



TUFTS COLLEGE LIBRARY.

*Purchased*  
*Bound Sept. 1905*

51479









REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXXIV<sup>e</sup> ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

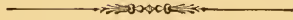




# REVUE

DES

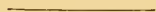
# DEUX MONDES



LXXIV<sup>e</sup> ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE.



TOME VINGT-QUATRIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—  
1904

TUFTS COLLEGE  
LIBRARY.

5-1479

---

---

# LES BASTIONS DE L'EST

---

## I. — UN PAYS « WELCHE » SUBMERGÉ

J'ai passé le mois de septembre 1902 chez un ami d'enfance, le comte d'Aoury, dans la Lorraine annexée. C'est sur le triste étang de Lindre, auprès du promontoire boueux où les masures de Tarquimpol survivent à la ville romaine de Decem Pagi.

Bien que je sois averti sur un grand nombre de pays fameux, nul ne m'attire davantage que cette région des étangs lorrains. De deux manières, par son délaissement et par sa délicatesse épurée, elle exerce sur mon esprit une véritable fascination.

Ce qui frappe d'abord sur notre plateau de Lorraine, ce sont les plissemens du terrain : ils se développent sans heurts et s'étendent largement. De grands espaces agricoles, presque toujours des herbages, ondulent sans un arbre, puis, çà et là, sur le renflement d'une douce courbe surgit un petit bois carré de chênes, ou quelque mince bouquet de bouleaux. Dans les dépressions, l'herbe partout scintille, à cause de l'eau secrète, et l'on voit des groupes de saules argentés. Nulle abondance, mais quel goût !

La vertu de ce paysage, c'est qu'on n'en peut imaginer qui soit plus désencombré. Les mouvemens du terrain, qui ne se brisent jamais, mènent nos sentimens là-bas, au loin, par delà l'horizon ; ces étendues uniformes d'herbages apaisent, endorment nos irritations ; les arbres clairsemés sur le bas ciel bleu semblent des mots de sympathie qui coupent un demi-sommeil. Enfin les

routes absolument droites, dont les grands peupliers courent à travers le plateau, y mettent une légère solennité. Nul pays ne se prête davantage à une certaine méditation, triste et douce, au repliement sur soi-même. C'est grêle, peut-être, c'est en tout cas d'une élégance morale et d'une précision sensibles à celui qui se choque des gros effets et de l'à peu près.

Mais pourquoi cette atmosphère de désastre qui enveloppe la terre lorraine ? Les arbres y sont penchés, courbés depuis leur naissance par un vent qui diminue la végétation. On se croirait sur de hauts plateaux, à six cents mètres au moins. Pour résister à ce continuel balayement, les fermes, les chaumières ont été construites basses, écrasées. C'est un consentement de tous les objets à la mélancolie.

Dans cette région, les étangs sont nombreux ; on les vide, les pêche et les met en culture toutes les trois années. Il y en a cinq grands et beaucoup de petits. Leur atmosphère humide ajoute encore une sensation à cette harmonie générale de silence et d'humilité. Leur cuvette n'est point profonde ; çà et là, jusque dans le centre de leur miroir, des roseaux et des joncs émergent, qui forment de bas rideaux ou des îlots de verdure. Sur leurs rives peu nettes et mâchées, l'eau affleure des bois de chênes et de hêtres. Et nulle chesnaie, nulle hêtraie, je dirai mieux — tant est frappante la grâce de ces solitudes — nulle société féminine ne passe, en douceur et en perfection de goût, ces lisières où il y a toutes les variétés de l'or automnal avec des courbes de branches infiniment émouvantes.

Quand le soleil s'abaisse sur ces déserts d'eaux et de bois, d'où monte une légère odeur de décomposition, je pense avec piété qu'aucun pays ne peut offrir de telles réserves de richesses sentimentales non exprimées.

Il y a dans ce paysage une sorte de beauté morale, une vertu sans expansion. C'est triste et fort comme le héros malheureux qu'a célébré Vauvenargues. Et les grandes fumées industrielles de Dieuze, qui glissent, au-dessus des arbres d'automne, sur un ciel bas d'un bleu pâle, ne gâtent rien, car on dirait d'une traînée de désespoir sur une conception romanesque de la vie.

La pensée historique qui se dégage de ce plateau lorrain confirme sa triste et puissante poésie. Ici, deux civilisations nationales, l'allemande et la française, prennent contact et riva-

lisent; les deux génies, germanique et latin, se disputent pied à pied la possession des territoires et des âmes. Par une chance à la fois détestable et bienheureuse, je vis ma courte vie lorraine précisément dans une période où la bataille, sur ce point géographique, est de plus grande conséquence qu'elle ne fut depuis quatorze siècles. Ne dois-je pas bénir le sort qui, me faisant naître sur la pointe demeurée française de ce noble plateau, m'a prédisposé à comprendre, non seulement avec mon intelligence, mais d'une manière sensible, avec une sorte de volupté triste, le travail séculaire qui pétrit et repétrit sans trêve ma patrie !

Quand Rome, obligée de se défendre elle-même, rappela en Italie, au commencement du v<sup>e</sup> siècle, les dernières légions du Rhin, l'Alsace devint tout entière la proie des barbares, qui déjà la possédaient en partie, et sur l'extrémité orientale du plateau lorrain la langue allemande succéda à la langue latine. Le savant M. Pfister a relevé la frontière linguistique. Elle passe un peu à l'est de ce Tarquimpol où je séjournais durant le mois d'octobre. Avec leurs fosses peu profondes et leurs frères roseaux, les étangs firent un obstacle de quatorze siècles à la Germanie. Du vi<sup>e</sup> siècle jusqu'à la dernière guerre franco-allemande, cette limite naturelle des pays *deutsch* et *welche* (ce sont les termes locaux) n'a jamais bougé à notre désavantage. Parfois même notre influence politique et morale monta vers l'Est plus haut que Rome n'avait jamais atteint. Hélas ! depuis trente années, nous fléchissons. Les populations *welches* qui avaient échappé aux invasions du vi<sup>e</sup> siècle, et qui, en conséquence, avaient sans interruption parlé latin, et puis français, n'ont pas pu supporter l'annexion de 1871. Elles sont parties en masse dès le principe, et, chaque année, continuent de s'expatrier.

Ce n'est point assez de dire que ce vieux pays celtique et romain se vide de la France : sur de longs espaces, positivement, il devient un désert. Les Allemands, qui se pressent en Alsace, hésitent à s'installer dans cette Lorraine où ils se sentent étrangers et perdus. De nombreux villages sont tombés de six cents habitans à trois cents. Et tandis que les industriels amènent des milliers d'ouvriers italiens, voici que les fermiers embauchent des équipes de Polonais.

J'ai pu le bien voir, ce grave dépérissement de la Lorraine annexée, parce que le beau-frère de mon hôte, un jeune homme

de vingt-cinq ans, grand chauffeur, avait l'obligeance de me promener sur toutes les routes.

A deux lieues de Dieuze, du côté de la France, nous visitons souvent l'antique petite Marsal, qui fut bombardée en 1870.

Rien de plus douloureux au milieu de l'immense plaine que ses murailles à la Vauban, déclassées, mais intactes, et auxquelles le temps n'a point donné le pittoresque, l'apaisement par le pittoresque qu'il y a par exemple dans une ruine féodale. On n'a pas pris souci de rien démolir ni combler; le gouvernement a vendu l'ensemble des fortifications, moyennant trente mille marks, à la ville, qui les loue comme elle peut pour des jardins et des pâtures. Des poules y courent, un corbeau croasse à deux pas.

De onze cents habitans qu'elle comptait avant la guerre (et dans ce chiffre n'entrait point la garnison), Marsal est tombée à six cents. L'hôtelier avec qui je cause et qui s'est installé dans la « maison du commandant de place, » vient d'acheter pour trois mille marks le « fort d'Orléans, » un énorme corps de bâtiment avec seize hectares dont deux d'étangs. On ne bâtit plus à Marsal, et qu'une maison brûle, on ne la relève pas. De-ci de-là, le long des rues, je vois des ruines recouvertes d'orties. Mais ce qui serre le plus le cœur, c'est peut-être de reconnaître toutes les formes de l'ancienne petite vie française. N'est-ce pas ici la Place d'Armes, avec les débris du carré de tilleuls où, le dimanche, la musique militaire rassemblait la population? J'arrête un petit garçon. Une jolie et intelligente figure du pays messin; beaucoup de douceur, très peu de menton et la voix grave.

— Savez-vous l'allemand? lui dis-je.

— Pas beaucoup.

— Ne le parlez-vous pas?

— *Des fois.*

Comme je l'aime ce « des fois » si lorrain! Comme il m'attendrit, ce sage enfant perdu sous le flot allemand, petite main qui dépasse encore quand notre patrie commune s'engloutit.

Tout me crie que la raison *deutsche*, en travaillant à détruire ici l'œuvre *welche*, diminue la civilisation. Et par exemple les édifices militaires français du xviii<sup>e</sup> siècle, tels qu'on les voit à Marsal, avec leurs façades blanches et graves, avec leurs proportions élégantes et naturelles, qu'on les compare aux abomi-

nables et coûteuses casernes qui, non loin de là, dominent Dieuze : il apparaît jusqu'à l'évidence que chez l'Allemand la culture des sens demeure encore barbare..

A Marsal, rien ne parle que de la France : mais une autre ville dans notre voisinage me fournissait des sensations plus lorraines. Je veux parler de Fénétrange, aujourd'hui Finstingen.

La sèche Marsal, jadis poste romain et hier poste français, peut être dite une guérite militaire. Elle n'eut jamais d'autre vie que celle des veilleurs étrangers. Mais Fénétrange est vraiment une plante de notre sol. Son activité fut tout indigène. Jusqu'en 1791, elle était le chef-lieu d'une seigneurie passablement importante. Aujourd'hui encore, assez allègre et forte dans sa déchéance, elle semble un bon arbre dru, dont les racines, à chaque saison, descendent davantage une vieille pierre tombale écussonnée.

Quand on arrive par la route de Phalsbourg, soudain, — au milieu des prairies, des saules et des sureaux où la Sarre serpente, — la dure, la guerrière, l'étrange Fénétrange se dresse comme une tour. Elle garde la discipline de son antique fossé disparu, et, sur les bords sinueux mais très nets du rond qu'elle forme dans ces beaux herbages, on distingue encore, çà et là, domestiquées pour d'humbles usages, les guérites de sa muraille. Le château, bien qu'en pourriture, écrase de sa haute masse tout le pâté confus des maisons ; ses fenêtres sont à demi bouchées de briques ignobles, mais leur style Renaissance intéresse ; ses murs sont lépreux, ils gardent du moins de beaux mouvemens et se renflent comme des poitrines ou des boucliers.

J'aime que morte, cette seigneurie tienne encore debout. Mais je goûte en vacance la volupté de m'attendrir, et si je flâne par un froid matin d'automne, — à l'heure où les marteaux retentissent sur les cuves de vendange pour assurer les douves et que les chiens aboient leur allégresse de partir pour la chasse, — je m'enchanté surtout que cette petite ville avoue la faiblesse des forces dont jadis elle fut si vaine. Au Nord-Ouest, les fortifications de Fénétrange n'ont été touchées que par le temps ; sous le ciment qu'il a détaché, apparaissent de misérables pierrailles, et l'on s'assure qu'un boulet n'eût fait du tout qu'une poussière.

Cette ville, dans son rempart ruineux, c'est une petite vieille

qui garde trop longtemps une robe de dentelles souillées et déchirées. Les toitures à hauts pignons de ses tours sont couvertes de tuiles plates, d'un brun rouge noirci par la mousse ; en s'affaissant inégalement, elles ont formé les bombemens les plus délicats, et Fénétrange semble porter au col ces ruches que les femmes tuyautent avec des fers chauds.

J'ai essayé de reconnaître le château : sa cour intérieure de belle proportion est déshonorée par le fumier, et six familles y étalent leur malpropreté. L'élégante chapelle des sires de Fénétrange est devenue l'étable des porcs, et l'agitation de ceux-ci empêche que je lusse l'épitaphe de ceux-là.

C'est quand il flotte au ciel des lambeaux de nuages violets qu'il fait bon visiter Fénétrange. Cette atmosphère de deuil est fréquente sur cette région de la Sarre, voisine des landes incultes et des pauvres forêts que l'on nomme la Sibérie alsacienne.

Mes hôtes allaient souvent chasser, fort loin de Lindre-Basse, aux environs de Nieder-Stinzel. Je les accompagnais à cause des vestiges qu'on y voit du château de Géroldseck. Ses pauvres pierres n'ont plus de forme ni d'histoire, mais, par la manière dont les encadre un paysage silencieux et triste, elles hyperesthésient en moi cette rêverie sur l'histoire, cette musique de vie et de mort, cette vue nette de l'écoulement des siècles et de leur dépendance, qui deviennent toute mon âme sitôt que je pénètre en Lorraine.

La ruine repose solitaire sur un tapis de verdure, au centre d'une large cuvette, dont les pentes douces portent des vignes et des bois. Les fossés qu'elle a remplis de ses décombres ne font plus qu'une légère dépression circulaire, où l'on voit briller l'eau comme dans les ornières d'un char. A quelques mètres, l'étroite Sarre coule à pleins bords, au ras de la prairie.

Jamais je ne vins à Géroldseck qu'il n'y eût dans le ciel une traînée de pluie. Les chasseurs partis, je demeurais indéfiniment à écouter cette vaincue, qui peut paraître sans voix et sans mémoire. On ne sait rien de notable sur cette ruine de frontière. Je l'aime comme une belle insensée, comme tels vers insensés qui n'ont pour eux que leur rythme.

Je suis le ténébreux, le veuf, l'inconsolé  
Le prince d'Aquitaine à la tour abolie...



Dans ce décor, je me répète que Chopin naquit d'un Lorrain et d'une Polonaise, Hugo d'un Lorrain et d'une Bretonne, Claude Gelée d'une longue suite lorraine. On nous croit l'âme glacée, moqueuse. C'est qu'on nous juge sur la discrétion de notre cœur. Mais un écrivain, un peintre, un musicien, les plus chargés de poésie qu'il y ait en France, et puis Jeanne d'Arc vivent de nos manières de sentir. — Ainsi notre orgueil se satisfait silencieusement à reconnaître que notre eau souterraine alimente les plus fameuses nappes de gloire.

Hélas ! quel malheur, si le flot barbare vient gâter notre mélange gallo-romain, et si le juste dosage que l'infiltration germanique avait respecté, maintenu pendant quatorze siècles, doit être vilement chargé de barbarie !

Quand je pense à la tour de Géroldseck, à Fénétrange, à Marsal, à Phalsbourg, — petites villes rondes, cernées dans leurs remparts, qui ne sont guère plus hauts que la margelle d'un puits, — je les vois vraiment, ces forteresses lorraines, comme des puits qui plongent dans le passé. Si loin que j'aie puiser, que ce soit dans la pure cité gallo-romaine ou dans le château féodal, dans la forteresse de Vauban ou dans la citadelle française du XIX<sup>e</sup> siècle, je trouve le goût latin mêlé d'une proportion infime d'allemand. Or, voici qu'on veut empoisonner, combler ces antiques sources de ma race.

## II. — LÉGITIMITÉ DE LA FAMEUSE MÉFIANCE LORRAINE

J'étais venu à Lindre-Basse sans un projet précis d'études. Mais après deux semaines que je me prêtai aux mortelles tristesses du paysage, je fus nécessairement conduit à observer la guerre que la France et l'Allemagne, la tradition latine et la tradition germanique, se livrent éternellement dans cette « marche. » Depuis la maison de mes hôtes, je voyais le flot d'outre-Rhin tout envahir et tout ruiner. J'essayai de me soustraire à cette dépression française générale et aussi de sortir du vague, en rassemblant des petits faits significatifs.

Au début de l'année 1900, le gouvernement impérial a substitué au code civil français, qui régissait depuis un siècle l'Alsace-Lorraine (et aussi les pays allemands sur la rive gauche du Rhin), un ensemble de dispositions communes désormais à toute l'Allemagne. Je me proposai de rechercher si cette nou-

veauté (qui est à peu de chose près le code prussien) modifierait sensiblement les mœurs, l'orientation, « l'âme, » enfin, des pays annexés.

Mes hôtes me servirent de peu. Aoury aimait le climat, les grandes plaines et la population si fine et raisonnable de sa Lorraine natale, où son esprit réaliste et dégoûté de toute emphase s'accordait, mais la mesure des passeports, pendant une longue suite d'années, l'avait tenu dehors. C'était seulement le second automne qu'il revenait à Lindre-Basse. Il ne connaissait plus l'état des choses, et d'ailleurs il songeait moins à observer qu'à ne pas se faire remarquer. Il ignorait plus qu'on ne saurait croire la langue et les principes des vainqueurs. — Disons-le en passant, cette ignorance commune à tous les Lorrains est l'une des causes qui font leur sujétion plus complète que celle des Alsaciens. Les annexés du pays Messin se croient, bien plus encore que ce n'est exact, livrés au bon plaisir des Allemands. Ils ne savent pas comment résister sur le terrain légal, et de plus, ils éprouvent une répugnance presque exagérée pour tout ce qui leur semble de la bravacherie. — A Lindre-Basse on se donnait pour première loi de vivre en bons termes avec le Kreis-Director. On n'y trouvait point de difficulté : les administrateurs allemands, par tempérament, sympathisent avec les « classes élevées » et par système, ils se proposent de les gagner à la germanisation. Parfois il fallait loger au château et recevoir à table des officiers en manœuvres. On admirait leur formation aristocratique, en même temps qu'on raillait leur manque général de goût.

A Lindre-Basse, comme dans toute cette Lorraine *welche*, on vivait exactement la vie provinciale française, qui reçoit de Paris sa principale animation. M<sup>me</sup> d'Aoury, bien que née Provençale, était la plus vivante et la plus gracieuse des Parisiennes de vingt-cinq ans. Elle possédait, tout juste pour s'en parer devant les Français qui venaient chasser à Lindre-Basse, le petit vocabulaire sentimental que les journaux et les romans nous fournissent sur les pays annexés. Quant à son mari, qui n'aimait pas la République, il se plaisait à relever devant ses hôtes ce qu'il y a dans l'esprit aristocratique allemand qui favorise les intérêts d'un propriétaire terrien. Ce n'était point qu'il se ralliât le moins du monde à la civilisation germanique, mais, bien au contraire, il était si prisonnier des formules françaises qu'en

Alsace-Lorraine, il continuait son personnage de Français d'opposition : il y cherchait, sans plus, des argumens contre notre démocratie.

J'admis ce point de vue, et je procédai avec méthode. Je me fis introduire chez les notaires de la région ; je tâchai de savoir par eux si ce qu'on remarque d'abord dans la vie sociale allemande et qui fait contraste avec notre orientation démocratique provient seulement du personnel administratif, ou si c'est un esprit saisissable dans les articles même du code.

On sait que le génie démocratique français tend comme à un idéal à l'égalité de fait entre les citoyens. Le code napoléonien poursuit la division à l'infini des propriétés, déracine moralement et matériellement nos fils, nous limite à une œuvre viagère et supprime les familles chefs ou, si vous voulez, les influences indigènes. — Au contraire, l'art social, selon les Allemands, c'est de fonder, de maintenir et de perpétuer des domaines où puissent se former des « autorités sociales. »

Je constatai que les nouveaux maîtres tendent à créer en Alsace, — à défaut de nobles qui possèdent des privilèges précis, — des notables qui jouissent d'une influence supérieure grâce aux avantages de la fortune. Pour y parvenir, leur nouveau code fortifie la famille et la propriété terrienne. Tandis que la France ne permet que des buts viagers, l'Allemagne cherche à allonger vers l'avenir les pensées fortes de ses citoyens. Elle favorise la reconstitution de la grande propriété en organisant les échanges de parcelles entre propriétaires ; elle écoute et respecte, par delà la tombe, la volonté des morts ; elle leur maintient ainsi une puissante activité posthume.

Un Alsacien-Lorrain ne meurt plus, comme il fût mort sous la loi française, en sachant que l'œuvre de sa vie va être détruite. Ni l'individu ni la société n'y trouveraient leur compte. A défaut de la liberté absolue de tester, il trouve dans le nouveau code tout un système de libertés. Tandis que la loi française oppose mille difficultés aux fondations d'intérêt public et interdit les fondations d'intérêt privé, en Alsace-Lorraine, désormais, toutes les combinaisons d'ordre privé ou public sont possibles. Sans doute, le Statthalter annulerait une fondation qui distribuerait des primes aux jeunes Alsaciens rejoignant l'armée française. Mais un Alsacien-Lorrain peut prendre telles dispositions qu'il lui plaira pour assurer des dots à ses filles, à ses petites-

filles et à toute leur suite, pour favoriser ceux de ses descendans mâles qui choisiront une carrière déterminée, pour maintenir son industrie ou sa propriété, pour subventionner telles études ou tels plaisirs qu'il désigne. Il constitue un bien en argent ou en immeubles, il prend des arrangemens qui rendent l'aliénation impossible, il nomme un conseil d'administration, et voilà sa volonté, son activité prolongée par delà sa mort. Il est mort, il agira encore, plaira, déplaira, [interviendra, fécondera la vie.

Une autre liberté que donne le nouveau code, c'est que par-dessus la tête de ses enfans, l'Alsacien-Lorrain peut instituer héritiers ses petits-enfans, grevés à leur tour de substitutions fidéicommissaires au profit de leurs propres enfans. On assure ainsi la permanence de sa propriété familiale pendant trois générations. Puis un arrière-petit-fils, si sa raison le lui conseille, prendra des mesures pour renouveler la substitution. (L'héritier ainsi grevé est propriétaire de la succession, il en jouit, ses droits et ses obligations sont restreints seulement dans la mesure nécessaire pour assurer les intérêts du substitué. En somme, c'est une position analogue à celle de l'usufruitier.)

On pourrait multiplier les preuves de cet esprit constructeur de la loi allemande, en opposition avec l'esprit niveleur et égalitaire, tranchons le mot, destructeur de notre législation. — Tandis que la France défend que l'on reste dans l'indivision plus de cinq ans, l'Allemagne permet de reculer le partage d'une succession à trente années. — L'Allemagne donne au père plus de latitude que chez nous pour avantager l'un de ses enfans, ou même un étranger. — En France, une donation faite de son vivant par le père à l'un de ses futurs héritiers ne demeure à celui-ci que jusqu'à concurrence de la quotité disponible au moment de la succession. En Allemagne, cette générosité ne sera pas décomptée, pourvu qu'elle ait précédé de dix ans au moins le décès du père.

Je m'arrête, et je m'excuse de mettre ces faits sous les yeux de mes lecteurs. Feront-ils bailler ? J'avoue qu'ils m'emplissent d'enthousiasme. Ce sont les moyens d'un magnifique drame, les manœuvres les plus récentes et les plus savantes de la grande bataille germano-latine. Après les généraux, voici les juristes en présence, et vraiment les cartouches de dynamite les plus adroitement placées sont moins redoutables que ces ternes

articles du code, pour faire sauter la vieille et solide construction française en Alsace

Le frère de M<sup>me</sup> d'Aoury, M. Pierre Le Soura, me conduisait lui-même dans son automobile. A voir comme il menait vite, n'admettant pas que les voituriers ou les troupeaux le retardassent d'une seconde, on eût cru que ce jeune homme de vingt-huit ans courait à un plaisir. En réalité, les séances chez les tabellions l'ennuyaient. Je pourrais dire qu'elles l'irritaient. Et sur mon éternelle question : « Pensez-vous, monsieur le notaire, que votre nouveau code puisse entraîner une modification dans les mœurs?... » il ne manquait jamais de couper au court avec un air et sur un ton de chef :

— Laissez donc tout cela, mes chers messieurs. La question, c'est simplement de savoir si vos gars sont disposés à prendre leurs fusils de chasse ou même leurs fourches quand arrivera le coup de chien.

La première fois, il me fit plaisir, car j'aime que les personnes irréfléchies aient du moins un naturel généreux ; mais, à la longue, il m'excéda. J'avais déjà tant de mal à desserrer un peu la bouche de mes notaires, triplement cadénassés par la discrétion de leur charge, par la méfiance de leur race, et par leur prudence de vaincus ! Je fus enchanté quand ce sympathique et insupportable casse-cou refusa de passer les portes où il continuait pourtant de me conduire.

Si je suis reconnaissant à mon compagnon de m'avoir montré le pays à toutes les heures de l'automne et jusque dans les petites villes les plus délaissées, je lui ai plus d'obligation encore pour une scène où il fut absurde, mais qui m'a fait toucher la légitimité de la fameuse méfiance lorraine. Grâce à Pierre Le Sourd, je sais, ce qui s'appelle savoir, que sur notre pays de marche continuellement écrasé, ce soi-disant défaut est la condition même de notre existence.

Un soir, j'étais à Marsal. Après avoir longuement cause avec le notaire, je regagnai l'auberge. Le Sourd fumait des cigarettes, debout, contre le poêle ; dans un coin, un jeune homme, penché sur une table, auprès de sa bicyclette, étudiait une carte. Je demandai à cet étranger quelques renseignements, non point que j'en eusse besoin, mais c'est pour moi, j'avoue cette puérité, un plaisir triste et voluptueux, un poésie d'entendre le doux

accent messin. Malheureusement, mon homme était Alsacien. Le Sourd nous interrompit pour savoir si j'avais fait « une bonne récolte. » (Mon Dieu ! comment l'admiration de quelques gardes-chasse peut-elle donner aux jeunes nobles une si sûre confiance en eux-mêmes ?) Je lui répondis que je venais de me documenter sur la situation des femmes :

— Les races du Nord, ajoutai-je, n'ont pas au même degré que nous l'idée de la supériorité du mâle. Aussi je ne m'étonne point si le nouveau code allemand a tâché de favoriser les femmes ; mais le curieux, c'est qu'au dire du notaire que je quitte, il aboutit involontairement à les desservir.

— Vous causiez de femmes ! Eh bien ! votre tabellion vous a-t-il dit que les Prussiens les font fuir ? J'ai battu toute la ville sans rien voir que de vieux.

— Vous avez raison, observa le jeune Alsacien, les jeunes filles d'ici, qui sont d'ailleurs d'un type très sympathique, quittent toutes le pays ; elles vont chercher des places en France. Le plus souvent, elles commencent par Nancy, d'où elles gagnent Paris.

J'ai remarqué cent fois que Le Sourd ne peut pas supporter qu'on lui explique quoi que ce soit. Il porte partout une vanité de sportsman. Sur toutes choses, il prétend régler, protéger et trancher. — C'est une disposition, d'ailleurs, que l'on peut utiliser pour se faire servir par lui. — Entre deux bouffées de cigarette, il décida que les jeunes filles lorraines avaient raison de partir.

— Grosse question, dit l'Alsacien, car beaucoup d'entre elles glissent nécessairement dans la prostitution.

J'approuvai cette réplique et, sur de vagues indices, jugeai que c'était l'heure de rompre les chiens. Je sortis une seconde pour avertir le chauffeur d'allumer ses phares. Quand je revins, Le Sourd déclarait qu'il vaut mieux être une bonne fille à Paris que de faire des enfans prussiens en Alsace-Lorraine. Et comme nous protestions, il nous punit en élargissant encore sa pensée :

— J'estime plus, quoi qu'il advienne d'eux par la suite, les pauvres b... qui passent la frontière que les renégats qui, par peur de la Légion étrangère, portent le casque à pointe.

Le jeune inconnu se leva. Avec une émotion fort touchante et sans geste ridicule, il dit :

— Je suis un bon Alsacien. Dans huit jours, j'entre à la caserne à Strasbourg. Monsieur, je dois vous demander de reti-

rer les mots de *renégat* et de *peur* que vous venez d'employer.

J'en avais le cœur serré. Moi, dans un cas identique, je ferais toutes les excuses, car je verrais, à la seconde, la bataille de Wœrth, le siège de Strasbourg, la séance du 3 mars de l'Assemblée de Bordeaux, les trente années d'atermoïement de la France... Les Français ne se sont pas conduits d'une telle manière qu'il leur soit permis de faire un seul reproche à ceux que, pour se dégager, ils ont sacrifiés en 1871... Mais Le Sourd n'avait pas d'imagination. Quand nous touchions à un magnifique cas de conscience, et dans un problème où toute une nation était intéressée, il ne pensa qu'à sa personne.

— Sachez, dit-il, que sur aucune sommation je n'ai coutume de retirer mes paroles. Ce qui est dit est dit.

Une telle réponse prouve qu'il est plus aisé de connaître les formules de l'honneur que de connaître où est l'honneur.

Aucun des deux jeunes gens n'avait de cartes, ils inscrivent leurs noms sur des enveloppes qu'ils échangèrent. Et l'Alsacien, par une sorte d'hommage à la supériorité française, en remettant son papier à Le Sourd, me demanda :

— Est-ce bien ainsi, monsieur ?

Ah ! je vous prie de croire que dans l'automobile, je ne me privai point d'éclairer mon absurde compagnon sur les inconvénients de cette algarade. En vain me disait-il qu'un Alsacien sous un casque à pointe, c'est pire qu'un Prussien, et que, pour le plaisir d'avoir parlé franc, il était prêt à toutes les conséquences.

— Très bien, lui répliquai-je ; mais vous, votre beau-frère et votre sœur, vous serez reconduits à la frontière

Mon ami Aoury était en voyage pour une huitaine de jours. Le temps manquait pour le rappeler, et d'ailleurs une dépêche nécessairement énigmatique l'eût trop inquiété. Parmi les hôtes du château, il n'y avait personne d'utile. Pouvais-je compter sur sa jeune femme, fort intelligente, mais si frivole et qu'une souris fait évanouir ?

On dina tard à Lindre-Basse, ce soir là, car, dès notre arrivée, je fis porter un mot à la comtesse, qui s'habillait, pour la prier de me recevoir immédiatement. Elle vint me rejoindre dans un salon près de sa chambre. En dépit de ma contrariété, j'éprouvai le plus vif plaisir à la voir nerveuse, charmante, deux fois inquiète : de sa coiffure interrompue, plus, peut-être, que de ma démarche.

— Au moins, monsieur, disait-elle, ce n'est rien qui doive m'ennuyer ?

Derrière toutes ses grâces et ses puérlités, cette jeune M<sup>me</sup> d'Aoury me laissa voir tout de suite la plus solide raison. Elle comprit d'abord quelle mauvaise posture elle aurait devant son mari si son frère les faisait expulser.

— Eh bien ! lui dis-je, votre frère pourrait exprimer ses regrets.

— Laissons cela... Votre Allemand, comment l'appellez-vous ? (elle lisait la carte : « Paul Ehrmann, étudiant en médecine à l'Université de Strasbourg ») n'en jaboterait que davantage.

— Permettez ! cet Alsacien, quels que soient ses sentimens intimes que j'ignore, est, selon moi, très respectable ; ce n'est pas lui, c'est la France entière qui a signé le traité de Francfort. Allons, les torts viennent de votre frère ! Si Le Sourd étudiait un peu la situation en Alsace-Lorraine...

Elle écarta d'un sourire ma mauvaise humeur et me ramena sur l'essentiel :

— Pierre collabore comme il peut à vos études... Ce n'est pas un penseur, que mon frère, c'est un chauffeur... N'essayez pas qu'il comprenne, ni qu'il fasse des excuses ; ce serait bien long. Oui, nous sommes ainsi dans la famille. Trois choses me paraissent plus faciles : que ces messieurs se battent, que personne n'en sache rien et qu'ils deviennent des amis.

— Mais pour se battre, il faut quatre témoins, des médecins, et voilà un secret bien exposé !...

— Vous êtes notre ami et M. Ehrmann vous plaît... J'ai confiance dans votre diplomatie... Amenez ce jeune homme prendre une tasse de thé avec nous... C'est impossible... Eh bien ! amenez-le se battre dans le parc. Il ne partira pas sans que j'aie tout apaisé.

— Nous revoici, lui dis-je, à l'époque d'Homère quand les déesses présidaient d'un nuage aux batailles des héros.

Nous rejoignîmes les hôtes du château qui avaient refusé de se mettre à table sans la maîtresse de maison. Elle échangea quelques paroles avec son frère ; d'abord elle le grondait, mais visiblement elle ne tarda guère à l'admirer. Ils m'appelèrent. Il me dit avec gentillesse qu'il se rangeait à tout ce qu'elle et moi nous déciderions, sous réserve qu'il ne ferait pas d'excuses.



Bien que son absence d'imagination représentative continuât de me choquer, je l'aimais, ce gros égoïste en smoking, parce que, tel quel, il était le frère de cette habile et noble petite créature dont le visage lumineux ne se troublait point sur un bruit d'épées.

Cependant, deux heures après, en pleine nuit et par quelle humidité, quand je filai en automobile, cette fois seul avec le mécanicien, pour relancer à Fénétrange le jeune M. Ehrmann, je pestais contre cette corvée du hasard. Quelle dure inintelligence des autres êtres, tout de même, chez Le Sourd et chez sa sœur ! Pas un instant, ils n'ont pris en considération la dignité propre de M. Ehrmann si odieusement froissée. A peine ai-je pu obtenir qu'ils le nommassent sans mépris. Mon déplaisir, qui avait la qualité douloureuse du remords, augmenta, quand les yeux encore pleins des lumières, de la chaleur et de l'aimable animation de Lindre-Basse, j'arrivai dans la pauvre auberge où ce devait être si dur d'être seul à remâcher une injure.

Il était près de dix heures. M. Ehrmann était remonté dans sa chambre. L'aubergiste s'assura depuis la rue que son hôte avait encore de la lumière et lui porta ma carte avec deux mots. M. Ehrmann ne me fit pas attendre.

Mes premiers mots, nécessairement fort mesurés, furent pour lui marquer, ce qu'il avait pu entrevoir, que je ne m'associais pas aux sentimens de mon jeune compagnon. Du ton le plus digne, il me répondit que la manière de voir, exprimée par M. Le Sourd, était par certains côtés généreuse, mais qu'elle supposait une grande ignorance de l'état des choses en Alsace-Lorraine.

— J'ai bien reconnu, me dit-il, l'esprit qu'entretiennent en France les Alsaciens qui ont opté.

Il s'arrêta. J'aurais voulu qu'il complétât sa pensée. Son cœur était-il donc allemand ou français ? Je ne parvins pas à le démêler. Nous nous assimes au café ; il se taisait et m'attendait, accoudé tout près de moi sur une table. Je repris à voix basse à cause des buveurs qui nous entouraient.

— Je ne viens pas au nom de M. Le Sourd. Et s'il avait l'idée de me remettre ses intérêts, je puis vous dire que je déclinerai sa confiance. Mais je vois de grands inconvéniens à ce qu'une telle affaire, plus pénible au reste que grave, ait des suites.

— Permettez ! me dit-il, — et ses yeux avaient l'éclat fort de la jeunesse et de la volonté. — Si l'on est traité de lâche et que

l'on ne relève pas l'injure, l'insulteur, les tiers et l'insulté lui-même peuvent croire que c'est lâcheté. Monsieur, j'ai droit à une rencontre sérieuse ou à des excuses. Et si j'avais à choisir, je préférerais une rencontre.

Je m'inclinai.

— Vos témoins exposeront votre revendication. Vous trouverez devant vous un galant homme. Mais précisément parce que l'on vous tient pour tel, je n'hésite point (c'est le but de ma visite) à vous demander un véritable service. Un service, non pas pour votre adversaire, qui se débrouillera, mais pour une femme et pour moi-même. Le comte et la comtesse d'Aoury, de qui je suis l'hôte, sont très attachés à leur Lorraine. C'est un sentiment que vous comprenez. Que les propos de leur beau-frère soient connus, leur expulsion en sera la suite. La mienne aussi, j'imagine. Si mon ami Aoury n'était pas absent, c'est lui qui vous adresserait la demande que je vous sou mets au nom de sa jeune femme : couvrez d'un prétexte votre querelle avec M. Le Sourd. Tâchez que rien ne transpire du caractère exact de cette scène. Il est facile d'inventer une fable. Dans beaucoup de cas, deux adversaires font cet accord.

M. Ehrmann n'était préoccupé que d'être correct et de forcer l'estime. Avec cette magnifique confiance qui réussit assez bien aux jeunes gens, mais à quoi, passé la vingt-sixième année, nous sommes presque toujours contraints de renoncer, il se mit entièrement dans mes mains.

Nous convînmes, à voix basse, qu'il allait se procurer deux témoins d'une discrétion certaine, et que, dans deux jours, il arriverait vers les dix heures du matin au château de Lindre-Basse, où il serait mon hôte, pour que d'une manière ou de l'autre on y réglât cette fâcheuse histoire.

### III. — UNE PARISIENNE EN ALSACE-LORRAINE

Deux jours se passèrent à Lindre-Basse sans que personne, en dehors de M<sup>me</sup> d'Aoury, eût un soupçon de l'aventure. Le Sourd ramena, lui-même, de Nancy des épées, des pistolets et deux jeunes Parisiens accourus pour lui servir de témoins. C'est à Nancy également, que nous primes le médecin, car il eût été malhonnête de compromettre dans cette affaire aucune personne du pays annexé.

Le mercredi matin, réunis tous quatre autour d'un feu de bois dans un salon du rez-de-chaussée, nous attendions M. Ehrmann qu'une voiture du château était allée attendre à la gare. Heureux d'une bataille, Le Sourd et ses deux témoins s'ébrouaient comme s'ils étaient nés pour mordre et pour déchirer; ils s'amusaient à se porter à tour de rôle dans leurs bras et faisaient mine de se jeter par la fenêtre.

— Pierre, disaient-ils, j'espère que tu vas lui donner un joli coup d'épée à ton Allemand querelleur.

Je fus enchanté, quand le bruit des roues sur le gravier du parc les interrompit.

Selon le désir de M<sup>me</sup> d'Aoury, je reçus au perron M. Ehrmann. A ma grande surprise, il n'avait avec lui qu'un seul ami. Il me le présenta.

— M. le docteur Werner... Le second témoin sur qui je comptais, est depuis deux jours dans la montagne; on n'a pas pu le rejoindre... Vous vouliez le secret, je n'ose m'adresser à personne d'autre... Eu Alsace-Lorraine, c'est une des tristesses, nous sommes obligés de nous défier. Mais vous avez bien, ici, quelque jardinier sûr, un ancien soldat...

— Pardon! lui dis-je, c'est pour moi que vous vous êtes mis dans cet embarras; si vous y consentez, j'aurai l'honneur de vous assister.

Je conduisis M. Ehrmann dans ma chambre, et les quatre témoins se réunirent.

Quand les chances étaient déjà fort minces pour une solution pacifique, une circonstance vint tout aggraver. Les témoins de Le Sourd déclaraient que leur ami n'avait pas pu vouloir offenser M. Ehrmann, dont il ignorait la situation militaire; qu'il s'était borné à formuler une opinion générale, — la sienne, c'est vrai... Là-dessus, M. Werner interrompit. Il s'écria qu'il avait fait son temps de soldat à la caserne allemande et que l'opinion de M. Le Sourd, parfaitement injustifiée, offensait tous les Alsaciens. — Si nous ne voulions pas d'un second duel, il fallait hâter le premier.

C'est parfois plus désagréable d'assister un ami que de se mettre en ligne. Celui qui va sur le terrain pour son propre compte n'a pas le temps d'avoir de l'imagination. Et s'il déteste son adversaire, il tient, ou tout au moins il cherche un magnifique plaisir.

Nous avions décidé de gagner le lieu du combat par petits paquets, pour ne pas attirer l'attention du château. Tandis que je traversais le parc au côté de M. Ehrmann, moi et les autres Français mêlés à cette affaire, nous me paraissions de fort vilaines gens, des gens à la fois corrects et injustes, ce qui est le pire. Il me semblait qu'en pourchassant un Alsacien, nous aggravions d'une manière odieuse le traité de Francfort.

Nous arrivâmes les premiers au rendez-vous. C'était, sur la lisière des bois du parc, une allée assez large, qu'une simple porte de lattes basses séparait des champs. Appuyés à cette barrière et fumant des cigarettes, nous occupions le haut d'une faible ondulation. Ces terres sablonneuses de Lorraine sont si dures qu'à trente mètres de nous cinq bœufs, vaches et chevaux attelés ensemble traînaient péniblement une charrue. Hors ce groupe laborieux, rien ne vivait sur la triste plaine. Cette terre d'efforts faisait un digne cadre à mes pensées mécontentes; elle m'aidait si bien à les sentir que je ne doutai point qu'elle ne provoquât chez Le Sourd un sentiment large et vague de respect pour un vaincu alsacien-lorrain.

Au dernier moment, et comme on flambait les épées, je le pris à part et lui dis avec assez de violence :

— S'il arrive malheur à ce garçon, je ne vous reverrai de ma vie.

— Bah! dit-il, je suis trop bon frère pour mettre un revenant dans le parc de ma sœur.

Plutôt qu'humanité, n'était-ce pas fatuité d'homme de sport? Il se persuadait qu'un provincial devant son épée ne serait qu'une mazette. Eh bien! ce ne fut pas long. A peine avais-je dit le sacramental : « Allez, Messieurs! » que j'eus le plaisir de les arrêter. Le Sourd avait une piquère au bras.

Ses deux camarades s'amuserent un peu, tant son dépit paraissait. Pourtant il dit d'un fort bon air qu'étant à Lindre-Basse et en quelque sorte chez lui, il voulait tendre la main à M. Ehrmann, qui n'y fit pas de difficulté.

Je me hâtai de prévenir au château M<sup>me</sup> d'Aoury. Elle revint avec moi vers le kiosque où l'on pensait son frère.

— Monsieur, dit-elle au jeune Alsacien, mon frère s'est conduit comme un étourdi. Pour sa punition, il ira se coucher, et vous nous ferez le plaisir, ainsi que votre ami, de déjeuner ici.

M. Ehrmann parut plus troublé par la bonne grâce de la sœur qu'il ne l'avait été par la mauvaise grâce du frère. C'était décidément un très aimable jeune homme.

Il fut convenu qu'on ne soufflerait mot devant les autres invités. On inventa toute une fable pour expliquer que Le Sourd s'était foulé le poignet. Elle prêta, durant le déjeuner, à mille fantaisies amusantes pour les personnes qui étaient dans le secret. Cette pénible histoire tournait à la mystification de château. L'Alsacien devint tout naturellement le héros de la journée et, ma foi, il le méritait, car il éleva très sensiblement le ton de la causerie.

Dans ce déjeuner, comme depuis trois jours, M<sup>me</sup> d'Aoury m'émerveilla par le génie réaliste que j'aperçus derrière ses grâces et ses lassitudes. Quel regard juste et de petite bête de proie peuvent lancer de beaux yeux qui semblent faits seulement pour l'amour ! Jusqu'alors, je ne l'avais vue qu'à Paris où nous sommes trop divertis pour bien apprécier les êtres. Eux-mêmes, d'ailleurs, ils y sont atténués, mal en valeur. Mais dans cette vieille ferme, ennoblie par de méchants portraits de généraux et qui n'évoque que des activités simples, une telle jeune femme, par son isolement même, prenait de l'accent. Dans la série des propriétaires de Lindre-Basse, elle faisait un épisode de beauté. Au cours de ce repas, les ondulations de son esprit, son tact, sa souplesse, en un mot, son art, que des Allemands eussent méconnu et traité de frivolité, se faisaient encore plus sensibles par le contraste même qu'elle offrait avec ce jeune Alsacien, qui ne pouvait rien dire que d'amplement expliqué et qui semblait même expliquer son silence, tant, au début, il marqua fortement qu'il se taisait. On eût dit de l'un et de l'autre deux caricatures, mais chargées d'intelligence et de sympathie. Bien qu'il eût de nombreuses manières d'être germaniques, M. Ehrmann ne méconnaissait point, cela se vit peu à peu, le chef-d'œuvre français qu'était cette jeune femme. Il devint même touchant, avec sa force et sa jeune raideur, d'ébahissement devant cette reine... Bientôt il eut tout à fait oublié qu'aucune autre personne fût là. Et quand M<sup>me</sup> d'Aoury disait des choses bizarres et charmantes, il se renversait un peu, en riant trop fort, pendant une bonne minute.

Successivement, elle avait empêché qu'on parlât de la France, de l'Allemagne, de la germanisation, des partis politiques alsa-

ciens-lorrains, et j'avais admiré chez un jeune homme qui, de naissance, semblait être autoritaire, voire brutal, le pouvoir de comprimer ses premiers mouvemens. — C'est un pouvoir que développe, je crois, depuis trente ans, l'atmosphère des pays annexés. — Elle vit enfin qu'il fallait mettre M. Ehrmann sur l'Alsace. Comme tous ses compatriotes, il était grand promeneur. De quel air convaincu, en hygiéniste, en patriote et en poète, il disait le bonheur de marcher sous les arbres, les arbres et toujours les arbres, par d'interminables sentiers, quand les feuilles sont mouillées et que bien couverts nous nous sentons incapables de fatigue ! M<sup>me</sup>. d'Aoury, qui jamais ne sortait du parc, sinon, très rarement, pour une heure de voiture, assura que ces marches-là seraient son rêve.

Au sortir de table, il nous fit un véritable cours sur les châteaux des Vosges. J'essayai d'indiquer qu'en Lorraine, à défaut de burgs féodaux, nous avons quelques jolies propriétés. Elles devaient plaire à M<sup>me</sup> d'Aoury infiniment plus que les ruines du XII<sup>e</sup> siècle. Mais elle ne voulait entendre que M. Ehrmann et les choses de l'Alsace.

Était-ce bien la même personne qui trois jours avant me disait : — « Ah ! monsieur, comme je m'ennuie dans votre « Est ! » — « Tant que cela, madame ? » — « A braire, monsieur, à braire. » Et comme elle était étendue sur cette même chaise longue, elle avait simulé un immense bâillement, qui m'avait permis de voir ses trente-deux dents intactes jusqu'au fond de sa gueule rose. Oui, c'est bien « gueule » qu'il faut écrire pour rendre sensible cette divine impression d'animalité jeune...

Maintenant elle nous reprochait de ne l'avoir pas conduite à la Hoh-Kœnigsburg et à Sainte-Odile. Elle aurait gravi les montagnes, accepté les auberges... Soit ! Je l'admiraïs trop pour gêner cette hypocrisie, qui n'était d'ailleurs que la magnifique mutabilité de son âme.

Depuis longtemps, les hôtes habituels de Lindre-Basse étaient rentrés dans leurs paisibles chambres. Depuis longtemps les témoins et moi demeurés au salon nous nous taisions, nous digérons, nous pensions à nos affaires, que M<sup>me</sup> d'Aoury et M. Ehrmann gardaient encore la même énergie pour célébrer la beauté, la santé et la suprématie de l'Alsace. Je crois que les deux Parisiens étaient un peu froissés. Tout ce que nous obtînions de temps à autre, c'était qu'elle nous invitât à la servir,

pour baisser un rideau contre la lumière trop vive, pour demander un verre d'eau, pour ramasser une couverture que son petit soulier perpétuellement agité venait de faire glisser à terre en découvrant une mince cheville. Et c'était encore l'étranger la cause et l'objet de cette nervosité. Certes, d'aucun être, elle n'acceptait qu'il échappât à son influence, mais pour celui-ci, c'était une folie de zèle et qui atteignit au sublime, quand de l'Alsace elle passa à la médecine.

Je n'ai jamais pu me défendre d'une sorte d'amour, mêlé d'un retour un peu triste sur moi-même, à l'égard des très jeunes gens que comble la fortune. Je fais des vœux pour tous les grands favoris du sort qui n'ont pas trente ans. J'honore, je voudrais préserver ces jeunes dieux qui possèdent la gloire et l'amour. Je pense à eux avec plaisir, comme à une belle œuvre d'art fragile, et je me dis : « Il existe au monde un exemplaire de ce que j'ai tant désiré d'être... Puisse-t-il n'être pas brisé ! » C'est avec ce sentiment de sympathie légèrement douloureuse que je regardais le jeune Alsacien. Il éprouvait la joie que tout homme a connue après une première affaire d'honneur : violent ébranlement physique qui raffermir, exalte toute l'âme et tout le corps. En outre, il goûtait le romanesque de sa situation : d'être reçu, fêté, flatté dans la maison de son adversaire. — C'est assez tard, je crois qu'il distingua la beauté singulière de M<sup>me</sup> d'Aoury : au début, il se préoccupait trop des lois de la politesse française, qu'il observait avec raideur. Mais il sut peu à peu se distraire de soi-même, et, naïvement, à sa loquacité succéda le silence, puis la plus noble, la plus virile compassion tendre, quand elle parla d'une longue maladie pour laquelle on l'avait opérée.

— Pendant quinze jours et quinze nuits, j'ai tellement souffert ! Je remuais une jambe doucement et je chantais un air très bas sur deux tons. C'était insoutenable, à rendre fous ceux qui me soignaient. Mais puisqu'il me fallait vivre avec une telle douleur, j'aurais tant voulu qu'elle s'endormît. Alors, je berçais ma douleur.

Et soudain, elle se mit à chantonner, comme elle avait dit, et à balancer faiblement sa jambe droite, tandis que de ses deux mains allongées et réunies sur son corps, elle semblait endormir un enfant.

C'était un tableau gracieux, qui donnait l'idée même de la

faiblesse, et, pourtant, le jeune docteur exprima notre pensée à tous quand il dit :

— Comme vous êtes courageuse, madame.

— En tout cas, dit-elle en se levant, j'admire le courage. Je ne pense pas que la vie soit ce qu'il y a de plus précieux; j'aurais mieux aimé que mon frère se fit tuer, que de se conduire sans bravoure, mais je suis contente aussi, monsieur, puisqu'une aventure, où il a tous les torts, nous a permis d'acquérir un ami que tout le monde dans cette maison estime.

Je vis bien qu'elle donnait sa main au jeune homme pour qu'il la baisât. Mais il la retint dans ses deux mains, et il dit avec une profonde émotion dont elle fut déconcertée, car elle craignait le ridicule :

— Il n'y a que les Françaises pour être si généreuses et si délicates.

Par une petite comédie qui lui était familière, elle sortit du salon en courant, en marchant sur sa robe, en trébuchant, en poussant un cri d'effroi, en se retenant à un meuble.

Les deux Alsaciens désiraient marcher. Je les reconduisis jusqu'à la gare, à travers le parc. Ils étaient enchantés, et, dans tous leurs gestes, on voyait la fougue inemployée de deux jeunes soldats.

M. Ehrmann admirait le paysage, sublime, sous le soleil couchant, de douceur et de solitude. Il dit tout d'un coup :

— Imaginez dans ce parc, en place de M<sup>me</sup> d'Aoury, une grosse Prussienne! Quand même sous ce ciel bleu pâle, les mêmes bâtiments, les mêmes dessins de prairies et de bois demeurerait, ce dont je doute, où serait cette délicatesse et cette fierté qui se répandent sur tout le domaine?

Ces paroles de M. Ehrmann me dévoilaient enfin son cœur; elles me montraient un compagnon de mes pensées, un croyant de la supériorité française.

— N'est-ce pas, docteur, dit-il en s'adressant à son compagnon, n'est-ce pas que M<sup>me</sup> d'Aoury, c'est une Française, une Parisienne, le type de la vraie Parisienne.

Le docteur Werner n'avait pas dit trois mots de toute la journée; il appartenait à l'espèce des Alsaciens muets, excellente et aussi nombreuse que l'espèce des Alsaciens à vivacité méridionale. Il répliqua :



J'étais un petit garçon quand nous sommes devenus Allemands; vous êtes trop jeune, Ehrmann, vous n'avez pas vu cela; moi, je me rappelle les uniformes français sur le Broglie et sur le Contades. Cela faisait une harmonie, comme la voix et les gestes de M<sup>me</sup> d'Aoury dans une vieille propriété lorraine.

Les bras m'en tombèrent et j'aurais voulu prier ces deux jeunes gens, le muet comme le bavard, de collaborer à mon enquête sur la transformation des mœurs aux pays annexés. Mais cinq minutes après, la locomotive les emportait.

Je revins au château par de longs détours, je respirais amoureusement ma Lorraine. Je voyais avec évidence que les Allemands, qui n'ont pas créé la beauté de mon pays, en se l'appropriant, la détruisent. Si la population welche déserte la province qu'elle a humanisée, c'est une âme qui se retire et laisse tomber un beau corps. Ils raisonnent juste, ces deux Alsaciens : qu'est-ce qu'un parc français, sans une jeune Française pour savoir y marcher? Et qu'est-ce que Lindre-Basse, sans cette divine fantaisie qui vient toute une après-midi de nous ennoblir le cœur?

Je dis à M<sup>me</sup> d'Aoury que M. Ehrmann l'aimait.

— Alors, dit-elle, vous croyez qu'il se taira?

Je fus un peu indigné.

— Comment pouvez-vous prêter la moindre bassesse à un garçon qui interprète tout avec une si admirable noblesse? C'est indigne de vous.

— Vous avez raison, dit-elle, mais je serais encore plus sûre de M. Ehrmann, s'il était comme son camarade. En voilà un qui aimerait mieux périr, c'est évident, qu'ouvrir la bouche! Quels hommes, que vos Allemands! Je suis exténuée, monsieur!

#### IV. -- LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE CONTINUE EN ALSACE-LORRAINE

Je rentrai pour l'hiver à Paris, et les souvenirs de mon automne lorrain ne tardèrent pas à s'embrumer. Ce petit duel aurait pu me laisser quelques élémens pour mes conversations, par exemple un joli récit pittoresque. Mais je m'aperçus très vite que les gens à qui je le racontais concluaient à la germanisation de l'Alsace, ce qui m'amenait à des discussions énervantes. Moi-même, d'ailleurs, bien que je continuasse à blâmer l'injure faite à des annexés, qui sont les otages de la France en Allemagne, je pensais avec déplaisir que maintenant, M. Ehrmann était coiffé

d'un casque à pointe. Je demeurais dégoûté de Le Sourd, mais j'avais perdu mon premier zèle pour mon client.

Je continuai mon livre. Les notes que j'avais recueillies chez les notaires lorrains se rapportaient surtout à la vie rurale. Elles montraient un effort conservateur et aristocratique pour reconstituer les autorités sociales, notamment par des libertés de tester, et une tendance à rétablir la vie provinciale, en laissant certaines initiatives à des groupemens (syndicats agricoles, caisses de crédit agricole). Mais, d'autre part, je voyais que le despotisme de la Prusse met des obstacles, en Alsace-Lorraine, au jeu des institutions qui servent la prospérité des autres provinces de l'Empire. Pour continuer mon enquête et mieux soupeser les chaînes des vaincus, au printemps de 1903, je vins à Strasbourg.

J'arrivai à la fin d'une très belle journée, et, tout de suite, j'allai déposer mes lettres d'introduction chez des juristes et des industriels. Je parcourus ainsi plusieurs fois ce fameux trottoir de gauche, qui va du Broglie à la place Gutenberg et qu'ornent les magasins les plus luxueux de la ville. Ce qui frappe nécessairement un étranger dans ce coin de Strasbourg, où, de cinq heures à huit, la foule est la plus élégante et la plus épaisse, c'est la morgue des innombrables officiers. Comme ils marchent raides et droits, sans se déranger, fût-ce pour les femmes! Quelle magnifique tenue sans aisance! Quel orgueil sans gentillesse! Ce sont des gens de caste, mais surtout des vainqueurs sur le sol de leur victoire. Constatation qui réconforte un Français plus qu'elle ne l'attriste, car il voit avec plaisir qu'après trente-trois ans, ces beaux soldats demeurent des maîtres étrangers.

Au milieu de la ville, au-dessus des vicissitudes, la noble cathédrale veille et demeure; sa continuité me rassure contre des couleurs éphémères; elle est, au-dessus des passagères puissances germaniques, une haute pensée de chez nous, le témoignage d'une conception d'ordre et de beauté, fleurie d'abord dans le bassin de la Seine.

J'allai de la cathédrale à l'Université. Ses vastes bâtimens m'inquiétaient autant ou plus que les casernes. La pensée germanique ne s'arrête jamais de faire la bataille. Ne peut-elle pas ruiner ce qui reste de la France dans nos anciens départemens? Les professeurs ne valent-ils pas pour discipliner des âmes sur

qui ces officiers arrogans n'auraient, je le crois, aucune prise? Mes études autour du nouveau code m'avaient obligé à reconnaître certaines puissances de la raison allemande, et, comme il arrive si nos facultés sont ébranlées par une émotion, ma promenade solitaire dans Strasbourg me laissait sentir, avec une extrême force, l'embaras de cette nation alsacienne à qui l'on propose de choisir entre deux idéals. Tout d'un coup, je pensai à M. Ehrmann, comme à un navigateur perdu sur la vaste mer. De nouveau, je le jugeai un personnage énigmatique. Dans quelle mesure était-il Français ou Allemand? Et tous les jeunes bourgeois d'Alsace-Lorraine, les dirigeans de demain? J'eus envie de voir le monde des écoles.

J'appris à mon hôtel que, le samedi, les étudiants passaient volontiers la soirée, avec leurs maîtresses, dans un café-concert nommé *les Variétés*.

J'y entrai vers neuf heures.

Comme je traversais les couloirs, un grand diable de jeune homme à casquette et à cicatrice, un Allemand pour sûr, aborda tout auprès de moi l'agent de police et lui dit :

— Il y a dans une loge un individu qui fume à la dérobée. Je suis assesseur. (C'est-à-dire qu'il avait fait sa quatrième année de droit.) Je veux que la loi soit obéie.

Une telle démarche est fondée en raison; elle peut se défendre du point de vue social, et je m'en chargerais, puisqu'il y a Pascal, qui, en dénonçant et poursuivant le frère Saint-Ange, agissait à peu près comme ce jeune légiste, mais, tout de même, je fus rempli d'un vif dégoût, d'un dégoût si excitant qu'il atteignait à l'allégresse.

Je pris place. Sur la scène, une chanteuse disait en français « Les petits cochons, » et tout autour de moi le parterre applaudissait furieusement, tandis que le balcon huait. Une Allemande succédant à la Française, les huées et les bravos changèrent d'étage. D'où je conclus que les spectateurs se groupaient par nation et que j'étais assis en France. J'avais pour voisin de fauteuil un fort beau gaillard, très massif et placide, un blond à la peau blanche et à l'œil bleu. Il s'occupait avec amitié de sa maîtresse. À cela on reconnaissait un brave garçon. Il me dit avec orgueil qu'il était un Haut-Rhinois, de l'Alsace où l'on boit du vin. Puis il commença de me signaler avec son doigt tendu les grossièretés des Allemands.

Ils avaient de longues cannes à pêche où pendaient des harengs saurs, qu'ils promenaient devant les figures des gens du parterre, et puis, de temps à autre, ils jetaient à travers la salle des poignées de monnaie. Je vis l'un d'eux assis sur le bord de sa loge, les pieds dans le vide ; il avait sur ses genoux une assiette et salement mangeait une côtelette, fournie par le buffet, dont la sauce dégouttait sur le public. Parfois, un demi-ivrogne se levait, et d'une voix formidable, en tendant son verre de bière, criait : « *Prosit!* un tel ! » Et celui de qui il portait la santé, il ne le désignait point par son nom, mais par un sobriquet. A quoi le camarade ainsi honoré répondait de l'autre bout de la salle par une lourde indécence.

Ces jeunes Allemands manquaient de goût dans leur entente du plaisir, comme, tout à l'heure, ce juriste dans son sentiment du devoir. On eût dit des jeunes bêtes qui s'ébrouent. Mais précisément la jeunesse, l'ardeur adolescente colorent, enlèvent, font une noblesse, et le spectacle n'était tout à fait dégoûtant que si l'on ne voyait pas les figures, naïvement fières de leurs sottises. D'ailleurs mon voisin et sa petite compagne, encore qu'ils protestassent, s'amusaient fort, et quand je leur dis que je voulais m'en aller, ils me répondirent : « Ça va devenir intéressant » d'un ton si convaincu que je me rappelai ce que fait chanter notre Berlioz d'après Goëthe, dans la taverne d'Auerbach : « Observez d'abord ! La bestialité va se manifester dans toute sa candeur. » Et, ma foi, ce fut une bestialité et telle qu'aujourd'hui encore, je ne puis me la représenter sans quelque émotion de joie.

A peine mon aimable Haut-Rhinois avait-il prononcé sa phrase vraiment prophétique (et cette coïncidence un peu comique contribua, je pense, à l'exaspérer) que du premier étage un gros pain tomba, qui atteignit et renversa le chapeau de sa jeune femme. Toute l'Allemagne se mit à rire. Quant à lui, il dépouilla sa placidité, plus vite qu'un lutteur n'ôte sa veste, et bondit hors des fauteuils. En moins d'une seconde, au-dessus de nous, dans une loge, nous entendîmes sa voix furieuse :

— Lequel de vous a jeté le pain ?

La salle commença de se lever. Il y eut dans la loge un concert de ricanemens. La voix alsacienne reprit :

— C'est d'ici que le pain est parti. Que celui qui l'a jeté se présente. Je le dis une dernière fois.

Nouveaux ricanemens. Puis, tout d'un coup, un cri de détresse. Un homme, du balcon, c'est-à-dire d'une hauteur de trois à quatre mètres, venait s'abattre sur nous tous. L'Alsacien avait précipité l'un des Allemands.

On eût dit qu'il avait fâché une ruche. Toute la salle tournoya, les Allemands courant pour assommer l'audacieux et les Alsaciens pour le soutenir. Quelle mobilisation ! Ah ! ce fut rapide pour que les deux nations se reconnussent et se classassent !

Deux vagues agens essayant d'intervenir, par la même occasion on leur tapa dessus. Derrière les loges et sur l'escalier, la bataille fut magnifique. Elle parut défavorable aux Allemands. Ils se replièrent peu à peu vers la sortie. Dans une sorte d'élan héroïque, les jeunes descendans des Celto-Romains balayaient la horde germaine.

On est toujours émerveillé du peu de dégâts tragiques que font ces grandes luttes sans armes. C'est qu'on se bat dans une épaisse cohue qui fait comme de l'étoffe.

Les Allemands d'abord expulsés cherchèrent à rentrer, mais ils étaient empêchés, parce que le scandale ayant interrompu le concert, chacun se pressait pour gagner la rue. Moi-même, j'allais y atteindre, quand soudain, du dehors, un gigantesque Poméranien bouscula les choses et les gens, empoigna et leva le fauteuil classique, en velours grenat, de la caissière qui fuyait en hurlant, brisa dans son effort le lustre du plafond, et, sous une pluie de verreries, précipita l'énorme meuble sur trois jeunes guerriers alsaciens, qui, seuls, dans l'écart de tous, lui barraient le passage. L'un d'eux s'abattit. Le furieux allait redoubler, mais un héros le surprit d'un bond prodigieux, lui mit au cou les deux mains et roulant à terre avec lui, sous une volée de coups de canne, s'efforça consciencieusement de l'étrangler.

J'eus un cri d'admiration. Qui venais-je de reconnaître ? Mon jeune client de Lindre-Basse, M. Ehrmann. Ah ! par exemple, qu'il fût officiellement au service de l'Allemagne et, dans le privé, un volontaire de la France, qu'il parût l'avant-garde germaine et se conduisît comme une arrière-garde française, j'en fus enthousiasmé, et, ma foi, comme toute ma « nation, » je m'élançais pour le dégager, quand, du fond de la salle même (où sans doute ils avaient pénétré par la scène), les agens de police survinrent.

Nous fûmes tous jetés dehors. Je vis M. Ehrmann qu'un

agent voulait entraîner. Mais un jeune homme saisit et tordit les bras du policier et commença de crier :

— Pas toi! File! file!

Je compris bien ce qu'il voulait dire, que le cas d'un volontaire serait particulièrement grave. M. Ehrmann hésita, puis disparut.

Son sauveteur moins heureux resta aux mains des agens. Et l'un d'eux lui disant :

— Tenez-vous tranquille, espèce de voyou!

— Comment, moi, un voyou! répliquait-il, je suis le fils du maire de T\*\*\* et je vous défends bien de m'insulter.

On le traîna au poste, avec une dizaine d'autres. L'importance que ce jeune homme paraissait attacher à sa qualité sociale, en me réjouissant, me délivra de mon excessif enthousiasme. Nul doute, me disais-je, que monsieur le fils du maire ne soit en ce moment vigoureusement passé à tabac. Mais je vis, au scandale de quelques personnes, qu'il n'avait pas invoqué un titre sans poids, et l'on m'assura que ces jeunes gens, sitôt leur identité constatée, allaient être relâchés, sans que la police leur rendit un seul des coups qu'elle avait reçus.

Les journaux, le lendemain, parlèrent négligemment d'une rixe d'étudiants. C'est aujourd'hui le système officiel de ne rien laisser transpirer qui puisse donner des doutes sur la germanisation du pays. On veut en haut lieu qu'il n'y ait plus de question d'Alsace-Lorraine.

L'incident m'avait ému, plus qu'il ne semblera peut-être raisonnable. Mais il s'agit bien de raison! C'est la déraison de ces jeunes soldats attardés qui éveillait mes sympathies fraternelles. Je me souvins d'une lettre que j'avais pour un professeur de droit de l'Université. Il me reçut avec une extrême obligeance; je lui parlai, comme par hasard, de cette bagarre.

Il n'y voyait que de l'effervescence de jeunesse. Grâce à leur orgueil, les Allemands d'origine peuvent vivre en Alsace, où ils ne fréquentent aucun indigène, sans soupçonner cette insoumission dont le hasard m'avait permis de surprendre un flagrant délit.

Comme ce professeur connaissait l'objet de mes travaux, il ne s'étonna point que je le questionnasse sur les conséquences judiciaires encourues par ces étudiants.

— Notre Université, me dit-il, a une vie propre, traditionnelle et des pouvoirs de fait, sinon de droit. Maîtres et élèves et, je vous dirai plus, nos prédécesseurs comme nous-mêmes, les morts comme les vivans, nous sommes associés autour d'une même tâche, en vue d'un but défini. Dans la société générale nous sommes un corps, une société particulière avec des intérêts spéciaux que seuls nous pouvons régler justement. — Voilà ce que vous autres, Français individualistes, vous ne voudriez pas accepter et qui fait, laissez-moi vous le dire, la grandeur de l'Allemagne. — Donc, l'autorité judiciaire n'engagera rien sans en avoir référé au recteur. Celui-ci convoquera le sénat académique, c'est-à-dire le conseil de l'Université composé de professeurs. Nous entendrons nos disciples mis en cause, et nous jugerons avec un haut sentiment de notre corporation.

Je continuai de questionner. Je vis que beaucoup des prérogatives de l'Université s'appuient sur une tradition, sans plus; c'est de l'irrégulier et de l'incomplet, menacé d'ailleurs par les envahissemens du pouvoir impérial. Mon interlocuteur s'exprima sur la personne même de l'empereur avec une vivacité qui m'interdit. Bien qu'il fût un loyal Allemand, rempli de préjugés contre la nation française, son hostilité au corps des officiers et son attachement aux franchises universitaires le disposaient d'une telle manière que ses propos dépassaient en audace les propos moyens d'un Alsacien. Au fond, c'était un Allemand, chez qui survivait beaucoup de la vieille Allemagne, et qui protestait contre l'absorption de toutes les libertés par le gouvernement impérial.

Je demeurai à Strasbourg, un peu plus qu'il n'eût été nécessaire pour mon travail, car je voulais savoir ce qu'il adviendrait des jeunes batailleurs. Pendant ce séjour, la diatribe du professeur me revint plusieurs fois à l'esprit. J'éprouvais un double plaisir, de patriote et de lettré, voire d'archéologue, car j'avais trouvé, enfin, un représentant de cette fameuse Allemagne que nos pères, les naïfs, glorifiaient infatigablement. — A dire vrai, le tort de nos pères ne fut pas tant d'admirer le chœur des voix allemandes que de négliger le dur mutisme de la Prusse. Les voix ne mentaient pas. Nous troublons jusqu'à le rendre insoluble les données du problème germanique, quand nous considérons qu'il y a une Allemagne. L'Allemagne est une diversité;

elle est trente nations juxtaposées. Bien loin qu'elles se sentent toutes un apostolat contre la France et le monde latin, plusieurs d'entre elles ont reçu notre influence et la recherchaient encore volontiers. Notre ennemie née, c'est la Prusse, devenue leur centre et leur chef.

Strasbourg est une petite ville. Quand le Sénat académique se réunit, il me fut aisé d'avoir un rapport exact de la séance. On me raconta comment, dans une vaste salle, avaient été convoqués les étudiants mis en cause par la police. Beaucoup de leurs camarades les accompagnaient, à qui il plaisait de venir dire : J'en étais, voici comment la chose s'est passée. Derrière une table recouverte d'un tapis vert, les professeurs entouraient leur recteur. Celui-ci tenait sa main dans sa redingote ; il portait des cheveux assez longs, une grande barbe presque blanche et des lunettes d'or. Avec un air digne et une figure très pâle, il commenta les accusations de la police.

— Vous vous êtes conduits comme des gens communs, d'une façon indigne de disciples de l'*Alma mater*. Et ce qui est le plus grave, c'est qu'on vous accuse de vous être colletés avec des agens et de leur avoir opposé de la résistance.

Quand il se fut assis, un jeune homme s'avança et dit :

— Je dois rendre attentif monsieur le Recteur que les agens ont commencé de nous insulter. Ainsi l'agent qui m'a appréhendé m'a traité de « voyou. »

Le recteur se leva, les deux mains sur le tapis :

— Ce que vous dites là, pouvez-vous le prouver ?

D'autres Alsaciens se mirent en avant :

— Nous l'avons entendu, nous sommes prêts à témoigner de la vérité.

Le vénérable recteur renversa sa tête en arrière et assura sa main dans sa redingote. Personne autant qu'un Allemand ne se rengorge dans l'exercice d'une haute fonction. Il se tourna vers ses collègues :

— Messieurs, dit-il, ce que nous apprenons dans cette minute est très grave. Nous sommes à notre poste, en premier lieu, pour faire respecter notre sainte et aimée *Alma mater* et ses disciples, et il n'est pas possible que nous tolérions à leur égard les insultes d'un agent. Je vous propose, messieurs, de congédier ces jeunes gens pour que nous délibérions.

Toutes les physionomies graves et honnêtes des sénateurs,



toutes ces figures appuyées sur toutes ces mains s'inclinèrent en signe d'assentiment.

Là-dessus, se rengorgeant encore une fois, le recteur s'adressa aux jeunes gens, sans bienveillance, mais d'un ton plus adouci :

— Messieurs, vous pouvez rentrer chez vous. Vous serez avertis de la suite que prendra cette affaire.

La suite, ce fut une sévère punition à l'agent de police.

Ce petit événement me renseigna, mieux qu'aucun paragraphe du nouveau code, sur l'esprit aristocratique, exactement, sur l'esprit de classe qu'il y a dans la société allemande. Je compris que cette aristocratie est une tradition, fondée sur des usages et des tempéramens, bien plus que sur la lettre de la loi. Il n'est écrit nulle part que l'étudiant relève d'une juridiction spéciale. En fait, cependant, ses petits délits sont d'abord portés au Sénat académique. Le Sénat excuse d'office tout ce qui peut rentrer dans la série des tapages nocturnes et des ivrogneries; pour le surplus, il peut trouver des échappatoires.

Formés par notre esprit français, qui est égalitaire et qui cherche les solutions simples, les Alsaciens ne s'accommodent point de cette justice qui fait des distinctions; ils se plaignent que dans la loi allemande il y ait toujours place pour l'arbitraire.

Qu'ils croient voir de l'arbitraire, cela déjà peut les gêner. Mais je crains davantage la nécessité pour eux d'être hypocrites. Je ne blâme pas la manière dont ces jeunes Alsaciens ont esquivé les conséquences de la bataille des *Variétés*; je préférerais, toutefois, que leurs beaux instincts de soldats ne fussent pas nécessairement mêlés d'habileté.

La responsabilité de cette diminution morale n'incombe pas aux Alsaciens, mais tout entière aux circonstances où ils vivent depuis trente-trois ans. Ils subissent des institutions mal appropriées à leur degré de civilisation. — Excellente peut-être au delà du Rhin, telle volonté du nouveau Code sera corruptrice en deçà. Par exemple, une vente d'immeubles, aujourd'hui, en Alsace-Lorraine, doit être passée en justice ou devant notaire pour être valable. Au contraire, selon la loi française, elle vaut dès que les parties sont d'accord sur la chose et sur le prix, et cet accord peut être prouvé par des témoins, par des lettres privées et par le serment. La légalité française se fonde sur l'honnêteté des parties. Mais devant le tribunal allemand aucun té-

moignage ne peut être invoqué, pas même le serment. C'est la mort de la parole d'honneur. Et des hommes de loi m'ont dit qu'ils étaient effrayés de l'affaissement d'honnêteté produit en peu de temps par cette légalité nouvelle. — La guerre franco-allemande continue en Alsace-Lorraine. Les misères de la guerre ne sont pas seulement celles qu'a gravées notre compatriote Callot. Il y a des « misères » qui se voient avec les yeux de l'esprit.

Un soir que, pour la centième fois, j'essayais d'établir un diagnostic d'après les notions que j'avais recueillies sur le corps des nations alsaciennes et lorraines, il m'arriva de rencontrer soudain M. Ehrmann, et cette courte vision ajouta encore à mes incertitudes.

Le casque sur la tête, le jeune homme sortait de la caserne d'artillerie (sur la place d'Austerlitz) avec d'autres soldats. Nos regards se rencontrèrent; il ne fit pas mine de me reconnaître, quoique mon premier geste vers lui fût assez sensible; et certainement il pressa le pas. Je m'arrêtai de l'aborder ou même de le saluer. Pourquoi? Sa gêne, sa hâte, son casque m'inclinèrent, puérilement, je l'avoue, à rabattre de la haute estime qu'il m'avait d'abord inspirée et où j'étais revenu en le voyant charger l'ennemi.

Le lendemain, je quittai Strasbourg, assez en peine des petits faits que je venais d'amasser. Ils complétaient, mais contrairement mes premières constatations de l'automne. Jugés en eux-mêmes, plusieurs principes de la loi allemande m'avaient d'abord paru très propres à maintenir une société: je voyais aujourd'hui qu'ils ne s'accordaient pas tous avec la culture alsacienne et lorraine. Je ne refuse pas d'admirer certaines institutions allemandes, et même je puis les préférer à des institutions françaises. Cependant l'assertion qu'une chose est bonne ou vraie a toujours besoin d'être précisée par une réponse à cette question: Par rapport à quoi cette chose est-elle bonne ou vraie? Autrement c'est comme si l'on n'avait rien dit.

Pour juger des institutions allemandes en Alsace et en Lorraine, il faut d'abord que nous nous fixions dans un parti pris sur le rôle historique de l'Alsace et de la Lorraine; il faut que nous reconnaissons ce qu'il y a pour un Français, dans cette vallée rhénane, de permanent et qu'il s'agit de maintenir.

## V. — LA MAGNIFIQUE ALSACE; TOUJOURS PAREILLE ET TOUJOURS DIVERSE

L'étranger qui parcourt la plaine d'Alsace, entre Mulhouse et Saverne, instinctivement tourne ses yeux vers les innombrables châteaux du moyen âge qui, par-dessus la chaîne basse des vignobles, hérissent les sommets des Vosges. Pour les indigènes, ces ruines sont mieux que pittoresques; elles sont des points de sensibilité. Peut-être l'Alsacien a-t-il dans le sang une antique habitude de placer les dieux aux solitudes forestières; peut-être se souvient-il du rôle qu'eurent ses burgs dans sa vie sociale. Et puis on montait là-haut quand on était petit; les parents, les grands-parens y montèrent et, dans chaque famille, des souvenirs heureux ou malheureux, fiançailles, mariages, naissances ou morts, se conservent liés à l'un ou l'autre de ces sites. Entre tous, la montagne de Sainte-Odile avec ses nombreux châteaux, ses souvenirs druidiques ou romains et son couvent, est le plus mémorable.

Vu de la plaine, le couvent de Sainte-Odile semble une petite couronne de vieilles pierres sur la cime des futaies. Il occupe au sommet de la montagne un énorme rocher coupé à pic vers l'Est, accessible d'un seul côté et qui surplombe trois précipices de forêts. Sans doute on trouve dans les Vosges des sites également pittoresques, mais celui-ci suscite la vénération. Sainte-Odile, depuis douze siècles, demeure la patronne de l'Alsace; sa montagne est, avec la cathédrale de Strasbourg, le plus fameux monument du pays; et, si l'on veut prendre en considération que son mystérieux « mur païen » fut construit par une peuplade qui venait de bâtir Metz, on admettra qu'elle préside l'ensemble du territoire annexé. Aussi, vers l'automne de 1903, quand il me fut permis de revenir en Alsace et de reprendre mon travail sur le pays annexé, je ne pensai point que je pusse trouver une retraite plus convenable pour mettre en œuvre mes notes de Lindre-Basse et de Strasbourg.

J'avais recueilli des documens qui nous montrent notre génie français et latin refoulé par le génie germanique; j'étais préoccupé d'en tirer une moralité alsacienne et lorraine. Je craignais de juger tout d'après ma mesure et sur la longueur d'une vie d'homme. Je voulais saisir la continuité des phénomènes dont je venais d'étudier un moment. Quelle que fût ma

faiblesse, après avoir collectionné des faits, je devais tenter une sorte d'étude philosophique à la lumière de l'histoire. Et certes, je ne pouvais trouver un meilleur lieu d'où juger l'Alsace et le pays messin *sub specie æternitatis*.

Comment saurais-je rendre sensible la solitude, les plaisirs et la musique d'un long automne à Sainte-Odile ?

C'est avec amour et confiance qu'à chaque visite je me promène sur la forte montagne. Il n'en va pas de même ailleurs. Ailleurs, qu'un oiseau donne un coup de sifflet, qu'autour de moi les mouches accentuent leur bourdonnement, que les aiguilles des sapins miroitent au soleil, c'en est assez, ma vie ferme, je souffre d'une sorte d'exil : je regrette ma demeure, mes pairs et toutes mes activités. Sur la montagne du Montserrat, plus étrange sinon plus belle que l'Ottilienberg, je ne pus jamais m'oublier, me donner. « Je salue vos puissances, disais-je au mont sacré des Catalans, mais nulle pierre de vos gradins ne saurait servir au tombeau qu'il faut que je m'édifie. » Sainte-Odile, au contraire, me semble l'un de mes cadres naturels, et je foule, infatigable, les sentiers de ma sainte montagne en me chantant le psaume qui m'exalte : « Je suis une des feuilles éphémères, que, par milliards, sur les Vosges, chaque automne pourrit, et, dans cette brève minute, où l'arbre de vie me soutient contre l'effort des vents et des pluies, je me connais comme un effet de toutes les saisons qui moururent. »

Je m'enfonce dans ce paysage, je m'oblige à le comprendre, à le sentir : c'est pour mieux posséder mon âme. Ici je goûte mon plaisir et j'accomplirai mon devoir. C'est ici l'un de mes postes où nul ne peut me suppléer. A travers la grande forêt sombre, un chant vosgien se lève, mêlé d'Alsace et de Lorraine. Il renseigne la France sur les chances qu'elle a de durer.

Bien que je doive d'heureux rythmes à Venise, à Sienne, à Cordoue, à Tolède, aux vestiges même de Sparte, et que je refuse la mort avant que je me sois soumis aux cités reines de l'Orient, j'estime peu les brillantes fortunes que me firent et me feront de trop belles étrangères. Bonheurs rapides, irritants, de surface ! Mais à Sainte-Odile, sur la terre de mes morts, je m'engage aux profondeurs. Ici, je cesse d'être un badaud. Quand je ramasse ma raison dans ce cercle, auquel je

suis prédestiné, je multiplie mes faibles puissances par des puissances collectives, et mon cœur qui s'épanouit devient le point sensible d'une longue nation.

Le soir de mon arrivée, sous la pluie qui tout le jour ne s'était pas interrompue, une petite sœur des pauvres traversait la grande cour du monastère, au point où la porte cintrée s'ouvre sur la forêt. Cette cornette et l'inconfort général donnent un style monastique à ces dépendances qu'ennoblissent de sombres tilleuls. — Sans doute, au grand jour, Sainte-Odile n'est plus qu'une hôtellerie tenue par les petites sœurs des pauvres; le monastère a perdu sa règle et le cloître sa solitude; mais, de l'ensemble se dégage une magistrale leçon de continuité. Il y a la stèle du XII<sup>e</sup> siècle encastrée dans un mur du cloître; il y a, dans la chapelle, les reliques de sainte Odile, que la critique la plus scrupuleuse tient pour authentiques; il y a sous les murs du monastère, comme le panier de son sous la guilotine, l'étroit cimetière des nonnes anonymes : mais le spectacle le plus instructif, c'est tout au fond des corridors, quand on débouche dans un étroit potager. Seul, un muret nous sépare de l'abîme. Sur la pointe du rocher plat, où repose depuis quatorze siècles l'audacieuse construction, cet humble jardin de légumes, semblable à un éperon, domine la cime des plus hauts sapins. Ici d'innombrables générations sont venues admirer ce qui ne meurt pas, la magnifique Alsace : l'Alsace « toujours la même et toujours nouvelle, » dit Goethe, en retraçant avec plaisir, dans ses mémoires, son pèlerinage de jeune étudiant à l'Ottilienberg.

Dans ce paysage aux motifs innombrables, l'essentiel, c'est l'armée des arbres qui s'élève de la plaine pour couvrir de ses masses égales les ballons et les courbes des Vosges, cependant qu'au loin, l'Alsace agricole s'étend, avec ses verts et ses jaunes variés, ses rares bouquets d'arbres sombres, ses rouges petits villages et, doucement, bleuit, pour finir là-bas, dans une sorte d'eau lumineuse. Mais plus lyrique encore, selon ma préférence, que cette escalade forestière et que ce repos champêtre, il y a le royaume des airs. Nous assistons aux échanges du ciel et de la terre, quand les vapeurs montent et descendent. Parfois sur la plaine glisse une grande ombre qu'y projettent les nuages. Parfois ceux-ci s'interposent entre la terre et notre regard. Ils circulent rapidement comme une flotte défile devant un promontoire.

Les matinées de septembre, à Sainte-Odile, sont des matinées de bonheur. On voit une plaine aussi douce, aussi neuve, dans ses blondes vapeurs flottantes, que la jeune fille classique de l'Alsace. Délicieusement mouvementée, bien qu'aux regards distraits elle paraisse unie, cette vallée du Rhin prouve les grâces et les forces de la ligne serpentine. Ses chemins, jamais droits, ondulent avec nonchalance. La jeune plaine d'Alsace auprès de la vieille montagne ! serait-on tenté de dire ; mais que le soleil atteigne la montagne si noire, elle s'éclaire, devient jeune à son tour. Plaine rhénane ou montagne vosgienne, c'est ici une bien-faisante patrie, le lieu des plaisirs simples. Une nation laborieuse y sait jouir de son bonheur terrestre. Quelles figures satisfaites chez les pèlerins qui défilent, sur la terrasse de Sainte-Odile ! Se bien promener et bien manger, en gaie compagnie, c'est la devise de l'Alsace heureuse.

Mais à mesure que l'hiver approche, on ne voit plus qu'à travers des espaces d'humidité les villages devenus bruns, les terres roses, les prés d'un vert clair. De long rubans de nuages restent indéfiniment accrochés à la montagne, et l'Alsace, en bas, devient un archipel dans une mer lointaine et bleuâtre.

Parfois, vers midi, notre montagne est dans le soleil, mais la plaine passera la journée sous un brouillard impénétrable. A quelques mètres au-dessous de nous, commence sa nappe couleur d'opale. Sur ce bas royaume de tristesse reposent nos glorieux espaces de joie et de lumière ! C'est un charme à la Corrège, mais épuré de langueur, un magnifique mystère de qualité auguste. Je parcours avec allégresse les sentiers en balcon de mon étincelant domaine forestier. Qu'une branche craque dans les arbres, j'imagine que des dieux invisibles prennent ici leurs hivernages. Si l'on m'excuse d'apporter aux bords du Rhin une image classique, c'est une goutte glissée du sein d'une déesse qui noie ce matin notre Alsace.

A certains jours, vers cinq heures du soir, une couleur forte et grave emplissait la plaine. Et c'est bien « emplissait » qu'il faut dire, car de ma hauteur je voyais si nettement, au delà du Rhin, se relever les hautes lignes de la Forêt-Noire, qu'à mes pieds c'était une immense cuve où s'amassaient du sérieux, du triste et du noble.

La beauté de Sainte-Odile n'est point toute sur sa terrasse :

elle habite encore la Bloss et l'Elsberg, que chargent de mystérieux monumens.

Les deux plateaux de la Bloss et de l'Elsberg forment avec le promontoire de la Hohenburg, qu'ils flanquent au Sud et au Nord, une superficie de cent hectares. Un mur celtique les enserme d'un ruban de dix kilomètres. C'est le célèbre « mur païen. » En partie éboulé, recouvert de mousses et travaillé par les racines des sapins, il est fait d'énormes blocs grossièrement équarris. Dans ses meilleures parties, il n'a plus que trois mètres de hauteur; ses pierres, reconnaissables à leurs entailles en queue d'aronde, gisent au milieu des arbres. Selon les accidens du terrain, il se replie, ou projette des pointes, et même disparaît, toutes les fois que le rocher à pic rend impossible une escalade.

Par le plateau de la Bloss, on arrive de plain-pied sur les rochers du Maennelstein et du Schafstein et, brusquement, on trouve le vide, tout un immense précipice. C'est une vue sur la douce, riche et diverse plaine d'Alsace, et sur le groupe puissant des montagnes solitaires et boisées. Une série de contreforts se détachent de la chaîne des Vosges et s'inclinent vers la plaine pour y mourir. J'aime ces formes éternelles plus que les gais villages, et ces bois monotones plus que les champs parcellaires... O douceur altière de ces alternances de montagnes! Les reines de la nature reposent heureuses dans une atmosphère lilas. Et contre ma figure, il y a de délicieux mouvemens d'air... Sur la pierre plate du Schafstein, sans aucun garde-fou, je suis en face des libres espaces. Tout près de ma main, frêles dans la brise, voici des rameaux verts et jaunes, pointes des arbres qui surgissent de l'abîme, ayant poussé, Dieu sait comment, dans les interstices de la dure roche. De ces ramures et par-dessus la profonde vallée de Barr, le regard glisse sûr un premier plan de montagnes, fort basses, qui semblent un moutonnement de cimes verdâtres, un crépelage comme sur le dos des brebis. Une seconde, une troisième chaîne forment des masses de bleu noir, puis se dégradent en bleu gris, jusqu'à ce que là-bas, là-bas, sur la plus haute crête, apparaisse la très mince silhouette du Hohen-Königsburg, dans une buée jaunâtre, dans un glacis de couleur paille.

Jusqu'à quatre heures, les montagnes, épaisses de feuillages à l'infini, ondulent, vernies d'une brume dorée qui leur donne

du mystère et du silence. De ces spacieuses solitudes, rien n'émerge que les deux tours féodales d'Andlau, rien n'étincelle que l'étroite prairie sur le ballon près du Spesbourg. Ni la peinture ni les mots ne peuvent rendre les fortes et sereines articulations d'un immense paysage sévère ; il y faudrait une musique épurée de sensualisme. Dans cette harmonie d'or cendré, sur du vert, mon âme écoute un plain-chant dont le sens s'augmente à mesure que je m'y prête.

Quand le soleil en s'inclinant jette ses moires, de l'Ouest à l'Est, sur les montagnes qui s'abaissent vers la plaine, on voit se lever de celle-ci des centaines de fumées produites par des fanes qu'on brûle. Et à l'opposé, vers l'Ouest, dans le haut du ciel d'où descendent les montagnes, apparaissent de grandes taches ardentes, car c'est l'heure du couchant.

J'ai parcouru indéfiniment le domaine de Sainte-Odile et ses alentours. Les interminables sentiers serpentent roses sous les sapins qui leur font un toit vert. Pendant des heures, je montais, je descendais, parfois je m'égarais, sans rencontrer de bruit, ni de passant, ni aucune singularité. La profonde colonnade des sapins assombrissait les pentes. Il n'y avait pour rompre la symétrie que des roches écorchant le sol, çà et là, et couvertes de mousses verdâtres. Les jours de soleil, la forêt sentait les mûres et, si grave toujours, avait de la jeunesse. J'y trouvai plus souvent des semaines de tempête. Le vent, brisé sur les arbres, ne se faisait connaître que par son gémissement. En vain l'eau ruisselait-elle, j'allais avec légèreté sur ce sol sablonneux et que feutrent les aiguilles accumulées.

Par de telles journées pluvieuses d'octobre, vers quatre ou cinq heures, c'est un mortel plaisir de chercher, de trouver le château romantique par excellence, le Hagelschloss. A l'extrémité du plateau et sur le mur païen, il se débat, comme un assassiné, parmi les sapins qui l'étouffent. Depuis la ténébreuse vallée qui git à ses pieds, il apparaît, magnifique de force, de sauvagerie, ouvrant et dressant sur les roides rochers et sur ses propres décombres, un vaste porche où deux platanes et trois joyeux acacias étonnent. Les forestiers prétendent que leurs chiens sont attirés par des puissances invisibles dans les oubliettes du Hagelschloss. Par les temps brumeux, dit-on, des fantômes s'y montrent. J'assure, au moins, que du fumier de



ses feuilles amoncelées s'exhale continûment une perfide influenza.

Jour par jour, à la fin d'octobre, Sainte-Odile se teinte. La coloration débute dans les vallées intérieures. Au pré de Truttenhausen quel enrichissement du spectacle ! Mais le brouillard, de semaine en semaine, sur ces couleurs, épaissit son empire. Parfois, après une pluie, on revoit des parties importantes de la montagne ; quelque chose de sa gloire, chaque fois, a disparu.

Pourtant contre l'obscur, le ténébreux hiver, je ne blasphémerai pas. Voici les troncs, le sol, les rochers. J'embrasse l'ensemble dans ce qu'il a de persistant. L'hiver élimine l'éphémère, met en vue les solidités. Cette Sainte-Odile de novembre, plus sévère, concise et dépouillée, semble vue par un froid vieillard. Les vieillards suppriment les particularités éphémères pour se resserrer sur la trame des siècles. Ils s'en tiennent aux masses éternelles, aux blocs sur quoi se fonde l'humanité. — Quand l'hiver dépouille ma montagne, je vois mieux les dolmens préceltiques, le castellum romain et les tours féodales, témoins quasi géologiques des momens dépassés de notre civilisation. Et puis, là-bas, sur l'horizon, une ligne épaisse de brouillards marque plus fortement le Rhin.

#### VI. — IL Y A UNE DISCIPLINE A DÉGAGER

Des dolmens et des menhirs, une puissante muraille druidique, un castellum romain, un couvent, des burgs moyen-âgeux, peuvent distraire, sans plus, des passans étrangers, mais si je suis un Alsacien, je dois savoir et sentir que cette noble montagne ne fut point ainsi surchargée pour qu'elle m'offrît des promenades et des thèmes de vague rêverie...

Continuellement, d'innombrables pèlerins d'Alsace et de Lorraine gravissent ces belles pentes, et depuis les antiques postes qui surveillent le Rhin, la plaine et les proches accès, devant les vestiges des fortifications de leurs ancêtres, ils éprouvent autre chose qu'une curiosité panoramique. Un dolmen, un burg ruiné amusent en tous lieux le regard. Mais, aux pentes de Sainte-Odile, une intelligence virile, avec ces pierres semées remonte la route des siècles. C'est un ensemble où la nature et

l'histoire collaborent. Toutes les puissances de Sainte-Odile se fondent dans un chant ininterrompu.

Le chant de la montagne n'est pas d'abord plus précis qu'aucune autre musique. Il incite, échauffe nos idées, héroïse nos sentimens, nous monte d'un degré, mais ne formule rien. Stérile sublimité ! Ce qui vient d'émouvoir nos cœurs, nous ne saurions guère le dire et moins encore le traduire en activité. De cette haute minute, allons-nous retomber à notre dispersion, ou bien, contraignant nos âmes, saurons-nous les arracher aux attendrissemens diffus de la rêverie pour goûter une sévère précision ?

Un philosophe est venu à Sainte-Odile. M. Taine a connu ces délices de la solitude, de l'espace et de la solennité. Ses sentimens de vénération furent éveillés par ce paysage. Il les exprime dans une méditation, dans un examen de conscience, dans une prière fameuse.

« Du haut de ces terrasses, dit-il, ... comme on se détache vite des choses humaines ! Comme l'âme rentre aisément dans sa patrie primitive, dans l'assemblée silencieuse des grandes formes, dans le peuple paisible des êtres qui ne pensent pas ! ... Les choses sont divines et voilà pourquoi il faut concevoir des dieux pour exprimer les choses... Les premières religions ne sont qu'un langage exact, le cri involontaire d'une âme qui sent la sublimité et l'éternité des choses en même temps qu'elle perçoit leurs dehors... Quand nous dégageons notre fond intérieur enseveli sous la parole apprise, nous retrouvons involontairement les conceptions antiques, nous sentons flotter en nous les rêves du Véda, d'Hésiode ; nous murmurons quelque'un de ces vers d'Eschyle où, derrière la légende humaine, on entrevoit la majesté des choses naturelles et le chœur universel des forêts, des fleuves et des mers. Alors, par degré, le travail qui s'est fait dans l'esprit des premiers hommes se fait dans le nôtre ; nous précisons et nous incorporons dans une force humaine cette force et cette fraîcheur des choses... Le mythe éclôt dans notre âme, et, si nous étions des poètes, il épanouirait en nous toute sa fleur. Nous aussi, nous verrions les figures grandioses qui, nées au second âge de la pensée humaine, gardent encore l'empreinte de la sensation originelle, les dieux parens des choses, un Apollon, une Pallas, une Diane, les générations de héros qui

avaient le ciel et la terre pour ancêtres et participaient au calme de leurs premiers auteurs. A tout le moins, nous pouvons nous mettre sous la conduite des poètes et leur demander de nous rendre le spectacle que nos yeux débiles ne suffisent pas à retrouver. Nous ouvrons l'*Iphigénie* de Goëthe... »

Ainsi parle Taine et, sur ce large préambule, dans un magnifique éloge, il exalte la Vierge de Mycènes, *Sacrifiée* et *Sacrifiante*, comme la plus pure effigie de la Grèce ancienne et le chef-d'œuvre de l'art moderne : l'abrégé de ce qu'il y a de plus parfait au monde.

Cette belle élévation témoigne que les heures passées sur la montagne de Sainte-Odile sont, nécessairement, des heures de prière; elle traduit une grande âme émue par la nature septentrionale; mais s'accorde-t-elle, cette pensée poétique, à l'horizon des Vosges et du Rhin?

La discipline que leur terre et leurs morts commandent à l'Alsacien, Taine l'eût reconnue, s'il s'était moins détaché de ses Ardennes natales. Il exprime des idées viables et fécondes, chaque fois qu'il est le fils du notaire de Vouziers et le petit garçon formé par des promenades en forêt. Son erreur, à Sainte-Odile, fut de ne pas se soumettre aux influences du lieu: il a méconnu les leçons de ces remparts et de ces tombes. On vérifie sur un tel cas que le meilleur génie devient artificiel et stérile s'il se dérobe à ses fatalités. Le plus vif sentiment de la nature et Virgile lui-même nous tenant par la main nous égareraient dans nos bois. Pour nous guider sur notre sol, nul ne peut suppléer nos pères.

On n'imagine point de lieu où disconvienne davantage qu'à Sainte-Odile la tradition normalienne, pseudo-hellénique, anticatholique et germanophile. Si l'on avait traduit en marbre l'hymne de M. Taine, nous verrions aujourd'hui l'Iphigénie allemande se dresser sur la terrasse du monastère. Elle y ferait pendant à l'étendard impérial qui flotte à l'autre horizon sur le Hoh-Kœnigsburg. C'est démontrer par l'absurde que sur un champ de bataille, il n'y a pas de place pour la fantaisie. Les événemens de 1870 prouvent mieux qu'aucune autre dialectique l'erreur de M. Taine, ou, pour parler net, son insubordination.

Avec ce philosophe, je constate qu'à Sainte-Odile, on se détache de ce qu'il y a d'éphémère dans les choses humaines pour rechercher ce qui n'est pas viager; j'accorde que, baignés

dans cette vigoureuse nature, nous tendons à retrouver les puissances primitives, à connaître la source et le fort courant dont notre courte vie n'est qu'un flot : mais je nie que la puissante vallée historique du Rhin et qu'une montagne, où le monastère catholique succède au collège des druides, me proposent les mythes du Véda, d'Hésiode et d'Eschyle et les rêves panthéistes du grand homme de Weimar. Je me vois assujetti à des puissances génératrices que je puis définir. La connaissance que j'en ai ne me laisse point m'égarer ; elle me suggère une amitié pour ceux qui ont humanisé cette nature. A Sainte-Odile, je me mets sous la conduite des historiens et je leur demande le détail de nos longues préparations.

Lorsque j'entre sur mon sol sacré, sur la terre où s'incorporent mes pères qui la firent, tout respire et enseigne leur histoire. Je ne mènerai point sur l'Ottilienberg la vierge grecque acclimatée à Weimar par Gœthe ; mais j'honore, en lui donnant son plein sens, sainte Odile que j'y trouve honorée, et je me subordonne, pour mieux progresser, à l'antique patronne de l'Alsace.

#### VII. — LA FIGURE DE SAINTE-ODILE

Cette montagne était un bon sol, pour qu'il y poussât une plante nationale, car bien avant sainte Odile, elle fut un centre religieux, politique et guerrier.

Dès le iv<sup>e</sup> ou le m<sup>e</sup> siècle, avant Jésus-Christ, les Celtes, ayant passé sur la rive gauche du Rhin, construisirent le mur païen. Il y eut sur ce sommet un oppidum gaulois et probablement un collège sacerdotal druidique. Les Romains vainqueurs y dressèrent la citadelle dont nous distinguons les vestiges. Sans doute, on venait ici en pèlerinage honorer Rosmertha, déesse des régions de l'Est. Sur la côte de Sion, la chose est certaine, elle était adorée et elle guérissait ; presque toujours, son nom se lie à celui du Mercure gaulois, son frère et son amant honoré, lui, sur le Donon : c'est un malheur que nous soyons ignorans des vertus de cette Rosmertha, car elles durent passer à la vierge chrétienne qui, selon la coutume, lui fut substituée.

Sainte Odile fut une héritière, mais d'un grand mérite personnel. C'est une graine tombée dans une terre déjà riche, mais une graine d'une nature à pousser haute et droite.

Cette illustre fille naquit du duc d'Alsace, Adalric, qui, dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle, administrait notre lande de terre pour le compte des Mérovingiens. Il était attaché à la famille des Pépins, grands propriétaires entre la Meuse et la Moselle. — Ceux-ci, déjà très puissans dans l'Est, allaient bientôt donner la dynastie des Carolingiens qui montrèrent, dit-on, une intelligence profonde de leur époque et restaurèrent l'idée d'État. Aussi leurs premiers cliens peuvent être interprétés comme des serviteurs et collaborateurs de la préparation française. — Adalric, toutefois, était farouche. A la suite de divergences politiques, il martyrisa saint Léger et saint Germain. Au reste, bon chrétien. Il eut des remords et bâtit, sur le sommet du Hohenburg, un couvent expiatoire dont sa fille Odile fut la première abbesse.

Cette fondation et le choix de l'abbesse causèrent une surprise dont nous percevons encore le remous par les récits merveilleux de la littérature hagiographique. Cette émotion joyeuse s'explique. Les lieutenans de l'Empire avaient disparu, mais les chefs ecclésiastiques demeuraient. Le catholicisme, c'était encore Rome et c'était de l'ordre. Bien qu'ils fussent durs, égoïstes et anarchiques, prompts à prendre leurs armes pour augmenter leurs biens et dédaigneux de l'intérêt général, les Barbares, ces hommes tout neufs, sentaient bien la difficulté de gouverner, sans une tradition appropriée, cette Gaule qui venait de leur échoir; — cette Gaule où il y avait des villes, des cultures, des manières raffinées de vivre et de sentir, une civilisation très complète, enfin, et un idéal. Ils furent obligés, parce que c'était leur intérêt et la condition de leur succès, d'accepter les formules que leur proposait le christianisme, et, dans la mesure où ils les acceptèrent, ils se romanisèrent.

Odile fut le signe et le gage de l'entente d'un vainqueur tout neuf et d'un clergé civilisé. Elle représente un idéal de paix, de charité, de discipline, une moralité enfin que l'analyse peut séparer de l'Église, mais qui, en fait, fut formée à son ombre et porte à jamais sa marque. Elle fut tant admirée qu'on la sanctifia. Les poètes et les émotifs suivirent les politiques. Ils inventèrent et propagèrent les légendes. Odile, c'est le nom d'une victoire latine, c'est aussi un soupir de soulagement alsacien : une commémoration du salut public.

## VIII. — COMMENT L'ACTIVITÉ ÉTERNELLE DE L'ALSACE S'ADAPTERA-T-ELLE AUX CIRCONSTANCES PRÉSENTES

Pour que cette légende, née d'une crise, demeurât vénérable sur une terre où, sans cesse, arrivent d'outre-Rhin de nouvelles masses humaines, il a fallu que chaque génération approuvât la fille d'Adalric de s'être soustraite à la tradition brutale de ses pères et soumise à l'autorité spirituelle. Il a fallu qu'à travers les siècles, sur cette rive gauche du Rhin, une élite se félicitât quand des élémens germains étaient latinisés. Aujourd'hui encore, sur la riche région où l'Ottilienberg règne, les élémens germaniques et gallo-romains sont en contact. Le problème le plus actuel et le plus pressant y demeure celui qu'incarne sainte Odile. Et voilà bien pourquoi la fille légendaire du farouche Adalric demeure la patronne de l'Alsace, alors qu'ont disparu tant d'autres saints, jadis fameux, mais qui, peu à peu, ne s'étaient plus rattachés à rien de réel.

Notre sol a produit cette belle figure d'Odile dans le moment où nous fûmes le plus près de réaliser de grandes destinées, à l'aube de la fortune carolingienne, et quand le christianisme n'avait pas encore complètement discipliné les jeunes forces barbares. Mais sainte Odile n'est pas d'une époque. Elle est une production de l'Alsace éternelle, le symbole de la plus haute moralité alsacienne. Elle représente ce qu'il y a sur cette région de permanent dans le transitoire.

Les volontés que la conscience alsacienne projette et glorifie dans la légende de sainte Odile s'étaient manifestées, dans une longue série d'actes, bien avant que la sainte ne fût née, et, longtemps après qu'elle est morte, ces mêmes volontés continuent de nous animer. L'office rempli par la citadelle romaine, par le mur druidique qui soutint l'assaut des Cimbres et des Teutons, et par les veilleurs du Mænnelstein et du Wachtstein qui guettaient les passages du Rhin, fut indéfiniment poursuivi, avec des chances variées, avant que fût acquise la plus incomplète romanisation des Germains, et cette gloire merveilleusement servie par les Louis XIV et les Napoléon nous allait être donnée, quand le flot de 1870, en humiliant la civilisation romaine, vint remettre en question notre existence sur le Rhin. Ainsi, de nos jours, il nous faut le même miracle qu'au temps d'Odile, fille

d'Adalric. Nous attendons que notre sol boive le flot germain et fasse réapparaître son inaltérable fond celte, romain, français, c'est-à-dire notre spiritualité.

Comme il éclate sur le sommet de la Montagne notre devoir alsacien ! Cette sainte montagne, au milieu de nos pays de l'Est, elle brille comme un buisson ardent. Ainsi éclairés nous ne nous perdrons pas dans les circonstances passagères et les accidens extérieurs. Nous n'avons pas à adapter notre devoir aux fluctuations du combat éternel des Latins et des Germains. Nous voulons nous attacher à une série d'activités qui se lient les unes aux autres, qui donnent des résultats et qui éveillent la vénération. Ceux qui élevèrent ces pierres, ce mur, ces menhirs, ce monastère, ont disparu, mais ce qu'il y avait, dans leur activité, qui était conforme à la vérité du pays, a subsisté. Cette énergie juste vit toujours en nous et veut être employée.

La romanisation des Germains est la tendance constante de l'Alsacien-Lorrain. — Telle est la formule où j'aboutis dans mes méditations de Sainte-Odile. Elle a l'avantage de réunir un très grand nombre de faits et de satisfaire mon préjugé de Latin vaincu par la Germanie. J'y trouve un motif d'action et une discipline. Dans l'état des choses, les Alsaciens et les Lorrains ne peuvent plus collaborer avec les Français ; cependant ils ne veulent pas collaborer avec les Allemands : faut-il donc qu'ils s'abandonnent ? Je leur propose et je me propose une théorie qui tient compte des rapports qu'il y eut toujours entre la France, l'Alsace-Lorraine et la Germanie, en même temps qu'elle nous justifie d'agir comme nous tendons naturellement à faire. Ainsi je puis dire que cette théorie contient de très nombreux faits historiques et tout notre cœur. Elle ordonne nos notions du passé de la manière qui satisfait le mieux notre esprit ; elle nous fait prévoir l'avenir tel que la générosité de notre sang nous commande de le prophétiser.

Si l'on ignore le malaise qu'éprouvent certaines personnes pour agir, tant qu'elles n'ont pas fondé leur activité sur un principe spirituel, l'on ne pourra pas comprendre mon allégresse dans cette fin d'automne, alors que la montagne et sa légende me devenaient une solidité et que je pouvais dire avec les simples : « Sainte Odile, patronne de l'Alsace ! »

Pourtant cette plénitude n'allait point sans amertume, car du même coup que j'avais discerné ma juste tâche, je revoyais en esprit la plaine messine désertée et Strasbourg garrotté, et je me demandais comment deux reines captives pourront imposer leur génie ou même y demeurer fidèles.

C'est bien de dire que les conquis conquerront par l'esprit leurs rudes conquérans. C'est la vérité historique, philosophique, fondamentale de toute activité vraiment citoyenne sur la rive gauche du Rhin. Mais comment cela, qui doit être nécessairement, sera-t-il? Par où l'Alsacien, le Lorrain seront-ils avertis d'une manière vivante de ce devoir que le philosophe peut bien reconnaître, mais que le philosophe n'est pas en mesure de faire pratiquer? Comment l'instinct de civilisateur latin, que notre raison constate et honore, à travers les siècles, chez les populations de ce terroir, s'éveillera-t-il aujourd'hui et comment agira-t-il? De quelle manière l'Alsacien-Lorrain veut-il accomplir sa prédestination?

Je me rappelle ce dimanche de novembre, un jour de la Toussaint, où je me promenais dans les sentiers de Sainte-Odile, en achevant de reconnaître les grandes pensées du paysage. Elles étaient fortes et précises, tangibles sous ma main, dans mon âme, et cependant ne nuisaient point aux rêveries vagues et profondes qui se lèvent des pierres historiques et des forêts illimitées. Sous les arceaux du couvent, des grands bois et des burgs, j'entendais les cloches des églises et les clochettes des vaches. Tout chantait la durée du mont et la rapidité du passant. Messes incomparables! J'aurai dans l'âme jusqu'à ma mort les prairies de Sainte-Odile, la délicatesse de leurs colchiques d'automne et la volonté des morts qu'ils recouvrent. Mais je me répétais, dans cet extrême délice, qu'une tradition, par elle-même, n'est qu'une fleur, — une « veilleuse, » comme nous appelons en Lorraine le colchique, — une veilleuse des morts, s'il ne surgit pas une volonté vivante qui donne au verbe une chair.

J'avais vu monter de la plaine des promeneurs, hommes, femmes, enfans, pour la plupart des Alsaciens, et, certes, bien loin qu'ils fussent des vaincus, leurs manières d'être témoignaient de solides et nobles habitudes et une grande confiance en eux-mêmes. « Il ne serait point difficile, me disais-je, que de telles gens se dévouassent sur les champs de bataille, dans les



armées de la France, mais chaque jour, chacun de ces Alsaciens, pris comme il est par des intérêts positifs, peut-il trouver en soi une dose suffisante d'énergie pour combattre le germanisme? » Au soir, le soleil allant bientôt disparaître, je me trouvais, sous le Mœnnelstein, au milieu des sapins, dans le kiosque qui domine la route de Sainte-Odile à Barr. Soudain y pénétra une section du Club vosgien allemand qui avait déjeuné au monastère et qui redescendait. Ces gens avaient copieusement goûté les petits vins d'Alsace. A leur tête marchait une « frau-major, » la femme d'un commandant, petite et ronde et suspendue au bras de son mari, un colosse, assez en peine, lui-même, de marcher avec la dignité qui convient à son grade. Entrés avec de grands cris, ils se turent, tous, émerveillés par la beauté du spectacle : à leurs pieds, le vallonnement, la profondeur des bois interminables, et, dans le lointain, sous un soleil rouge, toute la bonté de la plaine d'Alsace. Alors la grosse commandante se jeta au cou de son mari, et des larmes, de vraies larmes d'enthousiasme et de boisson coulaient des yeux de cette Walkyrie :

— Ah! Fritz! Fritz! s'écriait-elle; quelle province tu conquis!

Or, je me demandais, regardant cette troupe : « Quelle chose est-il dans vos projets de faire avec notre pays que nos pères ont aménagé, et lui-même, si vivace, bien qu'il se taise, quel pain fera-t-il de votre pâte barbare? »

MAURICE BARRÈS

---

---

# SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE

---

## RÉCITS ET PORTRAITS DU CONGRÈS DE BERLIN

---

### II<sup>(1)</sup>

#### LES SÉANCES ET LE TRAITÉ

---

##### I

Les premiers plénipotentiaires anglais et russes étaient assurément, avec le prince de Bismarck, les personnages les plus en vue à la table du Congrès, parce que, sans cesse, ils croisaient le fer, et aussi parce que chacun d'eux occupait de longue date un rang supérieur parmi les hommes du temps.

La littérature et la politique avaient également illustré M. Disraeli : élevé depuis peu à la pairie sous le titre de comte de Beaconsfield, écrivain et orateur célèbre, chef de parti, il arrivait à Berlin, entouré du double prestige de sa renommée et de sa situation de premier ministre. Sa figure, très belle autrefois, maintenant jaune et ridée, gardait encore ses lignes régulières et un caractère intense de finesse et de volonté. C'était un grand vieillard maigre et légèrement voûté, dont les traits un peu bombés, les cheveux longs et bouclés, la barbiche pointue rappelaient l'ineffaçable type sémite : sa physionomie n'en était pas moins très anglaise, et elle eût même paru trop flegmatique si

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

la vivacité intermittente de son regard et la courbe railleuse de ses lèvres n'eussent attesté la vigueur de sa pensée toujours jeune et active. Les années et les fatigues de sa noble et laborieuse existence avaient alourdi son attitude : il ne s'avancait qu'appuyé, d'un côté, sur une canne, et, de l'autre, sur le bras d'un secrétaire : mais il recevait les hommages de tous avec la dignité de l'homme du monde investi d'un grand pouvoir. Loin de plier sous le fardeau, il travaillait sans relâche, vivait à Berlin dans une retraite studieuse, et assistait à toutes les séances : « et par-dessus tout cela, me disait-il un jour en souriant, j'ai en même temps à gouverner l'Angleterre. » Il eût pu ajouter, — je l'ai su depuis, — qu'il consacrait encore quelques instans de loisir aux lettres et aux fictions qui lui étaient chères. On retrouvait toujours en lui l'artiste sous l'homme d'État, et l'imagination ne perdait jamais ses droits. Plus d'un passage de ses livres est en quelque sorte le commentaire anticipé de sa conduite parlementaire, de son « impérialisme » grandiose, de sa diplomatie entreprenante : et, sans insister là-dessus, je rappellerai que la mainmise sur Chypre, accomplie à l'époque du Congrès par lord Beaconsfield, avait été pressentie et indiquée jadis, comme nécessaire, dans le roman de *Tancredi* par Benjamin Disraëli.

Ses discours, eux aussi, étaient à la fois les œuvres d'un maître de l'art et d'un chef de gouvernement. Deux ou trois fois seulement, il a pris la parole au palais Radziwill, — en anglais contrairement à l'usage diplomatique, — et, sur-le-champ, il a dominé l'attention de ses collègues. L'effet de son éloquence était d'autant plus saisissant qu'il demeurait ordinairement impassible dans son fauteuil et ne se mêlait que fort rarement aux échanges d'idées et aux dialogues. Le protocole n'a pu reproduire que le sens de ses harangues, remarquables surtout par l'accent et le style : mais on sentait vibrer dans ce beau langage, un peu aventuré parfois, la volonté et les ambitions d'un grand peuple, la conviction d'une âme passionnée et sévère. Il parlait debout, sans regarder personne, les yeux tantôt fixés au loin, tantôt baissés et concentrés dans une contemplation intérieure. Ses périodes se succédaient rythmées et sonores, calmes ou véhémentes selon la marche du discours, hardiment prononcées, et sa fière dialectique se produisait avec une énergie et un éclat dont l'auditoire subissait visiblement l'ascendant esthétique et l'irrécusable autorité. Cependant, comme la plupart des grands

artistes, il n'était dans la vie ordinaire ni imposant ni morose et ne s'entourait d'aucun appareil : ses manières étaient simples, ses entretiens, autant que j'en ai pu juger, affables et bienveillans. Il ne manifestait aucune vanité ; tout ensemble souriant et réservé, il ne cherchait pas à paraître, se maintenait en dehors des polémiques quotidiennes et ne se préoccupait évidemment que de l'aspect général et des grandes lignes des choses. Il pouvait d'ailleurs sans crainte abandonner le rôle le plus actif à son habile et savant collègue, le chef du Foreign Office, lord Salisbury.

Celui-ci, qui depuis, et pendant si longtemps, a dirigé les affaires de son pays, était un de ces grands seigneurs de gouvernement dont les mérites personnels et la situation sociale apportent un si utile concours à la puissance de l'Angleterre. On sait avec quelle souplesse et quelle ténacité il a su plus tard adapter le *torisme* traditionnel aux conditions modernes de la société parlementaire anglaise, et appliquer, suivant les circonstances, en disciple indépendant mais fidèle, les doctrines de son illustre prédécesseur. En ce moment, il passait à bon droit pour un ministre spécialement expert dans les questions orientales : je l'avais vu, l'année précédente, à la conférence de Constantinople, déployer une compétence et une érudition de premier ordre. Toutefois, sa physionomie pensive, sa noble figure, son vaste front chauve, sa barbe majestueuse, sa douce parole donnaient plutôt l'idée d'un philosophe rêveur que d'un homme d'État résolu : son intervention prenait même parfois un aspect humanitaire. Son âme en effet était fort élevée et religieuse, mais sa politique, colorée ainsi d'une nuance sentimentale, n'en demeurait pas moins exclusive et obstinée. Il devenait pathétique ou restait froid selon le point de vue de son gouvernement, et sa ferveur civilisatrice ou ses sympathies pour les opprimés étaient toujours subordonnées à l'intérêt britannique qui en réglait la température. Ses collègues ne s'y méprenaient point ; j'ai remarqué un jour leur vague sourire lorsque, à propos d'une tribu dont il savait à peine le nom, mais qu'il voulait soustraire à l'influence russe, il en décrivait les prétendues souffrances avec autant d'émotion que s'il se fût agi d'une nation en deuil. En revanche, il replaçait sans sourciller nombre de populations chrétiennes, et notamment la Macédoine et la moitié de la Bulgarie, sous le sceptre du Sultan. Je remarquais aussi le changement de sa voix

Lorsqu'il n'entendait point transiger, et il avait une façon péremptoire de dire : « C'est de la part de l'Angleterre, » qui indiquait la volonté irréductible d'un ministre dogmatique et hautain. On le regardait avec raison comme le tacticien de la mission anglaise : toujours prêt à l'attaque et à la défense, parlant avec abondance et beaucoup d'esprit un français assez incorrect, il suivait toutes les discussions dans les moindres détails, et tantôt ondoyant, tantôt inflexible, soutenait les escarmouches et les batailles en soldat infatigable. Tout en marquant à lord Beaconsfield la plus haute déférence, il agissait en ministre associé aux responsabilités du pouvoir et à la direction d'un parti.

C'est à ce titre qu'il entretenait avec M. de Bismarck et le comte Andrassy les relations intimes qui avaient préparé le Congrès, et même prenait l'initiative des mesures concertées entre les Cabinets de Londres, de Berlin et de Vienne. Ce fut lui qui proposa le système des deux Bulgaries et le mode d'administration de la Bosnie-Herzégovine. En dehors des négociations officielles, il avait le privilège des conversations délicates et insinuantes et des suggestions confidentielles qu'il jugeait opportunes. Je n'ai rien à dire de ces conférences, mais je dois rappeler, simplement d'après notre *Livre Jaune*, son dialogue avec M. Waddington au sujet de Tunis. Je ne sais pourquoi il a essayé plus tard d'en atténuer la portée, car il était pleinement dans son droit en cherchant à nous distraire de l'Égypte et du traité de Chypre par la perspective flatteuse d'une acquisition facile : son langage exprimait en ceci, comme toujours, la pensée de son gouvernement : « Faites là, disait-il, ce que vous jugerez convenable, et l'Angleterre acceptera vos décisions. » Je ne cite au surplus ce texte si clair que pour mieux faire voir combien, dans toutes les affaires capitales ou accessoires, lord Salisbury, sous le pavillon du premier ministre, exerçait dès lors librement son action sur l'ensemble des questions soumises ou non au Congrès et qui intéressaient de près ou de loin les combinaisons britanniques.

La représentation anglaise était heureusement complétée par le troisième plénipotentiaire, lord Odo Russell, ambassadeur à Berlin. Cet homme d'esprit, dégagé de préventions et de système, agréablement optimiste, avait des allures familières et enjouées : il parlait peu en séance, mais beaucoup au dehors, et quand l'austérité de lord Beaconsfield et les manèges de lord Salisbury

inspiraient quelque souci, la vivacité réconfortante de ses appréciations, leur forme originale et parfois plaisante, préparaient une impression meilleure. Il devait aussi, en grande partie, son succès personnel à ses réceptions brillantes dont lady Russell faisait gracieusement les honneurs et à ses relations anciennes avec le chancelier et la haute société de Berlin.

La Russie, menacée directement par la coalition momentanée des Cours anglaise, allemande et austro-hongroise, et qui entendait disputer le terrain pied à pied, avait voulu donner à sa mission les plus solides ressources et le plus grand prestige. Elle avait donc envoyé le prince Gortchakof, chancelier de l'Empire depuis vingt-cinq ans, célèbre à juste titre dans le monde diplomatique, et le comte Schouvalof, qui passait pour être en ce moment le confident particulier du Tsar. Ces deux personnages étaient assistés par l'ambassadeur de Russie en Allemagne, M. d'Oubril, et de plus par un nombreux personnel de conseillers éprouvés.

Tout infirme qu'il fût et octogénaire, le prince Gortchakof avait bravé la fatigue d'un long voyage et la perspective d'une lutte opiniâtre pour défendre jusqu'à sa dernière heure la cause de son souverain et de son pays. Et il la servait en effet avec autant d'expérience que de courage, aidé aussi par les sentimens qu'inspiraient son âge et son rang. J'ai encore sous les yeux l'attitude correcte de son corps un peu courbé, mais actif, sa figure mobile et fine entièrement rasée, son regard brillant sous ses lunettes, ses lèvres minces, sa physionomie avenante et sa distinction exquise, qui lui donnait l'air d'un vieil homme d'État du xviii<sup>e</sup> siècle. Il en avait les grâces artificielles et le style élégant, peut-être les préjugés, mais nul ne connaissait mieux ce qu'il en fallait prendre et laisser, les rouages de la politique ancienne ou moderne, les vues des diverses Cours, le monde slave et européen.

Je ne dirai pas qu'il fût alors tout à fait le même que dans les longues années où, associé à toutes les pensées du règne, il les servait si bien par son art raffiné, ses réserves et ses audaces, ses neutralités équivoques et sa rhétorique subtile : mais il avait gardé la sagacité pénétrante, la volonté tenace et l'ardeur d'autrefois. Cette ardeur était devenue un peu acrimonieuse, presque fébrile, et quelques-uns la lui reprochaient volontiers. Le prince de Bismarck, qui ne passait rien à son rival, raillait souvent

une nervosité qu'il qualifiait en riant de « colère sénile » ou de « caprices de vieille femme. » Termes excessifs sans doute, mais le prince Gortchakof paraissait parfois impatient et agité : il lui arriva même de jeter dans un mouvement d'humeur son couteau à papier au milieu de la table, et, en général, il marquait son mécontentement avec une certaine aigreur qui étonnait, sans l'inquiéter, une assemblée très calme et circonspecte. Ceux-ci attribuaient ces susceptibilités à la tristesse patriotique d'un ministre déçu dans ses espérances ; ceux-là, moins bienveillans, prétendaient que son amour-propre était froissé par le triomphe éclatant du prince de Bismarck et surtout par la confiance dont l'empereur Alexandre honorait le comte Schouvalof. Sur ces divers points, je crois qu'on ne se trompait pas : il souffrait évidemment d'entendre contester tous les jours et de voir sensiblement restreindre les avantages obtenus : il avait de plus d'anciennes rancunes envers son collègue allemand ; enfin, comme il était accoutumé à la faveur exclusive de son maître, la situation du comte Schouvalof à Pétersbourg ne pouvait que lui déplaire.

Celui-ci, aide de camp général du Tsar, était *persona grata* à Berlin. Il réunissait en effet un ensemble de qualités séduisantes et solides ; grand et de belle tournure, avec des traits fort nobles, l'air jeune, bien qu'il eût la moustache blanche et effleurât la soixantaine, il avait les plus élégantes et aimables manières qu'on pût voir. En outre, diplomate avisé et, sinon fort instruit, du moins très au courant des affaires, et expert dans l'art de les présenter, il les discutait avec une élocution facile et une attrayante dextérité. Tout en défendant énergiquement sa cause et ne consentant que les sacrifices nécessaires, il recherchait et accueillait gracieusement les élémens de transaction, soit par esprit conciliant, soit, plus vraisemblablement, en vertu de directions supérieures. Il faisait, comme on dit toujours, bon visage à mauvais jeu, facilitait le travail commun par des accommodemens et des euphémismes, et savait donner à ses concessions l'apparence d'une condescendance amicale à l'opinion de l'assemblée. Sa conduite déroutait parfois le prince Gortchakof qui cependant n'osait pas la contredire, soupçonnant peut-être quelque secret désir du Tsar, mais en ressentait un dépit que devinait et savourait le chancelier allemand. La gracieuse bonne volonté du comte Schouvalof s'étendait même à la rédaction des protocoles : un matin où, contre son habitude, il m'avait

envoyé, écrit de sa main, l'un de ses discours que de mon côté j'avais déjà résumé d'après mes notes, j'allai lui lire mon texte, et il ne me répondit qu'en déchirant son autographe.

En revanche, il ne dédaignait pas les succès oratoires et il avait le don des paroles émues et vibrantes. Je rappellerai seulement ici une séance où, à la fin d'un débat consacré à de tout autres objets, il prit la parole d'un air attendri, et, faisant appel à des sentimens communs à tous ses auditeurs, à leur admiration pour une lutte héroïque, proposa de transformer la passe de Chipka en un « glorieux cimetière » à jamais neutralisé. C'était, en réalité, traiter une question stratégique; mais l'orateur avait enveloppé sa pensée de considérations si désintéressées et si touchantes, et se défendait si bien d'avoir en vue autre chose que le respect des sépultures, que l'opposition du plénipotentiaire ottoman parut d'abord presque inconvenante. L'assemblée, entraînée à demi par ce beau langage, eut besoin de se reprendre et de réfléchir pour se borner à une manifestation sympathique, tout en laissant dans le vague la réalisation d'un projet présenté avec tant d'art et d'éloquence.

A côté de lui, M. d'Oubril était un conseiller très fin et judicieux qui a eu plus d'influence qu'on ne le supposait sur l'harmonie et la tactique de la mission russe. Court et replet, d'humeur enjouée et bon vivant, mais instruit par une longue carrière, il manœuvrait avec beaucoup de tact entre le chancelier du Tsar et le comte Schouvalof, et plaisait à l'un comme à l'autre par sa déférence circonspecte et ses avertissemens discrets. Il était de plus fort agréable au personnel du Congrès qui trouvait chez lui une table justement renommée, le whist traditionnel et la libre causerie d'un cercle,

Outre ces trois représentans officiels, le Cabinet de Saint-Pétersbourg avait délégué à Berlin, sans l'accréditer au Congrès, le principal collaborateur du prince Gortchakof, le baron Jomini. Cet homme éminent, et qui n'a jamais donné toute sa mesure, ayant toujours vécu dans l'ombre un peu absorbante du premier ministre, attirait et retenait autour de lui les plus graves esprits. Je n'ai jamais oublié sa figure de penseur sévère, l'expression profonde de son sourire, ses yeux voilés où passaient de rapides lueurs, l'autorité de sa parole instructive et captivante. On regrettait qu'il ne fit point partie de l'assemblée, et certes il était digne de cet honneur.



## II

J'ai dit plus haut qu'après la première réunion où l'antagonisme de la Russie et de l'Angleterre s'était manifesté avec une vivacité inquiétante, les plénipotentiaires avaient jugé nécessaire de se donner quelque temps pour prévenir, en prenant contact les uns avec les autres, des malentendus fâcheux et des disputes inutiles. Bien que les grandes résolutions fussent prévues, il subsistait encore trop de litiges épineux pour qu'on pût négliger ces pourparlers de salon qui sont l'une des meilleures ressources de la diplomatie. Ils profitèrent donc de ces quelques jours d'intervalle pour se connaître, étudier leurs dispositions respectives, et démêler, en causant, les élémens d'entente des opinions irréductibles. Ce travail s'est accompli plus vite qu'on n'eût pu l'espérer de tant de caractères divers : non pas, comme on le verra plus loin, qu'il ait fait disparaître d'inévitables divergences, mais cette période de réflexions calmes et de relations personnelles a sensiblement rapproché ces négociateurs venus de tant de pays différens, et a contribué à maintenir sur un ton généralement affable les discussions complexes et l'expression des idées contraires.

Je n'ai pas à retracer ici la longue série des délibérations, et je m'en réfère sur ce point aux protocoles qu'en nos temps de publicité j'ai dû rédiger avec beaucoup plus de détails qu'on ne le faisait autrefois. Je chercherai seulement, dans cette étude, à mettre plus en lumière les principales scènes et à en préciser le sens et la physionomie d'après les indications que j'ai recueillies alors, et surtout d'après l'impression que j'ai gardée des incidens dont j'ai vu de si près les acteurs.

Ce fut le 22 juin que le Congrès aborda la plus grosse difficulté, le problème bulgare. Il devait en effet commencer par là : c'était le nœud de l'affaire : mais on vit sur-le-champ qu'on se faisait quelque illusion sur la maturité de la question, et que, malgré les entretiens intimes, le diapason n'était pas fixé. Les représentans de l'Angleterre notamment et ceux de la Russie n'interprétaient pas de même la transaction à intervenir. Depuis longtemps, il est vrai, les Puissances avaient décidé en principe la dislocation de la Grande Bulgarie de San Stefano qui, s'étendant du Danube à la mer Égée, englobant la Macédoine, sépa-

rant Constantinople des provinces occidentales, la Thessalie, l'Épire et l'Albanie, réduisait l'empire turc à l'état fragmentaire : on savait que l'Angleterre s'était entendue avec l'Allemagne et l'Autriche pour une répartition de ce vaste territoire en trois parts, et proposerait : 1<sup>o</sup> la création d'une principauté bulgare, 2<sup>o</sup> la formation d'une province ottomane pourvue d'institutions libérales et d'un gouvernement chrétien ; 3<sup>o</sup> la restitution de la Macédoine à la Porte. Mais comme ce projet, accepté d'avance dans ses grandes lignes par la Russie, représentait néanmoins pour elle un douloureux sacrifice, on désirait qu'il lui fût soumis sous une forme et avec des commentaires amiables. Le Congrès fut donc surpris d'entendre lord Salisbury, après avoir nettement déclaré inadmissibles les clauses de San Stefano, présenter la combinaison nouvelle comme une concession bienveillante faite au Cabinet de Saint-Pétersbourg « pour ne pas anéantir entièrement les résultats de la guerre. » Ces paroles, presque ironiques, et qui, en tout cas, accentuaient l'échec de la Russie, ne pouvaient manquer de provoquer les susceptibilités de ses plénipotentiaires. Le comte Schouvalof déclara aussitôt qu'il ne saurait « les accepter » et que son gouvernement « était venu au Congrès pour coordonner le traité de San Stefano avec les intérêts généraux de l'Europe » et non pas, assurément, pour « anéantir le résultat de ses victoires. » L'assemblée était agitée et mécontente : le comte Schouvalof très hautain, lord Salisbury embarrassé de l'incident : il fallut que le Président fit appel à un examen ultérieur de la question, et les plénipotentiaires anglais, comprenant qu'ils s'étaient fourvoyés, demandèrent l'ajournement du débat. Ce fut seulement cinq jours après, et à la suite de plusieurs conférences en tête à tête, que les adversaires parvinrent à se mettre d'accord.

Le Congrès en accueillit la nouvelle avec joie, mais le projet eut alors à subir une autre opposition, qui, pour être moins grave au fond, aurait pu cependant, en droit, motiver un examen non moins étendu ; car enfin si les grandes Puissances avaient concilié leurs différends, la Turquie dont on réglait le sort avait bien aussi ses objections à faire entendre. Carathéodory-Pacha les présenta très énergiquement, dans le style le plus clair, mais l'assemblée n'était à cet égard aucunement inquiète, sachant que la Turquie serait toujours obligée d'accepter ses décisions quelles qu'elles fussent. Aussi l'orateur ne fut-il écouté qu'avec indiffé-

rence, et il faut avouer qu'en invoquant, comme il le devait d'ailleurs pour justifier son argumentation, la prospérité des pays bulgares et la fidélité des populations égarées par les excitations étrangères, il avait peu de chances de persuader ses auditeurs. J'observais le sourire des uns et l'impatience des autres, surtout l'irritation du Président qui considérait tout ce plaidoyer comme un hors-d'œuvre fatigant. Il ne pouvait décemment l'interrompre, mais, dès que Carathéodory eut achevé, il ne put se contenir, et riposta rudement comme si celui-ci eût excédé la mesure : il lui déclara qu'il n'était point de son intérêt « de ralentir les travaux du Congrès et de créer des difficultés, » et cette semonce, assez étrangement adressée à un collègue qui faisait son devoir, fut la conclusion du débat bulgare.

En présence de cette attitude intolérante, les plénipotentiaires ottomans ne pouvaient insister davantage, car l'assemblée, elle aussi, jugeait inutile de les entendre. Elle prétendait en toute circonstance décider souverainement les affaires ottomanes sans examiner attentivement les réclamations de la Porte. Une procédure plus développée n'eût pas sans doute modifié ses résolutions, mais il est permis de penser qu'en allant un peu moins vite, en ménageant mieux l'amour-propre de la Turquie, en lui montrant une bienveillance sincère ou feinte, et quelque égard pour ses résistances et ses réserves, on n'eût pas compromis le résultat final. En faisant mieux valoir auprès d'elle les compensations qui lui étaient données, on eût adouci tout au moins les âpres ressentimens et les défiances qu'il n'était pas bien prudent, on l'a vu depuis, d'accroître et d'aigrir encore. On pouvait prévoir en effet qu'elle serait d'autant plus disposée à éluder les clauses du traité qu'elle aurait été plutôt admise à les subir qu'à les discuter.

Quoi qu'il en soit, le Congrès ayant ainsi arrêté, conformément à la motion de lord Salisbury l'organisation territoriale substituée à celle de San Stefano, détermina rapidement la constitution de la Principauté bulgare et de la Roumélie orientale; les pouvoirs administratifs et militaires du prince et du Sultan dans l'une et l'autre province; et, tout en construisant cette œuvre qui devait être, on le sait, assez peu durable, montra beaucoup de sagesse en préservant les traités commerciaux et la liberté des cultes. Toutes ces décisions furent prises paisiblement et à l'unanimité. Mais bien que la solution pacifique de la question

bulgare ne fût plus douteuse, lord Salisbury et le comte Schouvalof n'avaient pas encore déposé les armes et se livrèrent deux batailles d'arrière-garde : l'une, presque inévitable, à propos de l'occupation russe et de sa durée ; l'autre, provoquée par le ministre anglais, à vrai dire assez inutilement, au sujet de l'élection du prince. Une transaction, suggérée par M. de Saint-Vallier, mit fin à la première : la Russie réclamait un délai de deux ans pour retirer ses troupes, et ne consentit qu'avec peine à réduire son séjour dans la Principauté à neuf mois, et à six mois en Roumélie. Le comte Schouvalof soutint la lutte avec persistance et ne céda qu'à la dernière extrémité, en l'absence du prince Gortchakof que cette exigence anglaise eût certainement exaspéré. Quant à l'élection du prince de Bulgarie, qui devait être, de l'avis de tout le monde, faite par les populations, puis confirmée par la Porte « avec l'assentiment des Puissances, » il fallait être aussi ombrageux que lord Salisbury pour élever là-dessus une objection subtile. Le Congrès ne s'y attendait pas, et il y eut autour de la table un mouvement de lassitude lorsque le chef du Foreign-Office, s'espaçant en précautions oratoires et en phrases onctueuses, épiloga sur l'adhésion réservée aux Puissances, sur leurs divergences éventuelles, et demanda, — visant évidemment une obstruction russe, — que la simple majorité emportât cet assentiment. On vit alors combien il est facile d'éveiller les soupçons d'une assemblée : ces mêmes plénipotentiaires qui n'avaient écouté d'abord qu'avec ennui les insinuations anglaises furent amenés, peu à peu, à s'en préoccuper au cours d'un débat prolongé. Vainement le Président affectait-il de regarder cette discussion comme purement « académique, » l'incident ne prit fin qu'à la suite d'un discours du comte Schouvalof qui dut protester solennellement « que la Bulgarie ne deviendrait jamais une annexe russe. » Personne alors n'insista plus, mais lord Salisbury, en définitive, n'avait pas perdu son temps.

Ici se place un intéressant épisode. J'ai dit que le prince Gortchakof n'assistait point aux dernières séances consacrées à la Bulgarie : peut-être sa santé exigeait-elle quelques jours de repos, peut-être prévoyant les complaisances finales de son collègue, n'avait-il point voulu s'associer à des résolutions qui détruisaient en partie l'œuvre de sa politique. Mais enfin, et quel que fût son dépit, il ne pouvait plus longtemps rester dans

l'ombre et paraître, par son abstention, blâmer une condescendance évidemment consentie par le Tsar. Il lui importait aussi de ne pas abandonner davantage le principal rôle à son collègue et de maintenir son rang et ses prérogatives. Sa rentrée en scène était donc nécessaire, mais un peu délicate. Il se tira de la difficulté en maître de l'art. Après avoir accueilli gracieusement les félicitations qu'on s'empressait de lui adresser sur son rétablissement, avec un air de dignité parfaitement conforme d'ailleurs à sa situation dans les conseils de son souverain, il prit la parole et prononça une allocution très pacifique et très pondérée, s'exprimant de haut, avec une lenteur majestueuse, en chef de gouvernement qui approuve un collaborateur, qui lui a laissé l'initiative en son absence, et qui lui donne spontanément la sanction de son autorité supérieure. Puis, pour mieux marquer les distances et son intangible compétence de premier ministre, il développa magistralement la politique générale du Tsar en Orient. Il affirma que la Russie ne désirait pas moins que l'Angleterre sauvegarder les droits de la Turquie, ne poursuivait d'autre but que la sécurité dans la péninsule des Balkans par l'action collective des Cours chrétiennes. Elle espérait, ajouta-t-il, dans un style un peu passé de mode, que « si elle apportait des lauriers, le Congrès les convertirait en branches d'olivier. » Enfin après avoir attesté le dévouement de la grande nation russe à la cause de la paix, il insinua que nulle Puissance ne voudrait compromettre cette noble cause par des demandes que son auguste maître ne pourrait accepter.

Ce langage élevé, que lui seul était autorisé à faire entendre, et qui, tout en affirmant dans une forme solennelle et persuasive la modération de la Russie et sa déférence aux vœux de l'Europe, prévenait aussi des prétentions excessives, produisit le plus grand effet sur l'assemblée. Elle en comprit l'avertissement final sans doute, mais elle fut avant tout profondément touchée de cette adhésion complète aux récentes décisions qu'elle avait prises. Un courant sympathique s'établit sur-le-champ en faveur de la Russie avec tant de force que lord Beaconsfield, si froid d'ordinaire, s'empressa de reconnaître la sagesse et l'éloquence de l'orateur et protesta des bonnes dispositions de l'Angleterre. La sensibilité des plénipotentiaires se trouva alors si vivement excitée que le prince de Bismarck lui-même crut devoir être ému, et félicita chaleureusement les deux protagonistes de laisser

de côté les questions secondaires pour s'attacher uniquement à sauvegarder le repos du monde. L'attendrissement est quelquefois une forme de la diplomatie.

### III

Après des démonstrations aussi cordiales, plus ou moins sincères, mais de bon augure, les négociateurs se sentirent l'esprit plus libre et, à leur exemple, on conçut au dehors les meilleures espérances. Ce fut à Berlin l'époque des fêtes mondaines, qui sont dans la tradition de tous les congrès : les réceptions officielles et intimes, les banquets se multiplièrent, et la « saison » diplomatique devint extrêmement brillante. Le prince de Bismarck, peu soucieux de ces plaisirs, ne paraissait jamais dans les salons, et le chancelier russe aussi bien que lord Beaconsfield y venaient rarement, alléguant leur âge et leurs infirmités ; mais leurs collègues, les Turcs même, et avec eux les éminentes personnalités de la Cour et de l'aristocratie, les secrétaires des missions, les correspondans de la presse, se rencontraient, tous les soirs, chez les ambassadeurs qui rivalisaient de luxe et de prévenances. Les hôtes du palais Radziwill, sur qui tous les regards étaient fixés, se reposaient de leurs travaux dans ces réunions somptueuses et animées, au milieu d'un cercle de dames allemandes ou étrangères de haut parage. Le Congrès prenait dans ces intermèdes un aspect tout autre, et plus attrayant que dans la salle de ses séances. Ces hommes concentrés et prudents, qui mesuraient là toutes leurs paroles et manœuvraient en stratèges qui s'observent, retrouvaient dans le monde la liberté de leur attitude et surtout de leur langage. Andrassy déployait l'entrain et les séductions de sa race ; lord Salisbury assaisonnait d'*humour* sa conversation familière ; Corti décochait les traits souvent aigus de sa verve italienne ; le Grec lettré se révélait dans les fines observations de Carathéodory ; Schouvalof redevenait l'homme de Cour, l'hôte des étincelantes galeries du Palais d'Hiver ; Waddington assouplissait ses formes doctrinaires, et parfois un sourire éclairait le pâle visage de Saint-Vallier. Et cependant, je dois le dire en retraçant ces réminiscences de nos réunions cosmopolites, si la scène et le décor n'étaient plus les mêmes, si les interlocuteurs, à l'abri des notes du protocole, s'espaçaient volontiers en réflexions critiques, plaisanteries, con-

fidences ou médisances, si l'élément féminin donnait aux échanges d'idées une forme délicate et légère, et si l'on semblait remettre au lendemain les affaires sérieuses, il était facile de reconnaître au fond les mêmes passions et les mêmes manèges. La petite pièce se combinait avec la grande. Il n'y avait aucun désaccord entre les discours de la journée et les commentaires du soir, quelle que fût la vivacité superficielle du dialogue, et personne ne disait que ce qu'il voulait dire.

Le prince de Bismarck, tout en demeurant éloigné de ces séances d'un autre genre, n'en ignorait aucun détail, grâce aux récits de son entourage dont il s'amusait fort : je l'entendais souvent y faire allusion, et y ajouter à propos quelque boutade sagace ou railleuse. Il savait n'avoir rien à craindre pour ses projets de ces dissertations indépendantes, rétrospectives ou subtiles, de cette escrime de gens d'esprit en récréation. Toutefois il jugeait nécessaire de ne point laisser le Congrès s'attarder dans les distractions ; il s'empressa, dès qu'on en eut fini avec les Bulgares, de mettre à l'ordre du jour la Bosnie et l'Herzégovine : il fallait en effet régler au plus tôt le sort de ces deux provinces que l'Autriche devait recevoir en échange du concours qu'elle prêtait à l'Angleterre. Cette acquisition se trouvant ainsi étroitement liée au succès de la combinaison bulgare et, de plus, étant la base des arrangemens ultérieurs du Cabinet de Vienne avec l'Allemagne, les trois Cours désiraient également la consacrer. Elles avaient, en conséquence, pris soin de disposer la discussion de telle sorte qu'elle fût prompte et décisive. Aussi avons-nous assisté là à un épisode ordonné comme un véritable *scenario*, non moins remarquable par la distribution des rôles que par l'enchaînement des idées, et qui a marché au dénouement avec une précision, une vigueur, une rapidité irrésistibles.

L'exposition était confiée au comte Andrassy. Il la présenta clairement, comme un « rapporteur » désintéressé, indiquant seulement le point de fait, l'état troublé du pays, « les dommages incalculables » que ces désordres causaient aux régions limitrophes, l'impuissance de la Porte à conjurer ces périls. Ces prémisses étant posées, il rappela les solutions auxquelles on avait songé jusqu'alors : à savoir, les réformes ottomanes, l'autonomie proposée, en 1877, par la Conférence de Constantinople, et, depuis, à San Stefano, et les écarta successivement comme incomplètes, impraticables ou même susceptibles de perpétuer la

discorde. Puis, s'abstenant de rien suggérer, il termina en demandant simplement une pacification sérieuse et la constitution en ces contrées « d'un pouvoir fort et impartial. »

Ce prologue était évidemment un appel convenu à un partenaire chargé d'engager l'action. Conformément aux règles de l'art, il y fut répondu sur-le-champ, et, si étrange que fût l'empressement d'une Puissance qui professait le respect de l'intégrité de l'Empire ottoman, lord Salisbury, sans hésitation ni réticences, demanda nettement au Congrès, en homme qui paie sa dette, de statuer « que la Bosnie et l'Herzégovine seraient occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie. » Ce discours, non pas seulement préparé, mais écrit, ce qui le rendait plus significatif encore, fut lu par le chef du Foreign-Office avec l'onction oratoire et l'accent pénétré qui caractérisaient son éloquence. Il déclarait la conscience et la responsabilité de l'Europe également intéressées à prévenir « le renouvellement des souffrances » dont elle s'était émue ; puis, repoussant tous les projets précédemment cités et en outre l'annexion éventuelle des deux provinces à l'une ou l'autre des Principautés voisines, il dénonçait avec complaisance les graves inconvénients « d'une chaîne d'États slaves à travers la Péninsule des Balkans. » Son argumentation devint plus ingénieuse encore lorsqu'il parla de la Turquie. Il prétendit la persuader des excellentes intentions de l'Europe, développa sur le ton le plus amical les grands avantages que trouverait la Porte « à se dépouiller de territoires sans valeur stratégique, » dont la défense lui coûtait « des dépenses énormes » et l'exposait à des « dangers formidables. » Le sacrifice qui lui était imposé était donc pour elle un témoignage sensible de la sollicitude des Cours.

L'assemblée écouta en silence cette théorie audacieuse, sachant bien que la décision proposée était inéluctable. Néanmoins, comme les plénipotentiaires turcs ne manqueraient pas de réclamer, et comme on pouvait craindre aussi des objections russes, il fallait corroborer l'effet obtenu, et le prince de Bismarck entra en lice résolument. Il annonça d'abord la complète adhésion de l'Allemagne à la motion anglaise : puis, plaçant la question en dehors et au-dessus des intérêts austro-hongrois, et lui imprimant « un caractère européen, » il posa en principe que « seul, un État puissant » préviendrait en Bosnie-Herzégovine le retour des « secousses périodiques qui avaient ébranlé



l'Orient » et représenta la mesure indiquée non seulement comme l'exercice d'un droit, mais comme l'accomplissement « d'un devoir. » Il semblait ainsi, d'après cette casuistique, qu'on eût à se faire scrupule non pas de dépouiller la Turquie, mais de compromettre la paix de l'Europe.

Je ne sais trop si tous les plénipotentiaires partageaient cet avis-là, mais on vit tout de suite qu'il était inutile d'insister, car le comte Corti, qu'on n'éblouissait pas aisément, ayant sollicité du comte Andrassy quelques explications complémentaires, celui-ci se borna à exprimer assez cavalièrement l'espoir que l'Italie apprécierait cette affaire comme les autres gouvernemens. Devant cette fin de non-recevoir, la France, qui n'avait pas d'objections particulières, et la Russie, qui estimait les siennes superflues et suspectes, demeurèrent personnages muets.

Carathéodory-Pacha, seul, prit la parole : c'était une antithèse qui ne dérangeait pas le plan de la pièce. Son éloquent et courageux plaidoyer défendait vainement l'administration et les intentions libérales de la Porte. Je pensais, en l'écoutant, que peut-être une revendication véhémement des droits souverains qu'on allait violer eût plus embarrassé le Congrès que cette apologie d'un système jugé : néanmoins, la conclusion n'eût pas été différente, et il est vraisemblable que, de toute façon, on n'eût opposé à ses discours, comme on le fit, que le silence. La proposition anglaise fut adoptée à l'unanimité par les grandes Puissances, qui affectèrent, suivant le mot de M. Waddington, de voir là « une mesure de police européenne. » Sous ce prétexte, elles eussent pu aussi bien se partager tout le territoire de l'Empire, et l'on ne comprend guère pourquoi cet euphémisme ne s'appliquait qu'à la Bosnie et à l'Herzégovine.

Le vote n'en était pas moins acquis, malgré l'opposition prévue et absolument correcte des plénipotentiaires turcs qui se déclaraient « liés par les instructions de leur gouvernement, » et l'on s'attendait à voir baisser le rideau, lorsque le Président, irrité par une résistance si bien justifiée et présentée en excellens termes, crut devoir la briser brusquement comme si elle eût menacé en quoi que ce fût la solution adoptée. Cette fois encore, comme à l'issue de la discussion bulgare, et plus impérieusement, il adressa à ses collègues ottomans une véritable mercuriale : « L'Europe, leur dit-il avec un accent dédaigneux et superbe que le protocole n'a pu rendre, n'est pas réunie

pour sauvegarder les positions géographiques de la Porte : celle-ci ne peut, en acceptant les bénéfices de l'intervention des Cours, en répudier les désavantages et les mettre dans le cas d'aviser, en dehors d'elle, à leurs propres intérêts. » Il acheva cette harangue dépourvue d'artifice par ces mots équivalant presque à un ordre : « L'accord des Puissances est irrévocable, et le protocole reste ouvert pour recevoir l'adhésion de la Turquie. » Le Congrès était interdit de ce langage, mais n'osa pas en adoucir l'amertume, bien qu'il jugeât, je crois, fort inutile de terminer par cet épilogue un drame si bien construit et si brillamment exécuté.

Que si maintenant, après avoir constaté le talent scénique de ses auteurs et aussi la grande portée politique de la mesure prise, nous l'envisageons au point de vue des principes diplomatiques, il nous semble qu'en cette circonstance, le Congrès les a méconnus tous à la fois : d'abord le droit conventionnel, puisqu'il disposait de la propriété d'un État indépendant ; puis le système des nationalités, puisqu'il adjugeait des populations slaves et turques à un gouvernement qui n'était ni ture ni slave ; enfin la théorie de la conquête, car le cabinet de Vienne, n'ayant point participé à la guerre, n'avait rien à prétendre sur les fruits de la victoire. Le Congrès ne pouvait même alléguer la nécessité de soustraire des chrétiens au joug ottoman, puisqu'il venait d'y replacer la moitié de la Bulgarie et la Macédoine tout entière. Sans doute l'administration brutale et l'incurie de la Porte avaient provoqué ces décrets absolus, et nos idées civilisatrices et chrétiennes ne nous permettent pas de les regretter : mais on ne saurait se dissimuler que les Puissances ne s'appuyaient en cette affaire bosniaque sur aucune autre base que le dogme rudimentaire de la force mise au service de leurs intérêts et de leurs calculs. Cette procédure sommaire servait très bien les projets de « l'honnête courtier, » qui voyait avant tout, dans les décisions despotiques dont il prenait si ardemment la défense, les meilleurs auxiliaires de sa propre hégémonie.

#### IV

Beaucoup de gens ont pu supposer que cette revendication d'omnipotence, ce dédain désormais évident pour l'intégrité de l'Empire ottoman, étaient inspirés au Congrès par l'arrogance

et la vanité. Je n'oserais dire que ces sentimens lui fussent complètement étrangers, mais il faut pénétrer plus avant et comprendre que sa conduite correspondait exactement à l'objet réel, sinon apparent, de sa réunion, et que les Puissances poursuivaient ainsi, non pas une satisfaction frivole, mais leur véritable but, c'est-à-dire le succès de leurs vues collectives et particulières. Comme le prince de Bismarck l'avait déclaré incidemment, mais avec une brusque franchise, elles avaient été convoquées pour traiter de leurs affaires et non pour être agréables à la Porte. Cette parole avait un sens profond : il ne s'agissait pas en effet pour le Congrès, comme pour une simple conférence, d'organiser plus ou moins bien quelques provinces, mais de les placer dans des conditions conformes aux convenances des Cours prépondérantes. Il prenait de la sorte les proportions européennes qui lui étaient fatalement assignées par ses antécédens et l'état général des affaires, et il devenait évident qu'en vertu de la mystérieuse et réciproque répercussion des effets et des causes, les conséquences de ses actes s'étendraient, au delà du Danube et des Balkans, sur les relations internationales de l'avenir.

Je n'ai pas à parler de ces évolutions lointaines, et, revenant à nos séances, je me borne à constater, comme un des traits caractéristiques du Congrès, sa prétention d'agir exclusivement d'après sa volonté. Bien plus, et quelles que fussent les forces occultes ou les tendances extérieures dont il subissait tour à tour ou simultanément l'influence, il affectait de les ignorer. Ce système indépendant et autoritaire était fort agréable et commode à une assemblée qui n'avait pas de convictions fixes : il lui permettait toutes sortes d'arrangemens équivoques, dilatoires et intéressés, d'excursions dans un sens ou dans l'autre, et la dispensait de mettre d'accord les doctrines ou les intentions diverses qu'elle amalgamait dans ses conclusions altières. Après l'avoir appliqué à la reconstitution de la Bulgarie et de la Bosnie-Herzégovine, elle agit de même, comme on va le voir, à l'égard de la Serbie, du Monténégro, de la Roumanie et de la Grèce. Quant aux Turcs, elle n'avait qu'à persévérer. Bien qu'en fait leurs droits et ceux des nationalités fussent les élémens de ces questions distinctes, elle s'abstint d'en souffler mot et continua de distribuer les bienfaits et les disgrâces en donnant à ses combinaisons l'apparence d'actes de bon plaisir.

Le Congrès commença donc par décréter en principe l'agran-

dissement de la Serbie ; puis, comme s'il disposait de sa propriété personnelle ou de choses sans maître, il procéda spontanément aux répartitions pratiques, il accorda ou refusa aux Serbes et aux Turcs tels ou tels territoires avec une égale et superbe indifférence pour les observations et réclamations des uns et des autres. En ce qui concerne la Serbie, s'il consentit à modifier, au dernier moment, le plan primitif en lui octroyant le district de Vranja, ce fut par condescendance pour le désir des plénipotentiaires français et par des calculs de compensations tout à fait arbitraires. Pour la Turquie, le Président se contenta d'écarter ses objections par une fin de non recevoir assez singulière : « La Porte, dit-il, ayant accepté ces clauses à San Stefano, ne saurait s'y opposer. » A ce compte, la Porte n'aurait pu discuter aucun article de cette convention et, par ce même argument, on eût été autorisé à ne jamais l'entendre. Mais un tel raisonnement, si spécieux qu'il fût, s'accordait trop bien avec la méthode impérative de l'assemblée pour ne pas lui complaire : il se trouva, il est vrai, que des populations de même origine furent celles-ci laissées à la Turquie, les autres réunies à la Principauté ; mais ces contradictions n'inquiétaient pas le Congrès, qui, précisément, ne voulait reconnaître aucun droit national ou juridique en dehors de sa libre initiative.

Sa conduite fut exactement pareille envers le Monténégro. Il admettait la nécessité de l'accroître pour éviter de ce côté-là de nouveaux troubles, et surtout de lui donner l'accès à la mer, condition indispensable de son existence ; mais il n'entendait pas, le sachant inféodé à la Russie, lui donner une extension inquiétante. Dès lors, tout en lui conservant une part des avantages stipulés à San Stefano, il lui refusa d'assez importants territoires avec une complète indifférence. Les délégués du prince Nicolas, MM. Petrovitch et Radonitch, n'obtinrent pas d'audience au palais Radziwill et n'eurent d'autre ressource que de récriminer au dehors. Ils ne s'en faisaient pas faute d'ailleurs et se posaient amèrement en victimes. Je n'ai pas oublié sur quel ton acerbe ils m'exposèrent leurs sentimens, comme si j'avais rien à voir aux décisions du Congrès : quand je leur rappelai les accroissemens que leur pays avait reçus, ils me répondirent avec indignation, et je crois bien qu'ils considéraient au fond la haute assemblée comme une ennemie du Monténégro.

Quelque temps après, la Roumanie vint à l'ordre du jour.

La question se trouvait compliquée par une difficulté délicate et grave. On sait quel concours la Principauté avait prêté à la Russie durant la guerre, et cependant le Cabinet de Pétersbourg exigeait qu'elle lui abandonnât la partie de la Bessarabie que le traité de Paris avait réunie au pays moldave. Les instances des représentans russes indiquaient clairement la volonté du Tsar ; ils laissaient même entendre que cette concession était liée dans leur pensée aux clauses essentielles du traité futur, et que leur adhésion finale, en cas d'échec, demeurerait douteuse. Mécontenter à ce point la Russie, au moment où elle l'avait déjà accepté et devait consentir encore de pénibles sacrifices, semblait donc à la fois discourtois et dangereux. D'un autre côté, la Roumanie invoquait un acte européen, l'origine roumaine de la province en cause, et aussi les services éclatans qu'elle venait de rendre à cette même Cour qui prétendait la déposséder : enfin la Dobrutscha qu'on lui offrait en échange, aux dépens soit des Turcs, soit des Bulgares, ne lui semblait qu'une compensation insuffisante. Le litige se présentait ainsi sous une forme assez embarrassante : lord Beaconsfield défendait le traité de 1856, moins par scrupule, je crois, que pour donner plus de prix à son assentiment éventuel ; le prince Gortchakof faisait appel à la souveraineté du Congrès ; la nationalité de la Bessarabie était systématiquement écartée du débat.

Néanmoins, l'opinion des plénipotentiaires était faite. Leurs intérêts directs n'avaient rien de commun avec cette affaire et ils voulaient avant tout éviter de froisser le Tsar et d'amener des discussions orageuses. Ils résolurent, il est vrai, d'écouter en séance le plaidoyer des délégués roumains, mais je plaignais, à part moi, MM. Bratiano et Cogolniceano en les entendant développer leur argumentation judicieuse et illusoire. Ils avaient au surplus l'air fort tristes l'un et l'autre et n'accomplissaient assurément leur mission que par devoir et sans aucune espérance. A peine en effet eurent-ils quitté la salle que la Bessarabie fut adjugée aux Russes et la Dobrutscha à la Principauté. Tout au plus M. Waddington parvint-il à faire donner à la Roumanie le petit district de Mangalia et l'île des Serpens : c'était une maigre consolation.

Ainsi, par cette série de décisions, l'assemblée affirmait de plus en plus sa toute-puissance. Mais c'est ici qu'après l'avoir constaté, nous avons à reconnaître qu'il y avait à côté des vingt personnages qui siégeaient dans la grande salle du palais Radziwill

un vingt-et-unième plénipotentiaire invisible, à savoir l'esprit du siècle, qui intervenait dans leurs décrets superbes et qui s'y faisait sa part avec tout son cortège de faits accomplis et de doctrines vivaces et confuses, d'ignorances et d'audaces; tantôt dés-avoué et tantôt subi, il exerçait une pression occulte sur l'autorité du Congrès; il devenait même l'un des élémens majeurs de l'entreprise dont l'assemblée croyait diriger seule les ressorts, et aussi l'une des causes, la principale peut-être, des indécisions et des dissonances de l'œuvre.

C'est ainsi, pour ne parler que d'un des problèmes soumis au Congrès, que le principe des nationalités, tenu officiellement dans l'ombre, en émergeait sans cesse par l'influence du collaborateur anonyme que je viens de signaler. Souvent, il est vrai, l'assemblée violait ouvertement ce droit nouveau, mais plus souvent encore elle le consacrait par des actes directs ou obliques, de telle sorte que tout en lui opposant bien des résistances, — non sans raison, car ce droit, respectable en thèse générale, cache souvent plus d'un piège, — elle lui a fait faire, librement ou non, des progrès sensibles dans la péninsule des Balkans. Lorsque j'enregistrais au protocole les diverses mesures prises successivement dans un sens ou dans l'autre, je constatais qu'à côté de chacun des décrets contraires à cette théorie, il s'en trouve un autre qui la favorise. En maintenant, sous prétexte de réformes illusoires, la Roumélie orientale et la Macédoine dans le domaine de la Porte contre le vœu des populations, le Congrès créait, d'accord avec ce même vœu, la principauté Bulgare; en assujettissant la Bosnie-Herzégovine à l'Autriche-Hongrie, sans souci de l'homogénéité des races, il l'affranchissait du gouvernement turc; en séparant une partie de la Bessarabie de l'État roumain, malgré la communauté d'origine, il réunissait aux Serbes et aux Monténégrins d'autres agglomérations slaves; de plus, en conservant dans l'arsenal diplomatique le vieux système de vassalité auquel il soumettait les Bulgares, il en dégagait légalement Belgrade et Bucarest, proclamait leur indépendance et celle du Monténégro, et réalisait ainsi le rêve que ces trois pays avaient poursuivi depuis si longtemps au milieu de tant de luttes sanglantes. Enfin il allait, dans l'épisode grec, tout en écartant l'idéal des Hellènes, l'encourager cependant par une annexion de haute valeur, et continuer ainsi la préparation fragmentaire d'une nouvelle architecture de l'Orient.

## V

Cette dernière négociation a été fort accidentée et les tendances libérales, qui semblaient d'abord se produire dans le sens le plus large, se sont sensiblement atténuées en route. Elles ont donné des résultats utiles la à cause grecque, mais la conclusion a été, comme on va le voir, assez différente de l'exorde. La question se présentait cependant dans des conditions exceptionnellement favorables. En premier lieu, le Congrès l'avait spontanément introduite dans son programme, bien que la Convention de San Stefano n'eût fait à la Grèce qu'une allusion vague, et n'eût rien stipulé pour elle, et que les Cabinets n'eussent pris (ils l'ont toujours déclaré) aucun engagement envers celui d'Athènes. Leur intervention était donc particulièrement significative. En outre, quoiqu'on ne parlât que d'une « rectification de frontières, » comme cette expression est très élastique, elle surexcitait les espérances et les ambitions connues sous le nom d'Hellénisme. Enfin les traditions de plusieurs Puissances, la nécessité de contre-balancer les avantages accordés aux Slaves, recommandaient fortement les revendications grecques à la sollicitude des Cours. Nous croyions donc tous à Berlin que, si la combinaison plus ou moins étendue qui serait adoptée ne satisfaisait pas complètement la Grèce, elle serait en toute hypothèse ferme, incontestable et claire. Mais quoi ? en diplomatie les meilleures sympathies sont sujettes à caution et la réflexion et les circonstances exigent parfois des ajournemens imprévus. La méthode du Congrès, qui consistait à donner d'une main et à retenir de l'autre, dérivait de la situation politique dont il ne pouvait s'isoler, et s'il y avait lieu de croire que sa bonne volonté à l'égard de la Grèce serait plus énergique et plus précise, il fallait aussi s'attendre à des réserves. Tout cela est exact, mais il est également vrai que, dans l'état des choses, et après avoir montré tant d'empressement au début, l'assemblée aurait pu se reprendre un peu moins vite et adopter une résolution moins timide et surtout moins aléatoire.

Sans discuter en ce moment sa conduite, je me borne à constater, en témoin qui a suivi de très près cette campagne diplomatique, les modifications frappantes de sa pensée. Au début, l'opinion des plénipotentiaires était tellement « philhellène »

qu'elle se manifesta sur-le-champ par une sorte d'émulation de bienveillance. On décida sans discussion que les délégués athéniens seraient admis à présenter les vœux de leur gouvernement, et, pour préciser l'objet de cette audience, M. Waddington donna lecture d'une motion préliminaire, conçue en termes généraux, mais qui promettait implicitement une large extension du royaume grec : d'après ce texte, les ministres du roi Georges seraient introduits quand il serait question, non seulement de leur pays, mais « des provinces limitrophes. » Une annexion était évidemment indiquée par ces derniers mots qui les autorisaient à réclamer beaucoup plus qu'une rectification de frontières et désignaient à leur espérance des provinces déterminées. L'assemblée paraissait fort satisfaite et cette rédaction allait être adoptée, lorsque lord Salisbury se leva et lut un Mémoire où il se plaçait dans un ordre d'idées plus flatteur en apparence pour les ambitions helléniques. Il demandait que les représentans de la Grèce fussent admis à participer aux travaux du palais Radzivil toutes les fois qu'il s'agirait des populations de leur race, sous le prétexte humanitaire que les groupes hellènes devaient être défendus comme l'étaient les intérêts slaves. Ces groupes étant disséminés dans tout l'Empire ottoman, un tel projet, s'il eût été accueilli, aurait attribué au Cabinet d'Athènes le droit de contrôler l'ensemble de l'administration turque. Ce résultat étant inadmissible, et non moins contraire à la politique du Congrès qu'à celle de l'Angleterre elle-même, on ne saurait croire que lord Salisbury ait eu l'intention sérieuse d'établir un pareil précédent. J'incline donc à penser qu'en offrant à la Grèce cette satisfaction illusoire, il cherchait seulement à l'écartier de la Russie qu'il affectait de considérer comme uniquement dévouée aux Slaves. En tout cas, ce Mémoire, qui risquait fort de lancer le royaume dans des chemins de traverse, et ne lui donnait aucun avantage réel, avait l'air de surenchérir sur la proposition française et d'ouvrir à l'hellénisme de plus vastes perspectives, de telle sorte que le Congrès l'écouta volontiers et même faillit être séduit par l'argumentation anglaise.

Notre plénipotentiaire eut alors le mérite de ne pas suivre ce courant, qui devait se ralentir si vite, et de maintenir énergiquement, au risque de paraître moins philhellène que lord Salisbury, le texte qu'il avait présenté. Il montra qu'en désignant « les provinces limitrophes du royaume » comme l'unique objet



de l'intervention des délégués athéniens, il lui donnait la forme matérielle et définie qui pouvait seule assurer une solution pratique, tandis qu'en les invitant à une controverse générale, on risquait de disperser, à travers de nombreux détours, d'abord leur action qu'il importait de concentrer, ensuite l'attention et les sympathies de l'Assemblée. Il estimait donc servir beaucoup mieux leurs intérêts en délimitant le champ de la discussion et en précisant le but de leurs efforts. Sa conviction à cet égard était inébranlable, et il m'a dit depuis combien il lui avait été pénible d'avoir paru moins zélé que d'autres pour la Grèce, lorsque, au contraire, par une motion plus mesurée mais plus sérieuse, il lui préparait un agrandissement certain.

La suite a prouvé la sagesse et la prévoyance de cette tactique. Toutefois les sentimens provisoires de plusieurs plénipotentiaires affectaient alors d'être si intenses, que le Congrès fut sur le point de préférer l'amendement spéculatif de lord Salisbury à la proposition substantielle de M. Waddington. Les suffrages furent d'abord également partagés, et il fallut les déclarations impartiales du prince Gortchakof en faveur des diverses races de l'Orient, et l'autorité du Président qui, selon sa coutume, appréciait avant tout les avantages effectifs, pour que la rédaction de notre ministre des Affaires étrangères fût définitivement adoptée.

J'imagine que s'il en eût été autrement, la haute assemblée se fût trouvée quelque peu embarrassée de son ardeur, et de l'immixtion des représentans grecs dans les démêlés des populations homogènes, car il arriva qu'après quelques jours consacrés à l'étude des questions slaves et des complications du problème oriental, la crainte de désorganiser outre mesure l'Empire ottoman avait refroidi sensiblement ses inclinations hellènes. Cette réaction devint même progressivement si forte que le projet français, qui avait paru trop restreint, était maintenant considéré comme extrêmement étendu, excessif même : tout en acceptant l'idée d'élargir le royaume, on élevait contre elle, dans les conversations particulières, une foule d'objections stratégiques et politiques; enfin j'entendais autour de moi des observations assez aigres sur les prétentions de la Grèce. Si bien que M. Waddington n'espérait plus obtenir qu'au prix de considérables réductions les annexions qu'il avait en vue, et ne doutait pas que,

même ainsi modifiées, elles ne fussent contrariées par des réserves de procédure.

Ce fut dans cet état d'esprit fort ombrageux que le Congrès reçut, le 29 juin, les délégués du Cabinet d'Athènes. Il aimait assez admettre devant lui, comme le Sénat romain, les envoyés des princes : il avait déjà accordé cette faveur aux Roumains et il entendit plus tard le représentant du Shah de Perse. Il accueillit les diplomates hellènes avec la plus grande courtoisie, mais sans effusion : M. de Radowitz, qui les avait introduits, leur désigna deux chaises ordinairement occupées par les secrétaires-adjoints, et le Président leur souhaita brièvement la bienvenue. M. Delyannis, ministre des Affaires étrangères, s'avancit en inclinant légèrement sa haute taille : son visage, coupé par une épaisse moustache et encadré de longs favoris grisonnans, ses yeux vifs et scrutateurs, son engageant sourire exprimaient une émotion contenue, une incertitude modeste, et aussi une ferme confiance dans la justice de sa cause. Son collègue, M. Rangabé, ministre du Roi à Berlin, petit, alerte, la mine éveillée sous ses cheveux blancs et bouclés, saluait gaiement l'assistance où il avait de nombreux amis. Tous deux prirent place avec la dignité simple et réservée qui convenait, en présence d'une assemblée toute-puissante et muette, aux orateurs d'un État faible, mais illustre.

Ils savaient, par des communications officieuses, qu'il fallait avant tout ne point inquiéter les susceptibilités de l'auditoire, et M. Delyannis, dans le Mémoire habilement concerté dont il donna lecture, laissant de côté les tendances générales de l'hellénisme, s'associa résolument au système pratique des plénipotentiaires français. Sans doute il demanda un peu plus qu'il n'espérait recevoir, puisqu'il présenta, outre l'annexion de la Thessalie et de l'Épire, celle de la Crète comme le *desideratum* de son gouvernement ; mais il le fit en homme d'État, dans un langage sobre et modéré, invoquant exclusivement des motifs d'ordre politique et l'intérêt de la paix, avec une conviction respectueuse. Son discours est inséré *in extenso* au protocole. Après lui, M. Rangabé, plus connu comme poète que comme diplomate, improvisa une harangue parsemée de fleurs de rhétorique et de classiques réminiscences, que l'assemblée écouta d'une oreille distraite et même avec un peu d'ironie. Je ne sais si les deux délégués avaient compté sur une discussion ou, du moins,

sur une manifestation quelconque d'un sentiment collectif ou individuel; mais, en ce cas, ils furent déçus, car ni un mot, ni un geste n'indiquèrent l'impression du cénacle, et dès qu'ils eurent terminé, le Président mit fin à leur audience par une phrase polie qui me rappela le vers de Flaminius dans *Nicomède* :

C'est de quoi le Sénat pourra délibérer.

Ceci pouvait n'être qu'une réserve strictement correcte, mais ce qui me parut assez singulier, c'est que, après leur départ, pas une allusion ne fut faite à leurs paroles, et que, comme s'il se fût agi d'un incident insignifiant, le reste de la séance fut consacré à de tout autres objets. Une semaine seulement plus tard, la question fut examinée.

Dans l'intervalle, M. Waddington, de plus en plus éclairé d'abord, je crois, par cette attitude indifférente, et ensuite par ses entretiens avec ses collègues, sur le mouvement rétrograde que subissait la cause grecque, comprit l'urgence de resserrer la ligne frontière de son plan primitif, et même, pour prévenir un échec, de ne point donner à la solution proposée un aspect trop absolu. Il ne s'y décida, je le sais, qu'avec peine, pour rallier à l'agrandissement territorial du royaume les opinions désormais défiantes, indécises ou indolentes. Il eut soin cependant de définir, dans un travail précis, les limites *minimum* de l'annexion, de telle sorte que l'assemblée ne pût, sans se déjuger ouvertement, refuser de les accepter. En second lieu, tout en regrettant de ne pouvoir donner à son projet la forme d'un décret impératif et immédiatement exécutoire, il lui imprima toutefois le caractère d'un acte ferme de la volonté européenne. Enfin, il eut le mérite de le soutenir dans la séance du 5 juillet avec une éloquence chaleureuse et persuasive, inspirée par les meilleures traditions politiques et parlementaires. Son discours, très étudié au fond, mais dont les développemens improvisés n'ont pu être que résumés au protocole, entraîna l'assistance par son impulsion oratoire et son argumentation énergique, et enleva l'assentiment unanime.

Le principe seul, il est vrai, était reconnu : soit par crainte d'une crise dans les Balkans, soit pour ne pas décréter lui-même une nouvelle atteinte à l'intégrité de l'Empire ottoman, le Congrès croyait bon de faire, au préalable, un appel prudent et

courtois à l'entente des deux intéressés et, s'il était nécessaire, à sa propre médiation. Mais il ne doutait pas un instant que ces pourparlers amiables n'eussent pour base l'annexion de la Thessalie et de l'Épire, et pour unique objet de spécifier les détails de la délimitation. Je dois dire, ayant suivi de près toute cette affaire et constaté le sentiment de tous les plénipotentiaires, qu'ils considéraient avoir pris à cet égard une décision souveraine : sans doute les termes de l'article 24 du traité, trop concis et trop vagues, ont donné lieu plus tard à de fâcheux conflits qu'un peu plus de précision eût prévenus (1); mais la volonté des Puissances n'en était pas moins péremptoire et sincère, et personne n'avait entendu la subordonner à des interprétations et à des négociations incertaines : elles l'ont d'ailleurs affirmée de nouveau lors de la médiation de 1880, et si elles ont fini par laisser à la Turquie la province d'Épire dont les droits étaient identiques à ceux de la Thessalie, il est indéniable que le Congrès s'était moralement prononcé pour l'une comme pour l'autre, et qu'en ajournant quelque peu le dénouement pour qu'il fût moins pénible à la Porte, il ne supposait pas que l'annexion elle-même pût être remise en cause, et que des subtilités de controverse suggérées par des convenances politiques et aussi par une décroissance de plus en plus sensible des sympathies européennes pour la Grèce, feraient regarder comme un simple vœu la résolution qu'il avait adoptée. Il se faisait illusion assurément ; mais, sans nous exagérer la valeur qu'il attribuait lui-même à sa rédaction, nous ne saurions méconnaître que celle-ci, sous une forme un peu enchevêtrée, était, dans sa pensée et dans l'opinion générale, aussi ferme que toutes les autres clauses. La conclusion de l'affaire grecque à Berlin, étant donné le système de demi-mesures que, pour tant de raisons majeures, le Congrès appliquait là comme partout, se trouvait donc, en somme, avoir étendu et fortifié le domaine des nationalités indépendantes.

## VI

Les territoires en litige dans la Péninsule des Balkans ayant été ainsi les uns répartis entre les diverses principautés slaves, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Grèce, les autres restitués à

(1) J'ai exposé les difficultés subséquentes auxquelles ce texte a donné lieu dans la *Revue* du 15 août 1900 et du 15 mars 1901.

la Porte, il restait encore à s'occuper des résultats de la guerre en Asie Mineure. Mais auparavant l'attention de l'assemblée fut appelée sur une question financière susceptible d'exercer quelque influence sur les exigences finales, à savoir l'indemnité d'un milliard environ imposée à la Turquie par les Russes dans la Convention de San Stefano. Lorsque cette dette formidable arriva sur le tapis, il semblait qu'on allait étudier la quadrature du cercle : on en parlait bien de temps en temps dans les couloirs, mais le Trésor ottoman étant absolument vide et son crédit ruiné, on se demandait comment il serait même possible de discuter là-dessus. Il fallut cependant aborder ce sujet en séance, et il y avait sur tous les visages, en même temps qu'une certaine inquiétude, une nuance de curiosité ironique, comme devant une énigme non moins grave qu'insoluble et dont l'examen semblait également inévitable et inutile. Dans cette situation, le débat ne pouvait être qu'une logomachie prévue et assez vaine. Carathéodory n'eut pas de peine à démontrer, ce qu'on savait de reste, à quel point la Turquie était hors d'état d'acquitter la moindre partie de cette énorme somme : lord Salisbury, exprimant le sentiment général de l'assemblée, affecta malicieusement de rechercher « par quels moyens ses collègues russes espéraient faire exécuter une clause irréalisable. » De son côté, le comte Schouvalof insista sur les engagements pris par la Porte, et visiblement agacé par le ton railleur du plénipotentiaire anglais et le lamentable exposé de Carathéodory, répondit sur un mode fort aigu « qu'après tout la Turquie aurait dû calculer ses moyens avant d'entrer en campagne. » Assurément ; mais comme, d'autre part, le Congrès était contraire à toute compensation territoriale que la Russie d'ailleurs, sincèrement ou non, déclarait très éloignée de sa pensée, on paraissait de plus en plus engagé dans une impasse. Mais on avait compté sans l'esprit audacieux du chancelier allemand qui simplifia tout à coup la question, suivant son habitude, en passant par-dessus l'obstacle avec un dédain superbe : « L'assemblée, dit-il, ne peut être garante de la solvabilité de la Porte, » et il en conclut, ce qui était plus spécieux que logique, qu'elle devait renvoyer les parties à s'entendre et ne rien insérer sur ce point dans le traité. Cette façon cavalière de supprimer la difficulté séduisit sur-le-champ le Congrès dégagé par un aussi ingénieux subterfuge d'une stipulation inaccessible, et qui s'empressa de la reléguer dans les limbes de la diplomatie.

On en vint alors aux affaires d'Asie : mais bien qu'elles fussent nombreuses, elles n'inquiétaient personne. D'abord elles avaient la chance heureuse de se présenter les dernières et quand tout le monde désirait en finir. L'Angleterre, l'Autriche, avaient atteint leurs principaux objectifs : des avantages multiples étaient attribués aux Principautés balkaniques ; le concert européen se dressait comme un beau décor ; on ne doutait pas de l'issue pacifique du Congrès, et certes la Russie aussi bien que la Porte eussent été fort mal venues de susciter des objections de dernière heure. Un paisible compromis était le complément obligatoire d'un travail presque achevé, et cette solution s'imposait tellement que les représentans russes et anglais, chargés de la préparer dans leurs conférences isolées, y parvinrent, je crois, sans trop de peine. Quoi qu'il en soit, le prince Gortchakof, en ministre jaloux de la dignité de son maître, tint à honneur de prendre, en séance plénière, l'initiative des sacrifices qu'il avait dû consentir. Concertée ou spontanée, la scène fut extrêmement majestueuse : le Congrès, surpris peut-être, à coup sûr charmé, écouta en silence le vieux chancelier russe déclarer que le Tsar, en vue de terminer par un acte désintéressé la grande lutte pour la paix, consentait à abandonner une partie de ses conquêtes asiatiques, Erzeroum, Bayazid et la vallée d'Alachgerd, transformait Batoum en port franc, et ne prétendait garder qu'Ardahan et Kars. La Porte recouvrait ainsi de vastes territoires ; l'Angleterre aurait eu mauvaise grâce à insister : l'assemblée manifesta sa joie, et persuadée ou non qu'elle devait uniquement cette conclusion à la magnanimité du Tsar, elle en félicita le prince Gortchakof et la sanctionna sur-le-champ.

## VII

Son labeur matériel était en effet achevé. Mais il lui restait à subir une rude épreuve morale. Comme si la logique et la vérité devaient avoir le dernier mot, ce cénacle allait être mis au pied du mur, et révéler combien son appareil souverain cachait de timidité et de doute. J'avais remarqué, pendant le cours de nos séances, qu'une question de premier ordre demeurait à la fois présente et voilée. On y pensait toujours, car elle était virtuellement au fond de tout, mais on n'en parlait jamais. En un mot : quelle serait la garantie des stipulations

collectives ? les Puissances s'engageraient-elles à les maintenir comme elles l'avaient fait au traité de 1856, ou bien les abandonneraient-elles, sans aucune sanction coercitive, au hasard des événemens futurs ? Évidemment, dans l'état actuel de l'Europe, les plénipotentiaires, conscients des lacunes de leur ouvrage, inclinaient à ne point exposer leurs Cours aux périls d'une intervention aventureuse ; mais il leur répugnait de s'avouer à eux-mêmes et d'avouer au monde que leurs décrets ne seraient, au besoin, défendus par personne.

Ils avaient donc laissé ce point délicat dans l'ombre et se flattaient de l'é luder par le silence. Mais ils avaient compté sans l'indiscrétion d'une Puissance intéressée à la commettre : la Russie, sachant bien qu'ils reculeraient devant une clause éventuellement militaire, avait tout avantage à provoquer une discussion qui aboutirait infailliblement au refus de la garantie et, par suite, altérerait l'autorité matérielle et morale d'un traité dirigé contre sa situation présente et ses vues ultérieures en Orient. Elle prenait ainsi, autant que possible, sa revanche de tant de mesures hostiles, et, tout au moins, en contraignant l'assemblée à la déclaration significative de son abstention future, elle lui lançait la flèche du Parthe. Toutefois, par un ingénieux raffinement de diplomatie, le prince Gortchakof, bien loin de la proposer, ce qui eût été suspect, affecta au contraire le désintéressement le plus absolu en réclamant l'insertion dans l'acte final d'un article qui en assurât l'exécution.

Il le fit avec beaucoup d'art, dans un langage solennel. Sans désigner la Turquie ouvertement, bien qu'il eût soin de justifier sa démarche par une allusion transparente, il exposa les dangers que ferait courir à la paix la violation, soit par la force, soit par l'inertie, des dispositions édictées en Congrès ; il invoqua d'une voix émue la dignité de l'Europe qui serait ainsi compromise, si son œuvre restait éphémère. Ce développement oratoire, cette sollicitude pour l'intangible permanence d'un traité dont il ne semblait pas que la Russie dût être à tel point soucieuse, déconcerta visiblement les plénipotentiaires. Ils se trouvèrent, ainsi que l'avait sans doute prévu le premier ministre du Tsar, d'autant plus préparés à rejeter ses conclusions, qu'ils se défiaient de ce grand zèle, et qu'ils se voyaient, avec non moins de surprise que de dépit, placés dans l'alternative d'assumer ou de répudier nettement, — contre leur dessein, — la res-

ponsabilité précise et pratique de leurs actes. Leur anxiété était extrême devant ce dilemme captieux.

La question avait été posée à l'improviste et le débat fut remis au lendemain. Dans ces vingt-quatre heures, les échanges d'idées n'avaient fait que fortifier le sentiment négatif de la majorité. La séance s'ouvrit par un discours correct de Carathéodory-Pacha, qui alléguait la sincérité et les bonnes intentions de la Porte et jugeait, en conséquence, toute garantie inutile. Le Congrès ne lui prêta qu'une oreille impatiente : il ne songeait guère en effet à la confiance plus ou moins grande que méritait la Turquie et n'avait en vue que le désir des Puissances de rester libres de leurs mouvemens. Le prince Gortchakof, qui jouait ainsi sa partie à coup sûr, renouvela sa démarche en termes de plus en plus pressans, de l'air calme d'un homme qui accomplit son devoir. Son fin visage demeurait immobile, mais je lisais dans ses yeux la curiosité discrète et maligne de savoir comment l'assemblée s'y prendrait pour pallier la défaillance dont il prétendait lui infliger l'aveu.

Je pensais bien qu'il n'attendrait pas longtemps, car je voyais le prince de Bismarck assez nerveux et tout prêt à la riposte. Comme président, il eût dû inviter d'abord ses collègues à donner leur avis : mais, irrité de l'incident, décidé à n'accepter aucune charge obligatoire pour l'Allemagne, il tenait aussi à ne pas souffrir que lui-même et le Congrès eussent l'air embarrassés devant la phraséologie inopportune de son vieux rival. Il prit donc aussitôt la parole et sortit hardiment du cercle où celui-ci voulait l'enfermer. Par une habile manœuvre parlementaire, bien loin d'excuser le refus de la garantie comme une mesure insolite, mais nécessitée par les circonstances, il prit la chose de haut et présenta au contraire l'abstention du Congrès comme l'application formelle du droit international. Procédant par aphorismes catégoriques et concis, il déclara péremptoirement, d'abord que « nul État n'est obligé de prêter main-forte à l'exécution des engagemens pris, » et ensuite « qu'il ne pouvait exister de garantie solidaire et collective. » Ces deux sentences, dont la première est vraie ou fausse selon les stipulations des traités, et dont la seconde est inexacte (1), étant posées comme des principes indiscutables, il en conclut que les Puis-

(1) Nous avons rappelé plus haut que l'article 7 du traité de Paris de 1856 stipule au contraire la garantie *en commun* des puissances signataires.



sances, sous peine de provoquer « de grands dissentimens, » devaient seulement « surveiller l'exécution de leurs décrets. » Enfin, usant d'une ressource familière à son éloquence, il adoucit l'âpreté de sa voix, sourit, et colora sa péroraison d'une nuance philosophique : « Le Congrès, dit-il avec une certaine mélancolie, ne peut, après tout, faire qu'une œuvre humaine, sujette, comme toute autre, aux fluctuations des événemens. »

L'assemblée fut très satisfaite de ce discours qui la dispensait de s'expliquer davantage et même transformait sa réserve en affirmation des vrais principes. Lord Salisbury se fit l'interprète de sa pensée en exprimant sa répugnance personnelle pour l'emploi éventuel d'une force étrangère : « Il n'en saurait être ainsi, » répondit simplement le Président, et cet arrêt fut confirmé immédiatement par un vote. Bien plus, avec une ardeur peut-être exagérée, on repoussa l'insertion au traité de toute allusion à une garantie quelconque, même sous la forme mitigée d'une clause de surveillance et de contrôle. Toutefois, d'après ce que j'entendais dire, les plénipotentiaires eussent de beaucoup préféré que cette discussion pût être évitée : leur silence eût passé inaperçu, tandis que, malgré la fière tactique de leur président, le refus officiel de toute sanction exécutoire indiquait peu de confiance dans l'efficacité de leurs décisions, et, conformément aux vues du prince Gortchakof, en diminuait sensiblement la valeur.

## VIII

Pendant que le Congrès s'évadait ainsi de cette désagréable impasse, une commission de rédaction préparait le texte du traité. Ce n'était point chose facile que de définir et de circonscrire les résultats obtenus, de les dégager de tant de réticences et de circonlocutions, mais il était plus malaisé encore de les concentrer en formules brèves et prudentes et d'envelopper les points délicats de tours de style ingénieux. Notre troisième plénipotentiaire, M. Desprez, rendit à cet égard les plus éminens services : il a été l'un des principaux auteurs de ce travail, et ses collègues s'empressaient de rendre hommage à la dextérité de sa phraséologie, ce qui ne m'étonna point, ayant été sous ses ordres et sachant combien « d'un mot mis en place » il appréciait « le pouvoir. » En peu de temps, les répartitions politiques et géo-

graphiques plus ou moins bien déterminées, les bénéfices des uns, les sacrifices des autres, les accords transitoires et la longue série des résolutions secondaires se trouvèrent indiqués en termes tantôt exacts et tantôt discrets, mis en vedette ou laissés dans la pénombre. Le Congrès adopta cet ensemble après une rapide revision. L'instant de la signature était venu.

Le 13 juillet 1878, un mois juste après la réunion première, la foule se pressait encore devant les grilles du palais Radziwill, saluant les plénipotentiaires en uniforme et constellés de décorations. Dans la salle, ceux-ci s'adressaient des félicitations sur l'issue pacifique des négociations, seul avantage en effet qui leur fût commun. Puis ils procédèrent sans préambule et sans commentaires à l'apposition de leurs signatures et de leurs cachets sur les exemplaires originaux destinés à chacune des Puissances. Les textes, sur parchemin, n'avaient pas été copiés suivant l'usage, mais imprimés. La certification fut faite ensuite par M. de Radowitz et moi, et l'on prit place autour de la table pour la dernière fois. Le comte Andrassy remercia le Président, au nom de tous ses collègues, « de la sagesse et de l'énergie avec lesquelles il avait dirigé les travaux. » Le prince de Bismarck exprima à son tour sa haute gratitude à l'assemblée pour la constante « bienveillance qu'elle lui avait témoignée » et complimenta gracieusement les secrétaires de leur concours. Enfin, s'élevant à des considérations générales, après avoir déclaré que « la mémorable époque » du Congrès « resterait ineffaçable dans son souvenir, » et rappelé « le grand bienfait de la paix assurée dans les limites du possible, » il exhorta ses collègues à dédaigner « les critiques de l'esprit de parti, » et ajouta que « l'histoire rendrait justice à leurs intentions. » Ce mot étant peut-être un peu faible, il s'empressa de le corroborer en affirmant l'espoir « qu'avec l'aide de Dieu, l'entente resterait durable » et en proclamant que « le Congrès avait bien mérité de l'Europe. »

Après ces paroles à la fois pompeuses et réservées, il prononça la clôture des séances. L'assemblée se sépara quelques instans plus tard au milieu des manifestations réciproques de cordiale courtoisie. En réalité, si elle avait bien accueilli les louanges un peu banales de son président, et voyait avec un certain allègement d'esprit sa campagne achevée sans encombre, elle demeurerait à l'heure des adieux plutôt froide et soucieuse. Cette impression me paraissait visible sur les visages sourians.

Le prince de Bismarck seul ressentait et laissait voir un contentement sincère et complet. Sans parler des Russes et des Ottomans, aux dépens desquels s'était établi l'accord, et qui, résignés à la surface, gardaient les uns le ressentiment des restrictions imposées à leurs conquêtes ou à leur politique, et les autres, malgré quelques restitutions insuffisantes, l'amertume de tant de clauses humiliantes et onéreuses, les Cabinets même les plus favorisés n'envisageaient pas d'un œil calme les perspectives de l'horizon. L'Autriche appréciait sans doute la possession de la Bosnie-Herzégovine, mais l'adduction de nouveaux élémens slaves dans la monarchie était une grosse entreprise, et surtout qu'advierait-il de l'évolution diplomatique dont la conséquence inévitable allait être l'alliance avec l'Allemagne ? L'Angleterre, si heureuse qu'elle fût d'avoir disloqué la Convention de San Stefano, ne se dissimulait pas combien l'état de choses qu'on venait de lui substituer était menaçant et précaire. Si la France avait repris sa place dans le concert européen, l'antithèse des traités de Paris et de Berlin avait renouvelé en elle de sombres souvenirs, et elle se sentait toujours reléguée dans un recueillement forcé. Au fond, tous les plénipotentiaires comprenaient qu'ils avaient seulement masqué et ajourné les grands problèmes, inauguré une situation douteuse, la paix stérile et incolore, maintenu, aigri peut-être en Orient les rivalités séculaires et préparé seulement une nouvelle arène à des ambitions éternelles. En somme, ce qu'on appelle en Allemagne « la constellation européenne » restait à l'état de nébuleuse. Le chancelier allemand au contraire, grandi encore par son rôle présidentiel, n'y avait trouvé qu'honneur et bénéfice : la Russie était en échec ; l'Autriche, entrée désormais dans l'orbite de la politique de Berlin, lui abandonnait le terrain germanique, en développant dans son empire cosmopolite et sans axe les tendances d'un slavisme à la fois faible et agité ; la suprématie de l'Angleterre à Constantinople, atténuée de plus en plus par les légitimes déceptions de la Turquie désarmée, ne devait point gêner l'influence que l'Allemagne voudrait prendre en Orient. Dans le compte général des profits et pertes, le chancelier gagnait beaucoup suivant sa coutume, et le succès ne lui coûtait rien. La séance de la signature était donc pour lui la consécration de son triomphe, et par le concours des circonstances, la vie de cet homme de lutte, promoteur de tant de guerres, était couronnée par une grande scène pacifique.

Il appréciait cette antithèse, et il a voulu que le tableau commémoratif du Congrès de Berlin fût le commentaire et le trophée de sa carrière victorieuse. Tandis que dans les œuvres analogues d'Isabey et de Winterhalter, les négociateurs de 1815 et de 1856 ne sont que des personnages paisiblement engagés dans une conversation quelconque, la toile du peintre allemand Werner présente un sens symbolique indiqué par un collaborateur inattendu. J'ai su alors en effet que l'éminent artiste recevait, au cours de son travail, les directions et les conseils de ce maître d'un autre genre qui introduisait la diplomatie dans le domaine de la plastique. On ne peut dire sans doute dans quelle mesure son intervention s'est exercée : mais le choix du sujet qui est l'épisode de la signature, l'ordonnance de l'ensemble, la distribution de la lumière, les expressions et les attitudes, indiquent évidemment une intention et des suggestions respectueusement acceptées et, d'ailleurs, remarquablement interprétées par un homme d'esprit et de talent.

On est dans la grande salle du palais Radziwill. Au centre, un groupe fortement éclairé attire sur-le-champ et retient l'attention. Le prince de Bismarck le domine de sa haute taille avec une majesté épanouie et familière : à sa droite Andrassy, le confident du jour et l'associé de demain, se tient immobile, un peu contraint peut-être ; à sa gauche, le Président répond au salut déférent et au sourire gracieusement vague du comte Schouvalof par une poignée de main amicale et condescendante. Sur la même ligne, mais presque à l'écart, le chancelier russe, affaissé dans un large siège, semble répéter une objection rétrospective à lord Beaconsfield qui l'écoute par politesse, appuyé sur sa canne d'un air narquois. M. Waddington, debout au second plan, est seul, raide et sombre : ses yeux atones se perdent dans le vide. De l'autre côté, près de la table où Carathéodory, la plume en main, hésite à placer son nom au bas du texte qu'il réprouve, lord Salisbury et lord Odo Russell présentent à leurs prétendus amis ottomans les flegmatiques encouragemens et les consolations de l'Angleterre. Autour des parchemins officiels, les acteurs secondaires se pressent au fond du théâtre. M. d'Oubril, au moment de signer, oppose d'un air défiant quelque réflexion amère au langage optimiste de Radowitz ; Saint-Vallier jette un coup d'œil oblique et rêveur sur M. de Bismarck et le comte Schouvalof ; Corti, — songe-t-il à la Triple Alliance à

venir? — promène, en dissertant avec Desprez, un regard froid et pénétrant sur ses collègues : Bülow, assis, non loin de son chef, se recueille dans la sérénité. Sans doute, ce tableau documentaire ne reproduit pas matériellement la scène telle que je la revois dans mon souvenir, mais les attitudes préméditées en donnent bien le vrai caractère, et je suis sûr qu'en recevant plus tard de leur président la photographie de l'œuvre, tous les membres du Congrès ont reconnu, comme moi, dans cette « illustration » de leur dernier protocole la synthèse de la situation et surtout des sentimens divers dont ils étaient agités devant l'acte qu'ils léguaient à l'histoire.

En fait, s'il m'est permis de rappeler en terminant mon impression de témoin, j'ose dire que de tels hommes ne pouvaient se faire illusion sur les transactions qu'ils avaient couvertes de leur prestige. En scellant ces clauses médiocres et hésitantes qui laissaient l'Orient gonflé de mystérieuses tempêtes et l'Europe en léthargie fiévreuse, ils avaient trop de clairvoyance pour croire qu'ils eussent constitué la paix véritable qui est la sécurité dans l'équilibre et la justice. Et cependant, il est équitable de le reconnaître : placés, comme ils l'étaient, en présence de problèmes qui excédaient les forces d'un siècle vieux et fatigué, ils avaient fidèlement traduit la pensée du temps. Ajourner les difficultés fondamentales, ajuster par à peu près les secondaires, donner aux peuples une trêve, c'était fatalement tout ce qu'ils pouvaient faire. Si mal combiné que fût l'édifice, il était seul possible alors et sa durée le prouve. Assurément, il y a des brèches aux murailles et des mines dans les souterrains, mais les gros bastions subsistent. Est-ce leur force ou leur faiblesse qui les protège? Je ne sais, mais le pavillon officiel y flotte encore, et tout le monde estimerait dangereux de les détruire. C'est la justification, un peu ironique, des architectes, qu'en définitive, après vingt-cinq ans, — grand espace de la vie diplomatique, — leurs successeurs ne semblent pas en mesure de rien construire qui soit plus solide et plus beau.

---

---

# LA ROUTE S'ACHÈVE

---

## DEUXIÈME PARTIE (1)

---

### VII

— Et Jacques Marelle, monsieur le major, vous inquiète-t-il toujours ?

— Lui?... Pas du tout. Ce n'est pas parfait, mais le mieux s'accentue.

Et ses petits yeux clignotans se portaient tour à tour sur Pierre et la foule élégante qui passait dans la grande allée ensoleillée du parc, à Biskra.

— Au printemps, il pourra rentrer en France. C'est moi qui vous le dis.

— Oui, murmura l'intendant glissant son bras sous celui de Pierre pendant que le docteur s'éloignait... nous verrons cela. Dieu sait que je lui souhaite de guérir, à ce pauvre garçon ! J'en ai trop vu arriver ici, comme lui, à peine touchés soi-disant. Ils vivaient au milieu de nous. Quand on les interrogeait, eux ou leurs médecins, ils allaient toujours bien. Et, un beau matin, au train de Constantine, on accrochait un wagon plombé. Ils s'en allaient en effet, au printemps, mais dans leur triple boîte, enfermée elle aussi en une grande caisse, vous comprenez, à cause des paquebots qui mettent ça à fond de cale parmi les bagages et le fret. Ils s'en allaient comme une banale marchandise,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

un peu longue, un peu lourde, qu'on maniait avec précaution... et encore !

— Oh ! monsieur l'intendant, Marelle n'en est pas là.

— Non... pas encore... Dieu veuille que le docteur ait raison ! C'est si triste de voir partir ainsi de la jeunesse, ... de la jeunesse qui aime.

Pierre, ému, regarda son grand ami. Sa figure fine, amaigrie, s'éclairait de deux yeux tristes dont le regard reflétait la douceur des fleurs épanouies dans les haies et la joie des enfans s'ébatant autour d'eux.

— Ne me croyez pas méchant, mon petit. J'aime au contraire tout ce qui, en la vie des autres, est une joie et une beauté. J'ai accepté l'existence telle que la destinée me l'a faite. Mais comme les errans, les abandonnés, j'ai observé, écouté, et j'ai pris mon bonheur aux bonheurs de mes semblables. Que faire ici, du reste ? C'est le silence et la vie contemplative forcée. Des jeunes femmes qu'attire la tiédeur de nos hivers viennent chaque année. Il y en a que je retrouve fidèles à cette station parmi nous. Je les reconnais, les étudie, — oh ! très discrètement. Je suis le passant. Ont-elles jamais jeté les yeux sur ce grand diable sec et morose qui va dans leur soleil ? Je sais à quelle heure elles passent, sortent, s'assoient dans le parc, envoient leurs enfans jouer. Tout ce qui est d'elles m'intéresse. Je ne leur parle pas, mais je sais le charme de leur voix. Je surprends un écho, une intonation, un appel qui ramène les enfans auprès d'elles. Et c'est une musique qui m'accompagne. Je les reconnais, si loin soient-elles, posées dans la lumière des décors merveilleux d'ici. Et je les admire. Elles me deviennent très chères ; elles me sont amies, des amies silencieuses et belles ; et je les aime ainsi, très lointaines, avec tout le mystère des gestes qu'elles accomplissent et que je m'imagine. Je leur pardonne le bonheur qu'elles donnent à d'autres en retour des quelques minutes de beauté et d'infinie tendresse, très délicate, qu'elles mettent en ma vie de solitaire. Grâce à elles, la route s'éclaire. Je trouve que tout est bien, que tout est beau. Chacun a son lot ici-bas. Il y a à l'accepter bravement, en homme, surtout quand le devoir l'impose, à le transformer, à l'embellir si possible par le rêve et non à blasphémer. « Tout ce que j'ai fait, c'est la vie réelle qui l'a fait naître, » a dit Gœthe. Moi, suivant cette idée, je puis dire que tout ce que j'ai là au cœur, c'est la

vie vécue autour de moi, admirée et aimée, qui l'y a mis et qui fait ma force.

A ce moment, il se tut. Une jeune femme passait. Sur le fond de l'ombrelle déployée la tête blonde se nimbait de reflets roses et dorés. Une quiétude se lisait sur ses traits, dans la manière dont son regard errant autour d'elle se posait sur les choses et les êtres rencontrés. Bien faite, vêtue d'une étoffe claire, souple, trahissant le rythme calme de chacun de ses mouvemens, elle présentait un ensemble de lignes parfaites, et elle allait, en l'atmosphère tiède, parfumée, comme une harmonie vivante, l'andante lent et berceur d'une symphonie émouvante. La jeune femme était dépassée qu'ils marchaient encore côte à côte, silencieux. Quelque chose vivait en son ami que Pierre commençait à percevoir.

— Et celle-là, murmura-t-il à la fin, la connaissez-vous?

— Oui, ce n'est pas la première fois qu'elle vient ici...

Et sa voix, à ce moment, eut une hésitation; puis il avoua, le regard perdu, comme écoutant son cœur :

— C'est celle que je préfère. C'est pour elle surtout que vous me trouvez ici... Sans cela... Ce n'est pas mon habitude. Je suis un peu loup, vous savez. Je rôde à l'écart... Mais elle, c'est une de mes plus pures joies. Elle a l'air si bon, si sincère!... Et puis, plus vivement que d'autres elle me rappelle la France... et une affection qui n'est plus.

Là, il se reprit, releva la tête :

— Hier, sa petite fille passait ici, tenez. Moi, j'étais sur ce banc et je l'observais depuis longtemps. Je cherchais à démêler, en l'enfant, les signes futurs, à percevoir dans ses façons d'être et de s'égayer ce qui me révélerait la femme qu'elle serait un jour. Tout à coup elle fit un faux pas et tomba. J'eus vite fait de la relever. Il n'y avait pas de mal. Elle éclata de rire et je fis comme elle, quoiqu'en moi il y eût eu une seconde d'inquiétude. Au reste, n'était-ce pas son enfant? N'avais-je pas, perdant la tête, failli la serrer en mes bras?... Son enfant!... quelle délicieuse chose!... La bonne accourue maugréait, tapotant la robe, rajustant la ceinture, le chapeau déplacé. Nous restions là sans nous rien dire, elle, un peu rose, confuse de sa maladresse; moi, admirant ses gestes, ses façons déjà coquettes de tourner la tête, de se cambrer et se prêter aux soins empressés d'une inférieure, en vraie petite femme. Quand tout fut bien en ordre, elle me tendit la main, me remercia. Et comme elle allait s'éloigner :



— Au revoir, dis-je, charmant bébé.

— Pourquoi m'appelez-vous bébé? reprit-elle, retournée brusquement, en un ton vif, tranchant. Sa petite bouche se plissait froide, méchante.

— Mon Dieu, murmurai-je interloqué, parce que je vous trouve réellement charmante, et que, il faut bien l'avouer, vous n'êtes pas encore une très grande personne.

Elle me regardait toujours, hautaine, en des mines adorables, s'essayant à deviner si le sourire dont s'accompagnaient mes paroles ne voilait pas quelque ironie. Elle me plaisait ainsi. Cela prolongeait l'entretien et pour savoir, par elle, un peu de sa mère, je tins à préciser :

— Comment vous appelez-vous, mademoiselle?

Alors son regard grandit, sa petite personne se haussa, eut une tenue fière, un geste de souveraine élégance affirmant la gloire d'ancêtres évoqués, de marquises du grand règne subitement apparues la regardant passer. Et sa voix bien timbrée, nette, martelant les syllabes, laissa tomber un des plus beaux noms de France :

— Je m'appelle Marie-Antoinette de...

Et elle passa. Mais le bon petit cœur qui était en elle lui dicta plus de gratitude. Elle revint gentiment vers moi.

— Merci encore, monsieur. Vous avez été bien bon de faire attention à moi.

En cette minute, c'était tout le regard charmant et jeune de sa mère. Et je songeais encore, voyant s'ouvrir et se fermer ses jolies lèvres : « Elles doivent s'entr'ouvrir et s'éclairer ainsi, quand cette jeune femme murmure des mots de bonté et de prière. » J'étais heureux. En son enfant je la retrouvais toute, l'écoutais et l'admirais à loisir. Et elle, la chère petite, croyant que je ne comprenais pas la bonne pensée qui lui avait dicté ce retour, elle s'excusait encore :

— C'est que... je croyais vous avoir fait de la peine.

Mais à conter ces quelques minutes de sa vie, dont il sollicitait le charme et le souvenir précieux pour la conduite morale de son jeune ami, l'intendant avait oublié l'heure. Ils se séparèrent.

— Je vous ai dit tout cela par très grande sympathie. Je serais navré de vous voir, ici, vous laisser aller au découragement, à la tristesse. Qui, infailliblement, dans une telle solitude s'empare

des nouveaux arrivés, surtout quand on porte en soi une douleur chère, un regret... Je sais bien cela, moi... Je vous enverrai des livres, vous viendrez me voir, et nous ferons de longues courses à cheval, n'est-ce pas?... A bientôt.

... Je sais bien cela, moi.

Pierre n'avait pas eu besoin de cet aveu tacite pour démêler en son grand ami un passé de tristesses. Aux premiers jours, il lui avait fait, comme à tous, une première visite d'arrivée. De plus, M. l'intendant Chevalier était chef de service. Il la lui devait. Mais il ne pouvait nier qu'il eût mis beaucoup plus de curiosité que de déférence en cette première visite. Il avait été vite renseigné sur les faits et gestes de chacun. Quoiqu'il n'y eût pas grand'chose à dire sur l'intendant, — et pour cause, — on lui avait parlé de cette existence de moine-soldat, faisant très noir, très égoïste cet officier qui ne pouvait vivre « comme tout le monde. » Tout le monde, c'était la bande joyeuse qui courait les oasis avec les touristes et « faisait » les trains assidûment.

Il est vrai que, sans se rendre chaque matin au départ et chaque soir, vers cinq heures, à l'arrivée du train de Constantine, la vie se trouvait prise peu à peu dans le mouvement de tous. Après quelque temps de séjour, on avait des étrangers de passage à recevoir. Ils arrivaient, recommandés par quelque camarade ou ami resté en France, et l'on s'ingéniait pour leur faire fête. On était chez soi. C'était le moins qu'on en fit bien les honneurs, surtout quand les jeunes femmes étaient élégantes et jolies. Les années suivantes, les amis des amis se multipliaient en de telles proportions que la saison devenait des plus animées. On se quittait parfois avec regret. Des relations s'établissaient, très aimables et chères. Il y avait aussi des coups de cœur, des passions, des drames silencieux qui s'élaboraient. Le ciel était trop pur, trop profond. La nature ardente, épanouie en l'ombre tiède de l'oasis, embaumait toute, voluptueuse, grisante... Pourquoi les blâmer? L'épouvantable été qui s'en venait après, les murant tout le jour en quelque petite chambre sombre, étouffante, se chargeait, huit mois durant, de leur faire expier, et rudement, ces quelques heures de beauté et d'amour où s'était prise un instant leur jeunesse.

L'intendant, lui, n'avait jamais qui que ce soit qui le demandât. On eût dit qu'il n'avait rien laissé derrière lui, en France, qu'il n'avait plus sur terre ni parents, ni amis, un seul être s'in-

téressant à lui. Quand il s'en allait seul au long des allées écartées, les jeunes, l'apercevant, le montraient à leurs amis. On le citait comme une bizarrerie, une curiosité de l'endroit, une « impression » à noter. Il ne venait jamais au cercle. Quand il s'y donnait une fête, inutile de l'inviter. Très correct, il envoyait sa cotisation, mais s'abstenait de paraître. La première fois, on avait insisté.

— Un deuil, peut-être ?...

— Oui... oui, un deuil, avait-il répondu d'une voix brève.

Pierre osa une seconde visite ; puis, prétextant des questions de service, il revint, et toujours il trouva en lui un supérieur bienveillant, un être bon, dont la simplicité de cœur le charmait. Il s'ingénia aussi à le rencontrer presque chaque jour dans les promenades qu'il faisait ; et ils rentraient à la ville, ensemble, au grand étonnement de tous. Au cours des conversations nées dans le silence recueilli et la beauté des sentiers clairs glissant sous les palmiers inclinés, peu à peu, Pierre, dans son grand désir de le gagner, s'était livré, avait dit son vœu, le dernier but mis en sa vie douloureuse. Il ne parlait jamais plus du passé, ne précisait pas davantage. Mais il avait de la douceur à le faire, se sentant profondément écouté. Parfois l'intendant murmurait : « Mon pauvre petit ! » hochait la tête et le regardait. Une émotion faisait trembler sa voix adoucie, affectueuse. Mais il ne disait rien de lui, ne se livrait pas. Jalousement, il gardait son secret. Et, devinant, l'un chez l'autre, une même peine restée là, au cœur, indélébile, ces deux êtres s'unissaient en une communauté de foi et d'idéal dont le côté généreux agissait profondément sur Pierre.

— Comment avez-vous fait pour l'appriivoiser ? demandaient les camarades.

L'appriivoiser?... Pauvre homme !

Pierre le regardant s'éloigner, songeait à tout cela. Là-bas il s'en allait, atteignait le fond du parc, la rue où il allait disparaître. Pierre remarquait sa haute taille, mince, flottante dans le crépuscule descendu, observait ses pas lents, affaîssés, comme portant toute la douleur et la fatigue de la vie. Et il se souvenait d'une phrase, belle entre toutes, qu'il lui avait citée telle que le maître l'avait écrite :

« Je vous enseigne le surhumain. L'homme est quelque chose qui doit être surmonté. Qu'avez-vous fait pour le surmonter ? »

## VIII

Devant la petite église nichée dans la verdure, Pierre s'arrêta. Une jeune fille, vêtue de blanc, en sortait et descendait les marches, lentement.

Il l'avait déjà rencontrée à travers l'oasis, toujours seule, elle aussi. Il s'écartait un peu pour la laisser passer. Quand elle arrivait à sa hauteur, elle avait un beau regard franc illuminant la matité grave de son teint. Elle esquissait même un mouvement de tête, comme pour un salut, un merci qu'elle n'osait dire. Puis, quand elle avait passé, il s'arrêtait quelque temps, presque malgré lui, et il écoutait décroître dans le grand silence le bruit de ses pas. C'était « la demoiselle blanche du Vieux Biskra. » Les Arabes l'appelaient ainsi parce qu'elle vivait au milieu d'eux dans une mesure en terre, réparée, aménagée tant bien que mal. Une vieille gouvernante lui servait de dame de compagnie. Et c'était tout. On n'en savait pas davantage.

Sous le porche, en haut des marches, Jacques Marelle apparut à son tour, un étui à violon sous le bras.

— Oui, nous venons de faire un peu de musique. Ah ! mon cher, quelle voix !... Le Père Flavien tenait l'orgue, extasié.

— Mais alors tu la connais ! Tu sais qui elle est ?...

— Pas du tout. Elle est entrée à l'église, nous a écoutés quelque temps, puis s'est offerte à chanter ce que nous jouions. Le dernier morceau fini, elle s'est inclinée devant le Père et très vite, dans l'ombre des bas-côtés, elle s'est éloignée. Quel style ! Quelle voix !... Un de ces jours nous irons à sa recherche à travers l'oasis, mais... adieu ! Le soleil se couche. Je me sauve. A tout à l'heure dans « le petit coin. »

Ils se séparèrent. Pierre regarda autour de lui. Le jardin s'éteignait. L'ombre venait plus fraîche, dangereuse. On se hâtait de rentrer. Il n'y avait plus personne en vue dans la grande allée. Un petit vent froid y glissait, descendant des montagnes, agitant les massifs, et il n'aurait pas fallu rester là longtemps dans la tenue claire et légère des après-midi.

Le « petit coin, » c'était la chambre de Pierre, une installation provisoire qu'il avait au fort Saint-Germain, une manière de campement. Dans le fond, il y avait un grand lit bas couvert de freschias, fait de deux lits de soldat juxtaposés. Devant la fe-

nêtre qu'il avait drapée de haïks blancs, cette étoffe soyeuse, légère, dont les femmes d'ici font leurs plus intimes vêtemens, il avait poussé une large table. Là-dessus, autour du buvard et de l'encrier, s'accumulaient des livres, quelques bibelots, des photographies et des fleurs. Une pendule de voyage dans sa gaine rouge laissait aller son tic tac dans le grand silence. Quelques photographies égayaient la cheminée où d'autres livres encore s'entassaient. Les murs, de grands murs badigeonnés d'une teinte rousse, un peu sombre, restaient nus. Mais cela importait peu. Toute sa vie tenait en ce réduit, sur cette table de travail, surtout le soir quand il se retrouvait sous la lueur de la lampe.

Elle avait éclairé toutes ses veillées, cette petite lampe; elle avait vu tant de choses de sa vie passée que ce n'était pas une étrangère. Certes, non! C'est Christine, un jour de vacances, jadis, qui confectionna l'abat-jour, lui fit cette parure de soie et de dentelles. Ainsi drapée, plus douce, elle avait eu sa part des intimités de là-bas. Les beaux yeux bleus de la chère petite s'étaient remplis de sa lumière et, près d'elle, avaient souri, rêvé... pleuré peut-être, aux heures où il n'était pas là. A vivre seul maintenant et à songer ainsi sous son reflet, Pierre, peu à peu, retrouvait le charme des heures enfuies. Aussi cette petite chose, très banale, pour lui avait une âme qui lui parlait, le veillait, simple et fidèle. Sa petite flamme immobile réjouissait sa vue, réchauffait son cœur. Dans ses heures de solitude, il ne se sentait plus si perdu, si loin de tous, si loin de France, dès qu'elle s'illuminait. Sur le livre entr'ouvert, sur les portraits d'êtres chers, placés là pour les avoir plus près de lui, le cercle blond se posait comme attendant, et tout autour, par la pièce close, l'abat-jour au transparent rose mettait une ombre tiède, bienfaisante, attendrie. Alors Pierre s'asseyait là, tout près, aimant cette minute d'intime recueillement, évoquant ses souvenirs ou lisant. Dehors, tout autour de la petite chambre, on devinait le noir épais de la nuit; on sentait s'étendre le silence des solitudes, monter le mystère du grand désert pâle sombré dans l'infini, par delà l'oasis endormie. Quand les vents du nord passaient les montagnes, tombaient sur Biskra, on entendait un grand bruit de vagues déferlant sur les galets d'un rivage. C'était le bruissement des palmiers balancés, heurtant leurs branches, cliquetant. Et ce murmure berçait sa pensée.

Souvent il faisait encore jour quand Jacques Marelle entrait, accompagnant Pierre. Mais cela importait peu. Vite, il tirait les volets, joignait les rideaux, faisait l'ombre et allumait la petite lampe au regard rose si doux. Et Jacques souriait, plaisantait un peu cette innocente manie.

— Va toujours, répondait Pierre, mais avoue que maintenant nous serons mieux pour causer, que nous nous sentirons plus intimement unis. Cette lumière réchauffe le « petit coin. »

Et Jacques acquiesçait, bon garçon, se laissait gagner. Puis il se sentait en confiance auprès de Pierre. Les deux jeunes gens n'avaient pas mis longtemps à se comprendre et s'apprécier.

Jacques Marelle n'était pas militaire. C'était un touriste. Il voyageait non pour son agrément mais pour sa santé. Trouvant le pays très beau, des camarades parmi les officiers qui l'avaient accueilli à leur cercle, puis à leur table comme un des leurs, il était resté. Il était venu soigner un rhume qui, chaque hiver, obstinément, revenait dès les premiers froids. Le climat de Nancy, à cette époque, ne lui était guère favorable. Mais ce qui doublait l'épreuve de la séparation, c'est qu'il avait laissé là-bas sa fiancée. Le père de la jeune fille avait conseillé cette cure avant le mariage, avait presque imposé ce voyage comme condition à son assentiment. Il ne doutait pas de sa bonne santé. Jamais il n'avait été malade. Mais enfin il préférait le voir se guérir d'abord. Qu'il ait le courage de s'en aller passer l'hiver dans les pays chauds, en Sicile, à Malte, à Madère, à Biskra, où il voudrait. On les marierait après. Peu à peu, tous les siens avaient pensé de même. Alors Jacques avait cédé. Il fallait l'entendre conter ce départ ; le courage de la jeune fille, sa chère Marguerite, s'étouffant le cœur pour ne pas trop pleurer en sa présence, pâle, le devisageant anxieusement aux dernières minutes, à la gare, ne parlant plus, incapable, brisée, mais s'efforçant de sourire pour lui donner un peu de courage. Il en avait tant besoin ! Et toute la famille pressée l'embrassant dans un dernier élan !... Puis le train était parti, l'emportant, l'emmenant loin de tous, loin de ces bonheurs, jusqu'en l'exil d'ici.

— Ah ! mon brave Pierre, si je ne t'avais pas, comment vivre !... Ne pas parler d'elle, ne pas m'épancher, dire ce qui, par moment, me gonfle le cœur !...

A Marseille, quelques heures avant de s'embarquer, il avait reçu une lettre d'elle, très courte mais touchante, belle comme

un acte de foi. Elle lui dévoilait tout son cœur, l'assurait de sa tendresse constante, lui portait son âme fidèle toujours présente en son air, aussi loin irait-il, et la douceur de son regard levé vers lui. Quand il parlait d'elle, il avait des mots caressans, émus, et il parsemait ses récits de détails qui aidaient Pierre à se la représenter mieux, cette jeune fille restée là-bas mais dont le souvenir dominait tous les actes, toutes les pensées du malheureux venu au grand soleil des oasis à cause d'un mauvais rhume dont il ne pouvait se débarrasser. Il avait toujours sur lui sa photographie. Elle l'avait fait faire dernièrement et, suivant ce qu'elle avait écrit dans la lettre accompagnant l'envoi, Jacques Marelle ne se lassait pas de la contempler.

« J'ai tant pensé à toi, en cette seconde, que mes yeux ne voyaient plus rien d'ici, je t'assure, mais te devinaient, te voyaient, toi, mon cher aimé, dans ton beau pays de là-bas. N'est-ce pas qu'ils regardent vers toi? »

Et, sous l'éclat de la petite lampe, la physionomie de l'enfant s'animait. Un moment, là, elle se dressait réelle. Les cheveux étaient blonds; la bouche petite, assez régulière, semblait s'entr'ouvrir pour parler, lui dire ces choses d'affection si légères et rares que l'on ne sait bien qu'à cet âge; l'ovale du visage était un peu resserré dans le bas, mais un reflet de vie, d'âme charmante, d'infinie tendresse, tombait de ces grands yeux qui, selon la belle expression qu'elle avait trouvée, à travers l'espace, très profondément regardaient vers lui.

## IX

... Le ciel est immense et toute lumière.

Comme il l'avait rêvé, un jour, il marche dans cette lumière énorme, dans cette splendeur muette. Seul, avec son spahi, il va vers les grands sables, les chotts lointains effondrés dans le mirage bleu des horizons tremblans. Biskra s'est caché derrière sa forêt de palmiers. L'oasis n'est plus qu'un trait vert, une lisière de bois qui s'abaisse, s'enfonce au pied des collines roses posées dans le fond. Devant lui, c'est du feu, des éclairs partout et d'étranges ombres dures, faites de lueurs roses ou bleues.

Toujours, toujours la lumière, et le rayonnement intense de la terre et des cieux!...

Pas un murmure, pas un cri, pas un souffle, rien... rien que

le pas cadencé des chevaux éclaboussant les sables, faisant jaillir des étincelles. Dans la solitude, il semble qu'une prière monte de cette terre accablée, maudite, où rien ne peut plus venir, ne viendra jamais plus. Une émotion grave saisit le cœur concevant tout à coup cette éternité de désolation et de mort. La gorge se serre, les yeux s'embuent comme si des larmes y étaient venues. Mais cette désolation d'ici est d'une telle beauté que le regard se lève, s'épure dans une contemplation large, passionnée. L'immense paix descend sur l'âme, vous étreint...

Le ciel est toute splendeur et lumière.

... Des heures et des heures passent.

Même splendeur, même lointain bleu perdu, tombé dans le ciel, dans le grand vide de l'au-delà. Les montagnes qui étaient à gauche, si jolies sous leur voile rose, se sont abaissées. L'Ahmar-Kaddou s'éloigne peu à peu. Tout est calme, immobile, nu, tel qu'au premier moment. Rien n'est changé, et cependant il semble que la solitude se soit agrandie. Ce n'est plus lui qui marche. C'est le désert qui monte, s'en vient l'enserrer, le prendre... Autour de lui, le cercle bleu de l'horizon va se fermer!... Une tristesse le berce, un émoi qu'il ne connaissait pas. Maintenant, c'est fini. Il peut se retourner. Biskra n'est plus. A peine si la crête des petites collines disparues dentelle le lointain. La vie s'en va, s'efface d'autour de lui. Bientôt il n'y aura plus rien, rien que la terre et le ciel et eux, tout seuls... Deux êtres dans cette immensité. L'ombre qu'ils font est bien peu de chose. Il se dresse sur les étriers, regarde... Quand ils seront là-bas, au bord de l'abîme bleu, ne semble-t-il pas que le moindre souffle les balayera, les emportera comme fétu de paille!... Les emportera où?... Et ses yeux, son âme, tout l'être s'en vont vers ce lointain d'où le vertige monte, ce lointain vers lequel il marche, oubliant tout ce qui fut sa vie passée, dominé, pris par la beauté grave de ces solitudes, de ces horizons bleus qui semblent monter, se perdre dans le ciel, — le grand ciel ardent qui l'enveloppe et l'attire.

## X

Quelques dunes apparaissent parmi les herbes, des façons de dunes, des tas de sable longs, faisant le gros dos comme des



bêtes au repos. Sous le vent les crêtes filent, fument, une poussière blanche où le soleil met des lueurs de feu. Il y en a beaucoup, enchevêtrées, un peu partout. Mais elles ne valent pas la peine qu'on y fasse attention. Ahmar sourit quand il en parle.

— Demain, tu les verras, les dunes, répond-il invariablement. Tout petit, tout petit ça, achève-t-il dédaigneux.

Il marche devant, juché sur un petit cheval noir, emmailloté dans ses burnous, bien assis, ratatiné dans sa selle à haut dossier, courbé sous le vent. Un moment Pierre s'était retourné. Il n'y avait plus rien sur l'horizon, ni la bande rose de l'Aurès, ni celle de l'Ahmar-Kaddou lointaine, si haute cependant. Tout cela avait disparu, s'était abaissé sous la terre. Autour de lui le cercle ardent s'était refermé. Le désert prenait un aspect plus ingrat. La teinte jaune des sables apparaissait monotone. La terre nue, désolée, semblait un grand disque pâle suspendu dans l'immensité bleue.

Ils allaient toujours.

Ahmar était heureux. Il chantait. Sa voix montait au diapason aigu suivant la mode arabe, chevrotait, se lançait en des trilles invraisemblables et, subitement, descendait finir sur une note grave longuement soutenue. Après quoi il recommençait, les sons heurtés, en le même bêlement plaintif. Pierre suivait sans mot dire, amusé d'abord, les yeux gardés en ce lointain immuable dont la désolation et l'attrait douloureux le prenaient lentement. Et il remarqua que la voix du spahi se perdait en l'espace, sans écho.

Enfin, du haut d'une dune où la silhouette du spahi s'était immobilisée, l'attendant, Pierre aperçut un lac bleu, très grand, dont les rives opposées baignaient une petite oasis lointaine. La lumière était si pure, là-bas, que l'on distinguait, au-dessus de la masse violette de l'oasis, les palmiers les plus hauts, immobiles, nettement découpés. C'était très beau. Tout autour, les sables tressaillaient et l'on ne pouvait dire où la terre finissait, où le ciel commençait. Sur le bord, une maison blanche, un bordj carré, bas, étincelait sur ce fond de verdure. Ahmar la lui nomma. C'était Ourir, très loin, très loin d'eux, sur la ligne de Tuggurth, qu'ils avaient abandonnée à Chegga, deux jours auparavant. Assis dans la dune, à l'abri du vent, Pierre ne pouvait se lasser d'admirer cette petite oasis mauve posée à l'horizon, debout sur une ligne de sables pâles tendue entre le ciel

et ce bleu du lac plus épais, plus violent que celui d'en haut.

— Et tu dis que ce n'est pas de l'eau, cela?

Non, ce n'était pas de l'eau. Il ne pouvait y en avoir encore dans les chotts tant qu'il n'aurait pas plu dans les montagnes. Il n'y avait là, desséchée, qu'une couche épaisse de sel, et dans l'éloignement, sous le soleil, cette surface lisse du fond découvert transparaisait bleue dans un merveilleux mirage.

— Mais la pluie va venir, dit Ahmar. Regarde.

Au-dessus de la dune, dans le ciel, une barre grise s'avancait, des nuages en tas, pressés, s'appesantissant sur la terre. Dans l'espace resserré, les vents semblèrent aller plus vite, désordonnés, lâchés dans l'immensité nue. Ils repartirent. Mais la vague d'ombre descendant du Nord les gagna. Le voile se développa, glissa au-dessus de leurs têtes, atteignit l'horizon, ferma le ciel. Et la terre s'éteignit. Une petite pluie fine, glacée, commença de tomber. Les sables s'arrêtèrent, le sol se fixa. Les dunes se levèrent en formes vagues, grises, enfoncées dans le ciel plus bas, plus lourd, descendu sur elles. Courbés sur l'encolure de leurs chevaux, cinglés par la pluie et comme poussés par ce grand vent qui s'était levé, ils allaient côte à côte maintenant, profitant des moindres facilités du sol pour accélérer l'allure, trotter quelque temps. Plus d'éclats. Le grand rayon posé sur l'horizon n'était plus. Tout se perdait en une même teinte grise des ciels d'hiver. Ils ne se parlaient pas, n'avaient plus même l'idée de se détourner, regarder ailleurs que droit devant eux. La nuit allait venir. Peu à peu, la lumière se mourait. Le cercle d'ombre montait, se resserrait. Enfin, dans une éclaircie se posant au loin comme un nuage pâle, ils aperçurent la masse blanche d'un bordj perché sur une hauteur.

C'était Stah-el-Hammeraïa, planté là sur une pointe qui s'avance sur les chotts. De là, quelques secondes, il put contempler l'étendue. Ce n'était plus la nappe bleue étincelante qu'il avait aperçue quelques heures auparavant, endormie sous le grand soleil de midi. C'était un sol de boue, de fange brune, où de grandes taches noires luisantes se voyaient, une sorte de marais. Il y avait même sur les bords de grands roseaux desséchés, cassés qui, sous le vent et la pluie, se courbaient et geignaient doucement. Et, presque sous ses yeux, tout cela s'effaça tout à coup. Il releva la tête, regarda le ciel noir, disparu.

C'était la nuit.

## XI

— Aujourd'hui, avait dit Ahmar au moment du départ, tu vas voir les sables.

Selon lui, jusqu'à ce jour, Pierre n'avait rien vu du désert. Il commençait seulement. C'était par là, dans ces parages, qu'il était, là que s'en gardaient l'âme et les épouvantes. On entrait dans la région des grandes dunes mouvantes du Souf. Et le chaos commença.

Elles se pressaient maintenant enchevêtrées, les entourant, toutes proches, barrant leur horizon. Et eux, ils se glissaient à travers, les contournaient en des fonds, des ravins étroits où ils plongeaient comme au creux de grandes vagues bondissantes. Parfois, à cause de la direction qu'il fallait suivre quand même, ils montaient, franchissaient toutes celles rencontrées, redescendaient pour remonter encore, toujours. Ils laissaient les chevaux se placer d'eux-mêmes sur les crêtes, réunir les quatre pieds et, d'un coup d'épaule, se lancer, rigides, dans l'éboulement du sable qui peu à peu se tassait sous eux. Rien dans l'espace resserré, rien que le ciel triste, là-haut, rayé de pluie, chassant toujours ses nuées grises parmi les crêtes jaunes tendues sur le peu d'horizon qu'ils pouvaient découvrir. Devant, derrière, tout autour, partout, du sable, des masses soulevées, des dunes toujours plus hautes, — et puis, le ciel tout de suite.

Dans la monotonie des heures, subissant peu à peu la détresse de cette terre, l'émoi de ce silence énorme abattu sur eux, Pierre s'inquiétait. Il lui tardait de voir poindre enfin le poste optique, ce fameux Bir bou Chama des légendes. La première fois qu'il en avait entendu parler, ç'avait été dans cette nuit de tempête, en Kabylie, il y avait quelques mois. Un homme avait dit, voyant Tanchot grelotter : « Il vient de Bir bou Chama. » Et cela avait paru naturel. Depuis, chez tous ceux qu'il avait interrogés, il avait remarqué cette impression de fatalité, de résignation à la douleur, aux souffrances subies en ce pays des grandes dunes. Le seul souvenir en mettait encore dans leur voix comme un écho de tristesse. En leurs yeux, subitement plus graves, semblait passer quelque vision d'effroi.

Puis il songeait aux découvertes faites dans le bureau du poste optique de Biskra, dernièrement. Toute une journée, il

avait feuilleté de vieux cahiers entassés en une caisse, sortes d'archives du service. Là, toutes les dépêches passées étaient inscrites. Il y avait des ordres, des notes de service, des dépêches privées, des télégrammes aux bureaux arabes du Sud, et parmi tout ce fatras officiel, il découvrait des lignes comme celles-ci : — « Ne pas oublier de nous envoyer de la quinine par le prochain convoi. » De la quinine, tous en demandaient, aussitôt les grandes chaleurs venues, et pourtant, chaque hiver, on renouvelait les provisions. Mais voilà, parfois il n'y en avait pas assez. Une dépêche disait : « Taboureau est pris d'accès violens, et nous n'avons plus rien à lui donner. » Une autre : « Depuis dix jours, le sirocco souffle sans interruption. Nous ne pouvons plus communiquer avec El-Berd. Ici on étouffe. La *grande rôtissoire* craque de partout. » C'était Kef-el-Dor qu'ils appelaient ainsi ; un poste bâti au seuil des grands chotts étincelans avec des murs blancs peu épais, et beaucoup de fenêtres ; une petite maison de la banlieue de Paris.

Puis c'étaient encore d'autres appels : « Martin ne va toujours pas. De plus, Fiévet est malade, mais il ne veut pas rester au lit. Il se traîne, tourne en rond, suit les murs, ne boit plus, ne mange plus... »

C'était toute la vie des postes, cela. Et de ces vieux cahiers feuilletés, une évocation de ces lointains de souffrances lui venait. Il se représentait encore, telle qu'il l'avait eue à ce moment, la vision de cette chambre où, malgré portes et fenêtres closes, une lueur rouge se traîne, où le vent de feu met une atmosphère étouffante. Là, sur des lits, il y a des êtres qui s'essayaient à dormir, se tournent et se retournent, fiévreux, rêvent, ou brusquement levés, commencent une marche étrange, interminable dans cette ombre rouge, hallucinés, grattant les murs.

— Non, on ne parle plus à la longue, voyez-vous, mon lieutenant, lui disait le sergent qui lui expliquait ces archives. J'ai passé un été là-bas, dans les sables. Je sais. On ne peut plus, et puis vraiment on n'a plus rien à se dire. Tout est dit. Chacun pour soi... A moins d'une crise violente. Mais alors, c'est la folie.

Pendant ce temps, il avait pris un autre cahier, cherché quelque temps.

— Tenez, mon lieutenant. Lisez.

« Mauvaise nuit. Huchon a des hallucinations. Il faut se mettre à quatre pour le tenir. Le sirocco souffle toujours. Notre

provision de quinine s'épuise. » Après trois jours d'interruption, probablement à cause de ce vent dont il était question, la dépêche suivante disait : « C'est fait. Huchon est fou furieux. D'abord il a fallu l'attacher sur son lit. Avant-hier il a fini par se défaire et il a brisé tout ce qui lui tombait sous la main. Après, c'est à nous qu'il s'en est pris. Il courait avec son fusil et voulait nous tuer. Nous l'avons enfermé dans la chambre et nous avons attendu. Vers le soir, il a eu une faiblesse. Il s'est évanoui. Alors nous avons pu l'approcher. Il a dormi un peu. Mais, au réveil, il s'est jeté sur nous. Il a fallu nous y mettre tous encore pour le maintenir. Nous sommes si peu forts. Alors nous l'avons attaché et nous l'avons descendu dans la vieille citerne abandonnée. Il y a beaucoup de sable dans le fond. Et par l'ouverture nous le surveillons. Mais il ne peut pas remonter. Et puis il ne peut pas se faire de mal non plus. Il se roule par terre et il hurle à faire peur, nous appelle, pleure... Que faut-il faire? »

Que faut-il faire! Ce sont quatre hommes enfermés en une mesure blanche, perdue entre les sables rouges et le grand ciel en feu, quatre hommes épuisés, pâles, les yeux hagards, que la même folie guette qui demandent cela! Et dans l'air mort, dans l'infini merveilleux mais terrible qui les environne, rien que des cris, des râles, des sanglots, ceux d'un des leurs devenu fou et qu'ils ont rendu inoffensif en le descendant dans une fosse comme une bête malfaisante. Eux, ils attendent... quoi?

— Mais c'est à devenir fou moi-même! avait dit Pierre.

— Le lieutenant est parti dans la nuit même où on reçut cette dépêche. Le sirocco soufflait en tempête. Malgré cela, le lieutenant s'est risqué à travers les sables, il a forcé les étapes, en pleine nuit, et il est arrivé là-bas le surlendemain. Après quelques soins, Huchon fut plus calme, alors on a pu le transporter ici, voyageant de nuit, toujours. Mais les docteurs n'ont pu le sauver. Il a eu de nouvelles crises. Il est mort. Quant aux autres, le lieutenant les a fait changer de poste. Et ils pleuraient en se séparant. Il les a répartis un peu partout. C'était nécessaire, vous comprenez. S'ils étaient restés là-bas, à se regarder, à tourner en rond après ce qu'ils avaient vu, ils seraient devenus fous, eux aussi. Et il n'aurait pas fallu longtemps.

Il lui donna encore d'autres détails, puis il acheva :

— Il est question d'abandonner la ligne d'El Oued. La com-

munication est trop difficile entre El Berd et Bir bou Chama. C'est trop près des chotts, pas assez élevé. Quand le brouillard s'en mêle dans les nuits froides, ou s'il souffle simplement un peu de vent à travers les sables mouvans, il n'y a plus moyen de se voir. On reste des semaines isolés, inutiles. Et c'est si triste Bir bou Chama au milieu des grandes dunes ! En voilà un qu'on ne regrettera pas si jamais on l'abandonne!...

Ah ! ce poste perdu quelque part, là, dans ces dunes, comme il lui tardait de l'apercevoir ! Ahmar avait bien dit que la marche serait longue, pénible. Il n'avait pas cru cela possible à ce point. Les heures passaient. Il n'y aurait bientôt plus assez de lumière pour les guider. Au ciel, parfois, dans le choc des masses en mouvement, d'étranges lueurs se montraient. Le soleil devait s'en aller par delà ces nuages agglomérés. Le jour se voilait. Tout prenait une teinte grise d'effacement, de nuit imminente. Du haut de chaque crête, dans la seconde du franchissement, à cet arrêt du cheval se ramassant sous lui, sentant le sol s'ébouler vers la pente découverte, il avait beau lever les yeux, interroger en avant, se dresser sur les étriers : rien, rien... toujours rien.

Cela devenait obsédant, affolant à la longue. Le ciel s'assombrissait, descendait de plus en plus sur la terre obscurcie. Le spahi se serait-il trompé ? Serait-on passé à côté du poste et du bordj sans voir l'un ou l'autre ? Cela arrive, paraît-il. A ce moment, sur une crête, Ahmar maintint son cheval.

— Écoute, lieutenant, dit-il. Il y a des chameliers qui passent, pas loin de nous.

Et il faisait signe, montrait les dunes qui se profilaient sur la gauche. Pierre s'arrêta, enleva le capuchon du burnous, écouta dans le vent. Mais il ne perçut rien que le bruissement de la pluie tombant sur les sables, la plainte grêle du vent glissant sur les dunes et puis, l'écho lointain, profond, de son cœur angoissé qui battait, battait lourdement en sa poitrine. Ahmar avait dû se tromper. Ils étaient bien seuls en ce désert monstrueux. Cependant il s'obstinait, affirmait de la tête, lentement, ne voulant pas parler à cause de ce grand silence qu'ils interrogeaient. Tout à coup, dans le vent, des sifflemens, des cris éclatèrent, pas très loin, ces cris qu'ont les sokrars guidant leurs bêtes. Oui, il y avait là une caravane qui passait, mais on ne la voyait pas. Bêtes et gens filaient par des fonds inaperçus. Rien ne dépassait en l'étendue, tourmentée.

— Voyez-vous, lui avait dit Tachon, dans les nuits de Kabylie, il faut tomber juste dans ce pays-là. Sans ça, on ne se retrouve pas. On passe très bien à côté les uns des autres sans se voir, sans s'en douter.

Il comprenait maintenant ce qu'avait voulu dire le pauvre garçon. Eux, se retrouveraient-ils, ce soir?... Il regarda sa montre, calcula les heures de route passées... Comme c'était loin, Bir bou Chama ! Mais il n'osait interroger le spahi, paraître avoir peur. Il rajusta les burnous lourds de pluie qui avaient glissé, se plaquaient sur ses jambes mouillées. Il frissonna, s'enveloppa du mieux qu'il put; mais l'humidité, le froid, le prenaient de plus en plus, malgré cet amas de laines à la senteur aigre et de nouveau ses yeux contemplèrent l'étendue grise, les crêtes indistinctes se levant devant eux toujours, toujours... Une tristesse indicible montait. Malgré lui, comme un enfant, il se demandait où il allait, où il était. Le vide, le grand vide assoupi tout autour, coulé en ces dunes, glissé en ces ravins, invisible, traître, se dressait attirant, vague, effroyable.

... Et comme ils débouchaient en un fond plus vaste, le spahi étendit le bras vers la droite. Il regarda. Là-haut, sur la dune, presque à côté d'eux, une petite bâtisse blanche, longue, étroite, se profilait. C'était le poste optique. Trois dunes plus loin, en face, le bordj se levait.

## XII

Il était seul dans la chambre du bordj. Le convoi n'était pas encore arrivé. Il n'avait rien, pas même de la lumière; mais un grand feu flambait dans la cheminée, éclairait un peu autour de lui, traînait des éclats rouges tremblans sur les murs de ce réduit. Pas de fenêtres; des meurtrières qu'on avait voulu boucher avec quelques poignées de drinn. A travers cette paille tassée, le vent passait quand même en geignant. Et il n'entendait rien autre, rien dans l'immensité noire qu'il sentait monter autour de lui, rien que cette plainte qui grelottait dans l'ombre. Au long des murs, par places, il y avait des cornes de bouc et de gazelle enfoncées, prises à même la maçonnerie. Ses deux burnous y séchaient pendus, loques brunes à longs plis rigides. Et lui se tenait devant le feu pour se réchauffer.

Tout à coup, la porte grinça. Ahmar parut.

— Le caporal du poste est là, lieutenant.

— C'est bien, dit Pierre. Fais-le entrer.

Dans l'ombre le spahi disparut et celui qu'il avait annoncé entra. Il s'arrêta sur le seuil, fit le salut militaire, puis s'approcha, vint de lui-même se placer en pleine lumière. Il était brun, pas très grand; mais ce qui frappa Pierre aussitôt, c'est qu'il avait de grands yeux lumineux, mobiles, inquiets, le teint fort pâle, et dans toute sa personne, dans son maintien digne, respectueux, il y avait un air de lassitude infinie. Tout de suite, après les généralités du début, il dit :

— ... Et puis, il y a Farou qui est très malade... Oui, très mal... Voilà quatre jours que ça l'a pris... Et ce n'est plus une vie, là-haut, voyez-vous, mon lieutenant...

Il hésitait dans le début de ses phrases, les lâchant par lambeaux, à bout de souffle entre chacune, une suite de mots heurtés, lourds, semblant retenus par quelque chose qui tremblait en son gosier. Pierre s'approcha plus près de lui, comme pour lire en ce regard éperdu qu'il avait par moment.

— Auriez-vous par hasard de la quinine, mon lieutenant?...

— Non, balbutia Pierre, comprenant tout à coup.

— Ah! mon Dieu... murmura l'autre. Et son regard trembla, angoissé.

— Voyons, mon ami... Tenez, conduisez-moi de suite au poste. Je veux voir Farou.

Dehors dans la nuit lourde, odieuse, plus triste que le ciel nuageux qui, tout le jour, avait étreint ces solitudes, ils se lancèrent tête basse dans la tourmente, fonçant dans le vide, à travers le sable qui glissait, alourdissait leurs pas. Ils marchaient vers une petite lumière calme, éclosée dans les dunes, en face d'eux. Du haut du bordj, en la lui indiquant, le caporal avait dit :

— C'est une fenêtre du poste, ... la chambre de Farou.

Quand ils furent dans le fond, la lumière avait disparu. Un instant Pierre erra dans le noir.

— Où êtes-vous, mon lieutenant?... Pas par là... C'est le puits... Faites attention!

Pierre revint, guidé par la voix, et comme il n'y voyait absolument rien, le caporal le prit par le bras. Ils remontèrent. Au sommet de la dune, le feu apparut, mais ils durent encore descendre en un fond. Sur la troisième dune, plus haute et large, le poste était construit. Ils montèrent lentement, ne parlant pas.



Pierre allait les yeux levés vers cette petite fenêtre si étroite d'où un peu de lumière filtrait jaune comme au sabord d'un navire passant dans la nuit. La porte ouverte, le caporal s'effaçait, disant à mi-voix :

— C'est à gauche.

Une baie lumineuse s'ouvrait dans l'ombre du vestibule étroit, un seuil, qu'il franchit en se courbant, et il fut dans une très petite chambre aux murs blancs passés à la chaux. Sur une étagère en encoignure, une lampe d'appareil était posée éclairant ce réduit. Il n'y avait là que deux lits très étroits. On ne pouvait réellement en mettre plus; à peine s'il y avait entre eux un passage suffisant pour traverser la pièce. Sur l'un Pierre vit un homme couché, c'était Farou, le malade qui reposait. Sur le rebord du lit voisin, un télégraphiste était assis, la tête en ses mains. Un autre, au pied du lit de Farou, était debout, adossé au mur, les mains dans les poches, pâle, et regardait. De temps en temps, celui qui était plus proche se penchait, examinait le visage du malade, puis, avec un gros mouchoir à carreaux bleus tamponné, roulé, gauchement, mais avec d'innombrables précautions pour ne pas le réveiller, il essuyait la sueur qui perlait sur les tempes et sur le front. Après il se rasseyait, reprenait sa tête à deux mains, et la veillée continuait silencieuse, comme si Pierre n'eût pas été là. On sentait les deux hommes accablés, à bout de forces, mais résignés, avec cette simplicité d'âme qu'ont les humbles devant les trop grandes douleurs subies. Parfois, quand le vent faisait trêve, on entendait le tic tac régulier d'un réveille-matin placé sur une planchette, dans un angle. Là, il y avait leurs affaires, à ces deux qui habitaient cette chambre; tout un petit bagage de soldats, très simple. Aux murs ils avaient cloué quelques chromos aux enluminures violentes, naïves, sujets patriotiques, almanachs-réclame de quelque fournisseur, et il y avait aussi des portraits; amis, parens, enfans, jeunes filles, petites cousines délicatement aimées, fiancées vers lesquelles ils regardaient pendant les heures de lassitude et de découragement. Tout cela, c'est tout ce qui leur est cher, ce qu'ils ont laissé derrière eux, là-bas, au pays de France, quand ils sont partis. Et les rêves qu'ils en prennent les soutiennent dans la monotone faction qu'ils passent ici.

Du regard Pierre mesura la pièce; un cube à la manière arabe; à peine trois pas dans chaque sens. L'homme qui est

debout touche presque au plafond. De l'autre côté du vestibule il y a deux autres petits cubes semblables bout à bout. A l'extrémité de la chambre où était Farou une porte donnait sur un escalier montant à la tour des appareils; la tour, c'était deux cubes semblables superposés. Et voilà toute la demeure. Toutes ces cellules communiquaient par des ouvertures sans portes. Et il fallait se baisser quand on les franchissait pour ne pas se heurter au faite, éviter aussi le seuil un peu surélevé, resté là, rude, grossier, comme un vestige des légères fondations de cette étrange demeure bâtie économiquement parmi les sables. Dans chaque chambre il y a une fenêtre, et encore est-ce beaucoup dire en appelant ainsi le trou fait dans le mur, au-dessus d'un lit, fermé par un carreau pas très grand, fixé dans un châssis qu'on ne pouvait pas toujours ouvrir. Quant aux lits, ce sont de simples couchettes supportées par des soubassemens en pierre, assez étroits à cause du passage qu'il fallait garder entre les deux. Cela faisait sous chaque couverture brune comme de grands cercueils en pierre, à la mode antique, ayant juste leur longueur, pauvres gens, et pas toujours assez de largeur. Dire aussi que ces soubassemens blancs, ces blocs, étaient en pierre, est une façon de parler. Ce devaient être des tas de sable englués, renforcés de plâtre.

— Avez-vous la communication avec El Berd ? demanda Pierre au caporal.

— Je ne crois pas, mon lieutenant. Ce sera bien difficile ce soir. Nous allons voir.

Il fallut traverser la chambre. Le télégraphiste assis sur le second lit dut se déranger pour les laisser passer. Dans la chambre aux appareils, il y avait deux chaises, une table sur laquelle était posée une lampe, quelques casiers à registres étaient cloués sur le mur, puis il y avait aussi une horloge. Dans un coin, juché au haut d'une échelle supportant l'appareil optique, un soldat veillait, interrogeait la nuit. C'était en effet là-haut, aussi haut que possible, près du toit, que l'on avait découpé la fenêtre pour l'appareil, un trou carré que l'on bouchait dans le jour avec un morceau de planche.

— Rien de nouveau ? demanda le caporal.

— Non, caporal, rien, dit l'homme. Et il descendit.

— Reynaud, dit le chef de poste en le présentant. Il grelottait, était blême de froid.

— C'est que c'est ouvert là-haut. On a la figure en plein vent et il fait froid ce soir.

Pierre grimpa à l'échelle, mit l'œil à la lunette. Il ne vit rien d'abord, rien que du noir.

— Cependant El Berd est allumé... Vous ne voyez pas, mon lieutenant? Regardez bien...

En effet, à la longue, il lui sembla que, là-bas, un brouillard rouge s'amassait en un coin, un reflet d'incendie très lointain.

— Oui, il y a de l'eau dans l'espace, voyez-vous, et les dunes sont couvertes de rosée. Le feu est « enrhumé. » Ça se débrouillera peut-être.

Puis le caporal expliqua que l'on n'était pas placé de part et d'autre à des hauteurs convenables; le rayon passait trop près de terre. Aussi les seuls brouillards venus des chotts voisins, sans beaucoup de pluie comme aujourd'hui, suffisaient pour l'absorber. Et dans les grandes nuits d'été, quand les dunes s'étaient blanches dans l'étendue, le rayon se perdait dans la réverbération pâle des dunes, dans la radiation de la terre. Ah ! on ne pouvait pas dire qu'il y avait beaucoup de travail sur la ligne d'El-Oued ! Ils en auraient volontiers désiré un peu plus.

— On passe des semaines sans pouvoir se parler. Ce n'est pas gai, je vous assure. On est trop seul, trop séparé de tout. C'est à devenir fou, surtout l'été.

Mais, en bas, il se faisait du bruit, des voix s'élevaient.

— Mon Dieu ! murmura le caporal, c'est Farou qui recommence.

Et il disparut par la trappe, descendit. Pierre le suivit. Dans la petite chambre, trois hommes étaient penchés sur le lit de Farou et lui parlaient tout en le maintenant de force. L'autre gesticulait, s'efforçait, geignait.

— Je ne veux pas mourir ici. Entends-tu ?...

Et il les appelait par leurs noms, tous les trois, tous ceux qui le tenaient, et même Reynaud, qui n'était pas là. Il voyait aussi, parmi eux, des absents, des anciens, qui avaient quitté le poste depuis longtemps, étaient ailleurs, quelque part, dans d'autres postes. Et il les appelait, les adjurait de le laisser se lever. Mais les autres ne le voulaient pas. Il s'était déjà sauvé du poste, le matin même, à moitié nu, sous la pluie. Aussi, maintenant, accourus tous à ses cris, les uns le maintenaient sur son lit et les autres gardaient la porte.

— Le voyez-vous, mon lieutenant, disait le caporal, s'échappant en ce moment, dans la nuit... Comment le retrouver?... Qu'est-ce qu'il deviendrait?...

— Oh!... toi!... toi!... toi aussi!... disait Farou, sanglotant, les reconnaissant tour à tour à travers son délire, les nommant... toi aussi tu viens me faire souffrir?... Tu ne vois donc pas que je vais mourir?... Oh! laisse-moi me lever... Mais j'étouffe... j'étouffe... ô mon Dieu!...

Ses dents claquaient. Sa respiration sifflait; sa voix rauque, cassée, s'épuisait. Il se tut. Et après une série d'efforts où s'usèrent ses quelques forces, il retomba inerte, gardant en ses yeux, ses grands yeux fixes de désespéré, des larmes épanchées, tremblantes. Alors autour de lui, sans mot dire, ses camarades se relevèrent. Leurs faces étaient plus pâles. A leur front une petite sueur perlait. Ils l'essuyaient d'un geste lent, fiévreux déjà. Leurs mains tremblaient indécises. Lassés par cet effort énorme qu'ils avaient dû faire, eux qui avaient si peu de forces, ils se laissèrent tomber à côté, sur le second lit, silencieux, abattus, le regard profond, suppliant, tourné vers lui qui venait d'apparaître, lui, le chef, leur soutien. Et ils semblaient redire la parole sainte : « Maître, sauvez-nous! »

Pierre s'approcha du lit.

Un silence énorme était dans l'infini déroulé autour d'eux, dans la nuit lourde tombée par delà ces murs frêles, si blancs sous la clarté rude de la grosse lampe de cuivre. Il se pencha sur le malade, écouta sa respiration, plongea en ce regard fixe, désolé, que l'autre avait toujours en sa rigidité, sa prostration de résigné ou de vaincu sentant la lutte inutile. Mais Farou ne bougea pas. Bien mieux, il abaissa ses paupières et il sembla s'en aller en un évanouissement ou un demi-sommeil inquietant. Pierre, resté debout, attendit un instant, puis, comme les autres, sans mot dire, il s'assit au bord du lit voisin. Une douleur lui venait.

— Et dire qu'il eût suffi d'un peu de quinine, se répétait-il à mi-voix, étreignant sa tête lui aussi avec ce même geste de lassitude et de tristesse que les autres avaient.

Là-haut, Reynaud était remonté à l'appareil. Pierre le rejoignit.

— Voit-on El Berd maintenant?

— Presque, mon lieutenant.

— Pouvez-vous communiquer?

— On peut essayer.

Reynaud fit des appels, puis commença. Mais aussitôt la transmission fut coupée.

— Eh bien? demanda Pierre.

— Ils ne peuvent pas lire... Je vais pourtant bien doucement... Il est vrai que ce n'est pas *riche*... Tenez... Regardez...

La zone rougeâtre de tout à l'heure s'était changée en un globe énorme, halo rouge, nuageux, sans consistance. Par momens cela tremblait, c'était El Berd qui faisait des appels. On le devinait par habitude, car autrement, dans ce brouillard, il était impossible de nettement distinguer. Non, réellement, il n'y avait rien à faire.

— Attendons encore, murmura Pierre.

Du temps passa. Il faisait très froid dans ce petit poste perché sur une haute dune, au milieu de l'étendue où le vent filait sans cesse. D'en bas aucun bruit ne montait. On n'entendait que les battemens réguliers de la grosse horloge accrochée au mur allant dans le silence d'un même heurt monotone et doux. Cela seul, cette petite chose qu'un rien, un grain de sable eût suffi à arrêter, semblait avoir une vie et bercer leur douleur. Ils s'oubliaient. Pierre, redescendu de l'échelle, s'était assis sur une chaise et accoudé à la table. Là-haut, réinstallé à son poste, sur le dernier échelon, Reynaud se tassait, ayant froid. Parfois il s'essuyait les yeux, parce que, sous le vent qui filait aux flancs de l'appareil, par l'ouverture, ils s'emplissaient de larmes glacées, très gênantes. Il faisait cela très vite, naturellement, et remplaçait après sa main dans sa poche. Son dos se courbait large; les épaules étaient remontées, la tête engoncée dans l'encolure; ses oreilles rouges, mordues par la bise, dépassaient sous le képi enfoncé bas sur sa bonne grosse tête brune. Tout à coup, il se redressa, déclancha la manette de l'appareil.

— On voit un peu mieux, murmura-t-il... Ah! si l'on pouvait nous lire, là-bas!...

— On voit? souffla Pierre.

— Oui,... je crois... cette fois, on pourra... mais pas longtemps...

— Enfin! dit Pierre.

... Pas longtemps!... C'était le salut pour le malade,... un seul mot, le salut... cette seconde de communication à travers l'espace.

— Vite, demandez s'ils ont de la quinine.

L'appareil vibra, heurté de coups sourds à intervalles mesurés. Car il fallait aller lentement si l'on voulait être lu du premier coup, ne pas perdre ce temps si précieux, si rare où la communication s'offrait inespérée. Et le soldat y mit toute sa patience et son attention. Il étreignait l'appareil du bras gauche, l'œil à la lunette; la main droite posée sur la manette cadencait les ombres et les rayons. Et, par momens, il s'arrêtait de respirer, ayant peur...

— Oui, mon lieutenant, dit-il, la voix plus affermie... Oui, ils ont de la quinine.

— Alors, ... qu'on laisse le feu allumé toute la nuit... Tu peux encore transmettre cela?... Bien... Ahmar va partir tout de suite.

Quand la transmission fut achevée, il s'attarda un instant, immobile dans la même pose.

— C'est fait, mon lieutenant. On veillera là-bas.

Et il se redressa, se secoua, puis sourit. Il en avait eu chaud. Pierre prit sa place à l'appareil, heureux. Son cœur délivré de l'odieuse angoisse qui, dès son arrivée au poste, l'avait étreint, battait à larges oscillations en sa poitrine dégagée. Demain, à la même heure, Ahmar serait de retour et Farou serait sauvé. Ah! ce brave Reynaud!... Mais comment avait-il pu!... Réellement, c'était inouï. Là-bas c'était le même nuage rouge, la même boule lumineuse embroussaillée, échevelée comme une rose des buissons, s'évaporant dans la nuit... Et il avait lu en ce lointain diffus... et ceux de là-bas l'avaient compris aussi! Certes, il ne devait guère être plus beau, le feu de Bir bou Chama... Mais au premier mot peut-être, à El Berd, ils avaient saisi l'appel envoyé dans la nuit... et comme Reynaud, ici, ils avaient étreint l'appareil, arrêté leur respiration, décuplé l'acuité de leur regard... Ah! les braves gens!...

— Oh! c'est encore bien beau, cela, mon lieutenant. Pourvu que la lumière se condense en un nuage immobile, ça va encore. On peut suivre les signaux lentement faits. L'été, on n'en voit pas toujours autant, quand passe le sirocco. Un sacré brouillard de sable, celui-là. Oui, tout ça ne vaut pas les beaux feux clairs, puissans, de l'Oued R'rhir. Il n'y a pas tant de mirage par là-bas. Ils n'ont qu'à mettre l'œil à la lunette.

Pierre descendit. Le caporal et les deux hommes avaient repris leur faction.

— Qu'on aille me chercher Ahmar, dit-il.

Un homme partit en courant. Quand le spahi parut, glissé en le cadre étroit de l'ouverture, montrant sa face bronzée, sombre, parmi ces êtres pâles, chétifs, qui étaient là, attentifs, ne sachant ce que cela voulait dire, Pierre dit lentement :

— Tu vas partir de suite pour El Berd. Il le faut absolument. Le feu restera allumé toute la nuit pour te guider. Tu y arriveras demain matin. On te donnera de la quinine. Prends-en beaucoup. Repose-toi quatre heures, toi et le cheval. Et puis, reviens... Tu vois ce que je veux?...

Et il montra Farou. Le spahi s'inclina :

— Ah! *li por bougre*, murmura-t-il. Je pars.

— Bien... Attends, on n'a plus besoin de moi, ici... Ramène-moi au bordj. Mes affaires sont arrivées?

— Oui, lieutenant, le convoi est là. Tout est prêt. Tu pourras manger.

Manger? C'est vrai... Il n'avait pas mangé. Est-ce qu'il avait faim?... Il regarda sa montre. Il était dix heures. Autour de lui les télégraphistes s'étaient levés. Ils avaient compris. Leurs faces crispées s'étaient détendues. Quelques-uns souriaient. Il n'y avait plus d'abattement en ces pauvres regards, mais une espérance, une joie, qui les prenait lentement. Puis c'était comme une touchante affection, un désir de témoigner, de dire leur reconnaissance qui les poussait vers lui. Il y avait des larmes au bord des cils et leurs voix tremblèrent un peu quand ils lui dirent : merci. Et, en s'en allant, Pierre leur avait tendu la main, à tous. Autour de ce lit d'agonisant, il n'y avait plus ni supérieur, ni inférieur. Il n'y avait que des âmes douloureuses, des êtres sentant venir l'effroi, l'épouvante de la mort en la solitude énorme où ils vivaient, passer dans la détresse des horizons immuables où se perdaient chaque jour leurs pauvres rêves obstinés. C'étaient des êtres obscurs, très jeunes, donc très bons; des humbles, êtres de tout dévouement et d'abnégation silencieuse que le service avait liés, menés là... et oubliés. Que savait-on, en effet? Quand on parlait d'eux : « Un tel est dans le Sud, disait-on. » Et c'était tout. Il fallait bien qu'il y en eût puisque la France s'étendait jusque-là. Nul ne pouvait trouver cela étrange. Eux-mêmes — braves gens! — pensaient ainsi. Ils faisaient leur temps comme les autres.

En s'en allant dans la nuit, vers le bordj, guidé par le spahi,

Pierre songeait à toutes ces choses qui, ici, dans le désert mort, prenaient une si émouvante beauté. Oui, tous ces malheureux étaient bien des petits soldats de France, frères de ceux qu'il avait appris à connaître et aimer, dans son ancien régiment, là-haut, très loin d'ici. Et un peu de fierté lui venait d'avoir su, parmi eux, se trouver un rôle de bonté et de justice, d'avoir donné à son existence inquiète ce but, cette solution qui lui donnerait peut-être un jour plus d'espérance et de foi en la vie.

### XIII

... De temps à autre, Farou s'arrêtait de parler... Une lassitude le prenait. On le voyait à certain mouvement des paupières, plus fréquent à mesure que la fatigue augmentait... Il respirait lentement, les lèvres entr'ouvertes... Sa parole devenait lente, difficile. La langue s'embrouillait, hachait les mots... Ce n'était plus que des notes, des sons indistincts haletés dans la poussée de la fièvre... Alors il tournait la tête vers le mur, l'inclinait un peu sur l'épaule et s'en allait dans un demi-sommeil calme d'être abattu où passait très peu de souffle. Le caporal assis tout près, immobile, semblait continuer d'écouter encore toutes ces choses naïves, si touchantes que le malade venait de conter, pauvres choses qu'il avait dû leur avoir déjà dites maintes fois. Et ce n'était que bien longtemps après que Farou s'était endormi qu'il se reprenait, faisait un premier mouvement. Tout de suite ses yeux s'en allaient vers Pierre. Et sous l'interrogation muette du regard de son chef il inclinait la tête, acquiesçant, murmurant tout bas, d'une voix frêle, décolorée :

— Oui, ... je sais... je sais déjà tout cela.

De l'autre côté au pied du lit, un autre était assis sur une chaise. Pelotonné sur lui-même, à cause du froid, il se tenait la tête à deux mains, les coudes sur les genoux remontés, les pieds calés sur les hauts barreaux de la chaise. Il ne bougeait pas, lui non plus. Son regard immobile, sans voir, était plein de cette infinie détresse qu'ils ont tous ici, au fond de leurs pupilles tranquilles. Lui aussi, sans rien déranger de sa pose, sans qu'un muscle bougeât en son visage, dit lentement :

— Oui... je sais... je sais...

Alors Pierre, comme lui, prenait sa tête à deux mains et regardait dans le vide... regardait le malade endormi, cette pauvre



forme grêle saillant à peine sous les couvertures... C'est étonnant comme ce corps paraissait mince, long, et si peu de chose!... Est-ce que quand on meurt on se réduit ainsi?... Et cette laine brune, si banale des lits militaires paraissait minable, sentait toutes les misères de l'hôpital et la mort obscure, très pauvre, ainsi posée sous la lueur chétive d'un jour d'hiver. Il songeait aussi, faisait comme les autres. Il s'efforçait surtout à ne pas laisser s'abattre en lui cette douleur qui planait en ce pauvre réduit. Il devait rester fort. Il fallait qu'il le fût, quand même, lui, le chef, le père de tous ces malheureux, seuls devant l'infini immuable, terrifiés, sentant venir la mort sur l'un d'entre eux. Alors il cherchait à se rappeler des choses heureuses, des choses de jadis, de France... Il revoyait les grandes allées vertes de Lestrac, les déesses de marbre blanc posant sur l'ombre des massifs la grâce de leurs gestes et de leurs attitudes. Puis, c'était Christine enfant accourant vers lui et, tremblante, se jetant en ses bras. Comme un peu de la caresse de ses beaux yeux passait en lui, réchauffait son cœur. Était-ce bien lui qui avait vécu tout cela, tous ces bonheurs? Il lui semblait lire en l'existence d'un autre. Peu de jours étaient passés depuis, et cependant ce temps lui paraissait loin, bien loin... Des figures chères se dressaient en lui comme des fantômes de sa jeunesse bien morte maintenant... Il se sentait vieux, aïeul solitaire perdu au soir de la vie en des songes de jadis, seul en quelque coin de la petite maison blanche où il s'était retiré pour attendre et mourir oublié, comme il le désire.

... Depuis le matin, c'était ainsi.

Tels ils s'étaient placés dès l'aube autour de ce petit lit tendu au long du mur, tels ils se retrouvaient. Des heures, des heures très lentes, étaient passées... Combien?... Maintenant la journée devait être très avancée. Mais ils ne le savaient pas au juste. Et puis, cela leur importait peu. Ils n'y faisaient aucune attention. Le jour qui venait à eux était peu de chose. C'était comme dans une cave. La fenêtre, haut placée, derrière, s'ouvrait sur un ciel gris. Un petit carré de lumière pâle se découpait dans la vitre poussiéreuse, malpropre. Du point où ils étaient placés, ils ne pouvaient voir la terre, l'étendue morte environnante, mais on la sentait là, toujours, épandue dans l'espace assombri comme un grand linceul, et sa tristesse dominait leurs pensées, s'imposait en toutes leurs visions, quoi qu'ils pussent faire. Ils

étaient seuls, tous les trois, avec ce malade entre eux. Les autres n'avaient pu rester. Au reste, qu'auraient-ils fait de mieux? Pierre préférait les savoir loin. Deux, c'était assez de souffrance. Il les avait renvoyés et, depuis, on ne les avait plus entendus. Parfois une tête apparaissait glissée dans l'entre-bâillement de la porte doucement poussée. L'homme regardait, écoutait un instant, puis disparaissait. Le sable étouffait le bruit des pas. Et le silence en lequel ils se tenaient tous les trois veillant ce malheureux qui ne voulait pas mourir, se tassait plus lourd, plus dense, les pénétrant d'une douleur qui montait, montait comme un flot noir sous lequel leurs cœurs, leurs pauvres cœurs abandonnés, éperdus, avaient des secondes d'effrois subits et des frémissements d'agonie.

Au fond de la pièce, la porte de la tour était close, mais à travers on entendait l'horloge de la salle des appareils continuer, là-haut, le jeu régulier de son balancier. Son tic tac monotone allait, allait toujours, inexorable. Le timbre, d'une voix claire, scandait les demies, les heures... Que lui importait ces douleurs, ces angoisses, cette détresse humaine!... Et l'écoutant, Pierre songeait que, au même instant, par delà les sables, sur la terre, le monde entier emporté, ces mêmes heures tombaient apportant de la joie, beaucoup de joies douces, émouvantes et fières,... oui, qu'il y avait sûrement parmi elles des heures d'amour et de paix dont s'aurole toute une vie, de ces heures de foi sereine où les cœurs se haussent, où l'âme exaltée, tout l'être, se tendent vers de nouveaux efforts et de plus pures beautés. Ici, entre eux, ces mêmes heures passaient et mouraient sans écho. Elles se perdaient dans le mystère couché en l'étendue déserte, assis sur le seuil, guettant cette poignée d'hommes débiles, vaincus, étreints d'une peine indicible, trop haute.

Entre deux crises, Farou avait ainsi des momens d'accalmie. Cela durait une heure, deux... parfois beaucoup moins. Et ils n'osaient bouger pour mieux le laisser à son sommeil.

Dès qu'il devait s'éveiller on voyait ses mains, ses longues mains jaunes amaigries, s'agiter, errer sur le drap, les doigts courbés, la paume relevée, courir à la façon des crabes, interroger, tâter le vide. Alors Pierre glissait sa main sous la pauvre main inquiète qui s'en allait ainsi à sa recherche. Le malade s'en saisissait, poussait un soupir, s'éveillait, tournait vers lui son regard endolori.

— Ah! merci,... merci,... mon lieutenant, exhalait-il... Ça me fait du bien... Tant que vous êtes là, tant que je tiens votre main, il me semble que vous me gardez, que le mal ne peut me prendre.

Mais à parler ainsi, à dire cette inquiétude qu'il avait, il s'animait peu à peu. La voix se pliait brève, rauque, caressante, désolée tour à tour suivant ce qu'il contait, toujours la même chose, hélas! des incidens de sa vie d'avant, en France, qu'il revoyait avec cette lucidité parfaite des moribonds.

— Oui,... vous me gardez, n'est-ce pas?... Je ne peux pas mourir,... dites, mon lieutenant?

Il se dressait à demi, les yeux hagards, fixes, interrogeaient des espaces tout à coup apparus et de lui seul visibles...

— Ahmar est en route... il ne va pas tarder à rentrer... et je serai sauvé... sauvé!...

Puis, tout l'effort donné, le buste se ployait. Il retombait las sur le lit en poussant un soupir. Et, comme si ce mot eût apporté en lui tout un cortège de visions bénies, il reprenait la voix légère, chantante, comme nuancée d'infinie tendresse :

— Sauvé... sauvé..., ô ma chère Madeleine !

... Madeleine, voyez-vous, mon lieutenant, c'est ma petite amie de là-bas, une amie d'enfance. Aussi loin que je regarde en mes souvenirs, c'est elle que je vois constamment à mes côtés, elle, toute petite et blonde, avec ses grands yeux de violette. Son père a la ferme qui est à côté de la nôtre. Un herbage nous sépare, enclos d'un fossé large, sur lequel, à la mode normande, s'élèvent droit dans le ciel de grands ormes robustes. Quand j'allais à l'école et qu'elle commença d'y aller à son tour, c'est à moi que la mère Annette la confiait chaque matin, au départ : « Prends bien garde à Madeleine !... Ayez pas peur ! » répondais-je. Et, tous les deux ainsi, très sages, nous allions sur la grande route qui mène à Torcy, là où était l'école. Nous allions seuls, car nous n'aimions pas nous mêler aux autres garnemens du pays, filles et garçons, qui traînaient volontiers, maraudaient un peu partout. Nous avions toujours quelque chose à nous dire, et moi j'avais pris mon rôle très au sérieux. Je lui faisais réciter ses leçons, tout en marchant. Les jours de pluie ou de neige, les jours où elle était trop lasse, je la portais juchée sur mes épaules. Elle riait. Son rire égayait la route. Elle n'était pas lourde du tout, et puis, j'étais solide alors. Un jour, j'ai compris

que je l'aimais et qu'elle serait ma promise quand les temps seraient venus. Et j'ai osé le lui dire. Oui, j'ai eu cette audace. Seulement voilà, c'était trop tôt. Les filles, c'est pas comme nous. Cela la fit rire tellement qu'elle n'en pouvait plus parler. J'aurais pu être froissé, n'est-ce pas, faire le fier après ça ? Je ne demandais pas mieux, ... mais elle se développa tout à coup, devint grande fille pour son âge et ses yeux mauves avaient trop de douceur quand elle regardait vers moi. Alors mon idée m'a repris. C'était plus fort que moi. On verrait bien si elle rirait encore. Je pouvais toujours oser. C'est si bête, quand on s'aime, de ne pas se le dire. Ce jour-là, il faisait un soleil doux. Le ciel était bleu. Il y avait des fleurs blanches sur tous les arbres et les buissons. Pas de vent. Pas de brise. Un grand calme... Dans les campagnes silencieuses, aussi loin qu'on pouvait découvrir, c'était comme un grand reposoir dressé pour quelque Fête-Dieu invisible...

Et le pays si tendrement évoqué apparut. La fièvre s'adoucit. La face morte du malade resplendit, en un calme émouvant. Il voyait réellement toutes ces choses lointaines, au milieu desquelles il avait vécu et qu'il avait tant aimées. Pour les dire, ce simple eut des mots de poète d'une humilité, d'une touche pleine de clartés et de parfums. Et, subissant l'appel de cette pauvre âme inquiète suivant un dernier rêve de lumière et d'amour chaste, les trois hommes qui le veillaient écoutaient tristes, plus tristes encore, à mesure que le récit s'élevait. Ils n'osaient pas se regarder, ayant des larmes plein les yeux, sentant s'étendre en eux lentement la griserie chère d'un charme inattendu, très prenant.

... Il y avait eu réellement grande fête à l'Église ce jour-là, un dimanche, une de ces fêtes de campagne où les filles vont en robe blanche et grand voile. Et il l'avait vue revenir toute blanche et plus jolie en ces vêtemens qu'elle avait dû revêtir pour la circonstance. Ainsi parée, elle l'intimidait bien un peu. Son petit bonnet lui seyait à ravir. Sous le grand voile l'enveloppant, lui faisant une atmosphère très mystérieuse, sa jolie figure transparaisait comme en une buée pâle d'éloignement. Vers le soir, allant à la ferme voisine, il la rencontra dans le sentier qui, à travers l'herbage, unissait les deux fermes. Les pommiers inclinaient leurs fleurs, émiettaient au passage des pétales blancs et roses qui se prenaient en ses cheveux. Dans les

coins, des vaches rousses, au piquet, rumaient paisibles, les regardaient passer et repasser en cette petite allée blanche. Alors il avait appelé à lui tout son courage et il avait parlé d'avenir. Il tremblait bien en lui disant cela. Mais tout le cœur de l'enfant, ce jour-là, lui répondit. Il lui sembla que le petit bras appuyé sur le sien avait eu un tressaillement. D'abord elle avait baissé la tête, confuse. Du silence était passé. Ils avaient continué quelque temps à travers l'herbage, allant, venant. Lui, par contenance regardait les petites fleurs nouvellement écloses en l'herbe drue. Jamais il n'en avait tant vu, jamais il lui sembla ne les avoir trouvées si belles, si bonnes à regarder, à interroger. Tout à coup, par pitié peut-être de le sentir malheureux, très émue, elle avait levé la tête, et les yeux en ses yeux, un peu inclinée sur son bras qui l'avait aussitôt saisie toute, mieux rapprochée de lui, elle avait dit simplement :

— Oui, Jean, si tu restes toujours celui que j'ai connu jusqu'à cette heure.

Des printemps se sont succédé. Pas un ne fut aussi beau que celui-là. Des avrils nouveaux ont refleuré les pommiers de l'herbage, étoilé les buissons, bien des années ont passé là-bas en la vallée normande, sur les deux fermes amies cachées dans la verdure et l'ombre des grands ormes plantés sur les hauts fossés : Jean est resté le même. Et Madeleine est toujours sa promise. On le sait au pays. Personne ne s'aviserait à lui parler. C'est une fille sage qui n'a qu'une parole. C'est aussi qu'à dix lieues à la ronde il n'y a pas de gars plus travailleur, plus digne que le fils du père Farou.

... Mais c'est le passé cela, la pauvre joie d'une vie qui tient du rêve, semble-t-il, l'histoire d'un temps qui se recule, s'efface, se perd dans la nuit qui vient, ... qui vient très vite...

Le voilà qui tremble. Sa langue se prend. Les mains se crispent, recommencent dans le vide leur même effort odieux, ce geste des mourans qui semblent vouloir remonter le drap...

... Un jour Jean Farou s'en est allé.

Petit pioupiou,  
Soldat d'un sou,

chantaient les filles et les garçons qui l'avaient accompagné un bout de chemin, sur la route... Jean Farou s'en est allé bien loin, au delà des mers, ... petit pioupiou, soldat d'un sou.

Oh ! les sables... les sables ! halette-t-il, angoissé.

Il étouffe. C'est comme une mer qui monte, va le submerger !... Alors il se dresse sur son lit en un sursaut de révolte. Et la lutte recommence entre les trois hommes et le malade, ce spectre qui se tord, lance ses bras raidis, fonce de la tête dans le vide, donne de la voix comme un chien blessé, s'efforce de se lever pour fuir, fuir cette chambre, ce poste perdu dans les sables maudits où sa force et sa raison s'en sont allées... Un moment, dans cette petite chambre, sous le jour blafard les éclairant, on n'entend plus que des respirations brèves d'êtres luttant en silence, pâles, désespérés, crispant les lèvres, abattus sur ce lit où on le maintient par force. Lui, les reconnaissant, les supplie.

— Oh ! toi... toi aussi !... oh ! mon lieutenant, vous qui êtes si bon !... laissez-moi me lever... m'en aller... Madeleine m'attend, vous savez bien !...

Puis il retombe... Un dernier soupir... C'est fini... L'étreinte qui lie ses bras, ses jambes, pèse sur ses épaules, partout sur son corps meurtri, se desserre, s'allège... Il dort... ou se meurt un peu plus, ... lentement. Et les trois autres, brisés, les membres tremblans, fébriles, plus pâles, reprennent leurs poses d'avant, leurs mêmes attitudes frileuses, machinalement, inconsciens, sans rien dire, presque heureux de ce grand silence revenu.

Au plus fort de la lutte, attirés par les cris de Farou, les autres sont venus, gardant la porte, prêts à donner leur aide s'il l'eût fallu. La scène passée, ils ont disparu. Par la porte restée entr'ouverte, Pierre les a vus se glisser hors du poste. Eux, restent seuls, toujours seuls en cette petite chambre, écoutant le tic tac de l'horloge accrochée là-haut, s'essayant parfois à vouloir en compter les battemens, s'amusant à ce bruit saccadé de termite en travail, mais incapables de lui donner sa réelle signification, de suivre les heures, les heures qu'ils ne savent plus, ne comprennent plus. Il y a des siècles qu'ils sont là. Ils y ont toujours été, leur semble-t-il, tant ils sentent un tassement, un vieillissement se faire en eux.

Au-dessus du malade, au mur, dans son petit cadre déteint, Madeleine, Made, la fiancée dont le rêve l'a si longtemps soutenu, comme une petite idole pâle, avec ses grands yeux calmes d'enfant, semble veiller avec eux, prier, attendre elle aussi...

Pierre a les tempes glacées, le front barré, dur, insensible. Ses mains tremblent par moment. Quand il les passe sur son visage où les muscles se sont raidis, sur ses yeux trop longtemps fixes, las de cette même contemplation de fièvre, il frissonne. C'est à peine s'il en perçoit le frôlement. La caresse lui en semble étrangère. Ce n'est pas sa main qui a ce contact. C'est une autre près de lui, là derrière peut-être, qui fait tous ces gestes et l'a frôlé en passant. Il s'aperçoit que les deux soldats le regardent. Qu'a-t-il donc ? Il se sent pâlir. Un froid, une humidité de caveau lui descend des épaules, lui coule à travers le corps. Une douleur le prend au creux de l'estomac... Il a peut-être faim... C'est vrai... Il est ici depuis l'aube et il n'a rien pris depuis. Il a fait comme les autres. Il a oublié. Alors il se lève. Mais il est obligé de se tenir debout quelque temps, cramponné au montant de la porte pour s'équilibrer, donner à ses jambes un peu d'assurance. Tout tourne autour de lui, tressaille, comme pris d'une fièvre subite au brusque déplacement de sa tête endolorie, restée trop longtemps immobile, sans pensée, vide. Se tenant aux murs, il va par les autres chambres. Il a vite fait le tour du poste. Il n'y a personne. Sur une table traîne un croûton de pain biscuité, durci. Il le prend, s'assied sur un lit, et mange. Après, il revient, pousse la porte extérieure.

Le vent a cessé. Sur les dunes enchevêtrées, jaunes, écroulées à l'horizon, le ciel pose ses nuages. Pas un frémissement, pas un glissement perceptible en ces masses sombres surplombant. C'est l'arrêt total. Terres et cieux stupéfiés semblent attendre. Une même teinte grise, livide, s'épand dans l'espace. C'est un jour las, incertain, un vrai jour d'hiver. On n'entend plus la vieille plainte incessante du vent effritant les dunes, ni le murmure de l'éternel glissement des sables, allant en sourdine, reprenant après chaque rafale, toujours, comme un chant lointain, très mystérieux montant de l'étendue apaisée. Sur le désert mort plane un silence plein d'une tristesse indicible, accablée. Mais Pierre ne voit pas ses hommes. Il s'inquiète, s'aventure, erre par les dunes. Il va ; le grand air lui fait du bien. Le froid excite sa marche.

Tout à coup il s'arrête. En voilà un, là, dans le fond, sous lui. L'homme va, vient, fait les cent pas, tête basse, les mains dans les poches. Un son de voix frappe son oreille. C'est lui qui parle, par saccades, très vite parfois. Il discute, semble répondre

à quelque interlocuteur. Il dit des choses que Pierre ne peut saisir. Mais il marche toujours d'un même pas scandé, comme à la parade. Comme il n'y a pas beaucoup de place en largeur dans ce fond resserré entre les deux dunes qui le dominent, à chaque extrémité de ce minuscule vallon, il est obligé de se retourner. Et il revient l'air absorbé, convaincu, sur la même piste, très occupé à reprendre les mêmes traces, à remettre les pieds en les mêmes petits trous faits dans le sable par ses pas précédens.

Bien loin, comme un point dans l'étendue indécise, un autre vient d'apparaître, montre sa silhouette noire. Pierre l'observe, laissant le premier tourner en rond dans son trou. Quelque temps, l'homme se tient immobile, semble interroger l'horizon, puis comme dans une trappe s'effondre, disparaît. Au même point, un instant après, il reparait, reprend sa pose rigide, puis disparaît à nouveau et ainsi de suite. Lui aussi, comme accomplissant une tâche, descend et remonte sa dune. C'est le point solitaire qu'il s'est choisi pour vivre, penser si possible, seul à seul, loin des autres, loin de l'épouvante du petit poste blanc.

Derrière le poste, assis à terre, adossé au mur, Pierre découvre le dernier.

— Eh bien, Reynaud ! Que fais-tu là ?

— Rien... rien... mon lieutenant.

— Pourquoi restes-tu là, ... tout seul ?

— Seul?... C'est vrai... Je ne sais pas... Je regarde.

Puis il reprend sa faction. Dans ses grands yeux se reflète la morne étendue. Et sa voix sonne encore au cœur de Pierre : « Rien, mon lieutenant... Je regarde. »

Lui aussi regarde. Les dunes s'échelonnent, s'en vont en des plissemens qui semblent les flots de la haute mer, de cette mer qui sommeille à l'horizon, dans la brume, là où le ciel et la terre se rejoignent, sombrent dans l'au-delà. Ses yeux interrogent l'étendue. C'est de ces fonds perdus que le spahi doit sortir. Il est en route depuis longtemps déjà. Il n'est pas loin, sûrement, mais rien ne l'annonce. Pour eux, le désert ne soulève pas son linceul pâle. Ils ne savent pas, comme les Arabes, voir et entendre au loin :

— Vous le sauverez, n'est-ce pas, mon lieutenant?... Vous le sauverez, car... autrement... s'il mourait, ce pauvre Farou, ... il faudrait le mettre... l'enterrer par là, près du poste, ... dans un trou fait dans le sable!...



Et à cette seule idée il se relève, s'approche de Pierre, le regarde anxieux, les yeux pleins de larmes, balbutiant :

— Et ce serait aussi triste qu'à Tamerna... qu'à El Berd,... Car, vous savez, ils ont des tombes là-bas, en face des fenêtres,... Oh ! ces tombes !... non... vous le sauverez, mon lieutenant !... Il le faut... Nous voyez-vous, seuls, murés dans ce poste étouffant, si étroit, par les jours de sirocco, avec cette tombe blanche, en face, au pied de la dune... Ce serait à devenir fou. Non. Ce n'est pas possible, pas possible... répétait le malheureux se pressant la tête à deux mains, la balançant de droite et de gauche... Non, non... c'est affreux... mon lieutenant !...

Oui, Farou serait sauvé. Pierre était sûr du dévouement du spahi. Dans quelques heures, il serait là.

... Et la nuit vint. Elle tomba soudaine, nuit noire, appesantie.

Alors Pierre fit allumer l'appareil tourné vers El Berd afin que le spahi vît mieux sa direction, ne s'égarât pas, comprit surtout qu'il eût à se hâter. On fit même quelques appels. Et le long rayon crevant la nuit, trembla, souleva des scintillemens de poussières, d'atomes humides suspendus, mettant dans l'espace, à travers, comme la tombée fine de larmes pleurées doucement.

#### XIV

Tout à coup, dans le noir de la porte grande ouverte, la silhouette du spahi s'encadra. Tous bondirent, puis s'arrêtèrent, de leurs places, le considérant anxieusement. Lui, immobile, d'un coup d'œil ayant vu qu'il arrivait à temps, souriait, très bon, heureux, n'accusant pas la fatigue de cette chevauchée énorme. Dans sa face brune les dents mettaient une lueur blanche ; les yeux, deux éclairs noirs. Ses mains tendaient des objets, une petite boîte, une fiole, que Pierre recueillit avec ferveur. Ceux d'El Berd avaient donné beaucoup de cachets tout préparés, mais surtout, don inestimable en l'occasion, un peu d'alcoolé de quinine.

Alors ce fut chez tous un soupir, une détente profonde. Ce n'était pas une hallucination nouvelle apportée par la fièvre extrême et l'épuisement qui les tenait tous ; le spahi était bien là réellement. C'en était fait de l'angoisse qui les tenaillait. Les

mains fébriles, incertaines, maniaient le dossier des chaises, s'égarèrent dans le vide, se détendaient souples, heureuses d'agir. Les regards brillaient, puis s'estompaient dans la buée lourde de larmes qui n'avaient pu monter et éclater jamais jusqu'alors. Les lèvres s'entr'ouvraient pour parler, sourire. Mais ce n'était que balbutiemens informes, rictus. Ils ne le pouvaient pas encore très bien. Ils ne savaient plus. Ils s'efforçaient. Les figures hâves grimaçaient comme de vieilles images fripées. Et ils se regardaient les uns les autres accablés par cette joie inespérée comme s'ils se découvraient, se reconnaissaient après une séparation, étonnés d'avoir vécu si proches et pourtant si loin, si isolés les uns des autres dans leur douleur, haineux presque, se cherchant un coin perdu, un fond où geindre, pleurer, penser, vivre seul à seul.

Pierre prit les médicamens. Autour de lui tous se rangèrent, se rendirent utiles, très vite, en silence. L'un d'eux soutenait la tête de Farou un peu relevée. De peur d'une crise subite, s'il venait à s'éveiller, deux autres l'avaient pris par les poignets. La lampe fut approchée. Tout autour, derrière, des ombres dures sautèrent aux murs, se plaquèrent sur l'éclat blanc du plâtre. Ils regardaient Pierre préparer la dose, verser la précieuse liqueur dans une cuiller. Quand, devant tous, ayant desserré les dents du malade, il parvint à glisser dans la bouche les premières gouttes de la potion, ce fut un moment très émouvant, la tombée d'une seconde solennelle. Une paix, une joie profonde descendait, un souffle d'ardente foi courbait les fronts. Réellement une chose très grande allait s'accomplir. Et leurs cœurs tremblaient, étreints d'une reconnaissance presque religieuse, car c'était la Vie, ce peu de liquide venu à eux, cette nuit, presque miraculeusement à travers les sables; c'était la vie pour l'un d'entre eux, comme cela serait aussi pour eux, un jour peut-être, si le mal les prenait.

... Il a bien eu encore quelques crises, mais moins violentes et plus courtes. L'apaisement se fait. Le pouls se régularise. Farou est sauvé. Ils n'auront pas l'été, dans la splendeur étouffante de leur solitude bleue, parmi le rayonnement des sables mouvans, la vision de défaite qui se dressait implacable déjà dans tous leurs rêves. Il n'y aura pas de tombe coulée au fond de la dune, devant la porte du poste, sous les fenêtres, étalant sa pierre sans cesse lustrée, polie par le sable passant et repassant, pâle, désolée comme un regard d'infinie pitié et de détresse du

pauvre mort enfoui là, rigide, boutonné en sa misérable capote bleue.

... Non, ce n'est pas possible, voyez-vous, mon lieutenant, redisait en la mémoire de Pierre une voix grelottante... Non... ce n'est pas possible... on serait bientôt fou.

Il est resté auprès du lit, à la même place. Parfois, il glisse sa main dans celle du malade. C'est machinal, un reste d'habitude. Il a tant serré cette pauvre main en la sienne durant tout le jour!... Mais, maintenant, ce n'est pas tant pour lui qu'il fait cela. En face, au mur, dans son cadre de peluche rouge fanée, la petite fiancée blonde regarde vers lui de toute la force de son âme. Les grands yeux mauves si jolis qu'elle a, là-bas, dans la grâce des décors en fête de son pays, semblent lui dire : « J'ai foi en toi... Sauve-le!... Tu es le chef... Tu es le père... Et nous nous aimons! » Et chaque fois que vers elle son regard se lève, Pierre murmure :

— Sois tranquille, petite Made... Tu reverras ton Jean. Ton amour l'a sauvé autant que nous. J'ai veillé pour toi. Tu as prié pour nous...

Les autres, se voyant inutiles, s'en sont allés. Ils sont dans la chambre des appareils. Comme ils l'ont pu, par bribes, entre deux éclipses du feu lointain éclatant tout à coup, énorme comme une lune, puis s'étirant, se couchant sur l'horizon en un grand éclair, finalement s'éteignant, laissant dans le ciel le reflet clair d'une aube indécise, ils ont annoncé la bonne nouvelle à El Berd. Maintenant ils causent, rient, mais à mi-voix, n'osant pas encore le faire bien franchement. Si Farou allait s'éveiller et hurler!... Si l'agonie de ces trois jours allait recommencer!...

Très tard, dans la nuit, Pierre se retira.

Dehors c'était comme un grand trou où dominait toujours l'énorme sensation, l'attirance du vide invisible où il allait, butant à chaque pas, glissant dans tout ce sable, frissonnant, mordu par le froid.

Sur la dune du bordj il renvoya celui qui l'avait guidé. Ils ne se voyaient pas, mais il entendait l'homme respirer fort, frémir par moment comme après un grand chagrin. Bien loin, quelques étoiles apparaissaient rasant la terre. Là-bas, le ciel s'ouvrait. A l'aube, la terre ensoleillée monterait dans le ciel bleu. La joie serait complète. L'étendue bouleversée s'apaiserait dans la brume des matins clairs. Le malade rouvrirait ses yeux à cette espé-

rance. Et Pierre regardait, sans pouvoir se lasser, seul, debout dans le désert noir, vers ces étoiles du Sud si grosses, dont les palpitations, les longs cils d'or frémissants, appellent, supplient comme des regards aimés, penchés dans l'ombre.

## XV

Deux mois après, un matin, dans l'aube, une ligne rose s'ébaucha sur l'horizon, coupant le ciel bleu... Il y reconnut des montagnes, l'Aurès dressé au seuil du désert. Et c'était tellement inattendu que son cœur sauta en sa poitrine. Il faillit crier. Il avait une joie d'enfant à les revoir.

Ahmar, à quelques pas devant lui, allait bercé au pas de son cheval, chantant. A quoi bon le déranger dans son rêve, lui faire voir son émoi? Il ne l'aurait pas compris, même il eût souri avec un peu de pitié. Pourquoi y aurait-il plus de joie sous les palmiers de Biskra, que là d'où ils venaient?... Tout cela, cet infini aride, ce désert, ces nuits blanches étoilées, c'est son pays, l'âme de son âme. Il n'en perçoit pas la douleur ni l'étreinte mystérieuse.

Un cavalier se profile tout là-bas, très loin. Quelque officier qui chasse. Cependant il est seul. On ne voit pas autour de lui les sloughis bondir dans les sables. Il semble se hâter les ayant aperçus. Alors Pierre lance le cheval. Il lui tarde de serrer la main d'un camarade, d'un ami... Et c'est réellement un ami qui vient au-devant de lui.

— Comment, vous... monsieur l'intendant!...

— Oui..., moi... Eh bien! petit, croyez-vous que je n'ai pas grand plaisir à vous revoir? Croyez-vous que vous ne m'avez pas manqué pendant ces deux mois?

Et vite, pendant la marche vers Biskra, Pierre l'interroge. Quoi de nouveau? Comment vont les camarades? Jacques Marelle, surtout?

Hélas! il ne le reverra pas. Comme l'intendant l'avait dit un jour, Jacques s'en est allé dans son triple cercueil, dans son wagon plombé. Cela s'est fait très vite. Dans l'état où il était, il n'a pas fallu grand'chose; une rougeole simplement. Et en quelques jours il s'est éteint, silencieux, résigné, n'osant plus lever les yeux vers le portrait de celle qu'il ne devait plus revoir. Le sacrifice accepté, il avait eu ce courage de ne plus

écrire, même de ne pas décacheter les dernières lettres reçues. Il voulait mourir sans une plainte, un sanglot, un cri qui pût monter jusqu'à elle et l'eût peut-être désespérée à jamais...

Ceci dit, ils cheminent côte à côte, quelque temps, sans parler. Ils n'osent pas se regarder. Les yeux perdus vers l'oasis lointaine s'élevant à l'horizon, Pierre songe à l'ami disparu, aux heures d'intimité douce passées dans le « petit coin. » Il y sera bientôt, dans quelques heures. Mais sous la lampe fidèle, ce soir, il sera seul... Pauvre Jacques!

Maintenant l'intendant l'interroge. Il faut que Pierre se raconte.

Sous la douleur nouvelle il semble que le passé fut peu de chose. Son grand ami sait l'histoire de Farou telle qu'elle lui fut écrite, mais Pierre n'a pas tout dit. A quoi bon? Il n'a fait que son devoir, en somme. Et pendant qu'il parle, l'intendant le regarde. Ses yeux gris, si tristes toujours, comme des yeux fatigués, des yeux où beaucoup de larmes auraient passé, ont une lueur émue.

— C'est bien, petit, dit-il lui tendant la main. La vie s'apprend ainsi, durement, et dans l'ombre. C'est le vrai courage, cela.

JEAN SAINT-YVES.

*(La troisième partie au prochain numéro.)*

---

---

# L'ESTHÉTIQUE DES TOMBEAUX

---

Voici l'heure où les hommes qui ne pensent pas, d'ordinaire, se mettent à songer un peu : à ceux qui ne sont plus et à eux-mêmes. Une fois encore, aux Alyscamps d'Arles, les peupliers laissent tomber leurs feuilles d'or dans la triple rangée des tombeaux vides ; aux thermes de Dioclétien, le grand rosier s'effeuille dans le sarcophage de la chasse à l'ours. Une fois encore, à Guimiliau, l'herbe jaunit sous le calvaire, et à Avioth, à Saint-Victurnien, à Fenioux d'Oléron, les vents d'automne soufflent lamentablement à travers les « lanternes des morts. » La nature et l'Église s'unissent pour nous faire souvenir. L'une par son silence, par l'effacement de ses couleurs, par la disparition de tout ce qui distrait les yeux et les oreilles, nous incline à mieux écouter la fuite du temps et à mieux nous regarder vieillir. L'autre, par ses commémorations en l'honneur des amis oubliés et ses fêtes en l'honneur de la multitude des saints inconnus, nous ramène devant l'éternel objet de toute pensée et de toute philosophie. Chacun traduit ce double enseignement à sa manière. Le sage « cherche le reste de ses années, » et la foule va voir des tombes.

Si nous faisons comme elle, peut-être apprendrions-nous quelque chose. non assurément sur la mort, mais sur la vie. D'abord, sur cette vie profonde qu'on puise dans les belles œuvres d'art. Les tombeaux sont apparemment les plus anciens chefs-d'œuvre de la sculpture et, sûrement, ils en sont les derniers.

Quiconque a vu, au cours de ses voyages, la stèle immortelle d'*Hégésio*, les *Adieux d'Orphée et d'Eurydice avec Mercure*, les chasses ou les combats de Sidon, le *Leonardo Bruni*, le *Marsupini*, le *Sixte IV*, le *Moïse*, la *Nuit* et le *Pensieroso*, le *Galileo de Galileis*, le *Prince de Carpi*, le *Guidarello Guidarelli*, les *Pleureurs* de Dijon, le *Marino Socino*, le *Louis de Brézé* ou le *Henri II*, ne les a jamais oubliés. Et aujourd'hui encore, par une singulière fortune, notre statuaire si empruntée, lorsqu'elle dresse un héros sur un piédestal, vivant, redevient originale et puissante, lorsqu'elle le couche sur une dalle funéraire, mort. Sans même évoquer le *Cavaignac* de Rude, il suffit, pour le montrer, de rappeler le *Lamorigière* et le *Duc d'Aumale*, de M. Paul Dubois, l'*Alexandre Dumas fils*, et le *Félix Faure*, de M. de Saint-Marceaux, *La Douleur réconfortée par les souvenirs*, de M. Bistolfi, le monument de *Jean Volders*, de M. Van Biesbrœck, et, quand elle serait seule, l'œuvre de M. Bartholomé, l'œuvre capitale de la sculpture contemporaine : le *Monument aux Morts*.

C'est ensuite la vie des artistes que ces œuvres nous enseignent. Il est des maîtres dont on ne se souvient que parce qu'ils ont sculpté une tombe. L'histoire prononce leur nom, par hasard, dans le tas des valets de chambre ou des maçons employés par le seigneur, pour justifier d'une dépense ou établir un inventaire. Nous saluerons ces artistes qui furent si grands et si inconnus, les Jean de Marville, les Michel Colombe, les Jean de la Huerta, les Claux de Werve, les Le Moiturier... Nous chercherons, en tâtonnant, la trace de leurs mains sur ces pierres qu'aucune main n'a signées. Et nous comprendrons, en touchant du doigt ces monumens qu'ils ont cru élever à d'autres et qu'ils se sont élevés à eux-mêmes, combien l'ambition, le goût de la gloire et l'individualisme exaspéré, qui hantent nos contemporains, sont de moindres excitateurs du génie que le simple désir de faire un « bon ouvrage » et la modeste passion de son métier.

Enfin, le monument que chaque génération élève à la mort traduit, peut-être plus qu'aucune autre chose d'art, son sentiment sur la vie. Sentiment de regret pour la vie qu'elle a vécue, ou d'espérance en une autre meilleure, souvenir de la petite famille qu'elle a laissée sur la terre et qu'elle veut visiter encore, ou bien de la grande famille qu'elle possède déjà outre-tombe et qu'elle rêve de voir, peu importe. Nous créons toujours l'in-

connu selon le connu. Nous donnons à la mort les formes de la vie, et, soit pour l'exalter, soit pour la maudire, l'Art n'a pas d'autre source où puiser.

Ainsi, notre visite sera, non pour les morts, mais pour les tombeaux. Nous visiterons ceux du Céramique à Athènes, et de Sidon, à Constantinople; nous nous arrêterons au Latran, au bord de la campagne romaine, à Ravenne, au bord de la marine, à Arles, aux confins de la Camargue. Nous aborderons au quai du Rio dei Mendicanti, à Venise, à San Zanipolo, là où la statue du Colleone veille sur les Doges morts. Nous passerons devant les monumens d'une richesse inouïe où Saint-Pierre a muré ses papes, et où Bruges a enfermé ses derniers princes venus de Bourgogne. Nous nous arrêterons, enfin, à Saint-Denis et surtout au Louvre, au rez-de-chaussée, dans les salles du bord de l'eau, et dans quelques autres musées, puisque c'est dans les musées aujourd'hui qu'il faut aller chercher des tombes. Nous les interrogerons comme de pures œuvres d'art, comme si nous étions devant *Bacchus et Ariane* ou, devant le *Tireur d'épines*, car elles sont vides. Vides, les auges des Alyscamps et du merveilleux musée lapidaire qui regarde Saint-Trophime, à Arles; vides, celles du Latran à Rome; vides, les tombes de Saint-Denis; vide, celle de Théodoric à Ravenne; vides, dans la grande salle des gardes de Dijon, celles des ducs de Bourgogne; vides, celles alignées le long de la Seine, dans les salles du moyen âge et de la Renaissance, au Louvre. Non seulement elles sont vides, mais la plupart sont anonymes. Qui se souvient du héros que renfermait le sarcophage de Phèdre et Hippolyte? Qui sait le roi que pleurent les pleureuses de Sidon? Les savans cherchent à rendre à chaque « bonne demeure » son histoire et, à chaque statue, son héros. Ils ne peuvent même pas restituer le monument dans son intégralité primitive. Ce qui devait être le tombeau de Jules II est dispersé dans diverses églises ou musées. Il y en a au Bargello; il y en a aux jardins à Boboli, il y en a au Louvre, aussi bien qu'à Saint-Pierre aux Liens. Il faut que l'imagination rapproche tous ces membres épars et reconstruise, idéalement, l'œuvre que l'artiste a faite ou rêvée. Il faut qu'elle réunisse des pierres séparées par des milliers de lieues et par les mers, qu'elle les compare en les enveloppant dans les plis du souvenir, comme les enveloppent, en ce moment, par toute l'Europe, le voile de brume qui se tisse ou le rayon doré de l'automne qui s'en va...



## I

Considérons d'abord la forme du tombeau. Quand on rencontre, en voyage, les énormes monumens de Théodoric, de Cecilia Metella, de Galla Placidia ou d'Hadrien : le château Saint-Ange, on s'aperçoit que l'humanité a perdu, chemin faisant, le secret de certaines jouissances et l'idée de certains devoirs envers soi-même. Ainsi, l'idée de préparer son propre sépulcre et d'en faire un objet d'admiration et d'envie pour les autres, la joie de considérer longtemps sa propre figure, fixée pour toujours à l'âge de la jeunesse, mais dans l'attitude des morts, entourée des figures des serviteurs de la terre ou du ciel. Ce fut le grand divertissement des Pharaons ; ce fut la manie singulière des empereurs romains dilettantes, le rêve des papes les plus affairés, la préoccupation des princes ou principicules du moyen âge, entre deux batailles, et jusqu'à celle de simples particuliers, pourvus de quelque grande charge, comme messire Philippe Pot. A la vérité, il y avait, là, un sentiment tout aussi bien moderne : c'était une façon de s'élever à soi-même un monument et de prévenir l'oubli de ses contemporains ou leur ingratitude. De la sorte, un grand homme ne courait pas le risque « d'attendre sa statue, » selon la formule étrange du journalisme moderne. C'était bien plutôt sa statue qui l'attendait, longtemps parfois, patiemment, le regard levé vers le ciel, les mains jointes. Celle de Catherine de Médicis l'attendit trente ans, étendue sur le marbre, auprès de la statue admirable de Henri II : L'inscription du tombeau de Philippe Pot, aujourd'hui au Louvre, le dit assez. On n'y lit pas : « Ci-gist... » mais, le futur « *Cy demorra...* » Puis, sur ce livre de pierre, l'homme public écrivait son panégyrique, d'avance, ou parfois son apologie protégée par le respect de la mort. Les épitaphes étaient souvent des mémoires justificatifs et les pleurans, ou les « angelots d'alebastre, » ou les lions, des défenseurs posthumes. Depuis Chephren ou Chéops jusqu'aux seigneurs de la Renaissance, malgré tout ce que l'évolution des religions ou des idées sur l'autre vie pouvait y mêler de métaphysique, le sentiment qui dicta ces monumens magnifiques était le plus simple de tous et le moins changeant du monde : la vanité.

Seulement, avec le temps, le vaniteux a trouvé, pour se satis-

faire, de nouveaux stratagèmes et les jouissances qu'il puisait, jadis, dans l'aménagement de son sépulcre lui paraîtraient aujourd'hui un divertissement assez fade. Puis l'homme moderne n'est pas un homme « constructif » comme l'était essentiellement l'ancien, et comme on l'a été, jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Construire et détruire, changer la face visible des choses, effacer les rides ou ajouter des traits nouveaux à la figure de la Cité, a été la passion de nos pères. Pour l'assouvir, ils ruinaient volontiers des provinces. Le vieux Cosme de Médicis reprochait à ses architectes de ne pas dépenser assez d'argent. En même temps, le respect des monumens existans était un sentiment tout à fait inconnu. Trouer des murailles, raser des châteaux forts, démolir, pierre à pierre, un inoffensif hôtel en plein Paris pour se venger du seigneur qui le possédait, détruire de fond en comble une ville et y semer le sel, fondre la statue d'un ennemi, — cette statue fût-elle une œuvre de Michel-Ange, cet ennemi fût-il le Pape! — pour en faire un canon; effacer jusqu'au nom d'un pays, d'une famille, en désunissant toutes ses pierres, telle était la forme que prenait la vengeance de ces hommes. Ils devaient naturellement rêver, pour y échapper, de monumens gigantesques. Et là, encore, sans invoquer de sentiment religieux, on peut aisément s'expliquer la passion que les « grands de ce monde » mirent longtemps à s'édifier un solide tombeau.

Cette passion passa dans le cœur des artistes. Les plus grands vécurent de longues années de leur vie au milieu des carrières de marbre, à Dinant, à Salins, à Carrare, cherchant le bloc énorme d'où ils pourraient tirer la figure de leur seigneur, la dalle noire où ils pourraient le coucher. Des jours sans nombre se passaient à évider la pierre, à la polir, à l'ouvrager en mille lampettes, rosaces, dais, gables minuscules, en une merveille de féerie. Il a fallu vingt-neuf ans pour faire le tombeau de Philippe le Hardi, trente-cinq pour celui de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière. Pollaiuolo travailla dix années entières à cette œuvre d'orfèvrerie qu'est la tombe de Sixte IV; Jean Goujon et Jean Cousin neuf années à celle de Louis de Brézé. On peut dire que l'activité tout entière de Michel-Ange a été disputée, entravée, abattue et ranimée tour à tour par les fantômes de deux tombeaux gigantesques : le monument de Jules II, auquel il pensa quarante ans et qui fut le cauchemar de sa vie, et la chapelle des Médicis. La veuve de Philibert le Beau demeura vingt-cinq ans

à faire orner d'amours et d'atours la tombe de son chevalier, à Brou, et il semble bien que le monument de Maximilien, à Innsbruck, n'ait pas demandé moins de quatre-vingts ans. On mettait plus de temps, alors, à construire une tombe, dans notre vieille Europe, qu'aujourd'hui, en Amérique, à bâtir une ville.

Cette longue patience, à la fois de ceux qui voulaient fêter leurs morts et des artistes attachés à leur œuvre, est peut-être l'enseignement dont nous aurions le plus besoin. Non pas la fidélité dans la vie. Le culte du souvenir n'est sans doute pas moindre dans les âmes modernes que chez ces 'preux attentifs à la sculpture d'une tombe, et, dans un temps comme dans l'autre, selon le mot gravé par René de Birague sur la tombe de Valentine Balbiani :

Qui bien ayme tard oublie.

Mais le sentiment, aujourd'hui perdu, est celui de la fidélité à la même œuvre d'art, — la longue patience qui s'attache au même but et l'effort qui, toujours dans la même direction, se renouvelle. Aujourd'hui, si l'on bâtit plus vite qu'autrefois la demeure des vivans, — ce qui n'a guère d'importance, puisqu'on ne lui veut pas de beauté, — on ne peut, guère plus vite qu'autrefois, concevoir et exécuter quelque belle chose qui honore les morts. Et le seul qui y ait tout à fait réussi, M. Bartholomé, n'a pas mis moins de douze ans à méditer et à parfaire son œuvre...

Aussi le goût des colossales bâtisses a-t-il diminué à mesure que le monde trouvait d'autres signes de gloire, et, du même étiage, a diminué la tombe. D'abord, élevée très haut dans le ciel, avec les Pyramides, elle n'a cessé, d'un mouvement lent et continu, de s'abaisser vers la terre pour se confondre avec elle, — dans les dalles de Santa-Croce qu'usent les genoux des fidèles ou les pieds des touristes indifférens.

Regardez le tombeau antique : quand ce n'est plus une montagne comme les Pyramides, c'est un temple, comme les sarcophages de Sidon ; quand ce n'est plus un temple, c'est au moins une maison, en réduction, la maison plus étroite, mais où continue une petite vie semblable à la vie domestique. Le sarcophage est le microcosme de la demeure. Il est fait, d'abord, comme l'immense maison de toute l'humanité, comme l'univers tel que se le figurent les Égyptiens : une caisse rectangulaire avec un cou-

vercle plat ou légèrement bombé qui est le ciel. Puis la forme du monde paraît bien grande pour un seul corps. Alors la tombe est bâtie comme la demeure des dieux, comme le temple, dont elle a les frontons, les acrotères, le toit aux deux pentes, les colonnes. Puis elle devient simplement une maison, avec son toit de tuiles imbriquées, représentée dans le marbre ou la pierre, avec sa porte, ses ornemens familiers, ses guirlandes. Un jour, pourtant, on s'avise qu'une maison tout entière, c'est beaucoup pour un corps qui ne bouge plus de sa couche, et les murs disparaissent, le fronton s'effondre, les colonnes rentrent sous terre et, de la maison disparue, il ne reste plus que le lit, — le lit où, à demi couché, appuyé sur le coude, le personnage étrusque se tient souriant, sans qu'on puisse bien deviner si c'est pour festoyer ou pour reposer du repos éternel.

Longtemps, ce lit est véritablement le meuble de la maison des vivans, comme le montre, jusqu'à l'évidence, le couvercle du fameux sarcophage de Vulci; mais, peu à peu, il se transforme. Il devient, au moyen âge, le lit d'apparat, sur lequel on hisse le chevalier ou la dame, l'évêque ou l'humaniste, dans leur costume de cérémonie, absolument comme dans l'exposition publique de leur corps, après la mort. Et ce lit, très haut pour les uns, avec des baldaquins et des courtines, s'abaisse pour d'autres, s'abaisse jusqu'au tapis de Turquie sous l'admirable Galileo de Galileis qui est à l'entrée de Santa-Croce à Florence ou l'Acciajuoli, qui repose au haut de la colline, à la Chartreuse d'Ema. Il s'abaisse encore plus, devient une simple plaque gravée dans le monument de Joris de Munter et de sa femme, à Bruges. Il disparaît enfin dans les temps modernes, et les deux gisans si poignans de M. Bartholomé reposent sur la terre même qui doit les recouvrir.

Sans doute, ces lois ne sont pas absolues. Les formes architecturales acquises par le passé coexistent parfois avec la forme nouvelle, et il peut arriver que quelques-unes triomphent dans un pays qui ne sont pas adoptées dans un autre. C'est ainsi que le tombeau en forme de lit de parade, carré, posé au milieu d'une chapelle, comme une île dont on peut faire le tour, n'a presque jamais été adopté en Italie, mais seulement dans les pays du Nord, tandis qu'à Florence, à Padoue, à Assise, à Venise, le monument est appliqué contre les parois de l'église, ne se développant qu'en hauteur comme une sorte de décoration mu-

rale. Dans le mouvement constant qui a réduit la tombe, depuis la pyramide, à n'être qu'une simple dalle de pierre ou de métal, il y a eu assurément des périodes de réaction, et tout le XVIII<sup>e</sup> siècle a tenté de relever l'orgueil du sarcophage et même de ressusciter la pyramide ancienne en un chétif et indigent trompe-l'œil. Mais ces arrêts ou ces réactions ne peuvent changer la courbe tracée par cet art en son évolution principale. Elle est très visible, si l'on envisage les chefs-d'œuvre de chaque époque. L'architecture qui fut, d'abord, presque toute la beauté funéraire, en est devenue peu à peu un élément secondaire et a fini par disparaître entièrement de l'« Esthétique des tombeaux. »

## II

La figure humaine, au contraire, n'a pas cessé d'y grandir. Dans le sarcophage égyptien, elle était fort peu de chose. Le basalte noir ou le granit rose résistaient à la pointe de l'artiste. A peine pouvait-il détacher le corps du roi, ou du scribe, de sa lourde gangue polie. Cette difficulté gardait à la figure du mort un aspect monumental, pesant, qui nous touche encore aujourd'hui plus que bien des virtuosités de nos dentelliers du marbre, détaillant une toilette avec le bavardage insupportable d'une modiste. Pour retrouver cet aspect de sommeil au sein de la matière, de corps attaché à la terre, indéracinable, il faudra, de la part du sculpteur moderne, une expresse volonté, peut-être même un ingénieux parti pris. Au contraire, dans ces temps héroïques de la grande sculpture, mal servie par des instrumens imparfaits, il suffisait qu'on ne pût pas faire autrement. La dureté de la matière employée enchainait le « lapicide » à sa grandeur. Mais dès que le sculpteur, mieux armé ou pétrissant une plus docile matière, put lui faire exprimer toutes les nuances de la myologie, la figure du mort devint une œuvre maîtresse. Et bien plus encore que la forme générale du tombeau où il repose, cette figure du mort a changé.

L'antiquité tout entière l'a représenté vivant, ordinairement entouré de ses proches, tel qu'on aimait à se le représenter, tel qu'il l'eût aimé lui-même, s'il avait préparé son tombeau. Depuis les premières stèles grecques jusqu'aux sarcophages chrétiens de Sant' Appollinare in Classe, ou de la Gayolle, ce que l'artiste nous montre dans le héros de son monument, c'est la vie. Ce n'est

pas une vie ardente, agissante, expansive, celle du combattant ou de l'orateur, il est vrai, mais l'art antique est celui qui figure la nature la plus calme et qui se dépense le moins en gestes. Il n'est pas étonnant qu'il en ait donné très peu aux morts. Une poignée de main, c'est tout ce qu'il leur permet, d'ordinaire, ou bien l'ouverture d'une cassette et le déroulement d'un collier de perles. C'est ce que vous trouverez sur toute la paroi Est de la salle grecque au Louvre, où les exemplaires de cet art sont médiocres, mais représentatifs. C'est tout ce qu'il y a dans la stèle fameuse d'Hégéso. Hégéso, fille de Proxénos, est assise, un peu lasse, sur une chaise aux pieds courbes : devant elle, debout, se tient une petite esclave qui lui met sous les mains un coffret ouvert. De ce coffret, la morte a tiré quelque chose que nous ne voyons pas. Cela était peint autrefois sur la pierre et s'est effacé. Mais son geste est si juste et sa tête penchée si attentive que l'artiste n'avait nul besoin, pour nous le montrer, de figurer un collier de perles. Cela semble, déjà, un geste d'âme, maniant une parure invisible, mais si présente, comme l'ombre même de la morte, que chacun de nous, sur la pierre, saurait en tracer le contour.

Cette Hégéso est bien vivante, mais d'une vie si sereine et si calme qu'elle semble soustraite à toutes les agitations de la nôtre. On n'imagine pas qu'elle parle. On n'imagine pas qu'elle entende. A peine si l'on s'imagine qu'elle voit. Toute son âme semble s'être réfugiée dans ses mains, au bout de ses doigts, autour de cette parure dont nous n'apercevons pas le plus léger vestige, mais qui représente, pour elle, de la vie qu'elle a vécue, de la terre et des mers qu'elle a connues et des îles qui s'étendent à l'horizon, et des amies demeurées là-haut sur la terre, tout un monde ou une série de mondes minuscules reflétés dans cet invisible orient...

Un peu plus actives sont les scènes où la personne disparue, toujours assise, prend la main de son fils ou de sa fille, de son mari ou de sa femme, debout devant elle et presque triste. C'est une réunion de famille, la dernière peut-être, ou bien c'est l'indice de la présence perpétuelle, au milieu des siens, quoique invisible, de l'être disparu. En donnant la main à celle qui vit encore, la personne morte semble toujours vouloir la retenir, l'attirer vers elle, et la personne vivante a toujours l'air près de partir. La scène se passe-t-elle donc au royaume des ombres ? Le fond nu et irréal ne dit rien. Tous les doutes parlent. Les

savans, qui cherchent de la logique dans ce qu'il y a de moins logique au monde : les sentimens de l'homme en face de la mort d'un être aimé, se désespèrent de ne pas trouver à ce geste d'explication rationnelle. Mais l'ignorant laisse opérer en lui le charme. Devant les stèles de Tito, d'Asia, d'Eutemia, de Mynno, de Mika et Dion, de Korallion, la pâleur du marbre, la douceur du relief, çà et là fondu et à peine exhalé sur la pierre, la lenteur des mouvemens, imaginés par l'artiste pour cette vie sans hâte, donnent à ces visions l'apparence des choses qu'on voit en rêve. C'est bien ainsi que l'imagination, dans ses plus folles entreprises, aime à se figurer le retour que la raison sait impossible et la réunion que le souvenir seul peut réaliser. C'est ainsi qu'elle se figure la bienvenue souhaitée à qui ne reviendra pas, l'étreinte entre deux êtres que l'infini sépare. Elle n'ambitionne pas grand-chose : une illusion, une réunion même imparfaite lui suffit. Elle se représente à peine le profil de l'absent : pas une parole, un glissement seulement, un bruit de feuille morte poussée par le vent, la porte ouverte, l'attitude prise sur le siège accoutumé, un regard, le geste de la tête, du cou, de la main, le geste que faisait seul l'être aimé et que personne, depuis lui, parmi tant de millions d'êtres humains qu'on dit « nos semblables, » ne fait plus !

Dans l'art gréco-romain, la figure du mort se réduit à peu de chose : un médaillon, rond d'ordinaire comme un bouclier, au milieu des scènes de chasses ou de combats ou de fêtes, qui décorent le sacophage. Mais là, encore, le mort est vivant et ce n'est pas le christianisme qui change rien aux formules adoptées. D'ailleurs, à ses débuts, il s'occupe peu de la tombe. Le christianisme, malgré les retours surnois du vieux culte familial, est bien toujours la religion qui est sortie d'un tombeau vide, — et parce qu'il était vide. Le chrétien, pour revivre, n'a pas besoin de tombeau. Sans maison, sans esclaves, sans nourriture, sans sacrifices, il poursuit sa carrière glorieuse, lumineuse, infinie. Ni la survivance des enfans, ni leur assiduité aux sacrifices n'en sont les conditions nécessaires. Il y a bien encore, dans les cérémonies pour le « repos de l'âme, » un ressouvenir des traditions païennes, mais c'est un souvenir affaibli, sans rien d'absolu, ni d'impératif. Les portes du ciel s'ouvrent à la plus dénuée, à la plus solitaire, à la plus abandonnée des âmes errantes. Un jour viendra où tous ces tombeaux, comme celui

du Maître lui-même, seront vides. Et l'art de la « bonne demeure » n'intéresse plus que la vanité des vivans, non le repos des morts.

Aussi, le chrétien des premiers âges ne songea pas plus à effacer le décor païen de la tombe où il allait entrer, mort, que celui de la maison où il avait demeuré vivant. Il prenait un débris de statue colossale antique et creusait là dedans la tombe de son enfant. Les symboles anciens l'entouraient sans qu'il y prît garde, ou bien, peu à peu, il versait dans ces mêmes formes un esprit nouveau. Ainsi, pendant très longtemps, les figures vivantes du mort et de son épouse, l'un tenant son *volumen* à la main, l'autre le bout de son voile, ont paru sur les sarcophages chrétiens, comme sur les autres, entourées de génies ou d'attributs nobles, mais équivoques. Et si le défunt est représenté par cette figure, debout, les bras écartés en croix, priant, qu'on appelle l'*orante*, c'est encore une figure bien vivante. Tant que l'art antique a régné, ou n'en a pas vu d'autres sur son tombeau.

Quand renaît la sculpture, au moyen âge, sous la main de Jean de Pise, le mort se couche, et non plus comme sur les terres cuites étrusques, vivant et radieux dans ses parures multicolores, mais endormi d'un profond sommeil. Le mot, dont on le désigne désormais, le définit. C'est un « gisant. » Il ne git pas lassé, brisé, désemparé, comme une épave de la vie. Il se tient aussi droit, couché, que debout à la parade, aussi ferme que la longue épée serrée sur son cœur. Rappelez-vous Philippe le Hardi, à Dijon, les mains jointes, les pointes des doigts en l'air, les poignets presque verticaux, tout le corps comme soulevé au-dessus de terre par la foi qui transporte et l'invincible espérance. Une légende fameuse au moyen âge racontait que, dans l'église de Notre-Dame, à Césarée en Cappadoce, reposait un chevalier nommé Mercure avec sa lance et son écu. Or l'empereur Julien l'Apostat étant venu à passer par là et toute la ville se trouvant en grande peine et terreur à cause de ses menaces, Notre-Dame apparut, une nuit, au « gisant » et le pria de sauver la chrétienté. Le lendemain matin, la statue avait disparu, sa lance et son écu aussi et l'Apostat était mis à mort au milieu de ses troupes; puis, la nuit passée, on retrouva rattachés au mur la lance et l'écu du chevalier, et lui, de nouveau, tranquillement couché sur sa tombe. A voir les statues des chevaliers étendus sur les pierres tombales du moyen âge, encore tout vêtus de fer,



tout armés, dans la souplesse et la vigueur de leur plus bel âge, dégantés seulement et tête nue, mais leur gantelet à portée de leur main, et leur heaume ou « bassinet » tenu près de leur tête par des angelots serviables, il semble que tous se tiennent prêts à faire ce qu'a fait le chevalier Mercure.

Pour cela, il faut qu'ils soient jeunes encore et ils le sont, en effet. Peu importe l'âge où les a pris le grand sommeil. Sur leur tombe, ils ont toujours l'âge de la résurrection : « Atout le plus beau visaige que vous pourrés fere et jeune et plain ; le netz longuet et ung petit hault comme savez et ne le faicte point chauve, » écrivait le seigneur du Plessis-Bourré, de la part de Louis XI, en commandant au sculpteur Colin d'Amiens sa figure tombale. Les chanoines, les doges, les évêques et les humanistes italiens sont moins jaloux de leur jeunesse. Ils ne se tiennent pas aussi fermes que les chevaliers ou les évêques figurés sur les tombes du Nord. Ils n'ont pas les yeux au ciel, les mains jointes en haut. Leur tête, moins fière, se penche un peu sur le côté, se replie un peu vers leur cœur. Leurs mains retombent sur leurs poitrines comme des oiseaux qui se posent, referment leurs ailes. Mais leurs visages endormis sous les dais et les guirlandes du Settignano sont doux, calmes, parfois extasiés, souriant aux anges, — aux anges « d'albâtre » qui veillent sur leur sommeil. Qui ne se souvient, lorsqu'il les a une fois aperçus sous leurs portiques, au fond de leurs vieilles chapelles, des visages de l'évêque Federighi, par Luca della Robbia, à San Francesco dà Paolo, près de Florence, ou de Philippe, frère de saint Louis, à Saint-Denis, et de Louis, son fils aîné, ou du cardinal Brancacci par Donatello ou du cardinal de Portugal par Antonio Rossellino ? Il est difficile d'exprimer mieux la sereine confiance du dormeur qui voit quelque chose d'admirable que nous ne voyons pas.

On a beaucoup accusé le moyen âge d'avoir enlaidi la mort et apporté à l'humanité des terreurs d'outre-tombe que l'antiquité n'avait pas connues. Il faut, pour le soutenir, n'avoir jamais regardé ces figures. D'un bout à l'autre de la chrétienté, depuis Saint-Sauveur de Bruges jusqu'à San Nilo de Naples, elles expriment une paix heureuse. Toutes sommeillent : desquelles peut-on dire qu'elles ne se réveilleront pas ? Toutes sont tournées vers la mort : desquelles peut-on dire qu'elles en reflètent la menace éternelle ou l'horreur ? Où est la laideur du cadavre, la nudité

du squelette, la grimace et le rictus de la bouche? Où est l'appareil du jugement, les ministres de la vengeance, la vision des tourmens éternels? Sans doute, on verra un jour toutes ces choses sur les tombeaux, mais ce ne sera pas au moyen âge. Ce sera au *xvi<sup>e</sup>* siècle, précisément lorsque auront disparu les ferveurs de la foi chrétienne, et que l'art devenu savant aura parachevé sa « Renaissance. » Le moyen âge n'a pas envisagé la mort moins simplement ni moins joyeusement que l'antiquité. Lorsqu'on dit que l'art antique a montré la mort heureuse, on joue sur les mots. L'art funéraire antique n'a représenté la mort, ni heureuse, ni malheureuse; il n'a pas montré du tout la mort. Sur ses tombes, sur ses stèles, sur ses sarcophages, il a figuré la vie. Et quand, par hasard, il a figuré la mort, comme dans certains tombeaux étrusques, ou vases cinéraires d'albâtre, il ne l'a faite ni douce, ni riante, mais angoissée, mais terrible, compliquée de démons et de « charuns » diaboliques. Un seul art a figuré sur son tombeau le mort sommeillant, rêvant, calme et plein d'espoir : c'est l'art gothique.

A mesure qu'on avance dans la Renaissance, le gisant se relève de sa couche, s'accoude sur un bras, et commence à regarder autour de lui. Ce mouvement est très frappant, quand on considère, l'un après l'autre, les tombeaux des papes. Grégoire X dans la cathédrale d'Arezzo, Benoît XI à Saint-Dominique de Pérouse, Jean XXIII au Baptistère de Florence, Martin V au Latran, et jusqu'à Sixte IV à l'Église de Saint-Pierre, sont encore couchés, les mains sur leur poitrine, la tiare en tête posée sur un coussin. A peine le *xvi<sup>e</sup>* siècle a-t-il commencé, que le pape Jules II, à Saint-Pierre aux Liens, sort de cette attitude où les Jean de Pise, les Rossellino, les Pollaiuolo avaient immobilisé ses prédécesseurs. Il s'accoude et se tourne vers le spectateur. Après lui, tous les Papes se redressent et trônent sur leurs tombeaux. Les mains de Paul III, de saint Pie V à Sainte-Marie Majeure, d'Urbain VIII, de Clément XIV, se lèvent pour bénir et peut-être pour menacer. D'autres, comme Sixte V, s'agenouillent et prient. Tous vivent et règnent sur leurs tombes, jusqu'à ce que, de nos jours, Pie IX se recouche et disparaisse dans un simple sarcophage renouvelé des premiers tombeaux chrétiens de Ravenne, sous les palmiers et le Bon Pasteur symboliques.

Cette évolution de la statue funéraire, si visible sur les tom-

beaux des Papes, on la retrouve dans les tombes profanes les plus humbles. Sans aller ni à Florence, ni à Rome, on peut saisir l'antithèse, soit au Louvre, dans les salles du rez-de-chaussée, au bord de la Seine, soit au musée des moulages du Trocadéro. Là, on aperçoit, côte à côte, deux monumens dont les originaux se trouvent, ensemble, dans la cathédrale du Mans. L'un, le tombeau de Charles IV d'Anjou, comte du Maine, est de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, l'autre, celui de Guillaume du Bellay, du milieu du xvi<sup>e</sup>. Ce sont deux hommes de guerre. Il ne s'est pas écoulé un siècle entre le jour où Laurana sculpta le premier et où l'émuie inconnu de Jean Cousin ou de Jean Goujon « eslaboura » le marbre de l'autre. Mais un monde nouveau est sorti des profondeurs silencieuses du moyen âge. Le soldat a dépouillé la cotte de mailles, les jambières, l'appareil utile du combat. Son armure n'est qu'une parure éclectique, renouvelée des Romains, choisie pour sa beauté. Ses mains ne reposent plus paisiblement dans l'attente ou pour la prière : elles s'occupent. Sous chacune d'elles il y a un livre, tout autour du mort sont des livres épars, une bibliothèque. Et il nous regarde bien éveillé, en pleine activité, triomphant, sans rien évoquer de l'inconnu que nous sentons, à côté, en Charles d'Anjou, dans le silence fermé de sa bouche et le mystérieux sourire de son casque.

Le même contraste se voit au Louvre, après qu'on a passé dans les salles basses où s'allongent les statues funéraires de Philippe Pot, de Blanche de Champagne ou de Philippe de Morvilliers, et qu'on débuche dans les hautes salles largement éclairées où se redressent les figures d'Albert Pie prince de Carpi, de l'amiral de Chabot, de Charles de Maigny, de René de Birague et de Valentine Balbiani. Tous ces hommes ou ces femmes de la Renaissance se sont relevés sur la couche où dormaient leurs pères. Ils lisent : un passage du poète ou du philosophe a donné des ailes à leur pensée. Ils ont relevé la tête, le livre a glissé au bout de leurs doigts, et ils regardent au loin, insensibles au petit king's charles qui se dresse et veut sauter sur leurs genoux. Rien de plus noble que ce repos du prince de Carpi : un bras replié vers la tête, vers le siège de la pensée, tous les autres membres accusant la force et la souplesse inactives. Mais rien n'est moins semblable au « gisant » gothique. Le dormeur, jadis, confiant dans son sommeil s'est mis à méditer, en même temps que ses mains abandonnaient l'attitude de la prière. Le « gisant »

est devenu le *Pensieroso*. Ce que la Renaissance exprime sur les tombes, ce n'est plus l'espoir en la mort; c'est la mélancolie infinie de la vie.

C'est quelque chose de plus triste encore et, précisément, si vous regardez au-dessous de la figure de Valentine Balbiani, au Louvre, vous voyez paraître l'autre face de la Renaissance : la curiosité du cadavre tel qu'il sera quand la mort l'aura décomposé. A mesure que croît le prix de la vie, s'augmente la terreur de la perdre. A mesure qu'éclate l'orgueil de l'être, grandit l'horreur du néant. En même temps, plus se perfectionne la science du corps humain, plus l'artiste subit la tentation d'en exprimer tous les aspects. Nous lui devons deux chefs-d'œuvre : le *Henri II* de Germain Pilon, à Saint-Denis, et le *Louis de Brézé* de Jean Goujon et de Jean Cousin, à Rouen. C'est la mort, dans toute sa tragique simplicité, le relâchement de tous les muscles, l'affaissement définitif de la tête, à la dérive, la pesée de tous les membres sur le sol, le dénuement, la fin. Mais à cette fatale curiosité, nous devons aussi de lamentables erreurs : la statue de la *Mort*, de Ligier Richier, représentant René de Châlon, selon son propre désir, non comme il était mourant, mais « tel qu'il serait trois ans après son trépas; » enfin, cette Valentine Balbiani, la femme bien-aimée du chancelier de Birague, que son mari, veuf, et sur le point d'entrer dans les ordres, eut le courage de faire représenter dans tout le dénûment et l'horreur de la vieillesse et de la mort. Toutefois, ce ne sont là que des antithèses. Malgré ces souvenirs terribles de la corruption et de la déchéance physique, apparaissant au-dessous des figures vivantes, — comme une apostrophe de Bourdaloue ou de Bossuet, — au milieu des splendeurs éblouissantes du siècle, le tombeau de la Renaissance est toujours un monument d'orgueil. La figure principale s'y prélassé ou s'y agite. Au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, il en est de même. La mort d'un héros est un grand spectacle, où le désespoir fait des grâces, où les lamentations sont réglées par un maître de chapelle, et les mouvemens par un maître de ballet. Le *Maréchal de Saxe*, par Pigalle, à Strasbourg, triomphe, même en quittant la vie, et comme s'il descendait les marches d'un trône, s'achemine d'un pas égal vers sa tombe, le bâton de commandement à la main. Dans l'antiquité, le mort était un vivant, au moyen âge ce fut un « gisant, » sous la Renaissance, il est agissant, au xviii<sup>e</sup> siècle, il est triomphant.

Regardons-le maintenant dans les grandes œuvres contemporaines : nous ne le verrons plus assis comme la Mika ou la Mynno des stèles antiques, ni accoudé sur la pierre comme la Seianti Thanunia de Chiusi, ni debout et priant comme les « orantes » du Latran et de Ravenne. Il n'a plus la force de méditer comme le prince de Carpi, ni de prier comme le René de Birague. Le mort moderne gît étendu comme les gisans du moyen âge, mais avec une tout autre détente de tous les muscles. Ceux-ci dorment comme gens qui se réveilleront. On sent qu'un jour, ils se lèveront tous : le Hardi comme le Téméraire, le landgrave de Werd, comme le comte d'Évreux. Un jour, ils se retrouveront debout, avec leurs casques, leurs épées, leurs robes pas même dépliées, debout, les pieds dans la meute hurlante et rugissante de leurs lions ou de leurs limiers lâchés à travers les plaines, la tête sous une migration d'anges battant des ailes.

Regardons, au contraire, le *Cavaignac* de Rude, l'*Alexandre Dumas*, de M. de Saint-Marceaux, le *Baudelaire* de M. de Charmoy, les *Morts* de M. Bartholomé. C'est un sommeil dont on ne se réveille pas. Mesurons de l'œil les reliefs de ces poitrines, de ces membres : jamais il ne fut si faible chez aucun gisant d'autrefois. Les corps aplatis, tassés contre terre, semblent vouloir y descendre, s'y abîmer à jamais. C'est la sensation profonde que donnent les corps de M. Bartholomé, tous refoulés vers le sol, quelques-uns s'y affaissant, écrasés sous un poids invisible se ployant au delà même de ce que peut être ployée la machine humaine. Qui a disjoint ces mains pointées vers le ciel ou croisées sur la poitrine ? Qui a jeté, de côté, cette épée, dont la pointe ne menaçait plus, mais dont la croix protégeait le cœur ? Qui a renversé cette tête sereine et l'a laissée, la bouche entr'ouverte, par où le souffle s'en est allé ? Cela s'est fait tout seul, sans théorie, sans école, sans parti pris, sans entente. « Comme on a l'air pauvre quand on est mort ! » est le sentiment qui semble avoir modelé toutes ces figures, avec cette lassitude de la vie, si simple, si humaine et si résignée. La résignation est le grand trait de ces figures. Il est le plus vrai. Sans doute, l'homme de notre temps ne tient pas moins à la vie que l'homme de la Renaissance, ni ne montre plus de courage devant la mort, mais peut-être se fait-il une idée moins magnifique des joies de la vie et en a-t-il moins le regret ? Peut-être, son hésitation tient-elle moins à la perte de ce qu'il

connaît qu'à la crainte de l'inconnu. Peut-être, même, cette crainte est-elle véritablement un peu moindre et la mort lui apparaît-elle, plus souvent qu'autrefois, avant toute autre chose, la fin du monotone recommencement des tristesses humaines et le « repos que la vie a troublé... »

Ainsi a évolué la figure du mort. L'égyptienne est encore à demi prise dans sa gangue de pierre; à mesure que les siècles passent, elle s'anime, elle se dégage, elle se dresse, s'agenouille, enfin elle est debout. Et, en vérité, au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle triomphe. Puis, de nos jours, elle se recouche et s'endort. Enfin, elle rentre peu à peu dans la pierre d'où elle était péniblement sortie, et, par un singulier retour, il n'y a guère plus de reliefs ou d'indications de membres et de formes humaines dans le *Baudelaire* de M. de Charmoy, par exemple, que dans les basaltes noirs sur lesquels se penchent les égyptologues pour y lire les noms de Tabnith ou d'Esmunazar.

### III

Cette impression que laisse en nous la figure du gisant est amplifiée et précisée encore, si nous regardons celles qui lui font cortège, — ce qu'on pourrait appeler la « Mesnie de la mort. » Être accompagné lors du dernier voyage par les serviteurs, les cliens, l'épouse même, parut longtemps à l'homme une condition de survie. On les sacrifiait donc sur sa tombe. Être accompagné par leurs images, les plus belles possible, se présenter aux générations futures entouré de leurs formes, s'embellir de leur beauté, parut un sort enviable longtemps après qu'eurent cessé les sacrifices et une condition de survie, sinon dans les Champs Élyséens, du moins dans le souvenir des hommes. La tombe égyptienne est une exposition universelle des serviteurs, des richesses, des propriétés, des récoltes du mort, en même temps qu'une histoire de ses guerres et de ses travaux publics. La tombe de Tanagre contient encore tout un petit cortège de danseuses, de marchands ou d'amours. C'est la vie tout entière et de tout un peuple qui s'agite et bourdonne autour du mort. Mais c'est pour lui seul. Toutes ces figures, toutes ces files innombrables de vivans sont tournées à l'intérieur du tombeau, A partir du jour où le *mastaba* se referme, où le sépulcre est clos, le tableau encyclopédique des conditions humaines est perdu pour les yeux

humains. Et il a fallu un sacrilège pour que nous puissions jouir de sa beauté.

Mais l'idée qui inspira le coroplaste grec domine l'antiquité tout entière, sur tous les bords de la Méditerranée, dans toutes les îles, païenne ou chrétienne, à demi barbare ou décadente : mettre autour du mort, sur son tombeau, la vie familière, la vie accoutumée. Rien de surnaturel. Pas plus dans l'art chrétien que dans l'art païen, vous ne trouverez de scènes comme Dante en imaginera et qui nous ravissent dans un autre monde. S'il y a un ange, il est sans ailes, tout à fait semblable à un autre jeune homme. S'il y a un génie, tenant un cartouche, c'est un pur motif décoratif. Sans doute, les dieux y paraissent, mais dans leurs besognes terrestres ! Apollon luttant avec Marsyas ou Bacchus traîné en triomphe sont des personnages de la plus naturelle humanité. Sans doute, le Christ fait des miracles, mais en pleine vie coutumière, au milieu des pains, des poissons et des jarres, sous les arbres où perchent des colombes. On peut en voir d'excellens exemples dans les moulages réunis par M. Salomon Reinach au musée de Saint-Germain. Il ne s'agit ni de ce qui se passe dans le royaume souterrain des morts, ni de ce qui se passe au ciel. On reste, même avec l'art chrétien, sur la terre et l'on y pose les deux pieds.

Sur cette terre, le cortège change, cependant, à mesure que passent les siècles. D'abord, ce sont les parens qui le forment ou les serviteurs, penchés sur l'être qui n'est plus, lui tendant le coffret aux bijoux, ou un oiseau, ou son enfant nouveau-né. Sur les stèles attiques, le mort est presque toujours entouré de sa famille. Agathon se tient, debout, auprès de sa femme Korallion, Dion auprès de Mika. La fille de Phrasikléia se jette dans les bras de sa mère. La suivante, dans la stèle funéraire qui est à La Haye, tend l'enfant à la morte et l'enfant lui tend les bras. Toutes ces figures de jeunes femmes à peine profilées sur le pentélique, telles qu'on s'imagine l'*animula blandula, vagula* que chante l'Empereur-poète, sont entourées de leurs proches. Bien peu tiennent, solitaires, le coffret, le miroir ou le fuseau.

Puis, autour du sarcophage ce sont des foules qui surviennent, se livrant, tout autour du mort, à toutes les besognes de la vie : les amours grimpent aux échelles pour vendanger, foulent le raisin dans la cuve, portent des guirlandes, montent dans la voiture aux chèvres. Des chasseurs accourent, des barbares, des

Perses, au galop de leurs chevaux, et ce sont d'étranges luttes avec les sangliers, les lions, les aurochs ou les poursuites des cerfs tournant aux quatre coins du sarcophage. Le tumulte, la rumeur, le cliquetis des armes, le sol battu par les foulées cadencées du galop, voilà ce qu'entendent, incessamment, autour d'elles, les ombres dans leur long sommeil. Et ce sont presque toujours des scènes de tuerie ou de carnage qu'aperçoivent les fouilleurs, sous leurs pioches, lorsqu'ils font surgir quelque chef-d'œuvre depuis les champs de Sidon jusqu'à la vigne Ammendola.

Sur le tombeau chrétien, la famille disparaît. Elle ne reparaitra plus qu'au *xix<sup>e</sup>* siècle avec Thorvaldsen ou les artistes du Campo Santo de Milan ou de Gênes. Elle est remplacée par les saints, les apôtres, la grande famille chrétienne, par des étrangers, aux yeux de la cité antique, des inconnus. Le lapicide travaille à la gloire non de la famille, du foyer, de la *gens*, mais du genre humain, de tous les frères en Jésus-Christ, — et la nature naît, grandit, foisonne autour de la tombe, avec ses drames : le serpent qui monte en s'enroulant autour de l'arbre, menaçant le nid ; avec ses joies : les grands paons qui boivent à la coupe ou les colombes insinuant la balançoire de leur cou et de leur queue dans le paraphe arrondi des vrilles de la vigne. Ce n'est plus la communion familiale ni même patriotique autour du mort ; c'est la grande communion chrétienne, la communion largement humaine qui commence. Le Christ guérit l'aveugle ; il multiplie les pains ; il relève le paralytique ; il change en vin l'eau des amphores de Cana. Le mort repose entouré de prodiges. Autour de lui, par la volonté du Seigneur, Jonas sort de la baleine, Daniel est arraché aux lions, Isaac au couteau de son père, Moïse et son peuple à la main du Pharaon, les trois jeunes Hébreux à la fournaise. Il dort donc confiant : il sera délivré de la mort. C'est un immense panorama de prodiges qui se déroulait aux Alyscamps, sur les milliers de sarcophages chrétiens, autour des dix-neuf chapelles, dans cette plaine tout inégale et bossuée par les tombes, dont parle Dante, et vers où, de tous les points des Gaules, le Rhône charriait continuellement du marbre et des morts.

Ainsi, les mêmes caractéristiques marquent le cortège chrétien de la tombe et son cortège païen. Ils sont tous deux formés par des hommes et des hommes qui agonisent. Autour du mort



l'artiste grec, ou gréco-romain, ou étrusque, figure la vie active et une compagnie, une « mesnie » purement naturelle.

Au moyen âge, tout change : ce qu'il y a, autour du gisant, c'est une vie contemplative et une compagnie surnaturelle. Les anges descendent du ciel pour veiller sur la statue, Dieu tout-puissant paraît au-dessus de sa tête. Les saints s'étagent ou s'alignent, non plus dans les besognes de la vie, mais dans les attitudes du triomphe et du repos. Rappelez-vous la vision qui domine, à San Zanipolo, de Venise, les doges Michele Morosini et Mocenigo, ce dernier par Niccolo et Giovanni di Martino, tous deux du xv<sup>e</sup> siècle, ou bien encore celle du cardinal de Braye par Arnolfo di Cambio, à l'église de Saint-Dominique à Orviéto. Les poètes ont déploré que le moyen âge ait ramené la pensée sur les choses de la mort et que la foi chrétienne, mêlant la terreur à l'espoir,

Ait mis l'Éternité douteuse au fond des tombes...

Mais les poètes chercheraient vainement cette image sous le ciseau des Maîtres de la sculpture funéraire. C'est peut-être dans les livres, que la foi du moyen âge a mêlé la terreur à l'espoir : ce n'est assurément pas sur les tombes. Jamais époque ne fut plus familière avec la mort. Comme l'a très bien montré M. Enlart, les « aîtres » ou les cimetières étaient des lieux d'« esbattemens » et les gens qui, de nos jours, sont surpris qu'il y ait des vignobles sur les toits de Paris, le seraient bien davantage d'entendre parler du vin récolté parmi les tombes, comme jadis, à Saint-Urbain de Troyes au xiv<sup>e</sup> siècle ou des noix venues du cimetière de la cathédrale de Noyon... Sans doute, il y a un *Jugement dernier* sur la façade du dôme d'Orviéto, mais il y a de tout sur ce dôme : la Genèse, la création de l'Homme et ces deux anges délicieux qui glissent dans l'air, les ailes toutes droites, comme des cygnes sur l'eau et la Nativité de l'Enfant-Jésus... Sans doute, il y a, sur les murs du Campo-Santo de Pise, la rencontre des « trois morts et des trois vifs, » mais il y a la vendange, mais il y a le raisin qu'on foule dans la cuve, il y a la musique jouée dans le jardin enchanté : il y a tout le cycle des prodiges bibliques ou des réalités contemporaines. Quoi d'étonnant si, dans ce cycle, où tout est figuré de la vie, il se soit glissé quelque chose aussi de la mort ? Sans doute, enfin, il y a, au tympan de nos vieilles églises, des batailles de démons et d'anges, des marmites de damnés, « des pesées

d'âmes... » Mais toutes ces œuvres ne sont pas des tombeaux. Regardons ceux-ci, nous n'y trouverons rien de semblable... Les scènes de l'Enfer étaient bonnes pour les vivans. La vision du Paradis enveloppe les morts. Si des mystères sont représentés sur la tombe, ce sont des mystères joyeux : l'Annonciation, la Résurrection, l'Assomption. Le doge Morosini est couché dans sa gloire. Il dort ; il fait un rêve : il se voit parvenu là-haut, présenté au Christ par la Vierge et par l'archange. Tel, le cardinal de Braye, tel, Roderigo Gonsalvi, tel, l'évêque d'Albano ou le cardinal de Portugal.

Toutes ces figures sont surmontées de la vision la plus belle qui fut jamais : la réalisation de leur espérance et la conclusion de leur effort s'épanouissent au-dessus d'eux comme la fleur de leur vie. Là-haut, c'est lui-même que le doge ou l'homme de guerre ou l'évêque ou l'humaniste aperçoit *in carne*, ressuscité : présenté par un saint à son Dieu, — car son Dieu est ressuscité, *Scio quod redemptor meus vivit*. C'est pour nous, peut-être, mais ce n'est pas pour lui que l'Éternité est « douteuse. » Nous qui plaignons les hommes du moyen âge morts ainsi, sûrs que leur idéal vit et triomphe quelque part dans les cieux, pourrions-nous en dire autant à l'heure où nous nous sentons fatigués de la lutte et ne devons-nous pas, plutôt, les envier ? Lesquels, même parmi les plus forts, parmi les plus confians dans le progrès indéfini de l'esprit humain, s'en vont-ils assurés en l'avenir de l'idée qu'ils servent, de la justice qu'ils réclament ou de la beauté qu'ils annoncent et combien peuvent-ils se dire, en toute bonne foi, comme ces dormeurs sourians, la tête penchée, les mains jointes : *Scio quod redemptor meus vivit* ?

Ce groupement de saints, d'anges et de personnages divins autour du mort sous le portique où il repose, est une chose si simple, qu'on ne sent chez l'artiste aucun effort, aucune composition, aucun labeur. Les monumens de Leonardo Bruni par Rossellino et de Marsuppini par Desiderio da Settignano sont des merveilles d'harmonie. On ne saurait où, ni comment, retrancher une seule des figures. Ce n'est point, là, un rapprochement ingénieux fait par des architectes ou des tailleurs de marbre pour développer une thèse. C'est le geste spontané qui dresse le but auprès du voyageur fatigué, qui range les plis de son manteau, suspend sur sa tête des guirlandes, tire le rideau sur ses yeux et lui montre ce qu'il a tant cherché sur les routes

d'ici-bas : le règne de la vérité, de la justice et de l'amour. C'est le geste hospitalier qui réunit, sous le même cintre, les esprits purs et le corps qui revivra un jour, — et ceux qui sont déjà renés à la lumière, et ceux qui ne peuvent mourir, et ceux qui ont souffert pour revivre, — dans cette réunion paisible et qui ne finira plus.

Ici, nous saisissons, au vif, l'antithèse du geste chrétien dans la naïveté médiévale avec le geste païen des beaux temps de la Grèce. Sur la stèle du Céramique, les parens serrent la main de celui qui les quitte. Sur le parvis de San Zanipolo, les saints accueillent celui qui, ayant traversé la mort, vient vers eux. Là-bas, c'est une scène d'adieux ; ici, une scène de bienvenue et de présentation au Seigneur. Le chrétien n'est plus accompagné à son départ : il est reçu à l'arrivée. Autant qu'une bienvenue est plus joyeuse que des adieux, autant le cortège de la mort au moyen âge est moins triste que dans l'antiquité.

Ce n'est pas que les proches ou les serviteurs éplorés de la stèle attique aient disparu tout à fait au moyen âge. Ce serait grand dommage, car leur douleur et leurs cagoules ont dicté à nos maîtres « ymagiers » des gestes et des plis qui sont de purs chefs-d'œuvre : les pleurans des ducs de Bourgogne et du duc de Berry, les « deuils » de Philippe Pot, par exemple. Le cortège funèbre s'est même enrichi de figures nouvelles et peu à peu, sont venus se ranger, autour du mort, des représentans de toute l'échelle de la vie : des anges, des hommes et des bêtes : des anges pour le garder, des hommes pour le pleurer et des bêtes peut-être pour le distraire.

Les anges apportent aux gisans le secours de leurs mains et de leurs ailes. De leurs mains, ils soulèvent le rideau, comme l'ange admirable de Donatello, sur la tombe du cardinal Brancacci, à San Nilo de Naples ; ou bien, ils balancent l'encensoir, comme ceux de Philippe, frère de saint Louis, souriant des lèvres aux lèvres souriantes du prince qui dort. De leurs ailes, dressées, ils chassent les mauvais rêves. Ils ne pleurent jamais. Ce sont les amours qui pleurent, peut-être aussi ces faux anges qui entourent, tout nus, debout, le corps du beau Philibert, à Brou. Les vrais anges protègent ou aident, mais ils sourient : ils ne connaissent pas la mort.

Les bêtes, non plus : les chiens, les lions ou les guivres pelotonnés sous le dur talon du chevalier, ou sous la pantoufle

moelleuse de la dame. Ils ne savent pas qu'ils mourront et ne se doutent guère qu'ils sont dans une église et accomplissent une fonction solennelle. Il suffit d'aller au Louvre, dans les salles du rez-de-chaussée, pour goûter l'extrême fantaisie du moyen âge. Combien, parmi les milliers de visiteurs qui assiégent, chaque année, les box de l'Exposition canine, ont-ils la pensée de pousser jusque-là, sur la même rive de la Seine? Ils trouveraient, cependant, en ces carlins, ces king's charles, ces épagneuls, ces levrettes de marbre ou de liais, couchés aux pieds des dames, jusqu'aux grands chiens courans de la *Diane* de Fontainebleau, la plus singulière collection de chiens que puisse imaginer la fantaisie humaine. Ces bêtes sont presque aussi vivantes et attachantes que celles de l'Exposition. Mais elles sont beaucoup moins bien élevées. La plupart se disputent des os, se battent, se roulent, dévorent avec une inconcevable avidité. Et l'être humain, étendu, la tête entre les purs esprits qui le couvrent de leurs ailes, les pieds parmi les bêtes occupées à leurs nourritures, semble encore partagé entre les deux natures, céleste et animale, qui se sont disputé sa vie.

Enfin, des hommes l'accompagnent, des « pleurans » comme sur la tombe de Philippe le Hardi, dans la salle des Gardes, au musée de Dijon. C'est là qu'il faut aller, pour voir, au complet, la « mesnie de la mort. » On voit chez Rossellino ou Donatello de plus beaux anges; on voit chez Guillaume Regnault ou Germain Pilon de plus gentilles bêtes; on voit chez Stephan Godl, autour de Maximilien, à Innsbruck, de plus fiers chevaliers. Mais, nulle part, on ne voit une semblable réunion d'anges, d'hommes et de bêtes, en face du grand mystère, c'est-à-dire d'êtres qui ne sont pas mortels, d'êtres qui ne se savent pas mortels, et de l'être, enfin, en qui le drame réside, parce qu'il sait qu'il meurt et qu'il espère revivre. Ce drame surtout est admirable, dans le chef-d'œuvre de Jean de Marville, de Claux Sluter et de Claux de Werwe, multiplié par les quarante moines ou chevaliers encapuchonnés, pleurans, répétant, développant et variant, comme les quarante strophes d'un poème, le même thème de douleur, tandis que les cinquante-quatre « angelots d'albâtre » mêlés aux architectures, les deux anges tenant le heaume et le lion couché aux pieds, répètent le même thème de gloire. Quand un coup de lumière, venant à toucher les anges dorés, change en hautes flammes leurs grandes paires d'ailes,

il semble qu'on voie une œuvre de joaillerie splendide et chimérique flotter, avec le corps du duc, sur un lac noir : le marbre, où plongent les reflets tricolores du manteau bleu et or, du coussin rouge, de la doublure rouge du manteau, des tuniques blanches des anges semées d'étoiles d'or, de leurs pieds nus tout roses, du lion éploré dans sa crinière brune et dorée. Et tandis que la lumière s'accroche et resplendit aux grains dorés de l'architecture comme aux grains rouges des rosaires, voici que, tournant sous la dalle noire, empêtrés dans leurs robes de marbre, secoués par les sanglots, passant et repassant, sous les petites voûtes, derrière les piliers, dans un cache-cache sans fin, les pleureurs conjuguent tous les temps du désespoir, sans montrer leurs figures, sans montrer leurs mains, par le mystérieux soulèvement de leurs lourdes cagoules et la funèbre éloquence de leurs plis.

L'âge gothique disparu, le cortège des serviteurs ou des cliens ne se reverra plus autour du mort. On n'imaginera plus de figurer, même en une simple posture de douleur ceux que, dans d'autres temps, on eût sacrifiés aux mânes du seigneur. On ne l'imaginerait guère aujourd'hui. La Renaissance et le xviii<sup>e</sup> siècle ont bien représenté des figures éplorées auprès des tombes, mais ce sont des allégories. Au xix<sup>e</sup> siècle, on en a bien remis, autour du mort, sur le marbre ou dans le bronze, mais ce sont des parens. Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, les serviteurs, les chevaliers, les moines et les bêtes s'en vont.

Et, un à un, les dieux du paganisme reviennent rôder autour des tombes. Oh ! non pas les dieux de volupté : ils n'oseraient se mêler aux apôtres dont les mains bénissent, aux martyrs dont les blessures saignent, mais les dieux des Enfers, les Parques. Regardez aux pieds des enfans de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, couchés, côte à côte, entre quatre anges de leur âge, par Guillaume de Regnault et Jérôme de Fiesole, à Tours ; vous lirez ces vers :

Par Atropos qui les cueurs humains fend  
D'un dard mortel de cruelle souffrance  
Du Roy Charle et d'Anne, Royne de France,  
Cy dessous gist Charles second enfant...

Les dieux proscrits se glissent derrière Atropos. Hercule traînant son hydre vient se mêler à Samson, traînant sa porte. Des

génies ailés se dissimulent sous cette pierre où se tiennent des anges; des dauphins en mordent les quatre coins. Puis apparaissent des figures indécises, dont les tuniques glissent, dont les ailes s'écourtent, qui ne peuvent plus planer sur les cimes, ne peuvent plus que voleter près de terre, à Brou, et, peu à peu, l'artiste déshabitué des formes sévères et rêvant des grâces antiques, oublie le but pieux qu'il se propose et, voulant figurer un ange, en vient à modeler un amour...

En même temps, aux personnes réelles, vivantes, succèdent de froides allégories. Elles se dressent aux quatre coins du tombeau de François II duc de Bretagne, à Nantes, portant des objets usuels, bien que souvent incompréhensibles. L'une avec son horloge et son mors de bride, l'autre avec son miroir à pied qui ressemble à un engin téléphonique et son compas, l'autre avec ses balances. Le passant qui n'est pas averti que voici la Tempérance, la Justice, la Vérité, est fort enclin à penser que ces belles dames sont surprises dans les soins de quelque déménagement. Mais il se trompe. Elles sont là pour honorer le mort. Elles l'honoreront, pendant trois siècles entiers, modifiant seulement leurs costumes, rejetant leurs longues robes et leurs manches, abandonnant leurs pendules et leurs balances, se tordant les bras, gémissant, escaladant le sarcophage, la pyramide, soufflant dans des trompettes, repoussant la Mort, se livrant, sur les deux tombeaux typiques du maréchal de Saxe, par Pigalle à Strasbourg, et du général de Rodt, par Wenzinger à Fribourg-en-Brisgau, à la plus démonstrative gymnastique, tandis qu'un orage imaginaire gonfle, creuse, chasse et déploie leurs draperies de pierre blanche, rouge ou noire sur le crâne et les vertèbres d'un squelette qui surgit.

Regardez maintenant les tombes de nos contemporains; tout cortège a disparu. L'antiquité avait figuré autour de ses morts un cortège naturel: la vie qui continuait, des êtres *agissans*. Le moyen âge, des êtres surnaturels, ou bien encore la vie qui s'arrêtait un instant, des *pleurans*. La Renaissance et les siècles qui l'ont suivie dotèrent leurs morts d'un cortège allégorique, d'une vie factice et voulue, et les entourèrent de *figurans*. Tous les âges avaient fait honneur à l'être disparu, d'une figuration d'êtres attachés à sa destinée et mourant un peu de sa mort. Et, maintenant, c'est fini. Nous nous en allons seuls, dans l'autre monde. Ni les serviteurs égyptiens, ni les danseuses tana-

gréennes, ni les petits carlins du moyen âge ne nous accompagnent. On ne brise pas nos armes pour les chasses d'outre-tombe. On ne déchire pas nos livres pour les lectures d'en haut. Ni du monde humain, ni du monde animal, rien n'est sacrifié pour nous servir de cortège. De tous ces sacrifices, le seul vestige qui restât, était celui du monde végétal. On coupait encore des fleurs, on coupait des brassées de fleurs : elles mouraient sur notre tombe, comme si leurs âmes pouvaient suivre notre âme et notre ombre respirer quelque ombre de leurs parfums... Et voici que, justement, quelques-uns trouvent que c'est trop de sacrifices encore, — et défendent qu'on sacrifie des roses à leurs mânes, — que le règne végétal lui-même est fait pour les vivans, non pour les morts, qu'il ne faut pas sacrifier la plus légère parcelle de richesse, à qui ne peut plus produire de la richesse et que, morts, nous nous devons tout à la terre, et que la terre ne nous doit plus rien...

## IV

Au point de vue esthétique pur, ce qui frappe le plus l'observateur, dans la statuaire funéraire, c'est le rôle de la draperie et dans ce rôle, c'est l'évolution du *Pli*.

On peut traiter le pli en l'honneur de la forme humaine. On peut traiter le pli en l'honneur du geste humain. On peut aussi traiter le pli pour lui-même, associé ou non avec la figure, poursuivant un mouvement, comme dans les écharpes ou les voiles qui flottent au vent, ou la queue d'un lourd manteau qui traîne. On peut le traiter tout seul, en l'honneur de la draperie qu'il creuse ou renfle, comme dans les marbres imitant des rideaux. Le pli peut être encore autre chose, dans un ensemble décoratif : une affirmation et une répétition de lignes décisives, comme, par exemple, de nombreux plis verticaux, associés avec des lignes verticales d'une architecture, renforcent l'expression de stabilité. On peut, enfin, se servir du pli, comme d'un stratagème pour varier et mouvoir une surface trop égale, un niveau trop constant. Mais, dans toutes les fonctions où il est recherché pour lui-même, le pli est une inutilité qui devient aisément une affectation. L'extrême mauvais goût de la statuaire italienne contemporaine le prouve. La draperie n'est belle qu'associée à la figure humaine, c'est-à-dire expression de

cette figure ou amplification de son geste. Traitée seule : tenture, courtine, rideau, « litre, » elle devient vite une manière de trompe-l'œil, c'est-à-dire un objet d'horreur. La draperie, c'est l'éloquence de la statuaire : rien n'est plus beau, mais il faut qu'il y ait, dessous, quelque chose.

Chez les Grecs, il y a le corps humain, et, nulle part, la draperie ne l'enveloppe, ni ne le révèle mieux que dans la statuaire funéraire, peut-être parce que, dans la stèle, les figures assises, concentrées et ramassées sur elles-mêmes, plus enveloppées qu'ailleurs, sont plus emprisonnées par leurs plis. Cette science des plis qui enclosent est portée à son comble dans la stèle funéraire d'une femme inconnue, qui est au musée national d'Athènes (planche xxxi, des *Grabreliefs* de Conze). Assise, un coude sur une main, la tête penchée, une jambe rentrant sous sa chaise, elle est tout entière modelée par les plis de sa draperie et, de même, la suivante qui, devant elle, debout, ouvre le coffret aux bijoux. Des plis exquis, fléchissant en leur milieu comme des guirlandes, enveloppent aussi la Mynno du musée de Berlin; de très sobres et de très fins plis glissent, bouillonnent autour de l'Hégésio du Dipylon, et si l'on examine la fameuse femme étrusque en terre cuite, la Seianti Thanunia, du British Museum, assise sur son tombeau, soulevant d'une main son voile, de l'autre tenant son miroir, on s'aperçoit qu'un même enlacement des plis enveloppe et fait surgir toute cette figure, et qu'à leurs épaisseurs variables on peut distinguer les différens tissus dont son costume est composé. Le pli est, ici, expression, parfois voilée et parfois accentuée, du corps humain.

Le moyen âge a trouvé au pli une tout autre fonction. Quand on pouvait croire que l'antiquité en avait épuisé toutes les nuances, l'artiste gothique l'a, sans effort, renouvelé entièrement. Il ne pouvait plus en faire l'expression de la forme humaine, perdue dans les profondeurs de la robe monacale : il en fit l'expression du geste humain et, par là, ce qu'il n'avait pas été chez les Grecs, l'expression du sentiment de l'homme. C'est extrêmement frappant quand on considère les « Pleurans » du moyen âge, et, plus que tous les autres, ceux de Claux de Werwe, qui pleurent Philippe le Hardi, ou ceux de Le Moiturier, qui pleurent Jean sans Peur. C'est à peine s'ils peuvent soulever leurs lourdes robes, leurs capuchons, leurs longues manches. Mais leurs gestes prolongés par les lignes épaisses de la bure semblent



grandir, comme si elles étaient projetées sur un mur en ombres gigantesques. Sur le côté gauche du monument de Philippe le Hardi, ils sont six, dont on ne voit pas la figure et trois qui, peut-être, n'en ont pas. A ses pieds, il y en a quatre, dont les traits restent cachés; il y en a huit sur le côté droit de Jean sans Peur. Ce sont les plus « pleurans » de ces « pleurans, » et les plus tragiques. Tantôt, le pli tombe des yeux comme un flot de larmes; tantôt, il se rebrousse et se ramasse comme un froncement de sourcils; tantôt, il glisse en tournoyant jusqu'à terre comme une plume qui se pose; tantôt, il s'évase et demeure suspendu comme une cloche; tantôt, il se modèle sur le corps comme un gant, et tantôt, il le cache comme un bouclier, ou il se creuse et se ferme comme une poche, ou il se replie, s'aplatit et se tasse en zigzags, ou il traverse toute la draperie en diagonale et ceint le corps comme un baudrier. L'artiste a signifié les plus intenses expressions de l'âme sans sculpter de figures ni de membres. Il a réduit tout le corps humain à une seule chose : le geste ou l'attitude, — ce qu'a rêvé de faire M. Rodin, dans son *Balzac*, — et ce qui, si médiocre que soit le résultat, est une belle intention de synthèse.

Si le pli antique révèle toute l'académie, et si le pli monacal du moyen âge révèle le geste, que fait le pli creusé dans le marbre ou modelé pour le bronze par les artistes de la Renaissance? — Il se révèle lui-même et n'a d'autre objet que sa propre beauté. Les paquets figurés sur le genou de *Moïse* le prouvent, et, mieux encore, les longs sillons labourés dans le bronze du manteau de Birague, au Louvre, et les gros bouillons que fait l'étoffe de sa traîne, comme l'eau dans le sillage d'un navire de haut bord. L'œuvre de Germain Pilon est caractéristique. Le pli est admiré, ici, pour lui-même, comme une belle fourrure, comme un beau faisceau de plantes décoratives, comme les bouillonnemens d'une belle cascade. Lorsqu'une lumière favorable vient aiguïser les arêtes du bronze, l'impression de force et de mouvement qu'on ressent ne tient qu'à la draperie retombante, à cette chute, à ce Niagara de plis lourds, s'épanchant en courbes quasi parallèles, selon le procédé décoratif de la répétition ou de l'accumulation, qui en centuple la grandeur.

Mais la pente est fatale qui conduit l'artiste devenu trop habile à l'affectation de son habileté. Il y glisse rapidement au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. Le virtuose de la sculpture ne peut se

tenir de montrer tout son savoir-faire, de chanter son air de bravoure. Celui qui sait tout sur les plis a envie de dire tout ce qu'il sait, même lorsque le souci d'une impression funèbre l'inviterait au silence. Il ne s'agit pas, ici, de ces coussins, ces toilettes, ces rideaux, ces dentelles, ces cravates, pratiqués dans le marbre au Campo Santo de Gênes ou à celui de Milan. De telles choses ne peuvent être citées parmi des œuvres d'art. Mais il y a une stèle funéraire de David d'Angers, qui peut servir d'exemple. Sa reproduction est au musée des moulages du Trocadéro. C'est le monument du comte de Bourcke. Une femme assise, éplorée, en un costume qui joue l'antique, est d'allure assez noble et simple. Malheureusement, l'artiste a voulu montrer son adresse à plisser un tissu. Ce bavard a voulu dire tout ce qu'il savait. En art, pourtant, et devant la mort, il faut savoir se taire.

L'artiste moderne l'a compris et, peu à peu, il a simplifié dans ses draperies, les mouvemens, les ondulations et les cassures. Il n'a eu, d'ailleurs, qu'à suivre la nature qui ne donne nullement l'abondance des plis enroulés et épais des Bernins, ni même, il faut le dire, l'abondance et la fluidité des plis grecs. Rude est un des derniers qui se soient encore divertis à ces rencontres pittoresques. Dans le linceul de son *Cavaignac*, pourtant admirable et si tragique dans sa simplicité, l'œil de pli est trop fréquent. Par réaction, sans doute, contre l'affectation des labours profonds du rococo, les cassures sont droites, les arêtes vives, les trous nombreux. On dirait un linceul de papier. Mais le mouvement d'ensemble persiste sous la multiplicité du détail. Le corps se dessine, la main gantée par le linceul se modèle, à la fois traversée, révélée et dissimulée par les plis. C'est la grande tradition qui se renoue...

Ainsi, jusque dans le détail spécifique de la draperie funéraire, nous voyons l'art peu à peu revenir à la simplicité de ses premiers essais. La statue se recouche et s'endort sur la pierre nue, à peine plus dégagée de la tombe qu'elle ne l'était dans la vieille Égypte. Le cortège qui l'entoura si longtemps, sa « mesnie » naturelle ou surnaturelle, disparaît. La sérénité, le calme antique, longtemps troublés, depuis la Renaissance et les siècles modernes, renaît sur les figures de « gisans, » avec la nuance de la résignation. Et, peut-être, cette évolution de la forme en révèle-t-elle une autre plus profonde...

Une nuit d'été, sous une chaleur torride, je suivais, dans la campagne de Pise, un long convoi funèbre mené par des pénitens. La torche à la main, ils allaient, psalmodiant d'indistinctes prières, et mettant, sur le chemin, une double rangée de petites étoiles. De temps en temps, importuné par la résine ou la cire qui coulait, l'un d'eux secouait sa torche sur l'herbe séchée par un mois d'été sans pluie. Et l'herbe prenait feu. Le feu gagnait de touffe en touffe, et bientôt nous cheminâmes entre une double haie de flammes courtes, dans la nuit.

Ainsi, en célébrant les morts de leur temps, les Maîtres de la sculpture funéraire ont jalonné en traits de flamme la route qu'a suivie l'humanité. Cela fut bien involontaire. Pas plus que ces pénitens ne voulaient tracer dans la campagne une voie lumineuse, ces artistes, les Rossellino, les Donatello, les Jean Goujon, les Michel-Ange n'ont prétendu figurer, à nos yeux, l'évolution des sentimens humains. Ils n'ont songé qu'à secouer leur torche sur la route. Mais à la lueur qu'ils ont faite, nous pouvons nous guider encore et tenter de retrouver les chemins qu'ils ont suivis.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

---

# LES INSCRITS MARITIMES

ET

## LES GRÈVES RÉCENTES

---

La grève de Marseille s'est distinguée des grands mouvemens ouvriers du même genre qui l'ont précédée, par plusieurs traits dignes, à des titres divers, d'appeler l'attention. Jamais le système des mises à l'index, — le boycottage des Irlandais et des Américains, — n'a été appliqué avec une telle âpreté, un tel dédain de la loi. Rarement les prescriptions, aussi vaines que bien intentionnées de la législation de 1884, ont été détournées avec un tel sans-gêne de leur objet. Rarement aussi les ouvriers ont montré avec plus d'éclat dans quel mépris, quand ils sont syndiqués, ils tiennent des engagemens pris en leur nom par leurs propres délégués.

Les péripéties de la grève se sont d'ailleurs déroulées avec une sorte d'apparat théâtral. La pièce a eu son prologue, ses quatre ou cinq actes, son épilogue, un décor magnifique, la mer bleue vide de navires, les quais vastes et inanimés, les bateaux de la marine marchande immobilisés, les charbonniers oisifs, les dockers bruyans, les « inscrits maritimes » en révolte, les grands premiers rôles, ces messieurs des syndicats, et divers personnages secondaires, très affairés, les pères nobles conciliateurs, au second plan les comparses, la foule, et, dans les coulisses, les familles des grévistes attendant, avec une anxiété résignée, la fin de la représentation.

Parmi les traits particuliers de ce « tumulte » ouvrier, l'un des plus curieux a été l'intervention des inscrits maritimes dans la bagarre. A quel titre y sont-ils intervenus ? Avaient-ils le droit d'y intervenir ? Et, s'ils ne l'avaient pas, pourquoi le gouvernement ne les a-t-il pas rappelés au respect de leurs obligations ? On sait quelles controverses a suscitées l'attitude singulière d'observateur désintéressé, de témoin indifférent, adoptée par le ministre de la marine, lorsque, d'une façon plus ou moins directe, il fut sollicité d'appliquer les rigueurs de la loi maritime commerciale à des délinquans qui n'étaient point des grévistes ordinaires, lorsqu'on lui rappela que ces délinquans venaient de se mettre très nettement, sans ambages, dans une situation qui, aux termes mêmes de cette loi, les devait faire *ipso facto* réputer « déserteurs. »

Rappelons en quelques mots les faits. Les inscrits maritimes, composant les équipages des bateaux de la Compagnie transatlantique à Marseille, avaient engagé avec la direction une négociation relative à des changemens qu'ils désiraient introduire dans la réglementation du service à bord pour le personnel des paquebots et au paiement des heures de travail supplémentaire. La réglementation actuelle reposait sur un contrat conclu en 1900, que compagnies et équipages s'accusaient mutuellement d'avoir violé. Les pourparlers suivaient leur cours entre le syndicat des inscrits et les représentans de la Compagnie, lorsque les « dockers » entrèrent en scène. Les dockers, ouvriers des ports et quais, déchargeurs, constituent, à Marseille, une corporation ouvrière des plus remuantes. Ils s'étaient déjà mis en grève un nombre de fois difficile à calculer, depuis 1900, et avaient aussi obligé à se mettre en grève à leur tour leurs patrons directs, les entrepreneurs, qui se chargent des travaux de manutention ou de manipulation des marchandises sur les quais, réclamés par le commerce. L'exercice de la grève, est en effet, comme le fit judicieusement remarquer un jour le directeur d'une grande société marseillaise, un droit légal qui appartient aussi bien aux entrepreneurs qu'à leur personnel.

Les ouvriers des ports sont organisés en syndicats multiples, ayant chacun leurs chefs et agissant plus ou moins indépendamment les uns des autres. Mais ces groupemens sont fédérés et laissent volontiers la direction de leurs mouvemens au syndicat international des dockers, qui centralise l'action ouvrière. Dans les premiers mois de 1904, le syndicat international avait lié

partie avec le syndicat des « inscrits maritimes. » Les équipages à bord, les ouvriers sur les chantiers, combinaient la poursuite en efforts communs de leurs revendications respectives. Les uns et les autres voulaient un travail moins pénible et mieux rémunéré, mais de part et d'autre aussi on voulait tenir tête au patronat, traiter de pair avec lui, l'assouplir, lui imposer la loi du quatrième état, la loi du prolétariat.

Les dockers n'avaient certes pas inventé le procédé de la mise à l'index, outil redoutable d'importation étrangère, mais ils en usaient avec une audace, une brutalité, dont on avait vu peu d'exemples jusqu'alors dans nos annales ouvrières. De février à juillet de cette année, notamment, les armateurs et les directeurs d'entreprises de navigation furent accablés de sommations, suivies presque immédiatement de mises effectives en interdit (1). Les patrons cédèrent d'abord, ce qui ne fit qu'accroître la violence de l'attaque. Un jour vint où, pour une raison quelconque, le syndicat des dockers mit la Compagnie transatlantique à l'index. Aussitôt, sur un ordre du syndicat, les équipages de trois paquebots qui étaient prêts à prendre la mer, débarquèrent sans avis préalable, abandonnant les navires, laissant là officiers et passagers. L'exemple fut suivi par tous les inscrits des autres paquebots de la compagnie et des autres entreprises d'armement à Marseille. Il ne restait plus aux compagnies qu'à désarmer.

Ainsi les marins avaient quitté le bord comme des ouvriers d'une usine quittent l'usine, alléguant le droit que la loi de

(1) La Société pour la défense du Commerce de Marseille a publié une liste énumérative, des plus curieuses et instructives, des « principaux faits de tyrannie syndicale ouvrière (grèves, mises à l'index, entraves à la liberté du travail, etc.), survenus à Marseille du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> septembre 1904. » A la page 12 de cette publication se trouve reproduite une lettre adressée le 27 avril 1904 au président du syndicat des armateurs à Marseille par M. Manot, secrétaire général de l'Union syndicale des « ouvriers des ports, docks et similaires. » Nous extrayons de cette lettre les passages suivans :

«... Depuis bientôt huit longs jours, les dockers assistent attentivement et patiemment à la lutte que vous avez fait engager par vos capitaines contre nos frères de misère (les inscrits maritimes)... Notre corporation, marchant la main dans la main avec les inscrits maritimes, saura bien vous atteindre, le jour qu'il lui plaira de mettre un frein à toutes les méchancetés que vous employez... Demain, s'il le fallait, les inscrits sauraient se solidariser pour nous aider à nous défendre contre vos gardes-chiourme... Comme, à notre tour, nous défendrons les marins contre les mercenaires, capitaines et consorts, qui voudraient, au mépris de toutes les règles, commander en despotes, et museler des citoyens, qui, quoique de simples inscrits, ont droit aussi aux égards... »

1884 sur l'organisation syndicale donne à tout travailleur de refuser son travail. Dans un cas comme dans l'autre la cessation brusque de travail est le plus souvent synonyme de rupture d'un contrat de travail. Mais c'est la question de savoir si le cas de rupture du contrat de travail est le même pour l'inscrit maritime que pour l'ouvrier ordinaire.

Le seul terme d'« inscrit maritime » suffirait à indiquer que le cas est différent, et que le marin, soumis à l'inscription maritime, ne peut pas être, n'est pas un ouvrier ordinaire, ne peut pas, comme un ouvrier ordinaire, se mettre en grève. Un rapide coup d'œil sur la législation de l'inscription maritime et sur la situation qu'elle crée à l'inscrit dans la vie civile, permettra de discerner quelle lourde responsabilité a encourue le gouvernement en refusant d'appliquer à cette catégorie de grévistes, à des marins du commerce en état manifeste d'insubordination, les prescriptions formelles de la loi qui les concerne.

## I

L'inscription maritime est essentiellement un moyen de fournir à notre marine de guerre les matelots et les ouvriers dont elle a besoin pour le service de la flotte, pour la formation des équipages de ses navires. C'est un « mode de recrutement » qui a été substitué, dans les premières années du règne de Louis XIV, par le ministre Colbert, exactement en 1669, à l'ancien système de la « presse » ou de l'enrôlement forcé. La presse donnait lieu à d'odieux abus, et à certains momens, comme cela avait eu lieu en 1665, lors d'un armement subit de la flotte royale, paralyseait tout le commerce maritime en enlevant à la flotte marchande la totalité de ses équipages. Colbert imagina un système de répartition de la population maritime en « classes, » qui fut modifié à plusieurs reprises, et finalement par une loi du 27 décembre 1896, mais dont le principe n'a pas varié depuis 1669 : tous les citoyens français ou naturalisés français qui se livrent à la navigation ou à la pêche, tant en mer que sur les côtes ou dans les rivières jusqu'au point où la marée remonte, ou, à défaut de marée, jusqu'au point où peuvent remonter les bateaux de mer, doivent leur service à la marine de l'État et sont « inscrits » à cette fin sur des registres spéciaux, d'où le terme d'« inscription maritime. »

La côte française est divisée en cinq arrondissemens correspondant à nos cinq ports de guerre, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon, et subdivisée en sous-arrondissemens et quartiers maritimes. Dans chaque division ou subdivision, un administrateur ou commissaire de l'« inscription maritime » tient les registres d'inscription et « lève » les inscrits au moment voulu pour le service de l'État.

Un « inscrit maritime » est donc, par définition, un citoyen français exerçant le métier de marin. Le seul fait d'exercer le métier de marin crée à la fois le droit à l'inscription et l'obligation de l'inscription. Mais l'obligation ne naît qu'après un certain temps déterminé de navigation, et lorsque, ce temps accompli, le marin prend de nouveau la mer, soit sur un bateau armé pour la pêche, soit sur un navire de commerce.

Ces généralités établies, précisons les faits. Il suffit qu'un Français exerce le métier de marin pour qu'il soit inscrit sur le registre dit « matricule. » Mais l'inscription est d'abord provisoire. Elle devient définitive sur une demande de l'inscrit adressée à un administrateur de l'inscription maritime ou à un consul. Elle devient encore définitive d'office, quand un marin, ayant déjà accompli dix-huit mois de navigation, embarque à nouveau. Son silence est alors considéré comme une adhésion. Le délai de dix-huit mois de navigation est un maximum. Dans le calcul qui l'établit, le temps passé au long cours, aux grandes pêches ou sur les bâtimens de l'État, est en effet augmenté de moitié. Par suite de l'inscription définitive, l'inscrit appartient au recrutement des équipages de la flotte.

De dix-huit à vingt ans, l'inscrit ne peut être « levé » pour les équipages de la flotte qu'en temps de guerre. A vingt ans, il est pris par la « levée » permanente pour une période de sept années, dont cinq de service actif et deux de disponibilité. L'inscrit doit ainsi cinq années de service actif dans les équipages de la flotte, et l'État peut les lui imposer, mais il ne le fait point généralement. Il ne le fait même jamais et ne le retient au service actif que pendant une période qui dans les dernières années a varié de trente-six à quarante-sept mois. C'est le ministre de la Marine qui fixe la durée suivant les besoins du recrutement de la flotte.

La période de service actif est suivie de la période de réserve qui se termine pour l'inscrit à l'âge de cinquante ans et pen-



dant laquelle il peut être rappelé, à tout instant en cas de mobilisation, ou à deux reprises différentes, en temps de paix, pour une période d'exercices de vingt-huit jours.

Là ne se termine pas la liste des obligations que comporte l'assujettissement de l'inscrit au service militaire. Il est tenu de faire connaître à l'autorité militaire tous ses mouvemens d'embarquement et de débarquement, ses départ et ses retours. Il ne peut se fixer à l'étranger, ni même se déplacer pour plus d'un mois sans en faire la déclaration. S'il veut naviguer sous pavillon étranger, il faut qu'il en obtienne l'autorisation de l'autorité compétente, l'administrateur de l'inscription maritime ou, hors de France, un consul.

Toutes ces obligations constituant l'assujettissement militaire de l'inscrit existaient, avec quelques variantes, bien avant l'établissement en France du service militaire obligatoire pour tous, alors que les citoyens n'exerçant pas la profession de marin vivaient, au point de vue des charges militaires, sous le régime du tirage au sort et de la faculté du remplacement.

Les charges de l'inscrit étaient alors très lourdes, par comparaison avec celles des autres citoyens. Et c'est pourquoi il avait paru équitable de lui conférer des compensations.

Celles-ci sont de divers ordres. Par exemple l'inscrit, atteint par la levée permanente, reçoit, à son arrivée au service, le grade de matelot, avec une solde trois ou quatre fois supérieure à celle du marin non inscrit qui n'est qu'un apprenti marin et ne touche que dix centimes par jour. Si l'inscrit est porteur du brevet de capitaine au cabotage, il reçoit le grade de quartier-maître avec une solde d'un franc par jour.

Rentré dans la vie civile, le marin peut naviguer pour le commerce, ou, s'il le préfère, exercer l'industrie de la pêche et vendre les produits pêchés, sans payer ni patente ni redevance. Il peut suivre gratuitement les écoles d'hydrographie de la marine pour obtenir les brevets de maître au cabotage ou de capitaine au long cours. A cinquante ans d'âge, et s'il a trois cents mois de navigation sur les navires, soit de l'État soit du commerce, il a droit à une pension représentant la moitié de la solde qu'il touchait dans les équipages de la flotte.

La Caisse des Invalides de la marine, qui lui sert cette pension, est alimentée pour une faible partie par des retenues sur les salaires des inscrits. La plus grosse part des ressources de la

Caisse est formée des arrérages de rentes lui appartenant et d'une subvention annuelle inscrite au budget de la marine.

La création de la Caisse des invalides est à peu près contemporaine de celle de l'inscription maritime. Elle a été organisée par Colbert en 1673 (ordonnance du 23 septembre), et réorganisée par une loi de l'Assemblée législative du 13 mai 1791. Des modifications ont encore été apportées à son fonctionnement par la loi de finances du 21 mars 1885. La Caisse avait reçu aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles des dotations qui l'avaient fort enrichie, au point que, lors des guerres impériales, de 1804 à 1814, l'État put puiser sur les fonds appartenant à cette institution une somme de plus de 100 millions. En 1816, il fut remboursé 82 millions à la Caisse des invalides. Son avoir est encore très important aujourd'hui, puisqu'il lui fournit un revenu annuel de plus de 3 millions de francs. Mais ce revenu, joint aux retenues sur les salaires, serait tout à fait insuffisant pour constituer aux marins de l'État et du commerce les pensions auxquelles ils ont droit après vingt-cinq années (trois cents mois) de navigation, et c'est pour combler cette insuffisance que le Trésor a commencé depuis 1872 à verser à la Caisse une subvention annuelle dont l'importance s'accroît sans cesse et qui atteint aujourd'hui 12 millions de francs, alors que, dans le projet de budget pour 1905, le montant des retenues sur les salaires est évalué à 1 900 000 francs et que celui des arrérages des rentes du portefeuille est porté pour 3 150 000 francs. Le service de la pension de demi-solde aux marins est la principale charge de la Caisse ; mais celle-ci paie encore des supplémens de pensions pour blessures, infirmités, vieillesse, des secours aux enfans des marins, des pensions aux veuves, des secours aux enfans des veuves, etc.

Nous passerons sous silence divers autres avantages secondaires concédés aux inscrits pour arriver tout de suite à deux importans monopoles qui leur ont été réservés.

Le premier est celui de la pêche maritime. Les inscrits maritimes lorsqu'ils sont en congé pendant leur période d'activité, ou lorsque cette période est terminée, peuvent se livrer à toute espèce de navigation, soit pour le commerce, soit pour les grandes ou les petites pêches.

L'État, en ce qui concerne la pêche, leur donne des faveurs de toute sorte. Tout d'abord, la pêche maritime en bateau est monopolisée à leur profit. Un inscrit seul peut s'y livrer à titre

professionnel. C'est là une protection des plus sérieuses, le monopole étant à la fois intérieur et extérieur. La pêche est en effet interdite aux étrangers sur toute l'étendue des côtes, dans la limite de trois milles marins au delà de la laisse de basse mer. De plus, des droits de douane frappent les produits de la pêche étrangère. Les inscrits sont en outre exemptés, comme il a été dit plus haut, de la patente pour l'industrie de la pêche. Ils obtiennent des primes d'armement, ils ont la franchise pour les sels employés à la conservation du poisson pris par eux, etc.

Le second des monopoles importants concédés aux inscrits est celui qui leur réserve la composition de la presque intégralité des équipages de la marine marchande. On peut le considérer comme la plus substantielle des compensations pour les charges résultant de la situation spéciale où la loi les a places.

## 11

Ce monopole résulte de la législation qui, dans l'industrie de la navigation de commerce, régit les relations entre employeurs et employés, c'est-à-dire entre les patrons, compagnies ou armateurs, et le personnel de leurs bâtimens. Les règles particulières auxquelles est soumise ainsi cette industrie sont définies à la fois dans la législation de la marine marchande et dans celle de l'inscription maritime. Le monopole concédé aux inscrits consiste en ceci que la loi impose aux armateurs de n'admettre dans leur personnel marin français que des inscrits, et qu'ils ne peuvent armer leurs bateaux avec des étrangers, dans les cas où cette facilité est concédée, que dans la proportion maximum d'un quart de l'équipage. Une telle prescription, qui fait bénéficier les inscrits d'un privilège fort avantageux, constitue en revanche pour les armateurs une obligation très onéreuse, et il est probable que, tout compte fait, la plupart d'entre eux préféreraient le système du recrutement libre. En fait, les faveurs concédées aux inscrits sont, ou directement conférées par l'État, ou prennent naissance dans les obligations que celui-ci impose aux armateurs.

La raison d'être de ce traitement privilégié ne saurait être seulement que l'État, s'étant arrogé la tutelle des inscrits maritimes, les suit avec sollicitude dans toutes les étapes de leur vie civile, et cherche, après avoir exigé d'eux un temps de service actif, à les indemniser en diverses façons des rigueurs de ce ser-

vice. L'idée de Colbert il y a deux cents ans, comme l'idée de la Constituante en 1790, comme aussi l'idée de nos législateurs en 1896, a été d'assurer à notre flotte la disposition, en tout temps, d'un personnel de marins éprouvés... et disciplinés. Grâce au monopole concédé aux inscrits, la marine marchande forme dès leur jeunesse ces marins, elle les donne à l'État pendant la période d'épanouissement de leur vigueur, les lui reprend quand il n'a plus d'eux un besoin immédiat, les lui conserve, prêts et exercés, pour les grandes éventualités. Mais, s'ils ne sont plus disciplinés, il est clair que le but visé ne serait pas atteint.

Pour que la marine marchande puisse jouer ce rôle, dont l'utilité est si manifeste au point de vue des intérêts de la défense nationale, pour qu'elle puisse rendre à l'État le service que celui-ci attend d'elle, il faut qu'elle soit privée de la faculté de recruter à son gré ses équipages indistinctement parmi les Français et les étrangers désirant servir sur ses bateaux. La loi lui enjoint donc de n'embarquer, dans une proportion déterminée, que des inscrits, afin que ceux des inscrits qui ne veulent point exercer l'industrie de la pêche ni rester à terre, soient assurés de trouver une occupation lucrative dans la navigation de commerce, afin aussi que le plus grand nombre des inscrits ne perdent point l'habitude de la mer qu'ils ont contractée au service actif, afin qu'ils soient toujours en état de reprendre leur rang dans les équipages de la flotte, si un jour la patrie menacée venait à les y rappeler.

La possession de ce monopole, on le voit sans peine, constitue par elle-même une différence catégorique entre l'inscrit maritime naviguant pour le commerce et l'ouvrier employé dans toute autre industrie. Elle équivaut pour l'un à une protection directe qui fait défaut à l'autre, la protection contre la concurrence.

Tant d'avantages n'ont pas été concédés aux inscrits maritimes, sans que naturellement certaines obligations leur soient imposées, formant en quelque sorte la contre-partie du traitement privilégié dont ils sont l'objet. Quelques-unes de ces obligations sont d'ordre permanent, et suivent l'inscrit pendant toute sa vie d'inscrit, comme la nécessité de faire connaître en tout temps à l'autorité son lieu de séjour ou ses déplacements. D'autres naissent seulement le jour où il signe un engagement d'embarquement. soit pour la pêche, soit pour le commerce.

Il y a ici deux points à considérer. Lorsqu'un inscrit n'a point d'engagement, ou que celui qu'il avait pris est expiré, il est libre de n'en point prendre un autre, de disposer de sa personne, de son temps et de ses actes comme il l'entend; il peut même, à tout âge, renoncer formellement à la navigation et à la pêche, et se faire rayer des registres de l'inscription maritime, sauf, naturellement, en temps de guerre. La radiation a lieu un an et un jour après la déclaration de renonciation.

Si l'inscrit maritime veut au contraire prendre un engagement pour le commerce, ou pour la pêche, c'est alors que naissent pour lui certaines obligations entraînant, en cas d'infraction, certaines pénalités, le tout édicté dans divers articles du deuxième livre du Code de commerce (1), dans la législation générale sur l'inscription maritime de 1896, et dans la loi de 1898, forme révisée du décret-loi disciplinaire et pénal de 1852.

Nous allons revenir sur ces textes législatifs. Qu'il soit entendu seulement dès maintenant, que si le contrat passé entre le capitaine, l'armateur et les hommes de l'équipage, en vertu duquel des inscrits maritimes deviennent des employés des armateurs ou des compagnies de navigation, est un contrat librement consenti, ce que personne ne songe à contester, on ne peut cependant assimiler l'engagement d'un inscrit à bord d'un navire de commerce à l'embauchage d'un ouvrier pour une usine ou pour un chantier. Dans ce dernier cas, aucun agent de l'autorité publique n'intervient entre l'employeur et l'homme qui, demandant à être employé, discute lui-même les conditions auxquelles il consent à l'être, les rejette ou les accepte, et, s'il les accepte, n'est responsable de la façon dont il exécute ou n'exécute pas son contrat que devant la juridiction commune.

Les choses ne se passent pas de même entre un armateur et un inscrit maritime demandant à faire partie de l'équipage d'un navire de commerce. Le contrat qui se conclut entre l'inscrit et l'armateur, pratiquement entre l'inscrit et le capitaine, — car le capitaine est maître, légalement (2) et théoriquement, de la composition de son équipage, — est constitué par un acte officiel passé devant un agent de l'autorité publique, qui est, dans l'espèce, l'administrateur de l'inscription maritime. Cet

(1) Livre II du Code de commerce : *Commerce maritime*; titre IV : *le Capitaine*; titre V : *De l'engagement et des loyers des matelots et gens de l'équipage*.

(2) Art. 223 du Code de commerce, livre II, *Commerce maritime*.

acte s'appelle le rôle de l'équipage; il contient les conditions de l'engagement. L'administrateur de la marine doit, avant de laisser s'engager l'inscrit qui lui est présenté, s'assurer qu'il connaît pleinement ces conditions. Après cette formalité seulement, l'administrateur fait signer l'inscrit et signe lui-même.

Dès lors l'inscrit est lié, et l'armateur l'est également. L'exécution du contrat n'est pas laissée au libre arbitre de chacun d'eux, et, s'il y a violation de part ou d'autre, ce n'est pas la juridiction commune qui doit être saisie (1). Des lois et des réglemens obligent les parties contractantes, l'armateur, le capitaine et les marins composant l'équipage, garantissent l'exécution de l'engagement réciproque, et édictent les pénalités encourues en cas d'infraction. En un mot, les contrats entre marins et armateurs sont placés sous la sauvegarde de l'administration maritime, qui « doit » en assurer l'exécution.

### III

Le système institué par Colbert fut modifié dans ses détails, mais confirmé à maintes reprises au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. Les actes législatifs les plus importans sur la matière ont été : le décret de la Constituante du 31 décembre 1790, où il fut déclaré que ceux qui exerceraient la profession maritime seraient exonérés de tout autre service public; la loi du 3 brumaire an IV, des décrets rendus en 1856 et 1863, sous le second Empire, d'autres décrets rendus en 1872 et en 1885 sous la troisième République. Le 13 août 1791, l'Assemblée constituante avait supprimé la juridiction spéciale instituée pour les délits maritimes et fait rentrer les gens de mer dans le droit commun. Ce fut un coup funeste porté à la discipline, qui, jusqu'alors, avait été strictement maintenue parmi les équipages des navires de commerce.

Au commencement de 1852, les trois années d'agitation politique qui venaient de s'écouler avaient stimulé dans les équipages des navires de commerce un tel esprit d'insubordination

(1) « L'intervention du commissaire de l'inscription maritime dans un contrat d'embarquement est obligatoire dès que l'embarquement devient effectif. La convention présente ce caractère particulier que l'engagé *ne sera plus admissible à décliner l'exécution personnelle de son contrat*, que sa résistance sera considérée comme un fait *délictueux* et qu'elle pourra être réduite par la force. » (Ordonnance du 31 octobre 1784; décret-loi du 24 mars 1852.)

qu'il parut indispensable de prendre des mesures efficaces pour enrayer le mal. M. Ducos, qui était alors ministre secrétaire d'État de la Marine et des Colonies, adressa au Président de la République un rapport sur la nécessité de refréner « l'indiscipline des équipages, qui entrave le développement de la marine marchande, base essentielle de la puissance navale du pays (1). » Le rapport était suivi d'un « décret disciplinaire et pénal pour la marine marchande », qui fut signé par le Président de la République.

C'est le fameux décret-loi du 24 mars 1852, que M. Pelletan, dans ses interviews, a qualifié de « terrible décret » et qu'en fait, il a traité en décret inapplicable. C'est ce texte législatif qui érige en délit de « désertion » le fait pour l'inscrit maritime, lié par un engagement et figurant au rôle d'équipage, de quitter son navire sans autorisation pendant plus de trois jours ou de ne point réintégrer le bord au moment du départ du navire.

(1) « Parmi les causes qui entravent le développement de notre marine marchande, base essentielle de la puissance navale du pays, l'indiscipline des équipages n'est pas la moins sérieuse. Les rapports des capitaines constatent journellement leur impuissance à réprimer les excès des marins placés sous leurs ordres. Les plaintes des armateurs contre un esprit de révolte si préjudiciable au succès de leurs entreprises se multiplient de plus en plus. Enfin les doléances incessantes des chambres de commerce de nos ports prouvent combien il est urgent de remédier à un mal très ancien déjà, qui, en frappant la fortune commerciale, atteint par contre-coup la fortune publique et menace dans son principe vital la force maritime de l'État.

« La loi est la base de l'autorité du chef et de l'obéissance du subordonné ; elle est la source naturelle de l'ordre dans toute réunion d'hommes. Ce principe, d'une vérité générale, s'applique particulièrement à la grande famille des marins. La vie de l'homme de mer est une exception...

« L'ascendant moral ne suffit pas toujours pour obtenir cette obéissance si nécessaire, il faut que la loi assure au chef des moyens de répression en rapport avec les impérieuses exigences de sa situation difficile. Il n'est pas de nation maritime qui n'ait compris cette nécessité, et qui ne s'y soit soumise. A toutes les époques, et chez tous les peuples, les lois maritimes ont eu pour base commune des juridictions spéciales, des pénalités exceptionnelles... Avant 1790, la législation de la France concernant la marine marchande était complète et efficace. Elle procurait à une classe d'hommes voués à l'existence la plus exceptionnelle, ayant des mœurs, des habitudes toutes spéciales, des juges compétents pour apprécier leurs actes en pleine connaissance de cause.

« ... Les capitaines des navires du commerce n'ont plus d'action sur leurs équipages... Dans les ports de France, aussi bien que dans les ports étrangers, il y a absence totale de moyens de répression. Depuis l'arrêt de cassation du 13 décembre 1828, le pouvoir des commissaires de l'inscription maritime est borné à la punition des fautes relatives au service de l'État et à la police des classes, et ne s'étend plus aux manquemens qui intéressent la marine marchande. Et pourtant, à bord d'un navire de commerce comme sur un bâtiment de l'État, la vie de l'équipage et des passagers dépend de l'ensemble et de la précision des manœuvres, de l'obéissance ponctuelle aux ordres donnés... » (Rapport de Ducos.)

Ce délit de « désertion » assimile l'inscrit maritime au soldat, et rend futile toute argumentation destinée à établir que la loi de 1884 sur les syndicats professionnels s'appliquerait aux marins aussi bien qu'aux terriens, et donnerait aux inscrits maritimes le même droit de quitter le bord qu'aux ouvriers ordinaires de quitter l'usine.

Le décret-loi de 1852 serait-il abrogé dans la pensée du ministre de la marine, par les actes législatifs ultérieurs sur la matière? Il semble bien que nos gouvernans considèrent en effet comme incompatibles les prescriptions disciplinaires du décret et les immunités et autorisations de la loi de 1884. Mais cette incompatibilité n'est pas même apparente, aucun rapport n'existant ni ne pouvant exister entre les situations auxquelles s'appliquent l'un et l'autre textes. Toute la législation sur l'inscription maritime et le décret disciplinaire et pénal de 1852 font de l'inscrit un travailleur placé sous la tutelle de l'État, destiné exclusivement à la mer, qu'il s'occupe de pêche ou de navigation de commerce, un ouvrier-soldat, pour qui l'abandon non autorisé du travail dans certaines conditions bien définies est traité et puni comme la « désertion. » Est-il croyable que le législateur de 1884, s'il avait entendu que les immunités qu'il conférerait aux travailleurs industriels et agricoles de toutes catégories s'appliqueraient aussi à l'ouvrier-soldat qu'est l'inscrit maritime, ne l'eût pas dit expressément? Or la loi de 1884 sur les syndicats professionnels ne dit pas un mot des inscrits maritimes, et pour cause, puisque les dispositions nouvelles ne pouvaient les concerner en rien, alors qu'ils étaient placés sous un régime tout spécial, sous une législation d'exception. M. Rivelli, secrétaire du syndicat des inscrits maritimes, terminait un article paru dans un journal de Marseille en juillet dernier, par cette déclaration aussi creuse que sonore : « Si à bord on est esclave, à terre on est citoyen ! » Des mots, des mots, rien que des mots. Un inscrit maritime n'est nullement esclave à bord, et, quand il est à terre, pour peu qu'il ait un engagement en cours, il est soldat en même temps que citoyen.

D'autres textes législatifs que la loi de 1884 pourraient être plus légitimement invoqués par ceux qui estiment que les pénalités édictées dans le « terrible décret » sont un reste suranné, honteux, d'un passé de barbarie et d'oppression. Le 21 février 1891, le ministre de la Marine, M. Barbey, présenta un



projet de loi qui avait pour objet de « résumer et régulariser les divers actes, ordonnances et décrets antérieurs, concernant l'inscription maritime, en leur donnant force de loi. » Ce projet était le produit condensé des longues études auxquelles s'était livrée une commission extra-parlementaire où figuraient des sénateurs, des députés et des représentans du département de la Marine. M. Lockroy déposa sur le même sujet une proposition en juillet 1891. Projet de loi et proposition furent l'objet d'un rapport commun, rédigé par M. de Kerjégu et déposé le 27 février 1892. La Chambre n'eut pas le temps de s'occuper de ce rapport immédiatement, et le projet dut être proposé de nouveau le 5 juin 1894, par M. Félix Faure, ministre de la Marine. Un nouveau rapport de M. de Kerjégu, présenté le 29 novembre de la même année, resta soumis pendant dix-huit mois aux réflexions des législateurs et fut enfin voté le 2 juin 1896 à la Chambre. Le 30 novembre le projet passa au Sénat et fut promulgué le 24 décembre. C'est la loi de 1896, qui régit aujourd'hui toute la matière concernant l'inscription maritime.

Or si ce nouveau document législatif abrogeait d'une manière générale, comme il est dit habituellement, « toutes les dispositions légales antérieures, contraires à la présente loi, » il abrogeait spécialement et nommément les dispositions pénales de l'ordonnance du 31 octobre 1784 concernant les classes, la loi du 3 brumaire an IV, et... les seuls articles 67 et 68 du décret-loi disciplinaire et pénal pour la marine marchande du 24 mars 1852. L'ensemble du décret-loi était donc maintenu, et notamment la section III qui traite des délits maritimes, articles 60 à 88 inclus. De cette série d'articles, deux disparaissaient, le 67 et le 68, mais leur disparition même faisait ressortir avec plus de netteté le maintien des autres articles, et, parmi ceux-ci, de l'article 65.

Celui-ci disait que « l'inscrit maritime ne doit, dans un port de France, ni s'absenter sans permission pendant trois fois vingt-quatre heures de son navire ou du poste où il a été placé, ni laisser partir le navire sans se rendre à bord après avoir contracté un engagement. » Et l'article disait ensuite que les gens de mer qui enfreindraient les interdictions sus-énoncées seraient « réputés déserteurs et punis de six jours de prison. » A cette punition s'en ajoutait une autre, un embarquement correctionnel sur un navire de l'État pour une campagne extraordinaire de six mois à

un an. Toutefois le capitaine, maître ou patron du navire, sur lequel le « déserteur » était embarqué, pouvait demander et obtenait généralement sa réintégration à bord, si l'arrestation avait été opérée avant le départ du navire. Mais, dans ce cas, les gages du délinquant étaient réduits de moitié à partir du jour de la « désertion » jusqu'à l'expiration de l'engagement.

Déserteur ! La loi qualifiait de ce terme sinistre le marin employé sur un navire de commerce, qui, pour une cause ou pour une autre, abandonnait [pendant plus de trois jours son navire où cependant il n'était au service que d'intérêts privés. Dans la matinée du quatrième jour après sa descente non autorisée du bord, il pouvait, il devait être appréhendé par les gendarmes, et conduit en prison (1). La loi lui rappelait ainsi durement, reconnaissans-le, qu'il n'était qu'un mineur, un demi-citoyen en tutelle, et que, travaillant pour l'État d'abord, pour l'industrie ensuite, il était toujours l'inscrit qu'attendait, après trois cents mois de navigation, la pension des Invalides de la marine.

#### IV

La loi n'était-elle pas vraiment trop sévère ? était-elle encore, — on ne se faisait point faute de le nier, — en conformité avec l'idée que l'on se fait communément aujourd'hui des droits du citoyen lorsqu'il a payé sa dette à la patrie en s'acquittant de

(1) Dans les ports, sur les rades de France et dans les ports des colonies françaises, l'exercice du pouvoir disciplinaire, concernant les fautes de discipline et les délits maritimes, appartient au commissaire de l'inscription maritime. Il l'exerce à l'aide des gendarmes maritimes.

Dans un opuscule publié en 1890 par M. A. Jouan, sous-commissaire de la marine, et intitulé Guide-formulaire à l'usage des agents de l'inscription maritime, se trouve le modèle suivant d'un procès-verbal à rédiger par les gendarmes de la marine, au cas qu'ils fussent appelés à constater que l'équipage d'un navire de commerce refuse l'obéissance au capitaine :

« ... Nous, gendarmes de la marine, ... agissant en vertu d'une réquisition de M. le commissaire de l'inscription maritime, nous nous sommes rendus à bord du vapeur \*\*\* mouillé dans le bassin à flot, où nous avons trouvé le capitaine du navire aux prises avec les hommes de l'équipage... lesquels réclamaient des avances sur leurs gages et refusaient de travailler, si le capitaine n'accédait pas à leur demande. Ayant représenté à ces marins qu'ils tombaient sous l'application des peines édictées par le décret-loi disciplinaire et pénal en cas de refus d'exécuter les ordres de leur chef, ... voyant nos efforts inutiles pour ramener ces marins à leur devoir, nous nous sommes emparés des nommés... et les avons conduits devant M. le commissaire de l'inscription maritime, qui, après les avoir interrogés, nous a délivré un billet d'écrou, en vertu duquel ils ont été internés à la prison civile de cette ville. »

ses obligations militaires. Était-il possible d'admettre plus longtemps qu'un homme libre, qui s'engage à travailler sur un navire de commerce au bénéfice d'un patron que son travail peut et doit contribuer à enrichir, ne puisse, dans un moment de découragement ou d'irritation, abandonner sa tâche pendant une période excédant soixante-douze heures, sans que son escapade soit punie et flétrie comme une « désertion militaire? »

C'est à cet ordre de considérations humanitaires, à ce besoin de moderniser une loi déjà ancienne, de la mettre en harmonie avec les notions du droit politique présent, avec les conceptions les plus actuelles de la dignité, de la personnalité humaine, que répondait le projet de loi présenté le 12 juin 1894 par le ministre de la Marine, M. Félix Faure, « portant modification du décret-loi disciplinaire et pénal du 24 mars 1852 concernant la marine marchande. » Le projet fut étudié et mûri pendant quatre années; il y eut un premier rapport à la Chambre de M. Leflet, un au Sénat de M. Grivart, un autre à la Chambre de M. Le Myre de Vilers. Les hommes les plus compétens en la matière prirent part aux discussions, qui aboutirent au vote de la loi du 19 avril 1898.

Il est clair que la question des pénalités exceptionnelles, auxquelles une violation de contrat d'embarquement expose l'inscrit maritime, a dû être étudiée et scrutée à fond, que les décisions insérées dans le texte nouveau n'ont pu être prises à la légère et on admettra que la date récente de la loi de revision ne permet plus de parler de prescriptions vieillotées, surannées, appartenant à un autre âge.

Eh bien, cette loi de 1898 établit que le décret de 1852, par cela même qu'il avait pour objet de rétablir l'ancienne juridiction spéciale, supprimée le 13 août 1791, « pour le plus grand dommage de la discipline à bord des navires de commerce, et par voie de conséquence à bord des navires de l'État, » reposait sur un principe non contestable, et que les législateurs de 1898 ne songeaient pas à contester. Le décret de 1852 avait prêté à des critiques de détail, justifiées, auxquelles la loi nouvelle donnait satisfaction. Elle modifiait en effet un certain nombre des articles de la section III du décret, relative aux délits maritimes, comprenant les articles 60 à 88. Elle introduit des changements dans la composition du tribunal maritime commercial, abolit les peines corporelles, supprime l'embarquement correc-

tionnel à bord des bâtimens de l'État, qui constituait sur nos vaisseaux une sorte de bague et dégradait le service, et supprime enfin les retenues de solde, qui frappaient surtout les familles des inscrits coupables.

Le fameux article 65 du décret de 1852 est donc modifié, lui aussi, mais seulement dans une partie de son contexte. L'article 65 nouveau, supprimant, comme il vient d'être dit, la peine de l'embarquement correctionnel et celle de la réduction de salaire, *maintient* et *aggrave* celle de l'emprisonnement. Tout comme en 1852, l'absence non autorisée du bord pendant plus de trois fois vingt-quatre heures est assimilée, en 1898, à la « désertion militaire. »

Voici le texte même du nouvel article 65 :

Les gens de mer, mécaniciens, chauffeurs et médecins français ou étrangers, qui, dans un port de France, s'absentent sans permission pendant trois fois vingt-quatre heures de leur navire ou du poste où ils ont été placés, ou laissent partir le navire sans se rendre à bord, *sont réputés déserteurs*, et punis de quinze jours à six mois de prison.

En 1852, il s'agissait de six jours d'emprisonnement. Le législateur, en 1898, estime que c'est trop peu. L'inscrit maritime qui se sera placé dans la situation délictueuse prévue par la loi ne se verra plus, il est vrai, embarqué sur un navire de l'État pour une campagne extraordinaire de plusieurs mois, et s'il est réintégré à bord du navire de commerce sur la demande du capitaine ou patron, il ne sera plus privé de la moitié de sa solde. En revanche, au lieu de six jours de prison, il en fera quinze au moins et la durée de sa détention pourra atteindre six mois.

Ainsi, en 1898 comme en 1852, comme en tout temps depuis Colbert jusqu'à 1791, l'inscrit maritime ayant signé un engagement de marin à bord d'un navire de commerce, s'il quitte son poste sans permission et reste plus de trois jours absent, n'est pas un ouvrier ou un employé qui, mécontent de son patron, rompt son contrat, au risque de se voir assigné devant le juge de paix, ou simplement prend part avec quelques camarades à une cessation concertée de travail pour une période plus ou moins longue, cessation qui ne saurait être délictueuse puisque la loi la justifie sous le nom de grève : cet inscrit maritime sera, de par la loi, un déserteur.

*Dura lex, sed lex.* M. Pelletan, ministre de la Marine, n'ad-

met pas qu'il puisse exister une telle loi, et comme sa raison, disons ici sa raison d'homme politique, n'admet pas qu'on puisse user de telles rigueurs à l'égard de gens qui votent et peuvent contribuer à faire ou à défaire une majorité, il s'ensuit que les choses vont exactement comme si la loi en effet n'existait pas. Des équipages entiers descendent un matin de navires de commerce effectuant des opérations de débarquement ou d'embarquement. Ils n'ont, bien entendu, demandé ni obtenu aucune autorisation. Ils abandonnent le travail en cours, se réunissent pour disserter sur leurs griefs, rédiger des ordres du jour, présenter des revendications, demander le déplacement de tel ou tel de leurs officiers qu'ils trouvent sévère ou injuste; ils fraternisent avec les dockers qu'ils encouragent à ne point débarquer les marchandises, avec les charbonniers qu'ils incitent à ne pas embarquer du charbon. Ils laissent ainsi passer trois fois vingt-quatre heures et n'ont pas reparu à bord. Dès lors, si les dockers et les charbonniers sont et restent de simples grévistes, eux, les inscrits, deviennent, *ipso facto*, des déserteurs. Passibles d'emprisonnement pour une durée de quinze jours à six mois. Mais il ne s'agit plus là, depuis quelque temps, que d'une pénalité théorique. La loi qui l'édicte n'est plus qu'une lettre froide, d'où la vie s'est retirée. L'administrateur de l'inscription maritime, par ordre supérieur, ne sait plus ce que la loi ordonne. L'autorité publique ne se met plus en mouvement. Le ministre en effet, oubliant la revision de 1898, estime que le décret de 1852, dans sa rigueur féroce, fait honte à l'état social plein de mansuétude, où nous vivons, et, si on lui oppose la loi de 1898, il répond seulement qu'il n'est pas seul de son avis, et que son prédécesseur, M. de Lanessan, n'avait rien voulu savoir non plus du délit de désertion des inscrits maritimes.

Donc, en fait, les obligations imposées aux inscrits, et attachées spécialement au cas d'engagement à bord d'un navire de commerce, sont considérées par l'autorité compétente comme n'existant plus. Mais, par une étrange incohérence, les obligations corrélatives imposées par la loi aux armateurs à l'égard des inscrits avec lesquels ils ont contracté, subsistent toujours, aux yeux de cette même autorité compétente, ainsi que toutes les autres obligations d'un caractère général attachées à l'industrie de la navigation de commerce.

L'obligation imposée aux armateurs de ne composer, pour la

plus grande partie, leurs équipages que d'inscrits maritimes, est accompagnée en effet d'obligations secondaires qui rendent encore plus onéreuse, au point de vue matériel, cette restriction qui n'existe qu'en France, aucun autre pays, sauf l'Italie dans une certaine mesure, n'ayant adopté notre système de l'inscription maritime avec toutes les conséquences qu'elle implique (1). Citons, parmi ces obligations secondaires, celle de faire donner gratuitement des soins au marin malade pendant la durée de l'engagement, celle de le rapatrier, au cas de vente du navire ou de naufrage, celle de lui maintenir son salaire, en cas de maladie, non seulement jusqu'au retour en France, mais pendant quelques mois encore après le débarquement. Le marin, congédié sans cause valable après l'ouverture du rôle d'équipage, a droit à une indemnité. Un marin ne peut être congédié à l'étranger sans l'assentiment du consul français. On pourrait continuer l'énumération.

## V

On a parlé d'une grève des états-majors de la marine marchande à Marseille, qui aurait précédé, qui même, prétend le syndicat des inscrits maritimes, justifierait la grève ultérieure des équipages. M. Pelletan, dans une de ses nombreuses interviews, a déclaré qu'il cherchait vainement une grève des inscrits, mais qu'il voyait nettement une grève d'officiers de la marine marchande.

Il convient de rechercher ce qu'il peut y avoir de fondé, ce qu'il y a surtout de spécieux dans de telles assertions.

Comme en l'an IV après la Révolution, comme en 1852 après la deuxième République, une véritable anarchie, après toutes les fantaisies de grèves, d'insubordination, d'oubli de leur situation légale, auxquelles se livraient depuis plusieurs années les inscrits maritimes de la navigation de commerce, régnait, au commencement de 1904, à bord des navires de la marine marchande. Les

(1) Quelques pays d'Europe, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, appliquent des dispositions diverses dont l'ensemble se rapproche plus ou moins du système de l'inscription maritime. L'Italie exige que les deux tiers au moins des équipages de ses navires de commerce soient de nationalité italienne. En Angleterre il existe une immatriculation des marins, pour faciliter la police de la navigation, mais non une inscription maritime envisagée en tant que moyen de recrutement. (Paul Falloy, *De l'Inscription maritime*, thèse pour le doctorat, 1893.)

capitaines n'avaient plus aucune autorité. La discipline n'existait plus. Les mises à l'index sur les navires et sur les chantiers l'avaient tuée. Les armateurs et les compagnies attendaient vainement qu'une intervention des autorités compétentes fit tout rentrer dans la légalité. Les incidens les plus graves se multipliaient à Marseille. Il suffira de rappeler, sans les exposer en détail, quelques-uns des plus caractéristiques, ceux de l'*Abd-el-Kader*, de l'*Amphion*, du *Magali*. Ils ont été relatés dans la *Revue* à mesure qu'ils se produisaient. Ils présentent, sous leur diversité, ce caractère commun qu'ils procédaient tous du même esprit d'indiscipline. Les officiers donnaient des ordres. Le représentant du syndicat des inscrits enjoignait aux équipages de ne point obéir. Les patrons, pour avoir la paix, débarquaient les officiers qui « se faisaient des affaires. »

Après le déplacement d'un de ces officiers, le capitaine en second de l'*Abd-el-Kader*, le secrétaire du syndicat des inscrits, M. Rivelli, exprima ses intentions et celles de ses amis en ces termes peu voilés : « Les officiers veulent garder pleines et entières les prérogatives infâmes que les lois iniques leur conservent ; nous combattons sans merci contre les lois et contre les officiers *jusqu'à ce que les lois aient disparu*, et que les officiers aient revêtu des sentimens plus humains. »

Les équipages s'exerçaient donc à la nouvelle méthode et travaillaient avec entrain à « discipliner » leurs chefs, lorsque ceux-ci résolurent de ne pas se prêter plus longtemps à une telle interversion des rôles.

S'il est un fait absolument incontestable, c'est que la condition essentielle, nécessaire, non seulement du succès, mais de l'existence même, dans l'industrie de la navigation de commerce, est la garantie d'une discipline parfaite à bord et sur les chantiers. Cette discipline n'existant plus, et le gouvernement se tenant strictement à l'écart, enjoignant même à ses agens de l'administration de la marine de n'entraver en aucune façon les agissemens du syndicat des inscrits, les états-majors des équipages, sachant qu'ils étaient en pleine communauté d'idées avec leurs patrons, les armateurs et les compagnies se souvinrent du proverbe si français : « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » que nos amis les Russes pratiquent et expriment en des termes presque identiques : « Prie Dieu, mais ne t'endors pas ! » Après s'être concertés avec l'association fédérative des capitaines au long cours et offi-

ciers de la marine marchande, avec le syndicat des capitaines au cabotage, et avec celui des mécaniciens diplômés, ils décidèrent, *après avoir accompli toutes les formalités voulues*, — car les officiers sont des inscrits, comme les hommes qu'ils commandent, — de porter au bureau de la marine leurs rôles d'équipage, et firent savoir qu'ils ne reprendraient leur poste, que lorsque les officiers récemment déplacés, sur l'injonction du syndicat des inscrits sous menace de grève, seraient réintégréés sur leurs navires.

Voilà ce que fut la grève des états-majors, une réaction des chefs, effectuée dans les formes les plus légales, contre l'indiscipline, devenue intolérable, des équipages. Le gouvernement, très surpris, un peu déconcerté, eut un moment la pensée de décréter la mobilisation des états-majors de la marine marchande, d'autant que les officiers du commerce dans les autres ports paraissaient résolus à se solidariser d'une façon complète avec leurs camarades de Marseille. L'idée n'eut pas de suite. Mais comme la révolte légale des états-majors risquait d'entraîner un long et dangereux chômage des inscrits, et que la situation semblait devoir conduire avant peu à la formation générale d'une double ligue des états-majors dans tous les ports de France et des inscrits dans ces mêmes ports, c'est-à-dire à l'extension la plus fâcheuse du mal qui résultait déjà de la non-application des lois par le gouvernement, on fit entendre à M. Rivelli, de bonne source, qu'il serait sage qu'il avertisse les inscrits de la position fautive où ils allaient se trouver, leur syndicat ne pouvant agir longtemps avec impunité à l'encontre des prescriptions de la loi disciplinaire de 1898 et du Code de commerce. L'avis fut entendu. Bientôt après, il fut admis qu'il y avait eu un malentendu entre les officiers et les équipages. Les officiers déplacés, quelques-uns d'entre eux au moins, furent réintégréés sur leurs navires respectifs. La paix était faite, officiers et équipages rembarquèrent.

Ce n'était qu'une trêve. Bientôt après, éclata la grève générale, qui frappa de paralysie le port de Marseille, et à laquelle les équipages des navires prirent part bruyamment, en abandonnant leur poste, *sans souci des formalités prescrites par la loi*. Cette fois, c'était l'indiscipline généralisée, systématisée. On vit, le 5 août, le syndicat des inscrits accorder à la Compagnie transatlantique un délai de huit jours pour donner satisfaction aux



*desiderata* des équipages en acceptant le « cahier de revendications » qu'ils avaient composé pour une nouvelle réglementation du travail à bord. Cette sommation et le ton sur lequel elle fut adressée ne fut pas du goût de la Compagnie, qui consentait bien à négocier avec les hommes de ses équipages, mais non à recevoir les ordres d'un syndicat. Sur sa réponse négative, la Compagnie fut mise à l'index, et, le 17 août, l'équipage du *Maréchal-Bugeaud* débarqua « d'une façon irrégulière. » Les dockers, pour soutenir les inscrits, refusèrent de débarquer des marchandises et les charbonniers d'embarquer du charbon. A mesure que les navires rentraient dans le port, les matelots demandaient leur débarquement. C'est alors que le syndicat des armateurs fit une déclaration dont voici les principaux passages :

Depuis deux années, l'industrie maritime marseillaise se débat au milieu d'un état de choses anarchiste... Les marins et les ouvriers obéissent, inconscients ou terrorisés, à une poignée de meneurs, soulèvent chaque jour de nouveaux incidents, émettent de nouvelles exigences, prétendent imposer en tout leur volonté. Les conventions établies à la suite des grèves précédentes sont constamment violées, les signatures tenues pour nulles. Marins et ouvriers interrompent à tout instant le travail, en affectant le plus absolu dédain pour les lois et les contrats. On a vu, samedi dernier, un équipage entier abandonner un paquebot-poste, quinze minutes avant la partance, sans souci des lois maritimes, ni de la sécurité des chaudières en pression, ni des nombreux passagers, ni des intérêts commerciaux lésés.

Les principes d'autorité et de discipline sont partout méconnus. Parmi les travailleurs en butte à tous les genres d'intimidation, aucune protestation ne s'élève, aucune bonne volonté ne peut se faire jour, et nous voyons *l'autorité chargée de l'application des lois reculer devant les sanctions nécessaires...* La mesure est comble.

La déclaration se termine par l'exposé de la résolution que l'armement a dû prendre comme conséquence de l'arrêt du travail de ses auxiliaires les plus indispensables. Cet arrêt de travail le réduisant à désarmer ses navires et à cesser toutes ses opérations, l'armement a résolu « de faire sienne la cause de tous ceux que frappent les mises à l'index arbitraires, et d'attendre que les ouvriers de toutes les catégories reviennent à la conscience du mal qu'ils causent en perpétuant le désordre, et fournissent pour l'avenir des garanties sérieuses et définitives de stabilité dans le travail. »

Cette protestation des compagnies de navigation et des armateurs était d'autant plus opportune, que le gouvernement, non

content de ne point agir contre les inscrits, qui se mettaient en grève, alors que la loi leur interdit formellement la grève, s'adressait déjà aux compagnies subventionnées pour leur rappeler les engagements résultant du cahier des charges qui les lie avec l'État.

Il était assez naturel que le président de la Compagnie transatlantique, M. Jules Charles-Roux, n'eût pas le même sentiment que le ministre de la Marine sur les responsabilités en cause. A son avis, toute la responsabilité de la crise actuelle incombait aux pouvoirs publics, et il le dit en termes d'une netteté parfaite dans une lettre au *Temps* du 26 août :

...Puisqu'il existe une loi sur l'inscription maritime, qu'on l'applique; ou, si on ne veut pas l'appliquer, qu'on l'abroge. Mais, cette loi consistant en un véritable contrat synallagmatique entre les inscrits maritimes et les armateurs, entraînant des charges et des avantages respectifs pour les uns et pour les autres, il est inadmissible et inique qu'elle reste lettre morte pour les inscrits et continue à peser de tout son poids sur les armateurs.

Là est le nœud de la question. Si l'on a pu dire quelquefois, par ironie, que c'est l'exception qui fait vivre la règle, que les réglemens sont faits pour être violés, et les lois pour n'être pas respectées, ce genre de plaisanterie ne saurait être de mise dans une affaire où il s'agit des intérêts vitaux de tout notre commerce maritime, et de l'intérêt supérieur, intangible, de la défense nationale. Si la discipline se perd sur les bâtimens de la marine marchande, elle ne vivra pas longtemps sur les navires de l'État, et peut-être n'y est-elle déjà que trop ébranlée. Si, d'autre part, on rend les conditions d'existence trop dures, trop malaisées, à l'industrie de l'armement, même subventionnée, si, ne lui laissant que les charges de la législation actuelle, et lui en retirant tous les avantages, non seulement on l'empêche de prospérer, mais encore on l'expose à la ruine, ce n'est pas seulement à des intérêts particuliers que l'on fait tort, en leur refusant l'appui légal auquel ils ont droit, c'est aussi à la sécurité du pays que l'on porte la plus sérieuse atteinte.

La législation de l'inscription maritime a-t-elle fait son temps? Est-il opportun d'en finir avec la création de Colbert, quelques consécérations qu'une expérience de plus de deux siècles lui ait données? C'est une question sur laquelle les avis peuvent différer, et sur laquelle il est légitime qu'ils diffèrent. Mais aussi longtemps que cette législation existe, le devoir strict, le devoir

absolu du gouvernement, est de l'appliquer, aux employés comme aux employeurs, aux inscrits maritimes comme à l'armement.

## VI

Au surplus, ce n'est pas seulement contre les inscrits que le gouvernement a refusé d'appliquer la loi. Par ses procédés de pression, par l'exercice ininterrompu des mises à l'index (1), par les incessantes ruptures des contrats de travail, par l'emploi chaque jour plus audacieux de tous les moyens d'intimidation sur ses propres membres comme sur les ouvriers non syndiqués, l'Union syndicale, qui englobait à Marseille les ouvriers des corporations les plus diverses, était ouvertement sortie des limites où la loi de 1884 a voulu contenir l'action des syndicats. Les pouvoirs publics avaient le devoir d'inviter cette action, et au besoin, de l'obliger, à se cantonner strictement dans les limites de la légalité. C'est précisément ce que le gouvernement ne pouvait faire sans être infidèle à sa clientèle électorale.

Il y a dans la loi de 1884 un article 3, aux termes duquel les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles, et un article 9 qui édicte diverses peines, entre autres la dissolution, dans le cas où les syndicats s'écartent de leur objet. Il est possible, et cela paraît assez bien établi aujourd'hui, que le législateur n'ait délimité qu'en des termes trop vagues le champ où pouvait s'exercer l'action syndicale. C'est à cause de cette imprécision que, ce qui dans la pensée des auteurs de la loi devait être un instrument d'association libre, de rapprochemens volontaires, d'initiatives fécondes en bienfaits résultats, de paix sociale, est devenu un instrument de lutte déloyale contre les patrons, de tyrannie insupportable sur les ouvriers eux-mêmes, une arme destructrice du libre arbitre. Et l'organisation syndicale est devenue tout cela parce qu'on en a fait avant tout une organisation électorale, dans la dépendance de laquelle se trouve de toute nécessité un gouvernement allié au socialisme.

Les syndicats ouvriers prétendent s'imposer comme uniques dispensateurs de la main-d'œuvre, intermédiaires obligatoires entre les chefs d'industrie et les salariés. En face d'eux, les

(1) L'emploi des mises à l'index tombe directement sous l'action des articles 414, 415, 416, du Code pénal.

patrons affirment leur droit de traiter individuellement avec leurs employés, syndiqués ou non syndiqués. Propriété privée, contrat individuel, droit pour chacun de disposer de ses forces sans aliéner son libre arbitre, liberté du travail : tout cela se tient. C'est le programme libéral. Propriété commune, contrat collectif, omnipotence du syndicat seul dispensateur de la main-d'œuvre, impossibilité pour un ouvrier de vivre hors du syndicat, négation de la liberté du travail : tout cela se tient aussi. C'est le programme socialiste.

Il est singulier que M. Waldeck-Rousseau soit à la fois l'auteur de la loi de 1884, qui produit aujourd'hui les déplorables résultats que l'on sait, et l'homme qui a fait cette belle déclaration que le droit d'un ouvrier non syndiqué vaut le droit de tous les ouvriers syndiqués. Avec les déviations que l'on a fait subir à la loi de 1884 et l'interprétation que les meneurs des syndicats veulent faire prévaloir de ses intentions fondamentales, interprétation que le gouvernement encourage par la complicité de son inaction, il n'y a plus de droit pour les non-syndiqués, et l'affirmation de la loi qu'aucun travailleur ne peut être contraint d'entrer ni de demeurer dans une union syndicale n'est plus qu'une parole vide de sens.

Aussi les ouvriers se laissent-ils passivement diriger par ces meneurs, qui ont orienté leur carrière vers la politique, et à qui une loi imprudente a fourni trop opportunément l'instrument nécessaire pour agir sur les masses qui disposent du suffrage. Le mal que peuvent faire ces meneurs serait sans doute assez limité, si leur action se heurtait à l'obstacle du rappel par les pouvoirs publics à l'observation de la loi. Il est illimité, dès lors que cet obstacle est délibérément écarté. Et le mal ne vient pas seulement des pertes énormes que des grèves comme celles de Marseille peuvent infliger à de grandes industries, à des entreprises d'intérêt général, à une multitude d'intérêts privés, à toute la population d'une grande ville, au commerce d'exportation, et finalement au Trésor. Il vient aussi de ce que la fausse interprétation de la loi de 1884, la méconnaissance voulue de l'esprit qui l'a inspirée, inspirent aux ouvriers et entretiennent au milieu d'eux des espérances chimériques, irréalisables, pour la réalisation desquelles, cependant, ils attendent, durant des semaines ou des mois, la coopération d'une Chambre qui leur prodigue les promesses et d'un gouvernement qui les soustrait à l'application

des rigueurs légales auxquelles ils s'exposent. Mais cette coopération, ils l'attendent vainement, car elle ne peut venir, au moins dans l'état où se trouvent encore les choses en France. Au lieu du secours tutélaire, ce qu'ils voient arriver un jour, c'est... la troupe, chargée de maintenir l'ordre matériel, intérêt qui prime tout, l'ordre moral ne comptant plus que pour peu de chose, sinon pour rien.

La grande grève de deux mois, qui réunit dans un même effort de combat contre les nécessités impitoyables de la vie, des marins, des portefaix, des charretiers, des ouvriers de multiples métiers, a donc finalement échoué. Elle s'est terminée par la capitulation successive de toutes les associations ouvrières ou professionnelles qu'elle avait groupées, devant la coalition vigoureuse des intérêts légaux menacés. Tel avait été déjà le sort de toutes les grandes levées de boucliers du monde ouvrier dans les quinze dernières années : grève des dockers, marins et tondeurs de moutons d'Australie ; grève monstre des ouvriers de chemins de fer aux États-Unis ; grève des ouvriers mécaniciens d'Angleterre, par laquelle fut paralysée pendant sept mois, si inutilement pour les grévistes, toute l'activité industrielle de la Grande-Bretagne.

Ces échecs sont aisément explicables. La grève n'est qu'une absurdité, si elle n'est pas capable de produire ce qui est son unique objet, l'intimidation (1). En tant qu'effort pour obtenir une amélioration de la situation des ouvriers, elle constitue un procédé misérable qui ne peut réussir que dans des cas isolés, contre des patrons surpris, sans défense. Elle n'a de raison d'être que si elle se comporte comme une tentative audacieuse de substitution, dans toutes les branches d'activité, de la tyrannie syndicale à l'autorité patronale. Mais il faut alors qu'elle intimide, qu'elle terrorise. De là ces mises à l'index, ces

(1) La douzième réunion annuelle du « Congrès maritime national » s'est ouverte il y a quelques jours, le 24 octobre, au Havre. Le citoyen Rivelli, de Marseille, était présent. Le bruit se répandit aussitôt que les ouvriers du port étaient sur le point de se mettre en grève, et que les inscrits maritimes du Havre se joindraient à eux. La nouvelle était fautive. Le lendemain 25, au début de la seconde séance du congrès, M. Rivelli, secrétaire de la Fédération nationale des syndicats maritimes, fut élu secrétaire de la réunion présente, et prononça une allocution en déposant le rapport du bureau fédéral. Il fit appel à l'union des inscrits, dit que l'attention du pays devait être appelée sur la situation des corporations maritimes, mais déclara qu'il n'était pas partisan des grèves, ces mouvements partiels, plus ou moins bien préparés, ne donnant généralement que des avantages douteux. Ce sont là paroles d'un sage. Mais *quantum mutatus ab illo...*!

brusques cessations de travail sans cause, même sans prétexte, cette pression constante exercée tantôt sur un point, tantôt sur un autre de la forteresse patronale, par la masse des organisations ouvrières, tout le contre-pied des intentions de la loi de 1884, qui avait cru organiser la paix entre l'employeur et l'employé, cette loi d'illuminés ou de faux bonshommes, qui prétendait, en proclamant le droit à la grève, couper les vivres aux gréviculteurs, ruiner leur profession.

La grève devant terroriser si elle veut avoir quelques chances de succès, les inscrits maritimes, on aura pu le voir par ce qui précède, sont les travailleurs les moins qualifiés de France pour se livrer à ce genre de sport politique, pour s'engager dans ce procédé de lutte pour la conquête d'un plus grand bien-être. Ils n'y ont aucun droit, et ils y courent les plus grands risques. Leur intervention dans la grève de Marseille était absolument illégale; elle n'a été en outre d'aucune utilité aux autres organisations ouvrières et n'a produit d'autre résultat que de faire subir à l'industrie de la navigation de commerce et au port de Marseille des pertes considérables. Même avec la coupable indifférence, avec l'inaction systématique du gouvernement, ils n'ont pu réussir à intimider le patronat que menaçait leur alliance délictueuse avec les autres associations ouvrières. Quant aux grévistes ordinaires, bien que leur situation fût dans une large mesure moins mauvaise au point de vue légal que celle des grévistes « déserteurs, » ils ont également fait un marché de dupes. Après deux ou trois mois de chômage et de perte de salaire, ils ont repris le travail comme ils l'avaient quitté, sans avoir rien obtenu. C'est l'histoire d'hier, et ce sera l'histoire de demain, si les ouvriers ne s'assassinent pas, si les entrepreneurs de grèves ne désarment pas.

AUGUSTE MOIREAU.

---

---

# LA JEUNESSE DE MOZART

II (1)

## LES PREMIERS VOYAGES (1762-1763)

---

---

### I. — LE VOYAGE DE VIENNE

Ce fut à Salzbourg même, le mardi 1<sup>er</sup> septembre 1761, que Mozart comparut pour la première fois en public : non pas encore, il est vrai, en qualité de « petit prodige, » mais déjà dans des conditions qui durent sans doute lui faire trembler le cœur d'émotion et de joie. Ce soir-là, dans la grande salle du théâtre de l'Université, eut lieu, comme tous les ans, une représentation dramatique organisée par les étudiants avec le concours de leurs professeurs. Le programme annonçait d'abord une cantate, *Tobias a Raguele cum gaudio excipitur* (car ce théâtre universitaire n'admettait pas d'autre langue que le latin); puis venait un « intermède comique, » dont malheureusement nous ignorons le détail; et la soirée se terminait par une *tragœdia finalis*, *Sigismundus Hungariæ Rex*, qu'avait expressément écrite pour la circonstance un vieil ami de Léopold Mozart, le P. Marianus Wimmer, professeur et « dramaturge » attitré de l'Université : une belle tragédie héroïque, entremêlée d'airs et de chœurs qu'on avait commandés, suivant l'usage, au maître de chapelle de cour Jean-Ernest Eberlin. Tous les rôles étaient tenus par des garçons, l'archevêque ayant interdit, en 1753, que garçons et filles parus-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1904.

sent désormais en scène dans un même spectacle. Deux étudiants, le comte Platz et le chevalier Ignace de Zollheim, jouaient le roi Sigismond et sa femme, la reine Marie. Il y avait aussi, parmi les acteurs, chanteurs, et musiciens de l'orchestre, des membres de la chapelle archiépiscopale, des collégiens, des enfans des principales familles nobles et bourgeoises de la ville : et c'est dans la longue liste de ces derniers, chargés de la figuration, ou peut-être de quelques faciles parties chorales, qu'on a retrouvé le nom de « Wolfgangus Mozhart. » Le petit figurait un « Salien, » et en quelle brillante et flatteuse compagnie ! Deux comtes Seeau, et d'autres comtes, et des barons et des « prénobles » : de quoi transporter d'aise la naïve vanité paternelle de Léopold Mozart. Le *Protocole* de l'Université de Salzbourg nous apprend d'ailleurs que la représentation, « avec l'aide de Dieu, a parfaitement réussi. » Et le même *Protocole* ajoute, à la date du jeudi suivant, 3 septembre : « La *tragédie finale* a été jouée aujourd'hui pour la seconde fois, en présence de Sa Seigneurie et de toute la cour. Nous comptions d'abord la produire le lendemain, vendredi, mais Sa Seigneurie ne l'a point voulu, estimant qu'en un jour de jeûne les acteurs risquaient d'avoir l'estomac trop vide, *die abstinentiæ stomachum nimis inanem esse causatus*. Et que des louanges infinies soient rendues à Dieu : car la tragédie a réussi le plus heureusement du monde, et Sa Seigneurie s'en est retournée au Palais tout à fait ravie. »

Chose curieuse : entre tant de « Seigneuries » à qui allait être successivement exhibé le petit prodige, nous n'avons pas connaissance que son père l'ait officiellement présenté à son propre souverain, le prince-archevêque de Salzbourg Sigismond Schrattenbach. Aucune mention n'est faite du nom de l'enfant dans le *journal* où un admirateur passionné des deux Mozart, le fourrier de cour Gilofsky, a noté, avec un soin minutieux, jusqu'aux moindres événemens musicaux de la cour archiépiscopale durant les années 1762 et 1763 (1). Et pourtant aucun prince ne semblait mieux désigné que ce saint prélat pour apprécier et pour aimer le petit Mozart : car non seulement il était amateur de musique, et jouait lui-même fort bien du violon, mais, en

(1) Des extraits de ce précieux *journal* ont été publiés, en 1877, par M. Pirkmaier. Le nom de Wolfgang Mozart n'y apparaît pour la première fois qu'à la date du 3 janvier 1763.



outré, comme tous les saints, il adorait les enfans. Il adorait aussi les bêtes; et cela encore aurait été pour le rapprocher d'un chétif et charmant bambin aux grands yeux bleus, qui, dans un troisième étage d'une rue toute voisine de son palais, ne s'interrompait de ses études musicales que pour nourrir dans sa main les oiseaux de sa mère, ou pour se rouler sur le plancher avec un gros chien qu'on lui avait donné. Quand le bon archevêque se promenait par les rues de sa ville, tous les enfans accouraient vers lui, certains de trouver dans ses poches une abondante provision de sous et de friandises; ou bien il recueillait sur son passage les chiens abandonnés, et les mettait en pension chez de pauvres gens, tout fier de ce moyen, qu'il avait inventé, pour servir à la fois les pauvres et les bêtes. Ce contemporain de Louis XV et de Frédéric faisait revivre sur le trône les vertus de saint Louis; ce qui ne l'empêchait point d'être, au total, un excellent administrateur, actif, entreprenant, plein de zèle pour la prospérité comme pour la beauté de sa ville. Mais il avait le malheur d'être pieux; et précisément il vivait en un temps où, même chez un évêque, la piété était tenue pour un signe infail- lible de sottise et de barbarie. Vénééré de son peuple, les beaux esprits salzbourgeois faisaient profession de le mépriser; et Léopold Mozart partageait leur sentiment, sans compter qu'il éprouvait aussi pour son souverain un peu de cette malveillance foncière qui est, en quelque sorte, le sentiment naturel d'un ser- viteur « éclairé » à l'égard de ses maîtres. Rien d'amusant comme de le voir, dans la seconde édition de son *École du Violon* (1770), s'ingéniant à expurger la dédicace de ce qu'elle avait eu d'abord de trop élogieux. De telle manière que, si même, suivant toute apparence, il n'a guère pu se dispenser de conduire son fils chez l'archevêque, — et cela dès la fin de 1761, avant d'aller le mon- trer aux cours de Munich et de Vienne, — j'imagine qu'il l'aura fait avec mauvaise grâce, sèchement, ainsi qu'une corvée : ce qui nous expliquerait que Sigismond, ne voyant dans l'enfant qu'un petit « phénomène » pareil à maints autres (et l'espèce en était alors innombrable), n'ait pas cru devoir prendre la peine de le mieux connaître.

C'est au reste d'une façon analogue que le maître de concert, avec ses préjugés de dignité bourgeoise, — où se mêlait proba- blement, ici, une part de jalousie professionnelle, — n'a point permis à son fils de subir l'influence de l'exemplaire musicien

qu'était son collègue J. E. Eberlin. Puis, lorsque, en 1762, à la mort d'Eberlin, Michel Haydn est venu se fixer à Salzbourg, peu s'en est fallu que Léopold Mozart n'empêchât encore Wolfgang d'entrer en contact avec lui : ce n'est que plus de dix ans après, en 1773, que Mozart a pu enfin approcher ce maître de génie, un des plus grands de son siècle, et celui de tous qui, depuis lors, a exercé sur lui la plus profonde action. Oui, assurément, pour salubre qu'ait été en fin de compte l'éducation musicale qu'a reçue Mozart dans la maison paternelle, cette éducation n'aurait pas eu à beaucoup près d'aussi heureux effets si, dès le début, l'instinct miraculeux de l'élève ne l'avait prémuni contre une bonne moitié des leçons et des exemples de son professeur.

Mais il est temps que j'arrive au récit du voyage de Vienne. Et puisque ce voyage ne nous est guère connu que par la série des lettres de Léopold Mozart à Hagenauer, je ne saurais mieux faire que de traduire, simplement, les deux premières lettres de la série. Elles suffiront à évoquer devant nous l'image toute vive du petit garçon, tel qu'il était aux environs de sa septième année : gai, familier, toujours prêt à se figurer la vie entière comme un jeu aussi simple et charmant que cette musique dont il n'y avait pas un des secrets que, d'emblée, il ne devinât. La première lettre était datée de Linz, le 3 octobre 1762, quinze jours après que la famille Mozart s'était mise en route :

Vous nous croyiez sans doute déjà arrivés à Vienne, n'est-ce pas ? Mais non, nous ne sommes encore qu'à Linz : et c'est demain seulement que nous comptons partir d'ici, avec l'aide de Dieu... A Vienne, nous y serions déjà depuis longtemps si nous n'avions pas été contraints de perdre cinq journées entières à Passau : et cela par la faute de l'évêque du lieu. Ce retard me coûte à peu près quatre-vingts florins, car sûrement j'aurais récolté cette somme à Linz si j'avais pu y arriver plus tôt, tandis qu'à présent je dois me contenter des quarante florins qui me restent du concert donné ici avant-hier. Il est vrai que Wolfgang a eu, en revanche, l'honneur de se produire en présence du prince-évêque susmentionné : ce pour quoi il a obtenu *tout un ducat* !

Arrivés à Passau le 20 septembre, nous en sommes repartis le 26, en compagnie du chanoine comte Herberstein. Les enfants sont très gais, et partout comme chez eux. Le gamin est si expansif avec tout le monde, surtout avec les officiers, qu'on croirait qu'il les a connus toute sa vie. Les enfans font d'ailleurs l'émerveillement général, notamment le petit.

Le comte Herberstein et le comte Schlick, le gouverneur d'ici, sont ré-

solus à nous faire à Vienne une énorme réclame. Tout porte à présumer que notre affaire va aller à merveille. Que Dieu seulement daigne nous garder en bonne santé, comme nous l'avons été jusqu'ici ! Je vous prie de faire dire, à notre intention, quatre messes à Maria-Playn, et le plus vite possible.

Nous savons cependant encore, par le témoignage du comte Herberstein, que, durant cette partie du trajet, Wolfgang a eu une grosse émotion dont la lettre du père ne nous parle point. Entre Passau et Linz, il a vu un mendiant tomber à l'eau et se noyer : ce dont il a été si saisi que, jusqu'à l'arrivée à Linz, rien n'a pu le distraire de son épouvante. Et voici maintenant la seconde lettre, écrite de Vienne, — où les Mozart s'étaient logés au coûteux *Bœuf Blanc* (aujourd'hui *A la Ville de Londres*), sur le Marché de la Boucherie :

Nous avons quitté Linz le jour de la Saint-François, et sommes allés coucher à Matthausen. Le mardi d'après, nous sommes allés à Ips, où deux minorites et un bénédictin, qui avaient été nos compagnons dans le coche d'eau, ont dit leurs messes dans la chapelle du couvent : alors, pendant ces messes, voilà que notre Woferl s'est arrangé pour grimper jusqu'à l'orgue, et en a si bien joué que les moines franciscains du couvent, qui étaient en train de dîner avec des invités, se sont précipitamment levés de table, sont accourus dans la chapelle, et ont failli mourir d'ébahissement. Le soir, nous avons couché à Stein, et le mercredi, enfin, nous sommes arrivés ici. A la barrière, nous avons été entièrement dispensés de la visite de la douane. Et de cela encore nous avons été redevables à notre M. Woferl, car il s'est aussitôt lié avec le douanier, lui a montré le piano (1), et lui a joué un menuet sur son petit violon.

Depuis notre arrivée, et malgré un temps abominable, nous avons déjà été à une *académie* du comte Collalto. La comtesse Zinsendorf nous a conduits chez le comte Wilczek, et, le 11, chez le vice-chancelier comte Colloredo, où nous avons eu l'honneur d'adresser la parole aux ministres et aux dames les plus considérables, notamment au chancelier de Hongrie comte Palffy, au chancelier de Bohême comte Chotek, à l'évêque Esterhazy. La comtesse en question se donne beaucoup de peine pour nous ; et toutes les dames sont amoureuses de mes deux mioches. Dès maintenant on nous demande partout. Le 10 octobre, pendant que j'étais à l'Opéra, j'ai entendu l'archiduc Léopold raconter, de sa loge à une autre loge, qu'il y avait à Vienne un petit garçon qui jouait si merveilleusement du clavecin, etc. (2). Ce même soir, à onze heures, j'ai reçu l'ordre de me rendre à Schœnbrunn

(1) Évidemment un clavecin que les Mozart amenaient avec eux de Salzbourg.

(2) L'Opéra de Vienne donnait, ce soir-là, l'*Orfeo ed Euridice* de Gluck, dont la première représentation venait d'avoir lieu le 5 octobre. Mais le petit Wolfgang, sans doute, n'aura pas accompagné son père à cette fête musicale.

le 12. Mais le lendemain on nous a ajournés au 13, parce que le 12 était un jour de gala, et que l'on veut pouvoir écouter les enfans bien à l'aise. Tout le monde est émerveillé du petit, et je n'ai encore entendu personne en parler qui n'ait dit que ses aptitudes sont inexplicables... Je vous aurais rendu compte aussitôt du succès de notre présentation à la cour, si nous n'avions pas dû, tout de suite au sortir de Schœnbrunn, courir en droite ligne chez le prince d'Hildburghausen. Et, ma foi, de cette façon, la perspective de gagner six ducats l'a emporté sur le plaisir que nous aurions eu à vous écrire séance tenante. Et aujourd'hui encore je n'ai que le temps de vous apprendre ceci : que nous avons été accueillis de Leurs Majestés avec tant de faveur que, si je vous le racontais en détail, on ne manquerait pas de prendre mon récit pour une fable. Wofel! a grimpé sur les genoux de l'Impératrice, l'a saisie par le cou, et carrément embrassée. Nous sommes restés chez elle de trois heures à six : et l'Empereur m'a emmené dans un salon voisin pour me faire entendre la façon dont l'infante jouait du violon. Hier, pour la Sainte-Thérèse, l'Impératrice nous a envoyé, par son trésorier secret, — qui est venu en carrosse de cour jusqu'à notre porte, — deux costumes de gala, un pour le petit, l'autre pour la fille... Aujourd'hui, après midi, nous allons chez les deux plus jeunes archiducs, puis chez le susdit comte Palfy. Hier nous avons été chez le comte Kaunitz ; avant-hier, chez le comte Kinsky et le comte Udefeld...

Il y a au Musée de Versailles un assez bon tableau (peut-être apporté en France par Marie-Antoinette), qui nous fait voir, à peu près à l'époque de cette visite des Mozart, toute la famille impériale d'Autriche réunie sur une terrasse du palais de Schœnbrunn. OEuvre d'un intérêt historique considérable ; mais comme l'impression qui s'en dégage est triste et déplaisante ! Au premier plan trône l'énorme impératrice, ayant autour d'elle ses douze enfans : douze figures figées en des gestes que vainement elles essaient de rendre familiers, et toutes si pareilles, avec leurs fronts trop hauts et leurs yeux trop fendus, qu'on les croirait toutes peintes sur un même modèle. Encore ne se ressemblent-elles pas tellement que l'une d'elles ne nous frappe et ne nous inquiète par-dessus les autres. Debout près de sa mère, l'aîné des fils, Joseph, n'a pas seulement le front trop haut, mais étroit et fuyant, le front d'un cerveau fêlé, d'un de ces dangereux « idéologues » qui sacrifieraient le monde à leur idée fixe : et l'on devine qu'à celui-là, en particulier, le sacrifice de la vie ou du bonheur d'autrui ne doit guère coûter, tant le bleu de son regard est glacé et dur. Ah ! pauvre « enfant prodige, » pendant qu'avec l'innocence de ton petit cœur tu t'enorgueillis des éloges ou des caresses de toutes ces personnes, tu ne

te doutes pas du rôle que la plupart d'entre elles vont jouer dans ta vie, du mal qu'elles vont te faire, et du profond mépris qu'elles auront pour toi ! La grosse dame qui daigne te permettre de grimper sur ses genoux et de l'embrasser « carrément, » lorsque bientôt l'un de ses enfans aura l'idée de t'engager à son service, voici en quels termes elle l'en empêchera : « Vous me demandez, lui écrira-t-elle (en français), de prendre à votre service le jeune *Salzburger*. Je ne sais comme quoi, ne croyant pas que vous ayez besoin d'un compositeur ou de gens inutiles... Cela avilit le service, quand ces gens courent le monde comme des gueux. Il a, en outre, une grande famille (1). » La petite archiduchesse Marie-Antoinette, ta préférée, et à qui l'on dit même que tu as promis de l'épouser un jour, un jour elle te saura près d'elle, en France, où elle sera reine, où elle prétendra diriger le mouvement des arts : et elle ne te fera pas l'honneur de t'entendre ! L'archiduc Léopold, l'archiduchesse Caroline, auront moins d'estime pour toi que pour un Sarti ou un Salieri, et cela après que tu auras écrit *Don Juan* et *Così Fan Tutte* ! Mais aucun d'eux, — ne le devines-tu pas, n'en as-tu pas déjà un pressentiment, sur cette terrasse de Schœnbrunn où tu les vois assemblés ? — aucun d'eux ne t'outragera ni ne te desservira autant que ce long jeune homme à la tête pointue qui, tout à l'heure, a tenu à te montrer son talent sur le violoncelle. Car tandis que sa mère, ses sœurs et son frère, te mépriseront par principe et sans t'avoir connu, Joseph, lui, te connaîtra bien, et affectera même de te protéger : et ce n'est pas à ta condition d'artiste que s'adressera sa haine méprisante, mais à la pure et noble beauté qu'il sentira en toi !

Seul, dans le tableau de Versailles, le mari de l'impératrice ne déplaît pas à voir. C'est un homme épais et sanguin, sensuel, gourmand, probablement colérique, avec l'air un peu commun d'un gros curé de village : mais du moins il regarde droit, et nous laisse apercevoir le fond de son âme. Et le fait est que lui seul semble s'être sincèrement intéressé au petit Mozart. On raconte qu'il l'a mis à l'épreuve en toute façon, et que, même, c'est à lui que « le petit sorcier, » — comme il l'appelait, — a dû l'idée des deux tours de force musicaux qui, depuis lors, sont devenus les deux « clous » favoris de son répertoire. L'empereur l'aurait

(1) Lettre de Marie-Thérèse à l'archiduc Ferdinand, 12 décembre 1771. (Arneth, *Briefe der Kaiserin Maria-Theresia an ihre Kinder*, t. I, p. 92.)

défié, d'abord, de jouer ses morceaux avec un seul doigt, puis de les jouer sans voir les touches; et l'enfant se serait mis aussitôt à jouer avec un seul doigt, puis aurait fait recouvrir le clavier d'un drap, et aurait joué ainsi le plus brillamment du monde. C'est encore à François I<sup>er</sup> que Mozart a dû, nous affirme-t-on, de connaître la personne et l'œuvre du seul musicien viennois qu'il paraisse avoir rencontré pendant ce voyage : le compositeur de cour Georges-Christophe Wagenseil (1). « S'étant assis au clavecin, en présence de l'empereur, et comme les courtisans qui l'entouraient ne lui faisaient pas l'effet d'être suffisamment connaisseurs, il demanda : « Est-ce que M. Wagenseil ne se trouve « pas ici ? » Sur quoi l'empereur appela Wagenseil et l'installa, à sa place, près du clavecin. « Je vais jouer une sonate de « vous ! lui dit alors l'enfant. Vous aurez, s'il vous plaît, à me « tourner les pages ! » Ce Wagenseil n'était du reste qu'un compositeur assez médiocre, et le commerce familial d'un maître tel qu'Eberlin, par exemple, aurait pu avoir sur la formation artistique de Mozart une influence autrement précieuse : mais ce n'en était pas moins la première fois que le petit se voyait en face d'un véritable musicien, d'un homme possédant, ainsi qu'il le possédait lui-même, le pouvoir de tirer de soi des œuvres vivantes. Plus d'un an après cette rencontre, sa première sonate nous le montrera se souvenant encore de l'exemple du vieux Wagenseil.

Inutile d'ajouter que, au point de vue de la publicité mondaine et du succès pécuniaire, la présentation de l'enfant à Schœnbrunn eut pour Léopold Mozart tous les résultats qu'il en attendait. Pas une grande maison de Vienne qui, durant les semaines suivantes, ne tînt à avoir ce « maître sorcier » que la famille impériale avait daigné entendre. « De partout on vient nous chercher, — écrivait Léopold le 19 octobre, — et en de magnifiques carrosses, et on nous ramène dans le même équipage... On nous engage quatre, cinq, six, jusqu'à huit jours d'avance, par crainte d'arriver trop tard... Un jour, nous sommes allés

(1) Joseph Haydn se trouvait alors à Eisenstadt, où il s'occupait d'achever et de mettre en scène sa pastorale *Acide*. Quant à Gluck, dont l'*Orphée* était accueilli chaque soir avec plus d'enthousiasme, aucun témoignage n'indique que le petit Mozart lui ait été présenté : et cela nous prouve bien encore que les séances de l'enfant prodige n'étaient guère considérées à Vienne comme un véritable événement musical.

dans une maison, de deux heures et demie jusque vers quatre heures : puis le comte Hardegg nous a fait prendre, dans son carrosse, et nous a fait conduire, au grand galop, chez une dame, où nous sommes restés jusqu'à six heures et demie ; et puis nous avons été chez le comte Kaunitz, d'où nous sommes enfin partis vers neuf heures pour rentrer chez nous. » Le frère et la sœur jouaient, sur deux clavecins, des morceaux que leur père avait arrangés pour eux : ou parfois, comme à Schœnbrunn, on demandait à Wolfgang de déchiffrer quelque chose ; mais surtout on lui demandait de jouer avec un seul doigt, et puis de jouer sur un drap, sans regarder ses mains. Et chacun était ravi, mais personne ne l'était autant que l'excellent père et impresario des deux petits virtuoses. Décidément, il ne s'était pas trompé en espérant que « son affaire allait marcher à merveille. » Déjà il se voyait rentrant à Salzbourg avec une respectable provision de ducats, lorsque, le 22 octobre, un accident se produisit qui, — c'est lui-même qui nous le dit, — le força à se rappeler que « le verre et le bonheur étaient choses fragiles. » La veille, on était encore allé à Schœnbrunn, et « Woflerl, » qui cependant « ne se sentait pas aussi bien qu'à l'ordinaire, » avait consciencieusement peiné à divertir la grosse impératrice : le lendemain il n'avait pas pu se lever, et le médecin avait reconnu « une espèce d'attaque de fièvre scarlatine. »

La fièvre scarlatine étant une maladie contagieuse, il y aurait trop d'injustice à vouloir rendre responsable de cette « espèce d'attaque » le surmenage imposé, depuis un mois, au pauvre Woflerl. Et cependant on ne peut s'empêcher de songer que, avec des noms de maladies toujours différens, une aventure toute semblable va arriver à l'enfant à Lille, et à La Haye, et de nouveau à Vienne en 1768. Au moment où Léopold Mozart s'imaginera que « son affaire va marcher à merveille, » surviendra tout à coup une « espèce d'attaque, » et les ducats déjà recueillis s'enfuiront ; et quand ensuite le petit phénomène se retrouvera en état de jouer avec un seul doigt sur un clavier couvert, personne, — la mode ayant changé, — ne se souciera plus de payer pour l'entendre. Lamentable aventure dont la répétition projetée comme une ombre de tristesse et d'inquiétude jusque sur les plus beaux succès de l'enfant prodige ! Et comment, tout de même, ne pas y voir un résultat, non certes de la dureté de cœur de Léopold Mozart, ni de son avidité au gain, mais de son

manque d'observation et de sens pratique? L'enfant le plus vigoureux, c'est souvent assez de l'émoi d'une fête, du mouvement d'un jeu trop bruyant ou trop prolongé, pour lui donner une sorte de fièvre nerveuse qui le met à la merci de toutes les contagions : qu'on pense donc à l'effet que devaient avoir ces trois ou quatre séances quotidiennes sur un enfant tel que celui-là, qui frémissait tout entier au battement d'une porte, et qu'un son de voix un peu rude abîmait en larmes !

Par bonheur, la première maladie de Mozart se trouva être bénigne, et de courte durée. Dès le 6 novembre, son père annonçait à Hagenauer qu'on allait recommencer les séances, « pour faire reprendre à l'affaire son ancien cours, qui était excellent. » Mais l'affaire ne voulut point « reprendre son ancien cours. » Les grandes dames viennoises daignaient bien encore s'informer de la santé du « maître-sorcier : » mais elles ne l'invitaient plus à venir chez elles. En vain le père s'obstinait à rester à Vienne, se figurant que c'était « la peur de la contagion » qui, seule, empêchait la reprise de « son affaire ; » en vain, plus tard, pour essayer de regagner une partie au moins de l'argent perdu, il traîna l'enfant convalescent jusqu'à Presbourg en Hongrie, par des chemins atroces, au plus dur de l'hiver : force lui fut de reconnaître que « l'affaire, » pour cette fois, après les plus brillants débuts s'achevait en désastre. Encore une exhibition chez la comtesse Kinsky, le 28 décembre, et toute la famille se remit tristement en route pour Salzbourg, où elle arriva dans les premiers jours de janvier 1763.

Elle rapportait de Vienne, — à défaut de ducats, — les deux costumes donnés aux enfans par l'impératrice, quelques bijoux, dont une jolie paire de boucles de souliers en or, cadeau de la comtesse Thérèse Lodron à Wolfgang, et le manuscrit d'un poème dédié *au petit claveciniste salzbourgeois âgé de six ans* par le célèbre Puffendorff, qui y disait ingénument sa crainte que l'excès même du génie de Mozart et le développement anormal de son intelligence ne l'exposassent à une fin précoce, destinée trop ordinaire des enfans prodiges. Quant aux deux costumes, — que Marie-Thérèse avait simplement pris dans la garde-robe de ses enfans, — Léopold Mozart (sous la dictée de sa femme, sans aucun doute) les a décrits en détail dans l'une de ses lettres à Hagenauer : « Voulez-vous savoir quelle appa-



rence a l'habit de Woferl? Il est du drap le plus fin, couleur lilas; la veste de moire, même couleur; habit et veste avec une double rangée de gros boutons d'or. Ce costume a été fait pour l'archiduc Maximilien. Et Nannerl, sa robe était une robe de cour de l'une des archiduchesses. Elle est en taffetas blanc broché, avec toute sorte de belles garnitures. »

Mais, au reste, nous n'avons pas besoin de cette description pour connaître l'ancien habit de gala de l'archiduc Maximilien. En effet, — puisque, aussi bien, ce costume constituait le plus clair bénéfice du voyage de Vienne, — Léopold Mozart, sitôt rentré à Salzbourg, s'est empressé de le faire peindre. Et ainsi, du même coup, le cadeau impérial nous a valu le premier portrait que nous ayons de l'auteur de *Don Juan* (1). Hélas! un bien mauvais portrait, et où l'on devine tout de suite que le peintre a eu pour principal objet de reproduire fidèlement, respectueusement, l'habit lilas du modèle avec son galon et ses boutons d'or, la fine dentelle de son jabot, et la garde de nacre de sa petite épée. Le reste, c'est-à-dire le visage, les mains, ne sont là que par surcroît, traités à la hâte comme des accessoires: sans compter qu'il diffère tellement, ce laid et grossier visage, de celui que vont nous montrer bientôt d'excellens portraits (peints par Carmontelle à Paris, par Zoffany à Londres, par Van der Smissen à La Haye), que nous n'avons pas le droit de nous représenter, d'après lui, l'apparence extérieure de Mozart enfant. Non que celui-ci n'ait dû être alors assez laid, avec une grosse tête ronde sur un corps tout menu: ce n'est guère que six ou sept ans plus tard, à l'époque de son séjour en Italie, que, le visage s'étant affiné et les membres enfin un peu détendus, l'ensemble de sa figure a cessé d'avoir l'aspect souffreteux et malingre qui nous frappe dans tous les portraits exécutés jusque-là; mais, dans ce portrait de Salzbourg, la laideur est d'espèce si vulgaire, si banale, si insignifiante, que la faute en revient certainement à la médiocrité d'âme ou à la maladresse du peintre autant et davantage qu'aux traits mêmes du modèle. Seuls les yeux sont bien les yeux de Mozart; nous les retrouverons absolument pareils dans tous les portraits, dans ceux de l'enfant, de l'adolescent, et de

(1) Car il n'est guère possible de prendre au sérieux un méchant dessin ovale qui a autrefois fait partie de la collection Bamberg, à Messine. A supposer même que ce dessin représentât le petit Mozart, il nous apprendrait seulement que l'enfant jouait du clavecin, ce que nous ne sommes pas sans savoir déjà.

l'homme. De grands yeux ronds d'un bleu teinté de gris, purs, brillans, transparens, toujours enfantins, toujours ouverts sur le monde avec un abandon à la fois naïf et passionné. Et comme ils se dilatent encore de plaisir, ou d'orgueil, ces beaux yeux, pendant les heures où l'enfant revêt son habit de prince, un tricorne doré sous le bras, et l'épée au côté ! Comme ses jarrets se campent, comme sa poitrine s'enfle, comme toute sa personne nous dit le ravissement ingénu d'un gamin à qui, pour la première fois, ses parens ont donné permission de se déguiser ! Que le poète de cour Puffendorff se rassure ! Avec tout son génie, le « claveciniste salzbourgeois de six ans » n'en est pas moins un enfant, tout rempli de l'insouciant gaité de son âge, un enfant aussi différent que possible de ces pauvres êtres vieux dès le berceau, ou prématurément vieillis, que sont à l'ordinaire les « petits prodiges. » La merveilleuse musique qui est en lui n'a pas, grâce à Dieu, alourdi son cerveau, ni vicié avant l'heure le sang de ses veines. Et cette musique même, — croyez-le bien, savant Puffendorff ! — elle n'est point pour lui un art, un moyen de célébrer le culte des Muses ou de se préparer un autel au Temple de Mémoire : elle n'est pour lui rien qu'un jeu (comme pour d'autres la danse, la course, ou le tir à l'arc), l'épanchement du besoin naturel de plaisir d'une âme d'enfant qui, par miracle, est faite à ne pouvoir trouver son plaisir que dans la beauté.

C'est aussi, sans doute, au retour de son premier voyage de Vienne que le petit Wolfgang a eu un autre de ses grands bonheurs : il a obtenu de son père l'autorisation d'apprendre le violon. Le trompette Schachtner nous a laissé, des circonstances où a été accordée à l'enfant cette autorisation, un charmant tableau que tout biographe de Mozart est tenu de citer : mais je crains bien que, sous le luxe de menus faits précis dont il ne manque jamais d'appuyer ses anecdotes, le vieux trompette, qui était en même temps un vieil homme de lettres (1), n'ait plus d'une fois permis à sa fantaisie poétique de suppléer aux lacunes de sa mémoire. Il s'est certainement trompé, par exemple, en nous affirmant que Wolfgang avait rapporté de son voyage « un petit violon dont on lui avait fait cadeau à Vienne, » puisque nous

(1) Il avait écrit notamment un grand nombre de livrets d'oratorios, entre autres celui d'une « pastorale sacrée », *le Bon Pasteur*, dont la musique avait été composée par Léopold Mozart.

savons, par une lettre du père citée plus haut, que, en arrivant à la douane viennoise, « Woferl a joué un menuet sur son petit violon. » Le fait est que tous les témoignages des contemporains de la vie de Mozart, — et particulièrement de son enfance, — abondent en faux renseignemens de ce genre, d'autant plus fâcheux qu'ils proviennent presque toujours du désir de nous faire admirer des qualités qui n'ont rien à voir avec l'essence véritable du génie du maître. Le pauvre Mozart a eu trop à souffrir, toute sa vie, de sa réputation de « phénomène » pour que nous ne soyons pas aujourd'hui tenus à éliminer autant que possible de sa biographie ces *ana* fantaisistes, dont plusieurs, il faut bien le reconnaître, ont été lancés jadis avec l'assentiment, sinon à la demande expresse, de Léopold Mozart. Et pourtant, d'autre part, comment ne tenir aucun compte de documens présentés avec une aussi parfaite apparence de sincérité que l'histoire du premier concerto de piano de l'enfant (1), ou que l'aimable et vivante scène intime que voici ?

Tout à fait dans les premiers jours après votre retour de Vienne, où l'on avait fait cadeau à Wolfgang d'un petit violon, notre excellent violoniste M. Wentzl, aujourd'hui défunt, soumit à l'examen de monsieur votre papa (2) une série de six trios, qu'il avait composés pendant votre absence ; c'était son premier essai dans la composition. Nous décidâmes donc de jouer ces trios. Votre papa devait faire la basse sur son alto, Wentzl, le premier violon, et moi, le second. Or voici que Wolfgangerl demande qu'on lui permette de faire le second violon ! Votre papa repoussa naturellement une demande aussi insensée, car le petit n'avait pas encore eu la moindre leçon de violon, et son père le croyait tout à fait hors d'état de jouer quoi que ce fût sur cet instrument. Alors Wolfgang : « Mais papa, pour faire la partie de second violon, on n'a pas besoin d'avoir appris ! » Et comme votre papa, là-dessus, lui ordonnait de s'en aller au plus vite et de nous laisser tranquilles, voilà Wolfgang qui se met à pleurer amèrement, tout en s'appêtant à sortir avec son violon. Et moi, par pitié, je prie qu'on le laisse jouer avec moi, si bien que votre papa finit par lui dire : « Eh bien, soit ! Joue avec M. Schachtner, mais si doucement qu'on ne t'entende pas ; sans quoi, je te fais sortir sur-le-champ ! » Ainsi fut fait, Wolfgang se mit à jouer avec moi. Mais bientôt je découvre, à ma grande stupeur, que je suis absolument superflu. Je pose mon violon sur mes genoux, et je regarde monsieur votre papa, à qui cette scène avait fait monter des larmes dans les yeux. C'est de cette façon que l'on joua les six trios ! Et, quand ce fut fini, nos éloges donnèrent à Wolfgang tant d'audace qu'il nous déclara qu'il pourrait jouer

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril, p. 566.

(2) Le récit de Schachtner est adressé à la sœur de Mozart,

aussi le premier violon. Nous en fîmes l'essai, par plaisanterie, et nous faillîmes mourir de rire, à le voir jouer sa partie avec une foule de mauvaises positions et de maladresses, mais, tout de même, sans rester une seule fois à court jusqu'au bout du morceau.

Les progrès de l'enfant furent en tout cas si rapides, durant les mois qui suivirent son retour de Vienne, que, dans une séance chez l'électeur de Bavière, le 13 juillet de la même année, il se trouvait déjà en état d'exécuter « un concerto de violon. » Mais c'était toujours le clavecin qui formait sa principale étude, une étude qui, maintenant, l'absorbait du matin au soir, sans lui laisser le moindre loisir pour s'amuser à des jeux de son âge, ni non plus, comme je l'ai dit, pour s'occuper de composition. Car l'insuccès matériel du voyage de Vienne, loin de décourager Léopold Mozart, n'avait fait que stimuler son goût d'aventures. L'excellent homme ne rêvait plus qu'aux moyens de repartir de Salzbourg le plus tôt possible, pour aller tenter la fortune sur d'autres scènes : à Versailles et à Paris, où s'édifiaient les réputations, à Londres, où de fabuleux milords dépensaient leurs millions à protéger les artistes. Sa nomination même à l'emploi de second maître de chapelle, qui venait d'être signée en février 1763, n'avait pas ralenti un seul instant son impatience de se remettre en route. Négligeant son service à la cathédrale, — lui, naguère encore le plus ponctuel et le plus zélé de tous les membres de la chapelle archiépiscopale, — il courait la ville, se prodiguait en démarches et en préparatifs, avec la certitude que l'heureuse combinaison du génie musical de ses enfans et de sa propre ingéniosité pratique ne pouvait manquer de réussir assez brillamment pour le dispenser, au retour, d'avoir encore à se soucier de la faveur de son souverain. Et ainsi s'écoulèrent cinq mois activement remplis, après lesquels, dans la matinée du 9 juin 1763, toute la famille quitta Salzbourg pour la troisième fois.

Ce départ ouvre une période nouvelle dans la vie de Mozart. A l'enfant prodige va d'abord s'ajouter, puis se substituer tout à fait, le compositeur. Chaque jour, à présent, le petit va apprendre à connaître des hommes, des œuvres, qui, derrière les routines inanimées de son père, lui révéleront un monde vivant de musique qu'il ne soupçonnait pas; et, dans ce monde, il va lui-même se plonger tout entier, avec la fièvre constante de

passion dont il est brûlé. Il continuera bien, quelque temps encore, trop longtemps, à s'exhiber dans les cours princières ou devant le public; mais ses tours de force, désormais, lui seront indifférens ou l'ennuieront, en attendant qu'il finisse par les détester. Aux badauds qui l'applaudiront il ne laissera plus voir que son ombre; le vrai Mozart, depuis lors, ne sera plus le « phénomène » qui, — parfois dans les salons de Versailles ou de Saint-James, mais plus souvent encore, hélas! dans de misérables salles d'auberge, et à moitié vides, — jouera des concertos avec un seul doigt; ce sera l'enfant qui, au sortir de ces humiliantes séances, s'entretiendra avec les meilleurs musiciens de son temps, étudiera leurs partitions, et, ardemment, de toute la force de son cher petit cœur, s'ingéniera à les imiter. L'auteur de *la Flûte enchantée*, qui jusque-là n'a encore travaillé que pour ses parens, va commencer maintenant à travailler pour nous.

## II. — A TRAVERS L'ALLEMAGNE

« A la fois pour l'entretien de notre santé et pour ma réputation auprès des cours, nous sommes tenus de voyager *noblement*, » écrivait Léopold Mozart à son propriétaire l'épicier Hagenauer, le 21 septembre 1763, trois mois après le départ de toute la famille pour le grand voyage de Paris et de Londres. De se comporter *noblement*, en « homme de cour, » c'était un goût que le petit maître de chapelle salzbourgeois avait toujours eu; et cette fois il avait éprouvé d'autant moins de scrupule à s'y laisser aller que, d'avance, il était certain de la réussite matérielle d'un voyage dont il avait soigneusement prévu et calculé jusqu'aux moindres détails. Mais, en attendant la fortune qui ne pouvait manquer de lui venir bientôt, il se serait trouvé fort empêché de se mettre en route, *noblement* ou non, si les Hagenauer ne lui avaient avancé l'argent dont il avait besoin. Avec leur confiance en lui, qui était extrême, ces braves gens avaient sans doute pensé faire là tout ensemble une bonne action et une bonne affaire. Ils avaient simplement exigé, — curiosité légitime où s'ajoutait peut-être une nuance de précaution, — que leur illustre ami les instruisît, presque jour par jour, de tous les progrès de son entreprise : de telle sorte que c'est à eux que nous sommes redevables de la longue série de lettres qui, publiées ensuite par Nissen, constituent aujourd'hui notre

principale source d'information sur l'une des périodes les plus importantes de la vie de Mozart. Les tires toutes remplies de renseignemens précieux, d'anecdotes, de portraits, d'allusions aux mœurs et coutumes des divers pays visités par les voyageurs; et chaque ligne y atteste la parfaite véracité de l'homme qui les écrivait : mais encore ne doit-on pas oublier, pour en bien saisir la portée et le caractère, qu'avec leur ton amical, et parfois même un peu protecteur, ces lettres de Léopold Mozart aux Hagenauer sont, avant tout, quelque chose comme les rapports d'un impresario en tournée à son bailleur de fonds.

Grâce donc à l'argent des Hagenauer, Léopold Mozart s'était vu en état de quitter Salzbourg aussi *noblement* que pouvait le désirer son âme innocente de bourgeois manqué. Plus de ces chaises de poste, diligences, cochés d'eau, de ces moyens de transport économiques et grossiers dont il avait dû se contenter, l'année précédente, pour le voyage de Vienne! Il était maintenant possesseur d'un magnifique carrosse, ample, moelleux, aéré, le mieux fait du monde pour « l'entretien de la santé » des deux petits virtuoses. Il avait à son service un *courrier*, presque un intendant, un très intelligent jeune garçon nommé Sébastien Winter, qui allait lui être infiniment utile pour la location des chevaux, les arrêts dans les auberges, et l'organisation des séances publiques. Il s'était muni de lettres de recommandation innombrables, à l'adresse de toute sorte de personnages influens de France et d'Angleterre, ministres, ambassadeurs, prélats, valets de chambre. Et ce n'était pas tout. Peu s'en fallait que l'heureux homme n'eût le droit de se considérer lui-même comme un personnage, l'exécuteur d'une grave mission confidentielle : son souverain, le prince-archevêque de Salzbourg, ayant daigné lui demander expressément une relation écrite de l'accueil qui lui serait fait à la cour de Versailles. Si bien que les petits yeux gris de Léopold Mozart devaient rayonner d'orgueil et de plaisir lorsque, dans la matinée du 9 juin 1763, le noble carrosse, ayant franchi la Clausenthor et dépassé le couvent de Mülln, s'engagea au galop de ses quatre chevaux sur la route de Bavière. Adieu, sainte et chère église de Maria-Playn, toute blanche sur sa colline au soleil du matin! Adieu Salzbourg, avec sa forteresse, ses clochers, et les toits fleuris de ses hautes maisons, mais aussi avec la monotonie de ses humbles tâches et de ses distractions anodines! Libérés de sa

servitude, voici que les voyageurs s'élancent impatiemment à la conquête du monde : le père recueilli et digne jusque dans sa joie, ainsi qu'il sied à un « homme de cour ; » la mère, d'un enthousiasme plus expansif, souriant à la perspective des triomphes prochains : la fille, une grande et jolie fillette de douze ans, attentive à bien observer au passage toutes les curiosités de la route, afin de les noter, le soir, sur un carnet qu'on lui a acheté à cette intention. Seul le petit Wolfgang paraît un peu triste, sous son sourire ; et deux larmes, prêtes à couler, pâlisent l'éclat de ses gros yeux d'oiseau. Quelques jours plus tard, son père, s'éveillant le matin, le trouvera tout occupé à pleurer, assis dans son lit. « Oh ! papa, j'ai tant de chagrin ! — Et de quoi, Woferl, mon enfant ? — J'ai tant de chagrin de ne plus voir les Hagenauer, et M. Wentzl, et M. Leitgeb, et M. Gaëtan (Adlgasser), et M. Long-Nez (l'organiste Lipp), et tous les autres amis de là-bas ! » (Lettre du 20 août 1763.)

Dès le premier relais, à Wasserbourg, un accident se produisit qui força les Mozart à un arrêt de quarante-huit heures : une des roues du carrosse se trouva rompue. Et comme la vieille petite ville bavaroise, tout en possédant un superbe château, ne possédait point de cour où l'on pût exhiber les enfans prodiges, le père fut fort ennuyé de ce contretemps, qui dérangeait l'ingénieux édifice de ses combinaisons. Mais Wolfgang, au contraire, en fut ravi ; ravi de pouvoir échapper, pendant deux jours encore, à ces exhibitions fatigantes et inutiles qui, désormais, ne devaient plus cesser de lui être à charge ; et ravi de pouvoir profiter de l'arrêt à Wasserbourg pour apprendre enfin à jouer d'un instrument que, toute sa vie, il devait considérer comme le plus beau de tous et le plus précieux. « Pour nous distraire, écrivait Léopold Mozart le 12 juin, nous sommes montés à l'orgue, et j'ai expliqué au petit le mécanisme des pédales. Aussitôt il s'est mis à l'épreuve ; écartant le tabouret, il a préludé, debout ; et le voilà qui attaque les pédales, et aussi habilement que s'il s'y était exercé depuis plusieurs mois ! »

On a vu que déjà, un an auparavant, durant un arrêt au monastère d'Ips sur la route de Vienne, l'enfant était monté à l'orgue et s'était essayé à jouer : mais il n'avait joué qu'avec ses mains, comme sur un clavecin, tandis qu'à présent c'était vraiment l'orgue tout entier qui s'ouvrait à lui. Et tout de suite il dut

en pénétrer à fond les ressources et les lois : car son père nous rapporte que, un mois après, à Heidelberg, les autorités de l'église du Saint-Esprit, l'ayant entendu improviser sur l'orgue de cette église, résolurent de faire graver une plaque commémorative, pour célébrer le miracle où elles venaient d'assister.

Ses progrès sur le violon, comme je l'ai dit, n'avaient pas été moins rapides, ni moins étonnans. Au château de Nymphenbourg, le 13 juillet, en présence de l'électeur de Bavière Maximilien-Joseph, il exécuta (ou peut-être déchiffra) un concerto de violon, avec une entrée et des cadences de sa fantaisie. L'excellent électeur, — qu'on voie, au Musée de Versailles, sa rouge et souriante figure de brave homme ! — paraît d'ailleurs avoir été émerveillé, en toute façon, du génie de l'enfant ; et je crois bien que, de tous les princes qu'avaient rencontrés déjà les Mozart ou qu'ils allaient rencontrer dans la suite de leur voyage, aucun ne s'est plus sincèrement intéressé à eux. Après avoir entendu Wolfgang à Nymphenbourg, — où le parc, avec ses bosquets et ses pièces d'eau, dût être pour le petit un enchantement sans pareil, — il l'invita à une « musique de table, » donnée, le 18 juillet, dans son palais de Munich, l'endroit le plus riche du monde en menus et délicieux objets de curiosité. Durant le repas, Maximilien-Joseph s'entretint familièrement avec Léopold Mozart, le questionna sur lui-même et sur ses enfans, lui témoigna son regret de n'avoir pas encore entendu le jeu de Marianne. Il entendit jouer la jeune fille, quelques jours plus tard, la complimenta chaudement ainsi que son frère ; et, pour leur marquer sa satisfaction, il fit remettre à leur père la respectable somme de cent florins, à laquelle l'archiduc Clément, son frère, voulut joindre, pour sa part, un autre cadeau de 75 florins. Cette fois comme toujours, Mozart put emporter de Munich un souvenir charmant.

Le 22 juin, les voyageurs arrivèrent à Augsbourg. C'était la ville natale de Léopold Mozart ; et celui-ci y avait encore sa vieille mère, deux frères, nombre de neveux et nièces à peu près du même âge que ses propres enfans. Mais il ne semble pas s'être beaucoup soucié d'entrer en rapports intimes avec tous ces membres de sa famille. Il n'en dit pas un seul mot, dans ses lettres à Hagenauer. Il y dit seulement que, au cours de tout son voyage, « il n'a eu de commerce qu'avec la noblesse et les personnes de distinction ; » et certes ses deux frères, qui tous



deux étaient de petits relieurs, ne pouvaient guère être comptés dans cette catégorie. Il se plaint aussi de ce que, à Augsbourg, les concerts qu'il a organisés « n'aient eu pour auditeurs que des luthériens : » ce qui signifie que ses parens, les amis de ceux-ci, et, en général, toute la petite bourgeoisie catholique dont ils faisaient partie, se sont tenus à l'écart, faute probablement d'avoir trouvé chez lui l'affectueuse sympathie qu'ils avaient attendue. Au reste, lorsque Wolfgang, en 1777, reviendra à Augsbourg avec sa mère, il sera tout surpris de rencontrer là des cousins et des cousines de son âge dont c'est à peine si, jusqu'alors, il aura soupçonné l'existence. Et nous savons enfin que, au lieu d'aller demeurer chez ses frères, ou dans leur quartier, à l'auberge de l'*Agneau*, par exemple, — qu'il devait recommander plus tard à son fils, — Léopold Mozart a cru devoir s'installer à l'autre bout de la ville, dans cette somptueuse hôtellerie des *Trois Maures* qui, reconstruite en 1722 avec un luxe princier, reste aujourd'hui encore un des monumens les plus « riches » d'Augsbourg. Je crains même que son séjour de deux semaines dans sa ville natale n'ait eu surtout pour objet de montrer à ses compatriotes quelle « personne de distinction » il était devenu. Et par là s'explique le bref passage où il résume ainsi toutes les impressions emportées de ce séjour : « Augsbourg m'a retenu longtemps, et m'a peu profité, car tout y est affreusement cher. »

Pour le petit Wolfgang, en revanche, ce séjour dans l'antique cité impériale ne doit pas avoir été tout à fait sans « profit. » J'oserai l'affirmer : c'est à Augsbourg qu'a commencé pour Mozart, par-dessus la grâce un peu menue du goût salzbourgeois, l'initiation à la grande et libre beauté italienne. Car d'abord, de ce que la plupart des lettres qu'on a de lui ne parlent guère que de musique, on se tromperait fort à conclure qu'il ait été indifférent aux autres formes de l'art. Il avait, dans sa grosse tête, un cerveau d'une santé, d'un équilibre parfaits, comme d'ailleurs sa musique suffit à nous le prouver, avec cette plénitude d'humanité qui en est peut-être le trait le plus distinctif. Ses yeux étaient aussi avides de percevoir les lignes et les couleurs que ses oreilles d'entendre les sons ; et, sous tout cela, un esprit constamment en éveil, frémissant tout entier aux moindres impressions. Sa sœur, sa femme (dans le livre de Nissen), s'accordent à nous dire qu'en voyage il regardait tout, s'intéressait à tout, apportait à mille sujets divers la naïve et ardente curiosité d'un enfant. Comment

n'aurait-il pas été frappé de la singularité magnifique d'une ville où, depuis les façades peintes des maisons jusqu'aux costumes des femmes, s'étaient gardées vivantes, à travers deux siècles, les plus nobles traditions de la Renaissance italienne? Les fontaines allégoriques d'Hubert Gerhardt et d'Adrien de Vries, les fresques de Licinio et de Ponzano, les peintures de Burgmair et d'Amberger, ces œuvres d'un italianisme si intense qu'aujourd'hui encore leur ensemble évoque en nous l'étrange impression d'une Vérone ou d'une Padoue allemande, je ne prétends point qu'il se soit arrêté à les admirer : mais il n'a pu s'empêcher de les voir, pendant qu'en compagnie de ses parens il visitait les églises d'Augsbourg, ou que, sa petite épée au côté, il trottnait gaiement par les rues et les places. Elles lui ont pénétré dans les yeux, à son insu, mais très profondément : le préparant déjà à concevoir un idéal de beauté plus hardi et plus large que celui qu'il rapportait du spectacle familial de sa ville natale.

Et il y a plus. C'est à Augsbourg aussi que, vraisemblablement, Mozart est pour la première fois entré en contact avec l'admirable école des compositeurs italiens de la génération précédente. Plusieurs ouvrages importants de cette école avaient en effet paru chez l'imprimeur et éditeur augsbourgeois J.-J. Lotter, celui-là même qui avait publié l'*École du Violon* de Léopold Mozart : je ne doute pas que Lotter les ait fait voir, ou peut-être offerts en cadeau, à l'enfant prodige. Il a dû lui offrir notamment un recueil de *30 Arias pour orgue et clavecin*, publié chez lui, en 1756, par le maître padouan Giuseffo Antonio Paganelli : car c'est assez de parcourir la seule composition de ce maître qui nous soit accessible aujourd'hui, une *sonate en fa majeur*, rééditée récemment dans la collection Breitkopf, pour constater la vive ressemblance du style de Paganelli avec celui de la première sonate de Mozart, écrite à Bruxelles le 14 octobre 1763. Mélodiste ingénieux et souvent agréable, mais avec une abondance qui trahissait la hâte irréfléchie de l'improvisateur, ce Paganelli, à coup sûr, était bien loin de valoir les véritables maîtres de l'art italien de son temps, les Pescetti et les Galuppi, les Paradisi et les Martini : de telle sorte que son influence sur Mozart ne pouvait être que tout à fait passagère ; mais ce n'est pas moins lui qui, le premier, et probablement à l'occasion de cette visite à Augsbourg, aura révélé à l'enfant un style musical dont chaque étape du voyage devait, dorénavant, lui

faire mieux apprécier l'harmonieuse richesse et la fécondité.

L'étape suivante de ce voyage fut Ludwigsbourg, la résidence d'été du duc de Wurtemberg, aux portes de Stuttgart. Et l'enfant aurait trouvé là une occasion incomparable de se familiariser, bien plus intimement encore, avec l'essence la plus pure du génie italien, si, une fois de plus, les préoccupations intéressées et les sottises préventions de son père ne l'avaient empêché d'en tirer parti.

Nous avons quitté Augsburg le 6 juillet, — écrit Léopold Mozart, de Ludwigsbourg, le 11 du même mois. — En arrivant à Plochingen, la fatalité a voulu que nous apprissions que le duc de Wurtemberg s'apprêtait à partir pour sa maison de chasse de Grafenegg. Nous nous sommes donc tout de suite rendus ici, pour le trouver encore, au lieu d'aller à Stuttgart, comme nous en avions d'abord le projet. Le 10, je me suis entretenu avec le maître de chapelle Jomelli et l'intendant général baron Pœllnitz, pour lesquels j'avais des lettres de recommandation du comte Wolfegg : mais j'ai dû constater qu'il n'y avait rien à faire. M. Tommasini, qui était ici récemment, n'est point parvenu non plus à se faire entendre. Sans compter que le duc a la belle habitude de faire attendre longtemps les artistes avant de les payer. Tout cela m'apparaît clairement comme une machination de Jomelli, qui se donne toutes les peines du monde pour fermer aux Allemands l'accès de cette cour. Voilà un homme qui a marché vite, et qui va continuer à se pousser encore ! En plus de son traitement de 4 000 florins, de l'entretien de quatre chevaux, de l'éclairage et du chauffage, il possède une maison à Stuttgart et une autre ici. Sa veuve, après sa mort, recevra une pension de 2 000 florins. Joignez à cela qu'il a sur ses musiciens un pouvoir illimité, ce qui est une condition excellente pour faire de la bonne musique. Et voulez-vous une preuve du degré de sa partialité pour les gens de sa nation ? Sachez que lui et ses compatriotes, dont sa maison est toujours remplie, ont été jusqu'à déclarer, à propos de notre Wolfgang, que c'était chose incroyable qu'un enfant de naissance allemande pût être un tel génie musical et avoir tant de verve et de feu !

Or nous savons, au témoignage de tous les contemporains, italiens et allemands, que ce Jomelli, l'auteur d'*Ezio* et de *Méropé*, et l'un des maîtres les plus hauts de l'art dramatique et religieux du xviii<sup>e</sup> siècle, était en même temps le meilleur des hommes, le plus accueillant, le plus affranchi de la partialité dont l'accuse Léopold Mozart. Loin de vouloir écarter d'auprès de lui les artistes allemands, il se donnait « toutes les peines du monde » pour attirer à Stuttgart tous ceux d'entre eux qu'il croyait capables de relever l'éclat du bel ensemble musical qu'il

y avait formé ; et il admirait si fort le génie de l'Allemagne que, plus tard, de retour dans sa patrie, il fut accusé par ses compatriotes d'être lui-même devenu un compositeur « allemand : » accusation qui nuisit au succès de ses dernières œuvres, *Armide*, *Demofont*, et le pathétique *Miserere* pour deux voix et orchestre (1). Celui-là aussi, comme Eberlin à Salzbourg, comme bientôt à Paris Jean-Philippe Rameau, que de choses il aurait pu apprendre au petit Mozart, si la « fatalité, » — pour employer l'expression de Léopold Mozart, — tout en les rapprochant l'un de l'autre, ne leur avait interdit de se rencontrer !

Les voyageurs purent du moins entendre, à Ludwigsbourg, un des meilleurs artistes de la chapelle de Stuttgart : le violoniste Pietro Nardini. Élève de Tartini, et auteur lui-même de charmantes sonates, c'était un virtuose si remarquable que Léopold Mozart, en l'entendant, faillit se départir de son mépris pour les Italiens. « Pour la beauté, la pureté, l'égalité du son, et dans le goût chantant, personne ne le dépasse, écrit-il à Hagenauer ; mais il n'a rien joué de très difficile. » Et quant à Wolfgang, la rencontre de Nardini dut être pour lui une source nouvelle d'instruction et de plaisir, d'autant plus que lui-même, à ce moment, se livrait avec un redoublement de zèle à l'étude du violon. Le jeu du maître florentin venait à son tour lui dévoiler un aspect de cette beauté lumineuse et « chantante » que n'avait guère pu lui faire soupçonner, jusque-là, le sec et minutieux enseignement de son père.

Mais la journée la plus délicieuse de tout ce voyage à travers l'Allemagne dut être à coup sûr, pour lui, celle du 18 juillet, passée tout entière au château et dans le parc de Schwetzingen, la résidence d'été de l'électeur palatin Charles-Théodore. D'une bonté peut-être moins familière et moins expansive que son cousin l'électeur de Bavière, à qui il allait bientôt succéder, ce prince était, en revanche, un des esprits les plus cultivés de son temps ; à la musique, en particulier, qu'il aimait avec passion, il apportait un goût très délicat et très sûr. Tout de suite il fut si charmé du génie de l'enfant prodige qu'il commanda en son honneur, ce 18 juillet, une grande « académie, » qui occupa toute la soirée, de cinq heures à neuf heures. Jamais encore Wolfgang n'avait été à pareille fête. Il y entendit des chanteurs

(1) Œuvres où, en vérité, l'influence française de Rameau était plus sensible encore que celle des musiciens allemands.

et cantatrices excellens, ainsi que le premier flûtiste de l'Allemagne, le fameux Wendling; mais surtout cette mémorable soirée lui permit de faire connaissance avec un instrument qui, bien plus que la flûte, et que l'orgue même, devait désormais l'émouvoir, captiver à la fois son cerveau et son cœur : l'orchestre symphonique. Nulle part en Allemagne, nulle part au monde, il n'y avait alors un orchestre comparable à celui qu'avait formé à Mannheim l'électeur palatin. « Rien que des jeunes gens, écrit Léopold Mozart, mais tous de bonnes mœurs, ni joueurs ni buveurs; si bien que leur conduite n'est pas moins estimable que leurs productions. » Singulière façon, assurément, d'apprécier un orchestre : mais cela signifiait que ces jeunes musiciens de Mannheim, du fait même de leur jeunesse, et de la sévère discipline où ils étaient tenus, avaient pris l'habitude de subordonner leurs talens individuels à l'effet de l'ensemble, rompant ainsi avec une des plus fâcheuses traditions des orchestres italiens; et l'admirable chapelle de Jomelli, à Stuttgart, avec l'assemblage de tous ses virtuoses, n'aurait pas pu apprendre à Mozart ce que lui apprirent, à Schwetzingen, ces jeunes gens anonymes. Comme son père, l'enfant dut sentir là, confusément mais profondément, que la vie et la beauté de cet organisme que constituait un orchestre étaient, pour une forte part, affaire de morale : encore que cette morale ne consistât pas seulement, en vérité, à s'abstenir de jouer ou de boire, ni à avoir des mœurs plus sages et une tenue plus convenable que celles de la plupart des confrères de Léopold Mozart dans la chapelle du prince-évêque de Salzbourg! Et entre toutes les leçons de ce voyage, vraiment providentiel, de 1763, peut-être n'y en avait-il pas qui fût destinée à porter plus de fruits que celle-là : puisqu'en effet la vie entière de Mozart, depuis les premières symphonies de Londres jusqu'à l'ouverture de *la Flûte enchantée*, va nous montrer une suite continue d'efforts pour réaliser, sans cesse plus pleinement, cette vivante et décisive unification de la grande voix de l'orchestre.

Mais cette belle journée du 18 juillet n'avait pas eu à lui offrir uniquement des leçons. Et si, comme l'écrivait, le lendemain, Léopold Mozart, « tout Schwetzingen avait été émerveillé des deux enfans, » bien davantage encore, sans doute, les deux enfans durent être émerveillés de Schwetzingen : de la splendeur de son château, à peine moins fourni que la résidence de Munich

en bibelots amusans ou précieux, et des surprises de son parc, qui déjà commençait à se remplir de pavillons imprévus, de grottes avec des échos les plus drôles du monde, de fontaines ornées d'allégories instructives, de labyrinthes touffus où c'était une joie de se perdre (1). Plus varié dans son agrément que les jardins d'Hellbrunn, plus élégant et de meilleur goût que ceux de Nymphenbourg, le parc de Schwetzingen n'a pu manquer de ravir le petit Wolfgang; et cela d'autant plus que, dès lors, un des résultats du voyage avait été de rendre pour toujours, au petit garçon, la gaieté, l'entrain, la curiosité que, d'abord, la poursuite exclusive de la musique avait chez lui un peu étouffés. La musique continuait bien à le passionner; mais à côté d'elle, il recommençait à chercher d'autres causes de plaisir ou de distraction. « Notre Wolfgang est d'une gaieté tout à fait extraordinaire, mais aussi très diable (*schlimm*), » écrivait Léopold Mozart le 20 août 1763. Tout l'amusait, de ce qu'il rencontrait sur sa route; et il gambadait, il riait, il ne cessait point d'inventer de nouveaux jeux, avec cette humeur naïvement espiègle qui, héritée peut-être de sa mère ou peut-être encore de l'atmosphère natale de Salzbourg, allait désormais résister chez lui à toutes les épreuves de la destinée. Tous les soirs, quand on l'avait mis dans son lit, il ordonnait à son père de s'asseoir près de lui, et de chanter la basse d'un air dont il chantait lui-même la première partie: d'un gentil petit air qu'il avait composé, à cette intention, sur d'étranges paroles à désinence italienne: *Oragna figata fa marina gamina fa*. Et sa sœur, qui nous a conservé la musique de cet air, nous raconte aussi que, « comme les voyages de la famille Mozart à travers l'Allemagne les conduisaient de jour en jour dans des principautés différentes, Wolfgang avait imaginé un royaume fantastique; c'était lui qui en était le roi, et le courrier (Winter), qui savait un peu dessiner, avait eu à dresser une carte de ce royaume, avec toute sorte de noms de villes, bourgs et villages, que Wolfgang lui dictait. » Toute son âme, maintenant, s'était rouverte à la vie; et le bonheur qui rayonnait d'elle était si pur à la fois et si chaud qu'il avait fini par fondre même le cœur infiniment plus sec et plus froid de Marianne Mozart. Les lettres du père, en effet, nous laissent deviner que la jeune fille n'avait pas été

(1) La machine des eaux, notamment, avait été installée à Schwetzingen l'année précédente.

d'abord sans éprouver quelque jalousie, d'ailleurs bien naturelle, devant la différence de ses propres succès et de ceux de son frère, dans toutes les séances où ils s'étaient produits; et c'est précisément après avoir parlé à Hagenauer de « l'extraordinaire gaité » de son fils que Léopold Mozart ajoute que « Nannerl, elle aussi, ne souffre plus maintenant à cause du petit. »

Après une excursion à Heidelberg, et l'étonnante improvisation d'orgue que j'ai notée déjà, les voyageurs s'arrêtèrent tour à tour à Mannheim, à Worms, à Mayence et à Francfort. A Mannheim, « un colonel français fit présent à Nannerl d'une bague, et à Wolfgang d'un charmant petit étui à cure-dents. » A Worms, toute la famille eut l'honneur d'être invitée à la table du baron Dalberg. A Mayence, le prince-électeur, étant malade, ne put pas recevoir les enfans prodiges : mais ils se firent entendre, trois soirs de suite, dans la grande salle de leur hôtel, ce qui valut à leur père un bénéfice de 200 florins. A Francfort, le succès fut tel que l'unique concert projeté eut à être renouvelé trois autres fois. C'est là que Gœthe, qui n'était lui-même encore qu'un jeune garçon de quatorze ans, eut l'occasion de voir et d'entendre Mozart. « Je me rappelle fort bien le petit homme, avec sa perruque frisée et son épée, » disait-il plus tard à Eckermann : nous offrant ainsi, en deux mots, une image plus fidèle et plus vivante que tous les portraits. Et c'est aussi du séjour des Mozart à Francfort que date un autre document curieux : un long prospectus, composé par le maître de chapelle salzbourgeois pour annoncer au public l'*Académie* du 30 août. De la façon la plus précieuse ce prospectus nous renseigne, on va le voir, non seulement sur les tours de force habituels de Wolfgang, mais sur l'état général de ses connaissances musicales à ce moment du voyage; et comme il nous renseigne encore, par surcroît, avec son mélange de platitude et de pédantisme, sur le caractère de l'excellent homme qui l'a rédigé!

L'admiration universelle qu'éveille dans les âmes de tous les auditeurs l'habileté, — jamais encore vue ni entendue à un pareil degré. — des deux enfans du maître de chapelle du prince-archevêque de Salzbourg, M. Léopold Mozart, a eu pour conséquence déjà une triple répétition du concert qui ne devait d'abord être donné qu'une seule fois.

Oui, et c'est cette admiration universelle, jointe au désir exprès de plusieurs grands connaisseurs et amateurs de notre ville, qui est cause que,

aujourd'hui mardi le 30 août, à six heures du soir, dans la Salle Scharf, Montagne Notre-Dame, aura lieu un dernier concert, mais cette fois irrévocablement le dernier. Dans ce concert paraîtront la petite fille, qui est dans sa douzième année, et le petit garçon, qui est dans sa septième (1). Non seulement tous deux joueront des concertos sur le clavecin ou le piano (2), — et la petite fille, même, jouera les morceaux les plus difficiles des plus grands maîtres : mais en outre le petit garçon exécutera un concerto sur le violon ; il accompagnera au piano les symphonies ; on couvrira d'un drap le *manual* (ou la *tastature*) du piano, et par-dessus ce drap, l'enfant jouera aussi parfaitement que s'il avait les touches devant les yeux ; il reconnaitra aussi, sans la moindre erreur, à distance, tous les sons que l'on produira, seuls ou en accords, sur un piano, ou sur tout autre instrument imaginable, y compris des cloches, des verres, des boîtes à musique, etc. Enfin il improvisera librement (aussi longtemps qu'on voudra l'entendre, et dans tous les tons qu'on lui proposera, même les plus difficiles), non seulement sur le piano, mais encore sur un orgue, afin de montrer qu'il comprend aussi la manière de jouer de l'orgue, qui est tout à fait différente de la manière de jouer du piano. Le prix d'entrée sera d'un petit thaler par personne. On peut se procurer des billets à l'*Auberge du Lion d'Or*.

Et le voyage se poursuit de ville en ville, le long du Rhin, avec les mêmes alternatives de triomphes inattendus et d'amères déceptions : comme si la réalité s'était amusée à prendre, toujours, le contre-pied des ingénieuses prévisions de Léopold Mozart. A Coblenze, cependant, le 18 septembre ; l'Électeur de Trèves se trouva disposé à entendre les deux enfans, et fit à leur père un cadeau de dix louis d'or. Mais à Bonn, quelques jours plus tard, le prince-évêque de Cologne était absent ; et les Mozart durent se contenter d'une visite aux appartemens de sa Résidence, où deux lits, une baignoire, et une collection de montres, paraissent avoir tout particulièrement frappé la petite Marianne, chargée du mémorial « pittoresque » de l'expédition. A Aix-la-Chapelle, la princesse Amélie, sœur du roi de Prusse, entendit les enfans prodiges, et en fut ravie : mais, par malheur, cette princesse « n'avait pas d'argent. » Et Léopold Mozart ajoute tristement : « Ah ! si les baisers qu'elle a donnés à mes enfans, et surtout à Wolfgang, étaient des louis-d'ors, nous aurions bien lieu de nous en réjouir ! Mais ni l'hôtelier, ni le maître de poste ne se laissent payer avec des baisers. »

(1) Wolfgang était, en réalité, dans sa « huitième » année : mais son père avait pris déjà l'habitude de le rajeunir.

(2) A noter encore cette distinction, — mentionnée ici pour la première fois, — du « clavecin » et du « piano. » Elle achève de nous faire supposer que c'est durant cette traversée de l'Allemagne que Mozart a, d'abord, rencontré l'instrument nouveau qu'il allait achever de connaître à Paris, mais surtout à Londres.



Enfin, par Liège, Tirlemont et Louvain, on était arrivé à Bruxelles, où résidait alors, en qualité de gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, le bon prince Charles de Lorraine, frère de l'empereur François 1<sup>er</sup>. Ce prince, lui aussi, s'était tout de suite intéressé aux petits virtuoses, et avait exprimé le désir de les entendre. Mais, de même que la princesse Amélie, « il n'avait pas d'argent. » Si bien que Léopold Mozart, dans l'attente d'une séance au palais, se vit contraint à prolonger durant plusieurs semaines son séjour à Bruxelles, n'osant « ni repartir pour Paris, ni même donner un concert public. » Et ce fut là que le pauvre homme reconnu, et dut avouer à son commanditaire salzbourgeois, que, bien loin de lui rapporter les grosses sommes espérées, la première partie du voyage avait été pour lui plus désastreuse encore que le voyage de Vienne.

Déjà le 21 septembre, de Coblençe, il avait écrit à Hagenauer : « Que direz-vous quand je vous apprendrai que, depuis notre départ de Salzbourg, nous avons dépensé 1 068 florins ? Heureusement, cette dépense, ce sont d'autres qui l'ont payée pour nous ! » Hélas ! c'étaient surtout les excellens Hagenauer qui avaient eu à « payer cette dépense ; » et l'on ne peut s'empêcher de penser à « ce qu'ils dirent » quand, le mois suivant, ils reçurent de leur ami le pitoyable appel de fonds que voici :

Je suis très en peine pour le paiement de nos dépenses à Bruxelles et de nos frais de route jusqu'à Paris, qui vont me coûter au moins 200 florins. Il est vrai que mes enfans ont été comblés de cadeaux précieux : mais je ne puis me résoudre à les monnayer. Wolfgang, par exemple, a eu deux magnifiques épées, l'une de l'archevêque de Malines, l'autre du général comte Ferraris. A Marianne l'archevêque a donné des dentelles flamandes, tandis que d'autres lui ont fait cadeau de mantes, bijoux, etc. Des tabatières, étuis, et autres petites choses semblables, nous pourrions bientôt en monter une boutique. Et déjà nous avons à Salzbourg une cassette toute remplie de trésors du même genre. Mais, en fait d'argent, je suis très pauvre. J'ai bien l'espoir que, lundi, où aura lieu un grand concert, je pourrai faire une abondante récolte de louis d'or et de doubles thalers ; mais, comme on doit toujours prendre ses précautions, j'aurai à vous demander de m'envoyer de suite une nouvelle lettre de crédit.

Ainsi, pour Léopold Mozart, tout le voyage à travers l'Allemagne n'avait guère été qu'une suite de déboires. Mais pour son fils, en revanche, il n'y avait pas eu un seul incident de ce voyage, depuis l'arrêt forcé à Wasserbourg jusqu'à l'arrêt forcé à Bruxelles, qui ne fût une cause vraiment miraculeuse à la

fois de plaisirs momentanés et de durables profits. Avec la nouveauté sans cesse variée de leurs impressions, ces cinq mois avaient prodigieusement formé son goût, mûri sa raison, développé sa science musicale, ravivé et fortifié le besoin profond de création qu'il portait en lui. Dans cette même lettre du 17 octobre où il demandait aux Hagenauer une nouvelle avance d'argent, Léopold Mozart écrivait : « Si Salzbourg s'est jusqu'ici émerveillé de mes enfans, ce sera bien autre chose encore lorsque Dieu nous permettra d'y revenir ! » Et, en effet, trois jours auparavant, le 14 octobre 1763, dans la chambre d'auberge bruxelloise où le père s'inquiétait et se désolait de l'effondrement de ses glorieuses espérances de fortune, l'enfant, entre deux parties de « cheval » sur la canne paternelle, plus gai, plus insouciant, plus « diable » que jamais, s'était mis à écrire sa première sonate pour le clavecin.

### III. — LA PREMIÈRE SONATE (1)

Jusqu'à la moitié environ du XVIII<sup>e</sup> siècle, le « genre » le plus habituel de la musique de clavecin, — indépendamment des fugues, toccatas, fantaisies, variations, et autres morceaux isolés — avait été la *suite*. C'était, comme son nom l'indiquait, une « suite » de courtes pièces, le plus souvent en forme de danses, toutes écrites dans un même ton, et parfois toutes dérivées d'un même motif élémentaire. Chaque pays, d'abord, avait eu sa *suite* propre, qu'il avait remplie de ses danses nationales ; mais bientôt un échange s'était fait d'un pays à l'autre, de telle sorte qu'à Leipzig et à Londres, à Paris et à Naples, l'*allemande* s'était unie à la *gigue*, le *menuet* à la *chaconne*, la *courante* à la *sarabande*. Et dans chaque pays des maîtres s'étaient trouvés, qui avaient donné à ce genre charmant la plus haute somme de beauté dont il était capable : Pasquini et Zipoli en Italie, Sébastien Bach et Jean-Louis Krebs en Allemagne, François Couperin et Rameau en France, en Angleterre le prodigieux

(1) Je prie que l'on veuille bien excuser le caractère un peu trop « technique, » peut-être, des pages suivantes, où j'ai essayé d'exposer la situation générale de la musique de clavecin aux environs de l'année 1763. Cette exposition m'a paru indispensable pour l'intelligence des progrès ultérieurs du petit Mozart : puisque, aussi bien, le véritable « roman » de la vie de tout artiste, — et de celui-là en particulier, — est infiniment moins dans les menus incidens de son existence privée que dans ses projets, ses efforts, et ses luttes d'artiste, dans les phases diverses de l'incessante formation de son style et de ses idées.

Hændel. Grâce à eux, la *suite* était devenue un monument de science musicale : après un sévère prélude, ou bien encore après une longue *ouverture* en style fugué, les cinq ou six danses de la série servaient d'occasion à tous les artifices d'un contrepoint librement varié, depuis les imitations capricieuses de l'*allemande* et les graves accords de la *sarabande* jusqu'aux canons précipités de la *gigue* finale. Mais c'était précisément l'allure savante de ces compositions qui, d'année en année, avait fini par lasser le goût des musiciens et des connaisseurs. On avait eu l'impression que, avec tout leur agrément et toute leur variété, les *suites* parlaient toujours plus aux oreilles, ou à l'esprit, qu'au cœur ; et qu'avec toute la richesse de leur contrepoint elles n'en restaient pas moins toujours des recueils de danses, c'est-à-dire des œuvres n'exprimant qu'un ordre d'émotions bien restreint, bien superficiel, et bien monotone. Aussi, dès le début du siècle nouveau, avait-on vaguement aspiré à un genre d'une portée à la fois plus haute et plus large, permettant au claveciniste de traduire des sentimens plus intimes, pareils à ceux que traduisaient le chanteur, l'organiste, ou le violoniste. Et ce genre s'était peu à peu constitué, sous le nom même qui avait désigné, au siècle précédent, les créations les plus *expressives* de la musique d'orgue et de violon. A côté de la *suite*, peu à peu, s'était ébauchée et développée la *sonate* de clavecin. C'était Jean Kuhnau, le prédécesseur de Sébastien Bach au poste de *cantor* de l'église Saint-Thomas à Leipzig, qui, en 1695, à la fin d'un volume d'exercices de clavecin, avait pour la première fois donné à un ensemble de pièces le titre de « sonate ; » et quelques lignes de sa préface expliquaient, le plus clairement du monde, la raison d'être essentielle du grand genre musical qu'il venait de créer :

J'ai ajouté à mon recueil une *sonate en si bémol*, qui plaira également au connaisseur. Car pourquoi ne pourrait-on pas traiter sur le clavecin les mêmes sujets que sur d'autres instrumens ? Et cela quand aucun autre instrument ne saurait disputer au clavecin la préséance en fait de perfection ?

Ainsi, dès 1695, Kuhnau avait réclamé pour le clavecin le droit d'avoir, lui aussi, sa *sonate*, afin de pouvoir « traiter, » lui aussi, les « sujets » réservés jusque-là à d'autres instrumens. Mais le vieux maître ne s'était pas soucié encore de donner à cette sonate une forme spéciale, appropriée à la destination qu'il

rêvait pour elle. Avec leur alternance régulière de mouvemens lents et vifs, toujours maintenus dans le style contrapontique le plus rigoureux, sa sonate de 1695 et toutes celles qu'il avait publiées ensuite (y compris même celles où il avait prétendu raconter des épisodes de l'Ancien Testament), n'avaient encore été, au total, que des adaptations pour le clavecin de l'ancienne sonate de violon, telle que la pratiquait, à la même époque, le profond génie poétique d'Arcangelo Corelli. Et c'était seulement une dizaine d'années plus tard que les musiciens, sous la poussée sans cesse plus forte du goût public, avaient essayé de créer vraiment une forme nouvelle qui, en distinguant tout à fait la sonate de la suite, lui permit de mieux atteindre l'objet entrevu déjà par le vénérable Kuhnau.

De cette forme nouvelle un des traits principaux avait été, tout de suite, une tendance bien marquée à s'affranchir des liens trop étroits du contrepoint scolastique. Car l'Europe entière, à cette date, commençait à éprouver le double besoin d'une musique qui « chantât » et d'une musique qui, pleinement, franchement, exprimât les nuances des émotions du cœur : et il faut bien reconnaître que le contrepoint traditionnel, sauf quand il était manié par la main souveraine d'un Hændel, d'un Sébastien Bach, ou d'un Corelli, n'avait guère de quoi répondre à ces deux désirs. Restait à savoir, en vérité, si à ce contrepoint fatigué on ne pouvait pas en substituer un autre, d'allure plus spontanée et d'effet plus profond, un contrepoint « expressif » et « chantant » tout ensemble, qui utiliserait toutes les ressources formelles de la musique pour produire la plus grande somme possible de beauté musicale : c'était là un problème qu'allait se poser bientôt Wolfgang Mozart, et que toute sa vie désormais il allait s'efforcer de résoudre, avant d'aboutir enfin à ces miracles de chant polyphonique qu'allaient être les œuvres de ses dernières années. Mais, à l'époque où naissait la sonate de clavecin, ni les compositeurs ni le public n'avaient l'idée d'une pareille transfiguration du vieux contrepoint. Tout « style fugué » les importunait ou les effrayait ; tout moyen leur paraissait bon pour échapper à une contrainte trop longtemps subie. Encore se résignait-on à la subir dans les suites, les toccatas, les morceaux de science ou de pur agrément ; c'est dans la sonate, surtout, que l'on exigeait une langue nouvelle, plus « chantante, » ou, en tout cas, plus « parlante, » que l'ancienne. Ainsi, d'année en année, et du

vivant même des plus forts contrapontistes qu'ait connus la musique, — car on sait que Sébastien Bach n'est mort qu'en 1750, et Hændel en 1759, — la langue de la sonate évoluait vers une homophonie plus complète : soit que le contrepoint n'y intervînt plus que pour faire ressortir ensuite la ligne unique d'un chant, ou qu'il se réduisit déjà à un simple rôle d'accompagnement, enroulant le feuillage léger de ses imitations autour d'une mélodie principale nettement accusée ; en attendant que, aux approches de l'année 1740, le coup mortel lui fût porté par une déplorable invention de l'amateur vénitien Domenico Alberti. Cette invention, qui longtemps a gardé le nom de *basse d'Alberti*, — après quoi, hélas ! elle est devenue jusqu'à nous d'un usage si commun que personne ne s'est plus soucié d'en connaître l'auteur, — consistait à briser les accords de l'accompagnement, de façon à occuper la main gauche pendant que la main droite dessinait le chant. Procédé éminemment commode pour les mauvais musiciens, qu'il dispensait d'étoffer le revêtement harmonique de leurs idées ; et plus d'un musicien excellent s'était mis aussitôt à en faire emploi, se réservant de n'en user qu'avec modération, ou de le compenser par la belle qualité des accords ainsi étalés. Pratiquée d'abord par les compatriotes de son inventeur, la *basse d'Alberti* s'était très vite répandue en Allemagne, en France, en Angleterre, apportant partout avec elle la mode d'un chant homophone, partout détruisant autour d'elle ce qui survivait encore, dans le goût public, du respect séculaire pour la riche et savante beauté du « langage serré. »

Mais cette substitution du chant homophone à la polyphonie d'autrefois n'était pas, fort heureusement, le seul trait distinctif du genre nouveau. Dès le jour où, vers 1725, les musiciens avaient décidément reconnu la légitimité et la nécessité de la *sonate* de clavecin, ils s'étaient aussitôt occupés de lui donner d'autres règles, en échange de celles dont ils l'affranchissaient. Car les hommes de ce temps n'admettaient pas qu'un genre artistique, si libre qu'il fût, — et celui-là avait précisément pour essence d'être libre, — pût se passer d'un certain appareil de conventions extérieures fixes et stables, délimitant ses ressources et garantissant sa durée. On estimait alors (comme Mozart allait continuer à le penser toute sa vie) qu'une part de contrainte était la condition indispensable de la vraie liberté : en imposant à l'artiste des barrières où il était tenu de s'enfermer, cette con-

trainte, croyait-on, le mettait plus à l'aise pour approfondir ses idées, comme aussi pour en colorer jusqu'aux moindres détails des nuances les plus variées de sa fantaisie personnelle. Si bien que, d'abord, entre les années 1720 et 1740, plusieurs modèles différens de sonate avaient été ébauchés : mais bientôt, insensiblement, une « sélection » s'était faite entre eux ; et maintenant, à l'heure où le petit Mozart s'apprêtait à écrire sa première sonate, il ne restait plus guère, de par le monde, que deux types de sonate, très nettement distincts l'un de l'autre, et tous deux renforcés déjà par un long usage. Et encore que, à une époque aussi profondément cosmopolite que l'était le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, chacun de ces deux types trouvât des représentans d'éminente valeur dans les divers pays de l'Europe, on peut cependant, sans craindre de tomber dans un excès de généralisation, appeler l'un d'eux le *type italien*, et réserver pour l'autre le nom de *type allemand*.

La sonate « italienne » avait, dans son ensemble, un caractère plus libre, mais aussi plus léger, et avec une signification expressive presque toujours plus superficielle. Au gré de l'auteur, elle pouvait être faite d'un, de deux, ou de trois morceaux ; et aucune loi, non plus, ne réglait l'ordre des divers morceaux. Au contraire, l'usage étant alors de publier les sonates par recueils de six, les musiciens italiens ou italianisans tâchaient à varier autant que possible la physionomie des sonates d'un même recueil. Le mouvement lent tantôt précédait l'*allegro* et tantôt le suivait, ou bien encore manquait entièrement ; et, parfois, il n'était qu'un court prélude, tandis que, d'autres fois, c'était sur lui que portait l'effort principal du compositeur. Pourtant une tradition avait fini par s'établir au sujet du *final* : surtout dans les sonates en trois morceaux, on aimait que le final fût simplement une manière de *coda* rapide et gaie, un aimable divertissement après les émotions plus sérieuses des morceaux précédens ; et volontiers on lui donnait la forme d'une danse, gigue, menuet, parfois déjà un petit *rondo*.

Tout autre était la disposition extérieure de la sonate rivale, plus particulièrement cultivée par des maîtres allemands. Celle-là avait invariablement *trois* morceaux, et se suivant dans un ordre fixe, et ayant tous les trois, pour ainsi dire, la-même valeur musicale, au double point de vue de leur signification intime et

de l'importance technique de leur mise en œuvre. Un *allegro*, un *andante*, et un *allegro*, les deux *allegros* écrits dans le même ton, et l'*andante* dans un ton voisin : tel était le « schema » de cette sonate, sauf pour le rythme et l'allure du *final* à être plus vifs et plus serrés que ceux du premier morceau. Et le *final* avait beau courir plus vite : il n'en restait pas moins une partie essentielle de la sonate, toujours employé, lui aussi, à l'expression approfondie d'un sentiment particulier, toujours traité d'après les mêmes procédés d'élaboration thématique qui avaient servi pour les deux autres morceaux.

Car si les deux sonates différaient par leur disposition extérieure, bien plus encore elles s'opposaient par l'ordre et l'enchaînement des idées à l'intérieur de chaque morceau. Dans la sonate « italienne, » chaque morceau, pour peu qu'il fût développé, se divisait en deux parties, de longueur et d'importance à peu près égales. C'est ce qu'on a pu appeler la coupe *binnaire*. Étant donné, par exemple, un motif initial en *ut majeur*, ce motif, après avoir été exposé une ou deux fois sous sa forme complète, se fragmentait, se variait, s'entremêlait d'autres motifs secondaires ; et des modulations survenaient, qui, de proche en proche, tendaient à se diriger vers les tons voisins de *sol majeur* ou de *fa majeur*, ou encore vers le ton d'*ut mineur* : puis, après les barres du *da capo*, la même série d'opérations se reproduisait, mais en sens inverse, c'est-à-dire que, partant du ton voisin ou du mineur, le morceau aboutissait au ton principal, et, dans notre exemple, se terminait en *ut majeur*, comme il avait commencé. Quant au contenu de cette seconde partie, l'auteur était libre soit d'y introduire des idées nouvelles, ou de reprendre simplement l'idée principale et de répéter, avec des variantes, la première partie : mais toujours à la condition de renverser l'ordre des tons suivi dans celle-ci, c'est-à-dire, de commencer dans un ton voisin pour finir dans le ton principal. Et souvent, de plus en plus souvent avec les années, il arrivait que cette seconde partie du morceau s'étendait, s'enrichissait de passages, d'ornemens, ou même de motifs nouveaux, devenait plus longue et plus travaillée que la première partie : mais la coupe générale en deux parties persistait sous tout cela ; le morceau gardait toujours son type *binnaire*, tel que l'avait créé, vers 1720, le fécond et savant Domenico Scarlatti, que l'on peut considérer comme le véritable fondateur de la sonate « italienne. »

Et, en opposition à ce type « italien, » chacun des trois morceaux de la sonate « allemande » était divisé lui-même en *trois* parties absolument distinctes. Étant donné un motif initial en *ut majeur*, lorsque la série des modulations avait amené le ton voisin ou le mineur du ton, l'auteur, après les deux barres, se livrait à un travail nouveau d'élaboration, pour lequel il avait toute liberté d'inventer de nouveaux motifs ou bien de varier, d'analyser ou de resserrer, les motifs de la première partie; mais il était tenu de ramener ensuite le motif principal *dans le même ton* qu'au début du morceau, et de reprendre alors toute la première partie, en se maintenant désormais jusqu'au bout dans ce même ton. Si, dans la première partie, il était allé du ton d'*ut majeur* à celui de *sol majeur*, il était tenu, après le *da capo* de revenir d'abord de *sol majeur* à *ut majeur*, et puis de reprendre, en *ut majeur*, toute la première partie, mais cette fois de façon à conclure dans le même ton. Ainsi son morceau était régulièrement composé de *trois* sections, dont la seconde, constituant comme un intermède libre entre deux parties « obligées, » devait avoir sensiblement la même étendue et la même importance que les deux autres. Et cet intermède, qui a plus tard reçu en France le nom, assez inexact, de *développement*, appartenait en propre à la sonate « allemande. » Je dois ajouter cependant que, chez les musiciens médiocres, — tels qu'un Léopold Mozart, — il n'était souvent encore qu'une transition, dont ils avaient hâte de se débarrasser pour amener, par une brillante *rentrée*, la reprise, plus ou moins variée, de la première partie; mais les maîtres du genre, au contraire, commençaient déjà à voir dans ce *développement* le centre vivant du morceau tout entier; et, bien loin de ne le considérer que comme une transition, c'était là que, en pleine liberté, ils approfondissaient l'expression, multipliaient les trouvailles mélodiques, rythmiques et harmoniques, attestaient leur science ou donnaient cours à leur fantaisie. Avec ses trois morceaux divisés en trois parties égales, leur sonate était un monument artistique de l'équilibre le plus harmonieux, élégant et solide, simple et divers, capable de traduire toutes les nuances des passions, et de les revêtir toutes d'une commune beauté.

Ce type de sonate avait d'ailleurs été créé par deux très grands hommes, les deux hommes en qui s'était le plus complètement incarné le génie musical de l'Allemagne durant la première



moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : Jean-Sébastien Bach et son fils Emmanuel. C'est en effet l'auteur du *Clavecin bien tempéré* qui, dans son *Concerto suivant le goût italien* de 1735, en voulant imiter les concertos de violon de Vivaldi, — de même que son devancier Kuhnau avait naguère voulu adapter au clavecin les *sonates de violon* de Corelli, — avait produit, pour la première fois, un modèle déjà presque achevé de la sonate « allemande » : deux mouvemens vifs séparés par un *andante*, et, surtout dans le premier morceau, un *développement* suivi d'une reprise de la première partie. Puis était venu Philippe-Emmanuel, et tout de suite, avec l'admirable intelligence théorique qui s'unissait chez lui à l'âme inspirée d'un poète, il avait conçu et réalisé l'idéal parfait de la nouvelle sonate : dans ses six *Sonates au Roi de Prusse* (1742) et ses six *Sonates au Grand-Duc de Wurtemberg* (1743). Toutes les douze étaient traitées suivant la coupe *ternaire* que je viens de décrire ; et les thèmes y avaient une expression si parlante, et les *rentrées* s'y faisaient avec un art si varié, et les *développemens* y étaient si étroitement liés aux premières parties, et, dans chaque sonate, les trois morceaux étaient si étroitement liés l'un à l'autre, que l'on comprend qu'un jour Mozart, déjà parvenu lui-même au plein épanouissement de son génie créateur, ait pu répondre à ceux qui affectaient de dédaigner l'œuvre vénérable de son prédécesseur : « C'est lui qui est le maître, et nous ne sommes que ses écoliers. Tout ce que nous savons de bon, c'est de lui que nous l'avons appris ; et quiconque n'en convient pas n'est qu'un malotru ! »

Comme je l'ai dit, ces deux types opposés de sonate avaient tous deux des partisans dans l'Europe entière ; et le fait est que, en Allemagne même, aux alentours de l'année 1760, beaucoup de compositeurs restaient encore fidèles au type « italien. » D'autres, tout en adoptant la coupe *ternaire* consacrée par Philippe-Emmanuel Bach, gardaient l'habitude de réserver tout leur effort pour les deux premiers morceaux, et de terminer leurs sonates par l'aimable badinage d'un menuet ou d'un rondo. Et peu à peu les uns et les autres, sous l'influence de la réaction universelle contre le vieux style « serré, » s'étaient accordés à admettre une coutume nouvelle, qui les dispensait d'une élaboration thématique trop sérieuse et trop prolongée. Peu à peu, entre les années 1750 et 1760, la plupart des auteurs de sonates, italiens et allemands, avaient adopté l'usage d'introduire dans leurs mor-

deux un *second sujet*. Après avoir exposé et varié de leur mieux le motif principal d'un morceau, ils exposaient et variaient de la même façon un second motif, tout à fait distinct et indépendant du premier; et c'était ce second motif qui, présenté d'abord dans un ton voisin du ton principal, revenait ensuite dans le ton principal pour finir le morceau. Ainsi, au lieu d'un seul chant, comme chez Scarlatti et chez Emmanuel Bach, chaque morceau de sonate contenait deux chants, simplement accolés l'un derrière l'autre : tout au plus s'efforçait-on parfois d'établir entre ces deux chants un certain lien de parenté, ou, plus souvent encore, de varier l'allure du morceau en les opposant l'un à l'autre par un facile contraste.

Tel était, très brièvement esquissé, l'état de la musique de clavecin (ou plutôt déjà de *piano*, car ces transformations artistiques du style avaient coïncidé avec une transformation non moins importante de la nature et des ressources de l'instrument lui-même) à l'instant où, en octobre 1763, dans sa chambre d'auberge de Bruxelles, le petit Mozart s'était mis à écrire sa première sonate. Substitution du piano au clavecin, substitution de l'homophonie au contrepoint, substitution de la sonate à la suite, rivalité entre deux types de sonate différens : c'était là, non pas en vérité une révolution, comme celle qu'allait amener, un demi-siècle plus tard, le mouvement romantique, mais une crise générale d'évolution et de remaniement. De l'art vénérable du xvii<sup>e</sup> siècle on sentait qu'un art nouveau peu à peu se dégageait : mais on n'en voyait pas encore clairement la forme et le caractère définitifs; si bien que chacun, et jusqu'aux plus grands, hésitait et tâtonnait entre des modèles divers. Malgré son admiration passionnée pour Philippe-Emmanuel Bach, le jeune Joseph Haydn, qui cependant avait résolument adopté la coupe *ternaire* dans ses symphonies et ses quatuors, conservait encore la coupe *binnaire* italienne dans ses premières compositions de clavecin, le *Divertissement* de 1763 et les cinq *Soli* de 1766; Philippe-Emmanuel Bach lui-même, dans les deux sonates qu'il avait données en 1761 au recueil des *Musikalischen Allerlei*, semblait vouloir revenir à des formes anciennes. Comment s'étonner que, dans ces conditions, le petit Mozart ait, lui aussi, oscillé durant plusieurs années d'un système à l'autre, suivant les goûts et les habitudes des différens milieux où il s'est trouvé? Son génie ne l'empêchait point de n'être encore qu'un

enfant; et il n'y a pas d'enfant qui, transporté d'une province à l'autre, ne prenne involontairement l'accent qu'il entend parler dans chacune d'elles. Le fait est que toute l'histoire des premières œuvres de Mozart va nous le faire voir désormais employant tour à tour, dans ses compositions, la coupe *binnaire* et la coupe *ternaire*, passant du style allemand au style italien ou inversement, imprégnant d'une même poésie, qui lui vient de son cœur, des formes que lui mettront sous la main les hasards de ses études ou de ses voyages.

S'il avait écrit sa première sonate six mois plus tôt, avant son départ de Salzbourg, tout porte à croire qu'il l'aurait construite, d'un bout à l'autre, sur le modèle « allemand » de celles de Philippe-Emmanuel Bach. Car bien que nous n'ayons aucune donnée positive sur les œuvres qu'il connaissait à cette époque, nous savons cependant que pas un des grands maîtres italiens ne lui avait encore été révélé; il ignorait aussi la musique de Sébastien Bach et celle de Hændel, que Léopold Mozart méprisait trop lui-même pour les juger dignes de l'attention de son fils; et sans doute, au contraire, il avait pu lire, dans la bibliothèque paternelle, quelques-uns des recueils de sonates de Ph.-Em. Bach, dont le succès avait été très grand dans l'Allemagne entière. Plus probablement encore il avait pu étudier, dans cette bibliothèque, une série de sonates de divers compositeurs allemands contemporains, dont le luthier Haffner, de Nuremberg, avait commencé la publication vers 1759, sous le titre d'*Œuvres mêlées* : publication où, avec d'autres musiciens salzbourgeois, avait collaboré Léopold Mozart. Et c'était également suivant la coupe nouvelle de la sonate « allemande » que se trouvaient traitées la plupart des pièces de ce recueil.

Ou plutôt, si le petit Mozart avait écrit sa première sonate avant de quitter Salzbourg, tout porte à croire qu'il y aurait simplement imité les sonates de son père, orgueil de la maison familiale et des rues voisines. Nous connaissons trois de ces sonates de Léopold Mozart, toutes trois gravées dans le recueil nurembergeois que je viens de nommer. Au point de vue du chant et de l'expression, ce sont des œuvres absolument sans valeur : mais toutes paraissent avoir été écrites avec beaucoup de soin, et la première, en *si bémol*, n'est même pas dépourvue d'un certain agrément. Toutes ont trois morceaux : un *allegro*, un

*andante* et un autre *allegro* (sauf pourtant la troisième, qui a pour final un double menuet). Et chaque morceau, après les deux barres, nous présente un *développement*, à la manière de Ph.-Em. Bach : mais un développement très court et à peu près nul, une transition quelconque ne servant qu'à ramener, le plus vite possible, la *rentrée* du premier thème dans le ton principal. Enfin chacun des morceaux a déjà un *second sujet*, mais celui-ci, le plus souvent, n'est pas encore nettement séparé du sujet principal; ou bien, quand il sépare les deux sujets (comme dans le *final* de sa seconde sonate), Léopold Mozart, pour mieux les distinguer, imagine d'attribuer à chacun d'eux un mouvement différent, — faisant alterner un *andante* avec un *presto* : invention singulière, sortie en droite ligne d'une âme de professeur.

Telles étaient les œuvres que Wolfgang, à Salzbourg, avait été instruit à vénérer comme les modèles les plus parfaits de leur genre. Et en effet sa sonate de Bruxelles, au premier coup d'œil, ne laisse pas de leur ressembler : même coupe « allemande, » dans les deux *allegros*; même brièveté rudimentaire du *développement*; même façon d'entremêler les deux sujets, au moins dans le premier morceau (1). Mais déjà, sous cette ressemblance apparente, bien des détails diffèrent, nous révélant que l'enfant a cessé de subir pleinement l'influence paternelle. L'accompagnement, par exemple, au lieu d'avoir la sécheresse guindée et pédante de ceux de Léopold Mozart, est traité, presque d'un bout à l'autre de la sonate, en *basse d'Alberti*, — une suite d'accords brisés en doubles croches : procédé dont le petit Mozart ne s'était jamais servi jusqu'alors, et qui, pour familier qu'il fût à Léopold Mozart comme à beaucoup d'autres compositeurs allemands, jamais certes n'avait été employé par eux avec une insistance aussi cavalière. Autre différence, plus frappante encore : si les deux *allegros* sont construits sur le type « allemand, » l'*andante*, au contraire, nous offre, de la façon la plus formelle, la coupe *binnaire* des sonates italiennes : tout de suite après les deux barres, l'unique sujet, une simple et gentille mélodie en *fa majeur*, reparait dans le ton d'*ut majeur*, et la reprise se poursuit, à peine variée, jusqu'à la fin du morceau. Mais au reste,

(1) Particularité curieuse : la sonate est composée de quatre morceaux, l'enfant y ayant introduit un menuet entre l'*andantino* et l'*allegro* final; par où elle ressemble à une sonate en *ut majeur* de Wagenseil, que Mozart aura connue, je pense, durant son séjour à Vienne.

c'est la sonate entière qui, sous un appareil extérieur emprunté à Léopold Mozart, a déjà une aisance et un abandon, une grâce « chantante, » une indéfinissable allure de liberté mélodique, que l'on chercherait en vain chez le maître de concert salzbourgeois et ses dignes collaborateurs des *Oeuvres mêlées*. Évidemment le petit garçon aura rencontré, sur sa route, des modèles nouveaux qui, aussitôt, auront provoqué en lui le désir ingénu de les imiter. Et si l'on ouvre ensuite la sonate en *fa majeur* de G. A. Paganelli, dont j'ai parlé plus haut, on ne peut s'empêcher de supposer que c'est là précisément un de ces nouveaux modèles qui, dès 1763, ont commencé l'initiation de Wolfgang Mozart à l'art léger et charmant des maîtres italiens de son temps. Non seulement, en effet, les deux sonates font un emploi pareil de la *basse d'Alberti*, non seulement le premier *allegro* et l'*andante* y sont construits de la même façon : mais c'est comme si l'une et l'autre avaient pour objet de traduire les mêmes sentimens, tant est semblable l'impression générale qui ressort pour nous de l'une et de l'autre (1).

Et Mozart lui-même? demandera-t-on, quelle part s'est-il réservée dans sa première sonate? Sous ces influences et ces imitations, qu'y a-t-il mis de son propre cœur? Fort peu de chose, en vérité, moins peut-être que dans ses menuets de l'année précédente. Le pauvre enfant aura été si pénétré de l'importance de son entreprise, — ne se hasardait-il pas à rivaliser avec son illustre père? — que, sans doute, il se sera appliqué à son travail comme à un devoir d'écolier. Mais si la sonate ne nous révèle encore presque rien de son génie créateur, déjà elle a de quoi nous renseigner sur quelques-uns des traits les plus caractéristiques de ce qu'on pourrait appeler sa « morale » d'artiste, je veux dire de sa façon de comprendre l'honneur et la dignité de son art. Comparée aux sonates du père, elle nous étonne, d'abord, par une absence complète de tout artifice de virtuosité. Car Léopold Mozart, dans sa musique de clavecin, ne cesse point de prodiguer les passages, les renversemens de mains, etc., toutes pratiques qu'un enfant devait être naturellement tenté de s'approprier; mais point : il y a dès lors dans l'âme de Wolfgang une horreur instinctive de l'or-

(1) Cette première sonate de Mozart, sous sa forme primitive, n'a jamais été publiée que dans un précieux *Mozart-Album* édité, en 1871, à Salzbourg, par l'ancien conservateur du Mozarteum, M. F. Jelinek.

nement inutile, de l'étalage d'adresse, de l'éclat extérieur obtenu aux dépens de la pure beauté musicale. Et comme, en outre, ce gamin de huit ans nous apparaît déjà possédé de l'impérieux besoin, qu'aura toujours l'auteur de *Don Juan*, de pénétrer le sens profond de toutes les règles qu'il aura l'occasion d'appliquer ! J'ai dit que, après un petit *développement*, dans le premier morceau, il reprenait l'ensemble de la première partie : en réalité, sous prétexte de le reprendre, il le transfigure. Immédiatement après l'exposé du motif, une modulation imprévue, en *fa majeur*, vient relever l'accent du morceau, renforcer le rythme, introduire dans la trame facile du chant une émotion nouvelle, qui maintenant va l'imprégner jusqu'aux dernières mesures. Mozart, nous le sentons, ne peut pas se résigner à admettre qu'une « reprise » soit simplement une répétition, plus ou moins agrémentée de variantes inutiles : il veut dès lors qu'un morceau ait une vie totale, que l'action s'y « développe » et y progresse vraiment jusqu'au bout, que chaque retour d'un motif musical revête celui-ci d'une expression plus intense. Et ainsi cette sonate, pour insignifiante qu'elle soit en elle-même, est déjà bien l'œuvre d'un grand musicien : elle nous prépare à la merveilleuse floraison de passion et de poésie qui bientôt, demain, au contact de modèles plus parfaits, va jaillir tout à coup du cœur de l'enfant.

Cependant, à Bruxelles, les Mozart attendaient toujours que l'archiduc Charles fût en état de recevoir les deux virtuoses. Ils eurent à attendre jusque vers le 10 novembre, où, enfin, l'archiduc leur fit savoir qu'il assisterait à un concert public organisé par eux. Et comme, dans l'intervalle, l'excellent Hagenauer avait envoyé la « lettre de crédit » demandée, on se hâta, sitôt le concert dépêché, de payer la note de l'auberge et de faire atteler le « noble » carrosse. Encore un arrêt à Mons, le 15 novembre ; et, le soir du 18, toute la famille arriva à Paris, où le comte Van Eyck, ministre de Bavière, avait daigné lui offrir de demeurer chez lui. C'était un monde nouveau qui, maintenant, allait se découvrir à l'âme étonnée et ravie du petit Wolfgang.

---

# POÉSIE

---

Je suis, tout en flattant ma chatte « Gibelotte, »  
Hanté par une idée obsédante et falote.

Ma chatte « Gibelotte » a ce je ne sais quoi  
Qui des clercs et des chats est un même apanage ;  
Ensemble nous faisons le plus parfait ménage,  
Moyennant qu'elle garde, entier, son quant-à-soi.  
Elle est souple, discrète et point du tout méchante,  
Sauf à n'avoir souci que de ce qui lui chante ;  
De plus, et sans qu'il faille en chercher la raison,  
Elle appartient bien moins à moi qu'à la maison.  
C'est la règle, d'ailleurs, ni flatteuse, ni neuve.  
Vous doutez ? A ceci n'auriez-vous point songé  
Que nul avec un chat n'a jamais voyagé,  
Et n'est-ce pas du fait administrer la preuve ?  
Whittington ? Oui, je sais ; mais il n'alla pas loin ;  
La bête eût suppléé les cloches au besoin.  
L'état d'âme des chats reste une énigme obscure ;  
Avec eux, on n'est sûr de rien, on ne sait pas :  
L'ami du fabuleux marquis de Carabas  
Est le seul chat connu qui d'un homme ait eu cure.  
Moi, j'adore ma chatte ; elle, de son côté,  
Se laisse aimer ; telle est, au vrai, la vérité.  
De plaisanter à froid honni qui me soupçonne,  
Mais c'est une très fine et soigneuse personne

Qui de la cave au toit, de jour comme de nuit,  
 Va, vient, sans rien heurter ni faire plus de bruit  
 Qu'un diacre en souliers plats dans une cathédrale.  
 « Diacre » n'est pas le mot ; et, pour tout délicat,  
 Son allure à la fois prudente et magistrale  
 Hausse l'impression jusqu'au canonicat :  
 Rien n'y manque, pas même un rappel de fourrure !  
 Et, pour Dieu, n'allez point estimer déplacé  
 Ou par trop puéril ce détail de parure,  
 Grâce auquel, évoqué des limbes du passé,  
 Nous retrouvons au bout de la courbe lointaine  
 Que suit de nos pensers l'intime enchaînement,  
 Ce « saint homme de chat » que Jean de La Fontaine  
 Joliment nous a peint, dangereux et charmant.

J'observe que le chat, pour la croyance antique,  
 Étant mystérieux, était hiératique ;  
 Des peuples, gravement, l'adoraient à genoux,  
 Qu'il fût de chair, de bronze, ou d'argile émaillée.  
 En son œil froid d'icône et de bête empaillée  
 Que lisaient-ils, ces morts ? Vous, moi, qu'y lisons-nous ?  
 Grand ouvert, c'est quand même un mur à porte close,  
 Et « derrière lequel se passe quelque chose... »  
 Rien, peut-être ! Qui sait ? — Accroupi sous les cieux,  
 Le Grand Sphinx ne dit point à qui scrute ses yeux  
 Perdus à l'horizon sur les houles du sable,  
 Si ce qui dort au fond de son regard terni  
 Est de la Certitude ou de l'Inconnaissable,  
 Si c'est du pur Néant, ou bien de l'Infini !

\*  
 \* \*

Angora de boudoir ou matou de gouttière,  
 Le chat, sous notre ciel et dans l'Europe entière,  
 Est un hôte, émigré loin du climat natal,  
 Qui garde, inaltéré, le type oriental.  
 Détaillez-le plutôt : masque triangulaire ;  
 Effacement du nez ; largeur du maxillaire ;  
 Obliquité des yeux fortement écartés ;  
 Et voyez, poil à poil en bel ordre plantés,



Ces brins terrifiants d'une moustache rare  
 De conquérant mogol ou de héros tartare :  
 Timour-Leng, Ginghiz-Khan et le grand Attila  
 Eurent, c'est établi, de ces moustaches-là !

Autre chose, plus grave ! Il est de la famille  
 Des beaux félins royaux dont la race fourmille  
 De l'Indus au Mé-Kong, du Pamir à Java.  
 Ceux-là sont les aînés dans la chaîne des êtres ;  
 Ils sont les grands témoins, étant les grands ancêtres,  
 Ils ont connu les temps augustes de Siva !  
 Ceux-là s'en vont, la nuit, errer par les décombres  
 Des temples désertés d'Angkor ou de Delhi,  
 Et dans l'ombre des murs glissent comme des ombres,  
 Zélateurs survivans du vieux culte aboli.  
 Ils frôlent de leurs reins crépitans d'étincelles  
 L'autel veuf de son dieu monstrueux ; leurs prunelles  
 Fluides, dont les feux éclipsés par instans  
 Font dans le vide noir des trous inquiétans,  
 Lampyres accouplés, luisent phosphorescentes ;  
 Et le vent, alourdi de leurs odeurs puissantes,  
 Jusque dans les faubourgs des villes, fait courir  
 Une petite mort sur les nerfs des molosses,  
 Et, la trompe levée aux étoiles, barrir  
 En appels de défi les éléphans colosses !

De ces fauves le chat est un diminutif.  
 N'ayant point à braver Béhémoth dans ses jungles,  
 De quoi lui serviraient leurs effroyables ongles ?  
 Rien moins que violent, il est plutôt furtif ;  
 Tigre de Lilliput et panthère-pygmée,  
 C'est contre les souris que l'espèce est armée ;  
 Mais la griffe ancestrale est là toujours, qui dort :  
 Laissez-la sommeiller ! Qui la réveille — a tort.

Tenez ; quand je pelote avec ma favorite,  
 Je peux, assez longtemps, sans qu'elle s'en irrite,  
 Prolonger un manège où je prends mon plaisir ;  
 Dans l'ampleur de sa peau bizarrement zébrée  
 Elle se laisse, molle, et comme invertébrée,

Pétrir, et fourrager, et rouler à loisir.  
 Tout de même, tandis qu'en maître je m'amuse,  
 Il faut qu'à mon doigté j'apporte quelque soin;  
 Car, si j'ai la main lourde, ou si je vais trop loin,  
 « Gibelotte » s'entend à marquer que j'abuse,  
 Et ce, d'une façon qui vaut tous les discours :  
 Hors du bourrelet rond de ses pieds de velours  
 Elle fait, d'une brusque et quintuple détente,  
 Jaillir cinq crocs d'onyx de leur gaine latente;  
 Et, péremptoirement, pour ce simple motif  
 Qu'il lui plaît d'en finir et qu'elle est un peu lasse,  
 Remet, d'un geste net, sec et définitif,  
 Les choses à leur point et le maître à sa place :  
 — J'ai ce que je mérite, et c'est bien fait pour moi...

\*  
 \* \*

La fonction du chat? — En toute bonne foi  
 Je dirais : la Beauté. Lorsque le plus futile  
 Des êtres a sa fin, son but, son rôle utile,  
 Ne voir dans l'Inventeur divin qu'un étourdi  
 Mal-content d'avoir fait la souris, est hardi,  
 Mais peu respectueux. Hugo, railleur énorme,  
 L'osa, quitte à sauver l'audace par la forme.  
 Je préfère penser que la Toute-Bonté  
 S'est prise de pitié pour le monde et sa prose;  
 Que le chat fut créé, comme le fut la rose  
 Pour qu'un peu d'idéal berçât l'Humanité;  
 Et je trouve sa fin, — qu'on l'aime ou le dénigre, —  
 Dans cet illustre mot où rien n'est à changer :  
 — « Dieu fit le chat, afin que sans trop de danger  
 « L'homme eût la volupté de caresser le tigre. »

BORRELLI.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 octobre.

La séance du 28 octobre marque une date importante dans l'histoire du ministère Combes et, hélas! de notre pays. La majorité ministérielle a chancelé : au moment décisif et à deux reprises successives, elle a été seulement de quatre voix. Elle s'est élevée jusqu'à une trentaine quand on a vu que le Bloc avait résisté : il se trouve toujours, en pareil cas, des braves qui volent au secours de la victoire. Il s'agissait de l'armée, c'est-à-dire de ce que nous avons de plus sacré, puisqu'elle est la suprême sauvegarde de notre existence nationale et de notre honneur.

Qui ne sait que, depuis le ministère actuel, ou plutôt depuis que M. le général André est à la Guerre, l'armée est en proie à une crise morale, qui va sans cesse en s'aggravant? Elle est rongée par la délation. Plus de confiance, ni de sécurité entre camarades. Le mot d'ordre est : Dénoncez-vous les uns les autres! La délation est un mal peut-être inévitable; elle a existé toujours; mais il y a eu des époques où on l'a méprisée et d'autres où on l'a encouragée. Nous sommes dans une de ces dernières. Des groupemens opposés et comme deux camps se sont formés dans l'armée. Le mal a été maintes fois signalé au général André : il a répondu, un jour, qu'il avait besoin des « ligues de gauche » pour faire contrepoids aux « ligues de droite. » A partir de ce moment, la délation a coulé à pleins bords. Est-ce tout? non : il fallait savoir d'où elle venait, par qui et au profit de qui elle était faite, enfin, comment fonctionnait cette institution nouvelle qui tendait à supplanter toutes les autres. On a dit souvent que la franc-maçonnerie y jouait le rôle principal; mais on n'avait pas de preuves, on n'avait que des présomptions et, quelque graves qu'elles fussent, elles lais-

saient des doutes dans les esprits. Ils sont aujourd'hui dissipés. M. Guyot de Villeneuve a apporté à la tribune tout un dossier, un formidable dossier dont il a donné lecture. Combien avait-il de lettres entre les mains? Nous ne saurions le dire. La lecture durait, durait toujours, devant la Chambre indignée, devant le ministère atterré. D'où lui venaient ces documens? Comment étaient-ils entre ses mains? Peu importe : la seule question était de savoir s'ils étaient authentiques, et personne n'en a douté. Il en ressort avec évidence qu'il y a depuis longtemps entre le cabinet du ministre de la Guerre et le Grand-Orient de France les rapports les plus intimes. Le second fournit des renseignemens sur les officiers; le premier y conforme ses choix. Tout cela se fait comme la chose la plus naturelle, avec cynisme, presque avec naïveté. Mais quand on songe combien de passe-droits ont été commis, combien d'injustices perpétrées, combien de carrières brisées, pour obéir à la plus basse, à la plus vile et quelquefois à la plus ridicule délation, il en vient au cœur une véritable nausée de dégoût. On voulait des preuves, on en a eu à satiété. Le discours de M. de Villeneuve ne se composait pas d'autre chose. Aussi jamais discours n'a-t-il paru plus éloquent. Qu'a répondu M. le ministre de la Guerre? Il a demandé un délai pour contrôler les allégations de M. de Villeneuve, comme s'il ne savait pas qu'elles sont exactes. Il a assuré d'ailleurs qu'il réprouvait les « agissemens » qui venaient de lui être dévoilés, et qu'il en ferait justice. Cela veut-il dire qu'il sacrifiera quelques sous-ordres? C'est à lui, à lui seul que revient la responsabilité, ou plutôt à tout le gouvernement avec lui, et ils ne s'en relèveront pas. Le déshonneur qu'ils ont infligé à l'armée retombera sur leurs têtes. Certes! La lecture de M. de Villeneuve causait à ceux qui l'entendaient une impression douloureuse. On peut prévoir celle qu'elle produira sur le pays, celle aussi qu'elle produira sur l'étranger. De pareilles exécutions sont cruelles, mais elles sont nécessaires. Il faut parfois qu'il y ait du scandale, mais « malheur à celui par qui le scandale sera fait! » Il a été fait cette fois par M. le général André et par M. Combes, auteurs ou complices de ces nouveaux procédés de gouvernement. Pourquoi faut-il que la honte en rejaillisse sur la République elle-même?

La Chambre en a pris sa part; qu'elle la garde! M. le général André ayant demandé un sursis, l'a obtenu. Mais la partie de l'ordre du jour qui exprimait la conviction qu'il donnerait des sanctions au sentiment de la Chambre n'a été votée que par 278 voix contre 274. Si c'est un succès pour le gouvernement, il est tout juste digne de lui et de sa

cause. Peut-être le ministère se survivra-t-il quelque temps encore. Mais la Chambre se suicide, en croyant se sauver, lorsqu'elle se rend solidaire d'actes dont elle rougit elle-même et que le pays ne pardonnera pas.

L'ouverture de la session a eu lieu le 18 octobre, et la première question posée a été celle de la séparation de l'Église et de l'État. Le coup de clairon que M. le président du Conseil a poussé, il y a quelques semaines à Auxerre, a retenti au Palais-Bourbon en échos prolongés. La campagne séparatiste s'est engagée tout de suite, mais elle n'est qu'à son début, et bien des incidens se succéderont sans doute avant la fin. Cependant il ne faut pas se faire d'illusion. Nous sommes à un moment où, sous toutes les formes et dans tous les champs de l'activité, les vitesses démesurément accrues deviennent vertigineuses; les accidens qui s'accroissent ne les ralentissent pas. La fièvre est générale; elle a gagné la politique comme tout le reste, si même ce n'est pas là qu'elle a commencé. C'est la marche, la course à l'abîme: quand nous y serons tombés, nous nous relèverons si nous pouvons, et comme nous pourrons.

La session d'automne, si improprement qualifiée d'extraordinaire, est consacrée d'habitude à la discussion du budget, c'est-à-dire au travail, non seulement le plus ordinaire, mais le plus indispensable du Parlement. Autrefois, on incorporait au budget toutes sortes de réformes, ce qui en rendait la discussion très longue et condamnait presque toujours à voter, à la fin de l'année, un ou plusieurs douzièmes provisoires. Ce système présentant des inconvéniens sensibles, on a prononcé la disjonction des réformes. Mais que deviennent-elles? On continue de les promettre. Il en est une, cependant, qu'il est devenu à peu près impossible de ne pas aborder, bien qu'il reste à peu près impossible aussi de la faire aboutir: c'est l'impôt sur le revenu. La Chambre l'a mise en tête de son ordre du jour, et nous aurons à en parler bientôt. Quant à la séparation de l'Église et de l'État, bien que M. Combes l'ait renvoyée aux premiers mois de l'année prochaine, la discussion s'en est imposée tout de suite. La Chambre a décidé qu'elle consacrerait un jour par semaine, le vendredi, aux interpellations. Dès la première séance, M. le président du Conseil a demandé qu'on donnât le premier rang parmi les interpellations à celles qui se rapportent à la rupture de nos rapports diplomatiques avec le Vatican. M. le président du Conseil a parlé longuement de cette rupture et des causes qui l'ont produite. On ne lui a prêté qu'une

attention distraite. La rupture c'est le passé; la séparation c'est l'avenir. Tous les orateurs soucieux de répondre aux préoccupations actuelles de la Chambre et de l'opinion ont traité de la séparation. Le débat a été ouvert très brillamment par M. Paul Deschanel : il ne sera pas fermé de sitôt.

M. Deschanel n'était pas monté à la tribune depuis plus de six ans. Au cours de la dernière législature, il avait été élu et réélu d'année en année président de la Chambre : depuis, il s'était tu. On a reconnu tout de suite que l'orateur était non seulement resté en possession de toutes ses ressources, mais qu'il était en progrès sur lui-même. Sa parole n'avait rien perdu de son éclat et avait gagné en fermeté et en autorité. Nous le constatons d'autant plus volontiers que, sinon sur la thèse que soutient M. Deschanel, au moins sur l'opportunité de la soutenir, nous avons des réserves à faire. Elles ont été faites, d'ailleurs, dès le lendemain par M. Ribot, et M. Deschanel a heureusement interprété son discours par son vote. Le discours était favorable à la séparation de l'Église et de l'État; le vote a été contraire à sa réalisation immédiate.

Était-ce une contradiction? Point du tout; mais on a pu le croire à voir l'ardeur éloquente avec laquelle M. Deschanel avait poussé à la réforme et avait conseillé à ses amis d'en prendre eux-mêmes l'initiative, à l'exemple de ces conservateurs anglais, qui ont accompli plus d'une fois les réformes demandées et préparées par leurs adversaires, et en ont attribué à leur parti l'avantage moral pendant que le pays en recueillait les profits. L'exemple est séduisant; mais il peut conduire à des déceptions. Les conservateurs anglais ont assez souvent, en effet, réalisé une réforme lorsqu'elle était mûre et que le pays la demandait : ils ont eu alors l'intelligence de comprendre qu'il y avait là un besoin à satisfaire, et ils l'ont satisfait. Mais, chez nous, il s'agit précisément de savoir si la séparation de l'Église et de l'État est un fruit mûr, et si le pays est pressé de le cueillir. Or, sur ce double point, nous avons plus que des doutes. Comment pourrait-il en être autrement? M. Combes lui-même, qui accepte aujourd'hui la séparation de l'Église et de l'État avec une audace imprévue, déclarait, il y a un an, que le pays n'en voulait pas et qu'on ne pourrait pas la faire sans compromettre la République. Il en était partisan en principe; oui, sans doute; mais on sait ce que cela veut dire. Presque tous nos hommes politiques ont pris l'habitude, depuis quelques années, de se déclarer partisans en principe des réformes dont ils ne veulent pas en pratique et qu'ils ajournent, espérant ainsi satisfaire tout le monde. Ce n'était

pas seulement à la tribune que M. le président du Conseil s'exprimait ainsi ; il tenait le même langage dans le huis-clos de son cabinet, et il chargeait M. Nisard de le rapporter au Pape. Que s'est-il passé depuis ? Nos lecteurs le savent, tout le monde le sait, et M. Combes l'a raconté de nouveau à la tribune avec un luxe de détails bien inutile. Il s'est passé... l'aventure de Mgr Geay et de Mgr Le Nordez. M. Combes en a conclu que le Pape violait audacieusement le Concordat et que, dès lors, ce fameux traité ne pouvait pas être maintenu un jour de plus. Quelle qu'ait pu être la gravité, — et on l'a singulièrement exagérée, — des fautes de conduite commises à Rome, qui oserait dire que le pays, le vrai pays, non pas celui de quelques politiciens, mais celui qui travaille encore plus qu'il ne lit, qui s'émeut difficilement, qui comprend lentement, ait changé du jour au lendemain toute l'orientation de son esprit, ait rompu avec ses vieilles mœurs et soit entré brusquement dans des idées nouvelles, parce que le Pape a appelé par devers lui deux évêques pour le moins suspects ? L'état moral et mental du pays est aujourd'hui le même qu'hier. Ce que disait M. le président du Conseil, l'année dernière, est encore vrai celle-ci. Le pays n'est pas prêt à la séparation de l'Église et de l'État ; il s'en défie, il la craint, et il a bien raison de la craindre et de s'en défier, car il ne sait pas ce qu'elle serait, et ni M. Combes, ni nous, ni personne ne le sait plus que lui. On a parlé quelquefois d'un saut dans les ténèbres : jamais on n'en aurait fait un plus follement téméraire, ni dans des ténèbres plus profondes.

M. Deschanel a-t-il dissipé ces obscurités ? A-t-il dit en langage de législateur, avec la précision qu'il faut apporter à ces sortes de choses, comment il concevait la séparation de l'Église et de l'État, et leur existence parallèle ? Non : il n'est guère sorti du domaine philosophique. Dans ce domaine, nous sommes de son avis et tout le monde en sera. Si nous pouvions créer la société idéale, nous y établirions l'indépendance réciproque de l'Église et de l'État. La difficulté serait de les faire rester chacun dans sa sphère. M. Deschanel a résumé l'histoire de France dans un long effort pour aboutir à la séparation des deux pouvoirs : elle nous apparaît sous un jour très différent. L'effort a consisté de part et d'autre à rester distincts, mais unis. M. Deschanel a dit encore que nous nous épuisions à résoudre un problème insoluble dans les termes où il était posé, et que nous étions par là « condamnés à une infériorité certaine à l'égard des nations qui, délivrées de tels soucis, peuvent donner toutes leurs forces, toute leur volonté aux grandes œuvres de civilisation et de vie. » Mais où sont-

elles, ces nations? En Amérique peut-être, où un état social, né d'hier, dégagé de tout héritage du passé, a créé des mœurs si éloignées des nôtres. En Europe, les nations du vieux monde sont divisées en deux catégories. Chez les unes, la religion a été absorbée par l'État; chez les autres, la situation est à peu près la même que chez nous. La seule différence est dans cette impatience que nous avons de nous réformer, de nous reviser sans cesse, impatience que, pour leur bonheur et leur tranquillité, les autres nations n'éprouvent pas au même degré que nous. Le Concordat a duré cent ans. Sans rechercher s'il ne l'a pas fait parce qu'il était conforme à nos traditions et à nos mœurs, nous dirons que, partout ailleurs, une durée aussi longue serait considérée comme une consécration définitive. Chez nous, au contraire, elle apparaît comme un paradoxe qu'il n'est que temps de faire cesser. Voilà d'où vient cette usure de nos forces vives, qui nous place en effet dans une infériorité fâcheuse à l'égard des autres nations. Pour elles, il y a des questions closes, sur lesquelles elles ne reviennent plus; pour nous, il n'y en a jamais.

Ah! si nous étions sûrs de fermer définitivement celle-ci en prononçant une fois pour toutes la séparation de l'Église et de l'État, avec quel empressement ne le ferions-nous pas! Mais nous n'avons pas cette espérance, parce que nous raisonnons en politiques et en historiens, et non pas en philosophes et en logiciens. M. Ribot ne l'a pas davantage. Lui aussi penche fortement en principe vers le régime séparatiste; mais, dans le langage d'un véritable homme d'État, il a déclaré que, par « probité envers le pays, » le parti libéral ne pouvait pas mettre — aujourd'hui — cette réforme dans son programme. Et c'est bien aussi l'opinion de M. Deschanel, puisqu'il a voté avec M. Ribot, qui ajourne la réforme à une date indéterminée, et contre M. Combes, qui la promet pour demain. Il a posé, en effet, un certain nombre de conditions préalables qu'il fallait réaliser avant de passer outre: au fond, elles se résument en une seule, qui est le changement du ministère et de l'esprit qui l'inspire. Nous ne demanderions pas mieux de voir tomber le ministère; mais pourquoi ne pas commencer par là? Le ministère est toujours debout. Sans doute il peut être victime d'un accident imprévu; mais, s'il vient à succomber dans une embuscade parlementaire, rien ne prouve, ni même ne permet de croire que l'esprit qui l'anime disparaîtra avec lui. M. Deschanel a eu des expressions pleines d'énergie pour caractériser cet esprit, et nous ne saurions mieux faire que de lui laisser la parole. « Vous êtes entouré, a-t-il dit, d'hommes qui considèrent



les religions comme des cas pathologiques, des névroses, qui les comparent aux ravages de l'alcool, aux plus dangereux poisons. Certains projets, signés d'un grand nombre de nos collègues, et des plus puissans, ont soulevé même la conscience de libres penseurs, de protestans, d'israélites; ce sont, en effet, des lois de colère, où l'on trouve comme un écho de nos guerres religieuses, comme une tentative de représailles contre la révocation de l'Édit de Nantes et contre le procès d'hier. » Rien n'est plus exact que ce tableau; mais, nous le demandons à M. Deschanel, le jour où on aurait renversé le ministère, les collègues dont il a parlé seraient-ils moins nombreux, moins puissans et moins résolus? Nous écoutons attentivement ceux qui aspirent à remplacer M. Combes, et qui ont des chances d'y réussir. Suivant un vieux mot, ils annoncent qu'ils continueront le même air, mais qu'ils le joueront mieux. Que nous importe, si l'air reste mauvais, et comment ne le resterait-il pas, si l'auditoire auquel on veut plaire n'est pas changé? Dans ces conditions, c'est sur le pays lui-même qu'il faut agir. Il ne s'est pas prononcé, aux élections dernières, sur la séparation de l'Église et de l'État; qu'on lui pose la question aux élections prochaines.

M. le président du Conseil a répondu à M. Deschanel, ou plutôt a parlé après lui. Son discours se divise en deux parties. La première, nous l'avons dit, se rapporte à l'histoire de nos relations avec le Vatican depuis l'année dernière : la seconde a une portée plus générale. Dans la première, M. Combes a dépassé d'une manière sensible les limites de la trivialité oratoire où il s'était maintenu jusqu'ici. Le sujet ne prêtait guère à la facétie, puisqu'il s'agissait d'accusations graves portées contre deux évêques. Il en a parlé avec des sous-entendus, des équivoques, des joyusetés de langage comme ne s'en permettait pas l'illustre Gaudissart dans les momens d'abandon où il se surveillait le moins. M. Combes visait évidemment à faire rire la Chambre, il n'y a pas réussi : les assemblées aiment qu'on ait vis-à-vis d'elles une certaine tenue. Il oubliait toutes les convenances dans son désir de se venger de deux prélats, sur lesquels il avait quelque temps compté pour faire reposer sur eux son Église nationale, et qui ont glissé dans ses mains. Tout ce qu'on peut dire d'un pareil langage, c'est qu'il ne relève pas la dignité de la tribune. Mais, en somme, les deux évêques n'intéressaient personne, et la déconvenue qu'ils ont infligée à M. le président du Conseil a laissé la Chambre particulièrement indifférente.

Toute cette affaire a été mal conduite. M. Ribot, qui a répliqué à

M. le président du Conseil, n'a pas eu de peine à montrer, pièces en mains, qu'on a rompu parce qu'on voulait rompre. Si on ne l'avait pas fait sur cet incident, on l'aurait fait sur un autre. Le parti pris était évident. Au reste, M. le président du Conseil n'a pas songé à s'en défendre. La seconde partie de son discours a été remplie par une dénonciation formelle et définitive du Concordat, traité fallacieux qui n'a jamais été respecté à Rome et que le Pape a violé dans des conditions telles que, d'après M. Combes, on ne pourrait essayer de le restaurer sans devenir dupe ou complice. Renouvelant le fameux mot de Bismarck, il a déclaré qu'il n'irait pas à Canossa, son âge et ses goûts lui interdisant un pareil voyage. Ce discours, si inférieur au point de vue de la forme, est du moins un acte très clair, et c'est ce que M. Ribot a constaté tout de suite : il signifie que le gouvernement est résolu à faire la séparation de l'Église et de l'État. Il s'y est déterminé par des motifs divers, dont quelques-uns tiennent, — la fin de son discours ne laisse aucun doute à cet égard, — à ce que l'Église romaine s'est de plus en plus éloignée depuis un demi-siècle des conceptions théologiques de M. Combes. On aurait tort de croire que l'affaire des deux évêques a été la cause déterminante de son évolution; non, ce qu'il n'a pas pardonné à l'Église catholique, c'est la proclamation de l'infaillibilité du Pape! A partir de ce moment, toute entente était impossible entre l'Église et l'État, et le Concordat devait être dénoncé. On pourrait se demander pourquoi, il y a un an à peine, M. Combes n'avait pas encore aperçu ces conséquences d'un acte déjà lointain, et continuait de tenir fermement pour le régime concordataire; mais à quoi bon relever ces contradictions? Nous savons pourquoi M. Combes a changé d'avis. Ce n'est pour aucun des motifs qu'il a donnés, c'est parce que les socialistes lui en ont imposé l'obligation. L'expulsion des congrégations est terminée, au moins, pour le quart d'heure : il fallait passer à une autre opération anti-cléricale ou anti-religieuse, et, après en avoir fini avec le clergé régulier, que pouvait-on faire, sinon s'en prendre au clergé séculier? La logique, la fatalité des choses y conduisait. Si un revirement ne se produit pas dans le pays lui-même, la séparation se fera; et elle se fera dans les conditions les plus propres à troubler la paix des consciences. M. Ribot l'a démontré avec une égale élévation d'esprit et de langage. Il a qualifié M. Combes de « théologien égaré dans la politique. » Est-ce le mot de théologien qui a piqué M. Combes? Est-ce le qualificatif d'égaré? Quoi qu'il en soit, il s'est laissé emporter à un violent éclat de colère, et il a soulevé contre M. Ribot un incident qui a tourné

la Chambre contre lui-même. N'insistons pas, M. Combes a retiré tout ce qu'il avait dit; M. Ribot, au contraire, a tout maintenu. Oui, M. Combes avait parlé dans son discours en théologien, et non pas en ministre : nous croyons d'ailleurs qu'il s'était égaré dans la théologie tout autant que dans la politique. Les radicaux et les socialistes l'ont armé contre l'Église : il a retrouvé aussitôt en lui des souvenirs d'autrefois qu'il a confondus avec les passions d'aujourd'hui : de là son discours. Nous n'en retenons qu'une chose, à savoir que le gouvernement veut la séparation, et qu'il la fera si on lui en laisse le temps. Ses déclarations ont été catégoriques; elles ont été approuvées par une majorité de 88 voix, et il semble bien, malgré les réserves ou les équivoques que beaucoup de députés ont mises dans leur vote, qu'il y ait eu, là aussi, de la part de la Chambre, un engagement qu'elle est décidée à tenir. Le langage vraiment politique dans ce débat a été tenu par M. Ribot, mais c'est celui de M. Combes que la Chambre a approuvé.

Au lieu de prendre position sur la question elle-même, les deux groupes les plus modérés du Bloc ont cherché une échappatoire du côté de la procédure parlementaire. Ces deux groupes se nomment l'Union démocratique et la Gauche radicale : le premier est présidé par M. Étienne et le second par M. Sarrien. Il y a là, à côté d'impatiens qui trouvent que le ministère dure bien longtemps, des hommes faibles, mais sensés, qui trouvent que le ministère nous conduit à la ruine. Ils n'osent pas le dire, mais ils le sentent vivement. Peut-être ne faut-il pas demander aux hommes plus qu'ils ne sont capables de donner, et exiger d'eux par exemple qu'ils abordent de front une difficulté qu'ils espèrent tourner. Les groupes de l'Union démocratique et de la Gauche radicale ont donc imaginé successivement, — ils l'ont fait l'un après l'autre, — d'exiger du ministère qu'il déposât directement un projet de loi sur la séparation de l'Église et de l'État. Ils sont partisans de cette séparation, certes ! autant que qui que ce soit, autant que M. Combes ! autant que M. Briand ! mais il leur semble que, puisqu'il a d'ailleurs une opinion ferme, le gouvernement doit l'exprimer, et prendre la direction du mouvement au lieu de le suivre. Nous sommes bien de leur avis. Il est inouï que le gouvernement laisse à d'autres, dans une question aussi grave, le soin de faire une loi, sauf à s'y rallier lui-même en y proposant des modifications. Pourtant les choses sont ainsi. M. Briand, socialiste, est l'auteur d'un projet que la commission compétente a fait sien et dont elle l'a nommé rapporteur : c'est à cela que le gouvernement se raccroche

pour se défendre de toute initiative propre. — A quoi bon, dit M. Combes, rédiger moi-même un projet puisqu'il y en a déjà un et que j'en approuve les dispositions générales, me réservant d'y introduire quelques amendemens ? Ce serait de la peine inutile ! Ce serait du temps perdu ! — Ce raisonnement paraît plausible au premier abord ; mais, à la réflexion, on s'aperçoit qu'il détruit la responsabilité collective du cabinet. Un projet de loi gouvernemental, après avoir été délibéré en Conseil, porte la signature des ministres compétens et celle du Président de la République. Il est donc le résultat d'un accord rendu manifeste entre tous les membres du gouvernement. Est-ce que cet accord n'existerait pas ? Est-ce qu'il serait impossible de l'obtenir ? On le croirait à voir la ténacité avec laquelle M. le président du Conseil, malgré l'insistance des deux groupes numériquement les plus importans de sa majorité, se refuse à leur donner satisfaction. A aucun prix, il ne veut présenter un projet personnel. Tout ce à quoi il a consenti jusqu'à présent, c'est à donner à la commission, oralement et à la rigueur par écrit, « des indications précises » sur la manière dont il conçoit la séparation et dont il entend l'accomplir. Il faut bien croire que cette obstination a une cause : nous en avons indiqué une première ; en voici une seconde. Les socialistes, ayant pris l'initiative de la réforme, entendent en conserver jusqu'au bout la propriété exclusive : c'est la seule propriété dont ils combattent la collectivité. Ils ne veulent pas la partager, même avec le gouvernement. Aussi ont-ils poussé dans leurs journaux des cris furieux lorsqu'ils ont vu se produire la prétention des autres groupes. L'Union démocratique, la Gauche radicale avaient beau demander à M. Combes de déposer un projet de loi, M. Jaurès lui interdisait de le faire. Entre M. Étienne et M. Sarrien d'un côté, — même flanqués de M. Barthou, qui leur a apporté son concours, — et, de l'autre, M. Jaurès et M. Briand, que vouliez-vous que fit M. Combes ? Il a obéi à M. Jaurès. Au fond de cette querelle, qui n'est pas de pure forme, il s'agit de savoir à qui appartiendra la direction de la majorité. Sera-ce aux socialistes, comme par le passé ? Sera-ce aux radicaux ? M. Combes se prononce pour les premiers : que feront les autres ?

Attendons des « indications précises, » puisque M. Combes ne veut pas donner autre chose. Laissons-le emboîter le pas derrière M. Briand, lieutenant fidèle de M. Jaurès. Assurément cette attitude n'est pas digne d'un gouvernement ; mais que nous importe la dignité du gouvernement actuel, et, s'il ne se respecte pas lui-même, est-ce à nous de nous en offenser ? Les choses sont beaucoup plus claires

ainsi; on voit tout de suite à qui on a vraiment affaire; on reconnaît que MM. Étienne, Sarrien et leurs groupes ne sont que des utilités dans la majorité. Et qu'aurions-nous à attendre d'eux s'ils renversaient le cabinet et s'ils prenaient sa place? Ils annoncent qu'eux aussi feraient la séparation. La feraient-ils mieux? Les circonstances y seraient-elles plus favorables? M. Deschanel y trouverait-il plus de garanties? Rien n'est moins probable. Si nous souhaitons la chute de M. Combes, sans nous faire illusion sur le lendemain, c'est surtout parce que la longévité de son ministère encourage les pires défaillances, et qu'il serait conforme à la justice immanente des choses de voir partir un homme qui a tout sacrifié, la dignité du gouvernement, l'honneur de l'armée, la sécurité du pays, au vulgaire désir de rester.

L'épisode de Hull a causé au monde entier une surprise pénible dont il n'est pas encore revenu; mais si ce sentiment a été éprouvé quelque part avec une intensité plus grande que partout ailleurs, c'est certainement en Russie. Après quelques jours d'inquiétude, la modération de l'empereur Nicolas et la sagesse du gouvernement anglais ont acheminé l'incident vers un dénouement acceptable pour tout le monde. On a décidé la réunion d'une commission internationale d'enquête qui éclaircirait les faits, car ils sont obscurs. En vérité, nous en savons peu de chose.

Une flottille de pêcheurs anglais était à Hull, dans la mer du Nord, lorsque est survenue l'escadre russe de la Baltique se rendant en Extrême-Orient. C'était la nuit. Il est infiniment probable qu'on a fait aux bateaux anglais des signaux qu'ils n'ont pas compris. Quoi qu'il en soit, les Russes ont ouvert le feu, ont tué deux hommes, en ont blessé plusieurs, et, cela fait, ont continué leur route. Telle est du moins la version anglaise. La version russe, qu'on n'a connue que quelques jours plus tard, est différente. L'amiral Rodjestvensky affirme qu'il y avait deux torpilleurs japonais parmi les pêcheurs anglais: il en a détruit un et l'autre est resté jusqu'au lendemain où les pêcheurs anglais ont eux-mêmes signalé sa présence en le prenant pour un navire russe. Il exprime de vifs regrets que des vies innocentes aient été sacrifiées. Sans attendre ces explications, l'empereur Nicolas avait transmis directement au roi Édouard l'expression de ses propres regrets: il avait ajouté que toutes les satisfactions et réparations seraient données dès que les faits seraient éclaircis. Ne semble-t-il pas que ces démarches spontanées et empressées de l'empereur et de son gouvernement auraient dû apaiser la surexcitation de l'opinion britan-

nique? Cependant, elle était hier encore en pleine effervescence. Le roi Édouard lui-même, dans un télégramme au maire de Hull, a qualifié l'incident d'injustifiable; mais qui a jamais songé à le justifier?

Heureusement, on s'est souvenu de la Convention de la Haye. Le cas en présence duquel on se trouvait est précisément de ceux où ne sont engagés, ni l'honneur, ni les intérêts essentiels des parties en cause : on pouvait en remettre l'appréciation à des tiers bienveillants et désintéressés. L'article 19 de la Convention s'appliquait ici admirablement : il prévoit l'hypothèse où les deux parties confieront à une Commission internationale le soin de fixer des faits sur lesquels elles n'auront pas pu se mettre d'accord par les voies ordinaires de la diplomatie. Ce n'est pas un arbitrage, mais les résultats seront sensiblement les mêmes : il n'est pas douteux, en effet, que l'Angleterre et la Russie s'inclineront devant l'avis de la Commission d'enquête, et que la seconde, en particulier, s'en inspirera avec une généreuse largesse dans les réparations qu'elle aura sans doute à accorder. Le jour même où les deux gouvernemens se sont résolus à recourir aux lumières de la Commission d'enquête, M. Balfour a prononcé un discours où il a maintenu le point de vue anglais, ce qui est le droit de tout plaideur ; la Commission appréciera avec impartialité et indépendance. Enfin, l'empereur Nicolas a donné spontanément à l'opinion britannique la satisfaction la plus propre à la désarmer, en décidant qu'il retiendrait à Vigo la partie de son escadre qui a été engagée dans l'incident de Hull. Il est difficile de pousser plus loin l'esprit de conciliation. Quant à la France, alliée de la Russie et amie de l'Angleterre, elle a mis ses bons offices au service de l'une et de l'autre : elle a agi avec activité, avec efficacité. Le discours de M. Balfour, les nouvelles venues de Saint-Pétersbourg, la prudence des deux gouvernemens anglais et russe permettent d'espérer que le cap dangereux est définitivement franchi. Mais on a pu voir, une fois de plus, à quel fil fragile la paix du monde est attachée.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

AUTOUR  
D'UN MARIAGE PRINCIER

RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION <sup>(1)</sup>

---

I

L'AMI DU ROI

---

I

Depuis une année environ (2), Monsieur, Comte de Provence, — Monseigneur le Régent comme l'appelaient les émigrés, — résidait à Vérone, lorsque, dans la journée du 21 juin 1795, se présentèrent, au Borgo San Domino où il était installé, le colonel comte de Damas, premier écuyer du prince de Condé et le comte de La Geard, aide de camp du Duc de Berry. Des bords du Rhin

(1) Indépendamment des documens inédits utilisés dans mes précédens travaux sur les émigrés, je dois à une bienveillance qui m'inspire la plus vive gratitude d'avoir pu me servir pour ces nouveaux récits des papiers du roi Louis XVIII de 1796 à 1814 : ses manuscrits autographes, les registres de ses correspondances, les lettres des souverains avec qui il entretenait des relations, celles de sa famille et des agens de toutes sortes qu'il employait à l'intérieur de la France et au dehors ainsi que les rapports de ceux qu'il appelait ses ministres et notamment du comte d'Avary, son confident et son ami. En examinant ces richesses documentaires, qui pour la plupart n'étaient jamais sorties, depuis plus d'un siècle, du dépôt où elles sont conservées, j'ai eu la satisfaction de constater la rigoureuse exactitude de ce que j'avais antérieurement raconté. Mais, en même temps qu'elles me fournissaient l'occasion d'y répandre plus de lumière, elles m'ont révélé une infinité de faits nouveaux, ignorés ou mal connus, ainsi qu'il apparaîtra dans les pages qu'on va lire.

(2) Voyez, pour ce qui précède, le tome I<sup>er</sup> de mon *Histoire de l'Émigration*, récemment publiée. — Paris, V<sup>o</sup> Ch. Poussielgue, éditeur.

où la petite armée qu'il commandait se trouvait avec les troupes autrichiennes, Condé avait envoyé ces deux officiers au Régent pour lui apprendre la mort de Louis XVII, dont la nouvelle lui était arrivée avant de pouvoir être connue à Vérone. Le petit roi avait succombé, le 8 du même mois, dans la prison du Temple.

Bien que la correspondance antérieure des agens de Paris eût préparé le Comte de Provence à ce nouveau deuil et fait luire à ses yeux la prochaine perspective d'un trône, l'événement n'en déchaîna pas moins en lui un émoi violent, où la joie de régner s'assombrait des circonstances tragiques en lesquelles il devenait roi et qui allaient rendre terriblement lourd à son front le diadème ensanglanté dont la mort de son neveu le rendait possesseur.

Au moment où il reçut cette nouvelle, il était dans son appartement avec le comte de Cossé, premier gentilhomme de la Chambre. Laisant là les messagers qui la lui apportaient, il se leva pour aller la communiquer au comte d'Avaray « son ami, » qui logeait au rez-de-chaussée de la maison dont lui-même occupait le premier étage.

« Le Régent descend chez moi précédé du comte de Cossé, écrit d'Avaray, dans ses notes quotidiennes; leur visage m'effraye; je cherchais des forces contre quelque nouveau malheur que je ne pouvais prévoir, lorsque le Régent me dit après un moment de silence :

« — Le Roi est mort.

« Je reste sans parole, sans mouvement; puis, tout à coup, je me précipite sur sa main. Le comte de Cossé en fait autant. Mon maître nous serre dans ses bras. Je lui prédis alors sans hésiter que les malheurs et les crimes s'arrêteront à lui et qu'il sera le restaurateur de la France (1). »

Dans tout ce que Louis XVIII allait désormais entreprendre pour se rouvrir, coûte que coûte, les portes de son royaume et

(1) Pour se conformer aux désirs du Roi, le comte d'Avaray, qui vivait auprès de lui, rédigeait fréquemment et lui remettait des rapports très circonstanciés sur les événemens qui se déroulaient sous leurs yeux et qui les intéressaient, voire sur ceux auxquels ils avaient été mêlés ensemble autrefois, comme par exemple l'histoire de la disgrâce de M<sup>me</sup> de Balbi qu'on lira plus loin. Ces rapports confidentiels, destinés à n'être lus que par le Roi, et conservés parmi ses papiers, constituent une source abondante de renseignemens pour l'histoire de l'émigration. On verra que j'y ai largement puisé.



réaliser la prophétie du comte d'Avaray, celui-ci apparaît toujours comme son conseiller, souvent comme son inspirateur et pour tout dire son complice. C'est la conséquence des sentimens qu'il avait conçus pour lui. Aussi convient-il, avant d'aller plus loin, de dessiner le portrait de ce fidèle partisan de sa cause, celui des courtisans de son exil qui lui a prodigué le plus de zèle désintéressé, celui aussi qu'il a jusqu'au bout préféré à tous les autres, aimant à être guidé, conseillé, approuvé par lui et ne lui marchandant ni sa confiance ni son affection.

Depuis qu'ensemble ils s'étaient enfuis de Paris dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, ils ne s'étaient jamais séparés. A toutes les étapes de l'exil, l'inlassable dévouement de ce rare serviteur avait revêtu un caractère héroïque. Le considérant comme un autre lui-même, ne lui cachant ni ses craintes ni ses espérances, ni ses regrets ni ses ambitions, ayant pris l'habitude de ne rien faire sans le consulter, Monsieur s'était promis, si jamais il devenait roi, non seulement de lui maintenir toute sa confiance, mais encore de la rendre éclatante et pour la bien manifester d'honorer d'Avaray de fonctions qui la légitimeraient.

Ainsi allait se développer et devenir toute-puissante sur les affaires de l'émigration l'influence de ce gentilhomme originaire du Béarn, fils d'un maréchal de camp que la noblesse de l'Orléanais avait envoyé aux États généraux et à qui, aux beaux jours de Versailles, le Comte de Provence avait accordé son amitié. Cette influence, on la verra, pendant quinze ans, s'exercer sans relâche en toutes les occasions importantes. Jusqu'au jour de sa mort, survenue à Madère en 1810, d'Avaray sera, on peut le dire, l'âme même de son prince et, pas plus que lui, il ne désespérera jamais de la restauration, jamais, malgré les catastrophes et les revers.

Au conseil, c'est toujours son opinion qui finit par l'emporter parce que c'est toujours à elle que se rallie le Roi. Chaque matin, quand il n'est pas retenu au loin par quelque mission de confiance, c'est lui qui ouvre toutes les lettres. Après les avoir lues, il envoie au Roi, dans la cassette qui les contient, le projet résumé des réponses qu'elles nécessitent ainsi que des annotations jetées en hâte sur des bouts de papier où il appelle son prince « mon cher maître, » et sur lesquels celui-ci réplique par des observations ou des réflexions familières que lui ont suggérées les dires de « son ami. » Chaque soir, avant de se mettre

au lit, le Roi va passer une heure chez d'Avaray. Ils causent ensemble des événemens de la journée, des résolutions à prendre pour le lendemain et des moyens d'y rallier les conseillers qui seront, dans leur réunion quotidienne, sous la présidence du Roi, appelés à les discuter.

Ceux-ci, le duc de la Vauguyon, le comte de Saint-Priest, le marquis de Jaucourt, le baron de Flaschlanden, jalourent et redoutent d'Avaray. Mais tous rendent hommage à son dévouement; ils sont sensibles aux formes déférentes et courtoises dont il enveloppe ses idées. Ils le savent homme d'honneur et de loyauté, ennemi de l'intrigue, incapable d'une bassesse. Ils savent de même qu'on ne saurait longtemps lui résister sans encourir la disgrâce du maître, et ils en font leur profit.

A cause de lui, le maréchal de Castries, que le Roi a chargé de la direction générale de ses affaires, refuse de remplir sa fonction à côté de son souverain; il persiste à la remplir de loin jusqu'au jour où La Vauguyon lui succède. La Vauguyon prend possession de son emploi à Vérone. Mais, pour avoir voulu résister au favori, en étayant sa résistance de manœuvres louches, il sera brisé. Le dépit qu'il en concevra fera de lui et de ses défenseurs, comme plus tard de d'Antraigues et de Puisaye, les irréconciliables ennemis de d'Avaray. Averti par ces exemples, Saint-Priest, devenu premier ministre dans cette cour d'exilés, s'attachera à vivre en bons termes avec l'ami du Roi. Rompu aux habiletés diplomatiques, fort de sa noblesse d'âme et de ses anciens services, auxquels d'Avaray est le premier à rendre hommage, il lui inspirera, en dépit de légers dissentimens qui s'apaisent toujours parce que toujours il cède à propos, attachement et respect.

Il n'est pas sûr que d'Avaray possède toutes les qualités nécessaires au grand rôle que Louis XVIII lui destine. Dans un corps chétif, frêle, affaibli par la maladie de poitrine qui le ronge sans altérer son énergie morale, il porte une âme impressionnable, capable d'inspirations fortes mais hors d'état de les réaliser jusqu'au bout. Il est prompt à prendre feu, enclin à la défiance, facilement soupçonneux quoique extraordinairement crédule. Dans une situation où d'autres pensent qu'il faut regarder plus encore aux résultats qu'aux instrumens et moyens à employer pour les atteindre, il répugne trop souvent à se servir des agens étourdis, légers ou sans scrupules, prêts à tout, bons à

tout, que les hasards de l'existence misérable des émigrés ont fait surgir de toutes parts et mis au service de la cause royale.

Homme d'ancien régime, il est intransigeant sur les principes ; il n'accepte aucun changement dans les institutions de la monarchie ; il ne rêve que châtimens inexorables contre ceux qui les ont détruites. Lorsque Louis XVIII, en succédant à son neveu, prépare pour « son peuple » un manifeste, c'est d'Avaray qui inspirera le langage de son maître et lui donnera une physionomie menaçante et vengeresse. Dans le conseil tenu à Vérone, le 30 juin 1795, afin de discuter le projet de déclaration qu'a rédigé le secrétaire Courvoisier, c'est encore lui d'Avaray, qui, faisant litière des raisons politiques invoquées par le comte de Las Casas ambassadeur d'Espagne, par d'Antraigues et par les personnages qu'a réunis le Roi en vue de cette délibération solennelle, s'écriera avec véhémence :

— La première parole du Roi ne peut être que pour appeler le glaive de la justice sur la tête des assassins de son frère !

Et aussitôt, son opinion, bien que ses contradicteurs en démontrent les dangers et insistent sur la nécessité de paroles moins provocatrices, deviendra celle du Roi qui l'exprimera à son tour.

— Mon frère, mes neveux, ma famille, mes sujets demandent vengeance. Ne voyez-vous pas, messieurs, la calomnie qui me poursuit ! Si je me montrais indulgent, on ne manquerait pas de dire : Lisez, voyez la joie qui perce et l'ambition qui jouit.

Ce qu'est d'Avaray ce jour-là, il le sera toujours. Cette soif de vengeance qu'il vient de trahir, c'est si bien lui qui en entretient les ardeurs dans l'esprit de son maître que celui-ci, malgré sa sagesse relative, n'y renoncera complètement qu'en 1810, lorsque la mort l'aura délivré du joug d'une amitié aussi nuisible à sa politique qu'elle fut précieuse et bienfaisante à son cœur.

Voilà, certes, des violences d'opinion singulièrement dangereuses dans un homme dont le Roi a fait son principal et toujours écouté conseiller. Mais d'Avaray en atténue les effets par sa droiture, par de fréquens retours de prévoyance et par ce dévouement sans bornes qui permet de saluer en lui un admirable chien de garde, incessamment attentif à la sûreté du maître, la sentinelle vigilante de l'honneur de la couronne et du monarque. Au surplus, en le rencontrant sur sa route, l'historien de cette époque extraordinaire, si fertile en personnages étranges, doit l'accepter tel qu'il se présente. Il n'est tenu que d'expli-

quer l'immense faveur dont le Comte de Provence, avant comme après son avènement, ne cessa de prodiguer à son ami d'indéniables témoignages.

## II

Pour en faire saisir les causes, il faut remonter jusqu'à l'époque où, « âgé de dix-huit ans, avec une jolie figure, des parens aimés et estimés », François de Béziade, comte d'Avaray, arrivait à Versailles désireux de faire sa carrière dans l'armée. C'était en 1775. « Monsieur qui aimait mon père, raconte-t-il (1), me plaça promptement auprès de sa personne, en sorte qu'attaché à lui par devoir et le voyant sans cesse, je le fus bientôt par le sentiment autant que par la reconnaissance. »

A cette époque, le Comte de Provence, quoique marié comme son frère le Comte d'Artois à l'une des filles du roi de Sardaigne, commençait à distinguer la toute jeune et sémillante comtesse de Balbi, née Caumont La Force, femme d'un gentilhomme génois, de qui elle devait se séparer à cinq ans de là, à la suite d'une attaque d'aliénation mentale dont il avait été frappé et qui avait obligé sa famille à le faire enfermer.

« La comtesse de Balbi, dit encore d'Avaray, était entrée dans le monde sous des auspices peu avantageux. Des circonstances absolument hors de mon sujet, en lui donnant auprès de Madame (la Comtesse de Provence) la place de dame d'atours jusque-là occupée par M<sup>me</sup> de Lesparre, lui avaient attiré un grand nombre d'ennemis auxquels sa situation était trop faible pour pouvoir longtemps résister. Avec une tournure agréable, beaucoup d'esprit, de chaleur, d'énergie et d'intrigue, elle était parvenue, au bout de quelques années, à se donner un nouveau maintien. Les bontés de Madame avaient été échangées contre celles de Monsieur, en sorte que la faveur de ce prince qui en avait fort peu alors était devenu son appui contre les dégoûts sans nombre que la Reine et la Cour lui prodiguaient. Quelques liaisons galantes et les entours de Monsieur étaient sa seule ressource indépendante du prince qu'elle avait séduit. Les femmes ne la voyaient pas ou détournaient la tête à son approche ou fuyaient sa rencontre. »

(1) Rapports du comte d'Avaray.

Telle était la dangereuse sirène dont, en entrant dans la maison militaire du Comte de Provence, le jeune officier qu'était alors d'Avaray, se vit subitement rapproché. Traité en même temps avec distinction par la Reine, il se trouva dans une situation fort délicate pour un jeune homme qui devait croire qu'il fallait opter entre la faveur de la Reine et de la Cour et celle de Monsieur et de la comtesse de Balbi. Mais il était habile, plein de délicatesse et de droiture. Il manœuvra si loyalement que, sans rien perdre de la bienveillance royale, il gagna celle de Monsieur et de sa favorite. Marie-Antoinette continua à le traiter avec bonté et M<sup>me</sup> de Balbi, sensible à sa conduite et flattée de ses soins, ne lui montra plus que des égards.

« Les années s'étaient écoulées ainsi. Une plus grande habitude de se voir, des amis communs, point d'exigences d'un côté, beaucoup d'attentions de l'autre, des goûts fort différens mais jamais en opposition, un centre de réunion dont mon caractère connu m'obtenait l'approche sans causer le moindre ombrage, tout enfin concourait à resserrer le lien possible entre deux personnes qui ne se conviennent pas. M<sup>me</sup> de Balbi, d'ailleurs fatiguée sans cesse de soins intéressés, de sollicitations importunes, regardait sans doute comme un repos la société d'un homme qui n'avait jamais rien à lui demander, et un défaut même de son caractère, que d'autres circonstances auraient rendu incompatible avec le sien, lui offrait peut-être un attrait de plus.

« Extrêmement violente et emportée, accoutumée à voir tout céder autour d'elle, M<sup>me</sup> de Balbi n'était pas fâchée de trouver quelquefois la résistance même opiniâtre que je lui montrais sur la moindre proposition qu'elle voulait emporter d'autorité. Mais, si, dans une position qui ne rend pas redoutable, on peut, par la résistance même, conquérir l'estime de la personne qu'on combat, il est probable qu'on s'attirera sa haine le jour où elle croira vous trouver le plus petit moyen de rivalité. C'est ce que l'expérience m'a trop bien démontré depuis. »

La haine aux suites de laquelle d'Avaray, dans ce piquant récit, prépare son lecteur ne devait éclater que dix ans plus tard. Dans ce jeune homme que le Comte de Provence accueillait toujours avec bonté et à qui il accordait de plus en plus son estime, M<sup>me</sup> de Balbi ne voyait encore qu'un attentif, dont les hommages la flattaient, et, loin de supposer qu'il pût jamais devenir redoutable, — ni lui ravir tout ou partie de l'influence qu'elle

entendait posséder seule, elle se montrait, en toute occasion, disposée à s'assurer sa gratitude en l'aidant de son crédit.

Elle lui en donna une preuve positive en 1783, lorsque, après la paix avec l'Angleterre, d'Avary revint du siège de Gibraltar où, grâce à l'appui de la Reine, il avait pu se faire envoyer. Il s'y était bravement conduit. En récompense de ses services sur la batterie flottante du prince de Nassau-Siégen, il venait d'être nommé colonel en second du régiment de Boulonnais qui tenait garnison à Rouen. N'ayant « que mille francs à manger par an, » — c'est lui qui l'avoue, — il était endetté déjà au moment de son départ pour l'Espagne. Les dépenses d'un long voyage et d'une campagne mouvementée n'ayant pas arrangé ses affaires, il se débattait déjà dans une gêne humiliante. La nécessité d'acheter des chevaux et tout un équipage avant de se rendre à son régiment vint aggraver ses charges et rendre sa situation d'autant plus cruelle qu'à la suite d'un procès, qui durait depuis vingt ans, sa famille, bien qu'elle eût obtenu gain de cause, se trouvait dans l'impossibilité de lui venir en aide.

Dans cette détresse, après s'être longtemps demandé s'il en appellerait à la bienveillance toujours très marquée de la Reine ou à celle non moins vive de Monsieur, c'est à celle-ci qu'il décida de recourir par l'entremise de M<sup>me</sup> de Balbi.

« Elle me reçut à merveille, avec une obligeance et une grâce parfaites. A peine y avait-il quelques jours que je lui avais parlé, que Monsieur m'envoie chercher, me remet avec cette bonté qui lui est propre un portefeuille renfermant mille louis en billets de la Caisse d'escompte et me dit d'un ton qui centuple le bienfait :

« — Que ne le disiez-vous, jeune homme ? Le mois prochain, vous toucherez encore cinq cents louis.

« Je baisai la main protectrice de mon maître et courus chez M<sup>me</sup> de Balbi pour lui exprimer ma reconnaissance en reportant tout à elle... Dès ce moment, je lui rendis plus par affection que par devoir. Je fermai les yeux sur ses défauts pour ne les ouvrir que sur ses qualités. Je ne la vis plus que sensible, obligeante, fière, courageuse, et, si c'était en vain que je cherchais en elle la grâce, la douceur, les vertus sans lesquelles il n'est pas de femme aimable et attachante, je m'appliquai à y trouver toutes celles qui constituent un grand caractère et, en vérité, c'était souvent avec succès.

« Le comte d'Hautefort, notre ami, servait encore à resserrer

une intimité que les habitudes de la vie de Monsieur (1) rendaient chaque jour plus nécessaire. Il n'y avait plus de mérite d'ailleurs à se trouver sans cesse chez M<sup>me</sup> de Balbi. La mode s'était déclarée pour elle. Elle voyait la meilleure compagnie en hommes et en femmes, et sa maison, dont elle faisait les honneurs d'une manière noble et aisée, était devenue l'une des plus agréables de Paris. Ne voulant pas m'en tenir à lui rendre des soins dont elle pouvait se dispenser de me savoir gré, je l'accompagnai bientôt dans un voyage qu'elle fit en Angleterre. Enfin cette liaison de nécessité, d'habitude et de société était telle alors qu'il n'a pas tenu à moi qu'elle n'en soit devenue une d'amitié sincère. »

Il résulte clairement des pages qu'on vient de lire qu'à l'époque à laquelle elles se rapportent, c'est surtout à M<sup>me</sup> de Balbi que d'Avaray doit le vif intérêt que lui témoigne Monsieur. Mais, vienne la Révolution, elle lui fournira l'occasion de rendre à son maître un service éclatant. L'intérêt de celui-ci se transformera en une solide amitié et d'Avaray pourra se flatter de ne la devoir qu'à lui-même.

Au mois de juin 1791, Louis XVI et sa famille, résolus depuis plusieurs semaines à se soustraire par la fuite aux périls qui les environnaient comme aux outrages dont ils étaient abreuvés, préparaient dans le mystère l'exécution de leur projet. Le Comte d'Artois, sa femme, ses fils, les princes de Condé, les tantes du Roi étaient déjà hors du royaume. Seul, Monsieur, « fixé par le devoir auprès de son malheureux frère, » était resté dans Paris, attendant son signal « pour briser les fers qu'ils portaient ensemble. » Il disposait, peu à peu, toutes choses en vue de son départ et de celui de Madame, qui ne l'avait pas quitté.

Sa décision prise et confiée à la comtesse de Balbi, convaincu de la nécessité de se donner un compagnon vaillant et dévoué, il avait dû chercher dans son entourage un homme de cœur capable de l'aider dans ses préparatifs et de lui servir de défenseur et d'appui pendant sa route. Tout d'abord le nom de d'Avaray s'était présenté à son esprit. Puis, hésitant à s'adresser à un si jeune homme, répugnant à le séparer de ses parens qui continuaient à habiter Paris, à l'exposer aux dangers que lui-même allait courir, il avait fait auprès d'un autre officier de sa maison une tentative restée vaine, celui qui en était l'objet s'étant effrayé non des

(1) « Ce prince, soit à Versailles, soit à Paris, passait la moitié de la journée chez M<sup>me</sup> de Balbi. » *Annotation de d'Avaray sur son manuscrit.*

risques, mais de la responsabilité. Alors, il avait derechef songé à d'Avaray et, « n'osant lui en parler directement, » chargé M<sup>me</sup> de Balbi de s'assurer s'il y pouvait compter.

— Ma vie est à mon maître! s'était écrié d'Avaray.

Et, dès ce jour, il avait exclusivement travaillé à la délivrance de Monsieur, encouragé dans ses démarches par l'espoir d'y réussir et par « la sensibilité » avec laquelle, à toute heure, celui-ci lui demandait pardon d'avoir douté de son dévouement.

« Tous les préparatifs de son départ furent réglés entre nous, raconte d'Avaray, et cette mémorable et funeste époque du 21 juin 1791, qui vit ramener Louis XVI à l'échafaud, fut celle de la délivrance et l'on peut dire du commencement du règne de Louis XVIII. A l'aide d'un déguisement, de la connaissance d'une langue étrangère et surtout de la présence d'esprit et du sang-froid de mon maître, je parvins à le tirer du Luxembourg, de Paris et du royaume. »

Vingt-quatre heures plus tard, dans la nuit, ayant franchi la frontière au delà de Maubeuge, ils arrivaient à Mons, follement heureux du succès de leur entreprise, se demandant avec angoisse si le même bonheur avait présidé à la fuite du Roi et des siens, et si la Comtesse de Provence, Madame, partie de Paris en même temps qu'eux, mais par une autre route (1), était, elle aussi, arrivée à bon port.

Aux portes de Mons, comme ils s'étaient fait reconnaître, ils furent avertis que Madame les attendait à l'auberge de la « Femme Sauvage. » Ils s'y rendirent en toute hâte, bien qu'un peu surpris que Madame les eût précédés. L'hôtelier, venu à leur rencontre avec des flambeaux, confirma la bonne nouvelle et les éclaira jusqu'au haut de l'escalier. Mais là, devant la porte d'une chambre entr'ouverte se dresse un laquais qui, les ayant examinés, leur déclare tout net que ce n'est pas eux qu'on attend. En même temps, au fond de la chambre, une femme couchée qu'on voit s'agiter violemment dans son lit se met à crier :

— N'entrez pas! Ce n'est pas vous! Ah! l'horreur! Fermez, fermez, ce n'est pas lui (2).

(1) Elle était partie durant la soirée du 21 juin à la même heure que son mari, mais dans une autre voiture, ayant reconnu, comme lui, que la prudence leur commandait de voyager séparément. Elle dut au dévouement de sa lectrice, M<sup>me</sup> de Gourbillon, d'arriver sans accident à Bruxelles.

(2) Cet épisode que son caractère tragi-comique m'a décidé à rappeler ici d'après la relation de d'Avaray est également raconté dans celle de Monsieur, et en des



Lui, c'était le comte de Fersen, qui n'arriva que quelques heures plus tard et qui apprit à Monsieur que, durant la nuit précédente, il avait accompagné la famille royale jusqu'à Bondy. Il croyait fermement qu'elle était déjà hors de France. Cependant, empêchés de se loger à la « Femme Sauvage » où la place manquait, les voyageurs étaient allés prendre gîte à la « Couronne Impériale, » et alors qu'on refusait de les recevoir, toutes les chambres étant occupées, ils avaient eu la bonne fortune d'y voir apparaître M<sup>me</sup> de Balbi et sa sœur, la comtesse de Ménars. La veille, se rendant de Bruxelles à Paris, M<sup>me</sup> de Balbi avait rencontré en deçà de Valenciennes son valet de chambre que d'Avaray avait eu la précaution de lui envoyer. Un mot avait suffi pour lui faire rebrousser chemin jusqu'à Mons où elle s'était arrêtée comme au point le plus favorable pour être instruite du sort des fugitifs. Le hasard avait fait le reste.

« Dans nos transports, ne pouvant parler, nous nous embrassons tous avec ce sentiment que rien ne saurait dépendre... Nous soupâmes mal de fort bon appétit. Ces dames cédèrent leur appartement à Monsieur et pour la première fois, depuis près de deux ans, il s'endormit sans craindre le réveil. »

Monsieur ne devait jamais oublier qu'il devait son salut à d'Avaray. Il le lui avait dit avec effusion en franchissant la frontière; il le lui répéta devant M<sup>me</sup> de Balbi avec une chaleur de cœur dont la femme jalouse qu'elle était ne pouvait ne pas prendre ombrage. A Bruxelles, où il arriva bientôt après, avec Madame qu'il avait trouvée à Namur et où son frère, le Comte d'Artois, était accouru de Coblenz, sa reconnaissance envers d'Avaray prit des formes plus solennelles. Ayant reçu la douloureuse nouvelle de l'arrestation de la famille royale à Varennes, les princes se considérant, dès ce moment, comme les dépositaires du pouvoir royal, se déterminèrent à recevoir tous les Français émigrés, hommes et femmes, qui se trouvaient alors à Bruxelles.

« Jamais à Versailles, à l'époque la plus florissante du règne, l'affluence n'avait été aussi grande. Après avoir recueilli les

termes presque identiques. On sait que Monsieur écrivit la sienne, en arrivant à Coblenz, au lendemain de son évasion. Elle a été publiée, sous son règne et depuis, dans la collection des *Mémoires sur l'Émigration* (Paris, Didot). Celle de d'Avaray ne l'a jamais été. Il l'avait écrite uniquement pour le Roi, dans les papiers duquel je l'ai retrouvée, enrichie d'annotations de la main de Louis XVIII.

hommages et les vœux qui lui étaient offerts et déploré la captivité du Roi, le premier soin de Monsieur, au milieu de cette foule de Français fidèles, eut encore son serviteur pour objet. Il me présenta à tout ce qui l'entourait comme son libérateur et son ami, je cite ses propres expressions. En exagérant ces services, il montrait la beauté de son âme généreuse et sensible. Cet éloge donné par Monsieur, par le frère du Roi, me valut la marque d'honneur la plus flatteuse qu'un gentilhomme puisse recevoir. La noblesse réunie sous la conduite de MM. les ducs d'Uzès, de Chabot et de Villequier me donna le glorieux témoignage de passer chez moi en corps (1). Cet honneur infini, auquel j'ai répondu, autant qu'il a été en moi, par les marques de mon respect et de ma sensibilité, je le rapporte entièrement et uniquement à mon prince »

Ce serait faire injure à la mémoire du futur Louis XVIII que de le supposer capable de s'en tenir, pour exprimer sa reconnaissance, à ces manifestations platoniques. A l'heure où il commence à les prodiguer, il ne saurait prévoir encore qu'il régnera. Louis XVI est vivant; il a un héritier et peut espérer que, la Révolution terminée, cet enfant sera son successeur. Deux existences se dressent donc entre le trône et Monsieur. Il ne peut même se flatter d'exercer la régence qui, le cas échéant, appartiendrait à la Reine. Il en résulte que, pour récompenser le serviteur auquel il doit sa délivrance, il n'a que son amitié à lui offrir. Du moins, il y ajoutera une confiance sans limites. L'affection dont il l'honore, il s'attachera à en varier les preuves. Dès ce moment, il le fixe auprès de sa personne, il en fait son conseiller, s'accoutume à penser tout haut devant lui, captivé tout à la fois par le souvenir du service rendu et par tout ce qu'il y a dans la nature de d'Avaray de droiture, de probité, de délicatesse et d'instinctif dévouement.

En arrivant à Coblenz, qui va devenir la citadelle de l'Émigration, il lui offre une épée, et, s'il n'inscrit pas sur la garde une « devise d'amitié, » c'est que M<sup>me</sup> de Balbi l'en détourne. Lorsque, à la date où commence ce récit, la mort de son neveu le fait roi et alors que d'Avaray veut le quitter pour aller se servir de cette épée en Vendée, il refuse de le laisser partir.

— Vous resterez auprès de moi, lui dit-il.

(1) « Et je n'en fus informé que le lendemain! Ce reproche, je suis bien aise de le consigner ici. » — *Annotation autographe du Roi sur le manuscrit de d'Avaray.*

Et il le nomme capitaine de ses gardes, fonction, hélas ! purement nominale, mais qui du moins donne une raison d'être à la présence de d'Avaray dans sa petite cour. Bientôt, à ce témoignage de ses sentimens, il en ajoutera d'autres. Il décidera que désormais les armes des d'Avaray seront chargées de l'écusson de France « aux trois fleurs de lys pleines avec cette devise : *Vicit iter durum Pietas* ; » il la fera graver sur un sceau en argent que Louis XVI a toujours porté attaché à sa montre. En offrant ce souvenir à son ami, il entourera les lys de ces paroles solennelles :

« Cette empreinte est celle du cachet du Roi mon frère dont ses assassins ont donné la description et que, du fond de la Tour du Temple, la Reine trouva le moyen de me faire parvenir (1). Je conserve avec respect et sans en faire usage cette sainte dépouille. Mais, aujourd'hui, j'ai voulu qu'elle mit le sceau à cet acte de ma reconnaissance. — Louis. »

Plus tard enfin, d'Avaray sera fait duc et, en 1814, son père, qui lui a survécu, recueillera ce titre dont l'exil et sa mort prématurée l'ont empêché de se parer lui-même.

Au moment où ces extraordinaires faveurs, d'ailleurs légitimées par de nouveaux services, pleuvaient sur d'Avaray, M<sup>me</sup> de Balbi était, comme on va le voir, définitivement disgraciée et ne pouvait plus rien pour les ralentir. Mais elle les avait vues commencer et s'en était offensée. Encore toute-puissante, elle faisait les beaux jours de Coblenz. Monsieur avait promptement repris ses habitudes chez elle, comme le Comte d'Artois chez la comtesse de Polastron et, forte de ces assiduités qui amenaient dans son salon la fine fleur de la société des émigrés, sa haine était redoutable. Ici encore, il faut laisser la parole à d'Avaray :

« Guidé par un sentiment de justice, et l'on peut dire de courage, Monsieur avait voulu peu après son arrivée écrire une relation de sa fuite de Paris. En la dédiant à son libérateur auquel il prodiguait les témoignages de la plus vive reconnaissance, il avait eu grand soin de saisir mille occasions d'amener quelques traits sensibles ou flatteurs pour son amie. Il avait poussé la délicatesse jusqu'à l'associer, pour ainsi dire, à mon

(1) « Lorsque je reçus ce dépôt sacré et le billet qui l'accompagnait, je courus chez mon ami. A peine étais-je entré dans sa chambre et avant que j'eusse ouvert la bouche : « Vous avez eu, me dit-il, des nouvelles du Temple. » — *Annotation autographe du Roi sur le manuscrit de d'Avaray.*

succès, croyant par là trouver grâce pour les sentimens que son cœur voulait répandre. Il s'était bien trompé. Chaque éloge pour moi avait été un coup d'épingle; chaque expression touchante pour elle n'avait paru qu'un affront et, de ce moment, il eût été facile de prévoir ce qui se manifesta hautement bientôt après. Comme il m'était impossible, malgré les plus constans efforts, de réprimer les marques publiques d'intérêt et de reconnaissance que me donnait mon maître, chaque instant irritait davantage M<sup>me</sup> de Balbi qui, me jugeant par elle-même, n'imaginait pas qu'il pût être loin de moi de vouloir dominer, qui, oubliant un caractère dont je ne m'étais jamais démenti, se persuadait sans doute que j'allais empiéter sur ce qu'elle regardait comme ses droits, et que je n'aurais d'autre but que de détruire peu à peu sa faveur. »

Voilà donc la guerre déclarée entre la maîtresse et le favori. Vainement, d'Avary cherche à en prévenir les effets et s'attache à défendre en toute occasion son ennemie contre les traits acérés que lui décoche la malignité publique : tout est inutile et bientôt, il se voit dans la nécessité de résister ouvertement à la créature altière et jalouse « qui ne supporte pas que la pensée de Monsieur soit pour un autre qu'elle. »

Au milieu de « la tourbe de Coblentz, » il a distingué une jeune femme « douce, modeste, timide, pleine d'esprit et de grâce ; » il lui a donné son cœur. Monsieur, « parce qu'elle était aimable et plus peut-être parce qu'elle était aimée, » la traite en toute occasion avec bonté. C'en est assez pour attirer sur elle l'animadversion de M<sup>me</sup> de Balbi.

« Un matin que j'assistais avec cinq ou six hommes à la Chemise Blanche (1) de M<sup>me</sup> la Comtesse, voulant à tout prix amener une chose désagréable pour moi, elle tourne la conversation sur les femmes, juge leurs différens agrémens, compare l'une à l'autre et, enfin, aboutit à me dire :

« — Vous ne me parlerez pas de Madame de... Franchement, c'est une idiote.

« Je n'avais en effet nulle envie d'en parler. La conversation avait été jusque-là assez vive. Je me sentais fort échauffé par quelques traits piquans qui avaient précédé celui-ci. Ce nom prononcé en imposa pourtant à ma vivacité naturelle. Je repris

(1) « Elle fait matin et soir sa toilette devant tout le monde, changeant si vite chemise, bas et robe que personne n'y voit rien. » (*Histoire de l'Émigration*, t. I, p. 108.)

la discussion avec calme ; je défendis mes intérêts avec mesure et ménagement et enfin, parvenant à obtenir de moi ce sang-froid qui, vis-à-vis d'une femme en colère, fait si bien l'office du persiflage, je mis bientôt M<sup>me</sup> de Balbi hors des gonds et dans un tel emportement que Monsieur et la plupart de ceux qui étaient là crurent prudent de se retirer. J'avais suivi mon prince chez lui ; je lui demandai s'il avait été content de ma mesure. Il me répondit qu'il était impossible d'en apporter davantage et me témoigna dans les termes les plus touchans sa peine de la scène qui venait de se passer. »

Le lendemain, dans l'espoir que la nuit et la réflexion auront calmé l'irritable favorite, d'Avaray se rend chez elle, désireux de l'apaiser en lui exprimant ses regrets pour cette discussion fâcheuse, bien qu'on ne puisse l'accuser de l'avoir provoquée. Monsieur est là, ainsi que le comte d'Hautefort et une femme de chambre. D'Avaray veut s'expliquer. Dès ses premières paroles, M<sup>me</sup> de Balbi s'emporte et il se voit l'objet d'une nouvelle algarade :

— Mais, Madame, dit-il alors, je pensais vous trouver plus calme ce matin et vous voir du moins reconnaître sans partialité qu'hier, je ne suis pas sorti un moment de la mesure que la bienséance et le respect exigeaient de moi. Il y avait des témoins. Tout le monde n'a pas été aussi injuste que vous.

— Je voudrais bien savoir qui aurait osé vous donner raison, répliqua M<sup>me</sup> de Balbi avec emportement.

D'Avaray ne se déconcerte pas et comprenant qu'il ne peut plus reculer :

— C'est Monsieur, fait-il en se tournant vers lui.

« Un volcan, un tourbillon de flammes, la tempête et la foudre ne sont pas plus violens et plus destructeurs. Les tables, les chaises, le bonnet, tout dans la chambre vole et se disperse. En vain, l'auditoire effrayé cherche à résister au torrent.

« — Des chevaux, des chevaux, je veux m'en aller ! s'écrie-t-elle en courant comme une insensée ; je ne supporterai pas un pareil affront.

« Le danger était manifeste ; c'était rester sur la mine après avoir mis le feu aux poudres. Chacun se retire à petit bruit et moi tout le premier ; je gagne la porte et me sauve... »

Une situation aussi tendue ne pouvait se prolonger. Des amis s'entremirent et avec eux Monsieur sans doute. D'Avaray fut ramené chez M<sup>me</sup> de Balbi. On obligea les deux adversaires à

s'embrasser. Mais la réconciliation ne fut qu'apparente. La favorite n'était pas femme à pardonner à celui qui l'avait mise dans son tort. Elle feignit cependant d'avoir tout oublié et d'Avaray qu'elle accablait de bons procédés, aussi affectueuse que par le passé et aussi confiante, fut longtemps sans voir que cette bienveillance jouée cachait des intentions perfides.

· S'il faut en croire son récit, M<sup>me</sup> de Balbi aidée par le marquis de Jaucourt, familier des princes, qui passait pour avoir été jadis le premier complice de ses infidélités conjugales et qu'elle avait immolé comme amant tout en le gardant comme ami, pour donner sa place à Monsieur, aurait alors tenté de miner sourdement le favori. Tantôt de près, tantôt de loin, dans ses lettres comme dans ses paroles, elle l'aurait attaqué jusque dans le cœur du maître « avec toutes les armes dont un ascendant aussi long lui avait appris l'usage. » Il eût été perdu sans retour, si l'affection que lui avait vouée Monsieur n'eût été assez forte pour résister aux suggestions calomnieuses et pour faire du prince le gardien vigilant, quoique silencieux, de l'honneur et des intérêts de son ami. Mais déjà cette affection élevait devant d'Avaray un mur d'airain ; toutes les flèches de la favorite allaient s'y briser et la favorite elle-même, le jour où, par ses imprudences et sa conduite désordonnée, elle aurait contraint d'Avaray, soucieux avant tout de l'honneur de son maître, à lui ouvrir les yeux sur l'indignité de la femme qui, si longtemps, avait tenu tant de place dans sa vie.

Chassés de Coblenz, en 1792, par la défaite des alliés et la marche victorieuse des armées de la République, le Comte de Provence et le Comte d'Artois s'étaient, au commencement de 1793, réfugiés à Hamm en Westphalie. D'Avaray y avait suivi son maître. Quant à M<sup>me</sup> de Balbi, dès le début des hostilités, elle était partie pour Bruxelles où les émigrés qui s'y trouvaient en grand nombre menaient joyeusement l'existence. Étourdie par le fiévreux déchaînement de leurs bruyans plaisirs, elle y avait promptement oublié ses malheurs, ceux de son pays, voire les convenances que lui commandait la faveur dont l'honorait Monsieur, et conçu « une folle passion » pour un brillant gentilhomme de dix ans plus jeune qu'elle, portant un nom illustre, réputé par ses succès auprès des femmes, qu'il devait à la diversité de ses agrémens personnels. Après quelques tentatives de résistance, il était devenu « en rougissant pour la première fois

le nouvel Hippolyte d'une nouvelle Phèdre de quarante ans, usée par la fatigue, les veilles, le jeu et une atteinte cruelle que lui avait autrefois portée l'hymen. »

Cette intrigue poursuivie dans l'ombre n'avait pas duré ; l'amant vite lassé avait abandonné sa maîtresse sans éclat ni scandale et celle-ci, résignée en apparence seulement, ne renonçant pas à le reconquérir, mais allant au plus pressé qui consistait à ne pas perdre l'affection de Monsieur, était partie pour Aix-la-Chapelle afin d'y préparer son retour auprès de lui. C'était quelques mois après la mort de Louis XVI. Monsieur s'étant déclaré régent du royaume s'appêtait à quitter Hamm pour se rendre à Toulon dont les Anglais et les Espagnols venaient de s'emparer et d'où il espérait, grâce à eux, porter secours aux Lyonnais alors en révolte contre la Convention.

Au reçu de la lettre de M<sup>me</sup> de Balbi annonçant qu'elle désirait le revoir, il la communiqua à d'Avaray. Ignorant ce qui s'était passé à Bruxelles, trompé par les apparences sur les sentimens véritables de la favorite pour lui, d'Avaray, spontanément, offrit de l'aller chercher à Aix-la-Chapelle. Monsieur ayant accepté son offre, il la ramena. Elle passa à Hamm la semaine qui précéda le départ du Régent « et nous nous quittâmes en apparence fort contents l'un de l'autre. » Mais les sottises et les imprudences de M<sup>me</sup> de Balbi allaient détruire bientôt cette heureuse harmonie et, du même coup, divulguer le secret de sa conduite scandaleuse.

Arrêté à Livourne par les malheurs de Lyon et de Toulon, qui lui fermaient les portes de la France, le Régent, après un court séjour à Turin, s'était, en juin 1794, fixé à Vérone « lorsque, à travers les gémissemens et les cris de douleur des victimes du féroce Robespierre, » arriva dans cette ville l'écho des folies de M<sup>me</sup> de Balbi. Elle était à Bruxelles plus jeune et plus gaie qu'à vingt ans ; elle poursuivait son infidèle « et, ne pouvant l'obtenir de gré, elle semblait résolue à le conquérir de force. Celui-ci, lassé d'une poursuite importune, s'était décidé à s'en défaire par un moyen doux, et la chose en était venue au point qu'en dépit du mystère et de la mode (1), le secret était celui de tous au bout de quatre mois. »

(1) « Les femmes, à cette époque, se faisaient un ventre quand la nature et les circonstances ne les en avaient pas pourvues. » — *Annotation de la main de d'Avaray sur son manuscrit.*

Ce que fut l'indignation du fidèle serviteur de Monsieur, à la nouvelle de l'événement, il est encore plus aisé de se le figurer que de le décrire. Le marquis de Jaucourt fut seul à n'en point paraître irrité. Fidèle au souvenir des anciennes bontés de M<sup>me</sup> de Balbi pour lui, il était toujours en servitude, qu'elle fût près ou loin, et toujours sous le charme. Il traita les propos recueillis à Vérone de calomnies abominables qu'il fallait mépriser et qui ne valaient pas qu'on troublât la quiétude de Monsieur en l'en entretenant. Mais les autres personnages qui entouraient le prince, et d'Avaray surtout, prirent la chose plus au tragique. Ils voyaient déjà leur maître « associé de la manière la plus choquante au ridicule et aux sots ] propos dont on ne manque jamais de couvrir une pareille aventure. » Ils eussent voulu l'avertir; mais aucun d'eux ne se sentait de force à le faire. D'Avaray, mieux placé pour prendre auprès de Monsieur une initiative salutaire, se faisait « un point de délicatesse qui se peut facilement concevoir de l'observation du silence, » se contentant d'abord de ralentir, puis d'arrêter sa propre correspondance avec M<sup>me</sup> de Balbi et laissant, quoique à regret, Monsieur continuer à lui écrire comme à recevoir ses lettres.

Cependant, le scandale se répandait, non sans doute dans l'intérieur de la France, mais au dehors. A Vienne, à Londres, à Naples, on en faisait ] des gorges chaudes; il défrayait aux armées les plaisanteries de table. Les partisans de Monsieur en gémissaient, ses détracteurs s'en réjouissaient, considérant les uns et les autres que c'était là « un obstacle insurmontable pour lui ramener les cœurs » et un sûr moyen de ruiner à jamais ses intérêts. Pour y mettre le comble, « deux petites malheureuses étaient venues au monde. »

C'est alors que, pressé par ses amis de remplir ce qui était à leurs yeux un devoir d'honneur, partagé entre le désespoir de laisser avilir son maître et la crainte de lui déchirer le cœur comme de se déshonorer par une délation qui semblait lui offrir un avantage personnel, d'Avaray comprit, après s'être longtemps demandé où était son devoir, qu'il se devait et devait à Monsieur de rompre » un stupide silence. » Il le fallait d'autant plus que « le temps volait, que des faits constatés par le dévergondage, la fatuité et la clameur publique allaient s'effacer, se perdre dans la foule des événemens. La tache seule resterait, mais, ne pouvant plus marquer sur un caractère déjà sali, elle se fixerait à



jamais sur celui de mon maître. » Il tergiversait toutefois, se bornant à s'étonner devant Monsieur tantôt des retards apportés par M<sup>me</sup> de Balbi dans la correspondance, tantôt de ses liaisons et de ses habitudes avec le comte de P..., tantôt enfin qu'une lettre qu'elle donnait comme sienne eût été écrite par une main étrangère, remarques que le prince écoutait surpris, mais qui ne lui ouvraient pas les yeux. Embarrassé pour pousser plus loin ses révélations, d'Avaray en cherchait encore le moyen, lorsque à l'improviste M<sup>me</sup> de Balbi vint le lui fournir par une lettre datée de La Haye.

« Nous étions tous réunis, le comte Charles de Damas, le comte de Cossé, le comte d'Hautefort, le baron de Flaschlanden, le marquis de Jaucourt et moi. M. le Régent, après avoir lu la lettre, me la glisse dans la main d'un air assez altéré. Quelle est ma surprise et mon indignation lorsque je vois que M<sup>me</sup> de Balbi est en route pour arriver ! Les médecins lui ordonnaient l'air d'Italie ; après avoir passé trois semaines ou un mois à Vérone, elle ne savait pas bien où elle irait s'établir. Le sang me bouillant aussitôt dans les veines, je lis et relis cette lettre pour me convaincre et, à la fois, prendre le temps de composer mon visage. Je la rends à Monsieur en lui serrant la main et après m'être promené dans la chambre d'une manière sûrement trop significante, je passe dans son cabinet.

« Il m'y suit et presque aussitôt me dit :

« — Mon ami, au nom de Dieu, calmez-vous.

« — Me calmer en voyant pareille impudence, lui dis-je.

« Et je m'expliquai sans aucun détour.

« — C'est une indignité. Elle prétend donc faire de vous un manteau ou plutôt, ne vous ayant donné jusqu'à présent que la moitié de sa honte, elle vient vous l'apporter tout entière. Cette infamie ne s'accomplira pas, ou du moins je n'en serai pas le témoin. Ah ! mon cher maître, ajoutai-je, pardon de mon audace ; je suis hors de moi. Est-ce donc là ce que vous appelez une amie ? Voilà donc la récompense de vingt années d'affection ! Au moment où tout vous accable, où le dernier de vos ennemis, le plus faible de vos alliés, où votre parti même se plaît à ruiner votre considération, une femme perdue, la fable de l'Europe insulte à vos malheurs et vient souiller votre retraite ! Non, vos serviteurs ne le supporteraient pas. Je ne sais le parti que prendront ces messieurs. Mais, écoutez le serment que je fais : si

M<sup>me</sup> de Balbi met le pied dans cette maison, je pars le lendemain. Votre gloire avant tout, votre faveur après.

« Pendant que je parlais, mon malheureux prince était abîmé dans la douleur, tour à tour réveillé par la hardiesse de mon langage et la force de mes raisons. Je le voyais, si ses mains découvraient un instant son visage, rougir et pâlir à la fois. A peine pouvais-je prévoir ce que j'avais à attendre, lorsque d'un ton de voix déchirant, il me dit :

« — Ah ! mon ami, ne m'accablez pas.

« — Ce serait vous trahir que vous épargner.

« — Par pitié, laissez-moi. Mon cœur brisé ne me laisse pas la faculté de rassembler deux idées. Allez, nous nous reverrons... J'ai besoin d'être seul. »

Cette scène pathétique avait abattu le maître et le serviteur. Quand ils se retrouvèrent, quelques instans après, ils étaient plus calmes l'un et l'autre. D'Avaray avait confié au comte de Damas ce qu'il venait de faire, en ajoutant qu'il irait servir à l'armée de Condé plutôt que d'autoriser par sa présence « cette honteuse réunion, » et Damas s'était jeté à son cou en s'écriant que leur prince était bien heureux d'avoir un ami aussi véritablement attaché à sa gloire.

Quant à Monsieur, il avait pris la résolution d'aller jusqu'au bout dans ce que lui commandait l'honneur.

— Cette réunion est sans doute impossible, dit-il à d'Avaray, je le sens comme vous. De quelque façon que ceci tourne, il faut détruire l'habitude et le charme de ma vie. Je vous remercie de m'avoir parlé comme un ami courageux et fidèle devait le faire.

Après une telle déclaration, le reste n'était plus rien. Pour empêcher M<sup>me</sup> de Balbi d'arriver à Vérone, pour lui signifier son congé, et pour conjurer toute tentative nouvelle de sa part, il ne fallait que de l'habileté, de la promptitude, une volonté persévérante. Une conférence avec le baron de Flaschlanden, l'homme qui, après d'Avaray, avait alors le plus d'influence dans le conseil du prince, le raffermir dans sa décision. Une lettre de congé fut écrite, « noble, délicate, mesurée. » Le comte d'Hautefort, qui avait été des familiers de M<sup>me</sup> de Balbi, se chargea d'aller au-devant d'elle pour la lui remettre et lui faire savoir en même temps que la pension que lui faisait Monsieur lui serait maintenue.

Tout ceci était décidé quand on songea au marquis de Jaucourt, à l'insu duquel ces incidens s'étaient déroulés. Monsieur

l'avait toujours environné de trop d'égards pour qu'il fût possible de ne pas l'avertir de la rupture définitive. D'Avaray alla la lui faire connaître. Jaucourt s'émut cette fois ; il se récria sur l'injustice de traiter avec autant de sévérité une amie aussi ancienne, aussi dévouée et manifestement calomniée par ses ennemis. Il courut chez Monsieur. « Qu'on se figure le prince d'un côté, le vieil amant de l'autre, ayant à s'expliquer sur un intérêt qui leur était aussi commun et sur lequel ils avaient à se prononcer d'une manière si différente ! » Il semblait que l'explication dût être orageuse et Monsieur s'y attendait autant que d'Avaray qui, resté à la porte, « séchait d'impatience. » Il n'en fut rien. Soit que Jaucourt en voyant la figure renversée de Monsieur eût pris le parti de ne pas ajouter à ses peines, soit qu'il devinât qu'il ne fléchirait pas sa décision, il se contenta de dire :

— Allons donc, Monseigneur, faut-il s'affecter autant ? C'est une femme, après tout ; il suffira de ne pas la laisser manquer.

Et il changea de conversation. D'Avaray avoue que Monsieur et lui furent pétrifiés.

Le comte d'Hautefort partit le lendemain pour aller au-devant de M<sup>me</sup> de Balbi qu'on supposait déjà en route. Il voyagea sans la rencontrer jusqu'à La Haye, où il la trouva, ayant changé d'avis et renoncé à sa course à Vérone. Après avoir lu la lettre de Monsieur, elle partit pour Londres et, de là, la lui renvoya, par la voie du duc d'Harcourt, avec ces seuls mots : « Sûrement cette lettre ne vient pas de vous. » Monsieur se contenta de la retourner au duc avec l'ordre de la remettre en mains propres et de dire à la destinataire que celles qu'elle écrirait encore seraient jetées au feu.

Durant plusieurs mois, elle garda le silence. Puis, au moment où la mort de Louis XVII faisait passer la couronne sur la tête de Monsieur, elle lui écrivit, ainsi qu'à d'Avaray. Au nouveau roi et comme pour lui prouver qu'en Angleterre, le public s'était déclaré pour elle, elle donnait « une longue kyrielle des grands personnages qui, dans l'état de dépérissement où elle se trouvait, ne quittaient plus sa chambre. » Le Roi s'amusa de cette lettre vaniteuse et fredonna :

Je faufile avec ducs,  
Archiducs,  
Princes, seigneurs, marquis  
Et tout ce que la Cour compte de plus exquis.

Mais il ne répondit pas. D'Avaray ne suivit pas cet exemple. Devant les impertinences et les railleries dont, au milieu d'amabilités propres à lui rappeler le passé, était émaillée la missive qu'il avait reçue, il n'eut pas le courage du silence. Il répondit :

« J'ai reçu, Madame la Comtesse, le billet en date du 18 juin que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'y ai retrouvé les traces d'une amitié que mon cœur a toujours cherché à cultiver et dont ce billet seul m'eût rappelé les charmes et attesté l'existence. J'y réponds aussi promptement que vous me témoignez le désirer, et cela par une marque de confiance à laquelle vous serez sensible. Jetez donc les yeux, je vous supplie, sur le sceau de ma lettre, et si le trajet n'en a pas effacé l'empreinte, vous verrez l'éclat dont le Roi vient de le couvrir. Autour de l'écusson de France, vous trouverez cette simple légende : *21 juin 1791*, souvenir bien précieux pour vous et pour moi, et que les bontés de la sensibilité du Roi veulent faire passer aux races futures. »

Si l'on se souvient qu'à Coblenz, Monsieur ayant offert une épée à son libérateur, M<sup>me</sup> de Balbi l'avait détourné d'y mettre une devise, on pensera que la lettre qu'on vient de lire dut être pénible à l'ancienne favorite. Ce fut d'ailleurs l'unique vengeance de d'Avaray. Elle porta coup, et M<sup>me</sup> de Balbi se reconnaissant vaincue cessa de solliciter. Telles furent les circonstances qui, en précipitant la disgrâce de la favorite (1), permirent à

(1) Cette disgrâce ne devait jamais prendre fin. On a vu qu'en renvoyant M<sup>me</sup> de Balbi, le Roi lui avait maintenu sa pension qui était de 2400 livres par mois. Mais, ses embarras financiers, non moins que la conduite inconsidérée de l'ex-favorite, le décidèrent bientôt à supprimer ce subside. Cependant, vers la fin de 1800, il lui accordait un « léger secours » pour l'aider à payer ses dettes. Mais il refusait de rétablir un traitement fixe. Elle lui écrivit de Londres une lettre éplorée, faisant appel à d'anciens souvenirs et avouant que si le duc de Gloucester, frère du roi d'Angleterre « qui l'honore de son amitié » ne lui avait fait accepter cent vingt-cinq louis, elle n'aurait pu songer à passer en France où l'appelaient ses affaires. Elle suppliait le Roi de la mettre au moins à même de rembourser ce prêt. En renvoyant cette lettre à d'Avaray, le Roi écrit par la Cassette : « Est-ce que si mon ami était à la place de M<sup>me</sup> de B<sup>\*\*\*</sup>, il faulera à cet excès ? J'ai bien envie de laisser à Son Altesse Royale le duc de Gloucester le bénéfice entier de sa bonne œuvre. » Le prince anglais fut cependant remboursé. Mais l'ancien traitement de M<sup>me</sup> de Balbi ne fut pas rétabli.

Rentrée en France sous le Consulat, elle s'agita et commit tant d'imprudences qu'elle fut arrêtée comme royaliste, incarcérée au Temple et internée ensuite à Montauban où elle se fixa. Elle y mourut oubliée en 1832, tenancière d'une maison de jeu. Sous la Restauration, elle avait essayé de rentrer en grâce, et Louis XVIII avait refusé de la revoir. Mais il lui avait accordé une pension annuelle de 12000 francs sur sa cassette. — *Registres de la maison du Roi.* — *Archives nationales.*

d'Avaray de retenir son maître au bord du gouffre où risquait de sombrer la dignité royale. En 1791, il lui avait sauvé la vie; en 1794, il lui sauvait l'honneur.

En terminant le récit de cette suggestive et piquante aventure, d'Avaray s'excuse auprès de ses futurs lecteurs d'être entré dans d'aussi longs détails tout en faisant remarquer qu'ils étaient nécessaires pour éviter qu'on ne l'accusât de n'avoir pas voulu tout dire. Ce que toutefois il ne dit pas, mais ce que les circonstances ultérieures allaient démontrer, c'est que sa conduite lui fut un nouveau titre à l'affection de Monsieur. Désormais, ce devait être entre eux à la vie et à la mort, et quelques mois plus tard, à peine roi, Louis XVIII donnait à son ami un témoignage éclatant de ses sentimens en l'associant aux espoirs qui s'éveillaient en lui, et à tout ce que, dès ce moment (septembre 1793), il entreprenait pour les réaliser.

### III

Tandis que le nouveau souverain prenait possession du pouvoir royal sous le nom de Louis XVIII avec autant d'assurance sereine que si la couronne eût été à portée de sa main, il apprenait un autre événement aussi propre à adoucir les tristesses de son exil que l'avait été pour les aggraver le trépas de son neveu. Au lendemain de ce malheur, l'empereur d'Autriche François II avait demandé au gouvernement de la République de remettre entre ses mains la sœur du défunt : sa cousine, Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, alors âgée de dix-sept ans, encore détenue au Temple et seule survivante des membres de la famille royale, avec qui elle y avait été enfermée le 10 août 1792. En échange de cette princesse, l'Empereur offrait de mettre en liberté le général de Beurnonville, ancien ministre de la Guerre et les représentans du peuple, livrés avec lui à l'Autriche par Dumouriez au moment de sa défection. La Convention avait accepté ces offres et, le 12 messidor (30 juin), invité le Comité de Salut public à négocier avec les représentans de l'Empereur. La négociation promettait d'aboutir et la délivrance de la captive, Madame Royale, n'était plus qu'une affaire de jours.

Presque en même temps, des lettres de Paris venaient apprendre au Roi que sa nièce était dans sa prison l'objet de traitemens

plus humains. Elle pouvait recevoir quelques visites sous la surveillance de ses gardiens; elle était mieux nourrie, on lui confectionnait un trousseau (1) en vue de son prochain départ et on lui avait donné pour égayer sa solitude une compagne aimable et distinguée, M<sup>me</sup> de Chanterenne, personne de condition, qui promptement avait gagné sa confiance.

Parmi ces lettres, il y en avait une de la marquise, plus tard duchesse de Tourzel, ancienne gouvernante des Enfans de France, incarcérée avec sa fille pendant la Terreur et délivrée après la chute de Robespierre; une autre de Hue, longtemps au service du Dauphin, en qualité de premier valet de chambre. Tous deux avaient été autorisés à voir Madame Royale et offraient leurs bons offices pour lui communiquer les messages que le Roi désirerait lui faire parvenir. L'occasion était propice autant qu'inespérée. Louis XVIII s'empressa d'en profiter. Le 8 juillet, il envoyait à la duchesse de Tourzel, par la voie de ses agens de Paris, une lettre en chiffres pour être remise à Madame Royale après qu'ils l'auraient déchiffrée. A Vérone, dans l'entourage du Roi, le comte d'Avaray fut le seul à en recevoir communication. C'est lui, du reste, qui eut mission de l'expédier.

« Je hasarde cette lettre, ma chère nièce, sans savoir si elle pourra vous parvenir; mais ma tendresse pour vous ne peut plus se taire dans un moment aussi cruel. Rien ne peut réparer les affreuses pertes que nous avons faites; mais permettez-moi d'essayer d'en adoucir l'amertume. Regardez-moi, je vous en conjure, comme votre père et soyez bien sûre que je vous aime et vous aimerai toujours aussi tendrement que si vous étiez ma propre fille. Si ceux qui vous feront arriver cette lettre vous donnent en même temps les moyens d'y répondre avec sûreté, je serai ravi d'apprendre que votre cœur accepte les offres du mien. Mais, au nom de Dieu, point d'imprudence et songez bien que votre sûreté est bien préférable à ma satisfaction. Adieu, ma chère nièce, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. »

La réponse ne se fit pas attendre. On la reçut à Vérone le 18 septembre. Elle était datée de la Tour du Temple le 5 du

(1) « Le trousseau de Madame Royale est fait; il est vraiment magnifique, sans être riche par les diamans et l'or. Mais les dentelles, les toiles et les étoffes ont été prises par ce qu'il y a de plus beau. » — *Lettre sans signature, écrite de Paris, le 11 avril 1795, et envoyée à Vérone par un agent de Turin.*

même mois. En la transmettant au Roi par l'intermédiaire de Hue, M<sup>me</sup> de Tourzel racontait que toujours surveillée, Madame Royale « avait eu bien de la peine à l'écrire. » Elle suppliait Sa Majesté de brûler ces missives après les avoir lues. « Il y va de ma vie et peut-être de la liberté de Madame Royale si l'on parvient à découvrir qu'elle a écrit... Je l'ai trouvée grandie, bien portante, pleine de noblesse et de dignité. » Hue ajoutait : « Le cœur bon et sensible de Votre Majesté jugera beaucoup mieux que je ne le lui peindrais ce que cette douce réunion a offert de touchant. Je lui dirai seulement que Madame Royale qui connaît toutes ses pertes les supporte avec un courage et une énergie dignes du sang de son auguste famille. »

Quant à la jeune princesse, elle avait tracé en hâte et fiévreusement ces quelques lignes :

« Mon cher oncle, je suis on ne peut pas plus touchée des sentimens que vous daignez marquer à une malheureuse orpheline en voulant l'adopter pour fille. Le premier moment de joie que je goûte depuis trois ans est celui où vous m'assurez de votre bienveillance. Je vous aime toujours bien et désire pouvoir un jour vous assurer de vive voix de ma reconnaissance et de mon amitié pour vous. Je suis bien inquiète de votre santé et de savoir ce que vous devenez depuis trois ans que je n'ai eu le bonheur de vous voir. J'espère que vous vous portez bien. Je le demande tous les jours au ciel ainsi que de prolonger tous vos jours afin que vous puissiez être heureux, ce qui n'arrivera peut-être que dans longtemps. Adieu, je vous prie d'être persuadé que quelque chose qui arrive, jusqu'à mon dernier soupir, je vous serai attachée. — MARIE-THÉRESE-CHARLOTTE (1). »

Cette lettre en arrivant à Vérone fut pour le monarque proscrit un rayon de lumière réchauffante. La fille de son frère avait toujours été sa préférée. Il parlait souvent d'elle ; il aimait à rappeler qu'au cours des cruelles épreuves qui avaient assombri déjà sa jeunesse, elle s'était toujours montrée digne d'admiration par son intrépidité devant tous les périls, par sa résignation devant le malheur et surtout par l'ingéniosité de la tendresse qu'elle prodiguait à ses parens durant les heures les plus affreuses, comme si elle eût voulu leur en adoucir l'amertume.

(1) Il n'est fait mention d'aucune de ces lettres dans les Mémoires de la duchesse de Tourzel. Je rappelle d'ailleurs une fois pour toutes qu'à de très rares exceptions près, les documens qui figurent dans ce récit sont inédits.

Les sentimens qu'elle lui inspirait, il les avait exprimés naguère avec une vivacité dont le témoignage est sous nos yeux. Un jour, à Coblenz, lisant le récit de son évasion de Paris, dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, rédigé, à sa demande, par le comte d'Avaray comme complément de celui qu'il en avait tracé lui-même, et s'attardant à un passage où le narrateur rappelait la journée de Saint-Cloud, premier épisode de la captivité de Louis XVI (1), il avait écrit en marge de cette relation :

« Ce fut là, il m'est doux d'en consacrer ici le souvenir, que, pour la première fois, je vis ma nièce telle qu'elle est. Tout ce que la solidité d'âme, le courage, la piété avaient donné de forces au Roi, à la Reine, à ma sœur semblait épuisé. Assis chacun dans notre coin, nous nous regardions tous les cinq dans un morne silence. Ma nièce âgée de douze ans, seule debout au milieu de ce cercle d'infortunés, annonçant par ses regards qu'elle sentait et surmontait sa position, allait de son père à sa mère, à ses tantes ; les larmes étaient dans ses yeux, le sourire sur ses lèvres. Ses innocentes caresses, ses tendres soins, ses mots consolateurs versaient du baume sur toutes les plaies. Elle vint à moi :

« — O mon enfant, lui dis-je en la serrant dans mes bras, puisse le ciel faire pleuvoir sur vous tout le bonheur qu'il refuse à vos malheureux parens ! »

Et c'était cette vaillante jeune fille qui maintenant, à peine libre de laisser parler son cœur, poussait vers lui un cri de tendresse, de soumission et de dévouement ! Il en fut tout réconforté, et le désir de la fixer auprès de sa personne, dès qu'il serait en possession d'un asile plus sûr que n'était l'Italie, s'empara de

(1) 18 avril 1791. — « Le Roi avait été sérieusement malade ; d'un autre côté, il désirait soustraire le service de sa chapelle aux fureurs dont les prêtres fidèles étaient menacés. Les médecins prononcèrent que Sa Majesté avait besoin de l'air de la campagne et l'on pensait assez généralement qu'Elle pourrait aller à Saint-Cloud comme l'année précédente. Le 18 avril, jour fixé pour le départ, Sa Majesté et la famille royale étaient en voiture vers midi et déjà sur le Carrousel, lorsque d'accord avec la populace et les poissardes, au mépris des Droits de l'Homme verbeusement et inutilement invoqués par leur premier auteur (le général de La Fayette), la garde nationale, en couvrant d'injures le Roi et son auguste famille dont, à plusieurs reprises, la voiture fut couchée en joue, maltraitant de coups ses serviteurs et ne paraissant prolonger ces infâmes débats que pour en aggraver les outrages, força Sa Majesté à renoncer à son voyage. Et c'était pourtant ce même homme, ce Washington de la Foire, qui, peu auparavant, disait à un haut personnage de qui je tiens cette impudente niaiserie : « J'ai abaissé le trône de quelques marches ; je ne souffrirai pas qu'on y touche. » — *Annotation de d'Avaray sur son manuscrit.*



son âme avec une violence que quatre années d'attente ne devaient pas apaiser.

La lettre que du fond de sa prison, en réponse à celle de son oncle, Madame Royale lui avait écrite le 5 septembre, était arrivée à Vérone, nous l'avons dit, le 18 du même mois. Ce jour-là, jusqu'à une heure avancée de la soirée, le Roi et d'Avaray restèrent en conférence, s'entretenant de l'événement qui promettait d'éclairer la morne solitude de l'exil de la présence d'une jeune princesse pure et charmante, ennoblie par ses malheurs. Hue avait écrit qu'elle ne tarderait pas à quitter Paris. Sur le territoire de Bâle, elle devait trouver les envoyés autrichiens chargés de la recevoir et de la conduire à Vienne. Si donc le Roi, empêché de se porter sur son passage, voulait communiquer avec elle, il n'y avait pas une minute à perdre. Il était tenu de désigner immédiatement ses messagers et ceux-ci de se mettre en route dès qu'aurait été fixée la date à laquelle prendrait fin la captivité de Madame Royale.

Le choix des messagers ne fut ni long ni difficile.

— C'est vous que je choisis, mon ami, dit le Roi à d'Avaray, le prince de Condé et vous.

Le prince de Condé était aux bords du Rhin. D'Avaray irait lui faire connaître les ordres du Roi et, ensemble, ils décideraient sur quel point de l'itinéraire suivi par la princesse pour aller de la frontière à Vienne, il leur serait le plus aisé de la rencontrer. Il fut en outre décidé que d'Avaray emporterait deux lettres de son maître, l'une toute de sentiment destinée à Madame Royale, l'autre destinée à M<sup>me</sup> de Tourzel qui, sans doute, serait autorisée à accompagner la voyageuse. Le Roi comptait sur l'ancienne gouvernante des Enfants de France pour faire entendre à sa nièce des conseils qu'il jugeait nécessaires en vue de son séjour à la cour de Vienne, auprès de l'Empereur son cousin.

Ces lettres furent écrites le lendemain. Le retard apporté au voyage de Madame Royale allait les rendre sans objet et elles ne purent être utilisées. Elles méritent cependant de trouver place dans ce récit parce qu'elles trahissent d'une part la vive affection qui s'éveillait déjà dans le cœur de Louis XVIII pour la future Duchesse d'Angoulême, et d'autre part les soupçons que lui inspirait l'empressement qu'avait déployé le gouvernement autrichien, la période de la Terreur une fois close, pour se faire remettre la fille de Marie-Antoinette.

« Je puis donc enfin, ma chère nièce, mandait-il à Madame Royale, vous parler en liberté de ma tendresse pour vous. C'est un bonheur dont je ne me flattais plus, et qui ne m'en est que plus sensible. Si j'avais été le maître de suivre les mouvemens de mon cœur, je ne vous aurais pas écrit, j'aurais volé moi-même à votre rencontre; mais, du moins, je cherche à m'en dédommager par les personnes que je charge de me remplacer. L'un est M. le prince de Condé, la gloire de notre nom et l'appui de ma couronne; l'autre est le comte d'Avaray, mon libérateur et mon ami. J'espère cependant que je ne serai pas longtemps privé du bonheur de vous voir, et de recueillir de votre propre bouche des paroles et des volontés dont vous seule avez pu être dépositaire, et qui me sont aussi précieuses que sacrées. Mais en attendant que je puisse jouir de cette consolation, vous pourrez confier ces secrets à M. le prince de Condé et à M. d'Avaray: c'est comme si vous me les disiez à moi-même.

« Je souhaite avec passion pouvoir adoucir des maux que rien ne peut réparer, et je ne le peux qu'en vous offrant des soins et une tendresse paternelle qui depuis longtemps est gravée pour vous dans mon cœur. Acceptez-moi donc, je vous en prie, pour votre père, et regardez-vous comme ma fille. J'ose dire qu'après nos malheurs communs, c'est une consolation que nous nous devons l'un à l'autre. Je n'ai pas besoin de vous parler de la reconnaissance que vous devez à l'Empereur. Vous n'oublierez sûrement jamais que c'est à sa généreuse amitié que vous devez votre liberté, comme je me souviendrai toujours que c'est à lui que je dois de ne plus trembler pour vous.

« Adieu, ma chère nièce; adieu, ma chère fille, si vous me permettez un nom si doux. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. »

A M<sup>me</sup> de Tourzel, après l'avoir félicitée de sa sortie de prison et lui avoir exprimé son admiration et sa reconnaissance, il avouait qu'il ne serait pas sans inquiétude, en voyant sa nièce entre les mains de l'Empereur :

« Il m'est fort difficile de croire au parfait désintéressement de la cour de Vienne et je ne puis pas m'empêcher, sous son apparente générosité, de soupçonner des vues éloignées et le projet formé de me faire un jour acheter bien cher la liberté de ma nièce. D'ailleurs, après tout ce qu'elle a souffert en France, il ne doit pas être difficile de lui inspirer une aversion insurmontable

pour un pays qui est et que je souhaite, par-dessus toute chose, qui reste toujours le sien. Il n'est que trop vraisemblable que c'est ce qui lui arriverait à Vienne. Je ne m'explique pas davantage ici parce que c'est M. d'Avaray qui vous remettra cette lettre. Vous savez ce que je lui dois : vous savez qu'il est mon ami et le confident de toutes mes pensées. Ainsi, vous sentez que ce qu'il vous dira, c'est comme si je vous le disais moi-même. J'ajouterai seulement que je compte plus sur vos soins que sur toute autre chose pour parvenir au but que je me propose. Mais je vous prie en même temps, Madame, d'être bien persuadée que rien ne peut ajouter aux sentimens que je vous ai voués et qui dureront autant que ma vie (1). »

Les motifs de l'inquiétude que le Roi confiait à M<sup>me</sup> de Tourzel ne pouvaient que le déterminer à tout faire pour que sa nièce n'allât pas à Vienne. Aussi, dès qu'il avait eu connaissance des intentions de l'Empereur s'était-il empressé de lui demander qu'elle lui fût confiée. Son dessein était de l'envoyer à Rome auprès de ses tantes, Madame Adélaïde et Madame Victoire, filles de Louis XV, jusqu'au jour où il lui serait possible de l'appeler auprès de lui. Mais, des premières réponses de la cour impériale, on pouvait conclure que, si juste que fût cette requête, elle l'écarterait par quelque fin de non recevoir, qu'elle voudrait garder la princesse et peut-être la marier à l'un des archiducs frère de l'Empereur. On désignait déjà l'un d'eux, le plus jeune, l'archiduc Charles (2), « esprit borné et santé déplorable » comme destiné à devenir son époux.

Tel fut l'objet des entretiens du Roi et de d'Avaray durant les quelques jours qui s'écoulèrent dans l'attente des nouvelles de Paris, d'Avaray se tenant prêt à partir pour exécuter les ordres de son maître. Le Roi était résolu à ne laisser à personne le soin d'établir sa nièce et surtout à ne pas consentir à ce qu'elle épousât un prince étranger. De ses conversations intimes avec le « confident de ses pensées » naquit le projet de la marier au fils aîné de Monsieur, Comte d'Artois, le Duc d'Angoulême qui venait d'entrer dans sa vingtième année.

En 1789, ce prince avait suivi son père et sa mère à Turin. Par les soins de son grand-père, le roi de Sardaigne, il y avait

(1) Toutes les lettres du Roi sont signées : Louis.

(2) L'archiduc Charles, troisième fils de Léopold II, qui s'illustra bientôt après à la guerre. En 1795, il avait vingt-quatre ans.

terminé son éducation militaire commencée à Paris par son gouverneur, le maréchal de camp comte de Sérent. Il exerçait maintenant un commandement à l'armée de Condé où se trouvait aussi son cadet le Duc de Berry. Le fils de Louis XVI étant mort, Louis XVIII n'ayant pas d'enfans, et l'âge du Comte d'Artois ne permettant pas de supposer qu'en admettant qu'il survécût à son frère, il régnerait longtemps, le Duc d'Angoulême était considéré parmi les Bourbons comme le futur roi de France. En lui donnant pour femme la noble princesse que la pitié populaire surnommait déjà « l'orpheline du Temple, » on ajouterait à la couronne un nouveau fleuron. Non moins que la gloire ancestrale les malheurs immérités sont aussi une parure. Ceux de Madame Royale devaient à son sexe, à sa jeunesse, à son innocence, d'avoir excité partout une commisération respectueuse dont son mariage avec l'héritier du trône ferait sans doute, aussitôt qu'il serait accompli, rejaillir les effets sur toute la maison de France. Ce mariage, dans la pensée du Roi et de d'Artois n'était donc pas seulement commandé par des convenances de famille ; il l'était aussi par la raison d'État.

Dès qu'ils en furent convaincus, le Roi jugea nécessaire d'écrire une nouvelle lettre à M<sup>me</sup> de Tourzel. La première destinée à lui être remise à sa sortie de France n'en disait pas assez et, puisqu'elle n'avait pas été expédiée, il convenait d'en préciser les termes et de donner aux motifs qui l'avaient dictée plus de développemens. C'est ce que fit le Roi dans la seconde qu'il espérait lui faire parvenir avant qu'elle n'eût quitté Paris. A ce qu'il avait écrit déjà il ajouta, le 29 septembre, de concert avec d'Artois, des instances plus pressantes et la confiance de ses projets.

« C'est sur vous que je compte pour déjouer les projets que la cour de Vienne peut avoir, pour rappeler sans cesse à ma nièce que, sans oublier la reconnaissance qu'elle doit à l'Empereur, elle doit toujours penser qu'elle est Française, qu'elle est de mon sang, qu'elle n'a d'autre père que moi, qu'elle doit partager, ainsi que le reste de ma famille, mon sort heureux ou malheureux et surtout qu'elle ne doit former de liens ni même prendre d'engagemens que de mon aveu et sous mon autorité. Je vous dirai plus ; j'ai pensé à son bonheur futur, à celui de toute ma famille, au mien, et je n'ai pas trouvé de moyen plus sûr pour atteindre ces divers buts que de la marier au Duc

d'Angoulême, mon neveu. J'ai la certitude que le Roi et la Reine, quand ils n'avaient pas d'autre enfant qu'elle, désiraient ce mariage. A la vérité, lorsqu'ils eurent des garçons, mon neveu cessa d'être un parti pour elle, et ils changèrent d'avis. Mais je suis bien sûr que, s'ils vivaient et qu'ils eussent perdu leurs garçons, ils reviendraient à leur première intention. Ainsi, je ne fais que la suivre. »

On voit poindre ici l'innocente supercherie à laquelle, à l'instigation de d'Avaray et en prévision d'un refus possible de sa nièce, allait recourir Louis XVIII pour la convaincre de la nécessité du mariage qu'il souhaitait, en le lui présentant comme un projet conçu et préparé par ses parens. Craignant qu'on ne découvrit ce petit artifice, et après avoir invité M<sup>me</sup> de Tourzel à communiquer au plus vite ses désirs à Madame Royale, « bien que l'article soit délicat vis-à-vis d'une jeune personne, » il ajoutait : « Je vous prie de traiter ma lettre comme j'ai traité la vôtre, car, quoique les dangers ne soient pas les mêmes, vous sentez bien qu'il y aurait aussi quelque inconvénient pour moi à ce qu'une lettre aussi confidentielle vint à être connue. »

Celle-ci ne parvint pas à M<sup>me</sup> de Tourzel. Ce qui permet de l'affirmer, c'est que nous l'avons retrouvée sous son enveloppe dans les papiers du Roi et que, dans ces papiers, il en existe une autre, en minute, conçue presque dans les mêmes termes et écrite le 3 janvier 1796. A cette date, Madame Royale était hors de France depuis sept jours et M<sup>me</sup> de Tourzel n'avait pas été autorisée à l'accompagner. Mais on l'ignorait à Vérone. On n'y savait qu'une chose, c'est qu'une jeune femme, M<sup>me</sup> de Soucy, digne de cette mission par son éducation et sa naissance, et qui comptait des amis dans le gouvernement, avait été désignée par le Directoire, d'accord avec l'Autriche, comme compagne de route de la princesse, ce qui ne voulait pas dire d'ailleurs que M<sup>me</sup> de Tourzel eût été exclue du voyage.

C'est à d'Avaray qu'on devait ce renseignement. Parti au mois de novembre pour se rendre au camp de Condé et aviser avec le prince aux moyens d'approcher Madame Royale, il était revenu à Vérone sans avoir atteint son but. Il n'avait pas poussé plus loin qu'Innsbruck, averti là par les autorités autrichiennes que ni lui, ni le prince de Condé, ni aucun Français ne serait admis auprès de l'auguste voyageuse. Après avoir tenté en vain de fléchir ces ordres rigoureux, prévenu aussi que la date du

départ de Madame Royale n'était pas encore fixée, il n'avait pu que confier son indignation, ses regrets et les intentions du Roi à un gentilhomme bourguignon, M. de Rancy, descendu dans la même auberge que lui. M. de Rancy avait promptement gagné sa confiance en lui apprenant qu'il était le cousin de M<sup>me</sup> de Soucy et en s'offrant pour faire parvenir à Madame Royale, par l'intermédiaire de sa cousine, auprès de laquelle il espérait arriver, les communications que le Roi destinait à sa nièce.

D'autre part, d'Avaray avait rédigé pour les agens de Paris une note qui ne leur parvint qu'après le départ de Madame Royale et dont, par conséquent, ils ne purent faire usage.

« Comme il paraît, y était-il dit, que le projet d'échange se soutient et que l'exécution n'en est que retardée, il importe d'inspirer à la jeune princesse la plus grande aversion pour Vienne en lui laissant entrevoir que l'intention est de la marier à un archiduc qui, outre la disconvenance d'un pareil parti pour elle, lui donnerait un époux qui tombe du haut mal. Il sera bien aisé de la séduire par la comparaison en lui faisant tel qu'il est le portrait de M. le Duc d'Angoulême que le Roi lui destine avec l'expectative de la couronne. On pourra lui faire sentir que ce jeune prince choisi autrefois par le feu roi et la reine lorsqu'ils n'avaient pas d'enfans mâles, choisi maintenant par le Roi pour assurer son bonheur est le seul parti dans l'Europe, dût-il même être longtemps malheureux, qui convienne à une princesse du sang de France qui n'a à porter pour dot à tout autre que son infortune ou le prétexte à de nouvelles intrigues pour déchirer de nouveau sa patrie.

« La jeune princesse écoutera d'autant plus volontiers ces insinuations qu'elle est noble, fière et très mal disposée pour l'Autriche et ses tantes autrichiennes dont elle craint la tutelle. On pourra donc facilement parvenir, au cas où l'échange aurait lieu, à lui faire demander à grands cris de voir le Roi et d'être conduite à Rome auprès de ses tantes françaises. Elle le pourra même en gardant la nuance de sensibilité et de reconnaissance envers l'Empereur qui lui rend la liberté. Si elle passait à portée de M. le prince de Condé, il serait désirable aussi qu'elle témoignât la volonté de le voir. »

Ni cette note ni les lettres adressées à M<sup>me</sup> de Tourzel n'étant, comme nous l'avons dit, parvenues à leur destination en temps utile, il en résulte positivement que lorsque Madame Royale

était partie de Paris, personne n'avait pu l'entretenir des intentions de Louis XVIII, puisque personne ne les connaissait. M<sup>me</sup> de Tourzel n'en raconte pas moins dans ses Mémoires qu'elle l'entretint au cours de ses visites dans la prison du Temple et qu'elle les appuya en révélant à la princesse qu'elles étaient conformes à la volonté de ses parens, dont elle déclara tenir la confiance de Marie-Antoinette elle-même. Si respectables que soient ces dires rédigés de longues années après les événemens qu'ils relatent, l'in vraisemblance en est trop frappante pour qu'il y ait lieu d'y ajouter foi. Ils sont d'ailleurs formellement contredits par la lettre du Roi, en date du 29 septembre, citée plus haut, où Louis XVIII, en réduisant à ce qu'elles valent les intentions hypothétiques des souverains défunts, avoue la part d'invention qu'il se propose d'y ajouter et précise, en lui donnant son véritable caractère, ce que M<sup>me</sup> de Tourzel appelle « le vœu bien prononcé » de Louis XVI et de Marie-Antoinette. En réalité, il y avait déjà près d'une semaine que Madame Royale s'était mise en route lorsque, ainsi que l'établit la correspondance qui nous sert de guide, elle entendit parler pour la première fois de son futur mariage avec son cousin, le Duc d'Angoulême. On remarquera aussi qu'elle avait consenti, sans protester, à se rendre à Vienne, qu'elle n'avait pas demandé à être conduite à Rome, et qu'elle n'exprima pas le désir de voir le prince de Condé, ce qui achève de démontrer que ni les agens de Paris, ni M<sup>me</sup> de Tourzel n'avaient pu lui communiquer les instructions du Roi son oncle.

Le 26 décembre, le prince de Gavre, envoyé de l'Empereur, venu jusqu'aux environs de Bâle à la rencontre de Madame Royale, l'avait reçue des mains des autorités françaises. C'est lui qui devait la conduire à Vienne. Le 30, elle arrivait à Füessen, dans le Tyrol, non loin d'Innsbruck. Outre ses domestiques, elle avait avec elle M<sup>me</sup> de Soucy, la compagne que lui avait donnée le Directoire, et Hue, dont le dévouement à ses parens n'avait été égalé que par celui de Cléry. A Füessen, elle prit un repos de vingt-quatre heures. Là, comme aux différentes étapes de sa route, plusieurs de ses compatriotes se présentèrent pour lui offrir leurs hommages. Mais elle n'eut pas la liberté de les recevoir. La porte de son appartement rigoureusement surveillée par la police autrichienne et fermée à tout ce qui était Français ne s'ouvrit que pour son grand-oncle, l'électeur de Trèves et la

sœur de celui-ci, la princesse Cunégonde. Assurée de leur affectueuse complicité, Madame Royale, pour la première fois depuis son départ de Paris, put écrire au Roi une lettre que la princesse Cunégonde se chargea de faire parvenir à Vérone.

« Sire, j'attends avec impatience les ordres que mon Roi et mon oncle voudra me donner sur ma conduite future (1). Je désirerais extrêmement d'être dans vos bras, et de pouvoir vous dire combien je vous aime et l'attachement que j'ai pour vous, qui ne changera jamais. Je vais à Vienne où je montrerai à l'Empereur toute la reconnaissance que je lui dois pour le service qu'il m'a rendu en me donnant ma liberté. Mais j'assure mon oncle que quelque chose qui arrive, jamais je ne disposerai de mon sort sans vous en avertir et avoir votre consentement, et comptez sur votre nièce qui, comme son père, aimera toujours les Français et sa famille.

« Je demande pardon à mon oncle pour les Français égarés et je le prie de leur pardonner, et j'apporte à ses pieds les vœux et le respect de tous les bons Français.

« J'ai vu ce soir à Füessen l'électeur de Trèves, mon oncle, et la princesse Cunégonde, sa sœur. Cette dernière m'ayant surtout témoigné beaucoup d'amitié, je l'ai priée de vouloir bien faire rendre cette lettre à Votre Majesté, me méfiant de toutes les personnes qui sont près de moi. M<sup>me</sup> de Soucy me prie de présenter son profond respect aux pieds de son Roi. Elle est ici près de moi. J'arriverai à Vienne le 3 janvier, où j'attendrai les ordres de mon oncle; je le prie de compter sur mon attachement. — MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE. »

En recevant cet acte de soumission où Madame Royale n'avait pu faire allusion à des projets qu'elle ignorait encore, le Roi qui l'en supposait instruite fut aussi déçu qu'étonné. Il eut cependant l'esprit de n'en rien laisser voir et de feindre dans sa réponse de mettre le silence de la princesse au compte de sa timidité.

« Votre fermeté m'ençante, lui mandait-il; je ne m'y méprends pas, je vois bien que votre modestie, qualité bien louable, vous empêche de vous expliquer tout à fait sur un article bien intéressant et je ne vous cache pas que je vais faire passer une

(1) Le début de cette lettre est d'une importance capitale dans la question Louis XVII. Il prouve que, contrairement aux assertions des partisans de la survivance du petit roi, Madame Royale, en quittant la France, était convaincue de la mort de son frère.



copie de votre lettre à mon frère et à mon neveu, qui, depuis longtemps, ont déposé dans mon sein leurs vœux et leurs espérances à votre égard (1). Mon frère ne s'y trompera pas, il verra bien ce que vous voulez dire ; mais permettez-moi de plaider la cause de mon neveu qui, plus timide et moins expérimenté que son père et moi, ne verra peut-être pas aussi clairement que nous l'engagement que vous prenez dans votre lettre. Je vous prie donc, en répondant à celle-ci, de me dire quelque chose que je puisse lui faire voir et qui prouve que ce sera sans répugnance que vous accepterez l'époux que votre père et votre mère vous avaient choisi, lorsqu'il était à leur égard à peu près dans la même position où il se trouve à présent au mien, et qu'ils vous choisiraient encore, si nous étions assez heureux pour qu'ils fussent à ma place. Les choses sont bien changées depuis ce premier choix ; c'était un trône qu'ils vous assuraient ; aujourd'hui, c'est un trône ou une chaumière, il n'y a pas de milieu. Le premier est plus brillant, l'autre n'est pas moins noble et, avec une âme comme la vôtre, l'alternative est indifférente.

« Je ne peux pas me persuader que l'Empereur qui ne peut ignorer le vœu de vos parens, ni toutes les raisons de convenance qui semblent avoir écrit dans le ciel même votre mariage avec le Duc d'Angoulême, et qui ne m'a pas fait la moindre ouverture à ce sujet, veuille vous proposer un autre mariage. Cependant, quand je songe au refus réitéré qu'il m'a fait de vous rendre à ma tendresse, quand je réfléchis que M. le prince de Condé, s'il avait encore été aux environs de Bâle, n'aurait pas eu la permission de vous voir à votre passage en mon nom ni au sien, que M. d'Avaray mon ami, que j'avais envoyé à Inspruck vous porter les assurances de ma tendresse et de mon bonheur de vous savoir libre et en sûreté, s'est vu forcé de sacrifier à la prudence et à la nécessité d'éviter un refus public, qui serait devenu une scène scandaleuse, l'espoir de vous présenter, avec la lettre dont je l'avais chargé, l'hommage de son respect et de son attachement ; quand je réfléchis, dis-je, à toutes ces circonstances, il m'est impossible d'écarter tout soupçon, et je crois vous devoir des conseils à cet égard.

« Si l'on ne vous fait que des propositions indirectes et par des voies subalternes, il est au-dessous de vous de paraître y

(1) Il n'en existe pas trace dans leur correspondance antérieure.

faire attention ; mais si l'on vous en faisait de directes, voici la réponse que je désire que vous y fassiez : *Je fus engagée avec mon cousin le Duc d'Angoulême par mon propre vœu et par la volonté du Roi mon oncle, entre les mains duquel j'ai déposé mon engagement.* Cette réponse, soyez-en sûre, vous débarrassera de toute proposition ultérieure.

« J'ai été touché jusqu'aux larmes de la bonté de votre cœur envers les Français égarés et, si j'en trouve le moyen, je ferai connaître ce trait en France ; je n'en connais pas de plus propre à ouvrir les yeux des plus aveugles. Le pardon que vous me demandez pour eux est écrit dans mon cœur ; je ne suis pas frère de votre père pour rien et je me trouve heureux d'avoir ce trait de ressemblance avec lui. Je vous remercie des vœux que vous m'apportez de la part des bons Français ; je me rends auprès de vous l'interprète et le garant des leurs pour vous, et particulièrement de ceux qui m'approchent de plus près. »

Peut être sera-t-on surpris du dernier paragraphe de cette lettre répondant à une prière qu'à quelques jours de là, Madame Royale allait renouveler avec plus d'insistance. Il n'exprime pas entièrement, en effet, l'opinion du Roi et moins encore celle de d'Avaray qu'on avait entendu maintes fois la proclamer avec tant de fougue. Mais il importait avant tout de ménager le cœur jeune et sensible qu'on voulait conquérir ; il fallait lui donner sans marchander les satisfactions qu'il sollicitait. A cette nécessité dont le Roi se sentait aussi pénétré qu'il était désireux de marier sa nièce au Duc d'Angoulême, il eût, en ce moment, volontiers sacrifié les vengeances futures que d'Avaray lui présentait comme un moyen politique qu'à sa rentrée dans le royaume, exigerait l'intérêt de la couronne.

ERNEST DAUDET.

---

LES RELATIONS  
DE LA  
CHIMIE MINÉRALE  
AVEC LES AUTRES SCIENCES<sup>(1)</sup>

---

La chimie, jeune comme science, voit ses premières applications remonter au berceau même du genre humain. Dès que l'homme, dans sa lutte avec la nature, eut pris possession de son individualité, son esprit d'observation lui permit de reconnaître quelques-uns des phénomènes qui se produisaient autour de lui, puis d'en poursuivre l'étude. Il comprit l'importance du feu ; il reconnut bientôt que certaines substances métalliques pouvaient remplacer le silex dans la fabrication des armes. Dès lors, il apporta tous ses soins à cette primitive métallurgie du cuivre dont nous trouvons encore des exemplaires, plus ou moins transformés, dans les premières fondations de Babylone. Ce sont là des témoins peu explicites de la plus lointaine de nos civilisations.

Du reste, nous avons si bien apprécié cette importance du métal dans les différentes périodes de l'humanité que, sous un seul nom, nous avons confondu tous les siècles qui ont utilisé le même métal. Après l'âge du cuivre viendra l'âge du bronze. Au même moment l'or, qui va se rencontrer à l'état natif, sera connu et travaillé au marteau. Le fer, d'une préparation beaucoup plus difficile, ne pourra être utilisé que plus tard.

(1) Nous croyons devoir avertir le lecteur que quelques-unes de ces idées ont servi de matière à une conférence faite au Congrès des Arts et des Sciences de Saint-Louis.

En ces temps reculés, l'époque la plus féconde en applications chimiques fut celle qui correspond à la civilisation égyptienne. A la suite d'un grand nombre d'essais industriels, on put teindre les tissus avec la pourpre, travailler les métaux rares, fondre les émaux, fabriquer et façonner le verre, et préparer des liqueurs fermentées.

D'autre part, un petit peuple qui, en toutes choses, devait jeter le plus vif éclat sans produire d'applications nouvelles, cherchait à expliquer philosophiquement ces transformations de la matière. Les philosophes grecs dissertèrent longuement sur ce sujet. Empédocle ramena tous les corps que la nature peut nous présenter à quatre éléments : le feu, l'air, l'eau et la terre. Pour lui, ces éléments sont composés d'une multitude de particules très petites, indivisibles et insécables. Une telle théorie nous conduira aux atomes de Démocrite. Soit que nous prenions ces éléments pour des symboles, soit que nous les regardions comme une classification véritable des manifestations de la matière qui nous entoure, l'idée d'Empédocle, reprise par Aristote, enseignée par toutes les écoles, devait être pendant longtemps envisagée comme indiscutable. Épicure soutiendra la théorie des atomes, et Lucrèce, dans une divination poétique, pourra écrire :

*Principio, quoniam terrai corpus, et humor  
Aurarumque leves animæ, calidique vapores,  
Et quibus hæc rerum consistere summa videtur,  
Omnia nativo ac mortali corpore constant;  
Debet eodem omnis mundi natura putari.*

L'idée des quatre éléments va se retrouver intacte chez les chimistes arabes et chez les alchimistes du moyen âge, bien qu'elle subisse différentes transformations avec Paracelse qui reconnaît cinq éléments : l'esprit, le mercure, le phlegme ou l'eau, le sel, le soufre ou l'huile et la terre ; puis avec Beecher qui admet trois essences de terres : la terre vitrifiable, inflammable et mercurielle.

Cette théorie des quatre éléments régnera, sans conteste, jusqu'au moment où Stahl, professeur à l'Université de Halle, développera son importante conception du phlogistique. Pour Beecher, les corps combustibles et les métaux contenaient les trois terres réunies. Pour Stahl, cette terre inflammable devient le phlogistique. Le charbon, par sa combustion, donne de la chaleur et de

la lumière; il renferme donc du phlogistique. Lorsque l'on chauffe une chaux, c'est-à-dire un oxyde métallique, avec du charbon, il fixe ce phlogistique et donne un métal.

C'étaient là des idées importantes, parce qu'elles permettaient de réunir, en un corps de doctrine, les phénomènes d'oxydation et de réduction.

Tel était l'état de la science, lorsque Lavoisier, à la suite d'expériences mémorables, développa la notion de corps simples. Ce grand savant fit voir que le même corps peut changer d'état et il dégageda nettement, dans les phénomènes de la chimie, d'une part les poids des corps mis en réaction, et, d'autre part, la chaleur mise en liberté. En pesant les corps simples qui s'unissent entre eux et en pesant le composé produit, il établit nettement l'équation pondérale de la réaction chimique. En mesurant au calorimètre les chaleurs dégagées, il sépara la matière pondérable des agens impondérables. Toutes ces vues, d'ailleurs, se tenaient logiquement entre elles, et il était impossible d'étudier les phénomènes de la combustion, si l'on ne se faisait pas une idée exacte du passage d'un corps de l'état solide à l'état liquide et à l'état gazeux.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les expériences de Lavoisier sur la composition de l'air et de l'eau, sur l'augmentation de poids des métaux lorsqu'ils s'oxydent, sur les phénomènes de la combustion, de la respiration et de la production de la chaleur animale, de la fermentation, enfin la création de la nomenclature. Ces idées nouvelles ont renversé la théorie du phlogistique. Elles ont apporté de la clarté dans les laborieuses recherches des alchimistes, elles ont préparé la voie à l'étude de la chimie organique et de la chimie biologique; elles ont donné aux réactions chimiques la rigueur et l'exactitude. En un mot, elles ont fondé la chimie à l'état de science.

A partir de cette époque, nous pouvons diviser en trois grandes périodes les multiples recherches qui seront poursuivies dans différens pays. Dans une première période, se dégagera l'idée des élémens. Dans une deuxième, les lois chimiques seront établies, et, dans une troisième, on déterminera les poids atomiques de ces mêmes élémens.

La première période comprend les études d'un grand nombre de chercheurs, mais, parmi ceux-ci, quatre noms émergent au-dessus de tous les autres : Scheele, dont le génie chi

mique devait enrichir notre science; Priestley, esprit tout à la fois très original et très conservateur; Cavendish, dont les analyses n'ont pas été surpassées; et enfin Humphry Davy qui, par la découverte des métaux alcalins et alcalino-terreux, expliquait la constitution des terres et consacrait définitivement l'idée des élémens.

La deuxième période nous présente les législateurs de notre science. Wenzel, à la suite des travaux de Rouelle, précise nos connaissances sur les sels et sur les doubles décompositions. Richter publie les premières tables de neutralisation des acides et des bases. Proust formule la loi de la constance des proportions (1806); et, en même temps, Dalton expose d'une façon complète la loi des proportions multiples, dont un premier aperçu avait été donné, en 1803, à la Société littéraire et scientifique de Manchester. Comme nous le verrons plus loin, l'importance de la loi de Dalton ne fut appréciée à sa juste valeur que beaucoup plus tard. Enfin, en 1808, Gay-Lussac indiqua les lois si simples des combinaisons gazeuses. Par leur énoncé, Gay-Lussac venait apporter à l'idée de combinaison une rigueur véritablement mathématique.

Dès lors, l'étude des poids des différens élémens qui entrent dans la combinaison put être poursuivie avec succès, surtout lorsque furent connues la loi de l'isomorphisme de Mitscherlich (1819) et la loi des chaleurs spécifiques de Dulong et Petit (1819). Dans cette troisième période, où la précision expérimentale sera portée à ses dernières limites, à côté des recherches de Victor Regnault, de Faraday, de Marignac et de beaucoup d'autres, les travaux les plus importants, publiés sur le sujet qui nous occupe, seront ceux de Berzélius, de Dumas et de Stas.

Le magnifique effort de Berzélius nous fournira une étude aussi complète que possible de la plupart de nos corps simples. Ces expériences seront reprises avec le plus grand soin par Dumas qui fixe d'abord la composition en poids de l'eau et de l'air, puis, qui nous donne un certain nombre de poids atomiques et, parmi ceux-ci, celui du carbone, pivot de toute la chimie organique.

Stas reprend ensuite l'étude de ces questions, et, à propos de l'hypothèse de William Prout sur l'unité de la matière, il établit nettement que les poids atomiques ne sont pas des multiples de l'unité. Les expériences de Stas resteront dans notre science comme un modèle d'exactitude.

Et pendant cette période qui demandera environ un siècle, les théories, par lesquelles nous relierions l'immense détail de notre science, auront eu le temps de changer plusieurs fois.

Nous avons vu précédemment comment les idées de Lavoisier ont remplacé la théorie du phlogistique. Plus tard, Humphry Davy, après ses belles découvertes, donne à l'électricité un rôle prépondérant et crée la théorie électrochimique, reprise et modifiée par Berzélius. Puis viennent les recherches sur les densités de vapeurs et, à la suite de discussions prolongées, de nombreux chimistes abandonnent les chiffres de Berzélius et suivent la notation dite des équivalens, proposée par Wollaston et adoptée par Gmelin, Liebig et Dumas.

Mais Gerhardt, considérant comme équivalentes les quantités d'acide chlorhydrique, d'eau et d'ammoniaque qui correspondent à des volumes égaux, proposera bientôt un système de poids atomiques auquel se rallient : en France, Laurent, Wurtz ; en Angleterre, Williamson, Frankland ; en Allemagne, Hoffmann, Kékulé, Baeyer ; en Italie, Cannizaro. L'hypothèse d'Avogadro et d'Ampère sera reprise, et une distinction nette entre les atomes et les molécules permettra de reconstituer la théorie atomique sur la grande loi de Dalton.

Bien avant cette période, la chimie était divisée en deux grands chapitres : la chimie minérale et la chimie organique.

L'étude de la chimie organique avait été commencée avant les recherches de Lavoisier. Pendant plus d'un siècle, les savans essayèrent tout d'abord d'isoler les principes immédiats qui se rencontrent dans les végétaux et les animaux. Ces études furent poursuivies de tous côtés avec des succès divers et dotèrent la chimie d'un grand nombre de composés nettement définis, et dont certains avaient des propriétés thérapeutiques importantes. L'analyse de tous ces corps fut assez délicate, et, comme il arrive dans les sciences, rien de définitif ne put être établi tant que les méthodes analytiques ne furent pas portées à un point suffisant d'exactitude. Ce n'est qu'après ce premier travail qu'il a été possible de classer ces innombrables composés.

Différentes théories se succédèrent ensuite, et, enfin, la synthèse vint terminer l'œuvre commencée. Nous rappelons les grandes recherches de Berthelot sur ce sujet : synthèse des principes immédiats des graisses animales, des alcools, des acides, des carbures, et en particulier de l'acétylène, du camphre,

de différentes essences, etc., etc. La force vitale admise par Berzélius, par Liebig et par Gerhardt n'existera plus. L'homme, dont le pouvoir est borné en tant de choses, peut faire la synthèse de la matière organique inerte.

Les schemas de Kékulé viendront bientôt donner à la chimie organique une orientation nouvelle ; la reproduction des composés les plus compliqués se poursuivra avec succès. Graebe et Liebermann feront la synthèse de l'alizarine et, plus tard, dans une magnifique étude de l'indigo, Baeyer pourra annoncer que la place de chaque atome de la molécule de cette matière colorante a été déterminée par l'expérience. De ces recherches, sortiront les différentes synthèses de l'indigo. Enfin Emil Fischer vient de réaliser les synthèses des sucres et d'ouvrir ainsi à la biologie de nouveaux horizons.

Depuis une cinquantaine d'années, la chimie du carbone a formé un chapitre à part et nous avons eu le merveilleux spectacle de son développement et de ses importantes applications industrielles. Au point de vue de la recherche, la chimie organique, dont les théories fécondes se sont transformées lentement, n'éprouve plus aucune difficulté pour établir la composition des innombrables dérivés qu'elle étudie. Au contraire, la chimie minérale, qui a suscité tant d'efforts pour établir l'analyse qualitative et quantitative des différens composés, est loin d'être parfaite. Cette partie de la science est encore en évolution : c'est que certains élémens sont incomplètement étudiés.

Le grand nombre de corps simples que comprend la chimie minérale augmente cette difficulté.

Lorsque les poids atomiques eurent été en partie établis, l'effort qu'a nécessité l'étude de la chimie organique a fait diminuer le nombre des recherches de chimie minérale. Mais aujourd'hui que les grandes lignes de la chimie organique sont tracées, et qu'à la place de la forêt vierge, comme le disait Hofmann, on voit apparaître une ville entière, harmonieusement tracée, l'étude de la chimie minérale a été remise en honneur.

Cependant cette chimie minérale poursuivait ses découvertes. Un certain nombre d'éléments nouveaux, rares pour la plupart, ont été isolés dans les trente dernières années. Lecoq de Boisbaudran, en 1875, a retiré de la blende des Asturies un nouveau métal bien curieux fondant à 30°, le gallium. Winkler, à la suite



d'analyses très délicates, a obtenu le germanium, en partant de l'argyrodite de Freiberg. Enfin, en 1886, l'auteur de cet article a pu isoler le fluor qui, bien qu'assez répandu dans la nature, avait résisté jusque-là aux efforts d'Humphry Davy, de Louyet, des frères Knox, de Fremy et de Gore.

Dans ces dernières années, une autre série de découvertes a vivement frappé l'attention des savans. A la suite d'expériences délicates sur la détermination de la densité de l'azote, préparé par réaction chimique, ou retiré de l'air, lord Rayleigh a déclaré que la différence, qui portait sur la troisième décimale de ses chiffres, devait être attribuée à l'existence d'un élément gazeux plus lourd que le gaz azote et qui se trouvait dans notre atmosphère. Après cette détermination physique, lord Rayleigh et sir William Ramsay isolèrent le gaz argon, puis sir William Ramsay obtint les satellites de l'argon, tels que le krypton, le xénon et le néon. Ces études le conduisirent aussi à reconnaître et à étudier, à la surface de la terre, l'hélium dont les raies spectrales avaient été simultanément découvertes dans le soleil par sir Normann Lockyer et par Janssen. Ce sont là de beaux résultats, d'autant plus curieux qu'il s'agit d'une série de corps gazeux qui, par leur paresse chimique, embarrassent beaucoup le savant et le philosophe.

Mais il est un groupe de métaux qui, malgré les efforts continus des chimistes, n'a pu encore être complètement étudié. Nous voulons parler des terres rares divisées en deux séries : celle du cérium et celle de l'yttrium.

En 1751, Cronstedt découvrit la célite dans une mine de Bastnaes. En 1794, Gadolin indiqua l'existence d'une terre rare, l'yttria, dans un minéral noir et pesant qui se rencontrait abondamment aux environs d'Ytterby et qui, plus tard, fut nommé gadolinite. Le cérium fut caractérisé comme élément, en 1804, par Berzélius et Hisinger en Suède, et par Klaproth en Allemagne. Des recherches nombreuses et assez confuses suivirent ces premiers travaux jusqu'au moment où Mosander, en 1839 et 1842, sépara le lanthane et le didyme du véritable cérium. L'étude du cérium et de ses composés fut enfin complétée par les recherches magistrales de Clève, par celles de Marignac, de Brauner, de Wyruboff et Verneuil. Plus tard, le didyme de Mosander fut séparé en deux élémens, le praséodyme et le néodyme, par Auer von Welsbach.

Puis l'étude du samarium fut poursuivie par Clève, Lecoq de Boisbaudran, Demarçay, Brauner et Bettendorf. En étudiant le fractionnement du samarium, Demarçay indiqua l'existence d'un nouvel élément, l'europium.

En même temps que Mosander terminait ses travaux sur le cérium, il reprenait l'étude de l'yttria et en séparait l'erbine et la terbine. Cette étude fut continuée par Clève, Marignac, Crookes, Delafontaine. Clève démontra nettement, en 1879, que l'erbine est un mélange de plusieurs terres, et, depuis cette époque, de nombreuses recherches sont poursuivies sur ce sujet.

Quatre élémens : l'yttrium, l'ytterbium, l'erbium et le scandium de Nilson, paraissent indiscutables. Les beaux travaux de Clève ont montré qu'il existait, dans ce groupe, d'autres élémens, et, en particulier, l'holmium.

Enfin de ce même groupe de l'yttria, Marignac a séparé une terre que Lecoq de Boisbaudran a nommée oxyde de gadolinium.

Malgré les efforts continus de l'École suédoise, malgré les recherches de tant de savans, Berzélius, Mosander, Clève, Nilson, Crookes, Marignac, Lecoq de Boisbaudran, Demarçay, Brauner, Wyruboff et Verneuil, Urbain, cette question capitale des terres rares est loin d'être terminée. La séparation de ces différens oxydes reste une des opérations les plus délicates de la chimie, et, cependant, lorsque l'on compare des élémens aussi voisins, on sent combien leur étude complète présenterait d'intérêt pour la science.

Du reste, cette chimie minérale ne s'est jamais arrêtée et l'on peut dire qu'elle a bénéficié de toutes les découvertes réalisées dans les autres sciences.

L'exemple le plus frappant que nous puissions en donner est celui de l'analyse spectrale. On se souvient que Wollaston, dès 1802, avait indiqué la discontinuité du spectre solaire. Plus tard, en 1815, Fraunhofer a étudié les raies obscures de la lumière solaire, et les raies lumineuses de certains spectres. Après les nombreux travaux de Brewster, de Wheatstone, d'Alter, d'Angström, de Masson et de Plucker, il faut arriver jusqu'à la grande découverte de Kirchhoff, en 1860, pour connaître la parfaite concordance des raies brillantes des spectres, et des raies noires du soleil et des étoiles.

Dès lors, l'analyse spectrale est établie par Kirchhoff et Bunsen, et ces savans démontrèrent tout de suite son importance par la découverte de nouveaux élémens : le rubidium et le césium. La chimie minérale s'empare de l'analyse spectrale. Sir William Crookes caractérise le thallium, isolé bientôt par Lamy. Reich et Richter découvrent l'indium. Puis vient la découverte du gallium. Enfin, dans les mains de nombreux savans, Bunsen, Thalen, Clève, Nilson, Crookes, Lecoq de Boisbaudran, Demarçay, Becquerel, Benedicks, cette méthode peut être appliquée à l'étude si difficile des terres rares.

Le phénomène si simple du renversement des raies devait étendre l'empire de la chimie analytique jusqu'aux confins des dernières étoiles visibles. Il devait démontrer que la même matière est distribuée dans tout l'univers. En effet, Kirchhoff reconnut la présence, dans l'atmosphère du soleil, du sodium, du calcium et du baryum, du manganèse, du fer, du chrome, du cuivre et du zinc. Plus tard, Angström et Thalen indiquèrent l'existence, dans le soleil, de l'hydrogène, du magnésium et de l'aluminium. Sir Normann Lockyer, dans ses belles recherches spectrales sur l'analyse des astres, nous a démontré que le soleil renfermait aussi du cadmium, du strontium, du cérium, du plomb et du potassium. Huggins poursuivit l'étude du spectre des étoiles et des nébuleuses ; il y rencontra les mêmes corps simples. Le P. Secchi établit que le spectre des comètes fournit les raies des hydrocarbures.

Toute cette grande question a été reprise et mise au point, grâce à des méthodes nouvelles par Rowland, professeur à l'Université de Baltimore. Ce savant a donné, sur la composition du soleil, d'après l'étude de son spectre, les résultats les plus importans que nous possédions. Il a relevé 20 000 raies, dont un tiers seulement fournit des coïncidences certaines avec nos raies terrestres. Il est vrai que, dans ces coïncidences, se trouvent les raies les plus fortes des corps simples. De cette belle étude, Rowland conclut que la terre, portée à la température du soleil, donnerait un spectre à peu près semblable.

La chimie minérale a encore utilisé l'analyse spectrale pour l'étude des spectres de bandes. Ces spectres ont servi aux chimistes comme moyen analytique.

S'il était besoin d'un autre exemple pour démontrer la fusion de la chimie minérale et de la physique, nous pourrions rap-

peter les applications si nombreuses de l'électrolyse, utilisées par les chimistes. A peine Volta a-t-il publié sa grande découverte de la pile électrique qu'immédiatement Carlisle et Nicholson l'utilisent pour la décomposition de l'eau, et, peu d'années après, Humphry Davy prépare, par ce procédé, les métaux alcalins et alcalino-terreux. Ces métaux devaient eux-mêmes servir à isoler le bore, le silicium, le magnésium et l'aluminium.

Depuis cette époque, une année ne s'écoule pas sans mettre à contribution l'électrolyse pour augmenter le champ de nos découvertes. Un grand nombre de métalloïdes et de métaux sont obtenus aujourd'hui par ce moyen, et l'agent le plus actif de la chimie minérale, le fluor, n'a pu être isolé que par cette méthode. Mais nous devons rappeler aussi que l'étude de l'électro-chimie et les belles recherches de Faraday sur la conductibilité électrique, recherches complétées et étendues par Kohlrausch, ont fourni aux chimistes une direction nouvelle et de précieux enseignemens. Si bien que lord Rayleigh a pu dire au Congrès de l'Association britannique de Montréal : « C'est par l'étude de l'électrolyse que nous pourrons augmenter nos connaissances sur les réactions chimiques et sur les forces qui les produisent ; à mon avis, le premier progrès de la science se fera dans cette voie. »

Cette pénétration de la chimie par la physique est devenue plus complète à la suite des recherches magistrales de Henri Sainte-Claire Deville sur la dissociation. En étudiant d'une façon systématique la décomposition incomplète d'un certain nombre de corps et en rattachant par un lien étroit cette dissociation à l'évaporation, Deville a fait tomber les barrières qui séparaient les phénomènes physiques des phénomènes chimiques. Il a rendu compte d'un grand nombre de réactions incomprises ; il a expliqué comment s'accomplissent les réactions inverses et comment se sont formés les minéraux dans leurs filons métalliques.

Henri Debray a, de suite, démontré l'importance des idées de Deville par ses expériences élégantes sur la dissociation du carbonate de chaux et des sels hydratés. Cette question de la dissociation touchait par certains points aux phénomènes d'équilibre dont il est fait mention dans l'important mémoire de Berthelot et Péan de Saint-Gilles sur les vitesses d'éthérification. Mais nous ne voulons pas aborder l'historique de cette question. Il

nous suffira de rappeler que, de tout temps, les deux sciences, physique et chimie, se sont prêtés un mutuel appui. Victor Regnault a commencé ce grand mouvement de la physico-chimie, agrandi par les travaux de Joule, illustré par les brillantes découvertes de Deville et poursuivi ensuite avec tant d'éclat par Gibbs, Van der Vals, Van't Hoff et Arrhénius.

Dans un ordre d'idées différent, nous rappellerons les beaux travaux de Pasteur sur la dissymétrie moléculaire qui ont été le point de départ des recherches si originales de Lebel et de Van't Hoff sur l'isomérisation des corps doués de pouvoir rotatoire. A chaque instant la chimie minérale s'appuie sur les données de la physique. La détermination des constantes physiques se poursuit chaque jour dans le laboratoire. Souvent, c'est le seul gage de la pureté de nos produits. Dans les cas douteux, où il devient difficile d'établir un poids atomique, la loi de Dulong et Petit nous donne de précieux enseignements. Enfin toute la thermo-chimie, établie avec tant de succès par Berthelot et par Thomsen, n'utilise que les méthodes de la calorimétrie.

Il est une autre partie de la physique qui est appelée à rendre des services à la chimie minérale et qui, dans ces dernières années, a pris un grand développement: nous voulons parler de l'obtention facile des hautes et des basses températures. Dans la métallurgie et la céramique, l'industriel, depuis des milliers d'années, a utilisé de hautes températures pour obtenir des métaux, des verres et des terres cuites. Ces températures élevées étaient produites par la combustion du bois ou du charbon. Plus tard, les savants ont concentré la chaleur solaire au moyen des miroirs et des verres ardents pour réaliser quelques expériences intéressantes. Il y a deux siècles, l'importance de l'action de la chaleur dans les différentes réactions était si bien appréciée qu'elle a servi de base à la théorie du phlogistique de Stahl. Et lorsque la chimie s'est constituée à l'état de science, les idées de Lavoisier sur la combustion ont été le point de départ de cette profonde transformation.

L'emploi du chalumeau à hydrogène et à oxygène permit, en 1802, à Robert Hare, professeur à Philadelphie, d'obtenir des températures plus élevées que celles des fours industriels les plus puissants et de réaliser en petit plusieurs expériences très curieuses, telles que la fusion du platine et la volatilisation de la silice. On sait quelle heureuse application Deville et Debray

furent plus tard du chalumeau à hydrogène pour l'étude de la métallurgie des métaux du platine.

Enfin la question du chauffage des fours ordinaires, après de grandes discussions, a été fixée, comme pratique et comme théorie, par les travaux d'Ebellen et les importantes recherches de Siemens. A chacune de ces étapes, correspond un ensemble de découvertes, soit que l'étude d'un certain nombre de réactions fût poussée plus loin, soit que de nouveaux composés vissent enrichir la science et finalement l'industrie. Mais le chalumeau à oxygène et à hydrogène ne permet d'atteindre qu'une température de 1800°. Le point de fusion du platine, mesuré par Violle est de 1775°. Il était utile d'étudier nos réactions chimiques au delà de cette température.

Lorsque nous avons voulu reproduire le diamant, nous avons vite reconnu que nos recherches devaient s'étendre et embrasser l'étude des différentes variétés de carbone. Cette question, ainsi généralisée, comprenait un chapitre intéressant qui était celui de la solubilité du carbone dans les métaux en fusion. Comme un certain nombre de ces métaux avaient un point de fusion très élevé, nous avons entrepris des expériences au moyen du chalumeau à gaz oxygène et hydrogène.

Dans ces conditions, la fusion du métal, en présence d'un excès de charbon, se produit dans une atmosphère riche en vapeur d'eau, c'est-à-dire oxydante. D'autre part, la combustion du charbon et la vapeur du carbone fournissent un milieu réducteur. De telle sorte que, si l'on n'atteint pas une température constante, il est impossible d'obtenir un équilibre défini entre ces différentes réactions. De plus, on n'arrive pas, dans ces conditions, à des réactions complètes, et les résultats sont variables d'une expérience à l'autre.

Déjà différents chercheurs, parmi les savans et les industriels, avaient tenté d'utiliser la température élevée de l'arc électrique, découvert il y a un siècle, par Humphry Davy. Mais ces essais ne pouvaient être poursuivis avec succès, avant la mise au point de la machine dynamo-électrique. La découverte de Gramme et le perfectionnement continu des dynamos mettaient enfin, dans la main des chimistes, une source puissante de courant électrique qu'il était facile de transformer en chaleur.

Par une coïncidence assez curieuse, notre science a pu, en quelques années, reculer les frontières connues de la chaleur et

du froid. Après les expériences si importantes de Cailletet, qui ont servi de point de départ à ces nouvelles études, après les recherches originales de Raoul Pictet, d'Olszewski, de Wroblewski, sir James Dewar a pu obtenir de l'hydrogène liquide à l'état statique et, par l'ébullition de ce dernier, descendre à la température la plus basse obtenue jusqu'ici, celle de la solidification de l'hydrogène, —  $252^{\circ},5$ , c'est-à-dire  $20^{\circ},5$  au-dessus du 0 absolu. L'échelle maniable de nos températures s'est donc considérablement agrandie.

Moins heureux que sir James Dewar, nous n'avons pu, dans la longue série d'expériences que nous avons exécutées au moyen du four électrique, déterminer d'une façon exacte à quelle limite extrême de température nous étions parvenu.

A la suite d'expériences délicates, Violle a donné comme point de volatilisation du carbone la température de  $3\ 500^{\circ}$ . Mais, ainsi que nous le démontrerons plus loin, la température de l'arc grandit avec l'intensité du courant, et la question de la mesure de ces températures élevées exige de nouvelles recherches. Pour fixer dès lors les conditions de nos essais, nous avons indiqué avec soin le voltage et l'ampérage du courant et la durée de l'expérience. Le diamètre des électrodes et la capacité du four avaient été établis au préalable et restaient constans.

Tout d'abord, nous avons reconnu qu'à la température de notre four électrique, les oxydes métalliques, regardés jusqu'à présent comme irréductibles, sont facilement décomposés. De même, des réactions qui étaient limitées aux plus hautes températures de nos fourneaux ordinaires, sont devenues totales. Un grand nombre de nos corps composés ont été dissociés à ces températures élevées, et, par contre, de nouvelles séries de combinaisons définies et cristallisées ont été obtenues. Nous avons préparé ainsi des composés inconnus, présentant une grande stabilité, tels que les carbures, les borures et les siliciures. La plupart de ces nouveaux composés binaires peuvent aussi être détruits en tout ou en partie si nous augmentons l'intensité du courant, c'est-à-dire la température.

Quelques-uns de ces carbures nous présenteront une gamme bien nette de dissociation. Nous retrouvons aussi, aux environs de  $3\ 000^{\circ}$ , les mêmes lois générales qui régissent la décomposition des corps par la chaleur à des températures plus basses. De même, l'ébullition d'un mélange de cuivre et de plomb, d'étain et de

plomb ou de cuivre et d'étain, présentera entre 2000° et 3000° les mêmes particularités qu'un mélange d'eau et d'éther, d'eau et d'alcool, d'eau et d'acide formique. Les lois qui président au fractionnement de deux liquides, par distillation, s'appliquent donc à l'ébullition des métaux à très haute température.

Avec notre four électrique, nous opérons dans une atmosphère réductrice, et, si l'on utilise un courant assez intense, on obtient très rapidement une température constante, qui est celle de l'ébullition de la chaux vive. Au contraire, si l'on place la substance à étudier très près de l'arc, c'est-à-dire très près du conducteur gazeux de vapeur de carbone qui réunit les électrodes, la température s'élève avec l'intensité du courant. Une réaction chimique va nous le démontrer.

Avec un courant de 10 ampères sous 50 volts, la réduction de l'acide titanique par le charbon fournit un oxyde de couleur bleu indigo. Avec 300 ampères et 70 volts, on obtient une masse fondue d'azoture jaune, tandis que la haute température d'un arc de 1200 ampères sous 70 volts donne un carbure de titane exempt d'azote. Avec un courant aussi intense, l'azoture de titane ne peut plus se former; sa dissociation, par la chaleur, est complète et le carbure seul peut subsister. Nous avons rencontré, en poursuivant cette étude, d'autres exemples de combinaison, puis de décomposition sous l'action d'un arc électrique de plus en plus intense.

La chimie organique touche à la biologie : de là sa grandeur, et aussi ses difficultés. La chimie biologique ne pouvait se développer qu'après l'étude systématique de la chimie du carbone. Durant un siècle, on a pensé que la chimie biologique n'utilisait dans ses multiples transformations que quatre corps simples : le carbone, l'hydrogène, l'azote et l'oxygène. Mais dans ces dernières années, nos idées, sur ce point, se sont considérablement modifiées. On savait depuis longtemps que le fer était indispensable aussi bien dans le règne végétal que dans le règne animal. De plus, Raulin avait démontré, par de curieuses expériences, l'importance de traces de métaux étrangers sur la culture de *Aspergillus niger*. Ces expériences avaient été oubliées : elles venaient trop tôt.

Mais, sur ce sujet, les découvertes apparaissent aujourd'hui de plus en plus nombreuses. C'est ainsi que les belles recherches de Frederick et celles de Henze nous ont montré que le cuivre



fait partie de l'hémocyanine du sang des poulpes et des crustacés. Nous savons maintenant que l'iode et le brome doivent se rencontrer dans la glande thyroïde; ces corps simples deviennent indispensables à la marche régulière de la vie normale. L'existence de l'arsenic, il y a quelques années, n'était pas connue dans les tissus animaux. Armand Gautier, à la suite d'expériences très délicates, vient d'établir que l'arsenic se rencontre constamment dans les tissus kératiniques et la glande thyroïde. Gabriel Bertrand a démontré l'existence normale de l'arsenic dans les cellules vivantes de poissons pêchés à 3 000 mètres au fond des mers.

De même, une trace d'un autre corps simple, tel que le manganèse, va intervenir, sous forme de ferment soluble dans les oxydases. On comprend alors l'importance de nos différens corps simples, et l'on voit que, parfois, à l'état de traces, leur rôle physiologique peut être des plus importants. Nous savons depuis longtemps que le soufre fait partie de la molécule de l'albumine, bien que nous soyons encore ignorans des phénomènes de transformation qui amènent ce corps simple dans des combinaisons complexes.

Il est bien évident que de grandes découvertes restent encore à réaliser dans cette voie. Nous ne faisons qu'aborder aujourd'hui l'étude de nos différens élémens dans les groupemens carbonés, au point de vue physiologique : on peut dire que la physiologie de la cellule est entièrement à faire. Nous sommes heureux de reconnaître qu'au moyen des réactions microchimiques on commence à aborder ce sujet.

La biologie réunit donc à nouveau la chimie minérale et la chimie organique. C'est qu'en effet il n'y a qu'une science chimique; toute séparation est artificielle. De même que l'énergie est une, la chimie est une.

Les belles études de Curtius sur l'acide azothydrique, nos recherches sur les carbures métalliques et sur les hydrures alcalins et alcalino-terreux établissent que les deux chimies se pénètrent sans cesse et démontrent l'unité de la science. Cependant, la chimie minérale possède une technique particulière. Pour faire des découvertes dans cette science, il faut atteindre la précision de la physique. Quelques exemples feront mieux comprendre ma pensée.

Lavoisier n'a renversé la théorie de Stahl qu'à la suite d'ex-

périences rigoureuses préparées avec le plus grand soin et la plus grande exactitude. Nous rappellerons à ce propos ses recherches sur la combustion, sur la respiration et sur la fermentation.

Cavendish, lorsqu'il a étudié l'action de l'étincelle électrique sur un mélange d'oxygène et d'azote, a poussé son expérience jusqu'à ce qu'il restât une très petite quantité d'un gaz incapable de se combiner avec l'oxygène. Il en mentionne l'existence. Depuis cette époque, il y a plus d'un siècle, dans combien d'universités, de lycées et de gymnases n'a-t-on pas répété cette expérience de Cavendish? Et cependant personne, pendant un siècle, n'a terminé cette analyse. On la commençait, on ne la finissait pas. Celui qui l'eût conduite patiemment jusqu'à l'absorption complète de l'azote aurait découvert l'argon. Il a fallu que lord Rayleigh déterminât les densités du gaz, en répondant de la troisième décimale, pour que cette découverte prit corps. La méthode est élégante, mais le détour est bien long.

Nous pouvons citer un autre exemple. Lorsque Gay-Lussac découvrit, en 1815, le cyanogène, ce premier exemple d'un composé jouant le rôle de corps simple, ce premier radical formé d'azote et de carbone, il le prépara en chauffant modérément du cyanure de mercure pur et sec. Il se produit, dans ces conditions, un dédoublement en gaz cyanogène et en mercure. L'expérience est des plus simples. Proust, peu d'années auparavant, avait, lui aussi, chauffé du cyanure de mercure dans une cornue. Il avait obtenu de l'ammoniaque, un composé d'apparence huileuse, du gaz carbonique, de l'azote et de l'oxyde de carbone. C'est que Proust employait du cyanure humide. La différence dans la façon de faire la même expérience, avec deux hommes de la valeur de Gay-Lussac et de Proust, nous a semblé assez intéressante.

Revenons à cette préparation du cyanogène de Gay-Lussac. Il restait au fond de sa cornue une poudre noire en petite quantité. Après avoir établi la formule du cyanogène, l'existence de l'acide cyanhydrique, des cyanures, des cyanates, il fit l'analyse de cette poudre. Elle avait exactement la composition du cyanogène. Gay-Lussac l'indique, mais il se garde bien d'aller plus loin, et il a fallu attendre les belles recherches de Troost et Hautefeuille, publiées en 1873, pour connaître les lois de la trans-

formation du cyanogène en son polymère le paracyanogène.

Nous pourrions encore sur ce point citer la méthode de travail d'Humphry Davy; rappeler que Wöhler était un maître dans l'analyse chimique et résumer les recherches de Berzélius ou de Stas. Si nous nous arrêtons sur ce sujet, c'est que nous le regardons comme très important. Beaucoup de grandes recherches restent encore à poursuivre en chimie minérale; mais, pour les réaliser, les méthodes doivent s'affiner et atteindre une grande précision. En un mot, la recherche expérimentale, en chimie, doit présenter la rigueur des expériences de physique.

Mais revenons aux rapports de la chimie avec les autres sciences. Nous avons indiqué précédemment ceux de la physique et de la biologie. Nous ne nous étendrons pas outre mesure sur ce point. Rappelons seulement que l'astronomie, grâce à l'analyse spectrale, œuvre commune de la physique et de la chimie, a pu étendre et développer certaines de ses théories jusqu'à la dernière étoile visible à notre horizon. De plus la méthode spectroscopique Doppler-Fizeau a rendu de grands services pour la détermination de la vitesse des corps célestes.

Notre chimie va aussi se réclamer des mathématiques par deux points importants. Elle se rattachera à la statique par la stéréochimie et le groupement des atomes dans l'espace, les questions de symétrie et l'analyse combinatoire qui étudie les combinaisons des objets associés dans différentes conditions. Elle se rattachera encore aux mathématiques par un côté dynamique, en invoquant les principes de la mécanique moléculaire en ce qui touche la conservation de l'énergie et la théorie mécanique de la chaleur.

L'analyse chimique sera la base de la minéralogie, car cette science définit l'espèce d'après sa composition. La minéralogie étudie, non seulement les produits de la nature, mais encore les innombrables composés qui sortent de nos laboratoires. Enfin, c'est grâce aux méthodes de la chimie que la synthèse des minéraux a pu être produite. Par reconnaissance sans doute, la minéralogie, à la suite des belles études de Mitscherlitch, nous a donné la loi importante de l'isomorphisme.

Les rapports de la chimie avec la géologie devraient être très étendus; ils sont au contraire restreints. Dans quelques questions, cette science a utilisé les résultats de la chimie pour expliquer la formation des bancs salins de Stassfurt,

du gypse, du nitre. Quelques tentatives ont été poursuivies pour classer les roches d'après leur composition, mais sur ce point il reste beaucoup à faire.

La plupart des sciences auront besoin du concours de la chimie et l'historien lui-même viendra lui demander l'âge des fondations superposées des ruines de Babylone, en lui apportant à analyser les objets de bronze ou de cuivre que les dernières fouilles auront mis dans ses mains.

Quant aux applications industrielles des différentes sciences, bien peu ne seront pas justiciables de la chimie. L'ingénieur en aura un besoin constant. Les études poursuivies sur les métaux et les alliages ont donné toute leur valeur aux machines, aux navires et aux armes à feu. Mais deux chapitres des applications des sciences dépendront absolument des progrès de la chimie : nous voulons parler de l'industrie chimique et de l'économie rurale qui transforment la fortune des États, mélangent les peuples et modifient les conditions de leur existence.

Il ne nous appartient pas de développer ce côté de la question ; il nous suffit de l'avoir indiqué et de rappeler, pour terminer, la somme d'efforts que ces recherches ont nécessités. Au milieu de ces transformations incessantes, de ces progrès continus, nous voyons que la recherche scientifique n'a jamais eu qu'une méthode : l'expérience. Le mot de Faraday est toujours vrai : « La chimie est une science essentiellement expérimentale. »

HENRI MOISSAN.

---

---

# LA ROUTE S'ACHÈVE

— — — — —  
TROISIÈME PARTIE (1)  
— — — — —

## XVI

Pierrè s'arrêta. Il venait d'apercevoir là, subitement; au détour de la dune, un marabout en ruine. C'était le même petit cube blanc, coiffé en dôme, semblable à tous ceux qui, sur cette terre d'Afrique, étoient l'horizon des solitudes. Trois ou quatre loqueteux à la face desséchée, minables, semblant garder cette ruine, tombe de quelqu'un des leurs qui fut aimé et vénéré parmi eux, étaient venus au-devant de lui, sortis de mesures enfoncées dans le sable. L'un, très vieux, prit son cheval par la bride et lui souhaita la bienvenue.

C'était dans la région des grandes dunes mouvantes.

Il était las. L'étape avait été longue et pénible. Le soleil, un instant immobile, très bas, s'était mis à descendre, roulé à l'abîme dans un ciel en feu. Et sur son passage, la terre se relevait rouge sur l'horizon, puis se frangeait aussitôt d'ombres bleues, violentes, allant en s'assombrissant. La nuit venait. Le vent s'était apaisé. Les dunes ne filaient plus. Leurs crêtes enchevêtrées, arrêtées dans leur glissement, se dressaient menaçantes. Et le ciel, dans l'ombre, s'inclinait lentement, descendait se poser sur elles. Pas un murmure. Pas un souffle. Et sur cet

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 1<sup>er</sup> novembre.

infini qui les dominait de toute sa puissance mystérieuse, accoudé à ce sépulcre en ruines, Pierre regardait la nuit venir.

Dans le petit gourbi où on le mena quelques instans après, il prit un léger repas, fit semblant de manger. Le vieux cheik s'était accroupi en face de lui, adossé au mur et suivait tous ses mouvemens, prêt à satisfaire ses moindres désirs. A la fin, le voyant immobile, fatigué, ou mieux, repris par le charme douloureux de ce grand silence, ses yeux eurent un sourire très doux, sa main fit vers lui un geste d'adieu, de bénédiction peut-être, et il s'en alla glissant comme une ombre.

Pierre resta seul. Par la petite ouverture basse servant de porte, ouverte dans la nuit, le reflet pâle des dunes argentées s'en venait jusqu'à lui. La flamme tremblante du photophore dressé sur la table éclairait un livre que sa main distraite caressait. Autour de lui, dans l'ombre, les objets de son campement étaient épars à même le sol de sable. Et il se félicitait de l'aubaine. C'est dans ce réduit heureusement trouvé qu'il allait dormir et non quelque part, au flanc d'une dune glacée, roulé en ses burnous, comme cela lui était arrivé déjà plus d'une fois. Le lendemain, dans le rayonnement des sables, la chevauchée lente des jours précédens recommencerait. Et il rêvait d'oasis lointaines enfin apparues, bleues, tremblantes, s'étirant dans le mirage qui les portait sur un rayon de lumière. Il y avait si longtemps qu'il n'en avait aperçu ! Tout ce sable subi ainsi, des jours et des nuits depuis son départ du Djebel-Hong où de grands cèdres séculaires avaient ombragé sa tente, l'affolait de sa désolation trop haute, trop persistante.

Il se secoua, ouvrit le livre qui était là sous ses yeux, attendant, mais dont il n'avait encore tourné ni lu une seule page. Il voulait s'arracher à l'étreinte qui le tenait. Rabelais ce soir était son compagnon. Il essaya de sa joie. Et dans cette solitude si belle où se garde solennelle et pure la donnée simple des premiers temps, il écoutait chanter en lui les souvenirs de sa petite enfance. Il recherchait sous leurs cendres les joies lointaines, il les voulait toutes, même les plus infimes, et, de sa mémoire elles s'élevaient et lui parlaient. C'était là l'oubli momentané tant désiré. Il écoutait, selon le maître, les « paroles gelées » qui, un jour, dans la vie « fondent et se sont ouïes. » Le pays !... Comme il était loin !...

Tout à coup une ombre passa sur la porte. Le cheik venait

d'entrer. Ahmar et quelques autres aussi étaient là. On apercevait au loin deux grands chameaux coureurs, deux méharis qui venaient vers eux. Ces deux-là seraient sans nul doute suivis de toute une bande tombant au milieu de la nuit. C'étaient des Targuis en quête d'un rezzou. Pierre les suivit au dehors.

Les dunes immenses, sous les étincellemens des énormes étoiles blanches du Sud, sommeillaient endiamantées de givre comme en un paysage des pôles. Leurs flancs moirés se perdaient en des fonds invisibles. Et Pierre ne voyait rien, rien des êtres annoncés allant à travers ce chaos. Cependant les grands yeux noirs de ceux qui l'entouraient avaient vu et même suivaient leur marche. Ce ne fut qu'une alerte. Les deux méharis étaient montés par des Chaambis de Ouargla rejoignant leurs tentes, à qui le commandant supérieur de Tuggurth avait confié un paquet pour Pierre. Pour le trouver, ils s'étaient détournés de leur route, avaient fait trois jours de sables en suivant ses traces. Et les voilà, remis en selle, s'enfonçant, se perdant dans la poussière blanche d'étoiles éclaboussée au pas de leurs grands coursiers maigres.

Du paquet, vite ouvert, s'échappèrent des livres, quelques lettres... Et son cœur tressaillit, s'arrêta, soulevé en une émotion exquise. Parmi elles il venait d'en découvrir une d'Odette de Trécourt. Oui, c'était bien le timbre de la Ville-Haute. Il le reconnaissait; même il aurait pu dire en quel endroit cette lettre avait été jetée. Il revoyait la rue boueuse, noire, mal pavée de là-bas; le ciel sombre, l'atmosphère malsaine chargée de brouillard d'où sortait continuellement en un même mouvement lent, indéfini, une petite pluie blanche, glaciale, qui se collait aux effets, s'attachait aux visages gras et luisans des gens du pays. Une joie lui venait. Il souriait maintenant aux images, aux souvenirs réveillés qui apparaissaient d'eux-mêmes. Il la voyait surtout, elle, la petite amie qui lui fut si généreuse et dévouée. C'était bien son écriture haute et penchée, allant tout droit avec une jolie hardiesse, une honnêteté simple et sans pose, comme toute sa personne blonde et précieuse qu'il aimait tant.

L'évocation était si puissante qu'il avait une grande douceur à tourner et retourner en ses mains la frêle enveloppe, à la regarder avant de l'ouvrir. Un parfum très discret, un mélange d'ambre et de violette, quelque chose bien à elle d'infiniment léger et pénétrant, se dégagait des feuillettes mauves étalés sur sa table.

« La petite sœur est au milieu de nous. Cela ne peut vous étonner. Il faut bien que ses amis pensent à elle, — et pour elle, — puisque vous n'y songez pas. Ne prévoyez pas ce que peut être sa vie. Je n'ai pas voulu l'abandonner toute seule à Lestrac, dans votre bibelot de château, très joli peut-être, mais horriblement triste maintenant. Ce n'est pas une vie, cela, pour une enfant. A son âge, la société d'une vieille cuisinière, un peu gouvernante, et du curé de l'endroit, ne suffit pas à une jeune fille, même aussi raisonnable et résignée que Christine. Il n'est pas bon de rester seule en tête à tête avec soi-même. Je l'ai donc ramenée et je vais m'efforcer de la distraire.

« Elle est là près de moi, pendant que je vous écris, monsieur le vagabond. Elle coud, car elle s'est aussitôt mise de toutes les bonnes œuvres de la ville, et elle a je ne sais combien de layettes et de vêtemens d'enfans pauvres à confectionner dans son hiver. Il paraît qu'elle s'ennuierait si elle ne travaillait pas. Je la laisse dire. Je n'en pense pas moins. J'interroge souvent ce joli front pâle penché sur l'ouvrage, je heurte à ce petit cœur que je sens si près du mien et pourtant si loin d'ici, si lourd par moment. Mais le joli front et le pauvre cœur ne répondent pas. Je ne sais rien.

« Son regard est toujours celui de la petite fille sage et sincère que vous connaissez, de la petite fille qu'elle a été tout enfant et sera encore longtemps. Cependant, il me semble que cette limpidité d'aube qui l'éclaire, si fraîche et souriante, se trouble parfois... Tenez, comme en ce moment où, ne se croyant pas observée, elle suspend son ouvrage, arrête le geste de sa main, et regarde vers moi à la dérobée.

« Elle vous écrira peut-être, elle aussi, ajoutera quelques lignes au bas de cette lettre, ce qui sera très beau de sa part, car c'est beaucoup plus que vous ne méritez, monsieur. Mais rien de ce qu'elle vous dira et de ce que je peux écrire, ne vous portera l'expression de douceur et d'affection émue que contient ce seul regard. C'est moi qu'elle regarde. Cependant, ses yeux ne voient plus rien des choses d'ici. C'est vous, là-bas, où que vous soyez, qu'elle voit, et ses jolies lèvres s'entr'ouvrent comme pour vous murmurer un frais et gentil : bonjour. »

Il y avait aussi, après, des choses de leur vie, de leur entourage, des menus faits sur l'existence des gens qu'il avait connus,



de quoi le faire rire un peu. Mais toujours, par des incidentes heureuses, la lettre s'en revenait à Christine, parlait d'elle en nuances délicates. On devinait toute la tendresse de la jeune femme pour cette jeune fille qu'elle avait très vite appelée : la petite sœur. Mais on sentait qu'elle n'osait trop insister, aller plus avant. Elle ne savait rien de Pierre. Depuis qu'il était parti, il avait à peine écrit, et rien de son cœur ne se livrait à travers les récits de sa vie errante ou les descriptions ensoleillées de son oasis. Elle effleure simplement, cite des faits insignifiants, très ordinaires en apparence. Pierre, s'il le veut, en saura bien découvrir le charme profond, toute la mélancolie. Et à écrire ainsi on sent que la jeune femme a de la peine, qu'un peu de douleur passe en son âme qui lui dicte ces douceurs pour celui qui est si loin, si seul, qui lira cette lettre, Dieu sait où!... Et elle ne lui en veut pas.

« Où êtes-vous, mon pauvre ami? disait la chère petite lettre. Où la passerez-vous encore cette nuit où vous recevrez ces quelques lignes? En quel poste perdu, suant la fièvre et l'épouvante, serez-vous encore?... »

Pierre se reprend, lève les yeux. Des murs de terre, des murs de sable sont là, tout près, l'enserrant comme en une niche de cantonnier creusée dans le talus des routes. Il fait froid. Par la petite ouverture basse de la porte glisse un rayon blanc. Là-bas, sur le désert, la lune traîne sa lumière pâle. Sur les dunes affaissées se pose une poussière d'étoiles, une rosée fine, tremblante, qui semble un large suaire. Et, aussi loin que peut aller son regard, il ne voit rien autre que ce blanc intense de la terre. Le ciel lui-même, à l'horizon, reflétant cette pâleur, se lève comme en un voile blanc, lumineux. Et la nuit semble ne pouvoir venir. Il regarde, mais, depuis un instant, il ne voit plus tout cela qu'il connaît trop bien. « Où êtes-vous, mon pauvre ami? » reedit en lui une voix de jeune femme qu'il a rencontrée jadis et admirée. « Où la passerez-vous encore cette nuit où vous recevrez ces quelques lignes?... »

Il la revoit à sa place préférée, dans ce coin bien à part qu'elle avait su s'organiser, se créer dans le salon. C'est là qu'est son bureau, une table légère, élégante. Voici l'écritoire, la lampe voilée, quelques violettes épanouies en un vase de cristal ancien, quelques bibelots d'ivoire et d'argent, puis le petit cartel posé dans l'angle qui, à travers la pièce, dans le silence recueilli des

deux femmes, sonne, sonne, précipite son tic tac joyeux. Son siège est un fauteuil bas Louis XVI, bois blanc, étoffe pâle, du bleu, du rose adouci Marie-Antoinette, et de temps à autre, quand la phrase se rebelle ou que sa pensée s'inquiète d'un mot, d'une image qu'elle n'ose accueillir, elle se redresse songeuse, se rejette en arrière sur le délicat dossier qui la reçoit, l'enveloppe et la pare, elle si frêle et menue, comme une petite marquise blonde du siècle passé. Souvent Pierre l'a aperçue ainsi. Même elle avait des momens d'impatience, de ses dents fines mordant le manche de son long porte-plume d'ivoire effilé, piqué d'une mouche d'or. Et cela le faisait rire alors.

Mon Dieu, comme tout cela est loin !...

Maintenant Christine vit en ce cadre. « Petite sœur... » Elle l'a voulu ainsi. Cela permet à sa bonne affection de se donner, de se faire accepter en un ton de charmante intimité. Et près d'elle, humble, ne se croyant pas plus pour cela, Christine est venue continuer sa vie silencieuse, effacée, prête à tous les dévouemens. Elle se souvient de sa jeunesse, de la petite fille qu'elle a été. Les temps n'ont rien changé en elle. Parfois, quand son rêve la prend trop vivement, — ce rêve éternel qui sommeille en son cœur et derrière ses prunelles limpides, — elle s'en va dans sa chambre, s'agenouille devant quelque petit cadre contenant le portrait d'un des siens.

Elle n'est qu'une Frimaudeau, la nièce du vieux sergent qui vit tomber à Sainte-Marie-aux-Chesnes le capitaine Jean de Les-trac. Le grand nom qu'elle porte maintenant l'effraie un peu. Elle murmure, et il lui en vient comme un écho attristé. Elle ferme les yeux, abaisse ses beaux cils tremblans où se prennent quelques larmes. C'est le don d'un mourant qui l'aima comme sa fille. Ce n'est pas l'amour de Pierre, de son cher petit Pierre, qui a fait cela.

Odette, avec cette intuition des jeunes femmes qui étudient les choses d'amour, a eu vite fait de découvrir le chagrin tombé en cette jeune fille. Mais Christine n'a jamais rien révélé. Jamais elle n'a eu un cri, pas même dans les momens de tendre intimité, d'abandon, où les deux femmes s'étreignaient et avaient une infinie douceur à le faire, à rester là, enlacées, dans le silence de la pièce et le crépuscule des soirs d'hiver lentement descendu autour d'elles. La sensitive se referme dès qu'on l'effleure. Seulement Odette a su lire dans les yeux de l'enfant. Elle

sait, et malgré toute sa volonté d'attendre, de laisser faire le temps, de laisser Pierre s'assagir, se fortifier dans les épreuves et les solitudes rencontrées, on sent, quoiqu'elle ne veuille rien en écrire, que la pensée en vibrait en son âme, s'étoilait en ses yeux penchés sur le papier mauve où s'allongeaient calmes, affectueuses, ces lignes à travers lesquelles Pierre cherche ce soir avec ferveur. Elle s'y reflète, y vit tout entière, sincère, discrète, s'offrant à son cœur avec la même douceur triste qu'avait la jeune femme en cette heure où elle écrivit cette petite lettre qu'a parfumée sa main élégante.

Et Pierre ne se lasse pas de la relire. En travers il y a aussi quelques lignes de Christine, pas beaucoup, comme d'habitude.

« Pardonne-moi, mon bon Pierre, si j'ai accepté de venir me réfugier auprès d'Odette de Trécourt avant de te consulter. C'est que, vois-tu, je ne pouvais plus vivre en cette demeure où tu n'es plus, où je ne peux m'habituer à ne plus t'entendre, à ne plus te voir. »

C'est simple, gentil, un peu « petite fille. » Mais Pierre comprend. Ainsi se cache mieux son cœur. Dans ce langage qui, pour lui, garde le charme du passé alors qu'ils étaient deux enfans et se disaient à tout propos de grandes tendresses sans en savoir toute la profonde signification, elle voile sa détresse de jeune fille et ne croit pas se livrer, avouer le sentiment gardé fidèlement par celle qui fut la petite amie d'enfance et doit le rester toujours.

— Toujours?... murmure-t-il. Et ce mot tombant dans sa nuit d'isolement de tout, sonne étrangement. Il songe et rêve d'une petite fille aux yeux bleus, très blonde, qu'il a bien aimée jadis. Dehors, toutes les heures, une prière, une voix de marabout forte, limpide, tombait dans le vide immense. « Dieu est grand! » chantait-elle. Sur la dernière note aiguë, filée, mourant comme un sanglot, un cri de désespérance qui semblait appeler Dieu, le prendre à témoin de tant de désolation, le mot se suspendait heurtant à son cœur... Toujours?... toujours?...

Ah! les « paroles gelées » qui, un jour, dans la vie « fondent et se sont ouïes! » En un coin des grandes dunes, en un coin inconnu, sans nom, il les percevait enfin. Elles chantaient sous les étoiles, alternant avec la plainte d'hommes seuls, debout devant cette immensité nue, ravagée, — âmes d'ici-bas restées fidèles à la foi ancienne, rêvant d'infini meilleur devant cette négation de tout.

Le lendemain, aux premières teintes du jour, il repartit salué par ses hôtes.

Et dans le désert glacé, dans l'immensité morte, il marche. Devant lui le petit cheval noir du spahi grimpe les dunes, éclabousse les crêtes, bondit, disparaît et reparait, va d'une même allure balancée. Ahmar chante, impassible, ne se retournant jamais.

... Et des jours, des mois, ainsi, la chevauchée lente de ces deux êtres, lancés à travers le désert, se poursuit dans l'éternel silence.

## XVII

Cependant certaines choses sont restées en lui ; des lambeaux de souvenirs.

... C'est la vision d'un lac découvert tout à coup, étalé en travers de sa route...

Le soir vient. Le soleil s'incline sur les sables. C'est l'heure émouvante où, sous les derniers rayons, dans la plus belle lumière, la terre se hausse, monte palpitante, comme attirée vers ce grand ciel qui va mourir. Sous les rayons ardents courant au ras de terre, les dunes s'échelonnent dans une transparence merveilleuse ; toute la gamme des roses attendris. Au milieu, le lac sommeille, bleu, d'un bleu inouï, métallique, rigide. On ne dirait pas que c'est de l'eau. Et c'est plus beau que le ciel.

Il continue sa marche, approche. Alors insensiblement le décor se modifie, pâlit. Autour de lui, la splendeur des dunes s'apaise. Des lignes bleues posent sur elles un réseau d'ombres qui va grandissant. Déjà dans les lointains opposés, la terre s'efface, se couvre de cendres. Un seul point vit encore : le lac, là, plus beau. Il semble qu'il a recueilli toute cette lumière qui s'en allait et maintenant, illuminé, il flambe rouge et or, tressaille sous le vent comme un grand lac de feu.

Au delà, les dunes relevées dressent une haute falaise où se posent les reflets tremblans de cette eau de lumière. Deux marabouts blancs à coupole pointent à la crête. Plus à gauche, sur le ciel clair, les palmiers de Bledet-Amor, trop bleus, apparaissent presque noirs, minutieusement découpés. Une digue traverse ce lac, un trait pâle où défilent, bleus et noirs, étran-

gement grandis dans l'air vide du soir, des êtres, des animaux informes, très hauts, qui lentement s'éloignent, portés sur cette nappe d'or.

C'est une caravane qui passe

... Après le poste de Dra el Kesdir, il y a un point appelé Chaab ben Lakdar, d'autres disent : Chaab el akdar. Alors, cela signifierait : les ravins bleus. Et cela se comprendrait. En effet, dans la lueur du matin aussi bien qu'aux derniers feux du jour, dans cette région, sur tous les fonds, traîne une brume bleue, très légère, estompée.

Là, des Joyeux et des Disciplinaires sous la conduite d'un lieutenant du génie construisent un poste optique. Il a avec lui, pour toute compagnie, le médecin-major attaché au détachement. Au moment du coucher du soleil, tous les trois montaient sur la dune du poste regarder le désert bleu qui tombait à l'horizon. Alors, invariablement, un de ses camarades tendait le bras vers ces lointains et lui répétait : — Ouargla est là-bas.

On ne voyait rien, mais ils regardaient longtemps, silencieux, nonchalans, s'essayant à se figurer ce que pouvait être cette oasis qui les hantait, qui n'était pas très loin, mais qu'ils ne pourraient jamais aller voir à cause de ce travail et de tous ces mauvais gars qui leur donnaient déjà bien assez de peine à tenir en respect. Après dîner, le café pris lentement, ils prolongeaient la veillée le plus possible autour de la table, puis, sous la nuit blanche, ils se séparaient. Et, suivant leur recommandation, Pierre n'oubliait jamais, avant de se glisser entre les couvertures de son petit lit de cantines, de le découvrir d'un coup sec, à cause des vipères cornues et des scorpions qui pullulaient dans ce camp et aimaient bien la chaleur.

Souvent, au milieu de la nuit, il s'éveillait, s'éclairait d'une allumette, et faisait une ronde autour de lui, sur lui et sous le lit. Il en avait pris l'habitude. Cela ne lui faisait plus d'effet, mais l'occupait, l'aidait à passer la nuit. Car ne pouvant se rendormir, il s'accoudait et lisait.

Et il continua vers le Sud.

... Rien... Tout est mort autour de lui,... partout... Le ciel lui-même est une chose morte. Jamais un nuage. Il pend dans l'espace comme une loque, une tenture plaquée dans le vide, un

regard démesuré où rien ne se reflète, inerte, épouvantable.

Un jour, très loin, il a aperçu un palmier... Un palmier!... de la vie!... Et il a forcé Ahmar à marcher sur ce point, à le conduire là-bas. Il veut le voir de près, planter sa tente à son ombre. C'est un peu à l'écart de la route. Qu'importe! On la reprendra demain. Il en a assez de ce bleu qui l'enserme, de cette mer qui dort au fond des sables, vers laquelle il marche depuis tant de jours. Si cela continue, il finira par tomber dans ce grand vide de l'au-delà qui semble parfois, dans les minutes d'angoisse qui l'étreignent, se rapprocher de lui tout à coup et vouloir le saisir.

C'est un puits... Lequel?...

Il ne sait. Les cartes ne le disent pas. Ahmar l'ignore. Voilà six jours qu'ils ont dépassé Ouargla, six jours d'immensité nue et de lumière accablante, six jours sans voir autre chose que le ciel implacable et cette terre indéfinie, immobile, se rejoignant dans l'air bleu des lointains.

Dans le fond, les tentes se montent, un feu s'allume...

Tout cela ne l'intéresse pas. Il est un peu à l'écart, assis sur la dune, en face, et de là il regarde les jeux de la lumière sur le tronc, sur les feuilles de ce palmier perdu dans le désert. Il lui cherche une histoire, rêve des pages de la Bible qu'il a feuilletées dans son enfance. Il y avait de grands palmiers aux troncs lisses, un peu maigres, comme celui-ci, qui se dressaient dans les paysages. Son esprit, atrophié par la seule contemplation des néans rencontrés, s'éveille ce soir, se délie, a des visions de poète. Il est pleinement heureux. Et toute la nuit, — ces nuits blanches d'ici où la lune et les étoiles semblent plus rapprochées de terre et l'éclairer mieux, — l'ombre du palmier se promène sur sa tente; une chose noire, mince, échevelée, qu'il regarde et surveille dans un demi-sommeil.

... Enfin voici El-Goleah; un ramassis de tanières, de cubes blancs emboîtés l'un sur l'autre, une termitière géante, un ksour en pointe perché sur un mamelon.

Là, un jour, allant au hasard par ces ruelles en tunnel qui cheminent sous les demeures avec très peu de ciel éclairant de loin en loin, par places, dans ces couloirs tournans qui grimpent au sommet du piton que coiffe le pignon blanc d'un tour de mosquée, il rencontre un soldat du génie. Il s'étonne, interroge

l'homme. Autour d'eux, de grands diables aux yeux noirs, de vrais loups errans, des coureurs de sables, glissent dans l'ombre, descendent sans faire le moindre bruit, passent... Et sur eux, malgré lui, le pauvre garçon, chaque fois, jette un long regard qui les suit.

L'an dernier il était à Douai, — Douai, en France, dans le Nord, tout là-haut. Il était employé au colombier militaire. Et sans lui dire pourquoi, on l'a pris et envoyé à Alger, puis à Laghouat. Il commençait à trouver la promenade suffisante. Il se sentait un peu loin, mais enfin, disait-il, là il y avait « du monde. » Un matin, il prit la route du Sud et, d'étapes en étapes, on l'a conduit ici. Pendant quelque temps, cela alla bien. On était en hiver. Il y avait un officier de bureau arabe et son ordonnance. Mais, en avril, ils sont partis. Comme il n'y avait pas d'ordre pour lui, on l'a laissé. Et il est resté seul dans ce milieu d'êtres à demi sauvages qui, n'ayant pas l'habitude de voir des soldats français rester si longtemps, épiaient tous ses pas, surveillaient tous ses gestes. Alors il a eu peur, il n'est plus sorti du bordj, s'y est barricadé. Chaque jour, sur une plaque de fer passée au feu, il cuisait son pain. Le reste du temps, il tournait en rond dans l'ombre des petites pièces, l'oreille aux aguets, sautant sur son fusil dès qu'un Arabe, passant trop près de la porte, la heurtait du coude. Six grands mois, cet enfer a duré. Et encore... six mois?... Est-ce bien cela?... N'est-ce pas davantage? Il ne le sait pas, mais ce fut long... Oh! oui, très long. Un jour, le lieutenant est revenu. Il était temps. Il n'en pouvait plus.

Cette fois, il remontera avec lui à Laghouat, dès les premières chaleurs. Les bâtimens se garderont bien tout seuls. Sûrement, on avait dû l'oublier, répète-t-il. Et il s'en va sur ce dernier mot simplement dit, sans rancune, même avec un bon sourire sur les lèvres, une lueur de joie dans sa face pâle, ravagée, à l'idée de revoir des êtres semblables à lui, de revoir « du monde » à Laghouat.

## XVIII

Cette fois, il n'avait pu venir au-devant de Pierre. Le docteur lui avait défendu de se lever.

— Ah! jeune homme, disait le médecin-major, tout se paie dans la vie. Il ne faut jamais faire d'excès.

A l'intendance, dans le bureau, un secrétaire d'état-major, très appliqué, copiait des vers. Il reconnut Pierre, se leva aussitôt.

— Par ici, mon lieutenant. Monsieur l'intendant est dans sa chambre.

Sa chambre... toute la banalité nue, blanche, des intérieurs arabes. Dans un coin, il y a une table et deux chaises. Dans l'autre coin, en face de la fenêtre, ce qui lui permettait de voir un peu de ciel et de verdure, l'intendant est là, dans son lit,— un petit lit militaire avec son humble couverture brune, lit si étroit, si mince, perdu dans ce grand vide de la pièce sonore... Et il n'y a rien d'autre. Ce n'est pas une chambre, c'est une cellule. Non, jamais Pierre ne s'était imaginé cela.

Mais le malade lui sourit, lui souhaite la bienvenue. Accoudé, il se penche vers lui, tend une pauvre main, un peu moite de fièvre, que Pierre serre dans les siennes doucement, garde quelque temps ainsi, trop ému pour parler. Ah ! il n'est pas encore très fort.

— Vous le voyez, petit, je n'ai pu me lever pour aller au-devant de vous, comme l'an dernier. Le docteur n'a pas voulu... Ah ! ces docteurs sont terribles ! reprend-il, essayant de rire. Ne tombez jamais entre leurs griffes !... Ce que j'ai ?... Peu de chose réellement. C'est dans l'estomac que ça me tient... Que voulez-vous ?... On m'avait ordonné de manger... Oui,... je peux vous l'avouer maintenant, à vous, mon cher petit...

Et cependant il hésitait. Il n'osait plus le regarder. Sa voix allait assourdie, s'étranglant...

— Voilà dix ans que je n'ai bu de vin, mangé de viande... vécu comme un être humain...

— Dix ans !... répétait Pierre... Dix ans !... mais pourquoi ?... pour qui ?...

— Pour mon père, mon enfant...

Il a perdu sa mère, très jeune. Il se la rappelle vaguement. Sa physionomie n'est restée en lui que par ce qu'il en a retrouvé, ses souvenirs aidant, dans les quelques photographies qu'il avait d'elle. Et puis, s'il sait quelque chose de sa vie, de son cœur, c'est à une voisine qu'il le doit. Dans la petite maison d'à-côté, le jeune femme, amie de sa mère, a toujours été bonne pour lui. Il y a dans ces intérieurs d'ouvriers, dans ces familles de pauvres,



des délicatesses touchantes, une bonté franche qui se donne sans compter, surtout quand il s'agit d'enfans restés trop jeunes, sans affection de mère, comme il était, lui, le pauvre Jean. Là, chez ces braves gens, il avait grandi un peu comme s'il eût été de la maison, s'amusant avec les enfans, berçant les plus petits, des heures entières, sur ses genoux quand la mère était absente, retenue par quelque travail. Et comme tout cela l'avait assagi très vite, qu'il préférait lire, étudier, au lieu d'aller avec les gamins de son âge traîner par les rues, courir les champs, son père eut l'idée de le faire « arriver, » d'en faire un « monsieur. »

Oui, le père Chevallier eut cette ambition de vouloir le sortir de l'ornière où son humble vie d'ouvrier de village l'avait confiné. Dès que Jean fut en âge de pouvoir en profiter, il l'envoya au collège de la ville, et lui, très résolument, se mit à l'œuvre, acceptant double ouvrage, s'imposant quelque privation nouvelle, chaque jour, chaque heure, sans une seconde de défaillance. Il n'avait plus qu'un bonheur : son fils. Rien autre ne comptait dans sa vie. Et il eut la joie de le voir réussir.

Chaque année, sorti de Saint-Cyr, Jean s'en venait passer un mois de permission au village, et, le soir, à la fin de la journée, on les voyait tous les deux, le père et le fils, se promener sur la grande route qui traversait le pays. Sa situation ne l'avait pas grisé. On pouvait lui dire bonjour et il embrassait tous les marmots qui déboulaient dans ses jambes au milieu de leurs jeux. C'est que tous lui étaient chers. Enfant, il avait joué avec les parens. Puis, il se rappelait que chez tous, il avait été bien accueilli, choyé presque au souvenir de sa pauvre mère trop tôt disparue. Ils étaient tous de cette grande famille que lui représentaient les êtres et les choses, même les plus humbles, composant ce petit village où il était né et qu'il aimait.

Il venait d'entrer dans l'Intendance quand le père Chevallier mourut épuisé, brisé par la première maladie qui passa. Sa mort fut un désastre. S'il eût vécu, grâce à son travail, la situation eût été prospère ; mais liquidée, brutalement, elle se résolut par un passif. Le notaire s'ingénia de son mieux, puis proposa à Jean le recours offert par la loi. C'était simple. Il n'avait qu'à refuser la succession. Jean ne voulut rien entendre. Il était né pauvre, il le resterait. A sa demande, les créanciers consentirent des échéances raisonnables et il s'en alla, partit pour l'Afrique. Il devait bien cela à son père, au pauvre homme qui

avait souffert et s'était privé pour faire de lui ce qu'il était. A son tour à vivre de privations.

Alors commença la vie que l'on sait.

A le voir toujours si triste, la face pâle éclairée de grands yeux brillans, très doux, mais où la malignité, la médisance bête ne sut jamais lire le drame qu'il vivait chaque jour, chaque heure, chez lui, on le promena de poste en poste, tous plus mauvais les uns que les autres. Et on lui faisait un reproche de sa tenue humble, de son éternel dolman, impeccable, sans tache, mais décoloré, défraîchi, usé par la brosse; ce qui lui valut de ses chefs la petite note cruelle : « tenue négligée. »

Au-dessus de la table, il y avait un portrait dans un petit cadre bien modeste, le seul ornement de sa chambre, tout ce qu'il avait emporté de là-bas. C'était son père qui était là, son père, c'est-à-dire, le rappel au devoir noblement accepté.

— C'est que, murmura-t-il, je n'ai pas été toujours très courageux, Ne le croyez pas. J'ai eu, moi aussi, mes heures de défaillance. Alors c'est vers mon père que j'ai regardé. Et je me disais : — Tu peux souffrir. Il a souffert pour toi. Tu peux te priver. Tu ne sauras jamais quels furent ses sacrifices... Pleure... Qui te dit qu'il n'a pas pleuré, lui aussi ?

Le brave homme peut dormir tranquille maintenant dans le petit cimetière calme de son hameau. Lui, il n'est jamais revenu là-bas. Comment l'aurait-il pu ? Il était trop pauvre. Mais maintenant il peut reparaitre, le front haut. Tout est payé. Dès qu'il le pourra, il s'en ira d'ici. Il a demandé son changement, une permission d'abord. Il veut aller se reposer un peu dans la petite maison où il est né, parmi tous les objets où le souvenir des chers disparus se garde, et qu'il n'a jamais voulu vendre. Il lui semble que ce sera bon de vivre quelques jours parmi ceux qui entourèrent son enfance et, de loin, suivirent sa vie modeste et courageuse.

## XIX

Il fallut aller avec d'infinies précautions.

L'estomac délabré ne pouvait plus rien supporter, et puis la grande chaleur venait, avivant sa fièvre. Il y avait des coups de vent qui passaient tout à coup, semant un voile de sable, effaçant

le ciel, étouffant l'atmosphère. Et longtemps après, c'était comme un brouillard d'or suspendu dans l'espace. Les touristes fuyaient. Il n'y avait plus personne dans les allées du parc. Au long des sentiers cheminant à travers l'oasis, les petits murs se couronnaient des fleurs rouges des grenadiers au feuillage grêle et luisant.

— C'est comme pour un enfant, un tout petit enfant, disait le docteur mis dans la confiance. Il nous faut aller doucement.

Chaque soir, avec Pierre, il essayait ses forces. Ils gagnaient le parc, refaisaient les promenades de jadis dans la grande allée déserte ensoleillée où des ombres rouges couvraient les massifs, grimpaient au long des palmiers plaqués sur le ciel bleu. Ils s'asseyaient souvent. Et seuls, tous les deux, ils s'amusaient à revivre les souvenirs des hivers passés, à revoir les silhouettes fines, gracieuses, qui alors passèrent dans leur air comme de douces visions.

Comme ils avaient bien fait de les étudier, de les admirer en silence ! Le moindre fait rappelé les enchantait. Leur solitude présente se peuplait. Dans le ciel trop ardent, les beaux yeux de jadis, éblouis, semblaient regarder vers eux. Une tendresse vague, émue, soulevait leurs cœurs et ils vivaient en eux, heureux, se découvrant les mêmes impressions, les mêmes beautés jalousement gardées et délicatement aimées.

Dès qu'ils le purent, ils reprirent leurs promenades à travers l'oasis, vers le soir, toujours à l'heure où, dans le lointain rouge, le ciel et la terre se perdaient embrasés. Sous cette transparence féérique de l'air, les petites oasis des environs, Cora, Lalliah, Filiach, et, plus loin, Sidi Okba la sainte, se levaient nettement découpées, rigides, d'un bleu sombre violent. Tout autour, les sables leur faisaient une ceinture de flammes, un brouillard d'or qui ne se levait jamais, semblait une nuée mystérieuse descendue sur la terre accablée. Et le désert était ainsi perdu dans ce rayonnement immense au-dessus duquel le grand ciel se posait immobile, plus profond, plus ardent chaque jour. C'était l'heure où les rares convois qui s'en allaient vers le Sud traversaient l'oasis, et l'on voyait les êtres et les animaux qui les composaient agrandis tout à coup, étranges, encerclés dans ce mirage violent, très vite s'effacer, se dissoudre dans cette fournaise.

Un soir, au retour, comme ils passaient à hauteur des maisons du Vieux-Biskra, ils s'arrêtèrent étonnés. Une mélodie passait en cet air étouffant. Ils s'orientèrent. Le dernier sirocco

tombant sur l'oasis avait semé le sol de débris, de palmes arrachées. Par endroits, les petits murs étaient écroulés présentant de larges brèches. Et l'on voyait de grands palmiers déracinés qui étaient tombés en travers des sentiers; d'autres, retenus, étayés par ces murs, s'inclinaient menaçans. Leurs branches, inertes, descendaient dans les perspectives, posant de loin en loin sur le ciel comme de grands signes de détresse.

Ils franchirent les brèches rencontrées, passèrent à travers ces jardins si jalousement clos, s'en allèrent dans l'ombre verte lumineuse, guidés par cette mélodie qui s'accroissait, montait plus émouvante, à mesure qu'ils s'en rapprochaient. Bientôt ils découvrirent au fond d'un jardin une petite maison arabe, toute blanche, un peu à l'écart. Jamais ils ne l'avaient vue. Cependant ils la reconnurent de suite. C'était là qu'habitait « la demoiselle blanche du Vieux-Biskra. » Quelque temps, la mélodie continua, puis s'acheva sur une dernière note plus belle, plus large, dont ils tressaillirent.

Ils reprirent le sentier qui passait à côté, longeait le ruisseau. Une même pensée vivait en eux et les tenait silencieux. La mélodie reprenait, chantait dans l'écho lointain, et ils semblaient la suivre encore, aller à elle, comme tout à l'heure. Tout à coup les premières maisons de Biskra percèrent à travers la lisière. Alors ils se réveillèrent, se regardèrent...

— Pauvre enfant! murmura l'intendant... Cette vie qu'elle mène là, seule... cette gouvernante muette, noire, revêche... ce n'est pas naturel tout cela.

Et très vite il ajouta :

— Avez-vous remarqué la finesse de ses traits, ce teint pâle... ces yeux... le regard qu'ils ont!... Ah! si je ne parlais pas... je voudrais savoir...

Quelques jours après en effet, au matin, il partit.

Quand Pierre alla lui dire adieu chez lui, il le trouva sur le seuil de la porte, regardant charger ses affaires. Il n'avait pas fallu de bien grandes caisses pour les contenir, ni une bien grande voiture pour les porter à la gare; une malle et une cantine y suffisaient. Un enfant les emmena dans une voiture à bras.

— Je n'ai pas grand'chose, dit-il doucement. Et il sourit... Comme cela, je ne paierai pas trop d'excédent.

Un instant, il rentra dans sa chambre. Le lit était toujours là, dans le coin, les couvertures repliées, les matelas à nu, comme,

à l'hôpital, après un décès. Les deux chaises et la table étaient restées à leur place. C'était à l'administration. Et puis, il n'y avait plus rien sous le grand soleil, sous la grande lueur rouge du dehors qui entraît à flots, qu'un point noir tachant le mur, au-dessus de la table, le clou où un petit cadre, très longtemps, était resté suspendu, immobile, inexorable. Lui, il allait, venait dans ce vide, s'oubliant. Pierre dut l'avertir de l'heure qui approchait. Alors il s'arrêta, regarda par la fenêtre, puis vers le lit, la table. Il semblait vouloir emporter en lui tout ce pauvre décor, se le bien faire entrer dans l'âme. Et Pierre devinait la peine énorme qu'il avait, quoique heureux maintenant, à s'en aller, à s'arracher de ce petit coin si triste, cette cellule où il avait vécu si courageusement, connu de longues, d'épuisantes veillées solitaires.

— C'est vrai... Partons! murmura-t-il.

Puis il se retourna.

— Ah! mon cher Pierre, vous êtes bien la seule joie que j'aie eue ici! — Il lui tendit la main, ne pouvant dire plus. Une larme brillait au coin des paupières.

— Embrassons-nous... voulez-vous, mon petit?...

Et les deux hommes s'étreignirent.

— Là,... c'est fini,... n'en parlons plus... essuyons nos yeux surtout, reprenons-nous, cachons tout cela... On ne comprendrait pas.

Peu de monde à la gare, quelques rares touristes attardés. Parmi eux, quelques camarades qui s'effacèrent, les voyant passer.

— Non, mais... as-tu vu, dit une voix derrière eux... l'intendent qui a un dolman neuf!...

Pierre aussitôt se sentit une crispation violente au cœur. Son bras trembla, posé sur celui de son ami. Lui, très calme, il le regarda de ses grands yeux tristes, et il murmura, négligeant la petite méchanceté sifflée à ses oreilles :

— Tant mieux! Ils ne savent rien... Je pars content... Adieu, mon enfant,... et merci!

## XX

Bir bou Chama, Debilah, Négrine, n'existent plus. On trouvait les communications trop incertaines, trop irrégulières, et

cela ne valait pas les souffrances et les privations subies par ces quelques hommes perdus dans les dunes mouvantes.

Il a eu cette joie de les faire évacuer. Il en a réparti les hommes dans les postes de l'Oued R'rhir. Les plus malingres montèrent à l'Ahmar-Kaddou, trois durent être recueillis ici même. Ils arrivèrent un jour, en plein sirocco, fébriles, épuisés, amaigris, avec leurs grands yeux tristes, ces yeux qu'ils ont tous à la longue, et qui semblent contenir toute la désolation des horizons maudits de là-bas. Cependant ils souriaient, heureux de se retrouver à Biskra. Farou était du nombre, pas très solide lui aussi. Alors Pierre les avait conduits au docteur.

— Voilà pour vous, monsieur le major.

On les avait gardés quinze jours, trois semaines, à l'hôpital, le temps de les remonter un peu. Et un matin, ils étaient partis avec un congé de convalescence indéfini.

— Ah! mon lieutenant, disait Farou, vous me sauvez une seconde fois... Adieu!... Si jamais vous passez en Normandie, faudra venir nous voir... Torcy-le-Petit près Torcy-le-Grand... n'oubliez pas!... On vous recevra, allez!...

Et ceux-là, on les enviait. Pauvres gars! Ils avaient été plus vite épuisés que les autres, voilà tout. S'en tireraient-ils?... Madeleine, que Farou aimait tant, aurait-elle un jour dans ses grands yeux mauves toutes les larmes contenues maintenant dans ceux de Marguerite, la pauvre fiancée de Jacques Marelle?

## XXI

... Le 14 juillet!

C'est en pleine grande chaleur, en pleine vie somnolente.

Du bleu, du bleu encore, partout, et cette éternelle splendeur sans nom, ce calme étouffant, cette langueur qui tombe de toute chose lassée. Toujours le même horizon indéfini, les mêmes reflets, la même solitude, les mêmes rêves.

On vit peut-être, mais on n'existe pas. On est machine si on marche et quand on s'assied, on s'en va dans une torpeur étrange, une sorte de charme navré, tout d'apaisement, d'incertain, de souffrances vagues vécues jadis, de plaisirs passés qu'on croyait bien oubliés, heures de la petite enfance même, dont le pauvre souvenir balancé dans l'atmosphère lourde, enfiévrée, de la chambre bien close. douloureusement vous berce et vous grise

tout entier. Car on fait pour vivre comme les gens d'ici; on reste tout le jour dans de petites maisons basses aux murs de terre très épais.

Tout se cache. Les fleurs se recroquevillent, se referment sur leur cœur, s'abritant s'il est possible de ce vent de sable brûlant dont la morsure est mortelle. Elles attendent la nuit, — la nuit bleue, étoilée, merveilleuse, la nuit enchanteresse d'Orient, pour s'ouvrir lentement et s'endormir épuisées.

On passe les heures de sieste les yeux mi-clos, se sentant seul, horriblement seul, perdu, séparé de toute vie, de toute intelligence, surtout de toute affection, et voilà que sous ce souffle de fièvre, dans cette quiétude malade, cet ennui, cette douleur de tout ce qui a vie vous enivre lentement, si bien qu'on ne voudrait plus s'éveiller jamais, jamais... A quoi songe-t-on? A tout à la fois et à rien. Les sensations sont toutes du moment, indéfinissables, sans corps, et elles disparaissent comme elles sont venues. Rien ne reste. Les rêves de ces pays bleus ont cela de particulier : les sentir toujours là, partout, autour de soi et en soi, en vivre entièrement et ne pouvoir en définir ni en garder aucun. Et c'est ainsi que les jours se succèdent. Nul n'y fait attention. Il faut un événement, un anniversaire, une fête obligée comme celle-là jalonnant le cours des mois pour aider à se reprendre. Et on s'éveille, distrait, se répétant, sans trop bien comprendre d'abord :

— Demain... c'est le 14 juillet.

De bonne heure, en grande tenue, Pierre se rend au terrain de manœuvres où doit avoir lieu la revue, tout là-bas, à l'autre bout de la ville européenne, près de la gare. Il va à travers le quartier arabe endormi sous le soleil déjà haut.

Des freschias aux couleurs vives, de lourds tapis tombent des terrasses, mettant tout un bariollement de fête sur l'éclat blanc des murs brûlés. Aux moindres angles, aux moindres reliefs des ombres bleues s'attachent, très dures, nettement tranchées. Les petites rues étroites s'en vont ainsi toutes blanches, découpant leurs maisons à terrasses, plaquant dans le fond des perspectives quelques silhouettes grêles de palmiers sur le ciel d'un azur très profond. Quelques rares passans disparaissant très vite, sans bruit, comme des visions; un cri de femme, parfois, appelant; le son insipide d'une flûte en roseau taillé; l'aboïement enroué

d'un chien kabyle, tout à coup, derrière une porte. Et c'est tout.

... C'est un paysage mort, d'une crudité de tons et d'impressions navrante, un grand silence où le pas du cheval se détache sans écho, silence désolé, mettant au décor ce quelque chose de ridé, de vieillot, de naïf, qu'ont les vieux tableaux saints du temps jadis perdus dans l'ombre d'une petite église de campagne.

Au quartier européen, dans la grande rue qui longe le parc et passe devant les hôtels principaux du pays, quelques drapeaux se montrent, mais ils pendent inertes, comme accablés, eux aussi, tristes de ne pouvoir frissonner et s'envoler bien grands aux brises du bon pays de France... si loin aujourd'hui.

La rue finit subitement, et voici le champ de manœuvres. On ne voit tout d'abord qu'une étendue de sable surchauffé, tremblante. Derrière, quelques petites collines pelées ondulent, montant doucement jusqu'au col de Sfa et, toutes violettes dans le lointain, les montagnes de l'Aurès posent leurs contreforts énormes, leurs silhouettes grandioses veinées de rose et de bleu sombre comme en un décor de féerie.

Sur ce sable en feu, en plein soleil, il y a une ligne sombre, très courte, qui fait tache. C'est toute la garnison; une compagnie de Joyeux, celle des fusiliers de discipline et un escadron de spahis, très réduit. Parmi eux, la dysenterie, les fièvres, suivies d'expédition sur le Tell ont fait bien des vides. Il n'y a pas longtemps qu'ils sont revenus du Sud les uns et les autres. Pierre les a vus à Chaab-ben-Lakdar construisant le poste optique, puis aux environs de la dune d'El-Berd où l'atelier des sondages forait un puits, — six à huit mois de vie en plein désert, sous la tente, avec le travail de chaque jour dans la grande chaleur, et le sommeil dans la nuit froide, sur les dunes devenues subitement glaciales par la radiation lunaire, couvertes au matin de rosée blanche pressée comme des flocons de neige. Il y a aussi très peu d'officiers. Après deux étés passés ici, on est « bon pour Vichy, » et quelques mois de repos dans l'air calme, attiédi des campagnes de France. Mais quelques hommes tombent. Il faut faire les choses très vite. Le commandant supérieur passe au galop, et le défilé commence. Pas de musique, pas de grand orchestre et de foule acclamant au passage. Pas de drapeau qu'on salue ni de général suivi d'un brillant état-major, rien de



ce qui fait éclater ces enthousiasmes subits des foules au passage de nos troupiers. Il n'y a que deux clairons et deux tambours pour l'infanterie, trois trompettes pour la cavalerie. Quelques colons perdus ici sont venus pour leur faire honneur. Tout autour, debout ou accroupis dans toutes les postures, des Arabes se pressent, loqueteux pour la plupart, en simple chemise trouée, rêveurs toujours, regardant sans mot dire, cette poignée de soldats malingres qui gardent malgré tout la conquête de leurs aînés.

Ils défilent par petits pelotons, d'un pas égal, bien rythmé, mais, on le devine sans peine, quelque peu alourdi, gênés qu'ils sont par ce sable, fatigués de leur attente, sentant déjà l'accès de fièvre venir, crispant leurs doigts sur la crosse des fusils inclinés sur l'épaule. Et ils clignent des yeux, car, tout autour, c'est toujours, dans l'éclat qui les aveugle, un tremblement continu de toutes choses, une palpitation fiévreuse, désespérée.

Non, pas de fanfares, pas de drapeau!... Mais comme la patrie lointaine est bien là!... Comme cela se sent, se lit dans tous les yeux fixés sur ces pauvres troupiers, des Français en somme, de vrais Français. Et c'était là, pour Pierre, une de ces impressions violentes d'ici qu'il aimait, impression de douleur et de foi ardente qu'il ne pouvait bien définir, mais dont il percevait toute la puissance devant cette poignée d'hommes défilant silencieux sous ce soleil d'Afrique implacable, petits soldats de France, égarés dans ce décor digne des enluminures antiques lavées aux en-têtes des livres de légendes. Les notes des clairons éclataient sèchement, trop grêles dans l'espace trop grand; pas une onde sonore pour les cadencer; pas un écho pour les redire. Les fantassins dégagèrent le terrain pour la cavalerie et disparurent dans les allées du parc, rentrant au fort Saint-Germain. Mais toute grêle que fût la sonnerie Pierre la suivit longtemps, longtemps... se souvenant tout à coup, en l'entendant presque plus limpide, plus pure dans l'éloignement, de ces nuits de France où, dans la campagne endormie, s'élève et tombe, très lointain, un appel de clairon sonnante la retraite.

La revue finie, Pierre se hâta de rentrer s'enfermer en sa chambre. Huit heures sonnent, vingt et un coups de canon annoncent aux Biskris que c'est jour de grande fête. Le vent du Sud aussi est de la partie, quoiqu'on ne l'ait pas invité, et les plus téméraires n'oseraient se risquer dehors trop long-

temps. La rafale passe tordant les palmiers, effeuillant les lauriers-roses et blancs des allées, semant le sol des boutons d'or des gommiers et des mimosas, des fleurs rouges des grenadiers. Tout le jour, elle fera son grand bruit de vagues déferlant sur quelque grève, et ce long cri de détresse qui monte de l'oasis ravagée. Ah! l'ombre qu'on essaie de faire est bien peu de chose. Pierre a beau fermer les volets, joindre les rideaux, la grande lumière du dehors pénètre quand même. C'est une ombre rouge où rien ne se perd, où rien ne s'efface. Il peut lire, écrire, s'il le veut. Mais cela ne dure pas. Peu à peu, sa tête cerclée de lueurs, vibre, semble osciller sur ses épaules; un voile passe devant ses yeux; sa respiration devient courte, oppressée... Il étouffe dans cette fournaise et il se jette à terre sur la grande natte qui recouvre le sol. Car le lit est intolérable à cette époque. Là, abattu, il s'endort un instant d'un sommeil lourd, sans rêves, dont il s'éveille pâle, les tempes serrées, les membres raidis. Il se remet à sa table, reprend le livre, l'étude commencée. Et il va ainsi, tout le jour, jusqu'à ce que la même lassitude, l'accès de fièvre qui l'étreint, monte, le rejette sur sa natte. Alors dans ces heures de prostration totale, il songe. Il est seul maintenant. Tous les êtres qu'il aimait, l'un après l'autre sont partis, l'ont quitté. Il revoit toute la vie d'ici, et il regarde les grands murs qui l'entourent.

Certes il aurait pu la quitter, cette chambre des premiers jours, s'en aller dans une maison de la ville, quelque chose de banal, moitié arabe, moitié européen. Il ne le veut plus. A quoi bon? Ici s'enferment pieusement gardés, vivent toujours plus charmeurs, plus aimés à chaque évocation les pauvres rêves qu'il a eus. Par là, quelque part, autour de lui, dans l'air recueilli des chères veillées solitaires qu'il aime, frémit un monde de souvenirs, de sensations exquises: débris de poèmes qu'il a pris dans l'existence des êtres rencontrés; parcelles de romans, de drames, de poésies dont son âme est pleine et qu'elle ne veut en rien atténuer. Chaque soir, quand s'allume sa petite lampe, il pense à Jacques Marelle. Il souriait alors de lui voir tant aimer cette petite flamme... Margot! pauvre Margot!... qu'est-elle devenue?...

Parmi les visions, une dernière se précise. C'est la demoiselle blanche du Vieux-Biskra, cette jeune fille qui, dans le silence de l'oasis, là-bas, laisse aller d'émouvantes harmonies. semble

dire au désert mort, au ciel trop grand, la peine qui sommeille en son cœur. Il aurait bien voulu la mieux connaître. Un jour, malgré le soleil à peine abaissé sur l'horizon, il a repris le sentier du Vieux-Biskra et il a cherché sa demeure. Mais la petite maison était fermée. Dans l'ombre bleue elle se levait muette, sans regards, sans vie. Et cependant on aurait dit qu'elle avait une âme. En elle semblait vibrer encore d'étranges harmonies, sourdre des tressaillemens, des sanglots, tout ce que, plusieurs mois durant, elle avait contenu. Et cachée à tous, loin de Biskra, dans le mystère des palmiers qui l'entourent, qui la couvrent de leur ombre, elle symbolisait bien la tenue discrète, l'attitude douloureuse, sévère, de la jeune fille inconnue qui y avait vécu.

— Je saurai, songeait-il, je saurai, un jour... Elle me parlera. J'entendrai sa voix... Elle rejouera pour moi toutes ces mélodies que mon pauvre Jacques aimait tant et qui le faisaient pleurer.

... Encore vingt et un coups de canon.

Huit heures sonnent à l'église du parc. Et quand la nuit est venue, la municipalité tire quelques pétards qu'on est convenu d'appeler ici « feux d'artifice ». Les petits Arabes acclament chaque fusée, courent chercher les baguettes, s'amusez franchement, grisés à l'odeur âcre de cette poudre à jouets. Et c'est de tout cœur qu'ils crient : « Vive la France ! » Sur les bords du bassin où s'allument les feux de Bengale, les autres se sont massés ! Et c'est très beau, ces êtres vêtus de blanc, aux grands yeux d'enfants rieurs ou d'aïeux graves, rêveurs obstinés regardant profondément, accroupis en pleine lumière ou éclatant tout à coup dans l'ombre des allées, sous ces arbres des pays chauds rendus fantastiques par les lueurs d'artifices. Par-dessus le tout, des airs de valse et des polkas. Ce sont cinq Italiens, un pauvre orchestre de banlieue, qui font danser dans la partie de l'allée illuminée, préparée pour le bal. Les Joyeux de ce matin y font des quadrilles échevelés, qui soulèvent une poussière épaisse. Plus loin quelques familles françaises se sont réunies. Là, on s'amuse entre soi, ou tourne doucement quelques valses. Mais vers onze heures chacun se retire. Presque plus personne. Les lampions pâlissent. Le Cercle militaire est désert. Devant l'orchestre, les Joyeux dansent toujours et font des chœurs impossibles. Plus un seul burnous d'Arabe au long des allées depuis longtemps. Et Pierre rentre, écoutant le bruit de ce pauvre orchestre qui va grelottant, où chaque note se détache plus pénible, épuisée...

Au milieu de la nuit, couché devant la porte grande ouverte, sur une natte d'alfa, il s'éveille. Combien de temps a-t-il dormi?... Tout est calme, pas un murmure, pas un frisson aux branches des arbres, pas un souffle. Cependant, accoudés, la tête dressée, il écoute. Il lui avait semblé entendre des cris et puis une musique inconnue, mourante, très lointaine... Une demie sonne tout à coup à l'horloge du fort et longtemps le son se traîne avant de s'éteindre complètement. Il est deux heures et demie. Le jour va bientôt paraître. Le bal doit être fini depuis longtemps, la fête aussi... Adieu 14 juillet!

Non. Il ne s'était pas trompé. Le voici cet air qui revient, très faible, mais distinct dans la nuit calme. Il le suit longtemps, presque malgré lui, se tournant et se retournant sur la natte. Et il va toujours, triste dans le silence de cette nuit étouffante, énervante, et il a des élans, des éclats brusques et de grandes phrases douces comme une prière. Ce sont les musiciens qui rentrent chez eux après s'être attablés un instant quelque part. Oui, c'est cela. Peut-être qu'à eux aussi l'idée de la patrie absente est venue... Et c'est bien de chez eux, de leur beau pays ce chant qui pleure ainsi dans la nuit. C'est *Santa Lucia*. Il l'a reconnu. Entendue ainsi, alors que pendant le jour, il s'est senti si cruellement abandonné, séparé de tout, elle lui parut comme une espérance. Et il se rendormit moins triste, songeant aux souffrances d'ici, aux malheureux groupés autour de lui, la plupart sans énergie pour le bien, sans bonté ni prière au cœur peut-être, et pour qui, pendant qu'ils dorment accablés, cette chanson naïve monte dans la nuit radieuse de leur exil parler à Dieu.

## XXII

Un soir, à la popote, ils s'attardent.

Ils sont quatre, groupés au centre de la table sous le panká qui se balance ; quatre, pas plus. Les autres sont aux eaux ou en congé de convalescence, en France. Ils causent lentement, accoudés, à mi-voix. Parfois il y a des instans de silence. Les yeux, des yeux qui ne voient pas, regardent la flamme dansante des photophores, et ils s'essaient à percevoir quelque idée légère, falote, qui papillonne sous leurs fronts pâlis, dans leurs cerveaux déprimés. D'autres suivent la fumée des cigarettes qui, d'abord

lente, monte, puis s'ébroue, absorbée, dissoute dans le mouvement de l'écran balancé. Tout autour, la grande pièce est vide, avec quelques chaises noires qui sont restées contre le mur ; les chaises des absents. Dehors, c'est la tempête de sable qui continue. Le sirocco, depuis huit jours, sans trêve mène sa sarabande. Une plainte infinie, un déchirement immense court dans l'espace. Tout se recouvre de sable. Il pénètre partout en poussière fine, impalpable ; rien n'en défend. Les alimens en sont saupoudrés, le pain crie sous la dent. Et quand le vent frappe au visage, enveloppe les mains, c'est la sensation subite d'une brûlure. Aussi prolongent-ils le plus possible cette fin de repas. Ils sont mieux là dans cette salle close, trop grande pour eux maintenant, mais où le panka fouette l'air alourdi et le rend un peu plus respirable. Ils sont bien là tous les quatre, face à face, n'ayant plus rien à se dire qui n'ait été dit déjà, écoutant la tourmente passer à travers le parc, les palmiers faire dans la nuit leur grand bruit sinistre de vagues écroulées. Et ils attendent, ils ne savent quoi, seuls, silencieux...

Cependant l'un d'eux se lève. Machinalement les autres imitent ce mouvement. Ils sortent, se perdent dans le noir. Ils vont vers la plaine, et Pierre les suit. Mais à la porte de la popote une voix a prononcé son nom. Il revient sur ses pas. C'est un de ses hommes qui le demande. Une dépêche vient d'arriver du Sud à l'instant même. Il entre la lire... et puis les mots s'embrouillent, tremblent sous ses yeux. Il est obligé de reprendre, de lire à mi-voix, s'écoutant parler : « Depuis huit jours nous sommes assiégés par deux Joyeux. Ils rôdent autour du poste et tirent des coups de fusil dans les fenêtres. Huit jours que cela dure. La provision d'eau s'épuise. Guillaume a le déliré. Lorrain ne mange plus, ne parle plus, à moitié fou de terreur. Les autres commencent à perdre la tête. Qu'allons-nous devenir ? » C'est Kef qui télégraphie cela. Trois étapes. En doublant la première, il y arrivera le surlendemain au jour levant.

— Vite, prévenez que j'arrive... Je pars de suite. Allez chercher Ahmar.

Et il se hâte à travers le parc, rentre s'habiller, faire seller le cheval. L'homme le suit, côte à côte, dans le noir, et à travers la rafale brûlante qui tourbillonne autour d'eux, les jette l'un contre l'autre parfois, Pierre l'entend qui murmure :

— Prenez garde, mon lieutenant... N'allez pas vous faire tuer!..

La nuit est noire, semée d'étoiles énormes qui tressaillent, pleurent, semblent se pencher, descendre en longues larmes sur cette terre en feu. On ne voit rien, rien qu'elles, et à les découvrir si grosses il semble qu'elles soient tout près, que le ciel se soit abaissé sur la terre, étouffant l'espace, raréfiant le peu d'air qu'il y ait encore à respirer. Les chevaux ont repris l'amble, leur allure dansante de jadis. D'eux-mêmes ils se sont placés sur la piste, l'un suivant l'autre.

Les rafales se succèdent sans arrêt. Dès qu'en face de soi, dans le noir, on ne voit plus les étoiles, c'est qu'un mur de sable se présente, une vague de poussière brûlante dont le glissement sur les joues et le front cause une douleur. Puis elle s'en va et derrière elle, sur le sol, à travers les pieds des chevaux, on entend le sable courir. Quelque temps avant d'atteindre le bordj de Saada, une lueur livide monte dans l'espace. C'est la lune qui se lève. Alors le ciel s'éclaire, se recule, remonte, semble suivre les grandes ombres qui s'enfuient. Les étoiles aussi s'en vont, se perdent dans le rayon pâle qui envahit le ciel. Elles sont très hautes maintenant et toutes petites, mais elles tremblent toujours, comme saisies elles aussi par cette fièvre qui étreint la terre.

... Et puis le jour arrive. A travers la teinte pâle que la lune avait jetée dans le ciel, ce crépuscule blanc qui semble un peu de neige diluée dans l'espace, une lumière transparait. C'est du bleu tendre, une lueur d'aurore qui monte vite, court, emplit l'infini, l'enflamme... De grands rayons fusent, annonçant le soleil déjà levé peut-être, posé sur la terre, à l'horizon. Mais on ne peut le voir. Le sable suspendu les enferme en un brouillard qui très vite se colore. Et sous la violence du vent, ce voile de lumière fauve pailleté, tourbillonne, s'étire, frissonne comme un mur de vapeurs ardentes. A hauteur du bordj, ils ont fait boire les chevaux à un puits creusé au pied de la dune. Ils ne se sont pas arrêtés plus longtemps. Il faut se hâter, poursuivre sa route vers le Sud, faire sa trouée à travers ces vagues de sable. Et ils repartent, tête baissée, la figure voilée. Ils sont poudrés à blanc. Les chevaux semblent aussi dispos qu'au début, il y a cinq heures. Ils n'ont pas une goutte de sueur. Leur peau sèche brûle sous la main qui les flatte. Cependant sous le grand jour apparu, le sirocco semble moins violent. On a le temps de voir venir le mur de sable. On ferme les yeux, on tend le dos, et quelque

temps après seulement, on se relève, on regarde filer sur le sol la lame qui passe, tout ce sable bouillonnant, ces cailloux qui vagabondent, sifflent lancés dans une course folle, aspirés par le vide énorme que font derrière elles ces vagues qui chargent en ligne dans l'étendue toutes droites, très hautes, lumineuses, aigretées de feu.

Tout à coup le bordj de Chegga apparaît. Il est temps. La chaleur est suffocante. La tête tourne endolorie, les yeux, éblouis, brûlés ne voient plus. Les paupières bordées de poussière rouge coagulée, causent une souffrance. Ahmar emmène les chevaux, lui s'enferme dans une grande chambre blanche et s'abat sur le sol où tout le jour il va essayer de dormir. Dormir !... alors que le temps presse, que le drame continue là-bas. A chaque coup de vent la porte saute. Un peu de sable fuse par le seuil disjoint et chaque fois met dans l'ombre le reflet d'un éclair. Dormir !... Il ne le peut. Même il ne peut rester en place. Il faut qu'il marche, secoue le corps, dompte l'âme angoissée s'il ne veut pas succomber sous le lent énervement de la fièvre qui l'a saisi.

## XXIII

... Une dune plus haute... C'est là !

De l'autre côté, dans le fond, il y a une étendue claire, un grand lac endormi reflétant toute cette blancheur de là-haut. Au bout de la dune voici le poste et son mur d'enceinte où la grande porte close met une tache noire. Au-dessus montent ses deux étages pleins de fenêtres, de nombreuses fenêtres où, sur les vitres, miroite cet éclat du ciel. Et ces reflets pâles mettent dans la demeure silencieuse subitement dressée dans les sables comme des regards de grands yeux blancs, aveugles, qui appellent dans la nuit. Tout ceci, Pierre l'aperçoit très vite. Il s'est dressé sur les étrières, a regardé vers Ahmar et, s'étant compris, d'un seul élan ils ont lancé les chevaux. A toute vitesse, dans un galop désordonné, ils grimpent la dune, volent vers ce point noir, cette trouée sombre du mur d'enceinte. Pendant le voyage, il avait élaboré un plan d'approche très judicieux, très sage, à cause des Joyeux qui pourraient bien les tirer au vol, mais il n'a pu se contenir. Les chevaux peuvent donner ce dernier effort. Et puis, sûrement quelqu'un veille derrière ces fenêtres... On a dû les apercevoir... la porte va s'ouvrir !...

La porte ne s'ouvre pas.

Ils frappent, appellent. Nulle réponse. Pourtant, il y a là des hommes,... six, en comptant le caporal et le tringlot!... La grande nuit lumineuse, ardente, qui les enveloppe, semble murer cette petite demeure en un mystère grave, poignant. Il y a de la détresse en l'air. Ahmar a rangé le cheval près du mur, et monté sur la selle, il atteint une embrasure de créneau.

— Vite!... murmure Pierre. Que vois-tu ?

— Rien... rien... Ah ! si, en voilà un, en face... Il a la figure tournée vers nous, mais il ne bouge pas.

Pierre s'est hissé à son tour. Le soldat est assis sur le seuil de la petite porte d'entrée du poste. Il a les coudes aux genoux et ses mains soutiennent sa tête, une tête pâle, sans vie, où deux grands yeux noirs étincellent, hypnotisés sur ce portail où l'on a frappé, mais qu'il ne veut pas ouvrir. Pierre se nomma, cria haut. Il ne bougeait pas. Tout à coup, un autre apparut dans l'ombre, derrière lui. C'était le chef de poste, un nommé Dubois, petit être pâle, très maigre, à peine vêtu, chaussé d'espadrilles. Maintenant il se tenait devant Pierre, les bras ballans, ému, prêt à pleurer, bégayant :

— Mon lieutenant!... ah ! mon lieutenant... Vous... vous êtes venu!...

Tout de suite pour faire cesser cette angoisse qui le tenait, Pierre demanda :

— Pas de malheur?... Tous vivans?...

— Oui, tous...

Voyant la grande porte ouverte, l'autre s'était dressé la face convulsée, et, sans rien dire, derrière eux avait bondi. Avec une vigueur qu'on n'eût pas soupçonnée, il mania seul les lourds battans, les rabattit et remit toutes les barres. Après quoi il s'en revint s'asseoir comme avant, à côté de Pierre, reprendre sa faction. Il s'y tassa, crispé, la poitrine secouée de longs frissons qui lui remontaient les épaules tout à coup, et par moment il geignait, poussait un soupir, une plainte d'enfant malheureux qui ne peut plus pleurer. Pierre lui mit la main sur l'épaule.

— Eh bien, Lorrain, nous voilà!... Nous voilà, mon ami.

Il répétait les mêmes mots, accentuait, se baissant pour le regarder bien en face, faire dévier le regard de ces yeux qui s'obstinaient en quelque vision d'épouvante dressée là, derrière cette porte qu'il surveillait. Un moment, l'homme le regarda,



exhala un soupir, et puis sa tête retomba en ses mains, immobile comme avant. De temps en temps un frisson passait, un sanglot que suivait une plainte longue, cette plainte d'enfant qui avait tant ému Pierre et qu'il ne pouvait faire cesser.

— Voyez-vous, mon lieutenant, faut le laisser... Ça reviendra avec le temps... Venez, voulez-vous?... Je vais vous conter ça, là-haut.

Un jour, deux Joyeux s'étaient présentés au poste, harassés, la mine défaite, les yeux rouges, brûlés par le soleil et le sable. C'était vers la fin de la journée. On voyait qu'ils avaient marché longtemps malgré le sirocco violent qui s'était levé avec le jour. Ils avaient un bâton à la main, de grands *djerids* noirs de Tuggurth. Leurs pieds, nus dans leurs chaussures brûlées, durcies, envahies par les sables, saignaient misérablement. Ils n'avaient rien avec eux, rien que leurs armes, le ceinturon lâche, accroché sur la capote ouverte, le fusil en travers du dos. Ils déclarèrent qu'ils remontaient de Tuggurth vers Biskra avec un convoi dont ils avaient perdu les traces à partir de M'raïer. N'en pouvant plus, ils demandaient seulement qu'on voulût bien leur donner un peu d'eau et les laisser dormir. Ils repartiraient le lendemain. Le caporal avait bien quelque méfiance. Il n'y a jamais rien de bon à attendre de ces gars-là. Son expérience des choses du Sud le lui avait déjà prouvé maintes fois. Mais c'était un véritable événement que cette arrivée dans leur pauvre vie enclose. Aussi, peu à peu, tous les hommes étaient descendus pour les voir et, tout de suite, ils avaient eu pitié de ces malheureux qui avaient marché à travers le désert, par une température pareille. Réellement il fallait être en fer — ou Joyeux, — pour faire cela. On ne leur donna pas seulement le morceau de pain et le verre d'eau qu'il sollicitaient humblement, on les hébergea largement. Ils eurent place à table et on les regarda manger, par distraction, manger toutes les portions, tout ce qu'eux, les enfermés, ne pouvaient plus, ne savaient plus manger. Après, on leur donna un coin pour dormir, et comme la nuit était venue, on les laissa seuls pour monter dans la chambre des appareils. Mais il fut impossible de communiquer. Le sirocco faisait rage. L'Ahmar-Kaddou était invisible; El-Berd lui-même, plus près, n'apparaissait pas dans la lunette. Dans la nuit qui les entourait tout resta noir. Eux, suivant leur habitude, ils étaient tous là, même le tringlot. Du reste, on avait de quoi parler. Les

Joyeux firent tous les frais de la conversation. On raconta des histoires de brigands. Tout à coup, à un certain bruit venu d'en bas, ils dressèrent l'oreille. Le tringlot descendit. Il remonta vite. Les Joyeux avaient forcé la porte de la chambre aux provisions et ils buvaient le vin. Naturellement il y eut bataille. Les Joyeux furent de suite très méchants. Mais on les sortit l'un après l'autre et sur eux la grande porte fut refermée avec soin. Le caporal leur fit passer leurs affaires par-dessus le mur et tous s'en allèrent, on les laissa crier, hurler des injures et des menaces. La veillée reprit. Tout à coup, dans la nuit, une détonation retentit, puis, ça fit « flocc » dans un carreau et un point noir se ficha au plafond, étoilé. Des parcelles de plâtre tombèrent au milieu d'eux, sur la table.

— Ah ! si vous aviez vu ça, mon lieutenant... la tête que nous faisons, sur le moment... ne comprenant pas encore... ahuris !

Instinctivement ils s'étaient redressés, le corps en peu en arrière, la tête levée. Qu'est-ce que cela voulait dire ?

— On n'a pas eu le temps de la réflexion, allez ! Une seconde balle passa, puis une autre... Heureusement, c'était trop haut pour nous atteindre. C'est égal, à la seconde, Guillaume s'était levé tout d'une pièce et d'un bond, il avait été se coller contre le mur, là, dans le coin. Les autres s'étaient aplatis par terre... C'est que... on avait peur, je vous jure. On ne parlait pas. On écoutait, attendant les détonations suivantes et, comme ça continuait, fallait voir les regards de quelques-uns. Ils étaient comme des fous. Et certes j'ai cru un instant que Lorrain allait le devenir, là, tout de suite, tant il tremblait, regardait fixement vers la fenêtre, dans la nuit du dehors d'où ça venait.

Un carreau avait fini par tomber, d'autres se détachaient par lambeaux avec un petit cri, un grincement qui leur prenait les nerfs. Et d'en haut, autour de la lampe suspendue, des parcelles de plâtre voletant descendaient toujours. Peu à peu, tous, en rampant, ils s'étaient trainés dans le coin où était Guillaume. Les uns étaient devenus plus pâles et se tenaient immobiles ; d'autres, accroupis, inquiets, griffaient les murs en des gestes inconscients, et parfois se regardaient entre eux d'un étrange regard, long, sans âme. Dehors, les Joyeux chantaient, riaient, venaient jusque sous le mur d'enceinte les défier.

Et les balles continuaient de passer.

Au risque de se faire tuer, le caporal avait sauté sur la table, décroché la lampe et l'avait éteinte. Il avait éteint aussi les appareils qui continuaient à briller là-haut bien inutilement puisqu'on ne pouvait communiquer d'aucun côté. Ils auraient pu tirer dessus. Peut-être l'avaient-ils déjà fait. Après, ils étaient restés longtemps dans leur coin, écoutant les chansons et les cris des Joyeux qui leur parvenaient à travers la tempête, entre deux rafales. A la fin, ils se décidèrent à aller se coucher. Mais on ne dormit guère. Ce n'était pas possible. D'abord il faisait une chaleur épouvantable, et puis, dans le noir, ils avaient peur, plus peur qu'avant même, quoiqu'ils n'entendissent plus rien, rien que le sirocco qui battait les murs de ses grandes vagues de sable crépitant, grêlant sur les fenêtres derrière lesquelles ils se dressaient parfois, tout à coup, anxieux, réveillés en sursaut, dans un demi-cauchemar. Et longtemps ils regardaient dans la nuit, le front collé aux vitres brûlantes, songeant à cet abandon de tout, à ce désert qui les entourait, les tenait assiégés dans le petit poste blanc ; qui craquait de chaleur, à la merci de ces deux mauvais gars. Quelques-uns, plus audacieux, — ou plus affolés, — subitement se précipitaient dans les escaliers, pieds nus. Ils entr'ouvraient la petite porte, regardaient dans la cour, écoutaient... En effet, il semblait parfois qu'on marchait sous les fenêtres. Il y avait des pas, des pas lourds, trainés dans le sable, qui tournaient tout autour, en bas.

— C'était le vent, et tout ce sable frôlant les murs qui faisait ça. Mais pour eux, c'était autre chose... La peur, cela rend si malheureux ! disait le petit soldat pour les excuser... On aurait dit qu'ils étaient, non plus deux à monter leur garde maudite, mais qu'il y en avait plusieurs, beaucoup, toute une foule silencieuse, interminable, qui glissait dans l'ombre et ricanait... Ah ! quelle nuit, mon lieutenant, quelle nuit !... On était un peu perdus, vous comprenez... et puis, on était si seuls !...

N'entendant plus rien, ils avaient espéré que les Joyeux, dégrisés, s'en étaient allés. Mais, au jour levant, le premier qui parut derrière une fenêtre du poste fut salué d'une balle, et il en fut ainsi toute la matinée. Alors ils avaient cloué leurs grandes couvertures de campement inutilisées sur les fenêtres et ils avaient accumulé les paillasses et les matelas en travers. En bas, les Joyeux s'en venaient jusque sous le mur d'enceinte, tout près. les narguer. Par moment ils se lançaient contre la grande

porte, la criblaient de coups de crosse, et, cherchant à l'ouvrir quand même, ils tordaient leurs baïonnettes glissées dans les rainures. Le soir, il fut encore impossible d'allumer aucune lumière. Ils tiraient aux lucarnes des appareils, histoire de briser, de détruire quelque chose, de faire du mal quand même, inquiets aussi de voir ce rayon qui tremblait, faisait des appels dans la nuit. Si la communication était possible, Biskra serait aussitôt prévenu. Or ils ne le voulaient pas. Il faisait aussi réellement trop de sirocco. Tant qu'il durerait, aucune dépêche ne pourrait passer.

— Alors, mon lieutenant, on a commencé à vivre comme des bêtes. Le jour, on s'affalait dans un coin ou sur son lit, un moment, et puis on s'en allait par les chambres, on montait, on descendait l'escalier sans savoir pourquoi, tâtonnant, se heurtant dans l'ombre rouge qui nous venait de la grande fournaise du dehors, et quand on se rencontrait, on ne se disait rien, on s'écartait un peu, et chacun continuait de son côté. Le jour, cela allait bien. On y voyait encore, mais la nuit!... On s'attrapait dans le noir, les mains crispées, et puis, après un moment d'attente, comme si on s'était reconnu à la manière de respirer, de trembler, on se relâchait, toujours sans rien dire. Lorrain, lui, commençait déjà à se poster sur le pas de la porte, en faction. Que voulez-vous?... Pas moyen de l'en empêcher. Je ne pouvais pas m'apercevoir qu'il commençait à être comme il est maintenant. Nous étions tous un peu malades, nerveux... et chacun ne faisait guère attention à la tête des autres... C'était comme une bande de somnambules qui tournaient autour de moi, agissaient... Et on ne parlait pas... jamais...

Ils avaient demandé des cartouches au caporal. Il y en avait quatre grandes caisses blanches cadennassées, placées dans un coin de sa chambre, sous sa garde. Il refusa.

— Sûrement, un malheur serait arrivé, murmurait-il. J'ai bien fait, n'est-ce pas, mon lieutenant? C'est pas que j'avais pitié des deux qui étaient dehors, mais qui dit que, dans un moment de fièvre, l'un de nous ne se serait pas tué... par peur?... A cette époque-ci, voyez-vous, on n'en peut plus... la tête n'est pas bien solide... et il ne faudrait pas beaucoup d'à-coups comme celui-là pour changer le poste en un cabanon de fous... Oui. C'eût été trop dangereux... J'ai gardé les cartouches.

Alors le soir, à la tombée de la nuit, ils s'étaient échelonnés

dans l'escalier, assis sur les marches, avec leurs fusils entre les jambes, baïonnette au canon, silencieux, le regard, l'âme tendus vers la petite porte d'en bas, écoutant tous les bruits du dehors qui passaient dans la tourmente, prêts à bondir, à foncer, tête basse, fous de terreur, sur le premier qui eût franchi le seuil. Il y en avait un, dehors, qui criait qu'il allait entrer.

— Ah! celui-là, mon lieutenant, il a bien fait de ne pas sauter le mur... Quelle boucherie!... Ils l'auraient déchiqueté à ne pas pouvoir en rassembler les morceaux!...

Huit jours, huit nuits, cette angoisse avait duré. Huit nuits qu'on n'avait pu allumer les feux, huit jours de fièvre dans le poste hermétiquement clos où ils erraient, sentant les autres rôder autour d'eux, toujours là malgré l'épouvantable chaleur, le vent de feu qui balayait l'étendue rouge.

— Par un temps pareil, mon lieutenant, de braves gens auraient dix fois gagné la mort. Mais ça... cette vermine... jamais!... Enfin, on a pu vous passer une dépêche. Par exemple ç'a été un vrai tour de force pour ceux de l'Ahmar-Kaddou de la recevoir. Dans la lunette on voyait leur feu gros comme une piqûre d'épingle... On y a mis le temps. Nous étions trois, là-haut, sur l'échelle. Regardez. La planchette qui porte l'appareil est étroite, juste pour lui. Ce n'était pas facile de la reculer... Cependant il le fallait absolument; les autres s'étaient mis à tirer à la lucarne dès que la lampe avait été allumée. Et si une balle avait brisé la lentille, nous étions perdus... Alors Grimaud est monté, s'est accroupi, tendant le dos, et on lui a glissé l'appareil dessus... Fallait entendre la vie des Joyeux, en bas!... Toutes leurs balles tapaient dans l'ouverture, en haut, trop court... pas moyen d'emboucher la lucarne. Et quand ç'a été fini, nous avons éteint les feux. Eux, ils ont dû comprendre, car on ne les a plus entendus le lendemain, ni hier... On respirait enfin. — Ils étaient partis, disait l'un. — Pas sûr, disait un autre... — Ils ménagent leurs dernières cartouches... — Ce silence ne dit rien de bon... — Le soir, voilà l'Ahmar-Kaddou qui appelle. On rallume. Par précaution, Grimaud reprête son dos. On cause. Il paraît que vous arriviez à notre secours... Non!... Ah! mon lieutenant... si vous aviez vu la tête des hommes! Ils riaient, s'embrassaient, pleuraient... Et puis en voilà un qui dit comme ça, tout à coup : — Mais, il va se faire tuer, le lieutenant!... Bon sang de bon Dieu! hurle Jacquet, serrant les

poings, non alors!... pas de ça! On les aura plutôt tués d'abord tous les deux. Moi, j'y vais. Qui vient avec moi?... J'ai eu de la peine à les calmer, les raisonner. Ils voulaient sortir, aller au-devant de vous... Voyez-vous ça?... des malheureux qui se tenaient à peine debout!... C'est égal, je peux bien vous dire, mon lieutenant, que depuis ce moment on a eu du chagrin, allez, beaucoup de chagrin. C'était pour vous qu'on craignait maintenant. Mais vous êtes là... vous voilà... Ah! mon lieutenant!...

Et le petit caporal s'affaissa, tomba sur une chaise. Lui qui n'avait pas pleuré durant ces huit jours passés, il pleurait maintenant que tout était fini, devant Pierre, comme un enfant. Pendant ce temps, un à un, silencieux, les hommes étaient montés et se tenaient debout, au long du mur, en face, ne se lassant pas de le dévisager. On leur avait dit que Pierre était arrivé sain et sauf, et ils ne pouvaient en croire leurs yeux. Leurs faces pâles, ravagées, grimaçaient parfois; un reste de fièvre, de ce cauchemar d'où ils sortaient à peine... Une tristesse inconnue et qu'il ne se serait cru jamais capable de supporter, l'étreignait lentement, montait, montait en lui, immense, crevait en son cœur. Ce n'étaient pas des êtres vivans, cela, mais des fantômes, des ombres, qui avaient été des hommes et où passait encore un peu de vie, et le reflet qui vacillait en eux en était si lointain, si frêle, qu'il n'osait pas bouger, les appeler, aller à eux, de peur de les voir tomber évanouis à ses pieds, tant, en cette minute, l'émoi qui les tenait tous semblait extrême et douloureux.

Enfin il se domina, se reprit, paria doucement, chercha dans son âme les choses les plus tendres et les plus sincères, celles qui consolent, celles qui affirmaient le mieux son affection, son dévouement. Il dit leurs noms, leur tendit une main où leurs pauvres mains fébriles se posèrent tour à tour et il souriait, voulant les voir sourire. Comme cela lui aurait fait du bien! Mais ils ne pouvaient pas. Les lèvres minces, décolorées, frémissaient parfois, s'entr'ouvraient un peu, mais aucun son ne sortait des gorges serrées, aucun sourire, aussi chétif fût-il, n'éclairait ces visages amaigris, tirés, ces regards effrayans gardés dans la fixité de l'épouvante qui les avait pliés sans pitié huit jours durant.

## XXIV

Il aurait pu repartir, fuir dès le soir même ce petit poste d'épouvante et de fièvre perdu entre le ciel en feu et les sables rouges, d'où l'air surchauffé s'élevait parfois en de brusques envolées, tandis que de grandes flammes vacillantes fermaient l'horizon, les entourant de toutes parts.

Partir !... Ce n'eût plus été lui. Au contraire.

Et au souvenir de son père expirant dans la ferme de Sainte-Marie-aux-Chesnes, comme lui il murmurait : Mes enfans !... ce sont mes enfans et je me dois à eux... Oui, père, vous aviez raison... Je ferai comme vous.

Quand ils furent partis, Pierre, réfléchissant, s'aperçut qu'il lui en manquait un. Il descendit. Lorrain était toujours là sur le seuil de la petite porte, les yeux fixes, obstinés. A la voix de son lieutenant, machinalement il se leva, prit quelque temps une attitude respectueuse, mais à tout ce qui lui était dit, il ne répondait pas. Entendait-il seulement ?... Après, il reprit sa pose, son éternelle faction, comme si rien n'eût été changé autour de lui. Alors Pierre affecta de se promener dans la cour, insouciant. Mais il n'aurait pas longtemps à le faire, le soleil envahirait bientôt cette face. Tout était redevenu silencieux, le petit poste blanc avait repris sa vie somnolente. Les hommes avaient regagné leurs chambres closes et recommencé leurs siestes interminables. Autour de lui, il n'y avait plus rien qui eût vie, rien que ce pauvre fou qui le regardait de ses grands yeux de fièvre mais ne le voyait pas réellement, la pensée absente, détraquée. Cependant, depuis un moment, il y avait quelqu'un dans l'escalier qui montait, descendait, scandant ses pas. Cela allait comme une machine d'horlogerie bien réglée; à peine un repos, parfois, de quelques secondes. Et puis, les mêmes pas lourds sonnaient sur les marches en bois, dans l'ombre, là-haut, remontant, redescendant... Il rentra. Sur le palier du premier étage un homme s'effaça pour le laisser passer.

— Eh bien ! Guillaume, dit-il. Où allez-vous ?

— Moi !... je descends... On m'appelle.

— Ah ! fit Pierre simplement, et il continua.

Arrivé au palier du second, il s'assit sur la dernière marche, pour voir. Sous lui, toujours, l'homme montait et descendait.

Quand il s'arrêtait, il s'essuyait le front d'un revers de main brusque, comme un tâcheron ayant accompli un dur travail; il soufflait, puis murmurait : « Ah! mon Dieu!... Ah! mon Dieu!... » d'une voix sourde, cassée. Et il recommençait.

— Il vaut mieux les laisser tranquilles, avait dit le caporal. Vous verrez. Ça passera.

Cependant, au milieu de la journée, n'y tenant plus, Pierre revint s'asseoir sur cette marche et comme l'homme arrivait, il l'appela. Il dut répéter son nom, très haut, prendre un ton de commandement. Alors Guillaume s'arrêta en face de lui, deux marches plus bas, hébété.

— Mon lieutenant?...

— Asseyez-vous là, à côté de moi.

L'homme tomba comme une masse, et aussitôt mit sa tête dans ses mains. Alors Pierre s'ingénia, lui dit tout ce qui lui passait par l'esprit, accrochant les idées les unes aux autres sur le dernier mot tombé. Quel était son pays? Comment labourait-on chez lui? Savait-il bien tracer le sillon et conduire ses grands bœufs roux?... Et à cette évocation du pays, Guillaume, peu à peu, avait relevé la tête, écoutant comme en un rêve cette voix de son chef qui s'était faite très douce pour l'émouvoir, pour mieux gagner le chemin de son cœur, son pauvre cœur, si gros, si triste... La voix encore un peu frêle, incertaine, il osa parler. Son pays, à lui, c'était le Périgord. Là-bas, en plein au milieu des grands bois de châtaigniers il y avait la ferme où il était né, où les siens vivaient encore. Les champs se cachaient en un ravin déboisé, bordaient une petite prairie étroite que traversait un ruisseau. C'était un endroit sauvage, à l'écart de tout chemin, loin de tout village... Ce n'était pas gai... C'est égal!... on y était mieux qu'ici. Disant cela, il s'était levé, avait regardé avec effroi les grands murs qui l'enserraient. Et il allait se précipiter, descendre, recommencer sa tâche, désolé, ayant peur, une peur que rien ne raisonne. Ce n'était pas tant la chaleur qui l'inquiétait. C'était ce silence énorme qui les enveloppait, cette beauté de la terre et du ciel, si douloureuse, si tragique à la longue, et puis cet infini des horizons bleus, des mêmes horizons immuables... Et Pierre avait dû recommencer à lutter, à le raisonner, à lui reparler du pays, de ceux qu'il aimait. Dans l'ombre rouge sa face pâle tressaillait, le regard aigu des grands yeux de fièvre s'adoucissait. C'est que depuis le temps qu'il errait dans ce Sud, parmi



eux, Pierre avait appris les mots nécessaires. Il savait leur dire mille riens, et toutes ces choses chères que l'on aime et qu'on ne peut se lasser d'entendre. Et eux, c'étaient encore des enfans, surtout dans les momens de douleur.

La nuit venue, Pierre fit allumer toutes les lampes, quelque temps on parla avec El-Berd et avec l'Ahmar-Kaddou, et de bien loin, de Tuggurth comme de Biskra, on recevait les souhaits affectueux des camarades des autres postes. En bas, la grande porte était restée close, non par peur, mais à cause de Lorrain qui était toujours là, plus calme cependant. On avait relevé la couverture clouée sur la fenêtre. On verrait bien si les Joyeux étaient encore à rôder par les dunes. A chaque appareil, juché sur l'échelle, un télégraphiste surveillait la nuit, annonçait la dépêche lue mot à mot, puis la passait à un second qui la transmettait. Les autres s'étaient assis autour de la grande table, comme d'habitude, et Pierre au milieu d'eux leur contait quelque histoire. Ils souriaient, éclataient de rire même. Cependant, par momens, l'horrible peur qu'ils avaient eue passait encore dans leurs regards tendus tout à coup vers la fenêtre. Dans le ciel pâle, la lune venait d'apparaître. Au loin, dans les sables d'un bleu cendré, vaporeux, les grands chotts endormis luisaient immobiles.

La veillée allait ainsi. Pierre savait l'animer, s'ingéniait. Ils parlaient, eux aussi, disaient leurs souvenirs, ce qu'avaient été leurs vies, ce qu'elles seraient après, ce qu'ils voulaient faire. L'un d'eux, qui avait fréquenté tous les « poulaillers » de la capitale, serait acteur. A l'appui de quoi, il débitait des tirades rapides, féroces, d'une haleine. Un autre murmura, en son patois, une chanson de chez lui. Vers la fin de la soirée, comme la porte donnant sur l'escalier était restée ouverte, on vit passer sur le seuil, se profiler dans le noir, la tête pâle de Lorrain. Mais il n'osait pas encore entrer franchement. Accoudé sur la dernière marche, il regardait de ses grands yeux noirs si douloureux, étonné de cette joie revenue chez ses camarades. Pourquoi ces rires, alors qu'il souffrait tant, lui?... Il ne se coucha pas. Au milieu de la nuit, Pierre le trouva encore en faction, en bas, replié sur lui-même, accroupi sur les marches. Cependant, le jour suivant, il se départit un peu de sa rigidité d'allure. Il revint au milieu de ses camarades, parla. Et comme si le son de leurs voix était chose nouvelle pour lui, il les regardait profondément, semblait beaucoup réfléchir. Le soir, quand tous se trou-

vèrent réunis dans la salle des appareils, il n'était pas là. On l'aperçut errant dans la cour, faisant le tour du poste, s'arrêtant chaque fois qu'il passait devant la grande porte, l'oreille collée à la serrure. On reprit les souvenirs de la veille, on recommença à conter les choses apprises ou lues. Et comme on était bien parti à rire, voici qu'il reparaisait, debout dans le cadre noir de la porte. Une chaise était là, à portée de sa main. Il l'attira, s'assit. Et ce fut fini. Ce soir-là, peu à peu, son regard reprit son calme d'avant. puis il se tourna vers Pierre qu'il semblait réellement apercevoir, découvrir pour la première fois.

— Mon lieutenant... voulez-vous?... dites-nous des vers?

— Oh! oui... vous devez en savoir.

Et Pierre était si heureux de voir ce pauvre garçon, resté là-bas, un peu à l'écart, se reprendre à la vie, qu'il se laissa aller au vœu de tous et parla des maîtres qu'il avait aimés. Tout ce qu'il disait, c'était de la joie pour eux. Et cela lui était si bon de les voir émus, pris par la douce musique des mots, la beauté des images évoquées, qu'il obéissait à leur moindre désir, recommençait les mêmes choses tant qu'ils le voulaient. Une mélancolie grave tenait les cœurs haletans. Mais ils ne souffraient plus. Les beaux vers qu'il s'étudiait à bien dire semblaient emporter toutes les douleurs.

Le lendemain, il passa une partie de la journée à leur dicter tout ce qu'il avait récité, tout ce qu'il savait. Le dernier, un peu rouge, confus de son audace, Lorrain redemanda pour lui une pièce qu'il aimait. Il cita même la première strophe, et dans sa bouche les vers du pauvre Lélian eurent un charme nouveau, très pur...

Je suis venu, calme orphelin,  
Riche de mes seuls yeux tranquilles,  
Vers les hommes des grandes villes...

Puis, comme les premières ombres du soir apparaissaient, Pierre fit seller les chevaux, et, sur un dernier mot d'espoir, il les laissa, quitta ce petit poste blanc où le calme était revenu, où l'on n'avait plus besoin de lui, et bientôt se perdit à leurs yeux, cheminant dans la nuit bleue étoilée.

JEAN SAINT-YVES.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*

---

---

# L'IMPÔT SUR LE REVENU

---

## LE SYSTÈME DES SIGNES EXTÉRIEURS (1)

---

---

Deux projets principaux d'impôt sur le revenu sont soumis à la Chambre : l'un par le gouvernement, l'autre par la commission.

Le projet de la commission institue nettement l'impôt général sur le revenu avec ses instrumens de violence naturels : la déclaration obligatoire, l'inquisition et l'arbitraire. Sans doute, la déclaration seule est mise en évidence ; mais elle entraîne inévitablement l'inquisition, le fisc ayant le droit de ne point l'accepter et de forcer les contribuables à lui livrer toutes leurs affaires et celles de leur famille.

Le projet du gouvernement prétend écarter toute déclaration obligatoire, toute inquisition, toute vexation, tout arbitraire, et instituer l'impôt général sur le revenu uniquement d'après le système des « signes extérieurs. » Peu importent les détails du projet de loi ministériel, le mécanisme d'application, la division en deux taxes, les formalités diverses ; l'examen de ces questions ne fait qu'égarer l'esprit ; le projet tout entier se résume en définitive en une seule idée : les revenus des contribuables peuvent être révélés par de certains « signes extérieurs » et le plus exact, le plus sûr de ces signes est *la valeur du loyer d'habitation*. On sait que M. Rouvier, pour connaître comment fonctionnerait le système, a fait procéder à une sorte de répétition générale.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1903.

Certes l'éminent ministre des Finances n'a point manqué des plus sérieux motifs pour demander à ses agens supérieurs des Contributions directes, en général fort distingués, un travail aussi considérable; mais pareil effort était bien superflu. Les résultats éventuels du système de l'évaluation des ressources d'après le loyer sont connus d'avance, non point par des enquêtes, qui sont toujours partiellement des hypothèses, mais par des faits accomplis positifs et répétés, qui se produisirent toutes les fois qu'il fut essayé, sous la Révolution, sous la Restauration, sous la monarchie de Juillet, car il est moins nouveau que ne le pensent ses inventeurs du xx<sup>e</sup> siècle : il est même d'origine « cléricale, » son auteur n'étant autre que l'archevêque de Toulouse, le cardinal Loménie de Brienne, chef du conseil royal des finances, qui le proposa le 10 mai 1787 à l'Assemblée des notables. Il fut repris, ordonné par des lois impératives en 1791, en 1820, en 1831, et toujours il entraîna les mêmes conséquences, avec la régularité inflexible d'une loi physique ou mécanique.

Ce n'est point que ces lois de 1791, de 1820, de 1831 aient prétendu établir l'impôt général sur le revenu, comme le projet gouvernemental actuel, mais elles reposaient sur le même mécanisme, sur le même principe essentiel : évaluation des revenus du contribuable *d'après le loyer d'habitation*. Tout le ressort du projet déposé le 16 juin 1903 est là; tout le ressort des lois de 1791, de 1820 et de 1831 était là. Celles-ci employaient le « loyer d'habitation » pour déterminer la *contribution mobilière*; aujourd'hui, on veut l'employer pour déterminer l'*impôt général sur le revenu*: voilà toute la différence, — simple détail d'application, — tandis que l'esprit et le mécanisme sont identiques. La valeur du *loyer d'habitation* fut prise comme mètre, trois fois, pour obtenir des contribuables, tantôt 60 millions, tantôt 30, tantôt 45; elle est prise aujourd'hui pour les forcer de verser au Trésor de M. Combes 409 millions, en attendant mieux. Il n'y a aucune autre différence dans le fond des choses.

Que dit en effet le gouvernement actuel dans son projet?

ARTICLE I<sup>er</sup>. — Il est établi, en remplacement des contributions personnelle-mobilière et des portes et fenêtres, un *impôt général sur le revenu*.

ARTICLE II. — L'impôt général sur le revenu se compose :

1<sup>o</sup> D'une *taxe personnelle*...

2° D'une *taxe sur le loyer d'habitation*...

La *taxe personnelle* devra produire au moins 120 millions, et sera fixée par les *contrôleurs des contributions directes* (art. 18). La *taxe sur le loyer d'habitation* est fixée à 4 p. 100 de la valeur locative imposable, par le même contrôleur, et le projet calcule qu'elle rendra au moins 162 millions à l'État.

Une série de dispositions de détail établit des distinctions d'après la population, des catégories de contribuables plus ou moins imposées suivant le nombre des enfans; mais la base, la mesure de la portion principale de l'impôt général sur le revenu (la *taxe sur le loyer*) reste essentiellement la *valeur locative de l'habitation*. Elle ne doit pas seulement permettre à l'État de percevoir la plus grosse part du nouvel impôt, sous forme de *taxe sur le loyer*, elle doit aussi, dit l'exposé des motifs, servir au contrôleur pour « estimer le revenu, » surtout dans les villes, et même toutes les fois qu'il se trouvera en présence de « données insuffisantes. » Ce formidable fonctionnaire estimera à son gré suffisantes ou insuffisantes les « données » qu'il rencontrera, et pourra, quand il lui plaira, *multiplier la valeur locative*, à Paris par 7, dans les grandes villes par 8, dans les moindres par 9, dans les communes de 5 001 à 10 000 habitans par 10, afin de déterminer le montant de la *taxe personnelle* infligée au contribuable, devenu, plus savamment et plus strictement que sous l'ancien régime, « taillable et corvéable à merci. »

Ce n'est pas tout. La *taxe sur le loyer* devra supporter les centimes additionnels départementaux et communaux aujourd'hui perçus sur le principal des contributions supprimées et remplacées par l'impôt sur le revenu. Or, ces centimes s'élèvent à plus de 127 millions dans le budget de 1905. Ce n'est donc pas seulement les 282 millions prévus par le budget, mais 127 de plus, soit 409 millions que le tout-puissant contrôleur, érigé en personnage le plus considérable de l'État, bien au-dessus de M. Loubet, répartira selon son humeur sur les épaules des citoyens du peuple souverain, au nom de la République française. Et ceci n'est qu'un commencement, — un apéritif.

J'ai donc bien raison, trop raison de dire que la *valeur du loyer d'habitation* est l'âme, — si cette expression est aujourd'hui permise, — du projet gouvernemental, autant et plus que des précédentes lois. Aussi, pour renseigner d'une façon exacte le public, les sages législateurs eux-mêmes, sur la valeur du sys-

tème proposé, le plus sûr moyen est-il de rappeler, dans ses traits principaux, l'aventure de ces lois : il n'est enquête qui vaille cette histoire.

Trois gouvernemens précédens, aussi différens que la Révolution, la Restauration, la monarchie de Juillet, ont essayé de la meilleure foi, avec les plus grands efforts, d'établir un impôt, fort modéré, d'après le principe aujourd'hui proposé en des conditions bien moins favorables qu'autrefois et pour obtenir une somme beaucoup plus considérable. Ils ont tous également et lamentablement échoué; on le verra.

Comment les profonds échecs antérieurs se changeraient-ils en succès ?

## I

Une des premières préoccupations de l'Assemblée constituante, en 1789, fut de réorganiser les finances et l'ensemble des impôts. Elle était trop éclairée, trop généreuse, avait vu de trop près les abus de l'ancien régime, avait abandonné et condamné d'un cœur trop sincère, dans la nuit du 4 août, tous les privilèges, pour chercher dans le système fiscal des instrumens de spoliation sociale, de discordes civiles, de guerre des classes. La Révolution ne cessa jamais, même aux jours des plus tragiques fureurs, de considérer la propriété individuelle comme l'un des droits primordiaux de l'homme et comme l'une des conditions essentielles de la civilisation et du progrès. Le jour où la Convention se constituait, elle s'empressait, en même temps qu'elle proclamait la République, de décréter, sur la proposition de Danton « que les personnes et les propriétés sont sous la sauvegarde de la Nation. » « D'excellens citoyens ont pu présumer, — avait dit le grand tribun, — que des amis ardents de la liberté pouvaient nuire à l'ordre social en exagérant leurs principes; eh bien ! abjurons ici toute exagération; déclarons que *toutes les propriétés territoriales, individuelles et industrielles seront éternellement maintenues* », et le procès-verbal constate ici : *Applaudissemens unanimes*. « Si les propriétés de chacun n'étaient pas sous la protection des lois, — avait ajouté Lasource, — la société ne serait qu'un théâtre de brigandage, où il n'y aurait d'autre droit que celui de la force. (*Applaudissemens unanimes*.) »

Ce n'est donc pas la Révolution qui aurait pu penser à « col-

lectiviser » les biens par le moyen d'un mécanisme fiscal. L'Assemblée nationale en particulier n'eut qu'un souci, qu'un principe, dans toutes ses tentatives, dans toutes ses recherches : faire payer aux contribuables le moins possible ; faire payer tout le monde sans distinction aucune, excepté les indigens ; instituer l'impôt sur les *choses* et non sur les *personnes*, c'est-à-dire l'impôt *réel* et non l'impôt *personnel*, l'impôt *proportionnel* aux ressources, par conséquent égal pour tous, et non l'impôt *progressif*, c'est-à-dire arbitrairement inégal.

« La perception (des impôts) se fera sur *tous les citoyens* et sur tous les *mêmes biens* de la même manière et dans la même forme... » (Article 9 de la *Déclaration des Droits* du 11 août 1789.)

« *Nul citoyen n'est dispensé* de l'honorable obligation de contribuer aux charges publiques. » (Article 101 de la Constitution du 24 juin 1793.)

Tels furent les principes dominans de la Révolution et de ses Assemblées depuis 1789 jusqu'à la fin. Il est aisé de comprendre dans quel sens furent dirigées les dispositions légales ayant pour objet de les appliquer ; les travaux du *Comité de l'imposition*, les rapports de La Rochefoucauld, de Defermon, les discours de tous les orateurs concordent à montrer jusqu'à l'évidence la permanence, la netteté de cette doctrine fiscale. Le rapport présenté par le Comité de l'imposition sur la *Contribution foncière* le 4 septembre 1790, lu en séance par La Rochefoucauld le 11 septembre, et signé par Dauchy, Defermon, Jary, d'Allarde, Talleyrand, Rœderer et Dupont de Nemours en même temps que par lui, doit être consulté comme le document capital de l'Assemblée constituante en matière d'imposition. Il condamne d'abord avec énergie tout impôt « assis sur les *facultés présumées* des contribuables » et dont la *taille personnelle* fut le modèle, comme aussi la *capitation personnelle* établie par Louis XIV d'après les « facultés présumées » des contribuables. Il condamne en second lieu non moins énergiquement l'impôt de *quotité* et consacre l'impôt de *répartition*, l'impôt de *quotité* entraînant pour chaque contribuable un « procès entre lui et le percepteur. » La contribution foncière sera donc un impôt de *répartition*, dont le produit total sera fixé d'avance, établi directement sur toutes les terres, réparti proportionnellement à leur revenu net évalué d'après les baux et d'après la comparaison avec les biens afferlés pour ceux qui ne le sont pas.

Rien de plus simple, de plus clair, de plus juste.

Mais tous les revenus des citoyens ne proviennent pas de la terre ou des maisons, de la propriété immobilière. Comment atteindre les autres revenus, en restant fidèle aux principes proclamés? Le *Comité de l'imposition* crut y parvenir en établissant un impôt spécial appelé *contribution personnelle*, et qui fut exposé dans le rapport présenté à l'Assemblée le 19 octobre 1790.

Le Comité écarte d'abord tout système impliquant « l'arbitraire, » c'est-à-dire la taxation d'office, et, à plus forte raison, tout système reposant sur les *déclarations des contribuables*. » Le rapport insiste à plusieurs reprises sur l'impossibilité d'admettre ces systèmes. Il fallait cependant obtenir le concours des « salaires publics et privés, des revenus d'industrie et de fonds mobiliers. » La base d'évaluation de ces revenus qui parut « la moins fautive » fut le « *loyer d'habitation*. » Le Comité s'y arrêta, et la proposa à l'Assemblée.

Un second rapport de Defermon, le 7 décembre 1790, compléta l'organisation par une autre taxe appelée *Contribution mobilière*. Le rapport ne dissimulait pas les difficultés d'atteindre, d'évaluer, de taxer ces revenus *mobiliers*, exposés à tant de risques, d'un produit si inconstant et si variable, et confirmait le choix du *loyer d'habitation* comme le signe le moins défectueux de leur valeur; cependant il constatait certaines oppositions à son système, notamment celles des députés de Paris déclarant « qu'il n'y a plus ni uniformité, ni régularité lorsqu'on veut lever une imposition sur les facultés *présumées d'après les loyers*, » et celles du Conseil général de la Commune de Paris répétant « que la *cote présumée* est inadmissible pour cette capitale et qu'il en résulterait une foule d'inconvéniens. »

Les argumens des députés de Paris, produits par écrit le 9 décembre (on remarque parmi les signataires Lévis-Mirepoix, Bailly, Camus, Treilhard, Montesquiou-Fézensac, Tronchet, Dupont, etc.), seraient à reprendre en entier aujourd'hui. Ils furent, d'ailleurs, on le verra, singulièrement confirmés par les événemens. L'Assemblée ne s'y rendit point. La discussion fit ressortir seulement avec une nouvelle force la difficulté du problème, la résolution d'éviter tout arbitraire, tout double emploi.

En définitive, on aboutit à l'ensemble des dispositions formant le décret du 13 janvier-18 février 1791 sur la *Contribu-*



*tion mobilière* dont le ressort essentiel est, — comme dans le projet actuel de M. Rouvier, — le *loyer d'habitation*. C'est d'après sa valeur que l'on détermine les « revenus d'industrie et de richesses mobilières » (article 16); la « cote des gens en pension » (article 17); les « salaires » eux-mêmes (articles 5 et 21). Quant au barème du calcul, il est ainsi fixé par l'article 18 :

Pour obtenir le revenu total d'un contribuable, on multiplie :

Par 3 les loyers de 100 à 500 livres;

Par 4 ceux de 500 à 1000 ;

Par 5 ceux de 1000 à 1500, etc., etc. ;

Enfin par 12 et demi les loyers de 12000 livres et au-dessus.

Les loyers de *moins* de 100 livres sont multipliés par 2; si bien qu'un loyer de 50 livres révèle un revenu de 100 livres, et un loyer de 12000 livres révèle un revenu de 150 000 livres.

Aucun revenu en principe n'est exempt de l'impôt, tous les citoyens sont égaux devant la loi; cependant, des dispositions spéciales s'efforcent d'établir une équité aussi positive que possible. Les revenus fonciers, déjà imposés, sont déduits du revenu qui devra supporter la contribution mobilière : on ne paye pas deux fois ! La valeur des locaux servant à l'exercice du métier, de la profession du contribuable sera déduite de celle du loyer total. Les chefs de famille ayant à leur charge plus de *trois* enfans sont détaxés suivant le nombre de ces enfans (plus de 3, plus de 6...). Les *manouvriers*, les artisans, les marchands à *boutique ouverte* et au détail, les commis, etc., sont détaxés, plus ou moins, suivant la population; les célibataires, surtaxés. Enfin, la loi s'est ingéniee pour être à la fois aussi juste, aussi humaine que possible, et l'*Instruction* adressée à la Nation par l'Assemblée, à l'occasion de cette loi, traduit ce souci dans tous ses détails en même temps qu'elle est un modèle de clarté.

Si jamais loi fiscale parut bien faite et de nature à réussir, c'est à coup sûr celle-là. Mais rien ne peut prévaloir contre un principe faux. L'Assemblée s'était trompée en prenant le loyer d'habitation pour mesure du revenu. Les événemens ne tardèrent point à le lui prouver.

Cette loi, en apparence si parfaite, si logique, si équitable, était au fond contraire à la nature des choses. Malgré toutes les précautions du législateur, elle tourna contre le Trésor, contre

les contribuables eux-mêmes, surtout contre les indigens, et il fallut l'abroger solennellement.

Assurément, elle fut bien accueillie par l'opinion, tant que l'on ne la connut que sur le papier. Dès les premiers jours de l'exécution, les difficultés et les réclamations surgirent.

Le 30 septembre 1791, Tarbé, ministre des Finances, écrivait à l'Assemblée que 40 départemens seulement, sur 83, avaient terminé le 20 septembre leur travail préparatoire.

Un an après, le 29 juin 1792, Beaulieu, successeur de Tarbé, annonçait que les deux tiers seulement des travaux d'assiette du nouvel impôt étaient prêts; quant au produit de l'impôt, il était singulièrement en retard et inférieur aux prévisions. On avait alors perçu à peine le *quart* de l'impôt de l'exercice 1791.

Et les réclamations, les plaintes, les pétitions de pleuvir de tous les coins du territoire :

Le 12 septembre 1792, le Comité des finances faisait connaître à l'Assemblée législative, par son rapporteur Guyton-Morveau, que, à propos des contributions directes de l'année, déjà « soixante départemens avaient adressé leurs réclamations, » et que *plus de 48 millions* de dégrèvement étaient demandés par les contribuables, sur un produit évalué à 300 millions.

La Convention arrive, la République est proclamée, et le 5 octobre 1792, un troisième ministre des Finances, Clavière, présente, sur les effets de la loi, sur la contribution mobilière, un rapport qu'il importe d'analyser.

Il commence par annoncer que les travaux nécessaires pour établir la Contribution mobilière conformément à la loi du 13 janvier 1791, sont loin d'être terminés : *quatre départemens* seulement, le Doubs, la Côte-d'Or, le Tarn et le Var, ont complété leurs opérations; douze sont presque prêts; vingt-quatre sont « parvenus au delà des trois quarts du chemin; et les autres sont moins avancés. » Il signale ensuite les difficultés d'application de la loi et ses imperfections. La base du loyer presque nulle dans les municipalités de campagne y fait en quelque sorte disparaître la matière imposable : elle n'y est pas suffisante pour remplir la somme assignée par le mandement. Il y a plus : *la vie simple des cultivateurs n'établit presque aucune différence entre l'habitation personnelle du riche et celle du pauvre*; les enfans sont pour eux une richesse par les domestiques qu'ils épargnent; et comme, plus on a d'enfans, moins

on est taxé, il en résulte que les cultivateurs, qui, n'ayant pas d'enfans, ont des domestiques et sont, par cela même, moins aisés, payent une plus forte contribution.

« On ne peut entendre ou exécuter que très difficilement les articles qui déterminent la manière de cotiser les célibataires, les pères de famille ayant plusieurs enfans, les artisans, manouvriers, etc. en sorte que l'on exige à cet égard, des municipalités, même les plus exercées, un travail au-dessus de leurs forces, qui les expose à de dangereuses contentions, et qui leur fait perdre un temps précieux. On peut encore reprocher à ce genre de contribution des dispositions beaucoup trop rigoureuses; car il suffit de la richesse foncière la plus modique, une perche de terrain, par exemple, pour être cotisable à la contribution mobilière, nonobstant la plus grande indigence. Elle est *injuste, onéreuse*, pour un très grand nombre de fonctionnaires publics, elle les expose à succomber à la tentation des dédommagemens répréhensibles. Enfin, *la contribution mobilière choque et les principes et les convenances*; mais il est indispensable de s'y soumettre pour 1791 et 1792, en attendant que la Convention nationale ait pris, ou le parti de modifier la loi, ou de lui en substituer une nouvelle. Il faut donc que les municipalités en retard *s'arment d'un nouveau courage* et que les corps administratifs redoublent à cet égard de surveillance, de soins et de sollicitude. On ne néglige rien dans mes bureaux, de tout ce qui paraît propre à accélérer le succès d'un travail aussi peu encourageant. »

On ne saurait plus nettement confesser une erreur.

Mais il fallait trouver autre chose. On chercha. Le 5 juin 1793, Ramel-Nogaret, rapporteur du Comité des finances, présenta, au nom du Comité, un nouveau système de contribution mobilière, ayant toujours le caractère d'impôt de *quotité*, mais reposant sur une autre base. Thuriot attaque violemment le projet. Il demande la question préalable; le projet, dit-il, repose sur une mauvaise base.

« En effet, on veut fixer la contribution mobilière *sur la population*, et cependant il est des contrées très peuplées où il y a peu de richesses. »

Chabot attaque non moins résolument le projet: « Il ne me semble pas propre à faire porter le poids des contributions de manière à soulager le pauvre... Qu'est-ce que la contribution? »

C'est le droit que la société se réserve sur les propriétés qu'elle garantit... *Ce n'est donc pas l'homme qui doit une contribution, c'est la propriété...* Proclamez que vous imposerez *non les revenus, mais les propriétés...* »

Et le projet est renvoyé au Comité des finances.

Le 6 novembre 1793, nouveau rapport de Ramel-Nogaret :

« Citoyens, des réclamations sans nombre sont venues au Comité des finances contre le système actuel des contributions... *Déjà nous avons senti que la contribution mobilière devait être supprimée totalement...* »

En attendant la suppression complète, la Convention rend le décret suivant (Voyez le *Moniteur* du 30 novembre) :

« ARTICLE PREMIER. — La contribution mobilière de l'année 1793 est fixée en principal, pour chaque commune de la République, à la moitié du montant des cotes fixes, de la cote mobilière réduite au dix-huitième, et de celle d'habitation réelle réduite au quarantième sur les rôles de 1792. »

L'année suivante, le 10 mai 1794, nouveau rapport, encore de Ramel-Nogaret, sur les contributions directes :

«... On avait rangé sous cette dénomination la *contribution mobilière* et la contribution foncière. Le *procès de la première est jugé* : sa complication, son injustice dans ses résultats, les réclamations qui se sont fait entendre de toutes parts, les vexations du pauvre et des fonctionnaires publics, l'établissement du grand livre de la dette publique, le nouveau travail préparé sur le droit d'enregistrement, l'ont fait condamner dans un pays où la loi seule doit faire autorité. Vous ne voudrez pas que l'arbitraire puisse lui être substitué. Personne donc n'osera la reproduire. »

Et encore, le 9 frimaire an III, dans un troisième rapport de Ramel-Nogaret, qui fut un des principaux financiers du parti jacobin :

« La contribution mobilière est tombée sous son propre poids ; ses vices, l'arbitraire auquel elle prête, l'inégalité qui se trouve dans sa répartition l'ont fait condamner. Le Comité vous propose de la supprimer en entier pour 1794. »

La Convention alors décide cette suppression, et dans l'instruction accompagnant son décret (séance du 23 nivôse an III, 12 janvier 1795), elle proclame de nouveau que « la contribution mobilière de 1791 était condamnée par l'opinion publique,

*injuste dans ses résultats, et grevant les citoyens peu fortunés.* »

Six mois plus tard, le 29 messidor an III (17 juillet 1795), Thibaut, au nom du Comité des finances, revient sur la question, condamne encore la contribution mobilière assise sur les loyers d'habitation, et précise sur ce sujet d'une façon très nette la doctrine de la Révolution : mais c'est là un point trop important pour ne pas reproduire ses déclarations :

« Dans la contribution mobilière au contraire, tout doit être pesé, modéré et compensé... En un mot, pour s'en faire une idée juste, on peut dire que pour la régler, on doit prendre en considération ce que le *contribuable paie déjà* pour ses rentes, son industrie, son commerce; les dettes et les charges qu'il supporte, la famille qu'il doit entretenir, les besoins qu'il a par état de ses revenus ou de ses salaires; de telle sorte que, par un résultat général, les revenus des fonds, des rentes, le produit du travail et de l'industrie ne soient en quelque sorte considérés et appréciés *que pour ce qui reste libre entre les mains du contribuable*. Sous cet aspect, le seul sous lequel la contribution mobilière doit être envisagée, on doit convenir de la justice et de la nécessité de l'admettre, *si dans l'exécution on ne rencontre pas des obstacles invincibles...* » Examinant alors l'œuvre de l'Assemblée constituante, il montre que la contribution mobilière avait été établie sur « des bases arbitraires, *injustes et défectueuses*; que, de ces *fausses bases* et de ces élémens vicieux il est résulté les plaintes d'un très grand nombre de départemens. » Enfin, après avoir conclu à la suppression définitive du système de 1791 comme étant « *impossible dans son exécution, et, par sa nature, une source de contestations, de débats, de haines et de procès,* » il termine en proposant les dispositions qui formèrent le décret du 7 thermidor an III (25 juillet 1795), non moins défectueux d'ailleurs que celui de 1791, puisqu'il prétendait, lui aussi, établir un impôt de *quotité* d'après certains signes extérieurs, notamment les cheminées!

Je pourrais multiplier ces citations, montrer en poursuivant jusqu'au 18 brumaire l'examen des discussions engagées sur les impôts aux Cinq-Cents, aux Anciens, que la même opinion sur la fausseté de la mesure tirée du loyer d'habitation ne cesse d'être professée. L'expérience avait tellement frappé ceux qui l'avaient tentée qu'ils ne l'oublèrent pas. Les hommes de la Révolution, les plus clairvoyans du moins, se rendirent même compte des

causes des erreurs qu'ils avaient commises, et il faut lire dans un discours de Ramel aux Cinq-Cents, le 29 frimaire an IV, la cruelle et juste critique qu'il fit des « hommes à système, à idées préconçues, qui croient avoir tout résolu par des syllogismes, sous l'influence desquels *on avait abusé de tout, même de la raison,* » et qui furent « *les auteurs de toutes les fautes dans lesquelles on est tombé depuis le commencement de la Révolution.* »

On arriva enfin à la loi du 3 nivôse an VII (23 décembre 1798) qui donna nettement à la contribution personnelle et à la contribution mobilière le caractère d'impôt de *répartition* et en fixa le montant, ensemble, à 25 500 000 francs en principal, système qui fonctionna régulièrement pendant tout l'Empire.

## II

L'échec si complet, si absolu du système de 1791, calculant les revenus des contribuables d'après la valeur du loyer, ne suffit pas à éclairer les hommes de la Restauration.

Le 1<sup>er</sup> mai 1819, à la Chambre des députés, M. Cornet d'Incourt s'éleva vivement contre le mode de répartition adopté par la loi du 3 nivôse an VII. Il formula ses critiques au point de vue théorique et n'eut pas grand'peine à le faire avec une certaine force. Le gouvernement les écouta, et, l'année suivante, proposa une nouvelle répartition de la contribution mobilière, *d'après les valeurs locatives d'habitation.*

La Commission du budget, chargée d'examiner le projet intercalé dans la loi de finances, le repoussa. Le rapport de M. Ganilh, en date du 27 juin 1820, est formel et décisif. On pourrait aujourd'hui l'appliquer mot pour mot au projet ministériel.

« Le gouvernement, dit-il, vous propose de changer le mode de répartition entre les départemens, les cantons et les communes, et de lui substituer celui de la *valeur locative des habitations.* Les motifs qu'il donne à l'appui de cette innovation sont *qu'elle rendra la répartition plus facile, plus équitable et plus régulière...* Sans doute, cette assertion n'est pas sans fondement, mais il n'est pas facile d'en reconnaître l'exactitude et la vérité. Quelque différente que la contribution mobilière soit de ce qu'elle était dans son origine, elle doit cependant atteindre particulièrement les produits des richesses mobilières. Ces produits

sont plus considérables dans les départemens, les cantons où fleurissent l'industrie et le commerce, que dans ceux qui ne sont qu'agricoles. Il faut donc que le mode de répartition distingue ces départemens les uns des autres ; il faut, en quelque sorte, qu'il soit spécial. Celui qui existe a cet avantage, puisqu'il a pour règle la population et les patentes, deux signes certains de l'état de l'industrie et du commerce dans chaque département, dans chaque canton, dans chaque commune.

« Ce mode est donc préférable à celui qui assimile tous les départemens, tous les cantons, toutes les communes, et les assujettit à la règle uniforme de la valeur locative des habitations. Dira-t-on que la règle de la valeur locative des habitations atteint le même but que celle de la population et de la somme des patentes, parce que les loyers sont d'un plus grand prix dans les lieux où il y a beaucoup de manufactures et un grand commerce, que dans le pays de culture ? J'en conviendrai, mais on doit convenir aussi que la différence du prix des loyers dans les divers départemens n'est pas une mesure aussi exacte de leur richesse industrielle et commerçante, que celle de la population et de la somme des patentes. La population et les patentes offrent des bases fixes, positives, et, en quelque sorte, indépendantes de la volonté des hommes. On ne peut ni les altérer, ni les dénaturer. Ces considérations ont déterminé votre commission à maintenir le mode actuellement existant, et à repousser celui que le gouvernement vous propose de lui substituer... On ne peut donc pas *prendre la valeur locative des habitations pour règle de répartition de la contribution mobilière sans confondre toutes les notions économiques*, sans dénaturer le système de nos contributions, sans faire peser sur les départemens, les cantons et les communes agricoles, des charges que doivent acquitter exclusivement les départemens, les cantons et les communes industriels et commerçans. C'est bien assez, sans doute, que lorsque la répartition de la contribution mobilière est arrivée à son dernier degré, lorsqu'elle opère sur les contribuables, elle soit répartie entre eux d'après la valeur locative de leur habitation ; la nécessité excuse ou justifie ce mode ; car comment pourrait-on déterminer la portion relative du revenu que chaque contribuable tire de ses capitaux, de son industrie et de son commerce ? l'habitation offre le moyen le moins vicieux, et même son vice n'est pas aussi grand qu'il le paraît, *si la com-*

*mune n'est imposée qu'à raison de ses capitaux, de son industrie et de son commerce; car alors, la répartition entre tous les habitans, à raison de leur habitation, n'atteint que les bénéfices que chacun d'eux y trouve. Mais si les départemens, les cantons, les communes et les contribuables étaient imposés de la même manière, quoique avec des moyens inégaux, la répartition qui s'en ferait entre les contribuables, d'après la valeur locative de leurs habitations, serait intolérable. Ainsi sous quelque rapport que votre commission ait envisagé le changement de la répartition de la contribution mobilière, la majorité n'a pas cru devoir donner son assentiment. »*

La discussion de ce rapport eut lieu le 7 juillet 1820. La commission fut battue. Le gouvernement l'emporta, et l'article 29 ainsi conçu fut voté (loi du 23 juillet 1820) :

« ARTICLE 29. — L'article 9 de la loi du 23 décembre 1798 (3 nivôse an VII), qui veut que le contingent mobilier des arrondissemens et des communes soit fixé un tiers en raison de la population et les deux autres tiers au centime le franc de toutes les patentes de chaque commune, est abrogé. Le contingent sera, à partir de 1821, fixé d'après les valeurs locatives d'habitation. »

Dès qu'on voulut exécuter la loi nouvelle, les obstacles, les difficultés comme autrefois surgirent en foule. Aussi, lorsque le ministre des Finances, M. Roy, présenta le budget de 1821 à la Chambre des députés, le 16 janvier 1821, dut-il exprimer le regret de ne pouvoir réaliser les engagements pris l'année précédente et demander un délai. Le rapporteur du budget des recettes, le comte de Labourdonnaye, ne se contenta pas d'une si laconique déclaration et présenta, le 10 mai suivant, de complètes et remarquables observations, qui n'ont rien perdu de leur force.

D'après l'article 29 de la loi de finances de 1820, dit-il, le contingent de la contribution mobilière doit être fixé d'après la valeur locative d'habitation. Cette répartition sera-t-elle plus juste et moins arbitraire que la précédente? Est-elle plus facile à établir? La lenteur que met le gouvernement dans ses travaux préliminaires semble prouver le contraire... « Fixée par une loi récente, qui n'a pas encore reçu son application, nous ne proposerons pas de changer cette répartition. Nous nous bornons à soumettre au gouvernement quelques réflexions. Nous lui ferons observer qu'établie, dans le principe, pour atteindre



les valeurs *mobilières*, c'est en raison des valeurs *immobilières* qu'elle se trouvera établie. N'est-ce pas un contresens financier? Ce n'est pas en raison de sa richesse mobilière que l'on choisit son loyer, c'est en raison de *ses besoins*, de *l'étendue de sa famille*, du *genre de son négoce* ou de *sa profession*.

« *Quel rapport y a-t-il entre tous ces motifs et cette richesse en capitaux que la loi veut atteindre?* »

« Si déjà le revenu territorial est grevé de la contribution foncière ; si le produit du travail et de l'industrie est soumis à l'impôt des patentes, pourquoi les charger encore d'une contribution nouvelle, qui n'est qu'un impôt déguisé sur les mêmes objets? Dans la répartition d'un impôt établi d'après la valeur locative, c'est le père d'une famille nombreuse, c'est l'artisan, forcé d'habiter un *quartier populeux* et par conséquent fort cher, d'y louer des ateliers, des boutiques disproportionnées par leur prix à la valeur mobilière des objets qu'ils recèlent, qui seront imposés au delà de leurs facultés. Le capitaliste millionnaire, le rentier aisé en sentiront à peine l'influence. L'impôt mobilier, établi pour atteindre les capitaux en circulation, pour frapper sur le luxe, devient, par sa nouvelle répartition, un *impôt sur un besoin de première nécessité* : sur l'habitation. Le véritable impôt mobilier est celui qui porte *sur les objets de consommation* à l'usage du riche, ou, du moins, de celui qui jouit d'une honnête aisance ; celui qui porte sur tout ce qui est l'objet ou l'instrument des valeurs mobilières, des capitaux. Cette vérité est tellement sentie que, d'une part, la loi frappe d'un droit les livres et registres de commerce, le papier des lettres de change et des obligations ; que de l'autre, elle permet aux villes populeuses de percevoir une portion de l'impôt mobilier au moyen de l'octroi. Il faut le dire franchement, cette manière diverse d'atteindre la richesse immobilière par les impôts différens, n'est qu'un charlatanisme financier. *Tout impôt mis à raison de la valeur locative* n'est, en dernière analyse, qu'un *impôt sur la propriété bâtie*. Les loyers diminuent dans la proportion que l'impôt augmente. Chacun n'a qu'une certaine somme à dépenser pour ses besoins ; il les, restreint en proportion de ce que l'objet de ses besoins augmente de valeur. C'est là le véritable point de toute question d'impôt, et, en attendant que les gouvernemens aient trouvé un moyen d'augmenter l'aisance de leurs sujets en raison de l'accroissement des impôts, il faudra diminuer partout la quotité

de ses besoins jusqu'à ce que le taux excessif des contributions les réduise aux objets de pure nécessité.

« La manière de varier la perception de l'impôt peut bien en faciliter le recouvrement, sans le rendre plus juste, sans en changer la nature. La contribution mobilière n'est qu'un impôt arbitraire en droit, s'il ne l'est pas dans le fait de la répartition. Arbitraire en droit, parce qu'il frappe non pas en raison de la richesse mobilière, mais des valeurs locatives qui n'en sont pas toujours le signe, qui n'en sont pas surtout le tarif. Toute autre base sur laquelle on essaiera de l'asseoir *par une contribution directe sera aussi fautive*. Le principe du mal est non pas dans sa répartition, mais dans son assiette. C'est en vain que vous l'avez changée, cette répartition. La base de la valeur locative des communes et arrondissemens n'est ni plus ni moins juste que celle de la population. Tel qui vit seul dans un galetas est souvent plus riche que celui qui habite un palais. Tel négociant fait plus de bénéfices dans un petit port de mer qu'une foule d'autres dans une cité populeuse. »

Certes, cela suffisait pour que la Chambre accordât au ministre des Finances le délai qu'il avait réclamé. On renvoya la « réforme » à l'année suivante. En 1822, nouveau délai forcé, ainsi constaté non sans ironie par M. Ollivier, député de la Seine, dans son rapport sur les recettes du budget de 1822, présenté le 26 février 1822 :

« L'engagement pris pour 1821 ne sera même pas réalisé pour 1822. Ne nous plaignons pas de cette sage lenteur, si, comme nous n'en pouvons douter, elle est due à la crainte de hasarder des résultats qui déplaceraient les inégalités et en consacraient de nouvelles... »

La grande réforme fut-elle au moins prête pour 1823 ? Pas davantage. Le rapport de M. de Lastours présenté le 6 juillet 1822, sur les recettes de 1823, reprend la formule de son devancier :

« La loi de finances du 23 juillet 1820 a prescrit des mesures pour une meilleure répartition de la contribution mobilière : le gouvernement n'a pu encore présenter aux Chambres le résultat de ses recherches... »

Les difficultés, les impossibilités dans la pratique vont-elles au moins disparaître pour l'année suivante ? Écoutez le rapport du marquis Planelli de la Valette, présenté le 22 mars 1823, sur les recettes du budget de 1824 :

« La loi du 23 juillet 1820 a prononcé que les contingens mobiliers seraient établis d'après les valeurs locatives d'habitation. Des mesures d'exécution ont été prescrites ; mais le ministre proposa aux Chambres, l'année suivante, de suspendre l'exécution de la loi du 23 juillet jusqu'à ce que la vérification des travaux faits en eût garanti l'exactitude. On annonce pour la session prochaine un projet de loi qui assurera une meilleure assiette de l'impôt personnel et mobilier. Si ce but est atteint, nous aurons à nous féliciter de la sage lenteur que le gouvernement aura mise à recueillir tous les matériaux qui pouvaient l'éclairer. »

Et la litanie continue :

En 1824, le 26 juin, c'est M. de Lastours, rapporteur du budget des recettes de 1825, qui s'écrie mélancoliquement : « Espérons que l'année prochaine le gouvernement trouvera le moyen » de résoudre le problème.

En 1825, le 27 avril, c'est M. Fouquier-Long, rapporteur du budget des recettes de 1826, qui prend les choses un peu plus vivement que M. de Lastours et qui pousse, l'épée dans les reins, le ministre des Finances, en signalant en même temps les vices de la loi de 1820. Il veut bien une réforme ; mais le système de 1820 ne lui dit rien qui vaille. La loi du 3 nivôse an VII, fait-il remarquer, remédia à beaucoup d'inconvéniens, sans pourtant les faire tous disparaître. Au lieu de chercher à perfectionner cette loi, on la renversa par celle de 1820. Les valeurs locatives durent, d'après la loi du 23 juillet 1820, servir de bases à la répartition ; mais si les évaluations de ces valeurs sont déjà si arbitraires dans les villes où elles peuvent cependant être comparées aux baux, combien elles doivent être fautives dans les campagnes ! Et d'ailleurs, comment établir, entre ces diverses valeurs, des rapports qui déterminent les facultés relatives des divers individus ? Tous les efforts tentés par l'administration actuelle pour assurer l'exécution d'une loi qui n'était pas son ouvrage n'ont eu d'autres effets que d'en faire ressortir tous les défauts. Si, dans quelques localités, on a pu profiter du travail immense fait à ce sujet, généralement on a dû s'en tenir aux dispositions de la loi du 3 nivôse an VII. Enfin, dans plusieurs grandes villes, la contribution personnelle et mobilière a été remplacée par une taxe personnelle et par un prélèvement sur l'octroi. Ainsi des usages ont été substitués à la loi. Ainsi la loi

abrogée sert de base à la répartition ; et la loi qui seule devrait être en vigueur est inexécutable.

« Il est impossible que les choses restent dans cet état ; et votre commission émet le vœu qu'à la prochaine session, une loi sagement coordonnée dans toutes ses parties devienne la règle invariable des conseils répartiteurs, des contribuables, et aussi des décisions de l'administration. Cette loi fut annoncée par votre rapporteur des voies et moyens en 1824 ; elle ne peut se faire attendre plus longtemps. »

La mise en demeure est formelle, pressante, elle va être entendue sans doute ! On reste sourd aux mises en demeure, aux menaces comme aux promesses. L'année 1826 arrive ; elle ressemble à ses aînées. Le 1<sup>er</sup> mai, le rapporteur du budget des recettes de 1827, M. Carrelet de Loisy, répète le refrain :

« Votre commission l'année dernière avait réclamé des mesures législatives sur cette matière. Pour cette année votre commission croit devoir émettre le même vœu... »

Le 28 avril 1827, même formule de M. Fouquier-Long, rapporteur du budget des recettes de 1828 :

« La loi de 1820 (sur la contribution mobilière) n'a pu recevoir son exécution... *Tout reste à faire...* »

Enfin, en 1828, le comte de Labourdonnaye dresse un véritable acte de décès de la loi de 1820 et du système de la *valeur locative*, dans son remarquable rapport du 26 juin sur le budget de 1829.

« La valeur locative des maisons, dit-il, peut à peine être appréciée dans les villes ; dans les grandes villes, elle varie d'un quartier à l'autre, de l'extrémité d'une rue à l'autre extrémité ; dans les campagnes, où presque personne ne paye de loyer particulier des maisons, il n'y a point de bases, point de baux... Le travail fait et recommencé plusieurs fois par les agens de l'administration n'a fourni aucun élément d'une répartition préférable à l'ancienne, du moins *depuis sept années l'ancien ministère a toujours reculé devant la discussion...* Devons-nous désirer que le projet nous soit présenté dans la session prochaine ? Pour résoudre cette question, messieurs, il faudrait d'abord être d'accord sur le mérite des bases fixées par la loi de 1820 ; car si ces bases sont fautives, si elles découlent d'un principe inadmissible, les résultats en seront d'autant moins acceptables qu'ils atteindront davantage la perfection à laquelle l'administration a

cherché à arriver. La loi a voulu répartir la contribution mobilière, c'est-à-dire l'impôt sur la fortune ou l'aisance *présumée*, en raison de la *valeur locative de la maison d'habitation*. Cette base est-elle exacte ? »

Le rapporteur reprend ici les argumens irréfutables qu'il avait présentés autrefois, prouve de nouveau avec une vigueur et une clarté saisissantes que le loyer est une dépense de première nécessité, et nullement la mesure de la richesse, — sauf en des cas particuliers, sur lesquels on ne peut établir une loi, — et il conclut au nom de la commission en se prononçant d'une manière formelle contre toute suite à donner à la loi de 1820 :

« Nous en avons dit assez, messieurs, pour démontrer l'inexactitude des bases fixées pour la répartition de l'impôt mobilier. *Plus ces bases seront appliquées à un travail en grand, plus elles seront fautives.* La raison en est facile à apercevoir : il est plus aisé de comparer entre eux des objets rapprochés et de même nature, tels que des loyers, dans une commune, dans un canton, que dans diverses parties d'un arrondissement, d'un département, où tout est dissemblable. La difficulté s'accroît quand on veut les comparer d'un département à l'autre. Que sera-ce quand il s'agira d'établir une échelle pour hâter la nouvelle répartition de la contribution mobilière entre tous les départemens du royaume, d'après les bases établies par la loi de 1820 ?... »

Cette fois, ce fut la fin. Personne, ni ministre, ni député, ni pair de France ne parla plus de prendre la *valeur des loyers d'habitation* pour mesure de la contribution mobilière, tant que dura la Restauration.

Ainsi, deuxième tentative, deuxième échec aussi complet que le premier.

### III

La monarchie de Juillet voulut signaler son avènement par des « réformes. » Il lui fallait aussi des ressources nouvelles pour faire face à des besoins extraordinaires. Elle eut l'idée malheureuse de revenir au projet de transformation de la contribution personnelle et mobilière en impôt de *quotité* établi d'après la *valeur d'habitation*. C'est Laffitte, président du Conseil et ministre des Finances, qui déposa et développa le projet devant la

Chambre, le 15 novembre 1830. Il reprit toutes les thèses antérieures en faveur du système, sans tenir aucun compte du passé, des échecs répétés, sans même les mentionner. Le mécanisme du nouvel impôt ressemblait trait pour trait à celui de la loi de 1791. M. Laffitte avouait cependant que la question était « tout à fait grave. »

La discussion s'engagea, le 18 janvier 1831, de la façon la plus vive. Les orateurs les plus éclairés combattirent résolument la transformation proposée. M. Cunin-Gridaine, au premier rang, démontra l'erreur commise par le ministre en considérant les valeurs locatives comme la meilleure mesure des facultés mobilières des contribuables. Il prouva que le loyer est une base *trompeuse, inégale*; que l'impôt de quotité appliqué à la contribution mobilière est dangereux, ne pouvant que susciter d'innombrables abus, des embarras et du désordre; qu'il entraînerait « un système d'exercice contre lequel l'opinion publique s'était déjà soulevée; qu'il était inexécutable et ne satisferait pas les prévisions du gouvernement. »

M. Lepelletier d'Aulnay, dans un très solide discours, montra les vices et les erreurs du projet, quant à son principe et quant à ses moyens. C'est l'injustice, l'arbitraire, une source de querelles générales. « La contribution mobilière, conclut-il, ne peut cesser d'être un impôt de répartition sans apporter de grands troubles, de grands embarras au gouvernement et de grandes vexations aux contribuables. »

M. Sapey ne fut pas moins résolu ni moins vigoureux, et termina ainsi son discours :

« Il n'est donc pas étonnant que ce projet ait trouvé dans vos bureaux, comme dans le sein de votre commission, de puissans contradicteurs, et, en dehors, de nombreux adversaires. Je puis donc, sans crainte d'être accusé, comme je l'ai dit en commençant, de faire une opposition systématique, combattre une mesure que je crois dangereuse, incertaine; en un mot, inexécutable... En résumé, je crois avoir démontré :

« 1° Que l'impôt de *quotité*, au lieu de faire disparaître les inégalités, les rendra plus fortes et plus choquantes...;

« 2° Que ce mode d'impôt, dont l'exécution est sujette à tant d'inconvéniens, et qui est proscrit depuis plus de quarante ans de notre législation financière, ne tendrait qu'à jeter la perturbation dans nos lois constitutives des contributions directes, et à

paralyser des produits aussi importans dont le recouvrement s'opère avec tant de facilité ;

« 3° Que cet impôt ne servirait qu'à répandre dans toutes les classes de la société de vives inquiétudes, qu'à déconsidérer les administrations locales dès que l'on aurait reconnu l'impuissance de leur intervention ; qu'à *mettre les contribuables en lutte perpétuelle avec les agens des contributions*, que l'on aurait transformés *en agens de l'exercice des droits réunis* ;

4° Enfin qu'à *porter le trouble dans plus de 36 000 communes*, qu'à produire des augmentations inopportunes, inconciliables avec l'état actuel des choses et à *compromettre les intérêts du Trésor, sous prétexte d'en accroître les ressources* ; enfin qu'à donner à l'autorité la faculté *de faire et de défaire les électeurs* à volonté. Par toutes ces considérations, et profondément convaincu que si le projet, qui est soumis en ce moment à vos délibérations, était adopté, *l'administration, avant deux ans, serait forcée d'y renoncer par suite des nombreux obstacles qu'elle rencontrerait*, je conclus au rejet du projet tout entier. »

Malgré la force de ces démonstrations, la majorité ne put se décider à repousser un projet présenté par le gouvernement, surtout sous le titre et avec les apparences d'une « réforme, » mot magique dont le pouvoir n'est pas moindre sur les assemblées parlementaires que sur les foules électorales. Le projet ministériel fut adopté, non sans modification cependant : à la Chambre des députés, le 26 janvier 1831, par 210 voix contre 101 ; à la Chambre des pairs, avec nouveaux amendemens, le 12 mars suivant, par 90 voix contre 8 ; et définitivement à la Chambre des députés, tel qu'il avait été voté par les Pairs, le 17 mars, par 224 voix contre 7 : les sept sages. Le 26 mars, la loi était promulguée, et aussitôt l'administration se mettait en mesure de l'appliquer. Elle séparait la contribution personnelle et la contribution mobilière, auparavant confondues. Voici, du reste, l'économie générale de cette loi du 26 mars 1831 :

La contribution personnelle est calculée d'après le prix de trois journées de travail et ainsi fixée :

Dans les villes de 50 000 habitans et au-dessus : de 1 fr. 50 à 4 fr. 50 ;

Dans les villes de 20 000 à 50 000 habitans : de 1 fr. 25 à 3 fr. 75 ;

Et ainsi en diminuant.

Enfin, dans toutes les communes au-dessous de 5 000 habitans : de 0 fr. 70 à 2 fr. 10.

La contribution mobilière reste impôt de répartition, mais elle est *rigoureusement fixée d'après les valeurs locatives*.

Le contingent de la mobilière seule est fixé au chiffre produit auparavant par la personnelle et la mobilière ensemble, sauf un dégrèvement de 3160 000 francs sur les départemens les plus chargés, ce qui ramène le produit à 24 000 000 de francs.

Les répartiteurs établissent les valeurs locatives dans chaque commune.

Les loyers ne comprennent que la *partie d'habitation*, exclusion faite des magasins, boutiques, auberges, usines, ateliers, pour lesquels les contribuables paient patente, et des bâtimens servant aux exploitations rurales.

La loi du 18 avril 1831 vint compléter celle du 26 mars. Elle est relative à la contribution mobilière seule et contient l'état de la nouvelle répartition entre les départemens *proportionnellement à leurs valeurs locatives*, dont le tableau est annexé à la loi, et dont le total s'élevait à 393 097 000 francs. Aujourd'hui, les valeurs locatives d'habitation des imposables sont évaluées par les contributions directes à 1 735 millions.

Ces lois votées, on se mit à l'œuvre pour les appliquer dans les départemens.

M. Sapey avait prédit que, si la loi était votée, il faudrait l'abroger avant deux ans; huit mois n'étaient pas écoulés que, le 29 novembre, un député, M. Lachèze, de la Loire, montait à la tribune et s'exprimait ainsi :

« ... Les sinistres prédictions qu'avaient fait entendre les orateurs opposés à la loi du 26 mars 1831 n'ont pas tardé à se réaliser. A peine a-t-on commencé à mettre à exécution cette loi qu'une *explosion générale des clameurs les plus vives a éclaté en même temps sur tous les coins de la France...* Le nouveau mode de perception de la contribution personnelle et mobilière et des portes et fenêtres a porté dans l'esprit des *contribuables les plus indigens une agitation* qui peut avoir les conséquences les plus graves dans l'état de perturbation morale et politique qui afflige en ce moment la société...

« Messieurs, *nous avons fait fausse route. Hâtons-nous de revenir sur nos pas. Disons franchement que nous avons commis une erreur.* »



L'orateur rappelle comment les choses se passaient auparavant, et se passaient bien, sans trouble, sans réclamation, puis continue ainsi :

« La loi du 26 mars est venue tout changer, tout bouleverser... Les réclamations qui s'élèvent de tous côtés méritent toute notre attention... *La situation est de la plus haute gravité...* Le remède doit être prompt et efficace... »

Le gouvernement lui-même reconnut son erreur. M. Barthe, garde des Sceaux, répondit, en effet, à M. Lachèze :

« ... Le gouvernement averti le premier des *souffrances populaires* qui *résultaient de l'impôt de quotité*, s'est empressé de recueillir tous les moyens propres à l'adoucir... Le gouvernement adhère à la proposition. »

M. Laffitte, qui avait été remplacé aux Finances par le baron Louis, confessa sa faute, se déclara partisan de la proposition de M. Lachèze qui consistait à revenir à l'impôt de répartition pour la contribution personnelle et pour les portes et fenêtres et à l'ancien système d'établissement de la contribution mobilière.

M. Thiers, alors sous-secrétaire d'État aux Finances, reconnut que tout le monde était « d'accord sur ce point que la loi avait produit, dans son exécution, *un effet extrêmement fâcheux...* » Le ministre des Finances lui-même déplora les effets de la loi. M. Voyer d'Argenson pressa la Chambre de rapporter « *la loi odieuse* qu'elle avait rendue. »

En un mot, la loi de 1831 fut condamnée par tout le monde et finalement abrogée par la nouvelle loi de finances du 21 avril 1832, dont les articles 8 à 20 fixèrent le système encore en vigueur et conforme à celui qui avait toujours fonctionné sans difficulté depuis 1798.

La prétendue réforme de 1831 n'eut qu'un résultat : une augmentation nette de 7 000 000 de francs au principal de l'impôt mobilier, — et cette augmentation porta sur les départements agricoles, dont les revenus sont déjà frappés par l'impôt foncier, tandis que Paris fut dégrevé d'environ 12 pour 100 en principal. Étrange conséquence de la tentative d'améliorer un impôt qui, d'après son principe originel, devait épargner les revenus immobiliers et frapper exclusivement les revenus mobiliers non déjà atteints par l'impôt !

On pourrait croire que cette leçon avait suffi. Elle était assez brutale, assez dure pour corriger ceux qui l'avaient reçue. Elle

suffit en effet pour les guérir de l'envie de transformer la contribution mobilière en impôt de *quotité* (au fond, cette transformation équivaut à l'impôt général sur le revenu, sous un autre nom); mais ils persistent dans l'idée de remanier la *répartition d'après les loyers d'habitation*. L'article 31 de la loi de finances du 21 avril 1832 stipula qu'il serait soumis aux Chambres, en 1834, un nouveau projet de répartition de la contribution personnelle et mobilière et de celle des portes et fenêtres et que, « à cet effet, » l'administration rechercherait le nombre des individus passibles de ces impôts, et le *montant des loyers d'habitation*. La pensée de prendre la valeur des loyers d'habitation pour mesure de l'impôt persistait donc. Une ordonnance royale du 18 décembre 1832 ne laisse aucun doute à cet égard. Elle organisait le travail de statistique générale à exécuter dans toutes les communes pour établir les valeurs locatives, d'abord individuellement, ensuite en « nivelant » par canton, par arrondissement, par département, enfin dans la France entière.

L'administration se mit à l'œuvre activement : elle ne put cependant aboutir pour 1834. Le ministre des Finances l'explique dans l'exposé des motifs du budget de 1835 et demande un délai.

Alors, l'aventure de la Restauration recommence identiquement.

En 1835, nouveau renvoi.

En 1836, le 14 janvier, en déposant le budget de 1837, le ministre, M. Humann, expose l'état des opérations. On travaillait sans relâche depuis trois ans; on avait terminé les recherches locales seulement dans 55 départemens, et il faudrait, quand elles seraient achevées dans les 21 autres, coordonner les résultats dans tout le pays.

L'année 1836, l'année 1837 s'écoulaient : toujours rien. Arrive 1838; le 8 janvier, le ministre des Finances, M. Lacave-Laplagne dépose le budget de 1839, et il expose que tout est à recommencer : les statistiques sont achevées, il est vrai; mais il en ressort qu'elles fourmillent d'inexactitudes et que leur application aurait certainement pour effet de déplacer et non de rectifier les inégalités dans l'impôt. Il demande donc un nouveau délai : jusqu'en 1842. La Chambre le lui accorde, sur le rapport de M. Sapey, — le prophète de 1831, — et décide, par l'article 2 de la loi de finances du 14 juillet 1838, que la nouvelle répar-

tion devra être ordonnée en 1842, et appliquée en 1843. Cette fois, on le jure, c'est définitif !

Le travail recommence donc : le ministre des Finances expédie de nouvelles circulaires prescrivant les détails de l'enquête de la façon la plus minutieuse. Trois ans s'écoulèrent depuis 1838, pour le travail *préparatoire* ; on arriva ainsi en 1841, avant que les contrôleurs pussent se mettre en route de commune en commune. L'opinion publique, cependant, s'était éveillée. Tant de voyages, tant de formalités, tant d'enquêtes, de commissions, de commissaires, de contrôleurs, d'inspecteurs : que faisait-on ? La presse commença une campagne des plus vives : l'impôt allait donc tomber dans les mains de l'administration, qui le fixerait à son gré par l'intermédiaire de ses contrôleurs, puisque ceux-ci en établiraient les bases à leur gré ?... Que deviendraient les garanties des particuliers ?

Il y avait alors une opinion publique, des idées générales, des principes, même des « citoyens, » quoiqu'il n'y eût guère que 200 000 électeurs ; il y avait même des contribuables soucieux de leur propre sort, quelque invraisemblables que tant de prodiges nous paraissent. L'émotion générale grandit. Les contrôleurs, qui avaient travaillé assez tranquillement, tant que personne ne s'était aperçu de leur besogne, rencontrèrent tout à coup les plus sérieuses difficultés ; elles grandirent si rapidement qu'elles éclatèrent bientôt en émeutes. On ne vit point des bandes armées menacer les usines, envahir les chantiers, suspendre violemment le travail dans les villes, dans les campagnes, mais des bandes armées défendant les droits des contribuables contre l'arbitraire de l'État : phénomène plus surprenant encore, et qui montre assez combien de siècles séparent en réalité notre heureux temps de cette époque barbare, ce fut à Toulouse, — oui, à Toulouse, Haute-Garonne, — que fut donné le signal de ces soulèvements populaires pour le droit et la liberté ! Une première manifestation s'y produisit, au mois de juin, avec un caractère si général que le préfet, M. P. Floret, crut prudent d'ordonner l'arrêt de recensement. Le ministre le révoqua et le remplaça par M. Mahul, maître des requêtes au Conseil d'État, chargé de la police générale du royaume. Son arrivée à Toulouse déchaîna l'orage. Le 12 juillet, la ville se hérissa de barricades, la foule se répand dans les rues, sur les places, devant la préfecture, réclamant à grands cris la convocation de la garde nationale, qui

s'assemble, et la délivrance des prisonniers arrêtés pendant les troubles des jours précédens. Le préfet, terrifié, quitte Toulouse, et repart pour les bords de la Seine. Il est révoqué à son tour et remplacé par M. Maurice Duval, commissaire extraordinaire. Le général de Saint-Michel, commandant à Toulouse, est mis en disponibilité, comme trop faible, et remplacé par le général Rulhière; le procureur général, M. Plougoulm, « l'Ajax des parquets, » assiégé chez lui, se déguise en garde national et s'enfuit, trop heureux d'échapper sain et sauf et d'être révoqué. Il fallut dissoudre le conseil municipal, dissoudre la garde nationale, braquer les canons sur toutes les places. A Bordeaux, à Lille, l'émeute ne fut conjurée que par une rare habileté de l'administration. A Clermont-Ferrand, dans les communes environnantes : Aubières, Beaumont, Chauriot, etc., les soulèvemens furent plus violens encore. De toutes parts, les paysans prirent les armes. Les troupes, mises en mouvement, entrèrent en lutte avec les populations, et un assez grand nombre de soldats et d'habitans furent tués. Sur bien d'autres points, l'agitation se manifesta, quoique moins violemment. Dans la grande majorité des villes, à Strasbourg, à Rennes, à Milhau, à Grenoble, à Montauban, à Lavour, à Montpellier, à Bayonne, à Dax, à Mont-de-Marsan, à Vizille, etc., etc., etc., les « alarmes causées par la *razzia* fiscale » furent telles que les conseils municipaux donnèrent le signal des protestations et, souvent, menacèrent de faire appel au refus de l'impôt, arme suprême des peuples dont les droits sont violés par les gouvernemens, dont la mission est de les défendre.

On comprend que l'échéance fixée au 1<sup>er</sup> janvier 1843 fut encore reculée par ces événemens. Le 31 janvier 1842, en déposant le budget de 1843, M. Humann demanda un nouveau délai, qui fut fixé à 1844.

Enfin, en 1844, le 12 janvier, en présentant le budget de 1845, le successeur de ce dernier, M. Lacave-Laplagne, avoua que malgré tous les efforts accomplis depuis tant d'années, il était impossible de donner suite au système ordonné par la loi de 1838. La Chambre le reconnut, jura quoiqu'un peu tard qu'on ne l'y reprendrait plus, et, le 4 août 1844, abrogea le fameux article 2 de la loi du 14 juillet 1838, et laissa la contribution mobilière dans l'état où elle est aujourd'hui.

Une troisième fois, les choses avaient été plus fortes que les

volontés des hommes, si puissantes certes, lorsqu'elles sont d'accord avec les choses, mais si vaines lorsqu'elles se révoltent contre elles. Il avait fallu reconnaître encore que le *loyer d'habitation* ne peut être la *mesure des ressources* des contribuables et ne peut, par conséquent, servir de base à l'impôt de *quotité*, ni à plus forte raison à l'impôt sur le revenu, — pas même à l'impôt de répartition !

## IV

L'aventure n'est pas finie. Elle recommença, pour la quatrième fois, sous la troisième République, aussi riche que la Restauration en hommes qui n'ont rien appris, ni rien oublié. En 1887, le cabinet Goblet voulut à son tour « réformer, » et ne trouva rien de plus nouveau que de ressusciter les projets condamnés. Il fit déposer le 26 février, par le ministre des Finances, M. Dauphin, un projet de loi transformant la contribution personnelle et mobilière, en *impôt de quotité*, sous le même prétexte de mieux « proportionner qu'avec le système en vigueur la répartition des charges entre les contribuables. » L'économie de la loi était identique à celle des lois que nous avons rappelées. On avait cherché cependant à répondre à certaines objections. On avait divisé les communes en neuf catégories, suivant la population ; divisé les valeurs locatives en catégories correspondantes, et, pour obtenir le *revenu imposable*, on multipliait la valeur locative ainsi déterminée par un coefficient variant de 4 à 10, suivant qu'il s'agissait de communes au-dessous de 2 000 habitans, ou de 2 001 à 5 000 habitans, ou de 5 001 à 10 000, etc., et suivant que la valeur locative était elle-même plus ou moins élevée.

Par exemple dans une commune de 2 000 habitans et au-dessous, une valeur locative de 200 francs et au-dessous était multipliée par 4 pour donner le revenu imposable ; tandis qu'une valeur focative de 3 001 francs et au-dessus était multipliée par 10. Il y avait, entre ces deux extrêmes, cinq catégories intermédiaires, multipliées par 5, ou 6, ou 7, ou 8, ou 9. Dans une commune de 100 000 habitans et au-dessus (excepté Paris), une valeur locative de 400 francs à 1 500 francs était multipliée par 4 pour obtenir le revenu imposable ; tandis qu'une valeur locative de 12 001 francs et au-dessus était multipliée par 10.

A Paris, le minimum était les valeurs locatives de 500 francs à 2 000, multipliées par 4; et le maximum, les valeurs locatives de 15 001 francs et au-dessus, multipliées par 10; avec les cinq catégories intermédiaires.

Je néglige les dispositions de détail. On voit le système. On voit combien il ressemblait au projet actuel du gouvernement. Il fut renvoyé à une commission spéciale de 11 membres, présidée par M. Lesguiller, député radical et ministériel. MM. Goblet et Dauphin, convoqués devant la commission, exposèrent qu'ils avaient voulu en réalité organiser un véritable impôt sur le revenu, en prenant pour base un signe extérieur : la valeur du loyer d'habitation.

La commission examina avec tout le soin possible le projet, dans un rapport déposé le 10 mai 1887 par l'auteur de ces lignes.

Le rapporteur, après avoir rappelé les tentatives antérieures, faisait remarquer qu'il se dégage de cet ensemble de faits répétés, et répétés dans des circonstances politiques si diverses, un vrai principe, formulé par les choses elles-mêmes, singulièrement plus fort et plus sûr, en pareille matière, que s'il résultait des conceptions de la logique pure; ce principe, c'est que, dans notre pays, dans l'état actuel des mœurs, de la répartition de la richesse, des habitudes, des conditions économiques de la vie, il est faux que « la valeur locative de l'habitation soit la mesure de la richesse, » et puisse servir de base à un prétendu impôt sur le revenu. Dans les grandes villes, le logement qu'on occupe est souvent imposé par les circonstances, par les nécessités professionnelles, par les conditions de la famille, par les besoins de l'éducation des enfans, de sorte que tel chef de famille, beaucoup moins riche que tel autre ou que tel célibataire, est forcé de supporter un loyer qui le soumettrait, dans le système du projet de loi, à un impôt beaucoup plus élevé cependant que celui qui frapperait ces derniers. Dans les campagnes, au contraire, c'est-à-dire dans la grande majorité de nos 36 000 communes, la valeur locative de l'habitation personnelle est sensiblement identique chez tous les cultivateurs, quelles que soient les différences de fortune qui les séparent. Tel cultivateur, dix fois, vingt fois plus riche même que son voisin, ne consacre cependant pas à son habitation personnelle des locaux d'une valeur locative supérieure, — et, par conséquent, payerait le même impôt, dans le

système du projet de loi, tandis qu'aujourd'hui, en fait, dans le plus grand nombre des communes, plus de 33 000 sur 36 000, il paye la contribution mobilière proportionnellement à sa fortune. En conséquence, le rapport conclut au rejet du projet de loi.

Cette décision de la Commission de 1887 arrêta net le Gouvernement qui ne tarda pas d'ailleurs à tomber, et le Cabinet suivant, formé le 30 mai, sous la présidence de M. Rouvier, ministre des Finances, s'empessa de retirer le malencontreux projet. Réapparu pendant quelques jours à peine, en 1894, sous M. Burdeau, il disparut aussitôt, sans discussion, sans rapport, sans examen, avec le Cabinet Casimir-Perier, car il fut soigneusement abandonné par le ministre Charles Dupuy où M. Poincaré occupait les Finances.

La longue série des faits constans, invinciblement répétés parmi les circonstances les plus diverses de 1791 à aujourd'hui, porte un enseignement expérimental décisif, et qui peut se formuler en une véritable loi économique : il est impossible de prendre le loyer d'habitation pour mesure des revenus des contribuables. Quelque raisonnement qu'on imagine pour justifier l'idée, quelque mécanisme ingénieux et subtil qu'on invente pour la mettre en pratique, l'impossibilité d'exécution surgit toujours et vite. Aucune obstination, aucune ruse législatives ne sauraient la vaincre. On peut regretter qu'il en soit ainsi ; mais il en est ainsi. Sans doute il serait désirable et commode qu'il en fût autrement, que la *valeur du loyer*, pure et simple ou combinée avec deux, trois, dix autres éléments, permit d'établir un impôt vraiment proportionnel aux facultés du contribuable, suivant le vœu de la Révolution et de l'équité ; mais rien ne sert en pareille matière de désirer, ni de regretter : les faits seuls commandent, permettent, défendent. Depuis plus d'un siècle, ils défendent de calculer d'après le loyer et commandent de renoncer enfin à cette chimère, non moins qu'à la quadrature du cercle.

S'il avait fallu une dernière démonstration, l'enquête ordonnée par M. Rouvier et poursuivie si ingénieusement, si laborieusement par les Contributions directes l'eût fournie. Les constatations, les aveux de cette administration, consignés dans

le rapport du directeur général, M. Payelle, confirment, — et ne pouvaient pas ne pas confirmer, — avec une énergie incomparable les résultats, les enseignemens antérieurs.

Il ne s'agit pas seulement, cette fois, de prendre la valeur du loyer pour mesure d'un impôt de répartition fixe, ni d'un impôt de quotité modéré, mais bien d'un impôt général sur le revenu, destiné, dans la pensée de ses auteurs, à devenir la grande ressource de nos budgets et surtout un instrument de révolution sociale. Les vices, les dangers, les inconvéniens du système grandissent donc en raison même de l'extension qu'on lui donne, et l'enquête de M. Rouvier vient d'en apporter une nouvelle preuve.

Le ministre a fait procéder à cette enquête dans 39 départemens situés dans toutes les régions et présentant les divers caractères économiques de la France.

Dans chacun de ces départemens, l'administration des Contributions directes a choisi deux communes, — agricoles, ou industrielles, ou mixtes, ou villes, ou villages, — de façon à pouvoir étudier tous les cas imaginables, et elle a cherché à faire jouer, platoniquement bien entendu, le projet ministériel et le projet de la Commission. Après des travaux considérables, vraiment remarquables au point de vue technique par la méthode, la précision, la clarté, elle est arrivée à dresser 44 tableaux, comprenant 157 pages de chiffres, et portant sur tous les détails d'application. Mais d'abord que valent ces chiffres? Les calculs sont exacts, certes! c'est-à-dire que les opérations mathématiques minutieusement complexes auxquelles les agens des Contributions se sont livrés sont justes; mais quelle est l'exactitude des bases de ces calculs?

L'administration a raisonné et calculé sur tel nombre de contribuables: soit; — sur tel nombre ayant tant d'enfans, tel autre tant: soit; — sur tel nombre de contribuables payant actuellement telles sommes d'impôt foncier, de contribution personnelle et mobilière, etc.: soit; — elle a pu déterminer exactement les faits actuels: soit; mais il a fallu ensuite passer aux faits futurs, éventuels, c'est-à-dire *imaginer* ce que toutes ces catégories diverses de contribuables devraient payer, dans le cas où le projet deviendrait loi, suivant leur revenu foncier, le revenu de leur maison, le revenu de leurs capitaux, le revenu de leur profession: c'est là que les chiffres sont devenus fantai-



sistes ! Ils ne sont plus que pure hypothèse, chimère, et, comme ils sont la *base* des calculs des 44 tableaux, ces 44 tableaux et ces 157 pages d'additions, de soustractions, de multiplications, de divisions, de règles de trois s'évanouissent. Ils montrent comment plus de 409 millions de recettes actuellement perçues avec une régularité infailible par les budgets de l'État, des départemens et des communes disparaîtraient : voilà le certain ; — puis, comment ils seraient remplacés : voilà l'imaginaire, la fantasmagorie pure. Et c'est l'administration elle-même qui l'avoue, le proclame dans son enquête !

Elle formule un chiffre pour le *revenu foncier* à imposer : que vaut-il ? Quand il y a un bail, le chiffre est exactement connu ; mais quand il n'y a pas bail, ce qui est la majorité des cas pour les 13574444 cotes entre lesquelles se divise la propriété *non bâtie*, les enquêteurs ont procédé « par voie directe, » c'est-à-dire arbitrairement, sans preuve. Aussi, dit l'enquête, « il paraît *certain* que les évaluations des propriétés non louées *donneront lieu à des contestations* dont il sera *souvent difficile de démontrer le mal fondé.* »

Voilà donc, dans des *millions* de cas, d'après l'aveu spontané du ministère des Finances, l'arbitraire, l'inconnu, l'aventure et des procès « certains » où l'administration se trouvera impuissante à démontrer le mal fondé des réclamations de ses adversaires, c'est-à-dire le « bien fondé » de ses évaluations, et, par conséquent, sera condamnée.

Les « revenus provenant des capitaux mobiliers » ont-ils pu être déterminés d'une manière plus précise par l'enquête ? Nullement.

Certes les chercheurs de trésors ont tout fouillé, tout mis en œuvre. Bureaux de l'enregistrement, conservations des hypothèques, bureaux des trésoriers payeurs généraux, des receveurs particuliers, des percepteurs, registres et comptes des grandes compagnies, des grandes maisons de crédit soumises aux investigations des inspecteurs des finances, tout a été interrogé, feuilleté, remué, retourné, bêché, pioché dans tous les coins, dans tous les sens.

Résultat ? Néant.

« La détermination des revenus des capitaux mobiliers, — dit l'enquête, — a été *particulièrement délicate* et n'a donné que des

*résultats incertains...* On a été obligé de constater que les recherches ont été *le plus souvent infructueuses...* En ce qui concerne les nombreuses valeurs étrangères et industrielles, il va sans dire qu'on n'a pu relever aucune indication... Dans de telles conditions, la *presque-totalité des revenus mobiliers* a dû être appréciée *uniquement* d'après la *notoriété publique*, et l'*estimation des répartiteurs!*... »

Voilà donc une portion considérable des revenus du pays qui n'a pu être appréciée! C'est la notoriété publique et l'estimation des répartiteurs qui seules pourraient servir de *criterium* à l'administration. On devine aisément où de tels guides conduiraient les arbitres du futur impôt sur le revenu!

L'enquête fut-elle plus heureuse dans sa recherche des « bénéfiques du commerce et de l'industrie? » Encore moins. Ses aveux d'impuissance ont quelque chose de touchant. On y sent la tristesse et le dépit de professionnels, fiers à juste titre de leur habileté, de leur savoir, et pourtant contraints de s'avouer vaincus par la force des choses : Javert en déroute. Ici, dit l'enquête, nous fûmes aux prises avec « des *difficultés considérables*. » Dans les villes, il a fallu tirer au jugé. On a évalué les revenus « d'après l'*importance du loyer*, le nombre des employés ou des ouvriers, le nombre des machines, etc. » (comme s'il y avait un rapport fixe et certain quelconque entre ces élémens et l'importance des bénéfiques). Toutefois, « on s'est heurté à des *difficultés insurmontables* lorsqu'il s'est agi d'évaluer les revenus du haut commerce (fabricans de soieries à Lyon, armateurs à Marseille) et de certaines professions libérales (médecins, avocats, artistes, etc.). » Dans les communes rurales, on a dressé le bilan imaginaire de tous les imposables : épiciers, merciers, marchands de tissus, boulangers, bouchers, fabricans de briques, marchands de chevaux, de bestiaux, cabaretiers, aubergistes, etc., etc. Nombre des fournées, quantité de farine traitée journellement, nombre de jours de foire, de marché, bénéfice par kilo, pour le boulanger; même compte pour chacun. On n'a rien oublié, excepté le *coefficient individuel* qui change tout, qui est tout, en vertu duquel tel négociant prospère s'enrichit, tandis que tel autre, son voisin, dans la même rue, exerçant le même métier, présentant les mêmes apparences, se ruine; si bien que tous ces calculs sont aussi faux que puérils, et qu'il n'en est pas un seul qui soit, qui puisse être exact. Au fond, *difficultés insurmon-*

*tables* : telle est la seule formule qui convienne pour caractériser les opérations des enquêteurs à la poursuite des « bénéfiques » du commerce, de l'industrie, des professions libérales, aux champs et à la ville.

En résumé, d'après l'enquête elle-même, en dehors des revenus de la *propriété bâtie* et des revenus provenant des traitemens et des salaires, incertitude, inconnu, impossibilité de détermination, « difficultés insurmontables » partout : voilà le résultat le plus clair, le seul clair de l'enquête. Cependant les inquisiteurs n'ont travaillé que dans 36 communes et dans 28 *portions* de communes ; que serait-ce s'ils avaient dû appliquer véritablement la loi dans 36 000 communes ? combien les « difficultés insurmontables » qu'ils ont rencontrées ne se seraient-elles pas multipliées, grossies, amoncelées ! Et qui peut affirmer que les scènes violentes de 1844 à Toulouse, Clermont et autres lieux ne se seraient pas renouvelées sur un bien plus grand nombre de points ?

Ainsi l'enquête démontre jusqu'à l'évidence l'impraticabilité du système dans sa partie nouvelle (taxe personnelle), et confirme l'impraticabilité de la partie ancienne (taxe d'après le loyer d'habitation). Dès lors, que devient l'idée d'un impôt général sur le revenu d'après les signes extérieurs, notamment d'après le loyer d'habitation, sans vexation, ni inquisition ?

Il n'est pire illusion.

L'impôt sur le revenu ne peut être « amélioré. » On n'améliore pas la peste, ni le choléra. Cet impôt ne peut être que ce qu'il est par nature, par essence : une machine de guerre sociale ; un instrument de spoliation, de destruction ; de privilège — d'en haut ou d'en bas ; — d'oppression des uns par les autres ; de ruine publique.

Qu'on ait enfin le bon sens et le courage de l'avouer : *il n'existe pas de signe extérieur du revenu* des citoyens. Tous sont trompeurs, inexacts, inégaux. Pour que l'un d'eux fût exact, il faudrait que les besoins, les goûts, les habitudes, les conditions volontaires ou forcées du genre de vie fussent identiques chez tous les contribuables ; que les hommes fussent absolument pareils entre eux dans leur manière d'être, de penser, de sentir et dans la manifestation extérieure de leurs appétits, de leurs tendances, de leurs sentimens. Une telle uniformité ne se rencontre même pas dans les sociétés animales, chez les fourmis,

chez les abeilles, chez les chiens des prairies. Chez les hommes, la diversité des genres de vie suivant leurs besoins ou leurs passions est infinie ; s'il en est qui se réjouissent de soulever la poussière olympique, d'autres se plaisent à entasser dans leur grange, d'autres à vider les coupes de vieux Massicus : il n'est pas de « signe extérieur » qui soit la commune expression de ces goûts, et encore moins la commune mesure du revenu qui permet de les satisfaire. Que l'on renonce donc à cette utopie non moins condamnée par l'expérience que par la raison et la logique ! Quelque signe que l'on adopte pour instituer l'*impôt personnel sur le revenu*, on ne peut aboutir qu'à « promener le fardeau de l'impôt au gré des erreurs et des passions humaines, » suivant l'admirable formule de la généralité d'Auch, en 1780.

Voilà la conclusion invincible de toutes les entreprises législatives tentées en France depuis 1789, et de l'enquête de M. Rouvier, qui n'a jamais rendu plus grand service aux finances de son pays qu'en la faisant établir et publier.

Reste donc le monstre lui-même, dans sa nudité non voilée : l'impôt général sur le revenu, l'antique *taille personnelle*, avec ses attributs inséparables, congénitaux : l'arbitraire et l'inquisition. Nous savons ce qu'il en faut penser ! Cependant, disent certaines gens, ce système existe en d'autres pays qui ne sont point barbares : en Angleterre, en Allemagne, — le rapport de la Commission fait même allusion aux États-Unis ; — pourquoi donc serait-il impraticable chez nous ?

Cet argument — sans valeur absolue en soi, en son principe, car les mêmes institutions sont loin de convenir à tous les peuples, à toutes les sociétés, — n'est même pas à discuter : il est matériellement faux. L'impôt général sur le revenu, tel qu'on veut l'instituer chez nous, n'existe ni en Angleterre, ni dans l'Empire allemand, ni aux États-Unis, ni en aucun pays semblable au nôtre. On le verra prochainement.

JULES ROCHE.

---

# POÉSIES

---

## SOIRS DOULOUREUX

---

### CRÉPUSCULE MYSTIQUE

L'adieu du soleil triste aux coteaux pâlis  
Se prolonge en reflets d'ambre rose. Une brume  
Gagne à l'Est. Un point d'or au firmament s'allume,  
Vers qui semble monter l'ombre comme un encens.

Je m'arrête. Je rêve aux jours adolescents,  
Aux jours anciens, aux jours vécus sans amertume,  
Et rien n'est comparable aux espoirs que j'exhume  
Lorsque, attendri, vers ma jeunesse je descends.

Une âme si lointaine au fond de moi s'éveille  
Et si douce, ô grand soir, dont s'éteint la merveille,  
Que mon corps de poussière infime est aboli;

Et je sens, caressé d'un songe qui m'enivre,  
S'évanouir comme en un léthargique oubli  
L'épouvante d'être homme et l'angoisse de vivre.

## EXTASE

L'âme de soirs anciens hante ce triste soir  
 Où pleurent vaguement tant de choses. La brise  
 S'imprègne d'harmonie et de baumes se grise,  
 Et le jardin candide est un tiède encensoir.

Le soleil, comme un prêtre au pied d'un reposoir,  
 Effeuille des clartés dont la chute s'irise.  
 Il erre je ne sais quelle peine inconnue,  
 Et tout est d'une grâce attendrissante à voir.

Une abeille s'attarde autour des grappes mûres.  
 D'irréelles lueurs et d'indistincts murmures  
 Éternisent la mort du jour pâle et subtil;

Mais je sens bien, malgré les caresses de l'heure,  
 Car le cher souvenir d'un autre ciel m'effleure,  
 Que le Rêve et l'Amour sont des frères d'exil.

## SOIR DE JUIN

Le jour se meurt dans une atmosphère sereine  
 D'une limpidité transparente. Inondant  
 De fragiles reflets de pourpre l'Occident,  
 Une rouge lueur agonise et se traîne.

Le peuplier murmure un secret triste au frêne.  
 Des souffles embaumés s'exhalent, et, pendant  
 Que gagne le silence au ciel encore ardent,  
 L'Astre tombé fait place à l'Ombre souverain.

Oh ! quelque part, non loin peut-être, émue à tant  
 De mystique douceur, une âme tendre attend  
 Le frisson éperdu qui déjà me pénètre;

Et, sachant que l'amour qu'on rêve est seul divin.  
 Et que, hors la souffrance, ici-bas tout est vain,  
 Extasiés, nous nous aimons sans nous connaître.

## NOSTALGIE

Pourquoi ton souvenir frêle s'évoque-t-il  
 Dans le soir velouté de tendresse infinie,  
 Chère âme de douceur, de grâce et d'harmonie,  
 Dont la fuite a laissé nos âmes en exil ?

Ton rêve embaume encore en l'arome subtil  
 Que de très loin apporte un souffle d'agonie,  
 Et ta pensée, à l'or du crépuscule unie,  
 Est liée ici-bas par un suprême fil.

Ah ! combien le plus triste amour cache d'ivresse,  
 Quand l'ombre ainsi qu'une aile errante nous caresse !  
 Comme il souffre et s'exhale en murmures discrets !

Aimons le soir, que l'heure épuise goutte à goutte,  
 Pour toute la douleur qu'aux douleurs il ajoute,  
 Et pour tout le regret qu'il ajoute aux regrets.

## SUAVE AGONIE

Le soir est d'améthyste et d'ambre autour de nous.  
 L'âme est de sa lueur soyeuse enveloppée,  
 Et quelque languissante et frêle mélopée  
 Traîne vers l'Ouest, où l'Astre énorme s'est dissous.

Des taureaux, dont un joug courbe les larges cous,  
 Se profilent sur la pourpre d'une échappée,  
 Et, quand leur forme vague est au loin dissipée,  
 De sourds mugissemens se prolongent, très doux.

L'air semble une caresse odorante. Une perle  
 Vient d'éclorre en la mer nocturne qui déferle.  
 Le Croissant fin s'argente en plongeant au Nadir ;

Et, par l'infini tiède et qu'un velours submerge,  
 J'entends et vois, au fond du sombre azur, grandir  
 L'élyséenne Extase et le Silence vierge.

## PARC ABANDONNÉ

Le triste Amour distille aux cœurs qui furent siens  
 Des gouttes de silence et de mélancolie,  
 Et le songe est un fil invisible qui lie  
 Leur douloureuse extase à des regrets anciens.

Or, j'évoque les fiers regards patriciens  
 De Celle dont la grâce à mes rêves se plie,  
 En ce parc, vieux témoin d'une gloire abolie,  
 Où chaque soir, quand tout se recueille, je viens.

Le frêle crépuscule, ainsi qu'une marée,  
 Envahit l'horizon de sa moire nacrée.  
 L'ombre rampante a des caresses de velours.

Le mur s'écroule, et sur la balustrade lasse  
 L'obscur lierre à la ronce épineuse s'enlace,  
 Où j'accoude mes deuils si tragiquement lourds.

## SÉRÉNITÉ

Seule en l'immensité des flots la barque glisse  
 Et laisse un éclatant sillage où le soir d'or,  
 Dissolvant ses rubis, fige une pourpre encor  
 Tiède qui traîne au loin sur la mer calme et lisse.

L'oreille écoute et l'œil contemple avec délice.  
 L'Astre sombré rougit les falaises d'Armor,  
 Et quelques goélands tachent d'un large essor  
 L'Océan sans écume et que nul vent ne plisse.

Vierge, c'est par un soir aussi limpide, aussi  
 Magique, et sous un ciel lentement obscurci,  
 Que, voguant au hasard, se mêlèrent nos âmes ;

Et dans un douloureux mirage je revois  
 Cette autre mer plaintive et dont nous apaisâmes  
 Les flots qui s'étaient tus pour entendre nos voix.



## COMMUNION

Exquises de reflets vaporeux et plongeant  
L'horizon dans les plus suaves demi-teintes,  
Les suprêmes lueurs, par l'agonie atteintes,  
Auréolent les bois de leur nimbe changeant.

Le laboureur, qu'attarde un pas moins diligent,  
Revient, marquant le sol de ses lourdes empreintes.  
Une cloche s'épanche au large en molles plaintes,  
Et l'or rouge du soir se mue en pâle argent.

Imprégné de la frêle extase qui circule  
Quelque chose entre en moi de ce lent crépuscule  
Que l'Amour a voulu triste et presque sacré;

Et dans l'obscurité magique où tout se noie,  
Nul n'a senti peut-être, en son cœur ulcéré,  
Grandir tant de douleur mêlée à tant de joie.

## COUCHANT D'AUTOMNE

Quelque cyclopéen Forgeron, dans le soir  
De braise incandescente où sa forge s'allume,  
A fait jaillir déjà d'une invisible enclume  
Les étoiles qui par l'infini vont pleuvoir.

Comme un vin bouillonnant s'échappe du pressoir,  
La pourpre en fusion coule en ardente écume  
Qui ruisselle et déborde et pâlit et s'embrume,  
Envahissant le ciel qui bientôt sera noir.

Très loin, sous une fine arcade de nuées  
Où meurent des clartés de songe atténuées,  
Une île d'or, de mers d'azur semble émerger;

Et vers la lumineuse et frêle perspective  
Avec amour j'exhale en un soupir léger  
Le nostalgique aveu de mon âme plaintive.

## RÊVE ÉVOCATEUR

Oh ! ton geste éperdu vers l'Occident vermeil,  
 Comme afin d'y plonger d'un coup d'aile sublime,  
 Oh ! tes bras éplorés vers l'Astre qui s'abîme  
 Inclinant les Douleurs lasses au noir sommeil !

Oh ! ton regard déjà transfiguré, pareil  
 A l'œil d'un aigle ayant atteint quelque âpre cime,  
 Pour voir mourir, du haut de sa montagne infime,  
 Drapé de pourpre et d'or, l'impérial Soleil !

Tout s'est évanoui sans retour, voix des choses,  
 Cloches vibrant ainsi qu'en des apothéoses,  
 Derniers reflets du soir à l'horizon divin ;

Et depuis, subissant les brèves Destinées,  
 Mon âme, que la Gloire amère appelle en vain,  
 Mêlé aux lauriers flétris les verveines fanées.

## CONTEMPLATION

Ce soir, nous avons vu mourir, de la terrasse,  
 Le plus triste soleil qui jamais ait pâli ;  
 Car nous pleurions alors notre rêve aboli  
 Et pareil au sillage éphémère qu'il trace.

Et je sentais, tandis que mon regard embrasse  
 Tout l'horizon déjà vers l'Est enseveli  
 Sous des brumes de songe et des cendres d'oubli,  
 S'éteindre en nous l'amour et la foi d'une race.

Une lumière aussi dans nos esprits mourait.  
 Mais nous avons gardé le tragique secret  
 Des âmes par la même angoisse fiancées ;

Laisant l'illusion divine d'autrefois  
 S'abîmer dans le gouffre amer de nos pensées,  
 Comme l'Astre perdu dans la rouille des bois.

## LA MORT DES ROSES

Dans le jardin hanté des baumes, visité  
Des essaims et qu'emplit l'âme du soir, s'étale,  
Sous la douceur de la lumière occidentale,  
Une rose qui meurt au seuil d'or de l'Été.

Car, trop épanouie en sa maturité,  
La fleur se détachant pétale par pétale  
Disperse mollement sur l'argile natale  
Sa corolle de grâce au parterre attristé.

Sans un regret, sans un soupir, sans un murmure,  
Ma vie, effeuille-toi comme la rose mûre;  
Laisse tomber les jours douloureux un par un,

Pour qu'à l'heure où viendra la Mort tarir mes veines,  
S'évanouisse aux vents nocturnes le parfum  
Des rêves abolis et des chimères vaines.

LÉONCE DEPONT.

---

---

# L'ŒUVRE DES AMÉRICAINS

AUX

## PHILIPPINES

---

L'expansion a été jusqu'ici la loi de la vie américaine : toujours poussés vers l'Ouest par l'afflux des nouveaux immigrants et par l'attrait des terres vierges, les hommes qui ont peuplé les États-Unis n'ont jamais cessé d'être des conquérans. Cette lutte perpétuelle, tantôt contre la nature et tantôt contre les hommes, a forgé leur tempérament national ; elle y a déposé, avec le goût passionné des aventures audacieuses et des libres initiatives, la foi dans les grandes destinées de la race et le germe des impériales ambitions. Jusqu'à ces années dernières, l'énergie conquérante des Yankees trouvait sa satisfaction dans l'immensité du continent nord-américain ; elle usait sa force d'expansion à mettre en valeur la Prairie, à pénétrer sur les Hauts-plateaux, à dompter les Peaux-Rouges, à conduire des chemins de fer par-dessus les Montagnes Rocheuses. Mais un jour vint où, ayant pris possession, d'un Océan à l'autre, des vastes étendues de leur domaine, les Américains se laissèrent entraîner à chercher fortune sur les flots du Pacifique ; c'était le moment où le prodigieux essor de l'industrie, par la concentration des capitaux et des moyens de production, faisait éprouver aux hommes des trusts le besoin de chercher des débouchés extérieurs pour le surplus de leur fabrication. D'un seul élan, l'impérialisme américain franchit le Grand Océan. Une seule bataille, en anéantissant la flotte espagnole, à Cavite, le 1<sup>er</sup> mai 1898, fit des États-Unis une puissance coloniale, leur donna un empire sur les mers jaunes, en

face des côtes de Chine, et les rendit suzerains de plus de huit millions d'indigènes philippins.

Au moment où les grandes affaires et les grands conflits se transportent en Extrême-Orient, sur cette Méditerranée du Pacifique qui baigne les côtes de la Chine et du Japon, de la Corée et de Bornéo, de l'Indo-Chine française et des Philippines, il n'est pas indifférent que la première puissance industrielle du monde y ait acquis, si l'on ose dire, un pied-à-terre, et il est significatif que, pour s'y installer, elle en ait précisément délogé l'Espagne. Mais ces conséquences de l'occupation des Philippines dans le domaine de la politique générale, nous avons eu déjà l'occasion de les signaler en montrant ici les origines et l'importance extrême de *La lutte pour le Pacifique* (1); nous n'y insisterons pas aujourd'hui; notre ambition plus restreinte ne nous conduira pas en dehors des Philippines elles-mêmes. Là, sur ce sol surchauffé, où le sang des races semble bouillir sous l'action du feu souterrain qui jadis fit jaillir l'archipel du sein de l'Océan et qui, de temps à autre, par de brutales secousses, lui rappelle son origine, nous verrons les Américains aux prises avec ces problèmes si complexes et, pour eux, si nouveaux, que comporte la colonisation. Aux Philippines, la situation délicate que crée toujours la superposition de deux peuples appelés, par la loi de la conquête, à vivre sur le même sol, se complique encore d'autres élémens : d'abord, les indigènes appartiennent à plusieurs races et à plusieurs religions; ensuite l'archipel a connu, longtemps avant la venue des Américains, la 'civilisation européenne et chrétienne'; avant eux y a régné, durant des siècles, le peuple qui fut le premier explorateur du Grand Océan et le premier conquérant des pays d'outre-mer, l'Espagnol : il y a appliqué ses méthodes, il y a marqué fortement son empreinte. Tandis que, par exemple, les Français, au Tonkin, sont en présence de populations qui ont gardé leur civilisation originale, ici les Américains trouvent quelques tribus païennes ou musulmanes, restées indépendantes et fidèles à leurs anciennes coutumes, et d'autres, en bien plus grand nombre, qui sont européanisées, christianisées, et qui aspirent à se gouverner elles-mêmes et à constituer une nation.

Grandis très vite, par leur propre énergie, jusqu'à devenir

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1904.

l'une des plus grandes puissances du monde, les États-Unis ont parfois laissé paraître, en ces dernières années, quelques traces de cet orgueil inconscient que l'on pardonne volontiers aux peuples comme aux individus qu'une rapide fortune a comblés; ils ont semblé quelquefois se complaire à critiquer les méthodes arriérées et les errements surannés de la vieille Europe; fiers de leur puissance économique, ils confondaient volontiers la politique avec les affaires et répétaient l'axiome que rien ne résiste à la puissance de l'argent. Il sera curieux de voir ces hardis initiateurs aux prises avec les obstacles naturels, avec un climat débilitant, une nature tropicale, une race forte, bien adaptée aux pays qu'elle habite, ayant des traditions et une civilisation. Les Américains avaient dénoncé avec horreur la tyrannie espagnole à Cuba et aux Philippines; ils raillaient volontiers son impuissance en même temps qu'ils s'indignaient de ses cruautés; il sera intéressant de voir comment, à leur tour, ils se sont comportés. Ardents propagateurs de l'émancipation des peuples, ils ont rencontré aux Philippines une occasion d'appliquer leurs doctrines; imbus du préjugé de la race et de la couleur, eux qui pratiquent le « lynchage » des noirs et excluent impitoyablement les jaunes, ils ont pris en charge le bonheur de nombreuses populations malaises, ils se sont trouvés en rapports constans avec des Chinois. Comment ont-ils su concilier leurs doctrines émancipatrices avec les exigences de leurs passions nationales, quels sacrifices ont-ils fait à l'opportunité des circonstances? Comment, par exemple, eux qui réclament si âprement « la porte ouverte » en Extrême-Orient et qui la ferment si jalousement chez eux, se sont-ils comportés aux Philippines? Autant de questions dont l'étude nous fournira de précieuses indications, non seulement sur le caractère des Américains, mais aussi sur leur avenir comme colonisateurs et sur les conséquences de leur établissement dans ces parages où l'Europe, au terme de son expansion vers l'Extrême-Orient, entre en contact avec l'Amérique en marche vers l'Extrême-Occident, et où, en rapports l'une et l'autre avec le monde jaune, elles s'arrêtent, inquiètes, en face des mêmes problèmes.

Les Américains, pour apprécier leur œuvre, — c'est une première justice à leur rendre, — nous ont fourni des documens très complets. Aussitôt après la prise de possession de l'archipel, une première commission fut nommée, le 20 janvier 1899, par

le président Mac-Kinley, « pour faire une enquête sur les affaires des Philippines. » Elle était composée de M. Schurman, le général Otis, l'amiral Dewey, MM. Denby, Worcester, commissaires, Mac-Arthur et Corbin, secrétaires. L'enquête fut loyale et complète, conduite comme une instruction judiciaire, ou plutôt comme l'inventaire qu'un négociant fait de la maison de commerce qu'il vient d'acquérir. Ces premiers commissaires, pour connaître leur nouveau domaine, se servirent de travaux espagnols, notamment de ceux des Jésuites; mais, surtout, ils se renseignèrent par eux-mêmes, appelant devant eux et interrogeant les hommes de toutes les nationalités, qui pouvaient les éclairer sur les ressources des îles et sur la meilleure méthode pour les administrer et les mettre en valeur. Les résultats de cette minutieuse enquête sont consignés dans quatre volumes où l'on peut trouver, parfaitement classés, avec d'excellens *index*, tous les renseignements sur le gouvernement, l'organisation politique et sociale, la question des races et celle des religions, le problème du travail et de la main-d'œuvre chinoise, le commerce, l'agriculture, l'industrie, la géographie, l'ethnographie, l'histoire, la météorologie, etc. La seconde, nommée à la fin de l'année 1899, et présidée par M. William Taft qui devenait, peu de temps après gouverneur civil, fut chargée de toute l'organisation du nouveau régime dans l'archipel Philippin. Elle a publié, sous forme de rapports au président de la Confédération, le résultat de ses travaux. Nous avons utilisé ces rapports pour les années 1902 et 1903 (1).

Il suffit de parcourir ces gros volumes, de feuilleter ces milliers de pages, pour avoir une idée du labeur gigantesque entrepris par les Américains. En hommes pratiques, ils se sont beaucoup préoccupés de remédier à l'insalubrité du climat par d'excellentes institutions sanitaires et hygiéniques; ils ont étudié les races aborigènes, l'agriculture, la météorologie, organisé tout un service pour la prévision des typhons et l'étude des phénomènes sismiques, etc. Nous ne saurions résumer en quelques pages tout le détail d'une pareille œuvre, nous nous contenterons d'en étudier certaines parties, celles qui sont particulièrement de nature à nous faire juger des aptitudes des Yankees au gouvernement des peuples indigènes et de la valeur

(1) *Report of the Philippine Commission, 1900*, Washington. Imprimerie du Gouvernement, 4 vol. in-8°. *Report of the Philippine Commission, 1902*, 2 vol. in-8°. — 1903, 3 vol. in-8°.

de leurs méthodes d'organisation coloniale. Les procédés de pacification, l'organisation du gouvernement, les rapports avec les natifs, la question de la main-d'œuvre, les relations avec le clergé catholique et les ordres monastiques, sont les points qui nous ont paru les plus dignes de retenir l'attention.

## I

Quand les Américains s'établirent, par droit de conquête, aux Philippines et décidèrent d'y rester, ils n'y étaient pas appelés par le vœu unanime d'une nation opprimée, en révolte contre des maîtres abhorrés, et prête à se donner à leur vainqueur. Il faut se garder de toute méprise sur le caractère vrai des insurrections que les Espagnols eurent à réprimer pendant les dernières années de leur domination (1). La rébellion qui, de 1896 à 1898, a soulevé une partie de la population indigène contre l'administration des Espagnols, a coûté à ceux-ci beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent, mais elle n'a jamais menacé gravement leur domination à Manille et dans les principales villes de l'archipel; des escarmouches, des embuscades ne pouvaient suffire, à supposer que les insurgés en eussent l'intention et le désir, pour chasser des mers orientales le pavillon du roi d'Espagne. D'ailleurs, au moment où se produisit l'intervention décisive des Américains, la rébellion était à peu près apaisée; par le traité de Biac-na-bato; Aguinaldo, dont on a voulu faire un héros de la liberté, avait bourgeoisement accepté quatre cent mille pesetas pour se retirer à Hong-Kong, et, bien qu'il ait surtout employé cet argent à préparer une révolte nouvelle, sa soumission n'en montre pas moins qu'il pouvait y avoir, avec les insurgés, des accommodemens et qu'ils n'étaient pas des ennemis irréconciliables de l'Espagne. Aucune haine de race ne séparait les Espagnols, aristocratie gouvernante et exploitante, et la partie la plus élevée, la plus riche et la plus instruite de la population tagale: le régime espagnol, avec tous ses défauts, convenait bien, en somme, aux indigènes, à leur indolence native et à leurs vices fonciers; mais les Tagals, chrétiens comme

(1) Sur les erreurs de l'administration espagnole et aussi sur ses mérites, — car elle en a eu auxquels les Américains sont les premiers à rendre justice, — voyez, dans la *Revue*, les études de MM. Charles Benoist (15 juillet 1897). Pierre Leroy-Beaulieu (1<sup>er</sup> janvier 1897), André Lebon (15 février 1901) et André Bellessort : *Une semaine aux Philippines* (15 février 1897).



leurs maîtres, instruits comme eux, à mesure qu'ils se sentaient capables d'être leurs égaux, aspiraient à le devenir effectivement; le régime de prévarication et d'exploitation qui fleurissait sous le gouvernement espagnol ne leur semblait détestable que dans la mesure où ils en étaient exclus. Loin de chercher à détruire les races indigènes, les Espagnols, dans leur œuvre colonisatrice, — ç'a été leur mérite, et c'est peut-être aussi le secret de leur faiblesse, — se sont efforcés de les élever jusqu'à eux par le christianisme; mais, en même temps qu'ils travaillaient à combler le fossé originel entre eux et leurs sujets de couleur, ils comprenaient que c'en serait fait de leur domination le jour où, n'étant pas le nombre, ils cesseraient d'être une aristocratie fermée et de garder pour eux seuls le monopole et les bénéfices du pouvoir. C'est pourquoi, maîtres en général débonnaires, ils se montraient impitoyables jusqu'à la cruauté lorsqu'ils croyaient leur autorité compromise et compensaient une coutumière faiblesse par les excès d'une rigueur souvent intempestive. Aux Philippines, l'exécution de Rizal, écrivain populaire et patriote généreux, fut une des causes qui contribuèrent à grossir les haines et à favoriser l'insurrection; fusillé par ordre du général Polavieja (décembre 1897), il est devenu une sorte de héros national, le type accompli et comme le bourgeois terminal d'une race en ascension.

Avec le caractère des Espagnols et leur conception de la colonisation, la centralisation était la seule forme de gouvernement possible; mais les abus du régime centralisateur ont été partout, quand les populations indigènes se crurent capables de sortir de tutelle, une cause de rébellion et de sécession. Aux Philippines, tous les pouvoirs étaient aux mains du gouverneur général et d'une nuée de fonctionnaires, tous venus d'Espagne et beaucoup plus préoccupés de refaire leur fortune que de bien administrer; les impôts, très lourds et surtout mal répartis, n'étaient jamais dépensés dans l'intérêt des habitans; l'armée, la marine, les pensions, le ministère de *Ultramar*, à Madrid, absorbaient tout le budget et il ne restait plus rien, pratiquement, pour l'instruction, qui n'était obligatoire qu'en théorie, ou pour les travaux d'utilité publique. Exploités et pressurés, les Philippines n'avaient aucun recours, ni aucun moyen de faire entendre leurs doléances. En vain, M. Maura, ministre des Colonies, fit voter par les Cortès, en 1893, une loi municipale qui tendait à

faire revivre les vieilles institutions d'autonomie locale que les Espagnols avaient systématiquement éternuées, et créait, dans chaque *pueblo*, une sorte de conseil municipal, composé d'un capitaine et de quatre lieutenans qui se partageaient les fonctions du pouvoir exécutif; ces officiers municipaux n'étaient pas élus au suffrage universel et direct, ils étaient nommés par douze délégués, choisis eux-mêmes parmi les *principalia*, c'est-à-dire parmi les citoyens payant cinquante dollars d'impôt foncier ou ayant exercé certaines charges publiques. Dans ce droit très restreint de suffrage censitaire consistait toute la part prise par les Philippins à leur propre gouvernement. Les fonctions de membre du Conseil municipal, celles de délégué des *principalia*, celles de *capitaine de barangay*, loin d'être recherchées, étaient au contraire redoutées, et chacun s'efforçait de s'y dérober. Obligatoires pour les élus, elles étaient gratuites et, pendant les quatre ans de leur durée, elles entraînaient de lourdes charges. La loi attachait les officiers municipaux à leurs fonctions comme jadis, dans l'empire romain, les curiales à la curie. Un journal espagnol de Manille, cité dans les rapports de la commission américaine, estime que, depuis 1893, les neuf dixièmes des *capitaines de barangays* s'étaient ruinés dans leur gestion. Ces fonctions ne procuraient d'ailleurs que les charges du pouvoir, sans en donner la réalité qui appartenait effectivement au prêtre de paroisse, membre de droit de toutes les branches du gouvernement municipal; il faisait partie des *principalia* et, sans voter, il donnait son avis sur le choix des douze délégués; ceux-ci, à leur tour, il les aidait de ses conseils pour choisir les officiers municipaux, il signait le certificat d'élection après s'être assuré de la correction du scrutin; au tribunal municipal, il avait le droit de siéger, avec voix consultative, quand il s'agissait des questions de budget, d'impôts, de travaux publics, et, quand il devait prendre part à la séance, il avait la faculté d'en fixer l'heure. Ainsi les religieux espagnols, chargés du ministère paroissial au détriment des prêtres indigènes, disposaient de l'influence et des profits que donne le pouvoir. L'on comprend dès lors pourquoi l'insurrection devait trouver des encouragemens et des chefs parmi les membres du clergé indigène exclus des bénéfices et surtout parmi ces notables que l'Espagne ruinait en essayant, timidement et gauchement, de leur faire une part dans l'administration de leur pays.

A ces causes de mécontentement, lorsque se joignirent des encouragemens venus de l'extérieur et l'action énergique de la franc-maçonnerie, l'insurrection se déchaîna.

Quand arriva l'heure de la guerre, le vice capital du régime des Philippines, l'excessive centralisation, produisit ses conséquences naturelles : une seule bataille, en frappant à la tête la domination espagnole, l'anéantit d'un coup. La flotte détruite et Manille tombée, c'en fut fini de la résistance ; l'archipel changea de maîtres. La victoire surprit les Américains ; en donnant à l'amiral Dewey l'ordre de pénétrer dans la baie de Cavite, ils n'avaient pensé qu'à frapper un coup sur l'ennemi ; ils n'avaient pas prévu s'ils anéantiraient seulement la puissance espagnole aux Philippines ou s'ils y organiseraient une colonie américaine ; ce furent les circonstances qui, jusqu'au traité de Paris (12 août 1898), improvisèrent les solutions ; de là vinrent, dans les rapports des Américains avec les indigènes, les hésitations et les contradictions des premiers jours. Tant qu'il ne s'agissait que de venir à bout des Espagnols, les insurgés pouvaient apporter aux forces américaines un appoint décisif ; aussi l'amiral Dewey, après la bataille de Cavite, envoya-t-il un bâtiment à Hong-Kong pour en ramener Aguinaldo, qui débarqua le 19 mai 1898 et appela aux armes ses anciens compagnons. L'amiral mit à leur disposition des fusils, deux canons de campagne et profita de leur appui pour obliger la garnison espagnole à capituler. Avait-il formellement promis aux chefs philippins l'indépendance, il l'a nié, il a même affirmé qu'il ne les avait jamais considérés comme des alliés, et il convient de l'en croire ; mais il est certain qu'Aguinaldo et ses partisans eurent le droit d'espérer que, la domination espagnole écroulée, la seule solution possible serait l'avènement d'une république philippine sous la lointaine protection des États-Unis. Les Américains avaient entrepris la guerre dans l'intérêt de cette liberté des peuples dont le nom des États-Unis apparaissait comme le vivant symbole ; comment les Philippins auraient-ils cru que la lutte pourrait n'aboutir qu'à substituer à la domination espagnole la domination yankee ? On sait d'ailleurs qu'en signant le traité de Paris, les plénipotentiaires espagnols ne pensaient pas avoir accepté un texte qui donnât aux Américains un droit complet de souveraineté sur les Philippines. Il y eut, quelques semaines après, l'échange des signatures, sur le sens qu'il fallait donner,

dans le texte anglais, au mot *dominion*, une discussion où la raison du plus fort resta la meilleure.

Aux Philippines, ce furent des argumens de même nature qui tranchèrent le différend. Proclamé chef du gouvernement provisoire, Aguinaldo tenta d'obtenir du président de l'Union la reconnaissance de la République des Philippines; mais, à Washington, on était d'avis que ce qui est bon à prendre est bon à garder; M. Mac-Kinley refusa de reconnaître aucun caractère officiel à l'envoyé d'Aguinaldo; le général Otis, dans sa proclamation du 4 janvier 1899, coupa les ponts et rendit tout accord impossible en déclarant aux insurgés qu'ils devaient avant tout se soumettre à la souveraineté américaine. Les hostilités commencèrent presque aussitôt (4 février). En face des Américains allait se dresser un ennemi plus redoutable que les Espagnols énervés par le climat des tropiques : les principales tribus de l'île de Luçon se levaient à la voix d'Aguinaldo et sur le mot d'ordre des sociétés secrètes; elles allaient commencer cette guerre de guerillas qui a coûté si cher à l'impérialisme américain. Ainsi se manifestaient au grand jour les ambitions conquérantes qui, sous les dehors de l'humanité et de la justice, avaient poussé les Américains à cette guerre; commencée au nom de l'indépendance des peuples opprimés, elle aboutissait sans transition à une lutte implacable entre les libérateurs et les libérés.

Si peut-être les Tagals éprouvèrent quelque déception d'un pareil résultat, ils furent sans doute les seuls à s'en étonner et à s'en émouvoir : le monde a appris, par une vieille expérience, quels intérêts et quelles passions couvre trop souvent le pavillon humanitaire, et comment finissent par des annexions les guerres entreprises au nom du droit et de la justice. Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, qu'il y ait eu, chez les Américains, mauvaise foi ou duplicité : on se persuade aisément de ce que l'on a intérêt à croire, et c'est par un travail presque inconscient des esprits que se forment et que se précisent les idées et les doctrines destinées à justifier, devant les contemporains et devant l'histoire, ce que peut avoir de brutalement égoïste une guerre suivie d'une conquête. Mis en présence de l'alternative ou de substituer son autorité à celle de l'Espagne et d'affronter, contre ceux qui rejetteraient la domination américaine comme ils avaient rejeté le joug espagnol, une guerre qui ne pouvait manquer d'être longue, coûteuse et difficile, ou d'abandonner l'archipel aux in-

surgés et de le laisser en proie à l'anarchie et aux guerres civiles qui déchireraient infailliblement un pays inaccoutumé à l'autonomie, où bouillonnaient tant de passions violentes et où s'impatientsaient tant d'ambitions inassouvies, le gouvernement du président Mac-Kinley n'hésita pas longtemps : les États-Unis resteraient les maîtres des Philippines, jusqu'au jour au moins où les indigènes auraient fait preuve des aptitudes nécessaires au self-government ; en attendant qu'eux-mêmes jugent ce jour venu, les Américains administreraient l'archipel ; mais ils légitimeraient leur pouvoir par leurs bienfaits et justifieraient l'emploi des moyens, même les plus violents, par l'excellence de la fin. Ils feraient l'éducation sociale et politique du peuple philippin, l'élèveraient à leur niveau, l'« américaniseraient » et le rendraient digne un jour soit d'entrer comme un nouvel État dans l'Union étendue jusque par delà le Pacifique, soit de fonder, sous l'hégémonie lointaine des Américains, une république indépendante. « Les Philippines aux Philippines, » l'ancien programme de l'insurrection devint celui des conquérans ; seulement, dans leur bouche, il prit un sens nouveau : il signifia non plus : indépendance, autonomie de l'archipel, mais bien gouvernement des Philippines par les Américains dans l'intérêt des natifs et avec leur participation dans la mesure où elle sera compatible avec l'autorité des États-Unis. La formule, ainsi entendue, cherche à définir une politique qui serait l'antithèse de celle qu'appliquaient les Espagnols qui gouvernaient les Philippines comme une riche ferme exploitable à merci. Quant aux indigènes qui s'obstineraient à méconnaître les bienfaits du régime américain, à travestir ses intentions, et qui auraient le sot orgueil de préférer la liberté avec l'anarchie à l'ordre avec un joug étranger, la force des armes aurait raison de leur résistance.

Le principe qu'on a toujours le droit d'imposer un bienfait et que, si elle en a le pouvoir, une civilisation qui a foi en sa propre supériorité, — dont elle reste d'ailleurs seule juge, — a aussi le devoir d'imposer sa loi à une civilisation inférieure, n'est pas une découverte américaine ; mais il est caractéristique de le trouver au service de la grande démocratie du Nouveau Monde, inspirant sa politique extérieure et justifiant son expansion impériale. C'est, entre beaucoup d'autres, une preuve que les Yankees, même lorsqu'ils paraissent le plus férus d'humanitarisme et le plus ardemment propagandistes de la liberté des peuples, restent avant

tout des hommes d'action pratique et de vigoureux bon sens. Et, de cette contradiction entre l'absolutisme des principes et l'opportunisme des solutions, eux-mêmes, sans doute, ne se rendent pas entièrement compte; ils n'ont pas appris, par un long abus de la logique abstraite et du raisonnement à vide, à séparer l'action de la pensée qui l'inspire et de la volonté qui la dirige; les maximes philosophiques qu'ils répètent le plus volontiers, les théories dont ils paraissent le plus entichés, n'ont jamais, chez eux, qu'un sens relatif et restent soumises au dynamisme des réalités. Ainsi, dès qu'on traverse l'Atlantique, — et c'est à quoi il importe de prendre garde quand on prétend juger les choses d'Amérique, — les mots changent de sens et les formules de contenu.

Dès les premiers mois de l'occupation américaine, le programme de la politique qu'il convenait au gouvernement de Washington d'appliquer aux Philippines, va se précisant et s'affirmant. Dans un discours, au mois d'août 1899, M. Mac-Kinley en résumait ainsi, pour un immense auditoire, les lignes directrices : « Le drapeau américain doit rester là où il a été placé; il doit y rester, non comme un symbole de despotisme et d'oppression, mais comme le symbole de la liberté et de l'humanité. Ce que le drapeau a fait pour vous, Américains, il le fera pour les peuples qui, par suite de la fortune de la guerre, sont placés sous notre protection. » Dans ses instructions au secrétaire d'État à la Guerre, le 21 décembre 1898, le président affirmait les mêmes principes; il les répétait, le 8 janvier 1899, dans un message au général Otis et à l'amiral Dewey, il les donnait enfin comme instructions formelles à la première commission chargée, sous la direction de M. Schurman, d'étudier la situation et de chercher le meilleur régime à appliquer à l'archipel. Cette « commission Schurman » elle-même, dès son arrivée à Manille, au printemps de 1899, en pleine insurrection, lançait une proclamation aux indigènes où, énumérant les avantages de la domination américaine, elle disait :

1. — La suprématie des États-Unis doit être et sera renforcée de tous côtés dans l'archipel et ceux qui résisteront n'atteindront d'autre but que leur propre ruine.

2. — La plus ample liberté de self-government sera accordée aux Philippines, du moins toute la liberté conciliable avec le maintien d'une administration sage, juste, stable, effective et économique des affaires publiques

et compatible avec les droits, les devoirs souverains et les obligations internationales des États-Unis.

3. — Les droits civils des Philippins seront garantis et protégés dans leur plus large étendue, la liberté religieuse sera assurée; tous les individus seront également protégés par la loi.

4. — L'honneur, la justice et l'amitié défendent de se servir des Philippines comme d'un objet d'exploitation. Le but du gouvernement américain est le bonheur et le progrès des Philippins.

5. — Il sera garanti aux Philippins une honnête et effective administration dans laquelle, autant qu'il sera possible, on emploiera des gens du pays.

Quelques mois après, quand l'insurrection était encore bien loin d'être éteinte, la commission, dans son rapport au président, ne tenait pas un autre langage; elle affirmait sa foi dans le succès final de la méthode et la constante volonté des gouvernans de ne travailler que pour le bien des gouvernés.

Cette politique, le président Mac-Kinley fit choix, pour la mettre en pratique, du juge William H. Taft, de l'Ohio, qui, comme président de la seconde commission, puis, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1901, en qualité de gouverneur civil, et enfin, depuis quelques mois, comme secrétaire d'État à la Guerre, a été le véritable organisateur du régime américain aux Philippines et a fait preuve, dans cette œuvre si délicate, d'une persévérance et d'une énergie, et en même temps d'une souplesse, auxquelles il est juste de rendre hommage. Dans ses instructions à cette seconde commission, le président Mac-Kinley renouvelait, avec une particulière insistance, ses recommandations sur la conduite à tenir vis-à-vis des Philippins. Les fonctionnaires ne perdront pas de vue qu'ils doivent traiter les natifs comme s'ils étaient des Américains et faire en sorte « qu'ils bénissent le jour où Dieu a donné la victoire aux Américains et a placé leur pays sous la souveraineté et la protection du peuple des États-Unis. » M. Taft lui-même a exposé sa méthode dans ses rapports à son gouvernement et il a résumé son programme dans un discours prononcé, le 17 décembre 1903, à l'Union-Reading-College, à Manille (1). La devise de sa politique, y dit-il en substance, a toujours été : « les Philippines aux Philippins, » il n'a jamais cessé de l'appliquer en dépit des journaux qui raillaient « cette marotte enfantine; » cette méthode doit avoir, en même temps qu'un but d'utilité immédiate, un but d'éducation, et préparer les

(1) Supplément à la *Gazette officielle* du 23 décembre 1903.

natifs à devenir, par la suite, capables de se gouverner eux-mêmes. Une politique de réconciliation, de rapprochement et de mutuelle assistance peut seule assurer la paix et la prospérité du pays par la collaboration des deux peuples.

## II

Avant de pouvoir appliquer librement et réaliser sans entraves un si séduisant programme, les Américains avaient un double obstacle à surmonter. Il fallait obtenir une pacification aussi complète que possible et, en même temps, vaincre les résistances que les passions et les rivalités de parti opposaient, aux États-Unis même, à la politique préconisée successivement par les présidens Mac-Kinley et Roosevelt et appliquée sur place par le gouverneur Taft. C'est donc d'abord à la force des armes qu'il fallut recourir. Du jour où ils furent bien résolus à dompter l'insurrection, les Américains eurent l'énergie de prendre les moyens les plus radicaux, persuadés qu'ils sont les plus expéditifs, et partant les plus humains, et de les appliquer sans faiblesse; plus leurs proclamations se faisaient pacifiques et libérales, plus terrible devenait la répression; les Américains s'indignaient de la durée d'une lutte qui leur apparaissait comme un démenti flagrant à leur politique; ils s'irritaient de voir leurs intentions méconnues, leurs bienfaits méprisés; et plus leur conscience leur rendait à eux-mêmes témoignage de leur bonne volonté, plus ils se montraient impitoyables aux récalcitrans et acharnés à les réduire. Ce fut une rude guerre, rude aux Américains combattant dans l'atmosphère étouffante des marais et des bois, sous le terrible soleil des tropiques, dévorés par les fièvres et la dysenterie, toujours sur le qui-vive, exténués par une guerre d'escarmouches contre un ennemi insaisissable qui les fusillait à couvert; rude aussi aux Tagals, traqués de refuge en refuge, chassés au fond des forêts, s'acharnant sans espoir à une lutte sans merci. Des deux côtés, les pertes furent cruelles. En une seule année, de mai 1900 à juin 1901, on estime que les Philippins perdirent 3 854 tués, 1 193 blessés et 6 572 prisonniers. En septembre 1900 les Américains avaient déjà perdu 598 tués, 364 morts des suites de leurs blessures, 1 631 morts de maladies, 2 343 blessés; ils avaient dépensé 4 milliards de francs et dépensaient encore 4 millions par jour.



Dans une pareille guerre, avec des troupes composées surtout de volontaires, il était inévitable que des atrocités fussent commises. Quand ils le purent, les Américains eurent le courage de dénoncer eux-mêmes et de réprimer les actes de cruauté commis par des officiers ou des soldats ; mais une sévère répression n'était pas toujours possible : deux officiers qui, pour obliger deux indigènes à révéler une cachette d'armes, avaient fait le simulacre de les pendre et avaient poussé le jeu si loin que les malheureux, à demi asphyxiés, manquèrent d'en mourir, ne furent condamnés qu'à une réprimande. En 1902, le général Smith, le capitaine Glenn, le lieutenant Conger et le chirurgien Legons, traduits devant la justice militaire à cause des exécutions de l'île Samar, furent acquittés ; mais l'enquête générale, faite à ce propos par le conseil de guerre de Manille, révéla le caractère atroce de la répression. D'ailleurs, comme le laisse entendre M. Taft, dans son discours du 17 décembre, « l'Anglo-Saxon n'est pas renommé pour sa courtoisie ni pour sa considération pour les races qu'il juge inférieures à la sienne. » Pour les soldats américains, les indigènes des Philippines n'étaient que des nègres révoltés, envers qui ils retrouvaient leur haine de race et ne se croyaient tenus à aucun ménagement. Au reste, comment une telle guerre, sous un pareil climat, et dans de pareilles conditions, n'aurait-elle pas entraîné les pires excès ? Nulle part les insurgés ne se montraient disposés à lutter en rase campagne ; mais, rapides et insaisissables, ils s'évanouissaient chaque fois qu'on envoyait contre eux des forces supérieures et reparaissaient dès que les Américains s'étaient transportés dans un autre district ; les hommes qui tenaient la campagne étaient de connivence avec les riches Tagals restés dans les villes, qui les renseignaient et leur faisaient passer des subsides, des armes, des munitions ; toute une organisation occulte couvrait le pays d'un invisible réseau de sociétés secrètes, dont les mots d'ordre étaient aveuglément obéis. Aguinaldo et ses amis tenaient les fils de la conjuration et correspondaient avec les juntes insurrectionnelles de Hong-Kong, de Madrid et de Paris ; il est probable qu'en outre les insurgés recevaient des encouragemens d'une puissance, voisine de l'archipel, et qui ne voyait pas sans quelque dépit s'établir dans l'Extrême-Asie une domination américaine. Le général Otis eut, à la fin de 1899, jusqu'à 70 000 hommes sous ses ordres ; malgré ce grand effort,

la pacification n'avancait que très lentement; ce fut seulement après qu'Aguinaldo, trahi par l'un des siens, eut été capturé le 23 mars 1901, que l'insurrection, privée de son chef, alla peu à peu en s'apaisant; les guérillas organisées disparurent une à une, les armes furent saisies, et les Américains n'eurent plus en face d'eux que des bandes qui se livraient au brigandage plutôt qu'elles ne faisaient la guerre.

Le dernier rapport de M. Taft nous donne d'intéressants détails sur les procédés employés par son gouvernement pour venir à bout des dernières querelles et assurer dans Luçon une sécurité et un ordre relatifs. Sans doute, il reste encore beaucoup à faire, mais quand l'ordre et la sécurité ont-ils jamais régné aux Philippines? « Il n'y avait jamais eu moins de brigandage qu'au moment où j'écris (décembre 1903), » lit-on dans le rapport du gouverneur civil. Les provinces de Rizal (1) et de Bulacan étaient infestées de bandes gênantes, protégées et averties par des personnes considérables de Manille, et commandées par San Miguel et son lieutenant Faustino Guillermo. San Miguel se donnait comme représentant de la junte républicaine de Hong-Kong; il était en relations avec les anciens chefs philippins et recrutait, dans toute la lie de la population, des partisans si nombreux que les forces de la police provinciale étaient devenues insuffisantes, et qu'il fallut envoyer des troupes; dans deux combats, les insurgés perdirent 60 tués et leur chef resta parmi les morts. Faustino Guillermo, capturé quelque temps après, était, au moment où M. Taft écrivait son rapport, sous le coup d'une condamnation capitale. La province d'Albay, la plus riche de l'île, était le théâtre de troubles graves où le banditisme s'alliait au fanatisme religieux. Felipe Salvador prêchait, au nom de la religion nationale, la guerre contre les Américains et, en même temps, se livrait au brigandage. En face de ce mal toujours renaissant, M. Taft explique qu'il dut renoncer à traiter les insurgés capturés comme des prisonniers de guerre; son expérience l'avait amené à constater que, lorsqu'on acceptait des capitulations avec promesse d'immunité, on n'aboutissait à aucun résultat; une fois passée la mauvaise saison, les insurgés, refaits et remis de leurs fatigues, reprenaient le fusil et revenaient à la vie d'aventures et de pillages. Au contraire, constate M. Taft, en traitant

(1) Les Philippines, avec l'autorisation des Américains, ont donné à une province le nom de Rizal, qui devient une sorte de héros national.

les insurgés non comme des belligérans, mais comme des brigands en révolte contre la loi, et en les envoyant pour de longues années dans les pénitenciers, on en débarrasse radicalement le pays. En même temps, par une autre application du même principe, M. Taft prescrivait que l'armée ne devait plus être employée qu'en cas d'extrême nécessité à réprimer les désordres intérieurs, et que, contre des brigands, les forces de police, dépendant directement du gouverneur civil, devraient être suffisantes; il créait, avec l'autorisation du Congrès, des compagnies d'éclaireurs indigènes dont les services ont été très utiles; mieux au courant des mœurs et de la langue de leurs compatriotes, ils sont plus à même de surveiller leurs mouvemens, et, en servant les Américains, ils finissent par s'attacher à leur cause.

Ces mesures furent complétées par un règlement organisant la *Reconcentration*, et surtout par le *Bandolerismo Statute* ou loi sur le brigandage. « Il n'est pas exagéré de dire que cet acte a été très efficace pour amener des soumissions et délivrer le pays. » Il est curieux d'en résumer les dispositions essentielles; on verra que, s'il répond certainement à un besoin, il n'est peut-être pas strictement conforme aux règles juridiques ordinaires et au principe de l'*habeas corpus*.

1° Quand deux ou trois individus se réuniront pour voler des *carabaos* (buffles) ou d'autres choses, et seront rencontrés vagabondant sur les routes et porteurs d'armes, ils seront jugés comme brigands et condamnés à la peine de mort ou à vingt ans au moins de prison.

2° Pour prononcer la condamnation, il ne sera pas nécessaire de prouver qu'un des membres de la bande a volé ou tué; le fait d'avoir fait partie d'une bande armée suffira.

3° Les individus accusés du crime défini à l'article 1<sup>er</sup> pourront être jugés par le tribunal du district où ils auront été arrêtés.

4° Tout individu qui, notoirement, aura prêté secours aux brigands, soit en les informant des mouvemens de la police, soit par recel, soit en leur procurant des habits, des armes, des munitions, etc., sera passible d'un emprisonnement de dix à vingt ans.

La difficulté de prouver la culpabilité particulière de chaque individu et sa part dans les crimes collectifs énervait la répression : armé du nouvel *act*, qui fut fermement appliqué par les juges philippins aussi bien qu'américains, M. Taft put arriver à purger presque complètement le pays des bandes qui l'infestaient.

En même temps, comme pour montrer l'égalité de sa justice, le gouverneur civil prenait des mesures sévères pour débarrasser l'archipel des aventuriers américains qui s'étaient abattus sur les Philippines comme sur une proie, et qui vivaient à Manille aux dépens des femmes indigènes ou par d'autres moyens inavouables. Deux *acts*, en définissant le délit de vagabondage, permirent de condamner ces individus à une amende n'excédant pas cent dollars et à un emprisonnement n'excédant pas un an et un jour; et, par une disposition spéciale, les citoyens des États-Unis sont autorisés, au lieu de subir leur peine, à quitter les Philippines en s'engageant à n'y pas reparaitre avant dix ans; dans ce cas, ils sont gardés dans la prison de Bilibid, en attendant leur embarquement sur le premier paquebot à destination de San Francisco. Cette colonie, rejetant à la mère patrie les élémens impurs qu'elle en a reçus, c'est à coup sûr l'un des spectacles les plus curieux que nous donne l'administration américaine aux Philippines; c'est en même temps la preuve que le programme « Les Philippines aux Philippins » n'est pas seulement une formule.

Découragés par toutes ces mesures qui dénotaient la ferme résolution de venir à bout de l'insurrection et, d'autre part, la volonté de gouverner pour le bien des indigènes, les anciens chefs rebelles, les membres de la junte républicaine de Hong-Kong, font peu à peu leur soumission ou finissent par se laisser prendre et déporter. Mabini, revenu de l'île de Guam, prêta le serment d'allégeance et, peu après, consulté par San Miguel sur le meilleur parti à prendre, il lui répondit par une curieuse lettre que la mort de San Miguel fit tomber entre les mains de M. Taft; il expliquait à son ami que l'emploi des armes était désormais inutile et dangereux; qu'il convenait d'y renoncer, et que le seul moyen de préparer l'indépendance était la paix. « Il faut suspendre la guerre pour que le peuple puisse se reposer et travailler à recouvrer ce qu'il a perdu; il faut nous conformer à l'opinion de la majorité, tout en n'oubliant pas que nous n'avons pas obtenu encore ce que nous voulons... » M. Taft a publié cette lettre dans son rapport: elle est en effet une preuve de l'efficacité de sa politique.

Au cours de l'année dernière, deux des principaux membres de la junte de Hong-Kong, Apacible et Agoncillo, sont entrés en rapport avec le gouverneur; ils ont protesté n'avoir jamais

eu de relations avec San Miguel et les autres chefs de bande qu'ils considéraient comme de vulgaires « voleurs de troupeaux. » M. Taft les assura qu'il ne leur serait demandé que le serment d'allégeance, et que, si leur vie demeurait conforme à leur parole, ils ne seraient jamais inquiétés. Au moment où fut rédigé le rapport, Apacible était venu spontanément et avait prêté le serment. Un autre chef, Ricarte, revenu de son exil à Guam, ayant de nouveau refusé le serment, a dû repartir pour Hong-Kong. Le docteur Dominador Gomez y Jesus, créateur de l'*Union ouvrière*, a été condamné à quatre ans de prison pour organisation d'une association illégale. Quant à « l'association socialiste et anarchiste, qui a son quartier général à Paris et dont le but est de créer aux Philippines une république démocratique et sociale, » elle n'a jusqu'ici tenté aucune action sérieuse.

Ainsi les premiers résultats semblent donner pleinement raison à la politique préconisée par les présidens Mac-Kinley et Roosevelt. En même temps que M. Taft appliquait avec succès leurs instructions et réduisait l'insurrection, les deux présidens avaient, eux, un autre combat à livrer, moins sanglant mais aussi acharné, contre les adversaires de leur politique. Le Congrès, la presse, devenaient des champs de bataille où le sort des Philippines, discuté et ballotté, suivait la fortune des partis politiques et les hasards des batailles électorales. C'est le malheur des pays parlementaires que les intrigues de pouvoirs et les rivalités de personnes déforment les questions les plus graves et les rapetissent au niveau des plus mesquines passions et des intérêts les moins avouables; le mal est sans remède là où il n'est pas, comme aux États-Unis, atténué par la forte constitution d'un pouvoir exécutif vraiment indépendant et réellement responsable. Dès le début de l'occupation américaine, l'opposition démocrate et « populiste » s'empara de la question des Philippines pour battre en brèche la politique du parti républicain; en 1900, au moment de la grande lutte entre M. Mac-Kinley et M. Bryan, les Philippines servirent de « plate-forme » électorale. Philippines et Panama sont encore, dans le duel qui va décider entre M. Parker et M. Roosevelt, l'arme favorite des démocrates. Chez nous, jadis, le Tonkin eut la même infortune! Ces batailles où les factions et les candidats luttent à coups de discours, d'articles et de monstrueuses réclames, ont leur écho là-bas, dans les marécages et les forêts vierges, où les soldats américains

languissent et meurent par centaines; elles soutiennent le courage des insurgés, et c'est d'un revirement politique, plus encore que de leurs propres efforts, qu'ils attendent l'indépendance. Ainsi, comme l'a dit fortement M. Roosevelt, « les braves gens qui suivent le drapeau durent payer de leur sang le ridicule humanitarisme des bavards qui restent paisiblement chez eux. »

Le programme de l'opposition était de laisser les Philippins maîtres de disposer de leurs destinées. Au Sénat, la minorité démocrate de la commission demandait la convocation, dans le délai d'un an après l'adoption de la loi par le Congrès, d'une convention constituante, élue par tous les indigènes sachant lire et écrire. La minorité de la Chambre proposait plus simplement l'établissement d'un gouvernement national, qui resterait, pendant un délai fixé d'avance à six ou sept ans, sous la surveillance des Américains et qui deviendrait ensuite complètement autonome. A ces projets d'une générosité facile, les républicains répondaient par des argumens de fait. D'accord avec leurs adversaires sur les principes, ils en entendaient autrement l'application. M. Taft, dans un article, a résumé les raisons qui guidaient sa politique et celles qui rendaient impraticable le projet du parti « populiste. » Il y fait remarquer d'abord que « le parti fédéral philippin, qui seul représente l'opinion publique, ne demande pas l'indépendance, mais cherche bien plutôt l'annexion aux États-Unis avec l'espoir de devenir un État de l'Union... En second lieu, il n'y a pas d'espoir de voir les Philippins chrétiens capables de se gouverner eux-mêmes avant deux générations. Dix pour cent parlent l'espagnol; le reste est d'une ignorance notoire, superstitieux, facile à conduire et à tromper. Les plus logiques raisonnemens s'écroulent, les projets les plus humanitaires s'évanouissent devant l'ignorance de la population chrétienne, le caractère spécial de la population maure de Mindanao et de Jolo et l'état à demi sauvage des négritos des montagnes. Même de fixer d'avance la date où sera accordée la pleine indépendance serait dangereux: une telle promesse serait interprétée comme une faiblesse et ne servirait qu'à encourager la rébellion en provoquant des impatiences. » Sans se lier les mains pour l'avenir, la meilleure politique est, pour le moment, conclut M. Taft, de donner aux indigènes chrétiens un gouvernement fort et stable, en les admettant à y participer à mesure qu'ils

s'en montreront dignes, et de donner aux populations maures et aux autres tribus non chrétiennes le régime spécial qui convient à leur organisation et à leurs mœurs particulières.

M. Roosevelt, avant d'être élu vice-président des États-Unis, prit part à la bataille et soutint de son éloquence impétueuse et imagée la politique de M. Mac-Kinley et de M. Taft. Il est curieux de citer, à ce sujet, une page d'un de ses discours : elle définit très bien le point de vue des républicains et surtout elle caractérise l'âme virile du président, avec sa foi presque mystique dans les destinées des États-Unis, sa confiance dans la souveraine vertu de l'action et son horreur de l'homme « surcivilisé, » de « l'homme qui se défie de son pays, » du théoricien et de l'intellectuel.

Dans les Indes Occidentales et les Philippines, nous sommes en présence des problèmes les plus difficiles. Il y aurait couardise à se dérober au soin de les résoudre comme il convient ; car il faut qu'ils soient résolus, sinon par nous, alors par quelque plus virile et plus forte race. Si nous sommes trop faibles, trop égoïstes, ou trop insensés pour les résoudre, quelque peuple plus ambitieux et plus capable doit entreprendre la solution. Personnellement, je suis de beaucoup un trop ferme croyant en la grandeur de mon pays et en la puissance de mes compatriotes pour admettre un instant que nous soyons jamais réduits à cette ignoble alternative.

Les Philippines présentent un problème plus grave encore. Leur population comprend des chrétiens natifs, des métis, des musulmans guerriers et des païens sauvages. Beaucoup de leurs habitans sont absolument incapables de *self-government*, et ne montrent aucun signe de capacité possible. D'autres peuvent avec le temps en devenir capables, mais, à présent, ils ne peuvent prendre part au *self-government* que sous une sage surveillance à la fois ferme et bienfaisante. Nous avons chassé des îles la tyrannie espagnole ; si nous permettons maintenant qu'elle soit remplacée par une anarchie sauvage, nous avons travaillé pour le mal et non pour le bien. J'ai peu de patience pour ceux qui craignent d'entreprendre la tâche de gouverner les Philippines, et qui avouent ouvertement qu'ils craignent de l'entreprendre, ou qui s'y dérobent à cause de la dépense et des embarras ; mais j'ai encore moins de patience pour ceux qui couvrent et qui masquent leur timidité d'un prétexte d'humanitarisme, et qui parlent d'un ton cafard de « liberté » et de « consentement des gouvernés, » pour s'excuser de leur mauvaise volonté à jouer leur rôle d'hommes. Leurs doctrines, si on les mettait à exécution, nous forceraient à laisser les Apaches de l'Arizona opérer leur propre salut, et à décliner toute intervention dans une seule Réserve indienne. Leurs doctrines condamnent vos ancêtres et les miens pour s'être établis dans ces États-Unis. Si nous faisons bien notre devoir aux Philippines, nous ajouterons à ce renom national qui est la plus haute et la plus belle part de la vie nationale, nous conférerons un grand bienfait au peuple des îles Phi-

lippines, et, par-dessus tout, nous jouerons bien notre rôle dans cette grande œuvre qui est d'élever l'humanité.

Mais, pour faire cette œuvre, rappelez-vous toujours que nous devons montrer à un très haut degré les qualités de courage, d'honnêteté, et de bon jugement. La résistance doit être déracinée. La première œuvre à faire, et la plus importante, est d'établir la suprématie de notre drapeau. Nous devons abattre la résistance armée avant de pouvoir accomplir rien d'autre, et il ne doit y avoir ni pourparlers, ni hésitation, dans nos rapports avec notre ennemi. Quant à ceux, dans notre pays, qui encouragent l'ennemi, nous pouvons les dédaigner et les mépriser; mais il ne faut pas oublier que leurs paroles, pour être méprisables, n'en sont pas moins coupables de haute trahison (1).

L'homme qui prononçait ces paroles sut aussi les appliquer lorsque l'assassinat de Mac-Kinley l'eut appelé à la présidence. C'est la fermeté avec laquelle il a soutenu la politique de M. Taft qui a permis à celui-ci de n'être pas écrasé sous le poids de sa tâche, de constituer fortement l'autorité des États-Unis aux Philippines et d'y organiser un gouvernement conforme à ses principes. Aujourd'hui l'insurrection ne menace plus la domination américaine; seules, des élections nouvelles qui amèneraient au pouvoir le parti démocrate, en réveillant chez les Philippins des espérances immédiates, seraient de nature à compromettre le résultat de tant d'efforts... à moins que, par une heureuse contradiction, l'opposition, parvenue au pouvoir, ne se hâtât d'oublier ses promesses ou d'en éluder l'accomplissement.

### III

Avant même d'avoir achevé leur œuvre de conquête et de répression, les Américains s'attaquaient à une partie plus difficile encore de leur tâche; persuadés que la pacification des esprits et le ralliement des cœurs ne pouvait être que l'effet du temps et des mesures heureuses qu'ils prendraient pour assurer aux Philippins la prospérité et la plus grande somme possible d'autonomie, ils s'appliquèrent à organiser le gouvernement civil. Nous ne saurions les suivre dans les détails de cette grande œuvre; nous verrons seulement comment et dans quelle mesure, sur deux points essentiels, dans l'organisation du pouvoir civil et

(1) *La Vie intense*, traduction de M<sup>me</sup> la princesse de Faucigny-Lucinge et M. Jean Izoulet (1 vol. in-12, Flammarion).



dans la question de la main-d'œuvre, ils ont su tenir leurs promesses et réaliser leur programme.

Ce fut le général Otis qui, le premier, avant même qu'il y eût un gouverneur civil, fit entrer des indigènes dans l'administration et dans les cours de justice; il nomma quatre Philippins juges au tribunal de première instance de Manille, et, lorsqu'il créa une cour suprême, sur le modèle de l'ancienne *audiencia* espagnole, il la composa d'Américains et de Philippins, et la fit présider par le Philippin Areliano. M. Taft reprit, élargit et compléta son œuvre; la commission, présidée par le gouverneur civil et qui exerce avec lui les fonctions exécutives, comprend cinq membres américains et trois indigènes. Les municipalités, organisées par les soins de la commission exécutive dès la fin de l'année 1900, ont une constitution pratiquement autonome, conçue à peu près sur le modèle des municipalités américaines; elles sont élues par la population, mais le droit électoral est restreint aux hommes qui parlent et écrivent soit l'espagnol, soit l'anglais, et qui paient une contribution de 15 dollars par an, ou qui ont exercé des charges municipales. En 1903, à la suite d'un voyage d'inspection fait par les membres indigènes de la commission, il a été reconnu que les municipalités étaient trop petites; par voie de fusion 412 d'entre elles furent supprimées.

Le gouvernement provincial, dans les provinces chrétiennes, n'est pas complètement autonome. Le gouverneur est choisi, par le gouverneur général, parmi les membres de l'assemblée provinciale législative, élue au suffrage restreint; il en est de même de ses collègues, le trésorier et le *supervisor* (inspecteur); le gouverneur et le trésorier ont la haute surveillance sur les administrations municipales; jusqu'à présent, ils ont été Américains. Les autres fonctionnaires sont le procureur judiciaire et fiscal et le secrétaire qui, jusqu'ici, ont été des Philippins. Dans les îles ou dans les provinces habitées par des tribus non chrétiennes, comme la province de Benguet où vivent les Igorrotes, des pouvoirs plus étendus sont donnés au gouverneur qui exerce, sur ces peuplades primitives, une sorte de tutelle paternelle. La population maure est régie par une organisation spéciale, à laquelle elle ne participe pas, mais qui tient compte de sa religion et de ses habitudes sociales.

Dans l'administration de la justice, une large part a été faite aux indigènes: la Cour suprême comprend quatre Américains

et trois Philippins; dans les tribunaux de première instance entrent environ un tiers de juges philippins. Ainsi, dès les premières années de leur domination, les Américains ont largement ouvert, à l'élite de la population indigène, l'accès des fonctions publiques; comme fonctionnaires, les Philippins sont appelés à se régir par eux-mêmes, mais ils n'ont pas encore de représentation législative élue. La Chambre de Washington avait proposé de doter l'archipel d'une assemblée législative, et M. Taft, dans son article de la Revue *Outlook*, s'est prononcé pour l'adoption de ce système. Nettement hostile à la manifestation théorique et dangereuse d'une « déclaration des droits de l'homme » à l'usage des Philippins, proposée par quelques députés, auteur de dispositions sévères pour réglementer la liberté de la presse et empêcher les journaux de pousser aux haines de race et d'exciter les indigènes à la rébellion, M. Taft, sans méconnaître les inconvénients que l'existence d'une assemblée, si docile soit-elle, ne peut manquer d'entraîner, en demande cependant la création : il y voit la meilleure école pour habituer les Philippins à gouverner eux-mêmes leurs propres affaires. Les restrictions apportées au droit de suffrage sont, selon lui, une garantie suffisante que l'assemblée serait en grande majorité composée d'éléments conservateurs et de partisans du régime créé par le traité de Paris. Que si d'ailleurs il venait à se produire une tentative d'obstruction, un refus de voter l'impôt, le gouverneur aurait toujours le droit d'inscrire d'office, au budget, des taxes analogues à celles de l'exercice précédent : en outre, aucune loi ne pourrait devenir exécutoire sans l'intervention de la commission. Entourée de ces sages précautions, la pratique du régime parlementaire semble à M. Taft présenter plus d'avantages que d'inconvénients; il y aurait des discussions inutiles, parfois déplorables, mais n'est-ce pas en faisant des fautes que l'on s'instruit? Les Philippins se formeraient ainsi à la vie politique; ils feraient l'apprentissage de la liberté. Le Congrès, jusqu'à présent, n'a pas adopté le point de vue de l'éminent gouverneur; la question de l'assemblée législative reste en suspens.

Avant d'appeler les Philippins à se gouverner eux-mêmes, les Américains exigent d'eux qu'ils fassent la preuve de leurs capacités et, d'abord, qu'ils montrent qu'ils ne sont pas inaptes à toute besogne fatigante et suivie. Pour les travaux de l'intelligence, la preuve est faite, et il est notoire qu'une race qui a pro-

duit des hommes comme Rizal et qui fournit en abondance des légistes, des médecins, des fonctionnaires, est capable d'un grand effort intellectuel; mais le travail des bras, le travail fondamental et essentiel, sans lequel les sociétés en sont réduites à recourir à l'esclavage ou au recrutement de travailleurs étrangers, les Tagals et les autres tribus de l'archipel en sont-ils capables, c'est ce qui reste encore incertain, et c'est, avant de les appeler leurs concitoyens, ce dont les Américains invitent les Philippins à faire la démonstration. Plus encore que partout ailleurs, le problème de la main-d'œuvre est grave aux Philippines et dans tout l'Extrême-Orient parce qu'il se lie à la question chinoise. Pour les entrepreneurs et les ingénieurs, la tentation est forte de puiser à la source intarissable de la main-d'œuvre chinoise, de recourir à ces travailleurs patients, sobres, disciplinés et peu coûteux. L'indolence naturelle de la race malaise verrait sans regret tous les travaux fatigans exécutés par les Chinois, si le coolie une fois introduit comme salarié ne se transformait très vite en un petit commerçant d'abord, puis, grâce à sa prodigieuse activité et à son admirable économie, en un riche marchand, en un opulent négociant. A Manille, comme à Batavia, les grosses fortunes et les somptueux équipages appartiennent à des Chinois enrichis. Le Chinois est la ressource du capitaliste en détresse, de l'entrepreneur dans l'embarras, mais il est un danger social pour la race qui lui a permis de s'installer à son foyer, et le péril est d'autant plus grand que le Chinois, hors de chez lui, ne se fait jamais ouvrier agricole; il n'accroît pas la production; il finit par devenir un intermédiaire et, alors, il n'est plus qu'un laborieux parasite. L'Américain le sait bien, lui qui ferme si soigneusement ses ports aux coolies; mais le capitaliste en quête d'avantageux placemens, de bonnes affaires à lancer, ne se pique pas de logique sociale et, aux États-Unis, les journaux, toujours dévoués à qui les paie, réclamaient la mise en valeur des îles Philippines par le capital américain et la main-d'œuvre chinoise.

En résistant à ces suggestions intéressées, le gouvernement de Washington a donné la preuve de son dévouement au bien public; il a montré qu'il savait faire passer les intérêts de quelques-uns de ses nationaux après l'intérêt général de l'État. Avec la libre introduction des Chinois aux Philippines, c'en était fait du séduisant programme « les Philippines aux Philippins; »

l'archipel devenait une colonie des États-Unis exploitée par des Chinois avec des capitaux américains. Au moment de la conquête, la question chinoise était peut-être, les nombreuses dépositions provoquées par la commission en font foi, celle qui préoccupait le plus les indigènes ; ils rappelaient volontiers toutes les sanglantes vicissitudes des relations des Philippines avec les Chinois, les révoltes, les massacres, les expulsions en masse, et le constant retour des mêmes causes et des mêmes effets : les Chinois, devenus intolérables, accaparant tout le commerce et, un beau jour, chassés par une émeute populaire ou expulsés par le gouvernement, puis, peu à peu, trouvant le moyen de revenir, indispensables, laborieux, habiles, s'insinuant dans les plus humbles fonctions, et s'élevant peu à peu jusqu'à tout envahir.

Au moment de la conquête, les Chinois, émigrés presque tous d'Amoy et de Canton, étaient 40 000, dont 22 000 à Manille, le reste dans les autres villes ; pas un seul peut-être ne s'adonnait aux travaux agricoles. Venus sans femmes, ils s'alliaient volontiers aux indigènes et de ces croisemens sortent ces nombreux métis, qui sont intelligens et actifs, mais turbulens, rusés et sans foi. Les deux commissions américaines, après une étude consciencieuse de la question, se sont prononcées pour l'interdiction de l'immigration chinoise. Dans ses rapports, comme dans le discours auquel nous avons fait déjà plusieurs emprunts, M. Taft appuie avec une particulière insistance sur les inconvéniens de l'emploi de la main-d'œuvre chinoise ; il est persuadé que les Philippins, loin d'être inaptes à tout travail prolongé, fourniront une main-d'œuvre très suffisante, moins bonne à la vérité que la main-d'œuvre américaine ou chinoise, mais aussi moins coûteuse, et, somme toute, en tenant compte de l'inégalité des salaires, d'un rendement suffisant. L'expérience faite sur la route de Benguet où, en 1903, 2 800 ouvriers philippins ont été employés, au port de Manille où l'on en fait travailler près de 1 000, permet, selon M. Taft, d'augurer favorablement de l'avenir et de fermer la porte aux Chinois, sauf à recourir à eux dans des cas exceptionnels, mais en prenant soin de n'engager les coolies que pour un temps limité. Le gouverneur et la commission, en adoptant carrément le système protectionniste pour le travail philippin, ont provoqué en Amérique d'amères critiques ; ils y ont répondu en

démontrant que la prospérité du peuple philippin importait à l'accroissement du commerce américain; une colonie riche et prospère sera, pour les exportations métropolitaines, un excellent débouché; l'intérêt américain bien compris se confond finalement avec l'intérêt des indigènes. Cette résistance de quelques hommes d'État, au nom de l'intérêt public et du respect d'un peuple conquis, aux obsessions de la presse et à la pression des capitalistes, c'est là, dans notre siècle de gouvernement parlementaire, un trait trop rare pour que nous ne le signalions pas à l'honneur du gouverneur M. Taft et de ceux qui l'ont soutenu, le secrétaire d'État à la Guerre et le président. Il était curieux, d'autre part, de comparer la politique que les Américains ont adoptée aux Philippines, dans l'intérêt des Philippines, avec celle que les Anglais ont pratiquée dans les États malais de la presqu'île de Malacca, qui sont en train de devenir des colonies chinoises, et aux pratiques qu'ils viennent d'introduire dans l'Afrique du Sud pour le plus grand profit des actionnaires de mines d'or.

#### IV

De trois siècles de domination espagnole, s'il n'était resté aux Philippines que le christianisme profondément incrusté dans sept millions d'âmes, cela suffirait, au jugement de M. Taft, pour qu'on ne puisse pas accuser l'Espagne de n'avoir rien fait pour la civilisation et pour le progrès de ses sujets insulaires. « Comparez, je vous prie, écrit M. Taft, les Philippines aux Malais et aux autres peuples de l'Orient et citez-m'en un qui offre plus qu'eux d'éléments favorables pour un développement tel que l'entendent les Américains. Pour commencer, ils sont chrétiens et ils le sont depuis trois cents ans. On ne peut m'accuser de partialité envers les moines et le gouvernement espagnol, mais je tiens à reconnaître pleinement la dette que les Philippines et le monde ont contractée envers ceux qui ont évangélisé sept millions de Malais et qui ont christianisé, modernisé leur idéal. Leur christianisme, il est vrai, paraît différer un peu du christianisme d'Europe ou d'Amérique; mais ce peuple tout préparé à subir une influence régénératrice, à recevoir l'éducation et tout ce qui accompagne la civilisation, n'en a pas moins des siècles d'avance sur les Mahométans et les Bouddhistes. Le Mahométan, le Bouddhiste, le Chinois, contemple, avec un air de supériorité,

les efforts que font pour améliorer leur condition les nations chrétiennes de l'Europe. Il n'a aucunement le désir d'un gouvernement populaire, il n'aspire nullement à la liberté individuelle, il oppose à tout progrès en ce sens un mur infranchissable de dédain et de mépris. Les Philippins, sous leurs maîtres civilisés, ont, en tant que peuple, respiré l'idée de liberté et d'autonomie. Beaucoup parmi eux ont combattu, ont versé leur sang et donné leur vie en luttant pour l'indépendance. Cette lutte fut une erreur, mais leur sacrifice et leur bravoure n'en sont pas moins dignes d'admiration et témoignent d'un peuple capable des plus grandes choses (1). »

Les Philippins sont très attachés au catholicisme. Sans doute, comme le fait remarquer M. Taft, ils ont pris du catholicisme ce qui convenait à leur tempérament d'Orientaux, ils ont pris plutôt l'écorce que la moelle, plutôt les formes extérieures que la morale; ils aiment surtout les belles cérémonies, les pèlerinages, la pompe et la musique des grandes fêtes, mais il n'en est pas moins vrai que le catholicisme est entré dans leur vie. Elle se déroule dans un cadre chrétien, elle est réglée tout entière par les lois du catholicisme. En arrivant aux Philippines, les Américains ont dû tenir compte de ce fait indiscutable, mais ils se sont trouvés en face d'un autre fait également certain, quoiqu'en apparence contradictoire, c'est la haine que les indigènes professaient pour les moines espagnols. On sait qu'aux Philippines, les Espagnols avaient confié le soin de l'apostolat et la cure des paroisses aux religieux de quatre grands ordres : Franciscains, Augustins, Récollets, Dominicains; tous étaient des Espagnols, et c'est à eux qu'appartenaient tous les biens de l'église philippine, c'est eux qui remplissaient toutes les fonctions importantes. Le clergé indigène était systématiquement tenu en tutelle, réduit aux plus humbles besognes. Ainsi le voulait le système de gouvernement des Espagnols : les *frati* étaient le plus ferme appui de l'administration, et c'est de là que venait leur impopularité. Dans le dernier demi-siècle, le gouvernement espagnol leur imposa — et ils acceptèrent sans trop se faire prier — certaines fonctions d'administration municipale et provinciale : en fait, ils finirent par réunir entre leurs mains tous les pouvoirs;

(1) Discours cité. — Dans tout ce chapitre, nous ne cesserons pas de suivre, d'aussi près que possible, le texte même des rapports ou des discours de M. Taft ou de son article de la revue *Outlook*.

le moine-curé devint aussi le chef de la police municipale et de l'administration. Dans les villages, le véritable représentant de la couronne d'Espagne, ce fut le moine. Une telle confusion du domaine de l'État avec celui de l'Église ne pouvait qu'entraîner les plus fâcheuses conséquences; il était fatal que les moines finissent par abuser de leurs privilèges, qu'ils missent leur autorité spirituelle au service du gouvernement, et leur autorité civile au service de l'orthodoxie. Les pires abus sortirent de là. D'ailleurs les moines se seraient-ils conduits comme des saints, qu'ils n'en auraient pas moins porté le poids de tous les abus que le gouvernement espagnol tolérait ou pratiquait : dépositaires de l'autorité réelle, les moines avaient aussi la réalité de la responsabilité; plus le gouvernement multipliait les excès de pouvoir et exploitait les indigènes, plus il avait besoin des moines pour contenir le mécontentement de la population, plus la confusion des deux pouvoirs devenait complète et plus les moines devenaient l'objet de l'exécration générale. Représentans du système espagnol, ils étaient haïs pour tout le système, et il n'était pas un acte d'oppression, pas une condamnation politique, dont la réprobation ne retombât sur eux.

Dépositaires de l'autorité, les moines étaient aussi détenteurs d'une grande partie de la propriété et de la fortune publiques. Les trois ordres (les Franciscains, en vertu de leurs constitutions, n'étant pas propriétaires), Augustins, Dominicains, Récollets, possédaient ensemble 420 000 acres de bonnes terres, dont 250 000 près de Manille, dans la province de Cavite, l'un des plus riches terroirs de Luçon. Ainsi une question agraire venait s'adjoindre à la question politique; c'est ce qui explique que tous les troubles, depuis 1870, ont commencé dans la province de Cavite.

Quand éclata la Révolution de 1896, la rage populaire s'exerça surtout contre les moines : ils durent s'enfuir de leurs paroisses : 50 furent tués, 300, faits prisonniers, furent maltraités et outragés en prison. Le peuple ne cessait pas, pour cela, de fréquenter les églises et les sacremens; mais il assouvissait ses haines politiques sur les représentans d'un régime abhorré.

C'est en face de cette situation que se trouvèrent les Américains : en politiques positifs, ils ne pouvaient pas négliger ce double fait : l'attachement de la population à la religion et sa haine contre les moines espagnols. Les États-Unis, le pays où les

Églises, sans liens directs avec l'État, mais également respectées par lui et réellement libres dans leur action bienfaisante, se trouvaient, par le hasard de la politique et de la guerre, devenir souverains du pays où l'enchevêtrement de l'Église et de l'État était peut-être le plus inextricable. Les droits de l'État espagnol passant à l'État américain, celui-ci se trouvait en face du plus complexe et du plus délicat des problèmes. Le départ entre les deux pouvoirs était devenu, par suite d'une longue collaboration, presque impossible à opérer. Un très grand nombre d'institutions de charité, d'enseignement, étaient aux mains du clergé et, parmi celles-là, il était devenu très difficile de distinguer celles qui, originellement, étaient des fondations de l'État, et celles qui étaient effectivement la propriété de l'Église. En outre, les églises, dans chaque *pueblo*, étaient établies sur des terres publiques, dont le domaine éminent passait à l'État américain; pour leur construction, l'État espagnol avait donné des subventions, et l'État américain héritait des droits qui en résultaient pour l'État espagnol. Sur ce point, M. Taft considéra « que, si le titre légal de propriété appartient au gouvernement, le titre réel appartient aux catholiques de la paroisse. » Cette difficulté, dans certains *pueblos*, se trouvait compliquée encore par les droits que revendiquait la commune. La question des terres n'était pas moins ardue à résoudre : les titres de propriété des moines étaient parfaitement valables, mais, presque tous, ils avaient été chassés de leurs domaines et dépouillés de leurs droits par la révolution; depuis 1896, les redevances et les fermages ne leur étaient plus payés. Si, leurs titres de propriété à la main, ils réclamaient justice au gouvernement américain, comment la leur refuser? et si, d'autre part, ils rentraient dans leurs propriétés et dans leurs paroisses, terrible serait le mécontentement du peuple; l'insurrection en deviendrait plus redoutable. Les conséquences de la guerre rendaient la situation encore plus embrouillée. Les Américains s'étaient servis des bâtimens consacrés au culte pour y loger temporairement leurs troupes ou leurs prisonniers, ils reconnaissaient devoir de ce chef une indemnité : d'autre part, certains curés avaient favorisé les insurgés; d'autres avaient fait eux-mêmes le coup de feu et vécu dans la brousse. Enfin, outre ces difficultés matérielles énormes, se posaient encore des problèmes d'un ordre différent : comment arriverait-on à habituer les esprits au ré-



gime nouveau, à persuader aux municipalités, par exemple, qu'elles n'avaient aucun droit de s'ingérer dans la conduite des prêtres en tant qu'exerçant leur ministère ou dans la question des taxes imposées par eux pour les frais du culte? Il était urgent de porter un remède efficace à une situation aussi embarrassante : de nombreux moines fugitifs se pressaient à Manille sous la protection des fusils américains, tandis qu'au camp des insurgés, quelques membres du clergé indigène, sous la direction de l'un d'eux, Aglipay, qui se proclamait archevêque, organisaient un simulacre d'église nationale.

Le clergé philippin, trop peu nombreux et trop peu instruit, ne pouvait remplacer sans transition les religieux, et quant à l'église américaine, elle n'avait pas assez de prêtres pour subvenir aux besoins de la nouvelle colonie des États-Unis. Les Américains se trouvaient là en présence d'un de ces cas infiniment complexes où ni leur bonne volonté, ni leur désir de pacification, ni leur esprit de justice, ne pouvaient suffire à procurer la solution nécessaire : étant juges et partie, ils seraient toujours accusés de partialité ; dans l'intérêt de la pacification et dans l'intérêt de l'avenir de leur puissance aux Philippines, il fallait, pour que la solution fût respectée et durable, qu'elle émanât d'un pouvoir indépendant dont l'autorité fût assez forte et assez respectée pour trancher au besoin dans le vif et amener une entente au prix de mutuelles concessions. Dans ces conjonctures, le gouvernement de Washington se tourna vers le seul pouvoir qui eût le droit d'imposer sa volonté aux religieux espagnols : confiant dans la sagesse politique du pape Léon XIII et du cardinal Rampolla, il entama des négociations avec le Saint-Siège.

Au mois de mai 1902, M. Taft partit pour Rome, muni des instructions du président Roosevelt et du secrétaire du War-Office, M. Élihu Root, et accompagné de Mgr Thomas O'Gorman, l'éminent évêque de Sioux-Falls, de M. James F. Smith, juge de la Cour suprême de Manille, et du major John Biddle Porter. La composition de la mission, confiée au gouverneur des Philippines lui-même, prouvait toute l'importance que le gouvernement de Washington attachait à une prompt solution. Les négociations furent courtes : les Américains les conduisirent avec la rondeur d'hommes d'affaires habitués à aller droit au but et peu accoutumés au subtil manège des diplomates euro-

péens et de la chancellerie pontificale en particulier. Le pape Léon XIII et le cardinal Rampolla souhaitaient vivement d'arriver à une entente ; mais, en accédant sans réserves, par un traité formel, à toutes les demandes des Américains, en consentant au remplacement immédiat de tous les moines espagnols par des prêtres d'une autre nationalité, ils redoutaient de paraître sanctionner ce que la force avait fait et de créer un dangereux précédent que tous les conquérans de l'avenir pourraient invoquer. La négociation se termina donc sans contrat écrit : il n'y eut, entre le Saint-Siège et les États-Unis, ni un traité, ni l'embryon d'un concordat ; mais les deux pouvoirs se mirent d'accord sur la méthode à appliquer aux Philippines. Le Pape admit que les terres appartenant aux ordres monastiques pourraient être rachetées par l'État américain, et que ceux des anciens religieux dont le retour à leur ancienne paroisse serait reconnu impossible, pourraient être remplacés par des prêtres d'une autre nationalité. Ainsi, selon la tradition de la curie romaine, le Pape sauvegardait les principes, mais, sur les questions de fait, il se montrait disposé à tous les accommodemens compatibles avec les intérêts catholiques et avec la dignité du Saint-Siège, et il promettait d'envoyer aux Philippines un délégué apostolique pour régler sur place toutes les difficultés dans un esprit d'équité et de bonne volonté réciproque.

Satisfait du succès de sa mission, le gouverneur civil rentra à Manille où il fut suivi de près par le délégué du Saint-Siège, Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans ; mais, soit que le prélat américain ait eu avec M. Taft des démêlés personnels, soit que, dès son arrivée, il ait été circonvenu par les moines espagnols, l'entente ne put se faire, et les rapports du délégué apostolique avec les autorités américaines devinrent si difficiles que, dans l'intérêt des deux parties, le Pape rappela Mgr Chapelle, et envoya à sa place un prélat de la curie romaine plus conciliant, Mgr Guidi, archevêque de Staurpoli. C'est avec lui que M. Taft prépara le règlement de la question si épineuse qui paralysait les efforts des Américains dans l'archipel des Philippines (fin de 1902).

C'est dans le détail des applications qu'apparaît l'extrême complexité du problème. M. Taft et Mgr Guidi avaient d'abord à vaincre la résistance des ordres religieux qui, par toutes sortes de manœuvres, tentèrent de rompre la bonne intelligence entre

le délégué du Saint-Siège, dont ils allaient jusqu'à discuter les droits et l'autorité, et le représentant du gouvernement américain. Il fallait ensuite arriver à une estimation des biens appartenant aux moines, et la tâche était malaisée; au lieu de se trouver en face des procureurs des ordres religieux, sur qui s'étendait la juridiction du Saint-Siège, on se trouvait en présence de trois grandes compagnies d'exploitation qui, à titre de locataires ou de fermières, détenaient les terres des religieux. Les évaluations résultèrent d'une enquête faite par M. Taft et Mgr Guidi qui, en personne, entendirent tous les témoins capables de les éclairer et discutèrent contradictoirement. Après de longs pourparlers, Mgr Guidi diminuant beaucoup ses prétentions, M. Taft élevant un peu ses offres, l'entente finit par se faire sur une somme de 7543 000 dollars or à payer par le gouvernement aux ordres religieux, comme prix du rachat de leurs biens fonciers. Ces terres, le gouvernement des États-Unis commença aussitôt à les vendre aux tenanciers qui les cultivaient; cette opération n'était pas encore achevée au moment où M. Taft rédigeait son dernier rapport; mais, lorsqu'elle sera terminée, les Américains auront éliminé peu à peu les moines espagnols et donné une solution à la question agraire. Le remplacement des religieux espagnols, dans le service paroissial, par un clergé américain ou philippin s'opère rapidement: tous les évêques sont actuellement américains. Quant aux moines espagnols, de plus de mille qu'ils étaient en 1898, ils n'étaient plus, à la fin de 1903, que 246, en y comprenant les vieillards, les malades, les infirmes. Les dominicains, renonçant au service paroissial, se sont adonnés uniquement à l'enseignement; les autres ont quitté le pays et sont allés soit en Espagne, soit dans l'Amérique du Sud. Ainsi cette force sociale considérable que l'Église catholique représente aux Philippines a cessé d'être hostile à l'ordre de choses nouveau issu du traité de Paris. Les Américains comptent qu'elle deviendra entre leurs mains un puissant instrument de progrès et d'éducation, et la plus précieuse collaboratrice de leur œuvre de pacification et de civilisation.

Désorientée par tant de si brusques et de si profonds bouleversements, l'Église des Philippines était en outre menacée par l'extension du mouvement schismatique, qui ne tendait à rien moins qu'à constituer, dans l'archipel, une église nationale indépendante de Rome. Il était grand temps qu'une intervention

énergique vint apporter un peu d'ordre dans ce chaos. Les nouveaux évêques se sont mis à l'œuvre pour la réorganisation des paroisses et la formation d'un clergé vertueux et instruit; mais les évêques et le gouvernement lui-même devront faire preuve d'une prudence et d'un tact supérieurs s'ils veulent mener à bien leur tâche, habituer les populations au régime nouveau qui a rendu l'action de l'Église distincte et indépendante de celle de l'État, et enrayer le courant de nationalisme religieux auquel Aglipay a commencé de donner une direction et une organisation.

Prêtre philippin, Aglipay avait vécu de la vie des insurgés, il avait suivi Aguinaldo comme aumônier et le schisme provoqué par lui n'était en réalité qu'une forme de la résistance indigène à l'autorité américaine; bon nombre de Philippines, surtout dans la province de Cavite, déroutés par tant de nouveautés, inquiétés dans leur foi par l'usage que les protestans des différentes confessions, et notamment l'église baptiste, faisaient de la liberté accordée par les Américains, pour se livrer à une active propagande, troublés par la présence de nombreux instituteurs protestans accourus des États-Unis et qui, nouveaux venus dans le pays, ont parfois déployé un zèle intempérant et maladroit, tournaient avec sympathie leurs regards du côté de l'église nationale qui essayait de se constituer. Instruits par l'expérience, les Américains comprenaient qu'introduire, sous prétexte de liberté, les luttes religieuses dans un pays qui les ignorait, ce serait aller contre leur but et défaire d'une main ce qu'ils édifiaient de l'autre : aussi le président Roosevelt et M. Taft se sont-ils efforcés d'envoyer, pour gouverner ou pour instruire ce peuple foncièrement catholique, le plus grand nombre possible de fonctionnaires catholiques. Actuellement, la majorité des juges de la Cour suprême, la majorité des gouverneurs de province, le secrétaire de l'Instruction publique sont des catholiques; enfin 3 500 instituteurs catholiques ont été récemment envoyés des États-Unis pour répandre l'enseignement de la langue anglaise sans devenir des fauteurs de discordes confessionnelles ni battre en brèche une religion que quatre siècles ont fortement implantée aux Philippines.

Ainsi la pratique de la plus complète liberté religieuse n'exclut pas, chez les Américains, le sens de la justice et du respect dû aux croyances des peuples dont ils sont devenus les maîtres

ou les tuteurs; ils ne croient pas avoir le droit, sous le nom de neutralité, d'introduire la lutte contre le catholicisme, ni, sous le masque de la liberté, d'abriter la réalité hypocrite d'une propagande protestante. En cela encore, ils se sont montrés fidèles à leurs promesses; ils ont réellement cherché à gouverner pour le bien de leurs nouveaux sujets. Par une tendance naturelle de leur esprit positif, les Américains, mis en présence d'un problème délicat, d'une situation historique, consacrée par le temps, ont envisagé la difficulté sous son aspect pratique; au lieu de se payer de vaines formules et de raisonner sur des abstractions, ils sont allés chercher la solution là où elle était, c'est-à-dire auprès du seul pouvoir qui, au nom de l'intérêt supérieur de l'Église, eût le droit d'imposer l'obéissance aux religieux sans froisser le sentiment national. Voilà le spectacle, on pourrait presque dire la leçon, qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, les États-Unis d'Amérique ont donné à la vieille Europe : il était bon de le faire remarquer. Peut-être aussi ne serait-il pas indifférent d'observer que le premier pas des États-Unis sur les routes de l'expansion impériale les a conduits à Rome, et si, sans doute, ce n'est pas le hasard qui les y a guidés, n'est-il pas permis de se demander si la même politique, dans son développement probable, ne les ramènera pas sur le même chemin ?

## V

Près de quatre cents ans ont passé sur la terre brûlante des Philippines, depuis qu'en 1571, don Lopez de Legaspi plantait à Manille le drapeau du roi d'Espagne; et pendant le long cours de ces quatre siècles, les Philippines furent sans doute moins transformées dans leur physionomie extérieure, par l'effort patient des Espagnols, qu'elles ne l'ont été, depuis six ans, sous l'aiguillon du génie audacieux des Américains. Ils ne se sont pas contentés de substituer leur règne à celui de l'Espagne, d'insinuer discrètement leur autorité, ils ont porté sur tout l'ancien ordre de choses une main hardiment novatrice; en vain ont-ils proclamé qu'ils entendaient conserver, de l'organisme existant, tout ce qu'ils croiraient susceptible d'être utilisé : la force des situations a été plus puissante que leur bonne volonté; il aurait fallu qu'ils pussent, pour bien comprendre les mœurs et les aspirations de la population indigène, se départir d'abord de leur propre

caractère, façonné par un siècle d'histoire, renoncer à tout ce qu'il y a peut-être de plus américain dans leur mentalité nationale. Comment s'étonner qu'ils n'y aient pas pleinement réussi? Ils ont porté partout leur inlassable activité, leur fièvre de travail et de création; les rapports des deux commissions témoignent d'un labeur prodigieux, méthodiquement réglé, inspiré par les plus généreuses intentions, dirigé selon les méthodes les plus scientifiques; mais, quand on en a achevé la lecture, on est tenté de se demander si, en définitive, le résultat pratique, le bénéfice durable de tant d'argent et d'efforts dépensés, de tant de sang versé, répond aux espérances que les Américains avaient conçues; en bouleversant tout le vieil édifice, vermoulu, sans doute, mais solidement enraciné, de la domination espagnole, ont-ils réussi et même réussiront-ils jamais à édifier à sa place un État moderne, une nation organisée sur le modèle des États-Unis d'Amérique? Il est encore prématuré d'en juger; mais les expériences impatientes des Américains pourraient bien recevoir le démenti du temps et de la résistance passive des vieilles mœurs et des vieilles institutions. Faire surgir, en quelques mois, d'un sol vierge, une « cité champignon, » c'est une œuvre moins difficile que de modifier, si peu que ce soit, le caractère d'un peuple et les conditions de sa vie. Autre chose est d'assainir une grande cité comme Manille, de lutter avec succès contre les épidémies, de créer un port et des voies ferrées, de stimuler l'activité économique et de réorganiser l'administration, autre chose de faire accepter à un peuple des idées, des mœurs, toute une vie nouvelles. Les maîtres actuels de l'archipel ont pu changer la physionomie superficielle de la vie tagale, modifier l'écorce de la race, ils n'en ont pas atteint le cœur. Comme cette végétation puissante des pays tropicaux qui, la saison des pluies venue, submerge sous un déluge de verdure les routes, laborieusement construites, par où la « civilisation » se flattait de pénétrer et, à la place d'une voie largement ouverte, ne laisse plus, à travers l'épaisseur de la brousse, qu'une piste à peine distincte, les vieilles mœurs, les vieilles institutions, les antiques croyances opposent à tous les efforts que tentent les conquérans, au nom de la « science » et de la « raison, » une résistance passive et une force de résurrection contre lesquelles les siècles eux-mêmes ne sauraient prévaloir.

Armer un peuple, après l'avoir soumis par la force, de tous

les outils de la civilisation scientifique la plus perfectionnée, faire patiemment son éducation pour le doter un jour de la liberté politique et de l'autonomie nationale, pétrir, avec des idées nouvelles, la pâte sociale pour en faire sortir une nation, et, après l'avoir généreusement équipée pour la lutte, la lancer, avec sa pleine liberté d'action, comme un enfant devenu majeur, parmi les hasards de la vie, c'est une expérience désintéressée que les peuples conquérans ont souvent prétendu entreprendre, mais dont ils se sont toujours servis comme d'un paravent pour dissimuler leurs appétits « impériaux. » Si les Américains la réalisaient effectivement, leur succès marquerait une date décisive dans les rapports de la politique avec la morale; et rien que pour l'avoir tentée avec la volonté sincère de la mener à bien, même si finalement ils y échouaient, ils pourraient, selon l'expression chère à M. Roosevelt, se dire « joyeux d'avoir fait œuvre d'hommes. » Mais cette autonomie, dont les Philippins entrevirent l'aurore dans cette journée du 1<sup>er</sup> mai où les croiseurs et les canonnières espagnols s'abîmèrent sous le canon de l'amiral Dewey, et pour laquelle, déçus dans leur premier espoir, ils luttèrent si âprement, l'obtiendront-ils jamais telle qu'ils la souhaitent? Il est permis d'en douter. Non pas que, dans leurs promesses, les présidents Mac-Kinley et Roosevelt et le gouverneur Taft n'aient été entièrement sincères et que leurs engagements n'aient été qu'un artifice de pacification; mais ils ont proclamé, eux-mêmes, que l'octroi aux Philippins de l'indépendance nationale devrait être différé jusqu'au jour où leur éducation politique serait assez avancée, grâce aux leçons des Américains, pour qu'ils soient assurés de ne pas faire un mauvais usage de la liberté. L'autonomie doit être pour eux une récompense accordée à leurs aptitudes au « self-government, » c'est-à-dire, en un mot, au degré « d'américanisation » auquel ils sont capables d'atteindre; car les Anglo-Saxons des États-Unis, comme ceux de la Grande-Bretagne, ont toujours quelque peine à comprendre le caractère, les mérites et les aspirations des autres peuples; ils ne sont pas éloignés de croire qu'eux seuls représentent la civilisation et qu'ils en sont les seuls dépositaires et les seuls apôtres. Leur domination, lorsqu'elle s'étend sur un pays nouveau, ne saurait donc être pour lui qu'une bénédiction du ciel dont les indigènes ont le devoir de se montrer reconnaissans. Nous avons vu comment les Philippins, obstinés dans leur rêve d'indépendance,

ont cruellement payé leur orgueilleuse résistance au progrès à l'américaine.

Le Philippin, aux yeux de l'Américain, ne sera digne de la liberté que lorsqu'il sera devenu lui-même un Américain, lorsqu'il aura abandonné tout ce qu'il tient de sa nature orientale et tout ce que lui ont légué ses maîtres espagnols. Pour transfigurer le Philippin en un Américain, il faudrait changer de fond en comble sa nature et d'abord modifier le milieu géographique et climatologique dans lequel se déroule sa vie. Entre le Yankee, l'homme de l'effort et de la conquête, le héros de la *strenuous life*, le lutteur inlassable toujours avide d'entreprendre et de réussir, le démocrate d'instinct et de traditions, et le Philippin, paresseux et jouisseur, capable de passions fougueuses et de voluptueuse nonchalance, se délectant aux pompes religieuses et passionné pour les jeux cruels et les spectacles sanglans, étrange composé d'intelligence native et d'astuce instinctive, mélange d'indolence andalouse et de fierté castillane, recuites et comme condensées par le grand soleil des tropiques, n'existe-t-il pas une irréductible incompatibilité d'humeur ? Les bienfaits que leurs vainqueurs leur imposent, les Philippins ne les acceptent pas ; impuissans à les répudier, ils les subissent. *Invitum qui servat, idem facit occidenti* : les Philippins n'éprouvent pas le besoin d'être sauvés, ils ne voulaient pas d'une civilisation dont ils n'apprécient pas les avantages et qui ne s'adapte ni à leur caractère, ni à leurs traditions. « Les Espagnols, écrivait Aguinaldo au Président de la République, nous ont inculqué l'orgueil de leur race, la passion de leur langage et l'amour de notre patrie. Abandonnez donc l'idée de faire de nous un autre peuple. » En vain les Américains, après les heures cruelles de la répression, multiplient aujourd'hui, avec une indéniable générosité, les moyens de séduction ; ils peuvent gagner quelques individus en les associant à leur pouvoir, mais, dans la masse, le sentiment de défiance et d'hostilité persiste d'autant plus que, de la civilisation américaine, ils ne voient pas que les côtés brillans. C'est un fait assez connu que les fonctionnaires américains ne sont pas, en général, l'élite de la nation et que les soldats, recrutés souvent parmi les pires élémens des grandes villes, laissent à désirer au point de vue de la discipline. Les efforts heureux du gouverneur civil n'ont pas encore porté remède à tous les maux de la conquête ; la vie économique a été désorganisée, les marchan-



dises américaines à bon marché, importées à la place des articles allemands ou anglais ; une douane vexatoire et brutale moleste l'étranger qui se risque dans les ports ; la société, elle aussi, a été désorientée par la brusque introduction des mœurs américaines ; enfin, la crise religieuse, provoquée par l'introduction du régime nouveau et surtout par une imprudente propagande des protestans, malgré les efforts du gouvernement pour en pallier les effets, n'est pas encore conjurée. Ainsi, il se pourrait qu'en dépit de sa brillante façade, l'œuvre des Américains aux Philippines se heurtât à une foncière inaptitude des deux peuples à se comprendre et à se compénétrer, et que le dissentiment entre les deux races, au lieu de s'atténuer, allât en s'envenimant. Il se pourrait que l'avenir donnât raison à ceux qui ont prédit que ces possessions nouvelles, pour qui les Américains ont dépensé tant de sang, tant d'or et tant d'efforts et où ils ont tenté une si intéressante expérience, ne seraient pour eux qu'un luxe inutile et coûteux et, comme on dit en Extrême-Orient, « un éléphant blanc. »

Mais, pour apprécier l'importance de l'œuvre américaine aux Philippines, il est nécessaire de ne pas considérer l'archipel sans l'Océan qui l'entoure et sans le monde jaune dont il fait partie. Avant tout, quelles que soient les apparences contraires, les Philippines sont une possession impériale, une étape des États-Unis vers la domination du Pacifique, une position militaire et commerciale à proximité de la masse chinoise. Et, après tout, pour nous Français et pour nous Européens, l'avenir du peuple Philippin n'est pas ce qui nous préoccupe. Il nous importe beaucoup, au contraire, qu'en face du Japon grandissant, la puissance américaine se dresse redoutable pour maintenir, dans les mers d'Extrême-Orient, l'équilibre nécessaire à la sécurité des possessions et des intérêts européens. Établis aux Philippines, les Américains ont besoin d'une marine forte et d'une armée exercée ; si, découragés par les difficultés de leur entreprise, ils venaient à l'abandonner, l'archipel ne tarderait guère à passer sous la domination, tout au moins sous l'influence du Japon. Et c'est encore l'une des raisons qui nous font souhaiter sincèrement le succès des Américains dans la grande œuvre de civilisation qu'ils ont assumée.

---

---

# DEVANT SÉBASTOPOL

---

## SOUVENIRS MILITAIRES DE LA GUERRE DE CRIMÉE (1)

---

### I

« Au camp du moulin d'Inkermann, 17 avril 1855 (2).

«... Nos travaux sont toujours pénibles, mais on se fait à tout. Je pense que, dans peu de temps, on entreprendra quelque chose de décisif; c'est notre désir à tous.

Pélicissier a donné une nouvelle activité aux travaux du vieux siège, et nous travaillons ferme aux approches de la tour Malakoff; mais, chaque jour, nous avons de nouvelles pertes à déplorer.

Hier, nous assistions aux obsèques du général du génie Bizot et du commandant Masson de la même arme. Blessés, il y a quatre jours, dans les tranchées, ils sont morts de leurs blessures, qui cependant ne paraissaient pas graves.

Bizot était fort estimé de tout le monde; c'est lui qui a di-

(1) Ces lettres sont extraites d'un livre qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Henri Charles-Lavauzelle sous le titre : *Afrique et Crimée*, où le général Hardÿ de Périni fait l'historique du 41<sup>e</sup> léger, — le 86<sup>e</sup> de ligne, — et retrace, d'après la correspondance de son père le colonel Hardÿ et d'autres officiers, les principaux événemens et faits d'armes auxquels ils prirent part en Afrique et en Crimée de 1850 à 1856. Au moment où la défense de Port-Arthur occupe l'attention du monde, il nous a paru intéressant de publier ces chapitres sur le siège de Sébastopol.

(2) Le colonel Félix Hardÿ à sa femme.

rigé tous les travaux depuis l'arrivée en Crimée. Une balle l'a frappé pendant qu'il visitait les tranchées anglaises établies en face de la tour Malakoff. Tous les généraux, tous les officiers des armées alliées assistaient à l'enterrement de ce brave. Pélistier et Niel (1) ont prononcé sur sa tombe des paroles fort touchantes et le général en chef Canrobert a terminé la cérémonie par une chaleureuse allocution en l'honneur du défunt.

J'ai vu là Omer-Pacha, lord Raglan et leurs états-majors, enfin tous les grands chefs !

Avant de retourner à mon camp avec mes officiers, je suis allé saluer le général en chef, qui était entouré d'une dizaine de généraux ; entre autres, Dulac et Bisson. Canrobert s'est approché de moi, m'a tendu la main, en me disant :

— Bonjour, cher colonel du 41<sup>e</sup> léger qui nous faites de si belle besogne ! Votre régiment s'est conduit glorieusement depuis qu'il est en Crimée ; je suis heureux de vous le dire hautement. Il s'est posé en maître parmi nous. Oui, a-t-il ajouté, en se retournant vers les généraux, le 41<sup>e</sup> léger s'est montré très solide, très brave, il soutient noblement son excellente réputation !

Il n'y a, en effet, qu'une voix dans l'armée pour faire l'éloge du 41<sup>e</sup> léger ; c'est une vive satisfaction pour moi.

Le général Dulac (2) m'a chargé des choses les plus aimables pour toute ma chère famille. Mon frère Victor va très bien ; j'ai eu de ses nouvelles hier. Il n'était pas à la cérémonie, qui se passait, en effet, un peu loin de son camp et à côté du mien.

Omer-Pacha a une cinquantaine d'années ; c'est un homme de taille moyenne, à figure expressive. Sa tunique, sans broderies, était couverte de décorations et de médailles d'or. Il est, à une demi-heure de nous, à la tête d'un beau camp de 25 000 Turcs, bons soldats, très bien équipés. Ce sont les vainqueurs du combat du 17 mars à Eupatoria.

Les Anglais ont été sérieusement renforcés en hommes, en chevaux et en munitions. Lord Raglan, amputé du bras droit

(1) Envoyé en Crimée par l'Empereur, dont il était aide de camp, pour lui rendre compte de la conduite des opérations, il y était resté sur sa demande. Il succéda à Bizot dans le commandement du génie de l'armée.

(2) Commandant la 4<sup>e</sup> division du 2<sup>e</sup> corps. Il était colonel du 29<sup>e</sup> de ligne quand Félix Hardÿ y servait comme chef de bataillon et se distinguait, aux journées de juin 1848, en défendant la Cité et la Préfecture de police contre l'insurrection.

Depuis Waterloo, porte gaillardement ses soixante-dix ans; il est très grand et il a l'air distingué avec le type anglais au suprême degré.

C'était une chose curieuse, à l'enterrement du pauvre Bizot, que de voir lord Raglan, un protestant, jeter de l'eau bénite sur la tombe et, après lui, le musulman Omer-Pacha, le général Canrobert et tous les assistans, Français, Anglais et Turcs!

Notre siège marche bien. De nombreux renforts sont arrivés, à nous et à nos alliés. Nous sommes en ce moment, à ce que m'a assuré Canrobert, 145 000 hommes en Crimée et nous serons complétés à 200 000 par les troupes déjà arrivées à Constantinople ou en route pour s'y rendre.

On croit que le général Pélissier, qui dirige tous ses efforts sur le bastion du Centre et le bastion du Mât, sera maître de ces points importans dans huit ou dix jours.

Le temps se maintient; nous avons tous le désir de tomber sur les Russes, qui ne sont pas plus nombreux que nous et ne paraissent pas avoir le même goût à la besogne. »

Le 20 avril, les alliés ne tiraient plus que quinze cents coups par vingt-quatre heures, et le typhus, dans Sébastopol, tuait plus d'hommes, de femmes et d'enfans que le canon.

### *Lè colonel Grenier à sa femme.*

« Au camp du Clocheton, 20 avril.

« Notre siège marche toujours lentement; le feu a beaucoup diminué de part et d'autre, soit que les munitions baissent, soit que la fatigue s'en mêle. Nous nous sommes beaucoup approchés de la place, mais nous ne sommes pas dedans et l'on ne prévoit guère quand on y sera. Le 18 avril, les Russes ont fait encore une vigoureuse sortie du bastion du Mât; ils ont été repoussés avec de grandes pertes; mais, nous aussi, nous faisons journellement des pertes qui ne hâtent pas la solution. »

« 27 avril.

« J'ai présenté Hardy (Victor) pour colonel. C'est un brave et digne homme ; je le regretterai beaucoup, et je ne sais pas si je serai aussi heureux avec son successeur ; mais il faut aimer les gens pour eux et non pour soi !

Le général en chef nous a dit, en nous remettant une croix et quatre médailles, qu'on lui annonçait l'arrivée de 80 000 hommes (1), et qu'avec ce renfort, on en finirait avec les Russes. Notre siège va son petit bonhomme de chemin, clopin-clopant. On *boyaute*, c'est-à-dire que, ne pouvant pas faire grand-chose de bon, on fait quelques boyaux de plus pour nous rapprocher de la place. Je crois que les Russes ont des ingénieurs très supérieurs aux nôtres et que nous aurons difficilement un succès décisif dans Sébastopol même. Les difficultés qu'ils rencontrent ici ont mis à l'envers les idées de nos ingénieurs. Dernièrement, ils tuaient neuf sapeurs, dont un capitaine, et mettaient hors de combat une vingtaine d'hommes du 39<sup>e</sup>, en faisant sauter une mine sans avoir prévenu ceux qui en étaient proches. Le lendemain, la Marine, pour avoir l'air de faire quelque chose, venait lâcher, la nuit, ses bordées, non sur la rade de Sébastopol, mais sur la baie de Strelecka, où sont une partie de nos vaisseaux, et elle envoyait des obus au milieu des chevaux et de l'artillerie de la 3<sup>e</sup> division du corps de siège. Cela prouve une certaine démoralisation dans les idées ; il faut qu'une *tête solide* vienne conduire la besogne. Heureusement, le moral de nos soldats est à toute épreuve, et le jour où l'on pourra leur faire joindre les Russes, ils prouveront qu'on ne manque, en France, ni de cœur, ni d'énergie. Nos soldats sont réellement admirables, mais ils voudraient bien voir une fin à leurs dangers et à leurs souffrances. »

La *tête solide*, tout le monde la connaissait dans la tranchée ; c'était celle du commandant du corps de siège, Pélissier. Il obtint de Canrobert, que paralysait la lenteur flegmatique, irréductible, désespérante, de lord Raglan, d'attaquer les ouvrages de contre-approche du bastion Central.

(1) L'armée de réserve, depuis longtemps annoncée par l'Empereur, qui avait projeté de la conduire lui-même en Crimée, était à Constantinople, prête à embarquer.

*Le colonel Grenier à sa femme.*

« Camp du Clocheton, 3 mai.

« Avant-hier, mon régiment a eu une glorieuse affaire. C'était la première fois qu'il se trouvait aux prises, corps à corps, avec les Russes. Il s'est conduit comme un vieux régiment, j'en suis tout fier. J'étais avec lui; je n'ai eu qu'à le retenir au lieu de l'exciter. Voici l'affaire, une des meilleures qu'on ait eues, au siège, à cause des résultats :

Le 1<sup>er</sup> mai, à 8 heures du soir, six bataillons, avec le colonel et le lieutenant-colonel en tête, se rendaient à la tranchée pour enlever les embuscades russes, disposées en avant du bastion Central et s'y établir. On avait déjà exécuté des mouvemens analogues, mais en commettant la faute de détruire les embuscades et de se retirer; en sorte que les Russes, le lendemain, rétablissaient ce qu'on leur avait démoli et, d'ordinaire, se fortifiaient mieux, afin d'éviter un nouvel échec.

A 9 heures, nous étions à nos postes; mon régiment en arrière et comme soutien de la légion étrangère. Au signal, le colonel Viénot s'est précipité, avec ses légionnaires, sur les embuscades et s'en est emparé sans coup férir, bien qu'elles fussent reliées entre elles, rattachées à la place et qu'elles constituassent une vraie forteresse, menaçante pour nos attaques. Aussitôt la légion partie en avant, mon régiment recevait l'ordre de l'appuyer, d'escalader les tranchées et d'aller, au pas de course, se placer à gauche de la légion, dans les carrières, pour couvrir son flanc.

Le mouvement s'exécuta avec un élan et un entrain qui faisaient plaisir à voir. Le 4<sup>e</sup> léger a abordé la position à la baïonnette, sans tirer un seul coup de fusil, et s'est maintenu à sa place, pendant toute la nuit, sous un terrible feu d'artillerie et de mousqueterie.

Pendant ce temps, les travailleurs placés dans l'ouvrage que les Russes venaient de perdre retournaient leurs travaux contre eux afin de se protéger et, à l'abri du feu de notre infanterie, ils terminaient ce travail avant le jour.

Tout a parfaitement réussi. Le lendemain, deux bataillons 46<sup>e</sup>, abrités dans ces nouveaux boyaux, à quelques mètres de la place, conservaient, malgré une vigoureuse sortie des Russes,

le terrain conquis. C'est une des plus belles journées du siège et nos généraux sont ravis.

Tout cela ne s'obtient pas sans pertes ; le brave colonel Viénot, de la légion, y a été tué ; mon régiment a eu dix-sept tués et soixante blessés, dont le lieutenant-colonel Hardy, frappé à la tête par un biscaïen. »

*Félix Hardy à sa femme*

4 mai.

« Quand je t'écrivais si gaiement avant-hier, j'ignorais complètement qu'il s'était passé aux attaques de gauche, dites du *vieux siège*, commandées par Pélissier, un événement de guerre important.

Je prenais, comme général de tranchée, les ordres de mon ami Mayran, qui commande en chef les attaques du Carénage, quand j'ai entendu dire que Pélissier avait fait enlever, pendant la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai, une belle parallèle, construite par les Russes à 60 mètres des nôtres, en face du bastion Central. Elle était garnie de neuf mortiers de campagne, qui décimaient nos pauvres soldats.

La division de Salles, dont le 4<sup>e</sup> léger fait partie, a été chargée de cette mission délicate. Son succès complet a dédommagé l'armée des trois cents hommes tués ou blessés qu'elle a eus dans cette brillante affaire.

Le colonel Viénot, commandant le 1<sup>er</sup> régiment de la légion étrangère, et le commandant Julien, du 46<sup>e</sup>, ont été tués en abordant la parallèle ; plusieurs officiers sont blessés.

Devant moi, on ne donnait pas les noms. Je te laisse à penser dans quelle inquiétude j'étais, car le 4<sup>e</sup> léger assistait, en première ligne, à ce rude combat ! Je demandais des renseignements ; personne ne pouvait m'en donner de positifs, et cependant je voyais une grande tristesse sur certains visages, qui, d'ordinaire, s'épanouissent en me voyant.

A peine arrivé au dépôt de tranchée du Carénage, je recevais un petit billet au crayon de Victor, où il m'annonçait qu'il avait été blessé à la tête, mais que, d'après l'avis des médecins, son état n'avait rien d'alarmant. Ce bon frère me rassurait de son mieux et m'appelait auprès de lui le plus tôt possible.

Juge de mon désespoir ! J'étais cloué à mon poste, très important en ce moment, surtout à cause du combat de la nuit précédente !

Mayran a eu l'obligeance de m'envoyer des détails, donnés par le colonel Grenier. Rien n'a pu me rassurer ; j'ai passé toute une nuit d'angoisse, indépendamment des préoccupations de mon service de général de tranchée.

On était sur ses gardes, car l'ennemi avait tenté, en plein jour, vers 3 heures de l'après-midi, de reprendre sa parallèle et ses neuf mortiers. Il avait échoué complètement ; mais il pouvait venir se venger sur nous de son double échec.

Enfin, le 3 mai, à 7 heures du matin, Mayran m'a fait dire que je pouvais quitter mon poste pour aller voir mon frère. J'y ai couru de toute la vitesse de mes excellens chevaux, car nous sommes à 10 ou 12 kilomètres de distance l'un de l'autre.

J'ai trouvé mon pauvre Victor étendu sur son petit lit de camp, assez bien installé dans sa tente, entouré des soins les plus assidus, les plus dévoués, bien pansé par les médecins de son régiment, qui, de suite, m'ont rassuré sur son état. Sa pauvre tête était enveloppée de bandelettes et de compresses ; ses vêtements étaient encore souillés du sang qu'il avait perdu en grande abondance pendant la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai.

On l'avait saigné la veille au soir, parce que la contusion qu'il avait reçue était des plus violentes ; c'était comme un grand coup de marteau. Le projectile, sans déchirer sa casquette, a violemment arraché la peau de la tête, sur une longueur de neuf pouces.

Victor est tombé sur le coup, pendant qu'il conduisait quelques compagnies de son régiment à l'attaque de la parallèle ennemie ; son colonel, à peu de distance, dirigeait les autres compagnies du 4<sup>e</sup> léger. L'ordonnance de Victor l'a relevé, l'a fait placer sur un brancard, et tous les soldats qui passaient pour se rendre au point d'attaque, disaient, en le voyant tout sanglant :

— *Notre pauvre lieutenant-colonel est tué !*

Alors Victor, qui avait repris ses esprits, leur répondit :

— *Non, mes amis, je ne suis pas mort ! Courez à la parallèle, chassez-en l'ennemi, vengez-moi !*

Ces paroles électrisèrent les soldats, qui ont achevé vigoureusement l'œuvre si bien commencée par leurs camarades.



Mon frère a été rapporté dans sa tente vers 2 heures du matin.

Quelque temps après, les Russes étaient chassés de la parallèle ; on leur avait pris neuf mortiers, quelques prisonniers, et tué ou blessé plus de mille combattans.

Leur tentative pour reprendre la parallèle, à 3 heures de l'après-midi, a été pour eux plus désastreuse encore que celle de la nuit. Ils étaient trois mille, les nôtres quatre cents, et cependant ils ont été rejetés dans Sébastopol, après avoir laissé sur le terrain un monceau de victimes et sans nous avoir fait éprouver la moitié des pertes de la nuit.

Cette action est très belle ; elle fait grand honneur à Péliissier, à de Salles et aux troupes de sa division.

Mon frère n'a rien perdu de ses facultés ; il s'est entretenu avec moi des dangers qu'il a courus ; il vous embrasse tous du meilleur de son cœur. J'ai passé trois bonnes heures avec lui et j'écris, par ce courrier, à sa femme pour lui donner des détails, car le blessé a eu, tout au plus, la force de lui crayonner quelques lignes (1).

Après avoir déjeuné avec Grenier, qui soigne son lieutenant-colonel en véritable ami, je suis allé voir les généraux Péliissier, de Salles, Faucheux et Rivet, chef d'état-major du 2<sup>e</sup> corps. Tu ne peux te figurer les marques de sympathie qu'a

(1) Voici cette lettre qui rappelle celle que le général Jean Hardÿ, père de Victor et de Félix, écrivait à sa femme après avoir été grièvement blessé à la bataille d'Ampfingen, le 2 décembre 1800.

« Camp du Clocheton, 4 mai.

Tu n'auras pas une longue lettre de moi aujourd'hui, car je t'écris de mon lit, par suite d'une blessure que j'ai reçue à la tête dans une attaque de nuit contre les Russes, le 1<sup>er</sup> mai.

J'ai été atteint par un biscaïen venant obliquement des batteries russes qui enfilent nos tranchées, au moment où nous les franchissions.

C'est une blessure heureuse, disent les médecins, parce qu'il ne s'en fallait que d'une ligne que l'os occipital ne fût entamé.

Mais j'ai la tête solide ! J'ai été inondé de sang sur le coup ; ce qui m'a évité une congestion. Je suis en très bonnes mains, sois tranquille ; d'ailleurs tu seras rassurée en voyant que j'ai pu t'écrire.

Tous les généraux, les colonels, les intendants, les amis de tous grades sont venus ou ont envoyé prendre de mes nouvelles. Cette sympathie m'a beaucoup touché.

Félix est venu hier ; il ne le pouvait plus tôt, étant de tranchée. Il m'a promis de t'écrire plus en détail que je ne puis le faire sans me fatiguer.

Je vous embrasse, Léonie et toi, comme je vous aime.

VICTOR. »

provoquées chez tous la blessure de mon frère. Chacun s'est plu à faire son éloge et l'on m'a montré le mémoire de proposition qui assurera très prochainement sa nomination au grade de colonel.

Le voilà à l'abri des dangers de la campagne, si sa blessure se guérit vite, comme je l'espère.

Avant de rentrer à mon camp, j'ai été donner des nouvelles du blessé aux généraux Mayran, Dulac, Bisson, Cœur et Brunet, qui attendaient impatiemment mon retour.

On parle beaucoup de grands projets ayant pour but principal d'isoler Sébastopol du camp russe qui occupe la plaine, en attaquant ce camp de trois ou quatre côtés à la fois. Si cette opération réussissait, la ville, privée de ses approvisionnements de toute nature, serait forcée de capituler et nous ne courrions pas le risque de perdre quinze ou vingt mille hommes en donnant l'assaut. On fait arriver, dans ce but, toutes les troupes réunies à Constantinople; une division de l'armée de siège s'est déjà embarquée pour s'emparer d'un des points d'opération. Voilà tout ce que je sais.

Nous ne demandons qu'à tomber sur les Russes: nos soldats sont enragés, le temps magnifique, l'état sanitaire satisfaisant, il faut marcher de l'avant.

Je vous recommande, mes amourines (1), de ne pas vous désoler; les larmes gâteraient vos jolis visages! Qui sait! nous ne sommes peut-être pas si éloignés du bonheur: Dieu est miséricordieux, comme disent les Arabes! Il me donne, en toutes choses, des témoignages si éclatans de sa bonté que je me livre à lui en toute assurance. Quelles actions de grâces je lui ai adressées, hier, avec mon pauvre frère, gisant blessé sous une simple toile, qui le garantit à peine du soleil et de la pluie! Et pourtant, il se réjouissait d'en être quitte pour cette blessure sans gravité, après avoir vu tomber sous une grêle de projectiles ses bons camarades et ses meilleurs soldats! Nous avons versé ensemble des larmes de reconnaissance, en implorant la protection divine pour les êtres adorés qui nous attendent, avec tant d'anxiété, à Uzès et à Saint-Lô.

Dans ces momens solennels, on a honte d'avoir pu oublier ses devoirs envers Dieu, par respect humain, par négligence,

(1) Sa femme et ses deux filles.

par paresse ou par toute autre raison inexcusable. Le *Vanitas vanitatum* apparaît alors comme la plus éclatante des vérités ! »

« 7 mai.

« Aujourd'hui, Canrobert a visité quelques camps. En passant dans le mien, au moment où la musique jouait devant mon drapeau, très coquettement installé vis-à-vis de ma tente, il m'a serré la main, m'a fait compliment de ce qu'il voyait et m'a dit bien haut :

— *Tout est donc beau et bon dans votre régiment, mon cher colonel !*

Voilà où j'en suis avec mes généraux ; je serais un ingrat si je me plaignais !

Notre rude service continue ; nous perdons quelques hommes par-ci par-là. Un brave capitaine de mon régiment, Patasson, a été assez grièvement blessé, ce matin, par une balle ; c'est la fatalité de la guerre ! »

« Au camp du moulin d'Inkermann, 12 mai.

« Les Russes ont attaqué les parallèles des Anglais dans notre voisinage, mais ils ont été repoussés durement ; ils ont perdu beaucoup de monde dans cette attaque.

La pluie, qui tombe à flots depuis quarante-huit heures, rend le séjour de la tranchée bien pénible. Heureusement, mon tour de garde n'était pas arrivé pendant cette tourmente, à la quelle un beau soleil a succédé.

Nos petites semailles (pois, haricots, salades, radis, oignons et choux) se sont bien trouvées de ce déluge, ainsi que le gazon des plates-bandes. Notre petit camp a un très agréable aspect au milieu du terrain pierreux que nous occupons en arrière du camp des Anglais.

Une tente turque me sert de chambre à coucher ; une grande tente française, de bureau ; une autre, de salle à manger. Notre cuisine, entourée d'un bon mur, est couverte en planches que j'ai raccrochées un peu partout.

Nous avons de bonnes tables dans nos tentes. Je dors comme un bienheureux sur mon petit lit de campagne ; ma peau de mouton me tient lieu de matelas ; j'ai une paire de draps de coton et je me couche déshabillé comme un rentier.

Le personnel de mon camp se compose du lieutenant-colonel de Chabron (1), du docteur Goutt, de mes treize sapeurs, de nos ordonnances et de dix chevaux et mulets, que nous avons bien installés dans des écuries, creusées dans le roc qui environne notre camp. Notre table à manger peut tenir huit personnes, quoique nous ne soyons que trois à vivre ensemble. J'ai, de temps à autre, quelques officiers nouvellement promus, à qui j'offre un déjeuner assez confortable, avec d'excellent pain blanc. Nous l'échangeons avec les cantiniers, à raison de deux pains de munition pour un pain blanc, qui suffit à nos besoins. Entre nous trois, nous touchons huit rations de toute nature, lard, sel, légumes secs, riz, sucre, café et pain ou biscuit. Parfois, nous recevons de la viande fraîche à titre remboursable; mais tout cela est insuffisant et bien peu d'officiers peuvent s'en contenter. L'administration est approvisionnée de conserves et de vins fins, qu'on donne sur bons remboursables. Ce sera un morceau dur à avaler quand il faudra payer. A notre *popote*, nous sommes raisonnables et nous en serons quittes pour trois ou quatre cents francs; mais il y a de malheureux officiers, fort indiscrets du reste, qui n'ont vécu, jusqu'à présent, que de pâtés de foie gras, de petits pois, de vin de Bordeaux et de Champagne; leurs appointemens de quatre mois ne suffiront pas à payer leur quote-part.

Joseph nous fait une bonne cuisine; le sapeur qui nous sert, le brave Riolland, est le marin que notre Édouard aimait tant à Marseille.

Ce qui nous ruine, c'est le vin d'ordinaire, que les cantiniers nous vendent 1 fr. 50 le litre au prix de revient. S'il fallait l'acheter à Kamiesch ou à Balaclava, nous le payerions 2 fr. 25 au moins. Celui que l'administration nous donne, de temps en temps, par ordre du général en chef, ne nous coûte que 14 ou 15 sous le litre et il est ordinairement très bon; il ressemble beaucoup au vin d'Uzès.

Le café de distribution est délicieux, le sucre bon; mais la ration est si minime qu'elle ne suffit pas à sucrer une demi-tasse. Nous en achetons de meilleur à 18 ou 20 sous la livre.

Les poules sont devenues très abondantes dans nos camps; mais elles meurent de gras fondu. Nous en avons perdu, en

(1) Qui avait remplacé le lieutenant-colonel Decaen, promu colonel du 7<sup>e</sup> de ligne.

deux jours, pour une trentaine de francs. Les œufs sont très communs, à 1 fr. 50 la douzaine. Le mouton de ces parages est détestable; le bœuf passable quand ce n'est pas du taureau. Du lait, impossible de s'en procurer à quelque prix que ce soit; c'est très fâcheux pour ceux qui, comme moi, aiment les plats sucrés. Les pommes de terre ne [manquent pas; on en distribue souvent aux troupes, ainsi que des oignons, mais les officiers ne participent pas à ces distributions; ils ne se pourvoient de ces précieux tubercules qu'à des prix fort élevés.

En résumé, l'ordinaire est à peu près notre seule dépense essentielle; mais il absorbe la plus grande partie de notre traitement. Les lieutenans et sous-lieutenans qui ne veulent pas *s'enfoncer* sont fort malheureux. On ne comprend pas pourquoi on fait aux officiers la retenue de l'indemnité de logement pour une tente où ils sont deux. En revanche, les généraux sont parfaitement traités : un général de brigade touche 2 000 francs par mois quand un colonel n'a que 560 francs et beaucoup de charges; aussi serai-je ravi d'arriver aux étoiles, si le bon Dieu daigne me conserver la vie; mais c'est bien chanceux!

Mon fils se prépare à sa première communion (1); je m'unis à toutes les intentions de ce cher enfant, au cœur d'or, en attendant que je puisse, après mon retour, lui donner l'exemple et remplir ce devoir de bon catholique comme un témoignage de ma reconnaissance envers Dieu. »

« 14 mai.

« Hier, dans l'après-midi, Mayran, mon vieil ami de quarante-cinq ans (2), est venu me demander des nouvelles de Victor. Il avait, le matin même, parlé chaudement de moi à Canrobert.

— Il vous appartient, lui a-t-il dit, à vous l'homme juste et bon par excellence, de réparer le tort des chefs qui l'ont laissé si longtemps dans un coupable abandon.

— Mon ami, lui a répondu Canrobert, il m'est impossible de prendre plus d'intérêt au colonel Hardÿ (3). Je l'ai proposé

(1) Il la fit, le 10 juin, à Uzès, sans se douter que son père était mort, le 8, en pensant à lui.

(2) Ils avaient été camarades d'école à La Flèche et à Saint-Cyr (promotion de 1818-1820).

(3) Canrobert avait fait partie, à l'École de Saint-Cyr, de la compagnie dont Félix Hardÿ était le lieutenant instructeur.

au ministre de la Guerre pour le grade de général de brigade, et il l'aura, car j'ai appuyé mes propositions par d'excellentes notes. J'ai ajouté que le colonel Hardy commandait, depuis longtemps, avec autant de distinction que d'intelligence et de fermeté le 11<sup>e</sup> léger, un des plus solides et des plus beaux régiments de l'armée d'Orient.

Mayran l'a remercié avec effusion et lui a dit, par amitié pour moi, des choses que ma modestie se refuse à répéter.

Je descends ma garde de général de tranchée à l'attaque du Carénage, où j'ai été bien tranquille pendant vingt-quatre heures. Nous y avons reçu quatre-vingts bombes, qui n'ont fait de mal à personne.

Le temps, qui avait été très mauvais depuis trois jours, est redevenu magnifique. J'irai voir mon cher frère demain; en attendant je t'envoie le petit mot (1) qu'il m'a écrit hier pendant que j'étais à la tranchée. J'ai reçu, en même temps, ton excellente lettre du 28 avril, qui m'a fait un plaisir extrême.

Tu me demandes pourquoi, en présence des dangers continuels que nous courons, nous ne secouons pas de sots préjugés et un vil respect humain pour nous mettre en règle avec Dieu, qui peut nous appeler à lui à tout instant? Tu as raison de nous blâmer, mon cher ange gardien, mais rien ici ne nous encourage à remplir nos devoirs religieux et personne ne nous y invite. Les aumôniers visitent, de temps en temps, les ambulances; la plupart disent leur messe dans un petit coin ou en plein air, comme ils peuvent; mais, à cela près, ils sont à peu près introuvables.

Je prie Dieu avec ferveur, soir et matin, j'entends la messe le dimanche si le service ne s'y oppose pas; je fais, chaque jour, le vœu sincère de remplir mes devoirs de bon catholique quand je serai rendu à mon pays, à mes affections, aux douces joies

(1)

« Dimanche, 13 mai.

« Cher frère, si je n'avais été forcé d'envoyer mon ordonnance au fourrage à Kamiesch, il t'aurait porté de mes nouvelles et m'aurait donné des tiennes. Je vais de mieux en mieux; on a supprimé les irrigations d'eau froide, ce qui m'est un grand soulagement. La plaie est une grande étoile à quatre branches, dont deux sont presque fermées. Le trou du milieu a encore une certaine profondeur; mais tout cela suit son cours normal; j'en ai encore pour un mois.

Je sors un peu, par le beau temps, mais seulement devant ma tente et la tête recouverte.

Je te souhaite bonne garde et prie Dieu qu'il ne t'arrive rien.

VICTOR »

de la famille. C'est tout ce que je peux faire, il ne faut pas m'en demander davantage.

Il y a dans les ravins beaucoup de fleurs champêtres; en voici une que j'ai cueillie en pensant à toi et à nos chers enfans; c'est *Veronica montana* qu'on l'appelle, faites bon accueil à Véronique! »

« Camp du Moulin, 19 mai.

« Hier, pendant que j'étais au quartier général, ce bon Canrobert est sorti de sa tente et, m'ayant aperçu à grande distance, il est venu m'offrir cordialement la main, pour me dire encore les choses les plus aimables et les plus flatteuses sur mon régiment. Trochu m'a accueilli comme un ami. Un camarade de Saint-Cyr, le colonel d'état-major de Cornély, aide de camp du général en chef, m'a dit que je ne tarderais pas à être général; j'en suis fort aise.

Dulac a perdu son chef d'état-major, le colonel Liron d'Airolles, mort de maladie, à soixante et un ans; son enterrement a eu lieu hier. Le général m'a chargé de mille bons souvenirs pour toi et nos enfans. Il ne doute pas de ma prochaine nomination, car il convient, avec toute l'armée, que c'est mon régiment qui a le plus souffert pendant cette terrible guerre. En effet, nous avons eu plus de monde touché par l'ennemi, en deux mois, que tous les autres régimens depuis le commencement du siège.

Le typhus et le choléra ont régné à Constantinople avec moins d'intensité qu'on ne l'a annoncé. Ici le choléra a un peu rudoyé notre division (91 décès sur 300 cas). Mon brave 11<sup>e</sup> léger a eu sa part de cette *aubaine* (39 cas, 13 décès). Depuis six jours, le fléau décroît sensiblement et nous n'y pensons même pas. Il a, du reste, des façons moins foudroyantes qu'à l'ordinaire.

Tous mes malades, bien soignés, sont en voie de guérison; la plupart ont été contaminés aux ambulances.

Des troupes débarquent en grand nombre à Kamiesch ou à Balaclava; on ne tardera pas, sans doute, à opérer, et à donner la bonne *tatouille* aux Moscovites.

Nous ne savons pas à quel corps appartiendra notre division. Si elle reste, comme Dulac le croit, employée au siège, nous aurons un peu moins de privations, parce que, ne courant pas après l'ennemi, nos approvisionnemens seront plus assurés;

mais ce vilain siège est bien abrutissant! Enfin, il faut s'en rapporter à la bonté de Dieu!

Ce matin, je sommeillais en attendant l'heure du lever, quand j'ai rêvé que tu m'attendais sur une place d'Uzès avec nos enfans. Je vous ai vus, bien vus, tous les quatre et embrassés avec une joie indicible! Hélas! ce rêve, doux et bienfaisant, a été brusquement interrompu par un coup de canon que les Anglais envoyaient à la tour Malakoff.

Vite, je me suis levé pour vous écrire sous l'impression de cette joie inespérée!

Non, il n'est pas possible que je sois privé du bonheur de vous revoir un jour, ne serait-ce que le temps de vous embrasser et de vous dire, de vive voix, tout ce que mon cœur contient d'amour pour vous! »

## II. — PÉLISSIER, GÉNÉRAL EN CHEF (19 MAI)

Le 19 mai, la lecture de deux ordres du grand quartier général stupéfiait l'armée d'Orient. Canrobert avait signé le premier (1), où il annonçait qu'il remettait le commandement à Pélissier. Dans le second (2), Pélissier disait :

« *Avec l'aide de Dieu, nous vaincrons!* »

(1) « Soldats!

Le général Pélissier, commandant le 1<sup>er</sup> corps, prend, à dater de ce jour, le commandement en chef de l'armée d'Orient. L'Empereur, en mettant à votre tête un général habitué aux grands commandemens, vieilli dans la guerre et dans les camps, a voulu vous donner une nouvelle preuve de sa sollicitude et préparer encore davantage les succès qui attendent sous peu, croyez-le bien, votre énergique persévérance.

En descendant de la position élevée où les circonstances et la volonté du Souverain m'avaient placé et où vous m'avez soutenu, au milieu des plus rudes épreuves, par vos vertus guerrières et ce dévouement confiant dont vous n'avez cessé de m'honorer, je ne me sépare pas de vous. Le bonheur de partager de plus près vos glorieuses fatigues, vos nobles travaux, m'a été accordé, et c'est encore ensemble que, sous l'habile et ferme direction du nouveau général en chef, nous continuerons à combattre pour la France et pour l'Empereur.

CANROBERT. »

(2) « Soldats!

Notre ancien général en chef vous a fait connaître la volonté de l'Empereur, qui, sur sa demande, m'a placé à la tête de l'armée d'Orient. En recevant de l'Empereur le commandement de cette armée, exercée si longtemps par de si nobles mains, je suis certain d'être l'interprète de tous en proclamant que le général Canrobert emporte tous nos regrets et toute notre reconnaissance.

Aux brillans souvenirs de l'Alma et d'Inkermann, il a ajouté le mérite, plus grand encore peut-être, d'avoir conservé à notre souverain et à notre pays, dans



Canrobert, refusant tout autre poste, avait repris le commandement de sa division de l'Alma.

Cette abnégation, ce sacrifice au bien public, provoquèrent dans tous les camps des alliés une admiration (1) qui eut son écho dans Sébastopol; mais, comme on avait, dans les deux partis, la même lassitude de ce siège interminable, on espéra que des engagements décisifs ne tarderaient pas à y mettre fin.

« Devant Sébastopol, 22 mai, 9 heures du matin.

« Le nouveau général en chef prend ses mesures pour attaquer les Russes en Crimée sur cinq ou six points à la fois. Dans

une formidable campagne d'hiver, une des plus belles armées qu'ait eues la France. C'est à lui que vous devez d'être en mesure d'engager à fond la lutte et de triompher. Si, comme j'en suis certain, le succès couronne nos efforts, vous saurez mêler son nom à vos cris de victoire. Il a voulu rester dans nos rangs et, bien qu'il pût prendre un commandement plus élevé, il n'a voulu qu'une chose, se mettre à la tête de sa vieille division. J'ai déferé aux instances, aux inflexibles desirs de celui qui était naguère notre chef et sera toujours mon ami.

Soldats, ma confiance en vous est entière. Après tant d'épreuves, tant d'efforts généreux, rien ne saurait étonner votre courage. Vous savez tous ce qu'attendent de vous l'Empereur et la Patrie; soyez ce que vous avez été jusqu'ici et, grâce à votre énergie, au concours de nos intrépides alliés, des braves marins de nos escadres et avec l'aide de Dieu, nous vaincrons.

PÉLISSIER. »

(1) « Les regrets et l'admiration s'élevèrent unanimes sur le compte du glorieux démissionnaire, et l'Histoire sanctionnera ce jugement anticipé, prononcé par la voix du soldat. En ces circonstances difficiles pour l'harmonie de l'alliance anglaise, la conduite du successeur du maréchal de Saint-Arnaud n'est pas un simple trait de patriotisme, mais un acte d'une grandeur antique, capable de déconcerter les détracteurs du temps présent. Les dictateurs de la république romaine, leur mission remplie, résignaient leur pouvoir et regagnaient leur charrue; le général en chef descendait du premier rang et ne se séparait pas de ses compagnons de victoire. Peut-être un jour, s'il naît un autre Plutarque, nos neveux uniront le nom du divisionnaire Canrobert à celui des Fabricius et lui décerneront, avec justice, la meilleure part de la couronne obsidionale de Sébastopol. En effet, la France lui était redevable de l'armée sans rivale qui allait bientôt graver son immortalité sur les ruines de la forteresse russe. Au milieu de ces conjonctures terribles, de la froide saison où on luttait entre la vie et la mort, il sut la soutenir par son exemple et il ménagea le sang avec une science paternelle, qui promet un genre de gloire, rare dans nos annales. L'illustration du champ de bataille, il l'avait d'ailleurs gagnée en dehors de l'Afrique, à l'Alma et à Inkermann. Ici, il fut blessé, conduisant la charge fameuse qui décida de la journée; là; il partagea avec le général Bosquet l'honneur d'avoir sauvé les Anglais et la fortune des alliés. Mais, durant l'hiver, le siège ouvrait au tacticien la plus aride des carrières. L'offensive était subordonnée à la marche systématique de travaux, indépendans des combinaisons de l'art de la guerre ordinaire. D'autres, peut-être, auraient préféré brusquer la victoire; or, en cas de réussite, ce coup d'audace n'aurait pas forcé la Russie à la paix, et un revers pouvait compromettre les fruits de la campagne entière. En évitant les écueils de cette alternative, le général Canrobert prépara le triomphe de son successeur. » (*Journal humoristique.*)

cette combinaison, un corps de 30 000 hommes partirait, sous très peu de jours, pour Yalta par terre et forcerait les lignes russes le long du littoral. La division Brunet (la nôtre), celle de Canrobert (1), une brigade de la Garde impériale et les deux divisions de cavalerie feraient partie de cette belle expédition. On attend la sanction de l'Empereur, qui a contremandé déjà l'expédition de Kertch. Voilà la vraie cause de la résolution de Canrobert de résigner son commandement. C'est lui, cependant, qui aura la conduite de l'expédition d'Yalta; tu ne saurais croire avec quel bonheur je me retrouverai directement sous ses ordres.

Nous quitterions ainsi cet affreux siège où l'on n'est jamais sûr de revenir vivant de la tranchée pour nous battre en rase campagne, au grand jour, avec toute l'énergie physique et morale que Dieu nous a conservée.

La conduite de Canrobert le rehausse de mille coudées dans l'esprit de toute l'armée; on ne peut rien voir de plus parfait que les deux ordres du jour que nous venons de recevoir, de celui qui remet et de celui qui prend le commandement.

Pélissier conduira la campagne avec une grande vigueur et ne se laissera mater par qui que ce soit; on le craint, mais il inspire une grande confiance.

Pour mon compte, je n'ai qu'à me louer de lui; quand je suis allé le complimenter sur son affaire du 2 mai et lui recommander mon frère, il s'est montré envers moi aussi aimable que communicatif. Je ne crains pas qu'il m'oublie à l'occasion, car il ne me compte pas encore dans la catégorie des vieux! Mais si, comme on le dit, la paix est signée, il faudra bien nous résigner à attendre longtemps le grade de général, car on réduira les cadres pour faire les économies dont nous aurons le plus grand besoin.

Comme je partage ton désir de réunion, ma chérie! nous revoir, vivre ensemble, c'est le point essentiel; nous nous arrangerons pour être heureux dans notre médiocrité de colonel. »

« 4 heures du soir.

« Je reçois à l'instant un ordre préparatoire pour Yalta.

Nous partirons le 25 mai par terre. Notre corps se com-

(1) 1<sup>re</sup> brigade, colonel Decaen : 1<sup>er</sup> zouaves et 7<sup>e</sup> de ligne; 2<sup>e</sup> brigade, général Vinoy : 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs, 20<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> de ligne.

posera de 15 000 fantassins, de 8 000 cavaliers et de toute l'artillerie des divisions.

J'organise mon *bibelot* pour la campagne; ma santé et celle de toutes mes bêtes et gens est excellente. Mon frère va toujours de mieux en mieux.

Le temps est admirable. Il paraît que le pays que nous allons occuper (si nous pouvons) est magnifique. Je ne suis pas fâché de quitter les lieux où nous campons. Le séjour des tranchées est devenu intolérable par la chaleur et les affreuses odeurs qu'elle développe. En peut-il être autrement : nous sommes en Crimée plus de 200 000 combattans, dont 120 000 Français?

Ta lettre du 8 mai m'est remise; que n'étais-je avec vous, mes amourines, dans le jardin d'Uzès pour cueillir tes fleurs que vous m'envoyez et qui ont conservé leur parfum en se desséchant.

J'ai un regret mortel de brûler vos chères lettres avant de partir, mais il le faut. Adieu, mon adorée; adieu, mes chers enfans; je n'ai plus que le temps de vous embrasser de toutes mes forces et de tout mon cœur, que je vous envoie! »

### III. — NOUVEAU PLAN D'OPÉRATIONS

Pélissier avait organisé ses 120 000 Français en trois corps d'armée. Aux quatre divisions d'infanterie (1) du 1<sup>er</sup> corps, que commandait le général de Salles, il avait ajouté la division de chasseurs d'Afrique (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régimens) du général d'Altonville. Bosquet conservait le commandement du 2<sup>e</sup> corps, renforcé de la division Brunet et de la division de cavalerie formée des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> hussards, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> dragons.

Le corps de réserve, sous le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, comprenait les deux divisions d'infanterie Herbillon et d'Aurelle de Paladines, la division Mellinet de la Garde impériale et la brigade de cuirassiers de Forton (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> régimens).

Pélissier, lord Raglan et Omer-Pacha avaient décidé, en conseil, qu'au lieu de disperser les efforts des assiégeans sur le vaste front d'attaque s'étendant de l'embouchure de la Tchernaïa jus-

(1) Le général Bouat, ayant rendu à Canrobert le commandement de la 1<sup>re</sup> division du 2<sup>e</sup> corps, remplaçait le général de Salles à la 4<sup>e</sup> division du 1<sup>er</sup> corps (1<sup>re</sup> brigade, général Lefèvre : 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, 18<sup>e</sup> et 79<sup>e</sup> de ligne; 2<sup>e</sup> brigade, général de la Roquette : 14<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> de ligne).

qu'à la baie de la Quarantaine, et de s'obstiner à l'attaque du bastion du Mât, on concentrerait les efforts sur la tour Malakoff et le faubourg de Karabelnaïa. Pour donner satisfaction à lord Raglan et surtout pour détruire les approvisionnemens que les Russes avaient accumulés sur le littoral de la mer d'Azof, on revenait à l'expédition de Kertch, confiée de nouveau au général d'Autemarre.

Le 21 mai, 7 000 Français (1), la division anglaise de sir G. Brown et un bataillon turc s'embarquèrent sur les cinquante-six navires des escadres alliées, commandées par l'amiral Bruat et lord Lyons.

En même temps, on donnait le change aux défenseurs de Sébastopol sur le nouvel objectif en attaquant, dans la nuit du 22 au 23 mai, les grands ouvrages de contre-approche que Tottleben avait construits en avant du bastion Central, au débouché du ravin de la Quarantaine.

### *Le colonel Grenier à sa femme.*

« Camp du Clocheton, 25 mai.

« Nous avons eu, dans la nuit du 22 au 23, une rude affaire. On a voulu faire le pendant à notre opération du 2 mai, en attaquant les embuscades de la Quarantaine, mais les Russes étaient sur leurs gardes. Ils avaient 12 000 hommes en réserve, de sorte qu'on a pris et repris les positions plusieurs fois, et que le travail qu'on se proposait n'a pu être complètement exécuté. Nos soldats se sont conduits, comme toujours, avec une bravoure au-dessus de tout éloge ; beaucoup ont payé de leur sang ces efforts improductifs.

Le lendemain, l'attaque a été reprise et couronnée de succès ; nous sommes établis dans les ouvrages russes et, de ce côté, nous touchons à la ville.

C'est le général Paté, commandant la 3<sup>e</sup> division du corps de Salles, qui avait été chargé de l'attaque de nuit. Il avait formé deux colonnes : celle de droite, dirigée sur le cimetière par le général de brigade de La Motte-Rouge, comprenait les compagnies d'élite de la légion, deux bataillons du 28<sup>e</sup>, et un

(1) 1<sup>re</sup> brigade, général Niol : 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> de ligne ; 2<sup>e</sup> brigade, général Breton : 39<sup>e</sup> et 74<sup>e</sup>.

du 98<sup>e</sup>. Elle se heurta à six bataillons russes et il fallut faire donner la réserve, c'est-à-dire, deux bataillons de voltigeurs de la Garde, un bataillon du 80<sup>e</sup> (5<sup>e</sup> léger) et le 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Après une lutte opiniâtre, les deux partis abandonnèrent les tranchées qu'on s'était disputées pendant toute la nuit et que les feux de la place ou des batteries de siège rendaient intenable pendant le jour.

La colonne de gauche, commandée par le général Beuret, se composait de deux bataillons de la légion étrangère, d'un bataillon du 98<sup>e</sup> (23<sup>e</sup> léger) et de trois compagnies du 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Elle a occupé les embuscades de la baie de la Quarantaine et s'y est solidement retranchée.

Dans la soirée du 23, après une violente canonnade, la 2<sup>e</sup> division (1) (général Levailant) a chassé les Russes du cimetière, qui est à nous. »

*Félix Hardij à sa femme.*

« 25 mai.

« Les assiégés sont terrifiés. Pendant un court armistice pour ramasser les tués et les blessés, l'officier russe qui présidait à l'opération a dit au nôtre :

— Il paraît qu'on a remplacé le général Canrobert par ce terrible général qui, en 1844, a si bien enfumé les Arabes dans les grottes du Sahara.

— Comment savez-vous cela ? a répondu l'officier français.

— Oh ! nous savons tout et, avec le général Péliissier, nous n'avons qu'à bien nous tenir. Il n'a donné que six heures au général Osten-Sacken pour ramasser nos morts ; après ce délai, gare la mitraille !

Le nombre des victimes était si grand chez les Russes qu'ils ont fait sortir plusieurs bataillons, de mille hommes chacun, pour tout ramasser. Ils n'ont eu fini, et bien juste, qu'à l'heure prescrite. »

Péliissier voulait prendre le contact avec l'armée russe d'observation, campée sur la rive droite de la Tchernaiïa et, au besoin, lui livrer bataille.

Les deux divisions du 2<sup>e</sup> corps qu'il avait chargées de cette

(1) 1<sup>re</sup> brigade, général Couston, 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, 21<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> de ligne ; 2<sup>e</sup> brigade, général Trochu, 46<sup>e</sup> et 80<sup>e</sup>.

reconnaissance offensive décampèrent le 25 mai et s'acheminèrent vers le pont de Traktir.

*Félix Hardÿ à sa femme.*

« Au camp de la Tchernaiïa, 26 mai.

« Notre expédition d'hier s'est parfaitement passée.

Les divisions Canrobert et Beuret (1<sup>re</sup> et 5<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup> corps) ont franchi sans obstacle la Tchernaiïa, charmante rivière qui nous sépare de l'armée russe de secours. Quelques escadrons, soutenus par la 1<sup>re</sup> division du 2<sup>e</sup> corps, ont gravi la pente opposée de la magnifique vallée où coule la rivière et ont trouvé sur la crête un joli camp retranché, gardé par 600 hommes d'élite, qui sont venus résolument au-devant de notre cavalerie.

En un tour de main, ils étaient mis en déroute, leur camp était saccagé et détruit.

On est resté en position, pendant plusieurs heures, sous le feu de quelques méchantes batteries qui n'ont atteint personne. Comme 40 000 Russes sont campés aux environs et que nous n'avons pas l'intention de les faire déguerpir, nous avons repassé la rivière.

Ce soir, nous campons sur la rive gauche de la Tchernaiïa, en face de l'ennemi, tout prêts à le bien recevoir s'il ose nous attaquer. La rivière est à nous, ainsi que la ravissante vallée où elle coule. Avec quelle joie nous avons quitté nos affreux camps empestés et ces abominables tranchées, pour occuper des coteaux couverts d'herbages et de jeunes pousses de charmes, de chênes, etc. Le paradis après l'enfer !

Nous voilà revenus aux opérations d'Afrique, dont j'ai la grande habitude ; c'est une existence très tolérable, bien qu'elle soit assez fatigante quand on a devant soi un ennemi harceleur et entreprenant. Les Russes ont beaucoup de canons, mais ils sont loin d'avoir l'opiniâtre activité des Kabyles.

Nous avons passé une nuit délicieuse, que rien n'a troublé ; c'est à peine si le bruit lointain du canon de Sébastopol est venu jusqu'à nos oreilles !

On croyait la Tchernaiïa défendue par des milliers de redoutes hérissées de canons de tous calibres. En réalité, il n'y a en face de nous et hors de portée de notre camp que *Gringalet* et *Bilboquet*, deux petites redoutes, armées de deux ou trois

canons, qui ne nous impressionnent pas plus que les canons de sureau des enfans.

Nos deux belles divisions, à l'effectif de 15 000 hommes, sont parfaitement campées. Mon 86<sup>e</sup> est tout près de l'excellent Canrobert, qui décidément a un faible pour lui. Nous nous appelons désormais *corps d'opération de la Tchernaiâ*. Cette expédition heureuse ne nous a coûté qu'un capitaine de chasseurs d'Afrique, tué en abordant le camp russe, et quelques cavaliers, tués ou blessés par une *sotnia* de cosaques qui les avait pris à revers, mais qui a été bientôt mise en fuite par les zouaves de la 1<sup>re</sup> division. Ces zouaves ont pillé et saccagé le camp russe et fait un gros butin, composé de brillans uniformes d'officiers, d'argenterie et de beaux nécessaires de campagne, venant en droite ligne des meilleurs magasins de Paris. Ces diables de zouaves sont intrépides au combat comme au pillage!

Nous sommes restés paisibles spectateurs de ce combat de quelques heures, jouissant d'un ravissant coup d'œil et d'une atmosphère embaumée, d'autant plus vivifiante que nous sortions d'un cloaque infect.

Mon brave 11<sup>e</sup> léger a-t-il assez payé sa dette à ces horribles tranchées! 467 hommes tués, blessés ou disparus en deux mois et demi; c'est de la gloire qui coûte cher!

Je ne sais rien des opérations ultérieures, mais tout le monde ici a la conviction que Pélissier ne laissera ni trêve ni repos à l'ennemi, qu'il prendra Sébastopol, Kertch, Yalta, etc., et qu'il finira la campagne en cinq ou six semaines, au plus grand honneur des armes françaises! Nos alliés ne demandent, comme nous, qu'à batailler. Si les Russes s'étaient montrés hier, nous les aurions taillés en pièces, eussent-ils été 40 000! Mais ils n'osent nous aborder, et c'est très fâcheux; on en finirait plus tôt!

Je m'arrête, car nous sommes à peine installés, et j'ai à m'occuper sérieusement de tous les détails du service en campagne. Nous respirons à pleins poumons ce bon air de prairie et de feuillage, dont nous avons été si longtemps privés; c'est un bonheur indicible!

Mes coquins de chevaux font les cent dix-neuf coups; les pâturages sont si beaux sous leurs pieds!

J'entends une grande rumeur et des cris dans le camp. Qu'est-ce donc? Un millier de soldats, de toutes armes, pour-

suivent et prennent à la course des lièvres et des lapins, qui abondent dans ce charmant pays. Les enfants s'amuseut; c'est bien leur tour! »

IV. — LE CORPS DE LA TCHERNAÏA

*Félix Hardÿ à sa femme.*

« 28 mai.

« Pélissier continue à déployer autant d'activité que d'habileté; et personne ne doute qu'il ne termine brillamment la campagne dans un assez bref délai.

Aujourd'hui, nous devons exécuter une opération importante, mais il y a eu contre-ordre.

C'est admirable de voir comme nos troupiers sont bien disposés. Ils ne demandent que plaies et bosses et, si on les laissait faire, ils courraient enlever les canons que les Russes placent en face de nos camps, mais qui ne nous inquiètent pas plus que s'ils n'existaient pas.

Nous voyons rôder des vedettes cosaques dans la plaine, de l'autre côté de la Tchernaïa; on renonce à leur donner la chasse, car leurs criquets de chevaux filent comme le vent devant nos cavaliers et deviennent, par cela même, inabordables.

Les Russes, fort nombreux dans des camps situés à droite des ruines d'Inkermann, se gardent et se retranchent de leur mieux; mais quand il plaira à Pélissier de nous lancer sur eux, ils ne tiendront pas longtemps, malgré leurs redoutes et leurs batteries. »

Avant de continuer les opérations du siège, Pélissier voulait savoir s'il pouvait disposer de toutes ses forces sans se préoccuper de l'armée russe de secours. Il dirigea, en personne, la reconnaissance que fit, le 3 juin, le corps d'observation de la Tchernaïa.

*Félix à Victor Hardÿ.*

« Camp de Tracktir, 5 juin.

« Cher frère, notre reconnaissance offensive d'avant-hier a été une délicieuse promenade, un peu fatigante. La cavalerie,



qui nous a précédés sur la route de Woronzoff, est arrivée, vers huit heures du matin, au village, où elle espérait rencontrer un corps russe assez considérable. Il n'y avait qu'une soixantaine de Cosaques, qui se sont enfuis à toute bride.

Après un trajet de 20 kilomètres, nous sommes revenus, ramenant quelques habitans, une assez grande quantité de chariots, et ravis d'avoir vu un beau pays, une riche végétation, de jolis villages, des maisons de campagne, des fermes chinoises, partout de verts pâturages et des ombrages ravissans. La route est fort belle et facile à rendre impraticable.

Il faut que les Russes ne soient pas aussi nombreux qu'on le dit pour nous laisser pénétrer si avant dans ce paradis terrestre. Je crois qu'on se décidera bientôt à l'occuper; les troupes y seraient bien campées, mais un peu loin des approvisionnemens.

Donne-moi de tes nouvelles. J'ai reçu d'Uzès les lettres les plus tendres pour toi à l'occasion de ta blessure. Des vœux ardens ont été adressés pour ton prompt rétablissement *au grand dispensateur de toutes choses*. Nos aimables enfans (1) feront leur première communion à Uzès le 10 juin, à l'intention de leurs pères, sans cesse en danger. Les prières de ces cœurs purs nous attireront les bénédictions d'En Haut! Aussi, suis-je plein de confiance, de foi et d'espérance. Fais comme moi!

Adieu, cher frère, je t'embrasse bien tendrement!

FÉLIX.

P. S. — Mes complimens affectueux au colonel Grenier.

Chabron te fait ses amitiés. Mon bon docteur Goult vient de passer aux hôpitaux de l'armée d'Orient; il est attaché à l'ambulance de la division Camou. Je le regrette bien vivement. »

C'était la dernière lettre, l'adieu suprême!

Les tristes pressentimens dont Félix Hardÿ ne pouvait se défendre, malgré la sérénité de son caractère, sa gaité communicative, ses distractions artistiques, se sont souvent révélés dans ses lettres de Crimée. Sur les bords verdoyans de cette Tchernaiïa où il attendait ses étoiles, si noblement gagnées, il songeait à la famille chérie qu'il ne devait plus revoir, quand sonna l'heure du sacrifice.

(1) Édouard et Léonie.

Le 6 juin, la division Brunet, dont faisait partie le 86<sup>e</sup>, recevait l'ordre d'attaquer, le lendemain, le Mamelon Vert.

V. — LE MAMELON VERT (7 juin)

Du fond du port militaire jusqu'au ravin du Carénage, le faubourg Karabelnaïa et les grands établissemens de l'arsenal étaient défendus par un demi-cercle de batteries, de redoutes et d'embuscades, parsemées de fougasses.

Les principaux ouvrages étaient, de l'ouest à l'est: la *Batterie des Casernes*, le *Petit Redan*, la *tour Malakoff* et, à 500 mètres en avant de Malakoff, le *Mamelon Vert*.

Un fossé à pic, bordé de chevaux de frise et de trous-de-loup, entourait la tour Malakoff et ses ouvrages avancés, reliés au Mamelon Vert par des cheminemens en zigzag.

La principale défense du Mamelon Vert, armé de grosse artillerie, était la *lunette Kamtschatka*, dont la gorge pouvait être battue, à petite distance, par les feux étagés de la tour Malakoff.

Le Mamelon Vert était flanqué, jusqu'à la mer, par des batteries et des places d'armes remparées; trois lignes d'embuscades le couvraient du côté de l'attaque.

Entre le ravin du Carénage et la grande rade se profilaient, sur le versant sud des monts Sapoune, les quatre batteries russes, dites *Ouvrages Blancs*, d'où l'on dominait la flotte russe, qui pouvait battre deux d'entre elles de ses feux. Une ligne d'embuscades et d'abatis reliait les Ouvrages Blancs au Mamelon Vert.

Il ne fallait pas songer à donner l'assaut général à Sébastopol sans être maître de ce formidable ensemble de défenses avancées qui, devant Malakoff, avait plus de 1000 mètres de profondeur. C'était l'avis des deux directeurs des travaux d'attaque, Niel et Bourgoyne. Le conseil en décida l'attaque pour le 7 juin.

Elle fut préparée, dès la veille à trois heures de l'après-midi, par un violent bombardement, de vingt-deux heures.

Le jeudi 7 à quatre heures et demie du soir, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions (Mayran et Dulac) du 2<sup>e</sup> corps (Bosquet) se massaient à l'entrée du ravin du Carénage; les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (Camou et Brunet), devant le Mamelon Vert.

A leur gauche, cinq brigades anglaises, sous les ordres des généraux Penntather et Codrington, devaient attaquer l'ouvrage

des Carrières en avant du Grand Redan. Une division turque était en réserve derrière la division Dulac.

Quand les bataillons français, en grande tenue, drapeaux déployés, tambours battant, musique sonnante, traversèrent le camp anglais, ils furent accueillis par des hurrahs frénétiques, auxquels ils répondirent par de joyeuses acclamations. La fraternité d'armes renaissait à l'approche du danger!

A six heures et demie, au signal de six fusées multicolores parties de la batterie Lancastre, où se tient le général Bosquet, les têtes de colonne s'élancent hors des tranchées.

La division Mayran franchit, en courant, les 300 mètres qui la séparent des Ouvrages Blancs. Les brigades de Lavarande et de Faily s'emparent chacune d'une redoute (Volhynie et Selenghinsk) et s'y installent; elles n'en seront plus délogées.

Camou dirige l'attaque du Mamelon Vert; il a formé la brigade Wimpfen en trois colonnes: à droite, les tirailleurs algériens, au centre, le 50<sup>e</sup>, à gauche, le 3<sup>e</sup> zouaves.

C'est entre ces vieux soldats d'Afrique une émulation de vaillance irrésistible! Sous les balles et la mitraille, ils parcourent 450 mètres d'un sol raviné par les embuscades, les fougasses, les bombes, et ils se rallient dans le fossé de la lunette Kamtchatka, à demi comblé par le bombardement de la nuit et de la journée.

Les turcos tournent l'ouvrage par la gorge; les zouaves et les fantassins en escaladent les faces. Le colonel de Brancion est tué en plantant le drapeau du 50<sup>e</sup> au saillant du parapet.

Après un terrible corps à corps, les défenseurs du Mamelon Vert battent en retraite et se réfugient dans Malakoff.

Les clairons des zouaves sonnent la victoire; mais les vainqueurs, grisés par l'odeur de la poudre, poursuivent les Russes, et leur élan irréfléchi est brisé par la mitraille. Il faut s'arrêter, chercher un abri dans les trous-de-loup, les embuscades et jusque dans le fossé profond de Malakoff.

Le général Khrouleff sort du faubourg Karabelnaïa avec six bataillons de réserve, marche résolument sur le Mamelon Vert, reprend la lunette Kamtchatka, où une fougasse vient d'éclater, et chasse les Français du terrain ensanglanté qu'ils ont conquis.

C'est à recommencer; mais rien ne saurait décourager des généraux de la trempe de Bosquet et de Camou.

Pendant que Camou se porte, avec la brigade Vergé, au secours des bataillons refoulés et dispersés de Wimpfen, Bosquet fait avancer la division Brunet, qu'il a conservée en réserve dans le ravin de Karabelnaïa; il lui prescrit de reprendre le Mamelon Vert.

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 86<sup>e</sup> est en tête. Devant les tambours et les clairons marchent, sabre en main, le colonel Hardÿ et le lieutenant-colonel de Chabron. Au moment où ils débouchent du ravin de Karabelnaïa, une bombe tombe au milieu des tambours, éclate et les renverse.

— *Ce n'est rien, nous en verrons bien d'autres!* leur dit Chabron, sans s'arrêter; *battez la charge!*

Ceux qui ne sont que blessés se relèvent et battent la charge!

Le colonel Hardÿ forme ses six compagnies en colonne par peloton et, levant son sabre, dominant de sa haute taille tous ces petits soldats qu'il a tant de fois électrisés par son exemple, il s'écrie :

— *En avant le 11<sup>e</sup> léger!*

D'un bond, on franchit les trois lignes d'embuscades; puis on gravit les rampes du Mamelon Vert, pour aborder, à la baïonnette, les grenadiers et les marins du vaillant Khrouleff, massés dans la lunette Kamtchatka derrière un monceau de cadavres français et russes. Le porte-drapeau du 86<sup>e</sup> tombe; Hardÿ ramasse le glorieux emblème, tant de fois troué par les balles kabyles, le brandit et le plante dans la lunette Kamtchatka; elle est prise!

Cette fois, c'est la victoire définitive; pour le colonel du 86<sup>e</sup>, ce sont les étoiles, le retour glorieux dans Uzès en fête, la chère famille retrouvée, les joies du foyer! Non, c'est la mort! Ses soldats se sont élancés jusqu'à la crête qui fait face à Malakoff; il leur semble qu'il n'y a qu'un dernier effort à faire, qu'une courte distance à franchir pour pénétrer dans cette forteresse, dont la prise sera la fin des souffrances et des dangers; d'une commune voix, tous crient :

— *A Malakoff!*

Hardÿ les a entendus; l'ordre de Péliissier est formel, on ne doit pas dépasser le Mamelon Vert. Il parle aux soldats, il les arrête, quand une rafale de mitraille fait une large trouée parmi ces braves.

— *Oh! mon Dieu!* dit le colonel Hardÿ, en portant la main à sa poitrine.

Un bisciaïen vient de le frapper; son fidèle ordonnance Joseph Vigneron et les sapeurs qui l'ont suivi, le recueillent évanoui dans leurs bras.

Il revient à lui.

— *Ce n'est rien!* dit-il, comme Chabron aux tambours.

Mais, après quelques pas, il chancelle, ses yeux se ferment. La blessure est mortelle! Il faut le porter à l'ambulance, à travers les soldats (1) qui jurent de le venger.

Le lieutenant-colonel de Chabron était resté dans la lunette Kamtchatka, où toute la brigade se rassemblait. Il avait fait déblayer le terre-plein, réparer les parapets, barricader la gorge, pendant que nos canonniers retournaient les canons russes contre Malakoff.

Les assiégés ne tentèrent plus de reprendre le Mamelon Vert, mais ils mitraillèrent les imprudens qui s'étaient massés dans le fossé de Malakoff, sans pouvoir, faute d'échelles, en escalader l'escarpe. Tout ce qui survécut fut fait prisonnier.

A la gauche, les Anglais s'étaient emparés du grand *ouvrage des Carrières*.

(1) Laissons la parole à l'un de ces soldats, l'engagé volontaire Tézéna du Moncel, fils du receveur des finances d'Issoire :

« Après un combat terrible, nous nous sommes emparés du Mamelon Vert. Mais, hélas! ce brillant coup de main, que la hardiesse française a pu seule exécuter, ne s'est pas accompli sans bien des pleurs. Et d'abord, je remercie la Providence de m'avoir protégé de la mitraille et des balles qui sifflaient à mes oreilles, au milieu des soldats qui tombaient à mes côtés. Si je suis sorti sain et sauf de la mêlée, ce n'est pas faute d'avoir cherché à accomplir mon serment de venger la mort de mon bon, de mon brave, de mon cher colonel. Désirant me signaler sous ses yeux, j'étais resté près de lui, pendant que, l'épée à la main, il s'emparait du Mamelon Vert. Il me félicitait de l'élan que je communiquais aux soldats qui nous suivaient, quand il porta la main à sa poitrine.

— Oh! mon Dieu! s'écria-t-il.

Et je le reçus dans mes bras, pendant que les sapeurs, le voyant chanceler, s'empresaient autour de lui. Un bisciaïen l'avait mortellement blessé. J'accompagnai quelque temps le colonel qu'on emportait évanoui, puis, comme je lui étais inutile, je dis aux soldats :

— Suivez-moi, mes amis, vengeons notre colonel!

Et, précédant une dizaine de braves du 86<sup>e</sup>, je descendis du Mamelon Vert et je cours vers Malakoff. Au pied de la tour, nous n'étions plus que quatre, les autres étaient tombés sous les balles. On sonnait la retraite; je revins seul, sans m'être tenu parole! Une seule pensée m'obsédait, me rendant insensible à ce spectacle de carnage :

— J'ai perdu mon colonel; j'ai tout perdu. — Qui me rendra sa protection, sa bonté!

Il est mort le lendemain, dans d'horribles souffrances.

Je vous envoie une pensée que j'ai cueillie sur sa tombe, conservez-la-moi dans un livre pour que je la retrouve, si je reviens! »

A dix heures du soir, Pélissier et lord Raglan télégraphiaient à Paris et à Londres qu'ils étaient victorieux sur toute la ligne.

Mais à quel prix! Si les 25 000 Russes engagés dans cette terrible journée avaient perdu plus de 5 000 hommes, les Français avaient autant de morts et de blessés; les Anglais, 700 (1).

Le lendemain matin, le général de Lavarande, qui avait couché avec sa brigade dans la redoute Wolhynie (2), y eut la tête emportée par un boulet et, à trois heures, le colonel Félix Hardÿ mourait de sa blessure à l'ambulance, pleuré par ce 86<sup>e</sup> dont il partageait, depuis cinq ans, la gloire et les périls.

#### VI. — LA TOUR MALAKOFF

Napoléon III demandait à Pélissier de laisser un corps d'observation devant Sébastopol et de réunir toutes les forces alliées pour livrer bataille sur la Tchernaiïa à l'armée de secours du prince Gortchakof. Soutenu par le maréchal Vaillant, son ami, Pélissier s'y refusa et continua à cheminer devant la place en concentrant sur Malakoff son principal effort.

Les soldats, impatients de venger leur échec, supportaient mal les railleries des tirailleurs russes qui, dans les embuscades, où ils étaient près les uns des autres, leur demandaient s'ils compaient entrer bientôt dans Sébastopol.

— *Chouïa! Chouïa!* leur répondit le caporal Martinet du 86<sup>e</sup>, un vieux brisquard de Kabylie, qui faisait sa partie de piquet entre deux coups de fusil. *Vous nous avez fichu une brûlée, le 18, dans vos satanés boyaux, mais on se reverra en rase campagne, et alors nous vous abattons quinte, quatorze et le point! Au revoir!*

Une section de voltigeurs du 86<sup>e</sup> a l'ordre d'occuper, en avant des tranchées de Malakoff, une embuscade russe qu'on croit abandonnée. Le clairon se laisse glisser dans le trou profond de l'embuscade; les Russes y sont cachés, ils le saisissent, lui ordonnent de se taire, lui mettent la main sur la bouche.

(1) Le 86<sup>e</sup> avait 4 officiers tués, 8 blessés, dont 4 moururent des suites de leurs blessures, et 240 hommes de troupe hors de combat. Le capitaine Patasson avait été tué à côté du colonel Hardÿ.

(2) On l'appela la *batterie Lavarande*; la lunette Kamtchatka devient la *redoute Brancion*.

— *Gare à vous, mon lieutenant, ils sont là!* cria le brave de toute sa force.

On le tue, mais la section est sauvée.

#### L'ASSAUT DU 8 SEPTEMBRE

L'attaque générale fut préparée, pendant trois jours, par un bombardement à outrance, « *un feu infernal,* » qui incendia une partie de la ville et des vaisseaux du port, renversa les canons et défonça les abris de l'enceinte en tuant 18 000 Russes. Pendant cette agonie de la résistance, les défenseurs de Sébastopol attendirent l'assaut avec l'énergie du désespoir. Il commença à midi, le 8 septembre.

Toutes les divisions françaises étaient sous les armes; les unes pour faire face, sur la Tchernaiïa, à une diversion qu'aurait pu tenter l'armée de Gortchakof; les autres pour prendre part à la lutte suprême engagée autour de la place, depuis la Quarantaine jusqu'au Carénage.

A gauche, le 1<sup>er</sup> corps (de Salles), au centre, les Anglais, à droite, le corps Bosquet, devaient combiner leurs mouvemens de manière à attaquer toute l'enceinte à la fois, afin de rendre plus difficile l'emploi des réserves russes. Mais, comme le point capital était le secteur de Malakoff, d'où l'on dominait l'ensemble des défenses, il fut convenu que l'on n'attaquerait les autres secteurs que lorsque l'on serait maître de celui-là.

Les trois divisions Mac Mahon, La Motte-Rouge et Dulac, dont on s'était déjà tant servi, furent échelonnées entre les ravins de Karabelnaïa et du Carénage pour attaquer simultanément, la première, Malakoff et ses défenses de gauche, la deuxième, la Courtine, la troisième, le Petit Redan.

Pendant que La Motte-Rouge s'emparait de la Courtine et des Batteries Noires, la division Mac Mahon escaladait Malakoff. A midi, heure du repas, il n'y avait derrière les parapets que les canonniers et les sentinelles. Les projectiles que nos batteries faisaient pleuvoir sur la route avaient obligé les Russes à s'abriter sous leurs nombreux abris blindés à l'épreuve de la bombe.

A neuf heures, les généraux russes, convaincus qu'ils ne seraient plus attaqués, ce jour-là, avaient éloigné leurs réserves. Dès que les sentinelles aperçurent les zouaves de Mac Mahon, elles jetèrent l'alarme en criant :

— *Les Français sont dans Malakoff!*

A ce cri, répété sur toute l'enceinte de la redoute et entendu sous les blindages, un affreux désordre se produit dans ces abris, d'où les officiers et les soldats, pêle-mêle, cherchent à sortir. A mesure qu'ils paraissent, les zouaves et le 7<sup>e</sup> de ligne en font un horrible carnage. Un officier et 50 Russes s'enferment dans le réduit crénelé du rez-de-chaussée et y opposent une résistance qui se prolongera jusqu'à la fin de la bataille; les autres, poussés de traverse en traverse, sont chassés de la redoute.

Au sommet de la tour, les trois couleurs remplacent le drapeau russe, qu'on remet à Mac Mahon, entré dans Malakoff avec les zouaves.

La redoute a une ouverture à la gorge, où convergent bientôt tous les feux de l'ennemi, revenant par masses. Mac Mahon fait fermer cette gorge et Malakoff est à l'armée française.

A l'aile droite, la division Dulac, au signal de son chef, s'est emparée du Petit Redan et en a rejeté les défenseurs dans le faubourg Karabelnaïa. Mais la brigade Saint-Pol est bientôt entourée par les réserves russes qui, gravissant au pas de charge les pentes du ravin Outchakof, se trouvent en face de soldats essouffés que leur ardeur a emportés trop loin. Ils les ramènent promptement dans le Petit Redan, y entrent avec eux, les en chassent et s'y établissent si solidement que la division Dulac ne pourra plus reprendre l'ouvrage.

Ce mouvement en arrière compromis, un instant, le succès de la 5<sup>e</sup> division. La brigade Bourbaki, qui s'étendait des Batteries Noires jusqu'à Malakoff, se trouvait tournée, sur sa droite, par les bataillons russes du Petit Redan et elle était forcée de se replier sur le 49<sup>e</sup> et le 91<sup>e</sup>, qui occupaient la Courtine. Bourbaki, grièvement blessé, dut quitter le champ de bataille.

« C'est alors, écrit La Motte-Rouge (1), que m'arriva le 1<sup>er</sup> voltigeurs, amené par Moltzer. Les voltigeurs, mêlés à mes soldats, rivalisèrent avec eux de courage et d'énergie; leur colonel Montera fut mortellement atteint par un biscaïen. »

La 1<sup>re</sup> brigade de la division Dulac, soutenue par la 2<sup>e</sup> et par le bataillon des chasseurs de la Garde (commandant de Cornulier-Lucinière), tente vainement de reprendre le Petit Redan et d'enlever aux Russes les corps des colonels Javel, du 85<sup>e</sup>, et Cha-

(1) *Souvenirs et campagnes* (1804-1883). Tome II, Nantes, Émile Grimaud, 1889.



puis, du 61<sup>e</sup>, tués vaillamment au milieu de leurs soldats. Le général de Saint-Pol et le commandant de Cornulier tombent, l'un après l'autre, mortellement frappés, sans avoir pu pénétrer dans l'ouvrage.

Une nouvelle attaque de la 2<sup>e</sup> brigade n'est pas plus heureuse ; son chef, le général de Marolles, atteint de plusieurs projectiles, y périt à son tour.

« La position de ma division, poursuit La Motte-Rouge, découverte sur son aile droite, prise de flanc et presque à revers par les feux du Petit Redan, devenait difficile ; les cartouches s'épuisaient. A une heure trois quarts, j'envoyais Miltzer prévenir le général Bosquet de l'état des choses et lui demander des munitions et du renfort.

« Quand Miltzer arriva dans la 6<sup>e</sup> parallèle, Bosquet venait d'être grièvement blessé par une bombe ; les médecins le pansaient. Dulac, le plus ancien divisionnaire des troupes combattantes, le remplaçait par ordre de Péliissier, qui, du Mamelon Vert, suivait toutes les péripéties de l'action. »

Pendant que La Motte-Rouge attendait du secours, il eut à repousser une attaque forcenée des Russes. Douze bataillons, conduits par le général-major Sabaschinski, débouchèrent du Petit Redan, se ruèrent sur la Courtine en longeant le parapet et parvinrent jusqu'à la grande batterie.

« Accueillis par le feu de mes hommes, ils s'arrêtèrent près de la coupure, les uns nous jetant des pierres par-dessus le parapet, les autres montant dessus pour tirer, à bout portant, sur les soldats entassés dans le fossé. En voyant cela, je me jetai au milieu des soldats, l'épée haute et mon képi au bout de mon épée. Ils m'accueillirent par le cri de : *Vive l'Empereur !* Et, sautant sur les crêtes du parapet, envahi par les Russes, ils les eurent bientôt rejetés dans le Petit Redan. La brigade de Pontevès, des grenadiers de la Garde, vint renforcer la 5<sup>e</sup> division. Le général et le colonel Blanchard, du 1<sup>er</sup> régiment, furent tués à leur arrivée à la Courtine, où la brigade prit position. »

Mellinet, la mâchoire brisée par un éclat d'obus, dut passer le commandement au colonel d'Alton, du 2<sup>e</sup> grenadiers.

« *Dans les grands dangers, dit La Motte-Rouge, la douleur se dompte vite ; l'énergie et le calme, qui sont l'apanage de l'homme de guerre, l'emportent, et le devoir est toujours là, dirigeant ses pensées et ses actions jusqu'à ce que sa mission soit accomplie !* »

Celle de Mac Mahon ne l'était pas encore. Comme on l'engageait à évacuer Malakoff, que l'on croyait miné :

— *J'y suis, j'y reste!* répondit-il simplement, et il y resta; ce ne fut pas sans peine!

Les réserves russes accouraient des casernes et du faubourg pour reprendre la redoute. Un combat furieux s'engagea à la gorge, dirigé par ces généraux russes qui, depuis si longtemps, rivalisaient avec les nôtres de vaillance chevaleresque, Khrouleff, Youférof, Lyssenko; tous trois y furent blessés. Leurs admirables soldats n'opérèrent leur retraite à une heure et demie que pour attendre du renfort derrière les retranchemens intérieurs.

Il en était venu aux Français: la brigade Vinoy, de la 1<sup>re</sup> division; la brigade Wimpfen, de la division Camou, deux bataillons de voltigeurs de la Garde, un de grenadiers. Mac Mahon attendait le retour offensif des Russes en réparant les brèches de la redoute, en consolidant la gorge et en répartissant les bons tireurs aux abords de l'enceinte circulaire.

A deux heures et demie, deux fortes colonnes russes, sous le commandement du lieutenant général de Martinau, marchaient, à la fois, sur la gorge de Malakoff et la batterie Gervais, qu'un bataillon, parti du Grand Redan, essayait de prendre à revers.

Mais les tirailleurs postés aux abords des ouvrages conquis firent subir aux Russes des pertes énormes. Après une tentative désespérée contre la gorge solidement réparée, Martinau eut le bras emporté par un boulet. Ses colonnes opérèrent leur retraite vers la ville, poursuivies par le feu meurtrier des canons du Mamelon Vert.

Ce qui restait des cinquante braves enfermés dans le réduit casematé de Malakoff consentit alors à mettre bas les armes; il était trois heures et demie.

La bataille était finie. Elle avait coûté 7551 hommes aux Français, 2447 aux Anglais, et 12000 aux Russes.

Vainqueurs et vaincus avaient la même part de gloire!

GÉNÉRAL HARDÿ DE PÉRINI.

---

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

ODÉON : *La Déserteuse*, comédie en quatre actes de MM. Brieux et Sigaux. —  
RENAISSANCE : *L'Escalade*, comédie en quatre actes et cinq tableaux de  
M. Maurice Donnay. — VAUDEVILLE : *Maman Colibri*, comédie en quatre  
actes de M. Henry Bataille.

Si la comédie larmoyante était bannie de toutes les scènes, elle trouverait un asile à l'Odéon. La pièce de MM. Brieux et Sigaux est un bon spécimen de ce genre qui a une tradition, et qui ne peut manquer d'être fondé en nature, puisque, après plus d'un siècle et demi, il n'a pas complètement cessé de plaire et conserve une sorte de charme suranné. D'un bout à l'autre de *la Déserteuse*, s'entendent des sanglots mal étouffés et des voix plaintives se font écho; toute la pièce est enveloppée d'une atmosphère mouillée; le dialogue, étranglé par l'émotion, est ponctué de soupirs et scandé de gémissemens. Des phrases se répondent : « Vous parlez de votre martyre, croyez-vous que je ne sois pas au supplice ? » — « Si tu savais ce que je souffre ! — Et moi ! etc. » On se lamente, et aussi on discute, on disserte, on philosophe. C'est le genre moral, qui n'est pas nécessairement le genre ennuyeux.

L'auteur ici n'a pas le choix de son milieu. La comédie larmoyante est bourgeoise par essence et par définition, bourgeoise dans l'âme et bourgeoise des pieds à la tête. C'est un signe d'aristocratie que de savoir contenir son émotion : les gens du commun ont le cœur sur la main et pleurent devant tout le monde. MM. Brieux et Sigaux nous introduisent chez des bourgeois de province. M. Forjot est éditeur de musique et marchand de pianos à Nantes : c'est un commerçant, que ses affaires mettent en rapports avec des artistes; de là viendront tous ses malheurs, car nous savons, depuis le temps des romantiques,

qu'art et bourgeoisie sont incompatibles. M<sup>me</sup> Gabrielle Forjot, qui a une belle voix, chante dans les concerts de charité. Elle a pour professeur de chant un certain Rametty, dont elle commence par être l'élève pour finir par devenir la maîtresse. La malchance veut qu'elle interprète, devant un compositeur célèbre, un morceau d'opéra. Grisée par les complimens du « Maître, » tentée par l'occasion, et surtout travaillée par un secret et impérieux instinct de cabotinage, elle se sauve avec Rametty et, quittant mari et fille, déserte le foyer conjugal. Cependant que la « déserteuse » court le monde, Forjot reste entre sa fille Pascaline et l'institutrice de celle-ci, M<sup>lle</sup> Hélène. Cette dernière est une personne douce, modeste, prudente, économe : elle a toutes les qualités bourgeoises dont l'épouse fugitive était si complètement dépourvue ; et c'est pourquoi, peu à peu, sans l'avoir voulu, elle se trouve installée dans la place laissée libre, et devient M<sup>me</sup> Forjot.

Nous sommes ainsi, dès le début, jetés en plein drame de famille. Nous y resterons. Car, si elle a déserté son foyer, la première M<sup>me</sup> Forjot ne l'a pas oublié. Forjot a quitté Nantes, a pris un appartement à Paris ; il espère y vivre tranquille entre sa nouvelle femme et sa fille. C'est compter sans Gabrielle. Tout allait à souhait, tant qu'elle a parcouru le Nouveau Monde. Mais le Nouveau Monde, on en revient ; et c'est parfois bien malheureux. Diverses raisons poussent Gabrielle à franchir le seuil de cet intérieur qui devrait être le sien : nostalgie, curiosité, désir de troubler la paix d'autrui et même besoin maternel de revoir sa fille Pascaline. Celle-ci, qui ignore les raisons véritables du départ de sa mère, et qu'une tendresse instinctive ramène vers cette mère affectueuse et câline, éprouve une espèce d'hostilité grandissante contre la seconde femme de son père, l'institutrice qui s'est fait épouser, l'intrigante et l'intruse. De là une cause permanente de mésintelligence, des luttes sourdes, des débats intimes et des déchiremens. Pascaline poursuit de ses méchancetés sournoises d'ingénue sa belle-mère. Une grande scène où elles se parlent à cœur ouvert, semble les avoir réconciliées ; ce n'est qu'une trêve ; le désaccord subsiste, malaise chronique qui ne peut manquer d'aboutir à un éclat : Pascaline, à son tour, se sauve de chez le pauvre M. Forjot, et se réfugie chez sa mère.

Seulement, ce n'est pas un lieu de refuge très convenable pour une jeune fille que la maison de la première M<sup>me</sup> Forjot, devenue, après une brève et orageuse odyssee, directrice de tournées théâtrales. Afin de divertir nos yeux et de détendre quelque peu notre esprit, on a donné pour décor au troisième acte le bureau de l'agence des tour-

nées Gabrielle de Ruys. Nous'y voyons défilér une série de pauvres hères, le peuple misérable des comédiens sans engagement, cependant que des pièces voisines, occupées aux répétitions, chaque porte entr'ouverte laisse passer des bouffées de musiquette ou des bribes de tirades. Mais en vérité, qu'est-ce qu'une jeune fille viendrait faire dans cette galère, où, par un châtement de la destinée, la déserteuse rame péniblement en compagnie de son amant?

Aussi au dernier acte, Pascaline revient-elle chez Forjot. Elle y est en quelque sorte ramenée par sa mère, qui désarme, s'humilie, et s'engage à ne plus troubler, elle, la coupable, le calme de ces honnêtes gens. Au surplus, elle va, elle aussi, se remarier. Elle épouse Rametty. C'est l'éloignement définitif. On devient tout à fait des étrangers : on cesse d'être des ennemis. Ainsi va cette pièce, non certes du mouvement le plus rapide, mais tout de même d'une bonne allure. Les auteurs ont fait en sorte de traiter toutes les scènes imposées par la logique des faits; ils ont mis tour à tour en présence la fille et la mère, la fille et l'institutrice, les deux rivales, le père et ses deux femmes, etc. ; ils leur ont fait dire exactement ce qu'ils avaient à dire : tout ce monde s'explique copieusement. Et c'est un trait de ce genre de théâtre qu'on y est d'une belle intrépidité discoureuse.

Ce qui caractérise encore la comédie larmoyante, c'est que tous les personnages y sont horriblement à plaindre. Le pauvre M. Forjot a commencé par souffrir du fait de la première M<sup>me</sup> Forjot, qui le trompait, et dont il feignait d'ignorer l'infidélité, pour éviter le scandale et ménager l'honneur du nom; il se remarie, et la seconde M<sup>me</sup> Forjot est une personne irréprochable; mais sa mauvaise chance veille et, cette fois, c'est sa fille qui le quitte. L'infortunée Hélène, l'institutrice devenue M<sup>me</sup> Forjot seconde, est de ces êtres qui, si loin qu'ils remontent dans leurs souvenirs, ne se rappellent pas qu'ils aient jamais été heureux. Orpheline, sans ressources, elle a dû accepter pour vivre une demi-domesticité. Quand elle a pu croire qu'elle avait enfin un foyer, une famille, ç'a été pour s'entendre adresser les reproches les plus cruels et les plus immérités. On l'accuse d'avoir agi par intérêt, et d'avoir habilement manœuvré avec ses airs modestes et ses yeux baissés. Si on peut dire! Quant à la déplorable Pascaline, placée entre ces deux femmes, qui l'une et l'autre ont pareillement des titres à son amour et à sa rancune, à sa reconnaissance et à ses reproches, elle est abominablement tirillée, torturée, suppliciée. Mais croyez-vous par hasard que la « déserteuse » ait trouvé le bonheur dans la faute? Déclassée, elle mène une vie d'expédiens dans une dé-

très morale et une humiliation dont elle a conscience. Cette femme a fait beaucoup de mal ; pourtant on n'éprouve contre elle ni colère ni indignation ; ce n'est pas une méchante femme. Elle ne l'est pas, elle ne peut pas l'être ; car, dans la comédie larmoyante il n'y a pas de méchants. C'est une bergerie, un peu sombre, un peu triste, mais une bergerie sans loups. La conception de ce genre de théâtre procède d'une vue optimiste de la nature humaine. Elle est contemporaine du règne de la sensiblerie, et cela ne date pas d'hier. Les deux choses se tiennent. Il est bien certain en effet que si les hommes sont bons, tous bons, irrémédiablement bons, il faut les plaindre et verser sur leurs erreurs des larmes abondantes : il n'y a pas moyen de se fâcher.

Une autre raison fait que nous oublions de récriminer contre cette femme coupable ; et nous touchons ici à ce qu'il y a de plus curieux dans cette pièce et qui lui prête une portée morale. Notez-le en effet : les auteurs ont, en quelque manière, pris parti pour la déserteuse, et ils lui ont, dans la mesure du possible, donné raison. C'est un résultat de l'espèce de défaveur où presque tous les auteurs de théâtre tiennent aujourd'hui le divorce. Je me hâte de dire que de cette attitude des auteurs dramatiques contre le divorce, je n'ai garde de tirer des conclusions plus graves qu'il ne faut. On aurait tort d'y voir l'expression d'un mouvement d'opinion, comme on a eu tort jadis de prétendre que l'opinion réclamait le divorce parce qu'il avait fourni à Dumas et Augier de bons sujets de pièces. Les auteurs dramatiques ont jadis fait des pièces où l'on a pu puiser des argumens en faveur du divorce ; ils en font aujourd'hui d'où l'on tirerait des argumens non moins formels contre la même institution. C'est que leur métier consiste à dégager de toutes les formes de l'organisation sociale la somme de drame qu'elles contiennent ; et il n'y a pas de doute que, sous la loi du mariage indissoluble ou sous celle du divorce, il n'y ait une large part laissée à la misère et à la souffrance. Ils empruntent leurs sujets à la société qu'ils ont sous les yeux, et la peignent dans son rapport avec les institutions qui y sont en vigueur. Ce n'est pas leur faute, si on se méprend sur la portée de leurs études, et si le législateur s'inspire parfois de leurs doléances, sans réfléchir qu'une fois satisfaction obtenue, ils continueront de se plaindre, quoique pour des raisons opposées, et recommenceront à faire campagne, quoiqu'en sens contraire : ils y sont bien forcés, puisque sans cela il n'y aurait plus de pièces. Toujours est-il que, dans le théâtre de 1860, on n'aurait pas eu assez d'anathèmes pour les lancer contre l'épouse coupable qui, par sa fuite, a brisé la vie d'un honnête homme, sans qu'il puisse se refaire un

foyer et reconstruire son bonheur. Maintenant au contraire, à qui serions-nous près d'en vouloir? C'est à cette vertueuse Hélène, la seconde femme de Forjot. C'est elle qui, en prenant la place de la déserteuse, a fait de l'irréparable, et définitivement séparé ceux qui devaient être unis. C'est elle qui, par sa seule présence, rend impossible un retour de la fugitive, et impraticable ce meilleur remède aux erreurs humaines : le pardon. Si indélébile est le caractère imprimé par le mariage, que l'épouse, même divorcée, reste l'épouse. Même aux yeux de celle qui l'a remplacée, Gabrielle est toujours M<sup>me</sup> Forjot. Et elle est la mère. Quant à la seconde femme, en dépit de son rôle de consolatrice et de réparatrice, c'est elle qui nous paraît être dans une situation fautive et dans une posture fâcheuse.

Cette pièce touche donc à des questions graves et bien d'aujourd'hui; d'où vient pourtant qu'avec tout son pathétique, elle nous remue médiocrement et qu'à aucun moment, nous ne soyons, comme on dit, pris par les entrailles? La raison principale en est que l'intérêt est trop dispersé. On nous apitoie sur tous les personnages à la fois; c'est nous apitoyer sur trop de gens; c'est demander à notre sensibilité de trop généreuses effusions; nous n'avons pas le cœur si large. Les auteurs ont manqué de parti pris : ils n'ont pas su donner l'unité à leur drame, un centre à l'action. Il faut, au théâtre, que l'intérêt se concentre sur un personnage, héros ou victime, auquel on nous ramène sans cesse et par rapport à qui tout le drame est ordonné. Que la déserteuse fût elle-même le personnage central, nous n'eussions pas mieux demandé; mais, depuis le deuxième acte, elle passe au second plan. D'ailleurs son rôle est dessiné de façon assez inconsistante, et son caractère reste énigmatique. Est-elle repentante? Est-elle endurcie? A-t-elle regret du passé? Ou joue-t-elle la comédie de l'attendrissement? A-t-elle jamais eu sérieusement l'intention de reconquérir sa fille? Autant de points mal précisés. Il eût été possible de fixer toute notre attention sur le sort fait à Pascaline par le départ de sa mère et le remariage de son père, de montrer que les parens commettent des folies, et ce sont les enfans qui les paient. On l'a dit maintes fois; mais ce sont de ces vérités qu'on ne saurait trop répéter, ni illustrer par de trop saisissans exemples. Il eût été pareillement possible de donner toute l'importance au rôle d'Hélène, et de l'amener, malgré toute sa bonne volonté et tous ses mérites, à être vaincue par la force des choses. Elle a été dupe d'un mirage. Au moment où elle s'est trouvée en présence d'un homme malheureux et d'une fille abandonnée, elle n'a écouté que sa charité et elle a cru possible de

remplacer pour l'un et pour l'autre l'absente. Elle a cru qu'en occupant la place laissée vide dans la famille, elle ne prenait la place de personne; c'était une erreur; et toutes les forces irréductibles de la famille, qui subsistent quand même, se sont liguées contre elle. Infortune de la fille, de la seconde femme, de l'épouse coupable, toutes situations dont chacune pouvait, à elle seule, commander tout le drame. Juxtaposées sur le même plan, elles se nuisent l'une à l'autre.

Il y a de même une certaine indécision et mollesse de composition: où va le drame, vers quel dénouement il s'oriente, on ne le sait pas au juste; et les auteurs n'ont pas marqué d'un trait assez volontaire leur dessein qui était, je pense, de mettre la scène du drame dans le cœur de Pascaline, de nous faire assister à la lutte des deux influences qui se le disputent, pour aboutir à la victoire du bon génie sur le génie malfaisant. Ajoutez une certaine monotonie, des scènes qui se répètent, un dialogue parfois traînant, une teinte uniformément tenue dans les gris: le tout formant une œuvre extrêmement honorable.

*La Déserteuse* est bien jouée par M. Gémier, un Forjot tout plein de franchise et de cordialité, par M<sup>lle</sup> Marcilly, qui a de l'élégance et de l'entrain dans le rôle de Gabrielle Forjot, la déserteuse, par M<sup>lle</sup> Jeanne Even qui s'est tirée à son honneur du rôle assez ingrat de l'institutrice épousée, par M<sup>lle</sup> Sylvie, un peu gênée, semble-t-il, dans le rôle de Pascaline, mais qui reste une des plus brillantes étoiles de la jeune troupe. M. Albert Lambert n'a qu'une scène: il y est admirable. C'est au troisième acte, dans le bureau de l'agence des tournées Gabrielle de Ruys. Il vient se présenter pour l'emploi de père noble. Il s'y rencontre avec Pascaline qu'il prend pour une ingénue de théâtre, s'émeut en la voyant pleurer, la met en garde contre les dangers de la carrière, lui en révèle les misères, et lui donne sa bénédiction. Silhouette grandiose de Delobelle attendri!

De l'Odéon à la Renaissance, il y a loin; et de *la Déserteuse* à *l'Escalade* la transition n'est pas ménagée. C'est ici le dernier ouvrage de M. Donnay, ce n'est peut-être pas le meilleur; il est quand même agréable et on y trouve toutes les qualités et tous les défauts de cet auteur au talent facile. M. Donnay a une manière, qu'il est fondé à trouver bonne, puisqu'elle lui a presque toujours réussi. Elle consiste à prendre un sujet, à l'indiquer au public, et, chaque fois que se présente l'occasion de le traiter, à parler d'autre chose.

Ici, par exemple, il semble bien que M. Donnay nous invite à



écouter l'histoire du mariage d'un homme d'étude avec une mondaine. Comment, par quel enchaînement de circonstances, par quel jeu d'illusions ces deux êtres sont-ils amenés à commettre cette folie qui sera le malheur de toute leur vie? Qu'est-ce qui a pu les attirer l'un vers l'autre et leur faire croire qu'ils s'aimaient? C'est un cas autour duquel on pouvait faire courir de fines études de sentiment. Et rien n'empêchait que nous ne prissions intérêt à ces deux honnêtes gens qui s'en vont allégrement se mettre l'un à l'autre la corde au cou. Car il faudra voir, la lune de miel passée, le joli ménage!

Voici un homme qui n'est plus tout jeune, puisqu'il est célèbre; il a, jusqu'à présent, vécu dans ses livres et dans ses expériences scientifiques; il s'est confiné dans son laboratoire: il s'est gardé de toutes les tentations et de toutes les distractions; il a jalousement défendu son travail. Il a d'autant plus horreur du monde qu'il s'y sait gauche et gêné. Il craint la femme. Il a, au demeurant, des théories très catégoriques sur l'amour, qu'il considère comme une maladie et contre lequel il a imaginé tout un système de prophylaxie. A l'abri, derrière ses murailles de papier imprimé, il se croit bien tranquille. Or, au premier sourire d'une femme élégante et qui lui arrive avec le prestige de ces mondanités si redoutées, il en perd la tête et devient follement amoureux. Est-ce la soudaine et complète déroute de tous ses principes d'antan? Essaiera-t-il quelque résistance? Subira-t-il en maugréant, comme un autre Alceste, la grâce de cette autre Célimène? Aura-t-il dans son affolement des lueurs de bon sens, et fera-t-il quelque effort pour se ressaisir? Rien ne l'avertira-t-il qu'il marche à sa perte; et est-il donc vrai que, quand nous courons à une sottise, nulle voix ne s'élève pour nous crier gare?

Voici d'autre part une femme qui a vécu au milieu de tous les rites de la vie élégante. Qu'elle attire chez elle un savant illustre, afin de l'exhiber à ses invités et d'orner son salon de cette curiosité, rien de plus ordinaire. Mais qu'elle se prenne de goût pour ce savant, cela devient plus étonnant. Le snobisme a pu faire les premiers frais. Mais le snobisme a-t-il une vertu si grande, qu'il puisse se changer en un sentiment tout voisin de l'amour? En y songeant, nous trouvons que ce n'est pas si invraisemblable. L'admiration est, dit-on, un des chemins par où l'amour s'insinue. En comparant cet homme aux oisifs dont elle a été jusqu'ici entourée, une femme, qui n'est pas sottise, peut juger qu'il y a une différence énorme et tout à l'avantage du savant. Elle peut être flattée d'avoir été distinguée par cet homme supérieur, fière d'avoir apprivoisé cet ours. Et c'est ainsi qu'on

s'abuse soi-même. Chacun des deux amoureux a été séduit par ce qu'il devine chez l'autre de nouveau pour lui, d'inconnu et de mystérieux : il n'a pas aperçu les différences profondes, irrémédiables, qui les séparent, différences de nature, d'éducation, de milieu, que rien ne comblera. Ce sujet de comédie en vaut un autre. Nous nous préparons volontiers à suivre cette progression de sentimens, nous faisons déjà crédit à l'auteur qui entreprend d'en démêler pour nous les subtilités ; nous nous promettons de ce marivaudage entre amoureux sur le retour une sorte de plaisir sérieux. Mais nous en serons pour nos frais d'imagination psychologique. M. Donnay négligera de nous informer du travail intérieur qui se fait chez ses personnages. Il est entendu qu'entre le physiologiste Soindres et M<sup>me</sup> de Gerberoy, il se passe quelque chose ; il y a un petit roman qui finira par un mariage. Mais on nous laisse libres de nous le représenter à notre guise ; et toute la pièce est remplie d'épisodes qui n'ont avec ce roman presque pas de rapport.

Le premier acte est consacré en grande partie à nous initier aux expériences de psycho-physiologie qui ont fait la célébrité de Soindres. On introduit dans le laboratoire deux petites ouvrières. Il paraît que ces pauvres petites avaient voulu se périr. Soindres les a repêchées dans la Seine. Il a trouvé en elles d'excellens « sujets. » Elles viennent, on les fait écrire sous la dictée ; cela permet à Soindres et à ses aides d'établir des comparaisons, des progressions, des courbes, des graphiques. Nous ne comprenons rien aux expériences de Soindres et nous avons quelque idée que nous n'y perdons guère. Ce savant nous a tout l'air d'un maniaque. Cependant une femme très riche, très élégante, veuve et qui a été malheureuse en ménage, M<sup>me</sup> de Gerberoy, a demandé à visiter le laboratoire. Le frère de cette dame, un certain M. du Bois du Gant est justement l'ami du physiologiste : il lui amène la belle visiteuse. Elle inspecte les instrumens, regarde au mur des photographies de philosophes et des photographies d'assassins et, comme les petites ouvrières, brouille un peu les uns avec les autres. Soindres s'amuse à la mystifier. Ce n'est pas de très bon goût ; mais on fait ce qu'on peut ; et Soindres n'est distingué que dans le domaine de la psycho-physiologie. Nul doute qu'en descendant l'escalier, M<sup>me</sup> de Gerberoy ne songe à part elle : « Voilà un homme qui est peut-être très savant ; en tout cas, il est joliment mal élevé. »

Au second acte, nous apprenons que Soindres est devenu l'hôte assidu de la maison de M<sup>me</sup> de Gerberoy. Cela n'a pas dû se faire du jour au lendemain ; nous aurions aimé à voir le sauvage se prenant

peu à peu au piège mondain. Mais il n'y a pas de place pour ce genre de développemens dans cet acte entièrement rempli par deux scènes dont chacune est d'ailleurs en soi fort divertissante. Une modiste rapporte un chapeau. Elle est terriblement en retard. Et comme on lui demande la cause de ce retard invraisemblable, elle explique qu'elle aime, qu'elle est toute à cet amour pour un homme qui ne fait pas attention à elle, et qu'elle est très malheureuse. L'autre scène est celle de la visite d'un fâcheux, M. de Galbrun. Tandis que Soindres faisait à M<sup>me</sup> de Gerberoy sa visite quotidienne, on annonce M. de Galbrun. Celui-ci est un homme du monde. Sa conversation est moins fournie d'idées générales que de commérages. Il faut, pour lui en savoir mauvais gré, n'être jamais sorti d'un cabinet de travail. C'est le cas de notre physiologiste. Aussi, dans son coin, Alceste, je veux dire Soindres, enrage. Par son attitude boudeuse et la rudesse de ses réparties, il fait sentir à M. de Galbrun qu'il est mal tombé et qu'il trouble un tête-à-tête. Ce savant est décidément fort incommode. M<sup>me</sup> de Gerberoy ne peut s'empêcher de lui en faire l'observation : il répond en jurant qu'il ne mettra plus les pieds chez elle.

Deux mois se passent. Soindres et M<sup>me</sup> de Gerberoy se retrouvent en séjour à la campagne dans la propriété de M. du Bois du Gant. Dans le parc, les invités causent joyeusement de choses indifférentes. C'est ici une moitié d'acte, un tableau assez court et assez vide. Nous apprenons cependant deux détails de quelque importance : l'un, c'est que le temps est orageux ; l'autre, c'est que Soindres s'occupe avec affectation d'une M<sup>lle</sup> Motreff, s'égare ostensiblement avec elle dans les allées les plus étroites, et qu'en se livrant, sous les yeux de M<sup>me</sup> de Gerberoy, à ce manège classique, il a son idée. Qui eût chez ce physiologiste deviné ce roué ?

Mais Soindres nous réserve bien d'autres surprises. C'est la nuit, une chaude nuit d'été, et nous savons qu'il y a de l'orage. M<sup>me</sup> de Gerberoy a eu l'imprudence de laisser sa fenêtre ouverte. Quelqu'un applique une échelle à son balcon ; en haut de l'échelle une tête apparaît : la tête de Soindres ! Et voilà expliqué ce titre de l'*Escalade*. Entre ce Roméo quadragénaire et cette Juliette veuve, nous allons assister à un grand duo d'amour : reproches, aveux, prières, promesses, toutes les phrases de roman et toutes les banalités coutumières. Mais l'orage et le tête-à-tête changent bien des choses. Cependant l'alouette chante, le jour reparait, un jardinier qui passe enlève l'échelle. M<sup>me</sup> de Gerberoy n'a plus qu'un moyen de sauver sa réputation compromise, c'est de s'appeler désormais M<sup>me</sup> Soindres.

La pièce pourrait finir là. Elle peut aussi continuer. Le dernier acte presque tout entier va être consacré à rechercher qui peut bien être le Roméo de l'échelle. L'enquête, comme toute enquête méthodiquement menée, s'égaré. On soupçonne que l'héroïne de cette aventure nocturne pourrait bien être une vieille folle de générale, et qu'elle a pu jeter son dévolu sur le jeune Du Bois du Gant, un garçon qui prépare son baccalauréat! Quiproquo. Interrogatoire du collégien qui peut fournir un alibi des plus satisfaisants, ayant passé sa nuit chez une fille à Trouville; ce pour quoi son père l'embrasse, sans qu'on puisse deviner ce qui provoque cette violente explosion de tendresse paternelle. Il y a encore une petite crise de nerfs de M<sup>lle</sup> Motreff, avec qui Soindres s'est si mal conduit! Car la conduite de Soindres, d'un bout à l'autre de la pièce, est quelque chose d'inqualifiable. et nous n'avons sur le compte de ce savant-là aucune espèce de doute : son éducation, laisse totalement à désirer. Puis M<sup>me</sup> de Gerberoy nous fait part de son prochain mariage avec le physiologiste Soindres.

La pièce pourrait continuer : elle finit là. Il va sans dire qu'elle ne prête guère à la discussion, si, dans ses parties les plus agréables, elle échappe souvent à l'analyse. Mais on l'écoute sans ennui, surtout sans fatigue. C'est un conte bleu, un peu lourd.

L'*Escalade* est jouée à ravir. M. Guitry est excellent dans ces rôles d'amoureux un peu mûrs et de soupirans empruntés. Vibrante, nerveuse, passionnée, inquiète, M<sup>lle</sup> Brandès est aujourd'hui la seule comédienne qui sache faire passer dans la salle ce certain frisson-là. M. Guy est délicieux de bonhomie dans un rôle accessoire de savant amateur; M<sup>lle</sup> Darcourt d'une cocasserie impayable dans le rôle d'une vieille générale un peu timbrée; M. Coquet très amusant dans le rôle de Galbrun.

Le théâtre de la Renaissance, et ce n'est pas un mince éloge, a réussi à se créer un répertoire. La pièce est de M. Capus ou de M. Donnay; elle est de M. Donnay ou de M. Capus; elle s'appelle la *Châtelaine*, l'*Adversaire*, l'*Escalade*, peu importe, et de l'une à l'autre il n'y a pas tant de différence qu'on ne puisse les confondre. Le sujet y est mince, l'intrigue légère, l'esprit facile, la sentimentalité convenue; et tout passe à la faveur d'une interprétation remarquable. Cela est d'ailleurs honnête, aimable, souriant. C'est l'ancien genre du Gymnase, rafraîchi et modernisé.

J'espère vivement qu'avant d'écrire sa pièce *Maman Colibri*, M. Henry Bataille s'est posé la question suivante : « Que pourrai-je

inventer pour être bien sûr de désobliger mon public et de le mettre à la gêne? J'ai déjà porté à la scène des sujets étranges, bizarres, biscornus; je ne puis manquer de trouver cette fois un cas tout à fait déplaisant, une situation parfaitement insupportable.. » En admettant que telle ait bien été son intention, on ne peut que le féliciter : il a pleinement réussi. Les auteurs dramatiques n'ont guère ménagé nos susceptibilités en ces derniers temps. Ils nous ont donné des pièces brutales, choquantes, révoltantes : nous avons eu rarement à subir un spectacle aussi pénible que celui de ces quatre actes.

Si c'est bien une gageure que M. Bataille s'est proposé de tenir, et si délibérément il s'est amusé à nous scandaliser, il n'y a que de minimal : il a dans cette regrettable entreprise fait preuve de talent; on peut donc espérer que, content de son succès, il emploiera mieux une autre fois les dons que jusqu'ici il a gâchés. Ce qui serait fâcheux, ce serait qu'il ne l'eût pas fait exprès. Mais nous ne voulons pas croire qu'il subisse malgré lui une sorte d'obsession, de hantise, de préoccupation morbide qui irait en s'exaspérant.

Maman Colibri est une dame d'une quarantaine d'années, exactement trente-neuf. Les jeunes gens de son entourage l'ont surnommée ainsi à cause de l'agitation perpétuelle, qui lui est, paraît-il, commune avec l'oiseau qui porte ce nom. Elle a des fils, dont un grand garçon qui va se marier. Confidente de ses fredaines, quand elle sort à son bras, elle se réjouit, parce qu'elle a l'air d'être en bonne fortune. Nous n'apprécions pas beaucoup ce genre de satisfaction chez une mère. Elle est pareillement la camarade des amis de ses fils, joue au tennis, fume et plaisante avec eux. Tout cela marque mal, et c'est pourquoi nous sommes désagréablement impressionnés, mais nous ne sommes nullement surpris, quand nous apprenons qu'un de ces gamins, Georget, est son amant. L'auteur n'a pas manqué de ménager un tête-à-tête à Georget et à Maman Colibri et de mettre dans leur bouche des propos qui soulignent tout ce qu'il peut y avoir de vilain dans l'intimité de cette matrone et de cet éphèbe. Par malheur le fils surprend sa mère et son ami dans une attitude embarrassée qui ne lui laisse aucun doute.

Au second acte, le fils, qui méditait de se battre en duel sous un prétexte quelconque avec son ami, est amené, provoqué par sa mère, à s'expliquer devant elle, à lui déclarer qu'il sait tout. Elle rougit, elle a honte, elle s'humilie. Survient le mari. Il a des soupçons. Une conversation avec son fils, et dans laquelle il jette le nom de Georget, achève de l'éclairer. Alors, entre cette femme, ce mari, ce fils, a lieu

une scène atroce, contre nature, où, mise en demeure de choisir, la quadragénaire énamourée sacrifie réputation, famille et tout enfin, à la folie sensuelle dont elle est dévorée. Cette fois, l'atrocité du spectacle en cache presque l'indécence. Avec un parti pris de brutalité, mais aussi avec une incontestable vigueur, l'auteur a mis en présence les personnages essentiels du drame : il leur a prêté un dialogue âpre, direct, des propos impitoyables. Sans nous laisser respirer, dans une hâte fébrile, avec une volonté de ne rien nous épargner, il a entassé les scènes cruelles, accumulé l'horreur. Nous restons haletans, épuisés, écœurés, brisés.

Maintenant, du reste, l'auteur a donné tout son effort : la pièce ne fait plus que se traîner, et les deux actes qui suivent sont aussi bien inexistantes. Nous voici d'abord à Alger où maman Colibri a suivi le jeune Georget qui fait son service militaire. Elle s'est installée avec lui dans une villa dont elle a fait un nid d'amour. Mais ce conscrit est déjà fatigué de sa vieille maîtresse. Celle-ci ne se cramponnera pas. Et maintenant qu'elle a rompu avec son amant, elle ne voit pas d'obstacle à revenir chez son fils et sa belle-fille, un peu gênés d'abord par ce retour inattendu, mais chez qui enfin elle s'installe, pour y tenir l'emploi de grand'mère vénérable. Toute cette fin est l'in vraisemblance, la convention et l'ennui mêmes.

Telle est cette pièce à intrigue pénible, au dialogue le plus souvent compliqué et maniéré. La recherche de la sensation rare s'y mêle au désir d'étonner. C'est une combinaison du sombre naturalisme du Théâtre-Libre de jadis avec les raffinemens maladroits de nos esthètes : le genre brutal amalgamé avec le genre décadent. Il reste que l'écrivain qui a mis à la scène le second acte de *Maman Colibri* pourra devenir un auteur dramatique.

Le rôle de Maman Colibri est tenu par une interprète qui semble choisie à souhait : agitée, affectée, bredouillante, irritante, M<sup>me</sup> Berthe Bady a trouvé par instans des effets d'une rare intensité dramatique. M. Lérand, dans le rôle du mari, est excellent de tenue et de dignité triste. M. Gauthier a composé avec beaucoup de tact et de justesse le rôle difficile du fils.

RENÉ DOUMIC.

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## DEUX ROMANS ANGLAIS

---

*John Chilcote, M. P.*, par M<sup>me</sup> Katherine Cecil Thurston ; *The Prodigal Son*, par M. Hall Caine; 2 vol., Londres, 1904.

Deux romans nouveaux se partagent, en ce moment, la faveur du public anglais : *John Chilcote, député*, par M<sup>me</sup> Thurston, et *l'Enfant prodigue*, par M. Hall Caine. Publié d'abord dans une revue, puis dans le plus répandu des journaux quotidiens, *John Chilcote* était célèbre déjà avant de paraître en volume : il l'est bien davantage encore à présent, et chacune de ses éditions s'épuise sitôt imprimée, et tous les critiques s'accordent à reconnaître que rarement succès a été plus légitime. Quant à *l'Enfant prodigue*, — dont on nous annonce qu'il va être traduit bientôt dans toutes les langues du globe, — je ne serais pas étonné qu'il eût trouvé déjà plus d'acheteurs dans son pays, que l'ouvrage précédent de M. Hall Caine, *la Ville éternelle*, qui passe pourtant pour être, de tous les romans anglais, celui qui s'est le mieux vendu jusqu'ici. J'ajouterai que, certes, les deux romans ne doivent leur merveilleuse fortune ni à la beauté de leur style, ni à l'excellence de leurs qualités d'observation ou de fantaisie. L'auteur de *John Chilcote* écrit platement et prétentieusement ; ses peintures sont d'une banalité parfaite ; ses personnages, vagues et sans vie, simplement empruntés au répertoire traditionnel des héros de roman, n'intéressent que par le rôle qu'ils jouent dans l'action du récit. Et, bien que M. Hall Caine soit à coup sûr un conteur infiniment plus habile, quoiqu'il ait

même mis autrefois, dans ses premiers livres, d'agréables descriptions et quelques caractères vigoureusement dessinés (1), on sent qu'il s'est désormais tout à fait dégagé de son ancien souci de sacrifier à la « littérature. » Tout l'attrait, tout le mérite des deux romans ne tiennent qu'à leur sujet, à l'invention de l'intrigue principale et des épisodes qui s'y entremêlent; et je me bornerai donc à exposer les deux sujets aussi fidèlement que possible, laissant au lecteur le soin d'en apprécier l'intérêt et la nouveauté.

John Chilcote est un jeune député conservateur à la Chambre des communes. Riche, beau, éloquent et spirituel, marié à une femme charmante, il a malheureusement un vice dont aucun effort ne parvient plus à le délivrer : le pauvre garçon est morphinomane. Si bien que, sous l'influence toujours plus déprimante de la morphine, il en est venu à craindre et à détester toutes les obligations de sa vie. Les séances du Parlement, les dîners et soirées où il se trouve forcé d'assister, l'administration de sa fortune et les intérêts de ses électeurs, tout cela lui pèse plus lourdement de jour en jour, sans qu'il ait le courage d'y renoncer, une fois pour toutes, et de reprendre sa liberté. Or voici que, un soir, en revenant de la Chambre, il rencontre sur son chemin un homme misérablement vêtu qui, par un hasard tout à fait étrange, lui ressemble, et non point comme peuvent se ressembler deux frères jumeaux, mais trait pour trait, comme un autre lui-même, avec une identité absolue de figure, de taille, de voix et d'accent, de port, d'expression, d'habitudes extérieures. Ce personnage lui dit son nom, John Loder, lui donne l'adresse du taudis qu'il habite, et lui raconte sa désolante histoire : né d'une bonne famille, la ruine de ses parens l'a contraint à quitter l'Angleterre sans avoir pu achever ses études à l'université; maintenant, de retour à Londres après une longue absence, ne connaissant personne, n'ayant point l'audace nécessaire pour se pousser dans le monde, et d'âme trop fière toutefois pour s'abaisser à mendier, il vit d'obscures besognes maigrement payées. Et les deux hommes se séparent, après cette rencontre d'un instant; mais quand ensuite Chilcote se retrouve aux prises avec les exigences de sa situation, — c'est-à-dire quand il est forcé de donner des ordres à ses domestiques, de diriger le travail de son secrétaire, d'accompagner sa femme de salon en salon, de suivre les débats de la Chambre des communes, — sans cesse la

(1) J'ai rendu compte de l'un de ces romans de M. Hall Caine, dans la *Revue* du 15 octobre 1897.



tentation se fait plus impérieuse, en lui, de profiter de sa ressemblance avec John Loder pour échapper à une contrainte décidément au-dessus de ses forces. Enfin il cède à la tentation. Il se rend chez Loder, s'ouvre à lui de ses angoisses, et lui demande, moyennant une grosse somme, de le remplacer pendant quelques jours : de le remplacer en toute façon, dans sa maison, à la Chambre, dans le monde, tandis que lui-même, Chilcote, enfermé dans le galetas de son remplaçant, pourra s'adonner aux délices de sa chère morphine.

Vêtu de l'élégant costume de Chilcote, Loder, non sans un peu d'alarme, fait son entrée dans la maison du député. Ni la femme de chambre, ni le secrétaire, ne s'aperçoivent de la substitution ; et pas davantage ne s'en aperçoit la jeune femme de Chilcote, lorsque, rentrant chez elle après avoir diné chez le *leader* du parti conservateur, elle vient dire à son mari que, malgré tout, le parti continue à compter sur lui. Tout au plus éprouve-t-elle une agréable surprise lorsque le faux Chilcote, au lieu de la congédier, la remercie de l'intérêt qu'elle veut bien lui garder, et lui promet de penser à ce qu'elle vient de lui dire. Le lendemain, Loder s'acquitte le plus heureusement du monde de toutes les obligations de son nouveau rôle : il reçoit les visites des électeurs, travaille avec le secrétaire au règlement des affaires courantes, va déjeuner avec le *leader* et d'autres députés du parti, s'entretient longuement avec la délicieuse Eve Chilcote, qu'il s'est mis à aimer dès le premier regard, et qui, elle-même, émerveillée du changement imprévu qu'elle découvre chez son mari, est déjà toute prête à lui rendre son ancien amour. Et des journées se passent ainsi, actives et heureuses, jusqu'à ce que, un soir, pendant une causerie avec Eve, à la minute même où celle-ci le supplie tendrement de persévérer dans sa conversion, Loder reçoit un télégramme de Chilcote, qui lui annonce qu'il est prêt à rentrer chez lui.

Il reprend donc son collier de misère, — ayant apparemment oublié la grosse somme d'argent qu'il a reçue, pour prix de sa « suppléance ; » — et Chilcote, de son côté, rentre en possession de son ancienne vie. Mais tous deux, maintenant, ayant goûté au bonheur qu'ils rêvaient, n'ont plus de pensée que pour le ressaisir. Et bientôt la substitution recommence ; et le remplaçant a fort à faire, cette fois, pour vaincre la mauvaise humeur d'Eve Chilcote, toute découragée d'avoir vu son mari retomber, d'un seul coup, dans la dégradation d'où elle se flattait de l'avoir tiré. Par bonheur, la déloyauté du gouvernement russe — il n'y a plus guère, aujourd'hui, un seul roman anglais qui n'use et n'abuse de ce postulat, — ne tarde pas à pourvoir

Loder d'une excellente occasion de se relever aux yeux de la jeune femme. On apprend en effet, un matin, que la Russie s'est permis d'envahir certain territoire d'Asie sur lequel l'Angleterre prétend avoir droit de protection. Le parti conservateur décide aussitôt d'attaquer le ministère libéral ; et c'est au faux Chilcote que revient l'honneur d'engager la lutte. Il parle, son discours produit une impression extraordinaire, la majorité ministérielle tombe à quelques voix ; Loder Chilcote devient le grand homme du jour ; et Eve lui tend les bras, et il est sur le point de s'y abandonner, lorsqu'un nouveau télégramme du véritable Chilcote le condamne, une fois encore, à restituer à un autre homme la gloire et la tendresse qu'il s'est gagnées sous son nom.

Mais, cette fois, l'interruption du beau rêve de Loder n'est plus que momentanée : cinq jours après ses brillans débuts à la Chambre des communes, il se retrouve installé de nouveau dans la maison de Chilcote, et de nouveau la jeune femme, ravie d'avoir retrouvé son mari tel qu'elle l'aime, lui fait part des grandes espérances qu'elle a conçues pour lui. Et comme le gouvernement russe vient à présent de faire attaquer, par une bande de cosaques, une caravane appartenant à un citoyen anglais, le ministère libéral est décidément renversé, et le faux Chilcote, à qui revient surtout le mérite de sa chute, se trouve naturellement appelé à faire partie du nouveau ministère. Ai-je besoin de dire qu'il reçoit, à la même minute, un troisième télégramme de l'homme qu'il remplace ? Il le reçoit, en effet ; mais il décide maintenant de n'en tenir aucun compte, sans que nous puissions trop savoir si c'est l'intérêt de l'Angleterre, ou seulement le sien propre, qui le conduit à cette résolution. Cependant sa conscience n'est pas tout à fait en repos. Et voici que, pour comble d'ennui, une femme, qui a été autrefois sa maîtresse, s'avise de découvrir qu'il n'est pas le vrai Chilcote : car il porte, à l'un de ses doigts, une cicatrice, résultant de la morsure d'un chien, et qui est l'unique trait qu'il possède en propre. La maîtresse, jalouse, le dénonce à Eve : sur quoi il se décide enfin à tout confesser. Mais Eve ne se borne pas à lui pardonner : elle l'aime, elle le lui dit, et qu'elle ne peut plus désormais se passer de lui, de telle sorte qu'il en coûte plus encore à Loder d'avoir désormais, lui-même, à se passer d'elle. Du moins, il veut tenter un dernier effort pour la rendre heureuse : il va la mener auprès de son mari, et tous deux vont sommer celui-ci de renoncer à son vice, sous peine de l'abandon et du déshonneur.

Ils arrivent dans la chambre de Loder, ils frappent : personne ne leur répond. Ils entrent, et découvrent que Chilcote est mort. Alors, en

présence du cadavre, une longue discussion s'engage entre eux, au sujet de la façon dont ils devront profiter de ce que l'on peut bien appeler une délivrance providentielle. Loder propose qu'ils aillent vivre à l'étranger, ou cacher leur amour dans quelque coin perdu de l'Angleterre : mais la généreuse jeune femme s'indigne à l'idée d'un tel sacrifice : non, non, ce n'est point Chilcote, mais Loder, qui vient de disparaître ; et il y aurait en vérité trop d'injustice à priver le nouveau Chilcote des avantages d'une situation qui, il l'a bien montré, lui convient infiniment plus qu'elle ne convenait à l'ancien. « Et que de vains scrupules ne vous arrêtent pas ! s'écrie l'adorable veuve en le pressant fiévreusement sur son cœur. Croyez-le, John, il y a infiniment plus de noblesse à remplir une niche vide qu'à s'en creuser une pour soi-même ! » Ils rentrent dans la maison de Chilcote, où les attend une délégation chargée d'offrir définitivement au jeune député le portefeuille des Affaires étrangères, dans le cabinet en formation.

— John, dit lentement Eve, vous connaissez l'objet de cette démarche ! Vous savez que M. Fraide est venu pour recevoir, en personne, votre refus, — ou votre consentement !

Elle cessa de parler ; il y eut une minute d'hésitation ; puis Loder se retourna. Son visage était encore pâle et grave, de la gravité d'un homme qui vient d'échapper à un danger de mort ; mais sous la gravité se lisait un regard nouveau, ou plutôt l'ancienne expression de force et de confiance en soi, mais tempérée, relevée, dignifiée, par une humilité nouvelle.

S'avançant vers elle, il lui tendit ses deux mains.

— Mon consentement ou mon refus, dit-il, d'une voix très calme, dépendent de ce que m'ordonnera... ma femme !

Tel est le roman de M<sup>me</sup> Thurston ; et je m'aperçois qu'à l'intérêt de son intrigue il joint la portée d'une thèse philosophique et morale. Poussant à ses conséquences extrêmes la vieille formule anglaise : *the right man in the right place*, — chacun à la place qui lui convient, — ce roman nous affirme que, lorsque deux hommes ne sont pas à la place qui leur convient, celui des deux qui occupe la moins bonne a le droit de s'installer dans l'autre, pour peu qu'il puisse le faire sans causer trop de dommage au premier occupant. Thèse socialiste ? ou peut-être nietzschéenne ? C'est ce que l'on serait fort en peine de savoir, tant la thèse elle-même est imprévue, mais aussi tant les faits d'où elle doit résulter sont étranges et exceptionnels. Et par là, déjà, *John Chilcote* diffère de *l'Enfant prodigue*. Car il n'y a, au contraire, rien de plus simple ni de plus clair que la thèse morale qui ressort du roman de M. Hall Caine. Celle-ci consiste toute, en quelque sorte, à protester au

nom du bon sens et de l'expérience contre les belles illusions que risque de faire naître en nous la parabole évangélique. « Ne vous figurez pas qu'en revenant à la maison vous aurez à manger du veau gras ! dit M. Hall Caine aux enfans prodigues. Loin de là, tous les péchés de votre jeunesse vous attendront au foyer familial, chacun accompagné de la sanction qu'il mérite. Ni l'humiliation ni le repentir ne vous serviront de rien : force vous sera de récolter ce que vous aurez semé. Et d'ailleurs il vaut mieux, en bonne justice, que ce soit ainsi. » C'est de cette vérité morale que l'écrivain anglais a résolu de convaincre ses lecteurs : et, sans doute pour y mieux réussir, il a fait de son enfant prodigue un type parfait d'égoïsme, de lâcheté, et de bassesse d'âme, et qui demeure tel longtemps encore après son départ de la maison paternelle, durant la période d'exil où le héros de la parabole nous était montré gardant les pourceaux. Mais, pour « bourgeoise » qu'elle soit, j'imagine que la thèse de M. Hall Caine ne doit guère avoir eu à ses yeux plus d'importance que n'en a eu, aux yeux de M<sup>me</sup> Thurston, la « thèse subversive » de son *John Chilcote* ; et il est temps que j'arrive à exposer le sujet de *l'Enfant prodigue*.

Nous sommes dans l'île d'Islande, où M. Hall Caine a déjà souvent conduit ses lecteurs, mais qui, nous affirme-t-il dès la première ligne, « n'avait encore jamais paru aussi merveilleusement belle » qu'un certain jour d'automne où commence le récit. Le gouverneur de l'île a deux fils, Magnus et Oscar : Magnus est lourd, maladroit, sans grâce, mais avec un esprit solide et un cœur excellent ; Oscar est un aimable vaurien, paresseux, menteur, toujours prêt à laisser punir son frère pour les fautes qu'il a commises. Or, pendant que le second fils, sous prétexte d'études, s'amuse et fait des dettes dans une université anglaise, l'aîné, à force d'amour et d'humble dévouement, s'est gagné le cœur d'une charmante jeune fille, Thora, s'est fiancé avec elle, et déjà s'apprête à célébrer ses noces. Tout à coup survient, chassé d'Oxford, l'irrésistible Oscar ; et Thora, dès qu'elle le revoit, n'aime plus que lui ; et lui, sans avoir pour elle un goût bien profond, se met aussitôt en devoir de la séduire. Le pauvre Magnus, le matin même du jour fixé pour la signature du contrat, assiste, caché derrière une roche, à une scène d'amour entre sa fiancée et son frère. Aussitôt, avant même de songer à son propre chagrin, il somme Oscar d'avoir à épouser la jeune fille et à lui être fidèle ; et puis il va trouver le père de Thora, et lui déclare que les termes du contrat ne lui conviennent pas, qu'il veut avoir une dot infiniment plus forte, que d'ailleurs, en

tout cas, sa fiancée n'est pas assez riche pour qu'il daigne l'épouser. Le père de Thora, comme l'on pense, se fâche et rompt le mariage; et le père de Magnus, indigné de cette nouvelle folie de son fils aîné, le chasse de chez lui, en lui défendant de reparaitre jamais devant ses yeux. — Mais, demandera-t-on, pourquoi Magnus n'invente-t-il pas plutôt quelque autre moyen de faire rompre le mariage, de façon à dégager la jeune fille sans se perdre lui-même? Pourquoi ne déclare-t-il point, par exemple, tout simplement, qu'il a découvert que Thora lui préférerait son frère? A cette question le roman de M. Hall Caine ne nous offre pas de réponse, non plus qu'à vingt autres que nous ne pouvons nous empêcher de nous poser au cours de l'histoire. Le fait est que Magnus s'en va, renié par son père, et qu'aussitôt son frère Oscar se fiance avec Thora.

Malheureusement, celle-ci a, de son côté, une sœur plus jeune, Helga, qui est par rapport à elle à peu près ce qu'est Oscar par rapport à Magnus : plus séduisante et plus fine, mais tout à fait dénuée de scrupules moraux. A la veille du mariage de sa sœur, elle revient de Copenhague, comme naguère Oscar était revenu d'Oxford: et aussitôt elle attire à elle le beau fiancé, si bien que celui-ci, sans l'intervention de Magnus, serait prêt à délaisser Thora pour épouser sa sœur. Du moins ne se prive-t-il pas de laisser voir à Thora, avant comme après son mariage, qu'une autre femme, désormais, l'a remplacée dans son cœur. Il obtient que Helga accompagne sa sœur dans le voyage de noces; et, de semaine en semaine, à Paris, à Venise, à Monte-Carlo, la malheureuse Thora est traitée plus cruellement par le misérable mari qu'elle s'obstine à aimer. Enfin lorsqu'un jour, revenue en Islande, elle s'enhardit à prier son mari de rester près d'elle au lieu d'aller, avec Helga, à une fête des environs, sa méchante sœur lui signifie que son mari ne l'aime plus, qu'il ne l'a même jamais aimée, et que l'enfant qui va naître d'elle sera encore, en vérité, l'enfant de Helga plus que le sien : car, jusque dans les bras de sa femme, c'est toujours à Helga qu'ont appartenu tout le cœur d'Oscar et toute sa pensée. De telle sorte que Thora, dans un accès de fièvre, annonce à sa belle-mère qu'elle tuera son enfant, si vraiment elle découvre qu'il ressemble à sa sœur. L'enfant, cependant, ne ressemble qu'à Thora; et celle-ci, du reste, a tout de suite oublié sa folle menace. Mais Helga l'a entendue, et ne l'a pas oubliée. Elle obtient d'Oscar qu'il enlève l'enfant à sa femme, le jour même de sa naissance, pour le lui confier; et Thora, désespérée, se relève de son lit pour aller reprendre sa fille. Quelques heures après, on la trouve morte, serrant l'enfant dans ses

bras. Alors Magnus, pour punir son frère, dénonce au gouverneur un faux commis par Oscar pendant son séjour à Monte-Carlo ; et maintenant, c'est Oscar, l'enfant prodigue, qui, à son tour, se voit chassé de la maison paternelle.

Il se rend à Londres, où, après de longs mois de misère, il trouve une place de chef d'orchestre dans un petit théâtre. La place lui est procurée par Helga, qui, elle-même, a réalisé sa destination naturelle en devenant actrice. Et c'est elle encore qui, la saison suivante, emmène Oscar, toujours amoureux, dans une ville d'eaux française, où son talent de chef d'orchestre lui vaut tout de suite un succès extraordinaire. Mais le malheureux, pour subvenir au luxe de sa maîtresse, se remet à jouer. Puis, quand il a perdu jusqu'à son dernier sou, un fantastique directeur de casino lui propose de jouer avec des cartes biseautées qu'il lui remettra, exigeant seulement pour lui la moitié des gains. Et Oscar finit par accepter la proposition, non plus par amour pour Helga, dont la dureté et l'égoïsme ont fini par le détacher d'elle, mais par amour pour ses parens, qu'il a ruinés, pour sa fille, qu'il rêve de rendre riche. Il joue, il fait sauter la banque ; on découvre sa tricherie ; et le directeur du casino, après l'avoir secrètement renvoyé à Londres, annonce qu'il s'est tué pour échapper à sa honte. De Nice à Paris, de Paris en Islande, la nouvelle se répand du crime et du suicide d'Oscar Stephensson.

Dix après, toute l'Islande accueille en triomphe le plus grand et le plus fameux compositeur de l'Europe entière, un certain Christian Christiansson, qui, en imprégnant de son propre génie les légendes et les chansons populaires islandaises, s'est acquis une gloire telle que n'en connurent jamais Rossini ou Wagner. Ce Christiansson est, naturellement, l'enfant prodigue, Oscar Stephensson. Sur le bateau qui l'amène, puis à Reykiavik, il retrouve d'anciens compagnons ; et bien que, dans toutes les conversations qui nous sont rapportées, il ne leur parle jamais que d'Oscar Stephensson, personne n'a l'idée de le reconnaître. Personne ne songe même à s'étonner de ce que cet Islandais n'ait pas, en Islande, quelque coin où il soit né, quelque parent qui lui soit resté. Lui, cependant, comme je l'ai dit, n'a de pensée que pour les Stephensson. Il apprend que, après la mort de son père, sa mère et sa fille sont allées demeurer, avec Magnus, dans une ferme de la montagne ; que, peu à peu, la ruine a envahi jusqu'à ce dernier reste de la fortune familiale ; et que la ferme va être vendue aux enchères, le lendemain même, de grand matin. Aussitôt, tandis que la population de Reykiavik prépare une fête en son honneur, il s'enfuit

de la ville, sous une effroyable tempête, et parvient miraculeusement jusqu'à la ferme de son frère aîné. Là, il s'entretient d'abord d'Oscar avec sa mère, sans que celle-ci ait la moindre idée de reconnaître, dans l'étranger qui l'interroge, le fils bien-aimé qu'elle a vu s'éloigner d'elle, quinze ans auparavant. Il s'entretient ensuite avec sa fille, que sa grand'mère a élevée à chérir la mémoire de son père, et qui, de plus, se trouve être une admiratrice passionnée du génie musical de Christian Christiansson. Ainsi tout semble s'arranger le mieux du monde pour l'enfant prodigue. Les habitans de la ferme s'inquiètent de la vente du lendemain, qui va achever de les dépouiller : mais Oscar a, dans sa poche, cent fois plus d'argent qu'il n'en faut pour racheter la ferme. Sa mère et sa fille ne le reconnaissent pas mais l'une lui a depuis longtemps pardonné, l'autre est, d'avance, toute prête à l'aimer. Reste bien Magnus, le frère, qui, sans doute, le hait encore : mais celui-là même ne songera certainement pas à lui faire grand mal, s'il apprend que, corrigé, réhabilité, glorieux et riche, il est revenu pour sauver les siens et pour vivre avec eux. Et cependant Oscar, — surpris et choqué, sans doute, de l'inexplicable obstination des siens à ne pas le reconnaître, — ne se décide pas à révéler son vrai nom. Il offre simplement à son frère d'adopter la jeune fille, s'engageant en échange à racheter la ferme. Magnus demande à sa nièce de répondre pour lui ; et comme l'enfant répond qu'il ne lui est point possible d'abandonner l'oncle qui l'a nourrie, Oscar, sans un mot de plus, va s'enfermer dans sa chambre. Là-dessus, l'honnête, le noble, l'héroïque Magnus, qui lui a vu entre les mains une liasse de billets de banque, forme le projet de l'assassiner pour lui voler son argent. Mais quand il pénètre dans la chambre de l'étranger, le lendemain avant l'aube, il constate que celui qu'il voulait tuer est parti, en laissant sur la table, à l'adresse de la jeune fille, une liasse de billets, toute sa fortune. L'enfant prodigue, décidément fatigué de vivre, est allé se jeter dans le cratère de l'un des volcans islandais.

Mais pourquoi ? se demandera-t-on, une fois de plus, pourquoi tous ces personnages s'entêtent-ils à faire toujours l'opposé de ce que semblerait leur commander la saine raison ? Pourquoi Magnus s'expose-t-il sans nécessité aux malédictions de son père ? Pourquoi Helga veut-elle dérober l'enfant de sa sœur ? Pourquoi le directeur du casino choisit-il, précisément, son chef d'orchestre pour tricher au jeu avec des cartes préparées ? Et pourquoi enfin Oscar, le compositeur de génie, l'homme le plus glorieux de son temps, va-t-il se tuer de cette

étrange façon, lorsqu'il n'aurait qu'un mot à dire pour s'assurer le bonheur qu'il rêve? C'est évidemment parce que l'auteur a pensé que, en « corsant » ainsi l'intrigue de son roman, il produirait sur nous une émotion plus vive; et, en effet, chacune de ces actions qui nous étonnent a pour résultat d'accentuer un contraste de caractères, ou l'horreur tragique d'une catastrophe. Mais comment M. Hall Caine n'a-t-il pas craint, d'autre part, que l'in vraisemblance excessive des moyens qu'il imaginait, en nous empêchant de croire à la vérité de son récit, ne nous empêchât, du même coup, de ressentir pleinement l'émotion qu'il a entrepris de nous inspirer?

Encore l'in vraisemblance des actions humaines n'est-elle jamais absolue; tandis qu'il y a une invraisemblance de fait qui, même présentée avec toute la somme de talent imaginable, risque toujours de nous choquer à la lecture d'un roman. Lorsque Stevenson, dans un de ses contes, nous montre un personnage parvenant à se dédoubler, au moyen d'une drogue plus ou moins magique, pour être tantôt un saint et tantôt un monstre, nous comprenons aussitôt à quel genre d'histoire nous avons affaire; et, du reste, l'artifice d'une drogue magique n'a rien en soi d'entièrement contraire à notre conception des possibilités. Mais qu'un romancier, après nous avoir fait assister à la décapitation de son héros, nous raconte ensuite, le plus gravement du monde, les amours ou les souffrances ultérieures de ce héros ressuscité: quelque agrément qu'il y mette, jamais il ne réussira à nous convaincre assez de la vérité de son récit pour que nous puissions en être touchés. Et, pareillement, si même les figures des personnages de M. Hall Caine et de M<sup>me</sup> Thurston étaient dessinées avec infiniment plus d'art qu'elles ne se trouvent l'être, je doute que les aventures de ces personnages parvinssent à attendrir profondément un lecteur français. En présence des situations les plus pathétiques, celui-ci songerait que c'est chose impossible qu'une femme ne sache point distinguer son mari d'un homme qui lui ressemble; ou bien qu'une mère, après quinze ans, ne sache point reconnaître un fils qui avait plus de trente ans quand il l'a quittée. Ce sont là des obstacles qui, je crois, se dresseraient invinciblement devant chacun de nous, et, nous laissant une vague impression d'être mystifiés, rendraient vaines toutes les tentatives des auteurs pour nous émouvoir: mais en cela, apparemment, le lecteur anglais n'est point fait comme nous, puisque, de toutes les qualités qu'il admire dans *John Chilcote* et dans *l'Enfant prodigue*, aucune ne lui est aussi chère que l'émotion qui se dégage, pour lui, de ces deux récits.



On pourra dire à la vérité que, dans tous les pays, existe un certain genre de roman qui s'accommode d'une dose d'in vraisemblance à peu près infinie. Mais, d'abord, les deux romans que je viens d'analyser n'appartiennent à ce genre ni par leur tenue générale, ni par la qualité de leurs auteurs et celle du public à qui ils s'adressent. Bien loin d'être ce qu'on nomme, dans leur pays, des « romans à sensation, » ce sont des œuvres sévères, appliquées, faites évidemment pour être prises au sérieux. Et puis, du reste, on se tromperait à supposer que, même dans le genre en question, la nature de l'in vraisemblance permise fût tout à fait pareille, d'un pays à l'autre. Qu'une intrigue soit nouée par des artifices d'une probabilité douteuse, que des rencontres, des reconnaissances, se produisent sans que l'auteur se soit suffisamment efforcé de les justifier : à cela le lecteur français d'un roman-feuilleton se résignera volontiers ; mais toujours, au contraire, il exigera que le point de départ de l'intrigue et son dénouement lui soient présentés de telle sorte qu'il puisse les croire vrais et s'y intéresser. Et tout l'aplomb d'un Alexandre Dumas, toute l'expérience professionnelle d'un Montépin, échoueront à lui faire admettre des sujets comme ceux des deux romans qui sont, aujourd'hui, en train de charmer et de passionner l'unanimité du public anglais.

D'où un amateur de paradoxes serait tenté de conclure que ce n'est point ce public, mais bien le nôtre, qui possède le gros bon sens, l'humeur positive, et les autres particularités intellectuelles attribuées, d'ordinaire, à l'esprit anglais ; et j'ajoute que la conclusion, sans être tout à fait exacte, contiendrait assurément une part de vérité. Car il est certain que, chez l'Anglais, la séparation est infiniment plus tranchée qu'elle ne l'est chez nous entre la vie des affaires et la vie privée. Le banquier, l'industriel, le marchand de la Cité, quand à la tombée du soir il quitte son bureau, aime à se dépouiller, jusqu'au lendemain, des préoccupations qui l'ont absorbé pendant la journée : il change de quartier, il change d'habits, et, en même temps, il change aussi de sentimens et de caractère. Rien ne lui est alors plus agréable que d'oublier le monde de pensées que lui impose la pratique de son métier : de telle sorte qu'un roman a d'autant plus de chances de lui plaire qu'il est plus « excentrique, » c'est-à-dire plus imprévu, plus étrange dans sa donnée et son développement, plus différent d'une réalité trop connue et trop longtemps subie. Ainsi s'explique, peut-être, le goût séculaire des Anglais pour ces inventions fantastiques et extravagantes que, depuis Swift jusqu'à M. Wells, aucune littérature n'a créées en aussi grand nombre, ni avec autant de succès, que la leur.

Mais si l'on songe, après cela, à l'admirable souci de vérité des anciens romanciers anglais, de Fielding, de Walter Scott, de Dickens et de Thackeray, on s'aperçoit que, dans le roman tout au moins, cette introduction effrénée de l'invraisemblance constitue un phénomène nouveau, et qui ne saurait s'expliquer entièrement par les traits essentiels de l'esprit de la race. Et, en effet, je serais plutôt porté à croire qu'un tel phénomène a sa cause, non dans le goût naturel des Anglais pour l'excentricité, mais dans une évolution spontanée, et inévitable, du genre même du roman anglais.

Le fait est que ce genre est bien vieux, s'étant poursuivi sans interruption depuis plus de deux siècles. Il est vieux, fatigué, et je crains bien qu'il ne commence à s'user. Depuis deux siècles, avec une vigueur et une ténacité merveilleuses, il a exploré tout le champ du possible : je crains qu'aujourd'hui il n'ait, pour ainsi dire, perdu sa force vitale, qu'il ne soit réduit à ne plus subsister que d'expédients au jour le jour, qu'il n'arrive plus à se renouveler qu'à force d'artifices et d'exagérations. Romanciers et public ont désormais l'impression que tout a été dit de ce qu'il y avait à dire d'humain et de raisonnable : si bien que les romanciers se bornent à répéter de vieilles histoires en les « corsant » d'un appareil d'étrangeté dont l'effet n'est obtenu qu'au prix de la vraisemblance ; et le public les suit, faute de mieux, heureux de la distraction momentanée que lui procurent leurs pénibles efforts, en attendant que le génie d'un nouveau Walter Scott, ou d'un nouveau Dickens, vienne rendre encore un souffle de vie au vieux genre épuisé du roman anglais.

T. DE WYZEWA.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 novembre.

Le ministère était bien bas, bien bas, à la fin de la séance du vendredi 4 novembre. Huit jours auparavant, à la suite de l'interpellation de M. de Villeneuve, il n'avait eu dans le vote décisif de la journée que quatre voix de majorité : ces quatre voix venaient de se réduire à deux. Mais ce n'est pas seulement à l'exiguïté décroissante de ces chiffres qu'il faut mesurer sa déchéance morale : il fléchissait évidemment, il était près de succomber sous le mépris. C'est alors que M. Syveton, un des membres les plus en vue du groupe nationaliste, s'est livré sur M. le ministre de la Guerre à des voies de fait, gifles suivant les uns, coups de poing suivant les autres : en tout cas, c'est le visage du ministre qui a été atteint. M. Syveton n'avait pas pris part au débat ; il était jusque-là resté à son banc avec une apparence tranquille ; aucun symptôme n'avait fait pressentir que l'esprit l'agitait. Tout d'un coup, il s'est cru désigné par on ne sait quelle puissance supérieure pour venger l'armée. Pourquoi lui plutôt qu'un autre ? Rien dans sa personne, ni dans sa situation, ni dans ses antécédents, ne semblait l'avoir marqué pour cette mission de justicier : il se l'est donnée à lui-même. Nous serions très surpris si son geste, d'ailleurs peu héroïque, avait plus tard pour l'armée des conséquences heureuses : ce qui est sûr, c'est qu'il a, sur le moment même, fait remonter de deux voix à quatre-vingts environ la majorité ministérielle. Était-ce là un mouvement de sympathie subite pour M. le ministre de la Guerre ? Non : le général André n'apparaissait à personne comme un « noble blessé. » Mais de pareilles mœurs, introduites dans le parlement, inquiétaient et révoltaient tout le monde. La discussion a souvent dégénéré en injures et en violences au Palais-

Bourbon : elle n'était pas encore tombée au niveau du pugilat. La grande majorité de la Chambre a été sincèrement indignée. Toutefois, le ministère n'a pas tardé à s'apercevoir que M. Syveton lui avait rendu un grand service : il ne fallait rien moins que ces gifles pour le relever. M. Syveton a encouru les plus graves sévérités du règlement ; il a été exclu de l'enceinte parlementaire pendant quinze séances. M. le procureur général ayant demandé, en vue de poursuites qu'il se proposait d'exercer contre lui, la suspension de l'immunité qui le couvrait, la Chambre a mis à son acquiescement une hâte inaccoutumée. On comprend très bien que les opposans du centre aient profité de l'occasion pour se débarrasser de M. Syveton et de ses maladresses ; mais le ministère pourrait bien le regretter.

En effet, sans son incartade, le ministère était perdu à très brève échéance. Il avait été si vigoureusement attaqué et ébranlé qu'un dernier assaut devait le renverser, et, certes, les occasions de le livrer ne manquaient pas : nous en indiquerons quelques-unes dans un moment. Mais quel que soit l'incident à propos duquel le ministère tombera, la cause vraie de sa chute plus ou moins prochaine sera le scandale sans précédent que l'interpellation de M. de Villeneuve a fait éclater au grand jour. On savait bien que la délation sévissait sur l'armée : il n'était pourtant venu à l'esprit de personne qu'elle fût pratiquée dans les conditions qui ont été révélées à la Chambre. L'étalage inopiné de ce cynisme tranquille a causé une stupeur dont on n'est pas encore revenu. C'était donc vrai, tout ce qu'on avait raconté de la franc-maçonnerie ? C'était donc vrai que le cabinet de M. le ministre de la Guerre était devenu une annexe et comme un organe inférieur du Grand Orient de France, dont il recevait et exécutait docilement les instructions ? Que de passe-droits, que d'injustices, que d'iniquités ont été les conséquences douloureuses de ce régime odieux et perfide ! Personne n'a essayé de le défendre, du moins à la Chambre, car la franc-maçonnerie a adressé un manifeste à ses adeptes pour revendiquer son droit, affirmer qu'elle avait rempli son devoir, déclarer qu'elle continuerait de le faire, et secouer la torpeur de ses amis qui, un moment déconcertés, n'avaient su que répondre au discours de M. de Villeneuve. L'effronterie de ce manifeste a été dépensée en pure perte. A la seconde comme à la première séance, les procédés de M. le ministre de la Guerre et du Grand Orient ont été désavoués, condamnés, flétris. M. le général André et M. le président du Conseil ont juré qu'ils ne les connaissaient pas. Le premier a ajouté que, si les faits allégués étaient exacts, il consi-

dérèrait sa responsabilité comme engagée. Les faits étaient exacts, et M. le ministre de la Guerre est resté en place, continuant de dire qu'il les avait ignorés : nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut en croire. Quoi qu'il en soit, il ne les a pas défendus, ni même couverts, puisqu'il a accepté la démission de l'officier qui en avait été le principal agent. Il s'est borné à plaider les circonstances atténuantes, en faisant un tableau mélodramatique des dangers qui menaçaient la République au moment où il est entré au ministère. M. le président du Conseil, tout en désavouant des procédés inavouables, a réclamé à son tour, au nom du gouvernement, le droit et le devoir de se renseigner, non seulement sur la valeur professionnelle des officiers auxquels il confiait la protection de la chose publique, mais encore sur leur loyalisme. M. le président du Conseil avait raison; seulement il ne s'agissait pas de cela. Se renseigner, soit : mais comment et par qui? C'était là toute l'affaire, et il faut s'en expliquer nettement.

Personne ne conteste au gouvernement le droit qu'il revendique. Dans le jugement à porter sur des officiers auxquels on donne un commandement supérieur, s'il faut apporter une grande largeur d'esprit, il faut mettre aussi beaucoup de prudence. Les qualités ou les défauts du caractère doivent entrer en ligne de compte à côté de ceux de l'intelligence et de la capacité professionnelle. Enfin un gouvernement a le devoir de s'assurer qu'il sera loyalement servi. Ce sont là des vérités de simple bon sens. Tous les gouvernements, dans tous les pays du monde et à toutes les époques, ont fait à cet égard la même chose; mais aucun ne s'y est pris comme M. le général André et M. Combes. On leur a dit qu'ils avaient des organes naturels d'information dans les préfets, et même, en certains cas, dans les procureurs généraux. Ce sont là les représentans politiques du gouvernement : c'est donc à eux qu'il doit s'adresser pour se renseigner discrètement et sûrement sur le degré de confiance que mérite un officier. Est-ce que personne a reproché au gouvernement de l'avoir fait? Non certes, et bien qu'ici encore des abus puissent être commis, ils sont à ce point inséparables de l'institution politique elle-même qu'il faut bien s'y exposer. Un ministre intelligent, et qui connaît ses préfets, sait d'ailleurs ce qu'il convient d'ajouter ou de retrancher à leurs notes confidentielles. Mais où donc M. le ministre de la Guerre est-il allé prendre les siennes? Un peu partout, dans l'armée et hors de l'armée, sans règle, sans méthode, sans précautions. Dans l'armée, il a introduit le fléau de la délation mutuelle. Lorsque le supérieur,

interrogé par le ministre ou en son nom, répond sur les aptitudes professionnelles ou morales d'un inférieur, il fournit un renseignement; mais lorsque, par un renversement complet de la hiérarchie, c'est l'inférieur qui est interrogé sur son chef, sa réponse est une délation. Or, rien n'a été plus fréquent depuis quelques années, et on a cité un cas dont l'exactitude n'a pas été démentie, où le grand informateur du ministre, par l'intermédiaire de la loge maçonnique, était le bottier du régiment! La hiérarchie maçonnique avait pris la place de la hiérarchie militaire, et la confiance du gouvernement se mesurait à ses degrés : voilà notre premier grief contre M. le général André. Le second est dans la destruction de la famille militaire que le régiment constituait autrefois. La confiance et la camaraderie entre officiers n'existent plus. Surveillez-vous et dénoncez-vous les uns les autres, leur a-t-il dit, et il est triste de reconnaître que cet enseignement nouveau n'a pas été perdu. Les officiers qui veulent arriver savent que le meilleur moyen de se faire valoir eux-mêmes est de dénoncer les autres. Où doivent-ils s'adresser? A la loge maçonnique. Nous n'aurions pas osé le dire il y a quinze jours avec la même assurance que maintenant, mais depuis lors les voiles ont été déchirés. M. le général André a trouvé commode de s'adresser, pour être renseigné, à une association qui lui inspirait pleine confiance; il ne s'est même pas demandé comment et auprès de qui elle se renseignait elle-même. Tout positiviste qu'il est, ou qu'il se vante d'être, il ne s'est pas préoccupé de savoir comment sont composées la plupart des loges de nos villes de province. Les résultats ont été cruels! Tel officier honnête, correct, loyal, a vu sa carrière brisée par les dénonciations d'un épicier, d'un charcutier, d'un vitrier dont M. le ministre de la Guerre ignore l'existence, mais dont le « très cher frère Vadecard » apprécie la sûreté. Enfin, nous avons un dernier grief contre M. le général André et M. Combes, c'est que, pour enlever par surprise la majorité de la Chambre, ils ont trahi devant elle la vérité. Ils ont protesté qu'ils ignoraient tout ce qui s'était passé : la preuve du contraire est ressortie avec une irrésistible évidence d'une note manuscrite de M. Waldeck-Rousseau.

L'incident est trop significatif pour que nous ne le rapportions pas. Depuis la mort de M. Waldeck-Rousseau, on a publié quelques-uns de ses papiers, qui, par malheur, font plus d'honneur à ses intentions qu'à sa prévoyance, mais ce n'est pas ce qui nous intéresse en ce moment. Une de ces notes se rapporte directement aux faits révélés par l'interpellation de M. de Villeneuve, qu'elle complète et qu'elle con-

firme. M. Waldeck-Rousseau avait déjà donné sa démission, il était entré dans la retraite lorsqu'il a reçu, un jour, la visite de M. le général Percin, alors chef de cabinet de M. le ministre de la Guerre. M. le général Percin lui a exposé tous les détails du système de délation qui fonctionnait rue Saint-Dominique, et, comme il en était lui-même très écœuré, il a parlé de donner sa démission. M. Waldeck-Rousseau l'en a détourné pour des motifs qui n'avaient rien de commun avec l'objet de leur conversation. M. Waldeck-Rousseau resta, comme on peut le croire, très frappé, très inquiet, très ému de ces confidences. Personne peut-être n'avait poussé plus loin que lui la préoccupation des dangers que la République avait courus au moment où il était arrivé aux affaires, et on n'a pas perdu le souvenir des mesures de salut public qu'il a opposées à un mal que son imagination aggravait et grossissait; mais jamais il ne lui était venu à l'esprit qu'on pourrait combattre le fantôme des conspirations militaires en livrant l'armée tout entière aux plus basses délations. Aussi courut-il chez M. le président du Conseil, pour lui faire part des faits qu'il venait d'apprendre et de l'impression qu'il en avait ressentie. M. Combes parut entrer dans ses sentimens et lui promit d'aviser : il désirait toutefois attendre le retour à Paris d'un sénateur, M. Delpech, retenu alors dans son département par des élections. Il s'adressait bien ! M. Delpech est franc-maçon de haute marque. C'est peut-être pour ce motif que la chose n'a pas eu de suites. Alarmé par M. Waldeck-Rousseau, M. Combes a été rassuré par M. Delpech ; il n'a rien fait, et le système de délation a suivi son cours au ministère de la Guerre. Seulement M. Combes avait perdu le droit de dire qu'il ne le connaissait pas. La note de M. Waldeck-Rousseau n'avait pas été faite pour les besoins de la cause : c'était une de ces notes qu'on jette à la hâte sur le papier pour soi-même, afin de se rappeler plus tard un fait et une date. Mais il en sortait comme une voix d'outre-tombe qui accusait M. le président du Conseil de n'avoir pas dit la vérité à la Chambre, ou plutôt de lui en avoir dit le contraire. M. Combes a tout su, M. le général André a tout su, ils ont tout approuvé. Ils l'ont nié. Tout mauvais cas est niable, dit-on; mais alors, nier un fait certain est avouer que le cas est mauvais. Et cela s'appelle aussi mentir.

Le débat, ouvert dans ces conditions, offrait aux adversaires du cabinet des argumens nombreux et faciles. Ils en ont usé avec éloquence. Jamais M. Ribot, en particulier, n'avait parlé avec plus de noblesse, de chaleur communicative et d'émotion. Son discours a produit sur l'assemblée une impression profonde. Il ne s'est pas

contenté de réunir dans un faisceau tous les griefs de la conscience publique contre un ministre de la Guerre qui, le premier de son espèce, avait traité l'armée en suspecte, avec cette particularité que le soupçon devenait plus fort à mesure qu'il portait plus haut dans la hiérarchie, il a encore vengé nos officiers des calomnies dont on les avait abreuvés. Au milieu des épreuves que nous avons traversées il y a quelques années, et où un si grand nombre d'entre nous ont perdu la tête, l'armée a été admirable, — c'est le mot dont s'est servi M. Ribot, — de correction et de sang-froid. M. le général André a parlé de conspirations. S'il y en avait eu, il faudrait peut-être le cacher comme un secret redoutable ; mais le fait est radicalement faux. L'armée, à supposer qu'elle eût voulu profiter des divisions des politiciens, a eu vingt occasions de se jeter dans la mêlée en y apportant le poids particulier qu'a toujours une épée : elle ne l'a pas fait, et rien n'autorise à croire qu'aucun de ses chefs ait songé à le faire. Il était bon que ce témoignage lui fût publiquement rendu, et qu'il soulevât, comme il les a soulevés, les applaudissemens de la Chambre, pour lui prouver qu'elle avait conservé intactes l'affection et la confiance du pays. Nous avons assez longtemps vécu sur la légende des périls auxquels la République a été arrachée : il est bien temps de la dissiper. Nul ne pouvait le faire mieux que M. Ribot, qui a été indépendant sous le ministère de M. Waldeck-Rousseau comme il l'est sous celui-ci ; mais il serait injuste de ne pas reconnaître l'appui très utile que plusieurs ministres du cabinet précédent ont apporté à l'opposition en s'y jetant eux-mêmes avec résolution et vigueur. M. Georges Leygues et M. Millerand ont parlé l'un et l'autre avec beaucoup d'énergie et de talent. Des esprits chagrins, ou timides, ou jaloux, ont dit qu'ils auraient mieux fait de se taire dans l'intérêt de leur cause, parce qu'on les sentait personnellement intéressés à la chute d'un ministère qu'ils espéraient remplacer. A ce compte, personne ne parlerait, excepté les comparses, et le parlementarisme continuerait d'être un jeu de cache-cache, comme il l'a été beaucoup trop dans ces derniers temps. Chacun, au contraire, doit marcher à découvert avec son drapeau : le moment vient toujours où le pays suit. Rien de plus misérable que les petites combinaisons poursuivies en cachette par les groupes et les sous-groupes, où la peur de se compromettre paralyse toutes les initiatives généreuses. Enfin la Chambre actuelle n'a guère plus de quinze mois à vivre. En songeant à l'avenir, les hommes qui cherchent à s'en emparer doivent se préoccuper beaucoup plus du pays que de la Chambre. Qu'il tombe un peu plus tôt ou



un peu plus tard, le ministère Combes tombera désormais dans le déshonneur : il est prudent de se distinguer de lui.

Nous avons dit que l'occasion n'aurait pas manqué de remettre en cause M. le ministre de la Guerre si les choses avaient suivi leur cours naturel; mais M. Syveton a frappé, paraît-il, avec une telle force que le ministre en est encore malade. C'est la première fois, depuis qu'on en donne, que des gifles entraînent une incapacité de travail aussi prolongée. Il est bien vrai que M. le général André n'est pas tout jeune, mais les journaux ministériels exagèrent lorsqu'ils le traitent de « vieillard, » et lui-même ne doit pas en être flatté : aussi se demande-t-on, comme Talleyrand le faisait autrefois d'un diplomate qui, lui aussi, gardait la chambre, quel intérêt il a à être malade. Et on le trouve dans les interpellations qui le guettent. Il y en a une au sujet du commandant Cuignet qui ne paraît pas bien bonne pour lui; mais il y en a une autre qui est franchement mauvaise. C'est celle qu'on ne manquerait pas sans doute de lui adresser, s'il était là, au sujet des quatre officiers que le Conseil de guerre de Paris vient d'acquitter à l'unanimité.

L'impression produite par les comptes rendus quotidiens de leur procès a été vive : elle l'aurait été bien davantage encore à une époque où l'opinion publique n'aurait pas été fatiguée et émoussée par tant d'autres émotions et scandales. Le colonel Rollin, les capitaines Mareschal et François, l'archiviste Dautriche ont été arrêtés, mis en prison pendant de longs mois, mis au secret pendant de longs jours, comme prévenus de détournement de fonds publics. On ne les accusait pas de les avoir affectés à leur usage personnel, c'est-à-dire volés, mais de s'en être servis pour acheter la déposition du témoin Czernuski au procès de Rennes. Jamais accusation n'avait été échafaudée sur une base aussi fragile. Mais pourquoi ne pas le dire, puisqu'on peut le faire sans réchauffer à nouveau des passions qui paraissent bien refroidies ? on cherchait, on voulait trouver à tout prix un fait nouveau pour reprendre l'affaire Dreyfus devant la Cour de cassation. Elle est déjà reprise, nous le savons bien; on a déjà argué de trois ou quatre faits nouveaux, nous ne l'ignorons pas; mais ces faits nouveaux sont un mirage qui s'évanouit dès qu'on en approche, et auxquels il a été jusqu'ici impossible de donner une substance juridique. Ah ! si on pouvait prouver qu'un témoin a été suborné, ce serait différent. Il est bien vrai que le témoignage en question a paru dès le premier moment si suspect qu'il n'a produit aucune impression sur le conseil de guerre ; mais c'est là une simple appréciation, et bien

qu'elle ne nous soit pas personnelle, bien qu'elle soit même très générale, l'achat d'un témoignage n'en serait pas moins un fait d'apparence grave qui permettrait de tout remettre en cause. Nous en parlons d'ailleurs sans aucune passion, car la proclamation de l'innocence de Dreyfus, ou le maintien de sa culpabilité, est maintenant chose négligeable à nos yeux, comme à ceux de tous les Français, à l'exception de quelques centaines. Qu'on trouve donc un fait nouveau, peu nous importe : nous constatons seulement qu'on ne l'a pas trouvé puisqu'on le cherche encore, et qu'une fois de plus, il s'est évaporé lorsqu'on a cru le saisir. Dès la première audience du procès, l'accusation a paru ne pas tenir debout, et cette impression a toujours été en s'accroissant jusqu'au jour où la déposition du général de Galliffet s'est produite : alors ç'a été un effondrement ! L'incident qui a donné naissance ou prétexte à la poursuite n'a plus, aujourd'hui surtout, assez d'importance pour qu'il vaille la peine d'en relater les détails. Il s'agissait d'une signature que le général Delanne, faisant l'intérim d'un service qui n'était pas le sien, avait donnée et qu'il ne se rappelait plus. Quand on l'a mise sous ses yeux, il ne se l'est pas rappelée davantage, et s'est borné à en reconnaître la matérialité : comment s'étonner qu'il ait oublié également à quelle affaire elle se rapportait ? On dit qu'il a varié dans ses dépositions, ce qui est très naturel de la part d'un homme chez qui on réveille des souvenirs confus et qui croit par momens en ressaisir quelques bribes ; mais, en somme, le fond commun de toutes ses dépositions a été qu'il ne se souvenait de rien. Et c'est là-dessus qu'on a fait reposer une accusation qui entachait, sinon la probité privée, au moins l'honneur public de quatre officiers tous bien notés, quelques-uns très distingués, et dont le caractère n'avait jamais été l'objet d'aucun soupçon. Ces malheureux ont souffert beaucoup, et longtemps ! Enfin, devant l'inanité des preuves qu'il avait entre les mains, le ministère public a fait la déclaration la plus imprévue : « Je suis, a-t-il dit, autorisé par l'autorité supérieure à abandonner l'accusation. » Ce n'est pas l'abandon de l'accusation qui était imprévu, car l'acquiescement était certain ; mais quelle est « l'autorité supérieure » qui est intervenue ici ? Nous n'en connaissons pas de supérieure à la conscience et à la liberté du ministère public lui-même : aucune autre n'a le droit d'agir sur lui. Qu'y a-t-il donc derrière cette parole peut-être inconsidérée et assurément imprudente du commissaire du gouvernement ? Entre quelles mains ont été tous les fils de cette affaire ? A qui revient enfin la responsabilité d'une initiative prise aussi légèrement, interrompue aussi brusque-

ment, et qui, pendant huit mois, a condamné quatre officiers à une épreuve pleine d'angoisses? Voilà ce qu'on n'aurait pas manqué de demander à M. le ministre de la Guerre, si M. Syveton, après l'avoir sauvé à la séance du 4 novembre, ne l'avait pas condamné à garder la chambre assez longtemps pour que tant de mauvaises impressions s'atténuassent. Un ministre malade est sacré, intangible, inrenversible. M. le général André se dérobe : on va être obligé de se tourner du côté de M. Pelletan.

Mais le ministère ne se relèvera jamais complètement des coups qu'il a reçus, et cette fois nous ne parlons pas de ceux de M. Syveton. M. de Villeneuve, avec son dossier bourré de pièces authentiques, s'est trouvé être un adversaire autrement redoutable. Et M. de Villeneuve n'a pas encore tout dit! Et les journaux continuent de publier des lettres aussi compromettantes que les premières! Et le scandale se prolonge sans qu'on sache quand il finira! Faut-il, toutefois, regretter beaucoup que M. le ministre de la Guerre n'ait pas été renversé? Oui, sans doute, au point de vue de l'armée : encore ne savons-nous pas entre quelles mains elle tomberait en échappant à celles de M. le général André. Non, peut-être, en ce qui concerne le gouvernement, qui a le ministre de la Guerre qu'il mérite et qui doit tomber avec lui. Le singulier effet produit sur M. le général André par deux gifles qui, quelque rudes qu'elles aient été, ne sont tout de même que deux gifles, commence à nous faire craindre que sa santé ne lui permette pas de continuer ses fonctions. En le voyant partir, ses collègues éprouveraient le sentiment de cet homme qui, dans une circonstance analogue, laissait échapper cet aveu : « Je fais tous mes efforts pour avoir l'air résigné, mais au fond je suis enchanté. » Au fond, nous le serions aussi. Sans savoir si nous gagnerions beaucoup au change, le départ du général André serait un acte de justice, ou du moins de demi-justice, en attendant la justice complète. Ce serait une satisfaction pour la conscience publique. Des faits monstrueux ont été révélés, et le ministre lui-même, dans le premier moment d'effarement, s'en est avoué responsable. La responsabilité ministérielle ne serait-elle donc qu'un vain mot?

La place nous manque pour parler des élections italiennes avec tout le développement que le sujet comporte : au surplus, elles ne sont pas encore terminées, et nous aurons l'occasion d'y revenir. Mais, dès maintenant, on peut dire que leur résultat est favorable au gouvernement, et M. Giolitti semble bien en avoir obtenu à peu près tout

ce qu'il en attendait. Il a fait preuve d'un coup d'œil très sûr en choisissant le moment présent pour en appeler aux électeurs, et il a trouvé dans la réponse du pays une justification de sa politique et un encouragement à y persévérer. Que l'opposition constitutionnelle ait perdu quelques membres, on peut le regretter en se plaçant à un certain point de vue ; mais l'incident n'aura pas immédiatement de conséquences fâcheuses, puisque ce qu'elle a perdu a été gagné par le parti ministériel et non pas par les ennemis de l'ordre politique et de l'ordre social actuels. Ces ennemis sont les socialistes et les républicains. M. Giolitti les a englobés sous le qualificatif commun de révolutionnaires : c'est contre eux qu'il a fait la dissolution et tourné tout son effort électoral. Il a d'ailleurs déclaré très haut que la politique resterait la même, que le programme libéral du gouvernement ne serait pas changé, que ses tendances continueraient de le porter vers la gauche ; mais, en même temps, il s'est montré résolu à appliquer les lois, toutes les lois, avec une fermeté qui ne laisserait aucun doute sur le prix qu'il attache au maintien de l'ordre et au développement normal des institutions. Avant de parler, il avait agi, et c'est ce qui donnait plus de valeur à ses paroles. Son langage, en effet, est celui que tiennent tous les gouvernements ; on peut le trouver sur les lèvres mêmes de nos ministres ; mais M. Giolitti fait ce qu'il dit, en quoi il se distingue de quelques autres. On l'a bien vu au mois de septembre dernier. Des faits très graves se sont passés alors en Italie et ont troublé pendant quelques jours la tranquillité et la sécurité de la péninsule. Des grèves, qui se sont produites sans beaucoup de raison, ont été soutenues par des procédés révolutionnaires, et cela dans les plus grandes villes du Nord, comme Milan. Le gouvernement n'a pas hésité à sévir : il l'a fait même rudement, le sang a coulé, mais l'ordre a été rétabli. On a vu alors le parti socialiste ordonner, sous la forme d'une grève générale qui a commencé et qui a fini au moment précis qu'il avait déterminé, une sorte de mise sur pied et de revue de toutes ses forces. Le spectacle a été instructif, mais inquiétant. Le gouvernement y a vu avec raison un défi qu'il a relevé : il y a répondu par la dissolution de la Chambre et par les élections.

Le pays était ému, irrité : le gouvernement jugeait l'occasion propice pour lui demander de se prononcer entre la révolution et lui, car c'est bien ainsi que la question a été posée. M. Giolitti a rappelé sous les drapeaux la classe qui venait d'être libérée, disant bien haut que la liberté des élections serait complète, mais que l'ordre ne serait pas troublé, et il a tenu parole. Il n'y a eu désordre sur aucun point du

pays, résultat par lui-même très appréciable lorsqu'on se rappelle les incidens d'il y a deux mois. Les partis avancés se vantaient d'avoir gagné beaucoup de terrain : on a pu voir au contraire qu'ils en avaient perdu. Il serait pourtant excessif de dire qu'ils en ont perdu beaucoup. Les socialistes surtout, s'ils ont été battus dans les grandes villes, à Turin, à Milan, se sont rattrapés dans les campagnes. Les républicains ont été plus éprouvés. Après les ballottages, les situations respectives ne seront pas numériquement très modifiées. Mais enfin, le socialisme et le républicanisme ne sont pas en progrès, comme ils le croyaient et le disaient. M. Giolitti conserve une majorité accrue, et surtout plus disciplinée et plus confiante. Nous ne savons pas encore très exactement quel a été le rôle des catholiques dans ces élections ; mais tout le monde convient qu'ils en ont joué un, quoique le nombre des électeurs qui ont pris part au vote n'ait pas été sensiblement augmenté. Il faut bien que les catholiques soient quelque peu sortis de leur abstention, puisque deux d'entre eux ont été élus. Le Pape a maintenu le *non expedit*, c'est-à-dire l'interdiction de prendre part au scrutin ; toutefois, on a eu l'impression que sa volonté, sur ce point, n'était pas aussi ferme que celle de son prédécesseur, et les catholiques ont commencé à s'en émanciper. N'ayant pas reçu de mot d'ordre, chacun a voté suivant son inspiration : c'est peut-être un des motifs pour lesquels leur intervention n'a pas eu un résultat très appréciable. L'autre motif, et le plus important, est que l'abstention est restée le fait général. Au total, ces élections, sans être un triomphe, sont un succès pour M. Giolitti : et le voilà sans doute maître de la situation pour quelque temps.

Une autre élection, que nous nous bornerons à signaler, est celle de M. Roosevelt à la présidence des États-Unis. Elle est aujourd'hui devenue certaine. Il serait plus exact de dire qu'elle l'a toujours été, autant qu'il y a une certitude en pareille matière ; mais la majorité de M. Roosevelt sera encore plus grande que ses amis ne l'avaient espéré. On sait qu'en Amérique, les élections se font à deux degrés ; ce n'est pas le président qui a été élu, ce sont ses électeurs qui l'ont été le 8 novembre ; mais c'est tout comme, le mandat étant impératif. Depuis trois ans qu'il est à la présidence, M. Roosevelt a eu le temps de se faire bien connaître, et c'est même plus qu'il n'en fallait à un homme dont les qualités et les défauts sont si vigoureusement en saillie. Ses défauts sont d'ailleurs des exagérations de ses qualités, dont la principale est l'énergie. M. Roosevelt plaît à ses compatriotes, et il est

sympathique aux étrangers. On le voudrait moins impérialiste et moins protectionniste; mais il répondrait que c'est le vouloir moins américaniste et qu'on ne saurait l'être trop. Son concurrent, M. Parker, avait la prétention de l'être autant: il l'était toutefois un peu autrement. Il a été battu; on aurait été surpris du contraire. Inconnu du grand public avant l'ouverture de la période électorale, tout ce qu'on a appris de son passé est qu'il était un juge parfaitement intègre, apprécié, estimé, aimé de tous ceux qui l'approchaient; mais on ne pouvait pas en dire sur lui davantage. Son programme, qui était plein de bon sens, avait le défaut de ne pas parler aux imaginations. A la vérité, on pourrait en dire presque autant de celui de M. Roosevelt; il n'y avait entre les deux programmes aucune différence fondamentale; mais la personnalité de M. Roosevelt était autrement en relief que celle de son honnête compétiteur. Enfin l'habitude s'est établie en Amérique de nommer deux fois le même président: cela commence à devenir une tradition. M. Roosevelt disposait, non seulement de ses séductions personnelles, qui sont grandes, mais encore de celles du pouvoir qui le sont aussi: il aurait fallu qu'il eût soulevé par ses actes une forte opposition pour n'être pas réélu. La lutte, dans les derniers jours, a pris un caractère personnel assez fâcheux. M. Parker a reproché à M. Roosevelt d'avoir accepté ou sollicité l'appui des trusts qu'il avait combattus autrefois. Il est bien vrai que M. Roosevelt a été soutenu par les trusts qui ne l'ont pas toujours regardé, et pour cause, d'un œil aussi bienveillant; mais le très honnête M. Parker était lui-même le candidat de Tammany, ce qui n'est pas une recommandation moralement préférable. Les démocraties se montrent de moins en moins sensibles à ce genre d'accusations. M. Roosevelt n'y a probablement pas perdu une voix. Son triomphe a été écrasant, et le voilà maintenu pour quatre ans à la présidence des États-Unis, où il sera désormais d'autant plus libre qu'une autre tradition ne lui permet pas de s'y présenter une troisième fois.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# LE RETOUR DU ROI

EN 1815<sup>(1)</sup>

---

## I

Paris avait capitulé après trois jours de combats partiels. Pendant cette feinte résistance, la population s'était de plus en plus divisée. Le grondement du canon exaltait les uns, désespérait ou tout au moins dépitait les autres. « On va donc se défendre? » disaient les impulsifs, qui sentaient plus qu'ils ne raisonnaient. « Comment! on se défend? » pensaient les gens d'esprit rassis en qui l'intérêt dominait tout. Au reste l'appréhension des violences et du pillage n'était pas bien sérieuse. Les belliqueux n'avaient pour la plupart rien à perdre. Les pacifiques, s'ils déclamaient volontiers sur les dangers auxquels une défense exposait Paris, ne croyaient guère à la réalité du péril. Ils avaient trop de confiance en M. Fouché! Ils pensaient bien que cet habile homme trouverait le moyen d'arrêter l'action avant qu'elle ne pût avoir des conséquences redoutables. L'année précédente, on s'était aussi battu tout proche, le combat s'était même étendu jusqu'à la barrière de Clichy, et l'armée alliée n'en avait pas moins eu « la plus louable conduite » à son entrée dans Paris. Wellington ne voudrait point saccager la bonne ville de son ami Louis XVIII; il saurait imposer la modération au farouche Blücher. Bien plus que les excès des Prussiens, la haute

(1) Documens des Archives nationales, des Archives de la Guerre et des Archives des Affaires étrangères, Papiers de Carnot, Mémoires inédits, Correspondances et Mémoires des contemporains.

société et la bourgeoisie redoutaient les colères des fédérés et des soldats à l'heure inévitable de la capitulation. C'était le réel motif d'une inquiétude qui, chez quelques-uns, devenait de la terreur. Encore ces craintes allaient-elles en diminuant, car, depuis que l'on se battait, Paris avait recouvré un certain calme. Plus de clameurs, plus d'atroupemens menaçans, plus de bandes criant : Vive l'Empereur ! Mort aux traîtres ! Les tirailleurs fédérés, principal élément de tumulte, et toutes les troupes étaient partis pour occuper aux avancées leurs emplacements de combat ; et bien que la fermeture de toutes les boutiques et la suspension de tous les travaux eût désœuvré la population, il y avait relativement peu de monde dans les rues. Les cafés, les cabarets même étaient désertés. La curiosité de voir quelque épisode du combat, l'impatience de renseignemens entraînaient la foule aux barrières de la Villette, de Clichy, de l'Étoile, de Vaugirard, de Montrouge, sur les buttes Chaumont, sur les hauteurs de Chaillot. Comme pendant la bataille de Paris en 1814, on disait parmi le peuple que l'Empereur arrivait pour battre les Alliés, qu'il était là, qu'on l'avait vu.

Les troupes brûlaient de combattre. Une même ardeur animait les fédérés. Partout où on les avait employés, à Aubervilliers, au Drancy, aux retranchemens du canal de l'Ourcq, ils s'étaient conduits avec l'entrain et la fermeté de vieux soldats qu'ils étaient. Même dans la garde nationale, il y avait des gens qui souhaitaient la résistance et voulaient y contribuer. Nombre de miliciens sortirent volontairement de Paris pour aller faire le coup de feu aux avant-postes. Dans la nuit du 2 juillet, le capitaine de Martimprey envoya ce billet à Davout : « Mes soixante gardes nationaux volontaires ont combattu avec les troupes au village d'Aubervilliers contre des forces quintuples. Nous avons eu des tués et des blessés. Aujourd'hui vous allez à Montrouge. C'est là qu'est le danger, nous demandons à vous y suivre. »

L'arrêt subit du combat, le matin du 3 juillet, commença d'alarmer tous ces braves. Ils comprenaient qu'on allait les empêcher de se battre. « On est en train de nous vendre, » disaient-ils. La journée entière, puis la nuit et la matinée du lendemain se passèrent dans une attente irritante. Les hommes bivouaquaient en ligne, derrière les faisceaux. Chaque heure qui s'écoulait augmentait l'inquiétude, le trouble, l'indiscipline. Vers midi,



le 4 juillet, la nouvelle de la capitulation arriva aux troupes. Elles devaient abandonner leurs positions, fuir devant l'ennemi, et, sans un coup de fusil ni un coup de sabre, lui livrer Paris et trente lieues de pays jusqu'à la Loire. La colère saisit l'armée. Les rangs sont rompus. Au milieu des murmures et des clameurs, on entend : « — Nous sommes toujours trahis ! — C'est comme dimanche soir. — Combien le maréchal Davout a-t-il reçu pour livrer Paris ? — On nous vend comme des bêtes à cornes ! — Restons ici. Nous nous battons pour notre compte. — Que les Prussiens viennent nous faire partir ! — Si l'Empereur était là ! — Vive l'Empereur ! — Paris est rempli de royalistes et de brigands. — Faisons-nous justice ! — Brûlons cette ville de traîtres... Ne nous en allons que quand tout sera brûlé. » Pour s'exalter plus encore, on décharge les fusils en l'air. Un convoi chargé de pain débouche de la barrière d'Enfer. On crie : « C'est pour les Prussiens ! » Des soldats arrêtent les chevaux, coupent les traits, culbutent les voitures, jettent tous les pains dans les fossés. Au nord de Paris, c'est le même tumulte. Soldats et fédérés déclarent qu'ils ne quitteront point leurs postes. Tout le jour, des artilleurs en révolte canonnent les positions ennemies. Des commissaires anglais qui se présentent aux avant-postes avec un officier français sont insultés, menacés, frappés à coups de sabre par des lanciers et des fédérés.

Les officiers de troupes et nombre de généraux sont aussi indignés, aussi furieux que les soldats. On veut retirer à Davout le commandement dont on le juge désormais indigne. Exelmans, Fressinet et plusieurs de leurs camarades abordent Vandamme et l'adjurent de se mettre à la tête de l'armée pour marcher contre l'ennemi. Mais Vandamme est converti depuis deux jours aux idées de Davout. Il révèle qu'au conseil de guerre de la Villette, il a fini par se rallier à l'avis de la majorité ; il déclare que la capitulation était une nécessité. « — D'ailleurs, conclut-il philosophiquement, je me suis assez battu comme cela ! » Ainsi éconduits, les généraux ne sont ni convaincus, ni découragés. Ils délibèrent sur le choix d'un nouveau chef à prendre parmi eux.

A la Commission de gouvernement, l'inquiétude est grande. On multiplie les dépêches à Davout, à Masséna, commandant la garde nationale, au nouveau préfet de police Courtin. Il faut apaiser la sédition militaire, faire filer les troupes par les bou-

levards extérieurs, de façon qu'elles ne traversent point Paris. Il faut surveiller Daumesnil et Hullin, dénoncés comme prêts à se mettre à la tête de l'armée en révolte. Il faut prendre toutes les mesures de sûreté, assembler la garde nationale, lui distribuer des cartouches, doubler les postes, renforcer les patrouilles, dissiper les rassemblemens, former aux Tuileries une réserve de miliciens et de gendarmes municipaux « afin de mettre hors d'atteinte de toute entreprise le siège du gouvernement. » Davout hésite à se montrer aux troupes ; il préfère leur adresser un ordre du jour portant que l'armée par son attitude imposante a sauvé Paris et sera la sauvegarde de l'honneur français et des couleurs nationales. Sur la prière de Caulaincourt, Carnot accourt à Montrouge. Il raisonne les généraux, il harangue les soldats. De tous les gens du gouvernement et des Chambres, c'est le seul qui ne soit pas suspect. Pour l'armée, il est encore le grand Carnot. Sa présence, ses paroles impressionnent. L'intervention de Drouot est peut-être plus efficace encore. Ce noble soldat, l'ami de l'Empereur, son compagnon à l'île d'Elbe, a conservé son autorité entière sur la Garde. Il parcourt les rangs de cette troupe d'élite, il la rappelle au devoir militaire, à la discipline ; il invoque l'esprit de corps, le passé d'honneur et de gloire, l'exemple à donner à l'armée. Sous sa parole ferme, les vieux soldats refrènent leur colère et, tout en grognant, se résignent à obéir. La conduite de la Garde que l'on connaît bientôt détermine celle des autres troupes. L'armée paraît disposée à évacuer Paris docilement.

Une nouvelle crise menace. Malgré les promesses, les avis officiels, les ordres du jour, on n'a pas encore reçu la solde arriérée dans un assez grand nombre de régimens. A l'instigation de certains officiers, qui espèrent ainsi faire renaître le tumulte sans en être responsables, les soldats déclarent qu'ils veulent bien partir, mais qu'ils ne s'en iront qu'après avoir été payés. Nouvelle émotion au gouvernement. Il n'y a ni argent au Trésor ni crédit chez les banquiers. Davout, qui comprend le péril, propose de faire une réquisition à la Banque de France. La Commission, toujours sans volonté, recule devant l'illégalité d'une pareille mesure. On s'adresse enfin à Jacques Laffitte, qui consent à avancer la somme nécessaire contre la garantie d'une inscription sur le Grand-Livre. C'est un bon emploi pour les trois ou quatre millions en or que Napoléon, huit jours au-

paravant, lui a fait remettre en dépôt. Encore une fois, le trésor privé de l'Empereur sert à la solde de l'armée. Mais la journée s'avance. Davout qui espérait mettre l'armée en marche le soir même n'en a plus le temps. Toutes les troupes passent la nuit sur leurs emplacements de combat, dominées, mais non encore résignées, toujours frémissantes, prêtes à suivre le chef qui voudra les entraîner.

Tandis que le danger diminue aux approches de Paris, il s'accroît à l'intérieur. Sur la fin de la journée, les tirailleurs fédérés se sont enfin décidés, pour la plupart, à évacuer les positions de Montmartre, de La Villette, du canal de l'Ourcq. Mais c'est en désordre, par petits groupes, sourds à la voix des officiers, qu'ils rentrent dans Paris. Ils s'y mêlent à des soldats de Vandamme et de Reille qui, furieux ou désespérés, ont abandonné leurs drapeaux; ils parcourent les rues, les boulevards, les quais, tirant des coups de feu en l'air et vociférant : « Vive l'Empereur ! A bas les royalistes ! Mort aux traîtres ! » Une de ces colonnes, de plus de quatre cents hommes, porte un buste de Napoléon ceint d'une couronne de feuillage. A l'approche de ces bandes, les cafés ferment; chacun rentre chez soi, et clôt portes et fenêtres. Les patrouilles de gardes nationales se replient sur les postes principaux. Mais, là, les miliciens très nombreux se rangent en bataille et barrent le chemin. On parle, on s'exalte, on tire. Sur vingt points de Paris, faubourg Saint-Martin, boulevard du Temple, chaussée d'Antin, rue Saint-Denis, sur le Pont-Neuf, au carrefour de l'Odéon, la fusillade s'engage. Il y a des blessés. Par bonheur, les mutins n'ont ni plan ni chef. Après quelques heures de promenades tumultueuses, où, d'ailleurs, il n'y a point une seule tentative de pillage, ils se dispersent d'eux-mêmes. L'émeute menaçante passe en clameurs, l'orage se dissipe sans éclater.

Le lendemain, 5 juillet, et le surlendemain, l'armée tout entière évacua Paris, farouche et furieuse, « en rugissant. » Les soldats disaient que ce n'était pas fini, qu'ils reviendraient avec Napoléon. En défilant, ils contraignaient, sabre levé, les passans à crier : « Vive l'Empereur ! » et menaçaient de la parole et du geste les postes de la garde nationale. Ils n'étaient pas si méchans qu'ils en avaient l'air. Rue de la Harpe, une marchande d'oublies criait sans songer à mal : « Voilà le plaisir, mesdames, voilà le plaisir ! » Un vieux sergent s'arrêta, les traits

convulsés par la colère. — « Est-ce que tu te f... de nous, avec ton plaisir? » Puis, se mettant à rire : « — Allons! crie : Vive l'Empereur! » La marchande se hâta d'obéir, et tous les hommes de la section achetèrent ses oublies en faisant tourner les aiguilles de la boîte. C'étaient « ces forcenés » qui épouvantaient les honnêtes Parisiens!

## II

L'armée partie avec Davout, la Chambre de plus en plus absorbée dans la discussion de l'Acte constitutionnel, la Commission de gouvernement de plus en plus asservie à son président, Fouché était la seule autorité qui subsistât effectivement. Il était le maître de Paris et de la France. Il avait pleins pouvoirs pour traiter avec Louis XVIII à ces conditions : le Roi sur le trône, lui au ministère. Ce marché, Fouché eut l'élégance de ne le point proposer. Il se le fit offrir. Il avait manœuvré de telle sorte qu'il passait dans tous les partis pour l'homme nécessaire. Lui seul semblait capable de donner à la crise l'issue la moins mauvaise. La bourgeoisie parisienne le regardait comme son sauveur, car c'était à lui qu'elle devait « cette capitulation inespérée. » Malgré des suspicions intermittentes, les Chambres lui maintenaient toute leur confiance. Les royalistes comptaient sur lui pour faire rentrer sans affront et sans tumulte Louis XVIII aux Tuileries. Les constitutionnels, les modérés, les bonapartistes, les régicides espéraient qu'il les garantirait contre les vengeances des jacobins blancs et les prétentions du parti des émigrés. Wellington, enfin, qui était royaliste et modéré, tenait Fouché pour un bon auxiliaire dans la circonstance présente comme dans les occurrences futures.

Dès le lendemain de la capitulation de Paris, le 4 juillet, Wellington fit dire à Fouché par le colonel napolitain Macirone qu'il le recevrait le jour suivant à son quartier général (1). Le duc d'Otrante se garda d'aller au rendez-vous en secret, comme

(1) Macirone apporta aussi une note qui lui avait été dictée par Talleyrand, présent à son entretien avec Wellington. Dans cette note, Talleyrand déclarait que le Roi accorderait l'ancienne charte, y compris l'abolition de la confiscation, l'appel immédiat des collèges électoraux pour la formation d'une nouvelle Chambre, l'unité du ministère, l'initiative réciproque des lois par message du Roi et par proposition des Chambres. Mais Talleyrand ne disait rien d'une amnistie ni du drapeau tricolore.

un conspirateur vulgaire. Il mit ses collègues du gouvernement dans la confiance, presque dans la complicité. En même temps que l'invitation verbale de Wellington, Macirone avait apporté un memorandum où le général en chef de l'armée anglaise déclarait que « les Chambres élues sous le règne de Bonaparte et la Commission créée par ces Chambres n'avaient qu'à se déclarer dissoutes après avoir exprimé au Roi, dans une adresse respectueuse, leurs sentimens et leurs vœux. » Pouvait-on se soumettre à de pareilles prétentions sans saisir l'offre qui était faite de les aller discuter ? Et qui mieux que le duc d'Otrante, grâce à l'autorité dont il était temporairement revêtu, à son habileté consommée, à ses relations, qu'il n'avait point cachées, avec les Alliés et les royalistes, était en situation de faire entendre raison à ces gens-là ? D'ailleurs Fouché, pour endormir tout soupçon, décida qu'il n'irait pas seul à l'entrevue. Mais c'est lui qui désigna les personnages qui devaient l'accompagner, et il les choisit bien : Manuel, son âme damnée ; Molé, tout disposé à rester sous Louis XVIII directeur des ponts et chaussées, ou même à redevenir ministre ; le général de Valence, qui, pendant les négociations d'armistice, avait profité d'un court entretien avec Pozzo di Borgo pour se recommander au Roi. Ces trois compères ne pouvaient trahir Fouché.

L'entrevue eut lieu dans la soirée du 5 juillet, à Neuilly, où Wellington avait transféré son quartier général. (En vertu de la capitulation, ce faubourg, ainsi que Saint-Denis, Clichy et Montmartre, venait d'être occupé par l'armée anglo-prussienne.) Talleyrand, Pozzo, Goltz et sir Charles Stuart se trouvaient avec Wellington. Fouché, très froid, resta sur la réserve. Il ne voulait pas se livrer sans engagement réciproque. Il parla de la mauvaise impression produite par les menaces de la proclamation de Cambrai, de l'opposition universelle au drapeau blanc, et affecta de représenter la Chambre, qui, il le savait mieux que personne, n'était plus qu'un fantôme d'assemblée, comme une puissance dont il fallait tenir compte. Il concéda en principe le retour de Louis XVIII, mais sous cette condition qu'auparavant le Roi donnerait une amnistie générale et prendrait la cocarde tricolore. Talleyrand objecta que le Roi avait déjà pardonné par la proclamation du 28 juin à toutes les personnes qui avaient été entraînées à servir le gouvernement usurpateur. « — La réserve déférée aux Chambres, insinua-t-il, est limitée

uniquement aux fauteurs du retour de Napoléon. Le nombre en est réellement très petit, et les preuves sont difficiles à établir. Cette clause est plutôt un moyen moral de conserver le respect de l'autorité qu'un dessein d'inquiéter et de punir. » Sur la question du drapeau, Talleyrand prit Wellington à témoin de la nécessité où se trouvait le Roi de ne point céder. « — Si l'on m'avait consulté l'au dernier, dit Wellington, j'aurais conseillé de garder la cocarde tricolore. Mais ces couleurs sont devenues celles de la rébellion. Le Roi ne peut accepter un drapeau sous lequel a combattu son armée en révolte contre lui. De plus, beaucoup de provinces ont déjà pris la cocarde blanche. On s'exposerait à de grandes difficultés en contraignant les fidèles sujets du Roi à abandonner cet emblème. » On causa jusqu'à quatre heures du matin sans conclure sur rien. Fouché, en se retirant, s'invita à diner pour le soir chez Wellington afin de reprendre la conférence. « — D'ici là, dit-il, je m'assurerai de ce que l'on peut faire dans les Chambres en faveur du Roi. » Fouché n'avait nulle intention d'intriguer dans les Chambres dont il se souciait autant que du Grand Turc, mais il représentait les circonstances comme difficiles et périlleuses afin de donner le plus haut prix à son concours et d'obliger le Roi à compter avec lui. Il pensait que si, pour Henri IV, Paris valait bien une messe, pour Louis XVIII, Paris valait bien un ministre régicide.

Ce ministère tant convoité, Talleyrand avait, dès cette nuit-là, le désir et le pouvoir de l'offrir à Fouché. Mais l'attitude ferme, défiante, presque hautaine du duc d'Otrante, et aussi la présence de Molé, de Valence, de Manuel surtout, l'avaient déconcerté et retenu. Le lendemain matin, Talleyrand disait à Vitrolles avec un certain dépit : « — Eh bien ! votre duc d'Otrante ne nous a rien dit du tout ! » Et, dans l'après-midi, Fouché répondait au même Vitrolles, revenu d'Arnouville à Paris : « — Que voulez-vous dire à des gens qui ne vous disent rien ? »

On devait finir par s'entendre. Le plus difficile était fait : on avait le consentement du Roi. Parti de Cambrai le 30 juin, sur un avis de Wellington, qui jugeait utile qu'il fût aux portes de Paris, Louis XVIII était arrivé dans l'après-midi du 5 juillet au château d'Arnouville. C'est là que fut donné l'assaut pour Fouché. Le Roi répugnait à cette nomination. Aux premières ouvertures, pendant un arrêt du voyage, il avait déclaré qu'il ne la

ferait jamais. Il estimait même contraire à sa dignité de « recevoir des mains avilies de Fouché les rênes du gouvernement. » Il aurait préféré un autre Monk. Il imagina cette combinaison : Fouché remettrait ses pouvoirs à Macdonald, qui les transmettrait respectueusement au souverain légitime. On verrait ensuite à récompenser le duc d'Otrante. Mais, dans les conseils du Roi, on avait moins de scrupules. Tout le monde, à quelques exceptions près, regardait l'entrée de Fouché au ministère comme une nécessité ; quelques-uns y voyaient même un bien. Le baron Louis était pour Fouché, Jaucourt était pour Fouché, Talleyrand était pour Fouché, le Comte d'Artois lui-même était pour Fouché. Des royalistes accouraient de Paris, Macdonald, Hyde de Neuville, le bailli de Crussol, la comtesse de Narbonne, Pasquier, Vitrolles, pour conjurer Louis XVIII d'utiliser la bonne volonté, les talens, l'autorité de M. Fouché (1). « Il était le pire et le plus utile des hommes que le Roi pût trouver dans tout son royaume. » Vitrolles, à la vérité, disait qu'il serait suffisant de le créer pair de France. Mais Louis XVIII répondit avec bonhomie : « J'aime mieux nommer un ministre que je puis renvoyer qu'un pair inamovible. » Wellington arriva sur ces entrefaites. Le but de sa visite était d'obtenir pour Fouché le ministère de la Police. Louis XVIII voyait en Wellington, et avec raison, son plus sûr appui dans la coalition, et son conseiller le meilleur et le plus désintéressé ; il céda. Wellington imposa Fouché, comme, à Cateau-Cambrésis, il avait imposé Talleyrand. Après le diner, Wellington et Talleyrand partirent pour Neuilly, où ils devaient rencontrer Fouché. Au moment du départ, Louis XVIII donna en ces termes carte blanche à Talleyrand : « — Vous allez voir le duc d'Otrante. Faites tout ce que vous croirez utile à mon service. Seulement ménagez-moi. Pensez que c'est mon p... ! »

La réserve où se tint Fouché contraignit Talleyrand à ménager plus qu'il ne l'aurait voulu la pudeur du Roi. Mais, résolu le lendemain à en finir le soir même, il dit négligemment à Beugnot de rédiger une ordonnance rétablissant le ministère de la Police et en nommant titulaire le duc d'Otrante. Il était désireux de donner à la parole arrachée au Roi une forme plus définitive. Beugnot présenta aussitôt la pièce à la signature. Louis XVIII

(1) Tous les gens qui poussèrent le Roi à prendre Fouché comme ministre s'en défendent à l'envi dans leurs *Mémoires*, — Talleyrand lui-même ; — mais chacun d'eux en accuse formellement les autres.

prit la plume avec un gros soupir, la déposa, la reprit, dit : « — Il le faut donc ! » et signa (1).

Sur la fin de l'après-midi, pendant que le Roi quittait Arnouville pour aller s'établir à Saint-Denis, Talleyrand retourna à Neuilly. Il y trouva Wellington en conférence avec Fouché. Celui-ci continuait de tenir la dragée haute. A l'entendre, il n'avait rien pu faire depuis la veille pour aplanir les difficultés. Le retour à Paris de la mission envoyée aux souverains alliés compliquait même les affaires, car La Fayette et ses collègues déclaraient avoir reçu à Haguenau « les assurances les plus positives » des plénipotentiaires que « les souverains annonçaient l'intention la plus prononcée de n'imposer à la France aucune forme de gouvernement et de la laisser parfaitement libre à cet égard (2). »

Wellington, qui venait de recevoir une dépêche de lord Steewart, savait de quelle façon insolente les plénipotentiaires français avaient été éconduits. Il dit à Fouché que les assertions

(1) Beugnot ajoute que le Roi dit : « — Ah ! mon malheureux frère, si vous me voyez, vous m'avez pardonné ! » C'est possible, mais il semble que le Roi jouait la comédie. La sensibilité de Louis XVIII et son souvenir attendri de Louis XVI inspirent des doutes.

(2) Étrange façon de rapporter les choses ! La vérité, c'est que dans leur mission, La Fayette et ses collègues n'avaient obtenu aucun engagement, aucune promesse, aucune déclaration de nature à les renseigner, sauf celle-ci, qu'il n'y aurait point de paix si Napoléon n'était pas livré aux alliés. Promenés de quartiers généraux en quartiers généraux, les plénipotentiaires avaient fini par joindre celui des souverains, à Haguenau, dans la matinée du 30 juin. Les ministres alliés refusèrent de les recevoir. Ils consentirent seulement à les faire entendre par une commission composée de Walmöden, de Capo d'Istria, de Knesebeck et de lord Steewart. Deux conférences furent tenues dans la journée. Aux ouvertures de La Fayette et de La Forest sur la conclusion d'un armistice qui donnât le temps de traiter des conditions de la paix et pendant lequel la Chambre pût choisir librement le nouveau souverain de la France, Steewart répondit insolemment : « — Quel droit une pareille assemblée peut-elle avoir de déposer et de choisir des rois ? » Les trois autres commissaires ne soufflaient pas mot ; ils semblaient laisser à Steewart, le seul qui n'eût point de pouvoirs réguliers, la tâche de répondre aux plénipotentiaires français. A un moment pourtant, Capo d'Istria ayant paru approuver ces paroles de Sébastiani : « Nous sommes prêts à demander de nouveaux pouvoirs, nous écouterons même vos conseils : le peuple français ne demande que paix et amitié avec les nations voisines... » Steewart se leva brusquement. « Messieurs, s'écria-t-il, si vous traitez avec ces Français, ce sera sans l'Angleterre, car je déclare que je n'en ai pas le pouvoir. » Le lendemain, les plénipotentiaires furent congédiés. Un piquet de cavalerie les escorta jusqu'à Bâle, d'où ils rentrèrent à Paris. Avant leur départ, les ministres alliés leur avaient fait remettre cette déclaration : « D'après le traité d'alliance qui porte qu'aucune des parties contractantes ne pourra traiter de paix ou d'armistice que d'un commun consentement, les trois cours qui se trouvent réunies déclarent ne pouvoir entrer dans aucune négociation. Les cabinets se réuniront aussitôt qu'il sera possible. »



de La Fayette étaient de tout point inexactes, et, pour le convaincre, il lui mit sous les yeux la dépêche de Haguenau. Fouché, très vraisemblablement, était tout convaincu en venant à Neuilly; il suspectait de beaucoup d'optimisme le rapport des plénipotentiaires et il n'y attachait sans doute d'autre importance que celle d'un nouvel argument à invoquer dans la discussion. Toutefois, il résistait encore, s'appuyant sur l'hostilité du populaire, l'opposition des Chambres, les divisions de la garde nationale. Pour en finir, Talleyrand lui dit que le Roi l'avait nommé ministre de la Police et lui remit l'ordonnance. Ce fut un changement à vue comme dans les féeries du Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Il n'y eut plus de La Fayette, d'opinion publique, de Chambre, de Commission de gouvernement, de garde nationale. Il n'y eut plus que Son Excellence le duc d'Otrante, ministre de Sa Majesté très chrétienne.

Aussitôt Fouché détermina et exposa à Talleyrand les mesures qu'il comptait prendre le lendemain : lettre de la Commission de gouvernement au Roi pour lui annoncer qu'elle se regardait comme dissoute; message de la Commission aux Chambres pour déclarer sa dissolution; dissolution de la Chambre; enfin, et ceci regardait le Roi, remplacement de Masséna par le général Desolles comme commandant en chef de la garde nationale. Fouché, en veine d'inspiration, écrivit même sur-le-champ la minute de la lettre que la Commission était censée devoir adresser à Louis XVIII (1). Cela fait, on alla dîner, et, au sortir de table, Tal-

(1) La lettre que Fouché soumit ce soir-là à Louis XVIII était post-datée : 7 juillet, et était censée adressée au Roi par le duc d'Otrante comme président et au nom de la Commission de gouvernement. Après ce préambule : « La réponse de Votre Majesté ne laisse plus aux membres du gouvernement d'autre devoir à remplir que celui de se séparer, » Fouché, prenait la parole personnellement et, « pour l'acquiescement de sa conscience, » exposait les sentimens des Français, leur attachement à leurs droits, leur passion pour la liberté. Il faisait ensuite le procès de la première Restauration en en attribuant toutes les fautes au parti de la Cour. « Tout le monde sait que ce ne sont ni les lumières ni l'expérience qui manquent à Votre Majesté. Elle connaît la France et son siècle, elle connaît le pouvoir de l'opinion, mais sa bonté lui a trop souvent fait écouter les conseils de ceux qui l'ont suivie dans l'adversité. » Il concluait ainsi, reprenant la parole au nom de la Commission : « Nous vous en conjurons, Sire, daignez cette fois ne consulter que votre propre justice et vos lumières... »

Cette lettre où les formes courtoises tempéraient la hardiesse des conseils était fort habile. D'une part, elle satisfaisait Louis XVIII en témoignant la soumission de plein gré du gouvernement de fait au gouvernement de droit et en constatant implicitement que les Alliés n'étaient point intervenus dans cette transmission du pouvoir. D'autre part, elle devait excuser aux yeux des libéraux la nouvelle volte-face de Fouché. S'il devenait ministre du Roi, il ne semblait point

Ieyrand emmena Fouché à Saint-Denis pour qu'il prêtât serment au Roi. Ils entrèrent tous deux dans le cabinet de Louis XVIII, « le vice appuyé sur le bras du crime, » dit Chateaubriand avec l'emphase permise au génie. Le Roi, qui avait pris son parti, accueillit bien Fouché; il parut même comprendre les idées de modération et de libéralisme respectueusement conseillés dans le projet de lettre que Fouché venait d'écrire et qu'il lui soumit. Mais il resta inébranlable sur la question du drapeau et celle de l'amnistie. Fouché d'ailleurs ne les avait abordées sans doute qu'avec une extrême discrétion, estimant moins hasardeux, pour cette première entrevue, de se tenir dans les généralités spéculatives. Le duc d'Otrante rentra à Paris sans avoir obtenu aucune concession d'intérêt public, mais il avait celle qui lui importait le plus, sa nomination de ministre.

### III

Fouché avait donné aux royalistes la croyance qu'il était indispensable à la restauration de Louis XVIII. Tout n'était pas illusion dans cette opinion, comme le prétendirent plus tard, en s'accusant mutuellement de s'être laissé duper par le duc d'Otrante, ceux-là mêmes qui l'avaient soutenue avec le plus d'ardeur. Les événemens firent la Restauration de 1815 comme ils avaient fait la Restauration de 1814. Mais, de même que Talley-

renoncer pour cela aux principes constitutionnels; c'était même dans le dessein de les faire triompher qu'il acceptait un ministère. Enfin (car même lorsqu'il s'agit de Fouché, il ne faut pas faire l'homme pire qu'il n'est), le duc d'Otrante pouvait espérer que ses conseils feraient en un pareil moment quelque impression sur Louis XVIII et le détourneraient plus ou moins de l'esprit de réaction. C'était l'intérêt du pays, de la monarchie, et par conséquent de Fouché lui-même puisqu'il était ministre du Roi.

Fouché ne parla pas à ses collègues de cette lettre qu'ils étaient censés avoir écrite. Mais il fit insérer à leur insu dans le *Moniteur* du 8 juillet, une note ainsi conçue : « La Commission de gouvernement a fait connaître au Roi, par l'organe de son président, qu'elle venait de se dissoudre. » (Cette publication motiva une réclamation des membres de la commission [à Fouché, 8 juillet. Papiers de Carnot], qui resta non avenue.) La lettre même ne fut pas publiée, mais il en circula clandestinement des copies qui produisirent sur l'opinion l'effet cherché par le duc d'Otrante. Le texte qui en est donné dans le *Supplementary Dispatches of Wellington* (X, 669) ne semble pas être celui qui fut soumis au Roi le 6 juillet. Il est probable que, le 7 juillet, Manuel revit cette lettre et la modifia dans un sens plus énergique.

La vive irritation de Wellington, de Pozzo, et du parti royaliste contre Fouché eut pour cause non point, comme on l'a dit, sa lettre au Roi, mais son message du 7 juillet aux Chambres dont il sera parlé plus loin.

rand avait si bien aidé à la première qu'il put s'en proclamer l'auteur, de même Fouché contribua puissamment à la seconde. Et si Talleyrand n'avait eu que la peine d'un raisonnement au Tsar et d'une facile manœuvre dans le Sénat, Fouché dut multiplier, pendant quinze jours d'intrigues, toutes les ressources de son exécrable et merveilleux génie. Quand Fouché, le 6 juillet, reçut sa nomination de ministre, il avait tout préparé pour la restauration, mais tout n'était pas accompli. Grâce à lui, la rentrée du Roi dans Paris allait s'opérer pacifiquement, sans contrainte apparente et sans affront. Mais si, au lieu d'avoir Fouché pour soi, Louis XVIII l'avait eu contre soi, son retour aux Tuileries fût devenu, sinon incertain, du moins périlleux et scandaleux. Il aurait dû attendre, ou qu'une révolution royaliste dont le succès était très douteux lui ouvrit les barrières de Paris ensanglanté à son profit, ou que les souverains alliés se décidassent à le réinstaller aux Tuileries *manu militari*, sous la protection de leurs canons et de leurs baïonnettes. Mal pour mal, humiliation pour humiliation, honte pour honte, il était préférable de nommer Fouché ministre.

Même après le départ de l'armée française, il s'en faut bien que Paris soit converti au royalisme. Non seulement les fédérés et tout le peuple, encore frémissant de colère, s'emportent contre les traîtres qui ont livré la ville aux détestables alliés de Louis XVIII, mais même dans la bourgeoisie et le petit commerce, où la crainte de pis a fait accueillir la capitulation comme un soulagement, on n'est pas disposé à recevoir le Roi sans garanties. On lit à haute voix, au milieu des groupes enthousiastes, l'extrait du *Moniteur* contenant la déclaration, d'ailleurs très platonique, de la Chambre, que « tout gouvernement qui serait imposé par la force, n'adopterait pas les couleurs nationales et ne garantirait pas les libertés constitutionnelles, n'aurait qu'une existence éphémère. » En même temps, on arrache les affiches de la proclamation : *Le Roi aux Français*, qui évoque de rouges visions d'échafauds et de fusillades. On ne veut ni repréailles, ni retour à l'ancien régime. On dit que l'armée de la Loire suffira à sa propre défense, que tous les individus menacés iront s'y réfugier, que Napoléon en reprendra le commandement. Onze chefs de légion, sur les douze dont se compose l'état-major de la garde nationale, déclarent dans une lettre publique « qu'ils tiennent à honneur le conserver à jamais la cocarde natio-

nale (1). » Dans Paris, pas une cocarde blanche. Les plus audacieux se bornent à porter une cocarde où le blanc domine sur le bleu et le rouge. Les royalistes qui vont à Arnouville ou à Saint-Denis ont dans leurs poches des cocardes blanches qu'ils mettent fièrement au chapeau quand ils ont passé les barrières et qu'ils retirent avec prudence quand ils rentrent à Paris. Ceux qui au retour oublient cette précaution sont accueillis par les cris : « A la lanterne les royalistes ! » maltraités par la populace, arrêtés par la garde nationale ou même chargés furieusement par la gendarmerie à cheval. Les déclarations abusives des plénipotentiaires français, insérées au *Moniteur*, que les souverains entendent laisser la France libre de choisir son gouvernement, raniment les espérances. On aura Napoléon II ou le Duc d'Orléans, ou encore Eugène de Beauharnais, le roi de Saxe, l'archiduc Charles, un prince anglais même. Si grande est la crainte de la réaction qu'il se trouve des gens pour préférer un étranger à un Bourbon !

Le 5 juillet, le 6 encore, on parle d'un mouvement royaliste pour le lendemain. La Chambre s'inquiète, Masséna s'alarme, le populaire murmure, montre les poings et se dispose à faire justice lui-même de ces bourbonistes trop impatients (2). La présence des troupes alliées aux portes de Paris, l'occupation même de la ville par les Prussiens n'imposent pas aux colères de la foule. Le 6 juillet, on rejette hors de la barrière de Saint-Ouen des royalistes à cocarde blanche et on les poursuit l'espace d'une demi-lieue. Le 7 juillet, six grenadiers de la Maison du Roi, entrés à Paris dans leur bel uniforme, sont assaillis sur la place de la Concorde et contraints de se réfugier dans l'hôtel où loge Wellington. Trois gardes du corps sont maltraités dans le jardin du Palais-Royal. Même aventure advient, place du Louvre, à des gardes du corps de Monsieur qui s'avisent de crier : « Vive le Roi ! » Le peuple se rue contre eux en criant : « Vive l'Empereur ! Vive

(1) Le seul qui ne signa point fut le chef de la 10<sup>e</sup> légion, Alexandre de Boisgelin. C'est lui que Dessolles allait, en conséquence, désigner pour interdire aux députés l'entrée du Palais législatif (Boisgelin à Fouché, 8 juillet. Arch. nat. F. 7, 3153<sup>a</sup>).

(2) Depuis le 23 juin, des royalistes pensaient à faire un mouvement dans Paris. On envahirait la Chambre, on arrêterait les membres du gouvernement provisoire, et on constituerait une Commission de gouvernement qui proclamerait Louis XVIII. Vitrolles, plus confiant dans les intrigues de Fouché que dans les armes des royalistes, combattit à maintes reprises ces projets chimériques.

la nation ! A l'eau ! à l'eau ! » La Seine, en effet, n'est pas loin. Ils se dégagent à coups de sabre, et s'enfuient au plus vite.

De toutes ces défiances, de toutes ces colères, de toutes ces énergies sans direction, Fouché aurait pu former contre le Roi une redoutable opposition. C'est ce que comprirent à ce moment critique les conseils de Louis XVIII ; c'est ce qu'ils s'empresèrent d'oublier quand la restauration fut accomplie.

Le 7 juillet, la Commission de gouvernement se réunit comme de coutume aux Tuileries. Elle ignorait que cette séance dût être la dernière. Fouché l'apprit à ses collègues par l'exposé qu'il fit de sa seconde entrevue avec Wellington. « Le rapport de La Fayette sur les conférences de Haguenau, dit-il en substance, est tout à fait inexact. Les alliés sont déterminés à restaurer Louis XVIII. L'ennemi occupe Paris, le Roi y fera sa rentrée demain. Nous n'avons donc d'autre parti à prendre que de nous dissoudre et d'en informer les Chambres par un message. » Fouché, naturellement, se garda bien de révéler qu'il avait en poche sa nomination de ministre de la Police. Caulaincourt parut approuver les paroles de Fouché, mais Carnot, Grenier et Quinette protestèrent. Déjà ils avaient proposé de rejoindre l'armée et de transférer derrière la Loire le siège du gouvernement ; les Chambres seraient invitées à se réunir à Blois ou à Tours. Fouché, soutenu par Caulaincourt, combattit ce projet dont l'adoption, dit-il, ne pourrait qu'ajouter aux maux du pays en provoquant la guerre civile. Le tambour des Prussiens mit fin à la discussion. Un détachement d'infanterie avec deux pièces de canon débouchait dans la cour des Tuileries.

Le corps de Zieten était entré dans Paris à huit heures du matin par la barrière de la Cunette (1). Ce n'était pas, comme en 1814, un lent et solennel défilé ; c'était une marche de guerre, par échelons tactiques, fusils chargés et mèches allumées. Arrivée devant l'École Militaire, la colonne se fractionna. La

(1) Seules les troupes de Zieten occupèrent Paris le 7 juillet. Le corps de Thielmann y entra le 8 juillet, ainsi qu'une partie de l'armée anglaise, et le corps de Bülow le 9. Thielmann et Bülow ne firent en quelque sorte que traverser la ville, car ils repartirent, celui-là le 9, et celui-ci le 12, pour suivre l'armée française vers la Loire. Le corps de Zieten ne bougea pas jusqu'au 22 juillet, jour où il fut remplacé à Paris par la garde royale prussienne, qui avait quitté Francfort seulement à la fin de juin. — Les Prussiens, et plus tard les Autrichiens et les Russes, furent logés chez l'habitant. Les Anglais, à l'exception de quelques détachemens, bivouaquèrent au bois de Boulogne.

1<sup>re</sup> division alla prendre position sur la rive gauche de la Seine, entre le Pont-Neuf et le pont d'Austerlitz; la 2<sup>e</sup> division, au Luxembourg; la 4<sup>e</sup> division place de la Concorde, aux Tuileries et au Louvre. La 3<sup>e</sup> division occupa le Champ-de-Mars. L'artillerie et la cavalerie de réserve s'établirent aux Champs-Élysées. A chaque tête de pont et devant le jardin du Luxembourg, dans la cour des Tuileries, sur la place du Louvre, deux pièces de canon étaient en batterie, les servans tenant à la main écouvillons et boute-feu. C'était l'occupation militaire dans son effrayant appareil. Au défilé de l'ennemi et autour de ses bivouacs, pas un cri, pas un murmure; des passans consternés, des regards mornes, un silence de tombeau. Boutiques fermées et logis clos, Paris était dans l'effroi, la stupeur et le deuil.

La présence des Prussiens dans la cour des Tuileries, à dix mètres de la salle des délibérations, donnait trop raison à Fouché. Tout était consommé. On n'avait plus qu'à s'en aller. Fouché rédigea un message où, pour alléger la responsabilité de la Commission, il attribuait le prochain retour du Roi à la volonté unanime et formelle des souverains alliés (1). Ses collègues abattus se résignèrent à signer cette pièce dont le ton dégagé jurait impudemment avec l'humiliant aveu d'impéritie, d'aveuglement et d'impuissance qu'elle avait pour objet. Ce pitoyable testament, ou plutôt cette déclaration de faillite était ainsi conçue : « Jusqu'ici nous avons dû croire que les souverains alliés n'étaient point unanimes sur le choix du prince qui doit régner en France. Nos plénipotentiaires nous ont donné les mêmes assurances. Cependant les ministres et les généraux des puissances alliées ont déclaré hier, dans les conférences qu'ils ont eues avec le président de la Commission, que tous les souverains s'étaient engagés à replacer Louis XVIII sur le trône (2) et

(1) Cette déclaration était inexacte en plusieurs points : 1<sup>o</sup> les porte-paroles des souverains, Wellington, Pozzo, Stuart, avaient exprimé l'avis que le meilleur parti pour la France serait de rappeler Louis XVIII, qu'autrement l'Europe serait dans l'obligation de prendre des garanties territoriales. Mais ils n'avaient point intimé l'ordre de proclamer le Roi; 2<sup>o</sup> Fouché et Davout par leurs intrigues avaient beaucoup aidé au vœu des souverains. Ces intrigues étaient parfaitement connues de la Commission de gouvernement; elle s'y était prêtée plusieurs fois; elle en était complice.

(2) Fouché altérait gravement les paroles de Wellington sinon dans l'esprit, du moins dans la lettre. Celui-ci s'en montra fort irrité, car en lui attribuant publiquement un pareil langage, le duc d'Orléans le compromettait aux yeux du gouvernement anglais qui avait plusieurs fois déclaré que la guerre n'était point

qu'il doit faire ce soir ou demain son entrée dans la capitale. Les troupes étrangères viennent d'occuper les Tuileries. Dans cet état de choses, nous ne pouvons plus que faire des vœux pour la patrie, et, nos délibérations n'étant plus libres, nous croyons devoir nous séparer. »

Le message fut accueilli par la Chambre sans trouble, et sans émotion, du moins sans émotion apparente. Aucune voix ne s'éleva pour accuser Fouché, ni pour renouveler la proposition que l'assemblée se retirât sur la Loire au milieu de l'armée. On demanda l'ordre du jour, qui fut voté à l'unanimité. Manuel dit philosophiquement que : « tous avaient prévu ce qui arrivait et que la Commission exécutive s'était trouvée dans une position à ne pouvoir se défendre. » Il jugea cependant utile à sa réputation d'orateur et à son bon renom de citoyen d'ajouter cette déclaration emphatique : « — Quant à nous, nous devons compte à la patrie de tous nos instans, et, s'il le faut, des dernières gouttes de notre sang ! Il n'est pas si loin peut-être le moment qui nous rendra tous nos droits et consacrera la liberté publique. Ce moment, nous ne pouvons l'attendre qu'avec le calme et la dignité qui conviennent aux représentans d'un grand peuple... Achevez votre ouvrage (la Constitution) en continuant vos délibérations. Disons comme cet orateur célèbre dont la parole a retenti dans l'Europe entière : Nous sommes ici par la volonté du peuple ; nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes ! » La Chambre applaudit par quatre fois les vaines paroles du complice de Fouché ; après quoi, elle reprit tranquillement la discussion de l'Acte constitutionnel. Sur les six heures, Lanjuinais, estimant que la comédie avait assez duré (il était déjà tout converti à la cause royale), déclara la séance levée. Mais nombre de députés, grisés par la rhétorique de Manuel, aspiraient à manifester un héroïsme facile en se retirant sous la menace des baïonnettes. Ils protestèrent bruyamment : « — Vous avez toujours paralysé les

faite pour Louis XVIII. Les royalistes ne furent pas moins surpris ni moins mécontents. Il avait été promis par Fouché que la Commission de gouvernement transmettrait le pouvoir au Roi comme agissant de son plein gré. Au lieu de cela, elle déclarait dans son message agir à regret et sous la pression des puissances. « Rien, dit Pozzo, ne pouvait être plus funeste au service et à la personne du Roi. » Fouché s'excusa en disant qu'il fallait avant tout faire signer le message à ses collègues du gouvernement et qu'il n'y avait moyen de les y déterminer qu'en le rédigeant de cette façon-là.

dispositions de la Chambre ! — Vous ajournez l'assemblée à demain parce que vous pensez que demain la force nous défendra l'entrée de cette enceinte. — Restons en permanence ! — Il faut achever la Constitution ! — Continuons de délibérer ! — Attendons l'ennemi ! — L'histoire nous jugera... Le président prend une responsabilité terrible. » Indifférent à cette responsabilité terrible, Lanjuinais descendit du fauteuil et gagna la porte.

Dans la soirée, il fut annoncé au Roi que son entrée dans sa bonne ville de Paris pourrait se faire le lendemain après-midi. Comme il signait la nomination du général Dessolles au commandement de la garde nationale, en remplacement de Masséna, celui-ci sollicita une audience. Le prince d'Essling venait de Paris pour adjurer le Roi, au nom de la garde nationale, de maintenir le drapeau tricolore. Louis XVIII lui épargna l'embarras d'aborder la question. « Ces couleurs-là sont bien vieilles, » dit-il en désignant du doigt la cocarde qui ornait le chapeau du maréchal. « Ce sont celles qu'on porte à Paris, » répondit résolument Masséna. Si Votre Majesté prenait le parti de les prendre pour rentrer dans sa capitale, elle serait très bien accueillie. » Le Roi frappa du pied : « Non ! non ! monsieur le maréchal. Je ne prendrai jamais les couleurs d'une nation rebelle. »

C'était l'opinion dominante dans l'entourage royal. Marmont déclarait que « ce serait se déshonorer. » Le Comte d'Artois disait : « J'aimerais mieux prendre de la boue et la mettre à mon chapeau. »

#### IV

Le 8 juillet au matin, le comte de Boisselin, chef de la 10<sup>e</sup> légion, vint occuper le Palais-Bourbon avec un détachement de trente gardes nationaux. Il avait l'ordre d'en fermer grilles et portes, et d'en interdire l'entrée aux représentans. Quand il donna cette consigne, ses hommes se récrièrent. Il renvoya les plus mutins, raisonna les autres, et finit par leur faire crier : Vive le Roi ! Peu d'instans après, arrivèrent les députés au nombre d'une cinquantaine. Ils parlementèrent avec les factionnaires en déclinant leurs qualités. On leur répondit qu'il y avait ordre formel de ne laisser entrer personne. « Nous allons pro-



tester ! » s'écrièrent-ils. Et ils se rendirent aussitôt chez le président Lanjuinais, qui se fût très volontiers passé de cette visite (il s'en excusa dans une lettre à Talleyrand). Là, ils rédigèrent une sorte de procès-verbal constatant simplement qu'on leur avait refusé « les portes du lieu ordinaire de leur séance, » puis ils rentrèrent chacun chez soi (1). Ainsi l'assemblée qui avait abattu l'Empereur était dispersée par un piquet de vingt-cinq gardes nationaux ! Cette misérable Chambre des Cent-Jours méritait une telle fin. Elle n'avait eu d'énergie que pour seconder l'étranger en désarmant de l'épée napoléonienne la France envahie. Ce coup d'État l'ayant mise en possession du pouvoir souverain, elle l'avait abandonné à des mains débiles ou traîtresses. Toujours ardente en paroles et toujours lâche à l'action, elle avait déclamé sans oser agir. Foncièrement hostile aux Bourbons, elle avait préparé leur retour par ses déclarations ambiguës et ses votes incohérens. Elle avait oublié la détresse nationale dans de stériles discussions sur une constitution mort-née. Dupe des promesses hypocrites des alliés, dupe des protestations mensongères de la Commission de gouvernement, dupe des grands mots et des phrases à effet des orateurs inféodés au duc d'Otrante, elle n'avait su rien voir, rien prévoir, rien empêcher. Enfin, après la capitulation de Paris, elle avait elle-même, par lassitude et par peur, proclamé honteusement sa déchéance en repoussant la proposition, digne d'une assemblée patriotique, de suivre l'armée vers la Loire.

Pendant une partie de la matinée, Paris resta dans l'ignorance du grand événement qui se préparait. Des rassemblemens, des discussions dans les groupes, quelques rixes, mais pas une cocarde blanche aux chapeaux, pas un drapeau blanc aux fenêtres. Vers dix ou onze heures, le *Moniteur* parut ; des extraits, décorés des armes royales, en furent affichés par les agens de la préfecture de police et colportés par les vendeurs ambulans. La feuille officielle, imprimée en caractères plus gros que de coutume, avait été rédigée sous la direction de Vitrolles. Peu de mots, pas de phrases ; des faits et des actes : « La Commission de gouvernement a fait connaître au Roi, par l'organe de son président, qu'elle venait de se dissoudre. — Les Chambres

(1) La veille, la Chambre des pairs s'était séparée sans la moindre opposition, après avoir entendu le dernier message du gouvernement et appris qu'un détachement prussien venait d'occuper le jardin et les cours du Luxembourg.

sont dissoutes. — Le Roi entrera à Paris vers trois heures après-midi. » En même temps, les drapeaux tricolores qui flottaient au faite des monumens, aux Tuileries, aux Invalides, à l'École Militaire, à l'Hôtel de Ville, sur les mairies et les ministères, furent remplacés par des drapeaux blancs. A cette vue, à ces nouvelles, les royalistes erient : « Vive le Roi ! » mettent leurs cocardes, agitent leurs mouchoirs, chantent *Vive Henri IV*, et des drapeaux blancs apparaissent aux croisées, aux balcons. Sous l'action toute-puissante du fait accompli, les indifférens, nombre de gens même qui, la veille encore, juraient par les trois couleurs, se montrent heureux du retour de Louis XVIII. Plus des trois quarts des gardes nationaux changent de cocarde, les uns avec joie, les autres sans trop de répugnance. Il n'y a stupeur, irritation, murmures que chez le populaire. Encore se contient-il. C'est seulement chez lui, dans les faubourgs, loin des bandes royalistes et des patrouilles prussiennes qu'il crie : « Vive l'Empereur ! Vive la nation ! » Trahi, livré, terrassé, le peuple de la Révolution abandonne Paris aux triomphateurs du jour. Le terrain est déblayé, Louis XVIII peut faire son entrée.

Dans la crainte de quelque manifestation offensante, Fouché avait fait conseiller au Roi de se rendre aux Tuileries par la rue de Clichy, la rue du Mont-Blanc et la place Vendôme (1). Louis XVIII maintint avec hauteur l'itinéraire qu'il avait fixé : le faubourg Saint-Denis et les grands boulevards. Il estimait contraire à sa dignité de rentrer à Paris pour ainsi dire furtivement. Le sentiment était louable, bien qu'en réalité il eût peut-être été plus digne d'un roi de France de se refuser une entrée solennelle dans Paris occupé par l'ennemi. Louis XVIII partit à deux heures. En quittant la maison de la Légion d'honneur où il avait logé pendant son séjour à Saint-Denis, il fit remettre à la surintendante, M<sup>me</sup> Dubouzet, des dragées et des sucreries pour les élèves. Il s'était fort amusé de l'attitude frondeuse et des petites mines colères de ces filles de soldats. C'est à peine si, à son arri-

(1) Les royalistes ultras ont plus tard accusé Fouché d'avoir donné ce conseil « afin d'envelopper le Roi dans un nuage de craintes vagues dont lui seul était capable de le préserver. » C'est inexact. La lettre de Fouché à Wellington du 8 juillet (*Supplementary Dispatches*, XI, 16) témoigne qu'il redoutait quelque manifestation hostile sur le passage du Roi. De danger d'attentat ou de sédition, il n'y avait point, le cortège devant être nombreux et la garde nationale sous les armes, et les Prussiens occupant la ville; mais on pouvait prévoir des clameurs, des huées, des insultes.

vée, elles n'avaient pas crié : « Vive l'Empereur ! » et quand il avait très gentiment demandé une garde d'honneur de douze jeunes filles, pour remplacer ses gardes du corps, huit seulement sur plus de quatre cents s'étaient présentées ; les quatre autres avaient dû être désignées par la surintendante sous peine de sévère punition.

On se met en route. Quelques centaines de gardes nationaux, accourus à Saint-Denis pour acclamer le Roi les premiers, marchent en tête du cortège avec plus d'entrain que d'ordre, des lys dans les canons des fusils. Après les miliciens qui pressent le pas pour ne pas être bousculés par la cavalerie, s'avancent, les uns à cheval, d'autres à pied faute de monture, des gardes du corps, des gendarmes rouges, des grenadiers de La Rochejaquelein, des cheveu-légers, des mousquetaires ; puis, en grand uniforme, les maréchaux Gouvion Saint-Cyr, Macdonald, Marmont, Oudinot, Victor, et les généraux retour de Gand, Maison, Reiset, Rochechouart, Bordessoulle, Beurnonville, « tous les héros sans peur et sans reproche, » selon l'expression du *Journal des Débats*. Le Comte d'Artois et le Duc de Berri chevauchent aux portières de la voiture royale, un vaste carrosse fermé, attelé de chevaux blancs, qu'escortent sabre au poing deux pelotons de gardes du corps. C'est ensuite, à perte de vue, une file de véhicules de toutes formes, cabriolets, fiacres, berlines, calèches, diligences, où s'entassent plus d'un millier de Parisiens et de Parisiennes arrivés à Saint-Denis depuis quelques heures. Des gardes nationaux, des bourgeois, des enfans et des femmes, des officiers et des soldats anglais en permission, toute une cohue disparate, cheminant couverts de sueur et de poussière sur les côtés de la route. Ce cortège pour une entrée triomphale donne l'impression d'un exode en désarroi.

Après une station à la grille de l'octroi où Chabrol, réinstallé le matin même à la préfecture de la Seine, harangue Louis XVIII, la colonne s'engouffre dans l'étroite rue du Faubourg Saint-Denis en criant : « Vive le Roi ! » D'abord ces cris ont peu d'écho. Les passans paraissent réfractaires à l'enthousiasme. Quand on débouche sur les boulevards où la garde nationale forme la haie, la foule, qui devient assez nombreuse, accueille le Roi par quelques acclamations. Elles se multiplient à mesure que le cortège avance vers la place Vendôme. On agite les mouchoirs ; en guise d'étendards royaux on pavoise avec des nappes et des serviettes. Aux abords des Tuileries, c'est un délire.

On crie, on chante, on s'embrasse, « on pleure de joie. » Dans le jardin, de belles dames en belles toilettes prennent par la taille des Anglais et des Prussiens et les entraînent à la danse. Elles valsent, elles polkent, elles font des rondes en chantant : *Vive Henri IV!* et le refrain à la mode : *Dieu nous rend notre Père de Gand!* et un bon royaliste s'écrie : « Les Parisiens sont comme le roi David; ils dansent devant l'arche. » Le soir, la ville est illuminée, on a peine à circuler sur les boulevards en fête : les théâtres sont remplis. Sans penser à la cruelle ironie, le *Moniteur* ne craignit point d'imprimer le lendemain : « Les étrangers, témoins de ce beau spectacle, ont reconnu le caractère français sous ses traits véritables. » Le capitaine Mercer, de l'artillerie anglaise, nous jugeait moins sévèrement. Il écrivit dans son journal : « Je ne puis croire que des Français soient si heureux de leur défaite. »

## V

Dès le lendemain, on déchantait. Le Roi était aux Tuileries, mais Paris était sous l'autorité prussienne. « — Moi et Wellington, disait Blücher, nous sommes les seuls maîtres. » Et il pensait qu'il était plus encore « le maître » que Wellington. Pour lui, le Roi n'existait pas. Quand Louis XVIII était rentré en pompe, la voiture royale avait dû passer dans la cour des Tuileries, transformée en bivouac, sur la paille et le fumier des chevaux d'artillerie. Les Prussiens n'avaient pas pris les armes, les factionnaires n'avaient même pas rendu les honneurs. Si les pionniers de Blücher eussent été plus diligents ou plus habiles, Louis XVIII aurait eu comme feu d'artifice, pour sa première soirée dans son palais, l'explosion du pont d'Iéna. Blücher trouvait que ce nom sonnait mal; il avait donné l'ordre de faire sauter le pont. L'article 11 de la capitulation portait : « Les propriétés publiques seront respectées. » Mais Blücher y avait fait ajouter : « sauf celles qui ont rapport à la guerre. » Il y avait un Escobar en ce capitaine. Par cette cauteleuse restriction, il entendait rester libre de détruire tous les monumens dont le nom ou l'origine rappelait des victoires françaises : le pont d'Iéna, le pont d'Austerlitz, l'arc de triomphe du Carrousel, l'arc de triomphe de l'Étoile qui s'élevait déjà jusqu'à l'imposte, et la colonne de la Grande Armée.

Les travaux de mine avaient commencé le jour même de l'entrée des Prussiens. Talleyrand venu secrètement à Paris fut instruit de ces préparatifs. Il s'empressa d'écrire un billet au comte de Goltz, ministre de Prusse, qui le transmit à Blücher, à Saint-Cloud. Le vieux maréchal y fit cette réponse digne de mémoire : « Le pont sera détruit, et je souhaite que M. de Talleyrand vienne s'y installer préalablement. »

Il est présumable que Goltz ne communiqua point à Talleyrand la lettre de Blücher, mais il lui fit savoir le résultat négatif de la réclamation. Le lendemain, Talleyrand en instruisit le Roi. Celui-ci écrivit de sa main et donna à son ministre, pour en faire tel usage qui conviendrait, une lettre dont les derniers mots sont : « Quant à moi, s'il le faut, je me porterai sur le pont ; on me fera sauter si l'on veut (1). » Belle parole, mais d'un héroïsme sans risques. Louis XVIII ne pensait en aucune façon à se faire porter sur le pont d'Iéna, et, l'engagement pris l'y obligeât-il, il savait bien que les Prussiens s'opposeraient à sa tentative. Cette lettre n'avait donc que la valeur d'une très noble protestation et non celle d'un acte.

Talleyrand, sans doute, montra l'autographe royal à Wellington (2), qui intervint auprès de Blücher à trois reprises, par

(1) Louis XVIII à Talleyrand, samedi (8 juillet dix heures du soir), lettre entièrement autographe reproduite en fac-similé dans les *Mémoires* de Talleyrand, I, 32.

Cette lettre ou plutôt la phrase essentielle de cette lettre (car la lettre même n'est connue que depuis la publication des *Mémoires* de Talleyrand), a suscité des controverses. Des historiens l'ont niée. Selon Beugnot, c'est lui-même qui suggéra à Talleyrand de dire que le Roi irait plutôt se placer sur le pont ; mais Talleyrand ne goûta point d'abord l'avis, et ce fut seulement quand l'affaire fut terminée qu'il s'avisait d'attribuer le mot à Louis XVIII, lequel en accepta l'honneur sans aucun scrupule.

Désormais on ne saurait plus douter que la lettre ait été écrite. Peut-on admettre qu'elle l'a été après coup, pour donner corps à la légende qui se créait sur « l'héroïsme de Louis XVIII ? » A première vue, le texte des *Mémoires* de Talleyrand où elle est datée, par erreur de l'éditeur sans doute, *samedi 15 juillet*, le donnerait à croire. Mais l'hypothèse est hasardeuse. Il n'est guère possible qu'un roi de France ait commis, de gaieté de cœur, cette espèce de faux. En fait, quel intérêt Louis XVIII y aurait-il eu puisque cette lettre ne fut point publiée et resta enfouie soixante-dix ans dans les papiers de Talleyrand ? Ce qui pourtant déconcerte un peu, c'est que, s'il est question des paroles du Roi dans les journaux et les écrits du temps et dans les *Mémoires* des contemporains, il n'y est pas fait la moindre allusion dans les lettres échangées ces jours-là entre Talleyrand, Wellington, Blücher, Goltz. — Quoi qu'il en soit, il n'est pas vrai de dire que la lettre du Roi sauva le pont d'Iéna, puisque cette lettre fut écrite le 8 juillet et que les travaux de mine continuèrent jusque dans la nuit du 10 au 11 juillet.

(2) C'est du moins très supposable, car puisque la lettre avait été écrite, c'était apparemment pour que l'on en fit usage. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, dans

écrit et verbalement, le 8 juillet dans la nuit, le 9 juillet dans la matinée et le 9 encore dans la soirée. Il représenta au feld-maréchal l'injustice, les inconvénients, les dangers même de cette destruction, et le pria d'y surseoir au moins jusqu'à la décision des souverains qui allaient arriver. Mais Blücher ne voulait rien entendre. « Je ne puis changer ma résolution, écrivit-il. La destruction du pont d'Iéna est une affaire nationale. Je m'attirerais les reproches de la nation et de l'armée. » Sur le conseil de Bignon qui avait rédigé la capitulation de Paris, Talleyrand invoqua auprès du ministre de Prusse, Goltz, l'article 11 de cette convention (1). Goltz n'osait prendre une décision de lui-même. Il différa de répondre à Talleyrand jusqu'à l'arrivée du roi Frédéric-Guillaume. Pendant ce temps, les Prussiens chargeaient les fourneaux de mines.

Le 10 juillet, on fit jouer successivement trois mines, mais ces explosions eurent pour tout résultat d'écorner un chapiteau, de fendiller quelques pierres du cintre et de renverser un sapeur dans la Seine. Sans se décourager, les pionniers établirent une mine sous une autre pile du pont (2). Mais dans la journée arriva le roi de Prusse avec le Tsar et l'empereur d'Autriche (3). Goltz soumit à son souverain la lettre de Talleyrand. Bien impressionné par les raisons qui y étaient exposées, Frédéric-Guillaume fit donner l'ordre à Blücher de cesser les travaux ; à mieux dire, il l'y fit inviter, car avec ce fougueux soldat, le roi

les lettres relatives au pont d'Iéna il n'est fait aucune mention du billet de Louis XVIII. Wellington dit seulement dans une de ses lettres à Blücher : « La destruction du pont d'Iéna est infiniment désagréable au Roi. »

(1) Talleyrand à Goltz. Paris, 9 juillet (Arch. Affaires étrangères, 691).

Cette lettre avait été minutée par Bignon. En même temps, les commissaires français pour l'armistice adressaient aux commissaires alliés une note dénonçant le projet de faire sauter le pont d'Iéna comme une violation de l'article XI (*Supplementary Dispatches of Wellington*, XI, 22).

(2) Rapport de l'inspecteur Paques à Fouché, 10 juillet (Arch. nat., F. 7, 31532. Rapport à Carnot, 11 juillet (Papiers de Carnot). — Les travaux cessèrent seulement dans la nuit du 10 au 11 juillet ; ils ne furent point repris.

(3) De Haguenau où ils étaient arrivés le 30 juin, les trois souverains étaient venus à Paris à petites journées. Ils avaient dû marcher militairement, car il fallait qu'ils se gardassent contre les nombreux corps francs qui guerroyaient en Alsace et en Lorraine et dont l'un d'eux, fort de 1500 hommes, faillit les enlever, le 4 juillet, aux environs de Sarrebourg. Jusqu'aux confins de la Lorraine, les souverains marchèrent avec tout le IV<sup>e</sup> corps russe. Ils furent ensuite escortés par de la cavalerie bavaroise, puis par de la cavalerie anglaise.

A Paris, le Tsar fut logé à l'Élysée, le roi de Prusse à l'hôtel du prince Eugène, l'empereur d'Autriche à l'hôtel du prince de Wagram (Fagel au roi des Pays-Bas, Paris, 11 juillet, *Revue d'histoire diplomatique*, X, 35).

de Prusse lui-même se sentait obligé à d'infinies précautions. Blücher résista encore, obstiné à sa fureur vengeresse. « L'honneur de l'armée prussienne, dit-il, commande cette représaille pour le viol du tombeau de Frédéric II. » Il fallut que le Tsar s'interposât à son tour et déclarât à son frère de Prusse sa ferme volonté de ne souffrir dans Paris la destruction d'aucun monument (1). Le pont d'Iéna fut sauvé à la condition de perdre son nom ; il devint le pont des Invalides. Par attention pour le Tsar qui, lui, n'avait rien demandé, le même arrêté du préfet de la Seine donna au pont d'Austerlitz le nom de pont du Jardin du Roi.

Ce fut encore sur l'intervention de Wellington, de Castlereagh et, vraisemblablement aussi de l'empereur Alexandre, que Blücher dut renoncer à la contribution de cent millions dont il prétendait frapper la ville de Paris. Déjà il avait menacé de faire transporter en Prusse le préfet de police et un certain nombre de notables ; un officier occupait comme garnisaire l'hôtel du banquier Laffitte. On finit par faire entendre au vieux maréchal que la levée d'une si grosse taxe de guerre devait être préalablement soumise à l'examen des ministres alliés et que, en tout cas, tous les profits résultant d'opérations militaires entreprises en commun ne devaient point aller aux seuls Prussiens. C'est ce que Blücher, dans une lettre à sa femme, appelait « être martyrisé. » Il se consolait en faisant des diners fins chez Very, et en jouant très gros jeu au n° 113 du Palais-Royal (2).

Ses soldats, qui ne peuvent s'offrir ces plaisirs coûteux, trouvent d'autres distractions. Ils forcent les portes du Museum au Jardin des plantes, y saccagent tout et boivent l'alcool des boccas contenant des pièces anatomiques. Rue Mouffetard, ils s'amuse à charger des ouvriers à coups de sabre et en blessent

(1) Goltz à Talleyrand, 10 juillet (Arch. Affaires étrangères, 691). Rapport à Carnot, 11 et 12 juillet (Papiers de Carnot). Journal manuscrit de Lechat. Mémoires manuscrits de Davout. Cf Rochechouart, *Mém.*, 407-408.

Selon Rochechouart, le Tsar aurait dit à Frédéric-Guillaume : « J'irai de ma personne me placer sur le pont et je verrai si l'on aura l'audace de le faire sauter. » Le Tsar avait-il donc lu la lettre du Roi et y prit-il à son compte la phrase finale ? ou Rochechouart attribue-t-il à Alexandre le mot de Louis XVIII que ces jours-là on répétait avec admiration dans les cercles royalistes ?

(2) Blücher, cependant, voulut marquer son mécontentement en s'abstenant de venir s'installer officiellement à Paris près de son souverain et autres « gros messieurs » (*grossen Herren*). Il n'y avait qu'un pied-à-terre et resta à Saint-Cloud « dans le plus beau des châteaux, » écrivait-il à sa femme (*Blücher in Briefen*, 162).

une dizaine. A la barrière Rochechouart, ils bâtonnent méthodiquement six individus. Aux barrières d'Ivry et d'Italie, ils contraignent les passans à donner leurs montres et leurs souliers. La nuit, quai Saint-Bernard, ils tuent un cocher. Aux faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau, ils pillent les maisons, dévalisent les caves, volent des voitures et des chevaux et s'en retournent vendre linge, nippes, vivres et objets de toutes sortes à leur bivouac du Luxembourg, sous les yeux mêmes de leurs officiers. Dans la banlieue, c'est pire. Au sud de Paris, c'est le pillage continu; au nord, où les villages ont été abandonnés à l'approche de l'ennemi, c'est la dévastation. Tour à tour, les Prussiens, les Belges, les Brunswickois, les Hanovriens ont passé là. A Garges, au Bourget, à Aubervilliers, à La Chapelle, on marche dans les rues sur une litière de linge en charpie, de vaisselle en miettes, de meubles en morceaux; par les ouvertures béantes des maisons dont les portes et les fenêtres sont arrachées, on voit des chambres toutes vides, avec des glaces brisées et des tentures en lambeaux. Alentour, non loin de granges incendiées et d'amas de cendres, vestiges de meules brûlées, les chevaux anglais sont au piquet dans des champs de blé mûr.

Chabrol et Decazes se plaignent à Talleyrand qui réclame auprès des ministres alliés. Wellington lui-même déclare à Castlereagh qu'il est prudent d'arrêter les violences, le pillage et « la destruction pour le plaisir. » C'était peine perdue. Si les Anglais observent une certaine discipline, les Prussiens continuent leurs affreux exploits avec l'approbation de Blücher. « Ils n'ont fait que ça, dit-il gaiement; ils auraient dû faire bien davantage! »

Les soldats alliés ne sont pas les seuls à faire lourdement peser leur joug. Les royalistes ultras, émigrés à Gand et « émigrés à l'intérieur » prétendent aussi traiter Paris en ville prise d'assaut. Ils se veulent venger des bonapartistes, et ils englobent dans cette catégorie les libéraux, les constitutionnels, les indifférens, tous ceux qui ne partagent point leurs opinions exaltées. Dès Arnouville, les gardes du corps ont montré leur frénésie par d'odieuses violences contre le général de Lagrange, capitaine des mousquetaires gris, coupable à leurs yeux de n'avoir pas suivi le Roi à Gand; ils l'ont insulté, frappé, lui qui est amputé d'un bras; ils lui ont arraché son épée, ses croix, ses épaulettes. Le soir du retour du Roi, le 8 juillet, ils saccagent le café Montan-



sier, au Palais-Royal, en criant : « Vive le Roi ! Vive la paix ! A bas les jacobins ! A bas le boucher ! A bas les buveurs de sang ! » Le lendemain, à l'Ambigu, ils sifflent un acteur qui leur est désigné comme s'étant battu avec une valeur particulière à la défense d'Aubervilliers sous l'uniforme de tirailleur fédéré ; ils prétendent le forcer à se mettre à genoux et à demander pardon d'avoir tiré sur les alliés du Roi. Le 10 juillet, les royalistes s'en prennent à M<sup>lle</sup> Mars, qui, pendant les Cent-Jours, paraissait dans tous ses rôles avec des violettes à la main ou au corsage. Quand elle entre en scène, on l'accueille avec des huées et des sifflets, et, sur l'ordre du public, elle doit crier : « Vive le Roi ! » Quelques minutes après, le vers de M<sup>me</sup> Pernelle à Elmire :

Votre conduite en tout est tout à fait mauvaise

provoque des applaudissemens outrageans. Derechef on veut forcer l'actrice à crier : « Vive le Roi ! » Elle s'y refuse, proteste qu'elle l'a déjà fait. Le tumulte s'accroît ; on crie, on brandit les tabourets, on brise les banquettes. M<sup>lle</sup> Mars cède, et revient à la réplique en dévorant ses larmes. Pour le surlendemain, on prépare contre elle une nouvelle cabale. Mais, à son entrée en scène, toute la salle se lève et l'applaudit cinq minutes de suite. Cette ovation ardente et résolue impose aux manifestans.

Après la guerre aux violettes, la chasse aux œillets rouges, cette fleur passant à tort ou à raison pour un nouvel emblème napoléonien. Les gardes nationaux de service ont l'ordre d'inviter les promeneurs qui portent des œillets à les jeter à l'instant sous peine d'arrestation. Du moins, ils exécutent poliment leur consigne ; mais les gardes du corps font cette police-là, dont ils ne sont nullement chargés, avec une brutalité de goujats, arrachant rudement les fleurs séditeuses, ou prétendues telles, de la boutonnière des hommes et du corsage des femmes. S'ils aperçoivent un pot d'œillets à quelque fenêtre, ils entrent dans la maison, montent l'escalier, forcent l'huis et jettent les fleurs par la fenêtre en menaçant les gens de leur faire prendre le même chemin. Chaque jour, dans les cafés, les spectacles, les promenades, ce sont des querelles, des duels, des rixes, des batailles. Quand la garde nationale intervient, les soldats du Roi la chargent à coups d'épée, comme au bon vieux temps où l'on rossait le guet. Dans une seule de ces échauffourées, six mili-

ciens sont blessés. Le mécontentement contre les gardes du corps, gardes de la Porte, gendarmes rouges, cheveu-légers et autres mousquetaires devient si grand qu'un rapport de police attribue une légère hausse de la rente au bruit que le Roi va supprimer sa Maison militaire.

Le poids odieux de l'occupation étrangère et les provocations vexatoires des gardes du corps ont pour effet immédiat de refroidir l'enthousiasme royaliste que Paris a montré ou paru montrer pendant les premiers jours. Louis XVIII serait encore à Gand que les alliés n'en seraient pas moins à Paris, mais la coïncidence de ces deux faits : l'entrée de l'ennemi, la rentrée du Roi, frappe l'esprit et impose au raisonnement. Ceux des Parisiens qui étaient le mieux disposés pour Louis XVIII trouvent que le plaisir de savoir le Roi aux Tuileries est chèrement payé par l'embarras, l'humiliation et le danger de loger chez soi un, deux, trois, jusqu'à dix soldats ennemis, de subvenir à leur nourriture à raison de cinquante sous par homme, et de vivre jour et nuit sous le tranchant du sabre. Dès le 12 juillet, les rapports de police mentionnent que le nombre des cocardes blanches diminue beaucoup à la suite des excès des troupes alliées. « Notre bon Roi, dit-on, aurait mieux fait de rester en Flandre que de faire venir des esclaves du Nord pour asservir la nation française. » Des jeunes gens répondent à des mendiants : « — Allez trouver votre bon Roi. Les Prussiens ne nous ont rien laissé. » Aux Tuileries, on intercepte cette lettre d'une femme à Louis XVIII : « Notre Roi très chrétien qui va à la messe tous les jours nous amène ses compagnons de voyage, les Prussiens et les Cosaques, pour coucher avec nous. » On colporte des caricatures où le Roi est figuré, les pieds dans un baquet de sang, entre un Anglais et un Prussien. Au faubourg Saint-Marceau, le 19 juillet, on promène de cabaret en cabaret un cochon avec une fleur de lys sous la queue et l'on boit « à la santé du gros papa. »

En moins de quinze jours, du 10 au 23 juillet, le tribunal correctionnel prononce quarante-cinq condamnations pour paroles ou manifestations séditieuses. Cris de : Vive l'Empereur ! ou de : A bas le Roi ! quinze jours de prison ; port d'un œillet rouge : deux jours ; avoir chanté *la Marseillaise* : quinze jours ; ne s'être pas découvert sur le passage du Roi : quatre jours ; avoir crié : A bas les gardes du corps ! huit jours ; avoir dit que

Bonaparte est à l'armée de la Loire : un mois. Une femme du peuple dit que si elle avait des Prussiens à loger chez elle, elle les empoisonnerait : huit jours de prison.

Paris opprimé ne se borne pas à fronder ; il s'emporte, il se défend, il attaque. Les cavaliers de la Maison du Roi ne peuvent se montrer isolément sans être hués et souvent assaillis. Un soir, à la Gaité, deux gardes du corps s'enfuient par les derrières du théâtre. Telle est l'exaspération contre eux qu'il leur est donné, bien inutilement, car ils se font un point d'honneur de n'y point obéir, l'ordre secret de ne plus porter leur uniforme en dehors du service, afin de ne point provoquer de troubles. A toute heure, en maint endroit, il y a des rixes, parfois sanglantes, entre les habitans et les soldats alliés. Le jour, ceux-ci finissent par avoir le dessus, car ils sont armés et leurs patrouilles les secourent. Mais la nuit, on se venge. Malheur au soldat ivre qui se hasarde sur les quais déserts ! Le lendemain on repêche son cadavre dans la Seine. Wellington s'alarme : « Nous entrons dans une phase très critique, écrit-il à Castle-reagh ; nous pouvons compter que, si un seul coup de fusil est tiré dans Paris, tout le pays se lèvera en masse contre nous. »

HENRY HOUSSAYE.

---

# LA GENÈSE DE « TRISTAN »

---

RICHARD WAGNER ET MATHILDE WESENDONK

D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE<sup>(1)</sup>

---

Les familiers de la littérature wagnérienne savaient depuis longtemps qu'un amour mystérieux et d'un ordre particulièrement élevé avait uni le maître, pendant son séjour en Suisse, à sa grande amie et protectrice d'alors, M<sup>me</sup> Mathilde Wesendonk. Le fait piquait d'autant plus la curiosité que cet amour s'était emparé de lui au point tournant de son existence, à la veille de ses plus grandes créations, à ce moment décisif de la vie qu'on peut appeler l'heure de la cristallisation. On savait que ce sentiment, né pendant l'élaboration de *La Walkyrie*, avait provoqué l'explosion de *Tristan et Yseult*, l'œuvre la plus intime, la plus personnelle du maître, considérée par lui-même comme le type de son drame musical. On savait enfin que, pendant l'année 1858, les conflits complexes et menaçants, engendrés par une passion réciproque longtemps refoulée, mais enfin débordante, avaient forcé Wagner de quitter brusquement Zurich et l'asile, offert à l'exilé par ses généreux bienfaiteurs, M. et M<sup>me</sup> Wesendonk, pour se réfugier à Venise. Dans sa *Confession à mes amis*, Wagner avoua lui-même qu'en ce temps-là il avait connu « l'amour

(1) Richard Wagner an Mathilde Wesendonk. *Tageblätter und Briefe*, 1853-1871. — Alexander Dunker, Berlin, 1904.

absolu, » et que cette révélation avait transformé de fond en comble son art et sa philosophie. C'était assez pour prouver que l'événement avait joué un rôle capital dans son existence, mais fort peu pour en faire comprendre le sens et la portée. Il aurait fallu pour cela connaître la nature des sentimens en jeu, le caractère des personnages et le fond de toute l'histoire. Le respect de la vie privée, la discrétion naturelle de deux familles, la crainte de toute l'église de Bayreuth devant les détails biographiques qui pourraient déranger l'attitude impeccable du maître presque déifié, tout cet ensemble de scrupules honorables et de soucis légitimes empêchait d'aller plus loin.

Depuis la mort de Richard Wagner en 1883, sa correspondance avec la plupart de ses amis avait paru. Rien n'y trahissait le secret de son cœur. Son biographe officiel et consciencieux, M. Glasenapp, admirablement documenté sur tout le reste, glisse rapidement sur les événemens du séjour en Suisse. A peine nomme-t-il les Wesendonk, et l'on ne se douterait pas, en le lisant, qu'à cette époque un orage formidable bouleversa la vie de l'artiste, un de ces orages intérieurs inaperçus du monde et parfois même des plus intimes amis, mais qui transforment un homme dans ses moelles et pour ainsi dire le recréent. Les esprits divinateurs avaient pourtant le pressentiment qu'à cet endroit se trouvait la source mère de son œuvre. Mais il leur était interdit d'y pénétrer.

Cependant M<sup>me</sup> Wesendonk mourait subitement en 1902, à Traunblick, près du petit lac de Traunsee dans les Alpes de Salzbourg, où elle vivait retirée depuis son veuvage. En ouvrant son testament, son fils, M. Charles de Wesendonk et son gendre le baron de Bissing, ses héritiers, y trouvèrent la disposition suivante. Cent cinquante lettres de Richard Wagner, conservées par elle, devaient être publiées intégralement après sa mort avec le journal intime de Venise à elle confié par le maître. On chargea de ce travail le professeur Wolfgang Golther de Rostock, qui le fit précéder d'une excellente et judicieuse préface. Toutefois il fallait la permission de M<sup>me</sup> Wagner. Grand fut son étonnement en recevant communication de ce projet avec la prière des héritiers d'autoriser la publication du livre. Elle croyait cette correspondance détruite et déclara que « le maître désirait que ces papiers fussent *anéantis* (1). » Mais elle s'inclina devant

(1) *Der Meister wünschte beiliegende Blätter vernichten.* Cette phrase est la pre-

la ferme résolution des héritiers d'exécuter la volonté de la défunte, et elle joignit même gracieusement à leur dossier quatorze lettres de M<sup>me</sup> Wesendonk retrouvées dans les papiers du compositeur. Grâce à ces circonstances heureuses, le roman intime qui a servi de dessous au drame de *Tristan et Yseult* revit pour nous.

Quoi qu'il en soit de l'affirmation de M<sup>me</sup> Wagner, dont je ne mets nullement en doute la sincérité, que Richard Wagner ait ou non désiré *la destruction* de ces lettres, j'ose dire que M<sup>me</sup> Wesendonk n'avait pas seulement le droit, mais que c'était son devoir de les conserver à la postérité. Aucun document n'est plus précieux pour la connaissance intime de Wagner, de sa psychologie, de son caractère, aucun ne nous introduit plus avant dans les arcanes de son être et de sa pensée, et cela au moment le plus important de son évolution. Ailleurs, par exemple dans sa très intéressante correspondance avec Liszt, on se trouve en face de l'artiste et du penseur. Ici l'homme se manifeste tout entier avec son fort et son faible, dans sa grandeur comme dans sa misère. On voit le geste, on entend la voix, et parfois on croit voir ce cœur qui palpète, bondit, se contracte pour rebondir encore, dans la succession rapide et la simultanéité vertigineuse des émotions.

Quant au drame intime qui se joue entre ces deux êtres, il est d'une qualité supérieure et d'un intérêt égal à celui de l'œuvre d'art qui en fut l'expression idéale. Sans doute, il y a dans cette correspondance quelques obscurités et des lacunes regrettables. Toutefois, malgré le vague qui enveloppe les événemens extérieurs, le drame intérieur se reconstitue à une lecture attentive, une fois qu'on a saisi le fil caché qui traverse l'ensemble. Nous essayerons de le suivre, en laissant parler le plus souvent possible, — à travers ses lettres, — l'acteur principal, c'est-à-dire Wagner lui-même.

#### I. — L'ASILE. IDYLLE ET DRAME A ZURICH

Au printemps de l'année 1849, Richard Wagner s'enfuyait d'Allemagne en grande hâte pour échapper à une arrestation imminente. Quoique chef d'orchestre au théâtre de Dresde et

mière d'une note qui se trouve en tête du livre. On m'assure de bonne source que cette note est de M<sup>me</sup> Wagner.

par conséquent fonctionnaire du roi de Saxe, il avait pris une part active à l'insurrection de Mai. Après l'entrée des troupes prussiennes, la défaite des républicains insurgés et la réinstallation du gouvernement saxon, un mandat d'arrêt avait été lancé contre le maître de chapelle en rupture de ban. Le compositeur, déjà illustre, mais très contesté, n'avait alors que trente-six ans. Une série de coups de tête avait marqué déjà les étapes de sa vie. Cet acte révolutionnaire ne fut à vrai dire que son dernier soubresaut pour conquérir la liberté définitive et absolue dont il avait besoin pour l'accomplissement de son œuvre.

Zurich était le rendez-vous de tous les exilés de la révolution de 1849. Wagner fut reçu à bras ouverts dans la capitale intellectuelle de la Suisse allemande, y donna des concerts, y fit des conférences. Dès octobre 1849, la ville lui décernait le titre de citoyen de Zurich. Il s'y établit alors définitivement avec sa femme, une actrice de Riga qu'il avait épousée dix ans auparavant. M<sup>me</sup> Minna Wagner était une compagne dévouée, mais d'intelligence moyenne, peu faite pour comprendre une nature titanesque, un génie transcendant comme celui de son mari. Néanmoins ils avaient fait bon ménage jusqu'à ce jour dans leur vie errante et aventureuse, à Londres, à Paris, à Dresde. L'économe et active Minna avait sagement veillé aux soins de l'intérieur pendant que tant d'orages avaient ballotté la barque fragile de leur fortune ; mais elle ne comprenait pas que son mari eût pu lancer par-dessus bord son bâton de Kapellmeister pour se plonger dans les flots de la révolution, ni qu'il passât son temps à ruminer de chimériques réformes au lieu d'écrire des opéras lucratifs. Souvent elle le tourmentait par son caractère tracassier et querelleur. Wagner avait un foyer matériel, il manquait d'un foyer intellectuel, d'un refuge selon son cœur. Il le découvrit en faisant, en 1851, la connaissance de la famille Wesendonk.

Otto Wesendonk était le représentant européen d'une grande maison de soieries de New-York. Homme robuste et d'aspect militaire, tempérament grave, renfermé, nature droite, généreuse, essentiellement chevaleresque, il aimait à s'entourer d'écrivains et d'artistes. Sa grande fortune lui permettait de les recevoir somptueusement, et de les secourir de façon princière lorsqu'il les prenait en amitié et qu'ils étaient traqués par leurs créanciers, ce qui arrivait fort souvent. Sa jeune femme, alors

âgée de vingt ans, était la fille d'un conseiller de commerce royal et avait reçu une brillante éducation à Dusseldorf. Le portrait, joint au volume, nous montre une tête oblongue, légèrement inclinée, aux traits gracieux et affinés. Les yeux tendres sont perdus dans un rêve infini et comme fixés dans une pensée unique.

Derrière ce visage transparent, on devine une âme de sensitive, timide et frémissante, mais ardente et volontaire sous sa douceur. Dans ses brefs et discrets souvenirs, M<sup>me</sup> Wesendonk, parlant de cette époque, se compare « à une feuille blanche où aucun caractère n'avait encore été tracé. » Wagner lui apparut avec tout le prestige d'un artiste de génie, muet et maussade dans le monde, éloquent et séduisant dans son cercle d'amis. Il devait l'attirer comme le plus puissant des maîtres intellectuels, et elle dut lui plaire dès l'abord comme la plus exquise des harpes éoliennes dont il tirerait un jour des sons merveilleux. Il semble cependant qu'il ait dû mériter sa confiance par une longue et savante assiduité, et faire un siège en règle avant de pénétrer dans les jardins secrets de cette âme et dans la citadelle de sa volonté. Ajoutons que, pendant ces premières années de Zurich, Wagner fut puissamment absorbé par l'élaboration de ses œuvres théoriques (*l'Art et la Révolution, l'OEuvre d'art de l'avenir, Opéra et Drame*) et par l'esquisse poétique de sa tétralogie : *L'Anneau du Nibelung*. En l'année 1853 seulement, des relations suivies se nouèrent entre les deux familles Wagner et Wesendonk. Aussitôt une intimité étroite de maître à élève s'établit entre le compositeur et la jeune femme déjà fascinée. Dans ses premiers billets, il se montre souple, soumis, insinuant.

Madame! Dieu vous préservera désormais de mes méchantes manières. Vous devez comprendre maintenant qu'en ne cédant qu'avec angoisse à vos aimables invitations je n'obéissais pas à un vain caprice, et que ma mauvaise humeur pouvait martyriser mes meilleurs amis autant que moi-même. Si dorénavant je m'impose des renoncemens plus nombreux, — et comment ne le ferais-je pas après l'expérience d'hier? — croyez qu'en cela je veux avant tout obtenir votre pardon par une meilleure tenue. Je me recommande à votre indulgence bienveillante.

Zurich, 17 mars 1853.

R. W.

Ne dirait-on pas une prière déguisée de l'inviter seul, un appel indirect à une intimité plus familière? Il y a je ne sais quoi



d'impératif dans ces excuses, et la menace de ne plus venir si on le met en face de vulgaires bourgeois ou d'hôtes gênans. On reconnaît là un trait particulier de Wagner, son art subtil de faire des reproches en s'accusant et de réclamer des faveurs plus grandes en ayant l'air de renoncer aux anciennes. Pressentant que bientôt il sera le maître, il prend déjà l'attitude boudeuse de l'enfant gâté. Il ne tarda pas à obtenir tout ce qu'il voulait. On le voit par le billet suivant, daté de trois mois après, et qui témoigne de la plus complète intimité entre les deux familles. Désormais c'est lui qui arrange et organise les réunions, écarte les intrus et trie les amis sur le volet.

Très honorée amie !

Vous m'avez permis de vous demander aujourd'hui si vous viendriez un peu chez nous ce soir. Au meilleur cas, je vous proposerais de passer quelques heures chez nous jusqu'à dix heures : alors je n'inviterai personne d'autre pour que rien ne trouble cette sainte soirée. J'espère un oui amical.

Votre RICHARD WAGNER.

Bientôt après vient le reproche de ne pas venir passer la soirée comme d'habitude « sans invitation. » A cette prière très douce et très humble sont jointes deux mesures de musique plus significatives encore. C'est le simple motif qui accompagne l'entrée de Sieglinde apportant une corne d'eau fraîche à Siegmund exténué, au premier acte de la *Walkyrie*. Ces tierces cristallines tombent dans l'oreille comme les gouttes d'une source limpide dans une gorge brûlante et desséchée. Heureux musiciens, qui pouvez tout exprimer sans rien dire ! Wagner n'oublie pas non plus son ami Wesendonk et charge les plus grands personnages de lui souhaiter la bonne année. A une traduction d'Homère qu'il envoie à sa femme, il ajoute ces lignes fantaisistes et spirituelles, qui semblent détachées de l'Anthologie grecque :

Homère s'est glissé en tapinois hors de ma bibliothèque. Je lui ai demandé : Où vas-tu ? Il m'a dit : Féliciter Otto Wesendonk à son jour de naissance. Je lui ai répondu : Fais-le avec moi !

16 mars 1854.

R. W.

Des années 1854 et 1855 nous n'avons que de courts billets, mais ils marquent l'intimité croissante. Elle avait commencé,

l'ère innocente et délicieuse des cadeaux, où l'amour naissant à l'ombre de l'amitié, comme le rosier modeste sous le tilleul touffu, sait mettre tant de secrètes intentions et d'allusions charmantes. Elle envoie des fleurs, une lampe, une théière d'argent. Il répond par des livres rares et de la musique de son cru. A ce moment, il composait la *Walkyrie*, et déjà il avait pris l'habitude, qu'il conserva pendant des années, d'envoyer à M<sup>me</sup> Wesendonk les premières fusées mélodiques de ces fameux *leitmotiv*, sur lesquels on devait écrire plus tard tant de volumes poudreux et qui jaillissaient alors comme des boutons parfumés de l'arbre verdoyant de la vie. Il traçait au crayon ses idées musicales sur des feuilles volantes, et l'amie les recevait chaudes encore de l'effervescence cérébrale et toutes brillantes du premier éclair de l'inspiration. Elles se gravaient dans son esprit comme des signes. Elles se blottissaient dans son cœur comme des esprits familiers et tyranniques qu'on ne pourrait plus chasser et dont rien désormais n'éteindrait le regard, n'étoufferait la voix. Ces esquisses rapides étaient souvent accompagnées d'un mot humoristique, d'un remerciement, d'une plainte ou d'une déclaration. Sur l'une, on trouve les initiales G. S. M. signifiant *Gesegnet sei Mathilde* (bénie soit Mathilde), sur l'autre : S. L. F. voulant dire *seiner lieben Frau* (à sa chère dame). Elles furent soigneusement classées par l'heureuse destinataire en de petits portefeuilles rouges correspondant aux œuvres respectives : *la Walkyrie, Siegfried, Tristan et Yseult, les Maîtres Chanteurs*, et sont actuellement en possession de ses descendants. On y trouve même un motif encore informe de *Parsifal* dont le fac-similé a été joint au volume. Ces précieux feuillets, instantanés graphiques, pensées visibles de cet esprit toujours en mouvement, jalonnèrent le drame intérieur que j'essaye de recomposer ici.

Laissons cependant M<sup>me</sup> Wesendonk elle-même résumer ses premiers rapports avec le maître en sa manière sobre et impulsive. « Nos relations, dit-elle dans ses Souvenirs, ne devinrent amicales et intimes qu'en 1853. C'est alors que le maître commença à m'initier à ses intentions. Il me lut d'abord « les trois poèmes d'opéra, » qui me ravirent, puis l'introduction à ce volume et successivement ses écrits en prose l'un après l'autre. Comme j'aimais Beethoven, il me jouait ses sonates; y avait-il un concert en vue où il devait diriger une symphonie de Beetho-

ven, il me jouait avant et après la répétition les différentes parties de l'œuvre jusqu'à ce que je m'y sentisse chez moi.

« Il était heureux quand j'étais capable de le suivre et que mon enthousiasme s'allumait au sien... En l'année 1854, il m'introduisit dans la philosophie de Schopenhauer. En général, il me rendait attentive à toute production remarquable, littéraire ou scientifique. Il me lisait le livre ou en discutait les idées avec moi. Ce qu'il composait le matin, il avait l'habitude de me le jouer le soir entre cinq et six, à l'heure du crépuscule. Il apportait la vie là où il se trouvait. Quand on le voyait quelquefois entrer dans la chambre visiblement fatigué et abattu, il était beau de voir comme, après un court moment de repos, les nuages amassés sur son front se dissipaient et le rayon qui glissait sur ses traits lorsqu'il se mettait au piano... A lui seul je dois le meilleur de ce que je suis. Les années passées à Zurich furent pour Wagner un temps de recueillement, de travail et de cristallisation intérieure qu'on ne saurait enlever de sa biographie sans déchirer violemment le fil de son développement. Il partit transformé. »

M<sup>me</sup> Wesendonk justifiait d'ailleurs pleinement la confiance que lui témoignait son mari. Elle se laissait aller sans crainte et sans arrière-pensée à sa vive admiration. Le Mécène libéral était fier de son protégé, qui apportait toujours avec lui un tourbillon d'idées nouvelles et faisait de son intérieur une lanterne magique, où défilaient en scènes étranges et colorées de futurs chefs-d'œuvre encore inconnus du public. Il assistait en tiers à cette noble intimité, où le maître s'exaltait en instruisant l'intelligente élève. A ces lectures, à ces séances de musique, à ces longues conversations venaient se joindre parfois les amis intimes de Wagner, l'architecte Semper, le germaniste Ettmüller, les poètes Herwegh et Gottfried Keller. Pendant les longues soirées d'hiver, on lisait Schopenhauer, les légendes hindoues et les drames de Calderon. Entre les Wesendonk et Wagner, tout, jusqu'à ce jour, était donc demeuré calme, pur, idéal. Lui-même a caractérisé ainsi cette période de leur amitié dans une lettre postérieure : « Ce qu'il y avait d'exceptionnel dans nos rapports, dit-il, c'est que nos actions et nos pensées ne nous apparaissaient involontairement que dans leur essence idéale et toujours dans une forme épurée. Dès que nous étions ensemble, nous nous sentions en quelque sorte émancipés de la vie proprement dite. »

Un événement heureux, qui comblait le vœu le plus cher de l'artiste, vint encore resserrer ces liens en rapprochant les deux familles. Depuis longtemps Wagner avait fait comprendre à son amie que son plus grand désir était de posséder une maison à lui, l'« Asile » rêvé. Les vers suivans, qui se trouvent dans la correspondance, font allusion à ce désir :

Heureuse hirondelle, si tu veux couvrir — bâtis-toi ton propre nid ; —  
 mais pour couvrir en paix — je ne puis bâtir la tranquille maison ! — La  
 tranquille maison de bois et de pierre. — Hélas ! qui veut être mon hiron-  
 delle ?

M<sup>me</sup> Wesendonk comprit ce vœu si poétiquement exprimé. Elle fut pour Wagner une hirondelle de génie et sut lui construire un nid selon son rêve. Voici comment. M. Wesendonk venait de faire bâtir pour lui et pour sa famille une magnifique villa dans un faubourg de Zurich. C'était un véritable palais, s'élevant sur une terrasse avec colonnade à l'entrée, grand hall au rez-de-chaussée et deux loggias au premier étage. La vue s'étendait par-dessus le parc en pente sur le riant lac de Zurich et le splendide panorama des Alpes Bernoises, fermant l'horizon de sa dentelle de neige. Par son habile et fervente intercession, M<sup>me</sup> Wesendonk obtint de la grande libéralité de son mari l'acquisition d'une petite maison spacieuse et commode, limitrophe de ce domaine, ayant son jardin particulier, et destinée au compositeur. Wagner s'y installa avec sa femme dès la fin de l'année 1857. Il était entendu que l'artiste ne paierait son loyer qu'en musique et par sa présence réelle. La villa Wesendonk fut inaugurée par un concert donné dans le grand hall, à un cercle choisi, sous la direction du maître. M<sup>me</sup> Élisabeth Wille, qui jouera un peu, dans cette histoire, le rôle de la fidèle et prudente Brangaine, dit dans ses *Mémoires* : « Tous ceux qui se réunissaient alors dans la belle villa, sur la colline verte, s'en souviennent comme d'une existence transfigurée. La richesse, le goût, l'élégance y embellissaient la vie. Rien ne gênait le maître de la maison dans la mise en train de ce luxe amical, et il était plein d'admiration pour l'homme extraordinaire dont le destin l'avait rapproché. La maîtresse de maison, délicate et jeune, pleine de dispositions idéales, ne connaissait encore de la vie que sa surface, pareille au courant tranquille d'une rivière.

Aimée et admirée de son mari, mère heureuse, elle vénérât les sommets de l'art et de la vie et le génie dont la volonté et la puissance se manifestaient à elle pour la première fois dans toute son étendue. » Au chalet Wagner, dans l'« Asile » se réunissaient les intimes et venaient demeurer parfois des amis d'Allemagne ou de l'étranger. A ce moment, le maître travaillait avec une ardeur inaccoutumée à la composition de *Siegfried*. Il écrivait à Liszt : « Ma table de travail est près de la grande fenêtre avec le coup d'œil superbe sur le lac et les Alpes. Un calme absolu m'entoure... Je ne quitterai mon asile que lorsque l'aventure de *Siegfried* et de *Brunnhilde* sera complètement mise au clair. »

Wagner se trompait. Il devait s'interrompre dans son travail et n'achever qu'après quatorze ans la grande scène du réveil de *Brunnhilde* par *Siegfried*. Un autre drame, surgi de sa vie intime et des profondeurs les plus cachées de son être, devait s'emparer de lui, le maîtriser et l'entraîner dans son tourbillon. A ce moment précis, en effet, apparaît dans le ciel bleu de cet amour idéal le point noir de la passion, qui devait envahir son azur. Le ton des lettres est devenu plus intime, et la température a haussé. L'hirondelle s'est trop attachée à son nid, et voici que l'élève d'autrefois est devenue « la Muse. »

Et ma chère Muse se tient-elle toujours loin de moi ? J'attendais en silence sa visite, je ne voulais pas l'inquiéter de ma prière. Car la Muse comme l'amour ne donne le bonheur que lorsqu'elle le veut. Malheur à l'insensé, malheur à l'homme sans amour, qui veut lui arracher de force ce qu'elle ne donne que librement ! On n'obtient rien d'eux par violence. N'est-ce pas ? n'est-ce pas ? — Et ma chère Muse se tient loin de moi !

Comment résister à de tels billets ? Il ne peut plus se passer d'elle dans son travail. Il faut qu'elle vienne couvrir ses mélodies, et elle s'y absorbe presque entièrement. Dès lors, l'amour inexprimé flotte entre eux comme une essence subtile, forme leur atmosphère et se condense dans leurs regards, lorsqu'ils se rencontrent, en fluide magnétique. Dans le billet suivant on sent déjà quelque chose de la langueur mortelle du prélude de *Tristan*. C'est un remerciement pour l'envoi d'un coussin brodé par elle :

Ah ! le beau coussin ! Mais trop tendre ! Si lasse et si lourde que soit souvent ma tête, je n'oserai jamais l'y poser, pas même quand je serai malade,

— tout au plus à ma mort ! Alors je m'y blottirai doucement comme si c'était mon droit. Vous-même l'étendrez sous ma tête. — Voilà mon testament. — R. W.

Impossible que tous deux ne vissent pas le danger... et ils le voyaient : — la femme si tendrement unie à sa famille, l'artiste lié à son bienfaiteur par les devoirs sacrés de la reconnaissance. Wagner était en général peu conscient des intérêts et des droits des autres, dans le sentiment absolu qu'il avait de la souveraineté de son génie. Mais il faut lui rendre cette justice qu'il sentait profondément ses devoirs d'amitié envers Otto Wesendonk. Pris entre ce devoir impérieux et son amour grandissant, il eut recours à la poésie comme à l'unique moyen de salut. Par une transposition brusque, la poésie devait donner une issue à cette passion comprimée et le torrent impétueux se canaliser dans l'art. Il venait de relire le poème de Gottfrit de Strasbourg sur *Tristan et Yseult*, imité des poèmes français du moyen âge sur le même sujet. L'histoire du féal Tristan ramenant à son oncle, le roi Mark, la reine d'Irlande et buvant avec elle, pendant la traversée, le philtre d'amour qui les lie indissolublement, offrait une certaine analogie avec la situation de l'artiste entre son protecteur et son amie. Sous l'impression de cette lecture et sous l'afflux de ses propres sentimens, il avait vu s'ébaucher un drame poignant et tragique dans le cadre pittoresque de la vieille légende celtique. Se trouvant seul un jour avec M<sup>me</sup> Wesendonk, il lui annonça qu'il était en train d'écrire le texte d'un drame musical sur Tristan et Yseult. Ce drame lui serait mystérieusement dédié et il exprimerait tout ce qui entre eux devait rester à jamais muet. Ce serait, sous la forme et dans la transfiguration de l'art, l'accomplissement de leur double vie, de cette union intime, accrue par quatre années de pensées et de labeur communs. On imagine que Mathilde Wesendonk accueillit cette confidence avec une émotion profonde qu'elle dissimula sous un grave remerciement. Le poème fut écrit en un mois (août et septembre 1857). Tel qu'il est, — même sans la musique, — avec son lyrisme passionnel, qui jaillit des abîmes de la vie intérieure et se heurte aux obstacles du monde, il donne l'impression d'un assaut furieux et perpétuel de l'âme contre la matière pour se fondre à une autre âme et fait penser à ces torrens de la Suisse qui coulent dans une étroite fissure, entre des montagnes à pic.

La masse d'eau, impénétrable et lisse, se précipite et gronde sourdement. On ne devine sa profondeur et sa violence qu'aux endroits où elle s'accumule et rebrousse en vagues bouillonnantes. Successivement les deux premiers actes furent envoyés par le poète à sa Muse, qui devenait de plus en plus « la dame du silence. » Rien n'était changé apparemment à leur vie; mais, de jour en jour, la Muse devenait plus grave et le poète plus sombre. On continuait à se voir en famille, mais, dans les apartés mêmes, on se gardait de parler du poème en gestation. Lorsqu'il fut terminé, l'auteur l'apporta à son amie qu'il trouva seule. Laissons la parole à Wagner pour évoquer cette scène. Elle marque un moment essentiel dans l'histoire de cet amour étrange. Ce fragment, daté du 18 septembre 1858, fait partie du Journal de Venise, écrit un an plus tard, après la séparation qui suivit la crise fatale :

Aujourd'hui il y a un an, j'achevais le poème de Tristan, et je t'apportais le dernier acte. Tu m'accompagnas jusqu'à la chaise près du sofa, tu m'embrassas et tu me dis : « Maintenant je n'ai plus de désirs ! » — A ce jour, à cette heure, je naquis à nouveau. Tout ce qui précéda peut s'appeler *Avant la vie*, et *Après la vie* tout ce qui suivit. Je n'ai jamais vécu que dans cet instant merveilleux. Tu sais comment je l'ai goûté ? Ce ne fut pas un orage, une tempête, une ivresse. Je restai solennel, profondément ému, pénétré d'une douce chaleur, libre, le regard plongé dans l'Éternel. — Déjà je m'étais séparé douloureusement, mais toujours plus nettement du monde. Tout en moi était devenu négation, défense. Ma création artistique même était douloureuse, car elle venait du désir de trouver une réponse affirmative à ce renoncement, une réponse qui pût s'unir à lui. Ce moment me l'a donnée avec une certitude si absolue qu'il se produisit en moi un silence, un arrêt. Une femme aimée, jusqu'à ce jour hésitante et timide, se jetait courageusement dans une mer de souffrances et de maux, pour me procurer cet instant et me dire : Je t'aime ! — Ainsi tu te consacras à la mort pour me donner la vie ; ainsi j'ai reçu ta vie, pour dire adieu au monde, pour souffrir, pour mourir avec toi. — Disparue la malédiction du vain désir... J'avais perdu toute amertume ; j'ai pu errer, souffrir, être tourmenté, mais jamais plus je n'ai perdu la conscience lumineuse que ton amour était mon bien suprême et que sans lui mon existence serait une contradiction.

Dans cette lettre passe comme une onde la sensation foudroyante du philtre bu par Tristan et Yseult ; mais elle ne nous dit rien des suites de l'incident. On les devine par une autre lettre de Wagner à sa sœur Claire datant de la même époque.

— 10 août 1858. — Ce qui m'a conservé et consolé pendant six ans, ce qui m'a aidé à vivre à côté de Minna (sa femme), malgré les énormes différences de nos caractères et de nos natures, c'est l'amour de cette jeune femme (M<sup>me</sup> Wesendonk), qui s'approcha de moi d'abord avec hésitation, puis avec une certitude et une assurance croissantes. Comme il ne pouvait être question entre nous d'une union quelconque, notre profonde inclination prit ce caractère triste et mélancolique qui éloigne tout sentiment vulgaire et bas, et fait qu'on ne cherche la source de sa joie que dans le bien de l'autre. Et cet amour, toujours inexprimé entre nous, dut finalement se dévoiler au grand jour, lorsque l'an dernier j'écrivis le poème de Tristan et le lui donnai. Alors, pour la première fois, elle perdit sa force et me déclara qu'elle devait mourir !

Chez une nature aussi droite, aussi sérieuse que Mathilde Wesendonk, une telle parole n'était ni l'excès d'une sentimentalité romantique, ni la faiblesse d'une femme qui s'abandonne et veut masquer sa chute. Non, c'était le cri d'un désespoir sincère, la ferme résolution d'une grande âme qui se sent broyée entre le devoir inéluctable et le tout-puissant amour. On imagine aisément que l'artiste, heureux d'être aimé comme il le voulait, n'eût point de peine à dissuader son amie d'un acte de folie qui allait à contrefin. Ne se devait-elle point à sa famille comme lui-même à son art ? On prit l'héroïque résolution de continuer à vivre comme par le passé. Le grand amour eut l'audace de se vouloir affirmer en renonçant à la possession complète et de se donner les joies de la plus parfaite intimité d'âme dans les affres et les tourmens de la chair. D'ailleurs n'étaient-ils pas en train de créer à deux ? Leur merveilleux amour n'aurait-il pas deux enfans immortels : — Tristan et Yseult ?

Malgré tout, Elle était triste dans son angoisse de l'avenir, mais Lui exultait. Dans le transport de sa conquête, il se mit fougueusement à la composition du premier acte. Wagner a dit quelque part : « Quand j'écris mon poème, je suis déjà grisé du parfum musical de mon œuvre. » Mais les paroles n'étaient pour lui qu'un canevas, une faible ébauche de son désir créateur. C'est en mettant ses drames en musique qu'il les vivait à fond et qu'il entraînait dans les dernières fibres de ses personnages. Les lettres manquent ici, mais un billet, daté de la Saint-Sylvestre de l'année 1857, marque l'apogée de cette période héroïque. Ce sont des vers envoyés avec les esquisses musicales du premier acte. Écrits dans le même rythme que le duo final, ils en sont comme un écho et un prolongement. On sait qu'à ce moment la



passion, longtemps comprimée, jaillit enfin en gerbes immenses du cœur des deux amans, comme un geyser formidable. Dans le billet suivant, il semble que l'on voie l'amour renonciateur planer comme un aigle sur ce geyser et s'y tremper les ailes. Téméraire oiseau !

Voici encore une fleur d'hiver pour l'arbre de Noël. Elle est pleine de miel et sans le moindre poison.

Suprêmement heureux,  
Loin de toute douleur,  
Libre et pur  
A jamais à toi —  
Les plaintes et les renoncemens  
De Tristan et d'Yseult,  
Dans l'or chaste des sons,  
Je les mets à tes pieds  
Pour qu'ils célèbrent l'ange  
Qui m'a porté si haut !

Comment répondre à un tel hommage ? Ne fallait-il pas aider le maître dans son effrayant travail ? Ne fallait-il pas récompenser l'ami d'un si gigantesque effort ? Une idée subite lui vint. Dans ses momens de tristesse, elle avait écrit quelques vers — car elle aussi était poète à ses heures (1). — Discrètement, avec un mélange subtil de douceur et d'intensité, ces poésies disaient, sous le voile des images, la plainte de cette âme, sa résignation douloureuse, son aspiration sans espoir vers une félicité immense et impossible. En les écrivant, elle avait obéi au seul besoin de déverser sur une feuille de papier le trop-plein de son cœur. Jamais celui qui les avait inspirées ne devait les connaître. Maintenant une pensée l'obsédait : faire don de ces vers à l'auteur de *Tristan* en remerciement de son superbe message. Elle hésita longtemps, car un secret pressentiment l'avertissait que l'exécution de ce projet aurait des suites graves. Finalement elle céda au souverain besoin du véritable amour, qui est de montrer à l'être aimé le fond de son cœur. Je traduis une de ces pièces pour en donner la note dominante.

#### DANS LA SERRE

Hautes voûtes de verdure, — couronnes de feuillages, — baldaquins d'émeraude, — enfans des zones lointaines, — dites, pourquoi vous

(1) M<sup>me</sup> Wesendonk a publié plus tard un recueil de vers délicats et poétiques et un volume de *Contes* dans la manière d'Andersen.

plaignez-vous? — Silencieusement vous inclinez vos branches, — vous tracez dans l'air des signes immobiles, — et, témoins de vos souffrances, — de doux parfums montent de vos calices. — Dans la langueur de vos désirs — vos rameaux s'ouvrent comme des bras, — mais l'illusion vous tient captives, — vous n'enlacez que l'ombre et l'effroi.

Ah! pauvres plantes, je le sais, — nous partageons le même sort. — Malgré la lumière éclatante — notre patrie n'est pas ici! — Le soleil quitte sans regret — la splendeur d'un jour désolé; — celui qui souffre vraiment — s'enveloppe d'ombre et de silence. — Tout se tait; un frisson léger court dans la maison de verre : — Au bord des feuilles vertes, — je vois trembler de lourdes gouttes.

Une ivresse étrange et capiteuse dut saisir le compositeur devant ces délicieuses fleurs lyriques, écloses aux plus secrets replis du cœur de l'Aimée. Ivresse d'amant, ivresse d'artiste. Ah! mettre ces vers en musique, traduire dans la langue des sons les soupirs de la femme adorée, quelle volupté exquise, quelle fusion merveilleuse de leurs âmes! Des profondeurs inconnues s'ouvraient; l'arcane de Tristan, — encore insoupçonné, — était trouvé. Et ce fut une extraordinaire floraison mélodique. D'inspiration Wagner mit en musique « pour une voix de femme » les cinq poésies que lui avait envoyées M<sup>me</sup> Wesendonk (1). On y trouve l'essence des mélodies et des harmonies ultimes de l'œuvre. La mélodie des *Rêves*, d'une langueur si mystérieuse et d'une si vaste expansion, a servi de thème au duo du second acte : « O nuit immense, ô nuit d'amour, descends et verse l'oubli suprême. » Les accords tristes qui accompagnent le chant pour les vers cités plus haut : *Dans la serre*, ont été reproduits exactement dans le prélude du troisième acte, d'une si indicible désolation. Ces poésies d'un charme intense furent ainsi les germes de cette musique grandiose. Le génie de Wagner et le soleil de l'amour changèrent ces roses et ces orchidées en la flore tropicale de palmes gigantesques et de lianes entrelacées.

Quand Mathilde Wesendonk reçut ces mélodies, elle écrivit sous l'une d'elles les paroles d'Yseult : « Élu pour moi, perdu pour moi! » Tous deux étaient à bout de forces. Ils touchaient à ce point où scrupules, craintes, devoirs, toutes les résolutions et toutes les barrières s'évanouissent tout à coup devant le pro-

(1) Wagner les a publiées plus tard, sans le nom du poète, sous ce titre : *Fünf Gedichte für eine Frauenstimme, in Musik gesetzt von Richard Wagner* (Schoett. Mayence).

dige de l'amour. Inextricablement enchevêtrés dans l'œuvre magique, ils couraient à l'heure fatale. Pour eux aussi, le flambeau qui brûle devant le pavillon d'Yseult devait s'éteindre un jour dans la nuit profonde. La correspondance de cette époque n'existe plus, mais une lettre postérieure de Wagner (datée de Venise, du 1<sup>er</sup> janvier 1859) fait allusion au fait et en donne la preuve irrécusable. La date, le lieu, l'occasion de cette rencontre? Mystère. On n'en voit passer ici que le souvenir comme un sillon de feu.

Non! ne les regrette pas, ces caresses, dont tu as paré ma pauvre vie! Je ne les connaissais pas ces fleurs parfumées échappées du sol vierge du noble amour! Le rêve du poète devait donc se changer en réalité merveilleuse. Cette rosée de joie vivifiante et transfiguratrice devait tomber une fois sur le sol ingrat de ma vie terrestre. Je ne l'avais jamais espéré, et maintenant il me semble que je le savais quand même. Maintenant je suis ennobli : j'ai reçu mon titre de chevalier. Sur ton cœur, dans tes yeux, par tes lèvres — j'ai été délivré du monde. Chaque parcelle de moi est libre et noble. La conscience d'avoir été aimé de toi avec cette plénitude de tendresse et pourtant cette intime chasteté me traverse comme un frisson sacré! — Ah! je respire encore le parfum magique de ces fleurs que tu as cueillies pour moi sur ton cœur; ce n'étaient pas des germes de vie terrestre; c'est le parfum des fleurs surnaturelles d'une mort divine, d'une vie éternelle. Ces fleurs ornaient jadis le corps des héros avant qu'il ne fût réduit en cendres par le feu; l'amante se jeta dans ce tombeau de flammes et de parfums pour réunir sa cendre à celle de l'aimé. Alors ils furent un! Un seul élément! Non plus deux êtres humains : une substance divine de l'Éternité! — Non, ne te repens pas! Ces flammes brûlèrent lumineuses et pures! Aucune sombre ardeur, aucune fumée d'angoisse n'en souilla la clarté. Tes caresses d'amour sont la couronne de ma vie, les roses de joie qui ont fleuri ma couronne d'épines. Me voilà fier et heureux! Plus un souhait, plus un désir! jouissance, conscience suprême et force pour tout, force de braver toutes les tempêtes de la vie! — Non! non! ne te repens pas! ne te repens pas!

En lisant cette prose, ne croit-on pas entendre les harmonies mystiques et passionnées du deuxième acte de *Tristan*? Mais après l'extase, le réveil fut terrible. Chez elle, remords; chez lui, effroi de l'avenir. Ils savaient que « songer seulement à joindre leurs destinées était un sacrilège. » Trop sacrés en effet étaient les devoirs, trop profonds les sentimens de l'épouse envers l'époux et ses enfans, trop sacrés aussi les devoirs de reconnaissance de l'ami envers l'hôte bienfaiteur. Pourtant, on avait fait un premier pas vers le gouffre. A peine était-il temps de se ressaisir et d'en

remonter le bord. Une décision s'imposait. Dès ce moment, Wagner résolut de quitter l'« Asile. » Il annonça ce projet à Otto Wesendonk qui, dans sa confiance tranquille, essaya de l'en dissuader. Comme il fallait trouver une nouvelle résidence (ce à quoi l'heureux habitant du chalet n'avait jamais pensé), il prit un moyen terme et attendit un mois. Mais tout était troublé. Le travail languissait, les entrevues étaient gênées. Les cours billets d'alors portent la trace de ce désarroi. On y sent la lutte intérieure de l'homme contre sa passion, mais il a visiblement perdu la tête. Témoin ces lignes : » Quelle merveilleuse naissance de notre enfant riche en douleur ! Ainsi il nous faut vivre quand même ? A qui pourrait-on demander d'abandonner ses enfans ? Dieu nous aide, pauvres que nous sommes ! Ou serions-nous trop riches ? Faut-il nous aider nous-mêmes ? » Et peu après : « La lettre — comme elle m'a rendu triste ! Le Démon passe d'un cœur dans l'autre. Comment le vaincre ? O pauvres nous ! Nous ne nous appartenons pas. Démon, démon ! deviens Dieu ! »

Il est beau ce cri prométhéen : « Démon ! deviens Dieu ! » Mais, à ce moment, l'artiste emporté dans un tourbillon de sentimens contraires, n'était pas capable d'opérer cette transmutation qui est le magistère de la volonté humaine. Il hésitait, il tergiversait. Peut-être allait-on retomber dans le gouffre, et cette fois-ci pour n'en plus ressortir. Un incident survint qui dénoua la situation devenue impossible. Une lettre interceptée par la femme de Wagner, une scène violente de jalousie faite par celle-ci à M<sup>me</sup> Wesendonk, en termes insultans et grossiers, firent scandale, brouillèrent les deux familles et forcèrent Wagner à quitter brusquement Zurich. Ces faits ne sont connus que par la lettre explicative de Wagner à sa sœur, lettre qui ne dit rien de l'attitude d'Otto Wesendonk à son départ et laisse bien des points dans le vague (1). Deux choses en ressortent toutefois : d'une part, que Wagner ne pardonna pas à sa femme son acte prémédité de vengeance sournoise et s'en sépara sur-le-champ ; de l'autre, que M<sup>me</sup> Wesendonk en voulut à Wagner de n'avoir pas su empêcher la scène fâcheuse. Leur correspondance devait continuer et leurs sentimens rester les mêmes pour des années encore. Mais l'attaque brutale de M<sup>me</sup> Minna et les suites de l'événement, où l'on avait frôlé une catastrophe, avaient jeté

(1) Voir cette lettre dans la préface du volume, p. xxiv.

dans son âme délicate et sensible une crainte et une défiance qui ne se dissipèrent que peu à peu. Pour Wagner, c'était l'effondrement d'un bonheur unique et la perte de l'« Asile » auquel il tenait par-dessus tout. Relancé de son Éden dans tous les hasards de l'existence, il lui fallait reprendre sa vie errante et continuer, dans la froide solitude, l'œuvre commencée à deux, au soleil de l'amour. Ces derniers jours de Zurich lui furent d'autant plus pénibles et plus humiliants que tout rapport avait cessé entre les deux familles. Des fenêtres de l'Asile on apercevait la splendide villa, lieu de tant de fêtes joyeuses, de tant d'heures sereines qui ne reviendraient plus, et où maintenant l'amie languissait brisée d'émotion et de chagrin. Et, quoique exilé volontaire, il devait partir comme un coupable... partir sans lui dire adieu ! Une lettre de Genève, du 21 août 1858, raconte d'une manière dramatique la dernière nuit passée dans l'« Asile » et ce départ tragique. On y sent tout Wagner, avec sa sensibilité frémissante et cet orgueil et cette volonté qui n'abdiquent jamais.

La dernière nuit que j'ai passée dans l'Asile, je me suis couché à onze heures du soir ; je devais partir le matin à cinq heures... Un merveilleux murmure me fit sortir de mes rêves angoissans : en me réveillant, je sentis nettement un baiser sur mon front : — un soupir strident suivit. L'impression était si vive, que je me dressai et regardai autour de moi. Tout était silencieux. Je fis de la lumière ; il était un peu moins d'une heure. Un esprit veillait-il auprès de moi dans cette heure d'angoisse ? Veillais-tu ou dormais-tu à ce moment ? — Comment te sentais-tu ? — Impossible de refermer l'œil. Je m'agitai longtemps dans le lit. Enfin je me levai, je m'habillai, je fermai la dernière malle, et tantôt me promenant en long et en large, tantôt étendu sur la couche, j'attendis le jour. Il vint plus tard que dans mes insomnies du dernier été. Le soleil grimpa, rouge de honte, de derrière les montagnes. — Encore une fois je regardai ta maison. — O ciel ! Aucune larme ne me vint, mais il me semblait que tous les cheveux pâlissaient à mes tempes ! — Je t'avais dit adieu. Maintenant mon cœur était devenu froid et résolu. — Je descendis. Ma femme m'attendait. Elle m'offrit le thé. C'était une heure terrible et lamentable. — Elle m'accompagna. Nous descendîmes au jardin. La matinée était rayonnante. Je ne tournai pas la tête. Au dernier adieu, ma femme éclata en plaintes et en larmes. Pour la première fois, mes yeux restèrent secs. Une fois encore, je la priai de se montrer douce et noble et de se consoler chrétiennement. Son ancienne violence vindicative jeta de nouveau sa flamme. — On ne peut la sauver ! dus-je me dire. Pourtant je ne saurais me venger sur la malheureuse. Elle-même doit accomplir son arrêt. — Ainsi j'étais terriblement sérieux, amer et triste. Mais — pleurer m'était impossible. — Je partis ainsi. Et voici ! je ne le nie pas : je me sentis à l'aise, je respirai librement. — J'entrais dans la soli-

tude : là, je suis chez moi, dans la solitude où je puis t'aimer à chaque respiration !

Bien sûr, nous oublierons tout, et toutes les souffrances seront effacées, et il ne nous restera qu'un sentiment triomphal, la conscience qu'un miracle s'est accompli comme la nature n'en opère qu'une fois pour des siècles, et qui jamais peut-être ne lui a réussi si noblement. Laisse toute douleur. Nous sommes les plus heureux des êtres ! Avec qui changerions-nous ?

## II. — L'ANNÉE DE VENISE. — CALVAIRE D'AMANT ET TRIOMPHE D'ARTISTE

Après une courte halte à Genève et à l'Isola Bella du Lac Majeur, Wagner s'en vint à Venise. Tout de suite, il s'y trouve à merveille et comme chez lui. La Piazzetta le ravit et la place Saint-Marc l'enchanté. La reine de l'Adriatique lui sourit parce qu'elle transporte du coup son esprit dans un monde de beauté et de grandeur, loin de toutes les trivialités modernes. Il se loge royalement au premier étage d'un palais, au coude que fait le Grand-Canal, à mi-chemin de la Piazzetta et du Rialto. Grands espaces, sonores et vides. Le salon princier de la vaste demeure inhabitée sera son cabinet de travail. Là, il pourra tisser en paix ses harmonies dans le silence magique du Grand-Canal, interrompu seulement par le clapotis des vaguelettes sur les escaliers de marbre et le battement rythmique des rames. Mais il ne peut encore ni travailler, ni lire, ni penser avec suite ; tout s'est arrêté en lui, sous le choc du destin, comme les rouages d'une pendule jetée par terre. Le jour, il erre sans but dans la ville, inquiet, fiévreux, désespéré. Le soir, revenant à son palais désert, il trouve sa lampe allumée dans l'immense salon vide. Du balcon, on ne voit que la façade des grands palais silencieux sur l'eau miroitante et noire. Il ne sent plus que la solitude, la tristesse, l'accablement. Pendant une de ces insomnies, il eut une impression si étrange, si incisive qu'elle se grava dans sa mémoire d'un trait ineffaçable (1).

Cette nuit je n'avais pas sommeil et j'ai veillé longtemps. Mon doux enfant ne me dit pas comment il va ? — Merveilleux le Grand-Canal la nuit. Étoiles claires, dernier quartier de la lune. Une gondole glisse et passe. Au loin des gondoliers s'appellent en chantant. Ceci est extraordinairement beau et saisissant. Les stances du Tasse n'accompagnent plus ce chant

(1) Il l'a relatée dans son étude sur Beethoven, et M. Maurice Barrès a cité ce passage dans son beau livre sur *la Mort de Venise*. Je traduis ici le récit du même fait qui se trouve dans le *Journal de Venise* écrit pour M<sup>me</sup> Wesendonk.

comme jadis; mais les mélodies sont certainement d'origine immémoriale, aussi vieilles que Venise et certainement plus anciennes que les strophes du Tasse qu'on leur a adaptées plus tard. Ainsi le sentiment éternel s'est conservé dans la mélodie et les strophes s'y engloutirent comme un phénomène passager. Ces mélodies, d'une mélancolie profonde, chantées d'une voix puissante, que l'onde apporte du lointain et qui vont mourir dans un lointain plus inaccessible encore, m'ont ému jusqu'au sublime.

Ainsi l'âme de l'antique Venise, muette le jour, vient parler la nuit, par le chant des gondoliers, à ce musicien replié sur lui-même, concentré sur son monde intérieur. Cette voix anonyme du peuple des lagunes, immémorial soupir d'une âme collective épandu sur la mer endormie, lui en dit plus long que toute l'histoire et tous les arts de Venise. Cela seul l'intéresse; il ne veut rien savoir du reste. N'est-ce pas là un trait frappant de son génie, qui ne s'inquiète pas des formes extérieures des choses, pénètre à leur centre par intuition et s'enveloppe dans la nuit de son rêve pour composer ses visions? Mais, à cette heure, sa source créatrice était tarie. Un amour profond et tenace venait de fouiller, de tordre et de meurtrir, jusque dans ses fibres les plus secrètes, ce Lucifer de la musique. Exilé de son royaume longuement et savamment conquis, détrôné de son ciel, il se trouvait dans une redoutable alternative : être vaincu par sa passion, ou vaincre sa passion par son art en achevant son œuvre. Or la tâche n'était point facile. Il était privé maintenant de l'atmosphère caressante de la femme aimée, de son souffle fécondant, de la délicieuse excitation d'une sympathie quotidienne. D'autant plus pénible lui paraissait cette solitude qu'à ce moment, l'amie se taisait. Après les scènes et les émotions violentes qui avaient bouleversé son cœur, M<sup>me</sup> Wesendonk, soit pour se défendre contre elle-même, soit pour calmer les tumultes envahisseurs de l'absent, ne correspondait avec lui que par l'intermédiaire d'une amie commune. Pour lui donner de ses nouvelles, elle écrivait à M<sup>me</sup> Eliza Wille, la fidèle Brangaine. Celle-ci lui transmettait les lettres de Wagner auxquelles M<sup>me</sup> Wesendonk ne répondit que rarement pendant les premiers mois. Il s'irritait de cette barrière. Il se résigna pourtant parce qu'il voulait conserver cette affection à tout prix. Lié à cette âme par les parties les plus hautes de son être, comme à son hon génie, il avait un besoin absolu de sa sympathie pour l'achèvement de *Tristan*. Un désir instinctif de demeurer en communion occulte avec elle le pressait. Nous le voyons faire

alors ce qu'il n'avait jamais fait auparavant et ce qu'il ne refit jamais, n'en ayant ni le temps, ni l'envie, Il écrivit un journal de ses pensées sous forme de lettres adressées à son amie (1). Rien de plus impétueusement spontané que ces épanchemens. Effusions de tendresse, gronderies familières, prières humbles et cris de colère, appels d'amour et protestations de sacrifice, quel extraordinaire mélange d'adoration passionnée et de personnalité impérieuse, quel désir profond, inlassable, de reconquérir la confiance de cette âme en se montrant capable de tous les dévouemens et de toutes les abnégations! « Cette solitude caresse mes espérances. Oui! j'espère guérir pour toi! Me conserver pour toi, cela veut dire me conserver pour mon art. Vivre avec lui pour toi, voilà ma tâche. Elle répond à ma nature, à mon destin, à ma volonté, à mon amour. Ainsi je suis à toi; ainsi tu guériras par moi! Ici j'achèverai *Tristan*, en dépit de toute la fureur du monde... Et tu reverras fier comme un dieu, guéri et pur, ton humble ami. » Cependant, le dieu n'avait pas encore terrassé le démon. Quelques jours après, le démon éclate et jette sur le papier les lignes suivantes :

Aujourd'hui j'ai écrit à M<sup>me</sup> Wille. C'étaient les premières nouvelles que je recevais de toi. Elle me dit que tu es résignée, tranquille et résolue à mener jusqu'au bout le renoncement! Les parens, les enfans, — les devoirs. — Comme ces paroles m'ont semblé étranges dans la sainte atmosphère de mon sérieux et de ma sérénité! Quand je pensais à toi, jamais les parens, les enfans, les devoirs ne me venaient à l'esprit : je savais seulement que tu m'aimais, et que tout ce qui est grand en ce monde doit être malheureux. Placé à cette hauteur, cela m'effraye de voir désigner clairement *les circonstances* qui nous rendent malheureux. Je te vois alors subitement dans ta maison splendide, je vois toutes *les choses*, j'entends toutes *les personnes* pour lesquelles nous serons des incompris, qui nous sont étrangères et qui ne se rapprochent de nous que pour nous séparer de notre être intime. Et la colère me prend, quand je me dis : c'est à *ceux-là*, qui ne savent rien de toi, qui ne te comprennent pas, mais exigent tout de toi que tu dois tout sacrifier! — Je ne puis et ne veux pas voir ni entendre cela, si je dois accomplir dignement mon œuvre terrestre. — Ce n'est que du plus profond de mon être que je puis en gagner la force, mais du dehors, tout ce qui veut s'emparer de mes résolutions m'excite à l'amertume.

M<sup>me</sup> Wesendonk avait-elle eu magnétiquement conscience de cet état d'âme? Avait-elle entendu murmurer le démon à

(1) Wagner l'envoya deux mois après à M<sup>me</sup> Wesendonk. Il fait partie de la correspondance publiée.



distance? On le dirait. Car, huit jours après, elle lui renvoie par M<sup>me</sup> Wille une lettre qu'il lui avait adressée et qu'elle n'avait pas voulu ouvrir. Là-dessus Wagner écrit dans son Journal : « Cela n'aurait pas dû arriver, — pas cela! — Un jour tu liras cette lettre refusée et tu verras l'effroyable injustice de ton refus! » Le lendemain il proteste encore : « Une parole directe de toi! Trois mots! rien de plus... Ah! tous ces intermédiaires! Alors quoi?... Une religion entre nous! » Deux jours après arrive une lettre de M<sup>me</sup> Wesendonk, et le maître se calme. Le démon a disparu; l'ange revient.

13 septembre. — J'étais si triste que je n'ai même pas pu confier un mot à mon Journal. Aujourd'hui est venue ta lettre, ta lettre à M<sup>me</sup> Wille. Je savais que tu m'aimais. Tu es comme toujours bonne, profonde et pleine de pensées; j'ai dû sourire et me réjouir presque de ma dernière inquiétude, puisque tu me donnes un si noble sentiment de bien-être. Oui! tout est bien et tout ira bien. Notre amour est au-dessus de tout obstacle, et chaque entrave l'enrichit, le spiritualise, l'ennoblit.

En quittant Zurich dans l'exaltation du sacrifice consenti à deux, il croyait sincèrement que le sauveur c'était lui, et il se posait comme tel dans ses lettres. En réalité, c'est elle qui le domine moralement et le force de s'élever à sa sphère. Il l'avoue maintenant avec cette naïveté prime-sautière, qui ne craint pas de se contredire et qui est le côté charmant de sa nature.

Ton journal, que tu m'as donné avant mon départ, te montrait à moi si haute, si vraie, si transfigurée et si purifiée par la souffrance, si en possession de toi-même et du monde, que je n'éprouve plus d'autre sentiment que la communauté de ta joie, la vénération, l'adoration, Tu ne vois plus ta douleur, tu ne vois plus que la douleur du monde. Tu ne peux plus te représenter la tienne que sous la forme de la douleur universelle. Tu es devenue forte dans le sens le plus noble du mot.

... Je ne chercherai plus d'autre asile. Par contre, je me sens conforté et apaisé au plus profond de moi-même par l'asile éternel, inviolable et indestructible que j'ai gagné dans ton cœur, qui me garde et me protège contre le monde entier. Cet asile m'accompagne partout. Du fond de ce sanctuaire, je puis regarder le monde d'un sourire amical et plein de pitié. Je puis me donner à lui sans crainte, justement parce que je ne lui appartiens plus, car je ne souffre plus de mes souffrances, mais seulement des siennes.. Ton amour a été pour moi une rédemption.

Octobre touchait à sa fin. Déjà l'amic rassurée recommençait à lui écrire avec une tristesse attendrie. A ce souffle, l'âme

du musicien s'accorde et se remet à vibrer comme une lyre. A cette époque, dans le ciel des lagunes, au rose ardent des soirs d'été succèdent l'orange somptueux et les clartés opalines des crépuscules d'automne. Ainsi dans l'âme du poète, l'impétueux désir de la passion brûlante avait fait place à la lumière mystérieuse et profonde du grand amour renonciateur. — Mais il y eut encore un moment terrible, une dernière convulsion de ce cœur tumultueux, vraiment blessé par le dieu qui, lorsqu'il ne tue pas, donne ses ailes à ses victimes et en fait ses élus. M<sup>me</sup> Wesendonk perdit à ce moment son fils Guido, âgé de trois ans. A cette nouvelle, Wagner ressent une vive souffrance et, pour un instant, s'oublie lui-même, ce qui lui arrive rarement. Mais ici, la sympathie jaillit débordante, irrésistible, et s'épanche comme un torrent.

24 octobre. — Combien je dépends de toi, bien-aimée! voilà ce que j'ai bien intimement éprouvé en ce temps. Ma belle, ma tranquille humeur, je ne l'avais gagnée que par toi : je te savais si haute, si transfigurée, qu'il fallait l'être avec toi. Et voici venir ton deuil, tout le sérieux, toute la mélancolie de la souffrance. Te savoir frappée par la mort de ton enfant! Comme tout est changé d'un moment à l'autre! L'orgueil et le calme s'évanouissent en un frémissement douloureux. Chagrin profond, pleurs et tristesses. Le monde édifié chancelle, le regard ne le voit plus qu'à travers les larmes. Voici la puissance du dehors qui frappe à la porte de notre cœur pour voir si tout y est solide. C'était un temps bien sérieux. Me sauras-tu gré qu'en ces jours je n'ai pensé que bien péniblement à mon travail? Je puis souffrir, être triste avec toi. Pourrais-je faire quelque chose de plus beau quand tu es triste et quand tu souffres?

Sur ces entrefaites, elle lui envoie le journal de ses pensées depuis leur séparation. Alors son trouble augmente, son cœur se serre; il est sur le point de partir pour la rejoindre, mais il se retient. Les phrases de ces billets ne sont plus que des interjections, des cris de douleur. On y lit ces mots : « Je deviens fou! — il faut que je m'interrompe! Non pour chercher le repos, mais pour me livrer à la volupté des larmes jusqu'à m'y noyer. » Enfin vient la lettre, où la pensée du suicide passe comme un éclair sinistre dans la nuit, aussitôt suivi par l'aube d'un apaisement définitif.

1<sup>er</sup> novembre. — Aujourd'hui, c'est la Toussaint! Je me suis réveillé d'un court, d'un profond sommeil, après de longues, de terribles souffrances, telles que je n'en ai pas encore éprouvé. J'étais debout près du balcon

et je regardais dans le courant noir du Grand-Canal; la tempête faisait rage. Mon saut, ma chute n'auraient pas été entendus. Un bond me délivrait de mes tourmens. Déjà mon poing fermé s'appuyait sur la balustrade, mais le pouvais-je en pensant à toi?

Le jour de la Toussaint s'est levé! Repos à toutes les âmes!... Maintenant le dernier aiguillon est sorti de mon cœur, maintenant je peux tout. N'attribue pas mon salut à ma musique! Je l'ai clairement ressenti, elle n'est pas ma consolation, mon dédommagement; elle n'est que l'accompagnatrice de ma profonde harmonie avec toi, la nourricière de mon désir, qui est de mourir dans tes bras. Ton profond, ton inébranlable amour m'a lui plus clairement après la tempête. *Avec toi* je peux tout, — *sans toi*, rien, rien! Cette nuit, quand j'ai retiré la main du balcon, ce n'est pas mon art qui m'a retenu! Dans ce moment terrible, j'ai vu l'axe autour duquel ma résolution s'est tournée de la mort à la vie. Cet axe c'est toi! — toi! Ne sois pas fâchée, mon enfant! « Les larmes coulent, la terre me reprend. » — Jour de toutes les âmes! Jour de résurrection!

En comparant cette lettre aux premières de Venise, on mesure le chemin parcouru et la hauteur de l'ascension. Alors son orgueil et son désir souffraient de ne pas posséder l'être aimé, maintenant il souffre de ne le pouvoir consoler. Dans son besoin de ne pas rester au-dessous de la femme adorée, l'artiste au désir gigantesque s'est élancé du plan passionnel au plan spirituel sans rien perdre de sa force créatrice. Cela ressemble à un bond de Titan. Pour un jour, le démon était devenu dieu.

Dès lors, la victoire est gagnée. Elle s'annonce, comme la fanfare d'un autre monde, par ces mots: « Maintenant je retourne à *Tristan*. A travers lui je te parlerai par l'art profond du silence sonore. » Et fougueusement il se met au travail. Le ton alerte est rentré dans les lettres. Il s'exhorte, il s'encourage lui-même: « Debout! debout! Les muscles tendus! Il faut que cela marche! » Et puis la fière parole: « Il n'est plus d'autre plaisir pour moi que de m'élancer à mon plus haut sommet. » Il travaille lentement, intensément. « Je compose comme si, toute ma vie, je ne voulais plus travailler à autre chose. La plus petite phrase a pour moi la signification de tout un acte. » Il vit en solitaire, ne voit personne, sauf ses serviteurs et les gondoliers de son *traghetto*. Le soir il se promène, lit ou médite. Entre temps il rêve à *Parsifal* et fait le plan d'un drame bouddhique qu'il n'exécuta jamais: *Les Vainqueurs*. La gamme de son être vibrant embrassait alors tout le clavier humain. Car elle allait des profondeurs de la passion aux cimes les plus altières du renoncement. Il avait réellement gravi un de ces sommets de

la pensée que l'artiste n'atteint qu'une fois dans sa vie et d'où il ne peut plus que redescendre. On le voit dans le passage suivant qui montre aussi à quel point le décor de la lagune s'harmonisait avec son état psychique. « Ce qui donne à ma vie intérieure un caractère si particulier et en fait un rêve étrange, c'est l'absence de toute perspective sur l'avenir. Quand le soir je me promène sur l'eau, mon regard parcourt la surface de la mer dont le miroir clair et immobile rejoint le ciel à l'horizon. Aucune ligne de démarcation n'est visible entre eux. La rougeur du couchant se confond avec son reflet dans l'onde. Dans ce tableau, je contemple l'image de ma vie actuelle. On y distinguerait aussi peu le présent du passé ou de l'avenir que là-bas je ne distingue la mer du ciel. Mais des stries apparaissent. Ce sont les îles plates, qui çà et là ébauchent une ligne dans l'infini, parfois aussi le mât d'un navire émerge de l'horizon; l'étoile du soir scintille; des astres clairs rayonnent là-bas dans le ciel et près de moi dans la mer: — où est le passé, où est l'avenir? Je vois des étoiles dans une clarté rose et pure — et ma barque glisse à travers, sans bruit, au doux clapotis de la rame. — Sans doute, c'est là le présent. » Ce fut dans ce cadre et dans ces dispositions que Wagner acheva le deuxième acte de *Tristan*, le cœur du drame et l'arcane de l'œuvre. Voici ce qu'il en dit après l'avoir terminé: « Le plus intense feu de vie y jaillit en une telle flamme que j'en fus brûlé, consumé. Quand le feu s'adoucit vers la fin de l'acte, quand la douce clarté d'une mort transfigurée se mit à luire à travers le brasier, je devins plus tranquille. »

Ainsi, à travers le calvaire de l'amant, s'accomplit le triomphe de l'artiste. Ainsi s'acheva l'extraordinaire duo d'amour, le plus passionné, le plus intime, le plus grandiose qui ait été écrit jusqu'à ce jour, que Wagner considérait comme son chef-d'œuvre symphonique, et où s'accomplit aussi une sorte de miracle. Car, pendant que Tristan et Yseult s'étreignent sur leur banc de pierre, à l'ombre des grands arbres, et que la torche du pavillon s'est éteinte comme le flambeau de leur vie terrestre, les ondes sonores qui s'élargissent autour d'eux paraissent embrasser les mondes et le firmament, dans les espaces sans bornes de cette nuit étoilée, — et nous avons la sensation absolue de *la fusion de deux âmes* dans un plus pur éther ou dans un soleil incandescent. — Mais, tandis que ceci se passait dans le monde idéal, qu'était-il advenu en réalité des auteurs de ce songe vivant, du

musicien solitaire de Venise et de la dame de l'Asile? Avaient-ils vaincu tous les obstacles, brisé toutes les barrières, chassé toutes les ombres? Étaient-ils réellement parvenus à cette région de l'Éternel, où l'on est à jamais inséparable et un? En vérité, je n'oserais l'affirmer, je me hasarde à croire simplement, — et ceux qui, d'une manière quelconque, ont plongé dans ces régions ne me contrediront pas, — que certains événemens psychiques s'accomplissent en quelque sorte au-dessus du temps et des choses de ce monde. Ils ont lieu à une profondeur d'âme qui est hors de toute atteinte et produisent une lumière dont le rayon perce les ténèbres, en arrière comme en avant, à l'infini. Cette lumière peut se voiler ensuite, s'obscurcir et disparaître même complètement dans la mêlée trouble de la vie. Elle n'en est pas moins intangible et inextinguible. Elle continue de brûler et de luire, loin de nos regards, pour se rallumer à son heure. Je suis persuadé pour ma part que tel est le cas de l'amour extraordinaire dont j'ai montré la croissance et l'épanouissement, la fleur et le fruit. — Nous verrons tout à l'heure à quel effacement graduel, à quelle occultation le condamnèrent l'enchevêtrement complexe des destinées et la redoutable mission de ce maître. Indépendamment de cette question personnelle, la genèse de *Tristan* fut une des belles victoires de l'art sur la vie. On pourrait méditer longtemps sur ce fait que le plus passionné, le plus transcendant des drames d'amour est sorti d'un grand sacrifice et d'un grand renoncement.

### III. — LA DESCENTE DU SOMMET

Au printemps de l'année 1859, Wagner quitta Venise et se fixa pour six mois à Lucerne. C'est là qu'il devait achever son œuvre en orchestrant le troisième acte de *Tristan*. Dans l'intervalle, il passa un jour à Zurich dans la famille Wesendonk. Malgré les appréhensions que devait lui causer cette entrevue, il n'avait pu résister au désir de revoir son amie après un an d'absence. Sa lettre du 4 avril rend compte de ce revoir pénible.

Donc nous nous sommes revus!... Était-ce en rêve ou en réalité? Il me semble que je ne t'ai pas vue distinctement. Des nuages épais nous séparaient, à travers lesquels nous entendions à peine le son de nos voix. Et il me semble que tu ne m'as pas vu; qu'un fantôme est entré à ma place dans

ta maison. M'as-tu reconnu? Et puis, quand j'ai lu dans tes traits les traces de si grandes souffrances, quand j'ai pressé contre mes lèvres la main amaigrie, j'ai senti une secousse jusqu'au fond de mon être. Elle me révélait un beau devoir. La force merveilleuse de notre amour m'a aidé jusqu'à ce jour; elle m'a conforté jusqu'à me rendre possible ce retour; elle m'a appris à oublier le présent comme dans un rêve, à m'approcher de toi sans qu'il paraisse me toucher. Elle a éteint en moi toute colère et toute amertume, si bien que j'ai pu baiser le seuil qui m'a permis de marcher jusqu'à toi. Je me fie donc à cette force de notre amour. Elle m'enseignera à te reconnaître, même à travers le voile d'expiation que nous avons jeté sur nous, à me montrer à toi, lumineux et clair, à travers lui.

Il y a là une haute spiritualité, un amour aussi sincère dans le renoncement qu'il l'avait été dans l'ivresse de la possession, et de plus un ton humble qui choque presque chez Wagner, tant il paraît étranger à ses manifestations habituelles. Dans cette lettre perçue, malgré tout, l'impression douloureuse que fit sur lui ce revoir. La secousse avait été brusque et violente. Il mesurait maintenant l'abîme qui séparait le passé du présent. Dans le monde divin du rêve, Tristan et Yseult s'étaient confondus pour toujours, mais, dans la réalité terrestre, leur situation était bien changée. Entre Elle et Lui, l'harmonie était encore possible à distance. Leur double sacrifice avait même donné à cette intimité quelque chose de plus intense et de plus subtil. Mais la présence réelle devenait intolérable. Comme on ne pouvait plus se revoir qu'à trois, la gêne et la contrainte pesaient lourdement sur les deux malheureux amis. Entre Tristan et Yseult se plaçait désormais le roi Mark. Et le roi avait beau être loyal, généreux, chevaleresque, il n'en était pas moins l'époux, le possesseur, le maître. Même absent, son ombre se fût dressée entre les mains jointes et les regards confondus comme un mur infranchissable. Ainsi l'inéluctable séparation se montrait plus absolue et plus cruelle dans la présence que dans l'absence. A la villa de Zurich, on avait accueilli le voyageur comme l'hôte bienvenu des anciens jours; de beaux enfans lui tendaient les bras; les roses grimpaient toujours aux murs de la maison; les fauvettes jasaient sur les haies comme jadis; — mais lui-même était devenu un étranger dans l'« Asile. »

Tout se paye en ce monde, Les plus hautes exaltations sont suivies des plus profonds abattermens. Ah! qu'elle était loin déjà la neige immaculée de cette cime, la cime vierge du rêve, embrasée de toutes les flammes du grand amour comme d'un bai-

ser du soleil couchant, la cime atteinte pendant les jours et les nuits de Venise! Là, dans une merveilleuse union avec l'Aimée absente, il avait possédé l'univers. Maintenant, mis en face l'un de l'autre, ils ne s'appartenaient plus. Tout les divisait. C'était l'émiettement de leur être dans un labyrinthe de scrupules, de devoirs, d'obstacles et d'entraves, — insupportable tyrannie des choses sur le cœur. Pendant les années suivantes, ils devaient se revoir deux ou trois fois encore dans les mêmes conditions, et, malgré la douceur de certains momens, ils en gardèrent le même relent de tristesse infinie. Qu'est-ce qui pourrait remplacer, pour ceux qui l'ont une fois savourée, la radieuse solitude à deux qui tient lieu du monde?

A partir de là, nous assistons, dans la correspondance, à la descente du sommet merveilleux. Les quatre années qui suivirent furent les plus tourmentées de la vie de Wagner. Nouveau séjour à Paris, concert au théâtre des Italiens, échec du *Tannhauser*, voyage en Russie, séjour à Vienne, etc. ; succès fugitifs, déceptions croissantes. Et, dans cette existence ballottée, l'éternelle nostalgie du théâtre impossible et de l'asile perdu. Mais, à travers toutes ces épreuves, son âme demeure invariablement fidèle à l'amie. Toujours elle est la confidente préférée, la Muse, l'Ange.

De loin, elle le soutenait de son mieux. Les quatorze lettres de M<sup>me</sup> Wesendonk, les seules que nous donne le recueil, sont justement de cette époque. Le ton en est évidemment plus contenu qu'il ne devait l'être jadis. Il y a sur sa pensée comme une brume légère, mais à travers ce voile on entrevoit une âme limpide et profonde, un esprit élevé dans un ferme caractère. Sans cesse elle le rappelle à lui-même, à sa nature supérieure. Il se plaignait un jour de ce que Liszt, son meilleur ami, ne le comprenait pas dans ses plus hautes aspirations. Wagner prétendait en conséquence que l'amitié idéale était impossible entre hommes. Elle lui répond spirituellement par un argument irrésistible : « Liszt est après tout l'homme qui vous est le plus proche. Ne vous permettez pas de le diminuer. Je connais une belle parole de lui. La voici : « J'estime les hommes d'après ce qu'ils sont pour Wagner. » Que répondre à cela? Quelquefois elle essaye de lui envoyer un reflet de son cher asile : « Pendant que je vous écris au balcon, les Alpes s'enflamment du rouge le plus tendre au soleil couchant. Que ne puis-je fixer le reflet rose à

cette feuille et le souffler dans votre âme » A la fin de la lettre, elle dit : « La nuit est tombée. Les montagnes sont couchées pâles et sans vie à l'horizon. Tout est silencieux. Que la sainte paix descende dans votre cœur. » Son sentiment pour lui demeure inchangé, mais elle ne l'exprime plus directement. Si tristes qu'ils soient, elle appelle leurs rares revoirs « les dimanches du cœur. » Un jour qu'il l'avait complimentée dans une lettre sur sa vie idyllique, elle répond : « Que çà et là la vie paraisse une idylle, un juste regard y découvrirait bientôt l'étoffe d'une tragédie. La myopie réciproque des hommes les protège contre cette vérité. Contempler n'est pas souffrir, mais *être* l'est toujours. Vous, adorateur de Schopenhauer, vous devriez le savoir. Être grand, être bon, être beau, ne suffit pas à l'homme, il veut encore être heureux. Singulière marotte ! Il me semble que quiconque aurait l'un des trois n'aurait pas besoin du misérable appareil et du pauvre artifice que nous appelons le bonheur. » Dans cette vue stoïque de l'existence, on sent l'écho de ses douleurs inexprimées. Un billet de l'année 1863 ne contient que ces mots d'Yseult : « Élu pour moi, perdu pour moi, cœur éternellement aimé ! » La même année, elle lui envoie pour son jour de naissance une série de poésies d'où s'exhale le parfum de sa tendresse. Elle s'y compare à la fleur qui ne peut contenir dans son calice tous les rayons du soleil, mais se tourne toujours vers lui sans être jalouse de ses sœurs. Les derniers vers disent toute la tragédie muette de sa vie :

J'ai creusé une tombe,  
 J'y ai couché mon amour,  
 Mon espérance et mon désir  
 Et toutes mes larmes  
 Et toutes mes joies et mes peines,  
 Et quand je les eus ensevelies,  
 Je m'y suis couchée moi-même.

Il ya, dans le volume, la reproduction d'un médaillon de M<sup>me</sup> Wesendonk qui date de cette époque. On reconnaît les traits du portrait, mais quelle autre expression ! La pensée a creusé la tempe, élargi l'arcade sourcilière et modelé la joue. La bouche sérieuse est sans amertume, mais elle a perdu son sourire. Les yeux grands ouverts contemplent toujours l'idéal, mais à travers le voile tragique de la vie. Sur ce visage, toutes



les souffrances se sont fondues en une mélancolie douce, en une sérénité marmoréenne. C'est la tête d'une femme devenue consciente par la douleur.

## IV. — ÉPILOGUE

Wagner avait atteint l'âge de cinquante et un ans, et aucune éclaircie ne s'annonçait dans son trouble horizon. Le ciel semblait même se rembrunir jusqu'à l'envelopper de ténèbres impénétrables. Il n'avait pas cessé de croire en lui-même, mais il avait perdu la foi en son étoile, quand, tout à coup, il se fit dans sa vie un changement si brusque, si merveilleux, qu'il ressemble à la transfiguration d'un paysage au coup d'une baguette magique. D'un jour à l'autre, la destinée avare devint pour lui la fée prodigue et lui apporta tous les bonheurs rêvés dans une corbeille d'or. Sa correspondance avec M<sup>me</sup> Wesendonk finit à ce moment précis. L'intimité cesse, coupée, dirait-on, par un coup de hache, et ce grand amour, qui avait rempli dix ans de la vie du maître et survécu à bien des épreuves, disparaît comme dans une oubliette. En lisant les dernières lettres de Wagner à son amie, on ressent un certain froid au cœur par le contraste avec les précédentes. Pourquoi ce brusque dénouement sans raison visible? Pourquoi ce tarissement subit d'un sentiment qui semblait jaillir d'une source inépuisable? — Énigme insoluble pour qui ne saurait pas ce qui se passait alors dans la vie intime de Wagner. En y jetant un regard, on devine, — et on comprend. La source existait toujours, mais le fleuve avait été détourné par une main habile et puissante.

Au printemps de l'année 1864, Wagner, criblé de dettes et à bout de ressources, était appelé à Munich par Louis II de Bavière. Ce jeune roi, élevé dans un château solitaire des Alpes Bavaoises, âme angélique de rêveur, candide comme une vierge, idéaliste comme un héros de Schiller, avait assisté à l'âge de seize ans à une représentation de *Lohengrin*. Transporté d'enthousiasme, il avait étudié les œuvres de l'artiste, s'était pénétré de ses idées et n'avait plus eu d'autre pensée que de l'aider dans la réalisation de son concept d'art. A peine monté sur le trône, il mettait ce projet à exécution et envoyait son chambellan à la recherche du maître. Wagner accourut à Munich. Voici comment il raconte à M<sup>me</sup> Wille sa première en-

trevue avec le royal adolescent qui avait dix-huit ans à peine. « Vous savez que le jeune roi de Bavière m'a fait chercher, je lui ai été présenté aujourd'hui. Il est malheureusement si beau, si intelligent, si ardent et si grand, que sa vie, je le crains, s'évanouira dans ce monde vulgaire comme un rêve fugitif et divin. Il m'aime avec l'ardeur et la ferveur du premier amour, il sait et connaît tout ce qui me concerne. Il veut que je reste à jamais près de lui, que je travaille, que je me repose et que je fasse exécuter mes œuvres; il veut me donner tout ce dont j'ai besoin, il veut que je termine les *Nibelungen* et il les fera exécuter comme je le désire. Et tout cela, il l'entend sérieusement et littéralement, comme vous et moi, quand nous parlions ensemble. Tout souci pécuniaire doit m'être enlevé; j'aurai ce dont j'ai besoin, à la seule condition que je reste auprès de lui. Que dites-vous de cela? N'est-ce pas inouï? Est-ce que cela peut être autre chose qu'un rêve? Mon bonheur est si grand que j'en suis écrasé. » Ainsi naquit, entre le maître et son nouvel élève, une de ces amitiés merveilleuses que l'on compte comme des miracles dans les annales humaines. Le maître était un génie jusqu'à ce jour méconnu du monde, et l'élève un roi puissant et riche. Grâce à lui, son protégé put accomplir cette chose magnifique : créer un théâtre au-dessus de la tyrannie des foules, de la mode et de l'industrie, pour une fin purement idéale.

Les grands bonheurs n'arrivent jamais seuls. Peu après le roi Louis II, une autre puissance était entrée dans la vie de Richard Wagner. En septembre 1864, son disciple Hans de Bulow, appelé par le maître, vint à Munich avec sa femme Cosima, la fille de Liszt et de la comtesse d'Agoult. Parlant de ce mariage récent à M<sup>me</sup> Wille, Wagner l'appelle « un mariage tragique, » voulant dire par là que dès lors la mésintelligence régnait dans ce ménage. Dans la même lettre, il appelle M<sup>me</sup> de Bulow « une jeune femme douée d'une façon rare, inouïe, le merveilleux pendant de Liszt, mais supérieure à son père au point de vue intellectuel. » Ce jugement est exact, si l'on entend par supériorité non le génie (car Liszt en avait à sa manière), mais la faculté assimilatrice de l'intelligence, la compréhension des idées, la flexibilité aux circonstances, la pénétration des caractères et l'art d'autant plus sûr de manier les hommes qu'il n'est troublé par aucune chaleur excessive du cœur. M<sup>me</sup> de Bulow avait de tout point une nature opposée à celle de M<sup>me</sup> Wesendonk. Ame moins pro-

fonde et moins poétique, mais esprit supérieur et plus artiste, aimant la mise en scène dans la vie comme au théâtre, douée au plus haut point de cette chose indispensable pour qui veut réussir en ce monde : le sens politique. Audacieuse autant que l'autre était timide, se possédant et se surveillant toujours jusque dans l'extrême passion, subtile jusqu'à se rendre insaisissable, cachant son ambition sous un sourire enchanteur. Quand, six ans plus tard, elle devint M<sup>me</sup> Wagner, quelqu'un dit : « Elle a préféré le dieu à son prophète. » Et de fait, elle était à la taille du dieu. Elle comprit que pour le conquérir il fallait tout risquer, adorer et se prosterner pour régner ensuite. De cette aventure elle pouvait sortir déclassée ou reine d'un nouveau genre, c'est-à-dire confidente unique, épouse souveraine d'un génie souverain, partageant sa toute-puissance dans son domaine, achevant son œuvre avec lui. Connaissant son Wagner à fond et par le menu, elle jouait à coup sûr : elle devint la reine qu'elle voulait être. On prétend qu'après son divorce et son mariage avec Richard Wagner, son premier mari, M. de Bulow, l'ayant rencontrée, lui dit : « Après tout, je vous pardonne ; » et qu'elle répondit : « Il ne s'agit pas de pardonner, mais de comprendre. » J'ignore si le mot est authentique, mais il la peint si bien qu'il pourrait l'être. A l'époque dont je parle, elle n'en était qu'au début de son siège, mais il devait marcher bon train. Bien vite elle avait su envelopper le maître de cette atmosphère féminine caressante dont il avait tant besoin et lui rendre mille services inappréciables par sa souplesse infinie et sa diplomatie savante. Pour le soulager dans son travail, elle se fit sa secrétaire et s'empara peu à peu de toute sa correspondance, servant même parfois d'intermédiaire entre lui et le roi Louis II. Doucement, graduellement, mais d'une manière irrésistible, elle prit ainsi possession de toute sa vie, absorbant le présent, l'avenir — et même le passé. — Ah ! que d'avantages sur l'humble dame de l'asile zurichois !

Quant au maëstro, il se sentait complètement heureux pour la première fois de sa vie. Rien ne lui manquait plus. L'asile nouveau était trouvé avec l'accomplissement de l'œuvre, asile d'autant plus commode qu'il y serait le maître, à son foyer.

Soulevé par le flot grandissant de la faveur royale, au milieu de toutes ces choses énormes qu'on faisait pour lui et de ces dévouemens effrénés, — les seuls qui pussent le satisfaire, — il

n'oubliait pas tout à fait ses amis d'autrefois, mais ils se perdaient dans le lointain et lui paraissaient déjà petits.

Au mois de janvier 1865, M<sup>me</sup> Wesendonk, qui depuis longtemps n'avait plus vu l'écriture du maître, reçut un mot de M<sup>me</sup> de Bulow. Cette lettre, rédigée dans les termes les plus gracieux, lui redemandait « au nom de Sa Majesté le roi de Bavière » qui collectionnait en ce moment tous les manuscrits du maître, un portefeuille donné jadis par Wagner à M<sup>me</sup> Wesendonk et contenant un certain nombre d'articles et d'esquisses anciennes. M<sup>me</sup> Wesendonk fut sans doute étonnée de ce que Wagner ne lui eût pas fait lui-même une réclamation aussi importante. Ce procédé insolite ressemblait trop à un oubli total du passé et même à un manque de respect pour l'ancien amour, enseveli, mais à jamais sacré. Elle fut jusqu'à se demander si Wagner avait eu connaissance du fait et si l'idée de cette réclamation n'était pas née dans le cerveau fertile de la charmante secrétaire, qui lui écrivait sur un ton si amical et si enjoué. Pour en avoir le cœur net, au lieu de répondre à M<sup>me</sup> de Bulow, elle écrivit à Wagner lui-même :

Mon ami ! M<sup>me</sup> de Bulow me réclame aujourd'hui par lettre quelques-uns de vos manuscrits littéraires qui sont en ma possession. J'ai parcouru le portefeuille, mais il m'est impossible de vous en envoyer quoi que ce soit si ce n'est sur votre désir personnel. Comme vous devez vous souvenir à peine des feuillets épars rassemblés dans ce carton, je vous en adresse la liste complète et je vous prie de me dire si je dois vous faire cet envoi et *quels* sont les manuscrits que vous désirez.

Je suppose naturellement que vous avez connaissance de la publication projetée de vos œuvres par Sa Majesté. Je me suis cordialement réjoui d'apprendre par les lignes de l'aimable femme que vous êtes en bonne santé et que vous avez rassemblé vos meilleurs amis autour de vous. Agréez mon cordial salut et gardez-moi votre bon souvenir.

Votre MATHILDE WESENDONK.

A ce mot d'un tact parfait, mais où perce un léger reproche, Wagner répond par une lettre diffuse et embrouillée. Il a l'air de dire que la demande a été faite à son insu, mais il trouve la chose toute naturelle et traite l'affaire comme un détail sans importance. M<sup>me</sup> de Bulow n'est pas nommée. C'est ce bon roi Louis II qui est cause de tout. Dans son zèle minutieux, il veut posséder tous les vieux manuscrits du maître. Alors « ne voulant pas le surcharger de travail, *le roi s'adresse habilement à des*

*amis.* » Excuse bizarre et d'une faiblesse risible ! *L'habileté*, en cette affaire, n'était certes pas du côté du roi et la naïveté était du côté de Wagner. Mathilde Wesendonk comprit et se tut. Tristan était redevenu Siegfried. Il avait bu un nouveau philtre... et montrait une fois de plus son incommensurable faculté d'oubli. Quelques mois après, le maître invitait son amie à venir assister à la première représentation de *Tristan et Yseult*, à Munich, par ce court billet : « Ce Tristan devient merveilleux ! Venez-vous ? » Oui, certes, elle allait être merveilleuse cette représentation ; avec Schnorr, l'acteur idéal, sous les auspices d'un roi de légende. Ne serait-ce pas la consécration devant le monde et l'entrée dans la gloire du fils de leur amour, de l'enfant de douleur, couvé à deux, au milieu de tant d'enthousiasmes, de larmes et de sacrifices ? Cette soirée unique ne serait-elle pas, pour l'héroïque amante, la compensation de tout ce qu'elle avait silencieusement souffert et accompli pendant dix ans ? Mais, hélas ! ô cruelle ironie du destin, ô Némésis implacable du philtre terrible, ce grand amour, cet amour créateur, le maître l'oubliait maintenant. Une autre allait en cueillir le fruit, et cette musique, au souffle incendiaire, allait peut-être allumer d'autres feux ! Non, Mathilde Wesendonk ne pouvait pas assister à la première de *Tristan*, à côté d'une autre Yseult en puissance. Elle ne vint pas ! Elle avait comparé jadis son amour et celui de son ami « à une trame indissoluble dont on ne pourrait séparer les fils qu'en la déchirant. » Elle disait vrai. La trame de cet amour venait d'être coupée d'un seul trait par les ciseaux de la destinée, — ou d'une femme.

Lorsque, six ans plus tard, le maître alors fixé à Lucerne épousa M<sup>me</sup> de Bulow, il ne manqua pas d'aller présenter sa femme à ses amis Wesendonk à Zurich. Cosima Liszt venait de donner un fils à son heureux époux ; elle triomphait de sa rivale. Dans la suite, les Wesendonk vinrent quelquefois à Bayreuth. Les rapports entre les deux familles furent ce qu'ils pouvaient être, corrects, cérémonieux et distans. Il m'est arrivé une seule fois de rencontrer M<sup>me</sup> Wesendonk au théâtre de Bayreuth, pendant un entr'acte, dans une présentation rapide. Elle était entièrement vêtue de noir et paraissait en deuil. Sous les dentelles sombres, j'aperçus un fin visage, au regard doux et triste, dont l'étincelle dardée brusquement révélait une extraordinaire concentration de sentiment et de volonté. Une petite main

nerveuse, gantée de noir, serra la mienne. A ce moment, les lampes pâlirent et des fanfares guerrières sortirent de l'*abîme mystique*, annonçant le commencement du troisième acte de la *Walkyrie*. La dame en noir regagna sa place; je ne la revis plus. L'entrevue avait duré trois secondes à peine. Pourtant, je n'oublierai jamais l'impression de ce visage et de ce regard. C'étaient ceux d'une belle âme et d'un grand cœur, mais d'une âme depuis longtemps muette et d'un cœur fermé comme un tombeau. Dans la fête tumultueuse du Walhalla, il me semblait avoir vu passer le génie tragique du silence éternel.

Mais si la vivante s'est tue, la morte a parlé. Wagner lui écrivait un jour : « D'avoir créé *Tristan* je te le dois en toute éternité. » Ce mot équivalait à une dédicace; la correspondance le dépasse de beaucoup. Sans elle, cette femme d'une exquise noblesse risquait de rentrer pour nos yeux dans le limbe obscur des ombres indécises. Ce livre lui restitue sa figure et son rayon. Deux autres femmes ont joué un rôle essentiel dans la vie de Richard Wagner. Wilhelmine Schrøder-Devrient fut pour lui la chanteuse et l'actrice idéale, son modèle d'art par le geste et la voix; Cosima Liszt, la fière compagne de ses derniers jours, se montra l'habile organisatrice de son théâtre et la réalisatrice prédestinée de cette grande œuvre. Entre ces deux femmes, un peu en arrière et à demi voilée, tout près du maître, Mathilde Wesendonk occupe une place plus discrète, mais à jamais glorieuse, celle de la mystérieuse inspiratrice. Car elle fut pour lui la Muse sacrée de l'Âme profonde.

ÉDOUARD SCHURÉ.

---

---

# VERSAILLES

D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX

---

## I

LE VERSAILLES ROYAL <sup>(1)</sup>

---

## I

Si le nom de Versailles ne rappelle pas, comme celui d'Athènes, de Rome, de Paris, une persistante action exercée sur l'humanité, s'il n'évoque ni la longue histoire et l'originale beauté de Venise, ni le charme captivant de Florence, de Naples ou de Grenade, il n'est pas moins vrai que, lui aussi, il a reçu du passé l'empreinte d'un ineffaçable prestige.

Résumant une époque où l'ordre gouvernemental était tout entier en ces mots : « Un roi, une foi, une loi, » la ville de Louis XIV devait susciter des apologies enthousiastes, des dénigremens passionnés.

(1) Voyez notamment, outre les mémoires et ouvrages anciens consacrés à Versailles et la suite des gravures de la Calchographie et des tableaux du musée qui permettent de suivre les diverses transformations de Versailles : J.-A. Le Roi : *Curiosités historiques*; — *Histoire des rues de Versailles*, etc. : Eudore Soulié : *Notice du Musée national de Versailles*; G. Desjardins : *Histoire du Petit Trianon*; L. Dussieux : *Château de Versailles, Histoire et description*; V<sup>ie</sup> E.-M. de Vogüé : *L'Histoire à Versailles dans la Revue des Deux Mondes* des 1<sup>er</sup> novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1901; P. de Nolhac : *La Création de Versailles*; — *le Château de Versailles sous Louis XV*; — *le Musée national de Versailles*; — *Marie Leczinska*, — *M<sup>me</sup> de Pompadour, Marie-Antoinette*, etc.; Marcel Lambert et Ph. Gille : *Histoire de Versailles*; Bonnassieux : *le Château de Clagny et M<sup>me</sup> de Montespan*; Adolphe Jullien : *la Comédie à la Cour*; Alfred Leclerc : *le Bassin de Neptune*; Remilly, *les Origines du parc de Versailles*; Aug. Jehan : *la Ville de Versailles*; Archives de Seine-et-Oise : recherches de G. Desjardins et E. Couard : *Revue de l'Histoire de Versailles*; Association artistique et littéraire : articles et documens; André Pératé : *le Musée de Versailles*, etc.

A l'heure où son royal auteur, fier de son œuvre, et la proposant à l'admiration et à l'imitation des princes et des peuples, transféra à Versailles la résidence officielle de la monarchie, c'est à peine si l'on voyait poindre sous une forme indécise, dans un obscur lointain, le prodigieux changement qui devait substituer au bon plaisir royal le pouvoir de la nation, à la religion d'État la plus ou moins grande liberté des croyances, aux ordonnances d'un seul la loi édictée au nom de tous. Alors le triomphe de la France venait d'être consacré par la paix de Westphalie, les traités de Nimègue et la prise de possession de Strasbourg; la gloire du roi était un dogme que célébraient à l'envi les plus illustres écrivains, et bientôt Bossuet, saluant dans les princes « les ministres de Dieu et ses lieutenans sur la terre, » devait montrer : « que le trône royal n'est pas le trône d'un homme, mais le trône de Dieu même. » Dès cette heure cependant, de l'autre côté de la Manche, grondait l'orage d'une révolution dont Cromwell s'était rencontré comme le terrible précurseur et qui allait, en condamnant pour la seconde fois et à jamais les Stuarts à l'exil, inaugurer un mode de gouvernement que Voltaire et Montesquieu signaleront comme un enviable exemple, en précisant des vœux qu'en France même, dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, avaient émis Fénelon et Vauban.

Temple érigé en l'honneur de la monarchie, Versailles devait fatalement apparaître à tous les yeux comme l'image et la citadelle de la résistance aux idées qui visaient à conquérir le monde. Avec son vaste château, ses solennels jardins, son immense parc, cette ville d'un aspect régulier et majestueux, où tout n'était que par le roi, se rapportait à lui et proclamait sa puissance, s'élevait comme l'image du régime politique et administratif qu'avait, plus qu'aucun autre prince, personnifié Louis XIV. Où trouver, en effet, plus qu'en cette grandiose ordonnance un frappant symbole de l'ordre parfait que le fils d'Anne d'Autriche, au sortir des troubles de la Fronde, pour lui inoubliables et inoubliés, avait eu la persistante volonté d'affermir en France? En cela, d'ailleurs, Louis XIV ne faisait que suivre, en lui imprimant plus de force, la tradition de ses devanciers. Déjà, aux plus sombres heures de la guerre de Cent Ans, les Valois, fuyant les agitations tumultueuses et sanglantes dont Paris était le théâtre, avaient transféré la royauté de ville en ville, de château en château, en ce « beau et plaisant pays »



de la Loire, où s'élevèrent, pour abriter leurs personnes ou leur pouvoir, tant de sûres ou charmantes demeures à Bourges, à Chinon, à Loches, à Plessis-lès-Tours, à Amboise, à Chenonceau, à Chambord, à Blois. Henri IV avait été mal payé de sa persistance à habiter Paris après l'avoir vaincu. Louis XIII avait surtout vécu à Saint-Germain. En faisant Versailles à son image et à sa ressemblance, Louis XIV, à la capitale séculaire qui avait encouru son souverain mécontentement, opposa une capitale nouvelle ne devant l'existence qu'à un geste de sa volonté. Résolu à soustraire à jamais, — il le croyait du moins, — la royauté aux entreprises des rébellions populaires, il entendit la doter d'un séjour qui, par sa magnificence et son étiquette inviolable, rehausserait encore le prestige de la personne du prince et la majesté de ce trône dans lequel, pour d'autres motifs que Bossuet, il se plaisait, lui aussi, à voir « autre chose que le trône d'un homme. »

De là naquit Versailles, et tel demeura son caractère; nous parlons du Versailles dont Louis XIV, à dater de 1682, fit la résidence officielle de la monarchie (1) et qui disparut le 6 octobre 1789, quand le roi fut brutalement ramené à Paris où l'attendait, cette fois, non plus la Fronde, ni même la Ligue, mais l'échafaud du 21 janvier. Avant 1682, ce Versailles-là, qui est la royauté, et auquel, avec ses institutions, son esprit, ses mœurs, est indissolublement lié tout un siècle de notre vie nationale, n'est point encore, et, après 1789, il n'est plus.

Simple château de plaisance ou mélancolique et imposant vestige d'un âge évanoui, musée officiellement consacré à toutes les gloires de la France ou éphémère abri des assemblées contemporaines, Versailles, en dehors de son règne au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, compta des momens mémorables : l'histoire semble sa destinée. Son nom était dès longtemps attaché à cette journée des Dupes qui consacra l'omnipotence de Richelieu. Son palais devait voir servir à la proclamation de l'empire allemand la triomphale galerie où les petits-fils des vaincus, dont Le Brun avait peint les défaites, se plurent à humilier rétrospectivement

(1) Ce fut le 6 mai 1682 que le Roi, pour rappeler l'expression de Saint-Simon, « tira pour toujours la Cour hors de Paris. » En 1687, fut frappée une médaille représentant, moins la chapelle, la façade actuelle du château de Versailles sur les jardins avec cet exergue : *Coluit magis omnibus unam.*

les victoires de Louis XIV (1). Puis, en cette même ville, ce furent les préliminaires de la paix la plus dure que connut jamais la France, l'exode de la Commune, l'Assemblée nationale, le procès de Bazaine, le vote de la Constitution de 1875, et nombre d'autres faits plus récents et déjà célèbres. Mais tous ces événements, quelle qu'en fût l'importance, n'eurent sur le sol de l'ancienne cité royale qu'un occasionnel théâtre. Il n'y avait là rien de cette intime connexité qui avait uni Versailles et la monarchie, alors que la vie de la France avait son principe et sa fin dans cette chambre royale qui était le centre de l'État et vers laquelle tendaient, cherchant à s'en rapprocher sans cesse et assiégeant, jour et nuit, « ce lieu redoutable » de leurs espoirs et de leurs craintes, de leurs requêtes et de leurs prières, toutes les brigues et toutes les ambitions d'une Cour tout entière prosternée devant ce *sanctum sanctorum*, selon le mot de la Palatine, d'où sortaient non pas seulement, comme de l'antique temple de Janus, la paix ou la guerre, mais toutes les faveurs et toutes les disgrâces.

De 1682 à 1789, Versailles, c'est donc la royauté française et, à présent encore, dans ces vestiges d'autrefois, il y a, si l'on peut ainsi parler, comme un faisceau de souvenirs qui la montrent, l'expliquent, la font saisir, dans sa vie et dans sa vérité, à son apogée et à son déclin, au temps où ses sujets l'aiment et l'admirent, jusqu'à l'heure où s'enhardit la critique, où naît la désaffection, où l'hostilité devient intraitable et violente.

Tel fut Versailles : les écrits d'alors suffiraient à nous dire son histoire. A son début, en dehors des pamphlets imprimés en pays ennemi et sauf quelques notes malveillantes, le plus souvent tenues secrètes par leurs auteurs, qu'ils s'appelassent La Bruyère, Bussy-Rabutin, Saint-Simon, les « merveilles » de la nouvelle résidence royale excitèrent un enthousiasme presque unanime, et longtemps on devait chanter, comme le rappela Victor Hugo,

Cet éblouissement splendide  
De rois, de femmes et de dieux.

Mais peu à peu, à mesure qu'on marcha vers « le déluge » que Louis XV sentait venir, la ville de Louis XIV vit s'accroître le nombre de ceux qui l'attaquèrent avec une passion d'autant

(1) « La grande galerie de Versailles et ses deux salons n'ont pas eu peu de part à irriter et à liguer l'Europe contre le Roi. » (Saint-Simon : *Mémoires*.)

plus vive que leurs coups visaient l'absolutisme royal personnifié en ses hôtes. A dire vrai, c'était méconnaître la part très grande que Versailles eut à la décadence de la royauté, en contribuant à l'écartier de la nation, en la rendant de plus en plus étrangère au mouvement des esprits, en ruinant et en asservissant la noblesse, en donnant à la monarchie un cadre aussi coûteux que solennel, où les débauches de Louis XV et l'imprudent abandon de l'étiquette royale par Louis XVI et Marie-Antoinette devaient, plus qu'ailleurs, offrir un saisissant et dangereux contraste avec les traditions et les institutions que Louis XIV avait dotées de ce fastueux décor. Si, dans ses premières années, la pompe de Versailles sembla en entière harmonie avec son maître, l'heure vint vite, et le Régent l'avait prévu, où les successeurs du grand Roi devaient, d'année en année, sentir peser sur eux d'un poids plus lourd la gêne d'une résidence aussi grandiose et aussi isolée. Ils n'eussent pas dit, comme l'auteur des *Lettres persanes* : « Je hais Versailles, tout y est petit. » Ils y trouvaient tout trop grand. Alors même que le respect d'un passé qu'ils voyaient sombrer, mais qui restait leur raison d'être, les retenait à Versailles, leur interdisant de se dérober officiellement à la tyrannie d'un cérémonial, par eux-mêmes jugé insupportable, ils s'ingéniaient à le fuir à Trianon, à l'Ermitage, à Marly, à Choisy, à la Muette, à Bellevue, à Saint-Hubert, et, dans le château même, jusque dans ces cabinets exigus qui, à la porte des vastes appartemens de Louis XIV, semblent à l'adresse de ceux-ci une raillerie, pour ne pas dire une injure.

De récents et curieux travaux ont éclairé d'un surcroît de lumière ces périodes successives et ces divers aspects de Versailles. Redevable au temps écoulé d'une impartialité que, seul, il fait naître et durer, cette histoire se dégage de toutes ces recherches plus complète, plus précise. Est-ce à dire que, dans ses lignes maîtresses, elles l'aient modifiée davantage que tous les mémoires publiés depuis un quart de siècle, pour ne citer que cet exemple, ont changé la physionomie de Napoléon et l'impression qu'avait laissée au monde le moderne César ? Ici comme là, ce n'est pas la multiplicité des détails inédits ou oubliés qui crée l'intérêt : il est presque tout entier inhérent aux événemens, à leurs causes, à leurs conséquences. En un mot, qu'il s'agisse d'une époque ou d'un homme, c'est l'importance du sujet qui fait le prix de ces détails ; ils permettent d'avoir

sur cette époque ou sur cet homme une vue d'ensemble mieux motivée, plus nette, plus exacte.

Ainsi en est-il de Versailles. Si l'étude des particularités de son passé, l'éloignement aidant, semble devenue l'objet d'une faveur nouvelle, c'est plutôt parce qu'elles touchent à Louis XIV et à ses successeurs, au milieu où ils vécurent, aux faits marquans qui se rattachent à leurs noms ou se préparèrent sous leurs règnes, à l'histoire même de la France, que parce qu'à une date lointaine telle somme fut dépensée, tel appartement modifié, tel bosquet ou tel bassin du parc supprimé. Mais, d'autre part, sans ces détails confirmés par d'authentiques et indubitables preuves, et qui ont aussi avec les annales de l'art français un lien étroit, l'histoire des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles compterait de sérieuses lacunes, tant est vrai le vieil adage : *Locus regit actum*. Jamais et en aucun cas un document n'est insignifiant ; il s'agit seulement de fixer sa valeur, sans l'exagérer, ni la restreindre. Il faut donc savoir gré à ceux qui, par de patients travaux, ont éclairci ces doutes, rectifié ces erreurs, sans oublier que l'intérêt grandit ou diminue beaucoup moins d'après l'aspect extérieur des objets et des lieux que proportionnellement à l'importance des acteurs qui y tinrent la scène, au degré de leur gloire ou de leur infamie, au bien ou au mal qu'ils accomplirent, aux sentimens de sympathie ou de réprobation que soulève leur mémoire, le tout étant d'empêcher que ces sentimens errent et se trompent, et de les ramener, le plus qu'il est possible, à l'équité, et à la justice historique.

C'est dans cet esprit qu'il faudrait apprécier ce passé de Versailles en même temps que les publications qui, en aidant à reconstituer et à préciser son cadre, permettent désormais de le connaître tel qu'il fut.

## II

Jamais Versailles, auquel Louis XIII avait témoigné sa constante faveur, n'offrit plus d'agrément qu'en ses premières années, alors que Louis XIV, à peine échappé à la tutelle de Mazarin, en fit son séjour de prédilection. Les fêtes qu'il y donna sont restées célèbres, et, plus que toutes autres, celles de 1664, lors de ces « Plaisirs de l'île enchantée » où le jeune Roi et ses compagnons représentèrent les hauts faits des héros de l'Arioste.

On aura une idée de la magnificence du spectacle et des costumes, brodés d'or, de diamans et de pierreries, qui étaient ceux de ces nobles acteurs, en parcourant les gravures d'Israël Silvestre et la suite des superbes gouaches (1) consacrées au premier carrousel que donna Louis XIV, en 1662, à Paris et dont celui de 1664, à Versailles, fut la reproduction amplifiée. Le Roi, qui figurait Roger, « montait un des plus beaux chevaux du monde, dont le harnais, couleur de feu, éclatait d'or, d'argent et de pierreries. Sa Majesté était armée à la façon des Grecs, comme tous ceux de sa quadrille et portait une cuirasse de lames d'argent, couverte d'une riche broderie et de diamans. Son port et toute son action étaient dignes de son rang : son casque avait une grâce incomparable et jamais un air plus libre, ni plus guerrier, ne mit un mortel au-dessus des autres hommes. » Sur l'écu que tenait à sa suite son page, d'Artagnan, l'on pouvait lire, au-dessous d'un soleil, scintillant de pierreries, non pas encore la devise « *Nec pluribus impar*, » mais celle-ci, qui n'était pas moins fière : *Nec cesso, nec erro*; et que le président Périgny, en son commentaire rimé, traduisait ainsi :

Ce n'est pas sans raison que la Terre et les Cieux  
 Ont tant d'étonnement pour un objet si rare,  
 Qui, dans son cours pénible autant que glorieux,  
 Jamais ne se repose et jamais ne s'é gare.

Dans ces féeriques spectacles on vit un curieux mélange de princes, de grands seigneurs, de gens de théâtre, Molière en tête, représenter les dieux de l'Olympe, les héros de la Grèce et de Rome, les siècles, les saisons, les signes du zodiaque, les diverses parties du monde, qu'aidaient à figurer des éléphants et autres animaux exotiques empruntés à la naissante ménagerie de Versailles. Mais les uns et les autres n'étaient guère que des comparses ayant pour tout rôle d'annoncer et d'entourer le char d'Apollon, que l'on vit, au milieu de ces fêtes, s'avancer « tout sculpté et éclatant d'or. » Symbole ou image de Louis XIV, Apollon ne devait plus quitter Versailles. En tous lieux, il n'a cessé d'y régner, soit que de la terrasse de l'immense château il domine la vaste perspective de ses jardins, soit que, dans la grotte de Téthys, au milieu des nymphes empressées et amies, il se

(1) Elle fait partie de la bibliothèque de Versailles, si riche en documens précieux sur l'histoire du château et de la ville

repose des fatigues de sa course quotidienne, soit qu'enfin, à l'extrémité de l'Allée royale, Phébus, sortant de l'onde, dissipe les ténèbres de la nuit (1).

Pour la France, toute pleine du légitime orgueil qu'excitaient en elle les résultats des traités de Westphalie, et des Pyrénées, cette triomphale apparition d'Apollon annonçait l'heure, qu'elle espérait prochaine, où l'univers « à son trône soumis », verrait son Roi réunir sous un même sceptre

Ce qu'eurent de grandeur et la France et l'Espagne,  
Les droits de Charles-Quint et ceux de Charlemagne.

Près de quarante ans devaient s'écouler avant l'événement prédit dans ces vers adressés à la reine Marie-Thérèse. C'était là le secret du lendemain; le présent, c'était l'incomparable splendeur de ces festins, de ces jeux renouvelés de la chevalerie, de ces feux d'artifice, de tous ces spectacles et de leurs galantes ou politiques allusions. Non loin des deux reines on apercevait la jeune « divinité, » comme on disait alors, à laquelle le roi prenait à cœur « de faire admirer son adresse et sa grâce. » Par une sorte de désignation tacite ou de hasard heureux, c'était le marquis de La Vallière qui remportait le prix du tournoi. Sur la garde de l'épée d'or, enrichie de diamans, que lui remettait la Reine mère, était gravé ce quatrain d'une discrétion douteuse :

Quelques beaux sentimens que la gloire nous donne,  
Quand on est amoureux au souverain degré,  
Mourir entre les bras d'une belle personne  
Est de toutes les morts la plus douce à mon gré (2).

A ce souhait Louis n'était certainement pas plus insensible qu'aux piquans propos prêtés par Molière aux confidentes de la princesse d'Élide déclarant, sans ambages, « qu'il est certaines faiblesses qui ne sont pas honteuses et qu'il est beau même d'avoir dans les plus hauts degrés de la gloire; » et terminant ainsi leurs pressantes exhortations: « Prenez garde, madame, l'amour sait se venger des faiblesses des hommes. »

Si nous rappelons quelques traits de ces fêtes fameuses, c'est

(1) Cet ensemble devait être complété par un pavillon d'Apollon, dont le plan existe encore et qui devait s'élever, en hémicycle, à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses, où est la statue de Louis XIV par le cavalier Bernin.

(2) *Les Plaisirs de l'île enchantée*, Paris, Imprimerie royale, 1673.

qu'il n'est rien, croyons-nous, qui éclaire d'un jour plus vif les origines de la future résidence du grand Roi (1). Toutes ces fugitives allégories qui, durant ces éblouissantes journées, avaient célébré sa grandeur et ses amours, Louis XIV, dès ce moment, résolut d'user de sa toute-puissance pour leur imprimer, en ces mêmes lieux, une sorte d'éternité. Parcourez aujourd'hui encore le château de Versailles, ses appartemens, ses jardins, vous y retrouverez non plus en carton ou en toile brossée à la hâte, mais en marbre et en bronze, sculptées ou peintes par les Coysevox, les Coustou, les Girardon, les Le Brun, les Mignard, les Jouvenet et tant d'autres, toutes ces figures de divinités qui, selon la juste remarque de Félibien, « n'ont pas été placées là au hasard : elles sont relatives au soleil. » Dans tous les projets de décoration de Versailles, cette pensée revient sans cesse, traduite sous toutes les formes; c'est autour du soleil, qui est l'emblème du Roi ou plutôt le Roi lui-même, que tous ces artistes, dirigés par une volonté souveraine, ont réuni cette cour de dieux, de demi-dieux et de héros, qui devaient faire dire à Montesquieu : « Il y a à Versailles plus de statues que de citoyens dans une ville. »

C'était le Roi que célébraient à l'envi ces courtisans de marbre et de bronze, moins vivans mais plus durables que tous ceux qui, en chair et en os, s'agitaient alors dans ce séjour où leur laudative imagination se plaisait à voir

Ce que le soleil admire :  
Rome dans un palais, dans Paris un empire,  
Et tous les Césars dans un roi.

Dès qu'il eut décidé de faire de Versailles le siège de son omnipotence et d'y être tout, Louis XIV s'employa à la réalisation de son vaste projet avec une persistante ardeur. Il ne fut point, cependant, sans se heurter, non à des résistances, — qui lui eût résisté? — du moins à des objections : « Cette maison de Versailles, lui écrivait Colbert, regarde bien plus le plaisir et le divertissement de Vostre Majesté que sa gloire. Cependant, si Vostre Majesté veut bien chercher dans Versailles où sont plus de 500 000 escus qui y ont été despensés depuis deux ans, elle

(1) La Fontaine avait écrit, au lendemain des *Plaisirs de l'île enchantée*, en 1664 : « Tout le monde a entendu parler des merveilles de ces fêtes, des palais devenus jardins, des jardins devenus palais, de la soudaineté avec laquelle on a créé ces magnifiques choses qui rendront les enchantemens croyables à l'avenir. »

aura assurément peine à les trouver. Si elle veut faire réflexion que l'on verra à jamais dans les comptes des trésoriers de ses bastimens que, pendant le tems qu'elle a despensé de si grosses sommes en cette maison, elle a négligé le Louvre qui est assurément le plus superbe palais qu'il y ait au monde et le plus digne de la grandeur de Vostre Majesté... O quelle pitié que le plus grand Roy et le plus vertueux, de la véritable vertu qui fait les plus grands princes, fust mesuré à l'aune de Versailles (1)! » Le Roi n'admit pas cette distinction entre sa gloire représentée par le Louvre et son plaisir figuré par Versailles: A ses yeux, le Louvre était l'œuvre de ses prédécesseurs, à laquelle il ne pouvait qu'ajouter, — et il y ajouta la colonnade qui en est la plus belle parure; mais Versailles, dont il avait lui-même élaboré le plan à l'heure de ses plus éclatans succès, ce devait être son œuvre, à lui seul, et il entendit en faire non pas seulement le théâtre de ses plaisirs, mais le temple même de sa gloire. Aussi avec quelle fierté satisfaite se plaît-il à montrer lui-même, à ses hôtes, les agrandissemens, les embellissemens de ces lieux, « où les yeux sont ravis, les oreilles charmées, l'esprit étonné. » En moins de huit ans, le château de plaisance de Louis XIII, déjà transformé par Le Vau en une grandiose demeure du plus élégant aspect, devint l'immense palais où fut logée toute la cour et qui eut pour dépendance une ville entière. En cela comme en toutes choses, Louis XIV voulut, selon une formule qui lui était chère, « être obéi et obéi sur-le-champ. »

En vain Colbert, qui avait dû se résigner, ordonnait-il pour Versailles une dépense dix fois plus forte que pour le Louvre, jamais Louis XIV, pour l'exécution de son dessein favori, n'estimait la marche des travaux assez rapide. « Il faut toujours presser, » ne cesse-t-il d'écrire, réclamant de longues relations, voulant « le détail de tout. » A tout instant, Colbert doit se rendre à Versailles pour que les nouveaux bâtimens soient prêts « dans le moment qu'a dit le Roi. » « Cette semaine, — écrit-il, le 1<sup>er</sup> mars 1676, à Louis XIV qui, cette fois, veut bien reconnaître que, pour l'argent, son ministre fait des merveilles, — il y aura une visite générale faite avec MM. Francine et Denis de toutes les fontaines, Le Nôtre et Colinot de tous les jardins, Lemaire de tous les robinets, ajustages et ouvrages de cuivre, Berthier de toute

(1) *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert* : lettre du 21 septembre 1675.



la rocaille ; charpentier, serrurier et menuisier, de même. »

Malgré ce zèle infatigable, Colbert et plus tard Louvois, qui lui succéda à la surintendance des bâtimens, réussissaient à peine à contenter les exigences d'un maître qui voulait que tout fût mené de front : constructions, jardins, statues, ameublement, tapisseries, argenterie, vases, lustres et tout le reste, sans parler de l'immense domaine qui, surtout en vue de la chasse, « le premier des plaisirs du Roi, » fut créé à grands frais autour de Versailles : le petit parc, qui comprenait une étendue de 1 738 hectares, et le grand parc, lui aussi entièrement entouré de murs, qui n'en comptait pas moins de 6 614 et près de 44 kilomètres de routes. Ni le temps, ni l'argent, ni la main-d'œuvre, ni les résistances de la nature ne semblaient des obstacles. Dès que le maître avait parlé, aucun effort, de quelque genre qu'il fût, ne devait être impossible.

Ce fut bien autre chose lorsque, en 1674, eurent commencé les grands travaux destinés à faire de Versailles la résidence officielle du Roi. Cette période d'activité architecturale et artistique est presque unimaginable (1). Dans le plan anonyme qu'on désigne sous le nom de « plan de la chalcographie » et qui, d'après les plus récentes recherches, date de 1684, Versailles se présente déjà avec sa physionomie définitive. A peine reste-t-il à y terminer quelques détails, mais l'ensemble est complet, avec les deux immenses ailes du château, les grands pavillons de la cour d'honneur, le parc et ses étonnans travaux hydrauliques, les larges avenues, les principales places, les écuries, le Grand Commun, les nombreux hôtels affectés soit aux services de la Cour soit aux résidences des ministres et grands officiers, l'église Notre-Dame, que Mansart, conformément au désir du Roi, acheva en moins de deux ans.

C'est à cette promptitude à exécuter les ordres souverains que Jules Hardouin Mansart, qui imprima à Versailles son caractère définitif, dut la faveur de Louis XIV. A l'âge de vingt-huit ans, le jeune architecte avait donné la mesure de son activité, de son talent, dans la construction du château de Clagny, bâti « pour Messieurs les enfans naturels du Roi (2). »

(1) A toute heure, au sujet des moindres détails de ces travaux, Louis XIV écrivait à ses ministres. Il y a, dans la *Correspondance* de Colbert, des lettres du Roi, datées de 11 heures du soir, écrites entièrement de la main de Louis XIV. Il voulait être consulté sur tout.

(2) Tel est l'intitulé du chapitre ouvert, en 1674, dans les comptes des bâtimens pour la construction du château de Clagny.

Pressé par Colbert, aidé de Le Brun, de Le Nôtre, de toute la foule d'artistes et de décorateurs alors réunis à Versailles, Mansart, en six ans, érigea cette résidence de Clagny qui, dans plusieurs de ses dispositions, notamment pour la galerie des glaces substituée au grand balcon central, l'effet perspectif de sa cour d'honneur, l'avancée des pavillons, le développement de ses ailes, fut comme une somptueuse ébauche du Versailles définitif, encore que Clagny lui-même, qui dura si peu, eût emprunté plus d'un trait au château primitif de Louis XIII et aux agrandissemens pleins d'élégance que Le Vau y avait apportés. M<sup>me</sup> de Montespan avait entendu être traitée à l'égal du Roi (1). Si le crédit de la mère du duc du Maine et du comte de Toulouse se fût prolongé, Clagny, avec ses galeries, son grand escalier, sa chapelle, son appartement des bains, ses jardins, ses statues, ses pièces d'eau, eût été un second Versailles. Mais la maison que M<sup>me</sup> de Sévigné appelait « le palais d'Armide » et que n'avaient cessé d'aller admirer la Cour, les Princes, la Reine elle-même, n'était pas encore achevée que les maléfices de « l'altière Vasti » avaient encouru la disgrâce royale; ce fastueux mais incomplet décor ne fut plus qu'un souvenir dans l'interminable liste des bâtimens de Versailles, d'année en année plus nombreux. Fénelon, sans nul doute, se rappelait ces immenses chantiers, lorsque, dans *Télémaque*, il peignait « les peuples assistant, attentifs et étonnés, à la création de cette ville qui, chaque jour, chaque heure, croissait avec magnificence et montrait aux étrangers de nouveaux monumens d'architecture qui montaient jusqu'au ciel. » A Versailles comme à Salente, « tout retentissait des cris des ouvriers, — pendant plusieurs années le chiffre de ceux-ci dépassa trente mille, — et des coups de marteau; les pierres étaient suspendues en l'air par des grues avec des cordes; tous les chefs animaient le peuple au travail dès que l'aurore paraissait, et le Roi, donnant partout les ordres lui-même, faisait avancer le travail avec une incroyable diligence. » Mais, à l'heure où s'élevait Versailles, que Louis XIV, à grands frais entoura de toute une ceinture de châteaux : Trianon, Marly, Meudon, Choisy et tant d'autres, il ne se fût trouvé personne pour oser adresser au prince ces paroles qu'il ne devait jamais pardonner à Fénelon, alors surtout que les événemens en eurent

(1) « Continuez à faire ce que M<sup>me</sup> de Montespan voudra, » écrivait, en mai 1675, Louis XIV à Colbert.

fait une vérité : « A force de vouloir paraître grand, vous avez pensé ruiner votre véritable grandeur ; hâtez-vous de réparer ces fautes ; suspendez tous ces grands ouvrages ; renoncez à ce faste ; laissez en paix respirer vos peuples... » Saint-Simon n'avait pas commencé, en des Mémoires destinés à une postérité lointaine à noter avec acrimonie « les défauts si monstrueux de ce palais si immense et si immensément cher, avec ses accompagnemens qui le sont encore davantage : orangerie, potager, chenil, grandes et petites écuries pareilles, communs prodigieux, enfin une ville entière (1). » Ce n'était, de toutes parts, alors qu'un cri d'étonnement, d'admiration. En vers et en prose, en français, en latin, dans toutes les langues, on ne cessait de célébrer ce lieu magnifique, ce pompeux séjour de Versailles, désormais tenu pour inséparable de la personne royale, et auquel on dédiait ce distique :

*Rex, regnum, domus hæc tria sunt spectacula mundi ;  
Rex, animo ; regnum, viribus ; arte, domus.*

Versailles, c'était alors l'apothéose de la France, c'était l'abaissement de ses ennemis qui, dès lors, travaillèrent à s'en venger. Il ne suffisait pas à Louis XIV de triompher du présent, il lui fallait aussi dominer le passé de toute la hauteur de son orgueil. Le Roi n'était pas encore installé dans sa nouvelle résidence qu'un de ses historiographes écrivait, préludant ainsi à la fameuse querelle des anciens et des modernes : « L'Italie doit céder présentement à la France le prix et la couronne qu'elle a remportée sur toutes les nations du monde en ce qui regarde l'excellence de l'architecture, la beauté de la sculpture, la magnificence de la peinture, l'art du jardinage, la structure des fontaines et l'invention des aqueducs. Versailles seul suffit pour assurer à jamais à la France la gloire qu'elle a à présent de surpasser tous les royaumes dans la science des bâtimens. Aussi est-elle redevable de cette haute estime à la grandeur et à la magnificence de Louis le Grand, son invincible monarque. C'est dans cette maison royale et charmante que vous êtes invités de venir, peuples de la terre, curieux et savans. Vous y verrez l'ancienne et la nouvelle Rome ; vous y verrez tout ce que le monde a jamais eu de beau et de surprenant. Admirez-y l'habileté, le savoir, la conduite et la délicatesse des ouvriers. Admirez-y la

(1) La population du château et de ses dépendances s'éleva à près de 40 000 personnes.

grandeur, la somptuosité, la magnificence et la libéralité du prince et avouez que Versailles efface tous les palais enchantés de l'Histoire et de la Fable. » Vingt ans avaient suffi à réaliser, dans des proportions que personne n'avait pu prévoir, le rêve des « Plaisirs de l'île enchantée » et à faire sortir de terre « cette ville où le palais du prince était, à lui seul, une grande ville. »

Pour atteindre sans délai le but qu'il avait assigné à ses efforts, rien n'avait paru impossible, ni trop coûteux, à « l'incroyable diligence » de Louis XIV. Dans les comptes des bâtimens, à la date du 23 mai 1682, on relève, entre beaucoup d'autres, cette note caractéristique : « A Vignaux, Lecœur et Martin, maçons, 22349 livres 9 sous 7 deniers pour parfait paiement de 844785 livres 15 sous pour les ouvrages de la grande écurie, y compris 120 000 livres de gratification, *en considération de la précipitation et frais extraordinaires pour rendre les ouvrages finis et parfaits dans le temps que Sa Majesté l'avait ordonné.* » Poursuivis sans relâche, en toute saison, dans des terrains souvent marécageux, tous ces travaux coûtaient très cher, non pas seulement en argent, mais en hommes. Dès 1678, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait : « Le Roi veut aller samedi à Versailles, mais il semble qu'on ne le veuille pas par l'impossibilité que les bâtimens soient en état de le recevoir et par la mortalité prodigieuse des ouvriers dont on emporte, chaque nuit, comme de l'Hôtel-Dieu, des charrettes pleines de morts. »

C'était là aux magnificences du tableau une ombre qui devait encore s'assombrir, à mesure surtout que se multiplièrent, à Maintenon, les terrassemens et les arches de l'aqueduc, à jamais inachevé, qui devait amener à Versailles les eaux de l'Eure. Les charges excessives de guerres sans cesse renaissantes, la pénurie d'argent qui, en décembre 1689, avant même que Versailles ne fût totalement achevé, fit envoyer à la Monnaie les admirables ouvrages d'or et d'argent qui en étaient la plus éclatante parure, bref, la misère des peuples, comme on disait alors, allaient forcément enrayer ces prodigieuses dépenses. Mais, dans cette période de la construction de Versailles, au lendemain de la conquête de la Flandre et de la Franche-Comté, il n'y avait guère que Colbert pour paraître se douter que les finances du royaume n'étaient pas inépuisables, et encore n'osait-il guère le révéler au tout-puissant monarque, chaque jour plus impérieux. Sur tous ces travaux, sur toutes ces dépenses, les Comptes des bâtimens

du Roi, dont la publication fait honneur à M. Jules Guiffrey, fournissent d'innombrables renseignemens. M. de Nolhac les a fort bien mis en lumière dans son livre sur la *Création de Versailles* et dans ses autres ouvrages consacrés à la ville de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Il y a complété, précisé, rectifié les recherches de ses devanciers, J. A. Le Roi, Eudore Soulié, Dussieux, Desjardins, Vatel, Remilly, Délerot, Taphanel, et de tous ceux qui, en des temps et à des degrés divers, avaient déjà contribué à renouveler cette histoire, dont récemment aussi, le puissant intérêt artistique a été rappelé par l'architecte actuel du château, M. Marcel Lambert, dans une suite de gravures et de dessins, où Versailles reparaît, avec toute son ancienne splendeur (1).

C'est dans les chiffres de ces Comptes des bâtimens et aussi dans la correspondance de Colbert que revit, avec le plus d'intensité, la physionomie de l'œuvre accomplie. Colbert sentait si bien de quelle importance, pour la majesté de l'ensemble, est la perfection des détails, « qu'il ne trouvait pas que ce fût trop du plus grand peintre de son temps pour dessiner une serrure ou un bouton de porte. » La belle série des esquisses de Lebrun, ce prodigieux décorateur, montre que ce n'est point là une exagération (2). Pour orner les maisons du Roi, surtout Versailles, Colbert fit venir d'Allemagne, de Flandre, d'Italie, les artistes et les artisans les plus réputés. Au directeur de l'Académie de France à Rome, qu'il avait fondée, il prescrivit, à tout moment, de rechercher avec soin « tout ce qu'il pourra trouver de plus beau en bustes, figures, bas-reliefs et autres ouvrages de l'ancienne Rome, » et par lui Versailles en fut peuplé. Aux intendants, aux ambassadeurs, aux consuls, aux voyageurs, il donne sans cesse des ordres semblables. Au directeur de la Compagnie des Indes occidentales, pour ne citer que cet exemple, il écrit : « Estant bien aise d'avoir tout ce qui peut se trouver de curieux dans les isles d'Amérique, tant en fleurs, fruits, plantes, qu'en coquilles qui peuvent servir à l'ornement et à la décoration des maisons royales, pour les présenter au Roi, il sera nécessaire

(1) MM. Lambert et Philippe Gille, *Versailles et les Deux Trianons*, 2 vol. in-folio, Mame, 1899-1900.

(2) Les marbres eux-mêmes avaient une hiérarchie : « L'on a observé, dit Félibien, d'employer les plus rares et les plus précieux dans les lieux les plus proches de la personne du Roi. »

que vous preniez soin de m'envoyer des oranges dans toutes les saisons de l'année qu'elles pourront être envoyées et que vous preniez garde qu'elles soient des plus belles et des meilleures qu'il y aura dans les dites isles comme aussi que vous recherchiez, avec la mesme exactitude, s'il y a de belles coquilles, des plantes rares, des arbrisseaux verts, des fleurs extraordinaires, en un mot, tout ce qu'il peut y avoir de curieux et de singulier dans les dites isles, pour me l'envoyer par le retour de tous les vaisseaux françois (1). »

En toutes choses, il en était ainsi. Dès qu'il s'agissait de la personne ou des plaisirs du Roi, tout détail avait de l'importance : écuries, vénerie, bouche, gobelet, comme on disait alors. Aussi fièrement que Condé, Turenne, Luxembourg ou Villars rédigeaient leurs bulletins de victoire, et avec plus d'emphase, La Quintinye, le premier directeur du potager, que Louis XIV avait voulu « dans une situation commode à ses promenades et à sa satisfaction, » parlant du succès qu'il avait obtenu pour la production des asperges de primeur, écrivait : « Il n'appartient guère qu'au Roi de goûter ce plaisir, et ce n'est pas un des moindres que son Versailles lui a produit par le soin que j'ai l'honneur d'en prendre. » Sous Louis XV, l'un des successeurs de La Quintinye, obtiendra, dans ce même potager, « des ananas très mûrs, d'une chair douce et extrêmement fondante, » voire même du café que les courtisans déclareront meilleur que celui de Moka ou de Bourbon ; mais ce jardinier-là, Le Normand, ne tiendra plus le solennel langage de son devancier ; il estimera avoir réalisé un tour de force horticole, il ne croira plus avoir réussi à nourrir les dieux d'ambrosie. Toute la différence est là entre la France de Louis XIV et la France de Louis XV, et plus encore de Louis XVI. Là aussi, il nous faut le répéter, est le vrai intérêt de la comparaison du Versailles des deux époques. A l'apogée allait succéder le déclin, à l'enthousiasme la désillusion, mais le souvenir du prince qui, selon le mot de Talleyrand, « dans les limites de Versailles, avait contribué à resserrer toutes les idées (2) » et que, dans le monde entier, on avait appelé « le Roy, » devait servir à dissimuler longtemps encore l'effacement du prestige de la monarchie. Le temple subsistait. alors que le dieu n'était plus.

(1) Lettre de Colbert, du 6 décembre 1672.

(2) *Mémoires* de Talleyrand, chap. 1.

## III

On a rapporté, avec de nombreuses variantes, les paroles que Louis XIV, à son lit de mort, aurait adressées à l'enfant qui devait être Louis XV. « Ne m'imitiez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtimens, » lui aurait-il dit, à en croire Saint-Simon. Dans le texte que la gouvernante des enfans de France, M<sup>me</sup> de Ventadour, remit à Charles Gilbert, maître à écrire du Dauphin, avec ordre d'en exécuter une copie sur vélin, pour la placer au chevet du jeune Roi, la suprême allocution de Louis XIV était ainsi relatée : « Mon cher enfant, vous allez estre le plus grand Roy du monde. N'oubliez jamais les obligations que vous avez à Dieu. Ne m'imitiez pas dans les guerres, tâchez de maintenir toujours la paix avec vos voisins, de soulager vostre peuple autant que vous pourrez, ce que j'ay eu le malheur de ne pouvoir faire par les nécessitez de l'Estat. Suivez toujours les bons conseils et songez bien que c'est à Dieu à qui vous devez tout ce que vous estes. Je vous donne le Père Le Tellier pour confesseur. Suivez ses avis et ressouvenez-vous des obligations que vous avez à M<sup>me</sup> de Ventadour. » Le Père Letellier ayant été exilé par le Régent, la phrase où il était question de lui fut supprimée, et ce fut une seconde copie, identique, sauf en cela, à la première (1), qui figura dans la chambre de Louis XV. L'acte de contrition prêté au grand Roi « concernant son goût pour les bâtimens » a donc tout l'air d'une légende, sortie comme beaucoup d'autres de l'imagination rancunière de Saint-Simon, grand ennemi de Versailles, qu'il appelait « le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux. » Versailles était en trop entière harmonie avec l'idéal gouvernemental de Louis XIV, pour lui avoir jamais inspiré, nous ne dirons pas le moindre remords, mais le moindre regret. Il faut, au moins sur ce point, disculper Louis XV de s'être montré infidèle aux recommandations de son bisaïeul. S'il aima, lui aussi, les bâtimens, Louis XV, toutefois, préféra le changement à la construction, et, en cela, il différa de Louis XIV.

En faisant, d'un de ces gestes qui, au dire de ses flatteurs, suffisait pour enfanter des merveilles, sortir de terre d'immenses et fastueux édifices, Louis le Grand avait voulu assurer à la

(1) J.-A. Le Roi : *Détails inédits sur la mort de Louis XIV.*

monarchie et à son immuable cérémonial une scène magnifique. En multipliant et en variant à l'infini des aménagemens jolis et gracieux comme le style même qui a gardé son nom, Louis XV ne rechercha que la satisfaction de son caprice, son agrément, sa commodité, — l'on dirait à présent son confort. Aussi ce qui prime tout dans le château de Louis XIV, ce sont les grands appartemens qui, créés pour mettre en lumière toute la pompe royale, exercent aujourd'hui encore sur le visiteur l'effet de leur éblouissant prestige; dans la demeure de Louis XV, ce sont les cabinets dont l'hôte, insoucieux du dehors, ne demandait qu'à avoir ses aises intimes et à les accroître sans cesse.

Lorsque, de Vincennes, où elle avait émigré, dès le lendemain de la mort de Louis XIV, la Cour, après une absence de sept ans, eut été ramenée à Versailles par l'attrait d'une grandiose installation que rehaussait un illustre souvenir, le jeune Roi, entouré des survivans du grand règne, en tête desquels était Fleury, son précepteur, bientôt son premier ministre, fut dominé par la puissance d'une telle tradition et, pendant les premières années, ne fit guère que la suivre. Alors on construisit le salon d'Hercule, ainsi nommé du prénom de l'évêque de Fréjus, et qui fut une heureuse addition aux grands appartemens qu'il complète et fait communiquer avec la chapelle. Alors aussi fut exécuté, de 1733 à 1741, le plan définitif du bassin de Neptune, plusieurs fois modifié, et qui, par son imposant aspect, paraît se rattacher bien plus à l'époque de Louis XIV qu'à celle de Louis XV.

La tutelle du nonagénaire cardinal n'avait, cependant, pas encore pris fin que percent déjà les vrais penchans du monarque, dont la liaison avec M<sup>me</sup> de Mailly n'était plus un mystère. Ayant brisé le joug de Marie Leczinska, qui, pendant trente ans, confinée de l'autre côté du palais, ne cessera de lui être étrangère, Louis XV, dès ce moment, se plait à aller, dans le château même, chercher auprès de l'indulgente comtesse de Toulouse ou de la facile M<sup>lle</sup> de Charolais les prémices d'une liberté dont, bientôt, il abusera au delà de toute mesure. Désormais, la grande préoccupation de Louis XV, c'est de s'évader de sa prison dorée ou, quand il y est ramené par la grandeur qui l'y rappelle, d'en modifier l'aspect, afin de pouvoir un peu plus aisément s'imaginer que cette prison n'est plus la même. Aussi le voit-on, sans relâche, se livrer, à Versailles, à ce qu'on pourrait appeler le jeu



des appartemens, changeant leur affectation, remaniant leurs intérieurs, démolissant ici, reconstruisant là, dépensant toujours.

En 1738, presque au moment de la naissance de Madame Louise, surnommée par le public Madame Septième et par son père, dit-on, Madame Dernière, Louis XV prélude à ce remue-ménage qui, — les Comptes des bâtimens en font foi, — va durer jusqu'à la fin de son règne, en abandonnant la chambre de Louis XIV, qu'il trouve froide et incommode. La force de l'étiquette, néanmoins, est telle qu'alors même qu'il cesse d'y coucher, c'est toujours dans « cette chambre parée, » dans cette « grande chambre, » que le monarque se rend, au sortir du lit, pour subir le cérémonial du lever, l'un des rites invariables de la vie royale.

Si Louis XV n'osa pas détruire les grands appartemens de Louis XIV, il n'hésita pas à les restreindre, à les mutiler. Il y supprima, tout d'abord, l'admirable accès de l'escalier des ambassadeurs sur lequel s'ouvrait la galerie, dite petite galerie, où Mignard, en peignant Minerve et Apollon, ou plutôt Louis le Grand distribuant des récompenses aux sciences et aux arts, s'était efforcé d'éclipser Lebrun. Louis XV fit démolir escalier et galerie. Peu lui importa que cette superbe entrée eût un rôle essentiel dans la résidence royale dont elle précisait le caractère, en montrant, dès le seuil des salons qu'ils allaient parcourir, aux envoyés des nations étrangères,

... les quatre parties du monde  
Dans l'admiration profonde  
Des hauts faits de Louis,

représenté, nous dit Monicart dans *Versailles immortalisé*, « du Batave punissant l'arrogance, » exécutant « du Rhin le glorieux passage, » ou bien encore « recevant de ses nouveaux sujets de Franche-Comté la clé de leurs villes conquises. » Négligeant ces souvenirs et préférant complaire à d'autres divinités que les Sciences et les Muses qui, d'après l'historiographe royal, avaient décoré ce majestueux atrium, « non pas comme pour une fête ordinaire, mais comme pour un jour de triomphe, » l'arrière-petit-fils de Louis XIV, après avoir tout d'abord souffert qu'on fit de l'escalier des ambassadeurs un dépôt de matériaux, n'hésita point à le laisser défigurer par l'installation d'un théâtre où voulait jouer M<sup>me</sup> de Pompadour, puis à en hâter la

disparition afin d'agrandir l'appartement de Madame Adélaïde.

Ainsi disparut, au gré d'un fâcheux caprice, le chef-d'œuvre de Dorbay et de Le Vau, avec ses superbes bas-reliefs, ses marbres incomparables, ses belles peintures où Lebrun avait déployé toutes les ressources de son génie décoratif. Certes, aussi bien que divers plans élaborés par les architectes des bâtimens pour substituer un nouveau palais à celui de Louis XIV, on peut rappeler qu'il existe un projet relatif à la construction d'un autre escalier d'honneur qui eût débouché, près de la chapelle, dans le salon d'Hercule; mais, ce projet étant resté inexécuté et l'escalier de la Reine, auquel faisait pendant celui des ambassadeurs, desservant l'aile opposée, on est contraint, depuis la suppression ordonnée par Louis XV, de pénétrer dans les appartemens de réception par une étroite et obscure entrée de service ou de les parcourir, comme on le fit encore lors de la visite des souverains russes, au rebours de leur suite logique et naturelle. Pour le château, dont elle altéra profondément l'ordonnance, cette démolition fut donc une perte irréparable. Aucune ne caractérise mieux le rôle de Louis XV à Versailles. D'autres devaient la suivre. Il est vrai que plusieurs de ces destructions furent compensées, dans une assez large mesure, par la beauté des nouveaux appartemens, où l'on retrouve, dans son élégance et sa pureté, l'art charmant du xviii<sup>e</sup> siècle.

Ce n'était nullement, au reste, dans la pensée de rendre, à l'instar de Louis XIV, la demeure officielle de la royauté plus digne de la France que Louis XV, avec la même impatience d'être obéi que son bisaïeul, prescrivait, à chaque instant, de modifier l'aspect de son habituel séjour; c'était parce qu'il s'y mourait d'un ennui auquel ces incessans changemens de décor apportaient quelque diversion. Aussi à Versailles, de même qu'ailleurs, dès qu'il s'agit de changer quoi que ce soit, pour faire plaisir à ses favorites, à ses filles, à ses courtisans et à lui-même, Louis XV, pour lequel il semble alors que l'argent ne soit rien et qui passe outre à la pénurie du Trésor (1), se montre toujours prêt, heureux si, un instant, il a pu dérouter en lui-même l'obsédant souci de ce perpétuel et périodique retour des actes de la vie qu'exprimait

(1) « Malheureusement que la dépense est énorme en un temps bien opposé. » (Lettre de Lécuyer, contrôleur des bâtimens, 7 novembre 1769.) « L'entrepreneur de la menuiserie a annoncé qu'il ne commencerait à travailler que quand on lui donnerait de l'argent. » (Marigny au Roi, 31 décembre 1769.)

déjà le poète latin dans le refrain prêté par lui à l'éternelle nature : *Sunt eadem omnia semper*.

D'aucuns, et entre tous Michelet, qui a si singulièrement exagéré sinon la débauche de Louis XV, du moins les proportions de ses désordres, se sont ingénies à découvrir des motifs imaginaires à ce perpétuel bouleversement de Versailles. Sans nul doute, il fut facile à Louis XV, lorsqu'il en eut le désir, de rapprocher de sa royale personne les appartemens des sœurs de Nesles, de M<sup>me</sup> de Pompadour ou de M<sup>me</sup> Dubarry ou de trouver dans le château, en dehors même de ce qu'on appelait le *trébuchet* de Lebel, des gîtes provisoires pour cette série de « petites maîtresses » dont l'histoire, plus ou moins monotone, a été récemment retracée (1) et auxquelles le Roi, d'ailleurs, préférerait rendre visite hors du château. Mais, on ne saurait trop le redire, ce qu'aimait, avant tout, Louis XV, c'était le changement. De même que M<sup>me</sup> de Maintenon, par la supériorité de son esprit, la persistance de sa volonté, la discrétion de son allure, s'était, dans un modeste coin de ce château, assuré un empire presque absolu sur Louis XIV vieilli, de même, ce fut, on le sait, quoique par de tout autres moyens, à son expérience des goûts de Louis XV que M<sup>me</sup> de Pompadour dut la prolongation de « son emploi, » pour rappeler une de ses expressions coutumières. Si elle fit bâtir ou orner tant de résidences nouvelles à Crécy, à La Celle, à Bellevue, qui lui coûta si cher, à Saint-Hubert, qui devait durer si peu, et à Versailles même ; si, au prix de fatigues presque incroyables, et qui la tuèrent, elle s'épuisa à inventer pour le maître des passe-temps de tout genre, c'est qu'elle savait combien en Louis XV il n'y avait qu'ennui, contradiction, besoin de changer, encore que ce fût à la satisfaction de peu variables habitudes qu'il demandât son apparent plaisir.

Dans la longue série des décisions successives et contradictoires de Louis XV concernant les aménagemens de ce château de Versailles qu'il veut à la fois si grand et si petit, dans lequel il prescrit de multiplier cabinets et réduits, en même temps qu'il y fait construire une vaste salle d'opéra ou ériger cette aile Gabriel au fronton semblable à celui d'un temple, combien relèverait-on de traits aidant à peindre et à connaître un peu mieux cet étrange et complexe caractère si finement esquissé

(1) Comte Fleury : *Louis XV et les petites maîtresses*.

par le duc de Broglie dans *le Secret du Roi*. Le titre de ce livre pourrait être étendu à la plupart des actes d'un prince, tout ensemble si mystérieux et si effronté, si indolent et si remuant, auquel n'échappait point ce qu'il aurait dû à son nom, à sa dynastie, à son peuple, et qui, cependant, se souciait si peu de laisser diminuer et abaisser la France et d'inspirer le mépris, — affichant cyniquement une indifférence d'autant plus coupable qu'à certaines heures, il marquait une vue très claire des catastrophes du lendemain, et, plus que sexagénaire, subordonnant tout à la jouissance de juvéniles plaisirs, alors que, dès sa jeunesse, il avait affecté de se montrer plus blasé qu'un vieillard. Tel à Versailles, à chaque instant d'une vie à la fois si vide et si pleine, on retrouve Louis XV, dans ses déplacements incessans, dans ses chasses presque quotidiennes, dans ses secrètes et fréquentes promenades au Parc-aux-Cerfs, d'ailleurs si démesurément grandi par l'imagination populaire. Pour lui, les journées étaient toujours trop longues en ce château où, jusqu'à des promenades sur les toits, il ne savait quels bizarres passe-temps imaginer et où il devait, arraché à la Dubarry, être ramené de Trianon pour y mourir, — comme il l'avait été de Vincennes pour y vivre, — laissant le souvenir de Fontenoy effacé par celui de Rosbach, odieux à tous, lui qu'on avait appelé le Bien-aimé, ayant ruiné le royaume et la royauté.

Cette œuvre, à la fois funeste et tragique, Louis XV en marqua profondément la trace à Versailles même. En des pages mémorables, Saint-Simon a peint ce qu'il appelle d'une pittoresque expression « l'écorce extérieure de la vie de Louis XIV, » espérant, disait-il, — on était alors sous Louis XV, — « qu'il s'y trouverait des leçons pour les rois qui voudraient se faire respecter et se respecter eux-mêmes. » Pour connaître en son détail cette « écorce » de l'existence royale, et à quel point Versailles, fait pour elle et méconnu par Louis XV, lui était comme un complément et un cadre nécessaires, il faudrait redire ce qu'était le lever du Roi avec ses entrées familière, grande entrée, entrée des brevets, entrée de la Chambre; il faudrait rappeler ces repas solennels au grand, au petit ou « au très petit » couvert, qui « était lui-même de beaucoup de plats et de trois services; » le règlement si compliqué de ces chasses, où presque chaque jour, tuant des centaines de pièces de gibier, le Roi *courait, tirait et volait*; le cérémonial des *appartemens*, c'est-à-dire des réceptions du

soir. Il faudrait aussi relire dans *l'État de la France* le détail des onze grands services affectés à la personne royale : service religieux ; maison du Roi avec les sept offices de la Bouche du Roi centralisés dans le Grand Commun (aujourd'hui l'hôpital militaire) qui, bien que comptant 1 000 pièces petites et grandes, suffisait à peine à loger une partie de la domesticité du château ; la Garde-Robe ; l'Écurie, divisée en grande et en petite, la première renfermant les chevaux de main, la seconde les chevaux d'attelage et les chevaux de monture au nombre de 600, les selleries pleines de harnais merveilleux, les carrosses et tous leurs accessoires ; la vénerie, — avec le chenil et le vautrait, — dirigée par le grand veneur, qui avait sous ses ordres 16 lieutenans et sous-lieutenans, 48 gentilshommes, de nombreux pages, fourriers et piqueurs, 100 valets de chiens et de limiers, 4 petits valets de chiens couchant avec les chiens, un guérisseur de la rage, une compagnie de gardes à cheval des chasses et plaisirs du Roi pour la conservation des bêtes fauves et gibiers, un aumônier, 6 trésoriers contrôleurs, un argentier ; les logemens et les bâtimens confiés au surintendant des bâtimens ; les voyages dirigés par le grand maréchal des logis et le capitaine des guides ; la garde du Roi attribuée à la maison militaire ; la police dirigée par le grand prévôt de France ; les cérémonies dirigées par le grand maître des cérémonies.

Chacun de ces services comprenait un personnel aussi nombreux que jaloux de ses prérogatives. Pour n'en citer qu'un exemple, le service de la Chambre, dirigé par le grand chambellan dont la charge valait 800 000 livres, comptait 4 premiers gentilshommes de la Chambre, 24 gentilshommes de la Chambre, 24 pages, 4 premiers valets de chambre, 16 huissiers, 32 valets de chambre, 12 porte-manteaux, 2 porte-arquebuses, 1 portemail, 8 barbiers valets de chambre, 8 tapissiers, 3 horlogers, 3 renoueurs, 1 opérateur pour la pierre, 1 opérateur pour les dents, 6 garçons ordinaires, 2 porte-chaises d'affaires, 1 portable, 9 porte-meubles, 1 frotteur, 1 capitaine des mulets, des sculpteurs, des vitriers, des coffretiers, des serruriers, des menuisiers. A la Chambre proprement dite étaient rattachés de nombreux accessoires : les levrettes et lévriers de la Chambre avec leur capitaine et quatre valets ; les petits chiens de la Chambre auxquels on allouait 1 446 livres pour leur nourriture et auxquels le pâtissier du Roi délivrait chaque jour des biscuits ;

les oiseaux ou vols de la Chambre ou du cabinet. Au nombre de ces mêmes services de la Chambre on relève encore : la musique de la Chambre avec 2 surintendants, ses compositeurs, ses chanteurs, ses musiciens et enfans de musique, les 24 violons de la Chambre et les petits violons du cabinet, les 12 trompettes de la Chambre et les 4 trompettes des plaisirs, le timbalier des plaisirs, les 4 tambours, les fifres et les hautbois de la Chambre ; le service de santé comprenant : 1 premier médecin, 1 médecin ordinaire, 8 médecins servant par quartier, 1 premier chirurgien, 1 chirurgien ordinaire, 8 chirurgiens servant par quartier, 1 médecin de l'infirmerie de la maison du Roi, 4 apothicaires et 4 aides, 2 apothicaires distillateurs, des opérateurs et herboristes, etc.

L'une des curiosités du Versailles royal était *la Bouche*, que dirigeaient le premier maître d'hôtel, le grand panetier, le grand échanton, le grand écuyer tranchant et qui impliquait un détail infini avec ses sept offices : du gobelet du Roi, divisé en paneterie bouche et échantonnerie bouche, — de la bouche du Roi ou cuisine bouche « qui sont seulement pour la personne du Roi ; » — de la paneterie-commun, — de l'échantonnerie-commun, — de la cuisine-commun, fabriquant chaque jour une immense quantité de mets pour tous ceux qui avaient « bouche à cour, » — de la fruiterie, approvisionnée par le grandiose potager que dirigèrent La Quintinye et ses successeurs ; — enfin de la fourrière chargée, ce qui n'était pas une sinécure, d'allumer et d'entretenir dans tout le palais, très froid l'hiver, d'innombrables feux. Dans le célèbre *Journal de la santé du Roi* rédigé par Vallot, Daquin, Fagon, ses trois premiers médecins, et publié par l'ancien bibliothécaire de Versailles J.-A. Le Roi, l'on peut voir quels étaient souvent pour Louis XIV les résultats de l'étonnante consommation, à laquelle la Bouche et le Gobelet avaient peine à suffire, de ces plats et vins si recherchés qui faisaient dire à Fagon, parlant du formidable appétit de son royal client, tant admiré par ceux qu'il appelle les *goulus de la Cour* : « La tentation l'empêche de se contraindre. »

Après Louis XIV, tous ces services continuèrent à fonctionner, les princes imitant le Roi. A la veille de la Révolution, malgré quelques vellétés de réforme vite abandonnées, il n'y avait pas moins de seize maisons des membres de la famille royale, montées, du plus grand au moindre, dans des proportions ici à

peine indiquées. Mais, depuis Louis XV, chez beaucoup de personnages de la Cour, qui allaient jusqu'à faire vendre, à vil prix, à la porte du château, la desserte de tables luxueusement servies, auxquelles ils ne s'étaient même pas assis, il n'y avait le plus souvent, comme chez le Roi et les princes, qu'une pensée : c'était de fuir un séjour et une étiquette qui, d'année en année, leur semblaient plus insupportables et qui, lassant les uns et les autres, contribuait de moins en moins à « ce respect des peuples » si cher à Louis XIV et, à ses yeux, le principe et la base de la monarchie. A la fin du règne de Louis XV, à la cour duquel on lisait l'*Encyclopédie*, il n'était plus guère personne, à commencer par le Roi lui-même, qui prit au sérieux les révérences dues par les plus grands seigneurs et les princes du sang eux-mêmes au lit royal ou à la *nef du Roi*, qui renfermait son couvert, et que précédait et suivait, chaque jour, à travers les grands appartemens, tout un cortège d'officiers et de mousquetaires. D'ores et déjà il semblait que tout ce cérémonial d'un autre âge fût emprunté à la *Belle au bois dormant* ou à quelque autre conte de Perrault. Louis XV ne changea rien à toutes ces règles, il y tenait même ; mais il s'en affranchit le plus possible, en se réfugiant, lorsqu'il n'était pas à Trianon, à Marly, à Choisy, à Crécy, à Bellevue, à Saint-Hubert, ou ailleurs, dans ces petits cabinets de Versailles, qui devinrent de plus en plus le centre de sa vie et où il avait sa bibliothèque, son tour, ses cuisines, ses offices, ses confitureries, ses distilleries et, sur une des terrasses supérieures, ses volières. « Des cabinets, dit La Martinière en ses *Mémoires*, Louis XV avait fait peu à peu une suite de réduits accessibles à ses seuls confidens et qui, sans être absolument séparés de son palais, n'y avaient de communication que ce qu'il en fallait nécessairement pour le service. » C'est là qu'il donnait ses soupers intimes. C'est là qu'il logea plusieurs de ses maîtresses, à commencer par M<sup>me</sup> de Mailly et à finir par M<sup>me</sup> Dubarry, qui s'y installa avec un luxe d'ameublement incomparable.

Dès la rentrée de la Cour à Versailles, qui, de 1715 à 1722, avait été abandonné, et, pendant un moment, avait même paru devoir l'être définitivement, Louis XV commença à faire travailler à ces nouveaux appartemens. Pendant plus de cinquante ans, il ne se lassa pas d'en faire remanier de toutes façons l'aménagement, l'ornementation, les boiseries vraiment uniques. D'Argenson prétendait que ces « nids à rats » avaient coûté plus cher que

les grands appartemens de Louis XIV. Il y a là une réelle exagération ; rien ne mérite moins non plus une aussi dédaigneuse épithète que quelques-unes des pièces, d'une décoration si élégante, dont se composent ces petits cabinets « où Louis XV était absolument chez lui autant qu'eût pu l'être un simple particulier, qu'il s'était réservés de préférence, qu'il disposait à son goût, où il aimait vivre, sûr de n'y être jamais dérangé. » Il y avait tout un service spécial, cuisinier, maître d'hôtel et autres domestiques, presque sans attache avec sa résidence officielle située à quelques pas et d'où il disparaissait souvent, après y avoir accompli aussi sommairement que possible quelques-uns des actes auxquels l'obligeait l'étiquette. Bien plus, dans ces cabinets eux-mêmes, le Roi s'ingéniait à se ménager, si l'on peut ainsi parler, une sorte de retraite plus intime encore, et cela dès un temps où il n'avait pas abdiqué toute réserve. « La salle à manger, écrivait en 1747 le duc de Croÿ, était charmante et le souper fort agréable, sans gêne. On n'était servi que par deux ou trois valets de la garde-robe, qui se retiraient après vous avoir donné ce qu'il fallait qu'on eût devant soi... Le Roi était gai, libre, mais avec une grandeur qui ne se laissait pas oublier. Il ne paraissait plus du tout timide, mais fort d'habitude, parlant très bien, se divertissant beaucoup et sachant alors se divertir. Il paraissait fort amoureux de M<sup>me</sup> de Pompadour, sans se contraindre à cet égard, ayant toute honte secouée... Il me parut que ce « particulier » des Cabinets ne l'était pas, ne consistait que dans le souper, et que le véritable « particulier » était dans les autres petits cabinets, où très peu des anciens et des intimes courtisans entraient... Nous fûmes dix-huit serrés à table... Ensuite le Roi passa dans le petit salon, il y chauffa et versa son café, car personne ne paraissait là et on se servait soi-même... Il fit une partie de comète avec M<sup>me</sup> de Pompadour, M. de Coigny, M<sup>me</sup> de Brancas et le comte de Noailles... Le reste de la compagnie fit deux parties petit jeu, le Roi ordonnant à tout le monde de s'asseoir, même ceux qui ne jouaient pas. Je restai, appuyé sur l'écran, à le voir jouer et, M<sup>me</sup> de Pompadour le pressant de se retirer et s'endormant, il se leva à une heure et lui dit à demi-haut, ce me semble, et gaiement : « Allons, allons nous coucher. » Les dames firent la révérence et s'en allèrent et lui aussi fit la révérence et s'en alla dans ses petits cabinets ; et nous tous descendîmes le petit escalier de M<sup>me</sup> de



Pompadour où donne une porte et nous revînmes à son coucher public à l'ordinaire qui se fit tout de suite. »

Tel était le genre de vie, en partie double, ou triple, que Louis XV mena de plus en plus à Versailles, passant des grands appartemens dans les petits, et de ceux-ci « dans le véritable particulier des petits cabinets. » Ce véritable particulier, il le changeait et modifiait à sa guise, agrandissant ou restreignant les locaux qui en dépendaient, ou bien encore, le cas échéant, y adjoignant, dans telle autre partie du château qu'il lui convenait, quelque logement dont il invitait le titulaire à ne plus se servir. C'est ainsi qu'au début de la faveur de M<sup>me</sup> de Mailly, la première des sœurs de Nesles, il assigna, rapporte le Journal de Narbonne, un logis à M. de Meuse en lui disant : « Votre chambre sera meublée, vous y aurez un lit et n'en ferez pas usage. » Ce même logement fut ultérieurement affecté à quelques-unes des « petites maîtresses, » notamment à la Morphise qui, un moment, inquiéta si fort M<sup>me</sup> de Pompadour. Un autre appartement qui fut, lui aussi, emprunté à son titulaire fut celui du duc de Richelieu, lorsque M<sup>me</sup> de La Tournelle eut recueilli dans la faveur royale la succession de sa sœur, M<sup>me</sup> de Mailly. Il ne s'agit là, d'ailleurs, que d'une installation provisoire. Peu après, en délogant le duc et la duchesse d'Antin, la marquise de Matignon, dame du Palais, le maréchal de Coigny, Louis XV attribua à sa nouvelle favorite, promue maîtresse déclarée, sous le titre de duchesse de Châteauroux, un grand appartement plus conforme à sa situation nouvelle, et qui devint par la suite celui que M<sup>me</sup> de Pompadour occupa, lorsqu'elle ne fut plus que l'amie du Roi (1). Combien de fois assista-t-on à de semblables déménagemens et aménagemens, non pas seulement pour les maîtresses royales, mais aussi pour les princes, ministres et autres personnages; le caprice de Louis XV les envoyait d'un bout à l'autre de ce vaste château de Versailles, très mécontents parfois, mais obéissans toujours, heureux quand quelque lettre de cachet ne les exilait pas, comme Chauvelin ou Choiseul, fort loin de la Cour.

(1) C'est vers ce moment que M<sup>me</sup> de Pompadour quitta l'appartement qu'elle occupait au second étage, au dessus du salon de la guerre, à l'angie nord de la partie centrale, et où elle se faisait monter dans un fauteuil volant, — précurseur de nos modernes ascenseurs.

## IV

Nulle part, plus que dans les annales de Versailles, il n'apparaît manifestement qu'avec des intentions toutes différentes de celles de Louis XV, et dans un esprit très opposé, Louis XVI et Marie-Antoinette furent, eux aussi, les artisans de cette œuvre ininterrompue de destruction de l'ancien régime qui aboutit à la Révolution. La répugnance, dès le premier jour, manifestée pour l'étiquette de la cour de France par la fille de Marie-Thérèse est demeurée célèbre. On sait quelle émotion suscitèrent parmi les vieux courtisans ses infractions au cérémonial traditionnel. Ce que Louis XV, en supprimant l'escalier des ambassadeurs et en mutilant les grands appartemens avait fait dans l'aile droite du château, Marie-Antoinette l'accomplit dans l'aile gauche. De même que Louis XV avait entrepris de se créer, au centre de la résidence royale, une sorte d'hôtel particulier où il n'admettait que ses favoris et ses favorites, de même Marie-Antoinette, avec une égale persistance, s'appliqua à substituer aux obligations, sinon aux devoirs de la royauté, ses convenances et ses goûts personnels, en faisant disposer, à la porte de ses appartemens, que devait franchir l'émeute, cette série de petites pièces qui, aujourd'hui encore, étonnent par leur exigüité, à la fois élégante et lugubre, tant leur vue ou plutôt leur absence de vue sur d'étroites et sombres cours intérieures, contraste avec les larges horizons dont Louis XIV avait, de tous côtés, réussi à doter son majestueux séjour.

Sous Louis XVI, non moins que sous Louis XV, ce ne fut que changemens incessans à Versailles, et ces changemens auraient été plus complets encore, sans le manque d'argent qui se fit de plus en plus sentir, surtout au lendemain de cette période de prodigalités au début de laquelle Calonne répondait à Marie-Antoinette : « Si c'est possible, c'est fait ; si c'est impossible, cela se fera. » Peu s'en fallut que, lorsque l'insurrection parisienne vint à Versailles chercher Louis XVI, elle n'y trouvât qu'un palais en démolition. Quelques années auparavant, de 1774 à 1775, tous les arbres et toutes les charmilles séculaires, qui dépérissaient depuis longtemps déjà, ayant été abattus, sur l'ordre de d'Angivillier, directeur des bâtimens, le parc de Louis XIV, pendant de longs mois, avait offert l'aspect désolé dont les tableaux

d'Hubert Robert nous ont gardé l'image. Au milieu de cet immense abatis d'arbres et de ces fondrières, il fallut tracer des chemins provisoires pour les sorties et les promenades des princes et des personnages de la Cour. L'aspect des jardins de Versailles subit alors une véritable transformation. Plusieurs bosquets remontant à Louis XIV firent place à des quinconces, à des fragmens de parc anglais qui, alors même qu'ils offrent un réel agrément, comme les bains d'Apollon actuels, sont un anachronisme et jurent avec le cadre qu'ils occupent.

Alors disparut le Labyrinthe, presque aussi célèbre, dans l'histoire de Versailles, que la grotte de Téthys et sur l'emplacement duquel fut planté le bosquet de la Reine, qui devait voir, par une nuit d'été, une fille d'opéra, la demoiselle Oliva jouant à l'adresse du cardinal de Rohan le rôle criminellement prêté par M<sup>me</sup> de Lamotte à Marie-Antoinette.

En ces premières années du règne de Louis XVI, fleurirent les pastorales de Trianon qui, elles aussi, à leur manière, furent un des signes précurseurs de la tempête. Ne retentissaient-elles pas du nom de Jean-Jacques dont la Reine et le Comte d'Artois jouaient, presque en même temps que les menaçantes comédies de Beaumarchais, les ironiques idylles? N'était-ce pas Rousseau, dont Robespierre, l'un des futurs hôtes de Versailles, devait être le terrible disciple, qui venait d'écrire ces lignes, au point de vue de l'art classique des jardins, aussi révolutionnaires que pouvaient l'être, comparés aux livres de Bossuet, le *Contrat social* ou l'*Émile* : « Ah! si un architecte entrait dans le jardin de Julie, les belles allées qu'il ferait percer! Les belles charmilles bien dessinées, bien équarries, bien contournées! les beaux gazons ronds, carrés, échanerés, ovales!... Quand tout cela sera exécuté, il aura fait un très beau lieu dans lequel on n'ira guère et dont on sortira pour aller à la campagne!... La nature ne plante rien au cordeau!... » Et à ces allées si droites pour lesquelles il n'avait pas assez de railleries, Jean-Jacques opposait l'aimable désordre des bosquets de Clarens, « ces allées tortueuses et irrégulières, bordées de bocages fleuris, couvertes de mille guirlandes de vigne de Judée, de vigne vierge, de houblon, de liseron, de clématite... ces guirlandes qui semblaient jetées négligemment d'un arbre à l'autre comme dans les forêts y formaient des espèces de draperies... toutes ces petites routes bordées et traversées d'une eau limpide et claire,

circulant parmi l'herbe et les fleurs en filets imperceptibles... »

Cette peinture, dont allaient s'inspirer les jardiniers de Trianon, était-elle assez loin des majestueuses allées pour lesquelles le grand Roi n'avait pas dédaigné de tracer, de sa main, le programme de solennelles promenades destinées à provoquer, de la part de ses hôtes, une plus complète admiration de son œuvre ! Les partisans de Trianon, les ennemis de Versailles formèrent école ; M. de Girardin, vicomte d'Ermenonville, accusa publiquement Le Nôtre d'avoir massacré la nature et « inventé l'art de s'entourer d'une enceinte d'ennui, » et Lebrun, le pindarique, dans une de ses odes, enjoignit à la pompe de Versailles de céder aux grâces de Trianon. Plus doucement, Bernis avait fredonné :

Pourquoi contraindre la nature ?  
Laissons respirer le printemps,  
Le ruisseau, l'amour de Zéphire,  
Qui du voile des cieux réfléchissait l'azur  
Captif dans un bassin de marbre et de porphyre,  
N'est plus ni si clair ni si pur.

Parlant, à son tour, des ifs, des pyramides et des buis qui ornaient Versailles, le prince de Ligne, sous la plume duquel on est étonné de rencontrer un tel réquisitoire, écrivait : « Tout cela est relégué dans les couvens. En détruisant les cloîtres, on détruira du même coup les préjugés en religion et en jardins. »

C'était bien autre chose que l'on devait détruire. Sortant brusquement de l'ère des soupers intimes des petits cabinets et des bergères de Trianon, le Versailles de Louis XIV, reparaisant sous celui de Louis XVI comme le réduit mal défendu de la monarchie aux abois, allait devenir le théâtre d'actes graves, solennels, et tout à l'heure tragiques comme la fin même de la monarchie. Avec Franklin, officiellement reçu par Louis XVI, en qualité d'ambassadeur des « insurgens » d'Amérique, les idées nouvelles, qui devaient vaincre et faire disparaître l'absolutisme royal, furent fêtées à Versailles : on ne demandait à leurs lointains défenseurs que la revanche des hontes de la guerre de Sept Ans ; ils y annoncèrent la révolution (1) ; l'on se rappelle l'inscription fameuse de la médaille offerte à l'ami de Washington : *Eripuit cælo fulmen sceptrumque tyrannis.*

(1) Dans un pamphlet fameux, Thomas Payne venait d'écrire : « Le roi est une chose ; le peuple en est une autre. »

Les appartemens de Louis XIV, la salle du nouvel opéra, qui ne semblait réservé qu'à des fêtes et qui devait servir de scène au prélude et à l'épilogue de ces drames qui furent la Révolution de 1789 et la guerre de 1870, l'Orangerie, les jardins, tout ce décor magnifique reprit soudain son importance; et, devant Versailles, que Paris envahissait déjà, Trianon disparut.

Le 15 août 1785, jour de l'Assomption, Louis XVI manda dans le cabinet, où depuis un siècle avaient été prises toutes les résolutions qui avaient décidé du sort de la nation, le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, déjà revêtu de ses habits pontificaux. La Reine, pâle et troublée, attendait, elle aussi, le prélat. Louis XVI dit au cardinal : « Vous avez acheté des diamans au joaillier Bœhmer? — Oui, sire. — Qu'en avez-vous fait? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la Reine. » Ainsi s'engageait, par ce dialogue et par l'arrestation du cardinal de Rohan, dans la galerie des glaces, au sortir du cabinet du Roi, la terrible affaire du Collier, cette « catastrophe, » ainsi que la qualifiait dès lors, avec une sorte de prescience, dans une lettre à son frère Joseph II, la malheureuse femme qui, moins d'un an plus tard, au lendemain de l'arrêt du Parlement, du 31 mai 1786, déchargeant le cardinal de l'accusation contre lui intentée, écrivait ces lignes aussi émouvantes, peut-être, que devaient l'être les pires épreuves de la prison du Temple ou du tribunal révolutionnaire : « Venez pleurer avec moi, ma chère Polignac... Le jugement qui vient d'être prononcé est une insulte affreuse. Je suis baignée dans mes larmes de douleur et de désespoir. »

Désormais la Révolution tenait Versailles; elle ne le quittera plus qu'avec la royauté, après que Marie-Antoinette, presque en même temps qu'elle eût vu son ennemi, le duc d'Orléans — le futur Égalité — salué des bravos de la foule, eut appris à connaître ce terrible silence que Mirabeau devait appeler « la leçon des rois. »

Il n'est guère de partie du château, et de Versailles même, qui ne reçut alors l'impérissable empreinte de quelque grand souvenir. En 1785, les notables s'assemblent une première fois aux Menus plaisirs, où bientôt siégera l'Assemblée nationale; en 1787, dans la grande salle des gardes. Le 2 mai 1789, c'est dans le salon d'Hercule que les députés des trois ordres, venus de tous les points de la France, sont présentés à Louis XVI. Puis, c'est la

procession des États généraux qui, partie de l'église Notre-Dame et se rendant à Saint-Louis, traverse les rues de Versailles; les solennelles séances des députés de la Nation; l'apostrophe de Mirabeau au grand maître des cérémonies; le serment du Jeu de paume, « ce coup terrible, écrit Marie-Antoinette, qu'ont frappé les députés du Tiers en se déclarant Chambre nationale; » le banquet des gardes du corps dans la salle de l'Opéra; les équipages de la Cour qui veut fuir, comme plus tard, au temps de Varennes, arrêtés aux grilles de la ville par la garde nationale de Versailles, commandée par Lecointre, l'un des futurs conventionnels qui condamneront Louis XVI; l'arrivée tumultueuse de la populace parisienne qui, soudain, débouche dans les vastes avenues de la ville royale, annonçant qu'elle vient chercher « le boulanger, la boulangère et le petit mitron, » alors que le Roi est à la chasse au tir, dans les bois de Meudon, et la Reine, pour la dernière fois, au Petit-Trianon; les vains efforts de La Fayette qui, malgré sa sincérité, est impuissant à tenir ses promesses; l'envahissement du château par une bande de forcenés qui pénètre jusque dans la chambre de la Reine; la fuite de Marie-Antoinette, effarée et demi-nue; la mort héroïque des gardes du corps dont le sang arrose le seuil de ces petits appartemens, œuvre de sa fantaisie et de son caprice, où elle s'était tant plu à goûter les douceurs du repos et de l'amitié; enfin sur ce balcon, qui domine orgueilleusement la vaste perspective de Versailles, l'apparition suprême du Roi, de la Reine, du Dauphin forcés de venir s'incliner devant la toute-puissance populaire, avant de prendre, à la suite de ceux qui seront leurs bourreaux, cette longue et douloureuse route vers Paris où les attendent la prison du Temple et la place de la Révolution.

Telle fut la fin du Versailles royal. Qui pourrait lui contester une tragique grandeur? Et tout cela se passe à la porte de ces cabinets où Louis XV, par ses fautes, avait, au cadran de ces belles pendules dont il avait le goût, avancé l'heure du « déluge » et, comme il écrivait à Choiseul, de la venue « de cette tourbe républicaine » contre laquelle, la sentant approcher, il avait à plaisir désarmé l'infortuné qui allait lui succéder.

En un mot, c'est dans ces appartemens, ces cabinets, ces jardins, ces maisons, — dont l'histoire, au cours de ces dernières années, a été nettement et définitivement précisée, — que s'accomplirent les suprêmes destinées de la monarchie des

Bourbons. S'étant, avec Louis XIV, établis à Versailles pour y fuir le retour des émeutes de la Ligue et de la Fronde, ils y laissèrent, en quelque sorte, le reflet de tous leurs actes pendant une période qui vit leur apogée, leur décadence, leur abaissement, leur ruine. Ce sont ces annales, véritables éphémérides françaises, partout inscrites à Versailles, qui, encore une fois, font et feront toujours l'intérêt et l'attrait de ces lieux, si intimement liés à notre histoire, qu'on retrouve, si l'on peut ainsi parler, celle-ci vivante jusque dans leur mort.

Quatre ans ne s'étaient pas écoulés depuis que la royauté avait quitté Versailles, emportée par le flot populaire, que, réfugié dans une petite maison, en haut de la rue Satory, un poète, fuyant « les bourreaux barbouilleurs de lois, » qui bientôt allaient le ressaisir et l'envoyer à l'échafaud, adressait à la ville déchu ces strophes célèbres :

O Versaille, ô bois, ô portiques,  
 Marbres vivans, berceaux antiques,  
 Par les dieux et les rois Élysée embelli,  
 A ton aspect, dans ma pensée,  
 Comme par l'herbe aride une fraîche rosée,  
 Coule un peu de calme et d'oubli !

Les chars, les royales merveilles,  
 Des gardes les nocturnes veilles,  
 Tout a fui ! Des grandeurs tu n'es plus le séjour,  
 Mais le sommeil, la solitude,  
 Dieux jadis inconnus, et les arts, et l'étude  
 Composent aujourd'hui ta cour...

En ces vers admirables, André Chénier n'avait pas seulement évoqué le souvenir du Versailles royal à jamais éteint; il avait entrevu le rôle, la raison d'être du Versailles futur. Il nous reste à dire ce que devint celui-ci après 1789, ce qu'on en fit, ce qu'il pourrait être.

ALPHONSE BERTRAND.

---

---

# ROMANCIER, PROPHÈTE ET RÉFORMATEUR

H. G. WELLS

---

I

Il y a une douzaine d'années, une des grandes *cramming shops* de Londres (c'est le nom que l'on donne, en argot universitaire, aux établissemens spéciaux qui se chargent de la préparation exclusive des examens) comptait parmi ses professeurs un jeune homme appelé H. G. Wells. Après avoir passé par University College, il avait achevé ses études au Royal College of Science. Il avait dû éprouver ce qu'on éprouve, à vingt ans, lorsque, au sortir d'un milieu social obscur et modeste, on pénètre, presque sans transition, dans la haute vie intellectuelle. Cette impression, si je ne me trompe, est double. C'est, d'abord, la sensation d'un brusque élargissement des facultés, des désirs, des horizons. Il s'y joint, bientôt, une disposition amère et agressive contre ceux qui prétendent détenir les avantages du rang, de la fortune, de la célébrité et du pouvoir. Maintenant qu'on est devenu leur égal par la pensée, pourquoi demeurerait-on leur inférieur au point de vue social ? Cette double disposition s'évapore en boutades railleuses, ou se cristallise en théories révolutionnaires, suivant le tempérament de l'homme qui traverse cette crise de colère et d'enthousiasme. Le temps de collège terminé (je prie le lecteur de vouloir bien se rappeler que le « collège » en Angleterre, c'est l'éducation supérieure), la crise prend un caractère aigu : il faut choisir sa voie, gagner son pain. Il dut y avoir, à ce moment, des heures difficiles dans l'existence de M. Wells. C'est alors qu'il connut l'ennui



des longues et vaines attentes dans ces bureaux de placement qui entreprennent de fournir des maîtres à toutes les écoles du monde anglo-saxon et où des fruits secs de l'enseignement et du journalisme se chargent de montrer aux débutans les routes qu'ils n'ont pas su découvrir pour eux-mêmes. Là le jeune homme apprend quelles sont les qualités requises chez un sous-maître dans une école anglaise d'un certain rang. Le candidat doit s'habiller comme un gentleman, faire bonne figure dans les sports, appartenir à l'Église anglicane. De plus, on attend de lui qu'il soit en état d'enseigner les élémens de tout : langues mortes et langues vivantes, l'histoire et l'arithmétique, la série des rois de Juda et les propriétés des angles. Je ne sais quelle était la force de M. Wells au football et au cricket, mais j'ai lieu de penser que la mémoire des grands dandies, les lauriers de Brummell et du comte d'Orsay ne l'empêchaient pas de dormir. L'impitoyable acharnement avec lequel il poursuit l'Église d'Angleterre me fait croire qu'il n'a jamais été membre de cette Église ou qu'il s'en est échappé de bonne heure. Enfin, l'universalité exigée d'un jeune maître devait être aussi un obstacle pour M. Wells qui s'était occupé surtout de biologie. Or, combien y a-t-il d'écoles secondaires qui soient en état de s'offrir le luxe d'un professeur spécial pour cet ordre de sciences ?

Une autre circonstance paralysait M. Wells dans ses premiers efforts pour conquérir une position. Il s'était marié tout jeune. Il a raconté les misères et les joies du pauvre étudiant marié dans un livre charmant où l'idylle et la satire s'enroulent l'une autour de l'autre. Dès son apparition, *Love and Mr Lewisham* a été signalé ici et jugé par un des collaborateurs de cette Revue avec la sûreté et la maîtrise qui lui sont propres (1). Je suis par là dispensé d'insister, mais je ferai de fréquens retours vers ce livre soit pour y découvrir l'esthétique et la méthode particulières à l'écrivain, soit pour y chercher des documens sur sa psychologie et sur celle de ses contemporains, de cette foule anonyme dont il représente et exprime les sentimens ou les idées. *L'amour et monsieur Lewisham* : il y a déjà de l'ironie dans ce titre. Ce « monsieur » dont Lewisham est pompeusement affublé rappelle le « sir » que le pion exige des enfans de l'école et qu'ils ponctuent d'une grimace ou d'un geste

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1900 l'étude de M. T. de Wyzewa.

impertinent aussitôt qu'il a le dos tourné. Et puis, qu'est-ce que l'amour vient faire dans la vie de M. Lewisham ? Est-ce que M. Lewisham a le temps, le pouvoir, le droit d'aimer ? Le livre répond avec une verve amère, qui fera peut-être songer quelques lecteurs à la *Vie de Bohême*. Mais, au lieu de cette veulerie qui me dégoûte chez les héros de Murger, j'y trouve la force de réaction, l'élasticité morale de la jeunesse qui est vraiment jeune, ce que les Anglais appellent *buoyancy* : un beau mot qui n'existe pas dans notre langue.

*Love and Mr Lewisham* est-il une autobiographie et jusqu'à quel point ? Je ne cherche pas à le déterminer. A certains égards, M. Wells a été moins heureux que son héros : son mariage d'adolescent a été rompu par un divorce. Il n'a pas eu cette joie de partager le succès avec celle qui avait partagé l'épreuve et de pouvoir évoquer ensemble, en pleine prospérité et en pleine gloire, les heures de pénurie et d'obscurité, gaîment et bravement souffertes en commun. Quel triomphe eût valu cette joie ?

Sa vie était assurée par la boutique enseignante dont j'ai déjà parlé, mais ces sortes d'emplois ne mènent à rien : ce ne sont là que des abris temporaires où l'on se réfugie pour laisser passer l'averse. Il publia un manuel de biologie dont le succès fut médiocre. Encore quelques années dans ce milieu stérile, quelques années dévorées par le *drudgery*, c'est-à-dire par ce travail routinier et machinal où se sont dissoutes tant d'intelligences qui n'étaient pas doublées d'un caractère, et M. Wells se perdait dans l'immense et lamentable foule des ratés.

## II

C'est alors qu'il écrivit ses premières nouvelles. Il eut d'autant moins de peine à trouver un débouché pour ses produits que le marché littéraire est très étendu en ce genre et que les *short stories* y font prime. On remarqua vite le nouvel écrivain, mais on ne vit d'abord en lui qu'un imitateur de Jules Verne et un élève de Kipling. Au début M. Wells n'eut pour lui ni les étudiants des Universités, ni les femmes, c'est-à-dire aucune des deux fractions les plus importantes du public qui fait le succès des œuvres d'imagination. Il n'y avait pas d'amour dans ses récits ; la figure féminine y faisait presque complètement défaut. D'ailleurs

ce n'était point *select*, ni *classy* : on y voyait au premier plan des êtres à la fois vulgaires et impossibles, qui parlaient des choses les plus étranges dans le jargon de la *lower middle class* et promenaient des rêves monstrueux sur le trottoir de Tottenham Court Road. Ni ceux qui se plaisent aux exquises et subtiles divagations de George Meredith, ni ceux qui préfèrent la grave et délicate analyse de Mrs Humphry Ward n'acceptaient ces tragiques pantins dont la logique était la terrible logique du monomane. En eux pas un grain d'esthétisme ; pas une trace de Ruskin : rien que des énigmes effrayantes surgissant tout à coup de ce que la vie a de plus banal. Quelque chose d'analogue à la sensation que vous éprouveriez si vous voyiez un sphinx descendre d'omnibus devant Mansion-House.

En outre, c'étaient des romans scientifiques. Or, les hommes de science dédaignent les romans scientifiques comme les historiens dédaignent les romans historiques et par des raisons à peu près identiques. C'est pourquoi les livres de M. Wells allèrent d'abord aux enfans. Beaucoup s'en amusèrent, mais très peu, j'imagine, en comprirent le sens.

Les années se sont succédé, apportant au public de nouvelles productions de l'infatigable écrivain. La collection des œuvres de M. Wells se monte aujourd'hui à une vingtaine de volumes. Quatre d'entre eux, *The stolen Bacillus*, *The Plattner Story*, *Tales of space and time*, *Twelve stories and a Dream* contiennent des nouvelles plus ou moins longues. Un autre (*Certain personel Matters*) réunit des articles fantaisistes donnés d'abord à différens recueils. Trois ouvrages dont il sera parlé plus loin composent une série à part, l'apport de M. Wells à la science sociale de l'avenir. Parmi les autres livres qui portent son nom, deux forment un groupe particulier : *Love and Mr Lewisham* et *The wheels of Chance*. J'ai déjà indiqué la valeur du premier. Le second, de l'aveu des plus fervens admirateurs de M. Wells, manque d'originalité et d'intérêt. Je le laisse de côté. *The Sea Lady* et *The Wonderful Visit* nous offrent un autre groupe. Le surnaturel s'y étale franchement sans aucune tentative d'explication scientifique. Restent *The Time Machine*, *The War of the Worlds*, *The First men in the moon*, *The Invisible man*, *When the Sleeper wakes*, *The Island of Dr Moreau* (1). Ces romans, ainsi que

(1) Il faut encore ajouter ici les *Select conversations with an uncle* et *The Food of the Gods*, non encore réimprimé en volume au moment où j'écris cet article.

beaucoup des nouvelles contenues dans les recueils déjà cités, sont le développement rigoureusement logique d'une idée qui appartient au domaine des possibilités scientifiques. C'est ce qui a fait considérer d'abord M. Wells comme un disciple, puis comme un rival de notre célèbre compatriote, l'auteur du *Docteur Ox* et des *Anglais au Pôle Nord* (je cite à dessein les deux ouvrages qui présentent le plus d'affinité avec les œuvres de l'auteur anglais). En fait, le public français, qui le connaît encore mal et qui aime à enfermer le talent le plus complexe dans une formule simple, le considère et le définit, — j'ai eu souvent l'occasion de le constater, — comme « un Jules Verne anglais. » Je suis moi-même parti de là lorsque j'ai ouvert ses livres pour la première fois. Eh bien, c'est cela et ce n'est pas du tout cela !

Je n'ai aucune envie de dénigrer M. Jules Verne, auquel j'ai dû des heures de très agréable récréation. A la différence de beaucoup de critiques, je tiens compte de la vogue et même, — pour employer un terme sordide, — de la vente des livres. Un succès aussi prolongé et aussi universel que celui de Jules Verne (il est, à l'étranger, l'un des plus populaires de nos écrivains) est, tout au moins, un symptôme, et le classe parmi les « représentatifs. » Mais Jules Verne vous a-t-il jamais fait penser ? Je crois que la réponse sera négative. Lorsque M. Jules Verne ne se contente pas de mettre en œuvre des faits curieux extraits de quelque dictionnaire géographique ou de quelque récit de voyage, son domaine favori, c'est la science de demain, ce sont, en somme, les questions à l'ordre du jour, qu'il suppose résolues en s'aidant des découvertes déjà obtenues. Ainsi il a vécu assez pour voir les exploits de son *Nautilus* et de son *Victoria* égaux ou dépassés par nos sous-marins et nos ballons dirigeables. M. Wells a, ce me semble, plus d'originalité et d'invention dans le choix de ses problèmes et dans la façon dont il les traite. On ne passe impunément ni par le laboratoire ni par le séminaire. Cela se connaît à un je ne sais quoi qui serait, comme tous les je ne sais quoi, très facile à analyser. Appelez M. Wells un détroqué de la science, si ce mot peut vous aider à comprendre sa manière spéciale. Je n'oublie jamais, en lisant Jules Verne, que c'est un

Trois romans de Wells, à ma connaissance, ont déjà été traduits en français : *Love sand Mr Lewisham*, *The War of the Worlds* et *the Time machine*, ce dernier sous un titre un peu gauche et longuet, *La Machine à explorer le temps*.

écrivain qui se sert de la science pour documenter son roman ; quand je lis M. Wells, je me persuade par momens que c'est un inventeur qui use du roman pour mettre en relief et populariser une invention.

L'idée qui sert de point de départ aux *First men in the moon* est la découverte d'une substance qui n'est pas soumise à la loi de la gravitation. Une sphère creuse formée de cette substance s'éloignera indéfiniment dans l'espace, et les voyageurs placés dans cette sphère, grâce à un système d'ouvertures pratiquées sur toutes les parois, pourront, en la réglant, utiliser pour la direction et l'accélération ou le ralentissement de leur marche tantôt l'attraction solaire et tantôt l'attraction terrestre ou l'attraction lunaire. Voici maintenant le principe sur lequel repose toute la donnée de *l'Invisible man*. Un corps plongé dans un milieu tel que l'air ou l'eau, ou telle autre substance qui peut être traversée par un rayon réfracté, devient invisible lorsque son indice de réfraction est égal à celui du milieu réfringent. Le héros du livre, Griffin, ayant réussi, en avalant certaine potion, à rendre la réfrangibilité de son corps égale à celle de l'atmosphère, notre œil ne perçoit plus que l'image de ses vêtemens, et il n'a qu'à s'en dépouiller pour nous échapper complètement.

Des physiiciens m'ont assuré que, si l'on admettait l'existence de la Cavorite et le moyen d'obtenir l'égalité de réfrangibilité entre l'air et le corps humain, tout le reste devient simple et clair ; tout est rigoureusement déduit et scrupuleusement observé ; tout s'enchaîne avec une sévérité logique qu'on ne trouve pas toujours dans un manuel de science.

Examinez, encore, toutes les notions accessoires et dérivées qui se groupent autour de ce fait primordial : à savoir que la densité est moindre sur la lune et qu'elle va en diminuant à mesure qu'on s'approche du centre. De là M. Wells tire par induction tous les traits physiques et intellectuels de l'humanité lunaire, plus variée et plus complexe que la nôtre, parce que, n'ayant pas besoin, comme nous, d'une ossature et d'une boîte crânienne dont le développement est limité par des conditions de poids et d'équilibre, elle se laisse modeler plus rapidement par l'évolution et se prête à une spécialisation infiniment plus délicate. Ai-je dit qu'il obtenait ces caractères par induction ? Peut-être touchais-je de plus près à la vérité lorsque je parlais de scrupuleuse obser-

vation. Oui, l'ancien étudiant en entomologie du *Royal College of Science*, qui connaît si bien l'étrange fascination du microscope, a vu ces prodigieux insectes lunaires, nos inférieurs en force musculaire, et parfois nos supérieurs en concentration cérébrale. Il les a vus, comme le peintre voit les choses absentes dans tous leurs détails et les êtres absents dans tous leurs mouvemens. Car il a l'œil de l'artiste et le cerveau de l'homme de science. La déduction et l'induction peuvent donner bien des choses, mais elles ne donneront jamais l'ébranlement nerveux de la vision personnelle et locale.

Donc M. Wells a vu dégeler l'air que respirent les Sélénites pendant cette journée qui en vaut quatorze des nôtres; il a vu Londres sous la terreur d'une vingtaine d'êtres fantastiques projetés par une autre planète et armés de moyens destructeurs inconnus à la nôtre (*War of the Worlds*). Il a vu passer devant lui, dans une confusion inexprimable et désespérée ces millions d'hommes et de femmes, éperdus, affolés, se ruant droit devant eux comme un troupeau de moutons que chasse un ouragan de panique ou, — moins encore! — comme les gouttes d'eau d'une inondation... Je cherche, parmi les compatriotes de l'auteur, s'il en est un qui ait su rendre avec cette intensité d'impression l'effarement des grandes catastrophes. Un seul livre revient à mon souvenir : le *Journal de la Peste*, de Daniel Defoe, un Londonien comme M. Wells, comme lui un enfant de la petite bourgeoisie et, comme lui, encore, un utopiste à la vive imagination, un réformateur sous les espèces d'un romancier. Je ne crois pas que je m'exagère la sévère et sombre grandeur de ces deux livres parus à près de deux siècles d'intervalle, le *Journal de la Peste* et la *Guerre des Mondes*. Le calvinisme de l'un et le déterminisme de l'autre se rencontrent sur le même terrain pour nous montrer la volonté humaine, l'énergie de tout un peuple qui abdique devant un cataclysme; mais on sent que, chez l'un comme chez l'autre, cette abdication sera courte et que le besoin d'espérer, de croire, d'agir, va de nouveau s'affirmer avec l'indomptable optimisme de la race. Lorsque ces invincibles Martiens que rien n'a pu entamer et qui ont mis à leurs pieds l'Angleterre ruinée, pantelante, défigurée sont tués par les microbes, Defoe eût applaudi à ce dénouement dans lequel il eût reconnu et adoré un dessein providentiel. Pour M. Wells, ce n'est que l'ironie des choses, l'humour du Destin, l'antithèse

finale que lui suggère sa philosophie, héritée de Darwin et de Schopenhauer.

Cette philosophie, je l'ai cherchée dans les livres de M. Wells ; elle se laisse entrevoir dans *The Island of Dr Moreau*. A la suite de péripéties émouvantes, un voyageur anglais est jeté après un naufrage sur un îlot presque inconnu du Pacifique. Là, il est recueilli, à contre-cœur, par deux Anglais qui ont formé dans cette île un curieux établissement scientifique. L'un est le docteur Moreau, qui a été obligé d'abandonner une grande situation à cause de l'horreur soulevée par ses expériences de vivisection. L'autre, son aide, Montgomery, a dû s'expatrier à cause d'une faute grave, commise probablement sous l'influence de l'alcoolisme. Dans cette solitude où les cris de ses victimes ne peuvent parvenir ni aux âmes sensibles ni aux journalistes en quête de copie, Moreau a repris ses expériences. Son rêve absurde et sublime consiste à condenser en quelques semaines ou en quelques mois les lentes et innombrables étapes de l'évolution. Dans son laboratoire, avec des bêtes, il fabrique des hommes. L'opération n'est pas expliquée. Comment le serait-elle ? Le docteur Moreau discute, avec son hôte Prendick, la possibilité de l'entreprise. « Mais les instincts ?... » objecte celui-ci. « Les instincts ! On peut les modifier. Nous ne faisons pas autre chose par l'éducation. N'avons-nous pas réussi à remplacer la combativité naturelle par l'esprit de dévouement et d'abnégation, la rage sexuelle par la chasteté ? » — « Mais vous infligez d'horribles souffrances. » — « La souffrance doit, un jour, disparaître. Mais elle a été, elle est encore nécessaire pour avertir l'homme du danger. Elle est la condition indispensable du progrès et, si l'homme moderne dégénère au lieu d'avancer, il le doit à cette lâche peur de souffrir qui gouverne nos sociétés. »

Bientôt nous apprenons à connaître cette humanité bestiale qu'il a créée autour de lui et qu'il a dotée, au prix d'effroyables tortures, d'un rudiment de parole et de pensée. Les hommes-animaux répètent sans cesse les prescriptions du code qu'il leur a imposé et qui tient en respect leurs sauvages inclinations. Ils rendent un culte à leur bourreau dans un chant caractéristique : « Le ciel et les étoiles sont à lui... C'est sa main qui blesse et c'est sa main qui guérit... » Dans cette société naissante, dans cette demi-humanité artificielle qui date de la veille, il y a déjà des révoltés et déjà des hypocrites. Il y règne un ordre apparent et une activité méthodique, mais on sent que tout cela est étran-

gement précaire. Qu'une goutte de sang vienne à toucher le bout de la langue de cet ours qui a appris à nasiller et à psalmodier, il retombera sur ses quatre pattes griffues et ses passions carnivores se déchaîneront de nouveau. « J'avais sous les yeux, observe Prendick, l'histoire de l'humanité en raccourci, l'action et la réaction des forces qui s'entre-croisent et se heurtent ou conspirent : instinct, raison, fatalité. »

Moreau est tué par une de ses victimes qui a brisé ses liens et s'est échappée de son laboratoire. Alors nous assistons à une lamentable rechute dans l'animalité de tous ces êtres, brusquement, violemment élevés à la vie supérieure. Ils y entraînent avec eux le collaborateur de Moreau, Montgomery, et, si M. Wells n'avait écrit pour un public méticuleux et très facile à effaroucher, le spectacle de cette orgie, où se combinent les instincts de la bête avec les vices du civilisé, eût pris toute l'ampleur, toute l'atroce réalité qu'il comporte. Mais peut-être vaut-il mieux, au point de vue moral comme au point de vue artistique, que ces choses soient simplement suggérées.

Rentré en Angleterre après des souffrances et des périls sans nom, Prendick est poursuivi par d'affreuses réminiscences qui lui rendent odieuses la vue et la société de ses semblables. Les hommes et les femmes qui l'entourent lui semblent, eux aussi, des animaux. Leurs instincts primitifs essaient de reprendre le dessus et minent sourdement cette loi artificielle du devoir qui les opprime et contredit en eux la nature. Ainsi la vertu est un effort, et à quoi bon cet effort ?

Tel est, en substance, ce livre auquel le public anglais a fait très peu d'accueil, soit à cause des détails répulsifs dont il abonde, soit parce qu'il y devinait un symbolisme antichrétien. L'auteur lui-même, dont le point de vue, comme on le verra, a changé, paraît disposé à mettre cet ouvrage en oubli, car il ne l'a pas compris dans ses récentes réimpressions. C'est pourquoi j'ai cru devoir m'y arrêter un moment et ramener au jour les dispositions qu'il révèle.

### III

A certaines exceptions près, la psychologie du roman scientifique est quelque peu rudimentaire et conventionnelle. Celle de M. Wells est plus variée, et parfois plus profonde. Mais il est



bon de prévenir ceux qui seraient tentés de chercher l'Angleterre contemporaine dans la galerie de figures dessinées par M. Wells que si, parmi ces figures, il est des portraits étudiés avec une pénétrante et consciencieuse finesse, il est aussi des « charges » où la fantaisie de l'écrivain s'est donné libre jeu, où quelquefois sa mauvaise humeur et sa rancune ont exagéré jusqu'à l'absurde le trait et la couleur. Trois groupes ont particulièrement souffert de l'humour agressif de M. Wells : les gens du monde, les clergymen et les professeurs. C'est surtout dans *The Sea-Lady* et dans *The Wonderful Visit* que vous trouverez la satire des préjugés sur lesquels est bâtie la société anglaise. Cette satire est généralement gaie, mais, par momens, devient fort amère et légèrement anarchiste.

Un vicaire campagnard, qui a la passion de l'ornithologie, aperçoit dans le ciel un oiseau extraordinaire. Il s'empresse de l'ajuster et lui casse une aile. L'oiseau est un ange qui a perdu sa route dans les airs et s'est fourvoyé trop près de la terre. Le bon vicaire emmène le céleste blessé dans son presbytère, le soigne, lui donne l'hospitalité et le présente à ses amis. N'espérez de l'ange aucune information précise sur le monde d'où il vient. Il a plutôt la mine de s'être évadé d'une vieille toile italienne que de descendre, en droite ligne, du séjour divin. « Cet ange-là n'a même pas lu la Bible ! » s'écrie le docteur appelé pour lui donner des soins. Et c'est vrai. Il n'a aucune parole édifiante à nous dire sur le sort qui attend les belles âmes dans l'autre monde ; il n'y a rencontré aucun de ceux que nous y envoyons. Sa nature ne comporte ni le désir, ni la douleur, ni la recherche du bonheur, ni la vertu par l'effort, notre lot commun. De tous nos arts, il ne connaissait qu'une chose : jouer du violon, mais il en joue à ravir. Il sait l'anglais à merveille, sauf certains mots que l'auteur juge à propos qu'il ignore, afin de justifier ses questions enfantines, ses étonnemens, ses indignations. Tout le choque, et il choque tout le monde. Ainsi la satire est double, et la société anglaise est condamnée deux fois et par les objections de l'ange et par le mauvais accueil qu'elle lui fait. Les vieilles femmes l'insultent, les enfans lui jettent des pierres. « C'est un fou, » dit l'un. « C'est un aventurier, » répond l'autre. D'abord, on l'avait pris pour une femme déguisée en homme. Lady Hammergeallow est persuadée que c'est un enfant naturel du vicaire. Sir John Gotch le considère comme un agent socia-

liste et veut le faire arrêter par le constable de la paroisse. L'hypothèse la plus favorable voit en lui un artiste : cela explique ses longs cheveux, ses façons excentriques qui sont, probablement, des réclames pour attirer l'attention. Lady Hammergeallow donne un *at home* en son honneur et songe vaguement à le « lioniser. » Mrs Jehoram prend la peine de flirter avec lui. Mais l'immortel intrus multiplie les « gaffes » à ce point que quelqu'un prononce : « Il est ivre ! » Le vicaire s'avoue, avec désespoir, qu'il est impossible « de faire d'un ange un gentleman » et, la mort dans l'âme, lui donne ses huit jours. L'ange dont les ailes s'atrophient dans notre air, mais à qui il pousse en revanche des passions humaines, est déjà coupable de toutes sortes de délits prévus et punis par la loi : violation de propriété, bris de clôtures, prédications dissamatoires et révolutionnaires, coups et blessures pouvant occasionner la mort... Finalement, il disparaît dans un incendie, emportant avec lui une petite *housemaid*, la seule âme qui l'ait compris ici-bas et ce dénouement fera sourire ceux qui ont eu affaire aux *housemaids* britanniques.

Dans une de ces élégantes maisons de Folkestone sur la route de Sandgate dont la mer, à marée haute, caresse les jardins, vit une famille de riche bourgeoisie. Plusieurs membres de cette famille sont en train de prendre leur bain journalier. Mais qu'aperçoit-on, là-bas ? Une femme qui se noie ! On court ou, plutôt, on nage à son secours. On l'amène à terre et on s'avise qu'elle a une queue de poisson : c'est une sirène. La voici installée dans la maison. Bien différente de l'ange, elle se comporte avec un décorum parfait. Comment est-elle si bien instruite des usages ? C'est qu'il existe, au fond des eaux, une bibliothèque circulante, composée de romans anglais que les voyageurs ont jetés à la mer après les avoir achevés, notamment des éditions Tauchnitz qui ne passent pas à la douane. Et voilà comment se fait l'éducation des sirènes. Sur la foi de la vieille légende, on suppose qu'elle vient chercher une âme. « Qu'est-ce, au juste, qu'une âme ? » demande-t-elle. « Une âme !... Mais... c'est bien simple... Tout le monde sait ce que c'est. » — « Alors, dites-le-moi. » L'interlocuteur s'aperçoit qu'il n'est pas si aisé, après tout, de définir une âme.

Tandis que l'ange dans *A Wonderful Visit* semblait, à certains égards, une réceptivité vide et ne représentait rien par lui-même, la sirène symbolise toutes les attractions extra-légales et

antiraisonnables, la lutte de l'imagination contre le devoir : ce devoir qui, sous mille formes, nous comprime, nous paralyse et nous attriste. « Votre vie n'est qu'un rêve, dit-elle, mais c'est un rêve ennuyeux. Il en est de plus doux et de plus beaux. » La vie sérieuse s'appelle miss Glendowers : elle veut travailler avec son futur mari à l'amélioration du sort des classes pauvres et au progrès de l'instruction populaire ; elle est frottée d'économie politique et de sociologie ; elle modèle ses pensées, ses paroles et ses actes sur Marcella, l'héroïne de Mrs Humphry Ward. Quant à la sirène, n'était cette queue de poisson, je reconnaitrais en elle l'éternelle aventurière, sortie des profondeurs de l'Océan social pour incarner aux yeux des hommes la chimère de la vie heureuse et indépendante, où nos désirs nous portent çà et là comme des vagues. A peine Chatteris, le fiancé de miss Glendowers, l'a-t-il vue qu'il subit son charme. Son mariage, sa candidature au Parlement, les belles théories humanitaires ébauchées en commun avec la pseudo-Marcella, tout est oublié. Sa famille s'émeut, ses tantes accourent. Dans le nombre se trouve une caricature assez réjouissante et très anglaise : « Mon neveu veut épouser une sirène ? Hé bien, si elle l'aime, pourquoi pas ? A quoi bon faire tant d'histoires pour une chose aussi simple ? Tout peut s'arranger. Ils habiteront une maison où il y aura une piscine remplie d'eau de mer qu'on renouvellera de temps en temps. Ils auront aussi un yacht pour que ma nièce puisse aller voir sa famille... Au besoin, mon neveu l'accompagnera avec un scaphandre. Il aura très bon air, en scaphandre, mon neveu !... » Évidemment, cela est du burlesque ; mais le burlesque, chez M. Wells comme chez un grand nombre d'écrivains anglais, confine et aboutit à la tragédie. Par une belle nuit d'été le jeune Chatteris suit la sirène au fond de l'abîme. L'imagination a, cette fois, vaincu la raison.

M. Wells traite les gens d'Église encore plus mal que les gens du monde. Dans ses romans, chaque fois qu'il y a une sottise à dire ou à faire, il se trouve à point un dignitaire de la hiérarchie anglicane pour l'exprimer ou pour la commettre. Il y a un clergyman ridicule dans *The Invisible Man* ; il y en a deux dans *A Wonderful Visit*. La femme du clergyman elle-même n'est pas épargnée. Dans *Love and Mr Lewisham*, le héros exprime le souhait de voir toute cette engeance mijoter dans une chaudière d'huile bouillante. Il poursuit la gent ecclé-

siastique jusque dans le monde animal où, comme nous l'avons vu, un ours, à demi humanisé, chante des hymnes et récite des prières. Il la poursuit jusque dans l'avenir : car, en l'an 2200, — l'année la plus familière à M. Wells et celle dont il garde l'impression la plus nette, — l'évêque de Londres est devenu polygame; mais, comme le décorum a survécu à la moralité et à la foi, ses maitresses portent le nom d' « épouses auxiliaires » et cet euphémisme sauve la situation.

L'autre cible favorite de M. Wells, c'est l'homme de science. Mais ici il faut distinguer. L'auteur est plein de sympathie pour le chercheur dévoué et solitaire qui donne, sans marchander, à l'étude de la vérité son temps, sa pensée, sa vie. Celui-là, il le ménage; il note ses excentricités inoffensives avec une indulgence presque affectueuse, à la façon d'un camarade qui plaisante sur son camarade. Mais il réserve ses sarcasmes les plus amers aux charlatans de la science officielle, au professeur grassement renté qui « truque » ses expériences comme un spirite, ou un escamoteur. (*Love and Mr Lewisham.*) Ailleurs, il déploie toutes les fureurs de l'*odium scientificum*. D'une divergence à propos de la forme d'une antenne ou d'un élytre, naît une de ces vendettas qui amusent ou bouleversent le monde des entomologistes et que ne termine même pas la mort de l'un des adversaires. (Voir *A Moth : genus novum*, dans *The Stolen Bacillus and other Stories.*) Le savant qui veut avoir raison est l'animal le plus dangereux du monde. Lorsque, dans *The Invisible Man*, le docteur Kemp dont le siège est fait, se voit offrir une vérité qui dérange la sienne et détruit les conclusions du mémoire sur lequel il compte pour enlever son élection à la Société Royale, il n'a qu'une pensée : étouffer cette vérité, écraser celui qui l'apporte. Mais l'incarnation la plus effrayante de l'esprit de système, c'est ce terrible docteur Moreau qui n'a pas d'oreilles pour les cris de la souffrance, car « celui qui a longtemps étudié la nature, devient, comme elle, incapable de remords. »

#### IV

Au début d'une conférence qu'il a donnée, en 1901, à la Royal Institution, *On the Discovery of the Future*, M. Wells disait : « Le monde se partage entre deux différentes familles d'esprits. La première, — et c'est, je crois, la très grande majorité de l'humana-

nité actuelle, — songe rarement à l'avenir, le considère comme une page blanche sur laquelle le présent, à mesure qu'il marche, écrit les événemens. La seconde race d'hommes, qui est la moins nombreuse, mais la plus moderne, pense sans cesse à l'avenir et ne s'occupe des événemens du présent qu'au point de vue des conséquences qu'ils peuvent avoir sur les événemens du temps futur. » Puis, développant sa thèse, il nous donne à comprendre que cette minorité, c'est l'humanité pensante et que le reste, vil troupeau, se traîne à travers la vie, entrant par une ouverture et sortant par l'autre, incapable et indigne d'exercer une influence et de laisser une trace. L'idée ne vient pas à M. Wells que sa nomenclature est incomplète et qu'il y a une autre race, encore, dans le monde : ceux qui demandent au passé le secret de l'avenir et croient indispensable de savoir d'où nous venons pour essayer de prévoir où nous allons.

Jamais écrivain, « depuis qu'il y a des hommes, et qui pensent, » n'a affiché un plus profond dédain pour la connaissance du passé. Ce dédain est motivé par deux raisons, l'une de circonstance, l'autre de principe : 1° L'humanité entre dans une phase nouvelle de son existence où l'expérience des siècles lui sera aussi peu profitable que le serait une carte du Turkestan à un homme qui va voyager dans le Soudan ou dans le Congo ; 2° Pour la connaissance du passé nous possédons deux sources d'information : notre mémoire, si imparfaite et si limitée, et la mémoire des autres qui est l'histoire. Or, cette seconde source d'information ajoute de nouvelles causes d'erreurs à toutes celles qui viciaient la première. Au xix<sup>e</sup> siècle, les véritables règles de la certitude historique ont été posées pour la première fois. En même temps l'horizon s'est élargi démesurément devant les yeux qui scrutaient le passé de notre planète. Au delà de l'histoire traditionnelle, menteuse et bornée, s'est ouverte l'histoire par induction qui a un caractère rigoureusement scientifique, la seule histoire, en somme, que veuille reconnaître M. Wells.

Ceux qui me lisent ont sans doute agité ces problèmes dans leur esprit : c'est pourquoi je les laisse décider si M. Wells a raison ou s'il a tort. Son mépris pour les témoignages historiques pourrait bien avoir une cause très simple que je me contenterai d'indiquer. Montaigne remarque que nous avons encore plus d'inclination à maximiser nos pratiques qu'à pratiquer nos maximes. Mais nous faisons quelquefois pis encore lorsqu'il nous

arrive de réduire en théories nos ignorances et nos infirmités.

Une seule fois, M. Wells s'est aventuré dans le passé lointain que nous livre l'induction scientifique, grâce à laquelle l'existence du Plésiosaure et du Ptérodactyle est plus certaine pour lui que celle de César ou de Napoléon. L'excursion n'a pas été particulièrement heureuse et son récit de l'âge de pierre (*Tales of Space and Time*) qui met en scène l'invention de la première hache et la conquête du cheval, n'est certainement ni le plus ingénieux ni le plus captivant de ceux que nous lui devons. Lorsqu'il a conçu l'idée de sa « chronomotive, » il lui était loisible de faire machine en arrière et d'aller explorer la mystérieuse Égypte ou l'Inde, plus mystérieuse encore, d'assister à la bataille de Marathon ou à la première des *Nuées*. Il n'y a pas songé un instant et s'est plongé à toute vitesse dans les profondeurs ténébreuses de l'avenir. Je reconnais que, dans cette description de ce qui n'est pas encore, de ce qui, peut-être, ne sera jamais, il a déployé une fécondité de ressources et une rigueur de méthode dont on est confondu : *When the sleeper wakes, A Story of the Days to come* et *A Dream of Armageddon* forment un tout compact, cohérent, parfaitement logique, d'où l'on peut tirer la description de la vie au xxii<sup>e</sup> siècle de notre ère, telle que M. Wells se la représente ou, plutôt, telle qu'il l'a vue. Les différentes relations d'un même voyageur qui a visité plusieurs fois le même pays et qui a noté fidèlement ses impressions à chaque voyage ne pourraient être mieux d'accord entre elles que ces récits successifs destinés à se compléter et à s'expliquer les uns les autres. Je ne les séparerai pas plus dans mon analyse que l'auteur ne les a séparés dans sa pensée.

Et, d'abord, voici comment il nous transporte au cœur du Londres de l'an 2100. Graham, un obscur sujet de la feuë reine Victoria, un utopiste dont la vie s'est usée en efforts généreux, mais inutiles, pour améliorer le sort des classes déshéritées, tombe en catalepsie pendant un séjour sur la côte de Cornouailles. Du petit village où l'événement s'est produit, on le ramène à Londres. Mais la science est impuissante à le réveiller. La chose passe inaperçue; deux personnes seulement prennent quelque intérêt à Graham, son cousin, un *solicitor* de Londres, et un jeune artiste qui se trouvait présent au moment où a commencé cet étrange sommeil. Lorsque le dormeur rouvre les yeux, il apprend que deux siècles se sont écoulés et qu'il est devenu le maître de

la terre. Comment cela s'est-il fait? Son humble fortune, capitalisée suivant la progression ordinaire, a pris des proportions énormes. A cette fortune s'est ajoutée celle de son cousin et du jeune artiste qui, ayant abandonné la peinture pour les affaires, est mort milliardaire en Amérique. Tous deux ont eu la fantaisie, n'ayant point eu d'héritiers naturels, de léguer tout ce qu'ils possédaient à ce mort vivant que, bientôt, chaque jour, chaque heure enrichit. Car les administrateurs de son bien le font prospérer et fructifier. Ils annexent entreprise après entreprise, deviennent maîtres des mines, des ports, des usines, de tous les moyens de communication et de production. Peu à peu les travailleurs du monde entier ne sont plus que les employés d'un syndicat gigantesque qui est le trust des trusts, et dont la raison sociale est un homme endormi. La vieille organisation politique s'est atrophiée graduellement et sans secousse violente. Le dernier roi d'Angleterre, ivrogne incorrigible, retraité avec une petite pension, est mort dans un music-hall où il exerçait un emploi infime; la Chambre des communes s'est fermée comme un club de quatrième ordre qui a fait de mauvaises affaires. Le gouvernement du monde est entre les mains des *trustees* de Graham. Comme le peuple, autrefois, lorsqu'on le pressurait trop fort, lorsqu'on l'écorchait jusqu'au vif, s'écriait volontiers : « Ah! si le roi le savait! » de même tous ceux qui souffrent en l'an 2100 soupirent : « Ah! quand le dormeur s'éveillera! » Le premier de chaque mois ils défilent devant lui, pleins d'un respect superstitieux, et ce même vœu est sur toutes les lèvres, dans tous les cœurs... A la fin, le dormeur s'éveille.

Il trouve le monde bien changé! Londres est une prodigieuse agglomération de 33 millions d'êtres humains qui habitent dans des maisons à vingt étages. Au-dessus de la ville règne un immense toit de substance transparente que dominent seulement les embarcadères aériens des grandes machines volantes et la silhouette des moulins à vent. Car toute l'énergie nécessaire pour la production de la chaleur, de la lumière et du mouvement est fournie, en 2100, par le vent, la marée ou les cours d'eau. Le charbon a disparu avec ses succédanés, le gaz et la vapeur. Le cheval est aussi inconnu que le mammoth. Les grandes artères de la cité se composent d'une partie centrale immobile; à droite et à gauche montent, d'étage en étage, des plates-formes mouvantes, de plus en plus rapides. Ce n'est plus l'homme qui

marche sur le trottoir, c'est le trottoir qui court sous l'homme.

L'aspect des foules est singulier pour un œil habitué à la sombre et uniforme couleur de nos vêtemens masculins. Car les hommes, au xxii<sup>e</sup> siècle, sont vêtus de robes multicolores et luttent de coquetterie avec les femmes. L'humanité mange à table d'hôte, dans de gigantesques gargotes où le service se fait automatiquement (1). Le menu est très simplifié. Une pâte bleue forme le plat de résistance et une pâte rose représente le dessert. Rien ne rappelle plus les animaux auxquels nous empruntons les élémens de notre nourriture. Tout en dinant, on entend la musique, à moins qu'on ne préfère « écouter » les journaux. En effet les journaux ne se lisent plus parce qu'ils ne s'impriment plus : ils parlent à la foule par une bouche d'airain. De même il n'y a plus de livres : le phonographe et le cinématographe ont remplacé l'imprimerie. Un roman se joue au lieu de s'écrire : il a des spectateurs au lieu de lecteurs. Pourtant, tout ne peut pas se jouer. Je me demande ce qu'il advient, dans cette hypothèse, des *Principia* ou de l'*Éthique*, de la *Raison Pure* et de l'*Origine des Espèces*. Mais je n'ai pas le temps de m'étonner parce que d'autres surprises me coupent la respiration. Je vois que les tableaux ont disparu comme les livres. Les religions ont cessé d'être d'intérêt général et de nécessité publique. Les dernières qui subsistent se disputent les amateurs à coups de boniment : réclames excentriques, transparens lumineux et le reste. Plus de vie rurale, plus de villages. Plus de ces maisonnettes tapissées de lierre où rêvaient les philosophes ; plus de ces sentiers bordés de haies fleuries où s'égarèrent les amoureux. La campagne, cultivée par des machines, est déserte la nuit et les travailleurs, leur tâche terminée, reviennent à la ville où ils retrouvent leur gîte et leurs amusemens nocturnes. Il n'y a plus en Angleterre que quatre grandes villes en dehors de Londres : à savoir, Édimbourg, Manchester, Portsmouth et Shrewsbury (pourquoi Shrewsbury?). Paris existe toujours, mais ne paraît pas jouir d'un excellent renom. C'est toujours la ville agitée et fantasque qui fait des émeutes par amour de l'art et, au moment

(1) Je viens de lire dans un journal le compte rendu de la réouverture de la vénérable taverne de Simpson, dans le Strand. Il est dit dans le compte rendu que les assiettes sont lavées, essuyées et remises en ordre par un système que meut l'électricité. Voilà un des traits indiqués par M. Wells dans sa description du xxii<sup>e</sup> siècle qui se trouve réalisé au début du vingtième !



où nous renouons connaissance avec eux, les Parisiens célèbrent le réveil du dormeur en s'offrant le divertissement traditionnel d'une révolution. Les antiques diversités qui séparaient les peuples se sont effacées avec les distances. Grâce aux aéroplanes on va plus facilement et plus vite de Londres à Paris qu'on n'allait autrefois à Brighton au vieux temps des chemins de fer; on va à New-York en quelques heures; et on fait le tour du monde en trois jours.

A ce merveilleux progrès matériel correspond une décadence morale et intellectuelle qui n'est pas moins frappante. J'ai déjà parlé de la polygamie. La science ne semble plus occupée qu'à accroître les jouissances des heureux et la richesse des riches. L'hypnotisme a pris la place de la médecine et de la pédagogie. Le *Trust* de l'enseignement a ses hypnotiseurs attitrés qui suggèrent certaines notions à l'enfant : sortes de clous où l'adulte accrochera ses idées. Est-on malade? On appelle encore l'hypnotiseur, à moins qu'on ne préfère aller mourir de volupté dans une ville de plaisir, car l'Euthanasie est devenue la forme fashionable du suicide pour ceux qui vont au-devant de la mort quand la vie les abandonne.

M. Wells nous a conduits dans une de ces *pleasure cities*, dans ce délicieux Capri où les arts ajoutent leurs séductions à la magie du ciel et de la mer. C'est le sujet du *Rêve d'Armageddon* (*Twelve Stories and a Dream*). On y voit un honnête *solicitor* de Liverpool qui mène une double vie. Le jour, dans son bureau, au milieu de ses dossiers, il traite les affaires les plus prosaïques du monde. La nuit, il joue un grand rôle parmi l'humanité du *xxii<sup>e</sup>* siècle et, finalement, se plonge dans les plaisirs de Capri, aux côtés de la plus adorable des maîtresses. Que fait-on à Capri? On se repose, on se baigne, on flâne, on se promène en barque, on dîne en plein air et on écoute la musique. N'est-ce que cela? Mais on en fait autant sur la Riviera et on n'en meurt pas : au contraire. Évidemment M. Wells a dû refréner et mortifier son imagination. Pour peindre Capri, ce n'eût pas été trop du marquis de Sade collaborant avec Pétrone et avec l'Arétin.

Mais revenons au monde de l'action. Il présente l'aspect d'une gigantesque société industrielle avec une aristocratie de gros actionnaires et de hauts employés. Les grands personnages de ce monde nouveau sont les administrateurs de toutes les sociétés

qui monopolisent les différens services publics. La plus importante de toutes est la *Labour Company*. Primitivement, ce fut une association charitable qui se chargeait de procurer du travail aux ouvriers. Peu à peu elle a enrégimenté tous les prolétaires, elle les a réduits en esclavage et, moyennant l'abandon de leur liberté, leur assure le pain quotidien avec ce hideux vêtement de toile bleue qui est le signe et la livrée de la servitude. Elle leur assure aussi l'éducation ou, mieux, l'élevage de leurs enfans dans des crèches publiques. Ainsi déchargés de tout souci matériel, ces malheureux vivent dans les étages inférieurs, dans ce qu'on pourrait appeler la ville souterraine, donnant leur journée au travail, leur soirée à des joies grossières, leur nuit au sommeil de la brute.

Maintenant on peut embrasser d'un coup d'œil toute cette société, de son sommet à ses profondeurs. Plus que jamais, c'est l'argent qui est le maître. Ni la force de l'idée ni la force du nombre ne lui font contrepoids. L'argent a confisqué à son profit le mouvement collectiviste et a réalisé une partie du programme : la plus malfaisante, la plus oppressive. En haut, vanité, frivolité et corruption ; en bas, violence, misère, sauvagerie. Les nations ont disparu, les classes demeurent, plus séparées que jamais. La guerre étrangère est devenue impossible, mais quand la guerre civile éclate (*A Dream of Armageddon*), elle embrasse toute la terre et il n'est pas un coin de la planète qui soit à l'abri du carnage. La religion ne rapproche plus les riches et les pauvres ; leurs intérêts, leur mode d'existence, tout les écarte. Bientôt on prévoit qu'ils ne parleront plus la même langue. Deux humanités s'élaborent, l'une qui tend à s'élever dans les airs, l'autre à s'enfoncer dans l'intérieur de la terre, comme si le dualisme de l'animal amphibie d'où l'homme primitif est sorti devait persister jusqu'à la fin des temps et s'affirmer chaque jour davantage !

Ce divorce entre l'humanité aérienne et l'humanité souterraine n'est, au xxii<sup>e</sup> siècle, qu'un pressentiment. M. Wells le suppose complètement effectué vers l'an 400 000 du monde, car il se lance, sur sa machine à explorer le temps, dans ces lointaines profondeurs de l'avenir. Que voyons-nous lorsque l'explorateur, descendu de sa machine, se mêle à la vie de ce temps-là ? Ce grand train express dont une image vulgaire fait le symbole de notre civilisation moderne et qui l'emporte, avec une vertigi-

neuse vélocité, vers des destinées inconnues a cessé de courir. S'est-il brisé contre un obstacle? S'est-il ralenti et arrêté par l'épuisement graduel de son énergie motrice? Je n'en sais rien. Sur le sol où Londres a déployé une vie « portée à son comble et irritée, » douloureuse à force d'être intense, s'étendent des prairies et des bois. La cité géante, capitale du monde anglo-saxon, a éprouvé le sort prédit par le poète à notre bruyant Paris :

Il se taira, pourtant, après bien des aurores,  
 Bien des jours, bien des ans, bien des siècles couchés,  
 Quand l'onde qui se brise au pied des ponts sonores  
 Sera rendue aux joncs murmurans et penchés.

Aux bords de la Tamise, redevenue libre et rustique, folâtre une race d'enfans adultes, réduite en taille aussi bien qu'en intelligence et qui semble avoir perdu jusqu'au souvenir de son ancienne grandeur. Ce sont de jolis animaux gracieux, timides, innocens et sensuels. Ils errent parmi les vestiges de notre époque sans les regarder et sans les comprendre. Leur vie se passe à jouer et à aimer, moitié dans les prairies, moitié dans la rivière, un peu à la manière des Tahitiens dans le *Mariage de Loti*. Voilà ce que quatre mille siècles de paresse et de plaisirs ont fait des anciennes classes dirigeantes. Sous la terre vit une race hideuse, féroce, qui a conservé quelques-uns des secrets de l'antique industrie. Ses yeux ne peuvent plus supporter la lumière du jour et ce n'est que dans les ténèbres qu'elle se risque hors de ses demeures. Malheur aux enfans des hommes s'ils se laissent surprendre par ces razzias nocturnes ! leur tendre chair servira de festin aux cannibales d'en bas ; Caliban déjeunera d'Ariel après l'avoir assassiné. Tel serait aussi l'horrible sort de l'explorateur s'il s'attardait dans cette période dangereuse. Mais il réussit à remonter sur sa machine et a bientôt mis quelques siècles entre lui et ses persécuteurs. Il s'enfonce plus avant, toujours plus avant. Autour de lui les temps se déroulent, s'enfuient, disparaissent. Maintenant, le voici au terme. L'homme n'existe plus. Sur la terre, rien ne fleurit, rien ne végète, rien ne vit. De la mer, dont les vagues, à demi gelées, déferlent lourdement autour de lui, l'explorateur voit sortir des monstres, poulpes ou crabes géans, effrayans dans leur gauche et veule difformité, qui se traînent vers lui sur le ventre, prêts à l'engloutir... Le cycle se referme. La Terre a joué son rôle dans le temps et dans

l'espace ; elle n'a plus qu'à rendre ses élémens au grand tout pour servir de matériaux à de nouvelles combinaisons de la vie infinie.

## V

Je n'ai mêlé ni réflexion ni critique au tableau qui précède afin de n'en pas troubler l'unité et l'harmonie. J'ai un profond respect pour ceux qui savent mettre les conceptions de leur esprit d'accord entre elles, même quand ils ne me semblent pas les mettre d'accord avec la réalité extérieure. Mais, à mesure que le panorama se déployait, des objections se levaient, je n'en doute pas, dans l'esprit du lecteur. Objections de deux sortes. D'abord parmi les tendances du temps présent, quelques-unes vont à l'encontre de celles que M. Wells croit remarquer et auxquelles il attribue une prépondérance décisive. Puis, au point de vue matériel, l'état qu'il imagine pourrait-il exister, pourrait-il durer ? Peut-on concevoir ce Londres de 33 millions d'hommes, vivant, travaillant, s'amusant et faisant des révolutions sous la cloche qui le recouvre ? Ces objections, on les a adressées à M. Wells et il se les est adressées lui-même. Il a éprouvé le besoin de se corriger et de se justifier, de se donner un démenti sur certains points et, sur d'autres, de réaffirmer, avec des preuves à l'appui, ce qu'il avait affirmé. De là un nouveau groupe d'ouvrages qui sont, eux aussi, très remarquables par leur cohésion logique. *Anticipations*, *The Discovery of the Future* (conférence donnée à la Royal Institution) et *Mankind in the Making* composent jusqu'ici ce groupe particulier. Il diffère du précédent moins par les idées que par la couleur de ces mêmes idées. La philosophie de l'homme arrivé, que l'on entoure et que l'on écoute, n'est pas tout à fait la philosophie du débutant isolé que l'Univers écrase sans le voir, comme c'est la coutume des Univers. On achète les livres de l'écrivain : ce seul fait lui donne une double confiance, en ses forces d'abord, et aussi dans le goût public, dans le train général dont marchent les choses. Tel qui a commencé par le plus noir pessimisme se rassérène et s'épanouit vers quarante ans. Et, à travers ce ton nouveau de bienveillance et de complaisance, on peut distinguer l'accent particulier de la coterie qui, la première, l'a accueilli, consacré, accaparé, et ce ton propre aux femmes qui se sont faites les commis voyageurs de sa

renommée. Que ce soit le monde artiste, le monde ecclésiastique, le monde des professeurs, le monde juif ou la haute société cosmopolite, ses prochains livres porteront, n'en doutez pas, l'estampille et garderont l'odeur du milieu. Or, le groupe qui se trouvait le plus rapproché de M. Wells, à ses débuts, c'était le groupe socialiste. De ce côté lui sont venus les premiers rayons de la gloire. Encouragé par les socialistes qui voient en lui un allié, sinon un adepte, M. Wells a passé presque insensiblement du rôle de prophète à celui de réformateur. Il s'est efforcé d'esquisser, d'après ses lumières, bien moins la société qui sera que la société qui devrait être.

Dans *Anticipations* et dans *Mankind in 'the Making*, il n'est plus question d'abandonner les campagnes et d'entasser l'humanité, démesurément multipliée, dans des villes qui ne seraient que d'immenses cages vitrées. D'abord M. Wells, qui se reconnaît le disciple de trois maîtres, Malthus, Schopenhauer et Darwin, ne paraît nullement disposé à favoriser le développement irréflecti et indéfini de l'espèce, et on verra que, pour éviter l'encombrement de la planète, il condamne à mort, assez lestement, des classes et des races entières. L'expansion des grandes villes demeure inévitable. Mais cette expansion, M. Wells, publiciste et réformateur, l'organise et la distribue d'après une loi radicalement opposée à celle dont M. Wells, romancier et prophète, nous avait présenté l'application. C'est très simple. Au lieu de ramener chaque soir les travailleurs des champs dans des dortoirs urbains, il envoie les travailleurs de la ville dormir à la campagne dans des maisons indépendantes. En cela il s'est mis d'accord avec le County Council de Londres et avec tous les Conseils municipaux du monde entier qui ont quelque souci de l'hygiène et du bien-être des classes laborieuses. Le principe posé est celui-ci : le rayon d'expansion des grandes villes a pour mesure la distance parcourue par le travailleur dans l'espace d'une heure, le matin, pour se rendre au lieu où il travaille et, le soir, pour retourner au lieu où il réside avec sa famille. Si la rapidité des nouveaux moyens de locomotion mis à la disposition de l'humanité étend cette distance à trente, quarante, soixante, cent kilomètres, le rayon d'expansion de Londres, Paris, Berlin, New-York, etc., sera trente, quarante, soixante, cent kilomètres. Il n'y aura plus de villes à proprement parler, mais des régions urbaines dont l'enceinte contiendra non seulement des jardins,

mais de vastes espaces, cultivés et les anciens petits centres ruraux dont le pittoresque sera, jusqu'à un certain point, respecté. Les noyaux actuels de nos cités resteront des rendez-vous de plaisir et d'affaires, des agglomérations de clubs, de théâtres, de banques, de bibliothèques, d'églises, de bazars et de boutiques de toutes sortes. Le monde jaune aura un centre sur la place duquel M. Wells ne paraît pas encore fixé. L'Amérique aura le sien entre Chicago et l'embouchure du Saint-Laurent. Le centre de l'Europe se trouvera situé vers le Rhin, et Paris en sera le West End. L'auteur, qui paraissait faire peu de cas de nous dans ses livres précédens, nous prône fort dans ceux-ci. Il lui suffit de mettre le pied dans une librairie française pour reconnaître la variété de nos besoins intellectuels et la souple universalité de notre esprit. Si l'Angleterre ne réforme son triste système d'éducation et si elle ne relève son idéal littéraire, il craint que l'Anglais ne soit battu par le Français dans la lutte pour la suprématie qui ne manquera pas de s'engager entre les trois grands idiomes européens. Il adresse de grands complimens à notre république que je ne suis pas bien sûr qu'elle mérite tous, mais ce n'est pas à moi de lui révéler nos misères.

C'est la forme de notre gouvernement qui nous vaut ces sympathies, car M. Wells est républicain : grande originalité, on en conviendra, dans un pays aussi violemment et aussi universellement monarchique que l'Angleterre. La Nouvelle République, tel est le nom dont il désigne le futur État monstre qui doit absorber toutes les autres organisations politiques et gouverner la terre. Et, en même temps que la fusion des langues et des nations, aura lieu l'unification des classes. M. Wells en compte quatre dans notre état social présent. Deux classes, l'une à l'étage le plus élevé de la société, l'autre à l'étage inférieur, ne travaillent pas, ne produisent rien. La première est celle des « actionnaires irresponsables. » Pourquoi irresponsables ? Il semble que c'est, au contraire, la classe responsable par excellence, car tout ce qu'elle détient, pouvoir, fortune et jusqu'à l'existence de ses membres répondent à toute heure de l'abus qu'elle peut faire des forces sociales dont elle a la direction. D'ailleurs les actionnaires ne sont pas une classe ; mais toutes les classes contribuent à grossir leurs rangs. Puis-je prendre au sérieux un groupement social qui range dans la même catégorie, avec les Carnegie, les Astor, les Pierpont Morgan, une vieille

cuisinière qui a mis trente ans à économiser de quoi acheter trois ou quatre obligations de chemin de fer?

La seconde classe inutile est composée de ceux que M. Wells nomme « les gens de l'abîme. » Elle comprend, avec l'écume des grandes cités, les races inférieures et reconnues inéducables. On doit y ajouter encore tous les êtres qui viennent au monde avec une tare, une infirmité, une maladie héréditaire. Il faut se débarrasser de tous ces parasites qui prennent la place et mangent le pain des autres, éliminer ces individus pourris qui détériorent l'espèce. Mais par quels moyens? Les empêcher de naître est difficile, sinon impossible. Il faut, du moins, les empêcher de se reproduire, les aider à disparaître. Ne pourrait-on, — il s'agit ici des riches aussi bien que des pauvres, — les encourager au vice qui leur procurerait un genre de mort conforme à leurs tendances naturelles? M. Wells indique ici le catholicisme comme pouvant fournir une sorte d'Euthanasie spirituelle pour les raffinés puisque cette religion prône le célibat et prêche le mépris de la vie. Dans l'immense majorité des cas, les villes de plaisir suffiraient à la besogne destructive que M. Wells leur assigne. C'est là que l'humanité inutile, les refusés de la sélection iraient s'éteindre dans les voluptés.

Quant aux deux classes qui travaillent l'une avec son cerveau, et l'autre avec ses bras, M. Wells est persuadé que la seconde s'élimine en quelque sorte d'elle-même et tend, par une ascension graduelle et continue, à se confondre dans les rangs, chaque jour grossis, de la première. L'introduction du machinisme a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire humaine; mais nous ne sommes encore qu'au début de cette période. Quand elle aura donné tous les résultats qu'elle comporte et auxquels on est en droit de s'attendre, le mécanicien aura remplacé le manouvrier, car tout le travail manuel sera désormais accompli par des machines.

C'est à ce mécanicien de l'avenir, à cet ouvrier parvenu et anobli par le progrès scientifique que vont toutes les sympathies de l'écrivain. Il nous décrit son foyer, sa famille, son genre de vie, préside à l'éducation de ses enfans dans les plus minutieux détails. Je n'accompagnerai pas l'auteur dans la *nursery*, ni dans le *schoolroom* de l'avenir. Je n'insisterai pas davantage sur le curieux chapitre qu'il consacre aux guerres futures et aux grands changemens que l'introduction des machines volantes

apportera dans la stratégie et dans la tactique. Quoi! Encore des guerres? Oh! seulement, pour établir le nouvel et définitif état de choses. Après, ce sera l'âge d'or. Non seulement ceux qui gouverneront la Nouvelle République seront invulnérables à la corruption, incapables de fraude, étrangers à toute pensée d'avancement familial ou de profit personnel; mais ils ne connaîtront point les erreurs et les faiblesses communes à l'humanité.

Ainsi nous devons au même auteur deux peintures très différentes du sort qui attend le monde et notre race dans un ou deux siècles. Ces peintures ont entre elles quelques traits communs. J'en ai fait ressortir deux ou trois; j'aurais pu en signaler d'autres encore. Mais, sur les points les plus importants, elles s'opposent violemment et se donnent le plus éclatant démenti. Dans l'une, les mauvais instincts et les défauts acquis de la société présente se sont développés sans contrepoids; dans l'autre, le bien seul a prévalu sans qu'on voie d'où viendra cette régénération merveilleuse. Dans *When the sleeper wakes, the Dream of Armageddon* et *A tale of the days to come*, la société future est un enfer; dans *Anticipations* et dans *Mankind in the Making*, elle est un paradis terrestre. Et, ce qui met le comble à la contradiction, la même cause a, dans les deux cas, produit cette effroyable misère et ce bonheur sans mélange : le progrès scientifique. Seulement, ici les passions humaines s'en sont emparées, et, là, c'est la raison seule qui a conservé la maîtrise. Faut-il choisir entre les deux thèses? Elles ne sont vraies, je le crains, ni l'une ni l'autre. C'est dans les romans de M. Wells qu'il y a, peut-être, le plus d'observation et de sérieuse psychologie, c'est dans ses dissertations sociales qu'il y a le plus de chimère et de roman.

De ses fictions se dégagait une idée qui semblera fausse à beaucoup de gens et profonde à quelques autres : c'est que le progrès moral de l'humanité est en raison inverse de son progrès matériel. Ses essais sociologiques ne laissent dans l'esprit que les lignes vagues d'une utopie, fondée sur la perfectibilité indéfinie de l'espèce, la vision d'un monde refait d'après certains principes exclusifs, un paradis, écrivais-je tout à l'heure, mais un paradis où l'on aurait horreur de vivre presque autant que dans son enfer!

Comme le dit très justement M. Wells, c'est sur l'avenir des sociétés et des civilisations en général qu'il est possible d'offrir



des conjectures raisonnées ; ce qui nous échappe et ce qui, selon toute vraisemblance, nous échappera toujours, c'est l'avenir de chaque individu. L'espèce humaine obéit dans sa marche totale à certaines lois que la science a le droit de rechercher et l'espoir de découvrir ; la vie individuelle reste livrée, au moins en apparence, à l'action volontaire et au caprice des circonstances. C'est pourquoi j'ignore ce que fera demain M. Wells de son talent. Nous ménage-t-il une nouvelle transformation ? Parcourra-t-il les domaines déjà explorés, ou s'ouvrira-t-il une autre voie ? Continuera-t-il à se poser en réformateur ou reviendra-t-il franchement à cet art du romancier qui lui a valu ses vrais succès ? Sondra-t-il encore une fois les siècles à naître ou se tournera-t-il vers ce passé qu'il a, jusqu'ici, dédaigné ou ignoré ? Se contentera-t-il de montrer les hommes et les femmes d'aujourd'hui et de peindre la vie telle qu'elle est, avec ses ridicules et ses angoisses, comme il l'a si heureusement essayé dans *Love and Mr Lewisham* ? Par exemple, nous révélera-t-il, un jour, les mœurs et les types de ce petit monde socialiste qui veut devenir grand et qui n'a plus de secrets pour lui ? Je n'en sais rien et, probablement, il n'en sait rien lui-même.

Mais il y a certains traits de sa nature intellectuelle qui persisteront en lui, malgré tous les efforts qu'il pourrait tenter pour se modifier, s'étendre ou se refaire. Même s'il cesse de traiter des sujets semi-scientifiques, il gardera le tour d'esprit, l'attitude de l'homme de science en présence de la nature, l'imagination scientifique et, jusqu'à un certain degré, la méthode d'observation et d'induction propre au physicien et au naturaliste. Et il restera, quand même, l'enfant de cette démocratie londonienne qui l'a porté dans son sein et dont il est une des premières, sinon la première voix entendue à travers le monde. En effet, il est sorti des profondeurs de cette ville qui n'existait pas il y a un quart de siècle ou qui, du moins, n'avait pas encore pris conscience d'elle-même. En vingt ans, elle a reçu deux grands organes pour la pensée et l'action : son County Council et son Université. L'éducation de cette démocratie londonienne que représente M. Wells est une éducation à base scientifique plutôt que littéraire ; mais la science ne lui a pas ouvert des horizons moins vastes que ne faisait notre ancienne culture exclusive par les humanités. M. Wells a donc grandi entre les soucis étroits de la vie matérielle et les spéculations illimitées de la haute vie

intellectuelle. Donnez une bourse universitaire à un fils d'artisan ou de petit employé et vous créez dans une âme ce contraste, cette lutte de deux élémens irréductibles. Le talent de M. Wells en demeure marqué comme d'un sceau. Tant qu'il vivra, tant qu'il écrira, il sera ballotté entre l'idéalisme et le réalisme, entre ses conceptions mégalomaniaques et les extrêmes petitesesses, les gestes les plus vulgaires de l'existence quotidienne. Tantôt il verra plus grand que Platon, tantôt il paraîtra ramasser des miettes dont Paul de Kock n'aurait pas voulu. A un Français, épris d'unité et d'harmonie, il présentera, à quelques pages d'intervalle, le comble de l'art et le suprême mauvais goût. Mais ce dualisme ne le rendra point suspect dans un pays où l'art, de tout temps, a vécu de contrastes et d'opposition. Par son effort désespéré pour se faire le contemporain de nos arrièrepetits-enfans, il a pu échapper au préjugé national et même au préjugé de race qui est encore si puissant parmi nous ; mais il est Anglais et, peut-être, avec Kipling, le plus Anglais de tous les Anglais vivans par la construction de son esprit. Il l'est par l'humour au même degré que Swift, Lamb ou Thackeray ; et, depuis les dramaturges du xvi<sup>e</sup> siècle, aucun écrivain de cette nation n'a plus hardiment, plus violemment et plus naturellement mêlé la tragédie et la farce. Cela, c'est le fond de sa nature, sa conception saxonne de la vie, traduite sous forme artistique. Tel il était hier, tel il sera demain.

AUGUSTIN FILON.

---

---

# LA ROUTE S'ACHÈVE

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

XXV

L'hiver est revenu, cet hiver de Biskra plein de verdure et de clartés. On dirait un jeune printemps de France.

Sous le ciel clair, moins violent, — que les touristes admirent le trouvant très beau, eux qui n'ont pas connu l'effroyable été, — les feuillages se dentellent, tressaillent dans la brise qui descend des montagnes, chaque soir, un peu avant le coucher du soleil. Les massifs s'étoilent des boutons d'or des mimosas et des gommiers. Dans l'ombre verte des sous-bois, les séguias s'en vont avec leur murmure de cascates et de ruisseaux. Et des voix, des rires de jeunes femmes et d'enfants sonnent par les allées, à travers le grand parc. Dans l'air attiédi, calme, se traîne une lueur blonde adoucissant les perspectives, une poussière de soleil éveillant de la beauté et de la joie. Il semble que tout doive renaître, vivre d'une vie plus intense, que c'est réellement un printemps. Aussi parmi les passans, parmi ces jeunes femmes et jeunes filles qu'il admirait tant jadis, qui, pour lui, ajoutaient un charme à cette nature privilégiée, il y en a, beaucoup trop, hélas ! qui s'en vont les yeux tendus vers cette grande lumière, semblant interroger toujours, subir plus que d'autres le mystère de ces horizons bleus che-

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1<sup>er</sup> et 15 novembre.

minant vers Dieu dans le mirage des lointains. Il y en a<sup>m</sup> qu'il reconnaît, et qui sont venus déjà les années précédentes. Eux aussi, l'apercevant, se le rappellent. Car il a repris ses habitudes. Il est là, chaque jour, un peu avant midi, sur ce banc adossé au grand massif odorant d'où s'élançe un arbre de Judée, non loin de l'église, et en passant, on dit : « C'est lui... Il est encore là, cette année ! » Parfois, dans la physionomie des gens il lit une sorte d'intérêt, chez les vieilles gens surtout, les pauvres grand-mères qui n'ont plus d'enfants à aimer. « Oui, mais il a un peu maigri, » ajoute-t-on. Il y en a qui ne sont pas revenus, ne reviendront peut-être jamais plus. Et de tous ceux qui sont là, combien reverront leur pays ? Les départs vont recommencer, dans la douceur des matins clairs, au train de Constantine, les départs des pauvres morts, seuls, dans un fourgon cadénassé, plombé, placé à la queue des trains. Il n'y aura aucune marchandise dans ces wagons-là, bien clos, rien autre chose que beaucoup de vide dans l'ombre avec, par terre, au milieu, un étrange colis qui sera leur forme du moment.

Oui, il est encore ici. C'est la troisième fois qu'il revoit cet hiver. Trois ans qu'il est arrivé !... Et il s'étonne du temps enfui. Cela est passé bien vite. Tant de choses ont rempli sa vie. Probablement aussi, est-ce parce que, peu à peu, il a pris les façons d'être des gens d'ici. Il a subi la griserie de ces longs silences, de cet immense silence qui pèse sur la terre, étreint les âmes et les choses. Il s'étonnait jadis de rencontrer au long des chemins creux ou sur le seuil des demeures, assis côte à côte, des êtres vêtus de blanc, jeunes et vieux, qui restaient là, sans bouger, ni rien dire, pendant des heures et des heures. Maintenant il est un peu devenu comme eux. Il rêve, rêve toujours. Il a des heures d'indifférence et d'oubli, des jours d'atonie, de prostration complète.

Dans le « petit coin, » si pauvre, si nu, mais si grand sous son regard, si plein des souvenirs de ceux qu'il a rencontrés et aimés, se réveillent parfois ses anciennes énergies, ses volontés généreuses d'alors qui lui avaient dicté sa vie. Là, chaque soir, il revient et lit, lit beaucoup. Sa petite lampe fidèle veille avec lui et, dans sa lueur rose, tendrement l'enveloppe. Quelquefois il écrit. Ce qu'il élabore ainsi dans le silence, quand tout dort autour de lui, lui seul saurait s'y reconnaître. Ce sont des choses sans suite, des notes, des souvenirs, des idées qu'il a

eues au cours de ses chevauchées. Il y passe des visions d'oasis où il n'est jamais allé, très mystérieuses, dressées sur l'horizon des sables, des mirages et des parfums violens. Ce n'est rien, et cela ressemble à des poésies, — qui n'en seraient pas, à cause de la rime absente. Ces heures-là sont sa joie. Il se grise à ce jeu d'éveiller des choses mortes, des choses délicates, qui l'ont ému en passant... Et il ne souffre plus.

Très rarement il songe au pays. Le pays!... Il y reviendra un jour. C'est sûr, cela... Il s'en ira. Et il lui semble qu'il aura beaucoup de peine à ce départ, à s'arracher, à ne plus revoir jamais ces horizons des sables dont il a la nostalgie secrète... Quand? Il ne sait pas. Il est très bien ici dans ce calme, cet apaisement de tout, ce printemps, cette douceur qu'ont les regards des jeunes femmes qui passent. Il ne désire rien... Non, rien... Cependant, là-bas, c'est Christine toute blonde et fine, fidèle, émouvante dans la douleur de ses vêtemens noirs qu'elle n'a jamais voulu quitter... Christine!... Pauvre Christine!...

## XXVI

Maintenant il a une amie. C'est la « demoiselle blanche du Vieux-Biskra. »

Un jour ils se sont rencontrés à une fête arabe donnée dans une maison de l'oasis, à propos d'un mariage. Seuls Européens parmi la foule blanche et bruyante qui les entourait ils s'étaient rapprochés, et, la fête finie, ils revinrent ensemble à travers l'oasis. Tout de suite il avait rappelé le souvenir de Jacques Marelle. « Oui... elle se souvenait. Un grand garçon pâle, un peu triste, n'est-ce pas?... C'est loin, cela! »

Au moment de la séparation elle lui avait tendu la main et, répondant à sa question respectueusement murmurée, elle avait dit :

— On m'appelle Anne-Marie.

Elle n'avait pas ajouté plus, ni cherché à savoir son nom, à lui... A quoi bon? L'un et l'autre passaient, s'en iraient. Ils avaient mis trois ans à se joindre. Ils mettraient beaucoup moins de temps à s'oublier. Ainsi va la vie. Et puis, dans ces pays bleus, toujours et en tout, domine un peu de ce fatalisme dont les choses d'Islam sont imprégnées. La pensée finit par revêtir

ce caractère d'indéfini, de vague, d'insouciance du lendemain, de sérénité grave qui n'est pas sans charme, charme très dangereux, très puissant avec son air de mysticisme.

Elle avait eu un mauvais début, pour son automne, en France, un mois d'octobre froid, pluvieux, qu'elle avait en partie passé alitée. Elle venait d'être très souffrante, disait-elle. En effet elle lui semblait plus pâlie, plus lumineuse en sa robe blanche si simple qu'elle portait toujours. Sur le fond d'ombre des massifs, son profil avait des contours nimbés d'un reflet d'ivoire; sa physionomie, des lignes plus adoucies, estompées, comme aux faces des vieilles médailles. Un peu de mélancolie tempérait la solennité précoce du visage, et ses beaux yeux noirs s'illuminaient par instant d'un éclat de fièvre mauvaise. Dès qu'elle causait, ses lèvres se plissaient en un même sourire qui sonnait faux malgré le tour enjoué et moqueur de la conversation. Elle s'était révélée vite très instruite en des choses que n'abordent guère les jeunes filles. Elle avait trop lu les philosophes et d'après eux s'était façonné une religion commode, un petit bagage de croyances qui lui suffisaient. Puis elle avait pris aux uns ces notions de sciences exactes qui étonnaient tant en elle, aux autres ce scepticisme et cette expérience décevante qui perçait en des mots étranges qu'elle lançait à la fin d'une longue et sérieuse conversation en défi à la destinée. Et de ces mots, froids, cruels, finissant en un éclat de rire ou un grand ton d'indifférence, Pierre s'étonnait, douloureusement surpris, et la regardait anxieux.

Elle était orpheline. Quand, après avoir abordé bien des questions de l'âme ou de la vie, ils effleuraient cette donnée qui leur était commune par ses tristesses et le vide immense qu'elle créait en leurs cœurs, elle se faisait tout à coup plus réservée, plus réfléchie. Sur ce sujet, elle ne parlait jamais, laissant à penser, et l'on voyait ses yeux se creuser comme sous une souffrance subite dans la pâleur plus froide du visage, et l'on sentait qu'elle en avait déjà trop pleuré.

Alors Pierre, subissant le charme qui se dégageait de toute sa personne sévère et digne, se souvenait des paroles de l'intendant... « Ah! si je ne parlais pas... je voudrais savoir. » Savoir!... Oui, certes, mais comment? Et sans se l'expliquer encore, quand il l'avait quittée et se retrouvait seul avec ses pensées, il se sentait une tristesse vague.

Elle a disparu. Elle vit enfermée en sa demeure arabe, dans la petite maison blanche de l'oasis sur laquelle les palmiers s'inclinent, tamisant la lumière, y posant de grandes ombres bleues. Et on ne la voit plus. Pourtant, c'était si bon ces promenades à deux, faites chaque jour, en toute simplicité, en camarades qui auraient l'un pour l'autre beaucoup de sympathie, un peu de tendresse même, mais ne se l'avoueraient pas pour ne pas gâter ce pauvre bonheur né de leurs deux solitudes.

On n'apercevait plus sa figure si calme et grave que Pierre aimait, et au déclin du soleil, dans la féerie du décor rayonnant, il l'avait cherchée vainement, évoquant sa silhouette. Il refaisait chaque jour les mêmes promenades, parcourait tous ces sentiers où ils avaient été ensemble, rieurs, tout à coup silencieux, émus, sans savoir pourquoi. Puis, lorsqu'il était arrivé au seuil du désert, sous les derniers palmiers, il s'asseyait près d'un petit mur écroulé et il songeait, l'attendant.

## XXVII

Un soir, errant à travers l'oasis, il s'en va sur le chemin qui mène au Vieux-Biskra. Cette fois, il ne se trompe pas. Une mélodie passe dans l'air, cette mélodie qui les avait tant émus, un jour, lui et son grand ami, l'intendant.

Il fait clair de lune. Dans la grande lueur blanche les étoiles se sont cachées.

Au bord du désert, la nappe bleue du ciel tout irisé de scintillemens s'est posée immobile sur la terre. Les bois semblent couverts de neige et les dessous de l'oasis, noirs, ont des éclaircies subites, des lueurs livides crevant d'éparres fines et muettes cette transparence lumineuse qui s'éclaboussent en poussière d'étoiles au vent qui passe.

C'est une voix de femme qu'un piano accompagne, une voix qui se passionne, monte, éclate et puis s'adoucit, pleure, et quel charme en sa douleur lassée! Après, la mélodie reprend, plus vibrante, redite par le chant d'un violon. C'est elle. Il la voit maintenant. Sa silhouette fine apparaît dans le cadre d'or de la fenêtre grande ouverte.

— Vous! dit-elle l'apercevant, et elle se rejette en arrière maintenue à la fenêtre d'une main crispée.

— Anne-Marie! Anne-Marie! répète-t-il suppliant.

Et lorsqu'il fut près d'elle, honteux de son audace, il balbutia quelque excuse, qu'elle atténuait d'un mot aimable, puis, fiévreusement, elle se mit à aller et venir, gauche, se heurtant à tout, comme à peine éveillée d'un rêve, rangeant sa musique, déplaçant les sièges. Pierre, très ennuyé de son équipée, immobile en un coin, la regardait faire. La gouvernante rentra, portant le thé. Elle le déposa sur la table, repoussant les partitions et les grands feuillets blancs épars, puis, sans rien dire, s'en fut s'adosser au piano, s'absorber dans la lecture de quelque revue étrangère. Bientôt le samovar se mit à chanter. Anne-Marie qui s'occupait toujours à travers le salon, nerveuse à l'excès, s'approcha de la table et, comme éveillée brusquement à la réalité, leva les yeux vers Pierre, de grands yeux où des larmes s'étaient noyées.

— De grâce, dit-elle, tremblant un peu.... ne soyez pas ainsi confus, ami. Ce serait à moi de vous présenter des excuses. Veuillez croire que je vous les fais bien sincères.

— Oh ! mademoiselle...

— Je vous avais bien dit que je ne suis pas comme les autres. J'aime trop la musique, et comme je ne fais rien à moitié, c'est devenu avec le temps une vraie passion.

— Et cela vous rend malade.

— Oui... On le dit... Mais le remède ? J'ai beau rester quelques jours sans jouer, essayer de me distraire de toute autre façon, lutter contre ce malaise qui m'étreint chaque jour davantage ; à la fin, je succombe, lasse de tout, de la lutte comme de la vie, et je retourne à mes auteurs favoris. Ce sont de vieux amis, mes chers fidèles au cœur discret. Dans la solitude si cruelle de ma vie d'enfant, je n'ai pas eu les heures de bonheur qui ont ensoleillé tant de têtes blondes, j'ai pleuré trop jeune, il y a trop d'ombre en mon existence, un point noir sur ma naissance. Ne vous étonnez pas de m'entendre vous dire tout cela, vous parler de moi. Je crois, — poursuivit-elle, lui prenant la main et le regardant franchement, — qu'il vaut mieux que cela soit tout de suite.

Elle s'était assise à côté de lui sur le divan, et Pierre sentant sa main trembler dans la sienne, ayant peur vaguement de quelque trop grande douleur, ne put que murmurer :

— Pourquoi remuer le passé ? J'ai déjà compris en vous bien des choses.



— Vous n'avez pas compris qu'on pût se donner si passionnément à la musique, qu'un incident survenant au cours de l'exécution d'un morceau vous effare, vous trouble au point de vous faire croire fantasme, folle, et, disons le mot... impolie, n'est-ce pas ?

— Oh ! mademoiselle.

— Vous, reprit-elle, quand vous rentrerez en France, vous retrouverez des êtres aimés, parens, amis, peut-être parmi eux un être plus cher dont l'image dort en votre cœur, inconscient, prête à se lever rayonnante quand le moment sera venu... Oh ! ne vous en défendez pas... C'est trop beau. Laissez-moi croire cela, pour vous, laissez-moi ce bonheur dans la très réelle et sincère sympathie que vous m'avez inspirée... Et après, recherchant le passé, un soir, vous irez vous agenouiller sur la tombe de vos parens. Et ce sera encore du bonheur cela, un bonheur voilé d'une tristesse très mystérieuse et chère où votre cœur chantera, parlera, vivra comme quand vous étiez tout petit, bercé en ces bras qui se sont glacés. Moi, hélas ! je ne le pourrai jamais. Je ne peux même pas prier pour eux.

— N'êtes-vous donc pas orpheline ?

— Non, non, fit-elle lentement de la tête.

Et après un instant, le regard en dedans, comme fouillant des lointains enténébrés de sa petite enfance, elle reprit d'une voix lassée :

— Non, je ne suis pas orpheline. Je n'ai jamais vu celle qui fut ma mère. Où suis-je née ? Quel est mon pays ? J'ai tant voyagé déjà, je porte en moi tant de visions différentes, j'ai eu tant de gouvernantes formées au mutisme le plus absolu, que je ne peux même donner aucun indice. Tout est vague en moi, sauf le mal dont je meurs. Je ne sais quelle femme m'a donné la vie, si elle existe encore et se souvient de moi.

— Et votre père ?

— Mon père, s'écria-t-elle se dressant comme inspirée, mon père existe, je le sais ! Chaque jour je pense à lui et l'appelle. Mon père est une des gloires de son pays, un Maître dont les œuvres sont jouées dans le monde entier.

Puis se rasseyant, le regard revenu de ses lueurs de joie, elle reprit de la même voix dolente et blanche qui semblait déchiffrer la douleur d'un autre :

— Oui, dire qu'il y a chaque jour sur terre des milliers de

gens qui l'acclament et le fêtent, et moi, sa fille, qui pour être à la place du dernier des misérables qu'il enchante, irait à lui, aussi loin soit-il, seule, à pied, par les chemins les plus durs, gravirait cette dernière montée de mon calvaire sur les genoux, et les mains, je ne sais même pas son nom!...

Comme elle souffrait!... Sous cette douleur qu'elle s'efforçait de comprimer, tout son corps débile tressaillait, et dans le grand silence du dehors où résonnaient, seuls, ses sanglots assourdis, Pierre songeait, cherchant en vain quelque parole de consolation. Près du piano, penchée sur ses revues, la gouvernante lisait toujours, indifférente à ce qui se passait autour d'elle.

— Et l'on ne vous a jamais rien dit? murmura Pierre en la désignant.

— Non, elle, pas plus que celles qui l'ont précédée, n'a parlé. On les choisit très bien. Elles ne restent pas longtemps avec moi, elles pourraient s'attacher, se prendre de pitié et, dans une de mes crises de douleur, me dire quelque chose. Elles sont de garde auprès de moi, accomplissent leur service trois ans, quatre au plus, et partent comme elles sont venues, sans rien dire. Je peux faire toutes les folies que je veux, courir les villes d'eaux, les vallées de la Suisse, hiverner à Malte, en Égypte ou ici; je suis libre. Je n'ai pas de désirs à exprimer, je n'ai qu'à faire mes volontés. A cette vie je suis devenue vite la sceptique qui vous blesse, la rêveuse, la folle que vous écoutez trop complaisamment, la petite fille mal élevée que personne n'a aimée, une désolée de la vie surtout... oui, quelqu'un de lassé qui aimerait ne plus rêver, ne plus pleurer, l'être faible, usé, vieilli avant l'heure, qui aurait presque peur maintenant d'un changement, — et qui aimerait s'endormir dans le néant éternel, là où vont tous les débris, toutes les poussières d'ici-bas.

— Pourquoi désespérer à ce point? reprit Pierre très ému. L'avenir vous réserve peut-être une éclatante réparation...

Dès les premiers mots, elle s'était levée et marchait vers la fenêtre. Elle allait lentement. Dans sa poitrine le cœur battait si fort qu'elle s'arrêta un moment, y portant la main pendant qu'elle lui jetait presque durement ces quelques mots :

— L'avenir!... Ne voyez-vous donc pas que je suis condamnée, que chaque jour, chaque heure, je me meurs davantage?...

Jour et nuit, en pensée comme en rêve, je cherche mon père, je cherche son âme. Je déchiffre tous les maîtres, je me tiens au courant de tout ce qui paraît. Et des journées, des nuits entières, je joue et chante. Ma détresse ainsi criée à tous les échos, il me semble que Dieu l'entendra, si mon père est trop loin, et qu'il aura pitié de moi. Je fouille chaque ligne, chaque phrase, et quand la dernière harmonie s'est envolée, quand le dernier accord meurt dans la nuit qui m'entoure, j'interroge mon cœur dominé par l'âme puissante du Maître. Je lui demande si dans ces quelques pages qui l'ont ému, il a découvert l'écho des tressaillemens intimes d'un autre cœur qui est à celui qui me donna la vie, s'il a reconnu le cœur, l'âme de mon père. Je le heurte, le surmène, l'affole, le brise... qu'importe!... Je veux savoir, et j'écoute... j'écoute longtemps et reste abattue. Parfois j'éprouvais de telles émotions que je criais de joie et finissais par me trouver mal. Ces quelques heures de ma vie se doraient de l'espérance dernière enfin apparue. Je me voyais laissant tout, courant à lui et tombant en ses bras, criant. « Père! père, c'est moi, moi, ta fille!... » Hélas! le lendemain je n'éprouvais plus rien de l'extase de la veille, je ne sentais plus mon cœur, lancé à la volée, comme une cloche folle, sonner le bonheur, me faire crier triomphante : « Oui, c'est vous mon père!... Je vous ai retrouvé aux battemens de mon cœur, père!... ô mon père bien-aimé!... » Non, je ne sais rien encore. Et je suis vaincue maintenant... C'est bien fini... Dire qu'il ne saura jamais combien je l'aimais!

## XXVIII

Un mois déjà, un mois est passé depuis qu'il s'est enfui de cette demeure du Vieux-Biskra ne pouvant davantage maîtriser sa douleur, un mois depuis cette veillée qu'il eut cette nuit-là, seul, de retour chez lui, incapable de dormir, écoutant obstinément cette prière de la pauvre enfant : « Père!... O mon père bien-aimé!... » Il ne l'a pas revue. A peine a-t-il aperçu la vieille gouvernante noire, rigide, plus revêche que jamais, allant à Biskra faire quelques courses. Et la petite maison blanche de l'oasis semble déserte tant celles qui l'habitent font peu de bruit.

De cette grande douleur qui lui fut contée, Pierre garda une impression qui agit vivement en lui. Désormais il n'y avait

plus rien ici que cette existence d'enfant. Le ciel semblait chaque jour plus grand, plus profond, les fleurs s'épanouissaient plus belles, plus odorantes, tout s'exaltait autour de lui dans un triomphe de lumière et de beauté, et il ne voyait rien, ne voulait plus rien... rien... Il attendait.

Un jour il s'aperçut qu'il en oubliait sa tournée habituelle dans les sables. Il faudrait bien partir pourtant, aller voir ce qu'ils devenaient, ses soldats, ces pauvres gars errans dans les sables mouvans avec le dur regret de leurs landes et de leurs clochers à jour. Bientôt les premiers vents brûlans allaient venir. On sentait cela à l'immense torpeur des midis plus ensoleillés, plus accablans, aux lointains bleus plus denses, aux nuits étoilées trop belles, trop limpides. Oui, il fallait partir. Mais... sans revoir Anne-Marie?... Quand le voyage fut décidé, un soir, l'ayant prévenue, il prit le petit chemin qui mène au Vieux-Biskra et s'arrêta devant sa demeure. Ce fut elle qui lui ouvrit la porte, s'essayant à lui sourire, composant son visage comme ses gestes et les intonations de sa voix, mais elle, si défaite, si diaphane en sa pâleur!... Elle disait mille riens pour s'étourdir, se monter un peu.

— Et vous reviendrez?...

— Dès que je le pourrai, au plus tôt dans un mois.

— Un mois... un mois, reprenait-elle avec une gravité douce, serai-je encore là? Promettez-moi de venir ici dès que vous serez de retour. C'est convenu? J'y compte. Et maintenant, accordez-moi encore quelques instans le plaisir de vous avoir là comme l'autre soir... ce soir où j'étais si triste... vous aussi, n'est-ce pas, ami?...

— Oui, oui, fit-il de la tête, constatant les progrès du mal qui la minait dans ses beaux yeux cerclés de bistre, trop enfoncés, trop brillans, dans ses joues creusées, dans ses lèvres amincies, décolorées, se crispant au sourire.

— Et je vous ai laissé partir sans vous faire rien entendre. Aussi, dites, que voulez-vous? Je suis toute à vous. Voulez-vous que je chante? Je me sens en voix ce soir.

Elle cita plusieurs morceaux qu'elle aimait. Mais Pierre refusa, ne se sentant pas capable de supporter cette joie factice, si douloureuse, qu'elle voulait lui donner.

— Non! murmura-t-il, non, pas ce soir. Parlons, simplement, voulez-vous?

— Parler?... et le regardant profondément... parler encore, après ce que nous avons déjà échangé? Oh! mon ami... Cela me paraît bien difficile. Tenez, venez là, près de moi, au piano. Je vous expliquerai ce que je jouerai.

Elle plaqua une série d'accords, et bientôt s'éveilla sous ses doigts de fée le prélude de *Parsifal*. Pierre écoutait religieusement. Les yeux mi-clos, le regard brouillé de larmes lentes qui montaient à ses paupières, il admirait Anne-Marie, si mignonne, si délicate, tout entière à son jeu, radieuse, se reprenant à vivre à ces harmonies qui l'avaient brisée. « Comme c'est beau! » murmurait-elle de temps à autre sans détourner la tête. Et les doigts blancs et agiles continuaient à passer sur les touches d'ivoire, et chaque note martelée heurtait au cœur de Pierre sans pitié, le pénétrant, le grisant de cette détresse d'enfant.

— Oui, c'est beau, dit-il, quand elle eut achevé, parce que vous le jouez avec une expression, une manière bien à vous. Ce n'est plus le Maître que vous exprimez, c'est votre âme que vous nous donnez, c'est en vous que vous prenez tous ces accens. Pourquoi vous faire mal ainsi?

— Mal?... mais non, je vous j'assure... plus maintenant, un peu de lassitude après, peut-être... Tenez, voici une sonate de Grieg. Comme je l'ai jouée, celle-là, comme je l'ai fouillée, interrogée! Elle me dit au moins quelque chose si elle ne dit rien à mon cœur de ce qu'il demande à tous les échos. Elle est sincère et chante pour tous. C'est l'image de la vie... notre destinée à tous qui rit et pleure tour à tour.... La comprenez-vous comme moi, l'aimez-vous comme moi?...

Et dans la danse folle, le tourbillon qui emporte tous nos enthousiasmes, nos aspirations de jeunesse, sous ses doigts fébriles roulait et éclatait en un air de fête moqueur. De larges traits alternaient, de grandes phases lentes chantaient, venues tout à coup après tant d'éclats, et elles disaient ce calme poignant des premières solitudes rencontrées, des premiers abandons soufferts où tombent ces larmes du cœur dont on voudrait mourir. A ces passages, ses traits enfiévrés reprenaient leur calme maladif, son teint animé, rosé quelque temps, se décolorait, s'estompait lumineux comme sous une ondée de larmes invisibles. Puis avec la mesure, avec la mélodie finale qui résumait tout, s'agrandissait forte et sublime comme sous un souffle d'en haut, de l'infini miséricordieux s'ouvrant en apothéose pour recevoir cette âme

vaincue aux choses de la terre, elle se reprenait, s'exaltait et, la dernière note lancée, s'arrêtait haletante, vibrant tout entière de tant de douleur évoquée.

— N'est-ce pas que cela est sincère ? Et quelle désolation vous serre le cœur à l'entendre !...

Un des chevaux, en bas, dans le chemin, s'ébroua, faisant sonner les étriers et les mors. Elle tressaillit, revint à elle et voyant qu'il se levait, prêt à partir :

— Une dernière minute. demanda-t-elle suppliante, et après, vous serez libre. Je ne vous ennuiérai plus. Vous allez entendre ce que je veux qu'on joue à mon enterrement.

— Votre ?...

— Une simple manie de musicien. Les grands Maîtres font de leur vivant le *Requiem* de leurs funérailles, moi, plus modeste, je leur fais des emprunts dans ce qu'ils laissent à la foule. C'est le *Prélude, choral et fugue*, de César Franck, une des plus belles pages qui existent. J'appelle cela : la messe des âmes... Tenez, fermez les yeux. Oubliez ce qui nous entoure, le pays où nous sommes, la terre même. Écoutez-moi bien...

Et elle commença, inspirée, expliquant son rêve, bercée à cette harmonie incomparable du Maître qu'elle interprétait.

... Figurez-vous que c'est la nuit, ... une nuit blanche comme celles d'ici, toute constellée, calme, radieuse... Imaginez que vos pas vous ont conduit en une basilique immense, très vieille, très sainte, toute en colonnes et arceaux découpés, une gloire des siècles morts, — et qu'à travers les rosaces aux vitraux effacés passe la grande lueur diamantée du dehors, faisant autour de vous cette ombre douce, mystérieuse, tassée dans les vieilles cathédrales, — ombre où se devinent des statues de saints debout dans leurs niches, des tombeaux de chevaliers ou d'abbés sur lesquels de grandes formes blanches sont agenouillées ou couchées, les mains jointes, vous regardant passer... Là-bas, dans le chœur inondé de rayons pâles qui tombent d'en haut, et qui semblent de grandes écharpes brodées tendues pour une fête, la table sainte étincelle prête aux communions mystiques : et l'autel resplendit parsemé de paillettes d'argent, de fleurs pâles et de dentelles... C'est en effet grande fête, grande fête de pitié divine et de pardon... C'est la Messe des âmes.

Écoutez, l'orgue s'éveille, quelques arpèges, quelques notes de plain-chant jetées appellent à la prière. Et voici, dit par des

voix encore lointaines, l'air du Choral... A cet appel tombé dans la nuit, les âmes accourent. On vient... Entendez-vous ce développement de phrase... Tenez... ce glissement d'êtres, ces bruissemens d'ailes... De toutes parts elles accourent, les pauvres âmes enivrées d'espérance... Et voici enfin le Choral qui éclate cette fois franchement, grandiose!... Est-ce beau, mon Dieu! Est-elle assez pure cette phrase... une larme de pitié tombée des paradis célestes!... Les voix sont là. Les entendez-vous?... Quelle douceur en ce cantique!... Quel merveilleux chant montant sous les voûtes de cette cathédrale de rêve!... Or, ce n'est que le début, une préparation. Dans les grands rayons argentés qui tombent des vitraux-entr'ouverts, les âmes descendent toujours des cieus, formant une théorie d'ailes blanches... L'orgue fait rage comme pour une entrée triomphale tandis que domine le Choral dans une tonalité plus éclatante, plus vibrante... Ah! c'est que voici l'heure tant attendue!... Le grand portail s'est ouvert, inondant la nef de clartés d'astres et de lueurs d'aubes... Voici le Prêtre divin, l'Élu de Dieu... le Christ lui-même qui vient porté par ses anges!...

Voyez-vous tout cela, le sentez-vous comme moi à l'émotion pieuse, à l'exaltation mystique de la mélodie?... C'est bien le Rédempteur seul que salue ce chant triomphal!... C'est lui qui vient officier, dire la messe des âmes... des pauvres âmes abandonnées pour qui l'on ne prie plus sur terre!... La messe se dit. Entendez la clochette... La voici de nouveau accompagnant la reprise magistrale du Choral lancé à pleine voix comme une prière suprême!... C'est l'Élévation, n'est-ce pas?... Vous l'entendez, ami... vous suivez bien mon rêve?... Maintenant... *Ite missa est*... Un frémissement parcourt la nef... Le Christ s'en va... Le Christ dans la lueur blanche étincelante remonte au ciel!... Sur son passage, les âmes se pressent... le Choral une dernière fois chante large, triomphant, pendant que dans l'espace les cloches sonnent joyeuses, à toute volée, comme aux jours de grandes fêtes, pour le départ vers le ciel des âmes rachetées... des âmes bienheureuses à qui Dieu ouvre son paradis. Et voici la fin... Deux notes détachées, nettes, brisées, qui vous jettent à genoux, désolé du beau rêve enfui!...

Et sur ce dernier mot à peine soupiré, elle poussa un grand cri et s'abattit accoudée au piano, la tête cachée en ses mains, murmurant à travers les sanglots qui lui déchiraient la poitrine :

— Père !.., O mon père bien-aimé... où donc êtes-vous ?

La gouvernante la prit sous les bras, la forçant à se lever, à marcher. Elle se laissait faire, sanglotant toujours, n'ayant plus conscience de la présence de Pierre. On l'assit sur le divan, l'accotant de grands coussins où elle s'effaçait toute et, la tête immobile, avec des yeux qui semblaient errer encore dans le rêve surnaturel qu'elle venait de vivre, elle restait sans mouvement, anéantie, comme à son dernier souffle.

## XXIX

Un soir, un mois après, en un point des grandes dunes, il s'arrête.

Des jours et des nuits il a erré, refait les routes de jadis, subi encore le charme douloureux des rêves, de tous les rêves imprécis, décevans, que donne, sous le ciel trop beau, la terre cheminant dans le mirage des horizons tremblans. Il a peiné, s'est surmené, brisant son corps le plus possible, mais le cœur, tout le cœur ne peut mourir en lui. Il se souvient. Il ne peut pas ne pas se souvenir. La grande solitude berce sa pensée inquiète. La nuit bleue tendue dans l'ombre, épandant sur lui de longs regards d'étoiles, veille sa douleur. Comme à Mignon malheureuse, se souvenant de formes blanches qui lui tendaient les bras, tous ces regards d'en haut semblent venir à lui par douce pitié et lui dire aussi : « Que t'a-t-on fait, mon enfant ? »

Il avait voulu connaître la vie, toute la vie, en rechercher les émotions généreuses, en égrener toutes les heures de beauté et d'angoisses. Or parmi elles beaucoup dépassèrent le rêve, furent sublimes, trop hautes. Autour de lui des êtres avaient souffert, avaient pleuré. C'étaient des êtres bons, jeunes, sincères, que la destinée avait ployés et brisés. Trois années durant, il s'était penché sur toutes ces souffrances, avait veillé dans la nuit et recueilli des cris de désespoir. Maintenant c'est en lui qu'il retrouve toutes ces plaintes, toutes ces larmes tombées, même les plus lointaines. C'est en son cœur que vibrent encore les voix éteintes, que tremblent les larmes versées. Cependant sur tous ces débris, ce soir, voici que monte une silhouette jeune et fière, un rêve qu'il avait eu jadis. Très loin d'ici, là-bas, il le sait bien, une enfant songe à lui. Et c'est son âme tendrement inquiète qui s'en vient vers lui à travers l'espace.



— Christine!... Christine, songe-t-il délicieusement troublé.. c'est toi, toujours toi debout dans toutes mes peines, dans tous mes horizons, fidèle et touchante...

Et en son cœur, très mystérieusement, des mots d'amour naissaient, palpitaient, mots charmans qu'il écoutait chanter, ravi, mais n'osait murmurer, par pudeur, comme si elle eût été là et eût pu les entendre.

— Oui, je reviendrai vers toi, songeait-il, paraphrasant sans s'en douter, tant sa détresse était grande, le texte sacré de la parabole célèbre, — je reviendrai vers toi, je m'en irai d'ici, m'arracherai à mon exil, à toute ma misère. Humble parmi les plus humbles que ta pitié secourt, je m'agenouillerai par les chemins où tu passes et tendrai les mains. Auras-tu pitié de moi, toi, dont je n'ai pas voulu voir les larmes jadis, dont je n'ai pas eu pitié, le cœur fermé, tout à mon rêve de résurrection et de foi, — mon cœur alors si riche de sa chimère, si pauvre, si désolé dans la nuit déserte où je prie, t'appelle à mon secours !...

Le ciel est blanc. La terre est blanche.

La lune s'est levée. Une clarté d'aube lointaine, irréelle, une lueur tendre d'opale se balance sous le ciel. De grands voiles blancs, impalpables, dont la traîne lumineuse balaye la terre, descendent d'en haut. Dans le poudrolement pâle du sol les dunes, nivelées, se sont abaissées, et les sables étalés montrent sous le ciel merveilleux la beauté grave du désert assoupi, le mirage d'un grand lac, immobile, regardant la nuit claire. A peine si dans les lointains soupçonnés, là où doit être le cercle de l'horizon, une teinte plus dense se révèle, un trait vague estompé, qui semble être une ombre et cependant étincelle. Là-haut, dans les au-delà invisibles, les étoiles remontent, s'enfoncent, les grosses étoiles d'or, aux longs cils tremblans. Longtemps on les voit palpiter, pâlir, se réduire toutes petites. Mais c'est trop de clarté épandue. Elles ne peuvent vivre. Et leur agonie a la douceur, l'émoi profond de beaux yeux qui se ferment, de beaux yeux aimés pleins de larmes. Elles meurent... Où vont-elles? En quelle basilique de rêve, cette nuit, le Christ porté par ses anges ira-t-il dire la messe des âmes, la messe d'infinie pitié et de rachat?... La dira-t-il un jour pour toi, Anne-Marie, pauvre petite désespérée que nul n'a aimée ici-bas ?...

Le ciel est beau... Le ciel est triste...

## XXX

... Un bruissement imperceptible, du sable qui glisse. Pierre se retourne. Un homme lentement gravit le revers de la dune.

— Eh bien?...

— Rien, mon lieutenant... Rien.

Et arrivé près de lui, sur la crête, le soldat s'assied, se laisse tomber dans le sable écroulé. Immobile, le regard perdu dans le rayonnement pâle des sables, Pierre se tient à côté de lui, sans parler, tant est violente l'oppression qui l'étreint, la peur qui l'a pris à la gorge tout à coup en entendant cette voix lassée qui n'avait eu qu'un mot, un mot absolu, sinistre... Rien. Il n'avait rien vu.

— Mais, hasarda-t-il, se reprenant... les autres ne sont pas encore de retour... Espérons!... Qui sait?... Ils sont allés plus loin... Et toi, pourquoi les as-tu laissés?... Tu aurais pu te perdre.

— Moi!... fit l'homme se redressant en un sursaut, les épaules frissonnantes, les yeux pleins d'épouvante... Moi!... me perdre!... C'est vrai pourtant...

— Rien de plus facile. Regarde comme cette lumière déforme les objets, efface les dunes, les aplatit. On dirait qu'il n'y a rien devant nous, ni crêtes hautes, ni bas-fonds, que la terre est unie, parfaitement égale. Cependant si je m'éloignais de toi, de quelques mètres seulement, tu ne me verrais ni ne m'entendrais plus... C'est dangereux ce que tu as fait là. Avec Ahmar et l'Arabe qui vous guident tu n'avais rien à craindre, pas plus que les autres en tout cas.

L'homme regardait les nuées floconneuses posées sur les sables, écoutait, et, sentant un reproche dans la voix de Pierre, sans oser lever les yeux, très bas, il avoua : « J'ai eu peur... Voilà tout. » Et il reprit son attitude accablée.

Sachant qu'il aurait à opérer pendant quelques jours dans ces parages, dès longtemps Pierre avait réglé le service de ses ravaillemens. Aujourd'hui, à la tombée du jour, à l'heure où la terre embrasée monte sous le ciel rouge, palpite comme à bout de souffrance elle aussi, semble aspirer au repos, à la paix lumineuse et douce de la grande nuit, ils avaient vu venir à eux un Arabe conduisant un chameau lourdement chargé.

Depuis trois jours, il errait à leur recherche, relevant toutes les traces enchevêtrées avec cette sûreté, cette science du désert qui semble merveilleuse et qui est chose toute naturelle chez ces coureurs de sables. Il n'était pas parti seul. Un télégraphiste l'accompagnait, un aide dont Pierre avait réellement besoin pour de plus longues et difficiles expériences qu'il voulait entreprendre. Et puis c'était l'habitude d'adjoindre un soldat, comme surveillance, à semblable convoi. Pour cette corvée on avait désigné un jeune nouvellement descendu dans le Sud, un nommé Tiennot que ceux qui l'entouraient connaissaient peu. Or Tiennot n'était pas là. L'Arabe ce soir était arrivé seul. Et, à travers les quelques mots qu'on put en obtenir on comprit ce qui s'était passé.

Insouciant, fait à la dure fatigue des étapes à travers les dunes rayonnantes, l'Arabe, dès l'aube, avait marché. Il s'en était allé d'un même pas lent, monotone, infatigable, suivant sa bête nonchalante qui broutait les quelques herbes grêles qui se rencontraient encore dans les fonds. Mais le petit soldat n'était pas de même nature. Jamais il n'avait vu pareille étendue, subi pareille chaleur étouffante. C'était la première fois qu'il abordait le grand désert. D'abord cela alla bien. Il surmonta la fatigue. Le second jour, il fut plus facilement gagné, déprimé, seul ainsi dans l'étendue immobile et l'éternel silence, seul avec cet être qui ne parlait pas, ne le comprenait pas, le regardait parfois, quand il se plaignait trop, avec de grands yeux noirs étincelans, implacables, et qui semblait le démon, le dieu mauvais de cet infini mort où il le traînait. Alors il s'asseyait sur la dune, les jambes brisées, le cœur étreint, la tête cerclée de fer, les yeux éblouis, se sentant une tristesse invincible, une désolation devant ce chaos, ces grandes dunes tendues sous le ciel lourd, trop bleu, trop dur. Et tout là-bas, l'Arabe suivant sa bête efflanquée, noire, grandie dans le mirage, allait toujours, s'éloignait. Quand il avait peur de les voir disparaître, Tiennot se levait, se hâtait sarglotant. Et par les dunes et les fonds où l'autre était passé, il marchait, peinait, halluciné, les yeux fous, suivant ces deux points noirs qui s'enfonçaient dans le ciel bleu du lointain. Parfois il se sentait une rigidité subite dans les jambes, une courbature douloureuse, des bourdonnements dans la tête. Autour de lui l'air flambait, la terre oscillait lentement. Cependant il fallait marcher quand même, rejoindre cet être étrange qu'on lui avait donné

à accompagner, s'il ne voulait pas mourir dans ce grand silence sans écho. Et plus il allait, plus les dunes s'accumulaient, se levaient plus hautes en travers de sa route. Il y en avait toujours. Elles avaient enseveli la terre, pris l'infini. Et tout ce sable était en feu, le ciel lui-même flambait comme une immense coupole de métal en fusion. Le troisième jour, ce matin, courageusement il était reparti s'attachant aux pas de l'Arabe. Il se souvenait des hallucinations de la veille, des secondes de terreurs dont la solitude avait semé sa route. Vers midi ils s'étaient arrêtés, une heure peut-être... L'Arabe ne savait pas. Longtemps, disait-il. Le soldat semblait fatigué et n'avait pas pu manger. Il avait dormi. Après ils étaient repartis, avaient marché ensemble quelque temps, puis Tiennot avait commencé à s'attarder, à s'asseoir sur les crêtes, comme la veille. L'Arabe avait continué. Sûrement le petit soldat rejoindrait. Cependant, un moment, il s'était retourné et ne l'avait plus revu. Il avait attendu, appelé, sondé l'horizon... Rien... Comme ils venaient de passer près d'un puits, il avait pensé que le soldat avait dû s'arrêter là. Il sait où exactement. Seulement il n'a pu revenir sur ses pas à cause de son chameau qui allait toujours. Mais ce sera facile de le retrouver.

Facile!... Tiennot sera-t-il resté à ce puits?... S'il avait eu un instant de faiblesse, une fois revenu à lui n'aura-t-il pas voulu le rejoindre, suivre des traces... Quelles traces?... Et alors...

L'Arabe avait parlé avec ce ton de fatalité sereine qu'ils ont tous, même les plus pauvres, les plus déshérités comme était celui-ci, debout devant Pierre dans la grande lueur rouge du soir tombant, en ses haillons déchiquetés, ses burnous élimés, minables, dont il se drapait fièrement. Les télégraphistes qui étaient assis près de leurs tentes et commençaient leur repas, aux premiers mots s'étaient levés et rapprochés. La stupeur, l'épouvante avaient arrêté le geste commencé. Tiennot s'était perdu en route!... perdu!... Ah! le mot sinistre, terrible, prononcé en face du désert!... Perdu!... C'est le cri des marins : « Un homme à la mer! » ce cri qui fait pâlir les plus braves et crève les cœurs.

— Mon lieutenant... vite!... nous partons?... Laissez-nous aller, suppliaient-ils. Avec Ahmar, vous le savez, il n'y a rien à craindre

Et ils étaient partis aussitôt, sans achever le repas à peine commencé. Non, ils n'avaient plus faim. Un des leurs s'est perdu dans les sables. En route, tous!

La nuit venue, Pierre resté seul, dressa l'appareil sur la dune et l'al'luma. Depuis, il attendait. Comme ils tardaient!... Un seul, plus faible, grelottant de fièvre et de douleur, venait de revenir. Il n'avait pas eu la force d'aller très loin. Maintenant il était là, les yeux perdus dans l'immensité blanche d'où rien ne s'élevait. Parfois il parlait comme en rêve, ses lèvres s'ouvraient, répétaient machinalement un même mot : « Rien! rien. Il n'y a rien... Ils ne le trouveront pas, vous verrez, mon lieutenant. » Alors sentant un chagrin trop violent sonner en sa voix, Pierre s'essayait à le consoler.

« — Pourquoi?... Il faut espérer toujours, mon ami. Ahmar ne reviendra pas sans lui. Je n'ai pas eu besoin de le lui recommander. » Une autre fois il disait : « Il s'est laissé aller à la fatigue, il dort en quelque coin... C'est cela... Pourquoi pas?... Il sera bien étonné de se réveiller avec tant de monde autour de lui. » Mais à toutes ces phrases l'autre opposait la même dénégation obstinée, balançant la tête, et dans le silence les mots tombaient lourds, comme des répons de litanies murmurés à mi-voix : « Non!... non... rien, vous dis-je... Il n'y a rien... Il ne reviendra pas. Je le connais bien, le désert, moi!... Rien... rien!... » Et la veillée continua ainsi. Ils s'étaient assis côte à côte, comme si dans le grand isolement ils avaient éprouvé le besoin de se rapprocher, de se sentir plus près l'un de l'autre, d'écouter battre leurs deux cœurs malheureux. Et ils en vinrent à ne plus rien se dire.

Parfois ils tressaillaient, tendaient l'oreille, se dressaient d'un bond, ayant cru entendre un gémissement, un cri, un appel lointain. Dans les rayons de l'appareil des poussières diamantées passaient comme ces vapeurs blanches qui, par les grandes nuits d'été, flottent à la surface des rivières et des étangs. Après, ils se rasseyaient, reprenaient leur faction, regardant toujours le même lointain pâle, immobiles, silencieux. La lune s'en allait, descendait, traînant après elle toute cette clarté de neige, cette féerie de campagne polaire qui monte dans l'aube des soleils de minuit. Derrière eux la nuit revenait, un fond noir où s'étaient amassées toutes les étoiles enfuies tout à l'heure.

... Il n'y avait plus au ciel que très peu de lumière quand

enfin ils parurent sur la dune voisine, en silhouettes étrangement groupées; des êtres silencieux entourant l'un d'entre eux, à cheval; la grande ombre d'un cavalier de légende chevauchant un rayon de lune. Celui-là portait en travers de la selle, devant lui, quelque chose d'où émergeait un bras tendu dans le vide, un bras qui oscillait à chaque foulée du cheval, montait et descendait sur le fond clair du ciel lointain. C'était lui, le petit soldat qu'ils connaissaient à peine, Tiennot que le spahi tenait ainsi dans ses bras, — mort. Une insolation l'avait tué.

On le descendit et le posa à terre doucement, puis on se recula un peu, on s'écarta, et sur la grande dune inclinée baignée d'un dernier rayon de lune posé sur les sables, à l'horizon, il apparut livide, triste en sa posture de pauvre mort désespéré. On l'avait trouvé en un fond, à moitié recouvert de sable. Le mal avait dû le prendre là-haut, à la crête où il s'était assis et il était tombé, avait roulé dans le bas où un peu de dune, glissant après lui, l'avait à moitié enseveli. Il avait du sable plein les oreilles et dans la bouche. Sur ses grands yeux ouverts qui avaient pleuré il y en avait encore de coagulé, pris dans les dernières larmes. L'un d'eux en était complètement voilé; dans l'autre la pupille se voyait encore, pétrifiée, épouvantable. Et cet œil mort, peu à peu, sous la lumière des étoiles, prenait une expression de douleur et d'infini reproche, très doux, suppliant, un regard qui semblait s'attacher à eux, les appeler, pleurer encore. Un des bras était replié sur le front dans un geste de protection, un de ces gestes d'enfants qui ont peur. L'autre avait cherché dans le vide, tendu la main pour accrocher, saisir quoi que ce soit parmi ce sable qui lui glissait à travers les doigts. Et la mort l'avait pris et gardé ainsi.

Maintenant, que faire?... Le rouler en sa capote et puis, le mettre là, l'abandonner en un trou qu'on creuserait ici même, dans le fond, après quoi on ferait descendre dessus beaucoup de sable, beaucoup, pour que dans les tourmentes de l'été son corps ne puisse être mis à découvert, arraché, s'en aller en lambeaux aux flancs des grandes dunes mouvantes, comme ces longs débris de cadavres de bêtes rencontrés un peu partout, informes, déchiquetés, éternellement roulés par la vague de sable. Le laisser là?... Cependant, ce trou qu'on allait faire, quelle horrible tombe et comme tous les cœurs se serraient à cette seule idée!... Jamais sur lui une croix n'étendrait ses bras, jamais

Tiennot ne l'aurait cet humble signe de rédemption et de prière, ce morceau de bois noir qu'a le plus pauvre, le plus déshérité des malheureux de chez nous en quelque cimetièrre. Le sol maudit où il allait reposer ne le permettrait pas. C'était l'oubli total, la mort absolue... Ni nom, ni fleurs, rien de possible en ces parages, et jamais un brin d'herbe, cette pitié de la terre aux tombes abandonnées.

Il fallait décider et agir, faire vite surtout à cause des autres qui, tête nue, agenouillés près de lui, levaient parfois les yeux vers Pierre, des yeux pleins de larmes et de détresse. En cette heure d'épreuve, comme jadis, c'est de lui qu'ils attendaient la solution. Ce qu'il déciderait, sûrement serait bien. Quoi qu'il ordonnât, on le ferait. Et ils attendaient, tassés sur eux-mêmes, assis sur les talons, les mains immobiles, jointes en une attitude machinale de prière ou étreintes dans une crispation de douleur qui les secouait par à-coups. Or, pas une oasis, pas un poste qu'on pût atteindre! Tuggurth était loin, à trois jours de marche. Là, il y a un semblant de cimetièrre, un enclos au pied d'une dune où déjà quelques soldats reposent. C'était peu de chose, ce petit cimetièrre brûlé, sans fleurs ni prières, dont Pierre gardait la vision attristée. Cependant c'eût été mieux de le savoir là. Et se sentant impuissant, ainsi loin de tout, perdu avec cette poignée d'hommes prosternés qui l'entourent et ce mort qui attendait, Pierre eut un geste de défaillance, un murmure : Mon Dieu!... mon Dieu!... Alors, comme si ce cri eût heurté les cœurs, un homme se prit la tête à deux mains et pleura très doucement d'abord, puis plus fort. Et la douleur qu'il n'avait plus la force de contenir gagna les autres. Ils s'étreignirent désespérés. Des sanglots, des soupirs montèrent dans le silence. La nuit s'était révélée, tendue d'un bleu sombre velouté, et les étoiles, toutes les étoiles scintillaient comme au sommet de grands cierges invisibles dressés en quelque basilique profonde.

— Écoute, lieutenant, dit Ahmar de sa bonne voix que l'émotion rendait plus gutturale, plus grave en la solennité de l'heure, — écoute... Si tu veux, nous partirons tout de suite. Nous marchons cette nuit, demain matin, tout le jour... toute la nuit encore qui viendra, et, au soleil levant, nous verrons Tuggurth. Veux-tu?...

« Nous verrons... » Comme c'est bien le mot propre, l'expres-

sion juste faisant image chez ces êtres errans grandis à travers le désert, pour qui le but est atteint dès qu'ils ont vu!... « Nous verrons Tuggurth, » c'est-à-dire l'oasis bleue, les grands palmiers immobiles au-dessus desquels s'élèvent deux minarets blancs.

— ... Mais tu ne mangeras pas... Il faut partir avec lui, tout seuls avec lui, vois-tu... Sans rien.

Rester ce temps-là, sans manger!... Il eût fait bien davantage pour que ce pauvre corps eût une tombe.

— Ah! mon brave Ahmar... Va. Je te suivrai... En route!

— Alors, mon lieutenant, vous partez!... vous partez avec lui!... s'écrièrent les soldats subitement dressés. Et ils se pressaient autour de lui.

— Oui, je vais tenter, faire mon possible. Ce n'est pas moi qu'il faut remercier. Ici, dans le désert, je ne suis rien qu'un être faible comme vous. A moi seul je ne puis rien. Vous l'avez bien vu. Celui qui nous sauve, l'être dévoué et bon à qui vous devez dire merci, le voilà.

Et il leur désigna le spahi. Ahmar descendait vers les tentes. Sa grande silhouette harmonieuse se balançait drapée dans les vêtemens amples. Et il était très beau ainsi sous la clarté des étoiles.

— Maintenant, dites adieu à votre camarade, mes amis ..

Il s'écarta pour mieux les laisser faire. Mais l'un d'eux le rejoignit qui torturait son képi entre ses mains fébriles.

— Voulez-vous, balbutia-t-il... Oh! oui, voulez-vous nous aider, mon lieutenant!... dire quelque chose... une prière... N'est-ce pas, vous autres?

— Oui... c'est bien cela, répondirent-ils.

Alors, face au cadavre qui les regardait toujours, tête nue, les mains étreintes, debout comme pour mieux voir l'infini, voir Dieu plus grand, le prendre à témoin, l'appeler au milieu d'eux si misérables, Pierre récita lentement la plus belle prière, celle des tout petits, le *Pater* et l'*Ave*. Quand ce fut fini, Ahmar revenu se pencha, et sans mot dire enveloppa Tiennot dans son grand burnous rouge, puis l'emporta.

Quelques instans après, à cheval, ayant son soldat mort dans les bras, Pierre s'enfonçait dans la nuit étoilée.



## XXXI

C'est fait.

Tiennot repose dans le petit cimetière de Tuggurth.

On l'a enterré le jour même de leur arrivée, quelques heures après. Il le fallait. On eut juste le temps en se dépêchant beaucoup de lui confectionner un cercueil. Ce fut avec des caisses à biscuits de l'administration militaire. Tout ce qu'on avait en fait de bois. C'est chose si rare ici ! Et on fit des cloisons, tant bien que mal ajustées, peu rabotées. Mais enfin c'était une caisse assez propre, et puis c'était moins triste de le savoir là dedans que de le coucher comme cela à même le sable, comme un naufragé. On avait cueilli des palmes dans l'oasis, fait des couronnes piquées de fleurs étranges, violettes et blanches, très larges, qui s'ouvraient en forme de calices, puis tous les camarades s'étaient mis en grande tenue. Deux drapeaux, débris du 14 juillet dernier, cousus bout à bout furent jetés sur ce frêle cercueil. Et l'on partit pour le cimetière. Tous ceux qui avaient pu venir étaient là, tous les Français, bien peu, vous le pensez. La petite garnison est toute indigène. Il y avait là le capitaine chef du bureau arabe et le lieutenant adjoint, puis des officiers de spahis et de tirailleurs, des Arabes. En tête marchait l'agha de Tuggurth, Si Smaïl, ce grand chef dont la belle tête de Père de l'Église s'inclinait attristée. C'était lui qui menait le deuil, en grand burnous rouge brodé or. Il avait mis toutes ses décorations. Au cou, sous la barbe blanche passait la plus belle, celle qu'il ne quittait jamais, la large croix de la Légion d'honneur, ayant pour elle un respect, une religion très haute. Et rien n'était touchant comme de le voir à son âge, en si grand appareil, suivre ce cercueil d'un petit soldat français. C'est que Si Smaïl les aimait tous, ces humbles qui étaient nôtres. Il ne savait que faire pour leur adoucir le séjour dans son oasis, ce temps qui pour eux était bien un peu l'exil malgré tout. Et de cela il se rendait parfaitement compte. Combien de fois s'est-il assis au chevet d'un lit d'hôpital, a-t-il consolé le malade étreint par la fièvre, l'angoisse de la solitude trop belle qui le tuait lentement ? Aussi avec quelle vénération, le rencontrant, tous, officiers et soldats, le saluaient, l'abordaient confians ! Et lui, souriait de son bon sourire de vieillard, de grand-père heureux du bonheur de tous ses enfans. Il fut riche

jadis. Mais à sa manière de faire aucune fortune n'eût suffi. Il n'a plus que son traitement, comme le premier venu des fonctionnaires, et cette croix dont il est si fier, parce qu'elle est le prestige de la France aux yeux de ses pauvres administrés, tous ces Sahariens migrants. A tous il donne, donne toujours. Il ne peut voir aucune souffrance, aucune larme. Aussi Si Smaïl mourra pauvre, très pauvre. La France d'abord, ses enfans après.

Un seul manquait à cette cérémonie, lui, Pierre. Il était couché dans une petite chambre d'hôpital, — vous savez bien, une de ces chambres aux murs pâles. Devant la fenêtre il y a des rideaux jaunes assez épais qui descendent jusqu'à terre. On a eu beau les fermer, la grande lueur du dehors entre quand même, met partout des reflets, de longs traits de feu qui le fatiguent, à la longue, le forcent à fermer les yeux et à vivre ainsi, dans la nuit que font les paupières baissées. Il songe. Il lui semble être encore loin d'ici, par les sables, dans la nuit immense où il s'en est allé un soir avec un étrange fardeau dans les bras, une chose longue, rigide qui était bien lourde, et parfois tremblait, mal soutenue par ses poignets affaiblis. Oh ! ce fardeau !... Là-haut les étoiles le regardaient passer et semblaient graves, désolées... Pourquoi ?

Il avait abandonné les rênes, mis son cheval docile derrière celui d'Ahmar et la brave bête allait toujours, ferme sur ses bonnes jambes, bien d'aplomb sur le sol mouvant. Il ne voyait que ce cavalier qui se profilait en noir devant lui, rien autre, à cause de ce fardeau qui lui cachait la terre. Cependant il se rendait bien compte de la route suivie, des dunes qu'ils franchissaient. Quand on était arrivé au pied, le cheval se dressait tout à coup et montait presque droit. Il n'avait que le temps de saisir la crinière. Alors, d'un coup sec, le fardeau se collait à lui, pesait sur sa poitrine, sur sa figure. Un malaise le prenait, une crispation. Il avait peine à respirer. Et cela durait tant que se prolongeait cette sorte d'embrassement lourd dont il essayait de garer au moins sa figure, détournant la tête. Sur la crête, de lui-même le fardeau retombait, un déclanchement subit de la masse, et ses bras se raidissaient un instant, très fort, pour le retenir. Quand il était trop fatigué, il appelait Ahmar. Sans descendre, les chevaux rapprochés, ils se passaient ce fardeau si lourd, si long dans la nuit, et la marche reprenait. Cela dura longtemps. Le jour vint. Ni l'un ni l'autre ne parlait, ni ne se regardait.

Vers midi, ils s'arrêtèrent auprès d'un puits. A peine descendu de cheval, il s'endormit. Quand Ahmar le réveilla, le soleil pouvait bien être aux trois quarts du ciel. Six heures, peut-être?... Il avait dormi d'un seul trait, là, sur le flanc de la dune. Près de lui les chevaux ressanglés, prêts, attendaient côte à côte, immobiles, la bride pendant devant eux. Pas loin de lui, sur le sable, il y avait cette chose qu'il avait portée toute la nuit, cette chose enveloppée dans le burnous rouge et qui, comme lui, semblait dormir. Et quand Ahmar se leva pour la prendre, il aperçut au bord du manteau rouge, en bas, dépassant, un soulier, un pauvre soulier de troupiér élimé, tanné, brûlé par le sable, aux clous luisans. Il tressaillit, ferma les yeux... Non ! Il ne voulait pas voir. Il ne voulait plus voir, y penser même... Cependant quand Ahmar le lui passa, qu'il l'eut attrapé à plein corps, — d'une main soutenant le haut, l'autre s'agrippant de l'autre côté, — il lui sembla que le pauvre corps ainsi manié se ployait étrangement, même semblait craquer, incapable d'une plus longue rigidité, de résister encore longtemps aux balancemens du cheval... Un suaire de glace l'étreignit, une main griffa son cœur. Il se sentit mourir. Il cria. Le spahi s'approcha, l'aida. Et, son courage revenu, les dents serrées, les tempes battant mais la volonté haute, il reprit sa marche. Cependant, à chaque dune que le cheval grimpeait, Pierre sentant ce corps rouler dans ses bras, sur sa poitrine, peser sur ses lèvres, ne pouvait s'empêcher de détourner la tête en un imperceptible frisson. Au milieu de la nuit, ils firent encore une assez longue halte à cause des chevaux qui commençaient à aller plus lentement, être moins sûrs, moins rigides dans la descente des sables éboulés au flanc des dunes. Il y avait encore longtemps à marcher. Cette fois les chevaux se couchèrent, s'allongèrent et dormirent immobiles, eux aussi, perdus dans la cendre pâle des sables éclairés par la lune. Ahmar dormait près d'eux. Presque à côté de lui, comme s'il eût eu une grande fatigue, bien enroulé en son burnous, l'autre dormait aussi... Pauvre petit Tiannot ! sois tranquille, dors en paix ton dernier sommeil. Ces deux êtres-là t'emporteront quand même tant qu'ils auront un brin de souffle, tant que tiendront leurs nerfs surtout. Leurs nerfs !... Comme Pierre y avait mal ! Il s'en rendait bien compte. Mais le moyen de ne pas souffrir ainsi, de ne pas souffrir de tout cela. Il s'était éloigné un peu. Il n'avait pas

sommeil. Malgré tous ses beaux raisonnemens il ne pouvait pas. Tout son être se contractait parfois et frissonnait, des choses vibraient en lui, douloureuses. Et toujours, en son cœur, depuis le départ, il sentait aller le même grelottement. Oh! ce frisson tenace qui halette là, et par à-coups s'amplifie, l'étouffe!... Là-haut, c'est la splendeur blanche, la merveilleuse nuit de la veille qui est revenue. Le ciel est blanc. Le ciel est beau... désespérant.

Et ils repartirent, marchèrent encore longtemps dans la nuit pâle.

Tout à coup ses yeux horrifiés se posèrent sur ce qu'il portait. Là, tout près de sa tête, une tête pâle émergeait de l'ombre, sortait du burnous qui glissait, glissait toujours, découvrait le front, les yeux... Oh! les yeux morts qui regardent quand même!... puis la bouche... Et le burnous s'arrêta. Ses bras raidis, crispés, qui serraient le corps désespérément, avaient arrêté ce glissement. Devant, le spahi continuait très calme, ne se retournait pas. On avait quitté la région des grandes dunes. On allait sur un sol uni, parmi des touffes de drinn que les chevaux déchiquetaient au passage. Il n'avait plus à craindre de sentir ce cadavre lui retomber sur la poitrine. Le jour se levait très vite et il voyait maintenant cette tête rigide s'approcher et presque s'appuyer sur son visage. Pauvre petit gars! Il était pourtant bien calme, bien droit, toujours immobile... si sage!... On aurait dit qu'il dormait, n'eût été ce sable qu'il avait encore dans les cheveux et sur les yeux, collé autour des paupières.

Dans la petite chambre d'hôpital où il repose, les yeux clos, refaisant cette chevauchée de rêve, Pierre revoit toujours ce soldat mort qu'il emportait ainsi entre ses bras, comme un enfant.

Lorsque, arrivé sur la grande place de Tuggurth, devant le bureau arabe, on lui eut pris ce cadavre d'entre les bras, il avait senti ses poignets trembler. Quand il posa le pied à terre, ses genoux affaiblis fléchirent d'un coup sec. Il dut se raidir pour rester debout, surpris par ce brusque déclanchement des muscles qui, partout à travers lui, se cassaient. Et un vertige le prit, une douleur lancinante à la tempe... C'est pour cela qu'il est ici depuis trois jours, dans ce lit, et seul, si seul!...

Il songe à son grand ami de jadis, à l'intendant Chevallier. Comme il eût été heureux de le sentir là, près de lui, ou même seulement de savoir qu'il le retrouverait là-haut, à Biskra ! Il revoit le jour, l'heure où, dans le parc ensoleillé plein de rires d'enfans et de jeunes femmes qui passaient devant eux, il lui parlait de la vie, lui donnait une de ces belles leçons d'enthousiasme, une leçon « de flammes, » comme il disait.

— Le premier venu est capable de faire son devoir. Il faut faire plus que son devoir. L'homme est quelque chose qui doit être surmonté. Qu'avez-vous fait pour le surmonter ?

Et sur ces mots du philosophe allemand il avait conclu :

— Nous devons tendre vers la plus grande énergie, la plus grande pitié des autres, la plus grande charité, et non vers la satisfaction de la vie par les plaisirs. Ayez un but, soyez utile. Cherchez la beauté, lisez, instruisez-vous, fortifiez votre volonté, et veillez « afin que le Maître vous trouve prêts lorsqu'il reviendra. » Là est le vrai sens de la vie. .

### XXXII

La fièvre l'a tenu huit jours très durement, mais sa jeunesse, sa foi bien vivante et saine gardée en ces choses si hautes, ont eu raison de la défaillance du corps. Il aurait bien voulu repartir de suite, s'en revenir dans les sables, continuer les expériences commencées. Le docteur n'y consent pas ; du reste les télégraphistes sont rentrés, conduits par l'Arabe resté avec eux, même ils ont rejoint les postes où ils étaient avant. La chaleur chaque jour monte du Sud plus ardente. C'en était bien fini pour cette année. Il n'a plus qu'à obéir, c'est-à-dire, à s'en aller, remonter vers Biskra et là, dans le silence et l'isolement de tout, dans l'ombre de sa petite chambre bien close, à subir encore les fureurs de l'été, lire, travailler, veiller, comme disait l'intendant, veiller encore, toujours... Ah ! si Anne-Marie était encore là, quelque temps ! Mais elle devait être partie. Elle l'avait dit. Et qui sait si elle reviendra jamais !

### XXXIII

Depuis la grande dune de Kef el Dor il a aperçu les montagnes ; mais, cette fois, il n'a pas osé doubler les étapes. Les chevaux

sont fatigués et puis rien ne le presse. Il n'y a plus personne qui l'attende là-bas.

Il s'arrête donc au puits de Chegga, puis, le lendemain soir, à Bordj Saada. Seulement là, il n'a pas attendu le lever du jour pour repartir. Il a devancé l'heure de beaucoup. Il s'en est allé seul, laissant Ahmar au repos. Plus besoin de guide maintenant. C'est tout droit. Et puis, il vaut mieux qu'il en soit ainsi pour ce qu'il veut faire.

Voici bientôt la ligne verte des palmiers de l'oasis qui se lève au fond des sables. Il approche. Quand il aura atteint la lisière, il abandonnera la grande route et s'en ira par les petits chemins qui glissent à travers les jardins, là où les orangers fleurissent dans l'ombre verte lumineuse, il s'en ira vers une demeure qu'il connaît bien. « Promettez-moi de venir ici dès que vous serez de retour, » chante une voix dans l'espace, une voix qu'il ne peut oublier, qu'il va bientôt réentendre... Mais la petite maison blanche posée au bord du sentier est déserte. La porte heurtée rend un écho assourdi dont il tressaille... Déserte!... Pourtant, comme elle est jolie sous la ramure des grands palmiers inclinés au-dessus d'elle, et qui effleurent sa terrasse, la couvrent d'une ombre tiède, alanguie!... Fermée aussi, cette fenêtre où ses yeux obstinés s'attachent!... Pourtant il rêve d'une vision pure apparue tout à coup, d'une enfant délicate, très belle et très triste qui lui sourirait, l'ayant reconnu...

Depuis ce soir où Anne-Marie s'était forcée à jouer pour Pierre, le piano était resté muet. Étendu sur le divan poussé près de la fenêtre, perdue en des coussins qui étayaient son pauvre corps, elle regardait le soleil rouge se perdre dans l'azur embrasé et le ciel s'effacer, tomber dans l'au-delà, mourir lui aussi, lentement, chaque soir. Au près d'elle, toujours muette, la vieille gouvernante passait, et parfois se penchait très bas sur ce visage pâle, enfiévré, où les beaux yeux pleins d'infini ne voyaient plus les choses d'ici-bas, où les lèvres décolorées murmuraient encore en un dernier souffle haletant : « Père! ô mon père bien-aimé!

Ainsi est morte Anne-Marie, un soir, vaincue, désespérée comme elle l'avait prédit. Et seule ayant été durant sa vie, seule fut-elle jusqu'à la fin. Dans la grande chaleur rayonnante, le surlendemain, on porta son cercueil à l'église. Quelques Arabes étendus à l'ombre des lauriers-roses, dans le parc, s'accoudèrent

un instant, étonnés de voir passer cette chose blanche que suivait une vieille femme en noir. Et le pauvre cercueil si léger qui s'en allait ainsi, à peine couvert d'une nappe où l'on avait épinglé quelques feuillages, semblait crier de détresse, parler pour la pauvre petite morte abandonnée.

Un Père Blanc et un enfant de chœur l'accueillirent au seuil de l'église. Tout à coup, pendant que les prières se disaient, voici que l'orgue, là-haut, se mit à chanter. La mélodie, timide d'abord, s'accrut émue, grandiose, arrêtant souvent les paroles du prêtre troublé. Une poésie puissante, douloureuse, chantait dans l'espace, enveloppant ce cercueil et ce prêtre. Ce n'était plus dans une pauvre petite église blanche d'Afrique, perdue au seuil du désert, qu'il officiait. La nef montait, montait et s'ajourait en nef de cathédrale. Comme une foule invisible, un cortège d'âmes l'emplissait, accourant de toutes parts, semblant sortir de terre, descendre des cieux. On entendait des battemens d'ailes, des frôlemens d'êtres, et les gestes de bénédiction, très graves, en prenaient une ampleur étrange, sacrée; les paroles de pardon trouvaient dans un écho lointain qui les répercutait de voûtes en voûtes, une mansuétude, une pitié qui le charmait, ce prêtre, le maintenait dans ce rêve merveilleux, qu'il faisait les yeux ouverts, devant ce cercueil de jeune fille que nul ici-bas n'accompagnait même d'une prière. C'était en effet le Choral de Franck qui s'envolait ainsi dans l'église déserte, la messe des âmes que ce prêtre de la terre disait maintenant pour Anne-Marie. Et c'était plus beau, plus grand que tout. C'était toutes les pitiés, tous les sanglots, toutes les prières des âmes inconsolées chantant pour elle, la pauvre oubliée d'ici-bas...

Quand, les dernières notes tombées, les porteurs soulevèrent le cercueil pour l'emporter, la gouvernante reparut, montrant sur ses vieilles joues ridées, qui jamais jadis ne tressaillirent, des larmes lourdes, silencieuses, glissant sans trêve. Quelque temps après, elle avait fait mettre une pierre sur la tombe, puis était partie, le devoir accompli.

C'est là que Pierre est venu s'effondrer, à genoux, le cœur vide, sans prières, sans larmes, relisant machinalement l'inscription gravée, — une croix et ceci, tout seul :

ANNE-MARIE, 20 ans.

## XXXIV

— Croyez-moi, lieutenant, répétait le médecin-major presque chaque soir quand il le rencontrait, traversant les allées désertes, brûlées, se rendant à la « popote, » il n'y a pas à s'obstiner, à vouloir jouer au plus fort. Il faut partir et au plus vite. Un troisième été, c'est trop; surtout pour vous.

— Oui... je verrai,... répondait Pierre. Et plus pâle, plus défait chaque jour, il résistait, se sentant venir une dernière tristesse qu'il n'avait pas prévue, à l'idée de quitter ce coin de terre où il avait si intensément vécu, où il avait aimé la douleur. Ses yeux avaient maintenant toute la profondeur des horizons, des étendues muettes, désolées, où il avait erré, ce regard qui l'avait tant ému jadis, lorsqu'il l'apercevait chez ceux qui revenaient ici débiles, fiévreux, pauvres gars restés trop longtemps dans l'ombre et la détresse des petits postes blancs perdus dans les sables. Oui, il aurait de la peine, beaucoup de peine à s'en aller, et cependant il le faudrait bien, s'il ne voulait pas finir ici, mourir, lui aussi, abandonné, perdu, comme les autres. Il ne tenait plus debout que par un reste d'énergie qui le remontait un temps. Et puis, il était si las, si découragé de se sentir étreint par ce grand calme du dehors embrasé qui le murait dans sa petite chambre close comme dans un sépulcre, de se sentir toujours dominé par cette solitude accablée, sans vie, où il pouvait exister comme on fait dans les rêves, sans se mouvoir, avec très peu de gestes et presque sans penser.

Il résista jusqu'en juillet. Un soir, s'étant fait amener son cheval, il s'enfonça à travers l'oasis. Il repassa par tous les sentiers où il était allé jadis, surtout au début de son séjour ici, aux heures d'enthousiasme. Il se rappelait les moindres incidents, les plus petits détails aperçus tel ou tel jour. A travers les palmes abattues là-haut, formant une voûte lumineuse, malgré le grand soleil et la beauté de l'heure, une ombre douce descendait, planait sur le mystère de cette forêt immobile où ne passait pas un frisson, pas un murmure, pas un cri d'oiseau. A peine si l'on entendait les pas du cheval foulant la poussière du chemin. Pour lui il n'y avait qu'une chose qui eût un peu de vie, une chose qui oscillait, scandait le silence de heurts sourds, réguliers, son cœur qui battait à pleine poitrine.



Auprès d'une petite maison blanche, debout, au bord du sentier, il s'arrêta. Longtemps il la contempla, lui parla comme si elle avait une âme, puis il s'approcha, fit le geste d'entrer. Sa main se posa sur la poignée de la porte close et l'étreignit. Il savait bien que la petite maison était déserte, sans voix, sans gaieté, qu'Anne-Marie n'était plus, mais ce contact lui mit au cœur une crispation dont il tressaillit, une volupté cruelle, la pauvre joie dernière qu'il voulait emporter. Tout près, dépassant le mur, une fleur de grenadier, rouge, sanglante, pointait parmi la verdure rampante. Avec précaution il la cueillit, l'aspira, puis la contempla longuement, comme si en son cœur noir se fût glissé un regard, regard lointain de celle qui n'était plus. Il continua son chemin. Dans une éclaircie violente, des petites maisons pauvres appaurent roses et bleues dans l'or du couchant. Un loqueteux, accroupi dans une encoignure sale, l'implora au passage. Derrière les grands palmiers noirs, violets, de la lisière une zone de feu s'étendait, un rayonnement dont l'éclat ne pouvait se soutenir. Plus d'horizons, plus rien, là-bas, — ni terre, ni cieux, — de la lumière. Et il s'en revint, ses yeux, son âme s'imprégnant ardemment de toutes ces choses qu'il voyait pour la dernière fois.

Après dîner, il monta au poste optique. Bien loin, parmi les feux tremblans qui se suspendaient dans le bleu sombre de la nuit, il vit l'étoile du poste de l'Ahmar-Kaddou. Il l'appela, et par elle il parla à tous ses hommes, à tous ceux qui, à cette heure et dans cette nuit ardente, veillaient dans les sables. Il leur dit adieu. Et ce fut touchant tout ce qui s'envola à travers l'espace, vers lui, monta du désert invisible. Comme elle tremblait cette étoile qui parlait pour eux! Un télégraphiste assis à l'appareil écrivait à mesure, car lui n'avait pas pu rester plus longtemps l'œil à la lunette. Il s'était écarté d'eux, regardait par la fenêtre grande ouverte. Quand la dépêche était reçue, il écoutait le sergent qui lui en donnait lecture, n'osant pas lire lui-même, s'approcher de la lampe, tenir devant tous ce papier dans ses mains qui auraient pu trembler. Braves gens! comme ils avaient du chagrin à savoir qu'il allait partir, qu'ils ne le reverraient plus!... Il écoutait assis sur le rebord de la fenêtre, les yeux tournés vers l'étoile qui parlait toujours, apportant l'adieu des plus éloignés maintenant, et sa tête pâle, épuisée, s'appuyait au mur.

Le lendemain, au matin, de très bonne heure, le train qui l'emportait se mit en marche lentement. Vite, il serra une dernière fois les mains tendues des camarades qui l'entouraient, qui lui souhaitaient bon voyage. Le docteur ajouta : « — Surtout, ne revenez pas. Cela vaudra mieux. » Et puis, un peu à l'écart, lui ayant encore une fois dit merci pour tous, — pour tous ceux qui étaient absents, mais, à cette heure sûrement, pensaient à lui, — se tenaient les quelques télégraphistes du poste. Ils avaient la main au képi, dans l'attitude du salut, et leurs yeux, ces grands yeux doux qu'il connaissait bien, si tristes, suivaient ce train qui l'emportait.

— Adieu!... Adieu!... mes amis,... murmurait-il, essayant de sourire, se mordant les lèvres.

Il leur fit signe aussi longtemps qu'il put les apercevoir, puis le train tourna... A peine s'il eut le temps de jeter un dernier regard sur la petite ville blanche qui s'éveillait dans l'aube ardente. L'Ahmar-Kaddou semblait descendre du ciel en larges assises roses. Dans le fond, par delà les palmiers du parc, là où commençait le désert, une plus grande lumière se tassait, imprégnait le bleu intense de l'horizon, vibrait comme un reflet des sables en feu. Et ce fut fini.

### XXXV

Il n'aurait pas voulu s'arrêter à Constantine. Arrivé de nuit, repartir le lendemain, au petit jour, e'eût été mieux. Mais il y avait tout le service à passer, de la paperasserie, et puis des questions importantes à élucider, la construction de certains postes, dans le grand Erg, aux points qu'il avait repérés, la reconstruction d'El Berd, dont la mesure vermoulue craquait, oscillait dans les nuits de tempête. Il dut se résigner, rester quelques jours.

Constantine!... quel souvenir tremblait en son cœur, surtout quand tombait la nuit et qu'il s'en allait par les rues, un peu au hasard ! Il savait bien qu'il ne pourrait jamais refaire seul les trajets de jadis, qu'il ne la reverrait plus, elle, l'inconnue pâle aux grands yeux noirs douloureux qu'il avait bercée dans ses bras, adorée dans le silence et l'émoi des heures mystérieuses qu'il avait vécues alors. Non, il ne retrouverait plus rien d'elle, mais cela le charmait de respirer en cet air où elle était passée,

vivait encore peut-être. Et à cette idée, à peine effleurée, il tressaillait tout à coup comme si elle eût été là, dans la nuit, derrière quelque fenêtre, et qu'elle eût regardé vers lui. Il levait la tête alors, s'arrêtait, cherchait dans l'ombre et puis il reprenait sa marche, continuait.

Un soir, à l'occasion d'une œuvre de charité, il y eut fête à la division. Le vieux palais des anciens beys de Constantine, sous les lumières, les sons et les fleurs s'éveilla, sortit de la nuit comme une demeure enchantée des vieux contes persans.

Partout des galeries hautes aux murs enluminés, plaqués de tons effacés, — fond rouge épais, vert émeraude, bleu incertain, sur lesquels descendaient d'étranges hiéroglyphes noirs soulignés par endroits d'un filet d'or mat, éteint, arabesques régulières ou fantasques, dessins naïfs qui semblaient s'animer, osciller sous la clarté molle des petites lumières d'Orient qui éclairaient ces galeries. Car pour mieux laisser à cette partie de la demeure tout le charme de sa beauté ancienne, pour ne pas heurter de clartés violentes ces choses d'autrefois faites d'ailleurs pour le clair-obscur des intérieurs voilés, la lumière tombait de lanternes accrochées haut. Et c'était charmant. Il y en avait de toutes simples et de très compliquées, style byzantin toujours, en cuivre ajouré, ciselées, noircies, patinées comme de vieux bronzes, percées de regards, de petites fenêtres que fermaient des cabochons ou des verres de couleur. Au centre de chacune brûlaient plusieurs petites lampes. Et cela faisait un demi-jour incertain, vacillant, qui semblait toujours prêt à s'éteindre, épuisé, une clarté de sanctuaire. De l'autre côté, des arcades légères appuyées sur des colonnettes frêles, pâles, se développaient, s'ouvraient sur le fond bleu de la nuit étoilée. Là, parfois, était un de ces petits jardins d'Orient cachés dans les cours intérieures qui, tout le jour, sont pleins de reflets apaisés, d'ombres tamisées par les grands arbres qui l'ombragent. On le distinguait à peine, ce petit jardin. Quelques verres de couleur épars dans les massifs, sur les gazons, indiquaient les allées. Au centre, dans une vasque de marbre blanc aux contours polis, satinés, — peut-être aux frôlemens de leurs corps, — où jadis des jeunes femmes très belles, captives chèrement achetées ou conquises, venaient prendre leurs ébats, un jet d'eau chantait, faisait son petit bruit de source lointaine.

Les salons ne l'intéressaient pas. Là s'agitait toute la cohue officielle. A peine s'il put en parcourir quelques-uns. Bousculé, pressé, refoulé, ne connaissant personne, il revenait toujours à ces galeries. Un moment, dans l'une, il aperçut toute une foule éclatante, une suite de grands chefs arabes venus pour rendre leurs hommages au général. Le devoir accompli, ils s'en allaient gravement, fuyaient cette fête de roumis, ces divertissemens qu'ils ne comprenaient pas. Parfois, devant ces murs où des choses très anciennes étaient écrites, toujours à la gloire suprême de leur prophète, à l'exaltation de leur foi sur toutes celles de la terre, ils s'arrêtaient et longuement les contemplaient. Au milieu d'eux passaient et repassaient, au bras de leurs cavaliers, des jeunes femmes en toilettes claires, dont les épaules transparaisaient plus blanches, plus modelées et fines sous ces lueurs mi-voilées où déjà leur beauté s'idéalisait dans la matité exquise du teint. Mais ils n'y prêtaient nulle attention. Solennels, très beaux, ils reprenaient leur marche, le lent pèlerinage qu'ils semblaient faire aux vestiges d'un passé qui leur était cher et ne fut pas sans gloire. Les plus âgés expliquaient. Enfans, ils avaient connu d'autres fêtes données en ce même palais, vu d'autres danses, et la beauté des esclaves blanches qui, tout le jour, sommeillaient sous ses galeries, s'étiraient ou chantaient pour se distraire, était autrement émouvante et lumineuse que celle de ces Algériennes de hasard vêtues à l'européenne. Quand ils eurent disparu, Pierre alla s'asseoir dans le jardin. Du point où il était il pouvait suivre le va-et-vient des couples errans sous les galeries, surprendre au passage quelques détails, — la courbe d'un bras nonchalant, distrait, esquissant un geste, le mouvement gracieux qu'ont les femmes dont les mains souples vérifient la coiffure, assurent les cheveux rebelles d'une nuque pâle, superbe, qui sous la main gantée qui la caresse se révèle plus dégagée, en toute beauté. Un murmure de voix, de rires clairs, de soies frissonnantes heurtées, trainant sur les dalles, monte en sourdine. Des parfums s'évaporent, des regards de femmes étincellent, la nuit est pure, des violoncelles chantent une phrase de grande valse lente et mélancolique. Tout près, dans le grand bassin de marbre blanc, le petit filet d'eau s'égrène, rit doucement.

Tout à coup Pierre tressaille. Dans la baie lumineuse d'une arcade, une jeune femme s'est arrêtée. A côté se tient un offi-

cier. Elle, nonchalamment, s'appuie à la colonne légère qui les sépare, écoute ce qu'il lui raconte, regarde les couples passer sous la galerie. Sa silhouette se modèle dans une robe blanche dont la longue traine se perd à travers l'ombre des marches qui descendent au jardin. Elle parle à son tour, sourit, cela se devine. Le buste tourne lentement, ondule souple sur les hanches au moindre de ses mouvemens. Parfois elle incline la tête, alors ses épaules se posent sous les reflets des petites lampes hautes, la nuque se dégage, le cou se dessine fermé d'un large collier d'or, — un collier fait de plaquettes ciselées qu'assemblent des anneaux, un collier avec un fermoir primitif de bijou arabe, une sorte de charnière lourde où s'enfonce une longue épingle d'or retenue par des chaînettes qui tremblent sur sa chair lumineuse. Oh ! ce fermoir, ce vieux collier arabe, étrange, qu'il lui semble avoir vu jadis, tenu dans ses mains, admiré !... Est-ce possible ? Il s'est levé, a fait quelques pas. Mais la violence de l'émotion l'arrête net. Ses yeux se perdent, une nuit profonde pleine d'étoiles descend sur lui. Oui... c'est cela... il est encore dans les grandes solitudes bleues des sables... Et dans l'air, toujours, passe et repasse la même phrase de valse largement chantée. Des êtres marchent près de lui, le bousculent presque, insoucians. Il se reprend, regarde. La jeune femme est toujours là. Alors il se mêle à la foule qui erre sous la galerie, monte vers elle ; dès qu'il pourra l'apercevoir, il s'arrêtera. Oui, c'est bien elle, et même le doute n'est pas permis, ainsi revue sous cette lueur douce des lanternes maures. N'est-ce pas ainsi qu'elle lui apparut un soir ? Adossé au mur, parmi la foule qui le frôle, il souffre et l'admire. Que faire ? Son regard ne peut se détacher d'elle. Oh ! cette phrase langoureuse et triste de la valse qui va toujours, toujours, vibre profondément en lui, rythmée aux lourds battemens de son cœur ! A ce moment, il lui semble que la jeune femme l'a aperçu. Elle écoute ce qu'on lui dit, mais le balancement régulier de l'éventail s'arrête, ses lèvres s'entr'ouvrent, ses grands yeux plus profonds, anxieux, se tendent vers lui... Et puis lentement, elle se détourne, s'en va, le bras passé sous celui de l'officier, se perd dans la foule. « Ainsi donc, c'est elle... elle ! » se répète Pierre. Il rentre dans les salons, la cherche quelque temps. La voici debout sur un fond de palmiers, de verdure enchevêtrées qui voilent les grandes fenêtres closes de l'autre côté. Une pensée de désespéré lui vient.

— Présentez-moi, voulez-vous? dit-il, arrêtant un camarade au passage.

La jeune femme le voit venir, se prête à la présentation, esquisse un vague sourire, mais le regard levé sur lui se fixe impénétrable, fermé, hostile presque, l'étudiant. Et comme il se tait, cherchant ses mots, elle, très naturelle, dit :

— Un joli début, n'est-ce pas, monsieur, pour votre arrivée en Afrique?

— Mon Dieu, madame... je ne suis pas un nouveau venu. Je suis en Afrique depuis plus de trois ans.

Il avait dit cela très vite, d'une voix qu'il ne se connaissait pas, neutre, un peu voilée. Il ne tremblait plus, seulement ses mains se crispaient sur la garde du sabre, et il sentait ses nerfs douloureusement tendus vibrer en ses poignets.

— Depuis si longtemps?...

— Oui, madame, trois ans dans le Sud, à mener une vie errante dans les sables, au delà de Biskra, bien loin... sans grande fête jamais... fête des yeux, fête du cœur... seul... toujours seul... avec d'étranges visions qui passaient en mes rêves parfois... très belles... très chères... comme celles qu'on aimera toujours parce qu'on en a déjà pleuré...

Il allait, allait, se grisait sous la tombée lumineuse, très douce, du regard qui se débridait, s'alanguissait en une pitié, une bonté miséricordieuse. Oui! c'était elle. Et elle se souvenait. Il en avait la perception. Pourquoi eût-elle été cruelle? Il était si humble, si respectueux. Ses cils brillaient. Oh! la bonne joie!...

— Ah!... fit-elle à mi-voix, du ton dont elle eût aussi bien dit : « pauvre ami ! » Et c'est cela que son cœur entendit en cette seconde d'émotion généreuse qui semblait devoir la lui rendre... Ce fut si dur, si désolé que cela votre séjour dans les sables? acheva-t-elle.

Elle était là, toujours debout, plus pâle, immobile, les bras, les mains inertes, vides, semblant prête à tomber, n'avoir plus de vie en elle, plus de vie qu'en ses grands yeux qu'il aimait tant. Et elle avait dès longtemps fini de parler qu'il écoutait encore sa voix nouvelle, sa voix qui maintenant n'était plus quelconque, mais charmeuse et profonde comme une harmonie. Il ne répondit pas. Il ne le pouvait plus. Une main, sa petite main peut-être, tenait son cœur palpitant et ses yeux, où toute

sa ferveur douloureuse montait, parlaient pour les lèvres rigides, et disaient la supplication si souvent sanglotée jadis : « Parle!... parle. Oh! parle!... desserre ces lèvres closes sur le cher secret!... Un mot,... un seul mot... Est-ce toi?... Est-ce bien toi la femme du rêve?... Que t'ai-je fait pour me faire souffrir ainsi? » Et comme jadis les beaux yeux se voilaient tristes, tristes à cause de toute cette douleur qu'elle sentait venir en lui et qu'elle ne lui aurait pas voulue. A ce moment une note s'éleva, un chant de harpes et de violons qui, sur un mode lent, berceur, montait annonçant une valse. Un remous se produisit dans la foule qui les entourait. Ils furent séparés. Et il la vit s'en aller dans la danse, se perdre, abandonnée, ployée toute sur le bras qui l'enserrait...

Le lendemain, vers la fin de la journée, dans un jardin. Pierre s'est arrêté, un livre sous les yeux. Mais il ne lit pas. C'est une contenance. Son regard va au delà des pages par-dessus le livre. Il y a là-bas un groupe de jeunes femmes assises près d'un massif. Elles s'occupent à quelque ouvrage délicat, devisent de choses et d'autres, rieuses. Parmi elles est son amie. Elle l'a reconnu. Elle sait qu'il est là. Leurs yeux se sont rencontrés. Mais elle ne veut pas le laisser paraître. Courbée sur son ouvrage, elle semble très absorbée, parfois toute à la gaieté des autres. Cependant elle ne peut indéfiniment garder la même attitude, sa tête se lève par momens, tourne, elle regarde les passans, interroge les allées. Alors son regard, rapide, passe sur lui, et c'est comme une caresse très discrète qu'il éprouve. Il ne demande pas plus. Pourquoi troubler sa vie? N'a-t-il pas eu la part la plus belle? Demain il sera loin... Et il ne reviendra jamais. Encore un feuillet qui tourne au grand livre de la vie.

Un ballon d'enfant tomba tout à coup sur son livre, rebondit sur ses genoux.

— Eh bien! petit Jean..., dit une voix grondeuse de jeune bonne qui se précipite.

Devant lui un petit bonhomme titubant s'arrête, une jolie frimousse de bébé où de grands yeux inquiets le devisagent. Si le monsieur allait garder la balle! Mais Pierre est plein d'indulgence aujourd'hui. Un peu de soleil est dans son cœur. Il veut rire. Et puis l'enfant est si beau!

— Vite, monsieur Jean, dit-il, venez chercher votre balle.

Allons, approchez ! N'ayez pas peur. J'adore les jolis bébés comme vous. Quel âge avez-vous, monsieur Jean ?

— Deux ans, monsieur, répond la bonne un peu fière des complimens adressés à l'enfant, deux ans passés.

— Deux ans ! Quel bonhomme ! Est-il assez bien planté, le gaillard ! — Et sa main caresse les boucles noires soyeuses qui encadrent le visage de l'enfant. — Comme ta maman doit être heureuse d'avoir un cher petit comme toi ! Voulez-vous m'embrasser, petit Jean ?

— Ah ! certes oui, Madame en est fière, répond la bonne... Tenez, la voilà Madame, là-bas, au milieu des autres, celle qui nous regarde... se lève... Allons, bon ! Elle n'a pas l'air content. Je vais être attrapée. Venez vite, monsieur Jean. Voulez-vous bien venir et laisser le monsieur ?...

Mais petit Jean ne semble pas pressé d'obéir, et puis le monsieur le retient en ses bras.

— Ah ! c'est... c'est Madame qui vient, balbutie Pierre... la mère de petit Jean .. petit Jean?... deux ans passés ?...

Oui, c'est elle qui vient. La petite bonne a fait quelques pas au-devant, pour expliquer. D'un geste la mère l'écarte, la laisse plantée là, confuse.

— Monsieur, je vous demande pardon, dit-elle, étendant les bras pour reprendre l'enfant. Mais Pierre l'a soulevé, placé en ses bras et sur le front, sur les grands yeux étonnés, il a mis ses lèvres, puis, délicatement, il a donné l'enfant à la jeune femme et très bas, comme dans une prière :

— Pardonnez-moi, madame... C'est que... je pars demain... pour toujours. Adieu... adieu, petit Jean !

Alors, sans rien dire, la jeune femme lui a tendu la main, donné un dernier regard, puis est repartie emportant l'enfant... son fils.

Courage, Pierre !... Ne pleure pas. La route s'achève.

### XXXVI

En France, bien des mois après, dans le parc de Lestrac.

Le ciel est doux, l'air calme, sans frisson. Au bout de la grande allée plantée d'ormes séculaires, dans la perspective découverte, on aperçoit un lointain lumineux, un peu de ciel, une lueur de printemps, de ce printemps merveilleux du beau



pays de Touraine. Un charme, une douceur émouvante plane dans l'infini. Rien ne trouble le recueillement des campagnes et des bois échelonnés sur l'horizon. Et par cette grande allée, vers cette lumière si belle, Pierre s'en va, ce jour-là, lentement. Odette de Trécourt l'accompagne, Odette l'amie fidèle et bonne qu'il a rencontrée aux premiers jours de lutte et dont la généreuse affection ne s'est jamais lassée. Par momens, la jeune femme le regarde mais n'ose rien dire. Il semble que ce serait mal de le troubler, de l'éveiller trop tôt, de l'arracher à toutes ces pensées qui l'absorbent, pensées dont elle devine et respecte le pouvoir bienfaisant. Et puis, c'est que dans ses bras il y a une petite chose rose et blonde parmi beaucoup de blanc, beaucoup de dentelles, une petite chose qu'il porte avec d'infinies précautions, un peu gauche, malhabile à la bien tenir. Dans les traversées d'allées, quand un peu de soleil filtre d'en haut, d'elle-même Odette se rapproche et très attentive incline son ombrelle au-dessus de cette petite chose inerte qui s'épanouit dans tout ce blanc. Il ne faut pas que le soleil l'atteigne. Cela pourrait réveiller l'enfant. Car c'est un enfant, cela, un tout petit bébé de quelques jours à peine, un enfant de Pierre, un fils. O l'inoubliable joie qui a caressé son cœur quand on lui eut annoncé la chose ! quelles bonnes larmes ont rempli ses yeux qui ne pouvaient se détacher de sa chère Christine, brisée, à demi évanouie, murmurant :

— Es-tu content, Pierre ? Es-tu content ?...

Aujourd'hui c'est la première sortie de l'enfant. Et c'est elle qui a voulu que Pierre la lui fit faire. Elle a même eu un mot charmant :

— Vois-tu, c'est son entrée dans la vie. Mène-le dans notre chère allée, à travers notre parc, notre parc de jadis, tu sais. Présente-lui notre jeunesse.

Sur le grand lit blanc où elle repose, un peu pâle encore mais si heureuse, elle a habillé l'enfant, s'est plu à l'orner, le pomponner comme un délicieux joujou. Et quand il fut prêt, elle le lui a placé dans les bras, souriante, et lui a dit :

— Allez promener votre fils.

Maintenant, par l'allée ombragée où il va, Pierre songe aux années disparues. En cette minute de bonheur et de joie profonde ce sont elles qu'il revoit. Il ne peut pas ne pas s'en souvenir. Il revoit les épreuves rencontrées, l'étape silencieuse accom-

plie, toute la route. Et ce passé lui est cher. Il n'en veut rien effacer, aucune journée, aucune heure, même les plus douloureuses, car, il le sent bien, parmi toutes, ce sont celles-là surtout qui l'ont guidé vers une conception plus généreuse de la vie et l'ont rendu meilleur. Sur le tertre vert du fond, là où il s'asseyait enfant et rêvait devant la petite vallée ensoleillée, Odette de Trécourt et lui se sont assis côte à côte, tous deux penchés sur l'enfant endormi, et il sent une petite main qui s'en vient chercher la sienne, la serrer longuement :

— Eh bien ! mon ami, murmure gentiment la jeune femme, êtes-vous heureux maintenant, dites?..

— Oh ! oui... oui, très heureux, répond-il les yeux fixés dans le lointain calme découvert.

Et après un moment, levant jusqu'à ses lèvres la chère petite tête inconsciente, abandonnée, il y met un baiser lent, très doux.

— Toi aussi, un jour, tu souffriras, mon enfant, murmure-t-il. Je n'y peux rien. C'est la loi. Mon expérience ne te servira pas. Tu voudras toi-même chercher, éprouver. Et tu auras raison, car c'est vivre, cela. Tu souffriras. Tu pleureras et n'arriveras à la vie réelle et forte qu'à travers les larmes et la passion dans ce qu'elle a de plus brisant. Mais j'aime mieux tout cela encore pour toi, mon cher petit, que de te savoir né avec un cœur sec et dur, égoïste, sans enthousiasme, sans dévouement, sans jeunesse. Il y a des choses bonnes à prendre dans la vie. Les épreuves te le prouveront. Les larmes que font verser les grandes douleurs sont les plus belles, et, pour être homme, vois-tu, il faut les avoir connues.

JEAN SAINT-YVES.

---

# LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE

---

## I

### LA SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ RURALE

---

Qui ne connaît la discussion de Jacques le Fataliste avec son maître sur les femmes, « l'un prétendant qu'elles étaient bonnes, l'autre méchantes : et ils avaient tous deux raison ; l'un sottes, l'autre pleines d'esprit : et ils avaient tous deux raison ; l'un fausses, l'autre vraies : et ils avaient tous deux raison ; l'un avarés, l'autre libérales : et ils avaient tous deux raison ; l'un belles, l'autre laides : et ils avaient tous deux raison ; l'un bavardes, l'autre discrètes ; l'un farouches, l'autre dissimulées ; l'un ignorantes, l'autre éclairées ; l'un sages, l'autre libertines ; l'un folles, l'autre sensées ; l'un grandes, l'autre petites ; et ils avaient tous deux raison. » Quelque humoriste pourrait être tenté de démarquer la tirade, d'affirmer que libre-échangistes et protectionnistes ont également raison lorsqu'ils prétendent, les uns que l'agriculture nationale a besoin de liberté, les autres qu'elle ne peut vivre sans être défendue contre l'étranger ; les uns qu'elle se porte bien, les autres qu'elle est fort malade ; ceux-ci qu'il y a surproduction, ceux-là qu'il n'y a qu'abondance, etc. D'ailleurs, ni les champions, ni le talent, ni la conviction,

ni les argumens ne manquent dans les deux camps; la lutte se poursuit, ardente, semée d'alternatives, chaque parti remportant tour à tour des victoires ou supportant des défaites : mais personne ne s'estime définitivement vaincu, chacun garde ses positions, prêt à recommencer demain la bataille. Et c'est, si l'on veut,

Une ample tragédie à cent actes divers.

Tragédie ou comédie, elle ne finira point, pas plus que ne finira la France, car la vie, la contradiction, la diversité, sont la loi même du progrès; il faut qu'il y ait des hérétiques à côté des croyans, et la comparaison du miroir brisé s'applique à l'agriculture; on voit dans son fragment le miroir entier, et l'on croit que le voisin n'a rien.

Sans doute, la question du tout ne se pose pas encore pour l'agriculture : il n'y a pas, à vrai dire, une question agricole, il y a des questions agricoles, questions importantes, qui nous oppressent en quelque sorte et semblent se multiplier par les efforts mêmes qu'on tente pour les résoudre, par l'action de la presse qui fait chaque matin le tour du monde, par le télégraphe, le chemin de fer, la vapeur, qui suppriment les distances et transforment l'univers en un immense marché où les intéressés s'approvisionnent, comme les ménagères trouvent aux Halles centrales tout ce dont elles ont besoin. Quand on va au cœur des choses sans s'arrêter à leur écorce, quand on étudie le passé et le présent de la terre, non plus à travers les satiristes, les rhéteurs, prédicateurs, compilateurs de mémoires ou d'histoires partiales, mais à travers les documens d'archives, en compulsant et comparant chartriers, livres de raison, monographies, inventaires, les pièces en un mot qui n'ont pas été composées pour les besoins de la cause, en faisant table rase de ses préjugés, de ses rêves, et au besoin de ses intérêts, quand ensuite on lit les ouvrages de MM. Doniol, Levasseur, Baudrillart, de Foville, Albert Babeau, d'Avenel, D. Zolla, etc., on se pénètre de cette pensée que la méfiance des thèses d'école, des lieux communs oratoires et des paradoxes anarchistes est le commencement de la sagesse agricole; qu'il convient de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les chiffres des contens et des mécontens, de contrôler les uns par les autres, les uns et les autres par les leçons de l'expérience vivante.

Il convient aussi de se rappeler que les axiomes réputés infail-  
libles ont reçu cent démentis, que les grands principes écono-  
miques souffrent mainte exception qui ne confirme pas toujours  
la règle; et il importe de traiter de tels problèmes, non en géo-  
mètre, non en utopiste qui préférerait le retour au chaos plutôt  
que de rompre d'une semelle, mais en hygiéniste, en médecin  
qui applique au patient un remède différent, selon la maladie,  
l'âge et le tempérament. N'oublions pas enfin qu'au moyen âge  
et sous l'ancienne monarchie, la crise agricole sévissait plus  
âprement qu'aujourd'hui, qu'alors l'agriculture a supporté de  
terribles fléaux : et c'est un des bienfaits de l'histoire de nous  
enseigner que ces plaies n'ont pas été mortelles, que les peuples  
ont la vie dure, que la prospérité et la misère restent des termes  
tout relatifs; la misère d'une époque est parfois la prospérité de  
celle qui lui succède.

Lorsqu'on se tourne plus spécialement vers l'époque contem-  
poraine, on constate que l'agriculture française n'est plus la  
grande muette dont il fallait jadis interpréter le silence, que le  
paysan n'est plus celui dont parle Michelet, qui n'a qu'une idée  
tous les mille ans : les idées circulent assez vite, trop vite même  
dans les villages; les ruraux parlent, devisent, se remuent singu-  
lièrement depuis trente ans; ils ont médité la sagesse de l'axiome :  
*Beati possidentes*. Ils agissent, ils ont, en dehors du Parlement,  
des représentans énergiques, autorisés, d'un dévouement à toute  
épreuve : la Société nationale d'Agriculture de France, la  
Société des Agriculteurs de France; ils possèdent aussi d'excel-  
lens journaux, des cadres, une organisation sérieuse. Leurs  
doléances ont amené des résultats qui eussent été plus décisifs  
encore si les combattans n'avaient reconnu qu'un but, un chef,  
si d'autres préoccupations ne troublaient leur action, si chacun  
comprenait que la devise : Un pour tous, tous pour chacun, con-  
tient la formule du salut, du bonheur commun.

Oui, de grandes choses ont été accomplies; mais l'esprit de  
l'homme est ainsi fait qu'il se montre plus prompt à la plainte  
qu'à l'action de grâces. Depuis quelque trente ans, je fréquente  
les comices agricoles, je vois de près ce monde rural qui met en  
application la fable de La Fontaine, *La Mort et le Bûcheron*. Les  
optimistes y sont plus rares que les pessimistes, et, sans parler  
de l'état d'âme, des griefs très réels qui inspirent cette sympho-  
nie de lamentations, il faut bien confesser qu'il y a là une bonne

tactique vis-à-vis des pouvoirs publics, toujours disposés à s'en prendre à la terre, qui est toujours là, qui ne se mobilise pas, comme le capital, qu'on retrouve toujours où on l'avait laissée.

Et voici, en gros, ce que disent les mécontents.

Autrefois nos villages comptaient beaucoup de familles de huit, douze, quatorze enfans : aujourd'hui, elles sont assez rares, et les comices agricoles accordent des primes aux pères de sept, huit enfans ; notre cultivateur devient malthusien, ne regarde plus l'enfant comme un élément de prospérité. Ce qui fait l'étourneau maigre, c'est la grosse bande, répète-t-il faussement ; trois, quatre héritiers lui suffisent largement ; encore cherche-t-il à retirer de la culture les mieux doués, comme si elle n'était pas l'industrie mère qui réclame les plans, les travaux sagement conçus, sagement exécutés.

Il y a soixante ans, le fond de la nourriture dans ma province se composait de pain bis, avec les gaudes, le lard, les légumes ; de la *viande douce* aux Boudins et à la Fête. On s'habillait de droguet, on vendait tout son blé, et les souliers étaient un luxe ; un bon domestique de ferme se louait 150 francs ; aujourd'hui il coûte 300 francs au moins, et se montre bien autrement difficile sur la nourriture. Chacun a son parapluie ; les jeunes filles singent les toilettes des dames du château, font tirer leurs photographies ; les garçons ont tous de belles bottes, réclament quarante sous, trois francs, pour jouer aux quilles et boire au cabaret le dimanche. Si le père refuse, ou ne donne pas assez, *ils font des loups*. Faire un loup, c'est prendre en cachette, sur la provision de la famille, du blé, de l'avoine, qu'on vend à un voisin complaisant, ou qu'on apporte à l'épiciier pour payer ses dettes : il y a des familles où chacun fait des loups, et celles-là vont au galop sur le chemin de la ruine.

Causez avec les anciens, ils vous diront tout cela, et les jeunes n'y contredisent point. On ne fait plus de sous, gémissent-ils ; la terre est devenue une belle-mère. Le vrai syndicat qu'il faudrait reconstituer, c'est celui du soleil et de la nature. Trop d'impôts ; les dégrèvemens font l'effet d'une goutte d'eau à un voyageur mourant de soif. Autrefois l'on disait :

Et monsieur le curé

De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Notre curé aujourd'hui, c'est le fisc, et ses saints, les impôts,

sont innombrables ; la liste s'en allonge sans cesse ; on en supprime un, on en ajoute trois. Grâce à eux, toute l'année est carême pour le travailleur. Quand donc appliquera-t-on sérieusement la politique préconisée dans ce distique mieux pensé que rimé ?

Grevez d'impôts la ville et dégrevez les champs :  
Ayez moins de bourgeois et plus de paysans.

L'agriculture souffre. Consultez le conservateur des hypothèques, les notaires, les huissiers : la dette ronge les campagnes, la moitié de nos cultivateurs s'engagent, les ventes par autorité de justice se multiplient, le loyer des fermages diminue. Beaucoup de propriétaires ruraux ont prêté l'oreille aux agens de ces compagnies industrielles qui promettaient monts et merveilles : capital et intérêts, tout a été englouti. La population des villes augmente, celle des campagnes décroît : on pourrait citer des milliers de villages où la population a baissé de moitié depuis 1850 ; il n'en est guère où elle ait suivi la marche contraire, sauf ceux où s'élèvent des industries. Le prix de la terre a en général fléchi de 30 à 60 pour 100, les bons fermiers sont rares, on ne veut plus louer que des champs voisins de la maison, d'où l'on entend *la soupe bouillir, la poule chanter*.

Le mal ne dépend pas de tel ou tel gouvernement ; il a ses racines plus avant, dans une disposition générale des esprits, dans cette ambition mal définie qui envahit les nouvelles générations. Du haut en bas de l'échelle sociale, nous devenons de grands inquiets, des déracinés ; nous commençons de ressembler à cette plante des steppes de la Russie qui s'enfonce à peine dans la terre et voyage avec la tempête.

Ainsi parlent les pessimistes, et ils n'ont pas tort. Naturellement leurs adversaires tiennent un autre langage. Malgré ses misères trop réelles, l'agriculture nationale a réalisé, disent-ils, réalise encore d'immenses progrès. Oui, le prix de la terre a fléchi depuis 1870, mais auparavant il avait été en hausse constante. Visitez les foires, les concours, les écuries des cultivateurs : vous y verrez un bétail plus nombreux et plus beau. Comment ne pas apprécier aussi les bienfaits des syndicats agricoles, des caisses d'assurances contre la mortalité du bétail, des engrais chimiques, des machines, des nouvelles industries rurales ? Est-ce là l'indice d'une décadence radicale ? La moisson

un peu maigre d'aujourd'hui ne prépare-t-elle pas la riche moisson de demain? N'obéit-on pas à la loi des réactions? Pauvres myopes, nos yeux ne percent pas le voile derrière lequel fermente un avenir prospère : la synthèse nous échappe.

Autre motif de ne pas désespérer : notre paysan, le vrai paysan français aime encore la terre, malgré ses défaillances, ses trahisons passagères; il l'aime comme on aime ces envoûteuses d'âmes, auxquelles on pardonne même leurs infidélités; il l'aime de cet amour profond que Michelet a si bien décrit, qui ne va pas sans injures ni querelles, mais qui connaît toutes les ardeurs de la réconciliation. Voyez plutôt ce qui se passe aux ventes judiciaires : des champs qu'on faisait mine de mépriser, poussés par quatre, cinq amateurs à un chiffre inespéré. Le laboureur sait d'instinct que la terre reste pour lui la meilleure caisse d'épargne : des champs de néant dont on dit que le diable les a... pondus en courant, deviennent, Dieu sait par quels miracles de persévérance, des chenevières excellentes. Notre homme peinera, s'usera les doigts jusqu'à l'os, mais il réussira. Ne lui parlez pas de la journée de huit heures, des trois-huit ; il vous rirait au nez : une invention de fainéant. Dur pour lui-même et pour les autres, il s'accorde le strict nécessaire, poursuit éperdument son rêve de « gagner. » Les optimistes pensent bien d'autres choses, et ils n'ont pas tort de les dire ; l'espérance a raison, et il a raison aussi ce proverbe espagnol : « Le pire n'est pas toujours certain. »

Je voudrais cependant quitter l'ensemble pour entrer un peu dans le détail, analyser quelques élémens du problème agricole, quelques-uns seulement, car c'est là un immense empire dont on ne peut parcourir qu'un petit nombre de provinces. Il ne faut pas seulement regarder en dedans, mais aussi au dehors ; après une trop courte excursion à travers la France agricole, il sera nécessaire de franchir la frontière, de voyager en Europe, en Amérique? Nous y trouverons tout ensemble des motifs d'orgueil et de modestie, des raisons de lutter et d'avoir confiance.

#### I. — GRANDE, MOYENNE ET PETITE PROPRIÉTÉ

Entre les mœurs, les lois, les passions, les rêves, le génie particulier d'une nation, il existe un rapport continu et réciproque de cause à effet, mais un rapport tel qu'ils s'engendrent et s'enchaînent en un ordre assez étrange ; dans la chau-



dière mystérieuse, je ne sais quel magicien tout-puissant mêle des élémens variés dont il tire des alliages imprévus. Tantôt le législateur prépare ou crée un état social ; d'ordinaire il ne fait que le traduire en formules précises et concrètes. « La terre est un cylindre, dit Henri Heine dans ses *Reisebilder*, les hommes sont de petites pointes répandues à la surface, en apparence sans dessein, mais le cylindre tourne, les petites pointes sont heurtées çà et là, et rendent une vibration sonore, les unes souvent, d'autres rarement ; cela produit une musique merveilleuse, compliquée, qui s'appelle l'histoire universelle. » Une législation démocratique n'enfante pas un état d'âme démocratique, si elle viole la conscience et les instincts supérieurs de la race ; une législation aristocratique n'empêche pas ceux-ci de se faire jour à travers les obstacles qu'ils rencontrent. L'imprévu, le hasard, un grand homme, la guerre, la paix, jouent aussi leur rôle.

Par exemple, la propriété est, bien plus qu'on ne croit, divisée déjà dans l'ancienne France ; des physiocrates comme Quesnay, de grands propriétaires se lamentent sur les abus du morcellement. En 1738, l'abbé de Saint-Pierre observe « que les journaliers ont presque tous un jardin ou quelque morceau de vigne ou de terre. » Arthur Young, hostile à la petite propriété et à la petite culture, remarque, à la veille de la Révolution : « Les petites propriétés des paysans se trouvent partout à un point que nous nous refuserions à croire en Angleterre... Dans le Quercy, le Languedoc, les Pyrénées, le Béarn, la Gascogne, une partie de la Guyenne, l'Alsace, les Flandres et la Lorraine, ce sont les petites propriétés qui l'emportent... Il y a dans toutes les provinces de France de petites terres exploitées par leurs propriétaires, ce que nous ne connaissons pas chez nous. Le nombre en est si grand que j'incline à croire qu'elles forment le tiers du royaume... » Ainsi donc, une *immensité* de propriétés paysannes en 1789, mais dont la superficie n'atteint pas celle de la grande et moyenne propriété : celle-ci appartient aux nobles et aux bourgeois.

La division de la propriété s'accroît par les lois révolutionnaires, par la suppression des privilèges, la vente des biens du clergé et des émigrés. Jusqu'en 1792, les biens, presque toujours aliénés en bloc, tombent aux mains de la bourgeoisie ; à partir d'avril 1792, on les divise, et les paysans prennent leur large

part, l'argent sort des bas de laine et des cachettes comme par enchantement, ce qui prouve qu'on réalisait des économies, qu'il y avait quelque aisance dans le monde rural ; car comment, sans cela, aurait-il acheté et payé les biens nationaux ? Mais la rapacité des agens du fisc était, elle est encore passée en proverbe parmi les hommes de la terre ; que dis-je, elle est un dogme détesté, redouté : il faut donc ruser avec ce fisc, et l'on ne s'en faisait point faute (1).

La Révolution augmente ainsi le nombre de ses partisans dans les campagnes : plus ils se multiplieront, mieux ils la protégeront contre un retour offensif de l'ancien régime. « En prenant la terre, jusque-là aux mains d'un absentéiste, bénéficiaire, grand seigneur ou financier, pour la faire passer aux paysans cultivateurs, on opérât une révolution économique d'une singulière portée, dit M. Émile Chevallier. Cette classe des petits propriétaires, qui avait commencé à se constituer en France au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, devenait plus forte et plus nombreuse ; la propriété rurale, jusqu'alors ecclésiastique, féodale ou financière, tendait à devenir paysanne. » Voici quelques exemples. A Thieux, district de Clermont, sur deux fermes provenant de l'abbaye de Saint-Lucien, l'une passe aux mains d'un bourgeois de Paris, l'autre est adjugée à 38 laboureurs et payée comptant. A Catenoy, où le duc de Bourbon possédait 1 100 mines (275 hectares), on vend à part la ferme de Luchy ; puis, 700 mines, divisées en 75 lots, sont acquises, pour la majeure partie, par les laboureurs. A Fouilleux, on vend à part le corps d'une ferme appartenant à M. de Franclieu, émigré ; mais 267 mines sont aliénées en 129 lots. La ferme de Mognéville, au duc de la

(1) Je résume ici le remarquable rapport de M. Émile Chevallier pour l'Exposition universelle de 1900, et la belle étude de M. de Foville sur *Le Morcellement*. Voir encore C. Bloch, *Étude sur l'histoire économique de la France, 1760-1789* ; — A. Souchon, *la Propriété paysanne* ; — Baudrillart, *les Populations agricoles de la France* ; — D. Zolla, *la Crise agricole*, Études d'Économie rurale ; — Flour de Saint-Genis, *la Propriété rurale en France* ; — Doniol, *Histoire des classes rurales en France* ; — Albert Babeau, *la Vie rurale dans l'ancienne France* ; *le Village sous l'ancien régime* ; — Convert, *l'Industrie agricole, la Propriété* ; — Imbart de la Tour, *la Crise agricole en France et à l'étranger* ; — Hippolyte Passy, *les Systèmes de culture* ; — Roscher, *Économie politique rurale*, traduction de Charles Vogel ; — René Henry, *la Petite propriété rurale* ; — *Bulletin de la Société des agriculteurs de France* ; — *Journal de l'agriculture* ; *Journal d'agriculture pratique*, etc. ; — Léonce de Lavergne, *l'Agriculture et l'enquête* ; *l'Agriculture et la population* ; — Congrès internationaux d'Agriculture de Paris, la Haye, Bruxelles, Budapest, Lausanne et Rome, 12 volumes, Lahure.

Rochefoucauld-Liancourt, comprenant 71 arpens de terre, est divisée et vendue en 53 lots. Le Code civil, « cette machine à hacher le sol, » proclame à son tour et fait pénétrer dans les âmes les idées d'égalité; la loi va jusqu'à imposer le partage des objets de la succession. D'après l'article 826 du Code civil, « chacun des cohéritiers peut demander sa part en nature des meubles et immeubles de la succession. » Il est vrai que, dans la formation des lots, l'article 832 recommande d'éviter le plus possible le morcellement des héritages et la division des propriétés; mais « il convient de faire entrer dans chaque lot, s'il se peut, la même quantité de meubles, d'immeubles, de droits ou de créances de même nature et valeur. »

On évaluait le nombre des propriétaires à 4 millions en 1789; l'administration des Finances estime qu'il s'élève aujourd'hui à près de 8 millions et demi; mais ces chiffres ne reposent pas sur des données certaines, et la statistique a ses romanciers comme la littérature, elle est une arme à deux tranchans, et trop souvent aussi l'art de faire dire aux chiffres ce qu'en veut qu'ils disent: ce qu'un homme d'État appelait « l'art de les grouper. » Du temps où j'étais sous-préfet, un vieux chef de division me fit là-dessus des révélations qui me rendirent un peu sceptique sur cette science, telle que l'entendent les bureaux des préfectures et des ministères, les commissions parlementaires et extra-parlementaires.

J'ai lu jadis qu'un collègue de Thiers, et son partisan, lui dit tout doucement pendant un discours: « Mais, monsieur Thiers, vos chiffres sont inexacts. — Je le sais bien, monsieur, reprit l'orateur, mais la majorité est à moi, et, demain, on pourra rectifier mes dires, on ne reviendra pas sur le vote. » M. Paul Deschanel dans son brillant discours de 1897 sur le socialisme agraire, a rappelé ce trait curieux: pendant trente ans et plus, économistes, hommes politiques prirent comme base de leurs travaux et de leur argumentation une statistique des cotes foncières dressée en 1816 sur l'ordre du comte Corvetto, qui fourmillait d'erreurs: ainsi, dans beaucoup de départemens on avait compté deux fois les propriétés bâties.

Il y a une statistique absolue et relative, vraie et vraisemblable, demi-vraie et demi-fausse, philosophique et historique, objective et subjective, une statistique du gigantesque et une statistique des infiniment petits: à cette dernière se rattache la

probité méticuleuse d'un maire de village du premier Empire dont parle un préfet de la Restauration, le comte d'Estourmel (1). L'administration centrale ayant voulu se rendre compte du nombre des œufs frais que les campagnards livraient au commerce, chaque maire fit son examen « qui ne fut point pour la plupart un examen de conscience; » l'un d'eux cependant se piqua d'une exactitude si minutieuse que son total présentait une fraction. Le sous-préfet n'y contredit point, le préfet non plus, les états arrivent à Paris, mais lorsque, au ministère de l'Intérieur, on fait l'addition générale, l'émotion est grande; on compte et on recompte; pas d'erreur, il y a un demi-œuf de trop, et l'on finit par constater que le maire d'une commune limitrophe du Calvados et de la Manche a fait le coup, qu'il a porté à son effectif vingt-trois mille sept cent vingt-neuf œufs et demi. Aux questions de son préfet, le brave homme répondit à la bonne franquette : « J'ai compté tous les œufs, un s'est trouvé perdu sur ma limite, la poule avait la tête sur la Manche et la queue sur le Calvados; je n'ai pas cru qu'il me fût permis de garder l'œuf entier; et si mon voisin y avait mis la même délicatesse, nos deux fractions réunies auraient fait un compte rond (2). »

Il en est tout autrement pour les cotes foncières; sur ce terrain, on obtient sans peine des chiffres précis, formels, indiscutables, des chiffres qui ont leur éloquence : ils attestent la supériorité de notre état social en face de l'étranger. En 1826, le nombre des cotes foncières s'élevait à 10 296 693; en 1882, il atteignait 14 336 000, en 1900 il ne dépasse pas 13 608 189.

(1) D'Estourmel, *Souvenirs de France et d'Italie*, p. 285.

(2) On pourrait allonger indéfiniment la liste des faiseurs de statistique fantaisiste. Un préfet du second Empire, s'avisant de demander aux maires d'un canton comment ils s'y prenaient pour dresser leurs états : « Monsieur le Préfet, répondit le doyen d'âge, c'est bien simple; chaque année, pour faire plaisir à l'administration supérieure, j'inscris vingt têtes de gros bétail, cinquante cochons, cent hectolitres de blé en plus que l'année précédente; le reste à proportion; mes collègues font comme moi. » Lorsque d'autres maires, moins stylés, venaient se plaindre au préfet de la difficulté qu'ils éprouvaient à remplir leurs états, ce magistrat leur conseillait en souriant d'imiter le maire de \*\*\*, et il leur dévoilait son procédé. — Autre anecdote non moins authentique. La scène se passe entre M. le secrétaire général du ministère de \*\*\* et un de ses subordonnés : « Monsieur le chef de bureau, nous sommes très ennuyés. Nous avons besoin de renseignements précis sur telle question, pour un discours que va prononcer M. le Ministre à la Chambre, et votre collègue X... vient de m'apprendre qu'on ne trouve rien, absolument rien dans les cartons. Cependant il nous faut des chiffres : vous savez l'importance de ceux-ci dans une discussion parlementaire. — Monsieur le secrétaire général, si vous voulez m'accorder deux heures, je vais arranger cela. » Et le chef de bureau, un

D'après les instructions qu'ils ont reçues, les agens des contributions directes ont entrepris de réunir les cotes multiples concernant un propriétaire dans une même commune; et c'est la principale cause de cette diminution, cause à laquelle il faut ajouter la dépopulation des campagnes et la réduction de la natalité.

Quel est le meilleur classement de la grande, de la moyenne et de la petite propriété? Où commence, où s'arrête chaque catégorie? Les uns classent les propriétés d'après leurs revenus, d'après le nombre des charrues employées, d'autres d'après les ressources qu'elles procurent à la famille. M. René Henry définit la petite propriété rurale, celle « qui soit directement, par ses produits, soit indirectement par le prix de leur vente, permet à la famille qui la cultive de vivre sans se faire aider par des étrangers. » J'accepterais la classification de M. de Foville, comme la meilleure ou la moins imparfaite :

Très petite propriété . . . . .	0 à 2 hectares.
Petite propriété . . . . .	2 à 6 —
Moyenne propriété . . . . .	6 à 50 —
Grande propriété . . . . .	50 à 200 —
Très grande propriété . . . . .	200 et plus.

Et, sans doute, les objections ne manquent pas non plus à ce système, puisque trente hectares de vignobles valent souvent plus que deux cents hectares de terres de labour, et moins que dix hectares dans les environs de Paris où triomphe la culture maraîchère et florale. Mais c'est là une moyenne assez raisonnable, et tout ici est affaire de comparaison et de contingence. Le classement des cotes foncières, en 1880, fournit les proportions suivantes :

	Nombre des cotes. Contenances imposables.	
Très petite propriété . . . . .	74,09	10,53
Petite propriété . . . . .	15,47	15,26
Moyenne propriété . . . . .	9,58	38,94
Grande propriété . . . . .	0,74	19,04
Très grande propriété . . . . .	0,12	16,23
	100	100

vieux routier, revient dans le délai fixé, avec une note où faits et chiffres concordent le mieux du monde; seulement, cet employé modèle avait tout imaginé. Il fut grandement félicité. — C'est parfois avec de tels matériaux qu'on persuade les assemblées et qu'on écrit l'histoire.

Ainsi la très petite et la petite propriété représentent environ 90 pour 100 des cotes, et un peu plus du quart du territoire ; la moyenne propriété, à peu près 10 pour 100 des cotes, prend plus du tiers ; la grande et la très grande propriété, 0,86 pour 100 du nombre des cotes, comprennent le tiers du territoire, un peu plus même : 35,27 p. 100.

Grâce à la *Statistique décennale agricole* de 1892, et à ces monographies rurales dont on ne saurait trop encourager la publication, nous possédons des chiffres plus récents : il en ressort que la petite propriété, même réduite à quelques ares, n'est pas toujours une poussière de propriété et, qu'à l'inverse, la grande propriété ne correspond pas forcément à de riches patrimoines immobiliers.

Les petites et les très petites propriétés sont représentées tout d'abord par l'emplacement des maisons : à la campagne, la plupart des maisons ont pour habitans leurs propriétaires ; sur cent maisons, la Savoie et la Haute-Savoie en ont 80 d'occupées par leurs propriétaires ; l'Ariège 81 pour 100 ; le Lot, 82, le Puy-de-Dôme, 83, les Hautes-Pyrénées, 84. Il s'est rencontré 2 270 communes où l'on n'a pu découvrir une seule propriété imposable qui fût louée. Dans une commune d'un canton de l'Oise, sur 110 chefs de ménage, 96 sont propriétaires de leur maison, 14 seulement en sont locataires : parmi ceux-ci, le curé, l'instituteur, et le seul grand cultivateur de la localité ; ce dernier se félicite vivement de cet état social, car il fait de ses ouvriers agricoles une population sédentaire et aisée, vivant chez elle, et possédant, outre sa maison, quelques lopins de terre. Notons encore que, dans beaucoup de départemens, un cultivateur est souvent propriétaire et fermier ; que, dans les pays de vignobles ou de culture maraîchère, quelques hectares représentent une fortune. A Dourlers (Nord) on rencontre des ouvriers agricoles, appartenant aux petites industries locales, qui possèdent une maison avec quelques ares de jardin ; ils sont 155 et ont ensemble 46 hectares 50 ares. Et ces jardinets dans la banlieue des villes, parfois ornés d'une masure, d'un chalet, d'une bicoque, a-t-on mesuré quelle somme de rêves, de jouissances, quelle valeur ils représentent pour leurs possesseurs ? Tout cela est-il un haillon de propriété, comme l'affirment les abstraicteurs de quintessence socialiste ?

Quels sont maintenant ces grands biens qui forment 35 pour 100 de notre territoire ? Les communes, à elles seules,

possèdent 4 621 450 hectares; les biens communaux dans les Hautes-Alpes couvrent plus de la moitié du département : et, dans les grandes propriétés privées, que de landes incultes, de montagnes sans végétation ! On sait que la Crau et la Camargue constituent une partie de l'immense territoire de la commune d'Arles; il y a là des propriétés de 4 000 hectares, mais les meilleurs terrains appartiennent aux petits propriétaires; c'est là d'ailleurs un fait général. Et l'on ne saurait trop répéter que l'importance économique des petites cotes foncières se décuple, se multiplie à l'infini par ses bienfaits moraux : elles sont en quelque sorte la grande usine sociale qui produit les vertus de bon sens, d'équilibre moral, de courage et de légitime ambition, grâce auxquelles nous résistons à l'utopie, et suppléons à l'absence d'esprit politique; ces vertus font penser au mot de Montaigne : « Les mœurs et les propos des paysans, je les trouve communément plus ordonnés selon les prescriptions de la vraie philosophie, que ne sont ceux des philosophes. »

## II. — AVANTAGES RESPECTIFS DE LA GRANDE ET DE LA PETITE CULTURE

Le problème de la grande et de la petite propriété, celui de la grande et de la petite culture, constituent deux problèmes bien distincts : on voit de grandes propriétés se diviser en plusieurs exploitations, et, à l'inverse, les terres de plusieurs propriétaires confondues entre les mains d'un seul cultivateur. Il est d'usage d'appeler grande culture celle qui dépasse quarante hectares; moyenne culture, celle qui comprend moins de quarante hectares et plus de dix; petite culture, celle dont l'étendue reste inférieure à dix hectares; une nouvelle subdivision s'applique à la culture qui ne dépasse pas un hectare. Si la superficie des cultures s'agrandit en même temps que s'amointrit leur nombre, en revanche, les deux tiers de la superficie *non cultivée* de France appartiennent à la grande propriété. Laquelle vaut mieux? Les agronomes ne sont pas d'accord; chaque mode a ses partisans et ses adversaires. En 1755, le marquis de Mirabeau, dans l'*Ami des hommes*, préconise avec force les petits domaines, et Stuart Mill a renouvelé la thèse en se l'appropriant : au contraire, Arthur Young proclame la supériorité des vastes exploitations, qui, selon lui, ont fait la force de l'Angleterre. Que dirait-il aujourd'hui?

Diminution des frais généraux, esprit d'initiative et de progrès, puissance du capital, tels sont les avantages évidens de la grande culture; ses protagonistes observent que la petite culture, elle aussi, a une main-d'œuvre à payer, puisque son maître est son propre domestique, et doit, en fin de compte, déduire de ses recettes la représentation de son propre travail : s'il n'exploitait pas pour son propre compte, il recevrait trois, quatre, cinq cents francs comme ouvrier agricole, sans compter la nourriture. Oui, mais cette classe obtient d'elle-même des résultats prodigieux, améliore sa situation par les qualités d'ordre, de sobriété poussées à l'extrême, sait vivre de peu, se priver, travailler beaucoup. Le comte d'Haussonville, dans son beau livre sur la *Misère*, rapporte cet éloge d'un fils par son père : « Et avec cela, monsieur, si intéressé ! » Le mot a été pensé cent mille fois par les ruraux; cité dans un salon, il fait sourire nos beaux esprits : il a cependant son sens profond.

« La force nous manque, » répètent les petits cultivateurs; en effet, le capital ou la force leur fait défaut, et c'est pourquoi ils ne peuvent pratiquer la culture intensive, augmenter leur bétail, modifier leurs assolemens. Souvent, il est vrai, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes; leur amour pour la terre détruit les moyens de la bien cultiver, les oblige à s'en dessaisir. L'auteur d'une étude sur Saffré (Loire-Inférieure) le dit expressément : « En général, les cultivateurs ont assez d'argent pour bien exploiter leurs terres; s'ils ne le font pas mieux, c'est que la coutume exerce chez eux une trop grande influence, ou qu'un amour immodéré de la terre les pousse, chaque année, à employer leurs économies à l'achat de quelques nouvelles parcelles... »

La moyenne, la petite culture, occupent des journaliers, des ouvriers, mais d'une façon assez irrégulière; le grand cultivateur garde son personnel hiver comme été, s'ingénie à lui trouver du travail pendant la mauvaise saison, lui assure ainsi une stabilité à laquelle il tient beaucoup et avec raison.

Quant à la moyenne culture, il faut distinguer : le maître travaille-t-il de ses propres mains avec ses salariés, donnant ainsi à son labour le maximum d'intensité; ou se contente-t-il d'occuper les ouvriers? Dans le premier cas, les frais de main-d'œuvre sont très atténués; dans le second cas, il supporte les inconvéniens des deux autres cultures.



Y a-t-il une limitation raisonnable pour la parcelle de terre, et peut-on affirmer, avec un orateur de 1826, que le morcellement des propriétés s'arrêtera toujours au point au delà duquel il deviendrait funeste? Comment nier les inconvéniens de la dispersion des propriétés poussée à l'extrême? Impossibilité de se servir des machines agricoles, difficulté pour créer des herbages et les enclore, perte de temps par l'obligation de se rendre d'une parcelle à une autre, nécessité d'adopter les mêmes cultures que les voisins, procès fréquens avec ceux-ci, — car beaucoup de cultivateurs ne se gênent guère pour retourner les raies de champs du voisin, et se font ce raisonnement : « Bah ! il en aura toujours assez ! Pas vu, pas pris ; et puis si nous allons devant le juge de paix, il me condamnera seulement à rendre, pas de dommages-intérêts : j'invoquerai la bonne foi, l'absence de bornes ; voilà comme on fait les bonnes maisons. » C'est un peu la pensée des peuples conquérans : Ce qui est à moi est à moi, ce qui est à toi est à moi. Et je me rappelle le sourire approbatif de deux ruraux, grands retourneurs de raies de champs, quand je leur rapportai cette leçon d'histoire diplomatique du comte d'Aranda à Ségur : « Regardez cette carte ; vous y voyez tous les États européens, grands et petits, leurs limites. Examinez bien : vous percevrez qu'aucun de ces pays ne nous présente une enceinte bien régulière, un carré complet, un parallélogramme régulier, un cercle parfait. On y remarque toujours quelques saillies, quelques renfoncemens, quelques brèches, quelques échancrures. Vous sentez bien à présent que toutes ces puissances veulent conserver leurs saillies, remplir leurs échancrures, s'arrondir enfin dans l'occasion. Eh bien, mon cher, une leçon suffit, car voilà toute la politique. » A la campagne, comme partout, les absens, les négligens et les timides ont tort. Je sais des champs non cultivés qui en trois ou quatre ans se trouvèrent réduits du quart, par les empiétemens sournois des voisins : une année vingt-cinq centimètres, l'année suivante un demi-mètre ; le champ diminuait sans cesse, comme la *Peau de chagrin* de Balzac, ou comme cette terre de Montrond dont il vendait un à un les morceaux sous prétexte de s'arrondir, ceux-ci formant des coins, des arêtes qui manquaient d'harmonie.

On cite l'exemple de la commune d'Argenteuil, près de Paris, dont le territoire, 1 500 hectares, ne comprend pas moins de

45 000 parcelles; celui de la commune de Chaingy (Loiret), 48 000 parcelles pour un territoire de 2 179 hectares. Voilà l'abus : mais il faut distinguer entre la division des propriétés et le morcellement; celui-ci d'ailleurs n'est pas toujours une entrave à la culture, lorsqu'il ne dépasse point certaines limites. N'offre-t-il pas à l'ouvrier agricole la facilité de devenir propriétaire; ne permet-il pas d'avoir des parcelles propres à diverses cultures; ne fait-il pas l'office d'une assurance contre les fléaux qui ne frappent qu'une partie du territoire?

Jusqu'en 1860, le partage en nature, qui accroît la dispersion des propriétés, semble la règle; aujourd'hui le bon sens, l'intérêt bien compris des héritiers, triomphent, et l'on divise plus rarement les parcelles de la succession. Et cette réaction coïncide avec une autre tendance, celle de s'arrondir; les échanges, les achats de parcelles contiguës atténuent donc les effets du morcellement. Les mariages eux-mêmes ont pour résultat, et parfois pour but, de réunir deux patrimoines, de grouper les pièces de terre et de les agrandir : « Les démembrements se trouvent compensés par des *remembrements* incessans. » La loi du 3 octobre 1884, qui facilitait les échanges, n'a pas produit les résultats qu'on pouvait espérer : les cultivateurs hésitent, ils ont toujours peur de faire un de ces marchés avec le diable dans lesquels l'acheteur ne reçoit qu'un peu de cendres et de feuilles sèches; ils veulent bien acheter, mais non aliéner, engraisser le patrimoine, non le faire maigrir.

Dans divers pays, les remaniemens territoriaux peuvent devenir obligatoires (1). En France, on a jusqu'ici reculé devant la contrainte, et avec raison, car il ne faut encourager ni le despotisme, ni le socialisme d'État; nous n'avons que trop le goût d'être réglementés, et l'État n'a que trop la manie de se mêler de tout, comme au temps de Louis XIV ou de Napoléon I<sup>er</sup>. Il y a eu cependant quelques *remembrements* collectifs, mais votés, consentis librement par les propriétaires des communes; tel celui de Tantonville (Meurthe-et-Moselle). Le travail commencé en 1887 fut terminé en 1889; il donna un boni de dix hectares, aboutit à la création de 37 nouveaux chemins ruraux, de 4 à 5 mètres de largeur et d'une longueur de 17 kilomètres. Grâce à ces chemins, le nombre des parcelles « désenclavées » est d'en-

(1) Tisserand, *Rapport sur l'enquête agricole en Alsace*. — Bulletin du Ministère de l'Agriculture. — De Foville, *le Morcellement*, p. 165.

viron 1 500; la contenance moyenne qui, avant l'opération, était de 25 ares, a monté à 30 ares, et la dépense totale n'a pas dépassé 13 884 francs, soit 17 fr. 42 centimes par hectare; affranchis des entraves de l'assolement commun, les cultivateurs ont acquis toute liberté dans leur culture, et se sont familiarisés avec l'idée du groupement de leurs propriétés.

Est-ce la grande, la moyenne ou la petite propriété qui s'est le plus accrue au XIX<sup>e</sup> siècle? Sur ce point le doute ne semble pas possible. Presque partout, sauf en Seine-et-Marne, la petite propriété entame, ronge, dévore la grande; les marchés de terre, c'est-à-dire l'achat des terres sans les bâtimens, démontrent aussi la tendance au morcellement. La propriété à l'heure actuelle ne tend ni à s'émietter, ni à se reconstituer en grands domaines; mais, depuis vingt-cinq ans, environ le nombre des cotes foncières diminue, et cette diminution semble porter sur la petite propriété. D'une part, le nombre des journaliers propriétaires décroît: ils étaient 1 134 490 en 1862, et en 1892 ils tombent au chiffre de 588 950. D'autre part, le nombre des propriétaires assez riches pour ne pas cultiver d'autres terres que les leurs augmente: 1 802 352 en 1862; 2 183 129 en 1892. Qu'est-ce à dire, sinon que la moyenne propriété gagne du terrain au détriment de la petite? Citons ici quelques témoignages de l'enquête de 1900: — Criquebœuf-la-Campagne (Eure). « Le nombre seul des petits propriétaires a sérieusement diminué (421 à 311), sans que la superficie possédée se soit amoindrie. Ce changement est évidemment dû à la diminution de la population par suite de l'émigration vers la ville, qui a surtout entraîné les individus peu aisés. » — Venès (Tarn). « En résumé, les changemens qui se sont produits dans la répartition des propriétés depuis soixantedix ans ont abouti: 1° à une réduction des grandes propriétés, surtout en étendue; 2° au maintien de la moyenne; 3° à l'extension de la petite propriété et à l'accroissement du nombre des petits propriétaires, à l'exception des très petits. » — Sanzay, (Deux-Sèvres): « L'affaiblissement dans la petite propriété provient, selon nous, de la difficulté pour elle de conserver un bien péniblement acquis; quelques mauvaises récoltes successives, une grave maladie, l'entretien coûteux d'une grande famille, nécessitent la vente du petit patrimoine que se partagent et se disputent les propriétaires aisés de la moyenne et les riches de la grande. Il provient aussi de ce que les petits propriétaires, étant

pour la plupart non résidens à Sanzay, ont tendance à se des-saisir d'un bien éloigné et de peu d'importance. » — Soulosse. (Vosges) : « *A priori*, nous nous étions figuré que le sol de la commune s'émiettait de plus en plus. Il n'en est rien. C'est la moyenne propriété qui a gagné au détriment de la petite. » — Birac (Gironde) : « De 1830 à 1899, la grande propriété (au-dessus de 30 hectares) a diminué comme nombre et comme superficie. La moyenne a augmenté un peu comme nombre et davantage comme superficie. La petite a diminué comme nombre et augmenté comme superficie. » — Mouzeil (Loire-Inférieure) : « Les grandes propriétés ont disparu, sauf une seule, qui a changé de propriétaire et s'est accrue. La disparition de ces grandes propriétés s'est faite surtout au profit de la moyenne. » — Freneuse (Seine-et-Oise) : « On estime qu'avec la diminution si alarmante de nos familles agricoles, dans un demi-siècle, une dizaine de cultivateurs au plus seront propriétaires du territoire de Freneuse. Ce sera le retour de la grande propriété. » — Saint-Eusèbe (Saône-et-Loire) : « La moyenne propriété s'est développée, et la petite a pris une certaine importance. » — Dourlers (Nord) : « De 1789 à 1868, la division du sol a profité à la petite culture, et plus encore à la moyenne. La division a aussi profité à la classe ouvrière... De 1868 à 1899, on constate que la moyenne propriété a augmenté au détriment de la petite. » — Saint-Aignan (Sarthe). « La grande et la petite propriété diminuent. La moyenne augmente. » etc. — Mais la moyenne est paysanne.

En réalité, il n'existe guère d'exemples de réunions de vignobles par des capitalistes ou par des sociétés anonymes; et il existe de nombreux exemples de gros domaines dépecés par les vigneronns. Quant à la betterave, on confond trop souvent la concentration de la propriété et la concentration de la culture, un propriétaire pouvant avoir plusieurs fermiers, un fermier pouvant avoir plusieurs propriétaires. M. du Maroussem, professeur à la Faculté de droit de Paris, compare ces grandes et ces petites fermes à l'aïeule bretonne et à sa petite-fille allant ensemble à la messe du dimanche : même coiffe, même corsage et mêmes jupes. Jusqu'en Sologne le développement de certains domaines de chasse semble un phénomène exceptionnel, et quant au département de Seine-et-Marne, un examen approfondi révèle que la diminution des cotes de la propriété non bâtie est due : 60 pour 100 aux réunions de cotes multiples; 15 pour 100 à

l'émigration des petits propriétaires, 15 pour 100 à l'abaissement de la natalité; 5 pour 100 à l'extension des cultures de moyenne étendue; 5 pour 100 au développement de la grande propriété (1). On voit par là ce qu'il faut penser de certaines déclamations sur la résurrection de la féodalité terrienne, et « l'agonie de la propriété paysanne. »

### III. — DÉPOPULATION DES CAMPAGNES

L'apologue des sept vaches grasses et des sept vaches maigres semble une prophétie pour l'agriculture française. « Pendant les quarante ou cinquante premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la production agricole avait peu augmenté. Sans facilités de communication, elle se bornait à pourvoir à la consommation locale, répondant à une vieille conception aux termes de laquelle une ferme devait se suffire à elle-même, assurer l'existence matérielle du cultivateur et de sa famille, en fournissant les divers objets nécessaires à leur subsistance (2). »

Voici venir les chemins de fer, la substitution de la marine à vapeur à la marine à voiles : ils poussent la population rurale vers ces villes qu'un vieux paysan fanatique appelait un jour devant moi « les excréments des campagnes; » mais en même temps, ils créent des débouchés nouveaux aux produits de la terre, permettent de les écouler à des prix plus élevés. La main-d'œuvre ne s'est pas encore raréfiée, les impôts n'ont pas augmenté, la concurrence étrangère ne s'est point fait sentir sur nos marchés, les propriétaires louent mieux leurs fermes.

L'ère de prospérité dure vingt-cinq à trente ans; les anciens parlent souvent de l'Empire sous lequel, disent-ils, on faisait de l'argent, et leurs âmes simplistes oublient la terrible rançon de cette prospérité très réelle. Une réaction éclate en 1879 après une mauvaise récolte; les mêmes causes qui ont amené l'aisance, vont déterminer la gêne, malgré les efforts accomplis : et puis des fléaux ont précipité la crise, le phylloxera a détruit bien des vignobles, et fait la solitude.

La population urbaine augmente, la population rurale diminue; celle-ci ne varie guère jusqu'en 1846 : de 1846 à 1896,

(1) Paul Deschanel, discours déjà cité, p. 270 et s. — Rayet, *Étude sur l'économie rurale du département de Seine-et-Marne*.

(2) Émile Chevallier, *Rapport cité*, p. 10 et suivantes.

elle descend de 75,6 pour 100 à 60,9 pour 100 : au lieu des trois quarts de la population totale, elle ne représente plus que les trois cinquièmes. Jadis beaucoup de campagnards raisonnaient comme ce vigneron du Cher qui dit un jour à M. Duvergier de Hauranne : « Autrefois on avait huit ou dix enfans ; lorsqu'il naissait un enfant, on allait défricher un morceau de bruyère, et c'était son avenir. »

Les monographies locales confirment douloureusement les doléances des statisticiens et des moralistes pratiques (1). A Blangy-Trouville (Somme), de 1883 à 1893, en dix ans, on relève 65 naissances et 90 décès. « Depuis quarante ans, observe l'instituteur de Fayl-Billot, les décès l'emportent sur les naissances, et la différence deviendra de plus en plus grande en raison de la réduction de la natalité. » A Mandres (Meuse), on en est venu au point de tourner en ridicule les pères et mères d'une nombreuse famille : les mauvais plaisans ont-ils entendu parler de cette théorie de Stuart Mill d'après laquelle celui qui met au monde plus d'enfans qu'il n'en peut élever doit être assimilé à l'ivrogne et au débauché ? « Tout nouveau-né, affirme un habitant de l'Indre, augmente les convives au repas de famille, accroît les charges des parens, et diminue l'aisance des frères. » A Freneuse (Seine-et-Oise), sur 42 familles de cultivateurs, dix-neuf n'ont qu'un seul enfant, et six n'en ont point du tout. A Arles, du 1<sup>er</sup> janvier 1811 au 31 décembre 1898, les décès dépassent les naissances de 1 732, soit une moyenne de vingt par an. Le comte de Saint-Quentin, excellent agronome, constate que dans le département du Calvados, de 1800 à 1890 le chiffre de la population a passé de 450 000 à 408 500. Bien rares apparaissent les villages, comme Novalaise (Savoie), où, sur 263 ménages de gens mariés, on en compte 107, au dernier recensement, qui avaient au moins cinq enfans vivans et présens ; avec les absens, la moyenne eût singulièrement augmenté. La Normandie, l'Anjou, les Pyrénées, le Bas-Languedoc, les plaines de la Garonne, les Charentes, une grande partie de la Champagne et de la Bourgogne, sont les plus stériles de nos provinces : dans la Bretagne, la Flandre et l'Artois, les Landes, le Roussillon, la région des Cévennes et une partie de la région alpestre, les naissances demeurent assez nombreuses encore, moins qu'autrefois. D'ail-

(1) Levasseur, *La population française*, t. II et III. — Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, t. IV, p. 572 et suivantes.

leurs la mortalité diminue, mais pas assez pour compenser la réduction de la natalité.

Parmi les causes de celle-ci figurent, au premier rang, les goûts de luxe, de sans-gêne et d'ambition démesurée. Je lis dans une monographie qui vient de la Haute-Marne : « On redoute le souci de l'éducation de plusieurs enfans ; on se bâtit des châteaux en Espagne, et on voudrait créer à ses enfans une situation qu'on n'a pu qu'entrevoir. » A Sainte-Bazille (Lot-et-Garonne), « chaque père, chaque mère de famille ne rêvent plus pour leurs enfans que la fortune qui peut donner le bien-être, et, pour arriver à ce résultat, on n'a plus qu'un enfant. Cet enfant se mariera avec une fille unique, le fruit des mêmes calculs, et ces deux êtres réuniront en leurs mains les économies faites par deux familles pendant trente et quarante ans ; ils auront un enfant, qu'ils marieront à leur tour dans les mêmes conditions. Ce qui était 25 000 francs chez le grand-père, sera 100 000 francs chez le petit-fils, et, au bout de soixante ans, six personnes ne laisseront qu'un seul représentant, mais qui sera riche. » A moins toutefois qu'un coup de foudre du destin ne rejette dans le néant ces savantes combinaisons.

N'oublions pas une cause toute locale de réduction de la natalité dans la région pyrénéenne : beaucoup de jeunes gens vont chercher fortune en Amérique, et cette émigration condamne au célibat un certain nombre de jeunes filles.

L'exode rural vers les villes a commencé vers 1850, et les chemins de fer ont beaucoup contribué à créer l'état d'âme d'où sortit ce mouvement si fâcheux ; ils le facilitent, ils rapprochent du village la ville, la capitale qui apparaît au jeune rural comme un paradis matériel où il gagnera de gros gages avec peu de travail, où il assistera gratis à des fêtes splendides, où il ira au spectacle, et où l'on trouve le véritable bâton de maréchal de France, la fortune. Et puis, les chemins de fer enlèvent directement des milliers de bras à l'agriculture, en admettant beaucoup de jeunes gens dans leur personnel.

Le service militaire universel agit plus gravement dans ce sens. Causez avec les députés et les sénateurs de tous les partis : ils vous diront que les soldats qui ont *tiré* leurs trois ans, constituent un appoint fort encombrant de leur clientèle sollicitieuse ; ils ont habité la ville, entrevue dans un mirage, ils veulent y revenir ; les sous-officiers surtout se montrent réfractaires au

retour à la vie rurale. « Aujourd'hui, me disait un député, on compte cent, deux cents demandes pour la moindre situation. » Un salaire fixe, un bout de ruban, une retraite, deviennent, hélas ! l'idéal des trois quarts des Français. Mais nos législateurs n'ont-ils pas une part de responsabilité, lorsqu'ils promettent dans leurs circulaires monts et merveilles : la lune, les étoiles et le soleil aux électeurs ? Sans parler de certains romanciers, empoisonneurs patentés des âmes, et d'un très grand poète qui a déclaré que le travail des campagnes était humain, le travail des villes, divin.

Le chômage des mois d'hiver, à son tour, éloigne du village les journaliers ruraux ; certaines machines, comme la machine à battre, ont amené le chômage ; d'autres, au contraire, se généralisent par suite de la pénurie d'ouvriers moissonneurs, telles la faneuse, la moissonneuse, la moissonneuse-lieuse. Une troisième catégorie n'a pas d'influence sur l'émigration, ne supprime pas l'ouvrier ; elle comprend les charrues perfectionnées, les semoirs, etc. Les cultivateurs propriétaires n'ont pas assez fait pour enrayer le mal dont ils souffrent aujourd'hui : sauf pendant les grands travaux, l'ouvrier agricole doit couper du bois ou casser des pierres sur la route, s'il n'a quelques parcelles de terre pour l'aider à vivre.

« L'emploi des batteuses, dit l'auteur d'une monographie, a fait diminuer sensiblement la main-d'œuvre nécessaire pour le battage. Les agriculteurs possesseurs de ces batteuses font le travail moyennant un prix de cinq francs par heure. Trois heures actuellement suffisent pour expédier la besogne que quinze batteurs accomplissaient en huit jours. Un autre écrit : « L'augmentation croissante du nombre des machines a eu pour conséquence la diminution de la main-d'œuvre, et la diminution de la main-d'œuvre a été une des causes de l'émigration vers les villes. Voici le nombre des ouvriers de notre commune (Soing, Haute-Saône), et le nombre des journées faites par eux dans l'année :

	1852	Nombre de journées
	Nombre d'ouvriers.	par an.
Hommes . . . . .	21	160
Femmes . . . . .	28	150
	1899	Nombre de journées
	Nombre d'ouvriers.	par an.
Hommes . . . . .	4	50
Femmes . . . . .	5	75



« Il ressort de ces chiffres qu'en 1852, 49 ouvriers étaient occupés une grande partie de l'année; aujourd'hui il y a peu d'ouvriers, et ils ne sont occupés que pendant les grands travaux, foins, moisson, arrachage des pommes de terre, époques pendant lesquelles tous les cultivateurs voudraient les avoir à la fois. »

Jadis, il y avait beaucoup de petits métiers, d'occupations domestiques dans les campagnes; le menuisier sciait lui-même ses planches, le maréchal fabriquait ses clous et ses fers; les hommes filaient la laine, les femmes la tricotaient, on teillait le lin. Des usines de tissage se sont établies, qui drainent la population rurale, soumise aujourd'hui aux règles et à la discipline de la vie industrielle. La création des prairies et herbages diminue le besoin de main-d'œuvre, raréfie celle-ci; « le bétail chasse l'homme, » disait M. Estancelin. Il me semble difficile d'admettre que la petite propriété ait par elle-même « une influence dépeuplante, » comme l'a prétendu M. Souchon : les causes que je viens d'énumérer ne suffisent-elles pas à expliquer ce triste phénomène ?

Où vont les émigrans ? Vers la chimère le plus souvent, parfois au succès. Ils se dirigent vers Paris, vers les grandes villes, s'adonnent à de petits commerces, se placent comme domestiques, garçons de magasin, conducteurs d'omnibus : heureux aussi ceux qui obtiennent une place de gendarme, de garde forestier, de facteur ! les jeunes filles les poussent dans cette voie. Aux Riceys (Aube) et ailleurs, elles imposent aux jeunes gens qui les recherchent en mariage la condition de renoncer aux travaux des champs. La majorité échoue, plus d'un tourne mal, finit à l'hôpital, plus d'une tombe dans la débauche et fournit un appoint à la traite des blanches, d'autres reviennent au village, meurtris, déplumés comme le pigeon de la fable, et se remettent au travail. Un jeune homme de V... part pour la grand'ville, devient garçon de cercle, et, avec de l'entregent, ramasse 250 000 francs en prêtant aux membres joueurs : son exemple entraîne cinquante émules qui partent pour la croisade du bien-être, et rencontrent autant de déceptions que Tartarin de Tarascon lorsqu'il veut fonder une colonie. Hélas ! l'humanité obéit surtout à ses rêves; les dures leçons de l'expérience servent bien rarement au voisin, elles ne servent pas toujours à celui qui a reçu les étrivières pour avoir enfreint les lois de la raison; il se dit : « Oui, je n'ai pas réussi la première fois, mais maintenant

je suis sûr de gagner à la loterie, j'ai une infaillible martingale. » Rien de plus commun que de se casser la tête contre un mur, et même que de construire soi-même le mur contre lequel on ira ensuite se casser la tête. On s'en prend à la conjuration des choses et des personnes, on refuse de faire son *mea culpa*, de dire : « Si tu me trompes une fois, c'est de ta faute ; si tu me trompes deux fois, c'est de la mienne. »

Il ne faut pas confondre la population rurale et la population agricole : il y a des communes qualifiées urbaines où se trouve une proportion assez élevée de cultivateurs ; à l'inverse, il existe beaucoup de chefs-lieux de canton, qui n'ont pas une population agglomérée de deux mille habitans, et qui cependant renferment force rentiers, fonctionnaires, ouvriers industriels. D'après le recensement de 1891, notre population agricole ne dépasse pas 17 435 888 individus, formant ainsi 45,47 pour 100 de la population générale de la France ; d'ailleurs, elle a augmenté, dans le Nord et l'Aisne, grâce à l'émigration flamande, dans quelques départemens du Midi, grâce à la reconstitution des vignobles et à l'extension de la culture directe. En 1891, le nombre des chefs d'exploitation s'élève à 3 604 789, le nombre des auxiliaires et salariés ne dépasse pas 3 058 346 ; auparavant, c'était le contraire, les chefs d'exploitation ne représentaient que 44 pour 100 du nombre total des travailleurs agricoles ; de 1882 à 1892, on constate une diminution de 394 558 auxiliaires ou salariés.

La Belgique nous fournit aussi des fermiers. Sans posséder d'autre capital que la volonté et une grosse famille, ils prennent à bail un domaine important, réduisent au minimum leurs frais de main-d'œuvre, et parviennent à l'aisance.

Une immigration se produit dans nos campagnes à l'époque de certains travaux : fauchaison, moisson, binage, arrachage des betteraves. Tantôt ce sont des Français qui quittent leur domicile et vont travailler dans une autre contrée où les salaires sont plus rémunérateurs, la population moins dense, l'offre plus abondante ; tantôt ce sont des étrangers, Italiens, Espagnols, Belges, Suisses, attirés par les mêmes raisons. Demain, peut-être, faudra-t-il recourir aux Chinois ; plus d'un y songe déjà. Cette immigration, en général temporaire, prend quelquefois un caractère permanent ; les Bretons se fixent volontiers dans le pays : *ubi bene, ibi patria*. A Morteaux (Calvados), on en compte plus de 50 sur 657 habitans ; laborieux, économes, ils se marient sou-

vent et ne quittent plus la contrée où ils ont fondé un foyer. Ceux qu'on appelle *les Artésiens* arrivent souvent par familles des départemens du Nord.

Plus intense encore s'accroît, depuis 1870, le mouvement d'immigration des Belges, dans la région comprise entre Lille et Orléans (1) : logés par le patron, payés à la tâche, ils se nourrissent à leurs frais ; l'usage est de leur donner de la boisson. On croit qu'il en vient 35 à 40 000 par an ; ils reviennent en général dans les mêmes fermes, sont conduits par un chef qui travaille avec eux, correspond avec les patrons, recrute ses compagnons, discute les conditions, règle les comptes et reçoit une petite rémunération supplémentaire : grands travailleurs plutôt que bons travailleurs, ils professent un culte fâcheux pour l'alcool, ce qui ne les empêche pas d'emporter chaque année dans leur pays la moitié de leurs salaires. La France paie environ 24 millions aux immigrans belges. Les ouvriers italiens se forment par escouades de 6 à 10 travailleurs obéissant à un chef, dit caporal, qui prélève une rétribution ou *caporalice* de quinze francs par homme ; et ils remportent la majeure partie de leur gain.

#### IV. — LOYERS ET PRIX DE LA TERRE

Le prix de location détermine le prix de vente, et, suivant les époques, la terre se capitalise à un taux plus ou moins élevé : dans une période de prospérité agricole, le taux de capitalisation est de 2 et demi à 3 pour 100 ; dans une ère de crise prolongée, le taux se relève à 4 et même 5 pour 100. Le prix de la terre est tantôt 25 fois, tantôt 30 ou 35 fois supérieur au fermage. Ce phénomène, observe M. Émile Chevallier, n'est que l'application, dans le domaine foncier, d'une loi dont on vérifie chaque jour la justesse à propos des valeurs mobilières. Une bonne valeur, une valeur de tout repos, ne se capitalise-t-elle pas au taux de 3 pour 100 ; une valeur douteuse, un *placement de fils de famille*, ne se capitalise-t-elle pas au taux de 5, de 6 pour 100 et même davantage ?

Autre observation de majeure importance : la rente de la terre, si on l'examine depuis longtemps, s'est accrue, tandis que le revenu des capitaux mobiliers va sans cesse en décroissant.

(1) G. Eylenbosch, *Les ouvriers belges en France*. — Comte Charles de Grunne, *Les ouvriers agricoles belges en France*; *Revue générale agronomique*, mars 1899.

Léon Say, dans son discours du 24 mars 1885 au Sénat, raconta l'histoire d'un petit domaine de la Rochette près Dijon, dont le revenu, 50 livres en 1523, s'élève aujourd'hui à 2 000 francs. Si au lieu de donner de la terre à son homme d'armes, le comte de Bussy-Rabutin l'avait gratifié d'une rente de même importance sur l'Hôtel de Ville, ses héritiers en retireraient peut-être 50 centimes.

M. Lallier indique les variations du prix de fermage, converti en argent et ramené au taux actuel des valeurs, pour un domaine de 67 hectares appartenant aux hospices de Sens :

Années.	Prix de fermage.
1510. . . . .	1 620
1549. . . . .	2 330
1565. . . . .	2 820
1574. . . . .	3 000
1576. . . . .	Pas de preneur.
1598. . . . .	670
1610. . . . .	560
1649. . . . .	840
1740. . . . .	930
1780. . . . .	980
1793. . . . .	Pas de preneur
1796. . . . .	900
1812. . . . .	1 060
1839. . . . .	1 450
1856. . . . .	3 275

Aujourd'hui le domaine est loué 4 000 francs, net d'impôts; autrefois le fermier supportait ceux-ci; ils se montent à 700 francs, et, la ferme ayant maintenant 99 hectares, les hospices de Sens touchent 33 fr. 30 par hectare, 25 francs de moins qu'en 1875.

M. Dubost a étudié les baux (1) de vingt-six domaines appartenant aux hospices de Bourg. Le revenu a quintuplé de 1750 à 1866 :

Années.	Rente par hectare.
1750 . . . . .	14
1774 . . . . .	18
1790 . . . . .	30
1796 . . . . .	45
1810 à 1825. . . . .	30
1840 . . . . .	45
1856 . . . . .	50
1866 . . . . .	66

(1) *Journal des Économistes*, 15 juin et 15 juillet 1870.

La hausse a continué jusqu'en 1876, s'est arrêtée, en 1880, celle qu'on observe de 1790 à 1796 se rattache aux réformes fiscales et à la suppression de la dime.

Il faut insister sur cette vérité consolante, que, depuis 1800 jusqu'en 1879, la rente de la terre est en hausse progressive : accroissement dans les rendemens, introduction de nouvelles cultures comme la betterave, augmentation de la consommation, de la population et du bien-être, amélioration des moyens de transport, grands travaux publics, voilà les causes évidentes de ce progrès.

En 1790, Lavoisier estime le revenu foncier de la France à 1 200 millions ; les statistiques officielles le portent à 1 500 millions en 1815, à 1 824 millions en 1851, à 2 645 millions en 1879, c'est une hausse de 41,80 pour 100. Consultons un peu les monographies. A Saint-Genest (Vosges), l'hectare de terre se loue 25 francs en 1789, 56 francs en 1852, 63 francs en 1858, 55 francs en 1867, 49 francs en 1876. A Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne), 32 fr. 70 en 1807, 48 fr. 70 en 1838, 82 fr. 90 en 1860, 84 francs en 1885. A Sartilly (Manche), 40 francs en 1789, et 100 francs en 1875.

Survient la désastreuse récolte de 1879, suivie d'années moyennes ou médiocres : les États-Unis nous envoient leurs blés, les prix s'avalent, beaucoup de cultivateurs se ruinent, liquident. jettent le manche après la cognée ; mais les autres, en majorité, redoublent d'efforts, combattent le bon combat, augmentent les rendemens, si bien que l'agriculture française a fait plus de progrès en vingt-cinq ans qu'elle n'en avait accompli dans les quatre-vingts années précédentes. Ses défenseurs réclament un droit de 3 francs, on les appelle les chevaliers du pain cher ; ils répondent que leurs adversaires sont les chevaliers de la misère agricole et font la solitude dans les campagnes. Que de candidats battus sur cette question du droit de trois francs ! Aujourd'hui le blé étranger est frappé d'un droit de 7 francs par quintal qui n'a pas encore empêché l'avalissement des prix ; ceux-ci demeurent très faibles, plutôt par l'accroissement de la production indigène que par la concurrence étrangère.

Diminution des profits pour les cultivateurs, diminution des fermages. La crise agricole, écrivait M. Risler, est surtout une crise des fermages. La baisse ne cesse plus de s'accroître. A

Éton (Meuse), voici les variations constatées dans le taux des fermages de 1800 à 1899 : 60, 80, 90, 50, 35 francs. Blangy-Trouville (Somme), 50 francs en 1848, 80 francs en 1860, 50 francs en 1900. A Voillecomte (Haute-Marne), 45 francs l'hectare en 1860, 40 francs en 1892, 30 francs en 1899. A Soing, (Haute-Saône), une ferme de 157 hectares est louée 7 850 francs en 1848, 6 000 francs en 1889, 3 200 francs en 1899. Les prés paraissent moins atteints que les terres labourables, et parmi celles-ci les terres de première qualité résistent mieux que celles de deuxième et de troisième; ces dernières s'écroulent littéralement et parfois ne trouvent plus acquéreur même à des prix dérisoires.

Il convient d'observer que, vers 1860, les fermages avaient crû dans une proportion exagérée, que les améliorations agricoles diminuant le rôle de la nature au profit du capital réduisent le loyer de l'agent naturel. Comme le dit M. Lévassour, « le fermier paie, en bonne justice, l'usage de l'instrument pour ce qu'il rapporte. » Certaines contrées privilégiées n'ont pas souffert de la crise : la banlieue immédiate de Paris, Torreilles dans les Pyrénées-Orientales, où la qualité du terrain se prête à des cultures de luxe; Fayl-Billot (Haute-Marne) où l'industrie de la vannerie maintient la valeur des terres qui peuvent être converties en oseraies; Mouzeil (Loire-Inférieure) où les fermiers se font une concurrence acharnée. En Savoie, les prix ne fléchissent pas; de même dans la Vendée, les Deux-Sèvres, les Landes, où le métayage, une population plus sédentaire, expliquent ces heureuses exceptions.

Le prix d'achat de la terre s'est élevé et abaissé avec celui du fermage. De 1851 à 1879, le capital foncier passe de 61 189 030 452 francs à 91 583 966 075 francs. D'après l'enquête de 1892, les terres labourables ont diminué en dix ans de 17,89 pour 100; les prés et herbages de 16,22 pour 100; les bois taillis de 13,70 pour 100, les bois futaies de 10,6 pour 100, et les vignes de 11,59 pour 100. Voici un pré de 2 hectares 32 à Midrevaux (Vosges) : vendu 8 000 francs en 1829, 6 000 francs en 1833, 5 000 francs en 1837, 3 000 francs en 1899. A Saint-Genest, l'hectare de terre vaut 3 000 francs en 1852, et se loue 56 fr. 50; 3 500 francs en 1858, location 63 francs; 1 410 francs en 1882, 35 francs de location; 1 250 francs aujourd'hui, le fermage tombant à 28 ou 30 francs. A Pusey (Haute-Saône)

les bons champs se vendent encore, et on explique la moins-value par l'exagération même des prix anciens. A Saint-Pée (Basses-Pyrénées), de 1850 à 1880, le capital foncier a augmenté plus que le loyer, et de 1880 à 1899 il a aussi diminué plus que lui. En général, le prix de la terre fléchit davantage que la rente.

Dans un certain nombre de départemens voisins des grandes villes, le droit de chasse soutient, parfois même augmente la valeur d'achat et le loyer de la terre. On pourrait citer beaucoup de propriétés où la location du droit de chasse égale, et même dépasse le prix du fermage. Cette location spéciale qui représente, d'ordinaire, une somme équivalente au cinquième ou au sixième du fermage, se fait en général pour trois, six ou neuf ans comme les autres baux. Il y aurait grand intérêt pour les communes et les petits propriétaires à imiter les grands propriétaires, et l'on ne saurait trop célébrer cette commune de l'arrondissement de Rethel où conseil municipal et habitans ont loué pour neuf ans le droit de chasse dans le bois et la plaine au prix énorme de cinquante mille francs, payés d'avance; ce qui a permis de reconstruire la maison d'école et l'église sans bourse délier. La chasse alimente une foule d'industries, et contribue à remplir les caisses de l'État et des communes; puisqu'on prend environ 450 000 permis de chasse, chacun rapporte dix-huit francs soixante centimes à l'État, dix francs à la commune. Le Saint-Hubert Club de France, présidé par le comte Clary, d'autres sociétés de chasse essaient de lutter contre la diminution progressive du gibier, d'apprendre aux chasseurs imprévoyans à faire leur *mea culpa*, de leur enseigner leurs véritables intérêts. Ils répètent, avec preuves à l'appui, que nous devenons, de plus en plus, les tributaires de nos voisins, que les halles de Paris reçoivent chaque année pour environ vingt millions de francs de gibier et de poisson étrangers. Il faut convaincre le paysan propriétaire : quand il aura constaté les avantages obtenus par une protection rigoureuse de la chasse sur ses propres terres, et compris que celle-ci doit être pour lui une source de bénéfices, il deviendra plus ardent que les autres dans la lutte contre le braconnage.

Avant 1879, la valeur de la terre grandit surtout à cause de la sécurité que présentent les placemens fonciers : les pères de famille vigilans, ceux qui voient croître l'herbe devant eux, ne

veulent plus mettre tous leurs œufs dans le même panier, et, dans leur fortune, à côté des valeurs mobilières et des maisons, la propriété rurale a sa part. Les temps sont changés : la ferme devient l'élément aléatoire d'un patrimoine, beaucoup de fermiers raisonnent ainsi : « Bah ! mon bourgeois peut s'en passer, il attendra ! » Heureux encore quand le bailleur finit par être payé même en retard, quand il ne perd pas, avec ses fermages, l'argent prêté pour l'achat du bétail ! Et l'on quitte l'incertain pour ce qui semble certain, on se rue vers les valeurs mobilières qui donnent peu sans doute, mais plus que la terre, et qui paient exactement, le jour même de l'échéance. Prenons garde toutefois : car elles comportent de terribles dangers pour l'habitant de la ville, dangers plus graves encore pour l'habitant de la campagne ; les krachs, les faillites, les jeux de bourse les réduisent bien souvent à ce que les Espagnols appellent dédaigneusement : *una pa-peleta*, un chiffon de papier, quand ils parlent d'une constitution. L'océan de la Bourse est une mer semée d'écueils où les naïfs, les imprudens, les navigateurs expérimentés eux-mêmes viennent se briser. Et, pour les détenteurs de valeurs de premier ordre, le péril existe aussi, la tentation fascinatrice d'en appeler au destin, d'échanger ces papiers si légers contre d'autres papiers qui promettent plus de billets de banque, plus de superflu, ou plus de nécessaire : un ordre à l'agent de change, une dépêche, une illusion de hausse et de baisse, et, quelques semaines après, c'est la ruine, la catastrophe. Tandis que, malgré tous ses déboires, la terre porte conseil ; elle demeure, il s'en dégage une leçon de sérénité, de sagesse, de raison ; elle représente la tradition, la durée, le respect du passé, tout au moins le respect des ancêtres : ces bois, ces champs, ces prés, leur ont appartenu ; il faut continuer l'œuvre ; les quitter semble une profanation ; c'est se renier soi-même. La terre pèse au moral presque autant qu'au physique : elle adhère aux os, elle adhère à l'âme ; elle nous défend contre nous-mêmes.

VICTOR DU BLED.



---

# LES HOMMES DE LA GUERRE

ET DE

## LA COMMUNE <sup>(1)</sup>

---

CHEFS ET FOULES (1870-1871)

---

Par la publication d'un quatrième et dernier volume : *la Commune*, MM. Paul et Victor Margueritte ferment le cycle qu'ils s'étaient proposé de décrire sous ce titre : *Une Époque*, et où ils se sont efforcés de faire tenir, découpé à même le temps, avec l'amoncellement d'événemens qui s'y pressent, le long espace de « l'année terrible ; » sorte de *Divine Comédie*, ou, ce qui suffit déjà, de tragédie humaine ; nouveau chant d'un nouvel *Enfer*, plus réellement crié et entendu que les autres, plein, comme les autres, de misères, de tristesses, de fureurs, de larmes et de sang.

On voudra bien ne pas chercher ici, sur un pareil ouvrage, qui, sans doute, au point de vue purement littéraire, peut être discuté, et qui mérite de l'être, un jugement qu'il n'est point de ma compétence de rendre. Pareillement, je ne me mêlerai pas, à ce propos, par extension ou voie de conséquence, de décider en doctrine si « le roman historique » est ou n'est pas un genre faux ; s'il l'est, notamment, et même lorsqu'il n'altère en rien ni la substance ni l'apparence, — c'est-à-dire la physionomie

(1) UNE ÉPOQUE, *le Désastre* ; — *les Tronçons du Glaive* ; — *les Braves Gens* ; — *la Commune*, par MM. Paul et Victor Margueritte ; 4 vol. in-16 ; librairie Plon.

ou le caractère des faits, — parce qu'il confond et brouille ou du moins réunit, sur le même plan, dans la même lumière, trois espèces de figures : la figure complètement et rigoureusement historique (le personnage vrai sous son vrai nom) ; la figure à demi historique (le personnage vrai sous un nom supposé) ; la figure d'invention ou de fantaisie. Plus positivement, sinon plus modestement, je m'attacherai à dégager, de l'œuvre, à cet égard encore, considérable, des frères Margueritte, des portraits d'hommes et, pour ainsi parler, des portraits de foules, toute une série de types politiques et sociaux ; représentatifs, dans le roman, à travers les deux grands déchiremens, les deux grands bouleversemens de la guerre étrangère et de la guerre civile, — d'un gouvernement, d'une armée, d'un État, d'une nation, d'un peuple, — les nôtres ; — et par là, pour nous, représentatifs d'une « époque » très récente, qui fut la nôtre.

Jusqu'à quel point, tels que MM. Paul et Victor Margueritte les ont peints, dessinés ou ébauchés, ces portraits d'hommes sont-ils ressemblans, ces portraits de foules sont-ils justement et exactement expressifs ? Dans quelle mesure la part d'histoire que contient cette vaste tentative de roman historique est-elle de l'histoire ? Enfin, jusqu'à quel point et dans quelle mesure les opinions que professent les auteurs, les sentences de condamnation et de réhabilitation qu'ils prononcent, les conclusions surtout, politiques et sociales, qu'ils entendent tirer de ce roman qui est de l'histoire ou de cette histoire qui leur a paru matière à roman, sur quoi, en quoi, pourquoi tout cela est-il fondé ? Ou, au contraire, sur quoi, en quoi, pourquoi ne l'est-ce pas ? C'est la seule question que je me croie, quant à moi, autorisé à poser, et c'est la seule aussi à laquelle je voudrais essayer ici de répondre.

## I

Une époque, trois temps ; un drame, trois actes : I. *Le Désastre* (Saint-Cloud, le Rhin, Metz, juillet-octobre 1870) ; II *Les Tronçons du Glaive* (la Loire, le Nord et l'Est, septembre 1870-janvier 1871) ; III. *La Commune* (Paris et Versailles, mars-mai 1871). En outre, mais un peu hors cadre, et un peu artificiellement, en tout cas très accessoirement, formant un quatrième volume : *Les Braves Gens*, quelques tableaux ou récits épisodiques

dont le premier : *La Chevauchée au Gouffre*, la charge de Sedan, n'est certes pas sans grandeur. Des scènes pourtant trop détachées les unes des autres, trop faiblement rattachées à l'ensemble, et qui peuvent être supprimées, sans qu'il y soit retranché quoi que ce soit d'essentiel et de nécessaire. Ces minutes dispersées de l'époque, nous ne nous y arrêterons pas : ce quatrième acte du drame, ajouté et intercalé, nous le négligerons donc ; mais *le Désastre*, *les Tronçons du Glaive*, *la Commune*, se tiennent, s'enchaînent, s'appellent, se commandent, s'entraînent, tombent d'un bloc, comme les trois parties d'un développement, comme les trois momens d'une action, en des heures qui se suivent, dans des lieux qui se touchent, avec les mêmes protagonistes et les mêmes chœurs, sous le coup de la même fatalité. Les hommes du *Désastre* expliquent les hommes de *la Commune* ; la foule parisienne de juillet 1870 explique la foule parisienne de mars 1871.

Elle est enflammée et belliqueuse, au grand soleil de thermidor, et comme en mal d'épopée, et patriote jusqu'aux confins de l'épilepsie, la foule de juillet 1870. Des profondeurs au sommet, elle se soulève, s'enfle et déferle en mugissant. Le plus humble des Français n'échappe pas à cette folie des armes : le plus obligatoirement, le plus physiologiquement pacifique s'y laisse emporter par l'élan de tous :

Le concierge était en train de piquer des petits drapeaux tricolores dans une caisse à réséda, devant la fenêtre de sa loge. Dans son enthousiasme guerrier qu'exaltaient de récentes libations chez le marchand de vins, il ré-pétait au savetier d'en face, impotent comme lui :

— A Berlin ! A Berlin ! En avant, partons !

Il reconnut le commandant, ébaucha un salut militaire et cria :

— Vive l'armée !

D'habitude, cet homme, en proie à son catarrhe, ne quittait jamais la loge où on le voyait assis, les jambes en croix, ravaudant des fonds de culottes. La concierge, énorme femme potinière et couarde, dont le café au lait, très sucré, était l'unique idéal, courut après Du Breuil pour lui remettre lettres et journaux :

— Ah ! monsieur, que je suis contente ! La guerre est déclarée ! Vous allez les hacher en morceaux, ces grosses saucisses ?

C'est bien l' « enthousiasme guerrier, » et c'est un enthousiasme français, mais c'est, de plus, un enthousiasme parisien, qui, dans la gravité, dans la solennité même des circonstances, flâne, *blague*, chante et plaisante. Une rampe de gaz qui s'al-

lume, une traînée d'esprit qui brûle en plein ruisseau ; le mot de la minute jaillissant, à la minute, du trottoir :

Un cheval étonnamment maigre soufflait dans les brancards. Le cocher, par contre, était obèse.

Dès qu'il aperçut l'uniforme de Du Breuil, il manifesta un grand zèle, brossa les coussins, sourit en s'informant de l'adresse, et finit par se hisser sur le siège, avec une joyeuse lourdeur. Un coup de fouet :

— Hue ! Bismarck !

Au loin sonne la fanfare d'un escadron en marche : une ru-meur l'interrompt et la couvre : Vive l'armée ! L'ardeur, « l'em-ballement » de chacun, dans le piétinement par lequel est poussé il ne sait où ce peuple en promenade qui se croit rué à la charge, s'entretient, s'accroît, se multiplie, au voisinage, au contact pro-longé, trépidant, de tant d'« emballements » et d'ardeurs sem-blables. On dirait que la foule, stagnant ou glissant lentement en un double courant, le long des maisons, s'est fait en un instant un système nerveux commun, qui perçoit avec une intensité exaspérée les moindres sensations et les rend aussitôt en secousses violentes, portées à la millionième puissance. Pour que ce soit tout à fait parisien, les femmes se mettent de la partie et la mènent.

Les tables des cafés étaient prises d'assaut. Sur les boulevards, la foule compacte grouillait... On se disputait les journaux frais parus. On parlait haut, on ricanait. Les femmes, en toilette claire, étaient les plus excitées. De gros bourgeois se redressaient avec une mine martiale; quelques-uns donnaient la main à des enfans déguisés en soldats. Dans un fiacre, trois filles enlacées, bleu, blanc, rouge, saluaient au milieu des bravos et des lazzis. La bleue, une assez jolie blonde, jeta des baisers à Du Breuil, enthousiasmée par ses aiguillettes d'or.

Tout, d'ailleurs, n'est pas pur aux sources de ce délire, et tout n'y est pas non plus, on ne veut pas dire sincère, mais spontané. Cette manifestation est comme beaucoup de manifestations : la fièvre en a été un peu préparée et chauffée :

Soudain *la Marseillaise*, beuglée à pleins poumons, retentit. Les voitures durent s'arrêter. Des blouses blanches, en tête d'une colonne où les cas-quettes se mêlaient aux chapeaux de soie, fonçaient à travers la chaussée. Ces énergumènes saisissaient les chevaux à la bride, brandissaient des gourdins. Un vieillard barbu criait si fort que les yeux lui sortaient de l'orbite. A côté de lui, un adolescent livide balançait de droite et de gauche une tête alourdie par l'ivresse. Le flot s'écoula, suivi d'un âcre relent de sueur et de vin. Des titis faisaient escorte, avec des cabrioles de singes.

Dans une telle cohue, la violence est à fleur de peau : il suffit d'un rien pour la déchaîner. Une barbe rousse, c'est un Prussien : tue ! tue ! Un promeneur, philanthrope attardé ou pacifiste avant la moderne Épître aux Gentils, risque une protestation timide. Cinquante voix grondent ou grognent : *A bas les taffeurs !* D'autres voix, avinées, font écho, qui hurlent : « *Mourir pour la patrie...* » puis, à la fin des strophes, avec des cris d'animaux, glapissent : *A Chaillot, le roi de Prusse !* » tandis que « quelques voyous lèvent en guise de torches » et agitent des balais enduits de résine...

J'ai peut-être appuyé un peu sur tous ces traits dont est fait le portrait de Paris en juillet 1870 ; mais c'est, il faut le répéter, que la foule de mars 1871 sera faite précisément de ce dont est faite celle-ci : des bouillonnemens refoulés du savetier impotent qui n'aura pas cessé de crier : A Berlin ! sans être jamais sorti de son échoppe ; des espoirs déçus de la concierge qui n'aura pas vu « hacher en morceaux ces grosses saucisses ; » de ce patriotisme surexcité, hypertrophique, débordant en torrent de lave, et subitement resserré, figé, ou captif sous la glace d'une défaite sans précédent et, pour beaucoup, sans explication naturelle ; d'une sorte de rage de jouir aigrie en rage de souffrir, ou, au contraire, de la rage de souffrir tournée en rage, en faim et en soif, de jouir. On y retrouvera, — mais en rouge seulement, — les demoiselles qui, six mois auparavant, s'étaient publiquement en bleu, blanc, rouge ; les énergiques aux gourdins, les « vieillards barbus » aux yeux égarés, les « adolescens livides » aux têtes ballantes, et, dans le même « relent de sueur et de vin, » les mêmes « titis » avec les mêmes « cabrioles de singes. » Hélas ! on y retrouvera les mêmes « voyous » agitant, moins innocemment, des torches.

Voilà la grande foule, le peuple, ou, comme va le dire Jules Vallès, « la rue. » Voici « la Cour, » le « Château. » A Saint-Cloud, dans les jours qui précèdent le départ, les salons dorés regorgent et fourmillent. Sous les lustres en feu passe, — se coudoyant, — et MM. Paul et Victor Margueritte nous le montrent du doigt sans sympathie, — tout un monde de courtisans aux genoux usés et de chambellans au dos poli par tous les régimes ; de généraux ventrus, à l'air endormi, mais finauds et matois dans leur graisse ; de sénateurs crochus et claudicans, de députés

à tout dire, de publicistes à tout faire, et de financiers à tout prendre, encore plus interlopes que juifs; de dames d'honneur, séchées sur pied de rivalité servile et à qui « l'envie a donné la jaunisse; » de coquettes incapables également de vieillir et de rajeunir; de marquises à façons d'intrigantes et d'entremetteuses; de femmes qui ne demandent qu'à tromper leurs maris et de maris qui ne demandent qu'à être trompés par leurs femmes, pour avoir le plaisir de leur rendre la pareille; viveurs cacochymes et ridicules, vieux marcheurs, jeunes noceurs, sempiternels joueurs. Et puis des conseillers d'État, « béats » et apoplectiques; de hauts magistrats, joufflus, dodus, abominablement « raseurs, » solennellement imbéciles sous les favoris qui encadrent leurs faces poupines, imposans en dépit de tout et « dont on admire cependant les lumières comme jurisconsultes. » Et puis, rien : pas une valeur, pas une intelligence, pas un caractère. Et, sans doute, il s'entend que c'est un symbole, et que tout symbole est une simplification; mais tout de même trop est trop, et, ici, est-ce que le symbole ne simplifie pas trop? Nous voulons bien que ces médiocres échantillons d'humanité se soient rencontrés autour des souverains, au déclin de l'Empire; mais vraiment n'y avait-il pas autour d'eux quelques autres gens et quelque autre chose? Soit : déjà, de temps en temps, un craquement a retenti; mais personne ne croit l'éroulement prochain; et d'ailleurs, depuis quand les rats, loin de désertter le navire, l'envahissent-ils lorsque la membrure craque? Aux approches, confusément senties ou pressenties, des catastrophes, s'éprouvent les fidélités, et ce ne sont pas alors les pires qui accourent, ce sont les meilleurs qui restent. Comment ne serait-il resté auprès du trône chancelant que tout ce qui, moralement, aurait dû s'en aller? Telle quelle, enfin, et telle que les frères Margueritte l'ont vue de leurs yeux peut-être un peu prévenus, la Cour impériale est là, guettant, par dévouement ou par habitude, la venue des souverains; et il y a dans son insouciance l'éveil d'une vague inquiétude; sa frivolité a comme des syncopes, et sa légèreté comme des étourdissemens subits qui l'alourdissent :

Une pensée unique animait les visages; on attendait l'apparition des souverains. Le béat sourire, les oreilles tendues de M. Jousset-Gournal, les regards d'aigle de Jaillant, le zèle de M<sup>me</sup> d'Avilar surveillaient les portes-fenêtres du salon, par où Leurs Majestés devaient sortir... Combien prolongeraient en pensée, au delà de la grille du parc, le départ du maître? Com-

bien le suivraient du cœur? Combien, les adieux faits, tourneraient les talons, pour ne plus songer qu'à soi?... Était-ce la terne clarté du jour, sous le ciel bas? Du Breuil remarqua presque chez tous une expression lasse, lourde. Hauts dignitaires, sénateurs, députés, lui parurent éteints, sous le même masque fatigué, repu. Seul, le comte Duclos conservait sa morgue. L'amiral Le Véronnech était plus affaissé que jamais. Tout ce monde, aux lumières, lui avait semblé plus jeune, plus vivant. Il douta si l'Empire vieillissait...

L'Empereur, lui, avait sûrement vieilli. Face plus éteinte entre ces faces éteintes; regard plus las parmi ces regards las; masque plus épaissi que tous ces masques seulement repus, enlê sous les yeux, « abaissé aux coins de la bouche. » Par instans, « une souffrance, due à la cruelle maladie dont les plus intimes évitaient de s'entretenir, tiraille le visage auguste. » — « Pas brillant, ce soir!... » murmure le général Jaillant à l'oreille du général Chenot. L'Impératrice « demeure la souveraine, un être hors race, où la femme disparaissait dans la splendeur du rang. Grande, elle était dans tout l'éclat de sa maturité. Le charme de sa beauté blonde avait quelque chose de despotique. Ses yeux d'une splendeur glaciale brillaient d'orgueil et de volonté. La fièvre de ses pensées donnait à son teint, plus animé que de coutume, une expression ardente et tendue. » Le Prince Impérial était un enfant : « Dégagé dans un frac de drap noir, — col blanc rabattu, les yeux clairs, les cheveux blonds, il avait l'air d'un jeune Anglais. » A cette triple esquisse, on devine où est l'âme, la force, la volonté. On comprend qu'en cette fin de règne, s'il est permis de le dire, les rôles sont intervertis, que l'homme, c'est la femme, que le prince, c'est la princesse, que le sens de l'État s'est réfugié tout entier en elle, et que l'Empire, comme la dynastie, ne tient plus que par elle. Elle seule est vaillante au soir des adieux : bien que la mère souffre dans ses nerfs et dans son cœur, « l'Impératrice n'avait jamais eu plus grand air. » Elle seule est impériale : « Fais ton devoir, Louis! » dit-elle à son fils, quand le train s'ébranle. L'Empereur, ses cheveux gris pendant en longues mèches hors de son képi, la paupière pesante trahissant, lorsqu'elle se descelle, « la clairvoyance d'une âme désabusée, » dans « la paralysie du bon vouloir inutile » et comme dans « le demi-sommeil » accablé et résigné qu'il ne peut vaincre, Napoléon III n'est plus qu'une chose qui va. Le convoi qui « emporte vers l'inconnu le destin du pays, la fortune de la

France, » outre le train majestueux des voitures vertes aux N sommées de la couronne, tout le matériel des cuisines, des tables, des chambres impériales, emporte aussi le plus encombrant, le plus gênant des bagages : et c'est la personne à demi morte, le demi-fantôme de l'Empereur. M. Émile Zola, s'il me souvient bien de *la Débâcle*, avait fait de Napoléon III, à l'armée, comme une ombre rôdeuse et songeuse, partout présente quoique absente de tout, et, en quelque manière, toujours collée aux vitres. « Une sorte de bagage gênant, » qui retarde et embarrasse soit la marche, soit la retraite, c'est ainsi et ce n'est qu'ainsi, selon MM. Paul et Victor Margueritte, que l'armée connaît l'Empereur. Et, de Saint-Cloud au Rhin, et du Rhin à Sedan, la chose impériale et lamentable va, arrêtant toutes choses.

L'Empereur avait un teint de cendre, des yeux morts; des boursoflures, dessous, faisaient poche. Il portait la petite tenue de général sous un pardessus civil. La démarche était lourde, affaissée... Il avait présidé, depuis midi, au lent défilé de l'armée. Face à la chaussée, devant l'interminable cohue, il était resté des heures entières, assis sur une chaise de cuisine. Et, sans un cri, sans un vivat, les divisions étaient passées, silencieuses, devant cet homme à l'œil terne, au teint blafard, au ventre tombant, qui était l'empereur Napoléon III. Cette rêverie du malheureux, regardant s'écrouler devant lui ce qui restait de sa puissance, personne n'y pouvait penser sans tristesse.

Autre foule, l'armée, « interminable cohue, » et cohue dès le premier jour. « Le départ des troupes était tumultueux; la foule, à la gare de l'Est, versait rasade aux soldats. Beaucoup s'enivraient. » Aussi bien, il semblait depuis quelque temps que la discipline faiblît. « Des généraux s'étaient plaints récemment à l'Empereur, avaient demandé le rétablissement d'une discipline inflexible. » Les moins aveugles, qui passaient pour les plus chagrins, découvriraient « de graves symptômes de maladie dans notre armée : » elle ressemble, font dire, assez audacieusement, les frères Margueritte à l'un de leurs héros, le capitaine de lanciers Lacoste, qui représente dans le corps élégant et brillant des officiers l'élément populaire, « elle ressemble à ces visages qui paient de mine, et que la syphilis ronge. » Néanmoins, au repos, avant la mobilisation, vue rapidement en traversant la chambrée, « cette simple chambrée qui sentait la tanière; avec ses dormeurs nus, avec ses effets d'équipement, l'acier des lances et des sabres, » l'armée, toute l'armée, comme chaque régiment, gardait l'appa-



rence « d'une chose formidable : » Dans ce régiment et dans tous les autres, dans cette caserne et dans toutes les casernes de France, un emmagasinement énorme, un entassement de « force brute » sommeillait, un approvisionnement, que l'on eût dit inépuisable, de « chair d'hommes n'évoquant que mâle énergie, muscles bandés à l'action, vigueur destructive. » Et, d'autre part, il y avait derrière cette armée, avec elle, le prestige de tant de victoires, anciennes et nouvelles, la vertu de tant de sang héroïquement versé, séché depuis un siècle ou frais encore sur le drapeau, l'impulsion d'un passé si puissant, en même temps si long et si voisin ! Il y avait tant de bras qui se levaient, tant de mains qui se crispaient sur l'épée : ce qu'il n'y avait point, ce qui manquait surtout, c'était une tête. La machine, même un peu rouillée, un peu détendue, était là ; mais pas de mécanicien ; et elle avait encore son foyer, mais non son volant de direction.

Des milliers de dépêches étaient expédiées, reçues. Et les généraux, les états-majors, les services administratifs, artillerie, génie, infanterie, cavalerie, forces actives, réserve, s'entassaient dans les trains. Aux points de rassemblement, tout débarquait pêle-mêle, hommes, chevaux, matériel, approvisionnements, dans une confusion extrême. Les gares étaient encombrées, mais les magasins étaient vides. De tous côtés arrivaient les doléances, les réclamations. Le matin même, une dépêche de l'intendant général de l'armée avait mis les bureaux sens dessus dessous : « Il n'y a à Metz ni sucre, ni café, ni riz, ni eau-de-vie, ni sel, peu de lard et de biscuit. Envoyez de suite au moins un million de rations à Thionville. »

Vienne un échec et, pour comble, que le malheur, en se répétant, en engendrant le malheur, tourne à la catastrophe : aussitôt le désarroi qui est dans les services se mettra dans les rangs. Ne doutant pas de soi, n'en voulant, n'en pouvant et, peut-être, n'en devant pas douter : — Battus, ces hommes-là... Allons donc ! battus ! était-ce possible ? — on commence à douter des chefs. Si ce sont toujours les mêmes qu'on fait tuer, ce sont toujours les mêmes qui se font battre. Ne se feraient-ils pas battre exprès ? Le vieux goût national pour la fronde et la mazarinade reparait ; le même goût qui dictait, il y a cent ans, à un bel esprit :

Soubise dit, sa lanterne à la main :

« Où diable donc ai-je mis mon armée ? »

dicte à présent aux soldats, aidé qu'il est par la facilité de la rime, des refrains contre leurs généraux.

La carriole longeait maintenant une file de chasseurs à pied, nu-tête, sans armes, débandés. Ivres de fatigue et de faim, ils chantaient à pleine gorge :

Le général Frossard  
N'est qu'un sal' rossard !

A la vue des insignes de Du Breuil, ils ricanèrent.

Il n'est plus temps, et il n'est plus de moyen, de « rétablir une discipline inflexible. » Elle achève de s'écraser contre les ruines des grands espoirs d'hier, et le contraste entre ces espérances sans bornes — ce serait le cas de dire sans frontières — et les tristesses de la réalité, s'accuse parfois avec une ironie cruelle, dont MM. Paul et Victor Margueritte ont exprimé toute l'amertume en un raccourci vigoureux :

La nuit s'était faite. La carriole roulait toujours, côtoyant des femmes, des voitures pleines de blessés, des fourgons, des cantines. Du Breuil se retourna, mordu au cœur. Un cri aigu, strident, grinçait :

— *A Berlin ! A Berlin !*

Qui donc raillait ainsi?... Avec un rire sanglotant, la voix enrouée jeta de nouveau :

— *A Berlin ! A Berlin !*

Ah ! ces mots, quel souvenir ! Et sur le toit d'une cantine, la patte fichée à son perchoir, Du Breuil aperçut un perroquet vert tout hérissé, qui s'égoillait en battant des ailes.

Ce qu'on a d'abord chanté, on continue à le dire, et, à force de le répéter le long des chemins où l'armée s'enfonce, tirant après elle l'Empereur et tout le bagage impérial, en des marches sans but et des contremarches sans raison, à force d'y penser continuellement, on finit par le croire. L'horrible soupçon s'insinue et se propage : on ne prend même pas garde que, lorsqu'il s'attache à certains noms, il n'y a pas seulement impiété, mais impossibilité. Nul, cependant, n'y échappe : aucune renommée, aucune gloire, aucune histoire, aucune légende n'en garantit et n'en sauve. Ils y passent tous, les Frossard, les Failly, les Wimpffen, — plus tard Ducrot et Trochu, — et même Mac Mahon, et même Canrobert. C'est toujours le même sentiment : « Baltus, des soldats comme nous ! Allons donc ! Est-ce possible ? » Et, comme il faut bien se résoudre à reconnaître que c'est vrai, la première fois, avec Abel Douay, à Wissembourg, on a été « surpris » et, à partir de la deuxième ou de la troisième

fois, on a été « trahi. » En cela encore, le contraste entre les réputations et les résultats rend dure la désillusion. Tout à coup et tout d'un coup l'événement rapetisse les chefs de tout ce dont l'imagination les avait grandis. Pas un feu de bivouac, à l'armée, pas un repas de famille, dans le civil, où l'on n'ait tenu quelque propos de ce genre : « Mac Mahon! voilà un homme! Franc comme son épée. Il va nous balayer le terrain! » Et le petit père Changarnier, juché sur son barbe alezan, avec son képi à l'ancienne mode, sa tunique à petite jupe et son pantalon à pieds d'éléphant, propre et — c'est impayable! — pommadé, parfumé à son âge, « le général *Bergamotte*, » sec, énergique, rendant le salut brusquement, de même que brusquement il portera les coups! Puis, superbe là-bas, la tête haute, presque renversée, le cou trop court en quelque sorte roidi pour émerger des épaules, les cheveux envolés comme une crinière, la moustache dressée comme des poils de lion, ensoleillé de tout le soleil d'Afrique, rouge de la flamboyante auréole de Constantine et de Zaatcha, héros authentique passé au rang de héros modeste par son désintéressement devant Sébastopol et son désintéressement sous Metz, si gai, si fécond en propos joyeux, si militaire, si chevaleresque, si troupiier, si « troubadour, » si Gascon, si Français, — Canrobert! « Battus, des généraux comme eux, commandant des soldats comme nous! Allons donc! Ce n'est pas possible! » — Et pourtant ils sont battus... C'est donc qu'ils se font battre exprès,... qu'il y a quelque chose, on ne sait pas quoi.... quelque chose...

Pour Bazaine, on sait quoi... La justice, du moins, a cru le savoir... Mais l'histoire en est-elle très sûre?... Le Bazaine du *Désastre* est, à mon avis, une des figures supérieurement dessinées de l'œuvre de MM. Paul et Victor Margueritte; et, sans paradoxe, elle est supérieurement dessinée peut-être parce qu'elle l'est très peu, parce qu'elle n'est qu'en flottement dans l'indécis et dans l'énigmatique. Une énigme, Bazaine l'est de la tête aux pieds, et du commencement à la fin.

Bazaine, seul, en calèche découverte, suivait au milieu du cortège de généraux, d'écuyers, de piqueurs. Il était très pâle, avec des yeux boursoufflés, des rides, un air de fatigue et d'ennui... Son visage a quelque chose d'impénétrable. L'air d'un homme qui pense à soi.

— Un ambitieux, souligna le major. Sa conduite au Mexique l'a bien prouvé.

— Possible, dit Boisjol, je n'en sais rien. Mais brave comme les plus braves ! Je l'ai connu en Italie, moi.

Sa conduite au Mexique... En effet, toutes sortes d'histoires avaient couru, de canons abandonnés, jetés à dessein dans un lac, de machinations perfides, de spéculations blâmables, de rêves de fortune, et même, après le mariage du maréchal avec la nièce d'un ministre mexicain, de rêves d'empire avortés. Des lettres, connues plus tard, de l'empereur Maximilien, de l'impératrice Charlotte, du roi des Belges Léopold I<sup>er</sup>, leur père et beau-père, semblent bien démentir et détruire ces mauvais bruits (1). Mais, comme disait Boisjol, possible ! et personne n'en savait rien. Justement, parce qu'on ne savait rien, on supposait tout, et l'on affirmait tout. Que se passait-il derrière le mur de ce visage impénétrable ? Peut-être rien non plus, on ne savait... A quoi pensait cet homme qui avait l'air de penser à soi ? On ne savait : peut-être à rien. Rancunes anciennes, désirs de revanche contre la destinée qui, bien qu'ayant tenu beaucoup, avait un moment paru promettre davantage, froissemens de vanité vulgaire. — « On disait Bazaine blessé de se voir réduit à la direction d'un simple corps ; » — calculs d'ambition ou d'intérêt ; petites trahisons précédant et préparant la grande trahison ? Le « visage impénétrable, » la face de granit du sphinx n'a point livré son secret, si ce fut un sphinx et s'il eut un secret. Il devait pourtant entendre le cheminement sourd et sentir, à peine amorti par un reste, par un geste de respect hiérarchique, le poids de la suspicion. Frossard mis en déroute, comment Bazaine, chef responsable, avait-il laissé battre son lieutenant sans le secourir ? Selon les uns, il lui portait envie. Il avait voulu, selon d'autres, lui laisser gagner seul son bâton de maréchal. Ou bien craignait-il lui-même d'être attaqué à Saint-Avoid ? Quoi qu'il en fût, sa conduite restait sans excuse. Toutes les suppositions allaient devenir permises. « C'est à croire que Bazaine trahit ! » s'était écrié un des hauts personnages de l'entourage impérial. » Et, d'autre part, quand « l'opinion publique, » par une de ces contradictions dont elle est coutumière, l'a désigné et imposé, quand il est investi du commandement en chef de l'armée du Rhin, quand il ne peut plus se plaindre de n'avoir qu'un simple corps

(1) Ces lettres, datées de 1864, 1865, 1866, 1868, furent lues par M<sup>e</sup> Lachaud, dans sa plaidoirie pour Bazaine, à l'audience du 7 décembre 1873.

d'armée, d'être en sous-ordre, quand il est le vice-empereur de la guerre, quand il va l'être sans l'Empereur, — énigme encore.

Serait-il l'homme ? Répondrait-il au cri unanime qui appelait un maître, un sauveur ? S'il n'avait pas l'élan chevaleresque de Canrobert, la droiture de Mac Mahon, il possédait, avec un rare courage, un renom d'habileté. Chacun vantait son endurance aux plus dures fatigues. Il avait des goûts simples, qui lui faisaient éviter la représentation et tournaient volontiers au renfermé, beaucoup de ténacité dans les idées, l'humeur égale. Il était affable, timide presque, parlant peu et mal. Une incroyable chance l'avait toujours servi. Ses ennemis lui refusaient deux qualités essentielles, la fierté du caractère et la hauteur de l'âme. Plusieurs même l'accusaient de manquer de sens moral. Mais Du Breuil savait quelles calomnies provoquent les hommes en vue. Il se réjouit, avec toute l'armée, d'avoir enfin un chef.

Le lendemain, énigme comme la veille :

Le maréchal passait près d'eux. Du Breuil le regarda. Comment se garder d'un trouble, devant l'homme qui commandait au destin de l'armée, devant le chef haussé à ce faite d'honneur par l'opinion publique ? Lourd et ferme en selle, ramassé dans sa taille trapue, Bazaine, sous son couvre-nuque, portait un fort visage dont l'impression première déroutait, tant ses traits semblaient inaccessibles à l'émotion. L'impassibilité légendaire du maréchal, en effet, ne paraissait pas seulement braver le danger, mais l'abolir. Les balles pleuvaient autour de lui sans qu'il s'en aperçût ; et, d'un point à l'autre du champ de bataille, il se promenait comme dans son jardin.

Aides de camp, estafettes, accouraient, repartaient. Rien d'émouvant à voir comme cette fièvre, ces élans désordonnés. Tout convergeait vers ce gros vieil homme aux épaulettes d'or. Il semblait diriger la bataille sans y prendre goût, parce qu'il était là, parce qu'il le fallait. Du Breuil l'entendit ordonner à un colonel :

— Qu'on repousse l'attaque, mais qu'on ne s'engage pas en avant ! La retraite sera reprise aussitôt après le combat.

Dans la maison qu'occupe le généralissime, « la jolie maison d'aspect calme, avec son toit d'ardoises bleues dans les arbres, » rien ne bouge. Les chevaux des officiers d'ordonnance piaffent à la porte. « Vous pouvez faire desseller, messieurs ! dit le chef d'état-major. Vite au travail de bureau. Vite au tableau d'avancement, si impatientement attendu de l'armée ! » Le tableau d'avancement ! Comme si ce n'était pas à la victoire de le dresser ! Et les commentaires vont leur train. « — Que fait Bazaine ? — Il joue au billard ! » ricane Floppe. « Laissez donc ! Le maréchal a son plan. C'est un malin. Lebœuf dans la mélasse, Frossard aplati, il n'y a plus guère que Canrobert qui puisse lui porter

ombrage. Alors... » Du Breuil « avait envie de lui crier, à ce gros homme aveugle et sourd, dont il apercevait le dos courbé, la nuque lourde sur les broderies d'or : « Mais on se bat ! On se bat ! Va donc voir ! » Lui, placide, il n'allait pas voir. Lebœuf, Frossard, Canrobert ? « Ils ont de bonnes positions ; qu'ils les défendent ! » Mac Mahon ? Il y est, qu'il y reste ! Peu à peu, chez les plus confians et les plus solides, le ver du soupçon creuse son trou : l'armée, maintenant, en est toute rongée :

Restaud doit avoir raison, songeait Du Breuil. Peut-être a-t-il des renseignemens particuliers qui le tranquillisent?... C'est en toute connaissance de cause qu'il s'en remet à ses lieutenans... A moins d'être le dernier des incapables et de s'en rendre compte, — mais il s'agiterait, alors, chercher à donner le change ; — à moins d'être pis encore, le plus ténébreux des... mais non, c'était bon pour Floppe, ces pensées-là !

Et ces pensées « bonnes pour Floppe, » les Du Breuil les veulent chasser, les chassent une fois, deux fois, mais elles reviennent. Ils ont beau se dire, dans « l'austère grandeur de la servitude militaire : « *Je ne dois pas juger celui qui est le chef suprême et responsable... Il peut avoir, il a certainement pour règle et excuse de sa conduite des raisons que j'ignore ! Un soldat comme moi ne doit pas raisonner.* » Malgré tout, malgré eux, ils raisonnent et ils jugent :

Une ombre louche pesait sur l'insomnie de Du Breuil... Si c'était vrai, pourtant?... Trahir ? Non ! mais louvoyer, tergiverser, obéir aux conseils d'une prudence intéressée, aux calculs d'une ambition sourde... Tenir campagne offrait des risques ; Metz, au contraire, était un appui sûr. Vainqueur, Mac Mahon débloquent son collègue, — ou son rival, — sans que celui-ci se fût exposé ; vaincu, de quel secours Bazaine lui serait-il?... Paris, sans doute, ne tiendrait pas longtemps... alors, en cas de négociations, l'armée de Metz, intacte, vaudrait que l'on comptât avec elle, avec son chef...

Ainsi, de jour écoulé en jour qui s'écoule, d'occasion manquée en occasion perdue, l'ombre descend et s'accumule sur le dos courbé, sur la nuque lourde « du gros vieil homme aux épaulettes d'or. » MM. Paul et Victor Margueritte la peignent d'un mot : « une ombre louche, » dans laquelle il n'y a peut-être que « l'incapacité » consciente d'elle-même ; où l'attitude impassible n'est peut-être que la lassitude invincible ; où peut-être n'y a-t-il que la jalousie ordinaire entre lieutenans de César et l'espèce de besoin, plus fort que le devoir même, qu'ils éprouvent

de se nuire mutuellement; dans laquelle il n'y a peut-être qu'orgueil exalté, frénésie du moi, délire des grandeurs, ou peut-être quelque intrigue politique; et dans laquelle il y a peut-être le plus exécration, le plus impardonnable, le plus inexpiable des crimes contre la patrie. Ce crime, il faut bien qu'il y ait été, puisque les juges de Bazaine l'y ont vu. Tous les certificats de Frédéric-Charles ne sauraient suffire à l'en laver (1)... Et cependant, le cri de la défense : « Le maréchal Bazaine a trahi... Ah! vous m'expliquerez pourquoi! » Personne, jamais, n'a expliqué pourquoi. Le visage et l'ombre sont demeurés également louches, mais impénétrables. Ce qui est certain, c'est que, dans cette ombre où se décompose l'armée, germent, percent, poussent le doute, la discussion et la révolte; se lèvent les Francastel, les Massoli, les d'Avol à l'esprit critique, les Barrus au front de sectaire, — autrement dit, les Boyenval, les Rossel; — s'aigrissent ou pourrissent quelques-uns de ceux par qui l'année terrible va devenir l'année horrible, par qui, de la guerre, va sortir la Commune.

## II

Interposez six mois. En ces six mois faites tenir un hiver d'une extrême rigueur, un siège, un bombardement, trois campagnes, par-ci par-là comme une reprise de souffle avant l'étouffement définitif, Bapaume, Coulmiers, Villersexel; les espoirs qui renaissent et meurent et font mourir dix fois pour une; la faim, le froid, la reclusion dans la ville; l'absence de toutes communications, la privation de toutes nouvelles; la suspension ou le renversement des rapports sociaux antérieurs; la capitulation de Sedan, la captivité de l'Empereur, l'effondrement de l'Empire; une révolution, le 4 septembre, et plusieurs émeutes, le 31 octobre, le 22 janvier; la Défense nationale et l'Assemblée nationale, Tours et Bordeaux; tant de proclamations et de pro-

(1) A la séance du Conseil de guerre du 9 décembre 1873, l'avocat du maréchal. M<sup>e</sup> Lachaud, donna lecture de deux pièces, datées l'une du 28 septembre et l'autre du 6 décembre 1873, et dont la dernière est ainsi conçue :

« Je déclare que je professe une entière et haute estime pour M. le maréchal Bazaine, spécialement pour l'énergie et la persévérance avec lesquelles il a pu si longtemps soustraire l'armée de Metz à une capitulation qui, d'après mon opinion, était inévitable.

Berlin, 6 décembre 1873.

Signé : FRÉDÉRIC-CHARLES,  
Général feld-maréchal. »

testations, tant d'excitation et d'agitation, tant d'appels et de rappels; cette espèce de concours entre avocats et généraux : le Verbe armé, — Gambetta, — l'Armée verbeuse, — Trochu ; — parmi tout cela, les manigances des partis, la manie des conspirateurs incorrigibles; lorsque les portes de Paris sont ouvertes, le départ en masse des élémens d'ordre, l'arrivée en flot d'élémens de désordre, légion garibaldienne licenciée, troupes débandées, condamnés politiques, et autres peut-être, à tort, libérés; tout travail, tout commerce, tout moyen de vivre réduit, restreint aux trente sous par jour que l'on touche à son bataillon, en jouant et pour jouer au soldat, et avec des galons par-dessus le marché; tant de malheurs et tant de misères; tant de folies éclatantes ou discrètes, tant de douleurs publiques et privées; tant de rage, de honte et de gêne; la Commune n'est pas là dedans tout entière, mais elle est là dedans.

### III

C'est ce que MM. Paul et Victor Margueritte ont très bien vu. Ils ont bien vu que, dans une révolution, l'acteur principal est la foule; qu'elle est toujours, au fond, la maîtresse de ses chefs (et l'on peut presque donner à ces mots tous leurs sens); qu'il faut donc la connaître pour la faire connaître; et que, pour connaître la foule du 18 mars, il fallait la prendre avant le 18 mars. Ils l'ont prise au 26 février 1871, le jour du meurtre de l'agent Vicenzini, en plein cœur du Paris révolutionnaire, « sur la place de la Bastille, où les boulevards Beaumarchais et Richard-Lenoir, la rue et le faubourg Saint-Antoine, les quais du canal Saint-Martin dégorgent leurs flots compacts. » D'heure en heure, elle grossit, elle bourdonne, elle s'exalte autour de la colonne de Juillet. Dans cette foule, il y a de tout : ouvriers des faubourgs, petits bourgeois des quatre-vingts quartiers, soldats désarmés, bayant aux cabarets, badauds patriotes et républicains, — les « vieillards barbus » et les « adolescens livides » qui jadis criaient : A Berlin! et les « voyous » aux balais promenés comme des torches, et les « titis » « aux cabrioles de singes. » Depuis le matin, spectacle militaire : défilé de gardes nationaux avec musique et bouquets d'immortelles, en cet anniversaire de 1848. Tout là-haut, lié au flambeau que secoue le génie de la Liberté, un drapeau rouge claque au vent :



— C'est pas Chambord qui grimpera l'enlever ! dit un gros homme roux, qui avait une loupe sur l'œil.

— Ni Badingue !

— Vous direz ce que vous voudrez, citoyen ; si je tenais le tas d'avocats qui nous a livrés aux Prussiens !...

Il fit le geste d'écraser des poux. La Loupe approuva, véhémement :

— Et ça se dit républicains ! Favre, Picard, Simon, des foies blancs, v'là ce que c'est...

On rit, une bonne humeur frondeuse soulageait la douleur, la colère concentrées.

— Toutes les réactions se conjurent, reprit un bourgeois, doctrinal dans sa redingote. A la tête de l'armée, un suppôt du Deux-Décembre, un sénateur de l'Empire, le fusilleur de janvier, Vinoy... Au pouvoir exécutif, Thiers, l'orléaniste !... Si Paris ne veillait pas...

Foule riieuse : « Une voix fraîche d'ouvrière perlait, dans un rire. Chatouillée, elle se retourna : Bas les pattes, Médor ! »  
 Foule douloureuse : « L'ouvrière tendit son visage souffreteux, où des yeux ardents luisaient. Elle avait dans sa maigreur une grâce, les épaules serrées encore des longues attentes grelot-tantes, aux queues des boucheries, sous la neige. »  
 Foule crédule et injurieuse : « Non, elle n'était pas l'image de la France, cette Assemblée élue dans un jour de malheur, tapie à Bordeaux, d'où elle épiait hargneusement Paris. »  
 Foule criminelle et féroce : « A l'eau, à mort le flic !... Il avait un revolver chargé ! On a trouvé sur lui une carte d'inspecteur de police !... A l'eau, Vicenzini !... »  
 Foule changeante comme la mer un jour d'orage, passant en un instant du bleu clair au vert sombre, de l'azur à l'écume. Mêlée à elle, faite d'elle, la Garde nationale, l'armée citoyenne, « délestée du poids mort des riches, partis dès les portes ouvertes, courant à leurs intérêts de famille et d'affaires ; »  
 force passive : « boutiquiers, employés, gens d'ordre qui ne souhaitaient que les affaires et les habitudes reprises, un tranquille progrès ; »  
 force active : « des ouvriers, les excellents et les pires, et aussi des déclassés, des réfractaires, tous ceux qu'avaient attirés la prospérité du règne, les grands travaux d'Haussmann, et qui, à eux seuls, étaient toute une population, écrasée par la cherté de la vie, sans emploi depuis la guerre ; »  
 ordre passif, désordre actif, force destructive.

Du premier coup, les traits essentiels de la physionomie de Paris au sortir du siège sont fixés : le voilà, en sa physiologie et en sa psychologie. Il est patriote : « L'armistice va finir : les

Prussiens entrèrent ce soir ! » et il ne veut pas que les Prussiens entrent ; il ne veut pas qu'on lui enlève ses canons, « ces canons que nous avons payés de nos économies, » car il a peur, si on les lui enlève, qu'ils ne soient livrés à l'ennemi. (Quelques-uns, sans doute, d'intentions moins pures, ont déjà une arrière-pensée.) Paris est militariste ou plutôt militarisé : en face d'une garnison de douze mille hommes, la masse énorme de deux cent mille lignards et mobiles errans désœuvrés, de trois cent mille gardes nationaux, « trépidans et de leur longue inaction et de leur force dédaignée, » fiers de s'appeler des combattans, furieux de n'avoir pas combattu. (Et tout de même quelques-uns peut-être se seraient fait prier pour combattre.) Paris est républicain et communaliste, mais surtout anti-provincial et parisien. Ce qu'il déteste le plus dans l'Assemblée de Bordeaux, c'est qu'elle représente, on le lui a dit et il le croit, la province la plus arriérée : « hobereaux fossiles, bourgeois couards, débris d'anciens régimes,... revenans qui couvraient de clameurs la voix de Garibaldi, pour le remercier d'avoir mis, vieux et malade, son épée illustre au service de la Défense. (Et il se peut que, derrière cette épée, quelques-uns aient traîné des sabres peu rassurans.) Ils insultaient la Garde nationale dans le colonel Langlois, blessé devant Paris. Ils n'avaient nommé Thiers à la présidence qu'en escomptant son bon vouloir à leurs menées. Un pacte les liait : attendre de concert qu'on pût statuer sur des institutions nouvelles, chacun les accommodant d'avance à sa sauce, Orléans ou Chambord, Napoléon même, si l'on eût osé... Le pavillon de la République bon seulement, jusque-là, pour couvrir la marchandise, et liquider. » Ce que Paris aime le plus dans la Commune, c'est Paris : Paris s'appartenant à lui-même, s'administrant lui-même, se gouvernant lui-même, et, sinon gouvernant, éclairant de tous les rayons de la Ville-Lumière, illuminant la France et le monde. (Cependant, le gouvernement de la Défense nationale avait été un gouvernement parisien à ses origines, mais c'était le gouvernement qu'on a, et Paris se reconnaît toujours mieux dans le gouvernement qu'il n'a pas.) Au surplus, toute révolution parisienne est en tout temps apparue au peuple de Paris comme une palingénésie, et il n'est pas un épicier de la rue Saint-Bon qui, en remuant son pavé aux Trois Glorieuses, n'ait rêvé qu'il enfantait une civilisation.

La Révolution qui commence s'annonce, à son début, autant

que les autres, joyeuse comme une création, mais, plus que les autres peut-être, âpre comme une revanche. Railleuse et rieuse, douloureuse, crédule, injurieuse, criminelle, féroce, la foule de mars 1871 sera tout cela; tour à tour, et plus ou moins, à l'aller des jours; et tantôt l'un des caractères ressortira, prédominera, tantôt l'autre; tour à tour, et plus ou moins, elle sera patriote, internationaliste, républicaine, communaliste, anti-provinciale, anti-sociale; d'abord, surtout crédule, patriote et républicaine; vers la fin, surtout internationaliste, communaliste, anti-sociale, et, par éclats, délibérément féroce. Chacun de ces caractères généraux de la foule se retrouvera comme frappé en types plus saillans dans les chefs; ils lui ressembleront, et, pour ainsi dire, la reproduiront en la résumant, en la concentrant, ce qui est, d'ailleurs, tout naturel; car rien ne ressemble ou du moins rien ne devrait ressembler autant à la foule qu'un gouvernement issu révolutionnairement de la foule. Ceux-là ressemblent à celle-ci. Il y a le songeur et le phraseur humanitaire, variété du « vieillard barbu » qu'on a surnommé la « vieille-barbe, » ou, en langage plus libre encore, le « quarante-huitard; » généreux, désintéressé, utopiste, le meilleur des hommes, qui ne se résout ou ne se résigne à faire du mal aux hommes que pour le bien de l'humanité. Il y a l'arriviste à qui tout est sujet d'avancement, et le farceur à qui tout est sujet d'amusement. Il y a le « profiteur » qui veut faire du bénéfice, et le « poseur » qui veut faire de l'éta-lage. Il y a celui qui entend commander, et celui qui entend ne plus obéir. Il y a le bandit authentique et le fou authentique, le drôle parfait et le parfait idiot. Il y a beaucoup de médiocres, indifférens par impuissance, par impotence, et que la pression du doigt incline à gauche ou à droite, associés aux excès les plus scandaleux comme aux mesures les plus raisonnables; il y a de braves gens, et même quelques très honnêtes gens, et qui sont non seulement très honnêtes, mais, de surcroît, très sincères et très intelligens. Et il y en a aussi d'intelligens qui ne sont pas sincères, de sincères qui ne sont pas intelligens, d'intelligens et de sincères qui ne sont pas honnêtes, d'honnêtes qui ne sont pas intelligens et sincères, ou sincères ou intelligens, ni intelligens, ni sincères. Ce petit monde est le monde; mais il roule, désorbité, dans le chaos. MM. Paul et Victor Margueritte en parlent comme nous en parlons nous-mêmes. Quand ils ont mis à part « une demi-douzaine de radicaux, sympathiques à

une *évolution décisive*, — l'euphémisme est joli! — mais nette de sang versé » et qui « se réservent de retirer leur concours, attendant de juger à l'œuvre » — les malins! — ils ajoutent :

Reste le gros, une soixantaine de personnalités disparates, pêle-mêle de tout acabit, des ignorés, des ignorans, des déjà célèbres et des depuis longtemps oubliés, orateurs de siège, vieilles barbes de 48, jacobins notoires, polémistes d'avant-garde, disciples de Blanqui, socialistes de l'Internationale; les plus pures intentions et les pires instincts; l'intelligence froide et lucide; les cœurs ardents à côté de niais emphatiques et de butors stériles, l'esprit et le gâtisme aux mêmes bancs; ceux qui volent au bruit comme des phalènes à la flamme, les impulsifs, les névropathes, les faibles qui veulent paraître redoutables, les cabotins du mal, et encore ceux qu'une difformité physique, la souffrance injuste, les lois mal faites dressaient irrités, pleins de rancœur.

Et ici s'ouvre une longue galerie de portraits : grotesques et tragiques, les deux masques; et le troisième, la nullité plate ou la platitude nulle :

Une figure de nuit, Pourille dit Blanchet, paralytique et boiteux, énergumène qui, sous sa barbe de capucin défroqué, cache l'ancien secrétaire de commissariat de police et le banqueroutier. — Le général en chef Bergeret, ex-sergent de voltigeurs, ranci dans la peau de l'ouvrier typographe, petit, maigre et bilieux, à cheval sur sa suffisance et promenant en voiture son incapacité. — Babick, illuminé à longue barbe, fervent prophète d'un M. de Toureil qui avait créé le culte fusionnien, une salade mystique de toutes les religions; excellent homme et habile vendeur d'onguens, sous l'étiquette dont il s'affublait : « enfant du règne de Dieu et parfumeur de la rue de Nemours. » — Billioray, peintre aigri, à qui ses couleurs pauvres avaient tourné dans le sang, raté qui voyait rouge. — Antoine Arnaud, employé de chemins de fer et magnétiseur de sombre mine, au regard voilé de lunettes, aux traits impassibles, cachant le fanatique.

Passons-en, et non des meilleurs. Voici ensuite :

Ranvier, cinquante-deux ans, le maire de Belleville et l'une des idoles de son quartier, grandi par ses condamnations, malade figure blême, à l'ardeur de phthisique, enfiévré par ses succès de club, soldat sans pitié de la guerre sociale. — Brunel, quarante ans, proposé pour la croix après Buzenval, type militaire, ancien officier de cavalerie et actuel propriétaire, jeté à la tête de l'émeute du 22 janvier par indignation patriotique; caractère entier, capable de pousser la bravoure jusqu'à l'exaltation, s'enfonçant en désespéré dans l'impasse, sans retourner la tête. — Enfin, Jourde, trente ans, grand, distingué, un intelligent visage encadré d'une longue barbe blonde, une parfaite honnêteté professionnelle et de grandes qualités de comptable, au service d'une âme modérée.

Dans le groupe de l'Internationale, — c'est à lui que vont les tendresses de MM. Paul et Victor Margueritte, c'est là, suivant eux, que « dans sa forme indécise est le bon germe de la Révolution, le blé de la terre mêlé d'ivraie, qui lève dans le fumier, pousse des tigelles vertes » :

Varlin, dont les yeux noirs éclairent d'un feu d'âme le front pensif ; figure sévère dans le collier de barbe carrée ; dévoué à sa mission, depuis des années remplie à travers la prison, l'activité tenace, l'organisation ardue ; une volonté, une conscience, des mains pures. — Malon, trente ans aussi, autre pilier de l'Internationale qu'il avait assise dans le Nord ; fils de paysans pauvres, s'apprenant à lire à l'école de la vie ; d'abord garçon de peine, puis ouvrier teinturier ; bientôt le premier parmi tous ses compagnons de servage, dont aux congrès il porte la voix ; correspondant de journal à la grève du Creusot qu'il fomente avec Varlin sous le masque d'Assi ; un an de prison au procès de Blois ; adjoint des Batignolles au 4 septembre, député de Paris en février, démissionnaire à la paix. Un homme de bien, écrivant, pour l'éducation des autres, ce que la sienne, dure et féconde, lui a enseigné. — Lefrançais, ancien maître d'école, et en gardant l'air, avec ses traits accusés, ses petits yeux malins et bons. Dans ses idées et ses actes, d'une logique révolutionnaire sans réserve, et dans sa vie privée le plus pacifique des êtres ; le désintéressement et l'héroïsme simple. — Le général Duval, ouvrier fondeur, un sombre et un violent, prêt à sacrifier pour son idéal son existence aussi bien que celle des autres...

Passons-en encore : voici maintenant, pas trop maltraités :

Vaillant, docteur ès sciences, perfectionnant ses études dans les universités d'Allemagne et d'Autriche, nourri de philosophie et de rêves sociaux, théoricien du progrès coûte que coûte. — Frankel, Hongrois au nez juif, à la tête osseuse, travaillant dans l'économie politique. — Le menuisier Pindy, poitrinant sous un uniforme galonné, un médiocre et un extrême. — Le cordonnier Dereure, bourgeois sous le vernis rouge. — Le tourneur en cuivre Chalain, voix sonore, tête creuse.

Et voici les grands premiers rôles, Delescluze :

En tête de la presse radicale, le vieux Delescluze se détache. Le long supplice de sa vie, immolée à la rigueur inflexible, à l'intégrité austère de ses convictions, a blanchi sa barbe et ses cheveux, desséché ce corps sec, creusé ce visage jaune, où, dans le relief dur des traits parcheminés, dans la froide clarté des yeux, une volonté indomptable, une énergie désespérée se tendent... Il sort de cachot après le 31 octobre et le 22 janvier, — car il est de toutes les affaires, — « épuisé, sans voix, secoué d'une toux mortelle ; » mais « l'étonnant cortège » des vicissitudes de sa vie, subies d'une âme stoïque, l'auréolait d'une gloire qui, en dépit de son caractère raide, de sa vertu revêche, forçait le respect.

Rien ne le force en Félix Pyat, et quand on l'invoque à propos de lui, c'est plutôt le mépris qui se lève :

Aussi célèbre que Delescluze, Félix Pyat arbore, sur une taille haute et cambrée, une tête romantique encore belle, à grisonnante chevelure et barbe frisée, il roule des yeux de rêve et de superbe. Delescluze est l'homme de la Terreur, lui en est le prêtre... Sa spécialité révolutionnaire est de se sauver. De Belgique, d'Angleterre, il tisonne sa popularité par des lettres flamboyantes,... se cache, conspire prudemment, fait lire le toast : A la petite balle ! reparait au 4 septembre, agite des foudres de fer-blanc, plonge au 31 octobre, se tient coi le 18 mars, et, le péril passé, ressurgit, bombant le torse : c'est la veille des élections. Il casse l'encensoir sur le Comité, « qui rend tout nom modeste et tout génie mineur. » On l'a lu, on l'élit, et l'enfiellé danseur de phrases, ses mains blanches pleines de décrets, bondit sur la corde raide, d'où il saura culbuter à temps, pour mettre à l'abri son vénimeux orgueil et son incurable lâcheté.

Un peu plus bas ou un peu plus loin, en contraste avec Arthur Arnould, « une figure douce au grand front, aux yeux de pensée, » voici paraître :

Une mâchoire bourrue, des yeux durs et tristes, face paysanne embroussaillée, le poil noir, c'est Jules Vallès, l'enfant malheureux, le réfractaire aigri, l'insurgé tapageur, dont toute la personne exprime une sauvagerie orgueilleuse, et dont les chroniques d'un style violent, haché, haut en couleur, avaient éclairé d'un reflet de forge ce robuste marteleur de mots. A l'entendre, à le voir frapper, on l'eût cru courageux et terrible. Dogue qui aboyait bien fort, et que sa part au gâteau eût apprivoisé. Moins de caractère que de talent.

#### Autre contraste :

Un joli jeune homme, à figure vive et gracieuse, dont la correction soignée détonne, dans ce milieu insoucieux d'élégance : c'est le polémiste Pascal Grousset. Talent jadis à l'eau de rose, aujourd'hui à l'eau-forte. L'exaltation méridionale et l'ambition l'ont assis aux tables de l'Hôtel de Ville, où, risquant tout, il joue sa chance, une martingale, sur l'enjeu de la Commune.

Ministre des relations extérieures : on connaît le mot de Rochefort : « Plus d'extérieur que de relations. »

Et celui-ci, avec sa parole précipitée où les idées affluent, avec ses joues rondes, lisses et pâles, qui, sans ses petites moustaches presque rousses, et son perpétuel sourire d'ironie, aurait l'air d'un gras enfant de chœur, c'est Vermorel, le romancier et le journaliste dont la plume acérée, la verve mordante faisaient trou là où elles s'attaquaient. Alceste qu'une franchise agres-

sive, une perçante sagacité signalaient aux représailles de la calomnie, autour duquel elle avait murmuré, qui en avait été blessé, et à qui il en restait une amertume, un besoin d'affirmer, au prix de la vie, sa ferveur républicaine.

Une troisième fois, passons. Passons J.-B. Clément, « chansonnier à tournure de brigand d'opéra-comique : poète des humbles, dont les refrains sentimentaux, fredonnés au boulevard comme dans les ateliers, ont pour accompagnement la sourdine des tambours de Santerre ; » Cournet, « bon gros garçon affable » qui fait, sous Delescluze, du jacobinisme ; Miot, « détritrus de 48, hanté par le spectre de 93, noble tête de vieillard à cervelle puérile, éloquence qui radote ; » le député Gambon, « l'homme à la vache. » Passons même cette « jeune, noble, ardente figure, une des plus sympathiques de l'époque, Gustave Flourens, fils du savant fameux, ayant lui-même professé au Collège de France où le faisait révoquer son indépendance, allant porter à l'insurrection de Crète un chevaleresque dévouement, rapportant à l'attaque de l'Empire sa frénésie, adjoint de Belleville où on l'adorait, cœur sur la main, bourse ouverte, promenant aux remparts avec une vanité naïve ses galons de major et, le 31 octobre, à l'Hôtel de Ville ses bottes rageuses sur la table du Conseil, d'où il eût voulu chasser les discoureurs incapables, les avocats qui perdaient Paris. »

Un petit groupe se forme à l'écart et se serre autour de quelqu'un qu'on ne voit pas, comme une enveloppe de mystère. C'est Gustave Tridon, qui, « de son talent, de sa grande fortune, de sa personne, a payé au service de la cause, quand elle semblait sans avenir ; » mais qui « n'a, pour la servir aujourd'hui, qu'une âme usée, dans un corps débile. » C'est Protot, le garde des sceaux de la Commune, « avocat pauvre et laborieux, qui, quoique instruit, intelligent, n'a pas la flamme de l'esprit, reste confiné à la rigueur de la lettre. » C'est « le général » Eudes, « ancien garçon pharmacien, puis correcteur d'imprimerie, puis gérant de *la Libre Pensée*, au total un esprit faible, rien qui remplisse la peau de son rôle, sa prestance de beau figurant. » Le « beau figurant » est en effet un personnage de la Commune, ou, plus généralement, c'est en effet un personnage de révolution, tout comme l'infirmes ranci et enrageant dans son infirmité.

Raoul Rigault est plus près du beau figurant. « De bonne

famille bourgeoise, étudiant bohème à front haut, barbe frisée, lorgnon insolent; gamin cruel à flair de policier, Fouquier-Tinville de brasseries, un fanfaron de vice qui va jusqu'au crime; » il s'exerce et s'amuse à « décapiter les noms de rues, partout où Dieu et saints figurent, en attendant qu'il puisse, comme il l'annonce froidement, faucher des vies. » Théophile Ferré est tout près de l'infirmes. — « Ferré, clerc d'agent d'affaires, autre gamin haineux, nabot qui ne pardonne pas à la nature de l'avoir fait naître difforme, et à la société de le laisser végéter obscur, épileptique à froid, qui, avec sa face mangée de barbe et de cheveux noirs, ses yeux noirs sous le binocle, inquiète, et bientôt fera peur. »

Au-dessous, « les candidats des clubs, voix violentes et confuses, démolisseurs d'abus et prometteurs de réformes, à qui les paroles ont servi d'actes, et qui apportent avec eux l'atmosphère fumeuse et furieuse des salles en tumulte. » Ici se démènent et hurlent des « Méridionaux véhémens comme Léo Meillet, Rastoul, le vétérinaire Régère; de vieux imbéciles vénérables comme Demay ou gâteux comme Allix, le fameux inventeur télépathe des escargots sympathiques; des têtes brûlées, ivres de sève comme d'un punch flambant..., des nullités prétentieuses capables de tout..., des convictions égarées..., des victimes de la vie..., des équivoques..., des inconnus qui jamais ne parurent... » Et enfin, au-dessous de ce dessous, la masse, « centre bouillonnant à la surface duquel tous les déchets populaires tournoient, » viennent crever les gaz de toutes les putréfactions morales et sociales...

Ainsi les frères Margueritte ont peint ces chefs, — si ce furent des chefs, — et ces foules qu'ils entraînent et qui les entraînent alternativement; toute cette humanité bonne, mauvaise ou pire, toute cette trop faible, trop forte et déplorable humanité.

J'ai revu un à un ces portraits; je les ai, autant que je l'ai pu, comparés aux originaux; je sais quels documens ont servi pour les études; il me serait souvent facile d'indiquer ligne par ligne les sources où les auteurs ont puisé; et j'ose assurer que, pour la plupart, ces portraits sont ressemblans, que ces figures revivent dans ce livre, de la vie chimérique, ou falote, ou folle, ou scélérate, ou sottie et vide qu'elles vécurent. Vivantes, il n'est pas jusqu'aux silhouettes, à peine esquissées, qui ne le soient, et quelles silhouettes! L'ex-officier de marine Lullier, « caracolant



sur un cheval noir, » suivi de son chef d'état-major, « un vieil aventurier, qui se qualifiait *dedjaz d'Abbyssinie*, ex-général du roi des Deux-Siciles, R. du Bisson; » et « ce Ganier d'Abin, ancien sergent-major, ex-coq de paquebot, instructeur général des armées du roi de Siam; » Assi, « Méridional et beau parleur; » le vieux Charles Beslay, à la voix usée de qui soixante-dix-sept ans et de précédentes législatures donnent un prestige, député radical de 1830 et de 1848, ingénieur qui toute sa vie a dépensé sa fortune pour le bien des autres, patron philanthrope qui s'associait ses ouvriers, ami de Proudhon et continuateur ou commentateur du maître, qui a la douceur entêtée du mouton et dont, par une étrange association d'idées ou harmonie de sons, il semble que le nom lui-même bêle. Dombrowski, « petit, maigre, visage de finesse et de fermeté, soldat-né comme tous les Polonais, au feu, d'une bravoure folle et froide, théâtral dans son grand manteau, avec ses gants blancs, et l'uniforme neuf aux étoiles de divisionnaire; » paré, lui aussi, d'une légende dont plus tard il eut grand besoin pour paraître encore vêtu d'une simple honorabilité; — la générale Eudes, — générale de la main gauche, mais sa main gauche n'ignorait pas ce que prenait sa droite, — « cheveux dans le dos, en robe d'amazone, écharpée, ceinturée de rouge, passant de son nid capitonné aux caracolades des remparts, » et à qui il fallait « un autre palais pour la faire consentir à quitter la chambre de satin bleu où elle couchait, les salons où elle offrait des vins d'honneur; » Charles Longuet, — « au long, maigre et turbulent corps; » — Andrieu, professeur libre et bureaucrate, auteur d'une bonne *Histoire du Moyen Age*, un gros homme borgne, plein de bonhomie et de simplicité; » — Vésinier, dit *Racine de buis*, « ancien secrétaire d'Eugène Sue, puis de femmes galantes, bossu et boiteux, d'esprit vif..., toujours prêt à cracher son venin d'invectives...; » — un second chansonnier, rival de J.-B. Clément, et comme lui tournant le refrain tendre et la chanson furieuse, l'auteur de *l'Internationale*, Eugène Pottier; — le triomphant Courbet, « gros enfant, » grosse voix, talent gros, grosse vanité, grosses plaisanteries; « de ces simples qui se croient des novateurs en prenant le contre-pied des opinions reçues, incapables de contrôle et de réflexion; il allait débitant des aphorismes contre tous les peintres en particulier (hors lui) et le monde en général; » — Mégy, « pas un mauvais garçon peut-être, célèbre par le coup de pistolet dont il

avait abattu un flic chargé de l'arrêter, avant la guerre, mais pas malin comme gouverneur. » Et d'autres, et d'autres.

A toutes ces toiles et à tous ces dessins, il n'y a guère à corriger, et il n'y aurait guère à ajouter, de-ci de-là, qu'une touche ou un accent. Quelquefois, il est vrai, la touche serait brutale, et l'accent emporterait sans doute le morceau. Par exemple, l'ancien chef de la sûreté, M. Claude, ne parle pas de Mégy comme MM. Paul et Victor Margueritte. Il ne dit pas comme eux : « ce Mégy, pas un mauvais garçon peut-être... », il dit tout net de lui et de son camarade Eudes : « C'étaient des assassins ! » Mais il est évident que M. Claude ne pouvait pas tenir pour une faute vénielle un coup de pistolet tiré à un « flic ! » De même, Billioray n'est pour nos romanciers historiens qu'un « peintre aigri et qui voit rouge ; » mais M. Claude se rappelle et rappelle qu'il a été condamné pour abus de confiance. De même, le colonel Chardon, était-ce le « gros chaudronnier braillard, » des frères Margueritte, devenu commandant militaire de la Préfecture de police ? Il avait eu des malheurs correctionnels et s'était vu infliger huit mois de prison : M. Claude les avait inscrits sur son carnet. Mais comme le fonds de noce et de bohème de Raoul Rigault est puissamment, quoique sobrement, rendu ! « Vieil étudiant, gamin cruel à flair de policier, Fouquier-Tinville de brasserie, » c'est bien l'homme sur le cas duquel M. Cresson dépose : « Raoul Rigault, que j'ai trouvé à la Préfecture de police dans le fauteuil de Lagrange d'où je l'ai chassé, se plaignait du manque d'argent... Raoul Rigault disait devant des agens secrets qui étaient de ses amis : « Mais il n'y a rien à faire avec ces gens-là : ils regardent à un sou. » A un plan secondaire, les orateurs favoris des cafés et des réunions publiques ne sont pas moins habilement croqués : « Léo Meillet, « Méridional véhément, » notent MM. Paul et Victor Margueritte. M. Cresson développe : « Léo Meillet ne pouvait pas avoir là (à la mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement, et à cause de la personnalité du maire, M. Pernolet) une grande influence. Mais il était terrible comme acteur. Quand il allait dans les clubs, il retirait son habit, et apparaissait avec une chemise et un gilet rouge ; il tirait de ses vêtements un drapeau rouge ; ces gestes, cette action agissaient sur les masses. » Le général Duval des frères Margueritte se suffit à lui-même ; cependant M. Choppin le complète par un détail d'hérédité : « Le père de Duval était un des assas-

sins du général Bréa. » A un autre point de vue, et en élargissant jusqu'au tableau le cadre du portrait, MM. Paul et Victor Margueritte ont nettement dégagé le sentiment qui faisait dire à Félix Pyat, s'adressant à Emmanuel Arago : « Quel malheur que je sois ton prisonnier ! Tu aurais été mon avocat ; » et, par suite, nettement marqué l'espèce de solidarité, puisqu'il ne saurait s'agir de complicité, qui unit entre eux tous les coups de force, à ce point que, lorsqu'on s'appelle Fructidor, il y a quelque hypocrisie à flétrir Brumaire, et que le 4 septembre n'a guère le droit de se plaindre du 31 octobre, ni du 22 janvier, ni même du 18 mars. Tout est dans la manière dont tournent les révolutions, mais elles commencent toutes de la même façon.

Quant à la composition, non point littéraire ou artistique, mais historique ou politique, de ce tableau, les personnages y sont groupés exactement par affinités naturelles, et s'il n'y avait une apparence d'ironie à le dire de quelques-uns d'entre eux, en parentés spirituelles : les blanquistes, Eudes, Miot, Tridon, Granger, les frères Levraud, les frères Villeneuve, ayant pour organe un journal, grossièrement imprimé sur papier jaune, *la Patrie en danger* ; l'ancienne « Société des Saisons » et, depuis le 4 septembre, la « Société de la défense à outrance, » avec des blanquistes du second degré, tels que MM. Ranc et Clemenceau, des blanquistes libres, tels que Protot, Ferré, Rigault, et, en marge, les Flourens, les Sapia, les Tibaldi. Les jacobins, Delescluze et Cournet, ont pour organe *le Réveil*. Entre les jacobins et les blanquistes, théoricien et praticien de « l'action directe, » le futur directeur des domaines sous la Commune, Fontaine, se fait la main en fabriquant des bombes, aidé ou approuvé par Dupont et Razoua ; Félix Pyat déverse dans *le Combat*, dans *le Vengeur*, à l'admiration de son fidèle Gromier, le trop-plein de ses hyperboles et de ses truculences. Dans l'Internationale, Franckel, Malon, Assi, Varlin, Pindy, et Eudes probablement comme lien avec les blanquistes. Enfin, il y eut quelque temps quelque part un Comité des Cinq, composé de Fontaine et Dupont déjà nommés, du médecin Tony Moilin, qui devait mourir fusillé, et de deux illustres inconnus, Petiau et Godineau. Voilà par qui, par quels groupemens, tiraillée jusqu'au bout entre le Comité central de la Garde nationale et les membres de la Commune qui se disputaient les morceaux, lambeaux et oripeaux, la révolution du 18 mars fut dirigée, si toutefois elle fut dirigée

par qui que ce soit, en quoi que ce soit, vers quoi que ce soit. MM. Paul et Victor Margueritte sont, à cet égard, je le crois bien, de l'opinion de M. Edmond Adam, qui déclarait : « La Commune, selon moi, n'a jamais su ni ce qu'elle voulait, ni ce qu'elle faisait. Elle est allée successivement des questions municipales aux questions politiques, pour devenir principalement sociale à la fin; dans ce désordre même, je vois un défaut d'unité. La pensée directrice est comme absente (1). »

Absente : ce mot nous ramène à celui que les frères Margueritte nomment le « Grand Absent, » à celui que M. Gustave Geffroy a nommé « l'Enfermé, » et que, plus familièrement, ses amis, ses disciples, car il eut plus de disciples que d'amis, avaient surnommé « le Vieux. » La pensée directrice, si elle eût pu être en quelqu'un, elle eût été en lui; en lui, dans tous les cas, fut, pour une grande part, la pensée créatrice ou génératrice. Il était dans la destinée du Vieux d'être l'Enfermé et d'être l'Absent, d'être absent de partout, parce qu'il était toujours enfermé; que, même libre, il s'enfermait de lui-même en lui-même; et qu'ainsi, volontairement enfermé, même présent, il était absent. Il fut absent de la Commune par sa personne, bien qu'il y fût présent par son programme, par son exemple, par ses hommes; et il est presque absent, — peut-être était-ce le meilleur moyen de l'y mettre ressemblant et vivant, — du livre des frères Margueritte. Cependant, au-dessus des siens, au-dessus de tous les autres, au-dessus de la Commune tout entière, flotte son image, « le souvenir du martyr des geôles, de l'éternel conspirateur, qui, verrouillé à Cahors, ne peut, l'heure venue, faire entendre sa parole brûlante et glacée à cette révolution que ses soixante-six ans affaiblis, implacables, ont attendue et préparée, dans l'enceinte des cachots, les casernes des forteresses, les mansardes où, en ses rares heures de liberté, il poursuivait son rêve fixe. Un long passé de souffrances le sacre, donne un prestige à sa tranchante doctrine dictatoriale. Et c'est, pour ses disciples, un amer déboire que celui qui écarte en un pareil moment, but de toute sa vie, l'acteur résolu du 31 octobre, le clairvoyant qui, dans *la Patrie en danger*, avait été, sur le vaisseau de Paris, l'avertisseur de proue, la vigie des écueils. » Les points de con-

(1) *Commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, t. II. *Dépositions*, M. Edmond Adam, p. 157. Les citations ci-dessus de MM. Claude, Cresson, Choppin, sont extraites du même recueil officiel.

struction sont posés : pour achever le portrait, il suffirait de les rejoindre et de repasser sur les lignes, en appuyant un peu. Les « soixante-six ans affaiblis et implacables, » la « parole brûlante et glacée, » ce petit vieux tout menu, tout gris, laissant tomber de tout son haut, avec le coup sec, le déclic de sa main toujours gantée de noir, sa « tranchante doctrine, » sa doctrine « dictatoriale ; » Blanqui n'est pas là, mais il y est, et comme il y est, n'y étant pas, on ne peut point ne pas le reconnaître ; c'est lui. Restituez-lui ce que MM. Paul et Victor Margueritte lui ont ôté pour faire d'un mélange de lui et de Delescluze leur Jacqueline (n'est-ce pas là encore, pour le remarquer dans une brève parenthèse, un des inconvéniens du roman historique?), rendez à l'histoire ce que lui a emprunté le roman, et vous avez Blanqui. Vous avez le maître fanatique et despotique qui a proclamé : « Ni Dieu, ni Maître ! » le révolutionnaire jamais las qui est au fond un consulaire, le tyrannicide dictatorial. A ses origines, vous retrouverez la Grèce, Rome, Florence et Venise. Trop de latinité coule dans le sang de cet Italien : cet homme de lettres a bu trop d'antiquité et sucé trop d'humanisme. Machiavel, qu'il fréquente assidûment, le reconnaîtrait, parce qu'il l'a connu : le Vieux, c'est, après des siècles qui ne lui ont rien appris et qui ne l'ont pas changé, ce jeune Girolamo Olgiato, le meurtrier de Galéas, marchant au supplice comme à une fête, et latinisant, et plutarquisant : *Mors acerba, fama perpetua : stabit vetus memoria facti*. Non seulement Machiavel l'a connu, mais il l'a fait : c'est un de ses fils. Le chef suprême des Saisons, le tacticien de l'émeute, le révolutionnaire à l'âme consulaire et dictatorial sort du *Prince*. L'éternel conspirateur, dont le caractère distinctif est de conspirer tout seul, le muet aux lèvres scellées du silence et du secret, l'Enfermé, qui ne s'entr'ouvre qu'au moment même d'exécuter, sort du *Discours sur la première Décade*. « Ne te confie qu'à toi : peut-être deux ; jamais plus de trois. » La conspiration de Blanqui est de la conspiration classique, dans les règles et selon la formule. Ce précurseur est un revenant.

J'ai, dans tout ce qui précède, je l'espère, rendu à la vérité et à la sincérité des portraits peints par MM. Paul et Victor Margueritte, — portraits de chefs et portraits de foules, — l'hommage que cette vérité et cette sincérité méritent. La conscience que j'ai de l'avoir fait me met à l'aise pour déclarer

qu'il est pourtant dans *la Commune* deux portraits, — un portrait de foule, si l'on peut qualifier ainsi l'Assemblée nationale, et toute assemblée est foule, mais celle-ci, à bien des égards, le fut moins qu'une autre; — un portrait de chef, M. Thiers, — ce dernier surtout, — qui sont, à mon avis, injustes.

« L'Assemblée honteuse, » dit le raisonneur Poncet; — car il y a des raisonneurs dans ces romans comme dans les pièces de Dumas fils, ce sont eux qui sont chargés d'expliquer les événements, et il est à supposer qu'ils les expliquent suivant la pensée de l'auteur. — C'est bien vite dit! Et c'est bien vite fait de nous montrer, « sortant de leurs châteaux comme d'une tombe, les conservateurs les plus tremblans, les cléricaux les plus frénétiques, tous les survivans du passé, tous ceux qui depuis 1848 et 1830 se morfondaient de monarchie rentrée: » de nous les montrer, « aveuglés par le jour » et ne s'éveillant que pour faire chorus avec « les industriels égoïstes, » les « grands écumeurs d'affaires » pour crier : La paix, la paix à tout prix! » s'empressant de voter cette paix, afin de ne penser plus qu'à leur idée fixe, « enfiellée d'ambitions et de rancunes... étouffer une fois pour toutes l'ennemi, cet exécrationnel esprit de la Révolution, leur terreur de 89, de 48, de 70, ... en délivrer l'avenir pour y restaurer le passé, leur idéal vermoulu de monarchie et d'église... » Il faut que ç'aient été en effet d'abominables desseins, puisque ce sont de si gros mots. Mais, sans ignorer et sans oublier tout ce qu'on pourrait lui reprocher, il n'empêche que l'Assemblée nationale fut une Assemblée remarquable par la réunion des talens et la qualité du travail, au moins dans sa première période, comme si la commotion inouïe qui venait de fendre la terre française en avait fait jaillir les réserves accumulées, les économies de force d'une vie nationale quinze fois séculaire. Et certes, il est possible que cette Assemblée de « hobereaux fossiles » ait eu de Paris une trop mauvaise opinion, mais il est sûr que Paris, en revanche, a gardé une trop mauvaise opinion d'elle. L'espèce de colère sourde et de jalousie rancunière elles-mêmes, avec lesquelles on y parlait de Paris, prouvent à quel point la France, centralisée par tous les régimes qu'elle a traversés, n'a jamais cessé de vivre de Paris et à Paris, et combien, à l'idée de perdre sa capitale, elle avait eu le sentiment épouvanté de perdre littéralement la tête! Opposer à Paris l'Assemblée nationale, qui légalement représentait la France, et même, selon les vraisem-

blances, la représentait moralement, c'est donc non seulement opposer la France à Paris, mais la France à elle-même, et diviser la France contre elle-même.

D'autre part, expédier d'une chiquenaude dédaigneuse « un Dufaure, dur cerveau de juriste, utilité des cabinets de Louis-Philippe et de 48, où il fusilla très bien le peuple; un Lambrecht, bon ingénieur, mais faible ministre du Commerce; un de Larcy, ex-magistrat de Charles X..., » c'est méconnaître de grandes vertus et de grands services. Et cette méconnaissance dépasse toutes proportions quand elle n'épargne pas M. Thiers en personne, M. Thiers tout entier, le Thiers d'avant 1870, de 1870, et d'après 1870. Le raisonneur Poncet l'arrange à sa mode !

Petit homme d'État, grand homme d'affaires, grand surtout par l'idée qu'il se faisait de lui et qu'il avait su imposer à l'Europe. Type du bourgeois, avec ses qualités et ses défauts, frappé au millésime de 1840, et demeuré là; parfaite expression de cette monarchie de Juillet piètre et cossue dont il avait été le ministre impitoyable et avisé, sachant aux Finances remplir les coffres et, à l'Intérieur, saigner l'émeute. Absolu au pouvoir, libéral dans le rang, maître Jacques imaginant aussi bien la malpropre arrestation de la duchesse de Berry que l'opposition ouverte aux ministères dont il n'est plus... Une soif d'ambition qui depuis trente ans le desséchait, les mains encore tremblantes d'avoir tenu la France et du prurit de la ressaisir ! Une vanité universelle, rageant d'être réduite à raconter l'histoire, alors qu'on prétend la faire; conquérant en pantoufles, enflé à l'image de ceux qu'il étudie. Une vue nette, mais courte... Du bon sens, mais sec, sans élévation, plus de faconde que d'éloquence, de lieux communs que d'idées... Une pratique ingénieuse des hommes, toutes les fines ressources de l'esprit, sans la source vivifiante du cœur... Il apparaît comme l'homme providentiel... Mais à personne autant qu'à lui. Les uns le saluent le restaurateur du trône, les autres le fondateur de la République. Il les trompera tous. Le régime lui importe peu. Il ne voit que Thiers ! et, pour la prééminence de son égoïsme, il fera tout... Avec ce diabolique petit homme, aux yeux malins, froids sous les lunettes, savait-on quelles ténèbres d'arrière-pensées se dissimulaient jamais ?...

Ce n'est qu'un exorde. Plus loin nous verrons M. Thiers « désertier » Paris au 18 mars, « où le plus pressé, les troupes sauvées, semble de mettre à l'abri les soixante-quinze ans de ce vieillard indispensable. » On ressuscitera pour nous « l'homme de la rue Transnonain, » prompt à provoquer l'émeute et à fuir devant elle, quitte à revenir l'étouffer dans le sang, à l'exemple de Windischgrätz, dont il a plein la bouche. Nous le verrons persuadé, dans sa vanité sénile et son activité infatigable, « que les

intérêts du pays, lui seul les incarne ; » et pour les bien servir, pour « déterger cette capitale orgueilleuse du sang vicié qui lui est monté à la tête. patience ! trempant, affilant l'arme ;... » arrêtant Galliffet le 23 mars à la redoute de Châtillon, afin que la vengeance, plus froide, fût plus savoureuse ; s'obstinant à « soumettre Paris à la puissance de l'État comme un hameau de cent habitans » et à ne lui « rouvrir les bras de la France que lorsqu'il aurait d'abord ouvert les siens ; » ne pardonnant pas à Paris de l'avoir vu « fuir, » — méditant de rentrer victorieux « pour la revanche éclatante et la répression terrible. » — Cela tourne à l'obsession, au moins chez Poncet. « Le vindicatif petit homme d'État, » « le nain agitant son toupet et dardant ses yeux glacés sous ses lunettes, » ce « foutriquet d'Obus 1<sup>er</sup> » a toutes ses énergies tendues à cet objet : « reprendre, châtier Paris, » le saigner à son heure ! Dans l'armée qu'il réorganise, « la main de ce vieillard ne flatte que l'outil sanglant, l'instrument des représailles. Soucieux de les justifier à l'avance devant l'opinion, il supprime, falsifie tout ce qui vient de la ville pestilentielle, » dépeinte « par les aboyeurs à sa solde comme une plaine sauvage où l'on détroussait et où l'on s'égorgeait. » « Homoncule attelé à une tâche géante, ... finassier, ambitieux... qui ne poursuivait dans l'écrasement de Paris que sa passion de vieil homme d'ordre et d'autorité, que la satisfaction de ses manies guerrières. » Écraser Paris, ... « rêve voluptueux de ses jours et de ses nuits, pour la réalisation duquel il refusait de reconnaître aux Parisiens la qualité de belligérans... Des belligérans, cela se tue, mais selon certaines règles ; un code spécial fixe les droits réciproques ; on conserve des égards encore... Reconnaître des belligérans dans ces Français rebelles, c'eût été... se priver de les pouvoir châtier, comme des criminels hors la loi, bêtes fauves à détruire, à encager, chair à prison et à chassepot... »

Comme je continue de feuilleter, relevant encore par dizaines des phrases pareilles, je me souviens de les avoir déjà lues, je veux dire d'en avoir déjà lu l'équivalent ailleurs. « Combien de fois la réaction a jeté à dessein le peuple dans la rue et lui a mis le fusil aux mains pour le décimer après ! Lisez l'histoire du soulèvement de Lyon et de la rue Transnonain, lisez l'histoire des journées de Juin ; et, puisqu'il s'agit ici de la « répression » de mai 1874, étudiez les origines, si mal connues, du 48 mars : vous verrez qui a désiré, amené l'appel à la force ; et vous pour-



rez juger si le proverbe dit vrai : « *Is fecit cui prodest.* » — L'auteur de la guerre civile est celui qui en a profité (1). »

Avouerai-je que MM. Paul et Victor Margueritte sont en cela, à mon goût, trop de l'avis de M. Camille Pelletan ; car ce jugement est de lui, dans les conclusions de sa *Semaine de Mai*. Que M. Thiers ait pu commettre des fautes, qui le nie ? Et qui, à sa place, n'en eût pas commis ? Que ç'ait été une faute de quitter Paris le 18 mars, cela est douteux, mais cela est possible ; que ç'en ait été une de ne pas faire occuper assez tôt, assez fortement, le Mont-Valérien, cela est certain ; que ç'en ait été une de ne pas pousser plus activement le siège, et de ne pas avancer plus rapidement, une fois les troupes dans Paris, donnant ainsi aux passions qui s'entre-choquaient le temps et l'occasion de devenir enragées, cela est plus certain encore... Oui, « la revanche a été éclatante et la répression terrible, » mais comment soutenir que M. Thiers a « profité » de la guerre civile, et que, par conséquent, il en « a été l'auteur ? » Oui, il a exigé que Paris fût « soumis à la puissance de l'État comme un hameau de cent habitans ; » mais, chef de l'État, et responsable des destinées de la France, en un moment où la défaillance d'une minute pouvait être à tout jamais irréparable, comment ne l'eût-il pas exigé ? Oui, M. Thiers n'a « ouvert à Paris les bras de la France » qu'après que Paris a eu ouvert les siens ; et peut-être a-t-il beaucoup tardé ; et sans doute l'heure de la justice a été bien longue, l'heure de la clémence bien lente ; Poncet pense là-dessus en brave homme, mais penser en brave homme n'est pas tout dans les graves crises de conscience où l'on doit se décider à agir en homme d'État. Pour que la clémence ait son heure, il faut que la justice ait eu la sienne ; autrement, la clémence est interprétée à faiblesse, et tout est à recommencer, ce qui est le pire crime contre la patrie et le pire dommage à l'humanité...

La place va me manquer, et je m'aperçois que je n'ai encore ni discuté ni posé même les questions que soulève, historiquement et politiquement, le si intéressant, si documenté, si considérable ouvrage de MM. Paul et Victor Margueritte. Comment ne pas dire au moins un mot de leurs conclusions, qui tiennent d'ailleurs en ce seul paragraphe ? (C'est toujours Poncet qui les formule) :

(1) Camille Pelletan, *la Semaine de Mai*, deuxième édition, p. 405 et 407.

Fondre nos misérables égoïsmes au feu d'une morale nouvelle. Revivifier à la source évangélique une religion de justice, sans paradis et sans enfer, une religion qui ne soit pas viciée en son essence par ces deux mobiles ignobles, l'intérêt ou la peur ! S'aimer les uns les autres et, pour s'aimer, tâcher d'abord de se comprendre...

Et c'est tout, et c'est peut-être un peu vague, mais le sentiment est très généreux : « D'un seul cœur, nous pourrions travailler alors à la réédification de la patrie ; » comme très généreuse était l'intention même dans laquelle les frères Margueritte ont écrit leur livre et qu'ils attestent solennellement en cette dédicace : « Aux vainqueurs et aux vaincus de la Commune, dont la bataille sacrilège acheva sous les yeux de l'étranger de déchirer la France ; à ces frères ennemis, pacifiés dans la mort et l'oubli, nous dédions ces pages en horreur et en haine de la plus odieuse des guerres. » Seulement, pour pacifier dans la mort et dans l'oubli les vainqueurs et les vaincus, il faudrait d'abord que ceux qui se portent pour leurs héritiers s'y prêtassent ; et puis, et surtout, que les traces de leurs luttes ne fussent pas encore vivantes jusqu'à nous révéler en quelque sorte les mobiles de leurs haines toujours agissans parmi nous.

CHARLES BENOIST.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 novembre.

M. le général André a disparu de la scène politique. Nous l'avions pressenti et presque annoncé, il y a quinze jours. Les deux soufflets que lui avait donnés M. Syveton étaient une explication insuffisante de la gravité et de la durée de sa maladie : évidemment, il commençait à s'apercevoir que sa situation n'était plus tenable, et, s'il ne le comprenait pas à lui seul, on le lui faisait sentir. Il avait presque toujours été un embarras pour le Cabinet; son esprit déséquilibré faisait constamment craindre quelque frasque de sa part; avec lui, point de sécurité. Enfin, à partir du jour où ont été révélées à la tribune les pratiques odieuses qu'il avait établies, ou laissées s'établir au ministère de la Guerre, son maintien y était devenu impossible. Il avait eu beau se défendre à la Chambre, en jurant à ses adversaires nationalistes qu'ils « n'auraient pas sa peau : » personne n'en voulait ni à sa peau, ni à sa tête, — qu'en aurait-on pu faire? — mais on demandait sa démission. Ses collègues l'abandonnaient, le lâchaient, pour essayer de se sauver eux-mêmes. Ils lui dépêchaient plusieurs fois par jour des émissaires nouveaux chargés de lui expliquer que le salut de la République exigeait de sa part un grand sacrifice. Il en avait sacrifié bien d'autres; pourquoi ne se sacrifierait-il pas lui-même ?

A peine parti, il est presque oublié, et le serait complètement si le souvenir de la délation qu'il a introduite dans l'armée pouvait s'effacer si vite. Il a succédé à M. le général de Galliffet le 29 mai 1900, et a donc été ministre pendant quatre ans et demi : il a eu le temps de faire beaucoup de mal. Aussi longtemps qu'il s'est contenté de désorganiser l'armée, on l'a laissé faire; mais, le jour où il l'a déshonorée, et la République avec elle, le soulèvement de la con-

science publique a été trop fort; il a fallu y céder. Certes M. le général André n'était pas le seul coupable; il a été le bouc émissaire du péché de tous. Mais enfin on a compris qu'il fallait au moins une victime, et que si on ne l'exécutait pas tout de suite, le ministère succomberait bientôt tout entier. La démission de M. le général André et son remplacement par M. Berteaux ont donc été une mesure de sauvetage. Que sera M. Berteaux dans ses fonctions nouvelles? Qui pourrait le dire? Il convient de l'attendre à l'œuvre. On l'aurait sans doute beaucoup étonné lui-même si, lorsqu'il est entré dans la vie publique, on lui avait prédit qu'il était destiné à devenir ministre de la Guerre. De son métier, il est agent de change. Mais ce n'est pas la première fois que le parlementarisme opère de ces métamorphoses fantaisistes, et quelques-unes ont réussi. M. Berteaux est un homme intelligent; il a été rapporteur du budget de la Guerre et de la loi du service de deux ans; peut-être est-il propre à tout. La première besogne qui s'impose à lui ressemble un peu à celle d'Hercule dans les écuries d'Augias : assainir et désinfecter. Il y a, comme attachée aux murs de son ministère, une odeur de délation à faire disparaître. Y réussira-t-il?

Comment ne pas dire un mot de la franc-maçonnerie? C'est elle qui a été, sinon la première instigatrice, au moins l'intermédiaire officiel de la délation. Tous les petits papiers, dont les journaux continuent la publication, sont passés par ses mains. Ils allaient de la rue Cadet à la rue Saint-Dominique. Étendant son réseau sur la France entière, la franc-maçonnerie recueillait partout des informations et s'empresait d'en faire profiter M. le ministre de la Guerre. Comment et auprès de qui se les procurait-elle? Ceux qui connaissent son recrutement et qui savent de quels élémens mêlés mais généralement médiocres elle se compose, peuvent s'en faire une idée. Il y a, hélas! des magistrats, des professeurs, des instituteurs, des militaires parmi ces pourvoyeurs du Grand-Orient; mais le plus souvent ce sont les premiers venus, des cordonniers, des marchands de vins, qui sont pris d'un zèle étrange, et qui, dans le plus bas vocabulaire, envoient au très cher frère Vadécart leurs impressions sur tel ou tel officier. Que valent leurs jugemens? On le devine. Sur quels faits apparens s'appuient-ils? On le sait. En somme, pour apprécier la valeur d'un officier, il suffit de dire s'il va à la messe ou non, si sa femme y va ou non, et dans quel établissement congréganiste ou laïque il fait élever ses enfans. Le journal auquel il est abonné est aussi un indice grave. Tout cela rappelle à s'y méprendre le roman chez la portière, avec la naïveté et l'innocence

en moins. On entre par surprise dans la vie privée de nos officiers pour y découvrir des secrets qui ne regardent personne, et on en tire toutes sortes d'inductions qui n'ont aucun rapport avec leur mérite professionnel ou leur loyalisme politique. Les francs-maçons en jugent autrement. Pour eux, on ne peut pas être un bon officier si on va à l'église, et surtout on ne peut pas être un vrai républicain. Tel est le fond de toutes les notes qu'ils ont fournies par milliers à M. le général André. La lecture en est fatigante à force d'être monotone ; mais, surtout, elle est révoltante lorsqu'on songe aux intentions de ceux qui ont rédigé ces dénonciations odieuses et à l'estime qu'en faisaient ceux qui les recevaient.

Quand ces faits ont été brusquement découverts et éclairés du jour cru de la tribune, la réprobation a été générale, et elle a même pris un caractère si véhément que le ministère a cru devoir s'y associer. Ah ! s'il avait su ? mais il ignorait ces détestables pratiques, à l'exception peut-être de ce pelé, de ce galeux de général André d'où venait tout le mal. On en a fait justice avec une rigueur bien propre à démontrer la vertu des autres. Ces protestations et cette exécution pouvaient dans une certaine mesure couvrir le ministère, non pas le Grand-Orient. Celui-ci, après le premier moment de stupeur, s'est senti acculé et a compris qu'il devait payer d'audace. Le manifeste qu'il a adressé à ses affidés et qui, en tête de toutes les autres signatures, portait celle de son grand maître actuel, reprochait durement leur silence aux francs-maçons parlementaires. Eh, quoi ! pas un ne s'était levé de son banc et n'avait bondi à la tribune pour venger l'association des attaques injurieuses dont elle était l'objet ! Le plaisant de la chose est que le grand maître actuel, M. Lafferre, est député lui-même. Comme député, il avait manqué à son devoir ; comme grand maître, il s'y rappelait. Mais il n'était pas sans excuses. Sous la violence de la première impression dont la Chambre était agitée, celui qui serait venu défendre la délation maçonnique aurait été accablé sous les huées. M. Lafferre lui-même n'aurait pas échappé à ce traitement, en dépit de tous les gestes de détresse qu'il aurait pu multiplier à la façon des vieux télégraphes optiques. Il s'est donc tu très prudemment. Mais deux ou trois jours après, les francs-maçons ont repris du cœur et ont rédigé leur manifeste : le papier souffre tout. Les frères ont donc été sommés de se serrer autour du temple et d'en défendre bravement les abords : faute de quoi, s'ils étaient députés ou candidats, ils seraient abandonnés aux élections prochaines : on les combattrait même, on leur susciterait des concu-

rens. « Les ateliers, disait le manifeste sur un ton de Jupiter tonnant, les ateliers ont l'œil sur vous ! » Et que fallait-il faire pour échapper à la foudre prête à frapper ? Déclarer envers et contre tous que la franc-maçonnerie, en dénonçant les officiers suspects, avait usé d'un droit et rempli un devoir. La République, en butte à des adversaires sans scrupules, devait avoir aussi des amis sans préjugés. Tout cela était dit avec un cynisme tranquille. Désormais les francs-maçons parlementaires connaissaient leurs obligations : allaient-ils les remplir ? Ils n'en ont rien fait, et M. Lafferre lui-même a remis à plus tard les explications qu'il devait donner. Il les a pourtant confiées à un journal et elles n'ont rien ajouté, ni retranché, au scandale du manifeste. Nous savons aujourd'hui que la franc-maçonnerie ne regrette rien, et qu'elle regarde comme une de ses attributions essentielles le soin de préparer pour le gouvernement des petites notes dont il devra tenir le plus grand compte. S'il ne le faisait pas, il lui en cuirait.

Mais qu'en pense le gouvernement lui-même ? Qu'en pense M. le président du Conseil ? On le lui a demandé ; il a répondu qu'il le dirait dans une circulaire adressée à ses préfets, et, pendant quelques jours, on a attendu cette circulaire, qui a semblé lente à venir. M. Combes éprouvait quelque embarras à l'écrire. Il devait, au moins en apparence, prendre des mesures contre la délation qu'il avait désapprouvée à la tribune, et cependant ménager les francs-maçons qui l'avaient approuvée dans leur manifeste. La circulaire ne pouvait évidemment pas être le contraire du manifeste. Après avoir donné aux francs-maçons une force devenue redoutable, le gouvernement craignait de se briser contre elle s'il la heurtait de front. Sa circulaire s'en est ressentie. Elle est courte, sèche, pleine d'équivoques. Après l'avoir lue, on se demande si M. le président du Conseil a voulu réellement réprimer la délation ou du moins la restreindre : en fait, il lui a donné ce qui lui manquait jusqu'ici, un titre officiel et une organisation.

Il pose d'abord en principe qu'un des devoirs essentiels de leur charge est, pour les préfets, « d'exercer une action politique sur tous les services publics, et de renseigner fidèlement le gouvernement sur les fonctionnaires de tous ordres et sur les candidats aux fonctions publiques. » Soit ; les préfets ont toujours servi à cela ; cependant, on n'avait pas encore appuyé aussi fortement, aussi lourdement que M. Combes sur leur rôle d'agens de renseignemens. Ces renseignemens, en tant qu'ils portent sur des personnes, sont toujours délicats à se procurer et à fournir : il y faut beaucoup de tact, de mesure et de discrétion. Toutefois le gouvernement ne saurait s'en passer, et

il est naturel qu'il les demande aux préfets. Mais les préfets eux-mêmes, à qui les demanderont-ils? C'est à cette question que la circulaire cherche à répondre, et, en somme, il n'y en a pas d'autre. « Il ne m'appartient pas, dit M. Combes, de limiter le champ de vos informations, » en quoi il se trompe : ce soin lui appartient, au contraire. Dire d'avance aux préfets que le champ de leurs informations est sans limites, ou du moins qu'eux seuls peuvent y en mettre, infirme singulièrement la portée de la circulaire. M. le président du Conseil le sent si bien, qu'aussitôt après avoir lâché la bride à ses préfets, il la reprend en main. « Il m'est permis, dit-il, de vous inviter à ne puiser vos renseignemens qu'auprès des fonctionnaires de l'ordre politique, des personnalités politiques républicaines investies d'un mandat électif et de celles que vous avez choisies comme délégués ou correspondans administratifs en raison de leur autorité morale et de leur attachement à la République. » Si ce n'est pas là limiter le champ des investigations préfectorales, c'est du moins en limiter les moyens ; mais est-ce le faire assez?

Tout est intéressant dans cette phrase de la circulaire ; mais il faut se borner à l'essentiel. M. Combes invite les préfets, — il ferait mieux de le leur enjoindre, — à puiser leurs renseignemens en premier lieu auprès des fonctionnaires de l'ordre politique. Dans une circulaire ultérieure, il revient à la charge pour dire, — cette fois en assez bons termes, — que les fonctionnaires exclusivement administratifs, et surtout les instituteurs, doivent être rigoureusement tenus à l'écart de ces investigations. A la bonne heure ! M. Combes était allé beaucoup plus loin dans la chaleur d'un discours prononcé à la Chambre. Sa première prétention avait été de faire de tous les fonctionnaires sans exception, et, comme il disait, de tous les détenteurs d'une parcelle quelconque de la force publique, des agens de renseignemens. Il s'en tient aujourd'hui aux fonctionnaires de l'ordre politique : ce sont les seuls, en effet, qui doivent donner des informations politiques. Les autres ont charge d'une fonction administrative, perçoivent des contributions, percent des routes ou les entretiennent, font la classe, et sans doute ils doivent tous être respectueux des institutions du pays, mais ils ne sont pas des informateurs du préfet. M. Combes parle en second lieu des « personnalités politiques républicaines investies d'un mandat électif, » c'est-à-dire des sénateurs, des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement, des conseillers municipaux. Assurément, on peut les consulter dans certains cas, bien qu'ils ne soient pas faits pour donner des renseigne-

mens sur les personnes. On n'a d'ailleurs pas besoin de les y inciter. Les ministres et les préfets avaient plutôt, jusqu'ici, songé à se défendre contre leur intrusion abusive, dans le domaine administratif : il n'était encore venu à l'esprit d'aucun d'eux de l'encourager. C'est ce qu'a fait M. Combes. En *invitant* les préfets à se renseigner auprès des députés, il a donné aux députés le droit d'apporter spontanément leurs renseignemens aux préfets, et ces renseignemens sont des ordres. Comme il ne gouverne pas lui-même et qu'il subit docilement toutes les impulsions, soit de la Chambre, soit du Grand-Orient, soit peut-être de quelque association plus obscure encore, il lui en coûte peu de conseiller aux préfets l'abdication qu'il pratique : mais ses successeurs pourront en pâtir.

Tout cela n'est rien encore, et ne mérite que des critiques ou des réserves, mais non pas des protestations. Il n'en est pas de même des « délégués ou des correspondans administratifs » que nous voyons apparaître pour la première fois dans un document officiel. M. Combes en avait déjà dit un mot à la Chambre ; il les avait nommés à la tribune ; mais on avait pu croire de sa part à une imprudence de langage. Cette illusion n'est plus permise. Dans la circulaire, où tout a été pesé et médité à loisir, nous retrouvons ces délégués administratifs mis en troisième rang dans la hiérarchie des informateurs préfectoraux. En fait, ils occuperont bientôt le premier, s'ils ne le font déjà. Que sont-ils donc ? M. le président du Conseil l'a dit à la Chambre sans ambages : ce sont des maires déguisés que les préfets nomment dans les communes où le maire avoué et officiel n'inspire pas confiance. M. Combes avait revendiqué pour les préfets le droit d'interroger les maires ; mais il avait été obligé de reconnaître qu'il n'y avait aucun moyen de contraindre les maires à répondre, s'ils ne le voulaient pas. C'est sans doute une lacune. La faute en revient à la loi de 1884, qui a enlevé au gouvernement la nomination des maires pour en attribuer l'élection aux conseils municipaux. On était alors dans une période généreuse et libérale ; on voulait donner plus d'autonomie aux communes ; on croyait à la décentralisation. Nous avons changé tout cela, et il est clair que, si la loi de 1884 n'existait pas, ce n'est pas aujourd'hui qu'on l'inventerait. Pourquoi ne pas en proposer le retrait ? Ce serait plus franc sans doute ; mais on n'ose pas. Un reste de pudeur empêche de revenir ouvertement aux institutions du passé, après les avoir si longtemps combattues et finalement détruites. Le gouvernement actuel laisse donc subsister les maires élus par les conseils municipaux ; mais, lorsque



ces maires lui déplaisent ou lui résistent, lorsqu'ils ne sont pas suffisamment complaisans ou dociles, il en nomme d'autres subrepticement, — de sorte qu'on a, dans la même commune, le maire élu qui accomplit certains actes, ou, si l'on veut, qui fait certains gestes administratifs, et le maire nommé *in petto*, qui n'a pas à s'occuper de ces misères, mais qui a la véritable autorité puisqu'il distribue les faveurs gouvernementales. Si on lui donne cette situation à laquelle il n'a aucun droit, et qu'on peut lui enlever du jour au lendemain pour l'attribuer à un autre, ce n'est pas gratuitement. Le délégué, créature artificielle et toujours dépendante de la préfecture, est son informateur. C'est à lui qu'on s'adresse pour avoir des renseignemens sur les personnes, et c'est lui qui les fournit. Il peut se faire que certains d'entre eux y mettent quelque scrupule, mais ils sont l'exception. Le plus grand nombre, placés dans cette situation équivoque et louche, en prennent rapidement les mœurs s'ils ne les ont par avance, et deviennent de simples mouchards : il faut appeler les choses par leur nom. Nous connaissons d'ailleurs quelques-uns de ces délégués, car, si l'institution n'avait pas encore été avouée par le gouvernement, il a toujours été difficile d'empêcher ses représentans de trahir leur incognito. L'usage qu'ils font de leur influence est généralement indiscret. Ils sont fiers d'être ce qu'ils sont : il y a tant de fiertés différentes, et on aime tant chez nous les fonctions publiques, que ceux mêmes qui en ont seulement le simulacre, s'en croient encore honorés ! Ils en font parade lorsqu'ils auraient de si bonnes raisons de s'en cacher. M. Combes assure que ces délégués ont été choisis « en raison de leur autorité morale. » On aurait de la peine à les reconnaître à ce signalement ! La vérité est qu'ils sont le plus souvent de médiocre moralité, qu'on les tient en petite estime dans les communes bien qu'on les y craigne, et que les solliciteurs, et encore ceux qui se respectent le moins, sont les seules personnes qui les fréquentent. En face du maire véritable qu'ils tiennent en échec, les « délégués » groupent tous les mécontents, tous les ambitieux, tous les envieux, tous les quémandeurs, c'est-à-dire une armée singulièrement mélangée. Tels sont les agens de renseignemens auxquels M. Combes donne droit de cité dans sa république : nous laissons à penser la confiance qu'ils méritent ! Ils étaient déjà une des excroissances les plus malsaines du régime actuel : les voilà consacrés. Ces simili-fonctionnaires seront les entremetteurs de la délation. On saura désormais à qui s'adresser pour dénoncer quelqu'un, et chaque commune de France aura son Vadécart au petit pied. M. Combes n'a pas imaginé autre chose après les « in-

cideus parlementaires récents, » qui, comme il le dit, « lui ont fait un devoir » d'adresser aux préfets des instructions nouvelles.

On s'attendait à autre chose, même de sa part : sa circulaire a été une déception. Pour être complète, elle aurait dû porter sur deux points. Il ne suffisait pas de dire aux préfets à qui ils devaient demander des renseignements ; il fallait leur dire encore quels devaient être les renseignements à demander, car la nature de ceux que les journaux publient tous les jours n'est pas moins scandaleuse que leur origine. Nous le répétons, la vie privée des fonctionnaires, ou de ceux qui aspirent à le devenir, ne regarde personne, et, pourvu qu'elle soit décente, on n'a rien à demander de plus. Par-dessus tout, c'est chose odieuse, si un homme a des convictions religieuses et s'il y conforme sa conduite, d'en conclure qu'il n'est pas, qu'il ne saurait être républicain : il n'est pourtant pas une seule des fiches individuelles aujourd'hui connues qui ne donne la première place aux renseignements et aux conclusions de ce genre. Le gouvernement actuel, et M. le président du Conseil en particulier, répètent souvent, et avec affectation, qu'ils respectent sincèrement, profondément, toutes les croyances, et sans doute aussi dès lors toutes les pratiques religieuses. Simple hypocrisie ! Certaines croyances et pratiques religieuses sont un motif d'exclusion des fonctions publiques, si on cherche à y entrer, et de disgrâce, si on y a réussi. C'est pourquoi nous faisons un double reproche à la circulaire de M. Combes : le premier est d'avoir été beaucoup trop large dans l'énumération des personnes auxquelles les préfets auront à demander des renseignements, et d'avoir donné l'estampille officielle à ces délégués administratifs, qu'il fallait laisser au rang de policiers subalternes et secrets ; le second, de n'avoir pas, pour employer sa propre langue, limité le champ des informations par l'affirmation très nette que tout ce qui tient à la liberté de conscience doit rester en dehors des investigations préfectorales, et qu'on peut être indifféremment catholique, protestant, israélite ou libre penseur sans que le gouvernement s'en préoccupe et vous en demande jamais compte. Si M. Combes avait invité ses préfets à ne prendre leurs renseignements qu'auprès des fonctionnaires de l'ordre politique auquel ils appartiennent eux-mêmes, et à borner ces renseignements à ceux qui ont un intérêt professionnel ou un caractère politique, il aurait mérité et obtenu l'approbation universelle. Il a préféré une approbation plus restreinte, mais plus précieuse pour lui. Il n'a pas dit un mot pour condamner la délation : il s'est contenté de dire par quel canal elle devrait désormais passer. Cela réduit singulièrement la portée morale

de l'obligation de se démettre qu'il a imposée à M. le général André. Ce malheureux général, un peu candide malgré tout, n'a eu qu'un tort, celui de se faire prendre. La circulaire indique les moyens de se mettre à l'abri de cet accident : prudence, circonspection, sécurité. Nous n'en avons pas fini avec la délation, nous aurons seulement plus de peine à la reconnaître et à la combattre.

La Chambre, en tout cela, a donné raison au gouvernement. Après le premier moment de désarroi, elle a repris possession de ses esprits et elle en use comme auparavant, c'est-à-dire avec une docilité et une soumission exemplaires. Elle s'applique à débayer le terrain de tout ce qui pourrait embarrasser le ministère dans sa marche et peut-être le faire trébucher. On pourrait en citer vingt exemples ; un seul suffira. N'est-il pas évident qu'une circulaire aussi importante que celle dont nous venons de parler méritait que la Chambre en prit connaissance, et le seul moyen pour une Chambre de prendre connaissance d'un document de ce genre est de le discuter ; après quoi, elle l'approuve ou le désapprouve. Dans le cas actuel, cette procédure était d'autant plus naturelle que M. Combes avait annoncé par avance qu'il préparait une circulaire sur laquelle il priait qu'on le jugeât ; mais, quand elle a été publiée, il s'est dérobé à tout débat en demandant lui-même le renvoi après plusieurs autres de l'interpellation de MM. Renault-Morlière et Ribot. MM. Renault-Morlière et Ribot ne sont pourtant pas les premiers venus, et on n'avait pas à craindre qu'ils fissent de l'obstruction pour gaspiller le temps de la Chambre. N'importe ! M. Combes n'admet plus la contradiction, et, puisqu'il a une majorité dont il se croit encore sûr, il estime tout simple de s'en servir, non pas seulement pour écraser ses adversaires, mais encore pour les réduire au silence.

Malgré tout, cette majorité ne paraît plus aussi ferme et n'est plus aussi nombreuse qu'autrefois. Les beaux jours de M. Combes sont passés ! Peut-être en a-t-il encore quelques-uns devant lui, mais ils ne seront plus aussi tranquilles. L'impatience et l'irritation qu'il montre sont, de sa part, un aveu de ses inquiétudes. Elles ont pris une forme imprévue et toujours la même. Dès qu'on l'attaque, M. Combes accuse l'agresseur d'en vouloir à son portefeuille, ce qui est vil, et il n'a d'autre pensée que de le défendre, ce qui est noble. Cette préoccupation est passée chez lui à l'état de monomanie. Nous croirions volontiers qu'on ne lui arrachera jamais son cher portefeuille, si nous n'avions pas l'exemple de M. le général André, qui paraissait aussi tenir au sien vigoureusement, et qui l'a pourtant laissé choir sans

beaucoup de défense. C'est surtout lorsque M. Combes aperçoit M. Doumer qu'il crie aussitôt : Au voleur ! Il n'a trouvé l'autre jour qu'un moyen d'échapper à une nouvelle tentative de M. Doumer : ç'a été d'accepter, après l'avoir combattue, la proposition de l'honorable président de la commission du budget. Il s'agissait d'une diminution de 200 000 francs sur les fonds secrets du ministère de l'Intérieur, qui s'élevaient à 1 200 000 francs. M. Doumer jugeait qu'un million suffisait à toutes les dépenses qui intéressent la sécurité publique, et que les 200 000 francs en surplus servaient à alimenter ce qu'il a appelé « le budget de la corruption, » c'est-à-dire les plus basses œuvres de M. Combes. Celui-ci a protesté avec indignation, s'est plaint, en a appelé à la justice de la Chambre. Lui, corrupteur, quelle calomnie ! Et où trouverait-il, grand Dieu ! des gens à corrompre ? Il est sûr que la signification donnée par M. Doumer à l'« économie » qu'il proposait la rendait offensante pour M. le président du Conseil. C'était l'avis général ; on croyait que M. Combes combattrait jusqu'au dernier souffle de sa voix. La surprise a été grande lorsqu'il a déclaré qu'il ne s'opposait pas au retranchement des 200 000 francs. On a compris alors qu'il aimait beaucoup mieux les perdre que de risquer son portefeuille. — Vous avez cru me prendre ? semblait-il dire à M. Doumer ; mais j'ai plus de tours que vous ne croyez : que pensez-vous de ce dernier ? Vous voilà bien attrapé ! — M. Combes était sauvé, en effet, mais à quel prix ? On se tromperait en disant que c'est au prix de 200 000 francs ; il a laissé bien autre chose sur le champ de bataille. Quoi ? Un peu de sa dignité ! quantité impondérable qui ne saurait, si on le met dans un plateau de la balance, faire contrepoids au précieux portefeuille dans l'autre. Il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'on en est là, on n'est pas bien solide. Ces moyens s'usent, s'il faut, pour continuer de vivre, y recourir souvent.

M. Pelletan a montré, lui aussi, ce dont il était capable à la veille de la discussion du budget de la Marine, pour détourner de sa poitrine les coups qui la menaçaient. Ce ministre est celui de tous qui, sans cesse à la recherche d'une popularité de mauvais aloi, a fomenté le plus de grèves. On connaît sa responsabilité dans celles de Marseille. Ce qu'on commence à savoir aussi, c'est que le désordre et l'anarchie envahissent nos arsenaux militaires, où régnait, il n'y a pas longtemps encore, la plus parfaite discipline. M. Pelletan n'a rien négligé pour convaincre les ouvriers maritimes qu'ils étaient des ouvriers comme les autres ; qu'ils avaient les mêmes droits de se syndiquer et

de se mettre en grève ; enfin que la loi de 1884 était faite pour eux comme pour tous. Il semblait s'étonner qu'on ne le leur eût pas dit plus tôt, ou qu'ils ne l'eussent pas compris : aussi a-t-il réparé cette omission, et avec une éloquence si persuasive que les ouvriers ont fait partout des syndicats, puis se sont mis en grève, traitant l'État comme un simple patron, et un patron qui a bon dos. Peut-être ont-ils cru que M. Pelletan serait content d'eux, et, en effet, il leur a montré longtemps une longanimité qui ressemblait à de la complicité, prenant leur parti contre leurs préfets maritimes, encourageant leurs revendications et se montrant toujours prêt à y céder, ce qui lui a valu un nombre considérable d'apéritifs d'honneur. Comment les ouvriers de Brest auraient-ils pu croire qu'il verrait du mal à ce qu'ils se missent en grève, et à ce que cette grève s'étendit à tous nos autres ports de guerre ? N'est-ce pas ainsi qu'on fait dans le civil ? Pourquoi ne le ferait-on pas dans le militaire, les droits étant les mêmes ici et là ? Il est bien vrai que la cause ou le prétexte de la grève était futile ; mais cette considération a-t-elle jamais embarrassé et arrêté M. Pelletan ? Le droit à la grève est absolu : il n'y a pas de droit contre le droit ! La surprise des ouvriers-citoyens de Brest a dû être grande lorsque la dépêche suivante est arrivée à M. le préfet maritime : « Gouvernement tolérera jamais suspension travail préparation défense nationale. Faites afficher que tout ouvrier qui n'aura pas repris travail vendredi matin sera considéré comme démissionnaire. Les plus coupables seront exclus, les autres rétrogradés. » Les abréviations du langage télégraphique donnaient encore une allure plus impérieuse à la dépêche de M. le ministre de la Marine. C'était Neptune armé de son trident et prononçant le : *Quos ego !* Jamais patron n'avait tenu un pareil langage. Il est vrai que M. Pelletan représente la défense nationale : il le fait cruellement sentir ; mais ne la représentait-il pas, ou avait-il oublié qu'il la représentait lorsqu'il mettait les ouvriers des arsenaux sur le même pied que les autres ? Sa volte-face a eu quelque chose de si brusque, et en même temps de si comique, que les ouvriers de Brest en ont été déconcertés : ils ont déclaré fièrement qu'ils se mettraient en grève une autre fois, et, pour celle-ci, ils sont rentrés à l'arsenal. Le coup de matraque de M. Pelletan n'a donc pas manqué son effet, ce qui prouve, et on s'en doutait déjà, que les ouvriers sont intraitables lorsqu'ils ont l'impression que le gouvernement est avec eux, mais qu'ils reviennent au bon sens dès qu'ils ont l'impression contraire. Et cela explique bien des choses ! Mais qui aurait pu croire que ce serait

M. Pelletan qui leur donnerait cette leçon de choses, et à qui se fier désormais?

Ce petit fait, et quelques autres encore, donnent à croire que la situation, quelque mauvaise qu'elle soit, se rétablirait assez vite avec un autre gouvernement. Ainsi, nous venons de voir la Chambre voter à une majorité plus forte que jamais le maintien du budget des Cultes : il a suffi à M. Combes de dire qu'il ne s'y opposait pas, en attendant la séparation de l'Église et de l'État, pour que la Chambre mise à l'aise, et laissée libre de voter suivant ses préférences, obéît à son inclination secrète, qui est concordataire. Il est vrai qu'elle a voté la suppression du crédit affecté à notre ambassade auprès du Saint-Père, et cela est fâcheux; mais le gouvernement et la commission étaient d'accord sur ce point; et puisque l'ambassade était rappelée en fait, et qu'on ne pourra pas la reconstituer et la renvoyer à Rome sans une discussion parlementaire nouvelle, on a pu croire qu'il n'y avait pas de raison absolue de maintenir un crédit qui ne se rapportait plus à une réalité présente. En revanche, on a voté à une forte majorité les crédits relatifs à nos écoles et établissemens d'Orient et d'Extrême-Orient, et M. Combes a profité de cette circonstance pour expliquer, atténuer ou retirer quelques-uns des propos inconsidérés qu'il avait tenus ou qu'on lui avait prêtés sur une question dont il ne connaissait probablement pas alors le premier mot. Ce sont donc nos institutions les plus attaquées, les plus critiquées, les plus menacées, qui ont rencontré cette année le plus de faveur de la part de la Chambre. N'y a-t-il pas là un enseignement? Malgré tout le mal qu'on a fait, on pourrait encore en empêcher beaucoup : mais il faudrait un autre ministère, et M. Combes tient tant à son portefeuille qu'on ne le lui arrachera qu'avec la vie!

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# ESCALES AU JAPON

(1902)

---

PREMIÈRE PARTIE

---

## AVANT-PROPOS

A mes chers compagnons du *Redoutable*, en souvenir de leur bonne camaraderie pendant nos deux mois de campagne, je dédie ces pages, où j'ai voulu seulement noter quelques-unes des choses qui nous ont amusés, sans insister jamais sur nos fatigues et nos peines.

Ce n'est qu'un long badinage, écrit au jour le jour, il y a trois ans bientôt, alors que les Japonais n'avaient pas commencé d'arroser de leur sang les plaines de la Mandchourie. Aujourd'hui, malgré la brutalité de leur agression première, leur bravoure, incontestablement, mérite que l'on s'incline, et je veux saluer ici, d'un salut profond et grave, les héroïques petits soldats jaunes. Mais il ne me semble pas que le respect dû à tant de morts m'oblige d'altérer l'image qui m'est restée de leur pays.

P. LOTI.

*Samedi, 8 décembre 1900.* — L'horreur d'une nuit d'hiver, par coup de vent et tourmente de neige, au large, sans abri, sur la mer échevelée, en plein remuement noir. Une bataille, une révolte des eaux lourdes et froides contre le grand souffle mondial qui les fouaille en hurlant; une déroute de montagnes liquides, soulevées, chassées et battues, qui fuient en pleine

obscurité, s'entre-choquent, écument de rage. Une aveugle furie des choses, — comme, avant les créations d'êtres, dans les ténèbres originelles ; — un chaos, qui se démène en une sorte d'ébullition glacée...

Et on est là, au milieu, ballotté dans la cohue de ces masses affreusement mouvantes et engloutissantes, rejeté de l'une à l'autre avec une violence à tout briser ; on est là, au milieu, sans recours possible, livré à tout, de minute en minute plongeant dans des gouffres, plus obscurs que la nuit, qui sont en mouvement eux aussi comme les montagnes, qui sont en fuite affolée, et qui chaque fois menacent de se refermer sur vous.

On s'est aventuré là dedans, quelques centaines d'hommes ensemble, sur une machine de fer, un cuirassé monstre, qui paraissait si énorme et si fort que, par temps plus calme, on y avait presque l'illusion de la stabilité ; on s'y était même installé en confiance, avec des chambres, des salons, des meubles ; oubliant que tout cela ne reposerait jamais que sur du fuyant et du perfide, prêt à vous happer et à vous engloutir... Mais, cette nuit, comme on éprouve bien l'instinctive inquiétude et le vertige d'être dans une maison qui ne tient pas, qui n'a pas de base... Rien nulle part, aux immenses entours, rien de sûr, rien de ferme où se réfugier ni se raccrocher ; tout est sans consistance, traître et mouvant... Et en dessous, oh ! en dessous, vous guettent les abîmes sans fond, où l'on se sent déjà plonger à moitié entre chaque crête de lame, — et où la grande plongée définitive serait si effroyablement facile et rapide !...

Dans la partie habitée et fermée du navire, — où, bien entendu, les objets usuels, en lamentable désarroi, se jettent brutalement les uns sur les autres, avec des poussées et des repoussées stupides, — on était jusqu'à cette heure à peu près à couvert de la mouillure des lames, et le grand bruit du dehors, atténué par l'épaisseur des murailles de fer, ne bourdonnait que sourdement, avec une monotonie sinistre. Mais voici, au cœur même de ce pauvre asile, si entouré d'agitation et de fureur, un bruit soudain, très différent de la terrible symphonie ambiante, un bruit qui éclate comme un coup de canon et qui s'accompagne aussitôt d'un ruissellement de cataracte ; un sabord vient d'être défoncé par la mer, et l'eau noire, l'eau froide, entre en torrent dans nos logis.

Pour nous, peu importe ; mais, tout à l'arrière du cuirassé,



il y a notre pauvre amiral, cette nuit-là entre la vie et la mort. Après les longues fatigues endurées dans le golfe de Petchili, pendant le débarquement du corps expéditionnaire, on l'emmenait au Japon pour un peu de repos dans un climat plus doux; et l'eau noire, l'eau froide envahit aussi la chambre où presque il agonise.

Vers une heure du matin, là-bas, là-bas apparaît un petit feu, qui est stable, dirait-on, qui ne danse pas la danse macabre comme toutes les choses ambiantes; il est très loin encore; à travers les rafales et la neige aveuglantes on le distingue à peine, mais il suffit à témoigner que dans sa direction existe du *solide*, de la terre, du roc, un morceau de la charpente du monde. Et nous savons que c'est la pointe avancée de l'île japonaise de Kin-Sin, où nous trouverons bientôt un refuge.

Avec la confiance absolue que l'on a maintenant en ces petites lueurs, inchangeables et presque éternelles comme les étoiles, que les hommes de nos jours entretiennent au bord de tous les rivages, nous nous dirigeons d'après ce phare, dans la tourmente où les yeux ne voient que lui; sur ses indications seules, nous contournons des caps menaçans, qui sont là, mais que rien ne révèle, tant il fait noir, et des îlots, et des roches sournoises qui nous briseraient comme verre.

Presque subitement nous voici abrités de la fureur des lames, la paix s'impose sur les eaux, et, sans avoir rien vu, nous sommes entrés dans la grande baie de Nagasaki. Les choses aussitôt retrouvent leur immobilité, avec la notion de la verticale qu'elles avaient si complètement perdue; on se tient debout, on marche droit sur des planches qui ne se dérobent plus; la danse épuisante a pris fin, — on oublie les abîmes obscurs, dont on avait si bien le sentiment tout à l'heure,

A l'aveuglette, le grand cuirassé avance toujours dans les ténèbres, dans le vent d'hiver qui siffle et dans les tourbillons de neige; transis de froid et de mouillure, nous devons être à présent à mi-chemin de cet immense couloir de montagnes qui conduit à la ville de M<sup>me</sup> Chrysanthème.

En effet, d'autres feux par myriades commencent à scintiller, de droite et de gauche sur les deux rives, et c'est Nagasaki, étagée là en amphithéâtre, — Nagasaki singulièrement agrandie, à ce qu'il me semble, depuis quinze ans que je n'y étais venu.

Le bruit et la secousse de l'ancre qui tombe au fond, et la

fuite de l'énorme chaîne de fer destinée à nous tenir : c'est fini, nous sommes arrivés ; dormons en paix jusqu'au matin.

Demain donc, au réveil, quand le jour sera levé, le Japon, après quinze années, va me réapparaître, là tout autour et tout près de moi. Mais j'ai beau le savoir de la façon la plus positive, je ne parviens pas à me le figurer, sous cette neige, dans ce froid et ces ténèbres de décembre, — mon arrivée de jadis, ici même, ne m'ayant laissé que des souvenirs de voluptueux été, de chaude langueur : tout le temps des cigales éperdument bruissantes, une ombre exquise, une nuit verte criblée de rayons de soleil, d'admirables verdure partout suspendues et retombant des hauts rochers jusque sur la mer...

*Dimanche, 9 décembre 1900.* — Réveillé tard, après une telle nuit de grande secouée, j'ouvre mon sabord, pour saluer le Japon.

Et il est bien là, toujours le même, à première vue du moins, mais uniformément feutré de neige, sous un pâle soleil qui me déroute et que je ne lui connaissais point. Les arbres verts, qui couvrent encore les montagnes comme autrefois, cèdres, camélias et bambous, sont poudrés à blanc, et les toits des maisonnettes de faubourg, qui grimpent vers les sommets, ressemblent dans le lointain à des myriades de petites tables blanches.

Aucune mélancolie de souvenir, à revoir tout cela, qui reste joli pourtant sous le suaire hivernal ; aucune émotion : les pays où l'on n'a ni aimé ni souffert ne vous laissent rien. Mais c'est étrange, au seul aspect de cette baie, quantité de choses et de personnages oubliés se représentent à mon esprit : certains coins de la ville, certaines demeures, et des figures de Nippons et de Nipponnes, des expressions d'yeux ou de sourire. En même temps, des mots de cette langue, qui semblait à jamais sortie de ma mémoire, me reviennent à la file ; je crois vraiment qu'une fois descendu à terre je saurai encore parler japonais.

Au soleil de deux heures ; la neige est partout fondue. Et on voit mieux alors toutes les transformations qui se dissimulaient ce matin sous la couche blanche.

Cà et là des tuyaux d'usine ont coquettement poussé, et noircissent de leur souffle les entours. Là-bas, là-bas, au fond de la baie, le vieux Nagasaki des temples et des sépultures semble bien être resté immuable, — ainsi que ce faubourg de Dioudjendji que j'habitais, à mi-montagne ; — mais, dans la conces-

sion européenne, et partout sur les quais nouveaux, que de bâtisses modernes, en style de n'importe où ! Que d'ateliers fumans, de magasins et de cabarets !

Et puis, où sont donc ces belles grandes jonques, à membrure d'oiseau, qui avaient la grâce des cygnes ? La baie de Nagasaki jadis en était peuplée ; majestueuses, avec leur poupe de trirème, souples, légères, on les voyait aller et venir par tous les vents ; de petits athlètes jaunes, nus comme des antiques, manœuvraient lestement leurs voiles à mille plis, et elles glissaient en silence parmi les verdure des rives. Il en reste bien encore quelques-unes, mais caduques, déjetées, et que l'on dirait perdues aujourd'hui dans la foule des affreux batelets en fer, remorqueurs, chalands, vedettes, pareils à ceux du Havre ou de Portsmouth. Et voici de lourds cuirassés, des « destroyers » difformes, qui sont peints en ce gris sale, cher aux escadres modernes, et sur lesquels flotte le pavillon japonais, blanc orné d'un soleil rouge.

Le long de la mer, quel massacre ! Ce manteau de verdure, qui jadis descendait jusque dans l'eau, qui recouvrait les roches même les plus abruptes, et donnait à cette baie profonde un charme d'Éden, les hommes l'ont tout déchiqueté par le bas ; leur travail de malfaisantes fourmis se révèle partout sur les bords ; ils ont entaillé, coupé, gratté, pour établir une sorte de chemin de ronde, que bordent aujourd'hui des usines et de noirs dépôts de charbon.

Et très loin, très haut sur la montagne, qu'est-ce donc qui persiste de blanc, après que la neige est fondue ? Ah ! des lettres, — japonaises, il est vrai, — des lettres blanches, longues de 10 mètres pour le moins, formant des mots qui se lisent d'une lieue : un système d'affichage américain ; une réclame pour des produits alimentaires !

*Mardi, 11 décembre.* — Un soleil d'arrière-automne, chaud sans excès, lumineux comme avec nostalgie, tel, à cette saison, le soleil au midi de l'Espagne ; un soleil idéal, s'attardant à dorer les vieilles pagodes, à mûrir les oranges et les mandarines des jardinets mignards...

De peur d'être trop déçu, j'ai préféré attendre ce beau temps-là, pour quitter mon navire et faire ma première visite au Japon.

Donc, aujourd'hui seulement, surlendemain de mon arrivée,

me voici errant au milieu des maisonnettes de bois et de papier, un peu désorienté d'abord par tant de changemens survenus dans les quartiers voisins de la mer, et puis me reconnaissant davantage aux abords des grands temples, au fin fond du vieux Nagasaki purement japonais.

Quoi qu'on en ait dit, il existe bien toujours, ce Japon lointain, malgré le vent de folie qui le pousse à se transformer et à se détruire. Quant à la mousmé, je la retrouve toujours la même, avec son beau chignon d'ébène verni, sa ceinture à grandes coques, sa révérence et ses petits yeux si bridés qu'ils ne s'ouvrent plus; son ombrelle seule a changé : au lieu d'être à mille nervures et en papier peint, la voici, hélas ! en soie de couleur sombre, et baleinée à la mode occidentale. Mais la mousmé est encore là, pareillement attifée, aussi gentiment comique, et d'ailleurs innombrable, emplissant les rues de sa grâce mièvre et de son rire. Du côté des hommes, les gracieux chapeaux melons et les petits complets d'Occident ne sont pas sensiblement plus nombreux que jadis : on dirait même que la vogue en est passée.

Comme c'est drôle ! j'ai été quelqu'un de Nagasaki, moi, il y a longtemps, longtemps, il y a beaucoup d'années... Je l'avais presque oublié, mais je me le rappelle de mieux en mieux, à mesure que je m'enfonce dans cette ville étrange. Et mille choses me jettent au passage un mélancolique bonjour, avec une petite gerbe de souvenirs, — mille choses : les cèdres centenaires penchés autour des pagodes, les monstres de granit qui veillent depuis des âges sur les seuils, et les vieux ponts courbes aux pierres rongées par la mousse.

Des bonjours mélancoliques, disais-je... Mélancolie des quinze ans écoulés depuis que nous nous sommes perdus de vue, voilà tout. Par ailleurs, pas plus d'émotion que le jour de l'arrivée : c'était donc bien sans souffrance et sans amour que j'avais passé dans ce pays.

Ces quinze années pourtant ne pèsent guère sur mes épaules. Je reviens au pays des mousmés avec l'illusion d'être aussi jeune que la première fois, et, ce que je n'aurais pu prévoir, bien moins obsédé par l'angoisse de la fuite des jours ; j'ai tant gagné sans doute en détachement que, plus près du grand départ, je vis comme s'il me restait au contraire beaucoup plus de lendemains. En vérité, je me sens disposé à prendre gaiement notre

séjour imprévu dans cette baie, qui est encore, à ce qu'il semble, l'un des coins les plus amusans du monde...

Sur le soir de cette journée, presque sans l'avoir voulu, je suis ramené vers Dioudjendji, le faubourg où je demeurais : l'habitude peut-être, ou bien quelque attirance inavouée des sourires de M<sup>me</sup> Prune... Je monte, je monte, me figurant que je vais arriver tout droit. Mais qui croirait que, dans ces petits chemins jadis si familiers, je m'embrouille comme dans un labyrinthe?... et me voici tournant, retournant, incapable de reconnaître ma demeure...

Tant pis ! ce sera pour un autre jour peut-être. Et puis, j'y tiens si peu !

*Jeudi, 13 décembre.* — J'ai eu le plaisir de rencontrer ce matin au marché M<sup>me</sup> Renoncule, ma belle-mère, à peine changée ; ces quinze ans n'ont pour ainsi dire pas altéré les beaux restes que je lui connaissais, et nous nous sommes salués sans la moindre hésitation.

Elle a été on ne peut plus aimable, et m'a convié à un grand dîner, où je dois revoir quantité de belles-sœurs, de nièces et de cousines. En outre, elle m'a appris que sa fille, M<sup>me</sup> Chrysanthème, était très avantageusement établie, dans une ville voisine, mariée en justes noces à un M. Pinson, fabricant de lanternes en gros ; toutefois, le ciel se refuse, hélas ! à bénir cette union, qui demeure obstinément stérile, et c'est le seul nuage à ce bonheur.

Le dîner de famille, auquel je n'ai pas cru devoir refuser de prendre part, promet d'être nombreux et cordial. Mon fidèle serviteur Osman, que j'ai présenté comme un jeune cousin, y assistera aussi. Mais ma belle-mère qui, dans les situations les plus délicates, ne perd jamais le sentiment des nuances, a jugé plus convenable que M. et M<sup>me</sup> Pinson n'y fussent point conviés.

*Samedi, 15 décembre.* — Je m'ennuyais, aujourd'hui dans Motokagomachi, — qui est la rue élégante et un peu modernisée de la ville, la rue où quelques boutiques s'essaient à avoir des glaces, des étalages à l'européenne, — je m'ennuyais, et l'idée m'est venue, pour me distraire, de recourir aux geishas, comme nous faisions jadis...

Des geishas, pour sûr il devait y en avoir encore, bien que,

au Japon, tout s'en aille. Et je m'en suis ouvert à l'homme-courreur qui, depuis un moment, me voiturait de toute la vitesse de ses jambes musclées et trapues :

— Monsieur, m'a-t-il répondu, je vais vous conduire dans une de nos maisons de thé les plus élégantes, et l'on s'empressera de contenter votre caprice.

C'est tout à côté de Motokagomachi, dans une ruelle; on entre par un petit portique d'apparence comme il faut; on traverse un bijou de petit jardin où il y a des montagnes naines, des rocailles de poupée, de vieux arbres en miniature; et la maison de la grue est au fond, très accueillante et très discrète. Comme les Européens n'y fréquentent guère, elle a conservé sa minutieuse propreté japonaise; je me déchausse en entrant, et deux servantes, à mon aspect, tombent à quatre pattes, le nez contre le plancher, suivant la pure étiquette d'autrefois, que je croyais perdue. Au premier étage, dans une grande pièce blanche qui est vide et sonore, on m'installe par terre, sur des coussins de velours noir, et on se prosterne à nouveau pour attendre mes ordres.

Voici. Je désire louer pour une heure une geisha, c'est-à-dire une musicienne, et une maïko, c'est-à-dire une danseuse.— C'est très bien : on va prévenir deux de ces dames, qui habitent le quartier et travaillent d'ordinaire pour la maison.

En attendant qu'elles viennent, la dinette obligatoire m'est apportée avec mille grâces, sur des amours de petits plateaux... Décidément, il existe encore, mon Japon de jadis, celui du temps de Chrysanthème et du temps de ma jeunesse; je reconnais tout cela, les tasses minuscules, les bâtonnets en guise de fourchette, le réchaud de bronze dont les poignées figurent des têtes de monstre, — et surtout les révérences, les petits rires engageans, les continuelles minauderies des servantes.

Mais j'avais connu ces choses à la splendeur de l'été; or, je les retrouve en décembre, et l'hiver de l'année, — peut-être aussi l'hiver de ma vie, — me rendent leur mièvrerie par trop triste, intolérablement triste...

Qu'on se dépêche de m'amener ces dames. Je gèle et je m'ennuie, là tout seul, pieds nus sur ces nattes blanches. Un petit vent, rafraîchi à la neige, passe en gémissant entre les panneaux de papier qui servent de murailles; à part ma dinette, posée à terre, et mes coussins de velours noir, rien dans cette vaste

chambre, rien qu'un frêle bouquet là-bas, dans un vase, sur un trépied de laque, — un bouquet d'un goût exquis, j'en conviens; mais c'est égal, cette nudité absolue est pour me geler davantage encore. J'ai froid, froid jusqu'à l'âme; je me sens ridicule et pitoyable, accroupi au milieu de la solitude qu'est cette chambre. Vite, qu'on m'amène ces dames, ou je m'en vais!

— Patience, monsieur, me dit-on avec mignardise; patience, on lisse leur chignon, elles se parent! — Pour me donner le change sur la lenteur de cette toilette, on m'apporte un par un divers accessoires: d'abord la guitare à long manche, enveloppée d'une housse en crépon rouge, et la spatule d'ivoire pour en gratter les cordes; ensuite un coffre léger, — en laque, il va sans dire, — contenant les masques variés de la danseuse, ses fleurs en papier de riz, ses banderoles de soie; tout son petit bagage de saltimbanque raffiné, exotique, extra-lointaine.

Enfin, des froufrous dans l'escalier, des rires d'enfant, des pas légers qui montent: « Les voilà, monsieur, les voilà! » Il était temps, j'allais me lever pour partir.

Entre d'abord une frêle créature, un diminutif de jeune fille, en longue robe de crépon gris souris, avec une ceinture rose fleur-de-pêcher, nouée par derrière, et dont les coques ressemblent aux ailes d'un papillon géant qui se serait posé là. C'est M<sup>lle</sup> Matsuko, la musicienne, qui se prosterne; le hasard m'a bien servi, car elle est fine et jolie.

Ensuite paraît le plus étrange petit être que j'aie jamais vu dans mes courses par le monde, moitié poupée et moitié chat, une de ces figures qui, du premier coup se gravent, par l'excès même de leur bizarrerie, et que l'on n'oublie plus. Elle s'avance, en souriant du coin de ses yeux bridés; sa tête, grosse comme le poing, se dresse invraisemblable, sur un cou d'enfant, un cou trop long et trop mince, et son petit corps de rien se perd dans les plis d'une robe extravagante, à grands ramages, à grands chrysanthèmes dorés. C'est M<sup>lle</sup> Pluie-d'Avril, la danseuse, qui se prosterne aussi.

Elle avoue treize ans, mais, tant elle est petite, menue, fluette, on lui en donnerait à peine huit, n'était parfois l'expression de ses yeux câlins et drôles où passe furtivement, entre deux sourires très enfantins, un peu de féminité précoce, un peu d'amertume. Telle quelle, délicieuse à regarder dans ses falbalas d'Extrême-Asie, déroutante, ne ressemblant à rien, indéfinissable et insexuée.

Je ne m'ennuie plus, je ne suis plus seul; j'ai rencontré le jouet que j'avais peut-être vaguement désiré toute ma vie : un petit chat qui parle.

Avant que la représentation commence, je dois faire les honneurs de ma dînette à mes impayables petites invitées; donc, sachant depuis longtemps les belles manières nipponnes, je lave *moi-même*, dans un bol d'eau chaude, apporté à cet usage, la tasse en miniature où j'ai bu, j'y verse quelques gouttes de saki, et les offre successivement aux deux mousmés; elles font mine de boire, je fais mine de vider la coupe après elles, et nous échangeons de cérémonieuses révérences : l'étiquette est sauve.

Maintenant, la guitare prélude. Le petit chat s'est levé, dans les plis de sa robe mirifique; du fond de sa boîte de laque, il retire des masques, se choisit une figure qu'il ne me montre pas, l'attache sur son minois comique en me tournant le dos, et brusquement se refait voir!... Oh! quelle surprise!... Où est-il, mon petit chat?... Il est devenu une grosse bonne femme, à l'air si étonné, si naïf et si bête que l'on ne se tient pas d'éclater de rire. Et il danse, avec une bêtise voulue, qui est vraiment du grand art.

Nouvelle volte-face, nouveau plongeon dans la boîte à malice, choix d'un nouveau masque attaché prestement, et réapparition à faire frémir... Maintenant c'est une vieille, vieille goule, au teint de cadavre, avec des yeux à la fois dévorans et morts dont l'expression est insoutenable. Cela danse tout courbé, comme en rampant; cela conserve des bras de fillette qui, tout le temps fauchent dans l'air, de grandes manches qui s'agitent comme des ailes de chauve-souris. Et la guitare, sur des notes graves, gémit en trémolo sinistre...

Quand la mousmé ensuite, sa danse finie, laisse tomber son masque affreux pour faire la révérence, on trouve d'autant plus exquise, par contraste, son amour de petite figure.

C'est la première fois qu'au Japon, je suis sous le charme...

18 décembre. — J'ai revu aujourd'hui ce jardinet de M<sup>me</sup> Renoncule, ma belle-mère, dont le seul aspect suffisait jadis à me donner le spleen.

Et je l'ai revu tout pareil, aussi maladif, dans sa pénombre, entre ses vieux murs. Ses arbres nains, qui paraissaient déjà



centenaires, n'ont ni changé, ni grandi d'une ligne. Tel bouquet de petits cèdres avortons, que je me rappelle si bien, de petits cèdres qui n'ont pas deux pieds de haut, se mire toujours dans le lac en miniature, dont la surface est ternie de poussière. La même teinte, verdâtre et comme moisie, est restée aux rocailles nostalgiques, dans les recoins sans soleil...

Il y a toujours un étonnement à retrouver, dans des pays très éloignés, et après de longues années qui ont été remplies pour vous d'agitations et de courses par le monde, à retrouver de pauvres petites choses demeurées immuables, d'infimes petites plantes qui continuent à végéter aux mêmes places.

20 décembre. — A mon précédent séjour, il y a quinze ans, on ne voyait d'ivrognes au Japon que les matelots d'Europe. Maintenant les matelots japonais s'y sont mis, à l'alcool; à peu près semblables à ceux de chez nous, sauf leur figure plate et jaune, portant le même col bleu et le même bonnet, ils vont bras dessus bras dessous, chantant et titubant par les rues. Quantité d'autres personnages, en robe nipponne, se grisent aussi le dimanche et se battent dans les cabarets.

En fait de maisons de thé, celles-là seules qui sont très élégantes et très fermées, qui n'admettent que de purs Japonais et quelques étrangers de marque, celles-là seules ont gardé la tradition : minutieuse propreté blanche, grandes salles où il n'y a rien, raffinement extrême dans l'absolue simplicité.

Mais toutes les autres, ouvertes à qui veut entrer, sont devenues sales et empestent l'absinthe. On y est admis sans se déchausser, en gros souliers boueux; plus de nattes immaculées par terre, plus de coussins pour s'asseoir; des chaises et des tables de cabaret; sur les étagères, au lieu des gentilles porcelaines pour dinettes de poupées, aujourd'hui des alignemens de bouteilles, du whisky, du brandy, du pale-ale; tous les poisons d'Angleterre et d'Amérique, déversés chaque jour à pleins paquets, sur le vieil empire du Soleil Levant.

Et pourtant le Japon existe encore. A certaines heures, dans certains lieux, on le retrouve si intact et si japonais, qu'il semble n'avoir subi qu'une atteinte superficielle. Cette grande baie singulière où nous sommes, entre ses hautes montagnes aux dentelures excessives, ne cesse point d'être un réceptacle d'inépuisables étrangetés. Nagasaki, malgré ses lampes élec-

triques et la fumée de ses usines, est encore, au fond, une ville très lointaine, séparée de nous par des milliers de lieues, par des temps et des âges.

Si son port est ouvert à tous les navires et à toutes les importations d'Occident, du côté de la montagne elle a gardé ses petites rues des siècles passés, sa ceinture de vieux temples et de vieux tombeaux. Les pentes vertes qui l'entourent sont hantées par ces milliers d'âmes ancestrales, auxquelles on brûle tant d'encens chaque jour; elles n'ont pas cessé d'être le tranquille royaume des morts; les mystérieux symboles, les stèles de granit, les bouddhas en prière s'y pressent du haut en bas, parmi les cèdres et les bambous. Et tout cet immense lieu de recueillement et d'adoration, comme suspendu au-dessus de la ville, jette son ombre sur les drolatiques petites choses qui se passent en bas. Dans Nagasaki, n'importe où l'on se promène et l'on s'amuse, toujours au-dessus de soi l'on sent cet amas de pagodes et de cimetières, étagés parmi la verdure; chaque rue qui s'éloigne de la rive, chaque rue qui monte finit toujours par y aboutir, et on rencontre fréquemment d'extraordinaires cortèges qui s'y rendent, accompagnant quelque Nippon défunt que l'on conduit là-haut, là-haut, dans une gentille chaise à porteurs...

23 décembre. — J'ai retrouvé M<sup>me</sup> Prune, et je l'ai retrouvée libre et veuve!... Ça, par exemple, ç'a été une émotion...

J'étais monté par hasard vers Djioudjendji, ne pensant point à mal, quand tout à coup un tournant de sentier, un vieil arbre, une pierre, m'ont reconnu au passage d'une façon saisissante : ces choses avaient été jadis quotidiennement inscrites dans mes yeux; j'étais à deux pas de mon ancienne demeure...

J'y suis allé tout droit, et je l'ai revue toujours la même, malgré cet air de vétusté qu'elle n'avait point encore au temps où je l'habitais. Sans hésiter, glissant la main entre les barreaux du portail, j'ai fait jouer la fermeture à secret pour entrer dans le jardin... M<sup>me</sup> Prune était là, dans un négligé qui lui a été pénible, la pauvre chère âme que je n'aurais pas dû surprendre, le chignon sans apprêts, vaquant à quelques menus soins de ménage. Et tel a été son trouble de me revoir, qu'il ne m'est plus possible de mettre en doute la persistance de son sentiment pour moi.

Voici trois années, paraît-il, que M. Sucre a payé son tribut

à la nature; à quelque cent mètres au-dessus de sa maison, il repose dans l'un des cimetières de la montagne. La veuve conserve pieusement les reliques de l'époux qui sut puiser dans son art tant de détachement et de philosophie : l'encrier de jade, que j'ai tout de suite reconnu, avec la maman crapaud et les jeunes crapoussins; les lunettes rondes; et enfin la dernière étude qui sortit, inachevée, de cet habile pinceau, — un groupe de cigognes, il va sans dire.

Quant à M<sup>lle</sup> Oyōuki, depuis plus de dix ans elle est mariée, établie à la campagne, et mère d'une charmante famille.

Et M<sup>me</sup> Prune, en baissant les yeux, a insisté sur cette liberté et cette solitude du cœur, que sa nouvelle situation lui laisse...

*26 décembre.* — Ceux-là seuls qui ont le *sens du chat* pourront me suivre et me comprendre dans le développement de ma passion pour la petite M<sup>lle</sup> Pluie-d'Avril, professionnelle de danse nipponne.

On a le sens du chat ou on ne l'a pas; il n'y a point à raisonner sur la question. J'ai vu des gens, qui par ailleurs ne donnaient aucun autre signe d'aliénation mentale, embrasser des chats irrésistiblement, avec frénésie, sans que l'affection et encore moins l'amour fussent en cause. Et ces gens n'étaient pas toujours des raffinés, des névrosés, mais souvent aussi des êtres sains et primitifs; ainsi je me rappelle que certaine petite chatte grise, de six mois, à bord d'un de mes derniers navires, causait de véritables transports à bon nombre de matelots; ils lui donnaient les noms les plus délirans, la pétrissaient de caresses, se fourraient longuement la moustache dans son pelage doux et propre, l'embrassaient à la manger, — tout comme j'étais capable de faire moi-même, quand par hasard je l'attrapais, cette moumoute, dans un coin propice et sans témoins indiscrets.

Inutile de dire que je ne vais pas aussi loin avec M<sup>lle</sup> Pluie-d'Avril en falbalas, qui sans doute serait très choquée du procédé; mais les jeunes chats et elle me causent des sensations du même ordre, c'est incontestable, et il y a des instans où des velléités me prennent de la pétrir, — ce que je pourrais faire d'ailleurs sans plus de trouble intime que si c'était M<sup>lle</sup> Moumoute en fourrure grise.

Je viens donc souvent m'asseoir sur les nattes immaculées, dans les grands appartemens vides et sonores de la maison de

thé. On y gèle, par ces froids de décembre, — jamais bien sérieux au Japon, il est vrai, mais attristans à subir, — entre des parois de papier, loin du clair soleil qui rayonne dehors, et sans autre feu qu'une braise dans un minuscule réchaud.

Et puis M<sup>lle</sup> Pluie-d'Avril n'en finit plus de sa toilette. On court la prévenir dès que j'arrive, mais il faut chaque fois compter une heure avant qu'elle paraisse, une heure à s'ennuyer devant la dinette posée par terre, et à échanger de niais propos avec deux ou trois servantes prosternées.

Quand il entre enfin, mon petit chat habillé, c'est toujours la surprise d'atours nouveaux, d'un dessin extravagant et d'un coloris chimérique. Du fond de la grande salle un peu en pénombre, elle s'avance éclatante, avec une majesté de marionnette; elle est presque une petite naine, mais surtout elle est une petite fée; et le corps, négligeable par lui-même, se noie dans les plis de la robe, qui est garnie en bas d'un bourrelet très dur, pour que la traîne s'étale de tous côtés trompeusement. Ce qui fait surtout l'in vraisemblance du personnage, c'est, je crois bien, la longueur du cou et l'extrême petitesse de la tête. Mais le charme, l'air vraiment chat, est dans les yeux; des yeux bridés, retroussés, câlins, spirituels et tout le temps narquois.

M<sup>lle</sup> Matsuko, la geisha, suit à quelques pas derrière, très jolie aussi, mais boudeuse, avec une moue de dignité offensée, ayant trop bien compris que je ne viens point pour elle, et affectant de plus en plus de s'habiller sans recherche, en des nuances éteintes.

Non seulement elle danse mais elle chante aussi, M<sup>lle</sup> Pluie-d'Avril, ou elle déclame, tout en exécutant les pas que M<sup>lle</sup> Matsuko lui joue sur sa longue mandoline. Et ce sont des séries de petits miaulemens tout à fait chatiques, mais à peine perceptibles, avec, de temps à autre, en baissant la tête, des sons impayables, tirés du fond du gosier, et visant aux notes de basse-taille, — comme quand les moumouttes sont très en colère.

Elle m'a exécuté aujourd'hui la « danse des roues de fleurs, » qui exige un jeu de plusieurs cerceaux garnis de camélias rouges, et le « pas de la source » avec deux bandes de soie blanche, qu'elle parvenait à agiter d'un continuel et inexplicable mouvement d'ondulation, rappelant l'eau des torrens.

27 décembre. — Malgré la discrétion parfaite avec laquelle la chose m'a été insinuée, il a été clair aujourd'hui pour moi que

M<sup>me</sup> Renoncule me verrait sans déplaisir renouveler mon titre de gendre par une union morganatique avec M<sup>lle</sup> Fleur-de-Sureau, la plus jeune de ses filles. J'ai feint de ne point entendre, et ma belle-mère, avec son tact habituel, sans insister davantage, m'a conservé ses bonnes grâces. J'ai cru convenable toutefois de prétexter un empêchement de service, le soir de son grand dîner, ne me trouvant vraiment plus assez de la famille pour y prendre part.

31 décembre. — L'immense et formidable escadre qui s'était réunie cet été, de tous les coins du monde, dans le golfe de Petchili, vient forcément de se disperser à l'approche des glaces. Les monstres en fer, qui ne peuvent plus rôder aux abords de Pékin, sont allés s'abriter un peu partout, dans des régions moins froides, pour attendre le printemps où l'on s'assemblera de nouveau comme une troupe de bêtes de proie.

Plusieurs de ces monstres ont cherché asile comme nous dans la grande baie de Nagasaki, tiède et fermée. Nous sommes là quantité de cuirassés et de croiseurs, immobilisés pour quelques mois, et attendant.

Des centaines de marins, fort divers d'allure et de langage, animent donc chaque soir de leurs chansons ou de leurs cris les quartiers de la ville où l'on s'amuse, les innombrables bars à l'américaine remplaçant les maisons de thé d'autrefois. Les nôtres fraternisent un peu avec ceux de la Russie, mais beaucoup plus avec ceux de l'Allemagne, qui sont d'ailleurs remarquables de bonne tenue et d'élégance. C'était imprévu, cette sympathie entre matelots français et allemands, qui vont par les rues bras dessus bras dessous, toujours prêts à tomber ensemble à coups de poing sur les matelots anglais dès qu'ils se montrent.

Au milieu de tout ce monde, les petits matelots japonais, vigoureux, lestes, propres, font très bonne figure. Et les cuirassés du Japon, irréprochablement tenus, extra-modernes et terribles, paraissent de premier ordre.

Combien de temps resterons-nous dans cette baie? Vers quelle patrie serons-nous dirigés ensuite? Et quelle sera la fin de l'aventure?... La guerre d'abord, entre la Russie et le Japon, la guerre s'affirme inévitable et prochaine; sans déclaration peut-être, elle risque d'éclater demain, par quelque bagarre impulsive aux avant-postes, tant elle est décidée dans chaque petite cervelle

jaune; le moindre portefaix dans la rue en parle comme si elle était commencée, et compte effrontément sur la victoire.

Malgré toute l'incertitude de l'avenir en ce moment nous nous amusons de la vie; après notre séjour sur les eaux chinoises, qui fut si austère, si fatigant et si dur, cette baie nous semble un agréable jardin, où l'on nous aurait envoyés en vacances, parmi des bibelots délicats et des poupées.

Bien que le retour soit encore si douteux et éloigné, vraiment oui, nous nous amusons de la vie, pendant que notre amiral, amené ici mourant, reprend ses forces de jour en jour, sous ce climat presque artificiel, entre ces montagnes qui arrêtent les rafales glacées. Un soleil, qui a l'air de passer à travers des vitres, surchauffe presque chaque jour les pentes délicieusement boisées entre lesquelles Nagasaki s'enferme. Sur les versans au midi, les oranges mûrissent; les énormes cycas de cent ans, qui, au seuil des vieilles pagodes, semblent des bouquets d'arbres antédiluviens, baignent dans la lumière leurs plumes vertes; contre les murs des jardins, les camélias fleurissent, avec les dernières roses, et on peut s'asseoir dehors comme au printemps, devant les petites maisons de thé qui sont perchées au-dessus de la ville, à différentes hauteurs, parmi les temples et les milliers de tombeaux.

Vers la fin de la journée, quand le soleil s'en va et quand c'est l'heure de rentrer à bord, il fait juste assez froid pour que l'on trouve hospitalière et aimable la petite salle aux murs de tôle, bien chauffée par la vapeur, le « carré » où l'on dine avec de bons camarades.

Et aujourd'hui, dernier jour de l'an et du siècle, par un temps tiède, suave, tranquille, je suis allé chez messieurs les horticulteurs nippons qui, de père en fils, torturent longuement les arbres, dans des petits pots, parmi des petites rocailles, pour obtenir des nains vieillots qui se vendent très cher. Au soleil de la Saint-Sylvestre, se chauffaient là, tout le long des allées, des alignemens de potiches où l'on voyait des chênes, des pins, des cèdres centenaires, la mine vénérable et caduque, pas plus hauts que des choux. Mais je ne voulais que des fleurs coupées, des roses d'arrière-saison, des branches de camélias à pétales rouges, de quoi remplir deux pousse-pousse, qui ont traversé la ville à ma suite.

Ce soir donc, toute cette moisson était dans ma chambre du

*Redoutable*, qui ressemblait à la cabane d'un fleuriste. Deux braves matelots en composaient des gerbes sous ma direction, et, à l'heure du thé, je les ai portées à notre amiral, — qui était mourant il y a trois semaines, mais qui a presque repris sa figure des bons jours, qui est ressuscité comme par miracle, au milieu de ce calme que le Japon lui donne.

1<sup>er</sup> janvier. — Éveillé par une aubade bruyante, alerte et joyeuse, qui éclate avant jour dans les flancs de l'énorme cuirassé endormi : c'est le « branlebas » de l'équipage, la musique pour faire lever les matelots. Mais cette fois, à ce premier matin de l'année et du siècle, clairons et tambours, dans l'obscurité, n'en finissent plus de jouer toutes les dianas de leur répertoire ; jamais les hommes du *Redoutable* au réveil n'ont eu ce long tapage de fête.

Où suis-je ? J'ai si souvent dans ma vie changé de place, qu'il m'arrive plus d'une fois de ne pas savoir, comme ça tout de suite, au sortir du sommeil... La lumière, que machinalement j'ai fait jaillir, la lumière électrique, me montre un étroit réduit tendu de peluche rouge, et rempli de camélias rouges ; de longues branches, presque des buissons de camélias, dans des vases de bronze. Et des déesses en robe d'or, au visage très doux, sont là assises près de moi, les yeux baissés, — comme dans les temples de la ville interdite, où elles habitèrent trois fois cent ans...

Ah ! oui... Ma chambre à bord du *Redoutable*... Je reviens de Chine, et je suis au Japon...

On frappe à ma porte, discrètement : l'un après l'autre, quatre ou cinq matelots, qui viennent de se lever, entrent pour me souhaiter la bonne année et le *bon siècle*, avec des petits compliments naïfs. C'est donc bien aujourd'hui, le commencement du xx<sup>e</sup>. Je m'étais figuré le commencer l'an dernier, pendant la nuit du 1<sup>er</sup> janvier 1900, sur la lagune indienne, alors qu'une barque du Maharajah de Travancore m'emmenait au clair des étoiles, entre deux rideaux sans fin de grands palmiers noirs ; mais non, je m'étais trompé, affirment les chronologistes, et ce matin, seulement, je verrai l'aube de ce siècle nouveau.

Aube de janvier, lente à paraître ; une heure se passe encore avant que les deux déesses, gardiennes de ma chambre, s'éclaircissent d'un peu de jour.

Mais quand enfin j'ouvre ma fenêtre, le Japon qui m'apparaît alors, indécis et comme chimérique, moitié gris perle et moitié rose, est plus étrange, plus lointain, plus *japonais* que les peintures des éventails ou des porcelaines ; un Japon d'avant le soleil levé, un Japon s'indiquant à peine, sous le voile des buées, dans le mystère des nuages. Tout auprès de moi, des eaux luisent, semblent des miroirs reflétant de la lumière rose, et puis, en s'éloignant, cette surface de la mer tranquille devient de la nacre sans contours, se perd dans l'imprécision et la pâleur. Des flocons de brume, des ouates colorées comme des touffes d'hortensias, enveloppent et dissimulent tout ce qui est rivage ; plus haut seulement, et toujours en rose, en rose très atténué de grisailles, s'esquissent des bouquets d'arbres suspendus, des rochers à peine possibles tant ils ont de hardiesse ou de fantaisie, et enfin des montagnes, plutôt des reflets de montagnes, n'ayant pas de base, rien que des cimes, des dentelures, des pointes érigées dans le ciel vague. Ces choses transparentes, on n'est pas sûr qu'elles existent ; en soufflant dessus, on risquerait sans doute de changer tout ce décor imaginaire. Il fait idéalement doux ; dans l'air presque tiède on sent l'odeur de la mer et un peu le parfum de ces baguettes que les gens brûlent ici perpétuellement sur les tombes, ou sur les autels des morts. Voici maintenant une grande jonque, une d'autrefois, qui passe avec sa voilure archaïque et sa poupe de trirème ; dans le site irréel, devant cette sorte de trompe-l'œil qui a des nuances de nacre et de fleur, elle glisse sans que l'on entende l'eau remuer, et la brume enveloppante l'agrandit ; on croirait un navire fantôme, si elle n'était toute rose elle-même, sur ces fonds roses.

Dix heures : toutes les buées du matin ont fondu au soleil, qui est chaud aujourd'hui comme un soleil de mai.

L'amiral me délègue pour aller, en épaulettes et en armes, présenter au gouverneur japonais ses vœux de bonne année, et une baleinière du *Redoutable* m'emmène, à l'aviron, sur l'eau devenue très bleue.

La foule nipponne dans les rues est déjà en habits de fête.

Il me faudra deux coureurs à ma *djinricha*, pour la vitesse, et surtout pour le décorum, en tant qu'officier français ; — or, c'est difficile à recruter un jour de premier de l'an, car messieurs les coureurs font leurs visites et déposent leurs cartes. Quand j'ai



trouvé cependant mon équipe, nous partons à toutes jambes, avec des cris pour écarter le monde.

Et un monde si drolatique ou si gracieux ! Un monde à sourires et à révérences, qui s'empresse vers mille devoirs de civilité, et se complimente tout le long du chemin, avec un affairément bien inconnu aux premiers de l'an chez nous. Des mousmés vont par bandes, aussi vite que permettent leurs sandales attachées entre le pouce et les doigts ; elles sont habillées de clair, de nuances tendres, et des piquets de fleurs artificielles rehaussent leur chignon aux coques parfaites. Des bébés adorables, aux yeux de chat, trottent, se donnant la main, l'air important, en longue robe de cérémonie, coiffés d'une manière très apprêtée, avec des petites touffes, des petits pinceaux de cheveux s'érigeant dans diverses directions. Enfin messieurs les portefaix et messieurs les coureurs sont eux-mêmes en tenue de gala, en robe de coton bleu bien neuve et bien raide, ornée de larges inscriptions blanches sur le dos et la poitrine ; ils tiennent à la main les cartes de visite qu'ils vont au pas de course distribuer à leurs brillantes relations.

Une maison neuve, à peu près européenne, dont les abords sont encombrés par les djinrichas d'innombrables visiteurs : c'est chez le gouverneur de la ville, qui nous reçoit avec le frac brodé et le sourire officiel des préfets d'Occident.

Après un grand déjeuner d'officiers, à la table de l'amiral, vite je quitte ma tenue de marin pour retourner à terre, me mêler à la foule japonaise.

Nagasaki, d'un bout à l'autre de ses rues, est enguirlandée d'une manière uniforme. Tout le long des maisonnettes de bois, vieilles ou neuves, court une interminable frange verte, faite de touffes en roseau alternant avec de longues feuilles de fougère pendues par la tige. Et, devant l'entrée de chaque demeure, au cordon qui soutient cette frange, est attachée une pendeloque toujours pareille, qui se compose d'une carapace rouge de homard, de deux coquilles d'œuf et d'un peu de feuillage. Tout cela, paraît-il, est traditionnel, symbolique, interchangeable décoration du premier jour de chaque année.

Entre ces guirlandes ininterrompues, l'agitation souriante de la foule bat son plein, sous le soleil d'hiver ; gentilles mousmés, pâlottes et mièvres, vieilles duègnes aux sourcils rasés, aux dents laquées de noir, se saluent et se resaluent au passage,

comme si, de se rencontrer, c'était chaque fois une joie et une surprise à n'en plus revenir ; des dames, qui se trouvent nez à nez à un carrefour, stationnent une heure en face les unes des autres, cassées en deux pour les plus profondes révérences, et c'est à qui n'osera pas se redresser la première. Du côté des hommes, même de ceux qui restent vêtus à la japonaise, les chapeaux melon sévissent en ce jour avec fureur, et quelques grands élégans, fidèles encore à la robe de soie des ancêtres, ont fait cependant une concession au goût moderne en se coiffant d'un haut de forme.

Très empressés, les visiteurs, les visiteuses, en général sont reçus dans le vestibule de la maison, — le petit vestibule tapissé de nattes blanches, où se trouve aujourd'hui un plateau rempli de sucreries cocasses, à côté de l'inévitable vase de bronze contenant la braise pour allumer les pipes en miniature des dames. Ils dégoisent avec volubilité leurs complimens, ces visiteurs si polis, leurs complimens, entrecoupés de révérences, saisissent du bout des doigts, après mille cérémonies et mille grâces, un de ces petits bonbons en forme de fleur ou d'oiseau, tout à fait immangeables pour nous, puis reprennent leur còurse, en se retournant plusieurs fois dans la rue pour saluer encore.

Oh !... Mon petit chat qui fait ses visites lui aussi !... Mon petit chat vêtu de couleurs presque sévères, pour la rue, et s'empressant comme les grandes personnes à remplir ses devoirs de civilité !... Non, qui n'a pas vu la petite M<sup>me</sup> Pluie-d'Avril assise avec dignité dans son pousse-pousse, et tenant en main ses cartes de visite, lilliputiennès comme elle-même ; qui n'a pas rencontré ça, et n'en a pas reçu au passage un cérémonieux salut, n'imaginera jamais la grâce et le charme d'une mousmé de douze ans, diplômée pour la danse et le beau maintien...

Tant de remuement comique, et un si clair soleil sur la bigarrure des costumes, chassaient la tristesse que chaque premier de l'an traîne à sa suite ; mais elle n'était pas loin, elle rôdait dans l'air, cette tristesse à laquelle on n'échappe pas ce jour-là, et bientôt nous nous retrouvons, elle et moi, comme d'anciens amis, fatigués de s'être trop connus : c'est au milieu des quartiers caducs, aujourd'hui silencieux, qui confinent à l'immense ville des morts et où passe à peine, de temps à autre, quelque mousmé furtive, jetant l'éclat de sa robe de fête au milieu des antiques boiseries et des vénérables pierres. Naga-

saki finit à la montagne abrupte, qui s'élève chargée de temples et de sépultures, qui forme tout alentour un seul et même cimetière, étagé au-dessus de la ville des vivans, un cimetière un peu dominateur, mais tellement doux et ombreux...

Au pied même de cette nécropole, passe une rue délaissée, où demeure la vieille et maigre M<sup>me</sup> l'Ourse, ma fleuriste habituelle. C'est une rue très ancienne; d'un côté, il y a des maisonnettes d'autrefois, des échoppes centenaires où l'on vend des fleurs pour les tombes, et, de rencontre, des petits dieux domestiques, ou des autels en laque pour ancêtres; de l'autre, il y a le flanc même de la montagne, le rocher presque vertical, interrompu de distance en distance par les grands portiques sans âge, les grands escaliers qui conduisent aux pagodes, ou bien par les petits sentiers de chèvre, tapissés de capillaires et de mousses, qui vont se perdre là-haut chez messieurs-les morts et mesdames les mortes. J'y viens souvent, dans cette rue, non pas seulement à cause de M<sup>me</sup> l'Ourse, mais pour prendre ensuite quelqu'un de ces sentiers grimpons et monter dans l'immense et délicieux cimetière. Surtout par un soleil nostalgique, d'une tiédeur d'orangerie, comme celui de ce soir, je ne sais pas s'il existe au monde un lieu plus adorable : c'est un labyrinthe de petites terrasses superposées, de petites sentes, de petites marches, parmi la mousse, le lichen et les plus fines capillaires aux tiges de crin noir. En s'élevant, on domine bientôt toutes les antiques pagodes, rangées à la base de cette montagne comme pour servir d'atrium aux quartiers aériens où dorment les générations antérieures; la vue plonge alors sur leurs toits compliqués, leurs cours aux dalles tristes, leurs symboles, leurs monstres. Au delà, toute cette ville de Nagasaki, vue à vol d'oiseau, étale ses milliers de maisonnettes drôles, couleur vieux bois et de poussière; au delà encore, viennent les rives de verdure, la baie profonde, la mer en nappe bleue, la tourmente géologique d'alentour, l'escarpement des cimes, tout cela lointain et comme *apaisé* par la distance. L'apaisement, la paix c'est surtout ce que l'on sent pénétrer en soi, plus on séjourne dans ce lieu et plus on monte; mais pour nous elle est très étrange, la paix que cette ville des morts exhale avec la senteur de ses cèdres et la fumée de ses baguettes d'encens : paix de ces milliers d'âmes défuntes qui perçurent le monde et la vie à travers de tout petits yeux obliques et dont le rêve fut si différent du nôtre. Ils sont innombrables, les êtres

dont la cendre se mêle ici à la terre; les bornes tombales, inscrites de lettres inconnues, se groupent par familles, se pressent sur le flanc de la montagne comme une multitude assemblée pour un spectacle : il en est de si anciennes, de si usées qu'elles n'ont plus de forme. Et tout ce versant regarde le Sud et l'Ouest, de façon à être constamment baigné de rayons, le soir surtout, attiédi et doré même quand décline le soleil d'hiver, comme en ce moment. Le long des étroits sentiers, aujourd'hui semés de feuilles mortes, qui grimpent vers les cimes, on passe parfois devant des alignemens de gnomes assis sous la retombée des fougères, bouddhas en granit de la taille d'un enfant, la plupart brisés par les siècles, mais chacun ayant au cou une petite cravate d'étoffe rouge, nouée là par les soins de quelque main pieuse. Par exemple, de personnages vivans, on n'en rencontre guère; un bûcheron, de temps à autre, un rêveur; une moussmé qui par hasard ne rit pas, ou une vieille dame apportant des chrysanthèmes, allumant sur une tombe une gerbe de ces baguettes parfumées qui donnent à l'air d'ici une senteur d'église. Il y a des camélias de cent ans, devenus de grands arbres; il y a des cèdres qui penchent au-dessus de l'abîme leurs énormes ramures, noueuses comme des bras de vieillard. Des capillaires de toute fantaisie, longues et fragiles, forment des amas de dentelles vertes, dans les recoins qui ont la tiédeur et l'humidité des serres. Mais ce qui envahit surtout les tombes et les terrasses des morts, c'est une certaine plante de muraille, empessée à tapisser comme le lierre de chez nous, une plante charmante aux feuilles en miniature, qui est l'amie inséparable de toutes les pierres japonaises.

On reçoit en plein les rayons rouges du soir, en ce moment, dans les hauts cimetières tranquilles; les feuilles mortes, le long des chemins, semblent une jonchée d'or, — en attendant qu'elles se décomposent pour féconder les mousses et tout le petit monde délicat des fougères. Les bruits d'en bas arrivent à peine jusqu'ici; la ville, aperçue dans un gouffre, au-dessous de ses pagodes et de ses tombes, n'envoie point sa clameur vers le quartier de ses morts: dans ce calme idéal, dans cette tiédeur, comme artificielle, épandue sur la nécropole par le soleil d'hiver, les âmes d'ancêtre, même les plus dissoutes par le temps, doivent reprendre un peu de conscience et de souvenir.

Quant à moi, qui suis né sur l'autre versant du monde, voici

qu'au milieu de ces ambiances étranges je songe très mélancoliquement à mon pays, à l'année qui vient de finir, au siècle tombé ce matin dans l'abîme et qui fut celui de ma jeunesse...

Maintenant une cloche sonne, en bas dans une pagode, une cloche lointaine, formidable et lente, — quelque'une de ces cloches énormes qui sont couvertes d'inscriptions mystérieuses ou de figures de monstre, et que l'on fait vibrer au choc d'une poutre suspendue; — elle sonne à intervalles très espacés, comme chez nous pour les agonies. Elle ne trouble rien; plutôt elle accentue, elle souligne cet exotique silence. En l'entendant, je me sens plus loin encore de la terre natale; je regarde avec plus de tristesse ce rouge soleil au déclin, qui, à cette heure même, se lève là-bas, pour un matin sans doute glacé, sur ma maison familiale...

*2 janvier.* — Un seigneur japonais, un véritable, — un qui se souvient encore d'avoir été, au temps de son adolescence, un Samouraï à deux sabres, mais qui porte aujourd'hui tunique de colonel et casquette galonnée à la russe, — nous a conviés ce soir à faire la fête avec lui, dans la maison de thé la plus élégante de la ville et la plus fermée, où l'on dédaignerait de nous recevoir si nous n'étions ses hôtes.

C'est tout au fond du vieux Nagasaki, près de la grande pagode du « Cheval de Jade, » et nous nous y rendons en djinricha, au coup de neuf heures du soir, par une nuit froide et pure, éclairée d'une belle lune d'hiver.

Dans ce quartier où brillent à peine quelques lanternes, la maison qui nous attend, comme pour les rendez-vous de noble compagnie, est sombre, close, silencieuse, immense : elle a deux étages, très hauts de plafond, et se dresse plutôt tristement sur le ciel étoilé. Nos coureurs nous déversent à la porte, au pied d'un escalier, dans un vestibule minutieusement propre où nous devons dès l'abord quitter nos chaussures.

Aussitôt, des mousmés, qui sans doute nous guettaient à travers les châssis de papier mince, se précipitent du haut de l'escalier sur nos personnes, s'abattent comme un vol de petites fées éclatantes. Il y en a juste autant que d'invités, — et honni soit qui mal y pense, car tout se passera comme dans le monde; — ces dames, des geishas de renom, que le seigneur à deux

sabres nous offre pour la soirée, ont seulement accepté charge de nous distraire, de partager notre dinette, de charmer nos yeux ; rien de plus. Chacun de nous aura la sienne ; chacun de nous, dans le moment même qu'il se déchausse, est accaparé par une de ces gentilles créatures, qui ne le quittera plus ; du premier coup, les couples se forment dans le brouhaha de l'arrivée, presque sans choix, comme au hasard, et c'est deux par deux, la main dans la main, que nous gravissons l'escalier, avec une musique de petits rires voulus, puérils sans naïveté, mais jolis quand même.

Au premier étage, la salle de réception, — où nous sommes juste douze, les geishas comprises, contiendrait facilement deux cents convives ; nous y avons l'air perdu, au milieu de l'immaculée blancheur du papier mural, ou des nattes couvrant le plancher. Et il n'y a rien pour orner cette blanche solitude : ce serait une faute d'élégance ; rien qu'un grand bouquet frêle qui s'élançait d'un vase ancien et rare, posé sur un haut socle d'ébène ; tout le luxe du lieu consiste dans les vastes proportions, l'espace, et aussi dans la finesse des boiseries, l'impeccable netteté des choses.

Le Seigneur, pour nous recevoir, a repris ses longues robes de soie ; n'étaient ses cheveux coupés court, il serait redevenu un Japonais du vieux temps. Quant au décor, il est aussi très pur, sauf la lumière électrique, la trop moderne lumière, qui tombe çà et là du plafond, mais d'une manière discrète cependant, et voilée de verre dépoli.

Quand nous sommes tous accroupis par terre, bien en rang au fond de la salle, sur des coussins de velours noir, six servantes pareillement vêtues apparaissent à la porte, dans le lointain de ce petit désert de nattes et de papier, se prosternent et font une première entrée tout à fait rituelle pour venir d'abord placer, devant chacun des couples assis, l'inévitable réchaud de bronze. Ce sont des personnes entre deux âges, et d'aspect respectable, ces servantes, pâles, distinguées, les cheveux lissés en ailes de corbeau ; elles ont arboré la tenue et la couleur de grand apparat, qui sont spéciales aux fêtes du nouvel an et ne doivent se porter que la première semaine de chaque année : robe de crépon noir, d'un noir mat et profond comme le voile de la nuit, avec un blason blanc au milieu du dos ; robe qui traîne derrière, traîne sur les côtés, traîne devant, et qui, grâce

à un jeu de bourrelets intérieurs, reste toujours majestueusement étalée autour de la mièvre petite bonne femme.

Et la dinette commence par terre, tous les services apportés en bon ordre et en rang par les six servantes correctes, dont la noire théorie s'avance chaque fois comme pour le deuil très officiel de quelque personnage lointain et saugrenu.

C'est la même dinette japonaise que l'on a déjà faite partout : les petites soupes aux algues, les énigmatiques et minuscules choses pour poupées. Mais tout est d'un raffinement extrême, servi dans des porcelaines diaphanes, dans des laques légères, légères, presque impondérables. Et il y a d'étonnantes pâtisseries imitant des paysages, des sites de rêve nippon, rocailles en sucre brun, vieux cèdres en sucre verdâtre très délicatement feuillus.

Après souper, ces dames, qui sont haut cotées et se font payer fort cher, consentent à retirer de leurs étuis de crépon les longues guitares à voix de sauterelle et les spatules d'ivoire qui servent d'archets. Elles chantent, comme de jeunes chats qui miauleraient le soir du haut d'un mur. Et enfin elles dansent, avec des masques divers : la danse de la goule, celle de la grosse dame joufflue et bête, la danse des roues de fleurs, le pas de la source, tout ce que M<sup>me</sup> Pluie-d'Avril, mon amie, m'a déjà fait connaître et qui est de tradition infiniment ancienne, m'est réédité ici, dans un cadre plus vaste, plus distingué et plus vide encore.

Ces dames ont des robes adorablement nuancées, qui passent du bleu cendré de la nuit au rose de l'aube, et que traversent de grandes fleurs imaginaires, ou bien des vols de cigognes au plumage d'or. A force de grâce et d'artifices, elles sont presque jolies, et on subirait leur charme apprêté s'il faisait moins froid. Mais on gèle sur ces nattes, dans la salle trop grande où les braises des gentils réchauds nous entêtent sans donner de chaleur. Et la lune de janvier, dont on perçoit, à travers les carreaux de papier de riz, la pâleur spectrale, en concurrence avec la lumière électrique, nous rappelle que dehors la gelée blanche de l'extrême matin doit commencer de se déposer sur la ville endormie. Il est temps de quitter ce lieu d'élégance étrange.

Pour finir, un jeu puéril sans gaieté. Par terre, dans la salle très vide, on forme un cercle avec les coussins de velours funé-

raire, espacés d'une longueur de mousmé, et là-dessus nous voici tous courant à la file et en rond, d'un pas que rythme une chanson de cent ans. — Les Japonais s'amusaient à ce jeu dans la nuit des âges : de vieilles images en font foi. — A perdu qui n'est pas perché sur le velours d'un coussin noir, quand brusquement la chanson s'arrête, et les geishas alors font entendre des petits rires, comme une dégringolade de perles fausses.

Oh ! la niaiserie et la tristesse de cela, au milieu de cet exotisme extrême, au pied de la pagode du Cheval de Jade, dans le grand silence des entours et dans la froidure d'un minuit de janvier !...

Allons-nous-en ! — Nos coureurs, en bas, nous attendent, endormis dans des couvertures, à côté de nos souliers. Enfin rechaussés, nous nous installons sur nos petits chars, et l'air vif nous saisit, la nuit du dehors nous enveloppe, tandis que les geishas, restées dans l'escalier, en groupe lumineux, étourdisant de couleur, s'inclinent pour des révérences charmantes. Sur le ciel tout bleui de rayons de lune, les vieux cèdres sacrés du temple voisin découpent en noir leurs branches tordues, aux rares bouquets de feuillage, d'un dessin très japonais. Et peu à peu nous prenons de la vitesse, à mesure que s'éveillent mieux nos coureurs ; nous voilà partis pour une longue course aux lanternes, traversant un Nagasaki bleuâtre, vapoureux et lunaire, qui dort tout baigné de brume hivernale.

*Mardi, 8 janvier.* — Oh ! les étonnantes petites personnes que j'ai rencontrées aujourd'hui à la campagne ! Je les voyais de loin cheminer devant moi, une cinquantaine, presque en rang comme un peloton de soldats, toutes pareilles et toutes blanches. Des peignoirs de calicot blanc, - - aux manches plates, attachés à la taille par une ceinture, sans corset, — en faisaient des bonnes femmes bien rondes, à tournure de grosse paysanne inélégante. Des bonnets de calicot, tout simples et tout raides, mais trop majestueux et comme gonflés de vent, semblaient des cloches à melon sur les têtes... Qu'est-ce que ça pouvait bien être, ce monde-là ? Des Japonaises, fagotées ainsi, lourdement et sans grâce ? — Pas possible.

J'ai pressé le pas pour vérifier. Et, sous les hauts bonnets comiques, j'ai bien vu des figures plates de mousmés ou de jeunes femmes nipponnes ; mais ces dames avaient l'air sérieux,



pénétré, ne riaient point ; l'habituel badinage des rencontres n'eût pas été de circonstance, évidemment, et j'ai passé, sans rire moi non plus.

Ensuite je me suis informé : c'était l'école des ambulancières pour l'armée, qui faisait une promenade hygiénique d'entraînement !... Tout est à la guerre, en ce moment-ci, tout est préparatifs pour cette grande tentative contre la Russie, — qui, du reste, ne constituera que la manifestation initiale de l'immense Péril Jaune.

On m'a assuré que, dans les rangs de ces petites créatures empaquetées en tenue d'hôpital, il se trouvait des dames nobles, des descendantes de ces vieilles familles dans lesquelles nous autres étrangers ne pénétrons pas encore. Et des officiers, mes camarades, qui ont déjà été soignés et pansés par elles, gardent le meilleur souvenir de leurs mains si petites, douces, adroites, aux patiences inlassables.

Mais ces énormes bonnets gonflés d'air, ces espèces de coiffes à la Cauchoise, qui dira pourquoi ?...

*Samedi, 12 janvier.* — M<sup>me</sup> Renoncule, ma belle-mère, a vraiment toutes les délicatesses. Malgré ma réserve si marquée vis-à-vis de M<sup>lle</sup> Fleur-de-Sureau, ma belle-sœur, elle m'avait de nouveau convié hier soir à un repas de famille, que j'aurais eu trop mauvaise grâce de refuser encore. J'espérais toutefois m'y amuser davantage, et je dois reconnaître que l'attitude générale a été plutôt guindée. On gelait, en chaussettes, sur les nattes du plancher. On disait des choses cherchées et vides, galantes avec réserve, dont on essayait de rire. Les petites soupes étaient froides dans les bols en miniature. Tout était froid.

Et tout serait resté incolore si, vers la fin du repas, une de mes cousines mariée depuis peu, M<sup>me</sup> Fleur-de-Cerisier, — jeune personne très distinguée, mais qui dès l'âge le plus tendre a été maintes fois victime d'un tempérament trop inflammable, — ne s'était éprise d'Osman au point de lui proposer d'oublier pour lui tous ses devoirs. A la suite de cet incident, que l'on ne saurait trop déplorer, une gêne très notable s'est glissée dans mes rapports avec ma belle-famille.

Toutefois mes relations avec M<sup>me</sup> Prune n'en ont point souffert, et ce matin je l'ai accompagnée jusqu'à la tombe de feu ce pauvre M. Sucre, où elle avait senti le besoin d'aller déposer

avec moi quelques fleurs. Son culte est vraiment touchant pour la mémoire de cet époux débonnaire, qui ne suffisait peut-être pas à la fougue de sa nature, mais que paraient tant de qualités discrètes, et qui possédait comme pas un le tact de s'éclipser à propos.

C'étaient de tardifs chrysanthèmes, couleur de rouille, gracieusement entremêlés à des branchettes de cryptoméria, que M<sup>me</sup> Prune avait choisis pour sa fidèle offrande.

Il m'a paru un peu à l'abandon, le coin de cimetière où M. Sucre repose, mais situé fort aimablement sur la montagne, avec une vue attrayante. Aux quatre coins de la tombe, des tubes de bambou fichés en terre forment de naïfs porte-bouquets où nous avons disposé nos fleurs, non sans quelque recherche d'arrangement. Une courte invocation aux Esprits des ancêtres; quelques baguettes d'encens allumées dans le petit brûle-parfum funéraire, et la veuve, avec un soupir, s'est arrachée à ce lieu mélancolique; il fallait se hâter, car la pluie menaçait de nous surprendre au milieu de nos pieux devoirs.

Cette averse a d'ailleurs rendu plus intime notre retour, car, dans les chemins de descente, tout de suite glissants et dangereux, M<sup>me</sup> Prune, chaussée de socques en bois, a dû chercher le secours de mon bras, et nous sommes revenus ensemble sous son large parapluie.

Il était très vaste, ce parapluie de M<sup>me</sup> Prune, à mille nervures et garni de papier gommé; tout autour, peintes en transparent, folâtraient des cigognes, — interprétées un peu à la manière du cher défunt, qui restera toutefois le peintre incomparable de ce genre d'oiseau.

PIERRE LOTI.

---

## LES HAUTES ÉTUDES DE GUERRE

ET

# L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE

---

La guerre russo-japonaise se poursuit tragiquement, soulevant des questions brûlantes, attirant l'attention du monde entier.

Au point de vue de l'art de la guerre, elle est d'un intérêt passionnant. C'est la première fois, depuis longtemps, que nous assistons à la lutte de deux volontés, énergiques, ardentes, l'une et l'autre. Dans les rencontres de la Prusse contre l'Autriche en 1866, de l'Allemagne contre la France en 1870, et même de la Russie contre la Turquie en 1877, l'un des adversaires avait pris dès le début une supériorité écrasante. L'une des volontés n'avait pas cessé de dominer l'autre.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Nous venons de voir le haut commandement japonais voulant, avec ardeur, profiter des conditions exceptionnellement favorables dans lesquelles la guerre s'ouvrait pour lui ; cherchant à brusquer les événemens soit pour prendre Port-Arthur, soit pour écraser l'armée russe dans une bataille décisive ; et se butant contre la volonté énergique, bien arrêtée, de son adversaire décidé à temporiser, à éviter de se laisser entamer, à ne rien risquer jusqu'au jour où il serait suffisamment renforcé pour prendre, à son tour, l'offensive.

Ce jour paraît être venu. Après avoir attaqué, les Japonais vont avoir à se défendre. Mais les deux volontés sont encore intactes; et la guerre va continuer acharnée, tant que l'une d'elles ne sera pas définitivement brisée.

Il y aura mille enseignemens, des plus importans, à tirer de cette grande lutte, quand elle sera connue, étudiée dans tous ses détails. Dès à présent, et pendant que les événemens se déroulent sous nos yeux, il ne paraît pas hors de propos de faire certaines constatations utiles à l'achèvement de notre grande œuvre de réorganisation militaire.

La fermeté et la persévérance avec lesquelles le général en chef russe a su maintenir son plan, malgré l'impatience de l'opinion publique, et peut-être de ses troupes, le talent avec lequel il a su faire exécuter sa volonté, dans des circonstances pleines de difficultés et de périls, montrent une fois de plus quel rôle capital joue, dans les destinées d'un pays, le choix et la préparation des hommes appelés à commander en chef les armées. En soutenant le général Kouropatkine, après l'avoir désigné pour défendre les intérêts de la Russie dans l'Extrême-Orient; en lui maintenant sa confiance, lorsque les événemens ont pris mauvaise tournure; en veillant, malgré les découragemens de l'opinion publique, à ce que rien ne vienne entraver son initiative pour l'exécution des opérations, dont il lui a indiqué le but, le Tsar rend non seulement un service éminent à la Russie: il donne aux gouvernemens (1) un grand exemple, que nous ne saurions trop méditer.

D'un autre côté, par deux fois, dans cette guerre, sur le Yalou, puis autour de Liao-Yang, nous avons vu que des ordres donnés par Kouropatkine avaient été transgressés, mal exécutés; et que ces fautes avaient entraîné des pertes inutiles, et risqué même de compromettre l'action de l'armée.

Quoique nous n'ayons que des renseignemens incomplets sur ces erreurs, — purement accidentelles, sans aucun doute, — elles n'en font pas moins ressortir qu'à la guerre les qualités du chef, la sûreté, la rapidité de la transmission de ses ordres par les états-majors, ne suffisent pas. Il faut en outre que ses intentions soient bien comprises par les commandans de troupes chargés

(1) La question du « haut commandement » et du rôle du gouvernement pendant la guerre a déjà été traitée dans le numéro de la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1903.

de les mettre à exécution. Et pour cela, il faut nécessairement qu'à tous les degrés de la hiérarchie on parle la même langue, on soit habitué à apprécier les mêmes circonstances de la même façon, on attache la même importance à certaines règles, à certaines prescriptions essentielles.

Il faut, en un mot, qu'il y ait, du haut en bas de l'armée, unité de doctrine; que les hautes études de la guerre y soient répandues à profusion.

A quoi serviraient les efforts d'une nation pour perfectionner son armée? A quoi serviraient l'instruction, l'entraînement, la vaillance, le dévouement des troupes, si ceux qui sont chargés de les diriger contre l'ennemi étaient insuffisamment préparés, ou s'ils ne s'entendaient pas?

Il s'agit là de l'utilisation des forces d'un pays. C'est là une question d'une gravité exceptionnelle. Nous allons chercher à l'étudier, en examinant d'abord comment elle est résolue dans l'armée prussienne et dans d'autres grandes armées; puis en voyant si les efforts faits en France à cet égard sont suffisants, et répondent bien aux sacrifices que la nation a consentis si généreusement pour son armée.

## LES ARMÉES ÉTRANGÈRES

### I

Après Iéna et l'écrasement de 1806, la Prusse paraissait anéantie. Par ordre du vainqueur, son armée devait être réduite à l'effectif de 42 000 hommes.

Un organisateur d'élite, doublé d'un grand patriote, le général de Scharnhorst réussit à tourner cette clause du traité de Tilsitt. D'accord avec un autre grand ministre, Stein, il fit adopter le principe vivifiant de la nation armée, le système des réserves venant en cas de guerre s'ajouter aux troupes présentes sous les armes; il contribua à surexciter l'esprit de l'armée et de la nation pour la défense et le relèvement de la patrie. Et bientôt, grâce à ces deux hommes éminents, la Prusse disposa d'un nombre respectable, grossissant d'année en année, de combattans insuffisamment entraînés peut-être, peu instruits, mais bien encadrés et animés du désir de venger la patrie.

Cela n'aurait pas suffi. Iéna n'avait que trop montré la fai-

blesse du haut commandement et des états-majors prussiens, la nécessité de réagir contre les procédés de guerre routiniers, pédantesques, imités de Frédéric II. Scharnhorst fit créer, en 1811, l'École générale de la guerre, qui devint plus tard l'Académie de guerre de Berlin. Avant 1810, il y avait bien à Berlin une Académie des Nobles, fondée par Frédéric II; mais les études n'y dépassaient pas le niveau ordinaire des écoles militaires. L'École générale de la guerre fut installée dans les locaux de cette ancienne académie. Scharnhorst y transforma l'enseignement terre à terre, donné jusque-là aux officiers. Au lieu de fonder l'étude de la stratégie sur des principes rigides, sur des règles précises, faites surtout pour fausser les idées, on procéda par l'étude approfondie des campagnes. On chercha à développer l'intelligence des officiers, leur jugement, par la discussion de faits précis, de décisions prises par les chefs les plus réputés, dans des circonstances nettement définies.

« Scharnhorst, dit von der Goltz, a transformé le misérable enseignement des officiers en une vraie académie. Une ère nouvelle d'études sur la guerre commença. »

L'École générale de la guerre ne fut pas réservée exclusivement pour préparer des officiers d'état-major. Elle eut une destination plus large, plus relevée, qu'elle a toujours conservée depuis l'époque de sa fondation, depuis 1810. Elle fut consacrée « aux officiers qui, ayant déjà acquis des connaissances solides, voudraient les perfectionner, en ce qui concerne toutes les branches de la guerre, afin de pouvoir remplir les postes les plus élevés et d'être à la hauteur des situations les plus difficiles. » Chaque année, elle forma une élite intellectuelle d'officiers, qui répandirent dans l'armée les connaissances acquises, vulgarisèrent les hauts enseignements, et contribuèrent à établir et à maintenir l'unité de doctrine dans toutes les armes, dans tous les grades.

D'un autre côté, les professeurs ont publié leurs leçons, les résultats de leurs études. La littérature militaire, qui là comme ailleurs se traînait péniblement, a pris en Allemagne un essor remarquable. L'écrivain le plus considérable, le plus justement honoré, celui qui a eu l'influence la plus incontestable sur l'éducation militaire, et par suite sur les destinées de la Prusse, est Clausewitz, l'auteur de la *Théorie de la grande guerre*.

Après avoir fait, dans les états-majors prussiens, les guerres de 1812 à 1815, le général Clausewitz fut pendant de longues

années directeur de l'École générale de guerre de Berlin. A sa mort, en 1831, il a laissé un manuscrit contenant le résumé de ses méditations sur la guerre; mais sans avoir pu le remanier, lui donner sa forme, sa clarté définitives.

Il l'a dit lui-même dans une note écrite de sa main, vers la fin de sa vie, et placée maintenant en tête de ses œuvres :

« Ce manuscrit ne contient que les pierres d'assise sur lesquelles je me proposais d'édifier une théorie de la grande guerre. Malgré leur forme incomplète, comme les principes exposés dans ce manuscrit sont le résultat d'une longue expérience, d'incessantes méditations... ils permettront du moins à l'esprit de se faire une idée de ce que la guerre est dans la réalité. »

L'œuvre de Clausewitz a fait autorité en Allemagne; c'est à elle qu'il faut remonter pour trouver les principes de guerre appliqués par l'armée prussienne. Sa « théorie de la grande guerre » s'occupe surtout de stratégie, très peu de tactique; elle est le fruit d'observations nombreuses provoquées par l'étude des guerres, et surtout par celle des campagnes de Napoléon.

C'est Clausewitz le premier qui a fait ressortir le concept napoléonien de la guerre : au commencement d'une guerre, n'avoir d'autre objectif que la grande bataille; d'autre règle que la concentration à outrance des efforts, des énergies et des intelligences vers ce choc décisif des masses; d'autre habileté que celle qui consiste à rendre cette bataille décisive, plus décisive encore, plus tragique, qui s'applique à faire succéder les coups de tonnerre aux coups de tonnerre sans relâche, sans arrêt, jusqu'à ce que l'adversaire soit couché sur le sol.

C'est ce concept napoléonien, mis en relief par Clausewitz, et commenté, propagé par l'Académie militaire de Berlin qui a servi de base aux méthodes de guerre appliquées par les Prussiens en 1866 contre l'Autriche, en 1870 contre la France.

Est-ce à dire pour cela que la supériorité des procédés de guerre de Napoléon soit universellement admise en Allemagne, et que tous les écrivains militaires y regardent notre grand Empereur comme le maître par excellence dans l'art de la guerre? C'est sans doute l'opinion générale; mais certains admirateurs fervens de Moltke vont jusqu'à le placer au-dessus de Napoléon, en ce qui concerne la stratégie.

Le général d'infanterie de Schlichting, l'écrivain militaire le plus en vue actuellement de la Prusse, reconnaît bien que Moltke

n'avait ni le don, ni la pratique de la tactique : « Il n'avait jamais exercé le commandement d'une unité quelconque. Il ne fut tacticien ni par sa carrière, ni peut-être même par le fond de sa nature. Frédéric, Napoléon sont souvent intervenus personnellement, pour décider sur le terrain la formation générale à prendre en vue d'une attaque, et le moment précis de l'exécution ; pour prescrire, au point critique, les moyens d'assurer la décision finale. Le maréchal de Moltke jamais. »

D'après le général de Schlichting, Moltke est donc incontestablement inférieur à Napoléon au point de vue de la tactique ; mais au point de vue de la stratégie, il le regarde comme supérieur ; et il appuie ses préférences sur la discussion de quelques aphorismes émis par les deux grands hommes de guerre. En réalité, il est surtout poussé par un sentiment « allemand, » des plus honorables du reste, qu'il fait entrevoir lorsqu'il écrit dans son « analyse du testament de Moltke : »

« Par la plume de Moltke, l'état-major général nous indique les voies que nous devons suivre maintenant pour continuer notre développement ; et ces voies sont d'autant plus faciles à suivre que ce sont des voies nationales, reconnues et homologuées par des victoires allemandes. Ce n'est pas un avantage à dédaigner que de pouvoir faire notre apprentissage dans nos propres ateliers, de ne plus avoir à en emprunter les bases à l'étranger... »

## II

Depuis 1810, époque de sa fondation, l'École générale de la guerre, devenue l'Académie de guerre de Berlin, a été perfectionnée plusieurs fois ; mais elle a toujours conservé son caractère d'Université militaire, sa destination primitive d'initier un certain nombre d'officiers de toutes armes aux connaissances les plus élevées de la guerre, de les rendre aptes à remplir les postes les plus élevés de l'armée.

Les deux directeurs de cette école qui ont le plus contribué à la perfectionner sont : le général de Peucker en 1868, et le maréchal de Moltke en 1888.

Quelques-unes des bases de la méthode d'enseignement établie par le général de Peucker sont à citer :

« Il convient d'exercer beaucoup les officiers d'instruction à



agir par eux-mêmes, afin de développer en eux l'aptitude à utiliser, dans la pratique de la vie, leurs connaissances théoriques...

« A la guerre, le fait a le pas sur l'idée ; l'action sur la parole ; la pratique sur la théorie...

« Entre ces deux termes : conception scientifique et art de commander, il y a un abîme, que la méthode d'enseignement doit faire franchir aux élèves, si elle veut mériter le nom de méthode pratique. On procédera par application...

« Plus tard et toujours avec l'assistance du professeur, l'élève s'exercera à appliquer son savoir à tous les cas fortuits pouvant se présenter dans le cours de sa carrière ; il arrivera ainsi à se servir d'une main sûre et habile de l'instrument dont il sera pourvu.

« Une éducation dirigée de cette façon a, en outre, au point de vue militaire, l'avantage inappréciable de tremper la volonté et par suite de conduire au but moral que poursuit l'Académie de guerre.

« Le sentiment de sécurité que donne le savoir, et la faculté de pouvoir, dans les circonstances les plus extraordinaires, se tirer d'affaire habilement et promptement, finissent par mettre les caractères, même faibles, en état de prendre, dans une conjoncture difficile, une décision ferme et d'en assurer l'exécution... »

« Plus l'expérience de la guerre fait défaut à une armée, plus il importe d'avoir recours à l'histoire de la guerre, comme instruction et comme base de cette instruction.

« Bien que l'histoire de la guerre ne soit nullement en état de remplacer l'expérience acquise, elle peut la préparer.

« En paix, elle devient le vrai moyen d'apprendre la guerre, de déterminer les principes fixes de l'art.

« Elle est indubitablement la source immédiate de toutes les connaissances utilisables à la guerre... »

De son côté, le maréchal de Moltke (1) a soumis à l'Empereur, en 1888, un programme d'études pour l'Académie de guerre. Maintenant la méthode de Peucker, il l'a perfectionnée en fondant plus fortement encore l'enseignement sur l'étude de cas concrets, extraits le plus souvent de la période napoléonienne ; sur les

(1) C'est à Moltke, alors major à l'état-major du IV<sup>e</sup> corps d'armée, qu'on doit l'invention du « Kriegspiel » — jeu de la guerre — permettant de conduire sur la carte une manœuvre à double action, dans des conditions de temps et d'espace analogues à celles d'une opération réelle.

conclusions qu'on peut tirer de cette étude pour la conduite des armées; sur la nécessité de l'unité de doctrine, qui permet aux officiers de l'état-major d'envisager toujours, de la même manière, les mêmes situations, et qui entraîne l'unité d'action.

Depuis, il a paru un nouveau règlement d'études pour l'Académie de guerre (*Lehr-ordnung*, 1899), qui ne modifie pas la méthode de Moltke; enfin l'Empereur a approuvé, le 19 décembre 1901, une nouvelle rédaction du règlement de service (*Dienstordnung*).

Les lieutenans et lieutenans en premier de toutes armes peuvent seuls se présenter aux examens pour l'Académie, et encore dans certaines conditions d'ancienneté de grade. Ils doivent être rompus au service pratique de la troupe, posséder de brillantes qualités militaires, être susceptibles, d'après leur personnalité et leur caractère, d'aspirer aux plus hauts grades de l'armée, etc.

Il se présente chaque année 500 candidats environ; on en reçoit 120 à 140, à la suite des examens.

Les examens sont exclusivement écrits. Les notes de chaque composition sont — depuis 1901 — multipliées par un coefficient proportionné à l'importance de la matière. Le plus haut coefficient — 4 — est donné aux notes de tactique appliquée, de connaissance du terrain, d'histoire. Il importe d'ajouter que, même avec le nouveau règlement, rien ne force le chef d'état-major de l'armée à choisir les officiers d'après ces notes, et qu'il peut tenir compte largement de leurs qualités morales et intellectuelles.

Outre les connaissances militaires, les examens d'admission roulent sur l'histoire, la géographie, les mathématiques, et le français (1) ou le russe.

Les professeurs de l'Académie sont au nombre de vingt. Jusqu'à ces dernières années, ils cumulaient avec leurs fonctions de professeurs un autre emploi dans l'armée, presque toujours au grand état-major. On a reconnu que ce système présentait des inconvéniens au sujet de la préparation des cours, souvent sacrifiée aux exigences de l'autre emploi. Maintenant, le tiers des

(1) *La Revue militaire des armées étrangères*, 1903, publiée par notre état-major de l'armée — à laquelle nous empruntons ces détails, — cite les ouvrages français recommandés aux candidats à l'Académie: Duruy, *Histoire de France*, — Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, — Sarcy, *Siège de Paris*, — Maxime Du Camp, *Paris*, — les romans d'Adolphe Belot, Daudet, Marcel Prévost, Gyp, Guy de Maupassant, Gustave Droz.

professeurs se consacrent exclusivement à leurs cours de l'Académie.

La durée des cours est de trois ans. A la fin de chaque année, examens écrits dont les sujets sont choisis « de manière que les officiers soient obligés de faire appel plutôt à leur jugement qu'à leur mémoire. » — Les examens oraux ne sont pas en honneur à l'Académie de guerre ; on leur reproche de permettre à l'aplomb et à la faconde des candidats d'y jouer un trop grand rôle.

Au bout des trois années d'études, après un voyage d'état-major final, et souvent décisif pour leur carrière, les élèves retournent à leurs corps, munis d'un certificat. Leurs notes sont soumises au chef d'état-major général de l'armée, qui désigne les élus, appelés à faire un stage au grand état-major.

Ce stage dure trois ans ; au bout de chaque année, on élimine un certain nombre de stagiaires. On en maintient définitivement dans l'état-major de 15 à 25 par promotion. Les officiers non maintenus retournent à leurs corps. Beaucoup d'entre eux sont affectés à l' « adjudantur. »

Il y a là une sélection très serrée, qui tend à n'introduire dans le service d'état-major que des sujets d'une valeur éprouvée. Est-ce à dire que tout se passe bien conformément aux règles d'une équité absolue, que des questions de relations, de familles, ne viennent pas parfois primer l'aptitude au travail, la science, l'acquis ? Il est probable que, parmi les officiers renvoyés à leurs régimens, il y en a, — et il y en aura toujours, — qui, en se comparant à leurs camarades plus heureux, se demandent à quoi leur a servi de les avoir dépassés par le travail, l'intelligence, les aptitudes réelles, et que quelques-uns murmurent contre les protections (*Konnexionen*). Il est probable que la faveur intervient un peu, même à l'Académie et au grand état-major de Berlin. Mais il est certain que cette faveur ne peut s'exercer qu'au milieu d'officiers tous très distingués, et que les élus sont tous très bons, sinon les meilleurs.

L'état-major allemand relève uniquement du chef de l'état-major général et de l'Empereur. Son organisation est régie, non pas par des lois ou des réglemens, mais par des traditions qui sont fidèlement suivies et qui, sous la haute surveillance du souverain, vont en se perfectionnant sans cesse. Le personnel des officiers d'état-major ne dépasse guère 200. Ils se connais-

sent tous, gardent fidèlement les traditions et ont au plus haut point l'esprit de corps.

Quelles que soient les situations qu'ils occupent, ils viennent plusieurs fois, pendant leur carrière, se retremper au grand état-major, se remettre aux grandes études du service. De là, une homogénéité complète, une aptitude particulière à bien comprendre, en cas de guerre, les instructions du chef du grand état-major, appelé à devenir le major général des armées; à faire agir, même en cas de circonstances imprévues, conformément à sa manière de voir habituelle à laquelle ils sont rompus. Et de là, — comme en campagne ils sont les organes incessans, les aides de l'action directrice du commandement à tous les degrés, — unité de direction, unité d'action dans les armées.

En temps de paix, les officiers d'état-major servent soit dans les états-majors de corps d'armée et dans les divisions, soit au grand état-major. Ils ne sont jamais employés comme officiers d'ordonnance.

Ils se consacrent exclusivement à la préparation de la guerre, et à leur rôle d'aides du commandement en campagne. Dans les corps d'armée et les divisions, les travaux de chancellerie qui concernent les questions du personnel, de l'administration des troupes sont faits par des officiers de l'« adjudantur, » détachés des régimens, et choisis souvent parmi les officiers sortant de l'Académie de guerre et non admis à l'état-major. La justice militaire est confiée à des officiers spéciaux appartenant à l'auditorat.

Au grand état-major, rien ne distrait non plus les officiers du « Haupt-Etat, » cadre principal, de la préparation à leur grand rôle de guerre : les uns étant destinés à former l'état-major du souverain généralissime; les autres, les états-majors des armées. Toutes les questions latérales de géographie, de topographie, de statistique, et même de renseignemens, sont entre les mains du cadre latéral « Neben-Etat (1), » qui comprend une quarantaine d'officiers. En outre, un certain nombre d'officiers de l'« adjudantur » y sont chargés des travaux de chancellerie.

L'ensemble de ces mesures remplissent bien leur objet de préparer un organe de premier ordre, qui contribuera à assurer la

¶(1) Le nom de « Neben-Etat » a disparu de l'annuaire. Les officiers de l'ancien « Neben-Etat » s'appellent maintenant « attachés au grand état-major. »

direction des opérations pendant la guerre ; elles simplifient singulièrement, en Allemagne, la question si grave du haut commandement des armées.

Elles justifient les appréciations élogieuses du maréchal de Moltke :

« L'état-major prussien représente le principe intellectuel de l'armée à sa plus haute puissance...

« Si le ministre de la Guerre forge et acère les traits, le grand état-major les dirige et les lance...

« La prochaine lutte sera une guerre, dans laquelle la science stratégique ou du commandement aura la plus grande part ; nos campagnes et nos victoires ont instruit les Français, qui ont, comme nous, le nombre, l'armement et le courage. Notre force sera dans la direction, dans le commandement, en un mot dans le grand état-major.

« Cette force, la France peut nous l'envier ; *elle ne la possède pas.* »

Tout en pensant que, pour nous instruire, nous avons heureusement, dans notre propre histoire, d'autres campagnes, d'autres victoires que celles des Allemands à prendre pour modèles, il importe de constater, bien haut, qu'en effet les traditions, suivies en Prusse pour l'Académie de guerre et le grand état-major, sont parfaites, et ont créé un corps d'état-major difficile à surpasser.

Il faut remarquer, en outre, que les soins apportés au recrutement et à la préparation de l'état-major ne suffiraient pas pour assurer complètement, dans l'armée allemande, l'unité de direction et d'action. Si les chefs d'armée, si les commandans de corps d'armée avaient des idées, des doctrines différentes de celles de l'état-major, il se créerait tôt ou tard des difficultés, des tiraillemens nuisibles à la marche des opérations ; comme cela a eu lieu avec le général de Steinmetz, commandant la 1<sup>re</sup> armée allemande, au début de la guerre de 1870.

Le mode d'avancement en vigueur dans l'armée allemande a permis de parer à ces difficultés :

Conformément à de vieilles traditions, l'avancement a lieu exclusivement et strictement à l'ancienneté, par corps de troupe jusqu'au grade de major inclus ; à l'ancienneté dans l'arme jusqu'au grade de colonel ; à l'ancienneté sur toute l'armée pour les différens grades de général.

Le vieillissement excessif des grades élevés, d'autant plus à craindre qu'il n'existe pas de limites d'âge légales, est évité par « la sélection (1), » destinée à écarter des rangs, quel que soit leur âge, les officiers qui n'ont plus les aptitudes physiques ou intellectuelles nécessaires, ou qui les ont à un degré moindre que leurs camarades de grade.

Dans l'état-major, on avance exclusivement à l'ancienneté, comme dans toutes les armes ; et, néanmoins, les officiers d'état-major gagnent toujours deux à quatre ans sur leurs camarades de l'armée : soit parce qu'on fait passer plus tôt capitaines au titre de l'état-major les lieutenans qui entrent dans l'état-major ; soit parce que l'on presse l'avancement des capitaines d'état-major au titre de ce corps, ou en les classant provisoirement dans les régimens les plus favorisés pour l'avancement au grade de major.

Ces mesures constituent pour l'état-major un véritable privilège ; mais elles ne soulèvent aucune critique dans l'armée allemande. Elles sont comme la conséquence naturelle des garanties qu'offrent le recrutement et l'instruction des officiers d'état-major, du prestige dont ils jouissent universellement, des services exceptionnels qu'ils rendent à l'armée. Et, grâce à cette avance de quelques années, presque toutes les places de général de division, et de commandement de corps d'armée, sont assurées aux officiers issus de l'état-major.

Quant aux commandans d'armée, ils sont généralement choisis parmi les princes de la maison impériale, ou des familles royales de l'Allemagne. L'Empereur, généralissime des armées, a soin de leur donner l'exemple de la confiance absolue qu'ils doivent avoir dans leurs chefs d'état-major.

L'ensemble de ces mesures est bien fait pour assurer, dans d'excellentes conditions, l'utilisation en cas de guerre des forces de la nation allemande. Le maréchal de Moltke avait bien raison

(1) Les rigueurs de la « sélection » sont depuis longtemps passées dans les mœurs de l'armée prussienne. Elles sont généralement justifiées par les notes données hiérarchiquement aux officiers intéressés. On cite cependant des exemples d'erreurs, et, en particulier, le cas du maréchal Blücher, le chef énergique de l'armée prussienne en 1813-14 et 15. Blücher avait été, dit-on, éliminé par « sélection, » comme capitaine, par Frédéric le Grand. Il fut réintégré dans l'armée par Frédéric-Guillaume II, mais il n'accepta qu'à la condition de reprendre son ancienneté primitive. La Prusse n'a pas eu à se plaindre de l'accroc, donné dans cette circonstance, à l'inflexible mesure de la « sélection. »

quand il disait que l'état-major fait la force de l'armée allemande. Il y joue incontestablement le rôle prépondérant.

C'est une admirable organisation, dont la puissance et la force n'ont jamais été surpassées à aucune époque de l'histoire, et qui repose essentiellement sur la confiance absolue du souverain-généralissime dans le chef du grand état-major (1).

Notre régime politique ne nous permet pas d'imiter complètement cette organisation. Mais nous devons chercher, sans nous lasser, à en atteindre le but ; sauf à employer des moyens appropriés à nos mœurs politiques et au tempérament de notre nation.

### III

Depuis les victoires prussiennes de 1866 et 1870, la plupart des armées européennes ont cherché à marcher sur les traces de l'état-major allemand.

L'organisation de l'état-major austro-hongrois date de 1875. Elle a été étudiée sous la présidence de l'archiduc Albert, et est d'autant plus intéressante, qu'elle a été faite en même temps que la nôtre.

Le chef de l'état-major est à la fois aux ordres de l'Empereur et du ministre de la Guerre. L'Empereur n'étant pas nécessairement le généralissime en cas de guerre, le chef de l'état-major n'est pas non plus forcément le major général des armées. Tout en étant moins indépendant que le chef de l'état-major général de l'armée allemande, il a à peu près les mêmes attributions que lui. Ses bureaux s'occupent des mêmes questions que le grand état-major allemand, sans en porter le nom.

Le service est également réglé dans les divers états-majors de manière à ne pas distraire les officiers d'état-major de leur rôle de préparation à la guerre, et à les soulager de la partie matérielle du travail des bureaux. Cette besogne est confiée à des officiers détachés des corps de troupes, ou faisant partie des corps sédentaires de l'« Armée-stand, » ou même retraités.

L'état-major austro-hongrois constitue un corps spécial, ouvert à tous les officiers de l'armée qui justifient des capacités et de l'aptitude voulues ; mais éliminant, à toutes les pé-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1903.

riodes de leur carrière, ceux dont l'aptitude au service a décliné.

Avant d'être admis définitivement dans le corps, les officiers y font un stage, en qualité d'adjoints.

Les adjoints sont recrutés surtout parmi les officiers qui ont satisfait aux examens de l'École de guerre; et aussi parmi ceux qui sortent des cours supérieurs techniques de l'artillerie et du génie.

Les cours de l'École de guerre durent deux ans; ils se terminent par un examen général, auquel peuvent aussi se présenter les officiers qui n'ont pas suivi les cours de l'École. Le nombre des élèves, admis chaque année à l'École, est plus grand que ne le comportent les nécessités du recrutement du corps d'état-major, afin de pouvoir répandre la haute instruction militaire dans les rangs de l'armée; afin aussi de mieux assurer le choix des officiers admis dans le corps.

Une autre sélection très importante s'exerce plus tard à l'aide de l'« examen de major, » très difficile, auquel sont astreints les capitaines d'état-major, avant de passer au grade supérieur, et qui permet d'éliminer les moins bons. Là encore, l'examen est ouvert aux capitaines et aux officiers supérieurs n'appartenant pas à l'état-major.

Plusieurs fois pendant leur carrière, les officiers d'état-major sont détachés dans leur arme, pour y exercer des commandemens. Dans tous les cas, ils doivent y avoir servi deux ans comme capitaines.

L'avancement dans les hauts grades de l'armée est réservé aux officiers sortant de l'état-major, à l'aide d'un ensemble de mesures, reposant non plus sur la tradition comme en Allemagne, mais sur des réglemens précis :

Dans l'armée austro-hongroise, la règle générale est l'avancement à l'ancienneté dans l'arme jusqu'au grade de colonel inclus, sur toute l'armée pour les grades de général. Toutefois, quelques nominations au choix sont réservées à l'Empereur; mais elles sont destinées, par le règlement, aux officiers qui se sont distingués, soit en suivant les cours de l'École de guerre, ou les cours supérieurs de l'artillerie et du génie, soit plus rarement dans les corps d'armée.

Le droit d'avancer à l'ancienneté n'est pas absolu; il faut que les notes de l'officier soit favorables; et pour passer major (chef de bataillon ou d'escadron), les capitaines de toutes armes



sont astreints à subir l'examen d'officier supérieur. Cette sélection s'exécute rigoureusement ; elle empêche le vieillissement exagéré des grades supérieurs de l'armée.

Le corps d'état-major ne comprend que 300 officiers. L'avancement dans le corps a lieu uniquement à l'ancienneté ; mais la proportion des grades y a été calculée de manière à activer l'avancement plus que dans les autres armes. D'autres avantages sont faits aux officiers d'état-major pour passer au grade de général. En moyenne, ils gagnent trois ans sur leurs camarades de l'armée.

Le corps d'état-major est ainsi la seule voie ouverte, dans l'armée austro-hongroise, comme dans l'armée allemande, pour arriver aux grades élevés. Aussi l'admission dans l'état-major est-elle recherchée par les officiers les plus travailleurs, les plus intelligents, les mieux doués de l'armée.

En Italie, le chef d'état-major de l'armée dépend du ministre de la Guerre. En campagne, il remplit les fonctions de major général des armées.

Pendant la paix, il dispose du « commandement de l'état-major général » qui correspond, sous la réserve de l'autonomie et d'une organisation moins large, au grand état-major allemand.

Dans les états-majors, les travaux de chancellerie sont épargnés aux officiers d'état-major et sont confiés à des capitaines de toutes armes, détachés à cet effet de leurs corps « applicati, » et à des officiers comptables.

L'état-major italien forme un corps fermé qui se recrute exclusivement à l'École de guerre de Turin. Cette école n'est pas seulement destinée à produire des officiers d'état-major ; le décret qui l'a organisée lui a surtout donné pour objet de répandre dans l'armée les hautes connaissances militaires ; et, en effet, depuis son origine en 1867, elle n'a pas cessé d'être dirigée dans cet esprit.

Chaque année, après un concours, il entre une soixantaine d'officiers, lieutenans et capitaines, à l'École de guerre. La durée des cours est de trois ans. A leur issue et après des examens, les élèves reçoivent un brevet de capacité et sont appelés à servir, suivant leurs aptitudes, soit immédiatement dans l'état-major ; soit ultérieurement, après un stage dans la troupe ; soit toujours dans la troupe.

Dans tous les cas, les officiers d'état-major doivent exercer un commandement dans la troupe, pendant deux ans comme capitaine, ou pendant un an au moins comme major; pendant deux ans comme colonel.

Les officiers sortant de l'École de guerre, avec le brevet, qu'ils soient employés ou non dans l'état-major, jouissent tous de l'avantage fixe de passer capitaines ou majors au choix, dès qu'ils atteignent une certaine ancienneté. Les officiers supérieurs employés dans l'état-major jouissent ensuite d'autres avantages d'avancement, de sorte que les grades élevés dans l'armée italienne reviennent aussi, presque tous, aux officiers brevetés; et les plus élevés aux officiers brevetés que leur mérite a appelés à servir dans l'état-major, comme officiers supérieurs.

Dans l'armée russe, le chef du corps d'état-major général fait partie du ministère de la Guerre.

Le corps d'état-major se recrute exclusivement à l'Académie d'état-major, fondée en 1832, à Saint-Pétersbourg, par l'empereur Nicolas.

La durée des cours de l'Académie est de deux ans et demi. Chaque année, on y admet quatre-vingts officiers environ. Les cinquante premiers du classement de fin de cours entrent définitivement dans l'état-major; et sous la réserve de stages, de commandement dans la troupe, ils continuent à servir dans l'état-major pendant toute leur carrière.

De grands avantages leur sont réservés au point de vue de l'avancement; mais dans l'armée russe l'avancement se fait partie au choix, partie à l'ancienneté, de sorte que les hauts grades ne reviennent pas nécessairement aux officiers du corps d'état-major. Néanmoins, l'entrée à l'Académie d'état-major est recherchée par les officiers, et les cours de cette Académie contribuent à relever le niveau de l'instruction dans toute l'armée russe et à y assurer l'unité de doctrine.

Dans l'armée japonaise, qui fait tant parler d'elle en ce moment, et qui vient de se placer, brillamment, vaillamment, au rang des meilleures armées du monde, l'organisation de l'état-major paraît avoir été calquée sur celle de la Prusse.

Le chef d'état-major général ne dépend pas du ministère de la Guerre. Il relève directement de l'Empereur. Grâce à la con-

fiance du souverain, l'état-major exerce dans l'armée japonaise, comme en Prusse, le rôle prépondérant.

Le maréchal Oyama remplissait avant la guerre les fonctions de chef d'état-major général. Il a été nommé généralissime en Mandchourie, au moment de la réunion des armées des généraux Kuroki, Nodsu et Oku, qui, tous trois, ont rempli pendant leur carrière des fonctions d'état-major.

La concordance des efforts des trois armées, dans les grandes batailles de Liao-Yang et de Moukden, donne dès à présent une haute idée du rôle de l'état-major japonais pendant les opérations.

Lorsque l'on connaîtra la guerre dans ses détails, — et quelle qu'en soit la solution, — il sera d'un grand intérêt de voir les résultats du système d'état-major de Berlin, appliqué par une autre armée que l'armée prussienne.

## L'ARMÉE FRANÇAISE

### I

Pendant que la Prusse fondait sa doctrine militaire sur l'étude approfondie des campagnes de Napoléon, pendant que l'Académie de guerre y répandait son haut enseignement dans toute l'armée, pendant que le grand état-major ne cessait de perfectionner sa propre préparation à la guerre, afin d'accroître les forces de la nation, l'armée française n'avait pas songé, un seul jour avant 1870, à l'utilité, à la nécessité des hautes études de guerre.

On trouve bien dans le dictionnaire du général Bardin — terminé sous la direction du général Oudinot de Reggio, et paru vers 1840 — les réflexions suivantes à l'article : *Académies militaires* :

« Nous avons sous Louis XV imité de la Prusse tous ses colifichets militaires; et des choses de ce royaume, ce qui a échappé aux regards de nos officiers voyageurs, c'est le cercle militaire qu'avait fondé à Berlin le roi Frédéric II.

« S'il existait une institution militaire, académique et nationale, les officiers les plus instruits en feraient partie; ils auraient à leur disposition les ouvrages militaires de toutes les

langues ; les traités nouveaux seraient livrés à leurs commentateurs ; les grands intérêts de la science y seraient discutés. On y puiserait les projets les plus sages... »

Longtemps avant le général Bardin, les hommes de guerre, qui avaient écrit sur l'art militaire, Feuquières, Folard, Puysegur, le maréchal de Saxe... avaient bien insisté sur la nécessité de joindre l'étude à la pratique de la guerre.

Dans le chapitre de ses *Mémoires : Du soin du prince à former ses généraux*, le lieutenant général marquis de Feuquières, que Frédéric II appelait l'Aristarque des officiers généraux, avait donné de sages conseils :

« De quelque prévoyance que le prince puisse être dans son cabinet, et quelque bien médités que puissent être ses projets, soit pour une guerre qu'il voudra entreprendre, soit pour la réussite d'un dessein particulier au cours d'une guerre, si le général qu'il en chargera n'a tous les talens convenables, il est presque assuré que rien ne réussira. »

Et Feuquières recommandait au prince d'examiner lui-même les officiers susceptibles d'exercer plus tard le commandement ; de leur donner des emplois qui leur permissent de montrer leurs capacités et de se préparer à un plus grand rôle ; « et de les élever de bonne heure, en évitant de s'en rapporter au choix de ses ministres qui peuvent être dominés par le souci de leurs intérêts particuliers, et, — ajoute Feuquières dans un mouvement d'aigreur qui, espérons-le, ne se rapporte plus à notre temps, — de l'intérêt de leurs maîtresses... »

Plus près de nous, l'archiduc Charles d'Autriche, l'adversaire le plus sérieux de Napoléon, avait bien écrit, lui aussi, « qu'on ne devient grand capitaine qu'avec une longue expérience et la passion de l'étude. Il ne suffit pas de ce qu'on a vu soi-même... »

Mais, dans l'armée française, on s'occupait peu de ces donneurs de conseils. Que pouvait-on apprendre à l'armée qui avait créé la tactique des tirailleurs, dont l'attaque à la baïonnette était irrésistible, qui avait tenu tête à toute l'Europe, qui avait promené ses drapeaux victorieux dans toutes les capitales ! Était-ce par l'étude, par l'instruction péniblement acquise, que ces glorieux résultats avaient été obtenus ! N'étaient-ils pas la preuve manifeste qu'à la guerre tout dépend de la valeur des troupes, du coup d'œil, de l'inspiration des chefs, et que la

guerre s'apprend par la guerre, et uniquement par la guerre !

Notre armée s'était endormie sur les succès incomparables que lui avait fait réaliser un chef de génie, sans préparation apparente, persuadée qu'elle recommencerait quand on le voudrait, et que rien ne résisterait à son entrain, à sa fougue, à sa confiance en elle-même.

## II

Qu'y avait-il de vrai dans l'idée que le génie de Napoléon s'était développé sans aucune préparation ? Faut-il réellement attribuer à un prodige de divination les succès qu'il obtint, dès sa première campagne, en 1796, à la tête de l'armée d'Italie ? Ne peut-on pas trouver une explication plausible à l'entrée en scène de ce jeune officier d'artillerie de vingt-six ans, qui, presque inconnu, sans passé, sans expérience sérieuse de la guerre et du commandement, s'est mis dès son début au premier rang des grands capitaines de l'histoire ?

« C'est un problème que nul parmi les historiens de la jeunesse de Napoléon n'avait jusqu'ici tenté de résoudre, » a écrit M. Henry Houssaye dans le feuilleton du *Journal des Débats* du 10 octobre 1901. « M. Frédéric Masson et M. Arthur Chuquet se sont seulement posé la question. Le général Yung paraît ne l'avoir même pas soupçonnée. Le colonel York de Wartenburg s'est abstenu de la traiter, bien qu'elle entrât exactement dans le cadre de son *Napoleon als Feldherr*. Quant à la brochure du général Pierron : *Comment s'est formé le génie militaire de Napoléon*, elle porte un titre décevant. M. le général Pierron ne cherche à faire aucune lumière sur les études et la carrière de Bonaparte avant 1796. Il s'efforce seulement de démontrer — sans d'ailleurs y réussir — que Bonaparte emprunta à un livre du maréchal de Maillebois, ou plutôt du fils de celui-ci, le plan de la première campagne d'Italie :

« L'auteur de *L'Éducation militaire de Napoléon* (1), M. le capitaine Colin, a donc le mérite d'avoir, le premier, étudié cette question, et de l'avoir précisée, développée, approfondie et éclairée. Je ne dis pas pour cela qu'il en ait donné une solution certaine... »

(1) *L'Éducation militaire de Napoléon*, par J. Colin, capitaine d'artillerie breveté, 1 vol. Librairie Chapelot.

« Peut être, après tout, écrit M. Henry Houssaye, à la fin de son bien intéressant feuilleton, Napoléon était-il sincère quand il disait à Sainte-Hélène : « J'ai livré soixante batailles; je n'ai rien appris que je ne susse dès la première. C'est comme César qui se bat la première fois comme la dernière; c'est comme Annibal qui, à vingt-six ans, conçoit ce qui était à peine concevable et exécute ce qu'on devait tenir pour impossible: c'est comme Condé chez qui la science semble avoir été un instinct, la nature l'ayant produit tout savant. »

Cette boutade de Napoléon, ne doit pas faire oublier que César, Annibal, Condé ont été, comme Alexandre, Gustave-Adolphe, Frédéric II, élevés, instruits de bonne heure pour la guerre, et que cette préparation bien dirigée, et jointe à leurs qualités naturelles, suffit pour expliquer leurs premiers succès. Mais Napoléon lui-même, que savait-il à sa première bataille? Où et comment s'était faite sa préparation de chef d'armée? Voici, à mon avis, la version la plus admissible :

Pendant les premières années de sa vie de lieutenant, les choses de la guerre ne paraissent pas intéresser Napoléon, plus que les autres. Il s'occupe un peu de tout, superficiellement, sans méthode; il semble chercher sa voie; son esprit paraît surtout tendu vers les luttes politiques de la Corse.

A la fin de 1791, il est en congé en Corse, et y brigue une place d'officier dans les bataillons de la garde nationale en création dans l'île. Il réussit, en avril 1792, à se faire nommer à l'élection lieutenant-colonel en second d'un bataillon de volontaires. Il change donc non seulement de grade, mais d'arme. Dans des conditions semblables, tout lieutenant d'artillerie se serait mis immédiatement à la besogne, pour être à même d'agir dans ses nouvelles fonctions.

D'un autre côté, à la fin de 1792, Napoléon s'occupe des préparatifs de l'expédition de Sardaigne, et il prend part à cette expédition, au commencement de 93. Entre temps, il séjourne plusieurs mois à Paris, assiste aux événemens de l'époque, et n'est pas sans entendre parler des vides qui se sont produits dans les hauts grades de l'armée, et des avancemens extraordinaires qui en résultent. Tout le pousse, dans cette année 1792, à prendre au sérieux sa carrière militaire; à donner à ses lectures, à ses études, à ses méditations, une tournure de plus en plus pratique; et à se préparer à se distinguer, à son tour, dans

l'armée, à la guerre, dès que les événemens le permettront.

Avec quels auteurs s'est-il préparé? est-ce avec Du Teil, comme le croit le capitaine Colin, avec les écrivains militaires du xviii<sup>e</sup> siècle, ou leurs prédécesseurs, ou même avec les Grecs et les Romains? On ne le saura jamais. Il ne prenait plus de notes comme autrefois à Auxonne, quand il lisait tout, se préparait à tout. Maintenant que sa voie est tracée, que ses lectures ont un but précis, il n'a plus besoin d'écrire pour se souvenir; c'est dans l'esprit qu'il se grave les principes qu'il croit devoir retenir, et qui lui paraissent fondamentaux pour agir à la guerre.

Ce qu'il y a de certain, c'est que rentré en France comme capitaine d'artillerie, et présenté, en juin 1793, aux représentans du peuple qui se trouvent à Avignon, par son ami et compatriote Salicetti, Napoléon ne tarde pas à faire grande impression sur l'esprit des représentans par la sûreté, la largeur de ses vues, la netteté de ses appréciations sur le plan de l'expédition, qu'on dirigeait alors pour réprimer une insurrection à Marseille.

Les représentans l'attachent aux troupes de cette expédition; puis comme chef d'escadron au siège de Toulon, où il se distingue.

Nommé général de brigade, commandant l'artillerie de l'armée d'Italie, il continue à travailler avec les représentans du peuple qui accompagnent cette armée. Bientôt, probablement sur son conseil, — car il est « leur faiseur de plans (1), » — les représentans font renoncer à l'idée d'attaquer, uniquement de front, la formidable position de l'Aution-Saorge, contre laquelle tant de longs et brillans efforts s'étaient brisés inutilement. On essaie de la tourner, en outre, par un fort détachement s'enfonçant en Italie par le littoral, pour se rabattre ensuite, brusquement, sur les derrières des Autrichiens. L'opération est confiée à Masséna. Elle réussit. C'est une leçon de choses, qui montre à Napoléon l'influence décisive des opérations compromettant ou menaçant les lignes de communication de l'adversaire, et qu'il retient. Il s'occupe aussi, surtout avec l'un des représentans, Robespierre le jeune, de nouveaux plans d'opérations pour assurer la coopération des deux armées des Alpes; enfin il reconnaît une grande partie du terrain où opère l'armée.

Relevé de son commandement, en août 1794, il continue à

(1) Lettre du 6 août 1794, des représentans Salicetti, Albitte et Laporte, à la Convention.

mûrir son projet d'opérations sur la frontière des Alpes et en Italie. Enfin, en 1795, mis en relief par l'envoi de ce projet au Comité de salut public, par ses relations avec Barras, par son commandement de l'armée de Paris, il obtient des directeurs, et de Carnot, le commandement en chef de l'armée d'Italie.

A partir de cette époque, il se lance dans la vie; les évènements se précipitent dans sa carrière, il n'a plus que le temps strictement nécessaire pour les préparer et les provoquer à son heure.

Sa période de recueillement, commencée en 1792, est terminée. Il en a profité pour mûrir, par le travail et la réflexion, les hautes qualités de son esprit. Dans les deux dernières années, de 1794 à 1796, cette préparation s'est faite : non plus avec un dessein général vague, indéterminé; mais avec l'intention bien arrêtée de commander en chef l'armée d'Italie. Elle lui a permis d'agir en maître, dès le début de sa campagne de 1796.

Avec une intelligence pratique, un bon sens, une sûreté de jugement, une connaissance du cœur humain, une prescience de la guerre, qui sont bien le génie, Napoléon a su faire un choix dans ce qu'il a lu sur la guerre. Il s'est tracé une manière de faire toute personnelle, que l'on retrouve dans toute sa glorieuse carrière, pour préparer ses campagnes, pour les exécuter, et pour livrer bataille.

Il était probablement dans le vrai quand il disait, également à Sainte-Hélène, en remémorant sa vie : « J'ai beaucoup médité l'histoire... Avant de rien entreprendre, j'ai longuement médité, j'ai prévu tout ce qui pourrait arriver... »

Napoléon s'est peu occupé de la préparation de ses états-majors. Il ne leur confiait pas ses intentions, ne les mêlait ni à la préparation, ni à la direction de ses opérations. Ils étaient pour lui de simples organes de transmission.

Comme son génie embrassait les détails, aussi bien que les ensembles, les choses n'en ont pas moins réussi, — et l'on sait avec quelle gloire! — pendant la plus grande partie de ses campagnes. Mais lorsque les difficultés sont venues, il s'est cruellement senti de la préparation insuffisante de ses états-majors. En 1812, il l'a reconnu lui-même. En 1815, c'est une faute d'état-major, un ordre mal compris, mal transmis au général d'Erlon, qui a empêché la bataille de Ligny d'être plus décisive; et qui a permis aux Prussiens, — moins rompus que ne



le croyait Napoléon, — d'échapper à Grouchy, et d'intervenir à Waterloo.

Quant aux généraux et aux officiers de son armée, ils étaient souvent peu instruits, sans doute; mais l'expérience de la guerre suppléait chez eux aux lacunes de l'instruction. Les campagnes, les combats incessans avaient introduit dans l'armée, à défaut d'unité de doctrine, — ce qui valait mieux, — l'unité de vues.

### III

Après 1815, les maréchaux de l'Empire auraient pu intervenir pour montrer que, pendant les longues périodes de paix, il est indispensable de suppléer par l'étude au manque d'expérience de la guerre, et, par l'unité de doctrines, à l'unité de vues. Ils auraient pu réussir, peut-être, à faire adopter une doctrine militaire fondée sur les procédés de guerre de leur glorieux chef. Mais ils n'avaient été, ni les uns, ni les autres, les confidens, ou même les élèves de Napoléon pour la direction d'ensemble des opérations. Ils avaient agi en chefs d'une vaillance incomparable, connaissant admirablement la troupe, sachant tirer d'elle des efforts surhumains, utilisant avec intelligence le terrain et les circonstances pour exécuter les ordres de l'Empereur; mais agissant en sous-ordre, ne connaissant pas les intentions de leur chef, pas plus que le plan général de l'opération et les raisons multiples qui l'avaient inspiré.

L'ancien chef d'état-major du maréchal Ney, le général Jomini, avait essayé de donner les principes de la grande guerre. Il avait étudié consciencieusement les campagnes de la Révolution et de l'Empire; et son *Précis de l'art de la guerre* était la condensation des observations qu'il avait tirées de cette étude. Mais ce « précis » était présenté sous une forme dogmatique étroite; il s'attachait à des classifications rigides, faites pour fausser les idées.

Jomini avait eu quelques disciples en France comme ailleurs; mais le gros de l'armée ne s'en occupait pas; elle ne croyait pas aux savans. Elle s'occupa encore moins de l'œuvre bien plus grave de Clausewitz qui parut en Prusse vers cette époque. La première traduction de cette œuvre, qui devait nous être si funeste en 1870, n'a été publiée en France qu'en 1886 : *Théorie*

*de la grande guerre* (Librairie militaire Baudoin). Elle a été faite par le lieutenant-colonel de Vatry, et a été couronnée par l'Académie française.

C'est que l'époque, où cette théorie magistrale de la guerre parut en Allemagne, coïncida avec une longue période, de 1830 à 1850 et plus, pendant laquelle le cœur et l'esprit de la France étaient tout à l'Algérie. On suivait avec orgueil les progrès de nos troupes; on se répétait les récits de leurs faits d'armes, les noms des chefs brillans, intrépides, qui les conduisaient dans les assauts des villes fortes, dans les batailles contre Abd-el-Kader : Bourmont, Clauzel, Valée, Bugeaud, le duc d'Aumale, Cavaignac, Changarnier, Lamoricière, Saint-Arnaud, Pélissier, Bosquet, Mac Mahon et tant d'autres étaient dans toutes les bouches.

Qui aurait osé, à cette époque, opposer à l'expérience de ces vaillans hommes de guerre les élucubrations d'un professeur, d'un rêveur allemand; et prétendre que ce n'était pas dans les brillans combats contre les Arabes et les Kabyles, dans les marches sous le soleil ardent, à travers un pays inculte et sans routes frayées, qu'il fallait chercher les enseignemens de la grande guerre; que c'était à l'Académie de Berlin?

Puis sont intervenues les guerres de Crimée et d'Italie, facilitées au point de vue du commandement, la première par sa nature de guerre de siège, la seconde par la lenteur de nos adversaires. Puis une nouvelle expédition outre-mer, celle du Mexique.

Partout, nos troupes s'étaient conduites avec une vaillance incomparable. En Italie même, leur entrain et leur ardeur avaient remédié à certaines lacunes du commandement et décidé de la victoire.

Rien n'avait averti la nation et l'armée du danger qu'allait lui faire courir l'absence de toute doctrine de la grande guerre. Elles ne se doutaient pas que, tout en aguerrissant les troupes, la guerre coloniale n'est pas suffisante pour les préparer entièrement, et surtout pour préparer le commandement à la grande guerre.

Dans celle-ci, tout doit être sacrifié, au début, à la concentration à outrance des efforts pour joindre, et chercher à terrasser par la bataille, un adversaire égal en force, en armemens, en valeur. Les questions de terrain, l'occupation de territoires ou de positions ne sont alors que d'ordre secondaire; elles

n'interviennent que comme moyens de faciliter la bataille. Ce n'est qu'après la bataille qu'elles reprennent leur valeur.

Dans la guerre coloniale, l'assaillant a généralement une supériorité écrasante sur l'adversaire par l'armement, par l'organisation, par la discipline; il est sûr de le battre quand il le rencontrera. Disposant du temps, il peut utiliser l'espace à son gré, atteindre tel territoire, occuper telle position, pour mieux surmonter les véritables difficultés de ce genre de guerre : l'organisation des communications, le ravitaillement, la santé des troupes...

Les préoccupations du commandement sont différentes dans les deux guerres. L'une d'elles ne prépare pas nécessairement à l'autre. Les événemens de 1870 nous l'ont montré cruellement. Les difficultés actuelles de l'Allemagne contre les Herreros, montrent que, si bien préparés qu'ils soient pour la grande guerre, les Allemands trouveraient d'excellens enseignemens dans les traditions et les annales de notre vaillante armée coloniale.

Ce n'est pas seulement le commandement qui, en 1870, avait oublié la grande guerre. Nos troupes elles-mêmes ne connaissaient plus la discipline indispensable aux marches en grandes masses; elles ne savaient plus cantonner; elles se gardaient mal. Notre cavalerie ignorait le service de sûreté éloignée, et les reconnaissances, auxquelles elle est si bien préparée maintenant. Notre artillerie ne savait pas régler son tir...

Nos généraux se sont ressentis de l'insouciance universelle. N'ayant rien pour se guider au milieu de ce que le maréchal de Saxe a appelé « les ténèbres de l'art militaire, » ils sont retournés en arrière de plus d'un siècle, et se sont montrés imbus des principes surannés de la guerre de Sept ans, des mauvaises traditions militaires du xviii<sup>e</sup> siècle.

Au début de la guerre, notre armée, qui ne pouvait opposer que 200 000 hommes aux 450 000 Allemands, fut déployée de Sierck à Thionville sur un front de plus de 200 kilomètres. C'était revenir au système néfaste du « Cordon. »

La guerre de positions était dans l'esprit de tous nos généraux. On la retrouve dans le plan de campagne du général Frossard établi avant la guerre, comme dans la bataille de Spickeren. On la voit même chez l'intrépide général Ducrot, chez le maréchal de Mac Mahon, chez le général de Failly qui paraît

interdit à l'idée d'abandonner sa position, quand il reçoit l'ordre de rejoindre Mac Mahon avant la bataille de Frœschwiller.

Le 10 août, l'Empereur fait prendre à l'armée position derrière la Nied; il évite un désastre certain en la repliant le 11 sur une autre position contre Metz. Dans les batailles de Bazaine, il n'est question que de conservation de positions, de défensive passive.

Au point de vue de l'organisation des marches, le manque de méthode est aussi complet que pour le combat. Est-il rien de plus extraordinaire que la marche du 8 août, prescrite par Bazaine, tenant son armée sur pied pendant plus de douze heures, la fatiguant outre mesure, pour lui faire faire dix-huit kilomètres! Est-il rien de plus monstrueux que ses ordres du 13 août entassant toute son armée sur une seule route, profondément encaissée, de Metz à Gravelotte!

D'où vient l'inertie de nos troupes, de notre valeureuse infanterie qui n'a jamais eu à attaquer dans les grandes batailles des 14, 16 et 18 août? D'où vient l'inutilité de notre vaillante cavalerie pour éclairer l'armée au loin? D'où viennent les difficultés de ravitaillement de l'intendance? si ce n'est des tergiversations, de l'incapacité du haut commandement.

A quoi faut-il attribuer cette lacune déplorable dans notre préparation à la guerre? Faut-il en rendre directement responsables nos chefs de 1870? N'est-elle pas due plutôt à l'insouciance générale? à l'esprit d'aveuglement qui a laissé passer, sans en tirer le moindre profit, les admirables enseignemens des guerres napoléoniennes; à l'absence de toute doctrine de la grande guerre; au défaut absolu des hautes études de guerre?

#### IV

Aussitôt après 1870, l'armée s'est mise au travail avec un élan, un dévouement sans limites. Tout le monde donnait son avis, écrivait, proposait, mais sans méthode; et, de tous ces efforts aussi généreux que diffus, il ne serait probablement rien sorti d'utile, si la création de l'État-major général de l'armée et de l'École supérieure de guerre n'était intervenue.

En France, l'État-major général de l'armée dépend du ministre de la Guerre; et, avec notre constitution, il ne peut pas en être autrement, le ministre étant seul responsable des choses de l'armée devant le Parlement.

Le chef d'état-major de l'armée reste en fonction au ministère de la Guerre, en temps de guerre comme en temps de paix. Grâce à cette mesure, qui ne date que de quelques années, le gouvernement disposera, dès le début des campagnes, d'un auxiliaire précieux, compétent, pour désigner les buts à atteindre, pour coordonner les efforts à exécuter sur les différens théâtres d'opérations; bien placé pour veiller à ce que rien ne vienne entraver la pleine initiative des chefs des armées dans le choix des moyens d'exécution...

En dehors de ses attributions pour la mobilisation et la concentration des armées, pour la préparation de leurs communications, de leur ravitaillement, l'état-major général de l'armée est chargé, en temps de paix, de veiller à l'instruction générale de l'armée, de suivre les progrès des armées étrangères: et il s'acquitte de ces graves fonctions avec une compétence, une suite dans les idées, des plus profitables à l'armée et au pays.

Ses études sur les armées étrangères, quand elles peuvent être divulguées, sont consignées dans la *Revue militaire de l'étranger*. Ce ne sont pas seulement des extraits, des résumés, des réglemens ou des publications sur les armées étrangères; ce sont souvent des analyses, des discussions pleines d'intérêt et très goûtées de l'armée.

En même temps, l'état-major de l'armée fait paraître une *Revue historique*, dans laquelle il publie, campagne par campagne, les documens conservés aux archives du ministère de la Guerre et de l'État, ou même dans des collections particulières, et ayant trait aux guerres de nos chefs militaires les plus célèbres.

Aucun règlement concernant l'emploi de l'armée à la guerre, aucune modification de ces réglemens, ne se fait sans la participation de l'état-major de l'armée qui a su maintenir une concordance complète entre les réglemens des différentes armes, ainsi que l'unité de doctrine pour toute l'armée. Le règlement le plus important à cet égard, celui qui a trait au service en campagne, répond bien aux nécessités actuelles de la guerre, et est entièrement d'accord avec le haut enseignement de l'École supérieure de la guerre. On peut même ajouter que les travaux de cette école ont joué un grand rôle dans le choix des principes qui forment la base de ce règlement.

D'un autre côté, l'École supérieure a largement rempli sa

mission de préparer de bons officiers pour nos états-majors et de répandre dans l'armée les hautes études de guerre.

Après quelques années de tâtonnements, elle a créé une méthode d'enseignement rationnelle, pratique, fondée, tant pour la stratégie que pour la tactique, sur les guerres de Napoléon et sur les campagnes plus récentes, et consistant surtout dans des exercices sur le terrain ou sur la carte (1), complétés par des cours techniques.

En sortant de l'École, les officiers brevetés sont incontestablement bien préparés pour servir d'aides au commandement, et pour occuper eux-mêmes plus tard les positions élevées de l'armée. Ils se dispersent dans les régimens et y répandent l'enseignement de l'École.

L'École supérieure de guerre a un autre moyen de faire sentir son influence à toute l'armée, à l'aide de ses professeurs, dont plusieurs ont publié leurs cours, ou le résultat de leurs méditations, et qui ont placé notre littérature militaire au niveau de celle des meilleures armées.

En dehors de l'état-major de l'armée, et, indirectement, de l'École supérieure de la guerre, le ministre s'appuie pour l'étude de certaines questions, qui lui paraissent particulièrement importantes ou délicates, sur le Conseil supérieur de la guerre. Les travaux de ce conseil sont largement facilités par les études préliminaires de l'état-major de l'armée; mais ils ne sont qu'intermittens, le Conseil supérieur ne s'occupant des questions que lorsqu'elles lui sont soumises par le ministre. Son grand rôle est de permettre aux chefs, destinés à commander les armées en cas de guerre, de se préparer à leurs graves fonctions, à leurs grosses responsabilités; et en outre de les mettre à même par leurs inspections, par leurs grandes manœuvres, par leurs manœuvres avec cadres, de connaître le personnel appelé à servir sous leurs ordres.

Là, malheureusement, doivent s'arrêter les constatations élogieuses. Le terrain a été bien préparé; la récolte s'annonce bien; mais elle risque de rester sur pied et de ne pas être utilisée.

Nos états-majors d'armées sont désignés à l'avance; mais ils se réunissent trop peu pour être entièrement rompus à leur service de guerre.

(1) Grâce à l'École de guerre, ces exercices sur la carte ont été vulgarisés dans l'armée, et y donnent de très bons résultats.

Les membres du Conseil supérieur de la guerre ont toutes facilités pour se préparer à leur grand rôle ; toutefois cette préparation se poursuit, non pas avec leurs états-majors du temps de guerre, mais bien avec quelques officiers d'ordonnance, qui constituent de véritables cabinets du temps de paix. Il est à craindre que ces cabinets ne continuent à fonctionner en temps de guerre, et ne fassent échec aux états-majors ; les généraux écartant systématiquement, comme cela s'est vu en 1870, leurs chefs d'état-major de la conception et de la préparation des opérations, et les condamnant à transmettre, tels quels, souvent en toute hâte, des ordres préparés par leurs cabinets.

Les inconvénients très graves de cette dualité des états-majors et des cabinets ont été signalés, après la guerre de 1870-1871, par le général Jarras, chef d'état-major du maréchal Bazaine, et par le général Borel, chef d'état-major du général Bourbaki à l'armée de l'Est. Recevant les ordres au dernier moment, sans avoir le temps de les étudier et même de les comprendre, ces chefs d'état-major se sont trouvés dans l'impossibilité de remplir le rôle de prévoyance, qui aurait dû leur incomber, de parer aux difficultés d'exécution des ordres, d'orienter à temps les chefs des troupes et des services, de préparer les officiers d'état-major à intervenir sur les lieux, auprès des commandans de troupes, pour que partout l'action se poursuive dans le sens et vers l'objectif indiqués par le chef suprême.

Les cabinets des généraux sont à supprimer. Et, à cette fin, il faudrait interdire d'employer les officiers brevetés comme officiers d'ordonnance.

Au sortir de l'École supérieure de guerre, où l'on a si bien préparé, stimulé leurs esprits pour la guerre, les officiers brevetés sont trop souvent absorbés par des travaux de chancellerie. A la longue, ces travaux, entièrement étrangers aux préoccupations de la guerre, ne peuvent qu'émousser la préparation de nos officiers d'état-major à leur rôle d'aides du commandement pour la conception et la direction des opérations.

C'est un vice fondamental auquel il faut porter remède sans tarder. Le meilleur moyen consisterait, à mon avis, à scinder notre service d'état-major en deux : les officiers brevetés, et les officiers d'état-major.

Le brevet serait obtenu, comme cela a lieu actuellement, à la suite d'un concours terminant deux années de travail à l'École

supérieure de guerre. La meilleure partie des brevetés seraient maintenus à cette école pour une troisième année ; on y choisirait, après un nouveau concours, les officiers d'état-major.

Les deux concours seraient ouverts à tous les officiers de l'armée, désireux d'y prendre part, sous la réserve des notes de leurs chefs hiérarchiques, affirmant qu'ils paraissent aptes à occuper les postes élevés de l'armée.

En temps de paix, les officiers d'état-major seraient employés exclusivement, tant dans les divers états-majors que dans l'état-major de l'armée, à des travaux les préparant à leur service de guerre. Les officiers brevetés assureraient les autres travaux des états-majors et notamment les travaux de chancellerie. Les uns et les autres seraient astreints à de fréquens stages dans la troupe.

Enfin, il y a lieu de remarquer que rien n'existe dans nos lois et dans nos réglemens pour réserver les hauts grades de l'armée exclusivement à des officiers présentant des garanties d'instruction et de préparation intellectuelle, en rapport avec l'importance de ces fonctions élevées, et avec les exigences de la guerre moderne.

Pendant que, dans les armées étrangères, on ne néglige rien pour faire du corps d'officiers une élite intellectuelle ; pendant que de cette élite, on en tire une autre choisie, instruite, perfectionnée sans cesse au point de vue de la guerre, et destinée à aider le haut commandement, puis à recruter ce haut commandement lui-même ; en France, on ne trouve rien de semblable dans notre organisation, ni maintenant, ni à aucune époque.

L'étude des modifications successives de nos règles d'avancement ne fait ressortir aucun principe élevé, aucun souci de cette idée, qu'organiser l'avancement des officiers, c'est préparer l'utilisation des forces de la nation, et que, par conséquent, dans cette question si grave pour les destinées du pays, les intérêts particuliers doivent, plus que partout ailleurs, céder le pas à l'intérêt général.

Pour terminer cette trop longue étude, je vais examiner rapidement ces règles, et voir comment elles pourraient être perfectionnées. Je ne parlerai pas du recrutement même des officiers. Les écoles de Saint-Cyr et polytechnique sont bien faites pour former une élite intellectuelle dans le corps des officiers. Saint-Maixent, Saumur et Versailles donnent de très bons résultats. Quand un pays a de pareilles institutions, consacrées par l'expé-



rience, par la tradition, par des souvenirs glorieux, il n'a qu'à les conserver.

## V

La première ordonnance sur l'avancement date du 17 mars 1788. Jusque-là, il n'y avait eu aucune règle pour l'avancement. Les charges s'étaient multipliées inutilement, surtout dans la Maison du Roi.

Louis XVI s'émut de ces abus et fit réunir un conseil de guerre pour donner une constitution à l'armée. En ce qui concerne notre étude, on remarque, dans l'ordonnance de 1788, que « le Roi n'appellera à occuper les grades de major et de colonel que des sujets proposés par le secrétaire d'État de la Guerre, sur une liste de présentation arrêtée par le Conseil de guerre. » C'est l'origine des commissions de classement.

La loi du 29 octobre 1791, développée avec éloquence par Alexandre de Lameth, devant la Constituante, fut fondée sur l'ancienneté tempérée par le choix. Elle définissait les droits des deux modes d'avancement pour chaque grade.

Bientôt, dans la tourmente révolutionnaire, il se produisit des difficultés pour combler les vides dans les différens grades d'officiers. La loi du 24 août 1792 autorisa le pouvoir exécutif à choisir et à nommer, aux places de l'armée, tous les citoyens capables de les remplir.

De nombreux bataillons de volontaires furent créés ; ils nommèrent leurs officiers à l'élection. Beaucoup de ces bataillons se conduisirent bien au feu. La Convention s'occupa de les amalgamer avec l'armée de ligne, et, par la loi du 27 février 1793, introduisit dans toute l'armée le mode d'avancement des volontaires à l'élection par les inférieurs ; un tiers des places seulement étant réservé à l'ancienneté.

Deux ans après, la loi du 3 avril 1795 substitua, au système déplorable de l'élection par les inférieurs, l'élection par les officiers du grade à atteindre et des grades supérieurs. Un tiers des grades était réservé à l'élection ainsi comprise ; un tiers à l'ancienneté ; un tiers au Corps législatif.

Cette loi ne fut pas abrogée sous le Consulat et l'Empire. On se borna à l'appliquer incomplètement. Peu à peu, l'élection ne se fit plus. Napoléon trouva commode de laisser subsister « des

dispositions légales dont aucun commandant de corps n'aurait voulu réclamer l'exécution, qui le dispensaient de toute mesure sur le même objet, l'affranchissaient de toute règle comme de toute gêne, et le laissaient entièrement libre du choix et du sort des officiers de ses armées. » (Général Prével, *De l'avancement militaire dans l'intérêt de la monarchie.*)

Après les Cent-Jours, sous la Restauration, la nomination de tous les officiers supérieurs fut réservée au choix du Roi, ainsi que celle de la moitié des officiers subalternes, l'autre moitié fut laissée au choix des inspecteurs généraux.

Puis intervint la loi du 10 mars 1818, présentée par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la Guerre. Les deux tiers des grades de lieutenant, de capitaine, de chef de bataillon ou d'escadron, de lieutenant-colonel furent réservés à l'ancienneté; l'autre tiers au choix. Pour être nommé à un grade, il fallait avoir servi quatre ans dans le grade inférieur.

Cette loi souleva de vives protestations tant à la Chambre des députés qu'à la Chambre des pairs. Ses adversaires voyaient surtout, dans les droits donnés à l'ancienneté, une atteinte portée aux prérogatives du Roi, un moyen d'enchaîner sa liberté et son autorité.

Bien défendue par Gouvion Saint-Cyr, la loi fut votée; mais à la Chambre des pairs elle ne réunit que 96 voix contre 74.

Après 1820, le maréchal Soult, ministre de la Guerre, présenta aux Chambres une nouvelle loi destinée surtout à élargir la part du choix, et à accélérer l'avancement en réduisant le temps nécessaire pour passer d'un grade à un autre.

Cette loi fut adoptée le 14 avril 1832; elle nous régit encore aujourd'hui. Elle réserve à l'ancienneté les deux tiers des emplois vacans de lieutenant et de capitaine, et la moitié des emplois de chef de bataillon ou d'escadron.

Elle souleva devant les Chambres, quoique à un degré moindre, les mêmes protestations au sujet de l'affaiblissement des prérogatives du Roi, et aussi du ministre de la Guerre.

La loi fut muette au sujet de l'établissement des tableaux d'avancement. L'ordonnance de 1838 en parla, mais sans fixer de règles précises. Dans la pratique, jusqu'en 1870, ces tableaux furent arrêtés, pour l'infanterie et la cavalerie, en partie par les inspecteurs généraux, en partie par le ministre sur les propositions des inspecteurs généraux; dans les armes spéciales et

services par des commissions composées par les inspecteurs généraux.

Après la guerre, la création des corps d'armée entraîna de profondes modifications dans les errements relatifs à l'avancement. Il fallut donner aux chefs de ces nouveaux commandemens une influence et même une influence prépondérante. Les nombreux décrets, ou instructions ministérielles, parus depuis cette époque font ressortir les tâtonnemens successifs des ministres de la Guerre. Le décret du 5 mars 1899, présenté par M. de Freycinet, résume les résultats de l'expérience acquise pendant cette longue période d'essai.

D'après ce décret, le ministre devait fixer chaque année l'ancienneté à exiger pour l'inscription au tableau d'avancement. Cette limite était avancée de six mois pour les officiers brevetés. Là se bornait l'intervention du ministre. Les tableaux d'avancement étaient arrêtés, pour les grades inférieurs, par les commissions d'armes; pour les grades supérieurs, par la haute commission de classement composée des commandans de corps d'armée; pour les officiers généraux, par le Conseil supérieur de la Guerre.

En confiant l'avancement des officiers à leurs supérieurs hiérarchiques, en se privant de la satisfaction d'accorder personnellement des faveurs, M. de Freycinet rendait un véritable service au pays. Il assurait, autant que possible, les avantages du choix au mérite bien constaté; et, de plus, il tenait compte des difficultés créées par notre régime politique et par la toute-puissance du parlement; il donnait aux ministres les moyens de se garantir contre les sollicitations puissantes, pressantes, des hommes politiques dont dépend souvent le sort des cabinets; et il leur permettait de se retrancher derrière un classement fait en dehors d'eux par les chefs les plus élevés de l'armée.

Les choses changèrent bientôt. Dès le 29 septembre 1899, un nouveau décret présenté par un des successeurs de M. de Freycinet spécifiait que, dorénavant, le ministre de la Guerre déciderait seul des nominations des généraux à soumettre au Président de la République.

Un autre décret du 9 janvier 1900 établissait que les commissions de classement ne feraient plus que dresser des listes de présentation au ministre, qui statuerait définitivement pour arrêter les tableaux.

Le 3 octobre de la même année, un autre ministre aggravait cette mesure en faisant prescrire d'étendre beaucoup, pour augmenter son droit de choisir, les listes de présentation; puis, le 27 février 1901, il supprimait les inspections générales; et, le 15 mars suivant, il fixait les règles, encore actuellement en vigueur, pour l'établissement des tableaux d'avancement :

Les chefs de corps dressent, chaque année, par ordre d'ancienneté, — et en leur donnant un numéro de préférence, — la liste de tous les officiers qui remplissent les conditions d'ancienneté, très larges, fixées par la loi pour pouvoir passer aux grades suivans. Ces énormes listes fusionnées, annotées par les généraux sont transmises au ministre qui y prend, à son gré, les officiers qu'il veut porter au tableau d'avancement; qui y exerce son choix, sans limites, sans contrôle. Les influences étrangères à l'armée, parlementaires, électorales, franc-maçonnnes, ont toute prise sur le ministre. Il n'a plus rien pour se défendre.

La raison de ce bouleversement de nos traditions a été donnée presque officiellement. Au lieu de l'armée, respectueuse de la légalité mais soustraite à nos discussions politiques, au lieu de « la grande muette » planant au-dessus de nos dissentimens intérieurs, et travaillant, se préparant à la guerre, sous l'égide de cet admirable, salutaire principe de la neutralité politique de l'armée, inauguré devant l'ennemi en 1870, on veut un corps d'officiers, affirmant nettement ses préférences pour les hommes au pouvoir, capables au besoin de prendre parti pour eux. Qu'on prenne garde de ne pas introduire dans l'armée le virus le plus dangereux pour une nation, l'esprit prétorien !

La toute-puissance que le ministre s'est donnée, en fait d'avancement, lui permettra de réserver exclusivement les grades à une catégorie d'officiers, en décourageant impitoyablement ceux qui lui sont signalés — et par qui? — comme ayant des opinions ou des attaches de famille, politiques ou religieuses, suspects.

Mais alors, quand la situation politique changera, quand, lassé du régime actuel, le pays appellera au pouvoir des hommes plus modérés, plus libéraux, il faudrait, d'après ce système, traiter à leur tour de suspects les officiers entachés d'opinions politiques trop avancées, compromis par leurs relations avec le parti tombé; et pousser vers la tête de l'armée uniquement, non

pas les plus méritans, les mieux doués, mais ceux qui afficheraient les idées du moment.

Ne voit-on pas les conséquences immédiates de cet abominable système? l'influence des sénateurs, des députés, des préfets, des loges maçonniques, substituée à l'autorité légitime, régulatrice, des chefs de l'armée; les officiers poussés à faire du zèle politique, les uns par conviction, les autres par ambition; les caractères s'abaissant, la méfiance, la délation peut-être (1), remplaçant la solidarité, la saine et franche camaraderie des corps d'officiers!

Et la France! Et notre malheureux pays, qui a déjà eu tant à souffrir de l'infériorité du haut commandement en 1870, où trouvera-t-il, avec un pareil régime, les garanties qu'il est en droit de réclamer pour assurer l'utilisation de ses forces, pour la défense de son territoire et de son honneur?

Tandis que les souverains étrangers renoncent à tout droit d'accorder des faveurs pour l'avancement de leurs officiers, et qu'ils veillent à ne faire arriver aux grades de l'armée que des hommes au mérite reconnu à la suite de longues et nombreuses épreuves, il est profondément attristant de constater que dans nos discussions, dans nos décrets sur l'avancement on aperçoit surtout une conception étroite, mesquine, des prérogatives du gouvernement, le désir de lui garantir, avant tout, le droit d'accorder des faveurs; que, chez nous, l'intérêt général est sacrifié à l'intérêt des partis, des sociétés secrètes; qu'on laisse des considérations politiques s'infiltrer dans des questions de commandement, qui pèseront tôt ou tard sur les destinées de la patrie.

## VI

Il est temps, grandement temps, que la loi vienne se substituer au régime troublant, déconcertant, des décrets, des tergiversations ministérielles, et qu'elle intervienne pour le haut commandement, pour les états-majors, comme pour l'avancement des officiers; car ces questions se tiennent et se commandent les unes les autres.

Pour l'avancement, faut-il simplement perfectionner notre

(1) Ces lignes ont été écrites bien avant les révélations écrasantes de M. Guyot de Villeneuve à la Chambre des députés. Hélas! ce n'est plus « peut-être » qu'il faut dire.

vieille loi de 1832, ou bien la remplacer par une loi nouvelle? Le gouvernement a adopté cette dernière solution, et il a soumis au Parlement un projet de loi destiné à substituer, aux errements du choix et de l'ancienneté, un système compliqué de majorations progressives de l'ancienneté des officiers. Ce projet ne répond pas aux besoins de l'État, qui a intérêt à voir accorder l'avancement au mérite des officiers, au moment même où on les propose, à leur aptitude à rendre de bons services dans l'avenir; et non pas aux services rendus aux époques plus ou moins éloignées de leur carrière. En outre, il donne au ministre des droits exorbitans; ce serait pousser, plus que jamais, au régime des faveurs, des sollicitations étrangères à l'armée.

Faut-il imiter les armées qui nous entourent, et adopter l'avancement à l'ancienneté par sélection, en éliminant les moins capables, en brisant, avant le temps légal, la carrière de certains officiers, pour pousser plus vite les autres?

En Allemagne, les officiers ainsi éliminés par un ordre de l'Empereur, — le souverain se réserve cette besogne pénible, — reçoivent généralement quelques faveurs; et ils se taisent. En France, une fois libérés du service et devenus électeurs, ils ne cesseraient de réclamer, de crier à l'injustice. De fait, cette mesure est dure, humiliante, pour de vieux officiers qui, tout en ayant renoncé à l'avancement, n'en désirent pas moins conserver, jusqu'au bout, l'espoir de se distinguer, de se sacrifier même pour le devoir, pour l'honneur. La sélection n'est pas dans les mœurs de l'armée; elle réussirait difficilement...

Avec notre système actuel d'avancement au choix, on cherche à rajeunir les hauts grades en favorisant les officiers les plus capables. Le choix s'exerce presque toujours sur un grand nombre d'officiers ayant à peu près les mêmes mérites; il laisse nécessairement sur le carreau des hommes de valeur, et soulève, lui aussi, des récriminations qui peuvent paraître justifiées, au point de vue des intérêts des officiers, et qui, en réalité, sont mal fondées, puisqu'il s'agit d'une nécessité de la défense nationale. Au point de vue strict de l'équité, le choix n'est pas plus juste que la sélection; mais il ne l'est pas moins. Bien employé, il permet de pousser plus rapidement quelques officiers et d'avoir des chefs de corps d'armée plus jeunes, plus actifs. C'est un avantage précieux; car nous n'avons pas de princes jeunes, entreprenans, à qui confier nos armées.

Notre loi date de 1832; elle est bien vieille. Mais ce n'est pas un désavantage; et, pour des questions complexes, délicates, comme celles de l'avancement des officiers, la sanction du temps, l'ancienneté des traditions n'est pas une mauvaise chose. Il y a donc tout intérêt à garder notre vieille loi de 1832; sauf à y apporter les perfectionnemens répondant aux exigences des guerres actuelles, en ce qui concerne surtout l'instruction indispensable aux titulaires des différens grades de l'armée; sauf à y introduire des garanties contre les influences étrangères au bien de l'armée et au souci de la défense nationale.

Tout d'abord, il faudrait ajouter à la loi que nul ne pourra atteindre le grade de chef de bataillon ou d'escadron, même à l'ancienneté, sans avoir satisfait à un examen constatant son aptitude. Le maréchal Bugeaud avait déjà réclamé cette disposition en 1832; depuis, l'importance du rôle de chef de bataillon n'a fait qu'augmenter.

La loi devrait accorder une majoration d'ancienneté d'un an aux officiers brevetés; et de deux ans aux officiers sortant de l'École supérieure de guerre, pour entrer dans l'état-major, après une troisième année d'École, si toutefois l'on admettait la mesure de scinder en deux le service d'état-major.

Elle devrait spécifier, en outre, qu'en principe, les généraux de brigade seraient choisis parmi les officiers brevetés; les généraux de division parmi les officiers sortis de l'état-major.

Enfin, il faudrait que la loi ne se contentât pas d'émettre des principes, en ce qui concerne l'établissement annuel des tableaux d'avancement; elle devrait entrer dans les détails, multiplier les précautions pour permettre au vrai mérite de se faire jour.

Dans une monarchie, le souverain est à la fois le chef de l'État et le généralissime. Il a un intérêt personnel immédiat à empêcher l'armée d'être envahie par des faveurs imméritées; car il sait que, tôt ou tard, il assumera la responsabilité de conduire cette armée contre l'ennemi. Dans une république, les ministres passent si vite, et la guerre peut leur paraître si éloignée, qu'ils sont poussés à profiter, sans tarder, de leur court passage au pouvoir, pour accorder les faveurs auxquelles ils tiennent personnellement, et celles qui leur sont demandées par leurs amis politiques. C'est une source de dangers, auxquels la loi doit porter remède. La force des institutions peut seule, dans l'État républicain, combattre les résultats de l'instabilité du pouvoir.

C'est pourquoi la loi devrait s'efforcer d'atteindre ce but et préciser la marche à suivre pour arrêter, chaque année, le tableau d'avancement :

Confier le soin d'assurer les listes de choix aux supérieurs hiérarchiques des officiers ; et, par-dessus eux, aux commandans de corps d'armée et aux inspecteurs d'armée, pour les officiers de toutes armes ; au chef d'état-major de l'armée, pour les officiers du service d'état-major. Éviter les commissions de classement ; elles ont l'inconvénient de toutes les assemblées : leurs décisions sont anonymes. Laisser à chaque chef la responsabilité de ses choix, qui devront être faits au grand jour, et mis à l'ordre de ses troupes.

Charger le Conseil supérieur de la Guerre de fondre ces listes, et de faire les dernières éliminations, dans les limites de nombre fixées par le ministre.

Spécifier que le ministre n'intervient pas dans la désignation des officiers à porter sur les listes. Il reçoit de ses subordonnés le tableau d'avancement, tout fait, et établi aux époques et dans les limites fixées par ses ordres, de même qu'il accepte, sans y toucher, la liste d'ancienneté résultant des notes et des examens de sortie des écoles.

Son rôle est plus élevé. Il consiste à veiller à l'intérêt de l'État ; à sauvegarder le recrutement des hauts grades de l'armée ; à exiger avec fermeté que le choix repose à la fois sur l'étendue de l'instruction, et sur l'amour du métier, l'activité physique et intellectuelle, le bon sens, le jugement, le caractère, le dévouement sans limites à la patrie.

GÉNÉRAL ZURLINDEN.



---

# LE PRISME

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I

Du coin du wagon où il sommeillait, tout son jeune corps déjeté de fatigue, Pierre Urtrel leva les yeux... Un hangar d'abri, des affiches multicolores, une ligne de peupliers frissonna dans la lumière matinale... Il n'avait pu lire les lettres blanches, envolées au passage, lointaines déjà, avec le vague quai de gare où un homme d'équipe charriait une brouette... Le nom de la station pourtant le traversa : Léry-Poses... Il avait le temps !

Des images défilèrent, demi-souvenirs noyés parmi la lassitude heureuse, l'espèce de bien-être physique où de nouveau il s'engourdissait, nerfs épuisés, tendus encore. Il jouissait à plein de cette sensation étrange, éprouvée souvent après des nuits de plaisirs, ou de jeu ; un état de vide et de plénitude, un abattement surexcité, l'afflux d'une force immatérielle : il flottait au-dessus de lui-même.

Il dévisagea, d'un bref regard sournois, ses voisins. Cette vieille femme, au chapeau ruché de noir, au visage inexpressif, couturé de rides, et dont les yeux d'un bleu de lin surveillaient avec une tendresse un peu niaise une fillette courtaude dans sa robe empesée, mollets nus et natte maigre, nouée d'un ruban écossais, — quelque infime bourgeoise, de bourg cossu, ou de

ville humble?... Ces trois rustres, au parler gras et aux gros rires, — des marchands de bestiaux, évidemment, qui s'en allaient au Havre... Et cet homme à la jaquette d'alpaga luisant (l'usure se voit moins), au crâne penché sur des copies... ah! ah! ce devait être quelque pauvre professeur en rupture de ban, achevant de corriger ses devoirs, avant la journée de congé... Travail, mon vieux! Moi, j'ai fini... Et des ressentimens d'école, de prisons d'enfance, allégrement s'effacèrent.

Pierre s'étira, dédaigneux de ce que pouvaient penser de sa mine cernée et de son col jauni, ces individus. Il se sentait tellement supérieur, d'une autre classe, d'une autre race! Soucieux d'habitude du qu'en-dira-t-on, troublé par un coup d'œil, une idée surprise, imaginée, sans cesse prompt, dans son éternelle peur du ridicule, à s'inquiéter, à se formaliser, il respira, d'une haleine large. L'air frais claquait, au rideau bleu de la portière. Il sembla que le jeune homme absorbait, exprimait, d'un souffle condescendant, toute la limpide matinée, l'horizon vaste. Le monde s'incarna dans son orgueil puéril, ses veines battantes d'un sang brûlant, d'une réserve d'énergies...

Qu'est-ce que ces gens, échantillons d'une humanité secondaire et mesquine, pesaient auprès de sa délicatesse, de son intelligence, de sa distinction?... Un resplendissant avenir s'ouvrit, doré de bonheurs et d'honneurs... Satisfait, il remâcha, savoura, en attendant, le régal d'hier.

C'étaient, dans sa vie plate, de bonnes heures, — les meilleures, somme toute, — que ces courtes fugues à Paris, soi-disant voyages de clientèle et d'affaires, invariablement terminées par une visite aux restaurants de luxe, music-halls, etc. Il eut la bouche âcre, le goût aux lèvres de trop de kummels à la glace pilée, de chairs molles et fardées... Une clarté bleue de lampes électriques et de fumées, des refrains de cuivres tournoyèrent... Pierre Urtrel avec une douce fierté bâilla, se rendormit.

Il édifiait des fortunes diverses. Sa robe d'avocat, au rythme d'une éloquence ample et fine, battit des manches, devant un tribunal séduit, des auditoires émerveillés. Son cabinet de travail, — une chambre médiocre de l'appartement maternel, — s'élargit en un vaste premier sur la rue Jeanne-d'Arc, orné de tapisseries. Comme chez M<sup>e</sup> Savoie, le bâtonnier, des porcelaines anciennes brillèrent sur les bibliothèques : à hauteur d'appui, la

sobre richesse des reliures ; un va-et-vient de solliciteurs et de cliens poussait la porte, gardée par un valet de chambre en habit... Jolie revanche ! L'échec aux examens de Saint-Cyr, la retoquade aux Affaires étrangères, ffit ! Un mauvais songe !... Il parlait, parlait toujours. Des salles de clubs croûlaient sous les bravos. L'hémicycle de la Chambre des députés se dessina, gueule rutilante d'un four... Puis des salles à manger fleuries, où le frôlaient des sourires offerts, la rondeur d'épaules nues... Une, dix, vingt héritières inclinaient leurs frais visages... des noms se formulèrent : Hélène de Jossierant, Charlotte Trapier, Luisa Ferro...

Mais, brusque, un roulis du wagon, l'impression aussi d'un regard posé sur lui le tiraient de son rêve : le professeur, d'un œil vague, le contemplait... Hautain, — qu'est-ce qui lui prend, à celui-là ? — Pierre feignit de ne point dormir, de méditer seulement, les yeux fermés ; il détourna la tête, avec assurance et détachement.

Dans le cadre ouvert de la vitre, de fuyans tableaux se déroulaient, coupés par la montée, la descente des fils du télégraphe. Un beau paysage soudain apparut, une échappée sur la Seine étincelante, toute verte d'îles, au pied des coteaux. Rouen, dans un coup de soleil, surgit. Avec son net fouillis de toits, de cheminées d'usines, de maisonnettes, de palais, d'églises, la grande ville s'étendait, bleue et blanche, sur l'azur cotonneux, le chaud ciel de juin. La flèche de la cathédrale jaillit et disparut.

La courbe des coteaux, un tunnel proche venaient d'engloutir l'express ahanant, le wagon où se répandaient une odeur de suie, une ombre de cave. Des reflets rouges, lueur des plafonniers, mirent aux visages de fantastiques reliefs. Les trois marchands de bestiaux se turent. Pierre remarqua combien, à l'empreinte des métiers, l'humaine pâte se façonne : ces fronts bovins, ce profil de mouton... Le professeur debout, tourné vers le filet, où il tentait d'atteindre sa serviette de cuir, penchait un dos rond, lustré... Pauvre, pauvre humanité !

Lestement, dans le jour subit, le résonnement des larges plaques et des signaux, Pierre, d'un ressaut de jarrets, s'était dressé, mettait, entre ses éphémères compagnons de route et lui, la distance qui convenait, un abîme. Svelte, il atteignit sa serviette à lui, un maroquin plat, d'un bon faiseur... Elle disait aussi le professionnel, soit ! du moins avec une note discrète,

élégante. Cela seul marquait en lui l'habitué du Palais, des affaires... Et encore, s'il daignait accomplir cette besogne, indépendante au reste, ce pouvait être par désœuvrement, par goût.

A peine s'il remarqua le geste poli dont le professeur, la main à son panama, prenait congé, avant d'ouvrir la portière... Non que Pierre fût méchant, se donnât même la peine de mépriser d'aussi indignes comparses; c'était avec la plus désarmante ingénuité qu'il bornait l'univers à son rôle. Patience! Ce rôle qu'en attendant il remplissait, à l'arrière-plan, avec tant de grâce et de tact, — un jour, bientôt, par la consécration d'une place digne de lui, d'une fortune égale à sa valeur, il le jouerait sans nul doute au milieu d'unanimes bravos, à l'avant-scène... Est-ce que cela ne lui était pas dû, n'était pas dû au fils d'un ancien trésorier payeur général, au neveu de la riche M<sup>me</sup> Luguehais?... Voyons, dans toute la Normandie, elle était assez connue, l'usine Luguehais-Vaugloy!... Eh bien, elle serait à lui, un jour!

D'un bond léger, mesuré, il toucha le quai... Regard à droite, regard à gauche... Non! Personne ne l'avait vu descendre de seconde... Oh! ce n'était pas déshonorant, après tout... De riches, de richissimes personnes voyageaient bien ainsi... Trapier, par exemple, Trapier, le grand fabricant de matières tinctoriales, le rival de la tante... N'importe, Pierre préférerait qu'on ne l'eût pas aperçu... Il connaissait des gens devant lesquels il n'eût pu s'empêcher d'en rougir. Si Hélène de Jossierant, Luisa Ferro... Une chaleur colora ses pommettes... Heureusement, Hélène, à cette minute, devait à peine sortir du lit; Luisa commençait sa toilette, à Saint-Aignan... Onze heures!... Une vision blanche, murs ripolinés et cuivres clairs, eau gouttant sur une gorge brune, ou plaquée au satiné rose d'un bras, le caressa. Ce fut d'un sourire protecteur qu'il répondit, en hochant la tête, au salut d'un clerc d'avoué, mêlé dans la foule.

Visiblement l'autre, — nuance dont Pierre au vol se régala, — enviait « le jeune monsieur Urtrel... qui s'en revenait de Paris, pardine!... grandes affaires... haute noce... descendait de son confortable wagon de première... » Et ragaillardit tout à fait, malgré l'écœurante odeur de marée et de fromages qu'exhalait un encombrement de paniers, Pierre pressa le pas, pour gagner de l'avant, glisser dans la main du contrôleur, vite, son billet.

Dehors, la serviette sous le bras, il retrouvait l'habituel équi-

libre, rentrait, en triomphateur modeste, dans le moi coutumier, sa peau de jeune bourgeois et de Rouennais, fait à de certaines façons de se comporter, de penser; préoccupations d'avocat sans cause et de prétendant sans fortune, à ne le point paraître, — à fouetter, d'un altier, d'un négligent moulinet de canne, l'air tiède, la vie. Les porteurs de bagages, les commissionnaires empressés le long de la rampe le reconnaissaient, rentraient leurs offres. Et les confiseries, et les hôtels de la rue Verte, et le tramway verni de jaune, glissant avec sa longue perche sur les trolleys entre-croisés, le tramway bondé de ménagères et d'ouvriers semblaient aussi le reconnaître, le saluer au passage, d'un cordial et discret bonjour.

Le pas vif, frappant le sol ainsi que terre conquise, il descendit la rue Jeanne-d'Arc. Tout, ce matin, lui paraissait heureux, l'accueillir, participer à la conscience de sa victorieuse jeunesse. Le décor de ciel et de mâts, la perspective du fleuve, déployant son activité de vaste port marchand, là-bas, comme au bout d'une Cannebière du Nord, vraiment, c'était joli. Il goûtait des choses l'apparence, en dilettante. Que sous l'harmonie des lignes, des couleurs, il y eût l'envers du tableau, le côté pratique, la vaste lutte des industries, les misères et les joies de toute une population, baste!... Ça, c'était l'affaire d'un Jacques Letanneur, par exemple, — de quoi occuper une de ces cervelles méthodiques, férues de chiffres, de formules chimiques, et qui se jettent dans l'existence terre à terre, dans l'action, avec une rigueur, une exactitude, une prétention à l'honnêteté, au fond médiocres...

Est-ce que lui, Pierre, s'il avait voulu, n'aurait pas pu, aussi bien que Letanneur, être l'homme de confiance de la tante, diriger tout, à l'usine?... Il eût suffi, quelque temps, de pousser ses études dans ce sens... voilà! Fabriquer des produits chimiques, la belle affaire! Non, il n'était pas fait pour croupir dans cette vulgarisation de la science, cette pratique banale de l'industrie! Il décocha, à la haute glace d'une vitrine, — tiens! pas mal, ces chaussettes semées de minuscules pois mauves! — un regard satisfait. Est-ce qu'avec cette tournure-là, grand, mince, le front dégagé, un nez droit, des yeux bruns très doux, où il savait faire briller, comme les bijoux d'un étalage, toutes les tendres ressources, la poésie, la mélancolie de son âme; est-ce qu'avec cette remarquable barbe frisée, si drue, si noire, et

cette noblesse naturelle (même après la nuit blanche, le torse bombait, imposant, dans le complet gris, fripé à peine, chic toujours); voyons, est-ce qu'il n'avait lieu d'être satisfait, vraiment?... « Tout s'arrangerait pour le mieux... » La voix de sa mère fit écho : une de ses phrases!... M<sup>me</sup> Urtrel pouvait être ennuyeuse, dans la vie quotidienne, manquer de tact, ignorer comment on élève un fils, on traite un grand garçon, — sapristi! à vingt-cinq ans, elle le gourmandait toujours, comme s'il en avait dix-huit! — ça ne fait rien, c'était une maîtresse femme, qui entendait les choses : « Pierre, mon ami, avec ton nom, avec ton rang et tes relations, tu as beau n'être pas riche..., — d'abord tu le seras un jour, quand ta tante... — eh bien! tel quel, tu es déjà un bon parti... tu représentes un capital social... tu feras un beau mariage, mon enfant. »

A cette idée, la plus équitable du monde, Pierre Urtrel sourit... L'avenir miroita, rose... Et, tournant au coin de la rue de la Grosse-Horloge, il sentit, au creux de l'estomac, un chatouillement. Fameux! Il avait faim. D'énormes fraises, échaudées dans des paniers d'osier, et que des femmes promenaient, sur des brancards carrés, lui donnèrent envie. Il eût voulu les manger à même, sentir fondre dans sa bouche leur fraîcheur embaumée, juteuse. Au diable les convenances! Dire qu'il se déconsidérerait, en cédant à cette fantaisie.

Il franchit, sans l'honorer d'un coup d'œil, le portail qui surplombait la rue de ses deux façades aux cadrans dorés, la voûte où le Christ, la tête auréolée, paît, en bon pasteur, au-dessus des passans son troupeau naïf de brebis. L'oncle Vaugloy n'était pas là, heureusement. Il eût fallu s'arrêter, nuque renversée, écarquiller les yeux pour découvrir quelque détail de sculpture; après quoi, l'intarissable érudition du vieux eût coulé, coulé... Brave homme, l'oncle Vaugloy! Mais quel bavard... Ah! sans l'héritage... Mais, avec le caractère bizarre, la sensibilité de la tante Luguehais, une partie de la fortune, évidemment, irait à son beau-frère. Et dans ces conditions, dame! c'était un oncle à ménager, l'oncle Vaugloy!

Pierre tira de la poche extérieure de sa jaquette un fin mouchoir liséré de bleu, plié en triangle, se tapota le front. Bigre, ça chauffait!... La rue au bout de laquelle la Cathédrale dressait, comme des éventails en dentelle de pierre, l'ogive de ses porches, l'amusa, avec son grouillement populaire : petits vendeurs,

grosses marchandes ambulantes, son double courant de badauds, d'affairés, d'acheteurs... Ah! oui, vendredi, marché! En traversant, il faillit buter un gamin aux mollets nerveux, qui, dépoitraillé, hâlé, criait tout courant : « *Salicoques, coques, coques!... Salicoques!* » La crevette grise remuait sur du goémon dans la vanne mouillée... Le cou nu, la démarche lasse, les femmes circulaient, jetaient une douceur de parfums qu'avivait celui de leur chair. Pierre en remarqua plusieurs que l'été rendait jolies. Elles étaient comme déshabillées, sous la robe. Leur peau semblait en fleur.

Justement il admirait l'éclat blanc d'une nuque, l'or roux des frisons, quand il aperçut, venant en sens contraire, assez loin encore, deux silhouettes connues. Il détourna précipitamment les yeux, comme s'il eût craint d'être surpris dans sa contemplation gloutonne... Rose et Jacqueline Yvelain!... Une fugace, imperceptible rougeur... et, respectueusement, comme s'il les distinguait seulement à sa hauteur, il détacha un grand coup de chapeau, passa.

Les deux sœurs avaient répondu d'une légère, fière inclination, étaient loin déjà. Un moment il emporta leur image... Jacques Letanneur avait bon goût... Incontestablement c'était une belle personne que M<sup>lle</sup> Rose Yvelain... Certes, ce n'était point lui qui songerait à épouser cette belle personne-là... Elle était sans autre dot que ses appointemens, maigres sans doute, dans l'école normale où elle enseignait... Et pas l'ombre d'espérances!... Bon pour Letanneur, ces dévouemens!... Après ça, puisque c'étaient ses idées, à ce bon Jacques, il eût pu tomber moins bien... Quant à Jacqueline... Jacqueline... eh bien! elle était délicieuse, tout simplement... la ravissante taille (il l'évoqua à son bras, dut l'avouer parfaitement assortie), les sombres cheveux châains, le visage fin, les yeux rieurs, la douceur unique du teint!... oui, délicieuse, c'était bien certain.

Et cette constatation avait son prix : elle était désintéressée. Jacqueline Yvelain, aussi pauvre que sa sœur, plus pauvre même (elle préparait encore des examens), végétait, du travail de Rose. Jamais, au grand jamais, Pierre Urtrel n'avait songé, ne songerait à l'épouser. Pourtant le désir qu'il posait sur elle n'avait rien d'outrageant et de brusque, demeurait pur, léger comme ces papillons de printemps dont l'aile couleur de soufre effleure, en voletant, une rose.

La place de la Cathédrale étendit son aire ensoleillée. Pierre balança s'il gagnerait le quai par la rue Grandpont, ou si, longeant la Tour de Beurre, il prendrait par la place de la Calende et le Marché. Il jugea que cet itinéraire, plus pittoresque, achèverait d'aiguiser son appétit, au spectacle des victuailles et des fruits. A l'ombre des vieilles demeures normandes, striées de poutrelles, fouillées de sculptures, écaillées d'ardoises, un étroit carrefour s'ouvrit. Il était encombré par un marché aux fleurs, un entassement d'œillets, de roses, de giroflées, de myosotis, en paniers, en pots, en jonchées, en petits bouquets, en gerbes. Et c'était comme un tapis vivant et multicolore, cette fragrance de floraison fraîche, cette nappe veloutée au pied du haut édifice, — la merveille de gothique fleuri qu'est avec son peuple de statues, sa tour trouée d'ogives et de vitraux, le sévère, le flamboyant portique de la Calende.

Par une ruelle ancienne où les maisons penchées, aux faites se rejoignant presque, entretenaient l'ombre, — dans le fouillis des étals en plein vent, des voiturettes, Pierre s'engagea. Ordes de vantures d'échoppes ; portes surbaissées entre une madone et un saint de bois, ouvrant, sur de sombres boyaux, des ténèbres verdies ; grands linteaux d'étages au bois feuillagé d'ornemens, petits carreaux glauques des fenêtres, — il lui semblait, dans cette rue de l'Épicerie, marcher en plein passé, — une saleté, une barbarie qui le dégoutèrent vite. Alors il contempla, comme à travers un soupirail, la mince bande de ciel, le bleu profond entre les toits, supputa la clarté, la beauté modernes d'une voie large, aux confortables maisons blanches, — salle de bains, ascenseur. électricité, téléphone, — au lieu de tels nids à puces, jetés bas. L'incommodité de toute cette antiquaille, bonne à fournir texte aux vieux de l'hôtel des Sociétés Savantes, est-ce que la place de la Haute-Vieille-Tour, — justement il y débouchait, — n'en témoignait pas suffisamment, avec son quadrilatère de bâtimens noirs, jadis retentissans d'une rumeur de halles, où, durant des siècles, s'étaient vendus mercerie, toile, laine et draps, et qui maintenant, tout le long de la semaine, sauf à ce réveil des vendredis, ne contemplaient plus, de leurs baies à meneaux aveuglées de vitres ternes, qu'abandon et que solitude ? La poésie des pierres rongées d'ans, la leçon des ancestrales coutumes, Pierre Urtrel s'en souciait à peu près autant que d'une guigne, ou que de la prière d'un mendiant. Qu'en dehors de lui tout



un monde eût vécu, qu'autour de lui l'univers s'agitât, c'était à quoi sa pensée jamais ne s'arrêtait. Comme pour la plupart des jeunes gens, l'ère à ses yeux datait de sa venue, il n'y avait d'horizon que celui où ses désirs évoluaient. Aussi évitait-il de traverser, d'habitude, en revenant du Palais de Justice, le désert de ce lieu, où avait battu le cœur du Rouen d'autrefois, et que seul animait à présent, dans la tristesse des soirs, quelque chien en quête famélique.

Ce matin pourtant, le coup d'œil était amusant. Au-dessus de la foule bariolée, le monument de Saint-Romain découpait avec grâce, sur les murs sombres et l'azur, son large perron surmonté d'un campanile. Une légende s'y rattachait, où il était question de prisonnier, de *fierte*... Pierre ne savait pas bien, — « Je le demanderai à l'oncle, songea-t-il. Ça le flattera. » Il sourit... bonne idée. Au fond, ce n'était pas si malin d'être bien avec les gens ! Il suffisait de peu de chose : un mot placé adroitement, quelquefois même d'écouter.

Sous la voûte sépulcrale qui sépare les places de la Haute et de la Basse-Vieille-Tour, des jets de flamme roussâtre, ondulant en flocons noirs au-dessus de becs tordus, teignaient d'écarlate des visages courbés sur des étalages volans ; des couteaux à manche de corne étalaient leurs lames, des jouets d'enfant leurs cartonnages coloriés. Pierre se rappela des clairs-obscurs, les rouges lumières de tableaux flamands. Son impressionnabilité d'artiste l'enorgueillit. Peindre, non, sans doute, il ne s'en devinait pas capable, se l'avoua franchement. Mais écrire ? S'il voulait, est-ce qu'il ne ramasserait pas tout cela, et joliment, en deux, trois pages ? Il eût fait un journaliste, un homme de lettres comme un autre. Il se remémora quelques sujets, un prix de composition française.

Mais les pavés inégaux le rappelèrent à la réalité. Place de la Basse-Vieille-Tour ! Il arrivait, rentrait dans la vie, un décor normal. Il ne restait de ce côté, des halles de jadis, que les trottoirs à arcades, obstrués de paniers de vaisselle, et du haut des façades irrégulières au bas des piliers trapus, qu'un uniforme, un éclatant repeint de chrome constellé de plats et d'assiettes, — de grands dépôts de faïenceries. Soudain il remarqua... hein ? quoi ? .. il avait mal vu, évidemment...

Il ralentit le pas, de nouveau inspecta les arcades. Trois femmes s'éloignaient, vers l'angle de la rue des Tapissiers. Elles

venaient comme lui du marché, en étaient sorties sur ses pas. Elles allaient sans retourner la tête, droites, assez vite. Elles étaient vêtues simplement, deux en noir, la plus jeune d'une robe marron foncé. L'une d'elles portait un filet aux mailles élargies, bossuées d'achats.

Pierre demeura une seconde stupéfait. M<sup>me</sup> de Josserant! C'était M<sup>me</sup> de Josserant qui se montrait dans les rues, avec ce déshonorant filet aux provisions! Et sans en avoir l'air gêné encore, — pourtant on eût dit qu'elle le laissait pendre, afin qu'il fût moins visible, contre sa jupe... Jamais, non, jamais il n'aurait cru que des femmes de cette qualité, aussi riches, s'en vissent faire leur marché... et pourtant, c'était l'évidence, il les prenait sur le fait... La hautaine M<sup>me</sup> de Josserant, la vénérable M<sup>me</sup> Buzeau, sa mère, et celle qu'entre toutes il convoitait, parmi les jeunes filles de Rouen, pour son charme aristocratique et le chiffre notoire de sa dot, Hélène! Comme les premières bourgeoises venues, elles s'abaissaient à ces occupations de ménage, bonnes, jugeait-il, pour une cuisinière. Et, — encore qu'il eût (à la démarche un peu guindée d'Hélène, serrant dans une main une gerbe de roses, et de l'autre inclinant son ombrelle, du côté de la place) l'intuition que ces dames l'avaient aperçu, tenaient à ne pas être reconnues, — elles ne se cachaient pas autrement, s'en revenaient placides, au grand jour, vers leur hôtel de la rue Herbière! Il eut besoin d'évoquer le luxe ancien des salons, les solides sièges d'acajou aux bronzes dorés, les hauts rideaux de soie.. Sa considération se raffermir, se nuança même, en dépit des convenances froissées, d'un involontaire respect. Braver ainsi le ridicule!... Il fallait être bien sûres de soi, narguer, du haut d'une stable, imposante fortune, la blague facile... Sa première surprise passée, il estima beau, venant de ces millionnaires, un tel dédain de l'opinion, cet exemple de noble, de familiale économie... Ainsi s'édifiait, se perpétuait la vertu des solides maisons.

Bonne histoire! Il en divertirait sa mère, au déjeuner... La série des invariables repas, passés, présents, futurs se déroula. M<sup>me</sup> Urtrel, en face de lui, tout en sortant sa serviette de l'étui brodé où, méthodiquement, après le dessert elle l'enfermait, le couva, de ses yeux tendres et despotiques... La vision fut si nette qu'il se sentit comme enveloppé, traversé, par l'insistant, l'inquisiteur regard.

Et sans joie, son existence entière en même temps se déroulait, dans son ordre et sa monotonie. C'est certain, il trouvait là le couvert, et, comme dit l'autre, « bon repas, bon gîte... » Le reste même, M<sup>me</sup> Urtrel y veillait, indulgente. Pierre le constata : elle avait là-dessus l'esprit aussi large, plus large, qui sait ! que ne l'aurait eu sans doute son pauvre père, s'il eût vécu ? Oui, parfois un sage conseil, souvent une petite somme, louis d'or ou billet bleu, dont elle favorisait un voyage, une fantaisie... Il faut que jeunesse se passe, elle avait le bon sens de le comprendre, elle préférait seulement que ce fût de façon discrète, hors de Rouen, à cause des potins. Et, généreuse, elle subventionnait encore son entretien, paraît aux frais de sa toilette... Le barreau (on ne pouvait se le dissimuler) ne suffisait pas à nourrir son homme... Pierre mesura subitement dans quelle dépendance il végétait, le court espace de la chaîne. Quelque chose en lui s'attrista. Ce n'était certes point dans son amour-propre qu'il souffrait. Non. Il n'y avait pas à rougir du soutien, des dons maternels ! Rien de plus légitime. Une loi de nature, obligatoire. « Maman fait son devoir... »

Mais il serait doux de se trouver soudain mis en valeur, nanti d'une place digne de soi, d'être plus riche... Sa pensée se lança sur des pistes, Hélène de Josserant souleva son ombrelle, montra son joli visage, la gerbe de roses appuyée à son buste... Il ne trouvait pas mal non plus, mais pas mal du tout, le teint de velours mat, le pourpre sourire de Luisa Ferro... Un beau mariage !... Là, là sans doute était l'avenir, en un soudain lever de rideau sur l'horizon borné, la plate existence quotidienne.

Il tourna le quai brûlant de soleil, dédaigna l'étendue du fleuve avec l'odeur du goudron et la forêt des mâts, la lointaine barre noire du pont transbordeur, filigranée sur l'azur gris, les coteaux nus de Canteleu... Il levait les yeux vers les volets demi-clos du troisième.

— Rien pour moi ? jeta-t-il devant la loge.

La voix grasse de la concierge, matrone toujours assise à coudre, laissa tomber l'habituel : « Rien, monsieur Pierre. » Il ne s'informait pas moins, à chaque rentrée, espérait toujours vaguement, — de quelque mystérieux hasard, de quelque combinaison imprévue du destin, — il ne savait quoi : une aubaine, un changement, l'impossible coup de baguette qui transformerait sa vie.

Il n'eut pas la peine de sonner. La porte, avant qu'il eût atteint l'étage, s'ouvrit. Madame Urtrel était devant lui :

— Mélanie achève de mettre le couvert, dit-elle, et je t'ai vu venir.

Elle se tenait sur le seuil, barrant l'entrée, de sa corpulence à l'aise dans une robe de chambre violette. Grande et grosse, le visage plein, coloré sous les cheveux gris, blancs de poudre (une coquetterie), elle souriait, accueillante, de tout son silence d'attente, de ses bons yeux clairs. La cinquantaine sonnée leur laissait une étonnante vivacité, une transparence d'eau bleue, froide pour tout autre que Pierre. Leur glace s'animait, tiédissait alors. Longuement elle le dévisagea.

— Tu vas bien? dit-elle.

Dans ce simple mot, tenait une foule d'interrogations : « Tu n'es pas trop fatigué, mauvais sujet?... Tu n'as pas pris mal, au moins!... Je suis sûre que tu as tout dépensé! As-tu faim?... »

Il tendit son front, se laissa embrasser tranquillement, sur les deux joues, rendit le baiser, sans chaleur.

— Mais très bien, maman...

Et nonchalamment il passa, tandis qu'elle refermait la porte, le suivait d'un long, d'un passionné regard, — son fils, son Pierre, ce garnement qui était sa joie, son tourment, sa vertu, son vice!

## II

— Tu le gâtes trop, ma bonne, je t'assure!

L'oncle Vaugloy, renversé sur le dossier bas d'une chauffeuse capitonnée, dans le salon, s'éventait de son canotier aux larges bords. Il avait posé sa canne contre la cheminée, dont un panneau tendu d'une tapisserie au point, — une mare et deux canards patiemment tramés par M<sup>me</sup> Urtrel, à la lampe des solitaires veillées, — bouchait l'âtre. Mais le jonc à bec d'argent glissa, entraînant dans sa chute pelle et pincettes dressées en croix, et ce fut un tintamarre tel que Jouffle, la grosse chatte qui sur un coussin dormait, roulée en boule, sursauta. hérissée, les griffes sorties.

M<sup>me</sup> Urtrel grommela, aidant son frère à réparer le mal :

— Toi, Jules, tu ne l'as jamais aimé, cet enfant-là!

Il rejeta, d'un haussement d'épaules, la mauvaise foi du re-

proche. Mais elle reprit plus vive, atteinte par l'insinuation au point sensible :

— Qu'est-ce que tu aimes d'abord, en dehors de tes vieux bouquins, de tes vieilles paperasses, de tes vieilles pierres?... Tu n'aimes rien, ni personne!...

Il la regarda, étonné.

— Oui, moi, c'est entendu. Les personnes présentes sont toujours exceptées... Et encore, à côté de Joséphine!... Parfaitement! Quand tu protesteras... avec ces grands yeux... Ah! Joséphine, celle-là... Et pourtant, ce n'est pas ta sœur... Je sais! Une belle-sœur, c'est tout comme!... Quand tu as dit M<sup>me</sup> Luguerais-Vaugloy, tu as tout dit... Tu en as plein la bouche... Il n'y a qu'elle qui trouve grâce, entièrement... Joséphine est une perfection, une...

— Une sainte, déclara Vaugloy, gravement. Si tu veux, n'en parlons plus.

— Parlons-en, au contraire! fit-elle, heureuse, en voyant qu'elle agaçait son frère, de lui rendre, au centuple, la vexation qu'il lui avait causée.

Elle s'assit contre lui, tirant, déplaçant elle-même, pour être plus près, le mieux harceler, un des quatre fauteuils en faux Beauvais. Ils étaient d'habitude rangés en un dispositif immuable : deux devant la cheminée, deux autour d'une table ; — c'était un de ses rares sujets de dispute avec Pierre... Il s'asseyait à la volée, traînait les meubles n'importe où, et des mots amers s'échangeaient tant que n'était point rétablis l'harmonie primitive de la pièce bourgeoise, l'ordre inflexible...

— Oui, tu as toujours eu un faible pour Joséphine!

Une légère rougeur nuança les joues blêmes de l'oncle Vaugloy. Ses mains tressaillirent, d'une involontaire irritation. Il leva la droite comme pour se défendre, opposer une barrière à l'assaut. Puis, souriant :

— Tu es ridicule, Sophie.

Elle concéda, perfide :

— Oh! c'est si naturel!... Et puis voilà si longtemps que ça dure... Je ne suis plus jalouse, il y a prescription.

Un moment ils se turent. Ils remontaient les années écoulées. À l'image de leur belle-sœur se mêla le souvenir du frère mort. Le bon Louis se précisa, sortit de l'indistincte brume, de l'oubli, non tel qu'ils l'avaient contemplé pour la dernière

fois, raide sous le linceul, mais, — tant les nerfs, l'instinctive nature répugnent au néant funèbre, — rond, jovial, bien vivant, les yeux éclairés de malice, sa grosse moustache blanche tombant au coin des lèvres, vêtu de son éternelle redingote, marron l'hiver, grise l'été. Et de nouveau Louis s'effaça, et ce fut, — comme autrefois, comme toujours, — Joséphine qui revenait, s'imposait, au premier plan. Elle avait été, dans son ménage, la quotidienne pensée, la volonté qui doucement dirige, ordonne. Elle demeurait, dans leur vie, la dominante.

Pour Jules Vaugloy, — de quinze ans cadet de Louis, et dont l'enfance, d'abord solitaire, avait été sacrifiée, quand, au remariage de leur père, Sophie leur demi-sœur était née, — M<sup>lle</sup> Joséphine Luguehais (bientôt M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy, lorsque Louis l'eut épousée) était restée l'être supérieur, l'éblouissante beauté qu'elle lui était, à vingt ans, apparue. A peine plus âgée, jolie de tout l'éclat franc de sa jeunesse blonde, elle l'avait conquis, retenu par un charme sain, fait d'intelligence fine, de raison, de gaité. Il chérissait en elle la belle-sœur, l'amie, et c'était une tendresse où, à la longue, ce qu'il y avait pu avoir inconsciemment, d'abord, d'un peu vif, de spontané, se spiritualisait, en liens chaque jour resserrés d'admiration, d'estime. Pour sa nonchalance de vieux garçon, épris seulement (Sophie avait raison) de paperasses et de pierres, l'activité de la jeune fille, de la femme, et, depuis dix ans, de la veuve, — cette existence vouée, un quart de siècle durant, à la grande usine qui portait son nom, et qui avec ses laboratoires, ses ateliers, ses docks, avec sa cité ouvrière, son peuple d'artisans, d'employés, ses œuvres d'assistance et de bienfaisance, était toute une société modèle en raccourci, — cette existence altruiste, dont le quotidien labeur n'excluait point la grâce, semblait un miracle d'énergie et de bonté. L'énergie, la bonté c'étaient, aux yeux de l'oncle Vaugloy, faible et pas méchant, les plus hautes vertus viriles.

Quant à M<sup>me</sup> Urtrel, n'eût-elle pas eu, pour parler de la tante, — c'est ainsi qu'à l'exemple de son fils elle appelait M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy, — ce motif excellent : taquiner Jules, qu'elle en eût aussitôt découvert un meilleur, ou un pire. Joséphine, c'était avec Pierre la double hantise de ses jours et de ses nuits. Sans qu'elle s'en doutât, cette pensée, ce nom revenaient toujours dans sa rêverie préoccupée, sur ses lèvres. Sa belle-sœur était pour elle comme une autre M<sup>me</sup> Urtrel, moins intelligente peut-

être, moins aimable à coup sûr, mais qui avait eu, — oh! par hasard! — cette chance de réussir. Beau mérite! Était-ce juste, lorsque à elle-même, une Vaugloy aussi, née Lemarquand, — et Lemarquand valait Luguehais, que diable! les usines Lemarquand étaient célèbres quand l'usine Luguehais naissait à peine, — tout, oui, tout avait raté, perpétuellement raté. Il n'y avait pas à se le dissimuler, on avait beau être d'anciennes amies; elle était encombrante, la tante; elle tirait tout à elle, emplissait, bouchait l'horizon... De petits services? Mon Dieu, elle en avait rendu, c'était évident! Qui songeait à le nier? Même elle était généreuse, de temps à autre, avec Pierre, lui faisait de beaux cadeaux, en dehors de ses cent francs de pension mensuelle. Le contraire eût été plus étonnant. Pauvre chéri! Cet argent ne devait-il pas lui revenir tout entier, un jour?...

M<sup>me</sup> Urtrel puisa, dans une bonbonnière d'écaille, une pastille de menthe au sucre.

— Je ne t'en offre pas, dit-elle.

Son estomac la tirailait... Ah! cette suprématie, inavouée, tacitement reconnue, ce beau rôle de Joséphine, comme elle en souffrait, malgré elle! Non, jamais elle ne pourrait en prendre son parti... Mélancoliquement, devant elle toute sa vie repassa, humiliée, écrasée par la comparaison.

D'abord l'enfance heureuse, dans la grande maison de Louviers. Les eaux vertes, la lente coulée de l'Eure, à travers le domaine, aux pelouses d'une perpétuelle fraîcheur, aux arbres centenaires, aux corbeilles de fleurs à chaque saison renouvelées... Au bout des jardins, du côté de la ville, s'élevaient les bâtimens noirs de l'usine : un ronflement de machines, des vilains hommes qui, bras nus, poussaient des brouettes, des femmes en robes humbles, partant le soir, hâves, lasses, leur petit cabas de provisions vide à la main... Une espèce de coin interdit, de léproserie, où elle savait seulement que des gens pour elle travaillaient, dans le demi-jour et l'éccœurante odeur de pièces basses, animées d'une mystérieuse vie par les roues mouvantes, les volans agiles... Elle n'y pensait presque jamais, seulement lorsque l'amusement d'une promenade, le hasard d'un jeu l'avaient conduite vers ces régions reculées du parc.

Elle n'avait, en ces temps bénis, que la joie inconsciente d'aller, de venir, de jouer, de courir, la peine de s'ouvrir, comme une fleur rare, une plante de luxe, au gai soleil, à tous

les vents d'une existence privilégiée. Elle était, — l'avait de suite perçu, et naïvement en abusait, — le centre du monde, du petit monde autour d'elle penché, visages anxieux, attendris, du père, de la mère... Elle savait la toute-puissance d'un sourire ou d'une larme. Elle l'exerçait capricieusement. Avec cette divination déconcertante de l'enfance, elle avait aussitôt percé à jour, délimité, dans leurs exacts rapports, entre eux et vis-à-vis d'elle, tout ce que montraient, cachaient les êtres et les choses, cette âme intime des maisons que la quotidienne façade dissimule.

Son père, — un colosse, dont elle calculait la taille aux pliémens en deux vers son petit lit, pour les baisers du soir, aux agenouillemens devant sa minuscule hauteur! Une grosse voix dont les éclats n'effrayaient personne, et dont maman, toute seule, ou avec elle, dès qu'elle eut trois ans, riait... Il avait beau faire résonner souvent, à propos de l'usine, de longues phrases, des mots incompréhensibles, traîner toujours avec lui des registres où il y avait des chiffres, des chiffres... On aurait dit de ces grosses colonnes de fourmis noires!... Qui est-ce qui l'écoutait sérieusement?... Ce n'était pas Aurélie, la cuisinière, qui fabriquait de si délicieuses tartelettes de la grandeur d'un abricot, ni Léon, le cocher, dont l'œil gauche, cligné drôlement, avait toujours l'air de dire : « Compte là-dessus ! » pendant que les grosses lèvres rasées répondaient : « Oui, monsieur!... » Ce n'était pas non plus le fermier, dont la blouse bleue sentait bon le foin... Tout ce monde obéissait à maman.

Sa mère!... C'était elle qui incarnait l'autorité, l'éclat, la douceur aussi de la grande maison de Louviers. Chacun l'en reconnaissait la souveraine, sans conteste. Par droit de possession d'abord! M<sup>me</sup> Urtrel entendait encore à son oreille la voix caressante : « Toute cette maison, et les arbres du parc, et les bâtimens de l'usine que tu vois là-bas, ma petite Sophie, tout cela sera à toi, après moi... Tu es une vraie Lemarquand... »

Machinalement, elle regarda au mur le pastel vieillot, où M<sup>me</sup> Vaugloy souriait, de l'insignifiant et satisfait sourire dont elle minaudait, aux environs de 1845, alors qu'elle n'était encore qu'Alice Lemarquand. Les épaules tombaient dans le décolleté bas; le chignon, relevé d'un peigne de corail, les blondes boucles bouffantes encadraient un ovale pur, « tout le portrait de Pierre! » une rose pendait au bout des doigts, élégiaque...



Mais ce n'était point telle, dans le mensonge figé de ce souvenir, que M<sup>me</sup> Urtrel revoyait l'imposante et bruyante personne. Sa mère lui apparaissait dans l'embonpoint de la quarantaine, forte femme brune et décidée, menant à la baguette mari, beaux-fils, les serviteurs et les affaires... n'adoucissant que pour elle, sa mignonne, son image, sa préférée, un caractère orgueilleux et brouillon... Elle s'emportait au moindre mot. Est-ce que toute la fortune ne venait pas d'elle, la solide situation commerciale, le prestige des Lemarquand?... Qu'est-ce que son mari, épousé par amour, par pitié romanesque, — un veuf, avec deux enfans, — qu'est-ce que les Vaugloy seraient sans elle?... Et le père rentrait la tête, et les frérots, Louis, Jules, courbaient l'épaule, jusqu'à ce que l'orage eût passé, qu'un peu de lumière, de bonne humeur effaçassent la bouderie ou les pleurs.

M<sup>me</sup> Urtrel, dans les couloirs interminables de la grande maison, évoquait encore l'uniforme de collégien, la mine précocement grave de l'aîné de ses demi-frères, ce Louis d'habitude exilé au lycée de Rouen, entr'aperçu seulement aux vacances, et que ses dix-sept ans d'intervalle, une informulée jalousie, — différence du sang, diversité de traitemens, — faisaient distant d'elle. Le compagnon ordinaire de ses jeux, son patient souffre-douleurs, c'était Jules, que ne séparait guère une avance de quatre ans, comblée par l'absorbante, incessante tyrannie, l'omnipotence de la dernière née, la plus choyée, l'héritière... Les menus méfaits journaliers, qui les avait pu commettre? sinon Jules... Bonasse, il empochait tout, jusqu'aux coups de pied dans le ventre dont méchamment parfois, dans ses rages puérides, elle le régalaît. Pauvre Jules! Dire que c'était lui qui, avec ses ressources et ses goûts modestes, avait su se faire la vie la plus sage, une bonne vieillesse tranquille, à l'abri de toutes les vicissitudes, dont elle-même... Elle le regarda à la dérobée, affectueusement. Elle ne lui en voulait pas.

Misère de nous! Qui eût dit que son existence, si heureusement commencée, serait ballottée de la sorte?... Après l'enchantement des premières années était venue la période vraiment glorieuse, celle où, de la fillette précocement grandie, longtemps fluette, soudain la jeune fille, bientôt la femme éclôt. A quatorze ans, jupes courtes, riant de tout, on gambade, gamine, une natte dans le dos. A dix-huit, la robe touche terre, on rougit à présent pour un rien. Un monde de sentimens nou-

veaux se révèle. La fleur, mystérieusement, s'est épanouie. Elle gardait, de cette époque, avec laquelle coïncidait l'apogée de leur fortune, un souvenir d'orgueil. C'est alors qu'elle avait goûté ses premières joies conscientes, qu'elle s'était découverte, dans les yeux des hommes. Puissamment elle s'était enorgueillie d'être désirable, c'est-à-dire d'être jolie, et d'être riche.

Elle ne soupçonnait point qu'il pût y avoir d'autres motifs d'être désirée. La superficielle instruction, qu'après la famille une maison religieuse de Rouen lui avait donnée, n'avait éveillé en elle ni le goût de la réflexion, ni le vrai sens de la vie intérieure. Profondément ignorante, au point de n'avoir retenu, en sciences comme en lettres, que de vagues noms, au point de borner l'histoire à quelques repères de dates, occupée des seuls soins domestiques ou de vanités mondaines, sans la moindre curiosité de lire, elle avait adopté toutes les façons de penser convenues, l'uniforme d'âme que pouvait revêtir, alors, une petite provinciale, élevée dans un milieu conservateur. Catholique, elle gardait de ses premiers succès d'église, — l'offre du pain bénit, fillette, en robe de mousseline plissée, avec le gros chou d'une ceinture de moire rose; puis une quête au mariage de Louis, demoiselle d'honneur empanachée de plumes, — elle gardait la sécurité d'une foi, l'habitude des pratiques. Elle était en règle avec elle-même, la société, et Dieu. Il n'y avait plus qu'à attendre, patiemment, l'heure où, sur bristol glacé, une élégante notule gravée annoncerait, *urbi et orbi*, la fondation d'un foyer nouveau : *Monsieur et Madame Vaugloy, née Lemarquand, ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mademoiselle Sophie Vaugloy, leur fille, avec...*

Elle imaginait des noms sonores, n'eût point fait fi d'un titre, d'une particule même. L'heureuse union de Louis et de Joséphine, — on commençait à vanter les produits chimiques de l'usine Laguehais-Vaugloy, — lui faisait encore envisager, sous un jour possible, quelque grand mariage industriel. L'industrie, après tout, c'était leur noblesse, à eux. Dans la France nouvelle, étourdie autant de sa gloire militaire, — le canon de Solférino tonnait encore, — que de ses succès économiques, — une deuxième Exposition montrerait bientôt, à l'Europe étonnée, la richesse de l'Empire, — une griserie passait, une émulation de labeur et de luxe. Ce fut le temps où la splendeur de la maison Vaugloy battit son plein, où Sophie, à l'imitation de sa mère

connut l'ivresse des robes à crinoline, la douceur de poser, sur ses bandeaux bruns, une petite capote à brides de dentelles.

Elle se souvint de bals où un bel officier de Guides inclinait, au-dessus de ses épaules nues, — elle lui semblait l'être toute, — la raideur de longues moustaches cirées. Un rythme de mazurke glissa, sautilla. Puis d'autres décors s'étendaient, le jardin ombreux d'Amfreville, des séjours de vacances ou d'hiver chez Joséphine, mouvementés de jeux, de réceptions, et d'où elle revenait à Louviers envieuse de tenir maison, elle aussi, d'être dame, c'est-à-dire courtisée, libre de porter des diamans, de la fourrure, libre de parler à sa guise, tout ce dont, jeune fille, on la sevrerait... La maison était moins gaie, son père vieillissant, sa mère forcée de s'occuper maintenant de l'usine, Jules à Paris, pour ses études, les examens de l'École des chartes...

C'est alors que, dans leur ciel borné, l'inconnu brusquement avait surgi, le passant vainqueur, sous les espèces d'un homme encore jeune, aux tempes dégarnies, mais le front haut, les yeux spirituels, la taille élancée. A un diner chez des voisins, le soir où elle s'y attendait le moins, l'amphitryon lui avait présenté, avec cette intonation spéciale, faussement détachée, qu'elle connaissait si bien pour être en usage chaque fois qu'on abouche, dans le monde, deux personnes épousables : « M. Urtrel, inspecteur des finances... »

Souvent, par la suite, elle s'était interrogée, essayant, en vain, de retrouver, d'analyser l'impression qu'elle avait éprouvée. Ce qui l'avait conquise, elle n'avait jamais plus été capable de s'en rendre compte, nettement. Jacques Urtrel lui avait plu, voilà tout. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il était élégant, qu'il professait sur toutes choses des opinions tranchées, et tranchantes, de haut, avec la verve d'un esprit supérieur ; qu'il était d'une galanterie de bon ton ; qu'il n'avait pas fait particulièrement attention à elle... Elle se piquait d'amour-propre, coquette, et, au diner suivant, — M. Urtrel passait à Louviers, chez leurs amis, une huitaine, — elle n'avait eu de cesse que le brillant quadragénaire l'eût remarquée, séduit vite, d'ailleurs, par le charme de la jeune fille, non moins que par la rotondité de sa dot. Quelque résistance de M<sup>me</sup> Vaugloy, — qui générerait plus tard la vieille usine, relèverait le nom des Lemarquand ? — ne faisait qu'irriter la passionnette. Après tout, que Sophie à son tour s'éloignât, n'était-ce pas le sort commun, la loi ? La situation

de M. Urtrel était enviable, son avenir davantage; apparenté à un ministre secrétaire d'État, son avancement semblait certain. La fortune de la future M<sup>me</sup> Urtrel, des Vaugloy parut liée à celle de l'Empire. Et le mariage eut lieu, retentissant.

De bonnes années encore, où elle avait connu la satisfaction d'être, dans de grandes villes, à Amiens, puis à Tours, la femme d'un haut fonctionnaire, d'avoir un salon jeune, amusant, distingué, où sa seule douleur, vite résignée, avait été la mort de son père, — pauvre papa! on le voyait baisser chaque jour, depuis l'Exposition de 67, depuis le dernier triomphe, la croix de chevalier de la Légion d'honneur (dorénavant imprimée sur toutes les bandes, le papier à en-tête de l'usine)... Tout le poids des affaires était alors retombé sur sa mère, déjà lasse de leur maniement complexe, où sa manie de voir grand, son esprit sans suite se heurtaient, s'affolaient vite. M<sup>me</sup> Urtrel se loua de la prévoyance de son mari; il avait, avant le contrat, exigé le déplacement des quatre cent mille francs de sa dot, leur payement intégral. Cet argent-là, au moins, était à l'abri.

Et soudain, ce fut 70, la déclaration de guerre, le coup de foudre des premiers désastres, l'effondrement tragique du régime impérial. M. Urtrel fut des premiers atteints; du jour au lendemain révoqué, réduit aux ressources du ménage, il quittait Tours envahi par les services de la Délégation, pour Cannes, où la santé ébranlée de Sophie se pourrait remettre, au soleil. Et puis, ni républicains ni Prussiens ne pousseraient leurs hordes jusque-là! Ils y vivaient tous deux de misérables semaines, dans le désœuvrement, la gêne, parmi l'effroi des mauvaises nouvelles. Aux malheurs de la patrie, gisante sous les doubles coups de la république et de l'étranger, s'adjoignaient leurs propres maux, si cuisans qu'ils ne les différenciaient plus, résumaient en eux l'universelle ruine. La filature de Louviers avait dû clore ses portes, ateliers désertés, caisse vide. Les capitaux engagés se volatilisaient, avec la rouge fumée des incendies, le bouleversement des fortunes et des villes. M<sup>me</sup> Vaugloy ne pouvait faire face à d'anciens achats; l'usine, tombée à rien, se vendait à perte. En mai 1871, tandis qu'à l'horizon Paris flambait, quel affreux voyage, à travers une France hérissée d'armées allemandes, ç'avait été, appelée par de pressantes lettres, — de Lyon, où l'amitié des Luguehais venait de faire nommer Urtrel, — à Rouen, où chez Louis et Joséphine, M<sup>me</sup> Vaugloy, accablée par

tant de catastrophes, agonisait, d'une congestion cérébrale.

M<sup>me</sup> Urtrel, trente-trois ans après, ressentait aussi intense l'espèce d'asphyxie que toute cette fin d'année 71 elle avait trainée, l'intolérable séjour à Amfreville, où, en dépit des affectueuses attentions de sa belle-sœur, elle s'était sentie orpheline, presque à demi veuve, si abandonnée, dans la disparition du passé, l'incertain de l'avenir... Toute sa famille, c'était maintenant ces demi-frères qui avaient leur vie, au fond se souciaient peu d'elle, cette Joséphine dont le bonheur, la stable richesse l'humiliaient, dans la conscience de son ménage précaire, de sa situation moindre... Son mari, elle n'y pensait qu'ensuite; il lui était encore, au bout de trois ans, si proche, comme étranger.

Impression qui s'accroît, lors du retour à Lyon. Du cataclysme social après lequel il se retrouvait sur ses pieds, trésorier-payeur général comme devant, de la liquidation de succession qui à la dot de sa femme ajoutait quelques bribes encore, Jacques Urtrel gardait comme de la stupeur, une rancune foncière. Elle se manifestait dès lors à tout propos, atteignait le plus vivement la plus irresponsable, celle dont l'unique tort était d'être là, sa compagne de tous les jours. Une existence agitée et morne commença, où le quotidien effort de la jeune femme fut de paraître, aux yeux du monde, ce qu'elle n'était plus : heureuse; où sa seule consolation était d'être ce qu'elle paraissait encore : riche. L'ancien viveur, peu à peu, reprenait le dessus : ses maîtresses, ses folies de jeu, en secret d'abord, ouvertement bientôt, défrayaient les potins. M<sup>me</sup> Urtrel se jetait alors passionnément à cette idée, au début écartée d'un commun égoïsme, à présent souhaitée par elle avec frénésie, consentie par lui avec calcul : un enfant ! C'est ainsi qu'en 1878 Pierre était né. Son père, à cinquante ans, se déchargeait ainsi de toute affection conjugale : le marmot, désormais, occuperait la mère ! M<sup>me</sup> Urtrel, plus seule à trente-deux ans que jamais, se raccrochait désespérément au petit être qui dorénavant était tout pour elle, une sorte d'autre moi, qui incarnait, avec sa chair, tous les amours qu'elle n'avait point eus, toutes les ambitions qui avaient failli, toutes les illusions mortes. Pierre recommençait l'existence, à sa place.

Les semaines, les mois s'envolèrent, dans l'enivrement d'entendre le gazouillis de cette voix, de voir le duvet blond des cheveux pousser, la chair tiède et les os mous s'affermir, les

yeux clignotans s'éclairer, ! d'une lumière bleue où elle apercevait le ciel. Elle ressentait moins, grâce à lui, les à-coups, l'approche de la catastrophe qui, définitivement, allait bouleverser sa vie.

On trouvait un matin M. Urtrel étendu sanglant, déjà froid, dans son cabinet de travail. Sa main sèche étreignait convulsivement le revolver avec lequel il s'était fracassé la tempe. Vérification faite, cent vingt-cinq mille francs manquaient aux deniers publics... M<sup>me</sup> Urtrel, simplement, les avait remboursés, sur les deux cent cinquante mille qui restaient de sa dot. Et, presque pauvre, digne dans ses grands voiles de veuve, elle quittait Lyon, où elle avait tant souffert. Elle emmenait du moins ce qui avait été sa seule joie d'hier, ce qui serait sa seule consolation de demain. Petit Pierre avait deux ans.

Ah ! l'écrasement sous ce dernier, imprévu coup de massue, la triste installation dans un petit appartement de la rue Armand-Carrel, à proximité de l'omnibus d'Amfreville, — et l'étroite vie, avec les ressources échappées au naufrage : cinq mille livres de rente, — tout ce qui restait du beau temps de Louviers ! — plus, un bureau de tabac de dix-huit cents francs, obtenu grâce à des relations, — et le secours annuel, donné par Joséphine, douze cents francs encore... Allons ! il eût été injuste de le nier, Joséphine avait accompli son devoir...

Cette concession faite à l'impartialité dont elle se targuait, M<sup>me</sup> Urtrel lança, sur l'élégance du salon, — récemment remis à neuf, rideaux et papier renouvelés, sur la chauffeuse recouverte d'un velours de lin groseille, où l'oncle Jules, rêveur lui aussi, se carrait, — un regard empreint de quelque satisfaction. Avec ses modiques revenus, elle avait su joindre, elle joignait les deux bouts. Elle faisait honneur à son nom, à son rang... Et patience ! Que Pierre réussit enfin, qu'un établissement digne d'eux lui assurât, bientôt, une position en rapport avec ce nom, ce rang, — alors, on verrait...

Elle ne croyait pas être partielle, vis-à-vis de son fils, en rêvant pour lui de belles destinées. Les dons naturels de Pierre étaient de ceux qui légitimaient tous les succès. Rien jusqu'ici n'avait pu ébranler sa confiance maternelle, ni les médiocres notes scolaires de l'adolescent — « le mignon ! si impressionnable, si nerveux ! » — ni le piteux échec à l'admissibilité de Saint-Cyr — « une canaillerie d'examinateur, à qui l'élégance

du candidat avait déplu... une question de sciences insoluble, tant elle avait été mal posée! » — ni, deux ans après, le fiasco des Affaires étrangères — « une vraie malechance! Pierre relevait alors de l'influenza. Il n'était pas en possession de ses moyens!... » Est-ce que depuis il n'avait pas pris, laborieusement, toutes ses inscriptions de droit? Il était licencié, comme un autre. S'il voulait seulement s'en donner la peine, il serait rapidement docteur. Il parlait si bien!

Cette constatation l'emplit d'un orgueil agressif. Le silence de Jules lui parut céler un blâme. Elle ne le tolérerait pas. Elle résolut de pourfendre son contradicteur, dans ses derniers retranchemens.

— Voyons! Jules... qu'est-ce que tu trouves à redire, cette fois? Pierre a besoin de certains livres... pour ses études... Il avait le Larousse!... Il a dû s'en défaire... Oh! rien de ce que tes airs malicieux voudraient me donner à entendre... Non, il l'a vendu, afin d'obliger un camarade... Parfaitement... Je saurais le nom, si je n'avais tenu à ne pas forcer sa discrétion... Eh bien! à chaque moment, n'est-ce pas, pour une anecdote, une citation, une date, — tu sais comme ses plaidoiries sont littéraires! — il a besoin de consulter un dictionnaire... Il ne va pas toujours courir les bibliothèques, ou grimper tes étages... Alors, j'ai vendu ce vieux bracelet démodé, qui ne me servait plus à rien. Et je lui ai acheté la *Grande Encyclopédie*.

L'oncle Jules étendit le bras, prit sa canne, et, s'appuyant sur le bec usé, il se redressa, avec la lenteur des hommes habitués à vivre plus assis que debout. Il avait horreur des discussions, et, par-dessus toutes, de celles où il pouvait être, avec sa sœur, question d'argent, et question de Pierre. Il savait à quel point, dès que ce dernier était en jeu, le cœur maternel s'irritait. M<sup>me</sup> Urtrel, ordinairement de sens pratique, et d'esprit vif, devenait aussitôt aveugle et sourde.

— Je me rends, fit-il... Tu as bien fait! On te verra chez Joséphine, demain?

Tous les vendredis, M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy, de fondation, recevait. Les toilettes claires, les petits cris d'un tennis animaient un coin de la vaste pelouse. Les vieilles gens, autour de la table à ouvrage, au pied des platanes centenaires, devisaient. Et, le soir, un dîner réunissait, avec la famille, quelques invités choisis.

— Mais oui, demain, naturellement ! dit M<sup>me</sup> Urtrel, en le suivant, dans l'antichambre.

Elle n'eût pour rien au monde manqué, non plus que Pierre, ces réunions où les vieilles amies des Luguehais, tous les noms marquans de l'industrie, menaient leurs filles, où la préfète, des officiers, le Tribunal, plusieurs châteaux voisins étaient assidus... Si le cher enfant se mariait un jour, ce serait là... On l'y voyait avec avantage, dans son vrai cadre... Et M<sup>me</sup> Urtrel se répétait un mot souvent entendu du pauvre Louis, grand acheteur de toute sorte de peintures et de croûtes... « Ça!... mettez ça dans un cadre, un beau cadre Louis XVI bien large, à rais de cœur et perles, vous m'en direz des nouvelles!... Le cadre, c'est la moitié de l'effet! »

Sur la console à tête de sphinx et les chaises à lyre, les tomes neufs empilaient leurs reliures fraîches, leur amoncellement de coûteux papier. Narquois, l'oncle Jules jeta, du ton le plus inoffensif, cette remarque :

— Fameuse chose que le progrès ! Tout le monde peut être savant aujourd'hui, vite et à bon marché... Si avec ça Pierre n'est pas l'érudition même !

M<sup>me</sup> Urtrel, aigrement, releva le gant :

— Veux-tu me dire à quoi mènent quarante ans d'études, le titre d'élève de l'École des chartes, et tous ces beaux mémoires écrits pour les rats ?

— Oui, je sais... Eh ! eh ! ma bonne, cela ne mène pas loin... Je confesserai même, si tu le veux, que cela ne mène nulle part. Le tout est de savoir quel chemin on préfère suivre ici-bas, et pour quelles raisons... Il y a des routes qui semblent conduire aux sommets du monde, et au bout desquelles on est souvent moins avancé que dans un sentier perdu.

Il jetait ces mots, doucement, du tournant de l'escalier, semblait fuir, à chaque marche, sous le rire blessant qui le rejoignait :

— Trop fort pour moi !... Tiens ! A demain. Tu radotes !

M<sup>me</sup> Urtrel haussa les épaules, et fit claquer la porte.

— Mon pauvre Pierre ! soupira-t-elle... Il n'y a que moi qui le comprenne... et qui l'aime.



## III

— *Play!*

Balie suspendue, raquette prête, Hélène de Josserant, dans une jolie inclinaison, attendait, pour servir, l'accord de son lanceur :

— *Ready!* fit Pierre.

Et la raquette se détendit, frappa la balle, qui diagonalement vola, rasant le filet. Le buste en avant, jambe dessinée sous la jupe de piqué par le poser en pointe du fin soulier blanc, Hélène suivait le coup, de tout le mouvement de son jeune, ferme corps, élané dans le libre costume.

Pierre rattrapait, renvoyait la balle; geste machinal de bon joueur, gardant, dans son automatisme, une pensée lucide, qui dépassait l'acte, et le mouvant tennis, et la lumineuse minute du bel après-midi d'automne. Savoureuse, M<sup>lle</sup> de Josserant! Sous la jupe courte, il admirait la minceur élégante de la cheville. Il goûtait la légèreté du corsage en blouse; elle s'habillait bien. Le grain doux de la peau, sous les jours de l'empiècement, animait d'un rose vivant l'éclat neigeux de la batiste. Décollée, au bal de la préfète ou de M<sup>me</sup> de Glosseville, Hélène lui ferait honneur. Elle était de celles dont on envie, et dont, par suite, on considère le mari. Ce serait une femme décorative.

— A vous, mademoiselle Luisa!

La balle revenait, servie, de l'autre camp, par Boireaux, le substitut. D'un rapide dédoublement, Pierre s'était jugé trop loin. Mais, tournée vers un grand jeune homme à teint de son et cheveux filasse, dont la mission était de ramasser les balles, et l'unique souci d'apparaître beau à l'héritière, M<sup>lle</sup> Ferro ne pouvait volter à temps. La balle rebondit, glissa, manquée.

— *Game!* s'écria M<sup>lle</sup> de Josserant, en élevant une raquette triomphale, tandis que Boireaux, modeste, laissait tomber, d'un haussement de sourcil, le monocle dont son œil droit se couvrait, pour toutes les occupations importantes de sa vie.

— Deux parties perdues, soupira Pierre, d'un ton de reproche.

M<sup>lle</sup> Ferro leva vers lui ses sombres yeux de Cubaine, confiante dans leur éclat infailible. Ils avaient une ardeur de feu, mêlée d'une étrange mollesse. Pierre, souvent, avait essayé

d'analyser l'impression qu'ils lui causaient, et ne la pouvait mieux comparer qu'à une brûlure, aussitôt pensée par la caresse d'un noir velours. Déjà il n'en voulait plus à sa partenaire, satisfait d'associer, à cette faiblesse notoire, sa force connue, et que Luisa l'en remerciât encore, d'un de ces regards où il lisait, secrètement flatté dans son orgueil, comme une offrande. L'étrangère avait pour lui un charme indéfinissable. Cette peau mate, colorée par endroits d'une rousseur d'orange, ce corps svelte et nerveux, il les comparait, sans qu'ils perdissent au change, aux formes pleines et au teint laiteux de M<sup>lle</sup> de Josserant. Ce qu'il prisait surtout, en Luisa, — vite camarade, depuis deux ans que ses cousins de Glosseville la chaperonnaient à Rouen, — c'était cette espèce de docilité animale, apparente en tout l'être, dans ses yeux implorans, soumis, dans cette grâce où il y avait une fébrilité, et la languenr des pays chauds. Si Hélène de Josserant figurait une souhaitable compagne, Luisa incarnait très bien une esclave de choix, dont son masculin amour-propre escomptait l'avantage. Elle était moins « de son milieu, » inconvenient à considérer. Mais une fortune de plusieurs millions et l'alliance avec les Glosseville rétablissaient largement l'équilibre; avec cela, on est partout à sa place.

Pierre, au reste, ne s'était pas encore vraiment soucié d'éclaircir les mérites respectifs de chacune. Il les trouvait aimables et les savait riches. Cela suffisait pour qu'il leur prodiguât, sans autres calculs, les hommages qui étaient de règle, entre jeunes gens et jeunes filles de leur monde, à marier. Des Josserant, l'hôtel de la rue Herbière, les séjours annuels chez une parente du Périgord (sœur richissime, disait-on, de M<sup>me</sup> Buzeau), le bruit public d'une dot de trois cent mille francs, la haute situation bourgeoise, dûment assise, tout répondait. L'autre, fille unique d'un père toujours absent, aperçu une seule fois, il y avait deux ans, et qui possédait à la Havane d'immenses plantations de tabac, Luisa Ferro avait pour elle, en dehors de son luxe évident de bijoux et de toilettes, la garantie de ses cousins. Le marquis, conseiller général, grand éleveur, — une des notabilités de la province, — sa femme, sèche et hautaine dame, dirigeant un ouvroir et d'autres œuvres catholiques, choyaient M<sup>lle</sup> Ferro comme leur propre fille, et même, — M<sup>me</sup> Urtrel le tenait d'une amie d'une cousine du notaire du marquis, — songeaient à la fiancer au jeune comte, son cousin Guy, dès sa sortie

de l'École de guerre... Pierre s'en tenait là. Que désirer de mieux, en attendant?...

Il enveloppa, d'un regard, la pelouse où des corbeilles de chrysanthèmes, çà et là, bombaient, un groupe de jeunes filles aux robes claires, vers le banc de sapins, et, devant la maison, à l'ombre des platanes, les vieilles gens. Autour de la table de marbre où leurs ouvrages étaient posés, M<sup>me</sup> Lugehais-Vaugloy, M<sup>me</sup> Urtrel, M<sup>me</sup> de Josserant causaient, tout en maniant de longues aiguilles. Il croyait entendre, d'ici, leurs radotages arriérés, les lieux communs inévitables. Il sourit avec supériorité, non qu'il eût des idées très différentes, mais il en méprisait l'expression, dans ces bouches séniles. Le chapeau de M<sup>me</sup> Trapier balançait là-bas, avec une boucle d'acier scintillante, un énorme chou marron. Les longues cheminées des usines, invisibles par delà les arbres, crachaient à gros bouillons leurs fumées qui s'effilochaient, en charpie grise, sur l'azur. Pas un nuage n'en tachait l'étendue, vibrante d'une tiède lumière. La Seine, à travers l'épaisseur des massifs, étincelait. C'était un de ces soirs dorés, où demeure de la magnificence d'août, dans la pureté délicate d'octobre.

Le regard de Pierre s'attendrit, possesseur et familier. A lui, cette fin heureuse d'un beau jour, le ciel vaste qu'il respire, la terre qu'en maître il frappe, de toute la semelle à plat de son soulier de jeu. A lui presque, la façade où s'ouvrent, dans la pierre sévère, les hautes fenêtres des salons, et ces lointains alignemens de l'usine, la verdure des jardins, le bruissement des feuillages, qu'a touchés l'automne. A lui, celle de ces jeunes filles qu'il voudra, quand il voudra !

La partie avait repris, le vol des balles, l'entre-croisement joyeux des gestes, dans le vif et blanc déluré des costumes. Des sourires s'échangeaient, suscitaient, continuaient des pensées. Avec négligence, des mots anglais, de temps à autre, sonnaient : « *Good!... Out!... Net!...* » Pierre, dont ils constituaient, en fait de langues étrangères, tout le bagage, affectait de les prononcer du bout des dents, en insulaire consommé. Et, dans ce cadre de solide élégance, — l'accomplissement de ces rites relevés, lui semblait-il, par la qualité habituelle des joueurs, par l'étrangeté des interjections britanniques, c'était une distraction *chic*, une fonction infiniment plus sérieuse, au fond, que de compiler des dossiers, et de prononcer à la barre de vagues plaidoi-

ries, en agitant ses manches, et soulevant sa toque. Il eut une condescendante pitié pour Boireaux, qui, en dépit de son monocle rivé à l'œil, jouait au tennis en amateur, réservait pour l'audience ses suprêmes décliés d'œil, verre tombant au bout du cordon noir, la candeur d'une conscience professionnelle.

Mais une dernière maladresse de Luisa Ferro, célébrée aux gutturaux *Fault! Fault!* du substitut, achevait la définitive défaite. Vexé, Pierre abandonnait sa partenaire aux soins du jeune homme à cheveux filasse, tandis que par des paroles galantes, Boireaux, assujettissant de plus belle son monocle, occupait la coquetterie d'Hélène. Elle avait beau, tout en répondant par des rires aux aphorismes et aux compliments du magistrat, décocher de furtives œillades, Pierre dédaigna le manège. Il tourna le dos, moins pour châtier en elle sa victoire que pour exciter son amour-propre. M<sup>lle</sup> Trapier, désertant le banc des sapins, s'avancait à petits pas. Pierre abrégua la moitié du chemin.

— Il a perdu, consolez-le ! railla Hélène. Et tout en vouant à mille morts « cette petite bécasse de Charlotte et ce prétentieux M. Pierre Urtrel, » elle s'éloigna, fascinant Boireaux, flatté, du plus enchanteur des sourires.

Pierre n'avait jamais éprouvé, pour Charlotte Trapier, le moindre penchant personnel. Elle était grande, sèche, et par un teint jaune, une toux fréquente, que compensaient à peine de fort beaux yeux, d'un bleu triste, et une espèce de grâce souffreteuse, elle dénotait un sang pauvre, une malade constitution. Très myope, elle s'affublait en outre d'un face-à-main, en voilait, à tout propos, son regard papillotant : habitude qui chez elle était une contenance, et ne réussissait qu'à donner, à sa très réelle timidité, une apparence de dédaigneuse hauteur. Pierre, qui n'avait jusque-là échangé avec elle que les banales phrases d'usage, autour d'une valse, ou en de brèves rencontres de salon, attribuait cette morgue à la fortune inchiffrée du père, et à cette rivalité latente qui faisait de Charles Trapier, fier de ses vastes usines, le concurrent quotidien, le guetteur des fautes possibles, l'émule avisé de la raison sociale Laguehais-Vaugloy. Les deux vieilles et puissantes maisons se partageaient, se disputaient le marché.

Sur le point d'aborder la jeune fille, il déshabilla, de cet expert coup d'œil des hommes, le corps gauche et pourtant élégant. Il fut mis en garde, aujourd'hui encore, par la taille plate et le port insolent. Sous le grand chapeau bergère à fleurs, il

jugea pauvre la mousse blonde des cheveux, anémique la finesse de l'épiderme, où sinuait le réseau bleu des veines. Pourtant la recommandation de sa mère domina tout : « Sois le plus aimable que tu le pourras avec Charlotte Trapier, chaque fois que tu en auras l'occasion. » Et ce fut du ton le plus caressant de sa voix chaude, — un de ses meilleurs moyens de séduction, il le savait bien, — qu'il murmura :

— Je n'en veux au tennis, mademoiselle, que parce qu'il m'a empêché de vous saluer plus tôt.

Les bords du chapeau bergère ondulaient, dans le petit salut de tête dont elle le favorisa. Pierre estima qu'un aimable sourire d'accueil détendait les lèvres minces, souvent pincées, et toujours pâles. Un instinctif contentement, à sentir qu'il ne déplaisait pas, au contraire, acheva de nuancer, d'un charme musical, ses moindres intonations. Les paroles insipides chantaient. Il disait : « Madame votre mère se porte bien » ou « Comme il fait bon ce soir ! » et il semblait donner cours à d'intimes harmonies, à de riches flots de tendresse, de dévouement, de poésie. Si maigre que fût M<sup>lle</sup> Trapier, si dénuée pour lui d'attrait physique, il goûtait, comme un masculin triomphe, le privilège de l'émouvoir. Le moins fat des hommes sera toujours sensible à l'hommage de la plus laide.

Elle l'écoutait parler, en braquant sur lui son face-à-main. Le manche d'écaille s'érigeait, narquois, dans la fine main gantée. Le lorgnon cerclé d'or dardait la double ironie de ses verres. Elle dissimulait ainsi, et par des mots brefs, tombant de haut, l'incertitude d'une rêveuse nature, le trouble actuel de ses pensées. Les raisons qui la rendaient à Pierre peu sympathique lui faisaient trouver séduisant le jeune homme. Peu jolie, elle s'attachait avec complaisance à détailler cette distinction étudiée mais certaine, ces beaux yeux clairs et hardis, cette voix prenante... Née dans l'opulence, riche à n'avoir jamais eu un désir ni un regret matériels, elle ne se souciait en rien des considérations d'argent.

Pierre, tout en se dirigeant du côté des mères, — il convenait de leur présenter ses hommages, — essaya divers sujets de conversation. On disait Charlotte Trapier intelligente, instruite. Et de placer aussitôt quelques mots vagues sur les *Dialogues philosophiques* de Renan, à propos de la statue que les Bleus de Bretagne venaient de lui élever, à Tréguier. Il demeurait dans les généralités, évitait de prendre parti, ignorant quelles pouvaient

être, en politique, les idées personnelles de M<sup>me</sup> Trapier. Le père passait pour radical. Mais savait-on jamais, avec les femmes?... Un récent voyage de la jeune personne en automobile, à travers la Belgique, retour par Lille, Amiens et Beauvais, lui parut un terrain plus sûr. Il avait si souvent entendu l'oncle Vaugloy parler de la beauté sévère de la cathédrale d'Amiens, de ses trois portails, de ses stalles de bois sculpté et de ses hauts reliefs de marbre peint, si souvent il avait subi l'éloge du chœur inachevé de Beauvais, qu'il put, négligemment, citer un détail, du ton d'un connaisseur discret. Sur les charmes de l'auto, il était intarissable. Quelques phrases techniques, habilement noyées dans un hymne à la vitesse, à l'imprévu... Être son maître ! S'arrêter dans ce coin perdu ! Filer sur des routes inconnues... Il avait fait une ou deux promenades, dans la voiture d'un ami, dissertait comme un chauffeur émérite.

— Vous avez souvent voyagé en auto, monsieur Urtrel ?

Question banale, où il crut deviner : « Pas le premier venu, décidément. Ce serait peut-être amusant de voyager ensemble !... » Il répondit :

— Très souvent, mademoiselle.

Et son regard exprima l'enthousiasme des départs et la lassitude des stériles trajets, une tristesse et un souhait, l'âme du pèlerin en quête d'idéal, prêt à repartir, avec une âme sœur.

Ils se turent. Les voix des vieilles dames, s'élevant distinctes dans l'air limpide, furent une raison plausible à leurs silences. Ces dires insignifiants, succédant à leurs paroles, en eux prolongées, mettaient une seconde de complicité fragile, de sympathique entente entre leurs pensées. Pierre, abordant M<sup>me</sup> Trapier, qui, d'un air résigné, écoutait M<sup>me</sup> de Josserant conter, avec éclats, la fermeture de l'école Sainte-Marie, s'inclina très bas. Le profil de Charlotte, sous les roses du chapeau bergère, se détachait avec une netteté de médaille ; un reflet de jour en dorait la pâleur, sur l'ombre verte des platanes. Elle ressemblait à sa mère, distinguée encore dans sa minceur sèche. Pierre le remarqua. Bonne note. Soudain, désagréable, un autre rapprochement le surprit : M<sup>me</sup> de Josserant, dans son gras, caricatural visage de polichinelle empâté, présentait, déformés, tous les traits de sa fille ! Il songea : Est-ce qu'un jour?... Et conclusion : — Tout compte fait, Charlotte valait Hélène.

Mais les voix tombaient, les têtes se tournèrent. Accorte, sur

le seuil d'une des hautes portes-fenêtres du salon, une petite femme de chambre, robe noire et col blanc, qui précédait une visite, s'effaça. On vit, dans le chambranle, comme un portrait s'animant d'un fond noir, surgir une longue et majestueuse personne, dont la jupe de soie puce sur les degrés de pierre se cassa, bruissante. M<sup>me</sup> de Glosseville avançait d'un pas mécanique, la tête portée comme un Saint-Sacrement. Elle avait un teint de cendre, de saillantes pommettes, les yeux luisans et glacés, un fil pour lèvres. Ses cheveux blancs, partagés en bandeaux, donnaient au visage quelque chose de respectable. Et toute la personne, de la pointe des bottines vernies à l'aigrette pailletée du chapeau, marquait une froide dignité.

M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy s'était levée, allait, avec une parfaite bonne grâce, à sa rencontre.

Beaucoup plus petite, la taille un peu épaisse à l'aise dans une veste gris de fer, elle ne semblait pas dominée par la stature de l'arrivante, tant elle marchait avec naturel. Elle tendit franchement la main, d'un de ces mouvemens d'accueil, où la noblesse native se révèle, serra le bout des doigts que présentait M<sup>me</sup> de Glosseville. Il semblait que celle-ci ne les donnât point, les prêtât seulement, et à regret : geste dont la maîtresse de maison ne se formalisait pas, le sachant habituel, réservé à tous. Malgré son absolue divergence d'opinions, son éloignement des châtelains de Saint-Aignan, elle avait, charitable et tolérante, un lien d'âme avec la sèche marquise, dans cet ouvrage que M<sup>me</sup> de Glosseville dirigeait. Qu'importaient les questions confessionnelles, quand une même pensée de charité les dominait ? Les Glosseville, sans doute, n'eussent point fait l'aumône d'un sou au plus misérable, s'il ne partageait leurs croyances : au moins, ils donnaient aux leurs, par milliers. Et tant d'autres ne donnaient rien !

— Que c'est aimable, à vous, madame, d'être venue jusqu'ici. Notre jolie Luisa ne m'avait pas laissé espérer... .

— J'ai tenu à vous porter les hommages de mon mari, en venant chercher la chère enfant.

Ayant coloré de cette double politesse une démarche qu'occasionnaient, seules, une rencontre manquée à Rouen, et la perspective d'y errer deux heures, désœuvrée, M<sup>me</sup> de Glosseville distribuait une gradation de saluts, prenait place, à droite de la table de marbre.

La conversation repartait, charriant l'ordinaire flux de médiocrités et de pauvretés. C'étaient de brefs récits, vingt fois contés, sur les aventures de Madame Une Telle, les parentés de Monsieur Tel Autre, des détails de toilette, une recette de l'expérience ménagère, ou bien encore le commentaire, incolore, d'articles de journaux, de Revues, lus la veille, le crime, la mort, ou le scandale du jour, le dernier livre paru, l'inconvenance de certaine pièce, dont on parlait en baissant les yeux et en pinçant la bouche, avec cette excuse : « c'est drôle... » C'était un des rares sujets où les voix s'animaient, étouffaient de petits rires, pareils à des gloussements. Mais les visages reprenaient bien vite leur expression composée, une surveillance de l'un à l'autre, et l'on continuait à échanger, d'un ton de comédie, la fausse monnaie des idées de règle, des préjugés courans. Parmi ces femmes qui toutes avaient vécu, s'étaient pu faire, à force de chagrins, de joies, de changemens de destinée, leur philosophie individuelle, pas une, à l'exception de M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy, qui jetât, à la mise en commun de leurs pensées, une remarque originale, une parole vraiment franche, envers soi, et les autres. Non qu'elles en fussent sans doute incapables, mais tel était le joug despotique, la force de l'habitude et des convenances ! Et M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy, tout en tricotant ses éternelles brassières, d'une aiguille alerte au bout des doigts osseux, supputait, avec un las, un indulgent sourire, l'envers des âmes, tout ce qui ne se disait pas, sous ce qui se disait.

Elle avait, à soixante ans, le teint reposé, la vigueur paisible que donne le plein exercice d'une bonne santé physique et d'une parfaite santé morale. Les rides seules, et ce grenu de la peau vieillissante disaient en elle l'âge, que n'accusaient pas les cheveux seulement gris, les yeux marron, encore vivans de jeunesse. Ils rayonnaient, de leurs larges prunelles lumineuses, la volonté, la bonté, l'esprit. Un médaillon à l'ancienne mode, de jaspe monté d'or, pendait à son cou ; on l'y voyait depuis trente ans ; d'un côté, à l'intérieur, dormait sous verre, — souvenir de la fillette perdue, — la soie de fins cheveux cendrés, noués d'un fil rose qu'était venue rejoindre, de l'autre, une mèche blanche de cheveux rudes, en mémoire du cher Louis, son mari mort... Toute la personne, du mobile visage réfléchi, aux mains fines mais musclées, des mains d'action, exprimait le calme d'une solide vie familiale, l'énergie d'une existence vouée au quoti-



dien labeur, et au bien. On sentait, rien qu'à croiser le regard viril, un caractère, — cette trempe d'une âme qui a réfléchi, comparé, choisi, — comme à la démarche harmonieuse, jamais hésitante, on devinait la droiture d'un être qui suit, sans dévier, sa voie.

— Comme vous avez raison, chère madame! s'exclama M<sup>me</sup> Urtrel, approuvant, d'un hochement de menton, la moue attristée dont la marquise de Glosseville venait de ponctuer sa phrase. Tout se perd, aujourd'hui!... Je ne parle pas pour mon cher Pierre, élevé, Dieu merci, dans de bons principes... Mais les enfans, à présent!

M<sup>me</sup> de Glosseville, qui avait dû pourvoir, sans tendresse, aux frais d'éducation et d'établissement de trois fils, gémit à nouveau :

— Dès qu'ils sont assez grands pour enfourcher une bicyclette, ou qu'ils ont passé un examen, c'est fini... Ils pensent par eux-mêmes, veulent agir à leur guise... Ils tiennent pour rien les conseils, l'expérience de leurs parens... Et, comme si les faibles moyens d'autorité qui nous restent étaient encore trop étendus, voilà qu'on parle de les restreindre!... Vous avez vu?... cet article dans le *Journal de Rouen*, à propos des sommations respectueuses, faites l'an dernier, rien que dans le ressort de la Cour?

— Parfaitement! soupira M<sup>me</sup> Urtrel.

— Ah! oui, dit M<sup>me</sup> de Josserant, j'ai lu cela. Et vous savez, c'est inspiré par ce M. Frilloye, ce veuf à qui son grand-père a refusé son consentement. Il voulait épouser une institutrice, une jeune Anglaise de l'âge de sa fille aînée... une intrigante, dit-on...

— Si le grand-père croit remplir un devoir, répliqua d'un ton tranchant M<sup>me</sup> de Glosseville, tous les honnêtes gens seront d'accord pour lui donner raison... L'autorité parentale!... Comme s'il n'y avait pas déjà assez de tristes unions!... Comme si le droit le plus sacré d'un père, d'une mère, et, à leur défaut, de grands parens qui connaissent la vie, n'était pas d'empêcher un enfant égaré de commettre une irréparable bêtise!

— C'est l'évidence même! s'écria M<sup>me</sup> Urtrel.

— Où allons-nous, je vous prie!... murmura M<sup>me</sup> de Josserant.

Et toutes trois, d'un élan du regard vers l'azur, où planait le

dais immobile des platanes roux, attestèrent les puissances célestes.

— Pardon, objecta M<sup>me</sup> Trapier, quel âge a le petit-fils?

— Trente-sept ans, dit M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy, avec une intonation d'une insaisissable ironie. Je le connais. C'est un homme fort distingué.

Rien, dans son maintien, n'indiqua le divertissement que lui donnaient les airs réprobateurs du côté Glosseville et Josserant, et l'incertain silence de sa belle-sœur. M<sup>me</sup> Urtrel jetait un alternatif coup d'œil sur ses deux interlocutrices indignées, puis sur M<sup>me</sup> Trapier, dont le visage marquait une conviction opposée. Moment difficile. Que dire, sans contrarier l'une, ou sans s'aliéner les autres? Elle voulait plaire à toutes, soignait en elles des belles-mères possibles de Pierre. Battre en retraite était le plus prudent. Elle laissait ainsi le champ libre aux adversaires, peu soucieuse de compromettre, dans un débat d'idées qui la laissait froide, la grande partie autrement importante. On ne pouvait, quand on dépendait des autres, se donner le luxe d'un parler franc, d'opinions à soi. A quoi bon, d'ailleurs? On n'aurait, si l'on était toujours sincère, que des ennemis.

M<sup>me</sup> Trapier agitait, au-dessus de la boucle d'acier qui étincela, le chou énorme de son chapeau. Elle avait un cœur excellent, mais vif, le bon sens un peu brusque. Elle déclara :

— A trente-sept ans, je trouve que l'on est d'âge à savoir ce que l'on veut, et à pouvoir l'exécuter... Ainsi, on est légalement libre, dès vingt et un ans, de dilapider sa fortune, de choisir sa carrière, de se faire commerçant, soldat, moine, de s'expatrier, de changer même de nationalité. On peut élire les représentants de son pays. On peut ensuite être député, sénateur, faire les lois. Et l'on ne saurait se marier, sans avoir, au préalable, obtenu le consentement de ses parens. J'avoue ne pas très bien comprendre pourquoi d'une part toutes les libertés, et, dans ce seul cas, cette restriction.

— C'est, dit Pierre, heureux de placer une phrase où son autorité d'avocat brillât, la survivance d'une coutume ancienne, un reste de la vieille loi romaine, où le *paterfamilias* exerçait sur les siens une autorité souveraine. On n'a pas osé toucher encore à ces vestiges vénérables du droit ancien, qui sont les assises de notre Code.

Un regard d'amour admiratif, échappé à M<sup>me</sup> Urtrel, l'assen-

timent du clan Glosseville et Josserant récompensaient ces mots, où sous le détaché du ton mondain sonnait un peu de l'emphase du prétoire. Pierre jugea la seconde opportune pour s'éclipser, l'effet produit, et rejoindre Charlotte Trapier, dont il guettait depuis quelques instans la robe de mousseline rosée, parmi les toilettes du groupe clair, de l'autre côté de la pelouse, sous les sapins. Les voix, derrière lui, reprenaient, vagues. Il distinguait, cessait bientôt d'entendre le ton posé, grave de sa tante...

— La vérité, disait M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy, c'est, je crois, que lorsque de tout leur amour et de leur dévouement, les parens ont créé, modelé, développé leur enfant, lorsqu'ils l'ont fait apte à marcher, de son propre pas, à travers la vie, ils ont accompli tout leur devoir. Leur tâche coercitive est finie. Ils ne peuvent plus être que des conseils et des amis. Leurs droits cessent, si leurs devoirs continuent. Désormais de toute leur expérience, ils n'ont plus qu'à guider le jeune homme, l'homme fait, à avertir la jeune fille, à soutenir la veuve frappée par le sort, la divorcée victime d'un mauvais choix... Mais là s'arrête, à mon avis, notre rôle; et j'estime qu'à l'heure où sonne la majorité légale, devraient expirer nos pouvoirs. En voulant les maintenir, non seulement nous les outrepassons, mais nous risquons de diminuer, de ruiner ce qui doit demeurer sacré, le respect de l'enfant pour qui l'a mis au monde.

— Tant pis, jeta M<sup>me</sup> de Glosseville, pour des fils aussi dénaturés! Ils ne diminuent qu'eux-mêmes.

— Encore, dit vivement M<sup>me</sup> Trapier, si nous réussissions toujours à empêcher les maux que nous voudrions éviter! Mais ces oppositions juridiques ne servent généralement qu'à irriter la plaie, pour rien.

— Comptez-vous pour rien la satisfaction de la conscience, du devoir? objecta, sévère, M<sup>me</sup> de Josserant.

M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy sourit :

— Je ne suis pas bien sûre que ces histoires de famille regardent les huissiers, les avocats, les juges, la galerie. C'est affaire de conscience. Souffrir et se taire, une fois qu'aux siens on a tout dit, est encore le plus digne. Quand un père ou une mère ont de toute leur force blâmé leur enfant, ils sont quittes envers les plus rigoureux scrupules de probité.

Il y eut un instant de silence. Une feuille se détacha de la frondaison dorée, tournoya lentement, dans la tiédeur limpide.

Elle tomba sur la table de marbre, avec un imperceptible petit bruit.

— Ah ! chère madame, crut devoir objecter M<sup>me</sup> de Glosseville, sûre d'atteindre en même temps une ancienne blessure, — comme on voit bien que vous n'avez pas élevé d'enfant!...

Mais déjà M<sup>me</sup> Trapier jetait :

— Pour moi, plutôt que de faire appel aux ressources de la loi, pour s'opposer, souvent à tort, au bonheur ou au malheur de leurs enfans, comme si leurs enfans étaient leur chose, leur bien, leur appartenait avant de s'appartenir à eux-mêmes, je trouve que la plupart des parens devraient s'occuper de les mieux marier, se soucier davantage d'apparier des goûts, des santés, des caractères, et moins d'additionner des intérêts, des situations... Que d'unions bâclées pour la débâcle, que de catastrophes signées au contrat, d'une plume légère!

M<sup>me</sup> Urtrel, M<sup>me</sup> de Glosseville et M<sup>me</sup> de Josserant se récrièrent, d'une approbation unanime.

— Vous avez raison!

— On ne s'entoure jamais de trop de garanties!

— Cela va de soi!

M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy souriait toujours, cette fois sans rien dire.

#### IV

Sous l'abat-jour de la lampe à alcool, dont l'éclatante clarté blanche s'épandait avec un ronflement léger, le service à thé, de menus bibelots brillaient, sur le guéridon à dessus de marbre et galerie de cuivre, centre lumineux de la pièce.

— Un?... deux?... trois?... dit Pierre, en puisant, avec la pince de vermeil dédorée, dans le sucrier... Et tenant un quatrième morceau suspendu, sur la tasse fumante : — Est-ce assez?

— Assez! assez! protesta M<sup>me</sup> Urtrel.

Satisfait par la quotidienne taquinerie, Pierre offrait à sa mère le breuvage odorant, se rasseyait, d'une tombée brusque, dans un des fauteuils dont les ressorts, le faux Beauvais avec un gémissement se distendirent, sous l'œil inquiet de M<sup>me</sup> Urtrel.

De l'autre côté de la table, elle sirotait le thé brûlant, tout en couvant son fils d'un long regard, qu'aussitôt il devina : une conversation sérieuse était imminente.

— La cause de ce malheureux n'était pas bonne, dit-elle. Il était trop certain qu'il perdrait.

Pierre vit la manœuvre. Depuis si longtemps qu'il y opposait une insouciance blagueuse, une inertie surtout, il connaissait, dans toutes ses ressources, la stratégie oratoire de M<sup>me</sup> Urtrel : feintes et mouvemens tournans. Elle n'avancait la question barreau que pour couvrir la question mariage. Dans l'une comme dans l'autre elle n'avait que trop raison, c'était évident. Avocat, ce n'était pas encore son vrai métier, la carrière où il avait chance de faire un beau chemin. Était-il heureux d'autre part, avec cette médiocre vie de garçon? N'était-il pas temps de songer, bientôt, d'une façon précise, à faire une fin? Mais, ces réponses, qu'il consentait à lui-même, un entêtement d'amour-propre et l'instinct de la contradiction vis-à-vis du seul être qui l'aimât vraiment et sur lequel il se sentit un pouvoir, l'empêchaient de les formuler, d'un abandon de cœur; rarement aux baisers maternels, tendrement appuyés, il rendait un élan, une confession vraiment confiante. La mère et le fils, dans les causeries du soir, étaient comme deux adversaires aux prises, luttant d'arguties, finassant, à qui convaincrerait, roulerait l'autre. Joutes où les mots parfois blessaient, et qui invariablement finissaient par l'apparente défaite, la soumission de M<sup>me</sup> Urtrel, sûre d'être toujours victorieuse, à la longue. Elle avait alors le bon sens de ne le jamais paraître; Pierre, comme beaucoup de caractères faibles, subissait le joug, mais à son insu, et rien au monde ne l'en eût pu faire convenir.

Il chassa, d'une chiquenaude, une poussière sur sa manche, laissa venir.

— Ta plaidoirie pourtant... Lucas, l'avoué, a dit au cercle à l'oncle Jules que tu avais été « brillant. »

— Peuh! fit Pierre, pas plus que d'habitude... C'était encore un dossier de l'assistance judiciaire!... On a beau être consciencieux..., on ne peut pas, avec la meilleure volonté du monde...

Un de ses griefs contre sa profession était cette obligation, jeune et sans clientèle définie, d'accepter n'importe quelles causes, et les plus humbles. Loin d'y voir, en même temps que la possibilité de faire du bien, l'occasion d'une profitable gymnastique d'esprit, une extension d'études, il n'en recueillait qu'humiliation et lassitude. Il eût voulu être, du coup, grand

avocat d'affaires, ou de crimes passionnels, ou de divorces, un spécialiste dont le talent, l'autorité font loi, — et recette.

— Mais avec un peu de patience, dit M<sup>me</sup> Urtrel... Oui, je suis sûre qu'avec tes qualités, ton don de parole, tu te feras, en persévérant, une des premières places... En attendant, ce métier te pose. Il peut offrir des inconvénients, — quel est le métier qui n'a pas ses ennuis? — mais il est considéré, peu astreignant, et, — réfléchi, — il peut mener à tout. C'est la clef de bien des positions sociales!... Que d'hommes politiques...

Elle se tut. Tous deux caressèrent, une seconde, l'idéal entrevu, la chimère lointaine.

— Redonne-moi un peu de thé, dit-elle.

Elle présentait la tasse, et, tandis qu'il inclinait la lourde théière de métal, versait le filet doré, elle le regarda dans les yeux, répéta :

— En attendant...

Il comprit : le mariage maintenant ! c'était fatal... et jouant l'innocent :

— Quoi ?

— Tu me comprends très bien...

La voix se fit douce :

— Comment as-tu trouvé Hélène de Josserant, au dernier dîner de ta tante ?

Il détourna les yeux, jeta, du ton le plus détaché :

— Pas trop mal.

Il lui déplaisait d'avouer que, justement, assis près de la jeune fille, il avait achevé d'être conquis par sa coquetterie batailleuse, la plénitude d'épaules devinées sous l'échancrure du corsage en pointe, l'éclat d'un regard hautain qui semblait dire : « Je m'humaniserais pour vous... » Même, au dessert, tandis qu'elle secouait la tête, refusant d'un signe le zucco que Marie, la jolie femme de chambre au col blanc, passait, il avait allongé sa jambe, sous la table, vers l'épaisseur de la jupe soyeuse. Le frémissant petit pied, effleuré, ne s'était point retiré. Un doute, depuis, l'inquiétait... Rencontre fortuite, qui ne signifiait, n'engageait rien?... ou plutôt, comme il s'en persuadait, avec un voluptueux ressouvenir, contact volontaire, et complice? Les yeux altiers, sondés à la dérobee, l'impassible visage n'avaient pas livré leur secret.

— J'aurais cru, murmura M<sup>me</sup> Urtrel... Puis soudain, comme

se décidant, elle renonça aux ruses préliminaires, et parlant de jet, tendrement : — Voyons, Pierre, ce n'est pas possible. Connaissant ta délicatesse de goûts, et ta sensibilité foncière, — car tu n'es insouciant et sceptique qu'en apparence, — connaissant tes besoins élevés, — car tu es un aristocrate aussi bien en fait de sens que de sentimens, — j'ai la certitude que tu ne peux continuer longtemps l'existence désœuvrée et vide que tu mènes. D'aussi plates distractions, — puisque, Dieu merci, tu as eu la sagesse d'éviter toute liaison compromettante, — ne peuvent plus te suffire. Il faut dans ton propre intérêt, — à tous les points de vue ce sera bon, — donner à tes pensées, à tes actions, une orientation plus sage, plus stable... Ne serais-tu pas heureux d'avoir enfin ton chez-toi, une belle situation dans le monde ?

Pierre se recueillit. M<sup>me</sup> Urtrel respecta son silence : le cher enfant avait trop de bon sens pour n'être pas frappé d'une semblable observation. Elle suivait, semblait lire, sur le front qui se plissait, dans les yeux songeurs, l'intime travail...

Justement l'avocat, le matin même, au lieu de préparer une plaidoirie qu'il devait prononcer le lendemain, avait rejeté le dossier ouvert devant lui, cet amas de paperasses où passions et douleurs ne lui semblaient qu'inerte série de thèmes, matière à mettre en jugemens. Il avait extrait du tiroir de son bureau, où, pêle-mêle avec des cartons de cible et une boîte de cartouches, il gisait, un roman qu'avant-hier Boireaux lui avait prêté.

Cette *Madame Bovary*, il y avait assez longtemps qu'il en entendait parler, qu'il en parlait lui-même ! Homais, tout le monde avait ce nom à la bouche, les journaux le citaient, les divers partis se le rejetaient. Et l'autre jour, conduisant un Parisien au musée, où lui-même mettait à cette occasion les pieds pour la première fois, n'avait-il pas, à l'arrêt de l'autre devant le monument de Gustave Flaubert, proclamé avec assurance : « Gloire rouennaise... *Madame Bovary*... Admirable ! » Et vite, il s'était éloigné de la haute figure nue et du médaillon de marbre, omettant de dire qu'il avait confondu, longtemps, l'auteur de *Salammbô* et le parrain des pistolets... Décidément, il fallait lire au moins *Madame Bovary*. « Et vous savez, lui avait dit Boireaux, livre condamné pour outrages aux mœurs ! » Raison de plus...

Avant le dîner, donc, il avait terminé le roman. Son désenchantement était grand. Mais ça n'était pas drôle, cette histoire,

c'était funèbre même. On voit bien que la justice n'avait pas grand'chose à condamner, dans ce temps-là ! Et il sourit, à l'idée du flot de livres obscènes, du bas afflux de livres pornographiques, de couvertures découvertes, — joli ! — s'étalant aux devantures, noyant les kiosques des gares. Si elle n'avait le palais blasé, la justice — joli aussi, ce mot-là, il les replacerait, — la justice pourrait se rattraper aujourd'hui ! *Madame Bovary*, mais c'était la plus morale de toutes les histoires romanesques, un préventif contre l'adultère ! Et il avait souri encore, avec pitié cette fois, à l'exemple des pauvres amours de Léon et de la provinciale. Voilà comme la jeunesse s'amusa à Rouen, en 1850 ! Brrr ! ça faisait frémir.

Puis, par contraste, il avait dressé le bilan des divertissemens où l'on se complaisait, à présent. Cette réflexion avait achevé de le rendre mélancolique. Ah ! certes, il n'était plus question de rendez-vous sentimentaux, cachés en des chambres mystérieuses ! Plus de ces promenades en fiacre, cahotées à travers la réprobation de la ville... L'amour ! Pierre ne le pouvait concevoir dans cette exaltation malade, cette espèce de rêve, où l'on s'élançait comme vers des paradis défendus, où l'on se bat les flancs pour s'appeler « Cher ange !... » Mais, l'amour, qu'était-ce au juste ?... Nommerait-il ainsi le vague à l'âme qu'adolescent il avait senti, pour des cousines ?... Ce trouble enfantin qui vous fait incarner le monde dans l'échange d'un premier baiser, le don d'une fleur respirée, d'un odorant ruban ?... Puérités évanouies ! Romances !... L'amour, de ce mot prestigieux à entendre pour certains, de ce sentiment pour lequel, ne le pouvant bien concevoir ni définir, il n'avait en somme, lui, que méfiant dédain, décorerait-il les aventures, plutôt banales, les habituels plaisirs qui le distraient ?

Alors, devenu triste, — une fois n'est pas coutume, — il avait récapitulé les divers élémens de fête, dont, à l'imitation de beaucoup, se fleurissait sa jeunesse. Et c'étaient des soirs égarés, en bande, à travers la fumée de provinciaux cafés-concerts, où des fillettes ouvrières, des femmes empanachées de plumes pauvres promenaient leur sourire provocant et leur regard servile. Parfois, un souper, une nuit, avec une des chanteuses, — la « gommeuse » ou l'« excentrique, » — qui, toutes, confondaient dans sa mémoire leurs peaux maigres ou grasses, leurs refrains canailles ou leurs sentimentalités bêtes.



Pierre, allant et venant, les mains derrière le dos, évoquait encore les fugues parisiennes, avec leurs retours las. A mesure qu'il récapitulait ces joies, un désenchantement, une sensation de platitude et de monotonie l'envahissaient... Tout compte fait, l'amour, c'était plus passionnant peut-être du temps de M<sup>me</sup> Bovary ! On se montait la tête, on se figurait que « c'était arrivé... » Plus moyen, à présent ! Grâce à sa bonne éducation, au soin que sa mère avait pris de le détourner de toute entreprise risquée, — il y a des jaloux ! — Pierre n'avait jamais perdu non plus son temps à poursuivre, autrement que d'inoffensifs flirts, une femme mariée.

Cette ignorance du véritable amour, de tout ce qu'il peut comporter d'abnégation, de dévouement, de foi féconde, il était, de par son naturel égoïsme, de par l'existence jusque-là menée, sans doute destiné à y croupir toujours. Il n'en avait jamais souffert, et, en dépit du lamentable bilan qu'il venait de constater, c'était moins de cela qu'il souffrait, ce soir, que de l'intuition obscure de la vanité même de la vie, de tous les actes, sans un culte supérieur, une loi morale qui les dirige. Il jugeait la femme un être inférieur au fond, malgré d'incontestables qualités propres : ingéniosité qui charme, bonne habitude du sacrifice. Témoin les mères. Un immémorial atavisme, son penchant individuel renforçaient en lui l'égoïsme du mâle dominateur, et c'était sans méchanceté aucune, sans parti pris, qu'il n'avait vu, dans l'éternelle compagne, qu'une servante de ses plaisirs, en attendant qu'il partageât avec l'élue le poids des peines.

Car, plus il y pensait, plus sa mère avait raison. Il ne pouvait continuer, indéfiniment, à végéter de la sorte. L'ennui le prenait, à la fin. Il était temps, grand temps d'entrer au port !... Oui, se marier, se bien marier... Et en même temps, par une bizarre contradiction, son mépris instinctif de la femme ici se palliait, se transformait en une considération soudaine. Celle qu'il épouserait, — laquelle ? trois silhouettes se détachaient décidément devant lui, nettes, à travers la brume argentée, — la femme future se parait d'un spécial prestige. En associant au sort de Pierre Urtrel sa fortune, sa beauté, son rang, — il ne concevait pas le mariage sous d'autres espèces, — elle s'élevait brusquement au-dessus de l'humble foule, de la subalterne condition des faibles, des plus faibles. Il lui reconnaissait une force, une vertu, quitte, l'irrémissible *oui* prononcé, à

remettre, cela allait de soi, les choses en place, à leur plan.

Aussi fut-ce avec bonne grâce qu'à cette nouvelle insinuation de M<sup>lle</sup> Urtrel : « Et puis Hélène est fille unique ! » il concéda :

— Mon Dieu, ce serait évidemment très bien.

— N'est-ce pas?...

M<sup>me</sup> Urtrel jeta, dans ce cri, tout son long espoir. Elle s'avança rayonnante vers Pierre qui venait de s'asseoir, vaincu, sur le pouf; elle posa sur son épaule une main maternelle, le contempla d'un regard tendre :

— Je savais bien que tu aimais Hélène! Certains indices ne trompent jamais le cœur d'une mère.

— Est-ce que je l'aime? demanda Pierre, à demi persuadé. Ce qui est certain, c'est qu'elle est des plus séduisantes, et que je l'épouserai volontiers...

— Et veux-tu que je te dise encore une chose? murmura M<sup>me</sup> Urtrel. Tu ne serais qu'un ingrat, si tu n'aimais pas cette chère enfant, car je suis convaincue, moi, qu'elle t'adore!

— Tu crois? fit vivement Pierre, flatté...

Ainsi sa mère avait remarqué... Il était visible en effet qu'il ne semblait pas déplaire à M<sup>lle</sup> de Jossierant... Un élan de gratitude et de tendresse l'emporta vers la jeune fille... Ce fut comme une révélation. Nul doute : ils s'aimaient. Le joli visage de Luisa Ferro, le charme maigre de Charlotte Trapier s'effaçaient, reculaient, dans une pénombre heureuse. Hélène emplît ses pensées. M<sup>me</sup> Urtrel souriait en silence, satisfaite.

Elle méditait, depuis plusieurs jours, cette attaque directe. Il était temps de sortir Pierre de l'impasse, de précipiter sa vie stagnante, en tranchant l'hésitation où elle le voyait, partagé entre des sympathies à peu près égales... — il y avait bien encore cette petite Jacqueline Yvelain, la sœur de la directrice d'école... Non que Pierre en eût parlé jamais; mais, avec son flair maternel, M<sup>me</sup> Urtrel devinait un danger. Fantaisie platonique, cela! Jamais elle ne laisserait son fils s'embarquer dans une aventure pareille!... Pas le sou... Impossible! — Longtemps M<sup>me</sup> Urtrel avait réfléchi, pesé les avantages, les inconvéniens d'un parti, de l'autre. D'objection pour un mariage Ferro ou un mariage Trapier, à coup sûr elle n'en voyait aucune. La Cubaine, tout aussi bien, eût fait l'affaire, encore que les renseignements que l'on pouvait avoir sur sa famille fussent vagues : ce père exotique et lointain, des frères peut-être?... Mais après tout, on

n'épousait pas, en se mariant, la famille. Et si les Glosseville, n'ayant point leurs propres visées, avaient marqué le moindre empressement, une ombre de facilité même, volontiers elle eût marché, dans ce sens... C'était comme pour Charlotte. L'antagonisme des deux marques : Trapier et Luguehais-Vaugloy, l'absence évidente de toute avance de la part de M<sup>me</sup> Trapier, voilà ce qui avait achevé de la rejeter sur la combinaison Josserant.

Elle restait tout aussi souhaitable, à tout prendre. Honnabilité reconnue, égalité de rang, — Hélène, par sa mère, côté Buzeau, était de vieille souche bourgeoise, comme les Vaugloy ; de son père, côté Josserant, elle gardait le petit prestige de la particule, — tout ce qu'elle en héritait, à vrai dire, car le gentilhomme en question n'avait été qu'un pauvre sire, joueur et débauché... Mais toutes les familles n'ont-elles pas leurs plaies ? Les Urtrel, eux-mêmes... Le chiffre notoire de la dot, d'ailleurs, était sans réplique. Avec trois cent mille francs, car Hélène les aurait de M<sup>me</sup> Buzeau, au contrat, — tout Rouen le savait, et le répétait, — avec trois cent mille francs, on pouvait attendre l'héritage de la parente du Périgord, moribonde. Il surviendrait d'un jour à l'autre. Or, M<sup>me</sup> Buzeau ayant soixante-dix-neuf ans, et la mère d'Hélène souffrant d'un cancer au foie, — déjà elle avait failli mourir l'hiver dernier, — on était en droit, raisonnablement, d'espérer...

Un avenir conforme à ses rêves ouvrit, éblouissant, sa perspective dorée. Toutes les amertumes de sa vie fondaient, dans un espoir sucré comme le miel. Elle oubliait la catastrophe sanglante, ses déboires, ses humiliations, les jours mélancoliques et doux de l'éducation de Pierre. Demain rejoignait, par delà la solitude et la quasi-pauvreté d'hier, les matins clairs de sa jeunesse. Ce fils, qui parfois l'avait déçu, dont les échecs, la paresse avaient peiné ce qu'elle avait pour lui d'ambition et d'amour-propre, il allait la récompenser enfin de tant de privations et de peines. Il allait réussir, être riche ! Qu'il voulût tant soit peu s'y employer, user de ses moyens, de son charme, Hélène était à lui. M<sup>me</sup> Urtrel souriait au jeune homme, comme à une triomphante revanche. Elle souriait à l'idéal de son existence entière.

Tout lui apparut se dérouler selon une loi de beauté et d'harmonie. Le prisme, à travers lequel elle avait jusqu'ici, — et depuis les premières leçons de son enfance, — considéré toutes

choses, enveloppa, d'un éclat que pour elle il n'avait point jeté encore, le monde matériel et moral, l'étroit petit monde de ses pensées et le vaste univers où l'humanité s'agite, au gré de ses passions et de ses intérêts... L'argent ! Elle n'avait jamais, jeune fille, puis femme, envisagé les êtres et les choses, qu'à cette lumière déformatrice. C'est aux jeux changeans de cette unique clarté que, mère, elle avait ouvert, dès qu'ils avaient pu voir, elle avait habitué les yeux de son fils. L'argent, tel était le décomposant miroir où pour elle toutes les actions d'ici-bas, tous les rapports se reflétaient, se résumaient. Et certes, elle eût été bien étonnée, révoltée sans doute, si une voix sévère, à défaut de celle de sa conscience, là-dessus depuis longtemps muette, lui eût révélé l'espèce d'aveuglement où tous deux vivaient, ce jour faux qui altérait tout.

— Alors, s'enquit Pierre, rompant le silence où ils berçaient leur rêve, tu penses que les Josserant...

Elle fit signe que oui. Son large visage rayonna de malice. Elle eut l'air jeune, sous ses cheveux gris.

— Mais, répéta Pierre, qu'est-ce qui te fait croire?...

— Oh ! dit M<sup>me</sup> Urtrel, il n'y a pas à se tromper aux amabilités de M<sup>me</sup> de Josserant. Elle ne lèverait pas le petit doigt, si sa mère...

— Connu ! C'est M<sup>me</sup> Buzeau qui mène la barque.

— C'est elle, mon enfant, qui a toute la fortune... Eh bien ! M<sup>me</sup> Buzeau a dit de toi le plus grand bien, il y a quelques jours, à M. l'abbé Randain, qui me l'a fait savoir... Je suis certaine qu'elle verrait de bon œil cette union... Et j'ajoute que cela ne m'étonne pas... Peut-elle souhaiter mieux?... Les espérances, des deux côtés, sont magnifiques... Ce serait une alliance parfaitement assortie.

Elle se rengorgea, tout en attestant Pierre, le bel, le cher enfant, qui, modeste, d'un signe de tête, acquiesça. Cette attitude des Josserant, ces demi-avances, M<sup>me</sup> Urtrel omit de dire qu'elles avaient été le mobile de son choix. Les choses iraient là toutes seules, et, bien certainement, à la satisfaction commune. Le bon accueil réservé à Pierre, et dont la confiance de l'abbé Randain était garante, les mérites, la beauté de son fils, le justifiaient de reste. Et si Hélène devait avoir un jour, grâce à la parente périgourdine, de notables rentes, Pierre, mon Dieu, du côté de Joséphine... Raison sans réplique, et qui certes eût suffi, seule,

à causer l'évidente bienveillance, la recherche, pouvait-on dire des Jossierant. Ils faisaient presque les premiers pas. M<sup>me</sup> Urtrel ne se fatiguait pas à expliquer davantage cette conduite. Elle la flattait trop, dans un légitime orgueil.

— Je dois rencontrer demain Hélène, au jour de M<sup>me</sup> Bliau, dit Pierre, et...

Un tintement de sonnette, à la porte, cōupa la phrase, l'entente intime qui à ces simples mots les unissait, de toute la complicité d'un plan de campagne... Ils sursautèrent.

— Qui ça peut-il être? demanda M<sup>me</sup> Urtrel.

— Ah! j'ai oublié de t'avertir... c'est Jacques Letanneur qui vient me prendre... Il doit me conduire au cercle, pour me présenter à un armateur... Homme à procès... Une bonne cause, c'est-à-dire... de bons honoraires... Très important...

— Alors... soupira-t-elle.

Elle n'avait jamais aimé ce M. Letanneur. Un savant, c'était possible!... Mais quoi, parti de rien! Un fils de petits boutiquiers, des cordonniers de Sens... Et parce qu'il avait la poche bourrée de diplômes, parce qu'il parlait toujours avec autorité, d'une voix nette, bourrue même, tout le monde s'accordait à lui reconnaître d'extraordinaires talens, un avenir! Il empochait des appointemens de général de division, chez la tante, où il faisait la pluie et le beau temps... Et quel âge pouvait-il avoir? Trois ou quatre ans de plus que Pierre... Le valait-il seulement? Elle n'en était pas certaine, estimait que ce parvenu avait eu beaucoup de chance... Jalouse de tous les amis de son fils, elle voyait avec moins de faveur encore cette amitié-là... Instinctivement, elle la jugeait d'un mauvais exemple. Non qu'on pût rien reprocher de précis à M. Letanneur. Au contraire, on ne lui connaissait guère de vices, à cet homme; la tante prétendait même qu'il n'avait pas de défauts... Il y avait pourtant une chose que M<sup>me</sup> Urtrel ne lui pardonnait pas, c'était d'avouer, crûment, son affection pour M<sup>lle</sup> Rose Yvelain. Ils étaient comme fiancés, en ce sens qu'ils avaient échangé leurs paroles, d'eux-mêmes, avec cette liberté, cette indépendance que les mœurs nouvelles ont répandues, et qu'elle ne pouvait assez blâmer. Ils devaient se marier au printemps... A cela, rien à dire. M. Letanneur, puisqu'il gagnait tant d'argent, pouvait se donner le luxe d'épouser qui il voulait, même une personne qui n'avait d'autre dot que le fruit de son travail. La vie de M<sup>lle</sup> Rose Yvelain, sa position de direc-

trice d'école étaient honorables, somme toute... Et M<sup>me</sup> Urtrel se fût aussi peu souciée de cette union modeste que de celle du premier venu, si la future femme de Jacques Letanneur, ami de Pierre, n'avait eu pour sœur cette Jacqueline, que Pierre...

Mais, s'inclinant très bas, M. Letanneur, au-devant duquel Pierre était allé, la saluait :

— Excusez-moi, madame, de venir vous enlever...

— Du tout, du tout, monsieur. Je sais que je vous dois des remerciemens, au contraire...

Sous l'amabilité de la phrase, l'imperceptible aigreur d'un reproche était sensible. Elle lui en voulait beaucoup plus d'interrompre cette bonne soirée de causerie et de projets, qu'elle ne lui était reconnaissante d'obliger Pierre. Elle était de celles à qui la reconnaissance pèse, comme une dette. Jacques Letanneur, tandis que Pierre endossait un pardessus, prononça quelques paroles brusques et gênées. Timide, malgré à ou cause sa supériorité même, il rougissait vite, en compagnie de ceux dont par l'esprit, comme par le cœur, il se sentait tout à fait étranger. Si, par obligeance, bonhomie tendre, il avait ressenti, à la longue, une espèce de sympathie pour Pierre, rencontré chez M<sup>me</sup> Luguehais-Vaugloy, et dont le bon garçonisme l'avait touché, — on pouvait améliorer ce garçon-là! — il avait toujours été glacé, devant M<sup>me</sup> Urtrel, par l'hostilité latente de la mère. Il n'en devinait pas le motif, l'attribuait à une de ces instinctives antipathies qu'on inspire ou qu'on ressent parfois, sans cause. Et certes, dans sa franche et droite conception de la vie, il eût été bien surpris, s'il avait pu pénétrer l'arrière-pensée qui la dictait.

— Bonsoir, mère, dit Pierre. A demain.

Il baissa son front, à la hauteur des lèvres maternelles. Longuement, passionnément elle les posa sur cette peau si blanche, sans rides. Elle aimait l'odeur des cheveux de Pierre, frottés avec soin chaque jour d'une lotion à l'iris. C'était un parfum distingué. Ils échangèrent un sourire tacite, où tint le lumineux avenir, ébauché d'un vœu commun.

— Je vous présente mes respects, madame, balbutia M. Letanneur.

Elle lui trouva la voix rogue, sans grâce. Il serrait gauchement la main qu'elle lui tendait, d'un geste noble... Il n'avait pas été élevé par des femmes, cela se voyait! Elle compara la dis-

tion de son fils, ou de l'autre ami de Pierre, Boireaux, le substitut, — à la bonne heure! celui-là vous baisait toujours, avec un respect galant, le bas du poignet. C'était un garçon tout à fait comme il faut.

D'un seul regard, digne pour M. Letanneur, infiniment tendre pour son fils, elle enveloppait, suivait les deux hommes. Comme Pierre était élégant! Comme la carrure un peu trapue de son ami, les gestes saccadés de ce M. Letanneur faisaient valoir la sveltesse, l'aisance du jeune homme. Elle compara les visages qui se détournaient, pour un dernier salut. L'ovale pur de Pierre, ses yeux bleus, si spirituels, — ah! le garnement! — la fine moustache châtain sur l'arc gourmand des lèvres, lui caressèrent l'âme. M. Letanneur n'était pas mal non plus, il fallait l'avouer. Il avait le front haut sous des cheveux bruns en brosse, très drus, un regard de feu noir, le menton volontaire, et pourtant un air bon. Mais à côté!...

Elle écouta le battement de la porte, les pas décroître... Un bruit sourd... Ils étaient sortis de la maison. Elle courut à la fenêtre. Un ciel d'encre, où le vent charriait de lourds nuages, mêlait dans son épaisse obscurité la rive distante et le fleuve. Les réverbères, sur le trottoir en dessous, projetaient de tremblotans ronds jaunes. A travers la vitre elle guetta un moment les passages d'ombre et de lumière, les dos paraître, disparaître...

La lampe à alcool épanchait, dans la pièce tiède, sa clarté ronflante. Les objets familiers, luisans de propreté, vivaient, compagnons immobiles, à leur place. M<sup>me</sup> Urtrel, près de la théière refroidie, posa la tasse que Pierre, naturellement! avait oubliée, sur la cheminée. Et retournant au coin du feu, rassérénée, elle se tassa, sur la chauffeuse basse. Les bûches longtemps pétillèrent. La braise se velouta de cendre. Aux lueurs du prisme, M<sup>me</sup> Urtrel contemplait l'âtre, suivait la forme de son rêve, toute une architecture de châteaux, qui croulait et se relevait, avec la flamme dansante, les jets subtils, azur et or.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

---

---

AUTOUR  
D'UN MARIAGE PRINCIER

RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION <sup>(1)</sup>

---

II

FIANÇAILLES D'EXIL

---

I

L'affectueuse mise en demeure adressée par Louis XVIII à Madame Royale à l'effet d'obtenir d'elle une déclaration précise de ses intentions était partie de Vérone le 9 janvier 1796. Le Roi et d'Avray en espéraient d'heureux effets. Mais la distance, la difficulté des communications les condamnaient à une longue attente que devait rendre plus pénible encore l'anxiété qui les dévorait. Les réflexions qu'ils échangeaient journellement les ramenaient sans cesse à la question de savoir si la princesse, en ne parlant pas du Duc d'Angoulême, avait voulu marquer qu'elle n'était pas disposée à l'épouser ou si, au contraire, sa résolution prise conformément aux vœux de son oncle, elle se réservait de la lui faire connaître par une voie sûre.

L'arrivée de M. de Rancy à Vérone, le 12, loin de diminuer leurs inquiétudes, les accrut. Il avait pu causer avec sa cousine

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.



M<sup>me</sup> de Soucy à son passage à Inspruck et, quoiqu'on l'eût tenue presque prisonnière dans l'appartement de Madame Royale, s'acquitter du message dont il était chargé. Il rapportait même un billet de la princesse. Mais, outre que ce billet tracé en hâte se taisait sur l'objet essentiel, les propos de M<sup>me</sup> de Soucy ne pouvaient qu'accroître les craintes du Roi et de son ami.

A en croire cette précieuse informatrice, Madame Royale, bien que disposée à suivre les indications que son oncle voudrait lui donner, ne protestait pas contre le projet certain et devenu public de lui faire épouser l'archiduc Charles. Dès sa sortie de France, on lui avait parlé de cette union; on la lui présentait comme devant lui assurer une couronne. « La princesse, avait dit encore M<sup>me</sup> de Soucy, a beaucoup de courage et de vertu; elle y joint une tête vive et un cœur sensible. Mais, on est parvenu en France à lui donner de mauvaises impressions contre ses oncles. On lui a laissé lire des romans. A côté de beaucoup d'espérances de lui voir soutenir le rôle qui lui est tracé, il y a bien des écueils à éviter. » Ces propos, s'ils n'apprenaient rien au Roi ni à d'Avaray, en ce qui concernait « la vile intrigue de Vienne, » confirmaient du moins tous leurs soupçons, lesquels n'étaient que trop justifiés par les procédés antérieurs de la cour d'Autriche.

Depuis les débuts de l'émigration, elle témoignait avec persistance aux frères de Louis XVI antipathie et mauvais vouloir. Lors de la campagne de 1792, c'est elle qui s'était opposée à ce qu'ils prissent la tête des armées alliées. Ils demandaient alors une déclaration portant que ces armées opéreraient au nom du roi de France; les diplomates autrichiens avaient fait écarter leur demande. Lorsque, après le supplice de Louis XVI, le Comte de Provence s'était proclamé régent, l'Autriche avait décidé l'Europe à ne pas le reconnaître en cette qualité. Depuis la mort de Louis XVII, elle manœuvrait de manière à empêcher les puissances de donner à son successeur le titre royal qui lui était légitimement dû. Enfin, toutes les fois que Louis XVIII avait manifesté le dessein d'entrer en action, elle était intervenue pour paralyser ses mouvemens. Encore à cette heure, elle lui fermait la route du Rhin où se trouvait l'armée de Condé et le tenait enchaîné à Vérone dans une oisiveté humiliante et douloureuse. Que conclure de cette longue malveillance, sinon qu'elle cachait des calculs, des arrière-pensées et, pour tout dire, le dessein

de profiter des malheurs de la France pour s'agrandir à ses dépens ?

Cette conclusion, Louis XVIII n'était pas seul à la tirer de l'attitude de l'Autriche. Le prince de Condé qui vivait dans l'intimité des généraux autrichiens, les émigrés qui résidaient à Vienne, ceux qui recueillaient les échos de cette capitale, à Londres, à Berlin, à Madrid, ne raisonnaient pas autrement que le Roi. Ils étaient tous également convaincus que le Cabinet de Vienne voulait annexer l'Alsace à l'empire d'Allemagne, peut-être même la Lorraine et la Franche-Comté, et qu'en prévision des conquêtes qu'il convoitait, il s'était mis d'accord avec la Prusse sur la part qu'il conviendrait de lui en rétrocéder.

D'Avaray allait plus loin encore ; il soupçonnait l'Empereur de vouloir, en mariant son frère à la fille de Louis XVI, faire d'un Habsbourg, un souverain qui régnerait en France sous le nom de sa femme. Ne racontait-on pas à Vérone qu'il existait à Paris un parti qui rêvait la couronne pour cette princesse ? Telles étaient les conjectures dont s'alimentait l'irritation du Roi et de d'Avaray contre cette cour d'Autriche « qui avait poussé l'impudeur jusqu'à proposer à Madame Royale un mariage sur lequel on n'avait fait à son oncle aucune ouverture parce qu'on prévoyait sans doute qu'il n'y consentirait jamais. »

Mais, s'irriter, s'emporter, protester même ne conjurerait pas le péril qui résulterait de cette abominable ruse si Madame Royale pour qui son cousin, le Duc d'Angoulême, éloigné d'elle depuis six ans était presque un inconnu, se laissait circonvenir par sa famille de Vienne, et si son autre cousin l'archiduc Charles qui aurait sur son rival l'avantage de vivre auprès d'elle parvenait à lui plaire. Il avait vingt-quatre ans et s'était déjà si brillamment conduit à la guerre que les témoins de sa vaillance prédisaient qu'il deviendrait promptement un grand capitaine. Ne pouvait-on craindre que la princesse fût éblouie par la perspective de ses lauriers ? Il fallait donc agir sans retard pour déjouer les menées ténébreuses de la cour d'Autriche.

C'est alors que d'Avaray, convaincu de la nécessité d'armer invinciblement la princesse contre les séductions perfides dont sans doute on va l'entourer et de la disposer en faveur de son cousin, en lui faisant croire que depuis longtemps elle est aimée, conçoit et fait approuver par le Roi tout un plan romanesque,

une comédie idyllique dont il trace ainsi les grandes lignes et distribue les rôles.

« Mgr le Duc d'Angoulême, depuis longtemps, éprouve le plus tendre intérêt en voyant l'horrible captivité de sa cousine. Le dernier retard à la conclusion de l'échange, en l'alarmant plus que jamais sur son sort, a développé cet intérêt jusqu'à lui faire sentir vivement qu'il n'était pour lui ni bonheur ni repos tant que *sa chère Thérèse* ne serait pas hors de France, quel que soit le danger qui en résultât pour son vœu le plus cher. Il n'ignore pas qu'on n'a pas eu honte de lui parler de son mariage avec l'archiduc Charles au moment où, à peine, elle est hors des mains de ses assassins. Il se tairait, ne proférerait pas un vœu, ne laisserait pas percer le plus faible rayon d'espoir fondé sans doute sur les droits les plus sacrés s'il ne savait que la noblesse et l'élévation d'âme de Madame Thérèse lui tiendront compte de sa constance comme aussi de sa fermeté à un poste si loin d'elle, mais en même temps si honorable. Il supplierait son père de le laisser se rapprocher de l'objet de sa tendresse dont la nouvelle captivité est si cruellement démontrée par la conduite qu'on tient envers elle et le soin qu'on prend d'éloigner d'elle tout Français. »

Il faut aussi « tâcher de monter la tête autant que possible, au Duc d'Angoulême, ce qui ne sera pas chose aisée, » le jeune prince étant d'un caractère et d'un tempérament naturellement froids. Ce sera l'affaire de son père, Monsieur Comte d'Artois et de Sa Majesté. Il leur appartient de lui écrire, de l'échauffer et d'obtenir de lui des réponses qui passeront sous les yeux de sa cousine et, sans qu'elle s'en doute, agiront sur son âme pure et sensible.

« Il faut ici du roman, s'écrie d'Avaray en terminant cette note. Je ne sais où me conduira mon entreprise. Mais, s'il arrivait que je succombasse, je n'aurais pas à me reprocher de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait de ma position pour la gloire de mon maître, la confusion de la maison d'Autriche et le salut de ma patrie. »

Sans négliger ce qu'il peut y avoir d'utilisable dans l'ingénieuse invention de d'Avaray, le Roi, supposant que sa nièce n'a pas reçu ou ne recevra pas ses précédentes lettres, lui en expédie une nouvelle :

« Aussitôt que j'ai su votre sortie de France, ma chère

nièce, je vous ai exprimé la joie que je ressentais de vous savoir enfin soustraite au poignard des assassins. Aujourd'hui, je dois vous parler d'un autre objet auquel ma tendresse vraiment paternelle pour vous me fait songer sans cesse : c'est de votre établissement, et le parti que je vous propose est mon neveu le Duc d'Angoulême. Je le connais bien, j'ai bien étudié son caractère et je suis sûr qu'il rendra sa femme heureuse. Dans un autre temps, on pourrait croire que je cherche à vous éblouir par l'éclat d'une couronne puisqu'il doit naturellement être mon héritier. Mais, vous n'ignorez pas que c'est ou un trône ou la misère et l'exil dont je vous offre le partage. Votre âme est trop élevée pour que je craigne de vous dire ces dures vérités. Je ne dois pas vous dissimuler que ce n'est pas votre bonheur seul qui m'occupe ; c'est aussi celui de mon neveu à qui je ne puis faire un plus beau présent ; c'est celui de toute ma famille, c'est le mien propre ; c'est celui de mes vieux jours que cette union assurera. Adieu, ma chère nièce ; avec quelle impatience j'attends votre réponse ; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. »

Cette lettre porte la date du 17 janvier. Le même jour, le Roi voit apparaître Cléry, le fidèle serviteur de feu son frère. A Wels, dans la Haute Autriche, où il était venu de Vienne attendre Madame Royale, Cléry a eu le bonheur de la rencontrer et de communiquer avec elle. A ce moment, instruite par M<sup>me</sup> de Soucy des desseins du Roi son oncle et de ceux de l'Empereur par l'archiduchesse Élisabeth qui se trouvait sur son passage à Inspruck, ayant réfléchi, trois jours durant, à ces propositions contradictoires, elle a fait son choix conformément aux vœux de sa famille française. Pressée d'en avertir son oncle, elle lui a aussitôt envoyé Cléry porteur de l'admirable lettre qu'on va lire, bien propre à faire rougir le Roi et d'Avaray d'avoir douté d'elle et de s'être livrés, pour emporter sa décision, à tant de prières, à tant d'efforts d'imagination, à tant de combinaisons mesquines et romanesques.

« Sire, je vais arriver à Vienne où j'attendrai les ordres de Votre Majesté. Mais je la prévient que quelque désir que j'aie d'apprendre de ses nouvelles, je crains de ne pouvoir pas lui écrire souvent, parce que je serai sûrement bien observée. Déjà dans mon voyage, on m'a empêchée de voir des Français, l'Empereur voulant me voir le premier, et craignant que je n'ap-

prise ses projets. Je les sais depuis longtemps, et je déclare positivement à mon oncle que je lui resterai toujours fidèlement attachée ainsi qu'aux volontés de mon père et de ma mère pour mon mariage, et que je rejeterai toutes les propositions de l'Empereur pour son frère. Je n'en veux pas. Le vœu de mes parens y est contraire, et je prétends suivre en tout les ordres de mon oncle. Je voudrais bien être avec vous à Vérone; mais je ferai tout mon possible pour vous faire savoir la conversation que l'Empereur aura avec moi.

« Mon oncle, depuis longtemps vous me connaissez; mais j'espère que vous ne douterez jamais de moi. Ma position est bien difficile et délicate; mais j'ai confiance en ce Dieu qui déjà m'a secourue, et fait sortir de tant périls. Il ne me fera jamais démentir le sang illustre dont je sors. J'aime mieux être malheureuse avec mes parens, tout le temps qu'ils le seront, que d'être à la cour d'un prince ennemi de ma famille et de ma patrie. Je suis bien reçue dans ses États, mais tout cela ne m'éblouit pas. J'ai autour de moi de bonnes personnes, mais aussi j'en ai de méchantes, car l'Empereur m'a donné une maison dont le prince de Gavre est le Grand Maître; il aime beaucoup son Empereur, et exécute ponctuellement ses ordres pour que je ne voie personne.

« J'ai une grâce à demander à mon oncle, c'est de pardonner aux Français et de faire la paix. Oui, mon oncle, c'est moi dont ils ont fait périr le père, la mère et la tante, qui vous demande à genoux leur grâce et la paix. C'est pour votre bien. Jamais, vous ne pourrez remonter sur le trône par la voie des armes; ce n'est que par la douceur, ce qui fait que je vous supplie de faire cesser les guerres qui désolent votre malheureux royaume. Hélas! si la guerre durait longtemps, vous ne pourriez régner que sur des monceaux de morts. Les esprits changent beaucoup, mais la paix leur est nécessaire, et quand ils sauront que c'est à mon oncle qu'ils la doivent, alors ils reviendront entièrement et ils vous adoreront. Mon oncle, vous avez le cœur si bon! pardonnez-leur, faites cesser la guerre. Hélas! si mon vertueux père vivait, je suis sûre qu'il le ferait.

« Je vous supplie aussi de faire un nouveau manifeste; le premier a fait grand bien. Dans Paris, on meurt de faim, et on murmure aussi contre le gouvernement. Dans les provinces, on ne veut plus d'assignats; on déteste ce qui vient de Paris et on se

vante tout haut d'être aristocrate. Les esprits sont très changés ; mais on déteste les étrangers avec raison et on est encore aveuglé sur son prince, quand on le voit les armes à la main contre ses sujets.

« Le Directoire exécutif est très mal composé, mais M. Bézezech, ministre de l'Intérieur, celui qui m'a fait sortir du Temple, m'a priée de mettre son respect aux pieds de mon oncle. C'est très vrai ; cet homme est ambitieux, mais au fond aristocrate. Il m'a dit qu'il était ami intime de M. d'Avaray le père.

« En un mot, mon oncle, les esprits changent beaucoup ; on déteste le sang, on meurt de faim, et votre cœur est trop bon pour laisser mourir de faim les Français, quand il est en votre pouvoir de leur donner la vie, et de vous en faire aimer en donnant la paix à ma malheureuse patrie. C'est au nom du ciel et de mes vertueux et malheureux parens que je vous prie de pardonner aux Français et de leur donner la paix.

« Je vous envoie Cléry : certainement cela fera grand plaisir à mon oncle de voir la personne qui est restée avec mon père jusqu'à sa mort. M. Hue est avec moi. Je prie mon oncle de me faire dire s'il a reçu cette lettre. Je l'embrasse de tout mon cœur, et fais mille vœux pour le voir, et pour qu'il soit heureux. »

Si l'on veut se rappeler que la jeune fille qui tient ce noble langage achève à peine sa dix-septième année, on reconnaîtra que Louis XVIII est en droit de tirer quelque orgueil des liens qui l'unissent à elle.

« Nous restâmes confondus de respect et d'admiration, les yeux remplis de larmes, avoue d'Avaray. Nous lûmes et relûmes ce chef-d'œuvre de l'âme et du cœur de Madame Thérèse. Honteux, rougissant des petitesesses dont je m'occupais si gravement la veille, je ne me sentais même pas digne de tomber aux pieds de cette adorable princesse. »

Quant au Roi, son sentiment éclate dans ce passage de la réponse qu'il adresse le surlendemain à sa nièce :

« Si ma tendresse pour vous me fait souffrir de vous voir dans une pareille position, cette même tendresse jouit aussi de l'honneur que cette dure épreuve va vous faire. C'est une enfant, une orpheline, livrée à elle-même, forte de ses seuls malheurs, qui va confondre les vues d'un souverain puissant, les ruses d'un cabinet fameux par son astuce et faire reconnaître, à l'Europe étonnée, de quelle source vient le sang qui coule dans

ses veines. Je vous ai donné des conseils, pardonnez-les-moi. Je ne connaissais pas encore bien votre âme ! »

Et après l'avoir remerciée du consentement tacite qu'elle donnait à son mariage avec son cousin ; après lui avoir révélé que les émigrés, redoutant qu'elle n'eût fait que changer de captivité, réclamaient à grands cris leur Duchesse d'Angoulême : « c'est ainsi qu'ils vous nomment déjà, » il terminait par ce douloureux aveu :

« Vous me demandez de rendre la paix à mes malheureux sujets. Hélas ! ma chère nièce, elle est dans mon âme, elle n'est pas dans mes mains... La politique infernale de Vienne me tient enfermé à Vérone loin de mes fidèles sujets qui m'appellent, comme vous l'êtes à Vienne loin de vos parens qui vous tendent les bras... Ah ! mon enfant, nous avons besoin de toute notre énergie et de toute notre constance. Si jamais mon âme pouvait fléchir, la vôtre deviendrait mon modèle. Mais qu'il nous suffise de marcher sur les traces l'un de l'autre. »

Dès le 18 janvier, Cléry repart pour Vienne emportant des valeurs pour cinq cents louis. Ces fonds, qu'on n'a pu réunir qu'en faisant une large brèche au trésor royal, sont destinés à la princesse. Pour les lui envoyer, le Roi s'est mis à la gêne. Mais, en ces circonstances, cela importe peu. Ce qui surtout importe, c'est que sa nièce soit en état de refuser des secours d'argent de sa famille autrichienne.

Pour le cas où celle-ci tenterait d'exercer une pression sur sa volonté, Cléry devra lui conseiller de la part du Roi de se présenter un jour à l'audience impériale et de déclarer publiquement, en présence des ministres étrangers, que pénétrée de reconnaissance envers son libérateur, elle entend néanmoins ne se conduire que d'après les conseils de son oncle. En même temps, un des plus fidèles serviteurs du Roi, le bailli de Crussol, est invité à se tenir prêt à partir pour Vienne. C'est lui qui sera chargé d'y prendre la princesse et de la conduire à Rome où elle résidera auprès de ses grand'tantes jusqu'au moment de son mariage.

Un autre objet s'impose à la sollicitude de Louis XVIII. Madame Royale et le Duc d'Angoulême étant du même sang, leur mariage n'est possible qu'autant que le Souverain Pontife y consentira. Il y a donc lieu d'obtenir de lui des dispenses et il faut y mettre d'autant plus de hâte qu'on doit s'attendre à voir

l'empereur d'Autriche procéder à Rome à une démarche analogue en faveur de son frère qui, lui aussi, est le cousin de Madame Royale. Soucieux d'arriver premier, Louis XVIII s'adresse au roi d'Espagne qui est un Bourbon. Il lui demande d'autoriser son ambassadeur auprès du Saint-Siège, le chevalier d'Azara, à prendre en main cette négociation.

« L'Empereur sera aussi obligé de recourir au Pape parce que son frère est cousin germain de ma nièce, tout comme mon neveu. Il est donc bien nécessaire de le gagner de vitesse. Il ne l'est pas moins de tenir secrètes les démarches pour obtenir la dispense elle-même, car, si l'Empereur venait à en être instruit avant le temps où il faudra bien qu'il le soit, cela pourrait lui donner le moyen d'y susciter des difficultés que la prudence ordonne d'éviter. Le Pape éluderait peut-être ma demande; il ne se refusera pas à celle de Votre Majesté. »

Non content de recourir aux bons offices du pusillanime Charles IV, et bien qu'il soit loin de supposer que ce prince craignant de déplaire à l'Empereur refusera d'intervenir, le Roi écrit au chevalier d'Azara pour l'avertir de ce qu'il attend de lui. Plus explicite avec cet ambassadeur qu'il ne l'a été avec le roi d'Espagne, Louis XVIII lui expose les motifs pour lesquels il ne veut pas que sa nièce épouse l'archiduc Charles et veut qu'elle épouse le Duc d'Angoulême :

« Premièrement, un peu de fierté peut-être, mais qui vous paraîtra sûrement placée me fait regarder le second frère de l'Empereur, prince sans état, sans espérances d'en avoir puisque ses deux frères aînés ont des enfans, comme un parti peu convenable pour ma nièce, pour la fille unique du feu Roi mon frère.

« Secondement, je ne veux pas donner mon consentement à un mariage qui serait sans nul doute considéré en France comme un moyen, comme un premier acheminement vers le démembrement de mon royaume, chose pour laquelle mes sujets, tant bons que mauvais, ont une répugnance aussi naturelle qu'invincible.

« Troisièmement, les longs malheurs de ma nièce, son courage, ses vertus ont rassemblé sur elle un intérêt, lui ont valu un amour de la part des Français, dont il m'est bien essentiel de tirer parti et de me les approprier en la mariant à mon héritier naturel. »



Bien en prend au Roi de s'être adressé directement à l'ambassadeur. A peine en possession de cette lettre, le chevalier d'Azara, sans attendre les ordres de sa cour, entame la négociation avec le Saint-Siège, obtient sans peine les dispenses, ne perd pas une minute pour en prévenir le roi de France et celui-ci, en même temps qu'il lit la lettre de Charles IV, lettre confuse, embarrassée et finalement négative, apprend par celle du chevalier d'Azara que les dispenses sont accordées.

Sur ces entrefaites, le duc de Villequier, que Louis XVIII, à son avènement, a nommé premier gentilhomme de la Chambre, débarque à Vérone pour prendre son service. C'est par lui qu'est confirmée la nouvelle de l'arrivée de Madame Royale à Vienne, le 9 janvier. Il est donc vrai qu'elle n'a échappé au despotisme des meurtriers de son père que pour tomber au pouvoir des ennemis de sa patrie. Les premiers menaçaient sa vie, les seconds vont menacer son honneur en s'efforçant de la faire servir à leurs méchants desseins contre la France. Ils ont déjà éloigné d'elle M<sup>me</sup> de Soucy. Cette compagne de route, malgré ses protestations, a été invitée à rentrer en France. On l'a remplacée par M<sup>me</sup> de Chanclos, une Flamande, sujette de l'Empereur, qui a élevé sa première femme et qu'on doit supposer, par conséquent, toute dévouée à la famille impériale. Autorisés à rester à Vienne, si tel est leur désir, Hue et Cléry ne sont plus admis que par grâce en présence de la princesse. L'évêque de Nancy, La Fare, qui représente encore à Vienne le roi de France en attendant l'arrivée du comte de Choiseul-Gouffier qui vient de Saint-Pétersbourg pour le remplacer, ne peut lui-même communiquer avec Madame Royale. On lui fait sentir qu'il a cessé de plaire. Chargé par son maître d'apporter à la princesse une lettre, on lui refuse l'audience qu'il a sollicitée et c'est entre les mains de l'Empereur qu'il est tenu de déposer son message, que ce prince promet de faire parvenir à son adresse. Il est évident qu'une nouvelle captivité commence pour Madame Royale et qu'en persistant à écarter d'elle tout ce qui est Français, ainsi qu'on l'a fait pendant son voyage, on entend la rendre plus accessible aux moyens qu'on se propose d'employer pour « l'autrichienner. » Quelles que soient ses résolutions, l'astuce de ceux qui l'entourent n'en aura-t-elle pas raison ?

Ces douloureuses perspectives émeuvent jusqu'à la fureur le sensible d'Avaray. Son patriotisme s'exalte. Dans l'entraînement

de sa douleur et de sa rage, le chant de *la Marseillaise* monte à ses lèvres : *Allons, enfans de la patrie !* Il appelle le moment où « tous les Français réunis autour du trône » pourront chanter : *Le jour de gloire est arrivé.* « O génie de la France, veille sur cet enfant précieux, sur cette princesse adorée, la fille de tant de rois et que tu as conservée pour donner le jour à la race glorieuse que tu destines à régner sur les races futures ! »

Mais, bientôt le sang-froid lui revient. En prévision de la venue à Vienne du comte de Saint-Priest, que la cour d'Autriche déclare préférer, comme agent du Roi, à Choiseul-Gouffier, désigné déjà comme successeur de La Fare, il lui écrit pour l'intéresser à « la chose, » et le faire concourir à déjouer les vues de l'Autriche. Il le prévient que les dispenses sont obtenues, qu'il faut hâter autant que possible « le moment d'une union qui, à une autre époque, devrait être environnée d'éclat et dont, aujourd'hui, le sentiment, les larmes, la fierté et la misère doivent faire tous les frais, d'une célébration qui autrefois eût frappé tous les yeux et qui aujourd'hui touchera tous les cœurs. » Pour hâter ce moment, il faut qu'avant tout, la princesse soit remise entre les mains de son oncle sans mécontentement ni récrimination de la part de l'Empereur et qu'on dispose celui-ci à recevoir sans colère une lettre du Roi qui, en lui annonçant le mariage, lui fera sentir qu'on ne peut le célébrer que là où résidera Louis XVIII. Si ce but est impossible à atteindre, il faudrait que le Roi en fût promptement instruit « afin qu'il puisse aviser aux moyens de soustraire la fille de son frère aux mains qui s'en sont saisies. »

On devine à ces traits combien la situation est tendue, au moment où les inquiétudes de la cour de Vérone arrachent aux âmes enfiévrées des paroles aussi comminatoires.

## II

Brusquement, tout change et s'apaise, grâce à de nouvelles lettres de Madame Royale. Le 3 mars, la poste en apporte trois à la fois, écrites à des dates différentes. La plus ancienne remonte au 30 janvier. Elle contient un engagement formel et décisif.

« Mon oncle, je suis extrêmement touchée de la bonté que vous avez de vous occuper de mon établissement. Vous m'avez choisi le Duc d'Angoulême pour mari ; je l'accepte de tout mon

cœur et je préfère cet établissement à tout, même à la couronne impériale si elle m'était offerte. L'éclat d'un trône ne m'éblouit pas et j'aime mieux avoir une conscience pure et mener une vie tranquille et retirée au sein de ma famille que tous les trésors du monde. J'accepte donc avec grande joie mon cousin d'Angoulême; vous ne pouviez faire un choix qui me plût davantage; je désire beaucoup que ce mariage se fasse bientôt. »

« Il s'est passé bien des choses depuis ma dernière lettre, dit dans une autre Madame Royale. M<sup>me</sup> de Soucy, avant son départ de Vienne a voulu absolument voir l'Empereur en particulier. Elle a dit à Sa Majesté Impériale que mes parens ont voulu me marier à mon cousin d'Angoulême. L'Empereur a répondu que ce n'était pas un secret, que tout le monde le savait et le trouvait tout simple; que pour lui en particulier il l'approuvait fort et le trouvait fort juste, mais qu'il ne croyait pas que ce fût le temps pour ce mariage; qu'il fallait attendre les circonstances; que cependant, si je voulais le faire tout de suite, j'en étais la maîtresse. »

En narrant ces détails à son oncle, Madame Royale ne dissimule pas la surprise et le mécontentement que lui a causés l'initiative prise par M<sup>me</sup> de Soucy, qui n'avait reçu de personne la mission de parler à l'Empereur. Elle blâme « le bavardage et l'importance que cette dame a voulu se donner. » Elle proteste enfin contre le bruit, qu'on a eu l'impudeur de faire courir à Vienne, qu'il existait en France un parti pour elle et qu'elle aspirait à la couronne.

« Quelle indignité et quelle extravagance ! Dans les temps les plus affreux, j'ai été fidèle à mes parens et à mes souverains et je leur serai attachée jusqu'à la mort. Je suis absolument bien loin de désirer un trône dont on a renversé mon père. Je vous serai, mon oncle, toujours bien attachée et bien fidèle. Mais on veut me brouiller avec vous. J'espère qu'on n'y parviendra jamais... Je ne sais qu'aimer mon oncle, rendre au Roi tout ce que je lui dois et remercier aussi l'Empereur du fond du cœur de ma liberté et de la manière dont il me traite. Tout ce qu'on a dit n'a pas un mot de vrai. Tout est su, tout est éclairé. L'Empereur sait la volonté de mes parens et l'approuve beaucoup. Jamais il n'a eu d'idées contre les vôtres. Il approuve tout. Mais il croit que cela n'est pas le temps. »

La vivacité que met Madame Royale à se disculper des

desseins ambitieux qu'on lui a faussement attribués suggère au Roi et à d'Avaray la pensée que le cabinet de Vienne, voyant son plan déjoué, par leur habileté comme par la loyauté de la princesse, affecte maintenant de ne l'avoir jamais conçu, mais qu'en fait, il s'était efforcé de le faire aboutir, en affaiblissant dans Madame Royale le sentiment de son devoir envers sa famille française. Maintenant, on peut croire qu'il y renonce. Toutefois, il convient de se tenir en garde contre quelqu'une de ces ruses familières aux ministres de l'Empereur et que permet encore de soupçonner l'insistance qu'a mise ce souverain à convaincre sa cousine que son mariage avec le Duc d'Angoulême ne saurait avoir lieu en ce moment. N'est-ce pas un moyen de la retenir à Vienne et de la disposer à contracter une autre union? Bien qu'on devine ces craintes dans les notes de d'Avaray, elles n'apparaissent pas dans la réponse du Roi à sa nièce.

« Je vous regarde comme l'ange que Dieu a suscité pour adoucir les maux dont sa Providence a permis que nous fussions accablés, et je suis sûr que ce sera l'effet de votre union avec mon neveu qui de son côté, j'en réponds, mérite le bonheur qui lui est destiné. Le suffrage de l'Empereur me fait plaisir, mais il ne m'étonne pas. Ce prince est trop éclairé pour blâmer une union si naturelle et vous avez vu le peu de foi que j'ajoutais à des calomnies inventées sans doute par nos perfides ennemis. Quant au moment du mariage, je ne puis moi-même choisir encore ce moment. J'attends très incessamment des nouvelles qui me détermineront sur la direction que je dois donner à mon neveu. »

On voit que la première colère du Roi contre l'Empereur est tombée. Mais Madame Royale n'en sait rien encore. Elle le croit toujours irrité et le désir de le calmer la pousse à confirmer avec de nouveaux détails ce qu'elle lui a écrit déjà trop brièvement à son gré, n'osant s'expliquer plus clairement, alors qu'elle était obligée de recourir à la poste. Le 12 mars, elle peut lui écrire par une voie plus sûre; et elle parle sans réticences :

« Je vous prie de regarder tout ce que je vais vous dire comme la vérité et une justice que je dois à l'Empereur; mais, malgré cela, vous savez que je vous préfère et toute ma famille française à celle de ce pays-ci, quelque amitié qu'ils me témoignent. Vous avez encore peur des discours qu'on a tenus à Inspruck. Je vous ai déjà assuré, et je vous le répète encore, qu'il

n'y en a pas un mot de vrai : l'Empereur ne pense pas du tout à ce mariage, et je vous prie de ne pas écouter les bruits que ses ennemis ou ceux qui ne le connaissent pas font courir contre lui. J'espère que vous avez assez de confiance en moi pour savoir que je rejetterais les propositions de l'Empereur s'il m'en faisait là-dessus ; mais, loin d'y penser, il sait la volonté de mes parens pour mon cousin d'Angoulême, et il la respecte, et je suis sûre qu'il ne désire pas autre chose.

« On se plaint que je suis captive parce que je ne vois personne ; mais c'est moi qui ai demandé d'être seule ; il ne me convenait pas, étant en grand deuil et dans ma position, de voir du monde. A présent que mon deuil va finir à Pâques, je verrai un peu de monde ; mais tout ceci c'est ma volonté ; l'Empereur ne fait que ce que je désire. Vous vous plaignez de ce que l'évêque de Nancy n'a pas pu me remettre une lettre de votre part ; si fait, il me les a toutes fait passer, et je l'ai vu lui-même, il y a quelques jours, une heure en particulier.

« Vous vous plaignez de ce qu'on a renvoyé M<sup>me</sup> de Soucy ; l'Empereur a cru par là faire quelque chose qui vous serait agréable. Pouvait-il garder une femme qui demandait à « s'en aller, une femme que la république avait chargée de me suivre ? » Pouvait-il garder une femme qui a un monstre pour frère ? Elle pouvait penser bien, mais tout était contre elle, et même les propos qu'elle a tenus ici. Quand elle est venue me voir, on a été bien loin de compter les minutes, et c'est elle qui a demandé à s'en aller la première.

« J'ai vu Hue et Cléry, mais à présent qu'ils n'ont rien à me dire, il n'est pas nécessaire que je les voie. L'Empereur, à ma prière, leur a fait un sort et je désire qu'ils soient heureux, et je ferai mon possible pour que cela soit.

« Je reçois tous les jours des lettres de Français émigrés, et j'ai chargé l'évêque de Nancy de leur répondre pour moi. Je vous écris aussi tant que je veux, et je vous jure que mes lettres ni les vôtres ne sont jamais lues excepté à la poste, mais c'est nécessaire en temps de guerre. Voilà ce qui se passe, et cela doit vous prouver que je ne suis pas captive. Je vous supplie de ne pas écouter tous ces bruits qui ne servent qu'à vous rendre plus malheureux et moi aussi, car votre lettre m'a extrêmement peinée. Je vous prie d'envoyer toujours vos lettres pour moi à l'évêque de Nancy qui me les fera remettre. M<sup>me</sup> de Guiche

s'est servie l'autre jour de moyens qui ne me conviennent pas ; quand on fait le bien, on ne doit pas se cacher. On trouve extrêmement juste que vous m'écriviez, et je vous jure qu'on ne lit jamais vos lettres ni les miennes. Je suis obligée de vous prévenir que la lettre que M<sup>me</sup> de Guiche m'a remise était tout ouverte.

« Je suis ici aussi heureuse que je puis l'être ; j'ai des maîtres pour m'occuper. Je vois très souvent les archiduchesses, qui sont de mon âge ; c'est une très agréable société, et je vous réponds qu'il n'y a pas de jours que je ne pense à vous et j'en parle souvent avec les archiduchesses, ainsi que de toute ma famille française que j'aime et chéris beaucoup et que j'espère bien revoir cette année. Je ne doute pas que l'Empereur ne me laisse partir quand je le demanderai ; mais, au nom du ciel, je vous supplie de vous calmer et d'être bien persuadé que je ne suis pas captive ; si je l'étais, je le dirais tout de suite, et je ne resterais pas un moment tranquille ; mais cela n'est pas vrai et je vous supplie de ne pas écouter ce que de malheureuses têtes peut-être un peu trop vives pourront dire là-dessus. Je vous réponds de vous dire toujours l'exacte vérité. Je vous prie aussi d'être bien persuadé de mes sentimens pour vous, et que je n'ai eu d'autre intention, dans cette lettre, que de dire la vérité et de rendre justice à qui le mérite. Vous me parlez de mon caractère et je vous réponds qu'il ne se démentira jamais, et si je reste ici à présent, je crois que c'est nécessaire pour quelques mois, mais je ne perds jamais de vue le dessein de me réunir à ma famille, et ce dessein, s'il plaît à Dieu, s'exécutera cet été. Adieu, mon cher oncle, calmez-vous et comptez toujours sur moi tant que je vivrai.

« L'archiduc Charles est parti ce matin pour l'armée, cela doit vous rassurer. Quand il reviendra, assurément je ne serai plus ici ; vous voyez bien qu'on n'a aucun dessein, et Joseph est en Hongrie et ne compte pas venir ici de sitôt. Donc, vous voyez qu'il n'y a rien à craindre. Les cinq autres sont des enfans.

« M<sup>me</sup> de Soucy m'accable de lettres. Elle fait un train affreux de ce que Hue et Cléry sont restés à Vienne et qu'elle est partie. Je ne sais si vous êtes content d'elle ; mais pour moi, je trouve qu'elle aurait bien mieux fait de se tenir tranquille ; elle n'a pas d'esprit du tout, et elle dit du mal de beaucoup de monde.

« On espère la paix cette année. Je désirerais bien que toutes

les choses se remettent en France et je n'en désespère pas; la clémence que vous avez doit vous gagner tous les cœurs. Je voudrais bien que vous écriviez encore un manifeste, le premier a fait grand effet et ce peuple est si malheureux à présent à Paris qu'il faut peu de chose pour lui faire secouer le joug des monstres qui le gouvernement.

« M<sup>me</sup> de Chanclos est une excellente personne; elle est Flamande, et elle a beaucoup de mérite; elle a connu ma mère dans ce pays-ci; elle est attachée à l'Empereur dont elle a élevé la première femme, mais elle est bonne, juste et intègre. Elle a vu l'autre jour les moyens dont M<sup>me</sup> de Guiche s'est servie pour me rendre votre lettre; elle n'en a rien dit à l'Empereur. Elle m'est très attachée, et on peut vraiment compter sur elle et jamais les lettres ne sont ouvertes. L'Empereur même est peut-être plus de vos amis que vous ne croyez; tout le monde ici vous appelle le Roi; on vous respecte ainsi que vos malheurs, et on désire votre bonheur; enfin vraiment je n'ai qu'à me louer de ce pays. »

Dans ces explications révélatrices d'une haute raison et d'une volonté ferme, tout n'était pas de nature à charmer Louis XVIII. La crédulité de Madame Royale, en ce qui touchait les sentimens que l'Empereur professait pour lui, dut le faire sourire; il savait à quoi s'en tenir. D'autre part, sa nièce l'inquiétait en lui déclarant qu'elle était aussi heureuse à Vienne qu'elle pouvait l'être. Dans les attentions dont elle se montrait si reconnaissante, il voyait une continuation des efforts de sa famille d'Autriche pour lui faire préférer ce pays à la France. Du moins, il était désormais convaincu qu'elle ne tomberait pas dans ce piège. Il ne doutait ni de sa bonne foi ni de la sincérité de ses résolutions, et il ne lui restait qu'à hâter le moment où il pourrait enfin goûter le bonheur qu'il attendait de la présence auprès de lui de la fille qu'il venait de se donner.

Dans ce dessein, il écrivait à l'Empereur. Après l'avoir remercié des « procédés généreux et des soins délicats prodigués à sa nièce, » il lui faisait part officiellement du mariage projeté et lui demandait ses bons offices pour en faciliter la réalisation.

« Tous les sentimens, toutes les convenances, le vœu du feu Roi mon frère et de la Reine, celui des parens qui me restent, je puis dire celui que les tyrans de la France l'empêchent seuls de manifester, tout enfin en presse la conclusion. Le Pape a

accordé à ma demande les dispenses nécessaires ; ma nièce a déposé entre mes mains l'expression d'un sentiment et d'une volonté conformes à celle de tous les siens ; mon neveu, impatient d'assurer son bonheur pour retourner promptement au poste qui lui est assigné, me laisse à peine l'espoir de lui voir attendre mes ordres pour se rendre auprès de moi ; son père est également impatient de me l'envoyer. Je dois donc m'occuper sans retard à prendre de concert avec Votre Majesté les moyens de hâter la célébration d'un mariage qui m'offrira, ainsi qu'à tous les miens, le seul bonheur dont nous soyons encore susceptibles. Cette enfant, précieux et touchant modèle des vertus et des grandes qualités que nous pleurons, est maintenant un lien de plus entre nous ; elle doit à Votre Majesté la liberté et peut-être la vie ; elle va me devoir un époux qui en assurera le bonheur. En travaillant de concert au prompt accomplissement de cette union, nous parviendrons peut-être à la dédommager des soins paternels qu'elle a perdus et cette action commune sera le garant de l'accord, de l'union et des sentimens que je désire voir régner à jamais entre Votre Majesté et moi. »

Cette lettre devait rester longtemps sans réponse. Le 22 mai, la princesse manda à son oncle : « Vous me chargez de parler à l'Empereur pour mon mariage. Je croyais que ce prince vous avait écrit. Mais, puisqu'il ne l'a pas fait, je vous dirai qu'il n'a rien du tout contre ce mariage qu'il trouve très juste ; mais je doute qu'il s'en mêle. Je ne peux pas moi-même lui en parler que quand je saurai vos volontés à ce sujet, quand et comment vous voulez qu'il se fasse. Quand je saurai vos volontés, alors, je les lui ferai connaître. »

Ainsi tombaient devant l'évidence les derniers soupçons du Roi. Il n'avait plus à craindre les intrigues de Vienne. Il restait libre de fixer au jour et à l'heure qui lui conviendraient la célébration du mariage. Par malheur, au moment où il en recevait de sa nièce l'assurance positive, un grave incident venait une fois de plus troubler sa vie et rouvrir pour lui l'ère des aventures. Dans la journée du 13 avril, le gouvernement vénitien, à l'instigation du Directoire, lui avait intimé l'ordre de quitter Vérone.

Entre les divers épisodes de l'émigration, il n'en est pas de plus connus que l'expulsion de Vérone, le séjour du Roi à l'armée de Condé, campée alors à Riegel dans le duché de Bade ; son



départ exigé par l'Autriche et son arrivée à Blanckenberg dans le duché de Brunswick, à la fin de juillet, après une courte halte à Dillingen. Il n'y aurait donc pas lieu de s'attarder à ces douloureux incidens de sa vie errante si nous n'étions en mesure d'ajouter à ce qui en a déjà été raconté quelques traits que nous révèlent les documens dont s'éclairent ces récits et qu'il serait dommage de laisser dans l'ombre.

L'un de ces documens, et non le moins précieux, est le journal inédit, écrit de la main du Roi, de son voyage de Vérone à Riegel. On y voit que, depuis longtemps, Louis XVIII gémissait de son inaction et brûlait du désir de se transporter sur un théâtre où il pourrait donner carrière à cette activité dont ses ennemis le déclaraient incapable et dont il avait à cœur de leur fournir des preuves. La Vendée lui restant fermée, le camp de Condé lui semblait l'unique poste digne de lui. Son expulsion des États Vénitiens lui apporta une occasion d'y parvenir, que, jusqu'à ce jour, il avait vainement cherchée et la rigueur de la décision du Sénat de Venise qui lui fut signifiée le 13 avril s'atténua pour lui de l'espérance qu'elle lui permettait de concevoir.

Dans les instans qui suivirent cette communication, il fut en quelque sorte seul, avec d'Avaray, à ne pas perdre complètement la tête. Sa cour se composait alors du duc de La Vauguyon, installé depuis peu à Vérone en qualité de « premier ministre, » du duc de Villequier et du jeune duc de Fleury premier gentilhomme de la Chambre, du comte de Cossé, capitaine des Cent Suisses, du comte d'Avaray, capitaine des gardes du corps et de divers autres personnages de moindre importance. Il constate, sans en désigner nominativement aucun et en n'exceptant que d'Avaray, qu'il y eut parmi eux beaucoup de trouble et de désarroi. « Mes ministres, écrit-il, furent, dans cette occasion, de parfaits emplâtres. »

Néanmoins, l'idée d'aller rejoindre l'armée de Condé eut promptement réuni tous les suffrages. Mais, comment arriverait-on sur les bords du Rhin? L'Autriche en avait maintes fois barré la route, en réponse aux demandes du Roi. M. de Breuner, ministre impérial à Venise, était seul qualifié pour délivrer des passeports? Les lui demander pour Riegel, c'était aller au-devant d'un refus. D'Avaray imagina alors de les lui demander doubles, les uns permettant de traverser le Tyrol, les autres, la Lom-

bardie autrichienne. C'est par cette voie que sous le nom de marquis de Trie passerait le Roi, sous prétexte de se rendre à Rome. Mais, une fois sorti du territoire lombard, il se dirigerait vers le Rhin. Les passeports furent délivrés tels qu'il les avait demandés. Au bout de huit jours, tout était prêt pour le départ lorsque, au dernier moment, les prétentions et la vanité de La Vauguyon faillirent le retarder.

Le Roi avait décidé qu'il prendrait dans sa berline Villequier, Cossé et d'Avaray, tandis que La Vauguyon et les autres gentilshommes s'en iraient ensemble par le Tyrol. Jaloux du Roi « comme un Espagnol du temps de Ferdinand et d'Isabelle, » La Vauguyon se plaignit d'un arrangement qui l'éloignait de son maître. Il admettait que Sa Majesté tint à ne pas se séparer du comte d'Avaray. Mais, pourquoi le duc de Villequier? pourquoi le comte de Cossé? Sa fonction ne le mettait-elle pas au-dessus d'eux? Dieu sait comment eût fini cette querelle d'étiquette qu'envenimait encore l'antipathie qu'avait inspirée le duc de La Vauguyon à l'entourage du Roi lorsque la nécessité de déjouer la surveillance toujours à craindre des autorités autrichiennes vint heureusement imposer une autre combinaison. Il fut convenu que La Vauguyon, qui physiquement présentait quelque ressemblance avec son maître, Villequier et Cossé partiraient dans le carrosse royal de manière à concentrer sur eux cette surveillance, tandis que le Roi, d'Avaray et d'Agoult, en plus modeste équipage, gagneraient la Suisse en traversant la Lombardie. Le duc de Fleury était parti trois jours avant, pour aller annoncer au prince de Condé l'arrivée de Louis XVIII. Le carrosse royal se mit en chemin dans la journée du 20 mai; le Roi et ses compagnons attendirent la nuit pour partir à leur tour.

« Il était très essentiel, explique le Roi dans son journal, de dérober notre départ de Vérone, même au gouvernement vénitien, afin que la cour de Vienne n'en fût pas instruite... Comme il faisait très beau clair de lune, je commençai par me promener dans mon jardin, ensuite dans l'allée extérieure et, allongeant le tour à chaque fois, nous finîmes par arriver sous les arcades du Stradon, d'où nous montâmes en voiture. Nous eûmes bien quelque inquiétude d'un homme en redingote qui nous suivit. Mais, je ne crois pas que ce fût un espion, car le Podestat manda à son gouvernement que j'étais parti par la route de Volargne. » A

cinq heures du matin, les voyageurs étaient à Mantoue d'où, après une courte halte, ils continuèrent leur voyage. Bien qu'ils eussent couru de fréquens dangers, notamment en traversant le Saint-Gothard et qu'à diverses reprises, le Roi eût été reconnu dans des hôtelleries où ils avaient dû s'arrêter, ils arrivèrent à Riegel, sains et saufs, dans la soirée du 28 août.

Sur le séjour de Louis XVIII au camp de Condé qui se prolongea durant plus de six semaines, les rapports de d'Avaray nous fournissent aussi des détails qu'il y a lieu de conserver à l'histoire :

« Le lendemain de son arrivée à Riegel, le Roi prit notre uniforme et reçut l'hommage des différens corps. Le prince de Condé lui présenta des officiers, des soldats qui s'étaient distingués par des actions d'éclat. Il leur dit à tous, non pas de ces généralités qui flattent ceux à qui elles s'adressent sans être remarquées par ceux qu'elles n'intéressent pas, mais des choses justes, bien placées, faites pour la personne et pour l'action qui attiraient ses éloges.

« Un vieux maréchal de camp, l'homme le plus modeste et le plus brave de l'armée, se tenait à l'écart la tête baissée, son habit boutonné et croisé, jouissant en silence du bonheur que les autres manifestaient par leur langage. Le Roi le remarque, va droit à lui, lui découvre la poitrine et le grand cordon de Saint-Louis, récompense récente d'une action d'éclat, et lui dit :

« — Monsieur de Salgues, il ne faut pas le cacher quand on l'a gagné d'une manière aussi brillante.

« Chaque jour, le Roi nous donnait à recueillir quelques nouveaux traits aimables et vraiment français et cela, environné de complots, fatigué par les avis et les informations les plus sinistres. Un nommé Bassal, régicide, ci-devant curé intrus de Saint-Louis de Versailles et marié à une coquine, tenait à Basle ayant sous lui un nommé Poteratz, un comité d'insurrection et d'assassinat (1). J'avais des émissaires auprès de ce scélérat, qui me rendaient compte de ses manœuvres. »

D'autre part, le Roi à peine arrivé à l'armée, le maréchal de

(1) Nous devons laisser au comte d'Avaray la responsabilité de cette accusation dont, à notre connaissance, il n'existe aucune preuve, à moins qu'on ne veuille considérer comme telles, la participation du conventionnel Bassal et du marquis de Poteratz à quelques-uns des actes d'arbitraire et de violence, dont est pleine l'histoire des temps où ils ont vécu et les intrigues qu'ils nouèrent à Bâle pendant le séjour de Louis XVIII à Riegel.

Wurmser, commandant en chef des troupes impériales, lui avait fait connaître que sa présence n'avait pas l'approbation de sa cour et que « Sa Majesté ferait bien de s'éloigner. » On lui offrait alors, par l'organe du comte de Saint-Priest qui était à Vienne, le château de Rothembourg sur les derrières de la Forêt-Noire. Cette première invitation restée sans effet, le maréchal, avec embarras et respect, informa le Roi que s'il ne se déterminait pas promptement à la retraite, il avait ordre de le faire enlever. « Cette insolente menace ayant donné lieu à la réunion d'un conseil, les deux commissaires anglais, militaire et civil, préposés au corps de Condé, MM. Crawford et Wickham, y furent appelés. Je le fus aussi. Là, en présence de Mgr le prince de Condé, Sa Majesté invita chacun à donner son avis. Je le répète avec peine, tous furent timides, ou ce qu'on nomme prudents. Mon tour de parler étant venu, je dis simplement :

« — On n'enlève pas le Roi au milieu de deux mille gentilshommes français.

« Ce propos ayant rendu de la hardiesse à ceux qui n'avaient que du courage, les Anglais, dont la politique était une grande déférence pour une cour qui leur fait constamment payer ses désastres, voulurent combattre ma résolution. Me sentant applaudi par mon maître et encouragé par le silence même de Mgr le prince de Condé, je soutins avec chaleur que le Roi n'ayant pas déferé à une invitation ne pouvait obéir à une menace.

« — On n'enlève pas, je le répète, le roi de France au milieu de deux mille gentilshommes; je dis plus, on ne le tente pas.

« Le Roi ayant alors pris la parole et prononcé une opinion entièrement conforme à celle que je puisais dans son âme, le nouveau refus de Sa Majesté fut transmis au maréchal. Les Anglais dirent que j'avais la tête chaude et peu après, le 31 mai, l'armistice qui durait depuis le mois de décembre ayant été dénoncé, nous marchâmes de Riegel à Mülheim.

«... Et c'était dans cette situation et lorsqu'un zèle importun quoique bien naturel semblait d'accord avec la politique autrichienne pour tourmenter et éloigner Sa Majesté qu'au moment d'assister à une délibération où il s'agissait de remettre sur le tapis la question de son départ, le Roi s'approcha de mon oreille, en chantant : *N'allons pas, n'allons pas dans la Forêt-Noire.* »

Il est clair que d'Avaray, dans cette attachante relation, saisit avec une fougue de dévouement poussée à l'excès toutes les

occasions de célébrer le courage et l'esprit d'à-propos de son prince. Mais, il y a justice à remarquer que ces occasions, celui-ci les lui fournit fréquemment durant son séjour au camp de Condé. Entre les diverses circonstances où il prouva qu'il possédait au plus haut degré des qualités véritablement françaises et qu'il n'était pas Bourbon pour rien, il en est une qui plus que toute autre lui fait honneur.

C'était le 4 mai. Ce jour-là, étant monté à cheval pour procéder à la visite des postes avancés, il se trouva inopinément aux bords du Rhin, en face de soldats de la République postés en nombre sur l'autre rive, exposé par conséquent « à recevoir ou des hommages, ou des insultes, ou des coups de fusil. » Alors, à travers le fleuve s'engage ce dialogue :

— Est-ce vrai que le Roi est arrivé? demande-t-on du côté des républicains.

— Oui, il est là.

— Nous voudrions bien le voir; mais nous ne pouvons le distinguer.

Le Roi a entendu. Il fait mettre pied à terre au prince de Condé, au duc de Berry et à toute sa suite et seul, à cheval, il s'avance jusqu'au ras de la berge. « Le duc d'Enghien, qui commandait aux avant-postes, s'approche à la botte de Sa Majesté et lui représente avec respect qu'il est défendu de parler d'un bord à l'autre.

« — Mon cousin, lui dit le Roi, vous me mettez aux arrêts demain; aujourd'hui, il faut que je leur parle. »

Et s'adressant d'une voix retentissante aux soldats séparés de lui par la largeur des eaux, il leur tient ce discours :

« — Vous êtes curieux de voir le Roi; c'est moi qui suis votre Roi, ou plutôt votre père; oui, vous êtes tous mes enfans. Je ne suis venu que pour mettre un terme aux malheurs de notre patrie commune. Ceux qui vous disent le contraire vous trompent. Vos frères qui m'entourent partagent le bonheur que j'ai d'être avec eux et de me rapprocher de vous.

« Les soldats écoutaient en silence, avec une contenance embarrassée; on voyait que leur cœur était ému, mais que leurs sentimens étaient contraints.

« Une voix s'éleva de notre côté, leur disant :

« — Puisque vous êtes bien aises de le voir, criez : Vive le Roi !

« — Non, non, reprit vivement le prince, ne dites rien ; vous seriez entendus et vous pourriez vous compromettre. »

Les adjurations des officiers du Roi mirent fin à cette scène dangereuse qu'aurait pu dénouer une balle. Il se retira suivi de quelques cris :

— Pourquoi s'en va-t-il si vite ? Nous n'osons dire ce que nous pensons.

Cependant, l'armée attendait à Mülheim l'ordre de passer le Rhin et de pénétrer dans la Haute-Alsace. « Mais, il y avait à peine huit jours que nos cantonnemens étaient assis sur ce point que toutes les espérances furent confondues par l'invincible ascendant de ces armées qu'on s'obstinait toujours à combattre et qu'il fallait convaincre. Dans l'idée de remédier aux malheurs de l'Italie, on donna l'ordre au maréchal de Wurmser d'y envoyer trente mille hommes. Ainsi, l'archiduc Charles qui commandait l'armée de droite et se disposait à entrer en Basse-Alsace, au lieu de poursuivre les avantages obtenus à la fin de la campagne précédente sur la rive gauche, se vit obligé de repasser le fleuve. Nous fûmes contraints de nous replier.

« Le Roi et Mgr le prince de Condé rentrés à Riegel étaient assez tranquilles, lorsque, le 24 juin, une canonnade sur toute la ligne française ayant annoncé le passage que Moreau fit à Kehl où les troupes souabes résistèrent à peine, nous nous reportâmes rapidement en avant quoique, dès ce moment, il ne pût être question que de retraite. »

Et ce fut en effet à battre en retraite qu'il fallut se résigner. « Séparé du gros de l'armée aux mouvemens de laquelle il était soumis, le corps de Condé, fort de sept mille hommes environ, était dans une situation de plus en plus critique. Notre faible avant-garde sous les ordres de Mgr le duc d'Enghien, forcée à Offenbourg (1), n'avait déjà dû son salut qu'à la valeur et à l'infatigable activité de ce jeune prince. Tout annonçait que les passages des montagnes pour descendre aux sources du Danube nous seraient fermés. Mgr le prince de Condé était dans des transes mortelles pour la personne du Roi et me pressait de m'unir à lui afin de presser le départ de mon maître. Ayant appris la défaite du corps de Wartensleben qui nous servait d'appui, serrés nous-mêmes par un corps qui marchait sur nos

(1) Le 21 avril 1796.

traces et avec lequel il nous avait déjà dû faire le coup de fusil, notre petite armée se retirait en bon ordre vers Riegel pour de là reprendre sur la gauche et gagner Dillingen et la Souabe.

« C'est dans cet état de choses, le Roi étant logé au château de Mahlberg qui domine la petite ville de Kupenheim, que Son Altesse sérénissime me fait appeler à son quartier par une pluie battante. Je monte à cheval. J'y cours.

« — D'Avaray, me dit le prince, il n'y a plus un instant à perdre; enlevez le Roi cette nuit même; prenez des habits bourgeois, joignez un chariot de poste, partez.

« Mgr le prince de Condé me développe alors tout ce que sa situation et sa responsabilité ont de terrible. Les généraux autrichiens eux-mêmes le sollicitaient de faire repasser au Roi la Montagne Noire tandis que les défilés étaient encore libres. En effet, il devenait fort à craindre que le temps nécessaire pour les atteindre ne donnât à l'ennemi le temps de s'y porter et, si c'était en force, nous étions indubitablement pris.

« Après avoir écouté Son Altesse sérénissime avec le respect dont j'étais pénétré pour sa personne et pour les motifs mêmes qui lui dictaient une démarche que je ne pouvais intérieurement blâmer, je répondis avec quelque vivacité et le sentiment profond de l'honneur de mon maître :

« — Personne n'est plus que moi pénétré de tout ce que cette situation et la vôtre, en particulier, Monseigneur, ont de funeste. Mais, qu'il me soit permis de m'étonner que Votre Altesse sérénissime s'adresse à moi pour une commission de ce genre. Il n'est aucun moyen qui ne m'eût été bon et qui n'eût été accepté par mon auguste maître pour atteindre les drapeaux de Condé. Mais, ce sont positivement les dangers présents qui l'y retiennent. Et que Votre Altesse, excusant mon langage, ne s'en étonne pas. Qu'elle aille trouver le Roi. Elle entendra sa réponse. »

La réponse du Roi fut conforme aux prévisions de d'Avaray, qui nous le représente marchant au milieu de ses gentils-hommes « sans se laisser aborder par aucun sentiment indigne d'un soldat Bourbon. » Il regardait avec douleur les montagnes de l'Alsace.

« — Nous ne sommes pas à Ivry, disait-il, et ceci ressemble

bien à Fornoue (1). Mais, quoi qu'il advienne, il y a de l'honneur à gagner. »

Ainsi, toujours infatigable et toujours Français, il encourageait chacun par ses propos et son exemple. Il fit les mêmes marches et prit les mêmes logemens que ses compagnons d'armes, tant qu'ils furent en péril, c'est-à-dire jusqu'à la tête des débouchés qui heureusement se trouvèrent libres encore.

D'Avaray, qui nous a conservé ces souvenirs, en conclut que son maître, s'il eût embrassé la vie des camps, y aurait brillé.

« Ici, nous le vîmes chérir des travaux que pouvait payer quelque lustre. Doué d'une mémoire prodigieuse qui lui retrace les campagnes et faits militaires des plus habiles généraux, sa mémoire locale, la justesse et l'étendue de son coup d'œil, son calme imperturbable et des circonstances favorables en eussent fait un homme de guerre. Et qu'on ne m'oppose pas son embonpoint. La manière dont il traversa le Saint-Gothard et dans cette campagne même, pour ne citer qu'un exemple, la marche de Dillingen où, à travers les montagnes, il fut à cheval dix-huit heures sans débrider et toujours frais et dispos, tandis que nous étions tous sur les dents, répondent assez à de puérides et malveillantes objections. Il m'est donc permis de dire sans crainte d'être taxé de partialité : la guerre eût fait la gloire du Roi, la gloire de Louis XVIII eût rendu le bonheur à la France et la paix à l'Europe.

« Et quelle douce carrière que celle de la vie des camps, comparée à l'horrible et dégoûtant chaos où semble devoir se perdre la tombe de mon maître ! Quand je songe seulement à quelques-unes des journées de ces campagnes arides de 1792 et 1796 ; lorsque je me reporte à l'heure solennelle où, dans la première, nous abordâmes et nous franchîmes la limite française, au saint enthousiasme avec lequel, sous les yeux de mon maître, je clouai au premier arbre de la terre natale ces paroles gravées dans nos cœurs : *Pour la liberté du Roi et le bonheur de tous* ; lorsque je me rappelle, dans la seconde, ces élans d'ivresse prodigués au Roi, s'il paraissait subitement au milieu de ses gentilshommes pour réclamer sa part de fatigue, de dangers et d'honneur, mes yeux se remplissent de larmes et je m'écrie : — Louis et, le dirai-je, celui que la bonté du Roi honore du titre de son ami

(1) La retraite de Fornoue, opérée par Charles VIII en Italie en 1495.



étaient appelés à des destinées moins douloureuses et moins obscures. »

Ce n'est pas seulement parce que cette page témoigne une fois de plus de l'admiration enthousiaste de d'Avaray pour son maître et dresse devant nous un Louis XVIII aussi nouveau qu'inattendu, qu'elle méritait d'être citée; c'est encore et surtout parce qu'elle met en lumière de façon saisissante la contradiction qui existait chez les émigrés entre l'ardent patriotisme dont elle nous donne une irréfragable preuve et l'espoir qu'ils fondaient sur le concours des armées étrangères. Il n'est pas douteux, à lire ce qui précède, que d'Avaray chérit sa patrie. Mais il confond le Roi dans le même amour; il ne les conçoit pas séparés; la patrie, à ses yeux, est là où est le Roi; elle ne peut être que là, et tout est légitime dans les entreprises, quelles qu'elles soient, qui ont pour fin de le rétablir dans son autorité. Parmi les émigrés, il n'en est guère qui ne pensent pas ainsi et cette opinion, résultat de la naissance, de l'éducation, d'un long échange de services entre la noblesse et la royauté, permet d'expliquer, sinon de justifier les erreurs, les illusions, les folles intrigues qu'on rencontre à toutes les étapes de leur dramatique histoire.

### III

Les journaux avaient fait connaître à Vienne l'arrivée de Louis XVIII au camp de Condé. En même temps qu'elle lisait ces récits, Madame Royale recevait de son oncle une lettre qui les lui confirmait et lui demandait de s'entremettre auprès de l'Empereur afin d'obtenir qu'il fût autorisé à rester à l'armée. C'était là une mission bien grave pour une jeune fille de dix-huit ans. Madame Royale ne la déclina pas. Mais, elle était tenue d'attendre, pour la remplir, que l'Empereur fût revenu de la campagne où il devait rester un mois encore. « Dans ce temps, les choses seront sûrement arrangées d'une manière stable à votre égard. Mais croyez, je vous prie, que je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour vous servir. »

Du reste, s'associant sans enthousiasme aux espérances dont on s'était leurré au camp de Condé en y voyant apparaître le Roi, sa jeune et précoce raison non moins que le souvenir de ses infortunes contribuaient à la rendre défiante. Elle ne croyait pas à de prochains bonheurs. « J'avoue que nous avons été si souvent

trompés par des lueurs d'espérances que je n'ose m'y fier à présent. » Elle était cependant heureuse que son oncle eût été bien reçu à l'armée et que les républicains « accourus pour le voir eussent été touchés de ce qu'il leur avait dit. » — « Puissent-ils se lasser d'une guerre qu'ils font si injustement. Je désire de tout mon cœur que votre présence à l'armée rappelle ces malheureux Français à leur devoir. C'est une chose affreuse que cette invasion. Je suis charmée que vous ne soyez plus à Vérone, car à présent que les républicains sont maîtres du nord de l'Italie, je serais dans de grandes inquiétudes pour vous. Heureusement que vous n'y êtes plus et que vous êtes en sûreté au milieu d'une armée qui vous défendrait bien si on venait vous attaquer. La seule chose que j'ose vous demander, c'est de ne pas trop vous exposer d'un côté de la frontière, car on ne peut pas être tranquille avec ces républicains. »

Quand il reçut ce témoignage de tendre sollicitude, le Roi n'était plus exposé aux périls que la princesse redoutait pour lui. Mais, il venait d'en courir un non moins grave et d'y échapper presque miraculeusement. Arrivé à Dillingen où l'avait conduit la retraite de l'armée royale, il s'y trouvait encore dans une pauvre auberge, le 19 juillet. Le soir venu, fatigué par la chaleur, et d'Avaray l'ayant quitté pour rentrer chez lui, il s'était mis vers dix heures à la fenêtre de sa chambre, le duc de Fleury et le duc de Guiche à ses côtés. Il y était depuis dix minutes lorsqu'un coup de carabine partit d'une arcade voisine. La balle l'atteignit au sommet de la tête, frappa le mur et tomba dans la chambre. Au mouvement qu'il fit, les deux gentilshommes poussèrent des cris, appelèrent du secours. D'Avaray revint sur ses pas. En voyant leur maître inondé de sang, ils le crurent mortellement blessé. Il les rassura.

« — Ce n'est rien du tout; vous voyez bien que je suis resté debout, quoique le coup fût à la tête.

« — O mon maître, gémit d'Avaray, si le malheureux eût frappé une ligne plus bas!

« — Eh bien! mon ami, le roi de France se nommerait maintenant Charles X. »

La blessure était légère et les soins des chirurgiens la guérèrent en peu de jours. Les recherches auxquelles procédèrent les autorités de Dillingen pour découvrir l'assassin furent vaines et n'aboutirent qu'à établir qu'il était étranger au pays. « Il a

pu croire son crime accompli, écrit d'Avaray, et est allé en recevoir le salaire. » Il soupçonnait cet inconnu d'avoir été soudoyé par Bassal et Poteratz, les agens du Directoire dont il est parlé plus haut. Il est certain qu'à Bâle, ces deux personnages intriguaient et s'agitaient contre les princes et les émigrés. Mais, il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces incidens obscurs et confus. Il suffira de constater que la blessure du Roi le retint durant une semaine à Dillingen. Il la passa dans l'attente des événemens. Lorsque, étant rétabli, il eut acquis la certitude que la retraite des Autrichiens était définitive, il se détermina à laisser au prince de Condé le soin de remplir envers l'Empereur les engagements du corps qu'il commandait et qui était encore à la solde de l'Autriche. Ce corps étant menacé dans son existence par le mauvais vouloir de la cour de Vienne, Louis XVIII ne voulait pas, en y restant, exposer le roi de France à être licencié par l'empereur François II. Il s'éloigna donc, « conséquent avec lui-même, montrant qu'il était venu sur le Rhin faute d'avoir pu atteindre la Vendée et prouvant à son peuple que sa volonté était de lui porter l'olivier de la paix, et non de verser le sang français pour des intérêts qui n'étaient pas ceux de la France. »

Il ne savait encore en quels lieux il se réfugierait. Les hasards de sa marche l'ayant conduit à Blanckenberg, il résolut de s'y fixer provisoirement, autorisé par le duc régnant de Brunswick. Mais, cette principauté, enclavée dans les États prussiens et protégée par le roi de Prusse, ne pouvait lui offrir qu'un asile temporaire. Il le savait et, bien que son séjour dût s'y prolonger quinze mois, il comptait, en y arrivant, n'y rester que le temps de recevoir des réponses du tsar Paul I<sup>er</sup> à qui, avant même de quitter Riegel, il s'était adressé pour obtenir un asile plus stable et plus sûr. Ce n'est donc pas à Blanckenberg qu'il pouvait songer à appeler sa nièce et moins encore à procéder à son mariage. Son existence demeurerait toujours trop incertaine et c'eût été cruauté de jeter une jeune fille dans les aventures qu'il était encore exposé à courir. Aussi, dès ce moment, renonçait-il même à l'envoyer à Rome comme il en avait précédemment le dessein. Puisqu'elle déclarait être heureuse à Vienne et désirer attendre là le moment de son mariage, il se décidait à l'y laisser sous la protection de l'Empereur.

En le lui mandant, après son arrivée à Blanckenberg, il traitait dans quelques détails sur les douloureux événemens aux-

quels il avait été mêlé depuis sa sortie de Paris. Ils lui valurent cette réponse singulièrement émouvante en sa simplicité et qui constitue un poignant tableau rétrospectif de la captivité de Madame Royale au Temple.

« J'ai reçu votre dernière lettre et j'ai lu avec grand intérêt les détails que vous me donnez sur votre position, durant ces trois malheureuses années. Je n'en avais rien su. Depuis le 10 d'août 1792 jusqu'au mois d'août 1795, je n'ai rien appris de ce qui concernait ma famille, ni de ce qui regardait les affaires politiques; nous n'avons entendu que les injures dont on nous accablait. Vous n'avez pas d'idée de la dureté de notre prison; les personnes qui n'ont pas tout vu de leurs propres yeux ne peuvent pas se le représenter. Moi-même qui en ai tant souffert j'ai presque de la peine à le croire. Ma mère ignorait l'existence de mon frère, qui logeait au-dessous d'elle. Ma tante et moi nous ignorions le transport de ma mère à la Conciergerie et ensuite sa mort. Je ne l'ai apprise qu'en 95. Ma tante me fut arrachée pour être conduite au supplice. En vain je demandai pourquoi on nous séparait. On ferma la porte et les verrous sans me répondre. Mon frère meurt dans la chambre au-dessous de moi; on me le laisse de même ignorer. Enfin le juste supplice de Robespierre qui a fait tant de bruit dans le monde, je ne l'ai appris qu'un an après. J'ai entendu plusieurs fois sonner le tocsin, battre la générale, sans que mes gardiens me disent pourquoi. On ne peut pas se faire d'idée de la cruauté de ces gens-là. Il faut cependant convenir, mon cher oncle, qu'après la mort de ce monstre, mon frère et moi nous avons été mieux traités. On nous a donné le nécessaire, mais sans nous informer de ce qui se passait, et ce n'est qu'après la mort de mon frère que j'ai appris toutes les horreurs et cruautés qui s'étaient commises pendant ces trois années.

« Au mois d'août 1795, j'ai pu voir M<sup>me</sup> de Tourzel, qui m'a informée que vous étiez à Vérone. J'ai appris par la femme qu'on m'avait donnée pour me servir la mort de mes vertueux et malheureux parens, et qu'on parlait de ma liberté. J'avoue que dans ce temps, j'avais commencé à perdre tout à fait l'espoir, et je craignais de passer toute ma vie enfermée. Étant demeurée seule dans ma chambre durant une année entière, j'avais eu le temps de faire mes réflexions et je ne soupçonnais que trop le sort de mes infortunés parens; mais comme les malheureux aiment à

se flatter, il y avait des momens où j'espérais encore. M<sup>me</sup> de Tourzel n'est venue au Temple que pendant deux ou trois mois au bout desquels on a découvert la correspondance qu'elle avait avec vous et on l'a empêchée de venir me voir ; on m'a resserrée et interrogée à son sujet, et elle a été enfermée pendant deux jours.

« Voilà une lettre qui est un peu longue ; je crains de vous avoir ennuyé ; je vous demande pardon de m'être si fort étendue. »

Ce n'est pas seulement par cette voie que le Roi recueillait peu à peu des détails propres à lui révéler combien avaient été cruels et barbares les traitemens infligés à la famille royale au Temple. Cléry, en venant à Vérone au mois de janvier, lui en avait apporté et, sur son conseil, rassemblait ses souvenirs afin de les publier. Puis, ce fut l'abbé Edgeworth de Firmon, le confesseur de Louis XVI, qui, dans les dernières semaines de 1796, arriva à Blanckenberg. Après s'être longtemps caché en France, il avait pu passer à l'étranger. Au delà de la frontière, il avait reçu cette lettre du Roi datée du 19 septembre :

« J'ai appris, monsieur, avec une extrême satisfaction, que vous êtes enfin échappé à tous les dangers auxquels votre sublime dévouement vous a exposé. Je remercie sincèrement la divine Providence d'avoir daigné conserver en vous un de ses plus fidèles ministres et l'unique confident des dernières pensées d'un frère dont je pleurerai sans cesse la perte, d'un Roi dont tous les bons Français béniront à jamais la mémoire, d'un martyr dont vous avez le premier proclamé le triomphe et dont j'espère que l'Église consacrerait un jour les vertus. Le miracle de votre conservation me fait espérer que Dieu n'a pas encore abandonné la France ; il veut sans doute qu'un témoin irréprochable atteste à tous les Français l'amour dont leur Roi fut sans cesse animé pour eux, afin que connaissant bien toute l'étendue de leur perte, ils ne se bornent pas à de stériles regrets, mais qu'ils cherchent, en se jetant dans les bras d'un père qui les leur tend, le seul adoucissement que leur juste douleur puisse recevoir. Je vous exhorte donc, monsieur, ou plutôt je vous demande avec instance de recueillir et de publier tout ce que votre saint ministère ne vous ordonne pas de taire ; c'est le plus beau monument que je puisse ériger au meilleur des Rois et au plus cher des frères.

« Je voudrais pouvoir, Monsieur, vous donner des preuves efficaces de ma profonde estime; mais je ne puis vous offrir que mon admiration et ma reconnaissance. Ce sont les sentimens les plus dignes de vous. »

L'abbé Edgeworth, au lieu d'écrire la relation qui lui était demandée, préféra la faire verbalement. Bientôt après, il débarquait à Blanckenberg, et se présentant à d'Avaray, l'avertissait qu'il attendait les ordres du Roi. D'Avaray s'empressait d'en prévenir celui-ci par un de ces billets qu'ils avaient coutume d'échanger journellement.

« Ce n'est point à M. l'abbé Edgeworth à prendre mes ordres, répondait aussitôt le Roi par la même voie: c'est à moi à être aux siens. Il ne peut douter de l'empressement que j'ai de le voir. L'heure qui lui sera la plus commode sera celle qui me conviendra le mieux. » Sur le bout de papier où nous relevons ces lignes, d'Avaray fait observer « qu'on pourrait envoyer le duc de Villequier pour le chercher, » et au-dessus de l'écriture de son ami, le Roi écrit en hâte: « J'avais déjà écrit à Villequier d'y aller avant le déjeuner. Mais, sur votre billet, je lui mande de n'y aller qu'après et de l'amener tout de suite. Ne ferais-je pas bien de le prier à dîner? »

L'abbé Edgeworth dina donc ce jour-là avec le Roi. La soirée fut consacrée par lui à raconter les douloureux souvenirs des 20 et 21 janvier 1793, et par le Roi à les entendre tandis que ses larmes ne cessaient de couler. Le lendemain, il entretenait sa nièce de cette touchante entrevue; il l'invitait à écrire à l'abbé Edgeworth une lettre de reconnaissance, destinée à être rendue publique et en la datant du jour où elle avait recouvré sa liberté. Madame Royale ne se rendit pas à cet avis et donna en cette circonstance, pour la première fois, une preuve de la forte volonté dont elle devait, au cours de sa vie, fournir tant de preuves :

« La persuasion où je suis, mon très cher oncle, répondait-elle le 23 janvier 1797, que rien ne convient mieux à ma position que de ne pas occuper le public de moi n'est pas le seul motif de mon refus d'écrire en ce moment à M. Edgeworth. Je suis fondée à croire que l'Empereur désapprouverait une telle démarche, et je ne puis penser que vous insistiez à me la prescrire au risque de déplaire à mon libérateur. D'ailleurs, je ne vous dissimulerai pas que d'antidater ma lettre me ferait de la peine. Cela peut se pratiquer par des personnes plus âgées et

pour des affaires qui l'exigent. Mais il est de mon âge et de mon caractère d'être simple et exacte comme la vérité. J'espère, mon très cher oncle, que vous me pardonneriez cette petite résistance en faveur des raisons qui la motivent. »

Quoi que le Roi eût pensé de cette réponse et de la leçon qu'elle contenait, elle mettait trop en relief la loyauté de sa nièce pour qu'il pût lui en garder rancune. La crainte de lui déplaire en insistant le fit même hésiter sur la conduite qu'il devait tenir. Un billet de lui, transmis à d'Avaray par la cassette, nous dévoile ses perplexités : « Avant d'écrire à ma nièce, j'ai relu sa lettre et je prie mon ami d'en faire autant. J'avoue que son refus d'écrire à l'abbé Edgeworth m'a paru beaucoup plus net qu'à la première lecture, si bien que j'hésite un peu à y insister. Je prie mon ami d'y réfléchir et de me dire son avis. » L'avis de d'Avaray fut conforme à la pensée du Roi, qui de nouveau exprima son désir. Mais la princesse maintint sa première décision. La publicité donnée à la lettre que son oncle avait écrite à l'abbé Edgeworth quand celui-ci était sorti de France lui faisait craindre que la sienne fût publiée aussi; elle ne voulait pas se prêter à cette divulgation de ses sentimens intimes. « Je n'aimerais pas la publicité. Votre lettre a été dans les journaux. C'est juste; elle était superbe. Mais, pour moi, je ne sais pas écrire aussi bien que vous. Aussi, je me refuserai le plaisir de lui écrire parce que je ne veux pas qu'elle soit publiée. » Le Roi se le tint pour dit. Il se contenta de manifester le regret que son conseil n'eût pas été suivi. « Le respectable abbé Edgeworth est ici, et j'aurais eu un bien grand plaisir à jouir du bonheur que votre lettre lui aurait fait éprouver. » — « Je vous prie de lui dire verbalement de ma part, répliqua la princesse, tous les sentimens dont mon cœur est rempli pour lui et que je m'estimerai heureuse de pouvoir les lui témoigner un jour de vive voix. »

Quelques jours après, le 1<sup>er</sup> mai, elle y revenait :

« J'envie bien le bonheur que vous avez de parler de mon père avec son respectable confesseur. Si j'osais vous prier de m'en parler aussi et de me raconter ce qu'il vous aura dit à ce sujet, ce serait une consolation pour moi de savoir encore des détails sur ses derniers momens. Il est impossible de l'aimer plus que je ne l'aimais; il me témoignait aussi tant de tendresse que j'aurais été bien ingrate de ne pas chérir le meilleur de tous les pères. Sa mort a été une perte irréparable pour moi et toute ma

vie, je ne cesserai de le regretter. Je veux finir et ne pas vous ennuyer par mes regrets; mais je ne doute pas que vous ne les partagiez aussi bien vivement. »

Le Roi se rendit avec effusion à la prière de sa nièce. « ... Pouvez-vous imaginer un seul instant que qui que ce soit au monde puisse être ennuyé de vos regrets, ou me croyez-vous ce monstre unique dans l'univers? Si vous aviez réellement cette opinion, ce serait la plus sensible de mes peines. Mais je n'y puis croire. Non, vous me connaissez mieux; vous savez combien je respectais mon Roi, combien j'aimais mon frère, combien j'aime en vous cette touchante piété filiale. J'ai souvent parlé de votre père avec l'abbé Edgeworth, et tout en renouvelant ma douleur, ces entretiens m'ont donné de plus en plus la consolante idée que nous avons en lui un intercesseur de plus dans le ciel.

« Persuadé, comme ces monstres le disaient souvent eux-mêmes, qu'ils ne l'assassinaient que pour cimenter leur tyrannie dans son sang, il était loin de prévoir les crimes qui ont suivi sa mort. Son âme pure ne concevait même pas l'idée d'un forfait inutile. Aussi, déchiré de la pensée de quitter votre mère, ma sœur et vous, il était du moins sans inquiétude sur votre sort. Quant à lui, son propre sacrifice était fait depuis longtemps. Le sentiment intime d'avoir toujours conservé sa foi intacte le soutenait, le consolait. Il en parlait avec une sorte de joie à l'abbé Edgeworth.

« Celui-ci lui proposa de recevoir le Saint-Sacrement. Il lui dit que c'était le plus ardent de ses désirs, mais qu'il n'osait pas se flatter que cela fût possible. Alors, l'abbé Edgeworth alla en faire la proposition à ses geôliers. Ceux-ci délibérèrent longtemps, témoignèrent craindre que l'hostie ne fût empoisonnée, exigèrent que l'abbé Edgeworth en fit la demande par écrit; enfin ils y consentirent. Dans le moment où l'abbé lui présenta le corps de Notre-Seigneur, il crut voir un être jouissant déjà de la gloire céleste, et il m'a dit que dans tout le temps qu'il avait passé avec lui, ses discours, ses actions, jusqu'à ses moindres gestes avaient une grâce pour ainsi dire surnaturelle. Dans l'horrible trajet du Temple à la place, tout entier au sacrifice qu'il allait consommer il ne détourna pas les yeux du bréviaire que l'abbé Edgeworth avait mis entre ses mains.

« N'en exigez pas plus de moi, ma chère enfant, je crains



d'en avoir déjà trop dit, et par ce que je souffre en écrivant, je juge de ce que vous souffrirez en me lisant. Lisez plutôt la Passion de Notre-Seigneur, et dites-vous bien qu'autant que la terre peut ressembler au ciel, votre père a retracé notre divin modèle. Il y a cependant un fait bien antérieur à sa mort que je savais longtemps avant d'avoir vu l'abbé Edgeworth, que vous savez peut-être aussi, mais que je ne saurais m'empêcher de vous redire ici. Vous savez quelle était sa sérénité dans sa prison. Mais, le 19 décembre, il se rappela que c'était le jour de votre naissance.

« — Aujourd'hui, dit-il, ma fille a quatorze ans. O ma pauvre fille! »

« Et pour la première fois depuis qu'il n'était plus entouré que de ses bourreaux, des larmes vinrent mouiller ses paupières... Je ne vous le rendrai pas, je le sais : mais je n'y épargnerai rien. »

Lorsque le Roi écrivait ainsi à sa nièce, il avait déjà décidé que l'abbé Edgeworth ne le quitterait plus. Il le mandait à son grand aumônier, le cardinal de Montmorency :

« Mon cousin, vous êtes instruit du bonheur que j'ai de posséder depuis quelque temps auprès de moi M. l'abbé de Firmon. Il a des droits sacrés à la tendre vénération de tout bon Français ; combien n'en a-t-il pas à la mienne ! Mais ce n'est pas assez pour moi de rendre à ses vertus et à son généreux dévouement l'hommage qui leur est dû ; je ne fais que remplir un devoir. Il faut plus pour satisfaire mon âme. Celui qui a été le témoin de la mort de mon frère, et qui, sur l'échafaud, a proclamé son martyre, doit être mon soutien. Le courage religieux dont il pourra à chaque instant me retracer l'image, me donnera la force de soutenir les épreuves que Dieu m'envoie et d'imiter les vertus dont ma malheureuse famille m'a donné les si grands exemples. Il restera donc auprès de moi, et sa présence, ne pouvant augmenter le sentiment des cruelles pertes que j'ai faites, mêlera à ce douloureux souvenir le seul adoucissement dont il est susceptible. Je n'ai plus qu'à donner à cet arrangement la forme convenable, et je vous connais trop pour n'être pas sûr du plaisir que je vous fais, en vous disant de prendre mes ordres pour donner à M. l'abbé de Firmon la place d'un de mes aumôniers. »

Entre temps, on recevait à Blanckenberg de nouvelles ques-

tions de Madame Royale. Sa légitime curiosité, loin d'être satisfaite par les détails que lui avait envoyés son oncle, était encore plus excitée. Elle voulait savoir si son père n'avait pas laissé à l'abbé Edgeworth des instructions secrètes par écrit, ou même des écrits sur ce qui s'était passé durant sa captivité et enfin comment le courageux abbé s'était enfui de Paris.

«... Je conçois fort bien que ces affreux détails vous attachent, lui répondait le Roi, et pour vous satisfaire, j'y vais revenir. Votre malheureux père n'a rien laissé par écrit à l'abbé Edgeworth, et cela n'est pas étonnant : résigné depuis longtemps à la mort, il ne se flattait pas d'avoir le secours d'un prêtre catholique, vous l'avez certainement su. D'ailleurs, la preuve en est dans son testament. D'après cette triste idée, il avait fait des dispositions dont je vais vous parler tout à l'heure, et lorsqu'il obtint de voir l'abbé Edgeworth, il n'eut plus à l'entretenir que de son salut éternel. Ce qui regardait le monde, il le confia à M. de Malesherbes. En voici la preuve dans l'extrait littéral d'une lettre que ce dernier m'écrivit peu de temps après :

« J'ai vu le Roi dans les derniers jours de sa vie ; c'est même moi qui ai eu la douloureuse fonction de lui annoncer le jugement qui venait d'être rendu en ma présence.

« Là, j'ai vu sa grande âme tout entière, le sang-froid inaltérable avec lequel il a écouté mon récit et m'a interrogé sur quelques circonstances, comme sur celles d'une affaire qui lui serait étrangère, la résignation avec laquelle il a fait le sacrifice de sa vie et en même temps sa vive sensibilité sur le malheur de ceux qui sont condamnés à lui survivre, sa reconnaissance pour ceux à qui il croyait en devoir, et en même temps son indulgence pour les erreurs de ceux qui ont de grands reproches à se faire, ce que Monseigneur aura aussi vu dans son testament.

« Je le vis encore le soir de ce jour-là ; car ce ne fut que le lendemain que l'entrée de la prison me fut interdite. J'admire encore la présence d'esprit avec laquelle il discutait tout et prévoyait tout. Il me fit même dépositaire de quelques-uns de ses sentimens et de ses volontés... DE MALESHERBES, le 10 mars 1793. »

« Vous voyez clairement par cette lettre qu'il ne faut pas confondre les sentimens et les volontés dont M. de Malesherbes parle, avec le testament qu'il cite lui-même un peu plus haut

Reste à savoir si ce précieux dépôt n'a pas péri avec celui qui en était chargé. J'aime à me flatter que non. Quoique le reste de la lettre prouve qu'il ne s'attendait pas au sort qui lui était réservé, il ne pouvait se dissimuler les dangers qu'il courait, et puisqu'il a pu sortir de Paris et aller habiter chez lui, nous pouvons espérer aussi qu'il a pu mettre son dépôt en sûreté. Je dois dire cependant que je n'en ai eu depuis aucune autre connaissance. Mais cela ne m'effraye pas beaucoup. De sa famille, tout ce qui habitait la France, et avait alors l'âge de raison, a péri avec lui. Ainsi personne n'a rien pu dire; mais il avait sûrement d'autres confidens dans la classe subalterne, et c'est sur eux que je compte pour tout retrouver un jour.

« Quant à l'abbé Edgeworth, il ne fut pas d'abord persécuté; mais environ six mois après, une lettre qu'il écrivit à M. l'Archevêque de Paris ayant été interceptée, il se vit obligé de quitter Paris. Il se réfugia en Normandie chez un gentilhomme de ses amis. Là, il a vécu près de trois ans, ignoré et tranquille, jusqu'au moment où, grâce à Dieu, il s'est déterminé à passer en Angleterre, ce qu'il a exécuté sans aucune difficulté.

« Après ces choses si douloureuses et si intéressantes, comment vous parler de la joie que votre lettre m'a causée? J'en ai pourtant besoin, car mon cœur a peine à la contenir. Je vous avouerai que je commençais à trouver qu'il y avait bien longtemps que je n'avais eu de vos nouvelles: mais j'en ai été bien dédommagé en lisant que vous enviez mon neveu d'être auprès de moi, et que vous désirez y être bientôt. Il est certain que vous ne pourriez être nulle part où vous fussiez plus tendrement aimée, et pour ma part, ma cabane serait un palais, si mes enfans y étaient réunis autour de moi. Espérons toujours que ce moment n'est pas éloigné; mais en l'attendant, écrivez-moi souvent sur le même ton; je suis bien sûr que c'est votre cœur qui dicte ces expressions qui causent au mien la plus sensible des consolations. »

Le dernier paragraphe de cette lettre nous apprend qu'au moment où elle fut écrite, le Duc d'Angoulême était à Blanckenberg. Il y était arrivé le 27 avril. Son frère le Duc de Berry s'y trouvait depuis le 1<sup>er</sup> mars. Leur présence faisait heureusement diversion au violent déplaisir qu'avaient causé au Roi l'infidélité de son ministre, le duc de La Vauguyon, qu'il venait de renvoyer et l'arrestation de ses agens de Paris.

C'est son frère qui fut le premier confident de la joie qu'il avait ressentie en voyant ses neveux réunis autour de lui.

« Je n'entreprendrai certes pas, mon très cher frère, de vous décrire la scène touchante dont j'ai été témoin et un peu acteur hier; il ne me manquait que vous pour rendre mon bonheur complet. Votre fils est arrivé très bien portant, après avoir eu cependant une traversée plus que médiocre : car il a été neuf jours en mer. Mais j'imagine qu'il vous aura donné de ses nouvelles en arrivant à Cuxhaven; ainsi je ne vous parlerai pas de son voyage. Je ne l'ai pas trouvé changé du tout, ni au physique ni au moral, toujours le même, bon, sensible, affectueux. Son frère aurait pu, s'il était moins bon, être mécontent de moi, car j'ai appelé du secours pour être à armes égales, et j'ai remis une lettre et un portrait qui ont été fort bien reçus. J'ai joui de leur bonheur, de celui de les serrer tous deux ensemble dans mes bras. Mais, je vous avouerai que je ne puis encore me défendre d'un sentiment un peu pénible. Il n'y avait pas trois ans qu'ils étaient séparés, et il y en a près de quatre que nous le sommes ! Enfin notre tour viendra, je l'espère. »

Leur tour ne devait venir qu'à sept ans de là (1). Mais le Roi ne pouvait prévoir que leur séparation dût se prolonger si longtemps. Et puis, en attendant leur réunion que, malgré tout, il persistait à croire prochaine, il avait en perspective, pour lui faire prendre patience, le mariage de « ses enfans, » auquel il ne supposait plus d'obstacles, maintenant qu'il avait auprès de lui ce jeune Duc d'Angoulême qu'on vient de voir entrer en scène.

ERNEST DAUDET.

(1) A Calmar en Suède, en 1804.

---

---

# GRÉGOIRE ALEXANDRESCO

ET

## SES MAÎTRES FRANÇAIS

---

### I

Un livre paraissait en 1832, qui portait ce titre impropre : *Éliézer et Nephtali, poème traduit d'après Florian, par Grégoire Alexandresco*. — Florian, alors à la mode dans les deux principautés roumaines, remplissait la partie la plus considérable, mais non la plus caractéristique du volume. Il avait attiré l'attention du poète par sa langue facile, par sa pensée plus facile encore, et c'était peut-être chez lui, que le poète avait surtout appris son français. Il servait maintenant de protecteur au nouveau livre, l'auteur, trop inexpérimenté et trop timide, n'osant pas encore se produire tout seul en public. Mais déjà on s'apercevait que Florian, pour avoir charmé l'enfance d'Alexandresco, n'était plus l'auteur favori de sa jeunesse ; les pensées du poète sont tournées ailleurs, vers d'autres maîtres : *Éliézer* est suivi de cinq *Élégies*, d'autant de fables, et de trois pièces de vers traduites.

Des rythmes à chaque instant défectueux, du décousu dans l'expression des pensées, des images exagérées et qui pourtant ravissent tellement l'auteur qu'il se croit obligé de les servir à plusieurs reprises, voilà de quoi se compose le recueil de 1832. Pas un seul morceau achevé ; que dis-je ? pas une dizaine de vers vraiment heureux ou seulement corrects.

Mais comment ne pas avoir quelque indulgence pour l'auteur ? Il n'avait guère eu de prédécesseurs dans l'histoire de la

poésie roumaine. Il devait lutter avec la langue, avec le vers, avec la pensée. Car on ne pouvait appeler de la littérature les essais indéchiffrables de quelques mauvais versificateurs de Bucarest et de Jassy, parmi lesquels les figures les plus respectables sont encore celles des deux grands dignitaires : le logothète moldave Constantin Conaki (1777-1849), le logothète valaque Jean Vacaresco (1786-1863). Puis, Alexandresco était très jeune : il avait à peine vingt ans. Enfin, il s'était formé tout seul : né de parens pauvres, il n'avait pas pu se permettre le luxe d'un gouverneur français, à la façon des grands boyars du pays ; il habitait sous un escalier, dans la cour de l'Église Métropolitaine, chez son oncle, le pope Jérémie. Pendant une bonne moitié de son existence, il mènera à peu près le même genre de vie qu'avait menée son futur maître La Fontaine ; des amis aisés, de grands boyars, des princes régnans même se le disputeront : il fera leurs délices et ils ne pourront pas se passer de lui, — mais, à vrai dire, ni lui d'eux non plus. Ce fut par charité que le professeur Vaillant lui permit de suivre, pendant quelques mois, son cours de français, un ou deux ans avant l'apparition du premier recueil.

Ce sont là bien des circonstances atténuantes. D'autre part, pour n'être pas les meilleurs qui existent, les vers de 1832 ne sont pas non plus complètement détestables. On y découvre déjà des qualités, si l'on veut bien les examiner un peu à la loupe et les juger, non pas avec l'esprit français de 1904, mais bien avec l'esprit roumain de 1832. Leurs défauts appartiennent à l'époque où ils furent écrits, mais leur mérite n'est bien que de leur auteur seul.

D'abord, ils ont un sens. Il n'est pas si facile que cela d'en donner un à ses écrits. L'esprit est porté naturellement vers la confusion,... surtout dans les premiers temps d'une littérature. En second lieu, ces premières poésies de Grégoire Alexandresco sont réellement et profondément senties : on y découvre de la sincérité, ce qui n'est guère moins difficile à posséder que la clarté de langage. La plume d'un débutant est traîtresse : elle va à droite, elle va à gauche, au lieu de suivre le véritable chemin que lui indique notre esprit. Il n'y a rien de si peu naturel qu'être naturel dans ses premiers écrits.

Enfin, quelque mauvais qu'ils fussent, les vers du recueil de 1832 dénotent beaucoup d'application de la part de leur auteur.

Ils sont moins le fruit de l'inspiration, que le fruit du travail, ce qui est déjà un bon signe. Telle pièce traduite d'après Lamartine, embarrassée, incorrecte, mal rimée et mal rythmée, reproduit néanmoins son modèle français, presque vers par vers. Clarté du côté de l'esprit, sincérité du côté du cœur, labeur assidu du côté de la volonté, voilà les trois qualités que possède déjà Grégoire Alexandresco.

Il comprit surtout que pour perfectionner son talent, il devait peu compter, au moins pour commencer, sur ses propres forces. Le poète s'adressa à la France, la littérature roumaine du temps ne pouvant lui offrir ni des modèles achevés ni des conseils salutaires. — Pourquoi à la France plutôt qu'à un autre pays ? Parce que depuis plus de cent ans la langue française était devenue la langue des salons et que les modes françaises régnaient de plus en plus dans les deux principautés. Des émigrés ou de simples aventuriers français avaient appris leur langue aux boyars ; on se souvenait des noms de La Roche, de Linchou, de Carra, de Cado, de Lille, de Colson, de Lejeune, de Fleury, de Mondonville... Vaillant avait eu l'art d'attirer à lui les élèves de presque tous les professeurs français du temps. Sa classe se composait des enfans des plus brillantes familles de Bucarest : elle comptait un Balaceano, un Ghica, et un Philippesco, et un Rosetti.

Et puis déjà la mode d'envoyer les jeunes gens à Paris pour y faire des études s'était introduite dans le pays depuis un certain nombre d'années ; plusieurs à leur retour racontaient monts et merveilles sur leur séjour en France. Un Potéca, un Poénaro, un Bibesco, un Stirbey étaient déjà des personnages considérables dans la principauté. Au moment même où paraissait *Éliézer et Nephtali*, la langue de l'administration dans le pays était la langue française. Depuis le traité d'Andrinople, les Russes régnaient en maîtres à Bucarest et à Jassy, et s'entendaient en français avec leurs administrés valaques et moldaves. Le général Kisselef, qui gouvernait au nom du Tsar, était plus Parisien que Russe... On apprenait le français dans les écoles ; les premiers journaux qui parurent dans le pays, le *Courrier roumain* et l'*Abeille roumaine*, furent rédigés à la fois en français et en roumain. Il n'est donc pas étonnant qu'Alexandresco ait pris des inspirations ou des modèles chez les Français ; le contraire le serait plutôt. L'usage des modes, des manières

et de la langue française était même si répandu dans les deux principautés roumaines, qu'un auteur comique, Facca, flagella cet abus dans une pièce en deux actes, intitulée : les *Francisées*. Cette parodie de la société roumaine, imitée des *Précieuses ridicules*, devait voir le jour la même année que le recueil d'Alexandresco.

Il nous serait plus difficile de dire pourquoi le poète, en quittant le modèle favori de son enfance, Florian, faisait ses délices, à l'âge de vingt ans, du grand élégiaque Lamartine. Y avait-il quelque affinité entre son âme, à cette époque, et celle de l'auteur de *l'Isolement*? Lisait-on beaucoup Lamartine dans la classe du professeur Vaillant? Ou bien l'auteur se trouvait-il sous l'influence de son compatriote Héliade-Radules, qui avait donné, deux ans auparavant, une traduction roumaine des principales *Méditations poétiques*?

Toujours est-il que ce premier recueil est inspiré, en première ligne, par Lamartine, et que ce poète restera pendant longtemps un des grands maîtres d'Alexandresco. On est frappé de découvrir à chaque instant chez lui cet amour de la solitude, de la rêverie qui caractérise l'auteur des *Méditations* :

Mes yeux se promènent sur les collines et sur la campagne,  
 Mon âme s'élève sur des ailes enflammées,...  
 Étrangère à tout, elle s'enfuit rapidement du séjour terrestre... (*Minuit.*)

Au milieu de la nature, le poète aime surtout à faire entendre ses lamentations. Tout comme son maître, il ne songe qu'aux misères de l'existence et appelle éloquemment la mort :

Être sans nom,  
 Qui donnes le vol à l'oiseau  
 Descends sur un nuage,...  
 Calme dans mon cœur  
 Mes souffrances indescriptibles  
 Ou bien donne-moi le droit de mourir. (*Le Châgrin.*)

Cette invocation de la divinité en pleine nature, au milieu et à propos de ses souffrances, rappelle encore Lamartine. Enfin, on retrouve, dans le peu d'élégies publiées en 1832, quelques-uns des procédés poétiques employés par ce grand poète : ce rapprochement entre l'âme heureuse de la nature et l'âme attristée de l'homme, cette horreur de l'individuel pour ne pas dire cet amour du vague, ces suspensions ou ces réticences qui consistent



à briser brusquement sa pensée au moment où l'on s'y attend le moins, pour la jeter tout de suite dans une direction tout opposée :

J'étais frais comme l'aurore dans ce temps-là, léger comme le zéphire!  
 Je jouais doucement à votre ombre avec les petits agneaux,  
 Mais vous... le printemps et la source voisine vous renouvellent sans cesse.  
 Ma vie passe... mes jours s'envolent. (*Le Retour.*)

Mon oreille écoute le torrent qui gronde,  
 La vague qui se brise contre le rivage, en pleurant  
 Et mon âme leur demande s'ils souffrent comme nous,  
 Si, comme nous, ils ont une pensée, un langage, un esprit. (*L'Amitié.*)

On sent certainement l'influence de Lamartine, et une influence marquée, dans la première manière d'Alexandresco. Mais, il est bon de nous le demander dès maintenant : Est-ce là tout Lamartine? et n'y a-t-il autre chose que du Lamartine? Ne reste-t-il plus rien à acquérir à notre poète, — sans rien dire du talent, — pour devenir semblable à son maître? ou, plutôt, n'entrevoit-on déjà dans son esprit des élémens étrangers qui demanderont à se développer comme tout le reste, au détriment peut-être de tout le reste, et qui rendront la différence toujours plus grande entre l'auteur des *Essais* de 1832 et celui des *Méditations*? C'est ce que nous tâcherons de déterminer dans les pages qui suivent.

Il y a autre chose, ce me semble, chez Lamartine que le pur déclamateur de profession, que le rêveur ou le musicien favori des poètes symbolistes, que le chantre plaintif des lacs, des rochers et de la belle Elvire. Il y a en lui un penseur, un philosophe, dont la personnalité et le système se sont développés d'une façon très normale et très conséquente, depuis les *Premières Méditations* jusqu'aux *Harmonies*.

L'existence a deux faces qu'il faut considérer tour à tour : le réel, que l'on perçoit par les sens; l'idéal, que l'on conçoit par la pensée. L'homme est placé entre deux infinis : d'un côté, il voit son néant; de l'autre, il voit sa grandeur. Qu'il ne s'en enorgueillisse ni ne s'en humilie, ou plutôt qu'il s'enorgueillisse et s'humilie tout à la fois et gloire à Dieu, en dépit de tout! Et, en effet, jamais créature ne témoigna de plus de soumission envers son créateur, ni jamais optimisme ne fut plus absolu que celui de Lamartine. Certes, le poète a connu le doute et la dou-

leur, et aurait pu médire de l'existence, tout comme un autre, comme un Vigny, par exemple. Lisez *la Foi*, lisez *le Désespoir*. Le mal règne partout. Le bien aurait pu régner en sa place. Dieu ne l'a pas voulu. On pourrait même difficilement se figurer une existence plus détestable... Mais le poète s'est arrêté à temps : *la Providence à l'homme* est la contre-partie nécessaire du *Désespoir*. La raison humaine n'a point le droit de médire, elle qui ne sait pas rendre l'âme humaine plus heureuse que la foi dont elle discute les fondemens; elle qui ne sait répondre à aucune des questions capitales que l'âme se pose... Heureux les pauvres d'esprit! car l'esprit ne sert qu'à troubler et à égarer le cœur... L'homme trouve bien une réponse aux problèmes éternels, dans les instincts de son cœur; il a beau chercher, il n'en trouve aucune dans son esprit :

Lui seul (l'enthousiasme) est mon flambeau dans cette nuit profonde  
Et mieux que la raison il m'explique le monde...

Et puis, l'on n'a qu'à regarder autour de soi. L'homme n'est pas seul sur cette terre. Dieu est partout à côté de lui, dans l'univers, laissons le cœur lire dans la nature, cette médiatrice entre la Divinité et l'homme, cette inépuisable consolatrice de l'homme, aux beautés de laquelle l'homme ne saurait résister, cet hymne éternel à la gloire de Dieu...

Espérons donc! Quand Dieu n'a rien oublié au monde, peut-il avoir oublié l'homme? Le poète s'attache de toutes ses forces à cette pensée consolatrice. Son cœur ne voudra plus être que confiance illimitée, qu'espérance! Il faut que Dieu soit, le poète le désire du fond de son cœur, il le *veut*... et impose son vouloir à toute la nature. Il tourne ses yeux vers l'image grandiose que lui a tracée son cœur, et semble l'implorer d'une voix douloureusement touchante : « Existe! » — « Existe, et souviens-toi de l'âme humaine!... »

Cette philosophie si conséquente, si énergique, si douce, nous rend compte des principaux traits de la physionomie de Lamartine. Elle explique d'abord son orgueil. Le même poète, qui se croit « un atome » ou « un insecte » devant Dieu, se sent démesurément grand en face de toutes les forces inertes qui l'entourent, en face de tous les rochers, de tous les vallons, de toutes les montagnes... Il songe d'ailleurs à son véritable séjour, le

ciel, auquel il compare le séjour d'ici-bas, qui lui paraît alors bien médiocre... L'amour seul peut y attirer son attention, l'amour pur, une des voies qui conduisent à la divinité, sinon une des formes de la divinité... — En second lieu, cette philosophie de Lamartine nous explique ce que l'on est convenu d'appeler le vague de son âme, ou plutôt le plaisir qu'il éprouve à se tenir dans les généralités : « Un rocher, » « un lac, » « une église, » sans aucune autre désignation spéciale. Comment s'y serait-il pris pour les préciser? Ils ne sont pas de son monde, ils lui sont en somme indifférens. Pareillement, enfin, cette philosophie nous rend compte aussi de la noblesse de l'âme lamartinienne, de ce sentiment de large et généreuse humanité qui se dégage de toute son œuvre. De même qu'il ne s'attarde pas dans la description de la nature extérieure, de même il ne se complait pas dans les descriptions trop minutieuses de ses états d'esprit : il nous en dit ce qu'il y trouve de plus humain, les problèmes qui le tourmentent sont ceux qui tourmentent l'humanité depuis qu'elle existe. Le « sujet » et l' « objet » flottent, pour ainsi dire, chez lui dans la même généralité... On lui reproche souvent de parler d'un « vallon » plutôt que de tel vallon, d'un « lac » abstrait au lieu de certain lac, d'un « clocher rustique » quelconque, au lieu d'un clocher rustique déterminé... Mais il faut remarquer aussi qu'on entend dans ses vers le cri d'une âme « humaine » quelconque ou le cri de l' « âme humaine » en général, plutôt que le cri de son âme à lui, Lamartine...

Nous sera-t-il permis, après l'exposé de cette sublime philosophie, de revenir à Alexandresco? Il nous semble que c'en est justement le temps et qu'on pourra le comprendre plus facilement. C'est une âme humaine que celle du poète valaque aussi, une âme humaine qui souffre et qui cherche... Elle prend même Lamartine pour guide. A-t-elle seulement bien compris son guide? Ceci est une autre question. La doctrine de Lamartine se compose de deux parties : l'une envisage la petitesse et l'autre, la grandeur de l'homme... Tous ceux qui n'envisageront que l'une de ces parties et oublieront soit les souffrances actuelles de l'humanité, soit son bonheur futur ne se réclameront pas de Lamartine. Tous ceux qui n'introduiront dans leurs vers qu'une certaine cadence molle, harmonieuse et plaintive, qu'on est convenu d'appeler « lamartinienne, » ne se réclameront pas de Lamartine, car il y a quelque chose de plus, chez ce poète.

Tous ceux qui ne feront que de se lamenter sur leur propre sort, qu'étaler leurs seules douleurs, ne pourront pas se réclamer de Lamartine. Ceux qui n'immoleront point leur raison à leur sensibilité et qui emploieront leurs vers,

Quand leur corde n'aurait qu'un son,

à autre chose qu'à célébrer les bontés de la Providence, ne se réclameront pas de Lamartine. Tous ceux pour qui beauté de la nature, douceur de l'amour, frisson de la mort, ne se confondront pas en une seule mystique pensée, Dieu, ne se réclameront pas de Lamartine. Tous ceux qui ne prêcheront point l'espoir universel et qui regarderont la terre autrement que comme un lieu d'exil ne se réclameront pas de Lamartine. Ce peuvent être des faiseurs de vers lamartiniens, ou des rêveurs romantiques sur leur propre sort, ou des demi-lamartiniens... Mais qu'on y fasse bien attention, ils se sépareront tôt ou tard de Lamartine...

Grégoire Alexandresco trahira bientôt Lamartine dans ses recueils ultérieurs pour d'autres maîtres dont il trouvera la nature plus conforme à la sienne. Déjà, en 1832, on lui découvre une physionomie propre.

C'était, à ce moment-là, une nature bien plus malade, bien plus impressionnable aux chocs de la vie, et partant bien plus égoïste, que son maître. Aucun problème intellectuel ne la hante, celui de l'existence encore moins qu'un autre. Il est trop occupé de ses propres blessures, il n'en oublie aucune, il est surtout très soucieux de nous les faire connaître : « Il y a trois mois que j'ai perdu mes parens... » « Resté seul au monde, je suis dépourvu de tout bien. »

S'il croit en Dieu, il y croit d'une façon particulière. Il y croit à la façon des gens du commun, pour en avoir entendu parler, par intérêt ou par peur. Mais, la plupart du temps, les notions de « vie » et de « Dieu » sont distinctes dans son cerveau : il y pense à des momens différens. Dans *Minuit* et dans *Le Retour*, morceaux remplis des souffrances du poète, l'être divin ne fait même pas son apparition. L'auteur souffre d'une part et « croit » d'autre part. Quand, par hasard, l'image de Dieu se présente à lui, il s'empresse de lui adresser une demande ou de pieux remerciemens : c'est Dieu qui semble fait pour lui, et non lui pour Dieu.

Reconnaissons-lui aussi un troisième trait distinctif. Moins capable que son maître Lamartine de faire la synthèse de la vie, il se révélera en échange comme une âme plus maîtresse d'elle-même, ou, si l'on veut, plus pratique. Il cherchera sa consolation dans la vie, s'il ne lui vient pas à l'esprit de la chercher dans la mort. Il croira un instant la trouver dans l'amour... mais « l'amour nous quitte, disparaît... » ; il croira tout de suite après la trouver dans l'amitié, — « l'amitié, qui nous a été donnée comme suprême consolation dans nos heures de tristesse... » Il la cherchera partout dans la nature, mais surtout en lui-même, dans des efforts qu'il fera pour se vaincre :

Soufflez donc, frais zéphires, et toi, cher printemps...

Ramène dans mon âme l'espoir

Pareil à la fleur qui pousse dans les vallées que tu peuples de verdure.

(*L'Amitié.*)

Outre les cinq élégies, l'*Éliézer* contient un nombre égal de fables. A côté de la note triste, la note gaie fait son apparition dans le volume d'essai de notre poète ; et la note impersonnelle, à côté de la note personnelle... Derrière Lamartine, on entrevoit la silhouette de La Fontaine.

Mais en vertu de quels charmes particuliers, Grégoire Alexandresco s'était-il senti attiré vers ce dernier auteur ? Que le lecteur français veuille bien nous pardonner de dire ici quelques mots des principales qualités du fabuliste, moins pour lui faire connaître La Fontaine que pour lui apprendre à connaître Alexandresco.

Il nous semble qu'on peut aimer La Fontaine pour l'une des cinq raisons suivantes : 1° Pour l'emploi merveilleux qu'il sait faire du « vers libre, » ce vers qu'il a presque inventé, et qui obéit moins aux règles établies de la prosodie et de la métrique qu'aux règles mêmes de la constitution de notre esprit, ce vers pittoresque et psychologique, qui tour à tour prend le pli des choses extérieures et suit toutes les ondulations de l'âme. — 2° Pour le côté *vivant* ou *proprement artiste* de son œuvre : il se complait dans les détails, aime à s'arrêter en route, tandis que les autres fabulistes courent, au plus pressé, à la morale de la fin... — 3° Pour le bel équilibre qu'il sait établir, et qu'il ne perd pas de vue un seul instant, entre les êtres humains auxquels il fait constamment allusion et ses personnages allégoriques. On

vit, pour ainsi dire, en le lisant, à la frontière de deux mondes, on a constamment deux sortes d'images qui se contre-balancent dans son esprit, sans pouvoir préciser si c'est l'élément humain qui l'emporte sur l'élément animal, ou réciproquement. On dirait comme deux fils de soie très fins et de couleur différente que l'auteur aurait entrelacés avec un art indescriptible, et que l'on casse dès qu'on essaie de les séparer. — 4° On peut aussi goûter La Fontaine pour sa discrète et spirituelle intervention au milieu de ses récits, intervention qu'on ne découvre guère dans les premiers livres des fables et qui deviendra peut-être excessive dans le dernier. C'est ce qu'on pourrait appeler le « lyrisme » de La Fontaine. — 5° Enfin, il nous semble qu'on pourrait se sentir attiré par la philosophie même de cet auteur, car, pour avoir écrit en vers, et des fables, La Fontaine n'a nullement renoncé à l'usage de sa raison. Il se dégage de son œuvre toute une conception de la vie, sinon très haute, du moins très ingénieuse, et très conséquente avec elle-même. Nous subissons, dit La Fontaine, un triple joug dans cette existence : en dedans de nous, le joug de notre tempérament, de notre « naturel, » qui est presque toujours très mauvais ; en dehors de nous, celui de la société, cette force brutale qui prime le droit et a toujours le dernier mot ; au-dessus de nous, Divinité ou simple Hasard, car nous ne savons rien des intentions de cette force inconnue, et elles ne se manifestent à nos yeux qu'aux momens où nous nous y attendons le moins... Que peut-on faire contre « le naturel ? » Rien, puisque le naturel est incorrigible et que « coups de fourche ou d'étrivières ne lui font changer de manières. » Que peut-on faire contre la tyrannie de la force, contre les caprices des grands ou leur injustice ? Absolument rien, puisque « la raison du plus fort est toujours la meilleure. » Il faut souffrir en silence, et même prendre son parti là-dessus, considérer le monde tel qu'il est et tâcher d'en tirer profit... Inutile de dire qu'il n'y a rien à faire non plus contre la Providence ou le Hasard, quelque nom qu'il porte : « La plainte, ni la peur ne changent le destin, et le moins prévoyant est toujours le plus sage. » — *Rester les bras croisés*, telle paraît être la suprême philosophie de l'artiste incomparable que fut Jean de La Fontaine, de ce Jean « qui passa la moitié de sa vie à dormir et l'autre à ne rien faire. »

Grégoire Alexandresco n'était nullement préparé à saisir ces

différens aspects du talent de La Fontaine, lors de son premier recueil : versification merveilleuse, balancement d'images, souffle dramatique, intervention personnelle, philosophie pratique. Ces qualités, il tâchera de les acquérir une à une, dans ses recueils ultérieurs : pour l'instant, il n'en a nulle idée. Ce qui le charme dans la fable, en 1832, c'est *la fable* ; c'est le récit, c'est le plaisir enfantin de débiter un conte, de se figurer qu'il cause avec les animaux ou qu'il les entend causer ensemble. La Fontaine le délasse un peu de Lamartine, et de ses soucis, et de son égoïsme. La fable l'oblige un peu à regarder autour de lui. Cela lui permet aussi d'essayer un autre vers que celui des élégies... S'il n'a nulle idée de varier le nombre des syllabes ou le rythme à l'intérieur d'une même fable (ni même en passant d'une fable à l'autre), il sent, du moins, qu'il faut aux fables un vêtement plus léger, plus court qu'à la « plaintive élégie. » Il passe du mètre de treize syllabes à celui de sept syllabes. Enfin, — et ceci étonnera certainement, — s'il cultive La Fontaine, c'est justement avec l'intention d'apprendre de lui à devenir original ; il se place devant son modèle, et il se propose d'y introduire quelques innovations et de s'en écarter de son mieux.

Trois de ses fables avaient déjà été traitées par le grand fabuliste ; ce sont : *le Mulet qui vante son origine nobiliaire*, *l'Ane gâté* et *le Rossignol et le Paon*.

La première n'est guère qu'une traduction servile du *Mulet se vantant de sa généalogie*. Mais, dans *l'Ane gâté*, le poète s'éloigne dix fois de son modèle français, *l'Ane et le petit Chien*, et quelques-unes de ses innovations sont caractéristiques : ainsi, il supprime le souvenir de « Madame » dans le monologue de l'âne, ce qui paraît bien naturel pour la société valaque de 1832, laquelle était loin de faire du beau sexe tout le cas qu'il convient. De même « Martin-bâton » est remplacé chez lui par un grand nombre de domestiques qui accourent de toutes parts pour sauver leur maître, et la modification fait songer au grand nombre d'esclaves tziganes qui se trouvaient attachés aux personnes des grands boyars, vers 1800 ou 1830. — Pour la troisième de ces fables, *le Rossignol et le Paon*, elle ne rappelle que de loin la fable analogue de La Fontaine intitulée *le Paon se plaignant à Junon*. Il n'est question ni de « plainte » ni de Junon dans le morceau de Grégoire Alexandresco. La scène se passe directement entre les deux rivaux. Le paon du poète français est un envieux,

mécontent de son sort, celui d'Alexandresco est un petit fat, très conscient de ses avantages personnels. Enfin le beau portrait physique du paon esquissé par La Fontaine :

Toi que l'on voit porter à l'entour de ton col  
Un arc-en-ciel de cent sortes de soies...

est remplacé dans la fable roumaine par la description de la laideur physique du rossignol :

Ne vois-tu pas qu'il ne te sied pas du tout...  
Qu'avec un bec si désagréable,  
Qu'avec des yeux si gros,  
Qu'avec ton plumage tout noir  
Tu te mettes encore à chanter dans ce joli petit bois ?

## II

Six ans plus tard, en 1838, — l'auteur entrait alors dans sa vingt-sixième année, — parut son second recueil de pièces lyriques, intitulé *Poésies*, soit en tout huit « élégies, » sept « fables, » deux « épîtres. » Il se caractérise par un nouveau compromis entre l'influence de Lamartine et celle de La Fontaine, et par l'apparition d'un nouveau genre où l'auteur ne s'était pas encore essayé jusque-là, et qui fait tout de suite songer à Boileau.

Des deux premières influences, quelle est celle qui va devenir prépondérante dans l'esprit du jeune poète? Les *Épîtres* vont nous l'apprendre : l'une est adressée au poète Jean Vacaresco, l'autre à Jean Campineano, une des figures les plus respectables de la renaissance politique en Roumanie.

Pour comprendre ces épîtres, il faut avoir présents à l'esprit, outre le recueil de vers de 1832, la deuxième *Satire* de Boileau (à *Molière*) et tout l'*Art poétique*. Alexandresco se souvient merveilleusement, au moment où il les écrit, des préceptes du grand critique qui avait fait ses délices à l'école française de Vaillant. Il sait qu'il faut être né poète pour faire des vers; qu'il faut tâcher de plaire au lecteur; que les qualités essentielles d'un bon style sont : la noblesse des termes, la clarté, la précision. L'entrée en matière de l'*Épître à Vacaresco* contient toutes ces réminiscences et rappelle l'allure et le mouvement de la deuxième *Satire* :

Toi qui as été, dès ta plus tendre enfance, un favori des Muses...



Chantre du printemps qui as le don de plaire  
 Et d'être noble dans tes expressions, sans être obscur, et d'être simple, sans  
 [devenir trivial...  
 Toi qui sais, par ton talent, donner de l'importance aux petites choses,  
 Et ne dis jamais mot qui soit inutile...  
 Éclaircis-moi donc quelques-uns de mes doutes  
 A moi qui ai si souvent profité de tes bons conseils...

Quels sont ces doutes du poète en 1838? Il se rend bien compte de quelques-uns de ses défauts poétiques : il ne peut pas « suivre la ligne droite, » ni « marcher d'un pas égal ; » il lui manque le don du détail ou du pittoresque ; il n'est pas assez soigneux, et n'a pas la patience nécessaire pour bien faire. Il se juge, l'*Art poétique* en main. Mais justement, lorsqu'on se sent partagé entre plusieurs tendances contraires, quel parti faut-il prendre? Doit-on voir dans cette variété d'aptitudes une invitation à suivre plusieurs routes à la fois, ou faut-il y voir, au contraire, comme un avertissement de la nature qu'on ferait mieux de ne rien entreprendre ?

Je compare volontiers mon cas à celui d'un voyageur  
 Qui, ignorant son chemin, sans guide,  
 S'arrête au milieu d'un champ, très contrarié :  
 Il voit s'ouvrir une foule de routes, à droite, à gauche...  
 Il fait quelques pas en avant, il rebrousse chemin...  
 Il perd un temps précieux et son cœur est tourmenté par le doute...

En réalité, le poète se sent attiré à la fois par l'élégie et par la fable. Son cœur le rappelle au dedans de soi, tandis que ses sens l'attirent au dehors ; et, tandis qu'il aimerait à pleurer sur lui-même, le monde extérieur lui sourit et le tente. C'est pourquoi impersonnalité veut dire pour lui gaité, et personnalité, tristesse. S'il pouvait être triste pendant un certain temps et gai tout de suite après ! Mais les deux dispositions, au lieu d'alterner, se contrarient l'une l'autre ; et il voit venir le moment où il devra absolument opter entre ces deux genres opposés,

Dans les momens mêmes où je prends le ton de l'élégie...  
 Voici l'image d'un animal qui se dresse devant moi  
 Et semble vouloir résoudre, à ma place, le problème qui me hante :

Il serait donc, en définitive, plus porté vers la fable. Mais doit-il quitter l'élégie? Et quels conseils plus précis va-t-il suivre à l'égard de la fable? Cette fois-ci encore, l'*Art poétique* le laisse

à ses propres inspirations. Car ce poème, qui parle de tout, a négligé pourtant de parler de la fable. Et c'est pourquoi, après avoir « consulté pendant longtemps son esprit et ses forces, » le poète prend son courage à deux mains et va prendre conseil du vieux boyar Jean Vacaresco. On ne sait pas quelle fut là-dessus la réponse du grand logothète.

On le voit en revanche essayer d'éclaircir lui-même ses doutes, quelques mois plus tard, dans une seconde épître qu'il adressa au boyar Campineano. Cette fois-ci, il emploiera un système qui, pour être un peu compliqué, ne laisse pas d'être tout à fait sûr. Sous prétexte de savoir quel sujet il prendra pour en faire celui de son épître, il passera en revue les différents genres poétiques connus, et, par éliminations successives, il s'arrêtera finalement devant celui qui lui paraîtra le plus conforme à son tempérament littéraire. Quel sera cet heureux genre? Ce ne sera ni l'*ode*, car en bon disciple de Boileau, il ne se reconnaîtra aucune espèce d'admiration pour les belliqueuses gloires des temps jadis; — ni l'*idylle*, car les paysans, depuis qu'il les connaît, sont loin de lui inspirer les sentimens poétiques traditionnels; — ni l'*élegie intime*, son genre favori d'autrefois, car ses douleurs de jadis ont cessé d'agir sur lui; il s'est aperçu qu'il avait été toujours la véritable cause de ses malheurs; et, doit-il dire toute la vérité? l'expérience lui a montré que ses douleurs ne signifient rien à côté de celles de ses semblables :

Ainsi quand du haut d'une montagne, je regarde en bas

Et que je considère les autres collines, elles me paraissent toutes petites...

C'est la peinture de la société qui semble l'attirer davantage, la fable et peut-être déjà la *satire*, tout comme dans l'Épître au boyar Vacaresco.

A côté de ces *Épîtres*, le recueil de 1838 contient cependant un certain nombre d'*Élégies*... Elles se distinguent des premières par une certaine élévation de pensée et par un plus grand souci de la forme. L'influence de Lamartine y est d'ailleurs toujours dominante. L'une de ces pièces, la *Prière*, n'est qu'une transposition, pour une personne âgée et réfléchie, de l'*Hymne de l'enfant à son réveil*. L'auteur a cessé de prier Dieu, comme il faisait dans son premier recueil, « de le délivrer des maux de cette existence; » il lui demande désormais : 1° de le rendre croyant, durant toute sa vie; 2° de lui accorder la force d'âme nécessaire

pour traverser, d'une humeur égale, les bons et les mauvais momens de l'existence; 3° de lui inspirer l'amour de l'humanité et du vrai, auquel il était loin de songer en 1832 :

Que jusqu'au dernier souffle ton amour me soit  
Comme un trésor d'espoir et de douce joie...  
Que l'orgueil ne me subjugué point au milieu de mes prospérités,  
Que le chagrin ne m'humilie point au milieu de mes adversités...  
Fais-moi désirer le bien de l'humanité tout entière...

Il reconnaît partout, comme l'auteur des *Harmonies*, les traces de la justice et de la miséricorde divines :

Je connais tout ceci et je vois sans conteste  
Que dans les petites et les grandes choses  
Tu parais le même...

Quelques images ou expressions de détail, telles que « toi, dont le nom est ignoré par toute la terre, » ou « la pauvre créature exilée sur cette terre, » ou encore « notre monde n'est devant ta puissance qu'une petite vague au milieu de l'Océan, » achèvent au surplus de nous éclaircir sur la véritable source de l'inspiration de la *Prière*.

Dans une seconde pièce, intitulée *La Veilleuse* ou *La Lampe*, l'auteur nous fait songer, du même coup, à la *Lampe du temple* des *Harmonies poétiques* et à l'*Isolement* des *Méditations*. Sa lampe, médiatrice entre l'homme et la divinité, est bien, en ceci, « la lampe du temple; » elle possède, de plus, cette vertu d'être la confidente des inquiétudes du poète et sa consolatrice aux jours d'angoisse ou de tristesse :

Que de tourmens cachés, que de larmes versées en silence  
N'as-tu pas vus, chère confidente!...  
Tu me rappelles toutes les anciennes illusions de ma vie...

Le poète est interrompu, au plus fort de ses réflexions, par le son loin lointain des cloches, et c'est alors que l'on songe à Lamartine interrompu au milieu de sa première méditation poétique :

Mais le profond repos cesse tout d'un coup dans le monde.  
La cloche pieuse se fait entendre au vent...

On est un peu étonné, après ces deux poésies tout à fait pieuses, d'en rencontrer d'autres, dans le même recueil de 1838,

comme ce morceau, dont le titre est bien pourtant *La Méditation* :

L'été prend son vol pour des rivages éloignés,  
Le doux soleil de l'automne s'incline vers le couchant...  
L'immense étendue semble s'unir au loin  
Aux dernières frontières du ciel et du monde.

Ce vol du temps et cette immensité de l'espace entraînent le poète à des méditations philosophiques, si l'on veut, mais nullement religieuses ou lamartiniennes. Il pense à la mort sans passer par l'idée de Dieu; il voit cette faucheuse en train de détruire et de régénérer continuellement l'humanité; et ne peut s'empêcher de protester contre les injustices du monde :

Où sont tant d'amis que j'aimais dans ma jeunesse?  
Où sont les chers êtres qui m'ont vu grandir?

L'auteur arrive à cette conclusion que, si dans le livre de la destinée, l'homme pouvait lire d'avance : « Qui voudrait encore, Seigneur, passer sa vie sur cette terre? »

Quatre autres élégies, *Élise*, *L'Attente*, *Mon cœur est triste* et *La Barque*, nous ramènent à l'histoire personnelle des souffrances et des plaisirs du poète. Un nouveau sentiment se fait place dans son âme, qui modifiera la tonalité générale de ses productions. L'auteur avait alors vingt-six ans. C'est l'amour. *La Barque*, c'est d'abord *le Lac*, et puis *l'Immortalité* de Lamartine :

Passe doucement, ô barque, sur la vague endormie...  
Mon âme se fie à ton balancement comme à un ami chéri...

Pour une fois, les trois notions de *Nature*, de *Dieu* et d'*Amour* se confondent ici dans l'esprit du poète :

Je fixe mes yeux éblouis vers le ciel  
Je prie en silence, je verse des larmes, et je crois!  
Si dans cette heure de plein contentement  
Elle surgissait à côté de moi!... Instant divin!

Je renoncerais à ce qui me reste d'existence, et je pourrais dire : J'ai vécu!

Mais ce qui domine, en ce moment-ci, son inspiration, ce qui fait, à ses yeux, la synthèse de la vie, ce n'est point le sentiment religieux, c'est l'amour. *Élise* et surtout *Mon cœur est triste* nous l'apprennent éloquemment. Le sentiment religieux est pour Grégoire Alexandresco, nous l'avons vu, comme pour les trois

quarts des mortels, un sentiment qui ne fait que de rares et très courtes apparitions dans son esprit. Une grande anarchie règne dans le cerveau de l'homme. Des notions très diverses veulent y triompher tour à tour. On pense à Dieu et puis l'on pense avec autant de ferveur à autre chose, sans se douter que ces deux idées se contredisent absolument ou n'ont aucun rapport l'une avec l'autre. Aujourd'hui l'on est croyant, demain, avec la meilleure volonté du monde, on se trouve dans l'impossibilité d'ajouter foi à autre chose qu'à des lois positives. L'idée de Dieu a sa place dans notre cerveau, sans aucune tendance à se placer au centre des autres idées et sentimens, pour les réduire en système. Mais l'amour gagne chez lui de plus en plus cette capacité de lui faire tout voir par son prisme :

Avant que de l'avoir vue (elle, Élise)

J'étais dégoûté des jours, des nuits, de tout ce qui existe...

Je contemple maintenant la même nature avec Elle : tout me paraît changé...

Il dira plus encore dans *l'Attente*, et si l'Amour exerce son empire en ce monde à la manière d'une force de la nature, pourquoi, demandera-t-il, l'homme seul voudrait-il s'y soustraire? Enfin, dans *Mon cœur est triste*, il suffira au poète d'éprouver une première déception amoureuse pour voir disparaître ciel et terre... « Où est-ce que je trouverais une douleur plus forte pour tuer celle qui me fait souffrir en ce moment?... Ah! si tu pouvais garder au moins le souvenir de tant de sermens que tu m'as faits!... »

On arrive à cette conclusion, à laquelle on ne s'attendait guère en lisant *La Prière* ou *La Veilleuse*, que l'auteur s'éloigne plus qu'il ne se rapproche de Lamartine, dans ce second recueil de 1838!

A mesure qu'il quitte son premier grand maître, Lamartine, il se tourne, guidé de loin par Boileau, vers son autre grand maître, La Fontaine, qu'il se donne la peine d'étudier et d'approfondir toujours davantage.

Ce n'est, à la vérité, ni le dernier ni le tout premier aspect du talent de La Fontaine qui charment notre poète, à l'époque de son second recueil. Il n'a pas encore l'idée, ou il ne se sent pas encore la force d'adopter la versification libre. Mais déjà il éprouve la nécessité d'établir, à cet égard, une distinction parmi les fables : s'il y en a qui sont écrites, tout comme les

fables du premier recueil, en vers de sept syllabes; d'autres, parmi lesquelles ses deux fables plus lyriques, concernant le rossignol : *Le Rossignol et l'Ane*, *Le Rossignol dans sa cage*, emploieront le vers plus trainant et plus plaintif de neuf syllabes; tandis que dans les deux grandes fables devenues populaires : *La Souris et le Chat* et *Le Bœuf et le Veau*, il se servira des grands vers narratifs de onze et douze syllabes. Cela indique déjà une certaine richesse parmi les procédés techniques de l'auteur, une certaine finesse de goût aussi; et c'est un acheminement vers la versification libre qui fera son apparition dans les fables du troisième recueil.

Pour ce qui est de la philosophie même de La Fontaine, peut-être n'aurait-elle pas été absolument sans charme pour le jeune poète valaque, dont la vie et le tempérament ressemblent en plus d'un point à ceux de son maître. Mais il dut se dire, sans doute, que pour une telle philosophie il faut, sans parler d'un certain tempérament poétique, un certain milieu social. Or, c'était alors vers l'action que se tournaient tous ceux qui l'entouraient, et non vers l'indolence, à ce moment décisif de l'histoire de la civilisation roumaine. On sentait de toutes parts l'approche d'une ère nouvelle, qui devait transformer toute l'humanité : la Roumanie seule resterait-elle en arrière? Ne ferait-on rien pour amener chez soi aussi « cette nouvelle ère » tant désirée? La fable, qui est faite pour satiriser et pour corriger, se tairait-elle? N'était-ce pas justement pour elle le moment d'ouvrir la voie et de se faire, à sa manière, l'écho des aspirations nationales? Nous sommes loin des fables de La Fontaine, ou plutôt nous sommes, à vrai dire, à l'extrémité tout opposée. L'auteur ne rime plus pour le plaisir de débiter des contes, comme en 1832. Sa fable a un but, si elle n'a pas une philosophie. Au lieu de dire comme celle de La Fontaine : « Humains, croisez-vous les bras. car il n'y a rien à faire sur cette terre; » elle dit à un cercle plus restreint de mortels : « Roumains, levez-vous, et agissez! » Cette fable d'Alexandresco ne sera donc ni universelle, ni philosophique, mais au contraire, — et elle va l'être de plus en plus, — nationale et politique.

Un renard qui réussit, par des flatteries et des promesses, à transporter les petits du corbeau dans son gîte; — un rossignol qui pense à s'enfuir de sa cage avant que les ailes ne lui aient poussé; — un chat qui sait attirer dans un guet-apens une petite

souris et toute sa famille ; — un chien qui, dans l'exil, apprend l'art de parvenir ; — un ours qui trahit son maître, le roi loup, dès qu'il apprend que le lion vient reconquérir son trône, à la tête d'une nombreuse armée ; — un bœuf, qui devenu grand ministre dans le troupeau déconsidère sa famille, à commencer par son neveu, le veau ; — un âne enfin qui fait ses observations critiques au rossignol sur sa façon de chanter ; — voilà les sujets de cette nouvelle série de fables. Ces fables sont néanmoins plus inspirées de La Fontaine qu'on ne pense. Otez l'expression par le vers libre, supprimez l'enseignement philosophique ou la tendance, inventez même des sujets nouveaux, il y restera toujours assez de quoi rappeler La Fontaine. Et, en effet, dans l'espace de six ans, Alexandresco s'était approprié deux des grandes qualités du grand maître : le don d'intervenir au milieu de son récit, et celui d'y mêler le pittoresque du détail :

D'autres à ma place s'amuseraient à vous décrire  
 Ces inflexions de voix inimitables (du rossignol) que vous connaissez...  
 Moi, je me contenterai de vous dire que...

Nous ne savons pas si c'était un renard ou autre chose ;  
 Mais il portait une tresse sur le dos,  
 Ses cheveux tiraient sur le jaune  
 Et ses yeux étaient étincelants...

— Pourquoi me fuyez-vous, cher monsieur ?

Est-ce que je vous fais du mal ? Est-ce que je vous chasse ?

A quel point je désire le bien de la gent souricière

Et à quel point vous m'êtes personnellement cher, Dieu seul le sait...

Je connais toutes les souffrances que vous ont fait endurer mes frères...

### III

Le troisième recueil d'Alexandresco, *Poésies*, 1842, contient huit élégies, de moins en moins lamartiniennes, quatorze fables, de plus en plus dans le goût de La Fontaine, une *Satire à mon esprit*, trois épîtres et cinq épigrammes qui font prononcer encore une fois le nom de Boileau.

On y retrouve l'auteur aussi amoureux qu'il l'était à la fin de son second recueil. Mais il ne l'est plus de la même personne. Cette fois-ci, c'est Émilie qui règne dans son cœur. Elle lui fera voir la vie et la poésie sous un autre aspect, tout à fait nouveau ; et ce ne sera pas seulement Élise, mais aussi

Lamartine, qu'elle chassera de l'esprit du poète : elle va l'aider à dégager de plus en plus sa personnalité lyrique.

On veut dire que les trois notions de *Nature*, de *Dieu* et d'*Amour*, qui se trouvent constamment associées chez Lamartine, se trouvent de plus en plus séparées, chez notre poète, et même les deux premières ont presque entièrement disparu de ce troisième recueil. C'est à peine si la nature revient dans un morceau que l'auteur place en dehors de ses compositions régulières et qu'il écrit, on le voit, comme par acquit de conscience, pour faire plaisir à un ami : *la Vie champêtre*; et à peine si le sentiment religieux fait son apparition une seule fois, en un seul vers très froid, où l'auteur affirme qu'il y a eu des momens dans sa vie :

Où il a douté même des bontés de la Providence...

Il n'en doute donc plus ! mais il avait vraiment besoin de nous le dire, car on serait tenté de croire le contraire, tant la Providence évite de paraître dans ce volume. La note amoureuse est la seule qui y règne. Après avoir réduit à elle *Nature* et *Divinité*, elle les supprime presque de l'âme du poète ; elle envahit entièrement cette âme. Et voici une première différence radicale entre la façon d'aimer de Lamartine et celle de son disciple valaque.

Il y en a une seconde : c'est que nous sommes très loin, avec Grégoire Alexandresco, de la façon calme, pure et majestueuse d'aimer du poète français. Ce qu'Alexandresco entend désormais par l'amour, c'est la nature, c'est l'ensemble des instincts physiques et matériels, qui lui paraissent néanmoins assez poétiques. Il dira à son Émilie, dans *Pourquoi je soupire*, qu'il soupire pour sa beauté, « car elle est jolie comme un rêve d'amour ; » et il lui dira dans *l'Amitié et l'Amour* :

Jouissons de la nature !  
 Lorsque, le visage rempli de tristesse,  
 Les grâces se retireront de toi...  
 Nous appellerons alors, si tu veux, notre amour d'aujourd'hui  
 Une véritable folie...  
 Je serai ton ami, ton frère...  
 Et du monde, et de tout ce qui existe,  
 Ensemble nous nous retirerons...

Enfin, il y a cette autre différence entre l'amour de La-



martine et celui d'Alexandresco qu'autant le premier est consolateur dans son élévation, autant l'autre est déchirant au milieu de ses jouissances matérielles... Et, en effet, ce second amour de notre poète devait avoir le sort du premier ; à peine heureux, le poète a dû compter avec les coquetteries de sa bien-aimée, avec la séparation. Peu de temps après avoir fait sa connaissance, « le malheur fit un signe, et elle lui fut enlevée. » *Je l'ai vue encore une fois*. Cette douleur lui paraît insupportable. Mais a-t-on le droit de se laisser vaincre ? L'auteur se pose le problème dans la pièce intitulée : *Quand goûteras-tu la paix ?* En soumettant le sentiment de l'amour à une analyse minutieuse, il est épouvanté de la quantité d'égoïsme qu'il y découvre :

Amour qui endors en nous et obligation et devoir,  
Qui éteins la gloire, et n'as rien de sacré en toi!...

et plus bas :

... Mais n'y a-t-il point au monde de passions plus nobles, plus dignes d'être  
[loges...

Et de mieux appropriées au cœur de l'homme ?  
Espoir, vie, honneur, sentiments ardents,  
Est-ce qu'on doit tout sacrifier à la femme ?

Il se pose encore plus nettement cette question dans le morceau capital de ce recueil lyrique de 1842, intitulé : *L'année 1840*. Cette importante méditation philosophique se divise en trois parties : dans la première, le poète jette un regard sur sa vie passée et sur celle de l'humanité. Plus d'espoir, dit-il, dans l'égoïsme. Il faut renoncer à soi-même si l'on veut être un peu heureux ! — Dans une seconde partie, il fait la critique amère des anciens temps, qui sont en partie ceux où il vit encore : point de sentiment noble, point de vrai enthousiasme. Le monde doit recommencer, car

Rien n'est plus en état de prouver la grandeur de l'homme...

Enfin, dans une troisième et dernière partie, l'auteur se considère une dernière fois et, dans un suprême effort, il réussit à secouer complètement le joug de l'égoïsme. Peu lui importe de rester le seul malheureux de son pays et du monde ! Il veut disparaître dans l'humanité, comme la vague dans l'Océan. Il est comme inoculé par la souffrance, et la souffrance ne peut plus avoir de

prise sur lui désormais. Pourvu seulement qu'il voie les autres heureux autour de lui, c'est tout ce qu'il demande !

Je ne te demande rien pour moi, ô nouvelle année!...  
Si moi seul je dois rester oublié par toi, dans la distribution de tes biens,  
Eh bien, je foulerai ma douleur aux pieds et je la mépriserai...

Le jour où Alexandresco a envisagé pour la première fois la vie sous cet aspect, sa pensée et son talent sont certainement entrés dans une nouvelle phase.

Quatorze fables ! Voilà ce qui forme la véritable substance et la partie la plus considérable du recueil de 1842. — Un chien qui se vante d'aimer l'égalité, mais qui ne l'aime point chez de moindres chiens ; — un renard libéral, dans l'opposition, et réactionnaire dès qu'il devient premier ministre ; — un épervier qui promet son amitié à des poules tant qu'il est attaché et qui devient leur pire ennemi, dès qu'il se voit libre ; — un loup qui fait la morale aux autres bêtes ; — un derviche qui se fait couper la barbe et jette son froc aux orties pour plaire à une jeune fille, — tels sont quelques-uns des sujets des nouvelles fables d'Alexandresco.

Il n'oublie aucun des procédés de l'art de La Fontaine qu'il s'était appropriés dans ses précédens recueils et tâche de faire de nouveaux progrès ; il sait maintenant caractériser d'une seule épithète toute une classe d'animaux : « les cerfs aux longues cornes, » « les ours aux courtes queues... » « le buffle au large poitrail;... » il sait couper court au récit par son intervention, quand il lui semble que la description ou l'action du morceau languissent un peu :

Je vous ai déjà raconté ailleurs, ce me semble — à moins que vous ne l'ayez  
[déjà oublié —

Par quelle suite de circonstances, le loup était devenu jadis Empereur...

Le dialogue aussi a gagné en vivacité, en naturel. L'auteur sait maintenant disposer un ensemble ; il a trouvé le secret de cette forme à la fois précise et fuyante qui est une invention de son maître, et qui nous fait vivre, par une série d'images parallèles, à la frontière des deux règnes : animal et humain.

Mais de tous les moyens qu'il réussit à s'approprier, l'un est sur-

tout frappant, et le poète réussit, dans ce dernier recueil, à se rendre enfin maître du maniement du vers libre. A la vérité, cette dernière victoire, il ne l'a point remportée du premier coup : nous assistons à des tâtonnemens, des faux pas, des retours en arrière; ainsi dans *le Derviche et la Jeune fille*, ou dans *la Folie et l'Amour*, le poète se sert encore du mètre uniforme; — dans *l'Éléphant*, il semble croire que le système de versification libre consiste uniquement à faire alterner des groupes de vers longs avec des groupes de vers courts; — dans d'autres pièces, comme *le Miroir et le Loup moraliste*, où il fait un pas de plus, sa versification est parfaitement irrégulière, mais il ne s'est pas rendu compte que le désordre apparent dans lequel ses vers se succèdent n'en doit pas cependant détruire le rythme musical; — et ce n'est enfin que dans les plus connues de ses fables, dans *le Chien et le petit Chien*, dans *l'Épervier et les Poules*, dans *la Hache et la Forêt* que nous le voyons tout à fait en possession de son art.

Quant à sa philosophie, l'expression en devient de plus en plus politique et nationale. Il pense qu'il faut persuader aux Roumains cette double vérité : qu'ils ont une belle carrière à remplir devant eux, mais qu'ils possèdent aussi un grand nombre de vices. L'inertie orientale de notre peuple ne demande pas mieux que de rencontrer, à chaque instant, de nouveaux obstacles, pour se donner le droit de se croiser les bras, à la façon de La Fontaine : le Roumain se décourage vite et c'est peut-être ce qu'il faut combattre chez lui avant tout. Mais, d'autre part, la vanité orientale de notre race devra être combattue avec non moins d'énergie, cette vanité qui pense qu'on a fait plus de progrès qu'on n'en a fait en réalité, et qui devient ainsi le plus sûr moyen de ne pas suivre la véritable voie du progrès ou de ne pas la suivre jusqu'au bout. C'est dans *le Merle et le Hibou* et dans *les Miroirs* que l'auteur semble préconiser la première partie de sa doctrine; c'est principalement dans *le Loup moraliste*, *le Renard libéral*, *le Chien et le petit Chien*, *la Hache et la Forêt* qu'il en prêche la seconde.

Voici quelques fragmens de la meilleure de toutes les fables de ce troisième recueil. Pour cette unique fois, Alexandresco a eu le bonheur de l'emporter sur son maître : *la Hache et la Forêt*, mise en regard de la petite fable *la Forêt et le Bûcheron*, nous fait l'effet d'une belle fable de La Fontaine comparée avec le texte primitif d'un Abstemius ou d'un Phèdre :

Je ne crois plus que l'on voie faire beaucoup de miracles de nos jours.  
 Mais que jadis plantes et animaux aient parlé,  
 Cela ne fait pas l'ombre d'un doute : car si cela n'eût pas été,  
 Comment le raconterait-on ?

Le conte que j'ai en tête et que je vais vous raconter,  
 Je le tiens d'un vieillard que j'estime fort  
 Et qui me disait  
 Le tenir lui-même  
 De ses grands parens,

Lesquels prétendaient, à leur tour, l'avoir entendu raconter  
 Par un certain ancêtre qui n'existe plus...  
 Dans une vieille forêt — l'endroit précis nous importe fort peu —  
 Un paysan était allé un jour faire provision de bois pour sa maison.  
 Mais vous devez savoir — et je puis vous le prouver, à la rigueur —  
 Que dans ce temps-là la hache n'avait pas encore de queue.  
 C'est là le train du monde : le temps perfectionne  
 Tout ce que l'homme invente, tout ce que son esprit combine.  
 Notre paysan donc n'ayant que son fer à la main  
 Se mit à estropier de son mieux la vieille forêt.  
 Yeuses, platanes, chênes s'épouvantèrent fort :  
 — Mauvaise affaire, mes amis, préparons-nous à mourir !...  
 Au fond de son poêle, le paysan va nous enterrer bientôt.  
 — Y a-t-il quelqu'un des nôtres avec lui pour l'aider ?  
 Demanda un vieux chêne qui avait environ trois cents ans,  
 Et qui passait sa vieillesse un peu à l'écart.  
 — Non ! — Eh bien, soyez tranquilles ; cette fois-ci nous avons de la chance.  
 La hache et le paysan n'aboutiront à rien d'autre

Qu'à se fatiguer.

Le chêne eut raison :

Après beaucoup d'essais, d'efforts inutiles,  
 Le paysan retourna chez lui sans avoir rien apporté.  
 Mais lorsque, plus tard, la hache eut une forte queue en bois  
 Vous pouvez juger seuls de la grandeur du désastre !  
 Cette historiette — si toutefois elle est vraie ! —

Me paraît prouver jusqu'à l'évidence

Que dans chaque pays

La plupart des maux dont on se plaint ne viennent point du dehors,  
 Ne sont pas apportés par les étrangers ; mais ils sont presque tous produits  
 Par les habitans du pays même, par un parent à nous, par un de nos frères.

Le recueil de 1842 contient, outre les élégies et les fables, une *Satire à mon esprit*, trois épîtres et cinq épigrammes. La *Satire à mon esprit* pourrait bien être la IX<sup>e</sup> *Satire* ; mais elle s'adresse plutôt au tempérament qu'à l'esprit du poète ; c'est plutôt une satire sociale qu'une satire littéraire ; enfin elle attaque la société roumaine dans son ensemble, sans s'arrêter à des personnalités, comme celle de Boileau.

Que se reproche l'auteur? Peu de choses, à vrai dire : de n'avoir pas le vice à la mode, qui est le jeu de cartes; de ne pas être trop « mondain; » d'être distrait; de trop médire... Son genre d'intelligence ne le fait guère avancer dans la vie :

— N'es-tu pas le même qui dans ton enfance  
Savais débiter tout d'une haleine les exploits d'Alexandre le Grand ?  
Toi qui, un peu plus tard, et te moquant des contes de jadis,  
Pouvais dire par cœur des tragédies bien connues,  
Mérope, Athalie et plusieurs autres encore.

Il se compare à « certain monsieur de la 'haute société » qui sait plaire, et dont « la parole, l'esprit, sont au fond de son chapeau... »

Les habits qu'il porte sont cousus à Paris;  
C'est lui-même qui le dit. Le lorgnon qui pend à son gilet,  
Est d'une origine encore plus étrangère.

Cette première satire d'Alexandresco nous renseigne ainsi sur les bons et les mauvais effets de l'influence française naissante en Roumanie : les bons, sur des esprits comme le sien; les mauvais, sur des esprits médiocres, qui ne rapportaient de France que quelques défauts ou quelques manières extérieures inutiles.

Les deux épîtres adressées *Au commandant Voïnesco* et *Au fabuliste moldave Donici*, amis du poète, nous font connaître les difficultés de la vie d'un homme de lettres en Valachie, à cette époque. A quoi servent les lettres? Non certes à améliorer la situation matérielle du poète, puisqu'elles ne lui rapportent même pas de quoi payer ses dettes. Elles ne servent pas non plus à l'amélioration morale de l'humanité; le monde va son train, que l'histoire constate, que l'art littéraire ne dirige point; le public ne lit guère, et, quand il lit, il ne comprend pas, et quand il comprend, les changemens que la lecture produit en lui sont de courte durée :

Depuis que le monde existe, quel livre humain  
A jamais pu empêcher les mortels de commettre des méfaits?  
L'homme suit son chemin et fait ce qu'il est habitué à faire.

L'*Épître à Voltaire* est l'une des productions les plus curieuses d'Alexandresco. L'auteur de *la Hache et la Forêt* a l'idée d'écrire une lettre de plus de cent vers à l'auteur de *Mérope*. Que

peut-il lui dire? Voltaire peut être considéré, à son sens, comme penseur et comme écrivain; il le blâme comme philosophe, il ne saurait en faire assez de cas comme homme de lettres. Ainsi son épître se divise en deux parties : elle commence par être philosophique et finit par être purement littéraire. La première partie est une imitation visible de *l'Homme*, de Lamartine. Le lord Byron d'Alexandresco est Voltaire. Il le compare encore plus volontiers à Satan. Comme Satan, il a chassé l'homme du paradis. « L'espoir, ce fruit céleste des âmes, tu l'as foulé aux pieds... Et que nous as-tu laissé en place?... Des meurtres et des débauches; tes livres ont-ils produit autre chose? » Le poète valaque félicite néanmoins Voltaire de son talent, et d'appartenir à la noble race française... Mais, heureux surtout Voltaire et les Français pour leur langue qui est toute formée, toute préparée à recevoir les belles pensées, les hauts sentiments!

Nous n'en sommes pas encore là; nous devons former notre langue. Nous devons nous frayer nous-mêmes les sentiers par où nous voulons passer Et enlever leurs chardons à des campagnes qui n'ont jamais été labourées.

Le nom de Voltaire revient à plusieurs reprises dans l'œuvre littéraire d'Alexandresco. Celui dans son enfance qui avait appris par cœur *Mérope*, avait donné aussi une traduction d'*Alzire* en 1834. Mais en 1838, il fut surtout furieux de la façon dont deux de ses compatriotes, Héliade et Pogor, s'étaient permis de rendre en roumain quelques-unes des œuvres du grand écrivain, et il leur adressa cette épigramme :

Dans l'enfer, il y a un certain nombre de jours, plusieurs défunts  
Signèrent une pétition, par laquelle ils demandaient  
Que l'on punit le sieur Voltaire  
Pour toutes les calomnies qu'il avait débitées sur leur compte  
Pendant son existence.

— Messieurs, s'écria Voltaire, tout colère,

La pétition que vous venez de signer est inutile.

Quelle punition me désirez-vous encore? quel mal voulez-vous me faire?

Je vous croyais assez satisfaits

Après ce qui m'est arrivé dernièrement à Bucarest,

Où deux de mes pires ennemis m'ont traduit... vous savez bien de quelle  
[manière!

## IV

Arrêtons-nous un moment, — pour établir ici le bilan de nos recherches ; — et avant d'aller plus loin, faisons quelques constatations :

Alexandresco n'est jusqu'à présent qu'un élève docile de ses maîtres français ; il ne veut pas se départir d'un seul pas des conseils de ses maîtres ; mais il adapte ces conseils à sa nature, à son milieu, à son temps. Il est *lui*. Il ne suffit pas de connaître Lamartine, La Fontaine, Boileau pour le comprendre. Il y a quelque chose de plus en lui, et quelque chose d'autre. Il y a sa façon particulière de sentir et il y a sa sincérité. C'est un Lamartine, et un Boileau, et un La Fontaine roumains, du commencement du xix<sup>e</sup> siècle. Il a une manière personnelle de concevoir la divinité et de l'adorer ; il lui accorde une place à part dans son cerveau, mais il ne la lui reconnaît que dans ses momens de bonheur. Son amour aussi est autre chose que celui de Lamartine : un amour plus intense, plus absorbant, plus matériel. Et, à tous ces points de vue, nous estimons l'âme de Lamartine infiniment au-dessus de la sienne ; mais ce que nous voulons établir maintenant, c'est qu'Alexandresco a rêvé autre chose que d'imiter servilement l'auteur des *Méditations*. Même résultat, si on le compare à Boileau : il fait des *Épîtres*, et il fait des *Satires* lui aussi, mais les *Épîtres* précéderont chez lui les *Satires*, et n'auront pas toujours de tendances littéraires : elles seront souvent des satires sociales. Enfin, si nous le comparons à La Fontaine, jamais il ne voudra adopter la philosophie très commode de son maître, lui qui croit en Dieu, qui pense que la nature humaine est perfectible, et qui, à partir de son troisième recueil, fait preuve d'une énergie qu'on ne lui soupçonnait pas. Sa fable sera politique ou sociale ; il prendra à La Fontaine les procédés artistiques seulement ; mais ni l'intention, ni les sujets mêmes des fables ne lui viendront de ce maître : Taine a vu dans La Fontaine le miroir de la société française de la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle ; on peut voir dans Alexandresco la peinture de la société roumaine de la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle.

N'oublions pas que cette âme, qui a sa physionomie distincte, est aussi une âme très compliquée : Lamartine est Lamartine, Boileau est Boileau, et La Fontaine est La Fontaine.

Alexandresco, qui les imite tour à tour, a essayé de réaliser, à lui tout seul, en son pays, l'œuvre de ces trois grands maîtres. Il se rend bien compte de cette complexité de nature, qu'il considère comme une infériorité, et il s'efforce d'établir une unité dans son évolution littéraire, mais cette unité ne consiste presque jamais que dans la prépondérance successive de chacun de ses trois maîtres sur les deux autres. On se demande, à chaque instant, avec curiosité et inquiétude : « Que vont devenir Lamartine, Boileau et La Fontaine dans l'esprit d'Alexandresco ? » Ou encore, lequel des trois enfin l'emportera chez Alexandresco ? « Sera-t-il Dieu, marbre ou cuvette ? » et le fabuliste triomphera-t-il de l'élégiaque ? ou le satirique du fabuliste ?

Enfin, il faut bien nous demander : « Quelle différence y a-t-il entre l'Alexandresco de 1842 et celui de 1832 ? » Alexandresco, âme, pour commencer, sentimentale, hésitante, timide, égoïste, mais douée d'un certain vouloir et attirée vers la lecture des œuvres françaises, est devenu, en l'espace de dix ans, une âme sûre d'elle, positive, ordonnée, claire, capable d'observer ce qui se passe autour d'elle, aussi bien que ce qui se passe en elle-même, patiente, très sévère, surtout en ce qui la concerne, et de plus en plus amoureuse de la forme... Cette âme littéraire sait exactement ce qu'elle veut dire, chose rare en Roumanie, surtout à ce moment-là ; elle se rend parfaitement compte de l'ordre qu'elle doit adopter pour ses idées ; enfin, elle sent la nécessité qu'il y a pour la pensée de trouver une expression qui en rende toutes les nuances. Le lecteur français se sent de plus en plus à son aise devant les productions poétiques de Grégoire Alexandresco, les comprend de mieux en mieux et les goûte toujours davantage, à mesure qu'il s'éloigne du recueil de 1832, qu'il feuillette celui de 1838, et surtout celui de 1842. L'âme d'Alexandresco est en effet devenue de plus en plus une âme française. Ou, pour être plus exact, on y reconnaît une sensibilité roumaine s'associant à un esprit français : c'est l'originalité et c'est la définition même de notre poète.

Mais à qui doit-il particulièrement tous ses progrès ? Il suffit de les indiquer pour reconnaître son maître préféré, celui qui a, en définitive, toujours régné au fond de son âme. Précision, plan, ordre, sincérité, observation de la nature humaine, souci de la forme, ce maître, c'est Boileau ! C'est lui qui, de l'ombre de son tombeau, défend encore le classicisme chancelant, ou



en inspire le goût et qui, après avoir rendu service à sa patrie, guide encore les littératures naissantes de son bon sens incomparable. C'est lui qui aide à Grégoire Alexandresco à sortir de sa confusion, de son égoïsme, de ses négligences. Car, dans l'âme d'Alexandresco les deux courans de l'esprit humain se trouvaient représentés, le courant romantique avec ses ténèbres, le courant classique avec sa clarté; le premier, avec sa confusion, le second, avec son ordre; le premier, avec ses négligences, le second, avec son souci de l'expression; le premier, avec son souci de l'individuel, le second avec sa recherche, presque scientifique, de ce qui est vérité universelle; le premier avec son amour des nouveautés, le second avec son culte de la tradition; le premier, avec son orgueil, le second avec sa modestie... Que manque-t-il encore pour compléter ce parallèle?... le premier, avec son imagination et sa sensibilité un peu dérégulée, le second avec sa sensibilité modérée et sa raison; le premier avec son égoïsme, le second avec son amour du genre humain tout entier, — et, pour parler comme Goëthe « le romantisme avec sa maladie, le classicisme avec sa santé. »

Le quatrième recueil d'Alexandresco, *Souvenirs et impressions*, 1847, est l'un des meilleurs au point de vue artistique; mais il est, au double point de vue, psychologique et français, où nous nous sommes placé, celui qui nous intéresse le moins. Le poète prend de plus en plus conscience de lui-même, et devient de plus en plus maître de sa forme. Mais sa pensée ne fait plus de progrès, et l'on ne voit plus reparaître, au cours de ce quatrième recueil, la triple influence que nous connaissons. Autre grande surprise : le recueil ne contient ni de nouvelles épîtres, ni de nouvelles satires, ni de nouvelles fables : c'est, pour ainsi dire, un volume de repos dans la carrière littéraire de notre poète. Il contient cinq odes patriotiques, un conte en vers et huit pièces d'amour.

L'auteur est surtout séduit par le mouvement de la renaissance roumaine. L'« ère nouvelle » pressentie par lui dans son *Année 1840* éblouit enfin de ses rayons tout le monde. La Révolution de 1848 n'est pas loin. On ne parle que de libertés extérieures et intérieures. On rappelle avec fierté la gloire des ancêtres : d'un Jean Bassaraba, d'un Mircea le Vieux, d'un Étienne le Grand, d'un Michel le Brave... Le poète seul restera-t-il insensible? Il dédiera une ode à la jeune armée roumaine, en train

de s'organiser, mais surtout, son rôle à lui, qui avait tant satirisé les contemporains, ce sera de soutenir avec ardeur la cause des ancêtres! C'est une façon aussi d'être un classique. Cette admiration excessive qu'il éprouve dès lors pour les anciens fera naître dans son esprit une sorte de « querelle des anciens et des modernes. » Vanter les ancêtres n'est-ce pas, en effet, une manière de faire la satire de son temps? La poésie devient entre ses mains une arme à deux tranchans : qu'il la tourne de n'importe quel côté, elle remplira le même office; le passé a été sûrement grand, l'avenir le sera encore peut-être, mais le présent est mauvais. La pièce intitulée *l'Ombre de Mircea à Cozia* est ce qu'il y a de meilleur dans ce recueil.

Les ombres des tours sont couchées sur les vagues de la rivière...  
Elles s'étendent, se prolongent, vers la rive opposée.  
Et les vagues fières naissant les unes des autres  
Vont frapper en cadence le vieux mur du couvent.

Le fantôme de Mircea, le grand voïvode de la fin du xiii<sup>e</sup> siècle, surgit tout d'un coup au milieu des ténèbres; sa présence effraie la montagne et la rivière, qui vont porter son nom jusque dans les pays voisins et jusqu'à la mer... L'auteur s'incline devant cette ombre et, néanmoins, sa raison ne le quitte pas tout à fait. En bon disciple de Boileau, il n'admet qu'à moitié les bienfaits du génie militaire et préfère la gloire pacifique; *l'Ombre de Mircea* devient à sa façon un *Passage du Rhin*: Certes, dira-t-il au héros, tes hauts faits sont admirables... « Nous sommes tellement petits devant vous autres anciens, que nous avons de la peine à croire même à votre existence » mais :

Ces temps-là sont passés! — temps d'actions illustres,  
Mais tristes et amers : les lois et les mœurs s'adoucissent de plus en plus.  
Par des sciences et par des arts, les nations devenues sœurs  
Trouvent le chemin de la gloire dans la pensée et dans la paix...

Ne croirait-on pas entendre Boileau exprimant la même idée, aussi respectueusement que possible, devant son maître Louis XIV?

## V

Le cinquième et dernier recueil : *Méditations, Élégies, Épîtres, Satires et Fables*, 1863 nous montre la direction définitive où

s'engage à partir de 1847 le talent d'Alexandresco; il comprend onze odes, madrigaux, hymnes, — pièces que l'on est convenu d'appeler « lyriques, » — douze fables, et six satires.

On n'insistera point sur les premières de ces productions. — On y trouve des pièces nationales de circonstance, des vers d'albums, deux pièces proprement lyriques. Dans aucun de ces trois genres, on ne voit plus reparaitre l'auteur de *Minuit* ou de *la Prière*. Le poète qui avait mis tant de passion à raconter ses tristesses personnelles, se sent moins apte à célébrer les joies publiques. Il ne sait que raconter ses peines à lui, ou encore, à la suite de circonstances exceptionnelles, célébrer les anciens, ou enfin, — et ceci lui est plus naturel que tout le reste, — satiriser ses contemporains. Que pourra-t-il dire par exemple au sujet de l'organisation de l'armée? ou de l'inauguration du théâtre national? que dira-t-il au prince régnant Alexandre 1<sup>er</sup> Couza?... Retenons pourtant trois vers de la pièce dédiée à ce prince. Ce prince doit se conduire de telle sorte que :

La France, la grande nation,  
La nation chevaleresque,  
Puisse se glorifier avec nous...

On sera plus surpris de constater que le talent de fabuliste de notre poète est en baisse lui aussi. Les fables de 1863 ont leur côté intéressant, mais en général elles sentent la décadence, tout comme les pièces lyriques. L'explication en est d'ailleurs bien simple. De même que l'âme du poète, les temps avaient changé. Depuis que Napoléon III protégeait ouvertement les principautés de Moldavie et de Valachie, et depuis l'avènement au trône du prince Couza, on pouvait dire à peu près librement en Roumanie ce que l'on pensait. Le nombre des journaux qui paraissaient en 1860, à Bucarest et à Jassy, avait dépassé la cinquantaine. Parmi ces journaux, il y en avait même — chose nouvelle! — d'humoristiques: *Le Moustique*, *La Guêpe*, *L'Épine*, *Le Vampire*, *Le Diablotin*, *Le petit Bonhomme*. Le prince Couza le permettait, le voulait ainsi. Dès lors, quelque mauvaise opinion que l'on eût de la société de ses contemporains, à quoi bon faire des fables? On pouvait manier librement la satire, attaquer ouvertement les personnes et les choses. Alexandresco eut le tort de ne point le comprendre, et continua d'écrire des fables en même temps que des satires. Or, dans les premières, il perdit

toute mesure. Nous voulons dire qu'ayant la liberté de faire des allusions désormais trop directes, il attribua à ses animaux des travers qui ne sauraient convenir qu'aux hommes, et ainsi sa fable se changea en une vaine et froide allégorie.

Mais si elles ne sont pas très heureuses au point de vue de la forme littéraire, ces fables de 1863 présentent cet avantage de nous faire connaître la société roumaine après la révolution de 1848 et les très sages opinions sociales de l'auteur. Tandis que la majeure partie des écrivains du temps se montrent enchantés du nouvel état des choses et saisissent la moindre occasion pour élever aux nues les progrès réalisés par leur race, Alexandresco, plus réfléchi, plus pondéré, plus pessimiste et plus ironique, ne voit partout que des lacunes et s'inquiète, au contraire, des changemens trop rapides qui s'opèrent autour de lui. On ne gagne rien à transformer extérieurement une société, à coups de lois, à coups d'épithètes ; mais ce qu'il faut transformer radicalement, et sérieusement, et laborieusement, c'est l'âme même de la société, ce sont les mœurs.

Il passe en revue les quelques défauts capitaux de la nouvelle âme roumaine :

En premier lieu, nous poussons un peu trop loin, dit-il, l'esprit d'imitation, nous introduisons trop vite parmi nous les institutions des autres peuples et leur façon de voir, sans nous demander, au préalable, si elles sauraient ou non nous convenir. — Mais vous-même, n'avez-vous point imité Lamartine, La Fontaine, Boileau ? — Il aurait pu répondre : — Oui, mais je me les suis assimilés tout d'abord, *je me les suis convertis en sang et en nourriture*, et je n'ai passé que lentement de l'un à l'autre. Au fond, ce qu'il déteste, ce n'est point l'imitation, c'est le manque de réflexion, c'est la hâte, c'est la folie de l'enfant qui veut jouer de trop bonne heure à l'homme.

Un second défaut de la « nouvelle direction, » c'est d'être un peu vague et un peu multiple, suivant les esprits. Le pays ressemble à un chariot que des bêtes diverses, un âne, un étalon, un bœuf, voudraient traîner en même temps. Or qu'arrive-t-il ? Il arrive que : « le bœuf étant éclopé, le cheval blessé à une patte, l'âne inexpérimenté et capricieux, le maître a beau crier et agiter son fouet, du fond de son char : l'étalon s'élançe, tandis que le bœuf s'arrête, l'âne donne un coup de pied, et le char n'avance point. »

Un troisième défaut encore, c'est l'amour-propre de chacun, qui veut faire du nouveau, et nouveau veut dire le contraire de ce que vos prédécesseurs ont fait...

- Ce que les affaires iront bien dans la forêt  
Quand nous aurons réussi à détrôner l'empereur Tigre...
- ... — Et en quoi consistera donc ce fameux changement ?
- Il se manifestera principalement dans la distribution de la justice...  
Car le tigre avait l'habitude de juger d'abord les coupables  
Et de les étrangler ensuite...
- Nous voulons les étrangler tout d'abord  
Et les juger après...

Le volume de 1863 est plutôt le volume des Satires. Après bien des tâtonnemens, Alexandresco a découvert enfin sa véritable voie. Son nouvel état d'esprit ne lui permet plus d'écrire des élégies : il quitte Lamartine. Les changemens de son milieu ne lui permettent plus de faire des fables : il relègue La Fontaine au second plan. Mais son état d'esprit et son milieu le portent à la satire : c'est la période de Boileau. Cette période se confond avec celle de la complète émancipation du poète. L'influence de Boileau fut une influence plutôt négative. En le délivrant de Lamartine et de La Fontaine, ce maître ne se l'attacha pas à lui-même, mais comme tout véritable grand maître, il développa son élève dans le sens de sa propre nature et lui apprit à être un maître à son tour.

Dans sa première phase, Alexandresco avait voulu imiter Lamartine et, pour y réussir, il s'était efforcé de se créer, tout d'un coup, une âme toute lamartinienne. Dans une seconde phase, il était tombé sous l'influence de La Fontaine, mais il s'était contenté de s'approprier laborieusement les procédés artistiques du fabuliste. Il prit moins que cela à Boileau, pendant cette troisième phase, où les conseils de ce maître devaient agir sur son esprit comme des préceptes de l'Évangile. Il ne lui emprunta que le grand principe d'art qui recommande l'imitation docile de la nature et celui qui recommande le souci de la forme. Imiter Boileau, c'est, en effet, n'imiter personne : car, c'est prendre la vérité seule pour guide, c'est-à-dire son bon sens, et c'est être encore une fois soi-même par la forme originale que l'on emploie.

- Comète à longue chevelure, mais à l'esprit assez borné,  
Pourquoi veux tu brûler le globe que nous habitons ?

Je conviens qu'il ne vaut pas grand'chose, mais nous avons tout de même  
[nos raisons

De vouloir prolonger un peu sa vie pécheresse...

C'est dans ces termes que le poète s'adresse à une comète que l'on avait prédite pour un certain « 13 juin. » Cette comète devait, au dire des gens, détruire notre planète, à peu près comme le déluge l'avait détruite à l'époque de notre ancêtre Noé. Mais justement : est-ce que ce premier désastre a amélioré en quoi que ce fût l'état des choses ?

Les champs d'aujourd'hui sont-ils devenus plus fertiles  
Que les champs antiques ? les ânes sont-ils devenus plus intelligents ?  
Ou la grenouille plus musicienne dans ses marécages entourés de touffes ?  
Ou les tigres plus doux ? Ou les humains plus sensés ?

Certes non ! La comète doit donc y réfléchir plus d'une fois avant que de commettre cette faute impardonnable. Qu'elle se dise surtout que l'on est très occupé en ce moment-ci « dans notre pays roumain : » « Nous sommes sur le point de renouveler toutes nos vieilles lois, toutes nos institutions rouillées... »

L'astre eut l'idée originale de répondre à la supplique du poète. Il accorda à la race roumaine le temps nécessaire pour s'amender, tout en étant très étonné d'apprendre qu'il y eût des Roumains au monde.

Je connaissais jadis  
Sous le nom de « Romain »  
Un peuple très puissant  
Et qui tyrannisait le monde...  
Mais quant à vous...  
Je ne me serais jamais douté  
De votre existence sur terre...

*La vengeance des Souris* est un petit enfantillage de beaucoup de goût et, qui diffère totalement des autres satires de l'auteur. Deux écrivains, dont l'un est notre poète valaque lui-même et l'autre, son contemporain, le poète moldave Sion, se sont accusés mutuellement, et par épigrammes, de paresse. La chose était malheureusement vraie, surtout pour notre poète valaque, qui ne s'occupait ni de littérature, autant qu'il aurait pu le faire, ni de l'administration des Archives nationales, dont il était devenu le directeur. Les « souris mangent les archives » lui aurait

écrit son confrère Sion. Notre poète s'empara de ce mot, et il se représenta les souris des archives complotant de venger leur directeur... Elles tiennent un conciliabule dans les armoires et décident de se rendre à Jassy pour y tuer le calomniateur... Voici le début du discours de leur principal chef :

— Depuis que nous trouvons notre asile sous ces voûtes,  
O mes frères, vous savez à quel point nous sommes heureux !  
Le chef actuel des archives, homme pacifique, s'il en fut  
A été pour nous un zélé protecteur, que dis-je ? un père !  
Personne d'entre nous ne peut se plaindre d'avoir été chassé de son trou  
Ou d'avoir rencontré quelque chat dans ces murs...

Sion fut mangé après une héroïque résistance. Il était en train de faire des rêves délicieux au moment où les souris de Bucarest arrivèrent :

La nuit régnait dans la nature  
Et les frais zéphirs  
Soufflaient exactement de la même manière  
Sur les bons et sur les méchants...

La plus importante de toutes les satires du recueil de 1863 est celle qui a pour titre : *Une profession de foi*. Elle est d'une portée politique et sociale très haute. L'époque de 1850 à 1860 est, de toute notre histoire contemporaine, la plus remplie de faits et, à bien des points de vue, la plus caractéristique. Le traité de Paris avait décidé la cessation du protectorat russe dans les deux principautés et la convocation, à Bucarest et à Jassy, de deux assemblées spéciales, « les Divans Ad Hoc, » qui exprimeraient, devant les représentans des puissances européennes, les vœux des Roumains. C'était le moment décisif pour les « Moldo-Valaques. » Vieille et nouvelle génération, ceux qui avaient fait leur éducation politique dans le pays, « à l'ancienne école, » et ceux qui avaient été élevés à l'étranger, et principalement à Paris, ceux que les jeunes gens appelaient « les vieilles per-ruques » et ceux que les vieux appelaient des « *Bonjouristes* (1) » étaient debout et agissaient en vue des élections. Or les jeunes désiraient surtout les trois choses suivantes : 1° l'union des principautés de Moldavie et de Valachie ; 2° la nomination, comme chef du nouvel État roumain, d'un prince étranger ; 3° l'établis-

(1) Parce qu'ils se disaient « bonjour, » quand ils se rencontraient, comme à Paris.

sement de la forme constitutionnelle, à la place des anciens « Règlements organiques » imposés par les Russes en 1832... Le parti adverse, composé d'hommes plus mûrs, désirait le maintien de l'ancien état des choses. Jamais le passé ne fit plus d'efforts pour empêcher l'avenir de naître, jamais on ne vit les parens et les enfans tellement aux prises.

Comme toujours, Alexandresco regarda la situation avec méfiance; sans s'enthousiasmer avec les jeunes, il fit la psychologie des vieux. Il représenta un candidat devant ses électeurs. Ses opinions et son caractère appartiennent à cette époque qui avait immédiatement précédé la Révolution de 1848; mais on sent trop, en même temps, l'atmosphère actuelle où il se meut, ce public enfantin de 1857, qui n'est converti qu'à moitié à des doctrines qu'il ne comprend guère, naïf au point de s'en laisser conter de toutes les couleurs :

Messieurs, je vous prie de vouloir bien m'écouter,  
Et une fois que vous m'aurez écouté, de me donner vos voix...

Le futur député expose ses titres, ses idées politiques. Il a été de tout temps un très grand patriote. Les services qu'il a rendus à l'État sont innombrables, comme le prouvent les postes très élevés qu'il a occupés jadis. S'il est devenu riche, c'est justement pour montrer à quel point le bonheur de l'État l'intéresse, car « le bien général ne saurait consister que dans le bien individuel de chacun. »

Suivent ses idées politiques. Il touche aux trois questions : l' « Union, » le « Prince étranger, » la « Forme constitutionnelle... » Il se prononce en faveur de la première et contre les deux autres, pour des raisons qui lui sont personnelles.

J'estime l'union des principautés comme une chose sainte et je la réclame...  
[rais de toutes mes forces...

Car... la terre s'agrandissant, qui sait? Il se pourrait que les émolumens  
[devinssent plus gros, eux aussi!...

Mais je suis contre le prince étranger, car il ne sait pas le roumain...

Et il voudra peut-être que nous ayons du talent, de la vertu, des mérites,

Toutes qualités d'un autre monde et très difficiles à posséder...

... Tandis qu'un prince pris parmi nous, boyar de vieille souche nationale,

Sera plus à même de comprendre la faiblesse humaine et de lui pardonner...

... Quant à ce qu'on appelle « la Forme » et le « gouvernement » constitu-  
tionnels



Il me serait très difficile de vous en dire mon avis en ce moment, vu que je  
 [ne suis pas bien fixé là-dessus...  
 Mais s'il est vrai que le gouvernement constitutionnel est celui qui veut  
 [de l'ordre et des responsabilités...  
 Je pense qu'il n'y aura que notre jeunesse très détraquée pour s'en  
 [réjouir..

Le candidat finit par remercier d'avance ses électeurs et par leur souhaiter d'avoir affaire à lui le jour où il sera au pouvoir.

Faiblesse et naïveté du public, cynisme, et bassesse, et ignorance, et présomption de l'orateur, tout est vivement dépeint dans cette satire très vive d'Alexandresco. Elle nous montre en même temps tout le fond railleur et pessimiste du poète. N'oublions point en effet que pendant que ses lèvres sourient ou que ses sourcils se froncent, tout le public roumain est en proie au plus bel enthousiasme, et attend des « Divans Ad Hoc » le salut de la patrie. Il nous serait difficile de trouver un autre morceau plus caractéristique et qui laisse une meilleure impression finale à nos lecteurs.

Aussi bien le dernier recueil de Grégoire Alexandresco se ferme-t-il, et il ne nous reste plus qu'à souligner les idées générales qui se dégagent de notre étude.

Cinq recueils, celui de 1832, celui de 1838, celui de 1842, celui de 1847, celui de 1863. D'un de ces recueils à l'autre, on voit l'évolution naturelle de l'esprit du poète, son développement, son émancipation, et l'on y voit, — chose curieuse et intéressante à noter! — la personnalité du poète se préciser à mesure qu'il pense lui-même de moins en moins à sa personne. Lamartine, La Fontaine, Boileau, — un lyrique, un demi-lyrique, un classique, — occupent sa pensée et lui font subir leurs influences respectives, à des degrés différens, suivant la date de chaque recueil. Romantique au début, sous l'influence écrasante de Lamartine, qui menace d'étouffer en lui sa note personnelle, — notre poète devient de plus en plus classique, sous l'influence plus large de La Fontaine, qui lui apprend à connaître les hommes et les bêtes; — et sous l'influence libératrice de Boileau qui lui apprend à ne plus faire attention désormais qu'aux travers et aux ridicules de la société des hommes. C'est dans l'intervalle de trente et un ans que cette évolution s'opère,

depuis 1832, date du premier recueil, jusqu'en 1863, date du dernier.

Ce serait assez préciser les choses, si un examen attentif ne nous permettait d'aller encore plus loin et de donner à nos conclusions une formule presque mathématique. Il nous suffira pour cela de négliger un instant le recueil de 1847, le moins intéressant d'ailleurs, nous l'avons dit, à notre point de vue psychologique et français. Dans le recueil de 1832, c'est Lamartine qui tient la première place dans l'esprit d'Alexandresco et La Fontaine la deuxième; dans celui de 1838, c'est La Fontaine, au contraire, qui occupe la première place, Lamartine la deuxième et Boileau — qu'on y voit commencer de paraître la troisième; dans le recueil de 1842, c'est encore La Fontaine — qui se maintient au premier rang, mais c'est Boileau qui vient tout de suite après, avec la nécessité impérieuse de ses préceptes, tandis que Lamartine tombe au dernier plan; enfin, dans le dernier recueil, Boileau règne sans conteste sur l'esprit de notre poète, qu'il rend néanmoins, en vertu de sa salutaire doctrine, complètement libre, et La Fontaine tombe au deuxième plan, tandis que Lamartine et son ancienne influence disparaissent presque complètement de l'esprit d'Alexandresco.

Si maintenant le lecteur français nous demandait les raisons que nous avons eues de l'entretenir un peu longuement d'un poète dont le nom même lui était peut-être inconnu, nous lui dirions que la littérature roumaine doit à Grégoire Alexandresco trois choses, l'analyse de l'âme roumaine, d'abord, et la psychologie de l'époque ou il a vécu. Alexandresco, avec son individualité trop prononcée au début, nous voulons dire avec son culte du *moi*, et avec sa grande admiration pour tout ce qui est français, aurait pu, ou bien descendre continuellement dans ses états d'esprit, — n'être que poète personnel et lyrique, — ou bien dépendre, comme tant d'autres l'ont fait, la société de ses maîtres. Il a voulu rester roumain. Que dis-je? Il s'est efforcé de s'assimiler l'âme roumaine, comme il s'est efforcé de s'assimiler l'âme française.

En second lieu, il a introduit un peu d'équilibre, un peu de santé, et de modestie dans la pensée roumaine. Placé entre deux générations, dont l'une, celle des anciens, voyait les choses tout en noir, et l'autre, celle des jeunes, voyait les choses tout en rose, il ne s'est laissé entraîner par aucun de ces courans

excessifs et, ayant su prendre, il a su tenir une situation intermédiaire. Il estime les uns comme trop vieux, les autres, comme trop jeunes; lui seul est mûr, qui observe et qui pense. La société de son temps lui semble un mélange des tendances les plus opposées, et, à son avis, des plus regrettables: tous les défauts d'une civilisation décrépite, et d'une nouvelle civilisation encore dans l'enfance, il les découvre autour de lui... Les temps sont néanmoins durs, « l'Europe nous regarde, » l'avenir doit se préparer tout de suite, — et par nos mains... Tâchons de ne pas commettre quelque bévue irréparable dans la suite! On était bien plus heureux dans les anciens temps, peut-être, aux temps d'un Mircea le Grand, ou d'un Jean Bassaraba, temps d'action et de simplicité... Oui, les anciens temps! — se reprend-il — *moins la guerre et moins l'ignorance!* Il préfère le passé au présent, mais il préfère l'avenir au passé... Laissons donc les ancêtres dormir, et renonçons à des ambitions malades. Tout son enseignement peut se réduire à ces deux conseils pratiques: *Soyons modestes! Travajllons!* — Au lieu de nous vanter d'avoir tel ou tel héros pour ancêtres, tâchons plutôt de devenir nous-mêmes des ancêtres dignes d'estime.

Enfin, ce que les lettres roumaines doivent, en troisième lieu, à Alexandresco, c'est le sentiment de la forme, c'est son effort continu vers la perfection du style. Comme Horace, comme Boileau (puisque c'est un esprit de leur famille) il a peu produit, mais presque tout ce qu'il a produit se lit encore, surtout les pièces des trois derniers recueils. Il possédait à fond l'art de la composition et cet art difficile de mettre chaque mot à sa place. Quand il passe d'un mètre à un autre, ou qu'il se sert de telle expression ou de tel mot, il a toujours de bonnes raisons pour le faire et des raisons d'artiste ou de poète... Quel dommage qu'on l'ait trop peu suivi dans cette voie! En dépit de son enseignement prolongé, l'à peu près règne encore trop souvent dans la littérature roumaine! A ce point de vue, il serait temps pour nous de revenir à Grégoire Alexandresco. Et c'est pour tous ces titres que le poète méritait peut-être d'être présenté à la France qu'il a tant aimée, et ainsi de sortir de la littérature roumaine pure pour essayer d'occuper sa petite place dans le vaste domaine de la littérature européenne.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Notre Jeunesse*, comédie en quatre actes par M. Alfred Capus. — ODÉON : *Armide et Gildis*, pièce en cinq actes et six tableaux, en vers, par M. Camille de Sainte-Croix.

Le service le plus malicieux qu'on puisse rendre à un auteur est de l'amener à faire son propre éloge, à soutenir que ses écrits sont fort bons, et que les juges dont il a sollicité le suffrage n'y connaissent rien. Depuis quelque temps, *le Figaro* met ses colonnes à la disposition des écrivains de théâtre, afin qu'ils puissent, dans les jours qui suivent la représentation de leur dernière pièce, se livrer à la critique de leurs critiques et nous confier l'opinion qu'ils ont de l'opinion que la presse a de leur œuvre. Je ne crois pas qu'aucun d'eux se soit encore avisé de repousser ce présent dangereux. Le plaisir est si grand de parler de soi ! Quelques-uns affectent d'être enchantés, toujours et quand même. D'autres, — ceux, de préférence, que la presse a coutume de traiter en enfans gâtés, — saisissent cette occasion de se répandre en récriminations. L'auteur de *Notre Jeunesse* est de ceux-ci. Le reporter qui est allé l'interviewer nous rappelle, avec une sorte d'ironie redoublée, que M. Capus est un optimiste, et qu'il a le sourire aux lèvres. Cela fait mieux ressortir l'amertume des propos où se laisse aller cet homme souriant. Car le dédain que M. Capus professe pour la critique, ne se limite pas à celle d'aujourd'hui ; il est général et s'étend aussi bien à ceux des critiques d'autrefois qui ont su se faire quelque réputation d'écrivains et dont on se plaisait jusqu'ici à parler avec estime entre artistes. « Lisez les articles de Paul de Saint-Victor ou de Théophile Gautier, je vous défie d'en trouver un seul qui représente l'opinion générale contemporaine sur les pièces dont ils parlent. Je ne relis jamais sans un peu de gaieté et aussi de mélancolie le jugement de J.-J. Weiss sur *le Fils naturel*,

que cet éminent critique estime n'être qu'une série de tableaux sans lien et sans importance. » Pour ce qui est des articles consacrés à ses pièces, M. Capus veut bien accepter ceux qui sont élogieux ; mais il ne peut admettre que les autres ne soient pas l'effet de l'inintelligence ou du parti pris. « Se réjouir pleinement des bons articles, et croire ceux qui ne le sont pas inspirés par l'ignorance du théâtre ou par la mauvaise humeur ; » telle est sa méthode. Nous sommes avertis : quiconque a le malheur de trouver qu'une pièce de M. Capus n'est pas d'un bout à l'autre un chef-d'œuvre, est un sot ou un méchant homme.

Le fait est que tous les défauts qu'on a relevés dans *Notre Jeunesse* se trouvent, paraît-il, être précisément les beautés qu'il eût fallu y louer avec le plus de complaisance. « Je m'étonne toujours, — déclare M. Capus en termes décidément un peu vifs, — du jargon singulier et sans signification précise dans lequel on a coutume de formuler de vagues critiques. On m'a dit : L'action ne commence qu'au troisième acte. Mais l'action commence dès que les caractères, d'où va jaillir le drame, s'exposent, c'est-à-dire dès la première scène. On a reproché aussi à mon second acte d'être vide. Or c'est précisément dans cet acte-là que le drame éclate avec violence. » Au surplus, il n'y a qu'un mot qui serve : les critiques de théâtre ne comprennent rien à rien, mais surtout au théâtre : « Le malheur est, voyez-vous, que la plupart de ceux qui formulent de semblables objections, ne tiennent lieu ni de l'évolution des mœurs, ni même des véritables exigences du théâtre dont ils se figurent défendre la cause. Ils jugent une pièce en la regardant comme ils regarderaient l'épreuve négative d'une photographie ; ils ne consentent pas à rester dans la salle et ils veulent à toute force monter sur la scène pour voir ce qui s'y passe ! Il en résulte qu'ils ne se trouvent pas placés au point pour apprécier comme il convient la pièce qu'ils viennent juger... » Tels sont les propos que l'auteur de *Notre Jeunesse* a laissés tomber de ses lèvres souriantes. Ils sont dépourvus d'aménité. On n'aurait pas cru que tant de rancune pût se concilier avec tant d'optimisme. Que serait-ce ? si M. Capus ne souriait pas...

Outre qu'elle nous amuse, la « critique des critiques » a un réel intérêt : elle fait bien voir en quoi consiste l'illusion, à laquelle cèdent beaucoup d'écrivains dans leurs réclamations ardentes et sincères contre la critique. Car ils sont de bonne foi. Ils s'imaginent avoir mis dans leur œuvre tout ce qu'ils projetaient d'y mettre. Ils croient avoir dit exactement ce qu'ils souhaitaient de dire. Ils veulent

qu'on les juge sur leurs intentions. Or les intentions ne comptent en art qu'autant qu'elles ont passé dans l'exécution : c'est même à quoi on mesure le plus exactement le talent d'un artiste. Nous tous, tant que nous sommes, nous avons rêvé quelque jour d'un beau poème, ou d'un roman merveilleux que nous aurions écrit, si nous avions su ! Pourtant nous n'avons écrit ni ce poème, ni ce roman ; ce n'est pas que l'envie nous en ait manqué, mais cela prouve assez bien que nous n'étions ni poètes ni romanciers. Ronsard et Voltaire avaient conçu le plan d'une *Iliade* : hélas ! c'est une *Franciade*, c'est une *Henriade* qui est venue. Pradon se proposait d'éclipser la *Phèdre* de Racine. Et depuis le succès de *Cyrano*, nous n'en sommes plus à compter ceux qui ont fait le ferme propos d'être le Rostand de demain. Ç'a toujours été le désespoir des meilleurs écrivains, de comparer l'œuvre qu'ils présentaient au public, avec celle qu'ils avaient entrevue dans le premier éclair de l'inspiration.

Puisque M. Capus ne nous laisse ignorer aucune des intentions qu'il a eues en composant *Notre Jeunesse*, nous ne demandons pas mieux que de lui en donner acte ; nous sommes même tout prêts à les déclarer excellentes ; mais il nous reste à rechercher s'il les a réalisées et dans quelle mesure. Il se défend d'avoir voulu traiter le problème de l'enfant naturel. C'était son droit de n'en rien faire ; et, pour notre part, nous n'éprouvions guère le besoin qu'on remit une fois de plus à la scène un thème déjà si rebattu. Pourquoi faut-il que, d'un bout à l'autre de *Notre Jeunesse*, on l'y voie sans cesse reparaitre ? Lucien Briant a eu jadis pour maîtresse, au quartier Latin, une certaine Lonlon. Il y a longtemps de cela. Depuis, il a quitté Lonlon pour se marier ; il lui a donné une somme d'argent, et il ne s'est plus soucié de savoir ce qu'elle devenait. Il a toujours ignoré que Lonlon eût mis au monde une fille dont il est le père. Lonlon est morte ; sa fille, Lucienne, est maintenant une grande fille qui touche à ses vingt ans. Un hasard fait qu'elle vient à Trouville voir un M. Chartier, ami de Briant, juste au moment où Briant et sa femme s'y trouvent en villégiature. Qu'advient-il de la fille naturelle de Briant ? Va-t-on l'éloigner, la renvoyer dans un coin de campagne, l'expédier à l'étranger, ou va-t-on lui faire une place au foyer paternel ? Toute la pièce est là. Tout le mouvement et tout le progrès y consiste à mettre successivement Lucienne en présence de chacun des personnages principaux. Le caractère de ces personnages se dessinera d'après l'attitude qu'ils auront vis-à-vis de la jeune fille ; et ils nous paraîtront sympathiques à proportion qu'ils se montreront pitoyables à son égard. Il y a mieux

encore : le rôle du vieux Briant, père de Lucien Briant, semble bien n'avoir été introduit dans la pièce que pour représenter l'étroitesse des idées d'autrefois, en contraste avec la largeur de celles d'aujourd'hui. C'est l'opposition de deux morales : les mœurs se sont adoucies ; la situation de l'enfant naturel s'est beaucoup améliorée depuis quarante ans. Telle est la merveille de cette pièce, où n'ayant pas voulu traiter le problème de l'enfant naturel, l'auteur presque tout le temps et sauf épisodes qui font hors-d'œuvre, ne nous parle pas d'autre chose.

Si dans *Notre Jeunesse* la situation n'est pas neuve, M. Capus estimait, et à juste titre, qu'on pouvait la renouveler par les caractères et les sentimens. Il s'est surtout appliqué à ce que les deux personnages principaux, Lucien Briant et sa femme Hélène, fussent éminemment contemporains. Lucien serait, à ce compte, un type général et représentatif ; il personnifierait une forme de la lâcheté qui est spécialement d'aujourd'hui : la crainte des responsabilités et, comme dit M. Henry Bordeaux, la peur de vivre. Nous nous attendons à le voir tenir une conduite dont il n'y a pas d'exemple avant les temps modernes, inouïe jusqu'à notre époque. Or ce Briant nous est donné pour un homme bien résolu à ce que les souvenirs de ses gaietés de jadis ne viennent pas troubler le sérieux de sa vie actuelle. Quand il apprend qu'il lui est poussé tout d'un coup une fille de vingt ans, il n'en éprouve aucune satisfaction. Il songe, non pas du tout au sort de celle qui fait dans son existence cette malencontreuse irruption, mais à lui-même et à la série des ennuis qu'il prévoit. Il craint de se brouiller avec sa femme, avec son père, avec l'opinion. Nous voudrions que ce fût là un phénomène extraordinaire et sans précédens. Mais, hélas ! Briant est un égoïste : il n'est pas le premier ; il obéit exactement aux mêmes mobiles qui, dans tous les temps, et depuis qu'il y a des enfans naturels, ont empêché les pères de remplir vis-à-vis d'eux leurs devoirs.

Tout l'effort de l'auteur a dû se porter sur le rôle de M<sup>me</sup> Briant. Car, puisque Briant ne sait que gémir et lever les bras au ciel, et puisque son rôle, tout passif, est aussi peu dramatique que possible, c'est M<sup>me</sup> Briant qui conduira les événemens. L'étude de son caractère permettra d'opposer la sensibilité féminine à l'égoïsme masculin. On nous montrera en elle une femme qui est bien d'aujourd'hui. Ce sera le personnage essentiel et original, celui qui donnera à la pièce sa portée. Nous ne demandons pas mieux ; et voyons donc comment le caractère est posé.

Hélène Briant nous apparaît, dès les premières répliques, nerveuse, agitée, ironique. C'est une femme aigrie par la vie et toute prête à se révolter. Elle approche de la quarantaine, et la crise menace d'être pour elle d'autant plus aiguë que les années déjà vécues lui ont apporté moins de jouissances. Elle n'a pas d'enfans; elle n'a presque pas de mari, M. Briant n'ayant su ni se faire aimer, ni se faire craindre, et d'ailleurs étant moins un homme qu'un petit garçon qui a peur de son papa. Elle n'a ni intérieur, ni famille. Mais elle a un beau-père : c'est un vieil homme insupportable, maniaque et autoritaire. Elle mène ainsi, dans Besançon, une vie morose, sans intimité, sans confiance et sans joie. Elle songe que, quelques années encore, et la vieillesse commencera. Elle se demande si elle a eu sa part, si elle n'a pas été victime et dupe, si la vie ne lui doit pas une revanche telle quelle. Justement un M. de Clénor, homme à bonnes fortunes, tourne autour d'elle. A défaut d'amour, elle a le désir d'une aventure, le besoin d'une émotion, l'attente de quelque chose d'inconnu. En un mot comme en cent, c'est une femme qui s'ennuie.

A cet instant psychologique, elle reçoit, au cours d'une conversation, sans préparation aucune et à bout portant, cette nouvelle foudroyante : il y a là, tout près d'elle, une jeune fille, qui est la fille naturelle de son mari. Quel sera l'effet de cette brusque révélation ? Et comment ne serait-il pas déplorable ? Ainsi, non content d'avoir un père, voici que Briant a une fille ! Ce n'est pas seulement un pauvre homme, c'est un malhonnête homme ! Il y a gros à parier qu'une telle découverte, dans de telles circonstances, chez une telle femme, si elle n'entraîne pas une catastrophe, en tout cas ne provoquera ni une joie folle ni un irrésistible enthousiasme.

C'est le contraire qui arrive. Tout de suite la « voix du sang » a parlé chez Hélène pour la fille d'une autre. Elle se sent pour cette jeune fille que, ni elle, ni même son mari, n'ont encore vue, un cœur de mère. Elle emmène Lucienne avec elle et ne la quittera plus. Elle l'adopte malgré le père et malgré le grand-père. Elle la leur impose. Elle l'impose à tout le monde et tout de suite. Elle n'admet ni discussion, ni arrangement, ni compromis. Elle se jette dans son bienfait, tête baissée, comme on se jette à l'eau.

Cela nous surprend. Nous n'étions pas préparés. Nous n'arrivons pas à deviner ce qui a pu se passer dans le cœur de cette femme. Si encore on lui amenait une fillette qu'il restât à élever ! elle pourrait espérer de trouver auprès d'elle une illusion de maternité. C'est ainsi que parfois nous conseillons au mari d'une femme que nous voyons un



peu nerveuse, de lui donner un enfant. Mais nous ne prétendons pas qu'il faille le lui donner tout fait. Ce n'est pas seulement vingt ans qu'a Lucienne : elle a plus que son âge, car les années d'abandon comptent double; elle a une personnalité qui s'est développée, accentuée par la force de la situation exceptionnelle où elle a grandi. Hélène l'a trouvée charmante, à première vue; mais c'est que toutes les jeunes filles sont charmantes, à première vue. En admettant même que l'avenir ne fasse pas surgir entre les deux femmes une antipathie bien naturelle, quelle intimité espérer pour elles? Façonnées par des milieux si différens, elles n'ont probablement ni une idée, ni un goût en commun.

Viennent donc les difficultés, Hélène les accepte d'avance. Elle obéit à l'impulsion de son cœur. Elle agit par amour de l'humanité, par bonté d'âme et charité toute pure. Voilà des vertus que nous ne lui soupçonnions pas. Nous éprouvons en présence de son imprudente générosité la même surprise par laquelle nous accueillons, dans la vie, l'acte qui dément tout un caractère et tout un passé. Le rôle nous paraît contradictoire et le personnage inconséquent. Une femme s'ennuyait; elle rencontre une fille naturelle de son mari : cette distraction lui suffit. Tout de même, nous avons un peu de peine à croire que la caractéristique de nos contemporaines soit leur sympathie pour les enfans procréés par leur époux avant le mariage.

Que dire des autres rôles? Lucienne est un composé de toutes les perfections. Jolie, aimable, spirituelle, bien élevée, elle a tout à la fois la douceur, la fierté, l'aisance et le tact. Quant à un certain M. de Clénor, l'homme qui a eu deux duels en un jour, à un M. Serquy, l'industriel fétard, à une M<sup>me</sup> de Bernac, on ne sait ni qui ils sont, ni pourquoi on les a mis dans la pièce, si ce n'est afin qu'ils y tiennent de la place. Pas une minute, nous ne nous intéressons à eux; et, pas une seconde, nous ne croyons à leur existence. En revanche, deux rôles épisodiques sont très bien venus : celui de Briant père et celui de M<sup>me</sup> de Roine. Briant père est un de ces hommes qui, ayant médiocrement réussi dans la vie, ne nous pardonnent pas leurs déboires, et ont adopté, une fois pour toutes, l'attitude de la supériorité et du dédain. Il s'est constitué, au profit de son temps, le critique du nôtre. Et ce qu'il y a de comique, c'est qu'il a continuellement raison! Tout ce qu'il dit est la vérité même, et l'amertume de ses propos n'est là que pour en assaisonner le bon sens. Quant à M<sup>me</sup> de Roine, c'est l'indiscrétion dans la bonté. Elle est de ces gens qui se mêlent irrésistiblement de tout ce qui ne les regarde pas, et qu'un sûr instinct force à dire le mot qu'il

ne fallait pas dire précisément à celui qui ne devait pas l'entendre. C'est un fléau que cette femme-là; et M. Capus n'a jamais mieux prouvé son optimisme qu'en faisant d'elle une providence. L'ironie de Briant père, la manie gaffeuse de M<sup>me</sup> de Roine, cela ne constitue pas des caractères; ce sont des tics; mais ce sont, — pour le spectateur, — des tics amusans.

Puisque enfin M. Capus demande, et avec raison, qu'on juge sa pièce comme une pièce de théâtre, c'est-à-dire au point de vue du métier, nous sommes bien obligés de nous apercevoir qu'il a recours à des moyens scéniques un peu trop dépouillés d'artifice. Dès l'instant que nous savons la présence de Lucienne dans le voisinage, nous nous demandons comment Briant d'abord et M<sup>me</sup> Briant ensuite vont en être informés. Tout simplement par les indiscretions de M<sup>me</sup> de Roine : la bonne dame n'est venue au monde que pour cela. C'est elle qui dit à Briant : « Vous avez une fille. » C'est elle qui dit à M<sup>me</sup> Briant : « Votre mari a une fille naturelle. » Elle joue le rôle du chœur antique, ou celui du raisonneur. Elle y est doublée par son frère, M. Chartier. Il y a deux raisonneurs pour un, dans cette pièce d'hier. Cela fait qu'elle n'a pas une allure très vive. Le dialogue, en dépit de quelques jolis « mots, » n'a pas la nonchalance aisée qu'on goûte volontiers dans les pièces de M. Capus. Peut-être M. Capus était-il médiocrement en veine. Ou peut-être a-t-on été injuste pour sa pièce, en la tenant pour inférieure aux précédentes; elle paraît seulement moins à son avantage sur une scène pour laquelle nous avons le droit d'être plus exigeans.

Tout le succès de l'interprétation est pour M. Leloir et M<sup>me</sup> Pierson à qui sont échus les deux seuls bons rôles de la pièce. Perché sur ses longues jambes, et guindé sur son long col, M. Leloir, au long nez, personifie à merveille la hauteur dédaigneuse et comique de Briant père. M<sup>me</sup> Pierson est admirable de bonhomie, de verdeur, de rondeur et de gaieté dans le rôle de M<sup>me</sup> de Roine; elle y a obtenu un des plus grands succès de sa carrière. M<sup>me</sup> Bartet met tout son art à faire accepter le rôle si déconcertant de M<sup>me</sup> Briant. M. de Féraudy, obligé de gémir et de se désespérer, quatre actes durant, ne se reconnaît plus lui-même et nous paraît méconnaissable. Quant à M. Berr (Serquy), M. Duflos (de Clénor), M<sup>lle</sup> Sorel (M<sup>me</sup> de Bernac), M<sup>lle</sup> Gériat (Lucienne), ils n'ont que des ombres de rôles.

Imaginez un opéra sans musique, sans décors, sans chœurs et sans ballet, et réduit aux seules beautés du livret. C'est le squelette sans la chair, l'armature sans la statue, le mannequin sans les costumes, la

carcasse sans le feu d'artifice. Sur la scène de l'Opéra ou de l'Opéra-Comique, avec une partition bien bruyante, beaucoup de figuration et des jeux de lumière, le drame lyrique de M. de Sainte-Croix nous aurait sans doute paru aussi supportable que n'importe quel autre. Mais c'est à l'Odéon qu'on l'a joué. Nous sommes invités à l'aimer pour lui-même. Il nous faut suivre l'action ; ce qui n'est pas commode, car elle est pleine de trous. Il faut nous appliquer à goûter les vers ; ce qui est pénible, car la boursoufflure s'y concilie très bien avec la platitude.

Donc nous sommes au camp des croisés près d'Emmaüs. Armide vient d'entraîner à sa suite dix des meilleurs chevaliers. Renaud, pour aller les délivrer, quitte sa fiancée, la vierge guerrière Gildis, non sans s'être au préalable expliqué avec celle-ci et avoir échangé avec elle de beaux sermens, en un dialogue dont feu Scribe eût envié la « poésie. »

Il arrive dans la prison où les chevaliers sont dupes des enchantemens d'Armide. L'un d'eux croit se promener dans une forêt délicieuse, un autre croit être dans une cathédrale, un troisième au bord de la mer. C'est la partie comique : elle est d'une drôlerie à pleurer. Soudain Renaud se trouve transporté dans le palais d'Armide, illuminé de lumière rose et peuplé de femmes enivrantes. Nous nageons en pleine féerie. L'enchanteresse elle-même, qui trône ici dans sa toute-puissance, invite le bon chevalier à massacrer toutes ces femmes et se ruer sur elles l'épée au poing. Renaud n'en a aucune envie. Il vient d'effleurer de ses lèvres les mains d'Armide : c'est un homme qui ne se connaît plus. Car on avait attribué jusqu'ici la séduction d'Armide au prestige de sa beauté, à la coquetterie de ses regards, à la douceur artificieuse de son langage. C'était une erreur ; et nous ne sommes pas fâchés d'entendre Armide elle-même nous révéler son secret :

Ce charme est... sur mes mains.

Chaque soir après l'heure où l'on sort des enceintes,  
 Pour la prière et pour les ablutions saintes,  
 Ces coffrets sont mis près de moi pleins jusqu'aux bords  
 D'une essence magique ; et tandis que je dors,  
 Je laisse mes deux mains pâles et nonchalantes  
 Plonger comme en un bain dans leurs poudres galantes.  
 Je visite, au réveil, le mortel dont je dois  
 Égarer la raison et je lui tends mes doigts  
 A baiser... Le poison passe alors sur ses lèvres,  
 Glisse dans ses poumons et se répand en fièvres  
 Dans son sang... une ivresse assaillant son cerveau

L'étreint pour tout un jour d'un vertige nouveau.  
 Oui, tout mon charme est là ; si je veux le dissoudre,  
 Je n'ai plus qu'à laver mes mains de cette poudre...

Simple question de mains lavées ou pas lavées ; secret de toilette plus ragoutant en somme que les applications de viande crue recommandées par les Instituts de beauté, à l'effet de conserver la fraîcheur du teint.

Cependant, à la faveur d'un déguisement, deux étrangers ont pénétré dans le divan d'Armide. Ce sont Odoard et Gildis, qui viennent rechercher Renaud. Ils tombent, comme de parfaits gêneurs, en plein duo amoureux. L'instant est critique. D'un côté Armide propose à Renaud cette règle de vie séduisante, quoique formulée en termes un peu rauques : « Homme, aime uniquement ! » D'autre côté Gildis le rappelle au devoir. Gildis est touchante, Armide est belle. Pour échapper à la tentation, et ne pas manquer à son serment, Renaud se sauve. Il rejoint l'armée des croisés : ses compagnons d'armes le revoient, mais combien changé du Renaud qu'ils ont connu, et dans quel état ! En vain essaient-ils de faire appel à son ancienne bravoure, il leur déclare en douceur qu'ils peuvent aller à l'ennemi, au risque d'attraper de mauvais coups ; pour lui, il se consacre désormais à l'amour. Son passage parmi les jeunes beautés de Damas lui a laissé une impression ineffaçable : il est mort à tout ce qui n'est pas le chant des djariehs, la danse des damasquines, les parfums du divan, les visions du harem. Sur ces entrefaites, il apprend qu'Armide, pour l'avoir laissé échapper, vient d'être emprisonnée par son gouvernement à Jérusalem. Il y vole. Et voilà comment les croisés ont pris Jérusalem !

Tout cela est singulier. Mais certains détails de mise en scène, et certains propos concourent en outre à produire l'espèce d'affolement par lequel nous nous sentons peu à peu gagner. Car nous avons cru jusqu'ici que la croisade était une expédition entreprise au cri de : Dieu le veut ! sous l'emblème de la croix, pour reconquérir sur les Infidèles le tombeau du Christ. La croix ne brille ici sur aucune poitrine, et chaque fois que dans un vers le sens appelle le nom du Christ, on y substitue le « Dragon d'aventure. » C'est qu'*Armide et Gildis* est une œuvre d'enseignement, et destinée de façon toute spéciale à l'enseignement populaire. Donc M. de Sainte-Croix a laïcisé la croisade Grâce à lui, et la vérité prévalant enfin contre l'erreur, on saura que les croisés étaient de bons égaux, ennemis des conquêtes, enragés

contre le christianisme, cette religion morose, révoltés contre les prêtres et les rois, et qui sont allés en Palestine afin d'y établir la République universelle. Armide, si calomniée jusqu'ici, n'était que l'avocat un peu compromettant de l'humanitarisme des temps futurs. Écoutez plutôt le discours par lequel elle clôture le prêche odéonien et endoctrine le public :

... Sois un peuple d'amans !

Sois un beau peuple uni, sans orgueil et sans haine !  
 Ne connais qu'une loi ! n'accepte qu'une chaîne !  
 Celle qui met les cœurs près des cœurs et les mains  
 Dans les mains, sans écarts de rêves surhumains !  
 Il n'existe aucun être à ce point solitaire  
 Ou si déchu qu'il n'ait, à son heure, sur terre,  
 Dans sa détresse ou dans sa vanité, trouvé  
 L'être par qui l'amour voulait qu'il fût sauvé !  
 L'amour, le rédempteur des erreurs de ce monde !  
 Il est le Créateur qui conçoit et féconde !  
 En toute chose il est la sève, il est l'Esprit,  
 Il est le Bien qui germe et le Pain qui fleurit,  
 Sans limite, éternel, universel, il règne  
 Et seule sa splendeur loyale nous enseigne,  
 Ces rythmes et ces lois dont l'éveil radieux  
 Fait les hommes pareils à ce qu'étaient les dieux !

Armide est une lectrice de la *Petite République*. Elle met en vers le pathos de l'*Humanité*. Tout s'éclaire. Nous savons — enfin ! — où nous sommes et ce qu'on voulait de nous. Le Dragon d'aventure sort de la même ménagerie que le Pélican blanc. Les enfans de l'Islam sont les fils d'Hiram. Cet Orient est le Grand-Orient... C'est ahurissant.

N'insistons pas sur la décoration, qui fait rêver de pastilles du sérail et de papier d'Arménie. Et louons les interprètes pour leur courage. La jeune troupe de l'Odéon est éperdue de bonne volonté. M<sup>lle</sup> Sergine (Armide) et M. Dorival (Renaud) font les plus louables efforts, auxquels s'associent M<sup>lles</sup> Even, Rébecca Félix, Taillade, et quelques autres, avec un héroïsme digne d'un meilleur sort.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## MYSTÈRES HISTORIQUES

---

*Historical Mysteries*, par Andrew Lang, 1 vol. Londres, 1904, Smith, Elder et C<sup>ie</sup>.

Au début de l'un des chapitres de son nouveau livre, M. Andrew Lang nous cite une phrase de son confrère M. Paget, affirmant que « tout le monde connaît l'aventure d'Élisabeth Canning. » Et M. Lang ajoute : « C'est ce que j'ai cru longtemps, moi aussi : mais, il y a cinq ou six ans, l'aventure d'Élisabeth Canning s'est renouvelée, presque trait pour trait, aux environs de Londres ; et j'ai constaté alors que personne, au contraire, ne savait absolument rien de la mystérieuse aventure de cette jeune fille. »

L'aventure d'Élisabeth Canning est, en vérité, un spécimen curieux de ce qu'on pourrait appeler « la fausse erreur judiciaire. » Fille d'un pauvre charpentier d'Aldermanbury, Élisabeth, le 1<sup>er</sup> janvier 1753, était allée passer la journée chez des parents ; elle les avait quittés vers neuf heures du soir, après le souper, et, depuis ce moment jusqu'au 29 janvier, elle avait disparu, malgré tous les efforts de sa famille et de la police pour la retrouver. Revenue enfin chez elle, ce 29 janvier, dans un état lamentable de maigreur et d'épuisement, elle raconta que deux hommes inconnus l'avaient abordée sur la route, la nuit du nouvel an, l'avaient frappée, lui avaient dérobé tout son argent, et l'avaient laissée, évanouie, au pied d'un mur ; après quoi elle s'était trouvée enfermée dans une chambre, y était restée prisonnière pendant vingt-neuf jours, au pain et à l'eau, et avait fini par réussir à s'échapper, en se laissant glisser à terre, d'une fenêtre du premier étage. La descrip-

tion qu'elle fit de la chambre, du chemin suivi par elle dans sa fuite, et des personnes diverses à qui elle avait eu affaire durant son inexplicable séquestration, permit aux autorités locales de mettre la main sur une vieille femme de très mauvaise renommée, la bohémienne Mary Squires, qui, ayant été reconnue par Élisabeth Canning, fut condamnée à mort par le jury d'Old Bailey, le 26 février 1753. Mais le fils de la bohémienne, avec l'aide d'un homme de loi, entreprit de prouver que sa mère était innocente; des témoins vinrent affirmer que, la nuit du 1<sup>er</sup> janvier, ils avaient vu Mary Squires dans un village du comté de Dorset; et, bien que l'*alibi* invoqué fût loin d'être probant, un nouveau jury, frappé surtout de l'in vraisemblance et des contradictions du récit d'Élisabeth Canning, cassa le premier jugement, acquitta la bohémienne, et condamna la jeune fille à sept années de déportation, pour « parjure volontaire et homicide par faux serment. » Or c'était ce second verdict qui constituait proprement une « erreur judiciaire, » et la pauvre Élisabeth Canning eut à subir une peine qu'elle ne méritait en aucune façon. Son innocence, éloquemment proclamée en son temps par Henry Fielding, l'auteur de *Tom Jones*, nous apparaît aujourd'hui avec une certitude absolue, après l'étude minutieuse que vient de faire M. Andrew Lang de toutes les pièces des deux procès. Non seulement l'*alibi* de la bohémienne est, sans aucun doute, de pure fantaisie; mais M. Lang nous fait voir en outre que les prétendues contradictions du récit d'Élisabeth Canning tiennent à ce que l'on a introduit après coup, dans ce récit, toute sorte de fables dont nulle trace n'existe dans les déclarations authentiques de la jeune fille. Pourquoi Mary Squires et ses complices ont cru devoir séquestrer Élisabeth Canning, c'est ce que, probablement, on ne saura jamais: le fait est, du moins, qu'ils l'ont séquestrée; et qu'elle n'a dit que la vérité; et que la justice anglaise a commis là une erreur manifeste, dans son louable désir d'en réparer une autre.

Mais ce n'est pas à la seule aventure d'Élisabeth Canning que peut s'appliquer l'observation, citée plus haut, de M. Andrew Lang. Des treize « mystères historiques » que nous présente, dans son livre, l'éminent écrivain anglais, la plupart sont universellement connus, tout au moins de nom: en réalité, nous ne connaissons d'eux rien de plus que leurs noms, ou bien encore nous nous les imaginons d'après des romans ou des mélodrames qu'ont bâtis sur eux des auteurs qui, eux-mêmes, apparemment, ont jugé tout à fait inutile de s'enquérir de leur véritable caractère historique. Si bien qu'il n'y a pas un des chapitres du livre de M. Lang, — sauf peut-être celui qui est consacré

à l'Affaire du Collier, — qui ne soit pour nous entièrement nouveau, par la manière toute nouvelle dont il est traité. Avec la patience, la conscience, et le discernement qu'il apporte à toutes ses recherches, et que d'ailleurs j'ai eu souvent déjà l'occasion de signaler et de louer ici (1), M. Lang, pour chacun de ces « mystères, » a pris la peine de remonter aux sources originales, sans tenir compte des légendes qui, par la suite, s'y sont substituées : et presque toujours son enquête a eu pour effet, comme dans le cas d'Élisabeth Canning, de dissiper le « mystère, » pour nous révéler simplement, au point de départ de celui-ci, une grossière supercherie, un essai de mystification, ou une manœuvre politique consistant à embrouiller et à dénaturer, de parti pris, les faits les plus simples et les plus innocens.

Prenons, par exemple, l'aventure de Gaspard Hauser. Celle-là est bien, je pense, — avec celle du Masque de Fer et celle des vrais et faux Louis XVII, — la plus fameuse de toutes, et la plus « mystérieuse. » De celle-là non seulement tout le monde sait le nom, mais il n'y a personne qui n'en ait lu quelque beau récit ; et vraiment aucune autre n'est mieux faite pour intriguer notre curiosité, sans compter qu'étant d'une date relativement récente, elle nous est affirmée par des témoignages trop nombreux et trop dignes de foi pour que nous puissions hésiter un moment à la croire authentique.

Le 26 mai 1828, vers quatre heures de l'après-midi, un cordonnier de Nuremberg, sur une place de cette ville, rencontre un jeune paysan qui, semblant avoir grand'peine à se tenir sur ses jambes, promène autour de lui des regards effarés. Conduit au bureau de police, le jeune garçon ne répond à toutes les questions que par des murmures inarticulés. Il paraît craindre la lumière du jour, n'entend pas le son des cloches de l'église voisine, s'évanouit à la vue d'un plat de viande, et ne prend plaisir qu'à jouer avec un cheval de bois, comme un enfant de quatre ans. En fait, il a le langage, les manières, le développement intellectuel et moral d'un petit enfant. On trouve sur lui deux lettres, dont l'une, en caractères latins, est de sa mère, une « pauvre fille, » qui recommande son cher « Gaspard » à la charité publique : l'autre, d'un « pauvre artisan, » et écrite en caractères gothiques, affirme que ce « pauvre artisan » a recueilli l'enfant en 1812, l'a élevé, et « ne lui a jamais permis de faire un seul pas hors de sa maison. » L'auteur de la lettre ajoute : « Je lui ai déjà

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1901 et du 15 novembre 1903.



appris à lire et à écrire; son écriture est tout à fait pareille à la mienne. »

Quelques semaines plus tard, le mystérieux garçon, dont l'intelligence s'est ouverte et formée avec une rapidité extraordinaire, se trouve déjà en état de raconter, et même d'écrire, l'histoire de sa vie. Il déclare que, jusqu'à l'âge de seize ans, il est resté enfermé dans une prison, « longue d'environ six ou sept pieds, large de quatre et haute de cinq. » La prison avait deux petites fenêtres, mais toujours fermées d'épais volets de bois noir. Il couchait sur de la paille, ne vivait que de pain et d'eau, était tenu dans une nuit perpétuelle, — au point d'ignorer complètement l'existence de toute lumière, — et jouait avec des chevaux de bois, ou des « rubans bleus et rouges. » L'homme qui le gardait le battait souvent. Vers l'âge de quinze ans il lui a appris à se tenir debout, et lui a enseigné une dizaine de mots. Puis, un jour, il l'a fait sortir de sa prison, l'a conduit sur une route, et l'y a laissé.

Solennellement adopté par la ville de Nuremberg, Gaspard est confié aux soins d'un brave maître d'école, nommé Daumer. Le 17 octobre 1829, Daumer, ne le voyant pas venir à table pour le dîner, s'inquiète, explore sa maison, et finit par le découvrir gisant dans la cave, tout ensanglanté. Le blessé raconte que son ancien geôlier l'a rejoint, a voulu lui couper la gorge avec un rasoir, et, devant sa résistance, s'est enfui, après lui avoir fait seulement une entaille au front. L'entaille est d'ailleurs insignifiante, et Gaspard ne tarde pas à recouvrer la santé. Quant à l'assassin, il s'est échappé de la maison de Daumer aussi miraculeusement qu'il y était entré, sans y laisser le moindre signe de son passage. Mais cette nouvelle aventure achève de valoir à Gaspard Hauser une notoriété européenne. En 1831, un grand seigneur anglais, lord Stanhope, vient exprès en Allemagne pour essayer d'éclaircir le mystère. Il offre 500 florins de récompense à qui pourra le renseigner sur le passé du jeune garçon; il conduit celui-ci à Presbourg, en Hongrie, Gaspard s'étant brusquement souvenu d'avoir entendu dire à son geôlier que son père habitait cette ville; mais toutes les démarches tentées n'aboutissent à rien, et lord Stanhope retourne en Angleterre, après avoir mis son protégé en pension à Anspach, chez le docteur Meyer. Là, le 14 décembre 1833, une semaine environ avant la date fixée pour le retour de lord Stanhope, Gaspard Hauser se précipite dans le cabinet de son maître, lui montre une petite plaie qui saigne à son côté gauche, et lui dit, en son langage enfantin d'autrefois: « Allé au jardin de la

Cour, — un homme, — avec un couteau, — a donné un sac, — a frappé, — j'ai couru, — le sac resté là-bas. » Vainement on cherche, sur la neige fraîche du jardin de la Cour, d'autres traces que celle des pas de Gaspard Hauser. On trouve bien, en vérité, un sac, sur le chemin : mais c'est un sac que l'on a vu déjà entre les mains de Gaspard. Et le pauvre garçon meurt, quatre jours après, la pointe du couteau ayant touché le cœur.

Tels sont les faits authentiques de l'histoire : et il faut bien reconnaître que, même dégagés des innombrables ornemens romanesques qu'on y a mêlés, ils ne laissent pas de rester encore assez surprenans. Surprenante aussi, l'impossibilité où l'on s'est trouvé, depuis trois quarts de siècle, de rien découvrir au sujet de l'origine et de l'enfance de Gaspard Hauser. Ou plutôt l'on a découvert ceci : que, en 1812, année présumée de la naissance de Gaspard, la grande-duchesse de Bade avait mis au monde un fils ; que ce fils était mort dans la nuit ; et que les médecins de la cour de Carlsruhe, sous prétexte d'épargner à la mère une émotion trop vive, avaient refusé de lui laisser voir le cadavre avant de l'enterrer. Pourquoi cet enfant, au lieu de mourir de mort naturelle, n'aurait-il pas été supprimé par des personnes que sa naissance gênait ? Pourquoi ne serait-il pas le mystérieux Gaspard Hauser ? C'est ce que s'était déjà demandé, en 1832, le juriste bavarois Feuerbach, — qui peut être considéré comme le véritable créateur de la « légende » de Gaspard Hauser ; — et l'hypothèse était à la fois si ingénieuse et si séduisante qu'il n'y a plus aujourd'hui un biographe de Gaspard qui ne se croie tenu d'imaginer quelque argument nouveau pour la soutenir.

Mais, à côté des faits authentiques que je viens de résumer, les témoignages contemporains nous en offrent d'autres, que tous les biographes jusqu'ici semblent avoir négligés, et qui, recueillis à présent par M. Andrew Lang, modifient singulièrement pour nous la signification de l'étrange aventure de Gaspard Hauser. Si c'est chose certaine, d'abord, que, au bureau de police de Nuremberg, l'inconnu n'a prononcé que des mots inarticulés, qu'il a paru redouter le jour, et ne pas entendre le son des cloches, par ailleurs le cordonnier qui l'a vu le premier, et d'autres témoins encore, affirment que, durant tout le trajet jusqu'au bureau de police, il s'est entretenu avec eux en bon allemand, a fort bien entendu leurs questions, et n'a nullement fait mine d'être gêné par la lumière du soleil couchant. Puis lorsque, trois semaines après, il s'est reconnu en état de parler et d'écrire couramment les récits qu'il a faits de son passé ont été si remplis de contra-

dictions que personne, dans son entourage, n'a pu s'empêcher d'en être étonné. Le fait est que son autobiographie écrite, malgré le caractère presque officiel de ce document, ne contient pas deux lignes qui ne se détruisent l'une l'autre. Gaspard y raconte qu'il a toujours vécu dans une obscurité complète, et que, cependant, son geôlier lui a appris à lire, qu'il a passé des années à jouer avec « des rubans bleus et rouges, » ou que, de sa fenêtre (toujours fermée d'épais volets noirs), il voyait « une pile de bois, et, par-dessus, la cime d'un arbre. » Et comment ne pas supposer qu'il se moque de nous quand il nous dit ensuite que jamais, jusqu'à seize ans, il n'a entendu un coup de tonnerre? Il dit aussi que la vue de la lune, durant les premiers jours de son arrivée à [Nuremberg, « produisait en lui une émotion d'horreur. » Mais le plus curieux est que, manifestement, il s'avise sans cesse, au cours de son récit, de se découvrir des ignorances ou des infirmités extravagantes dont, tout d'abord, ni lui-même ni les autres n'avaient aperçu aucune trace chez lui.

De l'avis unanime de ceux qui l'ont approché, les deux traits les plus constans de son caractère étaient un besoin maladif de mentir et un besoin, plus maladif encore, d'attirer sur soi, à tout prix et par tous les moyens, l'attention publique. Le maître d'école Daumer, qui l'avait eu longtemps dans sa maison, déclarait que « le mensonge et le désir de tromper étaient devenus pour lui une seconde nature. » Son dernier maître, le docteur Meyer, avait été si dégoûté de ses mensonges, que, bientôt, il avait cessé de l'interroger sur quoi que ce fût. Lord Stanhopé, après s'être d'abord passionnément intéressé à lui, avait fini par se convaincre qu'il n'y avait pas, dans tous ses récits, un seul mot de vrai. Et telle est aussi la conviction qui résulte aujourd'hui, pour nous, de l'ensemble des faits rapportés par M. Andrew Lang. La prison aux volets fermés, le geôlier qui, pendant quinze ans, n'a jamais adressé la parole à l'enfant, et qui, d'autre part, lui a « toujours commandé ce qu'il avait à faire, » l'incapacité de marcher, l'ignorance de la lumière du jour et du bruit de la foudre : tout cela est évidemment un tissu de fables inventées au hasard, avec un mélange grossier d'absurdités et de contradictions, par le cerveau déséquilibré d'un jeune paysan hystérique dont l'unique pensée paraît avoir été, jusqu'au bout, de se rendre intéressant et de faire parler de soi. Les lettres mêmes qu'on a trouvées sur lui, c'est probablement lui seul qui les aura écrites : elles étaient, on l'a vu, écrites en caractères différens, et l'une d'elles disait que l'écriture de Gaspard était « tout à fait pareille » à celle de son mystérieux gardien et professeur.

Restent à expliquer, en vérité, la tentative d'assassinat dans la cave de Daumer et celle qui, quatre ans plus tard, a entraîné la mort du pauvre garçon. Mais, ici encore, certains détails moins connus nous forcent à changer notre jugement. Nous apprenons, par exemple, qu'un jour, chez Daumer, Gaspard, furieux de s'entendre accuser de mensonge, s'est tiré un coup de pistolet qui l'a blessé à l'épaule. Or la prétendue tentative d'assassinat de 1829 s'est produite précisément après une scène du même genre, où l'excellent Daumer, révolté des mensonges incessans de son pupille, l'avait accusé d'être un imposteur. Et de même aussi, en décembre 1833, avant l'inexplicable attentat du jardin d'Anspach, Gaspard s'était entendu dire par le docteur Meyer que lord Stanhope, qui allait revenir, renoncerait sûrement à s'occuper de lui. Les reproches, en général, avaient pour effet de le plonger dans un véritable état de frénésie, où il achevait de perdre conscience de ses actes. A Anspach comme à Nuremberg, c'est lui-même qui se sera blessé, dans une de ses crises de mensonge hystérique, avec un vague désir d'attester par là sa véracité. Cette fois encore, du reste, il ne semble pas avoir eu l'intention de se tuer. Lord Stanhope, s'appuyant sur l'opinion des médecins qui ont vu la blessure, nous affirme qu'il a simplement cherché, de nouveau, à se faire une entaille, et que c'est par accident que le couteau, après avoir traversé l'épaisseur d'une veste ouatée, a pénétré assez profondément dans les chairs pour atteindre le cœur. Aussi bien l'attitude du jeune homme, jusqu'à son dernier jour, nous prouve-t-elle qu'il ne se rendait nul compte de la gravité de sa situation.

Ainsi la part de « mystère, » dans toute cette aventure fameuse, se réduit à l'ignorance où nous demeurons toujours de l'origine et des antécédens de Gaspard Hauser. Celui-ci était sûrement un paysan, — car je n'ai pas besoin de dire que c'est folie pure de vouloir l'identifier avec l'enfant mort-né de la grande-duchesse de Bade; — et, sans doute, à en juger par son accent, il venait d'un village de la Bavière ou de l'Autriche. Mais de quel village? et comment ne s'est-il jamais trouvé personne pour le reconnaître? Il y a là, à coup sûr, un phénomène étrange, mais qui n'a, en somme, rien de mystérieux si l'on songe à la différence des moyens de publicité d'autrefois avec ceux dont la police et la presse disposent aujourd'hui. Aujourd'hui encore, du reste, les tribunaux français et étrangers jugent couramment des personnes dont on n'a pu découvrir ni le nom, ni la provenance, sans que nous songions trop à nous en étonner. Un problème plus intéressant serait de savoir si Gaspard Hauser lui-même se souvenait de son

origine, — auquel cas il aura eu besoin vraiment d'une force de dissimulation extraordinaire pour parvenir à n'en jamais rien laisser paraître dans ses entretiens, — ou si, peut-être, il l'avait oubliée, comme cela arrive parfois aux déséquilibrés de sa sorte. M. Lang, pour sa part, serait disposé à admettre plutôt cette seconde hypothèse; et le fait est que ce qu'il nous apprend du caractère de Gaspard Hauser ressemble fort à des traits d'amnésie, de double personnalité, d'« automatisme ambulatoire, » observés chez divers sujets hystériques, et cités notamment par Myers dans son livre posthume sur la *Personnalité humaine*. Mais comment, dans cette hypothèse, expliquer les lettres qu'apportait Gaspard? Et n'est-il pas plus simple, au total, de supposer que le jeune homme n'a oublié son identité qu'à demi volontairement, afin de pouvoir mieux jouer son rôle, avec cette curieuse facilité qu'ont souvent les menteurs à devenir, eux-mêmes, dupes de leurs mensonges?

En tout cas, nous pouvons affirmer désormais qu'il n'y a point de « mystère, » au sens habituel de ce mot, dans l'histoire de l'étonnant personnage que l'on a jadis appelé « l'enfant de l'Europe. » Il n'y a pas non plus de mystère, — nous le savions déjà, mais M. Lang a bien fait de l'apprendre à ses compatriotes anglais, — dans la trop célèbre Affaire du Collier. Et il n'y en a pas non plus dans une autre affaire presque aussi célèbre en Angleterre et en Écosse que l'est chez nous celle-là : l'affaire connue sous le nom de la « Conspiration Gowrie, » et qui consiste, en fin de compte, dans un attentat organisé, sans succès, par des gentilshommes écossais, contre la vie du roi Jacques VI. Le « mystère, » ici, vient de ce que les Gowrie, après l'échec de leur attentat, ont imaginé de prétendre que c'était au contraire le Roi qui avait essayé de les faire périr : mais M. Lang établit, à grand renfort de preuves matérielles et morales, la monstrueuse absurdité de cette prétention. Ainsi, de chapitre en chapitre, tout au long de son livre, il va dissipant ces énigmes fantaisistes que l'imagination des chroniqueurs ou le parti pris des pamphlétaires, se sont plu à inscrire en marge de l'histoire. Parfois il les attaque de face, comme pour la légende de Gaspard Hauser; ou parfois il se borne à nous en exposer tout au long les détails, en nous laissant le soin d'en apprécier nous-mêmes la folle invraisemblance.

C'est ainsi qu'il fait, par exemple, pour l'aventure de ce soi-disant comte de Saint-Germain qui, vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, a intrigué toute l'Europe à la fois par l'étalage de son luxe et par ses hâbleries.

Celui-là était un imposteur d'une tout autre trempe que le pauvre Gaspard Hauser : et aux témoignages français qui nous parlaient de lui M. Lang en a joint d'autres, anglais, allemands, hollandais, qui achèvent de mettre en plein relief cette inquiétante figure de charlatan cosmopolite. Mais peut-être l'écrivain anglais aurait-il dû, en cette circonstance, pousser plus loin encore son ironie et son scepticisme. Le fait est que, après nous avoir raconté la carrière de Saint-Germain au XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'est trouvé en présence d'un document plus récent qui l'a amené à se demander, presque sérieusement, si le fameux aventurier de la cour de Louis XV n'aurait pas été doué, en effet, de ce don d'immortalité qu'il prétendait avoir. Voici, d'ailleurs, en quels termes il nous signale la possibilité d'une seconde incarnation de « l'immortel Saint-Germain : »

Une fois encore nous rencontrons Saint-Germain. De nouveau il est à Paris, de nouveau il étale une richesse mystérieuse, de nouveau il disparaît plutôt qu'il ne meurt. Cette fois, il s'appelle le major Fraser, et la date se trouve être une des dernières années du règne de Louis-Philippe. Après cela, je reconnais que l'information me vient d'une source qui ne laisse pas d'être quelque peu sujette à caution : elle me vient de mon ingénieux confrère feu M. Vandam, qui, dans ses *Souvenirs d'un Anglais à Paris*, a consacré quelques lignes au major Fraser. Je constate du moins que M. Vandam ne fait aucune mention de Saint-Germain, et ne semble pas avoir jamais entendu parler de ce personnage.

Il nous apprend que le major Fraser « n'était pas Anglais, malgré l'apparence de son nom, et bien qu'il parlât parfaitement l'anglais. » Tout comme Saint-Germain, « il était un des hommes les mieux vêtus de Paris. Il vivait seul, et ne faisait jamais aucune allusion à sa famille. Avec cela, toujours prodigue de son argent, encore que les sources de sa fortune fussent un mystère pour tout le monde. » Il avait une connaissance merveilleuse de tous les pays d'Europe, à toutes les époques. « Sa mémoire était vraiment incroyable ; et, chose singulière, souvent il donnait à entendre qu'il en avait pris les éléments ailleurs que dans les livres. Maintes fois il m'a dit, avec un étrange sourire, qu'il était presque convaincu d'avoir connu Néron, de s'être entretenu avec Dante, et ainsi de suite. » A sa mort, on n'a découvert chez lui, aucune somme d'argent, ni aucun papier qui pût renseigner sur ses antécédens. Mais, au reste, est-il mort ? M. Vandam ne cite point de date, pas plus qu'on n'en cite pour la mort de Saint-Germain. Et nous apprenons enfin que l'énigmatique major « passait pour être le fils illégitime de quelque prince de la Cour d'Espagne. » De telle sorte que, si cette histoire du major Fraser n'est pas un pur roman, sans aucun doute nous retrouvons là l'immortel ami de Louis XV et de M<sup>me</sup> de Pompadour.

Oui : mais, sans aucun doute, cette histoire du major Fraser est

« un pur roman. » Ayant entrepris d'offrir au public anglais les *Souvenirs d'un Anglais à Paris pendant le règne de Louis-Philippe et le second Empire*, et, apparemment, ne connaissant aucun Anglais qui eût à lui communiquer de tels souvenirs, le trop « ingénieux » M. Vandam s'est amusé à « démarquer, » avec plus ou moins d'adresse, toute sorte d'anecdotes empruntées, tantôt, aux journaux français du temps, et tantôt à nos chroniques et mémoires des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Pour son major Fraser, d'ailleurs, je croirais volontiers qu'il se sera contenté du *Dictionnaire Larousse*, tant chacun des traits qu'il nous cite de son personnage, depuis sa richesse mystérieuse jusqu'à l'hypothèse d'une origine princière, ressemble à l'exposé le plus banal de la vieille légende du comte de Saint-Germain. En tout cas et bien qu'il ne « fasse jamais mention » de celui-ci, nous devinons tout de suite qu'il n'est pas sans en avoir « entendu parler. » Et il ne nous paraît pas possible, en vérité, que M. Lang, lui aussi, ne l'ait pas deviné. Lorsque les lignes qu'on vient de lire ont paru, il y a quelques mois, dans une *Revue* anglaise, ses lecteurs se sont fort émus de cette résurrection, sous le règne de Louis-Philippe, de l'ancien ami de M<sup>me</sup> de Pompadour : et l'article de l'éminent auteur des *Mystères historiques* a eu autant de succès qu'en avait eu, naguère, l'*Anglais à Paris* du défunt Vandam. Mais je jurerais qu'au fond de son cœur M. Andrew Lang n'a pas été dupe. un seul instant de la mystification qu'il a ainsi transmise à ses compatriotes. car tout l'ensemble de son chapitre, jusqu'à ce passage sur le major Fraser, nous prouve assez qu'il tient le véritable Saint-Germain pour un imposteur de l'espèce la plus vulgaire, sans autre « immortalité » que celle qu'a bien voulu lui attribuer la complaisante fantaisie des badauds de son temps et du nôtre.

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas de « mystères historiques? » Il y en a un, assurément, un immense mystère à jamais impénétrable : et c'est l'histoire elle-même, toute l'histoire, d'un bout à l'autre ; ou plutôt c'est tout le passé et tout le présent de la vie humaine. Les faits les plus importants et les plus fameux, que devons-nous en penser, devant les mille récits contradictoires que nous apportent, à leur sujet, les témoignages mêmes des contemporains? Quelle idée pouvons-nous légitimement nous faire d'un César ou d'un Napoléon, tandis que nous ne trouvons pas deux de leurs biographes qui s'accordent sur leur caractère, sur les motifs et la nature des actions qu'ils leur prêtent? Toute certitude historique s'ébranle, dès qu'on l'examine d'un peu près ; et vainement on s'efforce d'y suppléer par des hypothèses,

puisque celles-ci, pour avoir quelque valeur, devraient se fonder sur une connaissance des âmes humaines qui, hélas ! nous sont plus inconnaissables encore que tout le reste.

Telle est, du moins, l'opinion de M. Andrew Lang ; et chacune de ses études historiques lui fournit l'occasion de nous l'exprimer sous une forme nouvelle, en la justifiant par de nouveaux exemples. Chacune est, en fin de compte, une nouvelle variation sur le thème de l'incertitude, de l'ignorance, de l'incohérence universelles. Mais jamais la verve de l'auteur ne nous apparaît plus riche, ni sa critique plus ingénieuse et plus instructive, que lorsqu'il se donne expressément pour objet de nous signaler quelque manifestation bien caractéristique de ces infirmités de notre nature : comme, par exemple, dans le chapitre de son livre précédent sur l'*Imbroglia Shakspeare-Bacon*, ou dans celui qu'il consacre aujourd'hui à ce qu'il appelle *le Mystère des Églises écossaises*, c'est-à-dire à cette incessante production de schismes dont Robert Stevenson affirmait naguère qu'elle constituait « un spectacle pitoyable pour l'homme plein de pitié, et amèrement comique pour le reste du monde. »

Il n'y a point de problème historique plus embarrassant, pour les Anglais, que de comprendre les différences qui existent entre les diverses églises écossaises. Qu'il assiste au service divin dans un temple de l'Église établie, ou de l'Église libre, ou de l'Église presbytérienne unie, un Anglais y trouve partout les mêmes choses. Le caractère du service est exactement pareil, à cela près que, parfois, la congrégation se tient debout aux prières et reste assise aux chants, tandis que, d'autres fois, elle chante debout et s'agenouille aux prières. J'ai été dans un temple de l'Église libre qui n'avait point de chaire ; le pasteur se plaçait simplement sur une estrade, comme un conférencier : mais cette manière de faire n'a rien d'essentiel. Dans toutes les églises, on chante des hymnes, on joue de l'orgue, ou de l'harmonium, ou d'autres instrumens de musique. Ainsi les faces des églises sont semblables et fraternelles :

*Facies non omnibus una,  
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.*

Si bien que l'Anglais en est toujours à se demander en quoi peut consister la différence entre l'Église libre, l'Église établie et l'Église presbytérienne unie. Et que si, par hasard, il soumet la question à un ami écossais, tout porte à croire que celui-ci sera fort en peine de lui répondre.

Encore le mystère se trouve-t-il considérablement aggravé, de nos jours, par la production imminente d'un nouveau schisme, que M. Lang nous explique ainsi : « En 1843, plus de la moitié des pasteurs de l'Église établie sortirent de cette église pour rester fidèles à ce qu'ils



croyaient être l'idéal de Knox. En 1904, ils se préparent de nouveau à un exode pareil, et cela parce qu'ils ont cessé d'adhérer à ce même idéal. Après avoir sacrifié jadis à de certaines croyances leurs presbytères et leurs pensions, les voici qui ont abandonné ces croyances; presbytères et pensions, « c'est sans profit aucun qu'ils les ont perdus. »

Les « croyances » en question, du reste, ne sont point d'ordre purement théologique. Il s'agit surtout, en Écosse comme dans bien d'autres pays, du problème des rapports de l'Église et de l'État. En quelle mesure l'État doit-il intervenir dans la vie religieuse, tant pour réglementer l'exercice du culte que pour en payer les ministres ? C'est sur ce point surtout que portent, depuis quatre siècles, les divergences d'Églises qui, d'ailleurs, non seulement admettent les mêmes dogmes, mais pratiquent leur culte de la même façon. Et toutes ces Églises, pour soutenir leur doctrine, s'appuient sur l'autorité du célèbre Knox, dont chacune prétend être directement issue. De telle sorte que la solution du problème, pour un observateur désintéressé, consisterait à connaître la véritable opinion de Knox, au sujet des rapports de l'Église et de l'État. Mais le problème est, malheureusement, beaucoup plus compliqué qu'on ne serait tenté de le supposer : car il résulte de l'examen des faits que l'illustre réformateur écossais a eu, sur ce grave sujet, plusieurs opinions successives, ou même simultanées, d'après les circonstances diverses où il s'est trouvé.

Les idées de Knox, en tant du moins qu'il les raisonnait, reposaient sur ce principe immuable : que le Calvinisme, tel qu'il l'enseignait, était une chose absolument certaine jusque dans les moindres détails. Si l'État, — ou, suivant son expression, le « magistrat civil, » — était entièrement d'accord avec Knox, celui-ci, dans ce cas, était ravi d'admettre que l'État s'occupât de réglementer la religion. C'était le « magistrat » qui devait se charger de supprimer le catholicisme, ainsi que toutes les autres dissidences de la vérité suivant Knox, et cela par tous les moyens dont pouvait disposer la loi, châtimens corporels, prison, exil et mort. Si l'État était disposé à faire tout cela, cet État devait être implicitement obéi en matière de religion, et son pouvoir devait être considéré comme lui venant tout droit de source divine... Mais c'était seulement dans ce cas que l'État avait le droit d'intervenir et d'être obéi. Dans un État catholique, par exemple, le vrai chrétien ne devait pas obéir au « magistrat civil. » Parfois Knox se bornait à recommander, contre ce « magistrat » la « résistance passive ; » d'autres fois il conseillait formellement de « tirer sur lui. » Et, au contraire, dans un pays protestant, les catholiques devaient toujours obéir au « magistrat » protestant, et prendre, sans avoir le droit de se plaindre, leur part légitime de prison, d'exil, et de mort.

Mais à ces deux opinions théoriques le réformateur écossais en ajoutait, dans la pratique, une troisième, infiniment plus modérée, et d'un caractère tout à fait « opportuniste. » Maintes fois en effet il s'est soumis, le plus volontiers du monde, à des lois civiles qu'il désapprouvait. « Par exemple, il désapprouvait certainement l'épiscopat, et n'avait pas admis d'évêques dans l'église telle qu'il l'avait fait établir en 1560. Mais, douze ans plus tard, les évêques furent réinstituéés par l'État, — que représentait, dans l'espèce, un coquin, le Régent Morton; — et Knox ne fit point mine de vouloir se retirer, ne conseilla à personne de le faire, et s'efforça simplement d'obtenir de l'État le plus d'avantages possible pour son Église. Il professait également, en théorie, que l'Église ne devait pas admettre le *patronage*, c'est-à-dire la nomination des pasteurs par les seigneurs des paroisses. Les congrégations devaient toujours choisir elles-mêmes, pour leur pasteur, la personne la plus qualifiée. Mais l'État, du vivant de Knox, supprima ce privilège de l'Église. Le plus infâme malandrin du temps, Archibald Douglas, fut imposé à l'Église de Glasgow; et, un peu partout, les nobles distribuèrent des paroisses lucratives à des cadets ignorans et sans scrupules. Pourtant Knox n'eut pas un moment l'idée de créer un schisme : il se borna à déclarer que, pour les évêques comme pour les pasteurs, « l'erreur de doctrine devait être considérée comme annulant la valeur de la présentation. » Aussi M. Andrew Lang nous affirme-t-il que Knox, s'il vivait de nos jours, appartiendrait sûrement à cette Église établie que les sectes dissidentes ne se lassent point de condamner et de maudire en son nom.

Et ainsi tout le « mystère » n'est venu que de cette diversité des opinions du réformateur sur la question des rapports de l'Église et de l'État. Tandis que les uns, après sa mort, se sont souvenus de son exemple personnel, d'autres ont voulu suivre sa doctrine; et celle-ci, comme on l'a vu, n'était pas elle-même sans pouvoir donner lieu à plusieurs interprétations différentes. « Trois cent trente-deux ans se sont passés depuis la mort de Knox, nous dit M. Lang, mais les embarras présens des Églises écossaises restent toujours encore le résultat direct de quelques-unes des idées de ce grand homme. » Conclusion qui prête une allure prophétique à ces lignes, qu'écrivait dans son journal intime, le 24 novembre 1872, un digne bourgeois d'Édimbourg : « Aujourd'hui est mort John Knox, pasteur, à qui revient, dit-on, la plus grande part de responsabilité dans toutes les tristesses de l'Écosse. depuis l'assassinat du défunt Cardinal. »

---

---

# LES LIVRES D'ÉTRENNES

---

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur tous ces volumes aux couleurs étincelantes qui brillent dans l'abondante moisson de la fin de l'année, on constate que c'est à la grandeur de la France, à son héroïsme, à sa foi, à ses arts, à sa littérature, à son esprit de conquête et de civilisation, de justice et de protection, à son histoire, à tout ce qui l'a faite ce qu'elle fut et ce qu'elle est, que sont consacrés la plupart de ces livres destinés à la jeunesse. De tout ce passé incomparable, sorti du travail des siècles, il n'en est guère qui ne fournisse le témoignage, qui n'apporte l'écho et, tandis que notre pays est aujourd'hui traité comme s'il n'était pas formé de traditions, à l'heure même où l'on s'efforce de rompre tout ce qui nous y rattache, de le renier, c'est, avant tout, faire œuvre utile que de les lui rappeler dans toutes les manifestations de la pensée. Entre les plus célèbres qui nous soient restées d'autrefois, *les Très Riches Heures du duc de Berry* (1), où revit la France des premiers Valois, de la fin du xiv<sup>e</sup> et du commencement du xv<sup>e</sup> siècle, peuvent être considérées comme un monument capital pour l'histoire de la peinture au moyen âge : elles constituent, parmi les manuscrits à miniatures, un document d'une valeur exceptionnelle pour celle de l'art français. La plupart, exécutées pour le fameux Duc Jean de Berry, qui, comme bien des condottieri italiens du même temps, a laissé la réputation d'un prince aussi perfide et cruel que passionné des belles choses, offrent le plus parfait chef-d'œuvre de cet art de l'enluminure qui a joué un rôle considérable pendant des siècles avant et depuis les écoles de Paris et de Bologne

(1) Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>.

que Dante avait à jamais consacrées. Elles datent de l'époque où s'épanouit le génie du moyen âge, où la France et l'Italie gouvernaient l'Europe par les travaux de l'intelligence, se disputaient la prééminence dans l'art de bâtir, de sculpter et dans celui d'ornez les manuscrits, de ces années mêmes durant lesquelles Claux de Sluter achevait la Chartreuse de Dijon, le Puits des Prophètes; où le frère de Charles V construisait à Bourges le Palais, ornait Poitiers et d'autres villes de nombreux édifices, élevait les châteaux de Concessant, de Mehun-sur-Yèvre, et réunissait dans ces lieux, ainsi que dans les hôtels de Bicêtre et de Nesle, que devait bientôt incendier le parti bourguignon, les plus précieuses richesses que la France eût produites jusqu'alors. Sa bibliothèque, comme la librairie de Charles V au Louvre, a formé l'un des fonds de la plus importante collection de manuscrits que nous possédions; et, tandis que MM. Georges Lafenestre (1), le comte Durrieu (2), Henri Bouchot (3), poursuivent leurs savantes recherches pour savoir à qui attribuer les tableaux des *Primitifs* qui ont précédé le xv<sup>e</sup> siècle, pour retrouver, en dépit des ravages du temps, des éléments et des hommes, les indices qui montrent la vitalité de la peinture française avant cette date, on est fixé sur les auteurs de ces miniatures, qui ont été faites dans quelque-une des résidences que le Duc Jean avait en Berry, en Poitou et à Paris, par Pol de Limbourg et ses frères, « les trois frères enlumineurs, » comme les appelle Guillebert de Metz. Elles sont contemporaines des grandes peintures de la fin du xiv<sup>e</sup> et du commencement du xv<sup>e</sup> siècle qui ornaient, en France, l'hôtel Saint-Pol, le Vieux Louvre, l'hôtel de Savoisi, le château de Bicêtre et celui de Vaudreuil en Normandie; en Italie, le palais public de Sienne, le Campo Santo de Pise, la chapelle des Espagnols à Santa-Maria-Novella de Florence, l'église de l'Incoronata à Naples. C'est là un moment décisif pour l'histoire de la peinture moderne, le moment où les Van Eyck vont paraître en Flandre, tandis qu'en Italie, les Masaccio et les Pisanello sont sur le point d'entrer en scène. Par son caractère mixte et international le manuscrit, qui révèle des influences flamandes et italiennes n'est donc pas seulement une œuvre capitale pour l'histoire de la peinture française et flamande; il intéresse l'Allemagne et l'Italie. Les 64 planches en héliogravure et le fac-similé en couleurs qui, grâce au talent de MM. P. Dujardin et Wittmann, reproduisent, dans les meilleures conditions possibles, 54 pages entières, et 20 demi-pages du manuscrit de Chantilly, dont le

(1-2-3) Librairie de l'Art ancien et moderne.

Duc d'Aumale a pour jamais enrichi la France, avec ses compositions religieuses empreintes du sentiment le plus pénétrant, ses figures suaves et pieusement recueillies, — ces tableaux, qui ont à la fois un air calme de simplicité domestique et une si parfaite élégance, — donnent à ce brillant recueil, si bien présenté et commenté par M. Paul Durrieu, dont la critique fait autorité sur cette époque, une valeur inestimable. Cette magnifique publication fait le plus grand honneur à la maison Plon qui l'a éditée.

C'est également des origines de nos Primitifs de l'Art français, au xv<sup>e</sup> siècle, que traite M. Georges Lafenestre, conservateur des peintures et dessins au Musée du Louvre, dans la monographie si instructive et si attachante sur *Jehan Fouquet* (1) et son œuvre dont les lecteurs de la *Revue* ont eu les principaux chapitres et qu'ils retrouveront complétée dans cette élégante édition, enrichie de nombreuses gravures de choix. Le *Livre d'Heures* d'Étienne Chevalier, dû au peintre de Charles VII et de Louis XI, continue en quelque sorte celui des *Très Riches Heures*, du peintre de Charles V et du Duc de Berry, d'autant mieux qu'il semble en être inspiré, et l'on sait quels rapports l'œuvre du Tourangeau garde avec celle de Pol de Limbourg et de ses frères ou de Jacquemart de Hesdin. Dans les deux précieux manuscrits aujourd'hui réunis au Musée Condé, et désormais aussi proches à Chantilly que le furent la manière et les procédés des deux « enlumineurs, » — revivent, dans les fonds, tous les plus beaux châteaux de France, le Louvre, Vincennes, Poitiers, Lusignan.

Mais si les peintures, si nombreuses alors, ont presque toutes disparu dans la débâcle, il nous reste encore les tapisseries, les vitraux, les miniatures pour juger de la supériorité que le génie français continua de garder comme au moyen âge, et du mérite des peintres primitifs, qui s'exerçaient à la fois sous toutes les formes. Elles permettent de rendre justice à Jean Fouquet qui, à son retour d'Italie, après avoir travaillé dans le couvent de la Minerve et sous les yeux de Fra Angelico, Donatello et d'autres Florentins, revint s'établir dans sa ville natale, à Tours, qui était alors comme une nouvelle Florence, au dire du Toscan Florio, et où, dans le voisinage même de Michel Colombe, l'auteur des tombeaux de Brou et de la cathédrale de Nantes, il dirigeait un atelier florissant avec ses deux fils comme collaborateurs.

Un livre d'art d'un prix également inestimable est le *Nattier* (2) de

(1) Librairie de l'Art ancien et moderne. — (2) Manzi et Joyant.

M. P. de Nolhac. La Cour de Louis XV, la Cour de Louis le Bien-Aimé, la Cour galante et fardée des beautés peu farouches et des gentilshommes peu fidèles revit tout entière évoquée dans ses portraits qui, s'ils ne peuvent être comptés parmi ceux des plus grands maîtres, sont la meilleure représentation d'une forme d'art périmée qui n'a plus beaucoup de chances de renaître et portent la marque d'un temps disparu dont elle devait fixer les grâces fugitives enveloppées d'une atmosphère d'amour. Son œuvre a suivi les caprices de la mode comme les suivit la femme de ce temps, que le peintre de la famille royale a immortalisée dans des lumières d'apothéose, sur des nuages roses, au milieu des fraîches guirlandes, et dont il a fixé le caractère sous les ingénieuses allégories d'une mythologie renouvelée *ad usum Delphini*, et pour lui plaire. Les voilà bien toutes réunies ces physionomies charmantes de femmes intelligentes et frivoles des *Mémoires secrets* de Bachaumont : la contemporaine de Richelieu et de Valfons, l'héroïne des comédies de Marivaux, des romans de Duclos et de l'abbé Prévost, telle qu'elle s'admira et voulut être divinisée en peinture comme elle l'était dans les madrigaux d'un Bernis ou d'un Boufflers. Cette divinité, Nattier la lui assure. C'est une Ilébé ou une Aurore sur les nuées de l'Olympe ; c'est une Naiade couchée nonchalamment parmi les roseaux. Dans l'habileté du peintre à la transformer, elle nous apparaît sous toutes les formes, en Flore, en Printemps, en Source, en Chasseuse de cœurs, en Diane qui retient à moitié sa flèche prête à partir, voire en Vestale ou en Nymphe, mais toujours avec ces doux yeux de flamme où le désir flambe et s'éteint, cet air voluptueux et averti, ce charme fait d'élégance et de finesse et d'un apprêt qui ne s'ignore point ; elle sourit d'un sourire voulu et toujours pareil pour ses amis comme pour la postérité. Son visage révèle un sens particulier du bonheur et ce goût du plaisir que montrent, entre toutes, les Françaises de ce temps, qui passeront, insouciantes, des bergeries de Trianon aux drames de la Terreur ; une sensualité un peu forcée, un regard aimanté et noyé d'amour, y mêlent une inquiétude sans mystère. C'est ce qu'a si bien senti et si bien exprimé M. de Nolhac dans ce luxueux ouvrage, sur J.-M. Nattier, où il nous présente, réunies en une exposition idéale, un choix d'œuvres de la meilleure période de l'artiste. Ce n'est pas seulement dans le Palais qu'il connaît comme personne, et qui lui a révélé ses secrets, que l'éminent conservateur du musée de Versailles a retiré des Attiques, où ils étaient relégués dans le discrédit, les portraits de ces filles de France qui avaient habité le Château alors qu'elles étaient dans tout l'éclat de leur beauté. Il a

su, par la province et par l'Europe, retrouver des tableaux authentiques de Nattier et reconstituer sa biographie comme aussi celle de quelques-uns des personnages qu'il a représentés. C'est d'ailleurs la première fois qu'un travail d'ensemble est consacré à Nattier et à son œuvre, si considérable et si dispersée qu'il n'a pas semblé possible d'établir une liste générale de ses peintures. M. de Nolhac a catalogué les œuvres gravées des meilleurs graveurs, les plus importantes, et notamment celles que de récentes études ont mises en valeur. L'intérêt historique ne suffit pas à recommander une telle collection. C'est un véritable enchantement des yeux, qui résiste à toute discussion technique parce que la grâce est la plus forte et qu'on ne se défend point contre les séductions de ce pinceau adroit et nonchalant, qui connaît toutes les habiletés d'un métier charmant. C'est encore une monographie précieuse pour les amateurs, en même temps qu'un document rare pour les artistes, et, afin de lui garder ce double caractère, les éditeurs de ce magnifique ouvrage ont dû apporter des soins tout particuliers à ces reproductions qui peuvent prétendre à donner l'idée des originaux et leur font le plus grand honneur.

A côté de Nattier, aucun autre peintre ne saurait mieux que La Tour (1) nous faire connaître l'âme de ses contemporaines et l'esprit de son temps. Entre la manière affectée de Nattier et le parti si franc de La Tour, la distance est considérable, la différence est profonde, aussi marquée qu'entre la vie des deux peintres, l'un, mari d'une femme belle, père de nombreux enfans, l'autre resté jusqu'à ses vieux jours sceptique et viveur. Ils n'eurent qu'un goût commun : l'argent ; mais pour le reste, quel contraste ! et pourtant l'un complète l'autre. Dans les ouvrages de La Tour, c'est la nature même qui apparaît à nos yeux. Vainement on chercherait une allégorie dans son œuvre. La précision de La Tour a une valeur de document. Il est, dans l'École française moderne, entre les plus puissans des analystes de la figure humaine.

De son vivant, l'ami de M. de la Popelinière et de M<sup>me</sup> Geoffrin, de Jean-Jacques Rousseau, de la Clairon, de la Camargo, surtout de M<sup>lle</sup> Fel, fut le peintre à la mode. A la suite de Nattier, il représenta le xviii<sup>e</sup> siècle amoureux et mondain, et qui n'a pas vu ses portraits et ses pastels ne saurait le pénétrer à fond. Dans le splendide album, édité par la maison Manzi, Joyant, on trouvera la série des tableaux ou pastels que La Tour légua, en 1788, à sa ville natale. M. Henry

(1) Manzi, Joyant et C<sup>e</sup>.

Lapauze a pu étudier, de près, et dans l'intimité, cette collection célèbre de l'hôtel Lécuyer, et la reproduction des quatre-vingt-sept pastels qu'il nous présente dans ces planches en typogravure, qui rendent, autant qu'il est possible, l'impression et les nuances du crayon, a de quoi satisfaire les plus difficiles.

Quand on vient de voir les portraits de Nattier et ceux de La Tour, il semble que l'on comprenne mieux encore toutes les *Anecdotes curieuses de la Cour de France sous le règne de Louis XV* (1), cet ouvrage qui avait paru en 1745 sous le titre de *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de France*. L'écrivain qui avait déguisé les noms des personnages et transporté en Asie la scène des événemens et gardé, pour cause, un anonymat prudent nous est aujourd'hui révélé. M. Paul Fould fait revivre cet écrivain de talent, philosophe et moraliste, Toussaint qui joua un rôle dans le puissant mouvement d'idées dont la France du xviii<sup>e</sup> siècle fut le théâtre à cette brillante époque.

A l'histoire de l'art se rattache la publication : *les Chefs-d'œuvre des Grands Maîtres* (2), collection d'admirables estampes qui met à la portée de tous, sans préférence et sans exclusion à l'égard d'aucune époque et d'aucune école, les plus beaux tableaux du monde reproduits dans des gravures d'une fidélité merveilleuse obtenues par un procédé nouveau qui rivalise pour la finesse des modelés avec la beauté des gravures au burin les plus précieuses et, par la qualité de ses colorations, avec la vigueur des eaux-fortes les plus puissantes. Le nouvel album in-folio qu'édite la maison Hachette, et qui dépasse encore par l'élégance et le format celui de l'année dernière, contient soixante tableaux choisis, avec le goût le plus sûr, parmi les plus célèbres des maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui. Chacune des planches peut être détachée. La reproduction de chaque tableau est accompagnée d'une notice par M. Ch. Moreau-Vauthier, qui marque sa place et sa valeur, explique qui l'a inspiré, le caractère et la portée de l'œuvre.

La *Revue de l'Art ancien et moderne* que dirige avec un goût si sûr et tant de compétence M. Comte inaugure cette année avec ses monographies sur *Reynolds* (3), *David* (4), *Albert Durer* (5), une nouvelle série des *Maîtres de l'Art* qui n'aura pas moins de succès que les *Artistes de tous les temps* (6).

De cette librairie sortent également le *Musée de la Comédie-Française* (7), où M. Émile Dacier, — après René Delorme et M. Georges

(1) Plon et Nourrit. — (2) Hachette. — (3 4-5-6-7) Librairie de l'Art ancien et moderne.



Monval dont les catalogues ne concordent plus avec la disposition actuelle depuis la réfection du théâtre en 1900, — nous retrace dans une aimable causerie qui met en valeur son goût si sûr de critique d'art et son information historique, les origines et la formation de cette collection poursuivie de 1680 à 1905, et si riche en portraits, statues, souvenirs, curiosités, décors, manuscrits ou autographes.

Comme pour les meilleurs exemplaires de l'art d'autrefois représentés à l'aide des procédés perfectionnés d'aujourd'hui dans toute une bibliothèque de volumes fort appréciés sur les *Grands artistes* (et dont les derniers sont sur *Donatello* (1), par M. Arsène Alexandre, *Boucher* (2), par M. Gustave Kahn, *La Tour* (3), par M. Maurice Tourneux, *Hogarth* (4), par M. François Benoit), M. Henri Laurens, dans *Les Maîtres contemporains* (5), a pris l'heureuse initiative de faire connaître les peintures des artistes de notre temps avec la représentation de leur couleur même, de façon à donner l'illusion des originaux. *L'Art et la Couleur*, cette publication où l'on ne trouve que de l'inédit, qui répond parfaitement aux préoccupations des artistes et des amateurs désireux d'étudier non seulement la facture des peintres des nouvelles écoles, mais surtout de saisir sur le vif leurs dessins, leurs touches même et leur couleur. Par l'examen de toutes ces reproductions de tableaux, on jugera de l'effet obtenu et de la perfection de la ressemblance, et ces excellents résultats expliqueront l'accueil fait, en France et à l'étranger, à cet album, dont le premier volume renferme soixante-douze planches, avec un excellent commentaire de M. Léonce Bénédite.

Les amateurs d'art apprécieront comme il mérite de l'être le livre que M. Frédéric Henriet consacre à l'étude des *Eaux-fortes* (6) de Léon Lhermitte et qui prouvent que ce grand artiste est aussi bon aquafortiste que bon peintre.

Une publication, tout à fait originale, qui répond bien à l'éclectisme de notre époque, qui porte le témoignage de nos goûts et de nos mœurs, et qui prendra avec les années une valeur de plus en plus grande, c'est la collection déjà si recherchée des *Maîtres de l'affiche* (7). Elle comprend cinq années renfermant les spécimens les plus intéressants de la chromolithographie murale au déclin du XIX<sup>e</sup> siècle, des chefs-d'œuvre dans ce genre de décoration, de marque essentiellement française et conforme aux tendances spéciales de l'école nationale. Quelle dépense d'invention a été faite par les « illustrateurs de la rue, »

(1-2-3-4-5) Henri Laurens. — (6) Alphonse Lemerre. — (7) Imprimerie Chaix.

comme on les a tout d'abord appelés, par tous ces brillans artistes qui ont tant contribué à l'évolution d'un art contemporain, on le verra en examinant toutes ces affiches dont beaucoup peuvent être assimilées à l'estampe par la technique, à la peinture pour la richesse de l'effet, et dans quelques-unes desquelles, comme celles de Chéret, de Willette, de Toulouse-Lautrec, on trouve autant de talent que dans beaucoup des tableaux des Salons.

Tous les grands faits de l'histoire de *Paris* (1), les souvenirs de vingt siècles, ses transformations à travers les âges, sa physionomie même caractérisée par la diversité des monumens qui en constituent la beauté, les personnages qui l'ont illustré, tout ce passé inséparable de l'histoire même de la France, se trouvent évoqués, dans le livre de M. Hippolyte Bazin, avec une érudition qui, suivant l'expression de M. Theuriet, dans son instructive et éloquente préface, donnent une très claire vision de chaque époque historique et de chacune des œuvres architecturales qui en ont caractérisé les commencemens, l'apogée et le déclin. Les dessins de M. Nelson Dias exécutés d'après nature ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage que le sujet suffit à recommander.

C'est un tableau complet de l'*Hôtel de Ville de Paris* (2) que nous présente l'ouvrage de M. Marius Vachon, dont la première édition de grand luxe tirée à un petit nombre d'exemplaires à l'occasion de l'Exposition de 1900 n'avait pas été mise en librairie.

Au nombre des ouvrages à la fois les mieux illustrés, les plus intéressans et les plus utiles, puisqu'ils ont pour principal objet de nous faire pénétrer dans notre beau pays de France, dans ses provinces les plus originales et les plus pittoresques, il faut mettre en première ligne *La Bretagne* (3). On sent vraiment palpiter l'âme de la race celtique dans ces pages où M. Gustave Geffroy fait si bien sentir ce qu'il a ressenti lui-même. Ses descriptions ont l'attrait captivant de la belle et mélancolique terre d'Armor, où la pensée s'enlève et s'envole comme la mouette sur la vague tumultueuse, où les lames, les nuées et les fleurs ont des teintes changeantes si pures, si lumineuses et si douces, tandis que la physionomie de la race révèle l'amertume résignée, la gaité fine, la douceur héroïque.

L'étude la plus générale et la plus complète que l'on puisse faire sur Rome (4), sur la Ville Éternelle, qui a hérité des monumens des Empereurs et des Papes, — on la trouvera, sagement et brillamment développée, des origines à nos jours, dans l'ouvrage de M. Émile

(1) Charles Delagrave. — (2) Plon. — (3) Hachette. — (4) Laurens.

Berteaux dont l'illustration abondante est particulièrement soignée comme celle qui distingue cette précieuse collection des *Villes d'art célèbres* (1), laquelle vient encore de s'enrichir de *Rouen* (2), par M. Camille Enlart, *Strasbourg* (3), par M. Henri Welschinger, *Ver-sailles* (4), par M. André Pératé, *Moscou* (5), par M. Louis Leger.

Avec une précision d'érudition qui ne laisse place à aucune obscurité, MM. Hoffbauer, Boni et H. Thédenat, qui poursuivent, d'après des documens authentiques, la restitution de *Rome à travers les âges* (6), nous montrent dans *Le Forum romain et la Voie Sacrée* (7) une Rome se ranimant à la clarté des récentes découvertes. Grâce aux exactes restitutions de M. Hoffbauer, et au lumineux commentaire de M. Thédenat, nous pouvons imaginer, dans le décor reconstitué des époques successives, toute la vie de Rome, voir les monumens du Forum, dont les aquarelles de M. Hoffbauer donnent l'illusion complète. Car ici les ruines n'ont pas seulement leur poésie. *Non omnes perierunt ruinæ*; comme la statue colossale d'Aménophis III, elles aussi rendent des sons à la lumière. L'histoire antique et moderne du *Capitole romain* (8), par M. E. Rodocanachi, peut être rapprochée de celle du Forum. Mais si l'on veut avoir l'idée la plus précise qui soit de l'Italie d'hier comme de celle d'aujourd'hui, il faut faire le voyage en compagnie de M. P. Jousset, qui nous décrit *l'Italie* (9), tout ce qui fait sa gloire dans le passé et sa grandeur présente, dans ce magnifique ouvrage qui donne des pays et des hommes des images authentiques qui sont le meilleur commentaire du texte et le fixent à jamais dans la mémoire.

Au nombre des conteurs originaux et prime-sautiers, qui sont de tous les temps, il est peu de nous plus connus, plus aimés des enfans que celui de Jonathan Swift, ou plutôt de l'auteur de *Gulliver* (10), du doyen de la riche église de Saint-Patrick à Dublin, qui resta toujours un terrible homme, d'une nature positive, d'un orgueil surhumain, et incapable d'éprouver la moindre sympathie. Il est vrai qu'il vécut à une triste époque. Peut-être était-ce pour cela que la vie humaine n'apparut à ses yeux qu'une tragédie ridicule, le monde que bassesse, cruauté et sottise, un premier ministre qu'un ambitieux chez qui l'amour du pouvoir a étouffé tout autre sentiment. A ce point de vue, sa satire n'aurait pas beaucoup vieilli; mais si la morale qu'on en peut tirer dépasse l'âge de la jeunesse, la fable d'invention géniale sous laquelle elle se cache fera toujours l'amusement des enfans, et

(1-2-3-4-5) Henri Laurens. — (6-7) Plon, Nourrit et C<sup>o</sup>. — (8) Hachette. — (9) Larousse. — (10) Laurens.

Lilliput, Brobdignac, pays de fantaisie, exerceront toujours sur leur imagination un extraordinaire attrait de séduction, surtout quand ils retrouveront leurs habitans légendaires sous le crayon pittoresque de Robida, d'une verve qui ne s'est jamais surpassée et dont l'illustration en couleurs déroule sous nos yeux les spirituels, joyeux et philosophiques épisodes des aventures de Gulliver. Le même artiste ingénieux et toujours si fertile en trouvailles s'est chargé de mettre en scène les *Contes Populaires* (1), de Musæus, qui dérivent, de loin, des *Contes* de Perrault, pour ne pas remonter aux *Mille et une Nuits*, et où l'humoristique Allemand, presque aussi populaire en son pays que Wieland ou Hoffmann, évoque le monde mystérieux des elfes, des gnomes et des fées. Les *Nouveaux Contes* d'Andersen (2), traduits par M. E. Avenard et illustrés par le peintre danois Hans Tegner, prennent place ici tout naturellement, en même temps que *Richard et Saladin* tiré de Walter Scott (3), les *Contes Merveilleux* (4), de M. Jérôme Doucet, qui a su faire servir la science à rendre vraisemblables les choses qui le semblaient le moins.

Dans les romans, contes moraux et honnêtes où la moralité n'exclut pas l'agrément, nous n'avons pas besoin de faire ressortir ceux d'un écrivain dont les lecteurs de la *Revue* connaissent depuis longtemps les œuvres. Il suffit de signaler cette jolie édition illustrée de *la Terre qui meurt* (5), ce beau roman où M. René Bazin a retracé, avec un charme à la fois si naturel et si troublant, le déplorable exode du paysan vers la ville et sa désaffection pour la terre qui l'a vu naître.

On regrette, en lisant le joli récit de M. Georges Beaume, *la Petite Princesse* (6) que le rêve ne soit pas la réalité et que la récente tragédie de Cluses n'ait pas eu la même fin que celle qui dénoue ce roman, grâce aux deux idéales figures de jeunes filles, dont l'influence bienfaisante et la bonté si touchante ramènent aux sentimens de paix des hommes déjà entraînés dans les horreurs de la guerre sociale. *Le Théâtre de la Primevère* (6) où Guy Chantepleure promène sa fantaisie souriante ou mélancolique, mérite bien son titre, par sa grâce et sa fraîcheur printanières.

Dans *la Terre sanglante* (7), M. Jules Mazé a raconté quelques-uns des épisodes les plus tristes de l'*Année terrible* : Borny, Rezonville, Saint-Privat, Metz, ces noms qui sonnent comme un glas évoquent tous les dévouemens que fait naître l'amour de la patrie, tandis que l'émotion grandit au souvenir de la frontière violée, du drapeau vaincu, de

(1) Combet et C<sup>ie</sup>. — (2-3-4) Juven. — (5-6-7) Mame.

toutes ces luttes héroïques qui, si elles ravivent les douleurs passées fortifient aussi dans l'espérance d'un lendemain qui répare et qui console. L'auteur excelle à faire vibrer les plus nobles sentimens, car il a gardé au cœur « la pitié qu'il y a au pays de France » comme au temps de Jeanne d'Arc, que nos malheurs nous ont rendue plus sacrée et dont on ne saurait manquer d'invoquer l'exemple lié à tous ces souvenirs de la patrie qui marquent les heures de ses triomphes comme de ses revers. Avec une dose d'émotion communicative que connaissent bien les lecteurs de *la Guerre Fatale*, le capitaine Danrit fait une fois de plus appel à la loyauté chevaleresque, à l'honneur dans *Évasion d'Empereur* (1), où la mort du prisonnier de Sainte-Hélène met à néant les projets d'évasion imaginés par les fidèles de Napoléon, afin de le soustraire à ses geôliers.

La lutte entre le patriotisme et l'amour paternel est aussi le sujet du drame tout intime du *Sang des Mordrey* (2) imaginé par M<sup>me</sup> Chéron de La Bruyère. La situation n'est pas moins pathétique dans *la Fiancée de Lorraine* (3).

Dans tous ces livres où beaucoup de talent et d'imagination sont mis au service d'idées morales et élevées, la plupart mériteraient d'être plus longuement recommandés s'ils n'étaient déjà quelque peu connus pour avoir été publiés dans quelque recueil comme le *Journal de la Jeunesse* et la *Bibliothèque des Écoles et des familles* (4) d'où sortent les *Cadets de Gascogne* (5) de MM. H. de Gorsse et J. Jacques, dont le fameux Cyrano de Bergerac conduit ou domine toutes les péripéties, — *Le Loup noir* (6) de M. H. de Charlieu, dont l'action se passe en Russie sous Catherine II, — *Augustin de Beaulieu* (7) et sa navigation aux Indes Orientales, par M. Eugène Guénin, — *Notre aînée* (8), par Julie Bornis, — *Victor Hugo* (9), *Années d'enfance*, par M. G. Simon. Dans *la Lecture pour tous* (10), *Mon Journal* (11), le *Saint Nicolas* (12), le *Petit Français illustre* (13), tous les genres sont également représentés. Mentionnons encore *La Bague de Gaston Phœbus* (14), par J. de Coulomb, *Rob-Roy* (15), adapté de Walter Scott par M. Émile Pech, — *L'Épopée biblique* (16), par M. le chanoine Boissonnet, — *Cœurs vaillans* (17), par M. Émile Pech. — *Les Héros de Chemulpo* (18), par M. Gaston Leroux. — *Histoire de la guerre russo-japonaise* (19), par M. Gaston Donnet. — *Chez les anthropophages* (20), par M. E. Salgari. — *La Roulotte* (21), par M<sup>me</sup> Augusta Latouche, une délicate et

(1) Delagrave. — (2) Hachette. — (3) Combet. — (4-5-6-7-8-9) Hachette. — (10-11) Hachette. — (12) Delagrave. — (13) Armand Colin. — (14) Hetzel. — (15) Combet. — (16) Mame. — (17-18) Juven. — (19-20-21) Delagrave.

touchante histoire et bien simplement racontée, de deux pauvres orphelins qui après bien des péripéties et des traverses arrivent à s'assurer une vie indépendante sans avoir jamais rien sacrifié de leur dignité ni manqué à leur conscience. Parmi les récits d'aventures qui conservent la préférence de la jeunesse, il faudrait nommer tous ceux que publie la maison Hetzel, qui continue de répondre à tous ses goûts par son tour amusant, ingénieux et instructif. Le *Magasin d'éducation* (1) offre cette année comme à l'ordinaire la plus grande variété de sujets et, tout d'abord, deux romans de Jules Verne, d'autre part, réunis en un seul volume : *Maître du Monde* (2), où le secret de l'*Épouvante*, pas plus que celui du Great-Eyry, ne peuvent être découverts, et : *Un drame en Livonie*, histoire d'un crime et d'un vol qui révolutionnent les provinces Baltiques. M. André Laurie, le romancier qui s'est fait une spécialité de l'éducation sous toutes les latitudes, nous conduit cette fois en compagnie de Jacques Ambert, passer *Un semestre en Suisse* (3) au Gymnase de Zurich.

Quoi de plus émouvant que le récit des épreuves de *Gaëtan Faradel* (4), tour à tour soldat anglais, aérostier, capitaine de navire, explorateur malgré lui, et qui finira par trouver, avec l'amour et la fortune, et presque la gloire, la récompense de son énergie ! Dans *le Serment de Daalia* (5), M. Paul d'Ivoi obtient l'effet dramatique, jusqu'au dénouement où Daalia est sauvée par Albin son fiancé, tandis que, sous l'explosion, le *Varyag* s'engloutit dans les flots. La destinée n'est pas moins étrange qui conduit l'ancien premier sujet du Bocquet's Circus, Théobald qui avait été la gloire de la foire du Trône, à succéder aux rajahs de Ramador (6), en associant la princesse Nélica à son bonheur. Pour faire un récit, d'un intérêt captivant, dans *le Serment de l'explorateur* (7). M. L.-G. Binger n'a eu qu'à faire appel à ses propres souvenirs, et personne ne pouvait nous intéresser aussi vivement aux péripéties du voyage de Roger à la recherche de Léon de Sartane, à travers la brousse, au Sénégal, que le courageux explorateur qui, de 1887 à 1890, entreprit le voyage du Niger au golfe de Guinée.

Mais si l'on veut se tenir au courant des voyages de découvertes, de tout ce qui intéresse les progrès de la géographie, les conquêtes lointaines, il faut toujours revenir au *Tour du Monde* (8). On a pu y lire naguère le *Journal* de l'expédition entreprise, en 1903, à travers les rapides et les chutes du Bas-Niger par le commandant Lenfant, afin

(1-2-3) Hetzel. — (4) Flammarion. — (5) Combet. — (6) Hetzel. — (7) Flammarion. — (8) Hachette.

d'ouvrir une nouvelle route de pénétration jusqu'au Tchad (1). La seconde mission Hourst *Dans les rapides du Fleuve Bleu* (2), ajoute une page brillante à l'épopée coloniale de la France. Aucun livre ne saurait avoir plus d'attrait que celui-ci tout vibrant des prouesses de plusieurs mois dans cette lutte contre les forces naturelles et où se trouvent à la fois un drame pathétique, la finesse des observations sur les mœurs et le caractère chinois et l'agrément des anecdotes.

L'expédition du Thibet, l'entrée des Anglais à Lhassa, la ville sainte du bouddhisme, et la guerre russo-japonaise ajoutent encore à l'intérêt de la relation de M. Gabriel Bonvalot dans *l'Asie inconnue. — A travers le Thibet et la Chine* (3). L'expédition suédoise du docteur Nordenskjöld *Au Pôle antarctique* (4) restera, elle aussi, à jamais mémorable comme celle *Dans le Thibet inconnu* (5) de Sven-Hedin.

Une des plus belles publications de l'année, des plus complètes et des plus instructives est cette histoire du *Mexique au début du XIX<sup>e</sup> siècle* (6) à laquelle ont collaboré pour l'histoire les écrivains les plus compétents et les plus érudits.

En lisant *l'Atmosphère* (7) de M. Camille Flammarion, on retrouve les précieuses et brillantes qualités qui ont fait le succès de ses précédents ouvrages, où la connaissance du monde physique est encore servie et étendue par l'imagination, où l'intérêt résulte d'une heureuse combinaison de ces deux élémens. A côté de ce livre, celui de M. J. Thoulet nous découvre le fond de *l'Océan* (8), ses lois et ses problèmes. Le succès ne peut manquer d'aller à un autre ouvrage de vulgarisation vraiment remarquable : *les Animaux domestiques* (9), monographies variées, aussi instructives et amusantes que les planches et aquarelles en sont merveilleuses. C'est également aux meilleures sources que M. Pierre Calmettes a puisé sa documentation pour écrire son livre : *Excursions à travers les métiers* (10), qu'il nous fait connaître, à l'aide de notes et de croquis de sa main.

Quant aux jeunes filles, si l'on veut un livre qui leur convienne de tous points puisqu'il n'en est guère qui n'aient quelque penchant pour ce qui touche à la décoration ou sert à la parure, on peut avoir recours à M. Émile Bayard qui nous montre quelles ressources elles peuvent trouver dans *la Femme d'aujourd'hui* (11) et dans *les Arts de la femme* (12). Plus de 200 illustrations dues à la plume de cet artiste forment le meilleur commentaire du texte. Dans des pages érudites et charmantes, M. Henry René d'Allemagne nous dit les *Récréations et*

(1) Hachette. — (2) Plon. — (3-4) Flammarion. — (5) Juven. — (6) Delagrave. — (7-8) Hachette. — (9-10) E. Flammarion. — (11) Juven. — (12) Delagrave.

*Passe-temps* (1) qui amusèrent nos pères. Que d'observations intéressantes ne peut-on pas faire en lisant ces piquantes anecdotes, en parcourant ces élégantes gravures et ces planches coloriées à l'aquarelle, fidèles reproductions de vieilles estampes, qui constituent une suite de petites scènes de genre et de naïves images de petits jeux innocens, qui ne l'étaient guère, jeux de « l'horloge, » du « portier, » du « chevalier à la triste figure, » qui sembleraient sans doute un peu déplacés, aujourd'hui, dans les salons à la mode.

Mentionnons encore quelques volumes de choix : *Un trio d'amis* (2), par Eudoxie Dupuis, *le Secret de l'émail* (3), par Yann de la Noët, comme *les Petits drames du poste* (4) où se succèdent les types les plus drôles et les plus désopilans dans les scènes les plus comiques, et tous les volumes bleus et roses de la maison Armand Colin : *la Marraine de Peau-d'Ane* (5), *Chemins de traverse* (6), *d'Une rive à l'autre* (7), *le Bon Géant Gargantua* (8), *Trésor de Guerre* (9), qui, au don de la recherche et de l'invention, au bon sens et à l'esprit, joignent encore le mérite d'être amusans et gais ; et, pour terminer, nous ne pouvons pas ne pas citer quelques albums qui attestent l'entrain de la fécondité de nos illustrateurs, comme *la Poule à Poils* (10), avec les dessins de Vimar, qui inaugure dans *Plume et Crayon* (11), une collection que se disputera la jeunesse, — *La Guerre des animaux* (12), illustrée par C. H. Thompson, les *Chansons du vieux temps* (13), musique et paroles recueillies par M. J. Thiersot avec gravures en couleurs de Gerbault, — *Yves le marin* (14), avec texte et dessins de M. G. Fraipont, — les *Contes merveilleux* (15), de Jérôme Doucet, avec les croquis de Fontanez, — *Caramel* (16), de Benjamin Rabier, — les *Jeudis enfantins* (17), avec les illustrations de Poulpot, — *Chants pour la jeunesse* (18), par M. Maurice Bouchor, toutes ces compositions enfin où l'on trouve la spontanéité, l'abandon, la facilité qui produit toujours et sans cesse se régénère.

J. BERTRAND.

(1) Hachette. — (2-3) Delagrave. — (4) Mame. — (5-6-7-8-9) Armand Colin. — (10-11) H. Laurens. — (12-13) Hachette. — (14) Laurens. — (15-16-17) Juven. — (18) Delagrave.



---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 décembre.

Le ministère continue de se survivre. Il a encore une majorité qui oscille entre deux et onze voix, dans le nombre desquelles il faut compter les siennes propres. Comme il y a six ministres et un sous-secrétaire d'État députés, cela fait sept voix qui sont toujours pour lui un appoint assuré, sans lequel il serait déjà par terre. On peut donc dire qu'il s'est sauvé lui-même à plusieurs reprises, non pas par son éloquence, certes ! mais par les sept bulletins de vote dont il dispose. Il est très ébranlé et reste à la merci du moindre incident, mais enfin il est encore à peu près debout. M. le président du Conseil, dont la modestie est bien connue, a expliqué le phénomène à sa manière. — C'est, a-t-il déclaré, parce que derrière ma personne il y a une politique, et que cette politique ne manquerait pas de disparaître avec elle. Alors c'en serait fait pour longtemps des réformes démocratiques attendues par le pays avec impatience ; le parti républicain se disloquerait incontinent et la République elle-même serait en danger. — Qui aurait cru que tant de choses, et de grandes choses, tinsent à la personne de M. Combes ? Il a tracé le tableau effrayant de la décomposition politique qui suivrait sa chute. « On espère, a-t-il dit, par une conjonction des centres, arriver à la formation d'une majorité nouvelle. On se berce de cette douce illusion. Eh bien ! soit, messieurs : quelle sera cette majorité de demain quand vous en aurez exclu, — et vous le feriez certainement, — un ou deux groupes de la gauche de cette assemblée ? Vous figurez-vous que les deux ou trois autres groupes resteront indifférens à cette exclusion ? Ils ne le peuvent pas, vous ne l'ignorez pas. Les quatre fractions de la majorité se sont unies sur un programme commun, et seules ces quatre frac-

tions peuvent le faire triompher. Si vous en excluez une ou deux, où prendrez-vous l'appoint qui vous sera nécessaire ? Vous serez condamnés fatalement à le chercher dans la droite de cette assemblée. » Voilà le grand mot lâché : en dehors de M. Combes, il n'y a de politique possible qu'avec la droite. M. Combes semble un peu trop oublier vraiment, ou ignorer l'existence des républicains libéraux qui votent aujourd'hui contre lui, mais qui pourraient fort bien voter demain pour un autre. M. Ribot avait répondu par avance à son argumentation en lui disant : « Quant à vos dépouilles, je ne me baisserai pas pour les ramasser. Non ! je pense au mal que vous avez fait à mon pays et au devoir que nous avons de soutenir vos successeurs pour le réparer dans la mesure du possible. Je ne triompherai même pas de votre chute. Elle ne sera pas la revanche d'un parti : elle sera la revanche de la conscience publique ! »

M. Ribot a le droit de parler de la conscience publique, car, dans ces derniers jours, il en a été vraiment la voix éloquente et indignée. Il a dit la vérité à la Chambre ; il l'avait dite la veille à la réunion annuelle de la Fédération républicaine que préside M. Motte. La querelle ouverte en ce moment entre M. Combes et ses adversaires n'a pas un caractère politique dans le sens étroit de ce mot ; il ne s'agit pas de savoir si telle réforme radicale ou même socialiste sera ou ne sera pas faite, si tel principe triomphera ou succombera, mais si le gouvernement de la France sera ou ne sera pas un gouvernement d'honneur et de probité. Le discours de M. Ribot à la Fédération républicaine a eu pour objet principal d'apporter des preuves, hélas ! trop faciles à réunir, de la dégradation croissante de nos mœurs publiques. — Je ne m'effraie pas, a dit l'orateur en substance, de voir une politique succéder à une autre, et par exemple de voir la politique radicale succéder à la politique libérale et modérée. Cela est conforme au fonctionnement régulier et normal de nos institutions. Nous avons eu autrefois des gouvernements radicaux que nous avons estimés en les combattant. Les hommes qui étaient à leur tête avaient un sentiment élevé de leur dignité propre et de celle qui convient au gouvernement d'un grand pays. Leurs idées n'étaient pas les nôtres ; mais, même dans leurs erreurs, elles étaient généreuses. Ils pratiquaient, pour les faire triompher, des procédés dignes d'elles et dignes d'eux : tout se passait au grand jour, ouvertement, loyalement, courtoisement. Les vainqueurs d'un jour étaient les vaincus du lendemain, et réciproquement, mais les uns et les autres se sentaient de la même race ; ils pouvaient toujours se tendre la

main. Combien nous sommes loin de ces choses et de ces hommes d'autrefois!

Nous ne suivrons pas M. Ribot dans les détails de sa démonstration; on les devine. La politique d'aujourd'hui se résume pour la plupart des ministres qui sont au pouvoir dans la seule préoccupation d'y rester à tout prix; quant à la majorité, sa préoccupation, à elle, est de revenir, également à tout prix, et il n'est rien non plus qu'elle n'y subordonne. Entre un tel gouvernement et une telle majorité, il semblait que l'entente serait toujours facile. Comment donc se fait-il que la majorité soit tombée subitement à un étiage si bas, et que le gouvernement soit peut-être à la veille d'être renversé? C'est qu'il y a certaines cuisines qu'il ne faut pas voir faire. En dépit de tous les efforts que l'on multiplie pour cela, le ministère qui a fait de la délation une institution politique ne se relèvera pas du coup que cette révélation lui a porté. A Paris où on sait tant de choses qu'on s'attend à tout, l'indignation a été plus vive que la surprise; en province, au contraire, il y a eu une véritable stupeur. L'œuvre propre de la franc-maçonnerie y était ignorée. Quelques publicistes l'avaient bien dénoncée, mais on ne les croyait pas; on pensait du moins qu'ils exagéraient; et puis, ils n'avaient pas en main des preuves tout à fait évidentes de leurs allégations. Ils ignoraient eux-mêmes l'étendue et la profondeur du mal qu'ils dénonçaient. Les romanciers les plus feuilletonnesques n'auraient pas imaginé que le cabinet du ministre de la Guerre avait pu devenir une simple annexe de la rue Cadet. Le capitaine Mollin et M. Vadécart sont des personnages beaucoup plus extraordinaires que ceux d'Eugène Sue. Quand leur manège a été découvert, l'émotion et l'indignation ont été telles que les journaux les plus dévoués au ministère se sont vus obligés d'énoncer un blâme: cela a dû leur coûter, mais ils l'ont fait, sentant bien que, s'ils ne le faisaient pas, ils perdraient une partie de leur clientèle. La *Dépêche de Toulouse* par exemple, — et il suffit de nommer cet organe bien connu du radicalisme socialiste dans le Midi, — s'est montrée sévère. Le ministère ne pouvait pas négliger un avertissement venu de si haut. Il y a encore cette différence entre Paris et la province, qu'à Paris les officiers dénoncés et leurs délateurs ne sont personnellement connus que d'un très petit nombre de personnes, tandis qu'en province, dans chaque localité, tout le monde coudoie les mouchards et leurs victimes. La situation de ces dernières est parfois désagréable, car, d'où qu'elles viennent, il y a certaines choses qu'il est toujours pénible de s'entendre dire: la calomnie est un poison si

subtil ! Mais la situation des délateurs est infiniment pire. Quelques-uns d'entre eux ont naïvement confié leurs peines à des journalistes, qui se sont empressés d'en faire part au public. On serait tenté de plaindre ces misérables s'ils n'avaient pas si bien mérité leur sort. Ils sont devenus les parias d'une société qui les désavoue et s'écarte d'eux avec cette répugnance instinctive qu'on éprouve à l'égard de tout ce qui est moralement sale et salissant. Il y a là une de ces taches que toute l'eau de la mer ne laverait pas : ceux qui en portent le stigmate l'y garderont toujours. Que le gouvernement leur inflige ou ne leur inflige pas un blâme, peu importe ; c'est l'affaire du gouvernement, suivant l'intérêt qu'il croit avoir, un jour, à condamner la délation, et le lendemain à l'excuser ; mais la conscience publique n'éprouve pas de ces hésitations, et la flétrissure dont elle a frappé les coupables a une tout autre portée que les semonces platoniques de M. le ministre de l'Instruction publique et de M. le garde des Sceaux. Ces derniers disent que ce qu'on a fait est bien mal ; la conscience publique dit plus crûment que c'est infâme, et il y a une telle disproportion entre ces deux épithètes et les deux sentimens qu'elles expriment, que le ministère en est confusément épouvanté.

Mais que peut-il faire ? Quand M. Combes affirme à son successeur encore inconnu qu'il ne pourra gouverner qu'avec la droite, il dit une chose qui n'est pas vraie ; mais il est, au contraire, parfaitement vrai qu'il ne peut, lui, gouverner qu'avec le concours, l'appui, la complaisance de la franc-maçonnerie dont il est le prisonnier. Comment pourrait-il la désavouer ? Elle tient son existence ministérielle entre ses mains, et le jour où il la mécontenterait sérieusement, il tomberait de la plus lourde chute. Or la franc-maçonnerie, ne pouvant pas nier ses actes, car on ne nie pas l'évidence, a pris le parti de s'en vanter. L'animal acculé s'est retourné et a fait front à la meute ; mais son audace l'a mal servi. M. Lafferre, son grand maître actuel, après avoir hésité longtemps à prendre la parole, a fini par monter à la tribune. A peine avait-il ouvert la bouche qu'il a été hué, hué comme on l'a été rarement, hué à fond, formidablement, impitoyablement, enfin comme il le méritait. N'a-t-il pas imaginé de dire que, s'il y avait en France plus de Vadécarts, il y aurait moins d'adversaires de la République sur les bancs de la droite ? La Chambre a trouvé que le but ne justifiait pas le moyen, et que M. Lafferre aggravait son cas par sa manière de le défendre. Mais il a dépassé toute mesure lorsque, parlant de l'armée qu'il jugeait naturellement d'après les fiches de son Vadécart, il l'a qualifiée d' « armée de coup d'État. » Aussitôt le

mot prononcé, M. Lafferre a essayé de le reprendre, mais en vain. — Le mot, a-t-il dit, excède ma pensée, — mais on ne l'a pas cru. Et, en effet, si les fiches du Grand-Orient sont exactes et véridiques, comment M. Lafferre pourrait-il porter sur l'armée un autre jugement? La Chambre a éprouvé un vrai soulagement en entendant le nouveau ministre de la Guerre demander la parole pour protester. Nous ne savons pas ce que sera M. Berteaux comme ministre; mais la première fois qu'il a ouvert la bouche en cette qualité, il a parlé en homme de gouvernement, en défenseur naturel de l'armée et en bon citoyen. Son langage a été aussi différent que possible de celui auquel M. le général André nous avait habitués: peut-on en faire un plus bel éloge? Nous nous rappelons le dernier discours de M. le général André. Se sentant déjà submergé par le flot montant de la réprobation générale, le malheureux ministre a essayé de se disculper en accusant l'armée. — L'état d'esprit d'un grand nombre de nos officiers, a-t-il dit, était, quand j'ai pris le pouvoir, un danger pour la République. Le salut public exigeait l'emploi de moyens exceptionnels. La franc-maçonnerie ayant l'œil et la main partout, il était naturel et peut-être indispensable de recourir à ses lumières. — Telle a été la pitoyable plaidoirie de M. le général André: on comprend, sans excuser l'emportement auquel il a cédé, le sentiment qu'en a éprouvé l'infortuné M. Syveton. Écoutons maintenant M. Berteaux. Un mot résume son discours. « Ce corps d'officiers, a-t-il déclaré à son tour, a un mérite particulier puisque, pendant trente-trois années consécutives, nous n'avons pas eu, dans son ensemble, même aux époques les plus troublées, un reproche grave à lui adresser. » C'est ce que M. Ribot avait dit quelques jours auparavant. Il avait rappelé, lui aussi, les suggestions auxquelles nos officiers avaient été en butte, et auxquelles ils avaient toujours résisté. Certes, s'il y avait eu dans notre armée, comme il y en a eu dans d'autres, des généraux capables de céder aux mauvaises tentations de la politique, les occasions ne leur auraient pas manqué. Pas un d'eux, qu'on nous passe le mot, n'a bronché, et peut-être n'y a-t-il pas une autre armée au monde qui, dans des circonstances pareilles, eût donné un aussi ferme exemple de correction et de loyalisme.

Mais est-ce l'avis de M. Combes comme de M. Berteaux? Cela dépend des momens. M. Combes, nous l'avons dit, ne peut pas rompre avec ses amis du Grand-Orient. Il louvoie, il se contredit, il parle un jour dans un sens, et le lendemain dans un autre. S'il édite jamais un second volume de ses discours politiques, sa pensée y apparaîtra sin-

gulièrement trouble. Tantôt il désapprouve la délation, et tantôt il l'approuve, pourvu qu'elle se maintienne dans de certaines limites, ou plutôt qu'elle suive certains chemins qu'il a pris la peine de lui tracer. Nous avons parlé de l'institution des délégués : rien ne peint mieux un régime que la consécration officielle et l'aveu public de ces fournisseurs de renseignemens. M. Combes s'était fait fort de prouver que les délégués avaient existé de tout temps. De tout temps, en effet, il a bien fallu qu'un préfet, qui est un hôte passager dans un département, qui n'y connaît personne lorsqu'il y arrive et n'y connaît que peu de monde lorsqu'il le quitte, se renseignât auprès de quelqu'un ? Mais c'est jouer sur les mots et se moquer de la Chambre que d'établir la moindre analogie, sous ce rapport comme sous tant d'autres, entre hier et aujourd'hui. M. Combes a fait de ses délégués des fonctionnaires réguliers, permanens, officiels ; il leur a donné un caractère administratif ; il les a posés dans les communes d'opposition comme des substitués du maire dont ils prennent la place aux yeux de la préfecture ; enfin il les a désignés comme les collecteurs de la délation, qui est condamnable en dehors d'eux, mais qui cesse de l'être lorsqu'elle passe par eux. Voilà ce qu'on reproche à M. Combes. Désormais les délateurs savent à qui ils doivent s'adresser : leur seul tort jusqu'ici a été de correspondre directement avec M. Vadécart, qui n'était pas délégué administratif. La Chambre éprouvait un véritable malaise devant ces étranges distinctions. M. Combes l'a senti, et il a eu recours à une autre, empruntée à nous ne savons quel dictionnaire. Il a cherché à définir la délation, et il a conclu qu'elle consistait essentiellement dans le fait que son auteur était payé pour la faire. Pas de paiement matériel, pas de délation. S'il y a par exemple des amateurs qui, par simple amour de l'art, et parce que la nature les a façonnés pour être des limiers de police, ont apporté à leur loge maçonnique, qui les a transmis à M. Vadécart, qui les a transmis au ministère de la Guerre, des renseignemens sur nos officiers, ce n'est pas là une délation. Ont-ils été payés ? Tout est là. Ne sentez-vous pas que c'est un métier qu'on peut faire avec désintéressement, et qui dès lors se hausse à la dignité d'un service public et réhabilite celui qui s'y livre ?

Misérables arguties ! Un délateur, de quelque prétexte qu'il se couvre, est un délateur, et ce qui caractérise son action, c'est sa lâcheté. La délation se distingue du renseignement avouable en ce qu'elle est mystérieuse et secrète, qu'elle blesse et même qu'elle tue quelquefois dans l'ombre, sans que la main d'où elle sort apparaisse

sans que le délateur soit prêt à prendre, s'il y a lieu, la responsabilité publique de ce qu'il fait. Que m'importe d'être dénoncé par un homme qui reçoit le salaire de Judas, ou une récompense d'un autre ordre, de l'avancement, une décoration, une place, ou même de l'être par un ennemi qui, basement, assouvit une vengeance, si ma carrière est entravée et mon avenir brisé par une accusation que je ne connais pas et dont je ne puis dès lors me défendre? C'est dans la nuit dont s'enveloppe le délateur qu'est le virus de la délation; et, en vérité, lorsque le mal a pris les développemens effrayans que tout le monde connaît aujourd'hui, les équivoques de M. le président du Conseil ne peuvent provoquer qu'un sentiment de pitié. On attendait autre chose d'un chef de gouvernement en face d'une plaie politique et sociale aussi honteuse, qui venait tout d'un coup d'être découverte : mais il aurait fallu, pour que l'attente publique fût satisfaite, un autre chef de gouvernement que M. Combes, ayant un sentiment plus élevé de la fonction qu'il exerce, et surtout plus d'indépendance.

Il faut signaler un côté particulier de la question. Les délateurs sont tous également méprisables, mais ils sont inégalement coupables, parce qu'ils n'ont pas tous les mêmes obligations. Lorsqu'un épicier, par exemple, dénonce un colonel ou un général, il est un délateur ordinaire ; il n'a aucun devoir personnel à l'égard de ce général ou de ce colonel ; il est libre, et il fait de sa liberté, et même de son honneur, l'usage qui lui convient. Si un officier dénonce un camarade, nous n'avons pas besoin de dire le genre de sentiment qu'il mérite. S'il dénonce un inférieur, il commet un acte dont M. Lafferre seul peut être tenté, ou plutôt obligé de prendre la défense. Mais s'il dénonce un supérieur, le cas n'est plus le même. A la misère morale de l'homme vient s'ajouter un fait d'indiscipline de l'officier, et ce fait est justiciable du conseil d'enquête. Il ne peut y avoir à ce sujet aucun doute. Qu'en pense M. le ministre de la Guerre? La discussion de son budget ne se passera sans doute pas sans qu'on le lui demande, et nous attendons sa réponse avec un vif intérêt. Lorsqu'il a pris la parole l'autre jour, il l'a fait dans ce premier mouvement qui est généralement le bon. Personne n'a eu le temps d'agir sur lui, ni d'affaiblir dans son énergique détente le ressort moral auquel il a cédé. Mais il n'en sera peut-être pas de même dans l'avenir. L'extrême gauche surveille M. Berteaux. Ses collègues, et M. Combes en particulier, essaieront de lui faire comprendre qu'un ministre du Bloc n'a pas une aussi grande liberté de parole qu'un simple député. Il doit plaire à quatre groupes, problème] difficile. M. Berteaux se mettra-t-il dans

l'alignement commun ? La question est grave. A Clermont-Ferrand, par exemple, on savait bien que le bottier du régiment dénonçait le général ; il a même réussi finalement à le faire sauter ; mais on n'en avait pas la preuve matérielle et écrite ; on ne pouvait pas l'apporter à la tribune. Il n'en est pas de même pour les délations de certains officiers contre leurs supérieurs hiérarchiques. Si des actes pareils ne sont pas réprimés comme ils doivent l'être, la discipline militaire ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Nous n'insisterons pas aujourd'hui davantage sur la délation, ayant à dire un mot d'un autre fait qui a également sollicité l'attention publique, et l'a émue très vivement. Un professeur du lycée Condorcet, M. Thalamas, a parlé de Jeanne d'Arc à ses élèves dans des termes qui ont fait scandale : cela suffit pour que M. Thalamas ait manqué à ses devoirs les plus élémentaires. Nous ne demandons pas à un professeur de renoncer à la conception particulière qu'il peut avoir du personnage de Jeanne d'Arc. Il lui est permis, par exemple, comme à tout le monde, de croire que le rôle historique de notre héroïne nationale s'explique en dehors de toute intervention surnaturelle ; mais ce sont là des questions qu'on n'est peut-être pas obligé de traiter dans une classe de seconde, et auxquelles, en tout cas, on ne doit toucher qu'avec beaucoup de tact, c'est-à-dire de réserve et de discrétion. Il n'y a, dans les annales d'aucune nation, une gloire plus pure en même temps qu'une destinée plus merveilleuse que celle de Jeanne d'Arc. Aucune légende n'est plus belle que cette histoire, et aucune histoire n'est plus réconfortante pour un patriotisme qui ne consent pas à désespérer. Les opinions peuvent différer sur les sources où la jeune Lorraine a puisé son inspiration ; mais, qu'on prenne le mot dans le sens que l'on voudra, cette inspiration tient du miracle. M. Jaurès a dit à la Chambre que ce problème historique, comme tous les autres, devait être soumis à la science, qui est la souveraine du jour. Nous respectons ses droits ; mais, en somme, la science constate plus de faits qu'elle n'en explique, et si celui dont il s'agit ici n'est pas des plus difficiles pour M. Homais, c'est à coup sûr un des plus délicats pour un professeur qui respecte son sujet, ses élèves et sa mission. On dit que Jeanne d'Arc a été une illuminée. Soit ! mais elle a été en même temps un prodige d'équilibre moral, de bon sens et de liberté d'esprit, en dépit de l'exaltation qu'on lui attribue et qui lui a fait faire de si grandes choses. Ses réponses au cours de son procès témoignent de la qualité de son intelligence comme de celle de son cœur, et lorsqu'on songe qu'elles sont sorties de la bouche d'une jeune fille de



dix-neuf ans, l'étonnement le dispute à l'admiration. Jamais le cachet de la grandeur morale n'a été plus nettement marqué sur un aussi jeune front. Cette figure idéale plane sur la France, et s'il est vrai de dire que son siècle, ni même les siècles qui ont suivi ne l'ont pas toujours comprise, c'est l'honneur du nôtre, qui se vante avec raison d'une intelligence de l'histoire supérieure à celle de ses devanciers, de lui avoir restitué le caractère à la fois original, noble et héroïque qui a été le sien. Manquer au respect qui lui est dû est une offense à l'âme nationale. Or il semble bien que ce soit ce qu'a fait M. Thalamas.

Il a employé le ton de la polémique, et de quelle polémique ! pour en parler à de tout jeunes gens. Un d'eux, l'auteur du devoir qui a donné naissance à l'incident, croyait à l'inspiration divine de Jeanne. Si M. Thalamas s'était borné à lui dire que ceux qui n'y croyaient pas n'en avaient pas moins d'admiration pour elle, personne n'aurait songé à le lui reprocher. Mais s'il a dit brutalement : — Je n'ai pas besoin de votre Dieu pour expliquer les faits qui s'expliquent tout seuls, — il a manqué à son devoir. M. Jaurès a soutenu à la Chambre que M. Thalamas n'avait pas nié l'existence de Dieu, et il a rappelé le mot si connu de Laplace sur le système du monde qu'il expliquait, lui aussi, sans faire intervenir Dieu créateur. « Je n'ai pas besoin, disait-il, de cette hypothèse. » Ce n'est pas là, d'après M. Jaurès, une négation formelle de la divinité. Cependant tout le monde a interprété la chose ainsi, et il n'est pas douteux que Laplace, tout le premier, ne l'entendait pas autrement. Si on a pu reprocher à la franc-maçonnerie d'employer, après les avoir perfectionnés, les pires procédés de ses adversaires, nous craignons pour M. Jaurès qu'il ne se soit exposé, moralement parlant, au même reproche. Il y a beaucoup de réserves mentales et de directions d'intention dans sa justification de M. Thalamas. Ces subtilités peuvent intéresser des casuistes et amuser des sophistes ; mais les enfans ont l'esprit beaucoup plus simple, et lorsqu'on leur aura démontré par de nombreux exemples, d'une manière méthodique et suivie, qu'on n'a besoin de Dieu pour rien expliquer, qui pourrait dire qu'on ne les aura pas acheminés doucement et sournoisement vers l'athéisme ? Et nous demandons si c'est là le rôle d'un professeur.

Un fait pareil n'aurait pas pu se passer dans l'Université d'autrefois, celle d'hier, et il n'en faudrait pas beaucoup du même genre pour réveiller contre celle d'aujourd'hui des soupçons et des accusations que la pratique de la liberté de l'enseignement avait relégués

dans le passé. L'Université doit d'autant plus se surveiller elle-même que d'autres la surveillent et la surveilleront chaque jour davantage. Elle le comprend sans doute ; mais le cas de M. Thalamas montre que tous ses membres ne le comprennent pas également, et qu'il y a pour le moins des exceptions parmi eux. Ces exceptions sont malencontreuses. M. le ministre de l'Instruction publique a envoyé M. Thalamas professer dans un autre lycée de Paris : c'est peut-être avoir déplacé le mal. Il aurait fallu, pour le moins, charger M. Thalamas d'un cours où il n'aurait pas eu à parler de Jeanne d'Arc. Que ne se consacre-t-il à l'histoire ancienne ? Ses procédés prétendus scientifiques y auraient moins d'inconvéniens : et toutefois ils en auraient encore, car on ne peut nulle part se passer de convenance, de tact et de goût. L'affaire Thalamas a agité l'opinion pendant quelques jours, et c'est un trait de plus à ajouter au tableau de nos mœurs nouvelles.

Signalons, un peu pour mémoire, le vote par le Sénat de nos arrangemens avec l'Angleterre, ou plutôt de celui de ces arrangemens qui se rapporte à la question de Terre-Neuve. Dans la discussion, il représentait en quelque sorte tous les autres, auxquels il était d'ailleurs lié. L'approbation qui lui a été donnée porte donc sur l'ensemble de ces arrangemens et sur la politique dont ils ont été l'expression. Pris séparément, chacun d'eux soulève des objections, et on en a fait de très vives, de très ardentes, de très passionnées, voire de très exagérées à celui de Terre-Neuve. S'il a été voté à une aussi grande majorité, c'est que le Sénat, abstraction faite de certains détails de la question où sa pensée est restée perplexe, tenait à manifester qu'il approuvait, avec toute la force de sa raison politique, l'heureux rapprochement qui s'est opéré dans ces derniers temps entre la France et l'Angleterre. Il a estimé qu'il devait, si cela était nécessaire, sacrifier quelque chose à cet intérêt primordial, et peut-être même a-t-il cru lui sacrifier plus qu'il ne l'a fait réellement.

Malgré les discours lumineux et précis de l'éminent rapporteur de la loi, M. le baron de Courcel, et de M. le ministre des Affaires étrangères, le Sénat est resté ému des attaques dont l'arrangement de Terre-Neuve a été l'objet. Deux discours en particulier, ceux de M. Richard Waddington et de M. l'amiral de Cuverville, lui ont inspiré des craintes pour l'avenir de nos pêcheries, et même pour le recrutement de notre marine de guerre dont les pêcheurs de Terre-Neuve sont un des élémens les plus précieux. Évidemment, nous avons cédé quelque chose, et M. de Courcel l'a fort bien expliqué : la preuve en est qu'on nous a

promis des indemnités pour certains de nos établissemens qui disparaîtront sur le *french-shore*, et qu'on nous a donné des compensations territoriales en Afrique. Il n'y a pas d'arrangement parfait, si un arrangement ne l'est qu'à la condition pour l'une des deux parties d'obtenir tous les avantages et de ne faire aucune concession. On a traité avec quelque dédain les avantages que nous avons obtenus, et grossi démesurément les concessions que nous avons consenties. En somme, qu'avons-nous abandonné? Le droit exclusif de pêcher dans les eaux du *french-shore* et le droit de sécher le poisson à terre. Rien de plus. Or ces droits, nous avons cessé depuis longtemps de les exercer. Il y a à cela des motifs peut-être accidentels et provisoires, mais qui semblent bien avoir pris un caractère permanent. Le principal de ces motifs, en ce qui concerne la pêche, est que la morue s'est déplacée : elle n'est plus dans les eaux territoriales de Terre-Neuve, elle est en pleine mer sur le Grand-Banc, et nos pêcheurs ont dû se déplacer avec elle. Ils ont presque complètement renoncé aussi à sécher le poisson sur le *french-shore*. Cependant, depuis lors, ni notre pêche n'a périclité, ni le recrutement de notre marine n'a faibli. Les causes qu'on signale comme désastreuses agissent depuis vingt ans et plus : puisqu'elles n'ont pas produit encore, ni même commencé de produire les effets qu'on en prédit, pourquoi seraient-elles plus malfaisantes demain qu'elles ne l'ont été hier? S'il s'était agi d'établir un régime tout nouveau, inconnu, ignoré, non encore éprouvé, nous comprendrions les alarmes qui ont été exprimées presque tragiquement ; mais il s'agit de laisser les choses dans l'état où elles sont. Il y a aussi la question, la grave question de la boîte, c'est-à-dire de l'appât indispensable à la pêche de la morue. Les Terre-Neuviens ont fait, il y a dix-huit ans, un bill qu'ils appliquent sévèrement depuis quinze, et qui, par des moyens détournés, nous empêche d'acheter de la boîte en dehors du *french-shore* ; mais l'arrangement nous reconnaît le droit absolu, qui nous avait été contesté quelquefois, non seulement d'en pêcher, mais d'en acheter sur le *french-shore* lui-même, et on a découvert dans ces derniers temps des moyens frigorifiques de la conserver. Enfin, nous reviendrons au même raisonnement que plus haut. Les difficultés que nous aurons à nous procurer de la boîte existent déjà ; elles ne seront pas aggravées, elles seront plutôt diminuées : dès lors comment l'arrangement qui vient d'être conclu produirait-il les conséquences effrayantes qu'on annonce? Maintenant que la discussion est terminée, il faut plutôt rassurer nos armateurs et nos pêcheurs que les alarmer. Qu'ils relisent les discours de M. de Courcel et de M. Del-

cassé : ils y trouveront de bonnes raisons d'espérer et aussi l'indication des moyens qui leur permettront de faire face à la situation nouvelle. Rien, toutefois, ne saurait les dispenser de montrer de l'initiative et de l'énergie. Le système des primes leur donnait peut-être une sécurité trompeuse : ils doivent la secouer. S'ils le font, avec intelligence et persévérance, nous n'aurons pas moins de pêcheurs ni de marins qu'autrefois, et on s'apercevra, à l'usage, que la convention n'est pas aussi malfaisante qu'on l'a prétendu.

Enfin elle était nécessaire. Nous avons dit que nous n'exercions plus nos droits sur le *french-shore* : des droits qu'on n'exerce plus ne tardent pas à prescrire et à périmer. Les nôtres, dont nous n'usions plus, étaient une gêne de plus en plus intolérable pour les Terre-Neuviens qui, en fait, les respectaient de plus en plus faiblement. La nature des choses travaillait contre nous. Le moment était donc venu d'échanger nos droits contre autre chose, car ils s'effritaient tous les jours davantage. Que nous en aurait-on donné dans cinq ans ? Que nous en aurait-on donné dans dix, lorsqu'il n'en serait plus rien resté du tout ? Il fallait liquider, et, naturellement, nous aurions préféré des conditions encore meilleures ; mais notre diplomatie a fait son possible, et si elle n'a pas obtenu davantage, on aurait tort de le lui reprocher. Enfin, l'entente avec l'Angleterre, désirable en tout temps, était devenue particulièrement opportune aujourd'hui, et c'est encore un mérite d'avoir saisi cette opportunité. Il n'est pas indifférent, comme l'a dit M. le comte d'Aunay, que les deux grandes nations constitutionnelles et libérales de l'Occident soient du même côté dans l'équilibre qui s'établit entre les forces du monde, et l'expérience de ces derniers mois a prouvé que, si c'était un bien pour nous, c'en était un aussi pour nos alliés auxquels nous pouvions donner un concours diplomatique plus efficace. Ces considérations générales ont dominé de très haut tout le débat. Elles ont eu une action décisive sur le vote du Sénat, et on appréciera certainement en Angleterre l'importance d'une adhésion qui s'est manifestée par une majorité de 215 voix contre une minorité qui s'est en fin de compte réduite à 37.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIV<sup>e</sup> ANNÉE

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## VINGT-QUATRIÈME VOLUME

---

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Novembre.

	Pages.
LES BASTIONS DE L'Est, par M. MAURICE BARRÈS. . . . .	3
SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE. — RÉCITS ET PORTRAITS DU CONGRÈS DE BERLIN. — II. LES SÉANCES ET LE TRAITÉ, par M. le comte CHARLES DE MOUY. . . . .	52
LA ROUTE S'ACHÈVE, deuxième partie, par M. JEAN SAINT-YVES. . . . .	88
L'ESTHÉTIQUE DES TOMBEAUX, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. . . . .	128
LES INSCRITS MARITIMES ET LES GRÈVES RÉCENTES, par M. AUGUSTE MOIREAU. . . . .	158
LA JEUNESSE DE MOZART. — II. LES PREMIERS VOYAGES (1762-1763), par M. T. DE WYZEWA. . . . .	185
POÉSIES, par M. le vicomte DE BORRELLI. . . . .	225
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	229

### Livraison du 15 Novembre.

AUTOUR D'UN MARIAGE PRINCIER. — RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION. — I. L'AMI DU ROI, par M. ERNEST DAUDET. . . . .	241
LES RELATIONS DE LA CHIMIE MINÉRALE AVEC LES AUTRES SCIENCES, par M. HENRI MOISSAN, de l'Académie des Sciences. . . . .	277
LA ROUTE S'ACHÈVE, troisième partie, par M. JEAN SAINT-YVES. . . . .	295
L'IMPÔT SUR LE REVENU. — LE SYSTÈME DES SIGNES EXTÉRIEURS, par M. JULES ROCHE, député. . . . .	333
POÉSIES. — SOIRS DOULOUREUX, par M. LÉONCE DEPONT. . . . .	367

	Pages.
L'ŒUVRE DES AMÉRICAINS AUX PHILIPPINES, par M. RENÉ PINON. . . . .	374
DEVANT SÉBASTOPOL. — SOUVENIRS DE LA GUERRE DE CRIMÉE, par M. le général HARDY DE PÉRINI. . . . .	412
REVUE DRAMATIQUE. — <i>La Déserteuse</i> A L'ODÉON; — <i>L'Escalade</i> A LA RENAISSANCE; — <i>Maman Colibri</i> AU VAUDEVILLE, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	445
REVUES ÉTRANGÈRES. — DEUX ROMANS ANGLAIS, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	469

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Décembre.

LE RETOUR DU ROI EN 1815, par M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. . . . .	481
LA GENÈSE DE <i>Tristan</i> . — RICHARD WAGNER ET MATHILDE WESENDONK, D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE, par M. ÉDOUARD SCHURÉ. . . . .	510
VERSAILLES, D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX. — I. LE VERSAILLES ROYAL, par M. ALPHONSE BERTRAND. . . . .	545
ROMANCIER, PROPHÈTE ET RÉFORMATEUR : H. G. WELLS, par M. AUGUSTIN FILON. . . . .	578
LA ROUTE S'ACHÈVE, dernière partie, par M. JEAN SAINT-YVES. . . . .	605
LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE. — I. LA SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ RURALE, par M. VICTOR DU BLEU. . . . .	645
LES HOMMES DE LA GUERRE ET DE LA COMMUNE. — CHEFS ET FOULES (1870-1871), par M. CHARLES BENOIST. . . . .	675
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	709

#### Livraison du 15 Décembre.

ESCALES AU JAPON (1902), première partie, par PIERRE LOTI, de l'Académie française. . . . .	721
LES HAUTES ÉTUDES DE GUERRE ET L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE, par M. le général ZURLINDEN. . . . .	749
LE PRISME, première partie, par MM. PAUL et VICTOR MARGUERITTE. . . . .	787
AUTOUR D'UN MARIAGE PRINCIER. — RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION. — II. FIANÇAILLES D'EXIL, par M. ERNEST DAUDET. . . . .	834
UN POÈTE ROUMAIN. — GRÉGOIRE ALEXANDRESCO ET SES MAÎTRES FRANÇAIS, par M. POMPILIU ÉLIADÉ. . . . .	871
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Notre Jeunesse</i> A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — <i>Armide et Gildis</i> A L'ODÉON, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	910
REVUES ÉTRANGÈRES. — MYSTÈRES HISTORIQUES, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	920
LES LIVRES D'ÉTRENNES, par M. J. BERTRAND. . . . .	933
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	947











TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 525 831

